LA REVUE DE PARIS

LA

8532

REVUE DE PARIS

QUATORZIÈME ANNÉE

TOME CINQUIÈME

Septembre-Octobre 1907

PARIS

BUREAUX DE LA REVUE DE PARIS

85bis, FAUBOURG SAINT-HONORÉ, 85bis

1907

POUR ÊTRE ADMISE

La saison mondaine à Kœnigshœhe, la noble capitale du royaume de Souabe, s'annonçait bien : il y avait un grand nombre de jeunes filles à marier, et, pour assurer l'hérédité des anciens noms, les salons de la société la plus fermée de l'Europe allaient s'ouvrir; on promettait de donner beaucoup de bals pendant le carnaval.

A peine rentrés de leurs terres, où ils s'attardaient volontiers à chasser, les gens de la « première société » furent agréablement surpris de rencontrer souvent à l'Opéra et presque tous les soirs chez Johannes, le restaurateur bien connu, une jeune femme dont la beauté fit sensation. Elle était habillée à la mode de Paris et parlait anglais avec le grand garçon qui l'accompagnait. On s'étonna que des étrangers fussent venus à Kœnigshœhe plutôt que dans une autre capitale, et l'on fit mille questions : « Qui est-ce?... D'où viennent-ils?... Serait-ce une cocotte?... Sont-ils mariés?... »

Quand elle revint de congé, la « ministresse » de Hanovre put répondre. Elle les avait rencontrés à Nice, l'an passé. C'était un jeune ménage américain, les Mayflower, des gens très bien, très riches. Le père descendait de l'un des « Quatre cents » et possédait une ligne de chemin de fer dans le pays des Mormons. La petite femme était un peu excentrique peut-être, légèrement coquette, mais toutes les Américaines ne sont-elles pas ainsi? Et c'est ce qui fait leur charme.

La ministresse de Hanovre avait une bonne situation. Son

171635

mari était vaguement cousin par alliance de quelques personnes appartenant à la « première société », et, comme la baronne « Mizi » était belle, l'un des princes de la maison régnante daignait parfois lui faire visite.

Oui, l'autre hiver, elle avait vu les Mayflower écœurés du monde cosmopolite que l'on rencontre sur la Côte d'Azur, très désireux l'un et l'autre de fréquenter des gens bien nés : elle leur avait conseillé de venir à Kœnigshœhe.

— Il est toujours agréable — expliquait-elle aujourd'hui, — de voir des gens riches s'établir dans la ville qu'on habite. Ces nouveaux venus mettent de l'animation, et, de plus, nous savent gré, à nous autres personnes bien nées, d'accepter les politesses qu'ils nous offrent...

La recommandation de Mizi fit merveille : les femmes se montrèrent presque polies pour Mrs. Mayflower et tous les hommes fort empressés.

En l'absence de Mizi, elle avait commencé par n'avoir que des relations médiocres : — le correspondant d'un journal de Londres et sa famille, des Anglais qui s'adonnaient au commerce et les diplomates de quelques petits pays chauds ; — maintenant, dès huit heures du matin, selon la mode du pays, on lui apportait la carte des personnages les plus considérables. Dès lors, le Gotha fut son livre de chevet; elle étudia les parentés princières et acquit de précises connaissances généalogiques. Dans son antichambre, trois plateaux différents attendaient les cartes de visite : l'un, très en vue, était uniquement destiné aux princes et princesses médiatisés et aux représentants des grandes puissances; l'autre, également en évidence, recevait les cartons des gens titrés, marquis et marquises, comtes et comtesses, barons et baronnes; le troisième, dans un coin, était abandonné aux personnes de petite importance, — au *Schmudel*, comme on dit là-bas.

Mayflower fut admis, comme membre temporaire, au Club de la Noblesse. Il jouait décemment au bridge et sut perdre avec élégance de grosses sommes au baccara; le soir, chez Johannes, on ne le voyait boire que du clicquot à six rixdales la bouteille : on déclara qu'il avait du savoir-vivre. Les hommes du meilleur monde lui donnèrent la main, acceptèrent de dîner avec lui et firent la cour à sa femme. Les manières de

Mrs. Mayflower avaient parfois un peu d'imprévu; dans ses propos elle dédaignait le convenu et quelquefois même le convenable; mais les gens qui furent élevés de l'autre côté de l'Océan ont droit à beaucoup d'indulgence; et, comme elle disait tout ce qui lui passait par la tête, on déclara qu'elle avait de l'esprit.

Peu de temps après, les Mayflower louèrent un vaste appartement dans une maison neuve et l'ornèrent d'un mobilier somptueusement laid, dont le prix bientôt répété leur valut de la considération. Le ministre des États-Unis étant absent, leur présentation à la Cour fut retardée; mais on prit plaisir à consoler la jolie petite Américaine en l'invitant dans les salons les plus aristocratiques. Elle y connut le plus vif succès. Les hommes attestèrent que rien n'était plus « montant » que son décolletage, dont les indiscrétions leur semblaient délicieuses. Pendant quelques semaines, elle vécut dans une sorte d'enivrement. Elle assista à toutes les soirées, à chaque fête de charité. Elle valsa pour les estropiés, polka pour les inondés, bostonna pour les cochers de fiacres, cotillonna chez les Lilienberg, — où un jeune médiatisé lui fit l'honneur d'un « extra-tour », événement qui acheva de lui tourner la tête.

Chaque matin, lorsqu'elle voyait dans les journaux son nom figurer auprès des titres les plus hautains, ou qu'elle lisait la description de sa toilette de la veille, elle grandissait dans sa propre estime. Elle découpait les articles mondains et les collait dans un album réservé aux louanges de sa personne, puis achetait un certain nombre d'exemplaires qui partaient pour l'Amérique, allant certifier à New-York que Mrs. Mayflower faisait partie de la « première société » du royaume de Souabe.

*
* *

Ce fut vers le milieu du carnaval que les nouveaux venus, étant d'humeur hospitalière, se décidèrent à donner une fête pour rendre les politesses reçues et consacrer leur situation mondaine. Un peu de vanité venant en aide à leur générosité naturelle, ils prirent la résolution de dépenser sans compter.

La soirée devait commencer par un concert où Mrs. Mayflower se ferait entendre. Elle savait combien sa voix chaude et pure avait d'agrément et elle jugeait qu'il y a de l'égoïsme à priver les autres de ce qui peut leur procurer du plaisir. Elle demanda au ténor le plus en faveur, Zappelski, — un beau Polonais aux yeux de feu, — de venir chanter des *Lieder* de Schumann, et quelques-unes des mélodies si passionnément tristes que l'on recueille dans les steppes de l'Ukraine; elle s'assura du meilleur orchestre de tziganes, loua douze domestiques et dix-huit douzaines de petites chaises. Mayflower, de son côté, commanda un somptueux souper chez Johannes et deux cents bouteilles de champagne pour les trois cents convives de sa femme.

Daisy — elle s'appelait Daisy — exultait; ses petites fossettes se creusaient plus profondes dans ses joues rondes; sa tendresse pour son mari devenait plus exubérante; à tout propos, elle lui disait : « Tommy, quel charmant mari vous faites, et comme je vous aime! » Ils se sentaient, l'un et l'autre, parfaitement heureux.

Trois jours avant la soirée des Mayflower, la ministresse des États-Unis revint de voyage.

C'était une femme d'une laideur éblouissante. Elle avait tous les traits plantés de travers et le hérissement de ses dents mauvaises donnait à sa bouche un aspect des plus redoutables. Après avoir souffert pendant deux ans d'une situation médiocre, elle commençait à être mieux vue depuis que sa fille, embellie par une jolie dot, était devenue baronne et petite-nièce d'un Taubendörflein.

Dès le lendemain de son retour, plusieurs personnes vinrent, vers la fin de la journée, prendre le thé dans les salons de la légation. Sur le sofa, il y avait même une princesse, qui demanda à Mrs. Hedgethorn :

— Nous vous verrons, je pense, lundi chez les Mayflower?

— Oh! non, nous n'irons certainement pas chez elle.

— Ah!... Mais pourquoi? Elle est pourtant de votre pays!

— Oui, de notre pays, mais pas de notre monde.

Mrs. Hedgethorn prononça ces paroles avec une imposante noblesse.

— Ah!... Pourtant, on a dit que ces Mayflower sont des gens très bien chez vous.

Il y avait une nuance de dédain dans la manière dont la princesse prononçait : « chez vous ». Mrs. Hedgethorn s'en aperçut et rougit.

— Mayflower, c'est autre chose. Il appartient à une vieille et bonne famille qui descend d'un cadet d'Angleterre. La sœur de Tom a épousé un Parral de Parraltown, l'un de mes cousins. Ce sont des gens aussi considérés dans mon pays que les Wissenfeld chez vous.

— Pas possible!

— Si nous n'avons pas de titres, nous possédons cependant une sorte d'aristocratie, celle de l'ancienneté, — reprit la ministresse un peu vivement, — et Tom Mayflower s'est brouillé avec tous les siens pour épouser cette petite femme.

— Vraiment?... Comment est-elle donc née?

— Je ne sais même plus : c'est quelqu'un qui n'est personne.... On prétendait que sa mère avait chanté dans un *music-hall*.

— Dans un *music-hall*!... quelle horreur!

— Je ne le sais pas d'une façon certaine; mais je ne puis songer, un seul instant, à fréquenter ici une femme que je ne verrais pas en Amérique.

Mrs. Hedgethorn déclarait son sentiment d'une voix si ferme que les personnes présentes l'estimèrent pour le mépris qu'elle témoignait aux autres : la princesse l'invita aussitôt pour son prochain jeudi, ce qui était une faveur des plus rares.

— Ah! comme c'est contrariant! — soupira la comtesse de Glockenlaut, — elle est venue au bal chez moi.

— Mais moi, chère, c'est bien plus terrible, — dit une autre; — pensez donc que Betty, ma fille, a été dans sa loge à l'Opéra!

— Vraiment, il faut croire que Mizi est devenue folle. Pourquoi la protégeait-elle ainsi?

Le diminutif même qu'on employait là pour désigner la ministresse de Hanovre prouvait combien sa situation était grande.

— Ah! quand on fréquente beaucoup les villes d'eaux, on

perd, je crois, le sens moral, — remarqua une vieille baronne qui ne voyageait jamais.

— J'ai toujours pensé qu'une personne décolletée jusqu'à la ceinture ne pouvait pas appartenir à un bon milieu, — fit observer avec mansuétude une dame maigre.

— Vous avez raison : certains soirs, vraiment, c'était scandaleux.

— Cher bon Dieu, comme il faut se méfier des étrangers! — gémit la princesse de Taubendörflein devant une Italienne, une Française et une Russe.

Le lendemain, on raconta dans tous les salons que la ministresse des États-Unis ne voulait pas aller chez Mrs. Mayflower. Et, comme on ne savait rien, chacun se mit à dire beaucoup de choses.

***

Le lundi soir arriva. Dès neuf heures, Daisy était prête, plus jolie que jamais dans une robe ou plutôt hors d'une robe qui venait de Paris et qui semblait tenir sur elle par un prodige d'équilibre.

A l'antichambre, six valets de pied mettaient leurs gants blancs.

Daisy se promenait, un peu agitée, à travers l'appartement paré de fleurs. De molles guirlandes de roses se balançaient au-dessus des portes ouvertes; les tziganes étaient assis au milieu des palmiers et des azalées; un parterre de muguet couvrait la table de la salle à manger, — des « clochettes de mai [1] », — et leur parfum semblait tinter dans l'air doucement, suavement, comme les cloches aux fêtes de Pâques.

Dehors, sous le ciel sombre, la neige était dure : il gelait à douze degré au-dessous de zéro.

La lumière électrique, enfermée en des verres de couleur, prenait les formes de fleurs écloses au plafond et dans les massifs de plantes vertes.

— N'est-ce pas que c'est bien? — disait Mrs. Mayflower, en posant sa petite main blanche sur le bras de son mari. —

1. *Maiglöckchen.*

Tommy, cher, dites que c'est ravissant... Croyez-vous qu'il y aura assez de chaises?... Voyez, j'ai fait placer quelques fauteuils en avant pour les grands personnages, pour la ministresse d'Angleterre, cette vilaine vieille chatte... Quelle femme désagréable! Je préfère certainement la comtesse de Kleinerstolz, bien qu'elle ait l'air d'une gouvernante : au moins, elle est très simple et ne paraît pas du tout étonnée d'avoir tant de quartiers de noblesse... Comme il y a des gens laids dans le monde! Tom, n'est-ce pas une bénédiction que je n'aie pas une vilaine figure?... Regardez comme ma robe est jolie. Doucet me l'a faite vraiment pour rien : mille francs seulement, et il y a des mètres et des mètres de tulle; je pourrai plus tard en tirer au moins quatre paires de rideaux... Il me semble que j'entends une voiture... Ah! Tommy, cher, je me sens un peu nerveuse... Comme j'aimerais voir la figure de votre sœur quand elle lira le compte rendu de notre soirée dans le *New York Herald*! Elle qui a toujours été si, si méchante pour moi!... Elle en sera malade de dépit, je suis sûre.

Et, à cette pensée, Mrs. Mayflower se mit à rire d'un petit rire argentin, gazouillant et délicieux.

Le premier invité entra. C'était un homme sans importance, l'un de ceux qu'on engage les derniers et qui arrivent toujours les premiers; néanmoins la maîtresse de maison lui fit bon accueil, d'abord parce que son caractère était naturellement aimable, puis parce que la beauté de ses dents l'incitait à sourire en toute occasion.

Après celui-là, il en vint un autre, puis un troisième, un quatrième, et peu à peu le salon s'emplit d'habits noirs, entre lesquels Mrs. Mayflower voltigeait comme un petit flocon de neige. Quelques officiers parurent et leurs uniformes clairs égayèrent le rassemblement de drap sombre. Mais aucune robe ne se montrait encore. Enfin l'on en vit une, une méchante petite robe de satin noir sur laquelle pleuraient quelques gouttes de jais. Daisy la reçut affablement, car cette robe recouvrait la femme du correspondant du *Morning Sun* et Daisy n'ignorait pas l'utilité qu'on trouve à traiter les journalistes avec beaucoup d'égards. Pourtant, la toilette de Mrs. Muddley lui semblant un peu simple, elle prétexta la crainte des courants d'air pour la dissimuler derrière un battant de porte.

On annonça Son Excellence le ministre de Macédoine e *Frau Gemählin*[1]. La ministresse touchait à la cinquantaine, mais n'avait guère dépassé la stature et la raison d'un enfant. C'était la plus remuante, la plus bondissante, la plus bruyante des petites créatures. Elle ne cessait pas de bouger ni de parler. Pendant une visite, elle s'asseyait tour à tour sur tous les meubles du salon, et s'emparait dans la conversation des sujets les plus disparates. Avec bonne grâce, elle racontait que son mari, impatienté de son agitation, l'avait un jour attachée à son fauteuil par des épingles de sûreté, lui disant : « Si tu restes tranquille pendant une demi-heure, je te donnerai vingt rixdales... » Elle ne sut pas gagner sa vie de cette façon.

Elle entra, s'extasia, trébucha sur sa robe, faillit tomber et se rit aux éclats...

— Son Excellence le ministre de Hanovre et la baronne Rehhorn!

La figure de Mrs. Mayflower devint toute lumineuse tandis qu'elle leur souhaitait la bienvenue.

Elle prit Mizi par la taille ; — elle n'osait pas encore l'appeler « Mizi », mais elle disait « *dear*[2] » à tout propos, la caressant de mots aimables comme le font même les femmes qui ne s'aiment pas :

— Je suis si gaie de vous voir, chère, et quelle exquise robe vous avez! Elle vous fait une taille glorieuse. A côté de vous, je suis une petite chose de rien du tout.

Mizi, flattée, souriait, — ses dents étaient belles aussi, — et elle protestait contre les louanges qu'en réalité elle estimait justes.

— Vous, chère Mrs. Mayflower, vous êtes une statuette de Saxe, une statuette délicieuse.

« Moi, je suis une statue antique », — se disait-elle tout bas. Et, par la conscience de sa supériorité, elle sentait croître son amitié pour sa petite hôtesse.

Les princesses se faisaient attendre ; mais les habits noirs se succédaient, s'inclinaient, emplissant les salons clairs...

— Son Excellence le ministre d'Autriche!

1. « Madame son épouse ».

2. « Chère ».

La voix du maître d'hôtel s'enflait selon l'importance des invités.

Le comte de Weidenbrunn portait avec sveltesse la soixantaine, s'enorgueillissant de pouvoir rentrer dans l'uniforme qu'il mettait à vingt ans et de poursuivre avec une indéfectible ardeur le coq de bruyère et le chamois loin de sa chancellerie.

Il dit d'une voix un peu chantante :

— La comtesse est si désappointée de ne pas venir à votre belle fête ! Elle souffre d'une terrible attaque d'influenza. Elle a la fièvre, positivement, la fièvre, ce soir.

Daisy compatit, conseilla de la quinine..., « peut-être de l'antipyrine... »

Au milieu de sa consultation, le maître d'hôtel lança comme une fanfare :

— Son Altesse le prince de Clarenbach !

Et l'on vit apparaître un homme trapu, sanguin, aux gestes lourds. Son robuste orgueil ne contrariait nullement la rusticité de ses manières, et les flatteurs s'écriaient avec attendrissement : « Comme il est simple ! Personne ne pourrait imaginer que c'est un prince ! »

Il tendit vers le gant blanc de Mrs. Mayflower une épaisse main nue, experte à tuer le cerf, disait-on, et, dédaigneux, des formules de politesse, il dit sans préambule :

— La princesse est enrhumée.

Ce rhume donna à Mrs. Mayflower une quinte de toux et lui fit ressentir une si pénible émotion que, pendant quelques instants, sa voix en fut enrouée.

Les habits noirs et les excuses se succédaient :

— C'est-i' donc que toutes leurs femmes sont mortes ? — chuchotait en ricanant un des valets de pied de l'antichambre.

— Ma femme est bien déçue : elle a ce soir une épouvantable migraine.

— Madame, je suis confus de me présenter seul : ma femme souffre d'un très violent mal de gorge.

L'influenza faisait vraiment, ce soir-là, des ravages affreux...

Quelques-uns risquaient des variantes, alléguaient des crampes d'estomac, une entorse faite au patinage.

Et, chaque fois, Mrs. Mayflower, saluait gentiment, s'apitoyait :

— Quel regret!... Comme je suis fâchée!... J'espère que cela ne sera rien de grave...

Mais, à chaque mari dépareillé, son sourire devenait plus dolent...

— Son Excellence le comte de Kleinerstolz!

Haut en couleur, large d'épaules, les mains velues, les yeux très bleus, les narines d'un gros nez toujours frémissantes, le grand chambellan de Sa Majesté se réjouissait de ce que la soixantaine sonnée eût respecté le ton doré de sa moustache en croc : elle avait fasciné jadis bien des regards, cette illustre moustache, obtenu bien des succès que l'on pardonnait au comte en raison de sa bienveillance et de sa belle humeur. Les souvenirs de quelques douairières s'attristaient pourtant de ce que les battements de son cœur fussent encore si vivement accélérés par l'aspect d'un jeune visage.

Il entra, baisa la petite main que lui tendait Mrs. Mayflower et murmura d'un air contrit :

— La comtesse est au désespoir : elle a de nouveau une de ces abominables névralgies auxquelles elle est malheureusement sujette. Elle vous supplie de la plaindre; moi aussi, je vous en supplie.

Et, voyant les lèvres de Daisy trembler un peu, comme celles d'un enfant qu'on vient de punir, il ajouta pour la consoler :

— Quel merveilleux arrangement!... N'est-ce pas les fées qui donnent une fête?... Une fée, oui, j'ai raison...

Il lui parlait presque bas; mais il la regardait très fort. Cependant, si précieuses que fussent de pareilles louanges, Daisy n'en recevait aucune joie. Ses joues brûlaient, et c'était en vain qu'elle les caressait avec l'écaille blonde de son éventail : rien n'en pouvait atténuer la couleur, aussi éclatante que le damas rouge des fauteuils inoccupés. Dans son petit cœur futile, elle s'affligeait d'un grand désastre : elle éprouvait la douleur d'un général qui vient de perdre une bataille, la rage d'un auteur dramatique qui entend siffler sa pièce.

« Oh! les lâches, les laides femmes!... Comme je voudrais leur faire du mal! »

Sa petite âme légère d'oiseau qui chante en lissant ses plumes s'alourdissait de chagrin et de colère, et dans ses yeux

bleus et naïfs passaient maintenant ces lueurs cruelles qu'on voit flamber dans les yeux des chattes.

« J'aimerais leur faire de la peine et les voir pleurer... Cela me ferait plaisir, oui, oui, cela me ferait plaisir! »

Elle avait envie de sangloter, de crier, de griffer; mais, par orgueil, il n'en fallait rien laisser voir et elle se remit à sourire, tandis qu'elle sentait son petit cœur très sombre et très dur, sous sa peau si blanche et si douce...

— Son Excellence le ministre d'Angleterre!

C'était un grand homme pâle au visage rasé, sillonné de longues rides. La luisante ordonnance d'une chevelure raréfiée, touchée de givre, et la miroitante rigidité de son linge, autant que ses gestes calmes, avaient un air de dignité, d'urbanité tranquille. Ses traits finement découpés auraient pu sembler austères et durs, sans la grâce d'un sourire qui s'accommodait de quelques désertions dentaires, — et, quand il souriait, ses yeux brun clair, couleur de noisette, se mettaient à rire.

Il entra lentement, un peu courbé, sans autre décoration qu'une rose blanche à la boutonnière.

Il pressa énergiquement la main de Mrs. Mayflower et débuta :

— Lady Witborn est désolée...

— Oh! oui, — interrompit Daisy, — je sais ce que vous allez me dire : elle a mal à la tête, n'est-ce pas? Toutes ces dames ont mal à la tête, ce soir, ou mal à la gorge, ou mal au cœur, ou mal au pied, ou mal je ne sais où, les pauvres; mais, d'ailleurs, cela m'est tout à fait égal.

Et elle haussa imperceptiblement les épaules, si bien que sa robe glissa un peu plus bas.

Les yeux de sir Richard pétillèrent et il répliqua posément :

— Vous avez raison, je viens de vous dire un mensonge. Lady Witborn est en parfaite santé, mais j'ai préféré ne pas l'amener chez vous, pensant que je m'amuserais mieux sans elle.

— Vous êtes un vicieux vieil homme! — fit Mrs. Mayflower, le menaçant de son petit doigt, riant très fort pour témoigner hautement de son insouciance.

Puis, se tournant vers les personnes qui étaient dans le salon, elle s'écria :

— Je veux faire une annonce comme au théâtre. Messieurs... je puis à peine dire : « Mesdames... » il se produit un événement curieux et triste. Le climat de cette ville doit être très malsain pour les personnes de mon sexe, bien que je ne m'en sois jamais aperçue : presque toutes les dames que j'avais eu l'honneur d'inviter sont malades, ce soir ; mais puisque leurs maris, qui ne sont évidemment pas de très bons maris pour avoir pu quitter des épouses aussi souffrantes, me font le plaisir d'être ici, nous n'attendrons pas davantage et le concert va commencer. Il y a des bals blancs, il y a des bals roses : ceci sera une soirée noire.

Les uns rirent avec complaisance, les autres firent la grimace ; quelques-uns murmurèrent :

— Elle a de l'aplomb !

L'orchestre joua une marche hongroise et le concert commença.

Le succès du ténor Zappelski fut particulièrement vif. Il ne dosa pas ses mélodies d'après le nombre de rixdales qu'on lui offrait pour se faire entendre. Il chanta ses complaintes populaires d'une voix si vibrante que l'assistance tout entière tressaillit et que, sous la puissance d'une obcure nostalgie, Daisy porta la main à son cœur comme pour le retenir.

Puis, sans nulle timidité, elle voulut bien, à son tour, monter sur l'estrade et chanter, pour le plaisir de ses invités, des déclarations d'amour en quatre langues et plusieurs tons différents.

Elle n'avait pas un respect absolu pour la mesure, elle se permettait parfois de petits écarts de voix, mais le timbre était si pur et si chaud, elle était si jolie en disant : « Je t'aime ! » que l'auditoire fut enthousiasmé.

Le marquis Mezzanin, ministre d'Italie, se penchant vers son voisin, marmotta :

— Elle ne chante pas toujours très juste, mais elle a une voix comme un petit oiseau.

— C'est le gosier d'une alouette avec le corps d'une colombe blanche, — riposta d'une âme véhémente le comte Hercédès, chargé d'affaires du gouvernement espagnol. — Cette vilaine perruche américaine lui a détruit sa situation.

— Oui... Les femmes n'ont guère d'autres occupations que

de nous aimer et de se haïr. Ce sont des créatures toutes de sentiment.

— Elle a un grain de beauté sur la poitrine qui est très *essitant*, — remarqua le comte Hercédès, qui écoutait d'une oreille distraite. — On dirait une goutte de café dans du lait.

Le marquis assujettit son monocle et contempla d'un œil serein les épaules de Mrs. Mayflower.

— Notre excellent collègue d'Angleterre me semble partager votre opinion : il la regarde avec émoi.

— Vous avez raison : il se congestionne!

— Eh! mon bon ami, être amoureux à son âge, c'est dangereux. Il y a des maladies qu'il faut avoir quand on est jeune. La rougeole, pour les enfants, c'est peu de chose; après quarante ans, on peut en mourir.

— Je l'ai eue quand j'étais tout petit, Dieu merci!

Le marquis Mezzanin se plaisait à parler un peu longuement et il continua :

— Passé la soixantaine, la passion, c'est une calamité.

— Je n'ai pas encore les cinquante, mon cher marquis.

— Je sais, je sais... vous avez encore de belles années devant vous... (Et il sourit discrètement, car il songeait à une plantureuse figurante du Théâtre-Royal que Hercédès entretenait avec fierté, mais sans munificence). Quant à moi, je n'ai plus qu'une seule maîtresse, l'Italie. Je l'aime et la sers de mon mieux... Elle me montre dans chaque ville d'admirables corps de femme, qui sont impérissables, et, de plus, elle me donne soixante mille *lire* par an, ce que je ne pourrais accepter d'aucune autre maîtresse sans faillir à la délicatesse la plus élémentaire...

Assis l'un auprès de l'autre, le grand chambellan de Sa Majesté et le ministre d'Angleterre échangeaient quelques doléances; mais ils ne parlaient pas de Mrs. Mayflower, car ils y pensaient tous les deux.

Le grand chambellan disait :

— Le palais où Sa Majesté a la bonté de me loger est abominablement froid; nous ne parvenons pas à nous garantir des courants d'air. La comtesse a des rages de dents atroces, qui m'empêchent de dormir, et je suis obligé de me mettre du coton dans les oreilles.

— Oui, c'est un inconvénient; mais, au moins, vous avez de belles pièces, mon cher comte : quand vous donnez des bals, c'est grandiose.

— Oh ! ces bals, quel ennui !

— Quel ennui ! — répéta sir Richard d'un accent mélancolique. — Nous allons envoyer nos invitations, ces jours-ci. Chaque fois, ma femme déplore les dimensions mesquines de nos salons. L'architecte de ce palais était un âne, je suis fâché de le dire, certainement un âne. Le *hall* est tout petit. Celui des Prussiens est deux fois plus large.

— Ah ! oui, c'est incontestable, celui des Prussiens est deux fois plus large.

— Eh bien ! pour un grand pays comme l'Angleterre, c'est contrariant, très contrariant, mon cher comte : cet architecte était positivement un âne.

— Vous ne vous faites pas idée de ce que nous brûlons de charbon, tant le calorifère est mal construit ! Dieu merci, le roi paye le chauffage.

Il y eut de nouveau un silence. De muettes additions affligeaient l'homme de cour et le diplomate.

Debout maintenant sur l'estrade à côté du ténor Zappelski aux yeux enflammés, Mrs. Mayflower chantait un duo où roucoulait en inflexions imitatives l' « amour tendre » des pigeons.

Après la dernière note, les applaudissements retentirent, d'autant plus vigoureux que les femmes étaient en petit nombre. On entoura Mrs. Mayflower, on la complimenta, on la félicita; on lui dit que, si jamais elle perdait sa fortune, elle pourrait la regagner en chantant à l'Opéra. Pendant quelques instants, la suavité des louanges lui ôta le goût d'amertume que lui laissait son humiliation mondaine — et elle riait.

Tirant son mari un peu à l'écart, la ministresse de Hanovre chuchota :

— Karl, je veux m'en aller... Ma présence est déplacée ici. Aucune de mes amies n'est venue. Ce n'est pas une soirée, c'est un club.

— Oui, c'est vrai; mais, puisque nous y sommes, nous pouvons tout aussi bien y rester. La musique est bonne... et je suis persuadé qu'il y aura un souper excellent.

Il s'en réjouissait, n'étant pas insensible aux petites satisfactions matérielles.

Mizi répliqua :

— Je ne peux pas dire que je suis souffrante, ce serait ridicule. C'est toi qui seras malade.

— Moi?... mais je ne veux pas être grotesque!... je m'y refuse absolument... Seules vous autres femmes savez jouer des comédies pareilles.

— Karl, je te croyais plus intelligent!... Pour notre situation, il *faut* que tu aies mal au foie.

— J'ai une mine superbe.

— Tu te trompes : tu es un peu jaune.

— Ah! sornettes que tout cela!

Mizi ne lui laissa pas le temps de continuer. Elle s'avança vers Mrs. Mayflower, qui passait tout auprès, et dit d'une voix veloutée :

— Voyez, chère, c'est une querelle de ménage. Il souffre horriblement et il se refuse à partir, sachant combien je m'amuse chez vous... Il faut toujours que je me fâche pour l'empêcher de se sacrifier!

Le comte, dont la maladie de foie se manifestait sous une apparence de rougeole, grommelait dans sa moustache rousse :

— Je pourrais très bien rester.

— Oh! Karl, tu n'es pas raisonnable! Une fois, une fois dans ta vie, je t'en prie, fais ce que je veux.

— Est-ce qu'il ne pourrait pas rentrer seul?... et vous resteriez avec nous, — suggéra Mrs. Mayflower.

— Mais, chère, vous n'y pensez pas! Comment voulez-vous que je m'amuse pendant que mon mari souffre?

— Vraiment? — s'écria Daisy avec sincérité. — Moi, je ne peux jamais demeurer auprès de gens malades : cela me fait trop de peine.

— Oui, c'est très douloureux de voir souffrir, — conclut Mizi. — Allons, Karl, mon cher!

Elle se dirigeait vers la porte. Quelques collègues demandèrent :

— Vous partez déjà?

Mrs. Mayflower répondit avant elle :

— C'est ce pauvre ministre qui est malade... c'est tellement dommage!... il a une crise de foie.

— Ah! ah! mon cher, il faudra aller à Carlsbad! Ce sont les trop bons dîners qui vous valent cela, les pâtés de foie gras, — dit avec un sourire bilieux le représentant d'une petite puissance, que personne n'invitait jamais.

Le baron enfilait son paletot avec fureur. Oublieux de toute courtoisie, pendant le trajet en voiture, il lâcha un très vilain juron, dans lequel il amalgamait le diable, les cochons et les femelles.

— *Pfui!...* quelle vulgarité! — dit Mizi en haussant ses belles épaules. — Osez donc vous plaindre d'avoir, grâce à votre femme, la meilleure situation de tout le corps diplomatique.

— J'aimerais mieux, Mizi, qu'il n'y eût pas tant de petits princes chez toi.

Dans l'ombre, elle sourit : elle songeait au jeune prince Ludovic qui tantôt, au crépuscule, lui avait baisé les mains avec tant de ferveur!... Tendant à son mari ses lèvres douces, elle murmura :

— Karl, mon cher cœur, tu sais bien que je ne puis aimer que toi.

Puis elle dit tranquillement :

— Le pâté de foie gras pour notre prochain dîner vient justement d'arriver. Nous allons l'entamer ce soir; nous ferons monter une bouteille de champagne : nous souperons dans notre chambre comme des amoureux.

Le ministre lui appliqua un copieux baiser dans le cou : il avait en toutes choses un bel appétit. Pourtant il ajouta :

— Le pâté des Mayflower ne nous eût rien coûté...

Daisy, espérant que son amie reviendrait, comme elle avait presque promis de le faire si Karl allait mieux, déclara que, faute de dames, le cotillon ne pourrait se danser, mais qu'un tour de valse lui paraîtrait agréable, — et les accords d'une des dernières œuvres de Strauss vibrèrent au-dessus des azalées roses.

Plusieurs personnes se retirèrent; quelques hommes dirent à demi-voix :

— Tiens, on est comme au club! Si nous taillions un petit bac en attendant le souper?...

On apporta des tables de jeu. Avec un bon sourire, Mayflower allait de l'une à l'autre, disant :

— *Comfortable*, hé?

Il joua au *poker*, avec trois princes qui lui gagnèrent tout son argent; et il n'en fut que plus content, car il pensait : « C'est plus hospitalier de perdre, quand on est chez soi... »

Pendant ce temps-là, Daisy valsait, valsait, tantôt avec l'un, tantôt avec l'autre, passant de bras en bras... Et la ministresse de Macédoine et la femme du correspondant du *Morning Sun* songeaient que jamais elles n'avaient vu une plus jolie fête, car une part des hommages leur revenait forcément.

Puis on put jouir, ce soir-là, d'un spectacle dont la ville tout entière s'entretint pendant des mois. Oubliant leur haute situation, la gravité de leur âge, le grand chambellan de Sa Majesté et Son Excellence le ministre d'Angleterre se mirent à danser comme des sous-lieutenants. Le jarret du comte de Kleinerstolz semblait plus solide, mais son cœur battait à tout rompre; si le rein de sir Richard était un peu raide, il dansait avec la dignité propre à certains vieux seigneurs de son pays.

Mrs. Mayflower, malgré l'absence des femmes, voulut distribuer les objets de cotillon venus à grands frais de Paris : des hommes campèrent en riant des chapeaux fleuris sur leur tête, ouvrirent des ombrelles en pirouettant.

Ceux qui avaient des sentiments de famille rapportèrent ces trophées à leurs femmes, leurs filles ou leurs sœurs ; les autres en firent don à leurs maîtresses, et c'est ainsi que, peu après, aux courses, Mrs. Mayflower put voir des demoiselles du corps de ballet qui se garantissaient du soleil printanier avec ses en-tout-cas venus de Paris.

Si le cotillon sans cotillons fut animé, le souper le fut bien davantage. Tom Mayflower n'épargnait pas les vins généreux; les truffes des nombreuses dindes étaient énormes; le champagne, de toutes les meilleures marques... Les convives, la bouche pleine, prêtaient des millions à leurs hôtes.

— Ils sont dans le pétrole, — disait l'un.

— Le *trust* de l'acier, — prétendait un autre.

— Je ne sais vraiment pas pourquoi toutes les femmes se sont mises en grève : quand les gens offrent d'aussi bon cham-

pagne, il est toujours convenable d'aller chez eux, — prononça un convive bienveillant,

— C'est dégoûtant d'être aussi riches! — fit un envieux en reprenant une truffe.

Mayflower, devant ces visages épanouis, se réjouissait d'une telle cordialité; il insistait pour boire avec chacun à la mode suédoise, les yeux dans les yeux, gravement et vidant son verre jusqu'au fond.

— *Hullo! tchampaigne!* — criait-il avec allégresse.

Siégeant au milieu de la table, ayant à sa droite le grand chambellan de Sa Majesté le roi de Souabe, à sa gauche le ministre de Sa Majesté le roi d'Angleterre, Mrs. Mayflower songeait :

« Tommy est un serin, et moi, je suis comme Suzanne entre les deux vieillards... »

Sans trop savoir pourquoi, elle riait, montrant son petit palais rose comme celui d'une jeune chatte, et son corsage riait aussi à gorge déployée, tandis que les regards voisins plongeaient dans un vallon aussi blanc que la neige, d'où montait une odeur de violette.

Comme on passait des homards, Daisy en prit une patte qu'elle voulut briser. Celle-ci, s'échappant de ses doigts, rebondit et disparut dans l'échancrure de son corsage. Tommy, tournant le dos, buvait à la suédoise avec un Espagnol. Aussitôt, de droite et de gauche, deux mains audacieuses se jetèrent dans les flots de tulle pour opérer un sauvetage simultané : elles se heurtèrent et brusquement se retirèrent, tandis qu'après ce geste de chiens de Terre-Neuve les deux hommes se regardaient comme des chiens de faïence, silencieux et cramoisis. Daisy, délicatement, retira la patte elle-même et se mit à la croquer avec une petite moue. Elle disait d'une voix suave :

— Il n'y a rien au monde que j'aime autant que le homard...

Le repas s'acheva dans la bonne humeur la plus expansive, mais les valets de pied eurent fort à faire pour porter avec égards jusqu'à sa voiture le jeune secrétaire d'un état neutre qui avait eu la malchance de rouler sous la table.

La ministresse de Macédoine, dont l'agitation naturelle était accrue par l'enthousiasme, bondissait sur sa chaise en criant des louanges sonores :

— Oh! quel pâté!... quel raisin!... Jamais je n'ai vu une soirée aussi *luxurieuse*...

Interrompant les conversations, la voix de Mayflower, autoritairement hospitalière, commandait toujours :

— *Tchampaigne!* encore du *tchampaigne!*...

On en passait avec une telle prodigalité que les maîtres d'hôtel ne furent pas sans quelques appréhensions au sujet du nombre des bouteilles qui resteraient pour l'office, — surtout lorsqu'on vit un attaché russe, très jeune et très gris, vider son verre dans l'intérieur du piano.

— Si l'on n'avait pas des principes, ces choses-là pourraient vous rendre socialiste, — grommela Hans Buckel, un domestique d'extra qui servait chez Sa Majesté les jours de bal.

Et, comme c'était un bon patriote, il ajouta :

— Les Russes, c'est des sauvages.

Vers six heures du matin, on se sépara.

Personne ne marchait très droit en partant et il y eut quelque trouble au vestiaire, sir Richard ayant voulu endosser la pelisse du comte de Kleinerstolz, qui était trop petite pour lui.

Un autre convive, ému par la beauté de Mrs. Mayflower, répétait, avec l'obstination des gens un peu ivres :

— Elle est à pleine peau, à pleine peau, comme un chevreuil...

Chacun voulut baiser la main de la maîtresse de maison; mais c'était sans doute la faute du champagne, beaucoup de lèvres firent des embardées, s'égarèrent sur son poignet, sur son bras si blanc.

Quand tous les invités furent partis, Mayflower, saisissant Daisy par la taille, lui dit d'un air béat :

— Hé! petite femme, c'est un peu dommage que ces pauvres princesses aient été malades, mais tout de même ça a été rudement gai!

Elle se recula et répondit froidement :

— Tom, vous êtes une oie.

Il demeura planté sur le parquet, tout abasourdi. Elle entra dans son cabinet de toilette, et, après que sa femme de chambre eut délacé sa robe, elle s'assit sur une chaise basse, tira le

verrou et se mit à pleurer, à pleurer de tout son pauvre petit cœur futile.

— Ma situation est ruinée! — disait-elle en sanglotant.

Et elle avait d'elle-même une si grande pitié qu'il lui semblait que jamais ses larmes ne pourraient s'arrêter. Elles ruisselaient le long de ses joues, coulaient entre ses doigts et tombaient brûlantes sur sa poitrine, tandis que ses lèvres balbutiaient :

— Quelle est la méchante odieuse créature qui a pu me faire tout ce mal?

Et Daisy se désolait de ce que toute l'humanité fût laide et mauvaise; mais, à ce moment, relevant ses mains pour s'essuyer les yeux, elle s'aperçut dans la grande psyché, qui la reflétait tout entière, et la beauté de ses bras en leur geste de douleur changea le cours de ses pensées.

Elle les croisa sur son sein, ces bras si consolants, les arrondit au-dessus de sa tête et se dit que, si jamais elle avait chanté au théâtre, ils auraient contribué au succès de sa voix.

Elle s'observa rêveusement, et, se parlant à elle-même, elle gémit :

— Ah! quelle misère, quelle misère d'inspirer le désir à tous les hommes et la haine aux femmes!

Elle se remit à pleurer; mais au milieu de sa peine elle éprouvait quelque plaisir à songer que le chagrin ne l'enlaidissait pas comme les autres.

*
* *

Toute la ville s'entretint, le lendemain, de la soirée Mayflower, les uns pour la louer, les autres pour la dénigrer. Quelques jeunes femmes regrettèrent leur bouderie, les douairières se félicitèrent de leur abstention.

— J'ai entendu dire que c'était une orgie, une véritable orgie, et que plusieurs hommes étaient dans un état d'ébriété scandaleux! — proclama une très grande dame qui n'offrait jamais que de la limonade à ses invités.

— Ce qu'elle à de mieux à faire, c'est de s'en aller le plus tôt possible, — répétait avec insistance la ministresse des États-

Unis. — Elle ne saurait avoir de situation dans une société où, Dieu merci, le privilège de la fortune n'est compté pour rien et où l'on ne considère, à juste titre, que les prérogatives de l'aristocratie la moins frelatée du monde entier.

Elle s'enorgueillissait du nom de sa fille sans tirer vanité de la dot qu'elle lui avait donnée.

Cette soirée des Mayflower fut infiniment précieuse pour les gens qui n'avaient rien à se dire.

Pendant huit jours, Daisy fut invisible : on ne la rencontra ni au patinage, ni à l'Opéra, ni dans les fêtes de charité. Mais Tom, qui cependant ne semblait pas inquiet, raconta au Club, en mêlant ses cartes, que sa femme souffrait de l'influenza et qu'elle avait même un peu de fièvre...

Bientôt le carnaval approcha de sa fin : et les jeunes filles se disaient avec tristesse qu'elles ne danseraient plus que trois fois avant les austérités du carême. La première de ces soirées suprêmes devait avoir lieu à la légation d'Angleterre.

Dès neuf heures, lady Whitborn était prête. Sa traîne de velours émeraude la suivait à travers les salons, où, de fort méchante humeur, elle se promenait hautaine, sa tiare de diamants sur la tête.

Elle avait été très belle, mais vieillissait avec acrimonie et trouvait la vie fade depuis que les hommes ne lui disaient plus de douceurs.

— Je voudrais que cette chose haïssable fût déjà finie et pouvoir aller me mettre au lit!... les mêmes gens, le même souper, les mêmes paroles que diront les mêmes princes!... les mêmes que l'année dernière, que l'année d'avant!... Et, comme si tout cet ennui ne suffisait pas, nous dépenserons certainement plus de cinq cents livres.

— Oui, chère, — répondit le ministre; — mais que voulez-vous? tout métier a ses inconvénients.

— Oh!... Et je hais ce climat. Je voudrais être à Monte-Carlo et me promener sous les orangers.

— Mais, Gwendoline, rien ne vous empêche de le faire! — dit sir Richard avec désinvolture.

— Il y aura un empêchement, vous verrez! Peut-on jamais

réaliser ce qu'on souhaite?... Vraiment, je crois que jamais, jamais, dans toute ma vie, je n'ai vu une maison distribuée d'une façon plus incommode pour les réceptions.

— Oui, oui, certainement, l'architecte était un âne, un parfait âne! — corroborait sir Richard, à la fois résolu et conciliant.

Une particulière mélancolie, passant sur la physionomie de lady Whitborn, atténua la colère qui crispait ses traits.

— Les pauvres chiens, — dit-elle avec tendresse, — comme ils seront fâchés de ne pas venir au salon, ce soir!

Un nom subitement annoncé interrompit cette causerie conjugale : le ministre et sa femme se postèrent près de l'entrée pour souhaiter la bienvenue à leurs hôtes.

La première partie de la fête était assez fatigante pour sir Richard, car l'arrivée de tout membre de la famille régnante nécessitait sa présence au bas de l'escalier; ensuite, pour obéir à l'étiquette, il devait en remonter pompeusement toutes les marches, un flambeau d'argent à la main, précédant son hôte illustre, et, faisant vaciller, dans sa demeure inondée de lumière électrique, l'inutile flamme des bougies de l'ancien temps.

L'abondance des membres de la famille royale se prouvait dès dix heures du soir par une courbature dans les jambes, que le ministre constatait comme un désobligeant symptôme de vieillesse, et il se prenait à regretter que les maisons princières offrissent à leur peuple le vertueux exemple d'un accroissement immodéré.

Ainsi que de coutume, les arrivés voulaient voir les arrivants : c'est pourquoi l'on s'écrasait dans le salon d'entrée, où les gestes de chacun décelaient un certain malaise, gênés par le désir de ne tourner le dos à aucune Altesse. De fraîches robes de tulle s'accrochaient aux éperons des officiers; les épaulettes d'or frôlaient les diamants et les perles des cous inclinés; et l'on voyait les plastrons rouges, blancs ou jaunes, éclatants de couleur, se raidir au-dessus des épaules nues.

La figure du ministre, qui exprimait une politesse grave, déjà lassée, s'illumina tout à coup : M. et Mrs. Mayflower venaient d'entrer.

Tous les regards se tournèrent de leur côté avec une curiosité faite pour décontenancer des timides; mais ni le visage ni le maintien de Daisy ne trahirent la moindre émotion.

Vêtue d'une robe vaporeuse et comme irréelle, pareille à une brume légère et bleue, qui l'enveloppait toute sans rien cacher des choses faites pour la joie des yeux et l'admiration des hommes, elle apparaissait, ce soir-là, plus jolie que jamais. Une sorte de reflet vert, se dégageant de ce tissu bleu, l'immatérialisait encore, lui donnait l'aspect d'une petite elfe, faite pour danser sur la prairie avec les rayons de lune ; un long chapelet de perles, inspirant le désir d'égrener des prières en l'honneur de Vénus, lui tombait mollement jusqu'à la ceinture, et, par respect sans doute pour le prince de Galles, trois petites plumes blanches se tenaient droites sur sa tête...

Touché de la déférence qu'elle témoignait ainsi à la maison royale d'Angleterre, sir Richard la considérait avec gratitude en lui serrant la main, tandis que lady Whitborn lui tendait deux doigts distraits.

Les femmes restaient à distance; mais plusieurs hommes vinrent lui parler, s'informèrent de sa santé, la complimentèrent sur la fête de l'autre jour et sur la robe qu'elle portait. Dès lors, une certaine agitation se manifesta chez sir Richard. Son esprit était ailleurs : ses yeux suivaient une petite silhouette bleue, et, comme elle revenait près de la porte, il s'écarta un peu de sa femme pour lui dire quelques mots. Sans cesse, ses phrases étaient coupées par l'arrivée de nouveaux hôtes, qu'il recevait avec sa traditionnelle courtoisie, mais que, mentalement, il envoyait à tous les diables.

On n'attendait plus que le Prince Royal, et même avec une certaine impatience contenue, aucune des danses ne pouvant commencer avant qu'il eût honoré le bal de sa présence. En groupes serrés, les convives piétinaient sur place, nul ne devant s'asseoir avant qu'une des Altesses déjà visibles en eût fourni l'exemple. Quelques femmes de faible complexion lorgnaient avec convoitise les sièges inoccupés, en maudissant la belle santé des princesses qui peuvent rester debout pendant des heures; les petites jeunes filles pensaient avec pétulance à leur première valse qui tardait; — mais Son Excellence le ministre d'Angleterre ne trouvait pas que le temps fût long, Il regardait rire, il écoutait rire Mrs. Mayflower : il éprouvait un parfait contentement. Les dents de Daisy semblaient des pépins blancs dans un fruit rouge, son haleine avait un parfum de fleur.

Un des secrétaires s'approcha, dit quelques mots à l'oreille de sir Richard qui n'entendit pas : Mrs. Mayflower lui contait une anecdote. Le secrétaire rougit, cherchant à donner plus d'autorité à sa phrase, quand rapidement lady Whitborn le devança, jeta sur la manche de son mari une main décisive, prononça trois paroles dont l'effet fut magique :

— Le Prince Royal.

Sir Richard tressaillit, bégaya une excuse, sourit à Daisy, et, avec des gestes dont la précipitation lui faisait momentanément perdre sa dignité calme, il descendit l'escalier presque en courant. Il en atteignait la dernière marche au moment où le Prince entrait dans le vestibule.

Le cœur de sir Richard battait à coups rapides; un rhumatisme hostile lui pinçait la jambe, le flambeau d'honneur vacillait dans sa main, et pourtant il se sentait heureux : Mrs. Mayflower, penchée sur la rampe du palier, le regardait monter.

Levant à son tour les yeux, le Prince dit :

— Jolie petite femme!... Qui est-ce?

— Une Américaine, Altesse : Mrs. Mayflower... Elle est charmante.

— Gentille, Excellence, mais je n'aime pas les blondes.

Intérieurement, le ministre s'en félicita, tandis qu'au seuil du salon lady Witborn accueillait le prince héritier par la plus magnifique des révérences et son sourire de gala.

« Quelle belle créature elle était, il y a encore seize ans, et comme je l'aimais quand elle était jeune! » se dit sir Richard, observant que les sentiments vieillissent encore plus vite que nous-mêmes et meurent avant les êtres qui nous les ont inspirés. Et, sans même qu'il en eût conscience, ses yeux quêtèrent le visage de Daisy Mayflower; il pensait à lui dire : « Vous êtes comme une fleur d'aubépine, épanouie un matin de mai sous le soleil... »

Le Prince avait offert son bras à lady Witborn et, en tête du cortège officiel, ils traversaient tous deux lentement la foule pour gagner le salon réservé aux membres de la famille régnante. Sur leur passage, les hommes se courbaient très bas, les femmes plongeaient profondément; on entendait des bruissements de soie, des cliquetis de sabre, dominés par les solen-

nelles sonorités de l'hymne national. Ils parlaient du froid et leur conversation en était tout engourdie.

Derrière eux, pour accomplir son devoir, le ministre d'Angleterre, accompagnant la princesse Josefa, belle-sœur du roi, lui débitait quelques banalités. Jeune et triste, venue d'une contrée lumineuse, elle gardait la nostalgie du rivage qu'elle avait quitté et de l'amour qui n'était point venu au devant d'elle. Mais, ce soir-là, un fait divers lu le matin même dans les journaux la fit sortir de son mutisme. Aux environs de Moscou, des gens en traîneau, poursuivis par des loups, leur avaient jeté en pâture un enfant qui se trouvait avec eux.

Et, tout indignée, elle répétait :

— N'est-ce pas que c'est terrible, Excellence?... Les lâches, lâches créatures! Ils mériteraient d'être tués!

Mais, absorbé dans de gracieuses pensées, sir Richard n'entendait pas. Il répondit par un sourire, et la princesse Josefa songea : « Pourquoi, pourquoi parler? Il est sourd, évidemment, comme le prince Fritz, mon mari... » Et elle retomba dans le silence, écoutant les regrets qui parlaient tout bas dans son cœur.

Parvenus au salon bleu, dont les portes s'étaient refermées sur le dernier couple, les membres de la famille régnante et les représentants des puissances étrangères tinrent des propos que la discrétion diplomatique bornait au cercle étroit des réflexions barométriques et des aphorismes sanitaires.

On avait pour thèmes la rigueur de la température, les maladies de saison, la santé des divers souverains ; — mais si quelqu'un d'entre eux était en danger, on baissait la voix comme si le royaume l'était aussi.

Le ministre de Thuringe s'approcha du canapé où la princesse Josefa s'était laissée choir, lasse d'ennui. C'était un homme d'action : il lui narra des exploits cynégétiques. Depuis dix minutes, il poursuivait un cerf, tandis qu'elle bâillait sagement derrière son éventail. « Les chiens ne vont-ils pas bientôt le prendre? » se demandait-elle avec nonchalance. Mais elle était patiente, car elle n'attendait personne.

— Quelle triste existence que celle des princesses! — murmura le comte Mezzanin. — Jamais il ne leur est permis de consulter leur cœur, ni pour le mariage ni pour la galanterie.

Elles sont verrouillées dans la vertu comme dans une prison, entourées de duègnes qui leur parlent du bon Dieu jusqu'à les obséder; elles ne peuvent généralement causer qu'avec de grands personnages... et, la plupart du temps, les grands personnages sont des vieux messieurs comme vous ou moi... A vingt ans, c'est dommage, et celle-ci est belle; mais nous autres hommes, nous sommes des êtres grossiers : nous nous intéressons rarement au cœur des femmes qui sont privées de poitrine... Hélas! la Josefa est maigre, indubitablement! et les maigres sont toujours les plus ardentes... Je me flatte de l'ennuyer moins que les autres, parce que, sans lui manquer de respect, je risque des allusions à la beauté de ses yeux, si bien qu'elle m'accorde une certaine clairvoyance.

Et, assurant son monocle dans l'œil, il vint mettre aux pieds de Son Altesse la déférente admiration d'un homme qui comprenait avec délicatesse toutes les mélancolies.

Le cerf n'était pas encore pris; mais il changea de direction et vint foncer sur une ministresse voisine.

Sir Richard cherchait à s'esquiver et, par le désir qu'il éprouvait d'aller ailleurs, se persuadait que son absence resterait inaperçue... Malheureusement, l'un des frères du roi, homme affable qui lui portait de la sympathie, l'arrêta au passage pour l'interroger sur la santé de la reine d'Angleterre.

Quand il put s'échapper enfin, il trouva devant la porte du salon bleu Daisy Mayflower, qui semblait l'attendre. Elle lui sourit avec grâce, mais sans déférence :

— Pauvre, pauvre de moi! — dit-elle, — voilà où je ne pourrai jamais entrer : c'est pire qu'à la porte du paradis!

— Dont vous ne pouvez parler par expérience!

— Non, certes, et je n'ai pas envie d'y aller dès maintenant. Sir Richard?...

— Chère Mrs. Mayflower?...

— C'est tout de même ennuyeux de ne pouvoir entrer dans ce salon.

— Croyez-vous?

— Oui.

— C'est une idée que vous vous faites. Si vous étiez là, vous vous y ennuieriez beaucoup.

— Je ne sais pas. Tout ce qu'on ne peut pas faire est amusant.

— Le secret du bonheur est de trouver amusant tout ce qu'on doit faire.

— Sir Richard, vous dites cela sans conviction et vous ne le faites certainement pas.

— Qu'en savez-vous ?

— Les belles phrases ne font pas les bonnes actions. Et puis comment imaginer que les gens vertueux s'amusent ? Ils ne sont pas du tout amusants.

— Alors, vous n'êtes pas vertueuse ?

— Attendez de mieux me connaître, et vous me jugerez par vous-même, sir Richard !

Sur ce, elle lui tira imperceptiblement la langue.

Il n'en vit qu'un petit bout, cela ne dura qu'une seconde, et cependant l'austère regard d'une douairière surprit le geste : elle demeura d'abord muette de saisissement, pour rattraper ensuite par la volubilité de son indignation le temps perdu.

D'imprudentes petites flammes voletaient dans les yeux de sir Richard, témoignant d'un goût très vif pour le corps de la jeune femme qui se tenait devant lui et d'une frémissante curiosité pour sa petite âme inconnue.

Elle le toisa à travers ses paupières mi-closes et se tut. Ensuite, changeant d'humeur, elle se mit à rire :

— Vous étiez très drôle tout à l'heure, sautillant dans l'escalier comme une grenouille, Excellence... Et puis, en remontant avec le prince et votre bougeoir, vous aviez un air si digne, un air de vieux hibou !

— Tout un jardin zoologique, alors, ma chère !

— C'est drôle, vos habitudes de l'ancien monde ; c'est assez bête, mais plutôt décoratif. (Elle prit un air rêveur.) Les choses inutiles sont toujours plus solennelles que les autres... Dans mon pays, tout cela est plus simple : notre gouvernement est plus raisonnable, plus logique ; mais c'est froid comme le culte protestant, et moi, j'aime les grandes pompes.

— Vanité des vanités !

— Sir Richard, que faudrait-il que je fasse pour pouvoir entrer dans le salon bleu ?

— Tuer votre mari, chère Mrs. Mayflower, épouser le prince Charmant ou un vieux diplomate... à moins que Mayflower ne se fasse nommer, un jour, ministre des États-Unis !

— Vous ne parlez jamais sérieusement... Pauvre Tommy! je ne crois pas que ce soit possible. Il n'est peut-être pas assez intelligent, et sûrement il n'est pas assez intrigant. Alors moi, je n'irai jamais dans votre salon bleu.

Elle poussa un petit soupir, très petit.

Sir Richard la considérait en souriant :

— Vous ne connaissez pas votre bonheur! Vous ne savez pas combien c'est beau d'avoir vingt ans et d'être jolie. Soyez sûre que la plupart des femmes enfermées là-dedans échangeraient volontiers leur sort contre le vôtre.

— Oui, mais, quand je vieillirai, je ne serai plus une jolie femme, tandis qu'elles resteront toujours des grandes dames... Oh! sir Richard, comme j'aurais aimé avoir un titre!

— Petite *lady* Mayflower, prenez l'heure qui passe comme elle vient, et remerciez le ciel d'avoir été créée pour le plaisir des yeux.

Alors elle sourit et il s'éloigna, en songeant que cette jeune femme était désirable et que l'accomplissement du devoir n'accorde pas toujours de satisfaction.

Cependant, rentré dans le salon bleu, il causa consciencieusement avec le Prince Royal, fut convenablement empressé auprès de toutes les princesses, ne parvint pas à éclaircir la question d'Orient avec le premier ministre; puis, jugeant qu'il méritait quelque récréation, il s'enfuit de nouveau.

Cette fois, il ne trouva pas Mrs. Mayflower devant la porte. Il gagna la salle de bal : elle n'était point parmi les valseurs. Il la chercha ailleurs, impatient comme à vingt ans.

Dans un petit boudoir écarté, où lady Whitborn écrivait ses lettres et vérifiait irasciblement les comptes de son cuisinier, il découvrit, parmi la pénombre des abat-jour de soie verte, Daisy négligemment assise sur un divan. Le grand chambellan était auprès d'elle, tout près.

La couvant de ses regards fiévreux, il venait de lui souffler à l'oreille d'une haleine chaude :

— Il y a des moments où je comprends que le docteur Faust ait vendu son âme au diable pour redevenir jeune.

— Pourquoi? — répondit-elle en fixant les yeux sur un petit soulier d'argent qu'elle balançait d'un mouvement régulier. — Pourquoi? Qu'importe pour les hommes? Les fleurs

deviennent laides quand elles vieillissent, elles sont comme nous ; mais les arbres sont plus beaux à l'automne qu'en plein été. C'est ainsi que je les aime... et les jeunes gens ne me plaisent pas.

Bouleversé, se courbant sur elle, le comte de Kleinerstolz bredouillait d'une voix tremblante :

— Alors, dites, alors, un homme presque vieux pourrait-il ne pas vous déplaire?

Au même instant, sir Richard entra et tous trois se sentirent gênés. Soudainement contrarié, le ministre rougit, le grand chambellan aussi ; mais Daisy ne perdit point sa sérénité :

— Quel charmant petit salon !... On y est bien pour causer... et j'aime causer avec des hommes intelligents.

Elle leva ses grands yeux et regarda Kleinerstolz, puis, tournant son cou blanc, elle sourit au nouveau venu :

— Sir Richard, mettez-vous de l'autre côté et venez m'amuser en me contant une délicieuse histoire.

« C'est une satanée petite coquette, une petite coquette sans cœur : je ferais mieux de m'en aller ! » pensait sir Richard.

Et il s'assit.

Salomon rendant la justice ne pouvait se montrer plus équitable que cette jeune femme distribuant aux deux vieillards la gaîté de ses paroles et la grâce de son sourire. Chacun à son tour, pendant le même nombre de secondes, était admis à contempler ses yeux de fleurs, ses dents étincelantes ou la mousse ensoleillée au-dessus de sa nuque et les deux grandes fossettes qui semblaient rire dans son dos. A cet exercice, le visage du diplomate et celui de l'homme de cour se congestionnaient également.

Tout à coup le comte de Kleinerstolz frissonna comme un écolier pris en faute : debout dans la porte, madame la générale de Herschfeld braquait sur lui une « face à main » hautaine ; puis, avec un demi-sourire, elle s'éloigna. Il se leva pour la suivre, redoutant plus que toute autre la malveillance d'une femme qui jadis avait eu des bontés pour lui.

— Il est vieilli, depuis cette année ! — prononça lestement sir Richard, pendant que le grand chambellan s'en allait.

— Ah ! je ne sais pas : je ne l'ai pas connu auparavant... mais il me plaît. Il est grand seigneur et sentimental ; je le

crois très instruit. Avant que vous arriviez, il me récitait des vers des poètes allemands; il me comparait à une fleur, à une étoile, à toutes sortes de jolies choses.

— Moi aussi, je puis vous comparer à toutes sortes de jolies choses, *little queen of the may*[1], et, si j'étais plus jeune, j'oserais même vous dire : « Tâchez de m'aimer, de m'aimer un tout petit peu. »

— Pourquoi pas? — dit-elle en baissant les yeux, — pourquoi pas? L'âge n'a nulle importance chez un homme. Les fleurs deviennent laides quand elles vieillissent. elles sont comme les femmes; mais les arbres sont plus beaux à l'automne qu'en plein été. C'est ainsi que je les aime et les jeunes gens ne me plaisent pas.

Le ministre la remercia de ces paroles en lui baisant la main jusqu'au coude. Un fâcheux entra : c'était l'attaché militaire, un grand officier anglais, vêtu de la tunique rouge et le teint couleur de brique.

— Major Mac Clavey, — dit Mrs. Mayflower, sans aucun trouble, — avez-vous de bons yeux? Il y a dans ma robe une épingle qui me pique le dos, et le ministre est si myope qu'il n'a pas pu la dénicher... Non, décidément, ne la cherchez pas! Les hommes ne sont pas adroits à ces sortes de choses et je vais prier une de mes amies de m'aider.

« C'est un petit renard, un adroit petit renard! » pensa le major, dont les comparaisons étaient volontiers cynégétiques ou sportives, — tandis que, reprenant son habituelle tranquillité, sir Richard s'en allait offrir le bras à la princesse Josefa pour la conduire dans la salle à manger... Et derrière eux s'allongeait le somptueux cortège de la famille régnante, les hauts personnages, les représentants des grandes et des petites puissances. Les portes se refermèrent, et les gens qui avaient l'esprit mal fait se plaignirent tout aussitôt d'avoir une soif ardente...

Désœuvrée, Mrs. Mayflower médita dès lors de reconquérir par sa grâce habituelle la faveur dont elle se glorifiait quelques semaines auparavant, et elle eut la bonne intention de se consacrer uniquement à la société féminine pendant qu'elle

1. « Petite reine de mai ».

n'avait rien de mieux à faire. Elle aborda la princesse de Taubendörflein et s'informa de sa santé.

— Ah! merci, moi, je ne vais pas mal, — répondit celle-ci avec indifférence en poursuivant la nomenclature des multiples bronchites d'une vaste famille.

Alors, comme elle la sentait distraite, Daisy se retira, espérant trouver ailleurs plus de bienveillance. Elle distribua tout à la ronde des saluts et des sourires : on lui retourna les saluts, on ne lui rendit pas les sourires. Les mains ne se tendaient pas et les conversations qu'elle essayait de soutenir tombaient dès les premières phrases.

Elle avisa la grosse comtesse de Schwalbennest, que tout le monde appelait « la bonne comtesse », parce qu'elle avait un rire sonore et un bel appétit : — Daisy en connaissait la capacité, ayant eu l'honneur de lui offrir à dîner. — Pleine de confiance, elle s'approcha et sourit en tendant la main.

L'autre la prit mollement, cligna des yeux deux ou trois fois, comme si elle ne reconnaissait point Daisy, puis elle dit :

— Ah! vous êtes ici, Mrs. Mayfoot.

— Pas foot, flower, Mayflower, — corrigea doucement Daisy.

— C'est donc vrai : je vous demande bien pardon, j'ai une si mauvaise mémoire! et j'embrouille les noms des personnes que je ne connais pas très bien.

« Elle m'appelle Mayfoot, elle me dit qu'elle ne me connaît pas très bien, et elle a dîné chez moi », songeait Daisy dont le petit cœur commençait à s'emplir d'amertume. Mais sa physionomie s'éclaira de nouveau : elle venait d'apercevoir Mizi, la ministresse de Hanovre. — Celle-là était presque une amie, certainement : elle l'avait prouvé, la veille encore, en lui empruntant une robe de Doucet pour la faire copier.

— Ah! chère, comme je suis contente de vous voir! Il y a tellement longtemps que ne vous ai rencontrée! Vous n'êtes donc jamais chez vous?

— Non, jamais, jamais. Je ne voudrais pas que vous vous dérangiez inutilement : dès que j'aurai une minute, j'irai vous faire une petite visite.

Elle se détourna pour saluer une nouvelle collègue; mais,

bien qu'elle eût un peu baissé la voix, Mrs. Mayflower entendit fort distinctement les mots qui ne lui étaient pas destinés :

— Le lundi, le mercredi et le vendredi, je suis toujours rentrée après cinq heures. En venant prendre le thé avec moi, vous me feriez tant de plaisir!

Les joues de Daisy s'empourprèrent, comme si elle avait reçu un soufflet en pleine figure.

« Ah! la menteuse, l'affreuse menteuse! La vilaine femme! comme je voudrais qu'elle fût laide! » se disait-elle.

D'un air rêveur, jouant avec ses perles et déplorant les vanités du monde, elle se dirigeait nonchalamment vers le salon réservé aux jeunes filles. Elle comptait sur un meilleur accueil de celles-ci, qui jusqu'alors avaient toujours été aimables à son égard, autant pour l'agrément imprévu de sa conversation que pour le plaisir de désobéir aux douairières. Mais, ce soir-là, le malheur voulut qu'avant d'atteindre la pièce qui leur était réservée, elle rencontrât le comte Henri de Kleinerstolz, le fils du grand chambellan.

C'était l'homme le plus à la mode de la ville et la médisance lui prêtait des femmes qui cependant ne s'étaient jamais données.

Trouvant Mrs. Mayflower jolie, il s'arrêta :

— Un tour de valse, voulez-vous?

— Je veux bien, mais je ne sais pas si je dois : je désirerais être populaire auprès des jeunes filles.

— Quelle idée! C'est de la peine perdue. Les gens populaires sont ceux qui ne portent ombrage à personne... Dansons sans nous soucier des autres.

Elle n'eut pas le temps d'hésiter encore : le comte l'avait prise par la taille et déjà tous deux glissaient languissamment. De l'harmonie simultanée de leurs mouvements résultait une sympathie soudaine, et, enlacés, ils tournaient.

Les jeunes filles les regardaient et, de colère, les unes devinrent pâles, les autres très rouges.

— Quelle coquette! — fit l'une.

— Elle devrait se contenter de ses vieux, — dit l'autre.

— Si l'on montrait tout ce qu'elle montre!... — murmura une troisième, qui avait un corps superbe.

— Ah! quand on n'a pas de belles formes, on ne plaît point

aux hommes, — soupira la jolie Ketty de Rosenwald en baissant tristement sur sa poitrine plate ses tresses blondes couleur de blé.

Mais Marie Radelzki, laquelle aimait le comte Henri, ne dit rien. Prenant le bras d'un grand officier de la garde, elle s'élança dans le salon comme une déesse guerrière dans la mêlée... Sa jupe tourbillonnait autour d'elle, on s'écartait sur son passage... Elle heurta Mrs. Mayflower, marcha sur sa robe et la fit tomber à genoux : le fil du collier de perles cassa, les perles s'égrenèrent, tandis que, prête à pleurer, tenant d'une main sa traîne déchirée, de l'autre un éventail brisé, Daisy s'écriait :

— Quatorze quartiers et pas de manières!... Oh! mes pauvres perles! il y en a trois cents soixante-quinze, je ne vais jamais les retrouver.

Le grand officier de la garde balbutia une excuse que le comte Henri reçut avec beaucoup de hauteur, et tous deux se baissèrent pour ramasser les perles, tandis que la belle Marie Radelzki restait à l'écart, trop amoureusement orgueilleuse pour prononcer le mot : « Pardon ».

Quelques rires s'étaient élevés dans le salon au moment de cette chute et le petit cœur de Daisy s'emplissait de passions tumultueuses. Son heureux contentement d'elle-même faisait place à une intense pitié de sa personne, qui se résumait dans cette interjection populaire :

— *Dear me! dear me!*

Ce fut à ce moment qu'une sympathie très inattendue vint à son aide. Mue par des sentiments divers, mais croyant n'obéir qu'au plus noble, la femme du grand chambellan, la comtesse de Kleinerstolz, traversa le salon pour s'approcher d'elle :

— J'espère que vous ne vous êtes pas fait mal, Mrs. Mayflower, et je pense que Marie Radelzki doit être bien chagrine de sa maladresse. La brusquerie dépare la beauté d'une jeune fille... Quel dommage que votre jolie robe soit déchirée, votre admirable collier cassé!

Les petites fossettes se creusèrent de nouveau dans les joues de Daisy, aussi vite consolée qu'une enfant, ses yeux brillèrent.

— Oh! comme vous êtes bonne, comtesse, et comme je vous remercie! Vraiment je ne crois pas que ce soit exprès que le flirt de votre fils ait voulu me faire dire mes prières malgré moi. Je n'aime pas les dire si... si soudainement; mais je ne suis pas fâchée contre elle, non, je vous assure, bien qu'elle ne se soit pas excusée, non, pas du tout, pas un tout petit peu... Pourtant j'ai mal à mes genoux, mal à ma robe, mal à mes perles.

« Cette jeune femme a beaucoup de grâce, — pensait la comtesse, — et j'aimerais presque mieux que Henri lui fît un peu la cour,... au lieu de vouloir épouser Marie, qui a fort peu d'argent et le caractère difficile!... »

Et, songeant à son fils, elle oubliait de s'inquiéter du goût de son mari pour la gentille Américaine.

La sympathie d'une très grande dame est si contagieuse que tout aussitôt plusieurs personnes se rassemblèrent autour de Daisy : l'une conseilla de l'arnica pour ses genoux; l'autre, la femme de chambre pour soigner sa robe; la troisième, un petit carton pour mettre les perles...

Elle se laissa emmener, soigner, raccommoder, et, quand elle revint, les Altesses avaient fini de souper. Alors le Prince Royal prit congé, ses oncles le suivirent et le visage de sir Richard exprima une discrète satisfaction. Il se rapprocha de Daisy et ne s'occupa que d'elle seule; il lui offrit le bras pour se rendre au buffet, lui servit du raisin, détruisit l'harmonie d'une corbeille de fleurs pour lui donner une rose et se comporta avec un manque d'hypocrisie qui fut généralement désapprouvé.

On s'était remis à danser et maintenant ce n'étaient plus seulement les jeunes filles qui valsaient, mais leurs mères, leurs pères qui tournaient en chantant doucement, amoureusement, le rythmique refrain des valses de Strauss. Il semblait que tous ces gens, jeunes ou vieux, n'eussent que la même pensée, — tourner, s'étourdir, oublier dans la musique, dans le mouvement, le temps qui passe, l'âge qui vient, la mort qui guette; tourner, tourner toujours comme tourne la terre, comme tournent les planètes... Et les musiciens eux-mêmes jouèrent avec plus de passion, le bâton du chef d'orchestre semblait valser aussi, les archets couraient sur les violons, les pieds

voltigeaient sur les parquets... C'étaient comme si les paroles dansaient, comme si les pieds chantaient une vieille ronde ; les figures s'étaient adoucies, épanouies, elles n'étaient plus ni sottes, ni revêches, ni hautaines, — et, à voir les couples fredonner ainsi en s'enlaçant, le sourire aux lèvres, les yeux tendres, un nouvel arrivé eût pu croire que la société de Kœnigshœhe était la plus simple, la plus gaie, la plus aimable du monde.

Sir Richard disait des douceurs à Mrs. Mayflower. Il énumérait, une à une, toutes les perfections de sa personne : elle n'en ignorait aucune, mais protestait, tout en lui sachant gré de son discernement.

Jamais le ministre ne s'était autant plu chez lui. Il avait l'impression d'un si grand renouveau de jeunesse qu'il croyait sentir ses cheveux, ses cheveux d'autrefois, bruns et légers, repousser sur sa tête, tandis que, dans l'esprit de Daisy, enivrée de succès, tourbillonnait la joie de vivre.

La hautaine physionomie de lady Witborn ne se laissait agiter par aucun des orages de son âme. Assise auprès de quelques grands personnages, elle causait avec un calme parfait. Sa belle figure fanée ne témoignait de nulle colère devant le transport d'admiration que son mari ne prenait pas la peine de cacher ; son regard tranquille se posait sans apparente tristesse sur le visage radieux de Mrs. Mayflower. Elle bâilla encore une fois, puis, s'adressant au premier ministre, elle dit :

— Auriez-vous quelque objection à ce que je fasse venir les chiens ?

— Nullement ! — répondit Son Excellence, bien qu'Elle les eût en horreur.

— Oh ! alors, je vous en prie, faites-les venir, — demanda-t-elle au plus jeune secrétaire de la légation.

Il s'empressa, disparut, et, deux minutes après, deux bassets, affolés par le monde, la musique, les lumières, se précipitèrent dans les salons en aboyant avec fureur.

— Flossy, Mossy ! venez ici, — commanda lady Witborn, tandis qu'un peu inquiet le regard du premier ministre s'abaissait vers deux gueules ouvertes dans l'immédiate proximité de ses jambes. — N'ayez pas peur, Excellence, n'ayez pas peur, ils aboient, mais ne mordent pas... Flossy, Mossy, ici !

Les deux chiens sautèrent sur ses genoux et tirèrent la langue pour lui lécher les mains. Elle pencha la tête et les baisa. D'une voix dont la mansuétude semblait revenir de très loin, elle répéta plusieurs fois :

— Vous êtes une beauté, *darling*!... Ce sont de bonnes bêtes, — ajouta-t-elle comme se parlant à elle-même; — ces bêtes-là sont fidèles.

Et, ne sachant que dire, le premier ministre jugea prudent de ne pas répondre.

L'heure était si tardive qu'elle devenait matinale, et, dans une aube grise qui semblait encore toute chargée de neige, les convives s'éloignèrent pareils à des ombres.

Dans les jours qui suivirent, Mrs. Mayflower fut comme un général qui, ayant perdu une bataille, ne se tient pas pour battu, regagne du terrain, voit la victoire toute proche.

Les Kleinerstolz l'avaient invitée à leur bal; quand Daisy se présenta chez elle pour l'en remercier la comtesse la reçut avec une aménité presque chaleureuse; bien plus, elle l'invita, sur l'heure, à venir le lendemain dans sa loge à l'Opéra. La semaine d'après, Tom et Daisy dînèrent, en petit comité, à la légation d'Angleterre. Son concierge, à elle, recommençait à lui remettre des cartes qui flattaient sa vanité, et, avec l'inconséquence habituelle aux gens du monde, on se prenait à blâmer la malveillance de Mrs. Hedgethorn. — « Après tout, elle n'avait rien pu formuler de précis contre Mrs. Mayflower, elle était forcée de reconnaître que le mari était de bonne famille et de richesse honorable... Que pouvait-on demander de plus à des gens qui viennent de si loin?... »

*
* *

Le bal des Kleinerstolz était l'un des plus beaux de la saison, autant par le nombre de grands personnages qu'on y rencontrait que par la magnificence des salons. Des hommes portant des torches éclairaient le morne jardin aux arbres fantomatiques en leur habit de givre; et, à l'intérieur, tout était

blanc aussi ; mais on n'avait plus froid. Dans la salle de danse en stuc, des candélabres de cristal hauts comme des arbres semblaient taillés dans de la glace et porter des fleurs lumineuses, des fleurs de clarté qui allaient vivre jusqu'au matin.

L'entrée de Mrs. Mayflower fut triomphale. On aurait juré que sa robe fût tissée de rayons de lune et de givre ; une bande de zibeline sur son corsage indiquait la saison hivernale sans avoir de but utilitaire, car Daisy était très dévêtue ; les perles autour de son cou étaient moins blanches que sa peau. Les maîtres de maison lui firent un accueil admiratif ; le roi lui-même, qui honorait la fête de sa présence, daigna demander son nom.

Ce soir-là, les douairières les plus sévères ne purent critiquer sa conduite : elle se montra empressée envers les vieilles dames, enjouée avec les hommes, mais sans témoigner de préférence à aucun ; elle dansa, comme il convenait, avec des officiers et des diplomates qui n'étaient pas de beaux partis. On s'étonna de voir le Prince Royal parler assez longuement avec Tom Mayflower : décidément, Mrs. Hedgethorn était une peste et elle ne savait pas ce qu'elle disait.

Bref, tout se passa le mieux du monde, et, la semaine suivante, un certain nombre de journaux mondains emportèrent aux États-Unis la description détaillée de la ravissante toilette inaugurée par la non moins ravissante Mrs. Mayflower, au bal donné par Leurs Excellences le comte et la comtesse de Kleinerstolz, bal qu'honoraient de leur auguste présence Sa Majesté le Roi et le Prince héritier, auquel tout justement M. Tom Mayflower avait eu la faveur d'être présenté, — entre-filet suivi d'une très longue liste de noms dûment inscrits dans le Gotha.

NOËL LAFONT

(La fin au prochain numéro.)

ÉPIDÉMIES ET ENDÉMIES

Les maladies contagieuses, qu'elles règnent à l'état épidémique ou qu'elles couvent sournoisement à l'état endémique, sont pour notre espèce une effroyable calamité : à Paris 2 000 personnes, et, sur tout notre territoire, 20 à 30 000 individus succombent annuellement à leur atteinte, — chiffres approximatifs en l'absence de statistique officielle. Et pourtant nous sommes relativement bien partagés : la mortalité aux Indes par peste et choléra dépasse de beaucoup ces chiffres ; en Afrique centrale, la maladie du sommeil décime les populations à tel point que certains villages ont perdu les deux tiers de leurs habitants ; la fièvre jaune est devenue plus rare, mais le paludisme continue de sévir dans les pays chauds et les rend souvent inhabitables.

Les épidémies du moyen âge étaient encore plus meurtrières, puisqu'on évalue au quart de la population européenne (25 millions) la mortalité de l'épidémie de peste du XIVe siècle ; en 1720 la peste fit encore 40 000 victimes à Marseille.

C'est un fait heureux, mais qui n'est pas l'effet du hasard, que les épidémies deviennent de moins en moins dangereuses : l'épidémie de choléra de 1892 a déterminé une mortalité soixante-cinq fois moins élevée que celle de 1832, — preuve de l'efficacité des mesures employées. Mais si les précautions hygiéniques sont de nouveau négligées, la mortalité remonte, comme en 1884 au village de Gigean, où les habitants succombèrent dans la proportion de 18 p. 100.

Nous avons encore une autre raison de lutter avec acharnement contre les maladies transmissibles : c'est qu'elles s'attaquent souvent à des individus robustes. Que des sujets surmenés de corps et d'esprit, devenus vieux avant l'âge, périssent d'artériosclérose, que des sujets alcooliques ou chargés d'une hérédité fatale, soient emportés par la tuberculose, c'est une loi cruelle, mais fatale. Mais que des enfants bien constitués soient emportés par une entérite, faute d'une alimentation rationnelle et d'un ensoleillement suffisant, ou que des sujets robustes périssent de maladies contagieuses, il y a là une calamité qui dépasse l'individu et qui menace l'avenir de l'espèce.

C'est en effet une erreur de croire que les maladies contagieuses atteignent électivement les prédisposés; sans doute dans les hôpitaux d'enfants on voit, ou plutôt on voyait de misérables petites épaves de l'humanité, fils d'avariés de toutes sortes, qui contractaient successivement toutes les maladies infectieuses qu'ils pouvaient y recueillir, mais ces malheureux n'étaient atteints que parce qu'ils séjournaient plus longtemps que d'autres dans le milieu dangereux; il était même assez fréquent de voir résister ces enfants voués à une mort prochaine, alors qu'à côté d'eux succombait un enfant vigoureux, qui en était à sa première atteinte.

***

On donne le nom de maladie épidémique à celle qui atteint simultanément ou successivement plusieurs habitants d'une même région, et qui se transmet de l'un à l'autre par un agent spécial, le « contage », que la science moderne sait ou admet être un microbe : une maladie épidémique est à la fois microbienne et transmissible.

Il s'en faut que toute maladie microbienne soit transmissible : l'appendicite, les angines simples, le panaris sont des exemples de maladies microbiennes qui ne sont pas à proprement parler transmissibles, et cependant il ne se passe pas d'année qu'un médecin ne succombe après avoir opéré un malade atteint d'une de ces affections; c'est que l'opérateur contracte un phlegmon ou une septicémie, mais non pas une

maladie de même forme que celle de son malade : la maladie n'est pas transmissible sous la même forme; elle ne saurait prendre le mode épidémique.

Inversement on assiste quelquefois à l'éclosion simultanée de plusieurs cas d'une même maladie sans que la contagion puisse être invoquée. M. Chauvel a décrit une fausse épidémie de pleurésie qui est curieuse : par une journée fraîche, des soldats furent occupés à un travail manuel assez pénible qui les mit en transpiration; quelques-uns, lassés par leur travail ou particulièrement amateurs de repos, s'assirent le long d'un mur balayé par le vent; beaucoup d'entre eux furent atteints de pleurésie et le côté de la poitrine malade était celui qui avait été exposé au refroidissement, suivant la position qu'avait prise le sujet pendant la période de repos. Évidemment cette série de pleurésies ne méritait pas le nom d'épidémie. Il en est de même d'un grand nombre de maladies d'origine alimentaire : épidémies de paralysies arsenicales, observées en Angleterre et causées par la falsification de la bière; épidémies de coliques de plomb à bord de navires par altération de l'eau conservée dans des réservoirs peints au minium, etc. La pellagre des pays à maïs, le beri-beri des pays à riz rentrent sans doute dans la même catégorie puisque la modification du régime alimentaire suffit à enrayer l'apparition de cas nouveaux. Enfin la méningite tuberculeuse, qui sévit pendant toute l'année, présente au printemps une recrudescence beaucoup plus nette que des maladies transmissibles comme la fièvre typhoïde. La pneumonie, également fréquente au printemps, et la grippe, si meurtrière en hiver, seraient, au dire de quelques-uns, des exemples de même ordre : leur recrudescence s'expliquerait uniquement par les conditions atmosphériques et la contagion n'y serait pour rien.

En regard des cas précédents se rapportant à de fausses épidémies, prenons l'exemple de la peste. Un navire embarque des marchandises dans un port infecté. Pendant la traversée, équipage et passagers restent indemnes; le seul phénomène anormal est la mortalité considérable; frappant les rats de la cargaison qui prennent la peste de leurs congénères embarqués au départ. Arrivé dans un port européen, l'équipage débarque marchandises et rats. A ce moment un ou plusieurs marins

tombent malades; on les isole, mais il est trop tard. Les rats pesteux du navire ont déjà contaminé les rats de la ville, et, quelque temps après, se déclarent plusieurs cas dans la population du port. On prend d'énergiques mesures d'isolement, de désinfection et surtout de « dératisation » des égoûts; l'épidémie s'éteint alors définitivement. Telle fut l'histoire de Marseille en 1901 et 1903. Les stades successifs d'une épidémie sont donc nettement marqués : arrivée du « contage » dans un pays indemne, extension du fléau à un groupe d'habitants, extinction complète du foyer. En France, ce mode d'envahissement épidémique n'appartient qu'au choléra asiatique, au typhus exanthématique et à la suette miliaire (épidémie des Charentes de 1906).

Les autres maladies transmissibles règnent chez nous à l'état endémique, c'est-à-dire qu'elles ne disparaissent jamais complètement. Les unes atteignent un taux de mortalité à peu près régulier, comme la fièvre typhoïde qui cause à Paris environ trois décès par semaine; les autres, au contraire, subissent à certains moments des recrudescences épidémiques, comme la scarlatine actuellement, dont le nombre de cas dépasse de cinq fois la moyenne. Lorsqu'on peut, ce qui est rare, rechercher en toute rigueur comment procèdent les cas d'une maladie endémique, on reconnaît qu'ils se propagent souvent sous forme de petites épidémies régionales d'écoles, d'ateliers, de casernes, etc., de sorte que, endémique pour l'ensemble du territoire, une maladie devient épidémique pour certaines villes ou certains groupes de population. Les maladies, qui sont chez nous nettement épidémiques, possèdent, elles aussi, des foyers endémiques où pourra toujours se réalimenter la contagion : la peste est endémique dans l'Inde, le typhus en Russie, la suette l'est probablement dans certaines de nos campagnes. Il est curieux et heureux pour nous que le choléra, endémique dans le delta du Gange, reste seulement épidémique à la Mecque, où cependant l'apportent tous les ans les pèlerins musulmans.

Enfin certaines maladies ont été puissamment modifiées par les méthodes actuelles de traitement et de prophylaxie : la diphtérie, la fièvre typhoïde, qui exerçaient autrefois des ravages suivant le mode épidémique, sont devenues des endémies. Grâce aux mesures propres à éviter de trop nombreuses

contaminations, la maladie ne s'attaque qu'à quelques individus, particulièrement exposés ou plus réceptifs. Autrefois la totalité des sujets réceptifs eût été simultanément atteinte ; le combat aurait ensuite cessé faute de combattants, jusqu'au jour lointain où la contagion, arrivée d'un autre pays, aurait trouvé dans la première région une nouvelle génération réceptive. Ainsi l'endémicité est un progrès relatif.

La plupart des maladies épidémiques sont influencées par les conditions atmosphériques et climatériques. Pour toutes les maladies autres que la grippe, l'hiver apporte en général une accalmie, qui cesse avec les beaux jours. Les régions froides seraient peut-être plus épargnées encore, si la lutte contre le froid n'entraînait souvent une saleté repoussante de l'habitation et l'isolement du soleil, ce grand stérilisateur de microbes. Les régions équatoriales sont le siège d'endémies et d'épidémies dont l'extension dépasse de beaucoup celle des nôtres : le choléra, la peste, le paludisme, la fièvre jaune et la maladie du sommeil en sont des exemples.

L'influence des terrains marécageux a été de toute antiquité reconnue prépondérante : dans les Dombes, en Sologne, en Hollande, en Algérie, du desséchement des marais résulte une amélioration de l'état sanitaire ; dans les pays chauds, l'eucalyptus, témoin de la victoire sur le marécage, est mieux encore que le quinquina l'arbre qui supprime la fièvre.

Mais les circonstances extérieures qui sont souvent nécessaires à l'éclosion des épidémies ne sont jamais par elles-mêmes suffisantes ; on ne s'expliquerait pas, par la seule action du terrain et du climat, l'immunité spéciale dont jouit la Nouvelle-Calédonie à l'égard du paludisme, puisque toutes les conditions y sont réunies qui devraient en favoriser l'explosion. Les plus avertis de nos anciens épidémiologistes invoquaient en outre la présence de miasmes, substances chimiques circulant dans l'air et exhalées des eaux.

Aujourd'hui le microbe a détrôné le miasme, élément gazeux, dont on n'avait jamais pu prouver l'existence. Dès lors les circonstances extérieures n'interviennent plus que pour assurer seulement la reproduction du microbe, soit en en favorisant la pullulation, soit en en assurant la transmission,

soit encore en préparant le terrain humain sur lequel il peut germer. La pullulation a été démontrée par les curieuses recherches de Miquel sur les bactéries atmosphériques : pendant l'épidémie de choléra de 1884, le nombre des bactéries de l'air augmenta dans des proportions considérables et la fin du fléau fut précédée, et même prédite, par la diminution relative de ces germes.

L'influence des causes extérieures sur l'organisme du futur malade est souvent très réelle : dans les épidémies de dysenterie, le fléau frappe de préférence les sujets qui se sont exposés au refroidissement; pour prévenir le mal, la ceinture de flanelle est donc aussi nécessaire que l'isolement et la désinfection. M. Metchnikoff a mis en évidence l'influence de l'état antérieur du sujet exposé au « contage » : certains animaux, naturellement rebelles au choléra, deviennent réceptifs quand on leur fait ingérer préalablement des microbes, par eux-mêmes inoffensifs; ainsi s'explique l'influence des troubles digestifs antérieurs et spécialement l'action de la chaleur qui en détermine souvent l'apparition.

Quant à la prédisposition individuelle, elle est beaucoup plus restreinte qu'on pourrait le croire : rester indemne est souvent la conséquence d'avoir subi antérieurement une atteinte nette ou au contraire assez légère pour être passée inaperçue. Si la fièvre jaune atteint plus rarement les sujets acclimatés, c'est que ceux-ci l'ont déjà contractée sous forme d'un embarras gastro-intestinal d'allure banale; si la fièvre typhoïde est plus rare chez les habitants de nos grandes villes que sur les campagnards qui y débarquent, c'est encore pour la même raison. La rougeole a la réputation d'atteindre électivement les enfants et cependant, importée en 1842 aux îles Feroë, elle y a sévi sur les sujets de tous les âges, n'épargnant que les survivants de l'épidémie de 1792. La notion d'une atteinte antérieure est donc toujours à rechercher dans l'appréciation d'une immunité.

***

L'étude des modes de transmission des maladies épidémiques est à la base des mesures de prophylaxie. La transmission

est dite directe, quand le sujet atteint en second lieu est entré en contact intime avec celui qui l'a contaminé : c'est le cas d'une mère qui prend la diphtérie pour avoir donné des baisers à son enfant atteint du croup; les expériences pratiquées sur eux-mêmes par ceux qui niaient la contagion n'ont souvent eu que des résultats négatifs; elles prouvent seulement le courage ou la foi de leurs auteurs, mais doivent céder le pas aux résultats positifs. La contagion indirecte ou médiate, par l'intermédiaire d'un objet interposé, est beaucoup plus fréquente. L'air a été considéré autrefois comme le grand propagateur des maladies, mais le rôle en apparaît restreint de plus en plus. Étudié par les méthodes les plus sensibles, l'air de l'expiration apparaît dépourvu des microorganismes qui pullulent dans notre bouche et dans notre nez, et il en est vraisemblablement de même des agents du « contage »; mais la parole, la toux, l'éternument pulvérisent autour du sujet une multitude de gouttelettes visibles, ou invisibles, qui peuvent être morbifères; ainsi s'établit une zone de projections ou zone dangereuse. Contrairement à ce qu'on pourrait croire, cette zone est très restreinte; on a pu faire l'expérience d'isoler des rougeoleux dans une salle commune où séjournaient des sujets sains, qui ne furent pas contaminés. Ce qui étend la zone dangereuse, ce sont les sujets qui approchent du malade, reçoivent les particules qu'il a projetées à courte distance et deviennent de nouveaux centres de contagion. Dans l'expérience précédente, toute personne entrant en contact avec les rougeoleux devait revêtir une blouse, la déposer en partant et se laver les mains. La transmission par l'air est donc exceptionnelle et cependant nos règlements sanitaires maritimes enjoignent encore aux capitaines de la santé d'aborder dans le vent les navires suspects, pour éviter le contact des miasmes.

Cette contagion médiate, par l'intermédiaire des personnes ou des objets, est de beaucoup la plus fréquente; des scarlatineux ont pu transmettre la maladie par des lettres non désinfectées; des vêtements ayant appartenu à des diphtériques, à des dysentériques, à des varioleux, ont communiqué le mal, même après plusieurs années; les germes du choléra et surtout de la rougeole sont beaucoup moins résistants.

Beaucoup de maladies contagieuses se propagent par les

boissons et par les aliments : l'eau est le véhicule ordinaire de la fièvre typhoïde, du choléra et de la dysenterie. Étant donné que chacun de nous rejette journellement plusieurs trillions de microbes et que ce nombre est encore augmenté dans ces maladies épidémiques, on pourrait s'étonner que toute l'humanité ne soit pas atteinte. La purification graduelle des eaux les plus dangereuses nous explique cette heureuse anomalie. Supposons un groupe de bacilles d'Éberth venus de l'intestin d'un typhoïdique qui est soigné dans une grande ville ; nous le voyons d'abord tomber dans la canalisation d'égouts où il doit soutenir la concurrence redoutable de microbes à vitalité plus grande que la sienne, et particulièrement de microbes anaérobies, très peu exigants sur la quantité d'air dont ils ont besoin. Sortis de cette mauvaise passe, ils sont projetés sur des champs d'épandage où beaucoup restent à la surface par une sorte de filtration ; ils deviennent la proie de bactéries nitrifiantes qui oxydent leur azote ammoniacal en azote nitrique, ce cadavre de cadavre. Les quelques bacilles qui ont pu filtrer dans les interstices du sol arrivent dans des rivières où le soleil achève ceux qui ont résisté successivement à l'absence et à l'excès d'air : c'est ainsi que la Seine à Meulan est presque complètement purifiée ; néanmoins l'eau des grands fleuves est tellement suspecte, à bon droit, qu'on prend avant de la consommer de grandes précautions, telles que la filtration, la stérilisation par la chaleur et par l'ozone ; au contraire, nous sommes exposés presque sans défiance à la contamination par les eaux dites potables, dont la plus limpide et la plus parfaite en apparence peut recéler des germes dangereux.

En regard du sort malheureux des bacilles projetés dans le tout-à-l'égout d'une grande ville, mettons le sort de microbes issus d'un typhoïdique campagnard chez lequel on pratique le tout-au-fumier. Si le sol est sablonneux, les couches superficielles arrêtent au passage toutes les poussières et l'eau qui s'en échappe devient d'une pureté parfaite quoique issue d'une origine impure. Si au contraire le sol est calcaire, l'eau glissant de fissure en fissure se collecte dans un de ces ruisseaux souterrains mis en évidence par nos géologues modernes. Les bacilles n'ont eu à redouter ni la concurrence d'autres microbes, ni les effets de la lumière, ni ceux de l'air puisque

le sol est saturé d'acide carbonique; les particules de boue en suspension dans l'eau se déposent par décantation ou par adhérence aux roches voisines, mais les microbes restent dans le liquide et le ruisseau dangereux se présente à l'émergence sous forme d'une fausse source, d'une source vauclusienne, limpide mais impure. On a vu des recrudescences de la fièvre typhoïde à Paris coïncider avec l'infection du bassin de la Vanne. De ces cheminements profonds des eaux, on a acquis la preuve expérimentale en les additionnant de microbes rares et faciles à caractériser ou encore de substances colorantes puissantes, telle que la fluorescéine.

La conséquence de cet état de choses, c'est que si l'on tient à maintenir la pureté d'une eau issue d'un terrain suspect, il faut établir autour de son bassin un périmètre de protection sanitaire. Mais cette tâche est tellement difficile quand il s'agit d'une agglomération comme celle de Paris, qu'il semble chimérique à l'heure actuelle de chercher à la réaliser; peut-être vaudrait-il mieux restreindre beaucoup plus la distribution de l'eau potable afin de pouvoir mieux la surveiller, et donner à chaque habitant une seconde canalisation d'eau non potable pour tous les usages autres que la boisson et la cuisine. On ne verrait plus gaspiller l'eau de source, toujours très coûteuse, à rafraichir des bouteilles d'eau minérale ou à produire la chasse d'eau dans les cabinets; dès lors chaque Parisien n'aurait plus besoin des 250 litres d'eau, soi-disant pure, dont il dispose actuellement.

Les aliments peuvent transmettre des maladies épidémiques. Les unes sont liées à la mauvaise conservation des substances telles que saucisses, jambons, haricots; on les attribuait autrefois volontiers au vert-de-gris des vases de cuivre, qui est cependant bien inoffensif. Les œufs méritent une mention spéciale à cause de la fréquence des empoisonnements par les crèmes. Quoique les bactériologistes aient démontré que l'œuf puisse être infecté dans le corps de la poule avant d'être revêtu de la coquille, la cause des accidents est souvent beaucoup plus simple : la crème est faite avec des blancs d'œuf conservés depuis plusieurs jours en vue de la consommation du dimanche; aussi, quoique d'excellente saveur, peut-elle être dangereuse; il serait utile que le public perdît l'habitude de

consommer dans la période des chaleurs des aliments aussi fermentescibles.

Dans d'autres cas, les matières alimentaires servent de véhicule à des germes de maladies classées : le lait a été incriminé dans la transmission de la scarlatine; additionné d'eau impure, il favorise la conservation du bacille de la fièvre typhoïde et peut transmettre cette maladie; il suffit même qu'il soit trait ou transvasé par les mains malpropres d'un de ces porteurs de bacilles dont nous verrons plus loin l'histoire. Au contraire le vin et le cidre, même additionnés d'eau, jouissent d'une meilleure réputation : des travaux, venus il est vrai des régions vinicoles et cidricoles, ont montré que le bacille typhique ne résiste pas au contact prolongé de ces liqueurs dites hygiéniques. Par contre les huîtres ont une réputation détestable; la fièvre typhoïde a souvent atteint plusieurs convives qui en avaient consommé dans un même banquet : l'abouchement des égouts de certaines villes au voisinage des parcs à huîtres explique cette nuisance.

Certaines maladies, susceptibles cependant d'une extension épidémique considérable, ne sont pas transmissibles par contagion, directe, indirecte, ni alimentaire : ainsi un sujet peut vivre en contact intime avec un malade atteint de fièvre jaune sans contracter la maladie; une femelle de cobaye atteinte de peste ne peut pas contaminer les petits qu'elle allaite; de même pour le paludisme et pour la maladie du sommeil. La contagion par les animaux, découverte ces années dernières, explique seule ces faits. Le charbon était fréquent jadis chez les habitants de la Beauce. La fièvre aphteuse des bœufs et des chevaux coexiste souvent avec les aphtes fébriles des enfants (mai 1907). Pour la peste, le fait est notoire : on raconte que, plusieurs semaines avant la dernière peste de Smyrne, un négociant se plaignait de constater dans ses magasins des hécatombes de rats, qu'il attribuait à la malveillance de ses concurrents, cherchant à empoisonner ainsi sa marchandise; dans les docks et dans les navires, ce sont toujours les sujets vivant en contact direct avec les marchandises, qui sont les premiers atteints. Mais l'animal n'est contagieux que par les puces qui l'infectent, et, comme l'Europe jouit actuellement de cet heureux privilège que les puces de ses rats dédaignent l'homme,

nous avons peu à redouter l'extension de ce fléau. Les puces et les punaises ont été aussi incriminées dans la transmission du typhus, maladie de l'encombrement et de la misère.

Mais c'est encore aux moustiques qu'appartient le rôle le plus actif et le mieux prouvé, au moins pour les maladies tropicales : le *stegomya fasciata* porte la fièvre jaune, la *glossina palpalis* communique la maladie du sommeil, et *l'anopheles* le paludisme. Prenons ce dernier exemple, puisque cette endémie est le fléau principal qui s'attaque à notre race dans les régions marécageuses et la zone tropicale : au cours d'un accès paludéen, un sujet, dont le sang charrie alors en abondance le parasite de la malaria, est piqué par un anopheles; l'insecte digère le sang, mais le parasite continue dans son corps les métamorphoses qui le rendront apte à infecter de nouveaux sujets; en troisième lieu l'anopheles pique un sujet indemne et lui communique la maladie du premier. Pour assainir le pays, il faudra donc agir à la fois sur les réservoirs de virus (sujets infectés), sur les gîtes à anopheles et sur les sujets sains pour les protéger contre les moustiques. La première condition est remplie par la quinisation des malades, qui diminue le nombre des parasites circulant dans leur sang, et aussi par la protection contre les piqûres au moment de l'accès; la seconde condition est remplie par le desséchement des marais, ou tout au moins par le désherbement et le pétrolage répété des surfaces; enfin la protection des sujets sains est réalisée par la protection, surtout pendant la nuit, des portes et des fenêtres à l'aide de treillages métalliques. L'ensemble de ces mesures a donné en Algérie des résultats appréciables. A Cuba, les Américains ont lutté contre la fièvre jaune par les même moyens et sont arrivés au résultat remarquable de faire disparaître presque complètement cette redoutable endémie; des policiers spéciaux, groupés en une *Mosquitos Brigade*, sont chargés de contraindre les habitants à combattre les moustiques.

***

Connaître le mode de propagation des maladies transmissibles, c'est presque savoir les éviter. S'il est désagréable d'avoir

à suspecter tout ce qui nous entoure, du moins pouvons-nous limiter notre suspicion aux cas qui en valent la peine. Il ne semblerait pas plus raisonnable de prendre des mesures d'isolement contre un sujet, qu'on saurait atteint d'une maladie non transmissible, que de purifier l'eau venue d'un glacier pour éviter la fièvre typhoïde. Et cependant notre confiance ne serait pas complètement justifiée ; outre ces ennemis démasqués et à demi vaincus que sont les organismes spécifiques des maladies épidémiques, nous en avons d'autres, anonymes, ignorés et qui travaillent dans l'ombre : ce sont les microbes saprophytes, qui vivent avec nous en bonne intelligence jusqu'au jour où ils nous étranglent traîtreusement. En présence d'un varioleux qui sème autour de lui des squames capables de propager la maladie, nous savons que la stérilisation des objets qu'il a touchés suffit à protéger son entourage, et que, en cas d'échec, les sujets atteints secondairement le seront dans un certain délai et sous une certaine forme. Au contraire, qu'un sujet doué d'une susceptibilité spéciale séjourne à côté d'un pneumonique, nous serons étonné qu'il contracte une angine, ou, dans le cas d'une femme en couches, une infection puerpérale. C'est que dans la variole il s'agissait d'une maladie spécifique : la contamination a été « homologue », et, dans le second cas, elle a été « hétérologue ». Les cas de transmission de maladies hétérologues doivent être des plus fréquents, mais ils sont difficiles à prouver à cause de la banalité des microbes qui les causent.

Comme la terre, l'eau et les objets qui nous entourent, notre corps et surtout nos cavités naturelles sont parsemées de microbes, qui forment une flore d'une richesse prodigieuse et qui ne sont nullement nuisibles, grâce à leur faible pouvoir nocif et à nos moyens de défense.

Mais, brusquement, parmi ces commensaux quelques-uns deviennent nos ennemis, sans doute parce que leur virulence augmente à passer successivement sur des sujets qui n'avaient pas l'habitude de les héberger. Voici un streptocoque, microbe banal qu'on rencontre dans la salive ; injecté à un lapin, il ne détermine presque aucune réaction ; mais réinjectons à un deuxième lapin les quelques gouttes de sérosité que le premier a secrétées autour du microbe introduit ; ce deuxième lapin

contracte un abcès; un troisième contracterait un érysipèle et pourrait être tué en quelques heures sans avoir pu réagir par une maladie locale. M. Vincent est même arrivé à rendre dangereux par des méthodes analogues des microbes qu'on avait toujours considérés comme inoffensifs. Pourquoi ce qui est possible chez les animaux ne se produirait-il pas chez l'homme? Nous assistions, désarmés encore il y a quelques années, à des épidémies meurtrières de bronchopneumonies chez des convalescents de rougeole : ces accidents, dont l'origine était alors inconnue, doivent avoir pour cause la récupération de virulence que donnent les passages successifs. Aujourd'hui, dès qu'un de ces enfants présente le moindre symptôme anormal, — jetage du nez, écoulement d'oreille ou furoncles multiples, — il est isolé des autres, et la bronchopneumonie est devenue plus rare : la même lignée de microbes qui, chez le premier malade, était seulement capable de donner un écoulement d'oreille, aurait pu communiquer à l'enfant voisin une bronchopneumonie mortelle.

La doctrine des passages successifs ne perd pas sa vraisemblance quand on l'applique aux maladies de transmission homologue : le bacille de la diphtérie, si redoutable chez certains sujets, peut végéter paisiblement dans la gorge d'un autre, sans traduire sa présence par aucun symptôme morbide; cependant certains échantillons peuvent être rendus virulents par passages successifs sur des animaux. On a de même constaté la présence de bacilles d'Éberth chez des sujets sains, qui vivaient au contact de typhoïdiques, et le bacille virgule dans l'entourage de cholériques. Ce seraient même ces porteurs de bacilles, non malades eux-mêmes, qui, d'après nos épidémiologistes modernes, constitueraient les agents de dissémination les plus efficaces du choléra.

Un pas de plus dans la voie des hypothèses, et des hygiénistes à l'imagination fertile, en présence de ces microbes ordinairement dangereux, vivant en saprophytes, ont admis la mutation des microbes banaux en microbes pathogènes. Cette hypothèse hardie cadre bien avec les idées darwiniennes ou lamarckiennes de sélection et ou de fixation des caractères acquis : la prophylaxie devenait illusoire, car les épidémies pouvaient naître par une sorte de génération spontanée sous

l'influence de causes, impossibles à prévoir et qui échappent à nos moyens de défense; si nos descendants devaient avoir le bonheur d'assister à la disparition des maladies actuelles, ils achèteraient chèrement ce privilège en voyant éclater de nouvelles maladies plus meurtrières, mieux adaptées à la vitalité des microbes vainqueurs.

Cette hypothèse s'est brisée contre les faits. Que nos microbes actuels dérivent d'ancêtres différents d'eux-mêmes, le fait est des plus probables, bien qu'on puisse trouver des exemples d'une fixité remarquable : le *bacillus amylobacter* des plantes fossiles de l'époque houillère ressemble complètement à celui qui, de nos jours encore, attaque la cellulose dans les forêts ou dans l'intestin des animaux. Mais, dans les quelques centaines de siècles sur lesquels s'étend l'histoire de nos épidémies, la variation des espèces microbiennes a dû être légère. D'abord la bactériologie n'a jamais observé la mutation progressive d'une espèce banale en espèce pathogène : les bacilles intestinaux les plus semblables à celui de la fièvre typhoïde ou à celui du choléra ont pu quelquefois être rendus virulents par des passages successifs, mais n'ont jamais pu être tranformés au point de donner authentiquement l'une de ces maladies. Des cas qui, au début de la bactériologie, auraient été interprétés en faveur de l'origine spontanée des épidémies, sont maintenant classés dans des cadres connus et assez étroits et souvent même attribués à la contagion. Un cas de dysenterie éclate dans une famille parisienne; l'enquête montre que des tentures japonaises y ont été reçues quelques jours auparavant. Des cas de fièvre typhoïde se déclarent dans un quartier de Strasbourg, qui boit une eau irréprochable, alors que le reste de la population est indemne : on aurait pu croire au développement sur place d'une épidémie, mais une enquête rigoureuse montre que les cas se transmettaient par le lait recueilli dans une ferme malpropre ou par un sujet qui, ayant eu la fièvre typhoïde, gardait encore dans son intestin le bacille d'Éberth; le sujet dangereux ayant été isolé, l'épidémie disparut.

Bien plus vraisemblable que l'hypothèse de la transformation progressive d'espèces microbiennes est celle de l'apparition brusque de races dangereuses : les microbes ne sont-ils pas à la base de cet embranchement des végétaux, qui se prête

si bien à la démonstration expérimentale du transformisme?

Laissant de côté les nombreuses expériences qui permettent de donner temporairement à des plantes ou à des microbes des formes très différentes de celles de leurs générateurs, limitons-nous aux transformations susceptibles de se transmettre par hérédité. De Vries, en choisissant des types monstrueux au milieu d'un plant d'onagres issu d'un même pied, a pu fixer de nouvelles variétés jusque dans leur descendance; bien plus, Blaringhem, en blessant des pieds de maïs, a pu déterminer dans leurs rejetons l'apparition stable de caractères nouveaux, dont quelques-uns ont présenté des avantages pour la culture. Parmi les microbes, la bactéridie charbonneuse peut être fixée soit en une race dépourvue de spores par addition temporaire d'antiseptiques, soit en une race dépourvue de virulence par l'action prolongée de l'oxygène. En somme, sous une influence nouvelle, même transitoire, apparaît dans l'être végétal, suivant l'expression de De Vries, une *mutation*, qui équivaut à la production d'une nouvelle espèce.

Pourquoi dès lors ne pas supposer l'apparition de nouvelles espèces pathogènes? Il n'y aurait rien d'invraisemblable à ce qu'apparussent de nouvelles maladies, mais cette production nouvelle n'aurait rien de commun avec l'éclosion inopinée d'une maladie anciennement observée telle que le choléra ou la peste, car ici, l'apport par contagion peut toujours être mis en évidence.

Il est possible qu'entre toutes les maladies épidémiques, la plus répandue et la plus meurtrière, la grippe, soit un exemple de maladie à apparition brusque, supposition vraisemblable si l'on admet la théorie récemment soutenue par MM. Besançon et I. de Jong qui s'appuient sur les arguments suivants : rareté actuelle du bacille de Pfeiffer, que, depuis l'épidémie de 1889, on considère comme le microbe spécifique de la grippe; présence banale du même bacille dans des maladies qui n'ont rien de grippal; fréquence d'un microbe particulier dans l'épidémie actuelle : la grippe n'aurait-elle pas changé de microbe? ne mériterait-elle pas le nom de catarrhe saisonnier épidémique? Si cette théorie était prouvée, la grippe serait un exemple de maladie qui, primitivement hétérologue, serait devenue homologue : des passages successifs lui conféreraient une spécificité

transitoire. Cette théorie, après avoir trouvé quelques défenseurs, n'a pas été généralement adoptée, ni d'ailleurs réfutée en toute rigueur.

Les connaissances que la science a acquises au sujet de la transmission des épidémies sont les résultats d'une lente observation; l'analyse rigoureuse des faits, l'attente patiente de cas dégagés de causes d'erreur ont suffi aux premiers observateurs. Quelques cas d'ailleurs avaient la même valeur que des expériences voulues : lorsque Patrick Manson eût reçu d'Italie des anopheles chargés de sang paludéen et que son fils, piqué accidentellement par ces moustiques, eût contracté la malaria dans un pays dépourvu de fièvres, il lui suffit d'observer le cas pour être édifié sur la valeur pathogène de l'anopheles. Pour quelques autres maladies, nous disposons du criterium, d'ailleurs un peu contestable, de l'expérimentation sur les animaux. Mais les cas sont nombreux où les moyens d'investigation précédents sont insuffisants; alors quelques chercheurs ont pratiqué l'expérimentation sur eux-mêmes : Metchnikoff avec le typhus récurrent, un de ses élèves avec le choléra, Motzutkowski avec le typhus exanthématique se sont soumis à de semblables épreuves. Lorsque la question présente une importance considérable, on ne peut blâmer ces expériences, mais elles gagneraient en valeur morale à rester anonymes. L'expérimentation personnelle n'a pas suffi à certains esprits : le typhus récurrent, la dysenterie ont été volontairement inoculés à l'homme. Les Américains, lors de l'occupation de la Havane, ont pratiqué des inoculations expérimentales de fièvre jaune; des sujets consentants reçurent des injections de sang virulent; d'autres furent piqués par des *stegomyas* porteurs de virus; d'autres furent mis en contact intime avec des malades ou avec leurs déjections. Grâce à cette expérimentation, la fièvre jaune est aujourd'hui bien connue en ses modes de transmission, et sa mortalité a pu être abaissée dans des proportions considérables.

*
* *

Issues d'un germe spécifique ou causées par un microbe banal devenu très virulent; introduites par contagion éloignée ou apparues insidieusement sur place : les maladies contagieuses

n'en sont pas moins évitables dans une certaine mesure, soit par prophylaxie, soit par la méthode toute nouvelle des vaccins et des sérums préventifs.

On sait ce qu'est un sérum : un animal, à qui on a fait subir avec ménagements les frais de la résistance contre des microbes ou contre des produits microbiens toxiques, fournit un sérum capable de protéger les sujets de notre espèce; la diphtérie, la peste, le tétanos, le choléra peuvent être ainsi évités. Il est à peu près admis que cette méthode est inoffensive; mais on peut surtout lui objecter le peu de durée de l'immunité qu'elle confère : des individus injectés au début d'une épidémie ont pu tout de même contracter la maladie. Les injections de sérums constituent donc un moyen prophylactique dont l'efficacité, très réelle, est limitée dans le temps; elles doivent être réservées à des sujets placés en imminence de contagion, mais pouvant être soustraits au danger dans la suite (blessés de la rue suspects de tétanos, enfants d'une école infectée de diphtérie, etc.).

La vaccination présente des avantages et des inconvénients inverses : innocuité contestable, grande persistance d'action. Elle consiste à faire subir au sujet lui-même la réaction anti-infectieuse, en lui injectant d'abord un microbe atténué; on lui communique ainsi une maladie bénigne, et cependant capable de préserver d'une inoculation ultérieure qui serait mortelle. La méthode des vaccins, inaugurée par Jenner, a été étendue par Pasteur à la rage et à beaucoup de maladies vétérinaires : charbon, péripneumonie bovine, etc. Les Anglais ont pratiqué sur l'homme, pendant la guerre du Transvaal, des vaccinations anti-typhoïdiques qui semblent avoir été très efficaces. Mais il serait imprudent de condamner l'humanité à contracter toutes les maladies infectieuses, même atténuées. Aussi, mise à part, la vaccination antivariolique de Jenner, qui a fait ses preuves d'innocuité et d'efficacité, nous semble-t-il que la méthode des vaccinations doit être limitée aux sujets placés dans des conditions de contagion inévitable : c'est un palliatif contre la faillite des autres moyens de prophylaxie.

L'étude des moyens de propagation a montré qu'en raison de leur diversité les méthodes de prophylaxie bonnes pour l'un

d'eux ne sont pas valables contre les autres. Deux vaisseaux arrivent en Cochinchine, l'un de provenance de choléra, l'autre de provenance de peste; pour le premier, la surveillance doit porter sur les passagers et ne pas s'attarder à des mesures inutilement rigoureuses sur la cargaison; pour le second, au contraire, l'isolement des passagers serait insuffisant, et d'ailleurs presque inutile; il faut s'attaquer aux rats de la cargaison. L'ensemble des mesures peut être schématisé en deux groupes : l'isolement et la désinfection.

L'isolement consiste à placer le malade dans un local où ne pourront l'approcher des sujets capables de se contaminer. Pour les maladies tropicales, transmissibles par les moustiques, l'isolement doit être complété par l'adjonction de treillages aux portes et aux fenêtres. Dans nos climats, l'isolement dans des pièces ordinaires suffit à tous les besoins. La faible portée du contage par l'air et la nocivité des sujets ou des objets ayant approché le malade indiquent quelles doivent être ces mesures d'isolement : il suffit que rien de ce qui a touché le malade n'entre en contact avec des sujets indemnes sans avoir subi une désinfection rigoureuse. L'isolement par pièces peut suffire : un enfant atteint de rougeole pourrait être soigné dans une pièce contiguë à celle où se tiennent ses frères et sœurs sans les contaminer; mais ce serait demander des prodiges de conscience aux personnes qui circulent de la première pièce dans la seconde. Il est plus simple de séparer la pièce dangereuse de la pièce où peuvent se trouver les sujets réceptifs par une distance aussi grande que possible, — de préférence en les plaçant dans des pavillons ou des immeubles distants les uns des autres, — non pas qu'on réalise de la sorte un isolement par l'air, qui est absolument inutile, mais parce qu'on facilite ainsi la surveillance à exercer sur les personnes qui soignent le malade et qu'on multiplie pour elles les moyens mnémotechniques qui leur rappellent les pratiques de la désinfection (changement d'habits, lavage des mains, etc.). L'isolement par pavillons est la pratique adoptée dans les hôpitaux de construction moderne; aussi les cas à explosion intérieure n'y existent plus guère ou peuvent être expliqués par l'envoi, difficilement évitable, de sujets en incubation au milieu de sujets indemnes.

Malgré son extrême simplicité et sa parfaite efficacité, l'isolement n'est pas passé dans les mœurs. Lorsqu'un sujet est atteint d'une maladie infectieuse, même contagieuse, il n'est pas rare de voir accourir pour prendre de ses nouvelles une foule d'amis bien intentionnés. Dans des cas semblables, l'usage des bulletins de santé devrait se généraliser. On ne saurait objecter le mépris de la contagion, car si on ne la craint pas pour soi-même, on a le devoir de ne la pas porter aux autres.

Afin que ces notions reçussent une application courante, il faudrait que le public en fût instruit dès l'école; il faudrait ensuite que les porteurs de contagion fussent responsables, au même titre que ceux qui causent à leurs semblables un dommage de quelque nature qu'il soit. Mais comme la preuve de la contagion ne pourrait presque jamais être faite judiciairement, c'est seulement par des mesures de prévoyance qu'on pourrait agir efficacement : isolement obligatoire, amendes à ceux qui transgresseraient les prescriptions. Actuellement l'isolement présente certaines difficultés pratiques : dans un de nos appartements parisiens où la place est si strictement limitée, comment séparer efficacement un sujet atteint d'une maladie contagieuse? La solution parfaite serait la création de locaux spéciaux d'isolement, sortes de maisons de santé où auraient accès seulement le médecin traitant et la famille du malade, réduite au strict nécessaire. Cette solution, qui heurte nos préjugés, est acceptée actuellement pour les maladies chirurgicales; elle le serait pour les maladies épidémiques si les prescriptions légales pouvaient être appliquées.

Supposons maintenant que l'isolement complet ait pu être réalisé; nous aurions à compter encore avec les maladies infectieuses à cause des trois facteurs suivants : la contagion d'incubation, la contagion prolongée et les cas frustes. Le danger de la contagion d'incubation, ou mieux d'invasion, est manifeste pour la rougeole : un enfant atteint de cette maladie, dans les quatre jours qui précèdent l'apparition de l'éruption caractéristique, est quelquefois assez peu malade pour qu'on l'envoie à l'école ou dans des réunions enfantines; cependant il est très contagieux. Il faudrait pouvoir surveiller les sujets douteux et étendre cette surveillance à tous ceux qui auraient été en contact avec eux; c'est le principe des lazarets et des quarantaines.

En outre, notre règlement de police sanitaire maritime prescrit aux municipalités une surveillance sanitaire à l'égard des passagers laissés libres, au débarquer d'un navire seulement suspect. Au lieu de ces mesures que dicte la prudence, que fait-on quand une épidémie éclate dans un lycée? On licencie les élèves qui vont ainsi disperser dans la population les germes dont ils sont porteurs : la conduite rationnelle devrait être la transformation du lycée en lazaret avec division des enfants en malades, suspects et indemnes.

Les maladies à contagion prolongée constituent un deuxième obstacle à un isolement parfait. Au paludisme, à la maladie du sommeil, il serait difficile d'appliquer un isolement prolongé. Les autres, encore plus dangereuses parce que méconnues, sont caractérisées par la présence du germe après la guérison du sujet qui en a été atteint. Nous avons parlé plus haut des porteurs de bacilles de la fièvre typhoïde, mis en évidence par l'école de Strasbourg; des exemples analogues ont été donnés pour la scarlatine, la diphtérie, la dysenterie, le choléra. Pour le choléra, le pèlerinage de la Mecque, infecté périodiquement par les pèlerins hindous, est le centre de fabrication le plus actif des porteurs de bacilles, qui vont ensuite disséminer la contagion dans tous les pays de l'Islam. Les mesures à prendre dans ces cas, pour ne pas devenir tracassières, ne doivent guère consister que dans la surveillance sanitaire sur l'entourage des pèlerins après leur retour.

Enfin la grande fréquence des cas frustes vient encore compliquer le problème de l'isolement; nombreux sont les cas d'angines qui sont des scarlatines méconnues et cependant dangereuses pour le sujet, dont on ne surveille pas la convalescence, dangereuses pour son entourage qui ne peut concevoir aucune défiance; la coqueluche, la diphtérie, le choléra, la fièvre typhoïde présentent des cas analogues. Au point où en est actuellement notre état sanitaire, les cas de maladies contagieuses sont si nombreux que les cas frustes doivent nécessairement échapper; mais, si plus tard un isolement rigoureux arrivait à limiter la contagion, la surveillance, réduite à quelques cas, deviendrait plus facile et plus efficace.

Le second facteur du succès dans la lutte contre les maladies transmissibles est la désinfection des sujets et des objets qui

ont été en contact avec le malade. Pour les sujets, il suffit de se couvrir de vêtements spéciaux, de se laver les mains au savon et accessoirement avec des solutions antiseptiques : l'antisepsie chirurgicale, qui a donné de si beaux succès, prouve l'efficacité de ces mesures. Pour les objets la tâche est délicate, lorsqu'on veut ménager leur valeur marchande. Le passage à l'étuve à vapeur d'eau a été longtemps considéré comme le moyen le plus économique et le plus sûr. Mais, désastreux pour les objets de soie et de cuir, presque inapplicable pour les meubles et les marchandises et impossible pour les locaux, il est progressivement remplacé par les procédés au formol. Après calfeutrage des locaux contaminés, on dégage dans leur atmosphère du gaz aldéhyde formique; après un contact de quelques heures la stérilisation est assurée, et il ne reste plus qu'à se débarrasser des gaz formiques très caustiques, par une bonne ventilation et au besoin par quelques pulvérisations d'ammoniaque. Ces procédés sont applicables à de grands locaux; ils ne réalisent pas une antisepsie parfaite, car l'aldéhyde formique est peu pénétrant; mais on est en droit de supposer que les régions difficilement accessibles aux gaz antiseptiques ont été elles-mêmes difficilement contaminées par l'agent dangereux. Les acides sulfureux et sulfurique, résultant de la combustion du soufre à l'air, ont été reconnus inefficaces et sont réservés, étant très économiques, à la destruction des rats et des moustiques dans les navires.

*
* *

Il existe deux organisations distinctes chargées de veiller sur la santé publique : la police sanitaire maritime, dont les règlements résultent d'une entente internationale, et, pour le territoire, un ensemble de lois et de décrets.

La police sanitaire maritime vise presque uniquement les maladies dites pestilentielles : choléra, peste, fièvre jaune; elle prescrit, en cas de besoin, aux navires qui arrivent dans nos ports la désinfection du bâtiment et de la cargaison, l'isolement obligatoire pour les sujets : ceux qui sont malades sont traités dans des lazarets, ceux qui ont été en contact récent avec des malades subissent une quarantaine de cinq à sept jours;

ceux qui n'ont pas été en contact avec des malades depuis sept jours sont laissés libres et confiés à la prétendue surveillance des municipalités des villes où ils se rendent. A s'en tenir rigoureusement aux termes des prescriptions, notre règlement sanitaire maritime serait dans certains cas insuffisant et dans d'autres inutilement vexatoire : un navire, venant d'une région infectée de peste et ayant embarqué avec ses marchandises une armée de rats pesteux, serait indûment considéré comme non dangereux, si aucun cas récent de peste ne s'était déclaré à bord. Inversement les sujets qui sont suspects de fièvre jaune sont isolés inutilement dans nos ports, puisque cette maladie n'est pas contagieuse en France, en l'absence de *stegomyas* capables de la propager. L'insuffisance et la rigueur de ce règlement s'expliquent par son uniformité, qui tient à ce qu'il a été élaboré à une époque où la contagion des maladies pestilentielles n'était pas élucidée. Heureusement, l'article 69 permet de prendre les mesures nécessaires dans les cas exceptionnels et l'article 62 tempère la rigueur de certaines mesures, quand le navire offre des garanties d'isolement et de surveillance antérieures à l'atterrissement.

Il serait à souhaiter que la loi du 15 février 1902, applicable à toute la France, fût aussi efficace. Elle prescrit seulement la déclaration et la désinfection obligatoires pour une catégorie de maladies, dans lesquelles on s'étonne de ne voir figurer ni la coqueluche ni les oreillons, qui peuvent cependant avoir des conséquences sérieuses, alors que la désinfection est obligatoire pour la rougeole où elle est cependant inutile. En fait la déclaration n'est qu'exceptionnellement pratiquée en province, et il est encore des médecins pour l'attaquer vigoureusement même à Paris. Quant à la désinfection elle ne peut être effectuée que par les très rares municipalités ou groupes de municipalités qui possèdent le matériel nécessaire ; aussi beaucoup d'esprits mal avisés concluent injustement à l'inutilité de la déclaration, qui pourrait cependant rendre de grands services, même en l'absence de désinfection : connaître que le village A situé en amont du village B possède des cas de fièvre typhoïde, c'est avoir tous les éléments nécessaires pour protéger le village B, même en l'absence de toute désinfection.

Quant à l'isolement des malades, la loi s'en remet aux auto-

rités municipales ou à la rigueur au préfet, qui prend l'avis du conseil général; celui-ci naturellement très économe recule devant les mesures entraînant de nouvelles charges bugdétaires. Il en résulte qu'une maladie qui, comme le choléra, est dépistée avec soin dans nos ports, devient insaisissable après l'atterrissement; un cholérique, arrivé dans une commune où n'est pas appliqué le règlement sanitaire est libre de semer la contagion autour de lui. En réalité la loi possède un correctif dans son article 8, qui autorise le président de la République à prendre en cas d'épidémie des mesures exceptionnelles, article mis en pratique l'année dernière dans l'épidémie de suette miliaire des Charentes; grâce à cet article, qui permet de sortir légalement de la légalité, nos hygiénistes pourraient lutter contre un fléau.

Les législations des pays voisins sont beaucoup plus rigoureuses : en Bavière certaines maladies, moins nombreuses il est vrai que nos maladies à déclaration obligatoire, sont isolées impérativement, avec transport dans des locaux spéciaux si le médecin fonctionnaire a jugé insuffisantes les mesures prophylactiques. L'Angleterre si soucieuse de la liberté, la Suisse si hospitalière ont édicté des lois analogues.

Est-ce à dire que nous soyons désarmés? Pas tout à fait puisque notre législation laisse la porte ouverte à un arbitraire providentiel; et d'ailleurs que servirait de prescrire l'isolement des maladies contagieuses alors que rien ne permet actuellement de le réaliser? Entre l'hôpital gratuit qui doit être réservé aux pauvres et la luxueuse maison de santé aux prix prohibitifs, il n'existe aucune organisation permettant à tous de s'isoler efficacement et de se faire traiter avec les données de l'antisepsie médicale. Un peu de fermeté de la part de nos gouvernants permettra le développement de ces locaux d'isolement devenus nécessaires depuis la loi de 1902; un peu de tact permettra d'éviter les légitimes froissements qui diminueront avec les progrès de l'éducation du public.

Dr ARMAND BEAUVY

MADAME DE LA FAYETTE ET LOUVOIS

Madame de La Fayette n'a mis aucune complaisance à nous renseigner sur sa vie et sur la part qu'elle prit aux événements de son temps. « C'est assez que d'être », répétait-elle, et, de son isolement, de sa prétendue paresse, elle s'est fait comme un rempart contre les indiscrétions de ses futurs biographes. Sans doute Madame l'honora de sa familiarité; mais elle n'avait « aucune part à sa confidence sur de certaines affaires »; seulement, « quand elles étaient passées et presque rendues publiques, elle prenait plaisir à me les raconter ». Plus tard, il est vrai, elle entra plus avant dans la confiance de la duchesse de Savoie, mais là encore « l'on donne des conseils, mais l'on n'imprime point de conduite; c'est une maxime que j'ai prié M. de La Rochefoucauld de mettre dans les siennes ». Pour qu'on ne se puisse servir contre elle de son propre témoignage, elle demande qu'on détruise ses lettres : « ce sont des bagatelles qui n'ont rien de propre à se faire garder ». Cependant, plus on pénètre dans son histoire et dans celle de son entourage, plus elle apparaît active, dévouée à ses amis, entendue aux affaires; on serait parfois tenté de dire rompue aux intrigues, si presque toujours ses requêtes les plus pressantes n'étaient entièrement désintéressées : on pourra le constater dans la correspondance assez suivie qu'elle entretint avec Lou-

vois pendant plusieurs années et que les historiens de l'un et l'autre paraissent avoir jusqu'ici ignorée ou négligée[1].

Cette correspondance n'est pas sans intérêt. Sans doute la partie la plus curieuse en a disparu. Soit en raison de leur caractère d'intimité, soit parce qu'elles ne paraissaient pouvoir fournir aucun enseignement aux générations futures, soit que le ministre les ait lui-même détruites, les lettres de Madame de La Fayette ne nous ont pas été conservées, mais nous possédons sans trop de lacunes, semble-t-il, les réponses de Louvois, dans leur brièveté, et leur franchise parfois brutale.

Mariée en 1655, madame de La Fayette avait passé en Auvergne les premières années de son mariage, dans une solitude qu'elle a joliment décrite et dont elle ne parvenait pas toujours à secouer l'ennui. Rappelée à Paris en 1659 par la mort de sa mère et le règlement d'une succession assez considérable, elle avait, chez sa belle-sœur Louise-Angélique de La Fayette, supérieure de la Visitation de Chaillot, rencontré, la jeune princesse d'Angleterre, devenue bientôt après duchesse d'Orléans; séduite par la grâce irrésistible de Madame, elle s'attachait à sa personne. Dès lors, et sans qu'il soit nécessaire d'aucun drame pour l'expliquer, se produisit entre les deux époux une sorte de séparation amiable qui n'eut d'ailleurs rien d'absolu ni de définitif[2]. M. de La Fayette vécut retiré dans son château d'Espinasse; madame de La Fayette se fixa à Paris pour n'en plus sortir.

1. Cette correspondance, conservée aux Archives du Ministère de la Guerre, a complètement échappé à l'attention de M. Camille Rousset qui, dans son *Histoire de Louvois*, n'a fait une mention, d'ailleurs fort sommaire, de l'intervention de madame de La Fayette dans les affaires de Savoie, que d'après les dépêches des ambassadeurs de France et de Savoie. La correspondance également inédite de la duchesse de Savoie avec le duc d'Enghien, conservée aux Archives de Chantilly, fournit plus d'un détail intéressant sur le rôle de madame de La Fayette dans ces circonstances.

2. Non seulement, ainsi que l'a montré M. le comte d'Haussonville, M. de La Fayette ne mourut qu'en 1683, trois ans après La Rochefoucauld, mais toutes les fois que ses affaires l'appelaient à Paris, parfois pour un temps assez long, c'est à l'hôtel de la rue de Vaugirard qu'il logeait. Si, comme le laisse entendre madame de Sévigné, les visites de La Rochefoucauld à madame de La Fayette étaient quotidiennes, il a dû s'y rencontrer plus d'une fois avec M. de La Fayette. C'est aussi dans cet hôtel que celui-ci mourut en juillet 1683.

L'intimité qui, quelques années plus tard, en 1663, et cette fois encore sous les auspices de l'abbesse de Chaillot, s'établit entre elle et La Rochefoucauld, fut un nouveau lien et le plus plus puissant pour la retenir à Paris. Non pas qu'elle méconnut les charmes de la campagne : on sait son enthousiasme pour Chantilly à la suite de la visite qu'elle y fit en 1673 avec La Rochefoucauld et mesdemoiselles de La Rochefoucauld : « De tous les lieux que le soleil éclaire, il n'y en a point de pareil à celui-là », écrivait-elle à madame de Sévigné. Elle n'en avait pas fait des compliments moins enthousiastes à Condé et au duc d'Enghien, mais sa lettre avait surpris les princes à Utrecht au moment même où les Hollandais, en ouvrant leurs écluses, avaient fait de leur pays un immense marais : « Les inondations sont prodigieuses, écrit le duc d'Enghien à Gourville, et je hais si fort les canaux, les inondations, les prairies et les eaux, que je crois que j'aurais choisi pour mon habitation, si la paix se fait, quelque lieu stérile et sec où il n'y a pas de source à dix lieues à la ronde, si madame de La Fayette et M. de La Rochefoucauld ne m'avaient mis en tête les beautés de Chantilly, et ne m'avaient fait comprendre qu'un canal dans un pré, une pièce d'eau bien claire, des arbres bien verts et des fontaines peuvent être agréables. En vérité, il fallait deux autorités si fortes pour m'obliger de soumettre mon jugement, et une lettre comme celle de madame de La Fayette pour me persuader. »

Et c'est ainsi que, passionnée pour la campagne, disant beaucoup de mal de Paris, — « Paris me tue », répétait-elle, — mais de bonne heure « infirme, toujours dans sa chambre, ne courant point les rues », elle ne quittait guère l'hôtel de la rue de Vaugirard.

Pendant toute cette période qui va de 1660 à 1680, madame de La Fayette eut des intérêts personnels à sauvegarder, des recommandations de toute sorte à faire aboutir; mais, sagement ménagère de son crédit, elle ne le dépense point au hasard; elle préfère, dans les affaires où elle se trouve mêlée, laisser le principal rôle à des négociateurs plus autorisés, le duc d'Enghien, par exemple : elle sait que les puissants se lassent vite des sollicitations qui n'ont pour elles que la justice de leur cause. Quand elle se décida enfin à faire appel au crédit

de Louvois, Louvois était déjà son obligé : Madeleine Le Tellier, fille de Louvois, avait épousé le marquis de La Rocheguyon, petit-fils de La Rochefoucauld.

Dans ces années de la guerre de Hollande qui virent les plus grands succès militaires du règne, rien n'égale les ambitions de M. de Louvois, si ce n'est la prudence consommée de M. Le Tellier, son père, à en modérer les excès; en 1673, le bruit s'était tout à coup répandu que le Roi allait élever à la dignité de duc et pair le ministre à qui il devait le passage du Rhin. Le bruit tomba. Mais il était d'autres ambitions que le Maître ne pouvait voir d'un mauvais œil. Dans les premiers mois de l'année 1679, Marie-Anne Colbert était devenue duchesse de Mortemart; le mariage de la fille de Louvois avec le petit-fils de La Rochefoucauld devait rétablir l'équilibre un moment compromis au détriment des Le Tellier.

S'il fallait en croire madame de Sévigné, la première idée de ce mariage serait due au courtisan Langlade, qui comptait d'ailleurs parmi les amis des deux familles. De son côté, Madame de La Fayette, d'après un contemporain, d'ailleurs peu bienveillant, aurait fait des sacrifices pour s'attacher le ministre : « Elle a acheté son amitié assez cher : tout le monde sait quelles étaient ses liaisons avec feu M. de La Rochefoucauld, et, malgré ces liaisons, ce qu'elle fit dans le mariage de M. de La Rocheguyon avec mademoiselle de Louvois. On a trouvé dans les papiers de M. de La Rochefoucauld après sa mort des mémoires là-dessus écrits de sa main, bien désagréables pour elle [1]. »

Quoi qu'il en soit et avant même que l'union ne fût un fait accompli, madame de La Fayette témoigna de la satisfaction qu'elle en éprouvait, et sa première intervention, d'ailleurs sous le couvert de La Rochefoucauld, renferme un tel désir

1. *Recueil de différentes choses*, par M. le marquis de Lassay, t. I, p. 380. *La Gazette de Flandre*, citée par madame de Sévigné, parle aussi d'un écrit laissé par La Rochefoucauld « où il dit que Gourville l'a toujours utilement et fidèlement servi et qu'il se repent bien de n'avoir point laissé à sa prudence le soin de négocier le mariage de son petit-fils avec mademoiselle de Louvois, parce qu'il y a été trompé ». Gourville, assez suspect en la matière, accuse à la fois madame de La Fayette et Langlade : « Je ne pense pas, ajoute madame de Sévigné, qu'il y ait une plus ridicule chose; de quelque lieu qu'elle vienne, elle est bien diabolique ».

de plaire que Louvois, d'ordinaire peu scrupuleux en pareille matière en est quelque peu embarrassé : « Je ne vous remercie pas, lui écrit-il le 13 septembre 1679, de toute la peine que vous vous donnez sur ce qui regarde la personne que M. de La Rochefoucauld juge à propos de mettre auprès de ma fille, parce que je crois que vous ne le voulez pas. Je vous adresse une lettre pour M. de Bâville et une pour M. de Langlade à peu près du ton que vous me l'ordonnez. »

Louvois écrivait en effet le même jour à M. de Lamoignon de Bâville, intendant du Languedoc : « M. de La Rochefoucauld souhaite avec passion d'avoir une fille qui est présentement avec madame votre mère pour mettre auprès de ma fille. J'ai cru que je ne me devais adresser qu'à vous, pour vous conjurer, si cela est possible, de disposer cette fille à faire ce que M. de La Rochefoucauld désire d'elle. Peut-être que la demande que je vous fais est un peu incivile, mais c'est l'amitié que vous m'avez toujours témoignée qui me donne la confiance de vous la faire. Je ne vous demande rien sur cela qui vous puisse nuire auprès de madame votre mère, mais je vous avoue que j'aurais la dernière joie de pouvoir procurer cette satisfaction à M. de La Rochefoucauld ». Madame de La Fayette doit aussi intervenir auprès de Langlade : « Vous apprendrez par madame de La Fayette, lui écrit Louvois le même jour, ce que M. le duc de La Rochefoucauld souhaiterait de M. de Bâville. » Le projet n'aboutit pas, ainsi que nous l'apprend la lettre que le ministre écrivait quelques jours plus tard à Bâville : « La manière dont vous avez bien voulu vous employer pour le succès de l'affaire dont je vous avais écrit est si obligeante que, quoiqu'elle n'ait pas réussi, je ne laisse pas de vous être fort redevable du soin que vous en avez pris. »

Cet insuccès n'arrête point le zèle de madame de La Fayette. Alors que d'ordinaire elle quitte avec tant de peine son hôtel de la rue de Vaugirard, voici qu'elle veut à tout prix aller à Chaville pour s'occuper du futur mariage. Elle en est empêchée par une nouvelle indisposition : « J'ai appris avec beaucoup de déplaisir, lui écrit Louvois, le mauvais état de votre santé, sur laquelle je ne serai pas en repos qu'elle ne soit complètement rétablie. » Quelques jours plus tard, elle se trouve mieux et pourrait partir, mais le temps est devenu mauvais : « Quel-

que envie que j'aie de vous voir ici, lui écrit Louvois, le 28 septembre, je serais bien fâché que vous y eussiez essuyé le vilain temps qu'il y fait depuis deux jours. Je vous supplie, madame, d'attendre qu'il soit un peu remis, après quoi vous me ferez un grand plaisir de venir ici et vous pouvez compter que vous y serez comme il vous plaira. »

Le mariage devait avoir lieu au mois de septembre; mais il dut être retardé en raison d'une indisposition de mademoiselle de Louvois et d'une maladie beaucoup plus grave du duc de La Rocheguyon. De là, entre madame de La Fayette et Louvois, un nouvel échange de lettres pleines d'effusion : « Ma fille, écrit Louvois, est entièrement rétablie de son indisposition et doit retourner dans un jour ou deux à la Ville-l'Evêque. M. de La Rocheguyon sera, à ce que l'on me mande, dans sept ou huit jours en état d'aller prendre l'air. Je souhaite de tout mon cœur que sa convalescence soit telle que nous puissions bientôt les mettre ensemble. »

Cette union fut enfin célébrée dans les derniers jours de novembre 1679. On connaît la description que nous en a laissée madame de Sévigné : « Magnificence, illuminations, toute la France; habits rebattus et rebrochés d'or, pierreries, brasiers de feu et de fleurs, embarras de carrosses, cris dans la rue, flambeaux allumés, reculements et gens roués, enfin le tourbillon, la dissipation, les demandes sans réponses, les compliments sans savoir ce que l'on dit, les civilités sans savoir à qui l'on parle, les pieds entortillés dans les queues. »

Mais, alors que la famille des Le Tellier recevait un tel honneur, la charge de M. de Pomponne, ministre des Affaires étrangères, à la disgrâce duquel Louvois avait si ardemment travaillé, et pour laquelle il avait un candidat tout préparé en la personne de Courtin, venait d'être donnée au propre frère de Colbert, M. Colbert de Croissy. Aussi, ajoute madame de Sévigné, « cette balance, qui penche si pesamment de l'autre côté présentement, avait jeté un air de tristesse qui tempérait un peu l'excès de joie qui aurait été trop excessif sans le crêpe ». Autre catastrophe. Madame de La Fayette, quelques jours après le mariage, faisait part à Louvois des inquiétudes que lui inspirait la santé de La Rochefoucauld. « Je reçois comme une marque de votre amitié, lui répondait le ministre,

que vous ne doutiez pas que ne me soit fort cher l'avis qu'il vous plaît de me donner de la santé de M. de La Rochefoucauld. Le rhume qui l'incommode est un tribut qu'il faut payer cette année, et vous ne doutez pas, je m'assure, que j'y prenne un très sensible intérêt. » Mais l'affection de madame de La Fayette ne s'y trompait pas : M. de La Rochefoucauld était enlevé quelques mois plus tard.

Madame de La Fayette ne se consola point de cette perte; mais, soit comme diversion à sa tristesse, soit pour obéir à un secret désir d'intrigue, il semble qu'elle ait été, à partir de ce moment, entraînée dans le monde des affaires et dans un véritable tourbillon de sollicitations et de requêtes de toutes sortes : « Se trouvant près de la faveur, écrit madame de Sévigné, elle ne cherche que les occasions. » Après avoir été toute à Madame, puis à La Rochefoucauld, madame de La Fayette se dévoua à ses enfants et à la plus illustre de ses amies, madame Royale, duchesse de Savoie. Pour l'une comme pour les autres, Louvois devait être le plus sûr des protecteurs.

***

Madame de La Fayette avait deux fils. L'aîné, destiné à la carrière ecclésiastique et de bonne heure pourvu d'opulentes abbayes, lui causa peu d'embarras. Le second avait choisi la carrière des armes et l'appui constant du ministre était indispensable. Le 13 octobre 1677, Louvois écrivait à madame de La Fayette : « J'ai rendu compte au Roi de ce que vous désirez, qui a bien voulu accorder à monsieur votre fils l'enseigne colonelle de son régiment pour en être pourvu aussitôt qu'elle sera vacante ». Nommé à cet emploi l'année suivante, M. de La Fayette servit aux sièges de Gand et d'Ypres et prit part à la bataille de Saint-Denis. Cette même année, nouvelle intervention de madame de La Fayette à laquelle Louvois répond le 7 septembre : « J'ai différé de répondre à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire pour procurer à votre fils une des compagnies vacantes au régiment du Roi, jusqu'à ce que sa Majesté en eût disposé. Je vous donne présentement avis avec

bien du plaisir que le Roi lui en a accordé une. » Et le ministre ajoutait : « Quand il vous plaira m'employer à des choses plus considérables, j'essayerai de vous faire connaître qu'on ne peut être plus véritablement que je suis votre humble et très obéissant serviteur. » L'occasion d'une chose plus considérable ne tarda pas à se présenter.

A l'occasion du mariage du Dauphin, au printemps de 1680, le roi avait décidé de compléter sa maison : « On a nommé huit ou dix hommes de la Cour, avec six mille francs de pension, pour être assidus auprès de monsieur le Dauphin, écrit madame de Sévigné à madame de Grignan, le 21 février, ce sont ses dames du Palais, il y en aura tous les jours deux qui le suivront ». Ces *menins*, comme on les appelait, devaient être choisis dans les familles les plus considérables du royaume. Madame de La Fayette jugea que la charge de « dame du Palais » du Dauphin n'était pas inférieure aux mérites de son fils : elle s'en ouvrit à Louvois qui lui répondit aussitôt :

Je ne vois rien de plus désirable pour un homme de l'âge de M. de La Fayette que d'être choisi pour suivre Monseigneur le Dauphin; mais il serait fâcheux d'y être sans y pouvoir faire la dépense qu'y feront ceux qui auront de pareils emplois. Il n'y a personne qui vous puisse donner des conseils sur cela et c'est à vous à voir si vous êtes en état de lui donner 14 ou 1500 pistoles par an qu'il faudrait au moins y dépenser, outre ce qu'on tirera du Roi.

Après avoir établi que vos affaires sont en état de l'y soutenir, je dois vous dire qu'il n'y a point d'autre voie que celle d'écrire au Roi si vous n'êtes pas en état de lui en venir parler. Si madame de Montespan veut rendre votre lettre et l'appuyer de ses offices, il y aura lieu de bien espérer de votre demande. Que si vous ne voulez pas l'en importuner, je m'offre à vous pour présenter la lettre que vous écrirez sur cela au Roi...

Il convient de noter en passant cette affirmation catégorique du crédit de madame de Montespan, donnée à cette date par le moins douteux de ses ennemis. Nous sommes au 20 février 1680, c'est-à-dire en pleine affaire des poisons, au lendemain même des interrogatoires de la Voisin et de ses complices et au moment où, s'il fallait en croire certains historiens, les dépositions de l'empoisonneuse auraient été si accablantes pour la favorite que la perte de celle-ci était dès lors décidée, toute son

influence perdue, et son éloignement seul différé pour ne pas causer un trop grand scandale.

La promotion des six menins du Dauphin fut rendue publique quelques jours plus tard. Madame de Sévigné ne tarit pas d'éloges sur l'heureux choix du Roi, qui avait compris un Grignan parmi les élus. M. de La Fayette n'y figura pas. Nous ignorons si madame de La Fayette fit la démarche qui lui avait été conseillée par Louvois. Elle avait toute raison de compter sur l'appui de madame de Montespan qui, en plus d'une circonstance, lui avait témoigné de la bienveillance[1]; mais il est plus vraisemblable de supposer qu'elle fut arrêtée dans ses desseins par la dépense considérable dont lui avait parlé le ministre; bien que disposant d'une fortune considérable, elle s'en montra toujours sévèrement économe. Une compensation ne devait pas d'ailleurs se faire attendre. Cette fois encore, ce fut Louvois qui fut le messager de la bonne nouvelle.

« Le Roi, lui écrivait-il de Saint-Germain le 5 mai 1680, ayant donné cette après disnée le régiment royal à monsieur le marquis de Créqui, sa Majesté a disposé du régiment de la Fère en faveur de monsieur le marquis de La Fayette. Je m'en réjouis avec vous et vous assure qu'il ne peut vous arriver rien d'agréable en quoi je ne prenne une très sensible part. » Dès le lendemain, madame de Sévigné en informait madame de Grignan : « Le petit de La Fayette a un régiment. Vous voyez que M. de La Rochefoucauld n'a pas emporté l'amitié de M. de Louvois. »

Le *Mercure* célébra les mérites du nouveau colonel : « M. le comte de La Fayette, quoique fort jeune, a déjà fait beaucoup

1. Madame de Sévigné paraît outrée à la seule pensée que madame de Montespan ait pu distinguer madame de La Fayette. En 1673, madame de Montespan donne à madame de La Fayette « une petite écritoire de bois de sainte Lucie bien garnie à la vérité, et un crucifix tout simple ». Et madame de Sévigné écrit à madame de Grignan : « Vous avez une idée plus grande que nous de ce présent... Nous ne voyons point que cela signifie rien pour madame de La Fayette ». Quelques semaines plus tard, elle écrit encore : « M. de La Rochefoucauld entra l'autre jour à une musique chez madame de Montespan : on le fit asseoir, le moyen de ne pas le faire? Cela n'est rien du tout. Madame de La Fayette voit madame de Montespan un quart d'heure quand elle va en un mois une fois à Saint-Germain : il ne me paraît pas que ce soit là une faveur ». Madame de Sévigné se trompait parfois dans ses jugements sur ses contemporains. *Quantova* (madame de Montespan) était plus sûre pour ses amis que l'*Enrhumée* (madame de Maintenon). Madame de La Fayette devait en faire plus d'une fois l'expérience.

de campagnes et s'est distingué en diverses occasions. Il est très bien fait et d'une des plus anciennes et plus illustres maisons du royaume. » La mère n'était pas oubliée dans ce panégyrique : « Je ne vous dis rien de madame de La Fayette, mère de ce nouveau commandant. Je vous en ai déjà entretenu en d'autres occasions et tout ce que je puis ajouter ici à son avantage, c'est que tout le monde convient de la délicatesse de son esprit et qu'il n'y eut jamais rien de plus général que l'estime qu'on a pour elle. »

Madame de La Fayette fit le voyage de Versailles : « Elle a été remercier le Roi qui lui fit des merveilles, et cependant elle n'y put durer et revint coucher à Paris », raconte madame de Sévigné. Madame la Dauphine, de son côté, « n'avait garde de ne la pas bien traiter », mais, toujours accablée de la perte de La Rochefoucauld, elle « n'a point senti, comme elle l'aurait fait, ce qui est arrivé à son fils» .

L'organisation et l'administration d'un régiment n'était pas une petite affaire pour un colonel de vingt et un ans. Louvois s'offrit encore à tout arranger. Il écrivit le 23 juin 1680 à madame de La Fayette : « Je m'entendrai avec M. de La Fayette sur ce qui regarde le régiment de la Fère, de manière que vous n'en aurez point la tête rompue et qu'il aura lieu d'être content. » Mais madame de La Fayette, la plus prévoyante des mères et la plus minutieuse, n'en continua pas moins à se préoccuper des affaires de son fils [1], transmettant à Louvois les réclamations les plus diverses, demandes de paiement d'appointements, demandes de congés, changements de garnison. Avec une patience d'autant plus remarquable qu'elle était plus rare, le ministre répond à tout avec bienveillance : « Je ferai avec plaisir ce que vous m'ordonnez à l'égard de M. de La Fayette... »

Madame de La Fayette ne se borne pas à son fils; elle se fait l'écho des demandes et des plaintes de tout le régiment : « Les officiers de son régiment, lui écrit Louvois le 22 novembre 1680, ne savent ce qu'ils désirent quand ils demandent de changer de

1. Elle n'avait jamais cessé de s'occuper des plus petits détails : « Elle eut une recrue à faire pour son fils, raconte Gourville, et en parla à plusieurs personnes pour lui trouver des hommes et surtout à bon marché. Elle me conta un jour que, ayant employé un maître des comptes à cet usage, il lui avait fait effectivement quinze bons hommes. »

garnison ; mais, puisque vous le désirez, il ira à Fribourg. Les ordres du Roi en seront envoyés demain. Je vous réponds qu'il n'y sera pas arrivé que vous trouverez des lettres des officiers par lesquelles ils se plaindront de leur mauvaise destinée. »

Ce que le ministre avait prévu arriva. Le régiment de la Fère changea encore une fois de garnison et fut pour son malheur envoyé à Strasbourg. C'est là en effet que se produisit, au mois de juillet 1682, un événement qui devait avoir les plus graves conséquences pour l'avenir de M. de La Fayette.

On sait quelle émotion avait causée dans toute l'Europe, au mois de septembre 1681, l'entrée sans coup férir des troupes françaises dans Strasbourg. « L'Empire ouvert aux Français, l'Alsace fermée aux Allemands » avaient produit une stupeur mêlée d'irritation. On comprend la colère de Louvois en apprenant la conduite de M. de La Fayette et quelques-uns de ses amis. Il écrivait le 4 août à madame de La Fayette : « Je suis obligé de vous avertir avec déplaisir, madame, que la conduite que tient M. de La Fayette à Strasbourg n'est pas bonne, qu'il boit souvent et avec excès, ce que vous jugerez bien qui ne peut pas donner à sa Majesté des impressions favorables de sa conduite. Je suis bien fâché du chagrin que cet avis vous donnera, mais je ne prendrais pas autant de part que je fais en ce qui vous touche, si je vous cachais une pareille chose. »

Une lettre de Louvois au marquis de Chamilly, gouverneur de la ville, nous fait connaître assez exactement les incidents qui s'étaient produits :

Le Roi a été surpris d'apprendre par d'autres que par vous la mauvaise conduite que messieurs de Biron, La Fayette et de Créquy tiennent à Strasbourg, le scandale avec lequel ils y mangent de la viande les jours défendus, et les insultes qu'ils ont fait la nuit à plusieurs bourgeois, jusqu'à avoir jeté des pierres dans leurs fenêtres, à avoir entré de force dans une noce l'épée à la main et fait venir la garde pour maltraiter des bourgeois qui y étaient. Sur quoi Sa Majesté m'a commandé de vous faire savoir qu'elle vous ordonne de contenir ces Messieurs de manière qu'ils vivent sans scandale et qu'ils ne donnent aucun sujet de plainte de leur conduite, et que, si après les en avoir avertis, ils y contreviennent, vous les fassiez arrêter jusqu'à autre ordre de Sa Majesté.

Louvois avait dans chaque place des émissaires secrets, chargés de le renseigner exactement sur tout. Dans la circonstance, la source de l'information était facile à deviner et ajoutait encore à l'imprudence des coupables; c'était le moment même où M. de Courtenvaux, fils aîné de Louvois, faisant un voyage d'études sous la direction de M. d'Hinneville, son gouverneur, s'était arrêté à Strasbourg[1]. D'ailleurs le scandale avait été trop grand pour que le bruit ne s'en répandît pas. Dès le 8 août, Gourville écrivait à Condé : « On vient de me dire que M. de Biron, M. le marquis de Créquy, M. de La Fayette et un autre avaient fait bien des impertinences à une noce qui se faisait à Strasbourg. On dit qu'ils n'en voulaient pas moins qu'au marié et à la mariée. Le Roi en ayant été informé, en a relégué trois dans les villes voisines et avait parlé à M. le maréchal de Créquy, quoique son fils fût moins marqué dans cette affaire que les autres. » Le lendemain Gourville mandait encore de nouveaux détails : « L'on dit que le soir que l'on bénit la grande église de Strasbourg, ces Messieurs y assistèrent, furent à la tribune où il y avait des dames de qualité, même quelques princesses dont on ne m'a pas dit le nom, et qu'ils leur auraient fait mille insolences. L'on dit ensuite que ces mêmes Messieurs, ayant été invités à une noce qui se faisait à Strasbourg, ils auraient fait mille indignités à la mariée, qu'ils voulaient même coucher avec elle préférablement au mari. M. le marquis de Créquy en était; mais soit par grâce ou par justification, le Roi l'a excepté de la punition des autres. M. de Roquelaure est dans une très grande colère contre M. de Biron[2]. »

M. de La Fayette se trouvait d'autant plus compromis, qu'à part le marquis de Créquy dont le rôle paraît avoir été assez effacé, il était sinon le plus âgé, du moins le plus élevé en grade. M. le Prince fit présenter à madame de La Fayette

1. Le 8 août, Louvois écrit à M. d'Hinneville à Strasbourg : « J'ai reçu votre lettre du 2 de ce mois qui ne désire de réponse que pour vous recommander de continuer à me mander ce qui se passe dans votre voyage. » Le 12, il ajoute : « Continuez à me faire savoir ce que mon fils fera et tenez la main à ce que, pendant qu'il sera à Strasbourg, il n'ait avec les officiers que la fréquentation nécessaire pour qu'on ne se plaigne pas de son incivilité ».

2. Gourville à Condé (Archives de Chantilly).

ses compliments à plusieurs reprises [1], et Louvois, désireux d'atténuer l'impression causée par sa première lettre, lui rendait ainsi compte de l'effet qu'avait produit celle qu'elle avait adressée au Roi : « J'ai rendu au Roi la lettre que vous m'avez adressée pour Sa Majesté qui l'a lue tout entière et m'a commandé de vous assurer que c'était toujours avec plaisir qu'elle en recevait de votre part et qu'elle était bien aise de voir l'apparence qu'il y avait que ce qui lui avait été mandé de M. de La Fayette n'était pas véritable et qu'elle m'avait commandé d'écrire pour en être informée, ce que vous ne douterez pas, je m'assure, que je n'aie fait avec beaucoup de plaisir, m'intéressant autant que je fais en tout ce qui vous touche. »

Une enquête fut en effet ordonnée et confiée à M. de Boufflers. Malgré la bienveillance dont le jeune colonel était assuré auprès d'un tel juge, il ne parvint pas à se laver complètement, et Louvois, annonçant le résultat de l'enquête à madame de La Fayette quelques jours plus tard, ne put que plaider les circonstances atténuantes : « C'est avec plaisir que je vous donne avis que le Roi a été informé que M. de la Fayette n'a failli à Strasbourg que pour avoir hanté mauvaise compagnie. » Et le même jour Louvois mandait au coupable : « Sur le compte que j'ai rendu au Roi que votre conduite n'avait pas été aussi mauvaise qu'on l'avait mandé à Sa Majesté, elle a trouvé bon de vous laisser retourner à Strasbourg pour prendre soin de votre régiment. »

M. de La Fayette fut en effet replacé à la tête de son régiment; il put encore, par l'intermédiaire de sa mère, obtenir quelques menues faveurs; mais il ne retrouva plus auprès de Louvois la bienveillance qui avait marqué ses débuts. Quelques années plus tard, son régiment étant à Belfort pendant l'hiver de 1690, il s'oublia à ne pas l'employer aux travaux ordonnés par le ministre, qui lui écrit aussitôt : « Le Roi apprend que le régiment de la Fère ne fournit pour les travaux de Belfort que treize hommes par compagnie. Comme l'intention de Sa Majesté est que les capitaines en donnent tout le plus grand

1. « M. Chauveau a fait les compliments de V. A. R. à madame de la Fayette; elle l'a fort chargé d'en bien remercier V. A. R. » (Gourville à Condé, le 13 août 1862.) — Le 17 août : « M. Chauveau donna bien à madame de La Fayette la lettre que V. A. R. lui avait écrite ».

nombre qui se pourra, il est bien à propos que vous y teniez la main, si vous voulez que Sa Majesté soit contente de vous. » Et ce premier ordre n'ayant pas été exécuté avec toute la célérité désirable, Louvois écrivait dix jours plus tard : « J'apprends que le régiment de la Fère qui est à Belfort ne fournit que 152 travailleurs pour les fortifications de cette place. Je vous avertis que je mande à M. de Morlais que si vous n'en donnez pas 400, l'intention du Roi est qu'il vous fasse mettre en prison, étant honteux, quand Sa Majesté vous envoie dans une place de l'importance de celle-là pour en faire diligemment les ouvrages, que vous ne teniez pas la main à ce que les capitaines fournissent pour le travail tout le nombre de soldats qu'ils en peuvent donner. »

Cet incident de Strasbourg, qui eut une influence décisive sur la carrière du colonel, ne paraît pas avoir altéré l'amitié que Louvois témoigna toujours à madame de La Fayette. Non seulement il s'enquiert avec sollicitude de sa santé de plus en plus précaire, lui adresse ses compliments à l'occasion de la mort de M. de La Fayette, son mari; non seulement, continuant ce qu'elle avait fait pour La Rochefoucauld, madame de La Fayette s'occupe des intérêts du duc de la Rocheguyon, devenu gendre de Louvois, ce dont celui-ci la remercie avec effusion [1]; mais encore elle ne cesse d'adresser au ministre les sollicitations les plus variées et les plus pressantes. D'après les billets très courts par lesquels Louvois lui répond, il n'est pas toujours possible de deviner l'objet de ces requêtes; il s'en dégage du moins l'impression d'une étonnante activité qui s'exerce dans les sens les plus divers : « Voyez, dit madame de Sévigné, comme madame de La Fayette se trouve riche en amis de tous côtés et de toutes conditions : elle a cent bras, elle atteint partout. Ses enfants savent bien qu'en dire et la remercient tous les jours de s'être formé un esprit si liant. »

Pour ces requêtes, tantôt Louvois décidait lui même des affaires, tantôt il les soumettait au Roi ou les transmettait au ministre intéressé. Parfois aussi, il avait le chagrin de répondre

1. « Je ne puis m'empêcher de vous remercier très humblement de ce que vous me mandez touchant les intérêts de M. de La Rocheguyon, sur lesquels je profiterai des vues que vous me donnez. » (Louvois à madame de La Fayette, 20 janvier 1686.)

par un refus : « J'ai différé de répondre à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 20 de ce mois, jusqu'à ce que j'aie pu lire au Roi le placet que vous m'avez adressé, sur lequel je suis bien fâché de vous dire que Sa Majesté n'a pas répondu favorablement. Je ne vous dis rien sur le mémoire du nommé Le Gendre, parce qu'il n'y a pas un mot de vérité dans tout ce qu'il contient. Vous ne doutez pas, je m'assure, de la mortification que j'ai d'avoir si mal réussi dans la commission que vous m'avez donnée. J'espère que je serai plus heureux une autre fois. »

Madame de La Fayette fournissait au ministre l'occasion de revanches. Mais de toutes les affaires auxquelles elle s'intéressa, il n'en est pas qui reviennent plus souvent et avec plus d'instance que celles de madame Royale, duchesse de Savoie.

Avant d'épouser Charles-Emmanuel II, duc de Savoie, Jeanne-Baptiste de Nemours avait tenu une place brillante à la Cour d'Anne d'Autriche. C'était une princesse d'une grande beauté, d'un caractère impétueux, d'une extrême sensibilité. Sans beaucoup d'enthousiasme, elle partit en 1665 pour Turin, laissant en France des amis chargés de la renseigner sur les incidents de la Cour. Si l'on en croit les contemporains, madame de La Fayette fut, de toutes, la plus exacte à remplir ce rôle. La tâche se compliqua quand, devenue régente en 1675, à la mort du duc Charles-Emmanuel II, la duchesse saisit avec empressement, dans des circonstances difficiles, un pouvoir dont elle avait été éloignée jusque-là et en même temps afficha un amour des intrigues qui devait bientôt lui faire dans toute l'Europe une réputation de galanterie.

Il y a vingt-cinq ans, un érudit italien, M. Perrero, a publié la correspondance échangée, pendant les années 1678 à 1681, entre Lescheraine, secrétaire de la duchesse de Savoie, et Madame de La Fayette [1]. Ces lettres nous ont révélé en madame de La Fayette un véritable génie pour la solution des situations difficiles. Sa correspondance avec Louvois, pendant

1. La publication de M. Perrero : *Lettere inedite di Madame de La Faiette* (Turin, 1880), faite à l'occasion d'une discussion sur l'authenticité de la *Princesse de Clèves*, et provoquée par plusieurs articles de M. Félix Hémon (*Revue Bleue*, 15 avril, 3 mai 1679 et 2 octobre 1880), fut suivie d'une étude de madame Arvède Barine (*Revue des Deux Mondes*, 15 septembre 1880).

les années qui suivent, confirme cette impression et complète le portrait, en nous montrant madame de La Fayette tout aussi habile à traiter des questions d'État qu'à résoudre des intrigues amoureuses.

C'est au duc d'Enghien que Madame de La Fayette avait commencé par rapporter les relations les plus secrètes de la Cour de Turin. Ami de madame de Sévigné et de madame de La Fayette, Henri-Jules de Bourbon, duc d'Enghien, se trouva pendant la plus grande partie de sa vie comme éclipsé par l'ombre du grand Condé, son père; mais c'était le plus éveillé des courtisans et le plus dévoué des amis. La duchesse de Savoie savait l'apprécier mieux que personne : « Vous êtes un ami admirable, par bien des endroits, lui écrit-elle, mais surtout par l'exactitude, le soin et la sensibilité que vous avez pour ce qui regarde vos amies. Madame de La Fayette et moi traitons ce chapitre souvent ensemble ; elle le fait d'une délicatesse où je ne peux pas parvenir et aussi il n'appartient qu'à un esprit comme le sien de louer une personne comme vous. Pour moi, je me retranche à sentir une reconnaissance infinie de la manière obligeante dont vous en usez pour ce qui me regarde et à me taire sur le reste de peur de n'en dire pas autant que vous le méritez[1]. »

Dans ces années où la situation de la maison de Savoie était difficile, placée qu'elle était entre les intrigues des Cours de France et d'Espagne, le duc d'Enghien donna plus d'un bon conseil à la régente, intervint pour le règlement d'affaires épineuses et accueillit toujours avec bienveillance les ambassadeurs de Savoie qui venaient prendre ses conseils. Parfois aussi il s'occupait de sujets moins graves et mandait à la duchesse les nouvelles d'une Cour à laquelle elle continuait de s'intéresser. Le duc partageait d'ailleurs ce soin avec madame de La Fayette, car celle-ci occupe la première place parmi les confidentes de Madame Royale : « Madame de La Fayette m'écrit des merveilles de tout ce que vous lui dites à mon égard. Je suis ravie que

1. La duchesse de Savoie au duc d'Enghien, 9 août 1678 (Archives de Chantilly). Quelques mois auparavant, elle lui écrivait aussi : « Je veux vous faire voir que je n'aime pas votre silence et que je m'en veux plaindre avec vous de ce que j'apprends de vos nouvelles par les autres. Madame de La Fayette m'en a écrit de votre générosité qui ne me surprennent point, connaissant, ce me semble, mieux que personne la grandeur de votre âme. »

vous approuviez ce que j'ai fait au sien [1]; elle mérite tant et la chose est si peu digne de remerciements que je suis honteuse de les recevoir; c'est une amie aimable et admirable, comme je sais qu'elle très particulièrement la vôtre, je crois que vous serez bien aise que je vous en parle [2]. »

Madame de La Fayette et le duc d'Enghien rivalisaient de zèle à servir les intérêts de Madame Royale. La tâche n'était pas toujours des plus aisées. Il s'agissait de présenter sous le jour le plus innocent des intrigues déjà suspectes en elles-mêmes, et pour lesquelles les favoris successifs de la Régente, le comte de Saint-Maurice et le comte de Masin, semblaient rivaliser d'imprudence : de Turin, venaient à Paris des relations précises et accablantes. Ce fut d'abord la marquise de Villars, femme de l'ambassadeur de France, dont la duchesse ne put jamais supporter l'air froid et toujours correct, et au sujet de laquelle elle n'eut de repos qu'après l'avoir fait rappeler; un peu plus tard, en 1678, ce fut Olympe Mancini, comtesse de Soissons, la plus mauvaise langue de l'Europe, venue à Turin pour y régler les affaires de son fils, le chevalier de Carignan. Aussi le duc d'Enghien et madame de La Fayette doivent-ils faire tous leurs efforts pour détruire la mauvaise impression qu'elle va causer : « Je vous suis très obligée, écrit Madame Royale au duc d'Enghien, le 26 novembre 1678, du soin que vous voulez bien prendre de m'écrire au juste ce que madame la Comtesse dira de notre Cour. Rien n'est plus faux depuis un bout jusqu'à l'autre que l'histoire dont vous avez curiosité, et si vous en voulez demander des nouvelles à madame de La Fayette, vous verrez par le détail que je lui en fais que c'est une pure méchanceté. » Quelques mois plus tard, elle revient encore sur le même sujet : « L'on m'assure que l'on invente bien des nouvelles à l'hôtel de Soissons, mais, comme le public sait il y a longtemps de quelle nature elles sont, je crois que l'on y ajoutera peu de foi. » Parfois, cependant, le scandale

1. « Vous ai-je dit que madame de Savoie avait envoyé cent aunes du plus beau velours du monde à madame de La Fayette et cent aunes de satin pour le doubler et depuis deux jours encore son portrait entouré de diamants qui vaut bien 300 louis. » (Madame de Sévigné à madame de Grignan.)

2. La duchesse de Savoie au duc d'Enghien, 14 janvier 1678. (Archives de Chantilly.)

autorisait bien des soupçons : « Je vous ai déjà remercié de la bonté avec laquelle vous vous êtes intéressé au bruit qu'a fait le feu pris au château et l'assassinat du secrétaire du marquis de Saint-Maurice. Cela ne méritait pas les réflexions que l'on a faites là-dessus et je vous en ai tant écrit et à madame de La Fayette que j'aurais peur de vous ennuyer en vous répétant les mêmes choses. »

Pour lutter contre tous ces bruits, il fallait être en effet informé des événements. Or, la Régente n'était pas toujours très explicite et s'exprimait parfois, surtout avec le duc d'Enghien, en des termes qui nous ramènent au plus beau temps des Précieuses : « Je connais un peu l'air du pays où vous êtes. On y explique les choses à sa mode, on les tourne mystérieusement, quelquefois sans sujet. Ainsi il me passe mille choses en tête qui peut-être sont fausses, mais peut-être aussi sont-elles vraies, qui cependant ne me permettent pas de m'expliquer davantage, mais quand on a l'esprit aussi éclairé, on s'explique assez pour être entendue et pour être éclaircie si l'on en a envie. » Dans les lettres à madame de La Fayette, la duchesse parle d'ordinaire plus clairement; mais parfois aussi elle garde le silence et son secrétaire lui-même ne donne pas à temps les avis nécessaires, ce dont madame de La Fayette enrage : « Je ne sais quelle bonne maxime vous avez de n'instruire jamais les personnes bien intentionnées des changements qui arrivent afin qu'ils puissent en rendre compte au public et les donner par le côté qui convient qu'on les voie. » Sans doute toutes les raisons de la Régente ne doivent pas être connues : « Je crois même qu'elle en peut avoir qui ne sont pas propres à être données au public, mais il y en a toujours qu'on y peut donner et c'est celles-là qu'il vous fallait envoyer ici; nous n'en demandons point d'autres. »

Un peu plus tard, elle revient encore sur le même sujet : « Il est de son service (de Madame Royale) que l'on sache ici ce qui doit être publié afin de donner des couleurs et des raisons... Tout est su ici, dès qu'il est pensé à Turin ». Et quelle indignation quand Lescheraine veut la berner par de mauvaises raisons! « Je vous ai dit que vous aviez la langue bien longue. Je m'en vais vous dire encore pis, vous me mentez, vous me contez des contes borgnes... Vous êtes fort instruit, Monsieur,

et encore une fois fort bien instruit... et je suis mieux instruite que vous ne croyez... mais quand vous voudrez m'en faire accroire, oh! je vous ne le souffrirai pas. »

Parce que les intrigues amoureuses de la duchesse de Savoie compliquèrent plus d'une fois la tâche de madame de La Fayette, faut-il dire que celle-ci avait mal placé son affection et regretta peut-être la promesse inconsidérée qu'elle avait faite un jour à Madame Royale de s'intéresser à tout ce qui la regardait? Rien, chez madame de La Fayette, ne permet de supposer un pareil sentiment. Même elle n'en veut pas du tout à « ce pauvre chien de comte Saint-Maurice » dont les imprudences avaient été si dangereuses pour la Régente; « il est fou, mais il fait pitié; on l'aime plus qu'il ne vaut ». Et quand il a été banni, comme si elle craignait que le nouveau train, tout uni, ne fût trop monotone, elle s'inquiète déjà du successeur. Elle écrit à Lescheraine : « Je vous ai trouvé si rassuré d'un ordinaire à l'autre sur un chapitre où il faut des années entières pour se rassurer, que je ne sais si vous m'avez parlé sincèrement. Encore quand je dis des années entières, c'est des siècles qu'il faut dire, car à quel âge et dans quel temps est-on à couvert de l'amour? » Ne semble-t-il pas plutôt que, jusqu'à un certain point, elle trouvait dans ces intrigues une diversion aux affaires si diverses dont elle était assaillie?

Et à côté des aventures de la duchesse de Savoie dont madame de La Fayette s'occupe pour ainsi dire par fonction, combien d'autres encore dont elle s'inquiète par simple amour de l'art. N'est-ce pas elle qui écrit à Lescheraine : « Mandez-moi qui soupire pour mademoiselle d'Ogliane depuis qu'elle est mariée; mandez-moi si Masin est toujours amoureux de la marquise de La Chuse, et si le chevalier de Carignan l'est de quelqu'un? » Elle tient madame de Sévigné au courant des amours peu platoniques du duc d'Enghien pendant la campagne de Hollande[1]. Et plus tard elle fait à la duchesse de Savoie une relation des petites débauches du même personnage[2].

1. « M. le duc s'ennuie beaucoup à Utrecht; les femmes y sont horribles. Voici un petit conte sur son sujet. Il se familiarisait avec une jeune femme de ce pays-là, pour se dédommager apparemment, et comme les familiarités étaient sans doute un peu grandes, elle lui dit : « Pour Dieu, monseigneur, votre Altesse a la bonté d'être trop insolent ». (Madame de La Fayette à madame de Sévigné.)

2. « Je suis ravie que le vin du Piémont vous ait plu. Il est trop doux

On sait comment, après quelques années de domination, la duchesse de Savoie connut les pires revers de la fortune : à ce moment, elle trouva madame de La Fayette plus dévouée que jamais à ses intérêts.

C'est le 16 mai 1680 que Victor-Amédée II avait été proclamé majeur. Le jeune duc prit enfin le pouvoir au commencement de l'année 1684, en même temps que se confirmait son prochain mariage avec mademoiselle de Valois, nièce de Louis XIV; le lendemain, le désaccord entre le fils et la mère éclatait avec une telle âpreté que Louvois lui-même finissait par le reconnaître : « Je n'ai point ignoré, écrit-il à madame de La Fayette le 29 avril 1684, les bruits qui ont couru cet hiver qui étaient opposés à la bonne intelligence que vous souhaitez. Je les ai cru d'abord faux. Depuis ils m'ont paru plus vraisemblables sans que j'en sache plus la raison. »

Dès lors commença pour Madame Royale la plus dure des situations. Louvois, qui avait fini par accaparer une partie des pouvoirs de tous les ministres, avait joué le principal rôle dans les affaires de Savoie pendant les années précédentes. Il va continuer à s'intéresser aux requêtes de l'ancienne régente; mais celle-ci n'a plus d'ambassadeurs accrédités près du Roi, et c'est à madame de La Fayette qu'elle va demander de se faire son interprète auprès du ministre et auprès du Roi lui-même. Ce nouveau rôle grandit madame de La Fayette, la fait sortir des commérages de la Cour et des gazettes pour donner à ses négociations une sorte de caractère officiel.

Victor-Amédée veut diminuer la pension de sa mère et elle doit réclamer l'intervention du Roi. Louvois écrit à madame de La Fayette le 3 janvier 1686 : « Le Roi avait déjà été informé par M. le marquis d'Arcy du retranchement que M. le duc de Savoie avait intention de faire à madame sa mère, et avait donné ordre que l'on mandât à mon dit sieur d'Arcy de concerter avec madame la duchesse de Savoie les diligences qu'il serait à propos de faire auprès de monsieur son fils pour le porter à lui rétablir ce qu'il lui a ôté. » Madame de La Fayette,

pour enivrer et l'on ne court pas ce risque en le buvant. Celui de France est plus aise et plus fort à échauffer la tête, aussi je ne m'en scandalise pas ni ne m'en étonne. Ne faites point de contes en l'air, je sais plus de vos nouvelles que vous ne pensez et m'y intéresse plus que vous ne vous imaginez. » (La duchesse de Savoie au duc d'Enghien.)

étant revenue à la charge quelques jours plus tard, s'attire cette réponse : « Le Roi ne peut envoyer des ordres plus pressants sur ce qui regarde les intérêts de madame de Savoie que ceux qui sont partis la semaine passée, et je n'estime point qu'il convienne de demander à Sa Majesté de faire plus parce que je craindrais qu'à la fin elle s'ennuyât d'entendre toujours parler de cette affaire et de voir qu'on lui proposerait tous les jours de nouvelles choses. »

Madame de La Fayette avait pour s'excuser et pour remercier un art incomparable : « Je quitterais avec plaisir toutes les affaires que j'ai, lui écrit Louvois, pour lire souvent de pareilles lettres à celles que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Je vous rends très humbles grâces des marques qu'il vous plaît me donner des marques de votre amitié dont je connais assez le prix pour profiter de toutes les occasions que vous me donnerez de les mériter. » Elle renouvelait donc ses instances, justifiées par la résistance qu'opposait le jeune prince, et Louvois y répondait le 8 février : « J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire avec les papiers qui y étaient joints, lesquels je vous renvoie après les avoir lus. Je rendrai ce soir au Roi la lettre de madame la duchesse de Savoie, et vous dirai cependant que Sa Majesté donna encore hier ordre à M. de Croissy, après avoir entendu la lettre de M. le marquis d'Arcy, de lui mander de continuer les plus vives instances en faveur de madame la duchesse de Savoie. »

Outre le marquis d'Arcy, ambassadeur ordinaire, Catinat avait dû intervenir et Louvois pouvait enfin écrire, le 9 mars, à madame de La Fayette : « Le Roi avait donné l'ordre à M. Catinat de parler à M. le duc de Savoie en faveur de madame sa mère et de le presser vivement de lui donner une entière satisfaction. Je viens de recevoir une lettre de mon dit sieur de Catinat, par l'extrait de laquelle vous verrez l'apparence qu'il y a qu'elle a eu une entière satisfaction. J'ai cru que vous seriez bien aise d'en être informée et je vous supplie de me faire part du détail que vous en apprendrez dans la suite. »

Faire l'histoire du rôle diplomatique de madame de La Fayette pendant ces années serait retracer la série des dénis de justice et des manques d'égards du duc de Savoie à l'égard de sa mère. Le plus souvent, ce sont les intérêts personnels de

Madame Royale qui font l'objet de ces négociations : mais parfois aussi ceux de la France entrent en jeu, comme le jour où Victor-Amédée II réintégra dans ses biens le marquis de Pianesse et le comte de Druent son fils, coupables d'avoir, quelques années auparavant, trahi la confiance du Roi. L'indignation de Madame Royale fut en cette circonstance partagée par Louvois : « Madame Royale, écrit-il à madame de La Fayette le 10 octobre 1687, ne pouvait prendre un meilleur parti que celui qu'elle a pris sur ce qui s'est passé à l'égard du comte de Druent et du marquis de Pianesse, et M. le duc de Savoie, en ne lui en donnant aucune part, s'est fait tort à lui tout seul. Il est fâcheux que ce prince n'ait personne auprès de lui, capable de lui représenter ce qu'il devrait faire en de pareilles rencontres. »

En 1689, à la veille même de la rupture entre les deux pays, les instances de madame de La Fayette provoquent une nouvelle et pressante intervention du Roi en faveur de Madame Royale : « Le Roi, écrit Louvois à madame de La Fayette, le 1er avril 1689, a fait écrire à M. d'Arcy au sens que madame la duchesse de Savoie le peut désirer. Sa Majesté a même ordonné à mon dit sieur d'Arcy de laisser entendre à M. le duc de Savoie dans la première occasion nouvelle qu'elle en trouvera, que prenant une part sensible à ce qui regarde madame sa mère, que son cœur le doit porter à bien traiter en toute rencontre et que, si cela ne suffit pas, il doit se ressouvenir que Sa Majesté s'attend que l'amitié qu'elle a pour elle lui sera une raison pour éviter de donner à madame la duchesse de Savoie aucun sujet de se plaindre de lui. »

L'année suivante, l'entrée de Victor-Amédée II dans la coalition contre la France rompait tous les liens entre les deux pays. Louvois était emporté subitement en 1691, au milieu de la guerre qu'il avait déchaînée. Madame de La Fayette succombait deux ans plus tard; depuis quelque temps déjà, ses pensées entraient de plus en plus dans les dispositions que devait manifester son testament : « Suppliant Notre Seigneur de me faire la grâce d'avoir une soumission aussi entière à sa volonté lorsqu'il lui plaira de m'appeler à Lui que celle où il me paraît que je suis présentement. »

JEAN LEMOINE

ROSE ET SA « PARISIENNE[1] »

VI

Rose Micaud, en quittant le Champ des Pierres, possédait cinq cents francs tout au plus. Elle aurait eu davantage, mais son fermier, Gidel, avait exigé des réparations : le blanchiment intérieur de la maison, la réfection des toitures et du carrelage — et, surtout, l'agrandissement de l'étable à cochons! Gidel était fort aux cochons.

— Vous comprenez, Rose, le père Micaud n'avait pas de ferme à payer ; un peu plus ou un peu moins de profits, ça lui était bien égal : il engraissait deux « nobles », chaque hiver, et ça faisait le compte. Mais moi, je veux en avoir davantage : dans les petits endroits comme ça, c'est les cochons qui fournissent le plus clair des ressources.

Le maître maçon Mériguet avait évalué à deux cents francs le montant des différents travaux. La note, après coup, s'était élevée presque au double.

Si seulement Gidel eût été satisfait pour longtemps!... Mais non! chaque fois qu'il venait payer son terme, il souhaitait encore chose ou autre : béton à l'étable, crépi au pignon ouest, porte neuve à la chambre à four. Le père Micaud n'avait jamais fait exécuter la moindre réparation, et, dame! maintenant, ça se dégradait successivement ici, là et ailleurs. Rose

1. Voir la *Revue* du 15 août.

ajournait sans cesse, mais elle savait bien qu'il lui faudrait tout de même se décider sans beaucoup de retard.

Au mois de juin 1886, lorsqu'il vint payer son premier terme, Gidel se plaignit beaucoup : il avait des ennuis de toute sorte. La récolte s'annonçait mauvaise ; son gamin avait été malade, sa femme était encore enceinte ; enfin il n'allait plus travailler à Linière.

Rose demanda :

— Qu'est-ce qui s'est donc passé ? Vous étiez si bien avec monsieur et madame Guérin !

— Voilà, — expliqua-t-il : — après les vacances de Pâques, nous avons voulu envoyer en classe notre petite Cécile, qui a six ans finis. Nous avions bien l'idée de la mettre chez les sœurs, mais le directeur de l'agence a dit, un jour, à ma femme qu'il nous fallait l'envoyer chez l'institutrice ; autrement, qu'il serait forcé de nous enlever notre « Parisien ». Ça fait que nous l'avons écouté. Or, l'autre samedi, je travaillais au jardin, à Linière : le domestique est venu dans la soirée me dire d'aller me présenter au château. Je me suis dépêché d'obéir. J'ai trouvé les Guérin dans la salle à manger ; la grosse paraissait furieuse : « Vous envoyez votre fille à l'école laïque, Gidel ?... — Oui, madame, rapport à notre assisté. — Eh bien, vous pouvez aller demander du travail aux francs-maçons ; nous nous passerons de vos services... » Là-dessus, M. Guérin m'a réglé et je suis parti. Elle est malicieuse, la grosse charogne ! Je n'aurais jamais cru qu'elle aurait osé... Pour l'été, ça m'est égal : on m'emploiera bien dans les fermes des environs quand le soin de mes terres me laissera du loisir, mais c'est l'hiver que ça va me faire tort.

Il ne donna à Rose que cent vingt-cinq francs, lui demandant un délai pour le reste. Et, il lui dit que la porte de la chambre à four tombait décidément à pièces et à morceaux. Alors elle lui promit de la faire changer avant la mauvaise saison.

La liquidation Delange s'est poursuivie lentement. Il y a eu des histoires avec des débiteurs insolvables ou de mauvaise foi. Puis l'État a réclamé deux cent mille francs d'amendes encourues par le banquier du fait de nombreux titres non timbrés. Puis, ç'a été un procès interminable avec une puissante com-

pagnie financière qui voulait bénéficier d'une hypothèque prise tardivement sur les biens. Les procéduriers ont eu de la besogne et ne se sont pas pressés. Les créanciers ont murmuré, grogné, émis des jugements téméraires :

— Quelques-uns là dedans font leurs poches pendant que les autres attendent sous l'orme et ne voient rien venir !... Les pauvres sont toujours grugés, il n'y a pas de justice...

Enfin, les députés étant intervenus auprès du ministre, l'État, finalement, a fait abandon aux victimes de la somme formidable à laquelle il prétendait avoir droit. D'autre part, la compagnie financière a perdu son procès devant toutes les juridictions. Un peu avant la Saint-Jean, les créanciers ont été appelés à Moulins pour le règlement définitif. La Rose a touché une centaine de francs par l'intermédiaire de Belin, le maréchal, dûment autorisé par elle. Là-dessus, elle commanda tout de suite la porte de la chambre à four. Et elle ajouta soixante francs à la réserve de cinq cents francs dissimulée dans une cachette de son armoire : c'était pour les cas de maladie ou de grand malheur.

Page lui disait souvent :

— Mais déposez donc votre argent à la caisse d'épargne postale, Rose ! Il sera bien mieux qu'à dormir dans votre tiroir, où il peut être volé ; trois bonnes pièces de cent sous d'intérêts viendront chaque année grossir la somme. S'il vous arrive d'avoir besoin d'un billet de cinquante francs, vous n'aurez qu'à en prévenir la receveuse, et vous le toucherez au bout de trois ou quatre jours. Rien n'est plus commode. Et mettez-vous bien dans la tête qu'il n'y a pas à avoir peur. La caisse d'épargne est une institution de l'État, et l'État est solide, que diable !...

Mais le krach Delange avait jeté dans l'esprit des simples une invincible défiance à l'égard des placements, quels qu'ils fussent, et plusieurs parmi ceux qui avaient des fonds à la caisse d'épargne s'étaient fait rembourser. Rose ne l'ignorait point. Aussi répondait-elle au cantonnier :

— Qu'en savez-vous si c'est solide, Page ? Il y en a beaucoup qui ne s'y fient pas... On disait assez que chez Delange, c'était sûr, et on en a vu une jolie preuve... Ça pourrait bien être à la caisse d'épargne comme ailleurs, allez !

Et sur ce chapitre tous les pauvres diables raisonnaient de même. Ils gardaient leur or avec une obstination désabusée de gens qui ont acquis de l'expérience et sont bien trop malins pour se laisser prendre.

Quelquefois, pour blaguer, Anna Page disait à sa voisine :

— Vous, Rose, vous êtes une vieille rentière. On devrait vous donner le titre de « dame » aussi bien qu'à madame Béroux.

Rose répondait, d'un ton acrimonieux :

— Oh ! oui, une gente dame ! une gente rentière crève-faim ! Je peux sauter bien haut avec mes revenus...

De fait, elle a peine à se suffire.

Elle mange sa livre de pain par jour, ce qui fait tout de suite cinq francs par mois. Avec soixante francs de loyer, en voilà pour cent vingt francs. Le chauffage — une corde et demie de bois, vingt-cinq fagots — représente une trentaine de francs. Il y a les impôts et l'assurance de sa louagerie du Champ des Pierres, et l'assurance de son mobilier à la Reynerie : encore trente francs. Puis le pain n'est pas tout. Il faut de l'épicerie : un peu de sel, un peu de sucre, un peu d'huile et de vinaigre, un peu d'essence, quelques boîtes d'allumettes. Il faut du beurre : elle en emploie une demi-livre tous les quinze jours. Elle l'achète à la Civraise, parce que la Civraise est une assez proche voisine, et aussi parce que la Civraise est une femme propre. Car la Rose est très délicate sur cette question-là. Elle pense comme la Page, qui dit de certaines campagnardes des environs qu'elle ne voudrait pas se servir de leur beurre, quand bien même il ne lui coûterait rien. Des fois le beurre de la Civraise n'a pas la qualité habituelle, soit en raison de la température peu propice, de l'état de gestation avancée des vaches, ou de la nourriture qu'elles consomment : il est alors trop dur ou trop flasque, à grains ou sans couleur. La Rose ne souffle mot, mais, en sa qualité d'ancienne fabricante, elle se rend très bien compte de l'infériorité de la marchandise et du motif qui la cause. Elle achète chez la voisine aussi quelques-uns de ces gros fromages faits avec le lait écrémé, selon la coutume de la région. Elle en fait bien avec le lait de sa chèvre ; mais les fromages de chèvre sont meilleurs et plus recherchés : moitié gros comme les autres, ils se vendent le

même prix, quatre sous. Aussi n'est-il pas d'usage pour les paysans d'en consommer aux jours ordinaires. Et Rose, traditionnaliste en tout, vend les produits de sa biquette et achète des fromages de vache, moins chers. Cet achat-là ne grève donc pas son budget, au contraire. Sa fourniture de vin ne le grève pas beaucoup plus. Elle fait remplir deux fois l'an, chez Dubuisson, un barriquaut de douze litres, qu'elle place derrière la porte, à droite en entrant, à côté du seau d'eau et du chaudron à vaisselle. Elle n'en boit pas un litre par mois pour son compte, mais elle en offre un verre à Page lorsqu'il lui rend quelque menu service, à Gidel, lorsqu'il vient la payer, et à sa laveuse de lessive. D'ailleurs, l'été, il est très mauvais parce que la température est trop élevée dans cette pièce au niveau du sol, et parce qu'il est trop longtemps en perce ; les dernières bouteilles ne sont guère buvables.

Ce n'est pas non plus chez le boucher qu'elle se ruine, oh! non. Rose est végétarienne ou presque. Elle se fait, le matin, une grande platée de soupe qui lui dure souvent toute la journée : — c'est-à-dire qu'elle fait réchauffer à midi le reste du matin, et, le soir, le reste de midi, s'il y en a. — Mais l'accommodage de cette soupe varie selon les circonstances et selon les saisons. En hiver, elle est aux pommes de terre, aux raves, aux haricots secs ou à la citrouille ; en été, elle est à l'oseille, aux haricots verts ou aux petits pois ; elle est aussi bien souvent à l'oignon : — la soupe à l'oignon est de toute l'année. — Avec ça, le menu de Rose se compose de haricots et de pommes de terre, de beignets, de lait, de fromage et d'œufs à la coque, quand c'est le moment où les poules pondent bien. Enfin, elle s'offre parfois le luxe d'une petite galette, quand la Civraise chauffe le four et qu'il y a un coin disponible. Cependant, quatre fois l'an, elle va chez Coudert acheter une demi-livre de viande pour faire la soupe : c'est à la fête patronale, au mardi gras, à Pâques et à Noël. Ses frais de boucherie sont couverts et au delà par la vente de la nichée de lapins qu'elle élève chaque année. Elle n'en mange aucun, parce qu'elle répugne à tuer et aussi parce que ça lui ferait trop pour elle seule.

Il y a les vêtements... Ils ne sont ni compliqués ni luxueux, les vêtements de Rose, mais ils lui coûtent tout de même un louis ou deux par année. Pour aller à l'église, elle met soit un

caraco noir, soit un simple châle brun croisé sur la poitrine et tombant en pointe au milieu du dos; une robe toute droite, d'indienne ou de barrage, et des sabots à dessus de cuir, qu'on appelle des sabots garnis : toutes choses de durée. Mais il y a ses coiffes et ses béguinettes. Les coiffes s'attachent par derrière avec un lien à coulisse qu'on appelle « bavolet »; les béguinettes s'attachent par devant; le dessus est plat, le derrière ruché, le tour garni de basin; le devant est orné d'une dentelle et le fond d'une broderie. Les coiffes sont pour l'ordinaire et les béguinettes pour les jours de fête. Rose utilise la même coiffe pendant trois semaines consécutives : — la première semaine, pour aller à la messe; la seconde, pour les après-midi; la troisième, pour les matinées. — Ensuite elle les lave et les fait repasser : la repasseuse prend trois sous pour deux. Mais elles s'usent assez vite, à ce régime; et, pour avoir une coiffe neuve, il faut une pièce de vingt sous. Les jolies béguinettes à dentelle et à fond brodé coûtent quarante-cinq sous — et trois sous de repassage. — Par-dessus coiffe ou béguinette, Rose ajuste encore, aux grands jours, une capote ronde en paille noire, doublée de satin blanc et garnie de beaux rubans noirs avec deux brides qui flottent sur les épaules. Cela ne se donne pas : aussi est-elle attentive à conserver frais son « chapeau » du moment...

Mais ce qui revient le plus cher à la Rose, c'est sa piété et le soin de sa santé. Soucieuse des âmes de ses parents, elle attribue chaque mois le bénéfice d'une messe à leur repos; elle en commande même pour elle, sous la rubrique des « intentions particulières », afin d'obtenir quelque menue faveur; elle offre souvent des cierges à la très sainte mère de Dieu; elle glisse à toutes les quêtes un sou dans le tronc de fer-blanc : ça finit par faire une somme.

Il lui faut plus encore pour ses remèdes. Elle n'est jamais bien portante : elle souffre d'embarras d'estomac, d'étouffements, de migraines et de tous les malaises de son sexe, qu'elle imagine plus graves encore qu'ils ne sont en réalité. Comme toutes les personnes qui n'ont pas à se sacrifier pour d'autres et dont l'égoïsme s'accroît de ce fait, elle s'écoute : la moindre indisposition la met dans des transes profondes. Malgré qu'elle compte bien sur la béatitude éternelle, elle a grand'peur de

mourir et c'est le plus tard possible qu'elle souhaite voir apparaître la Vierge protectrice. Dès qu'elle ressent quelque chose, elle se bande la tête, s'encapuchonne, prend un air piteux.

La Page comprend tout de suite :

— Eh bien, ma pauvre Rose, ça ne va donc pas?

— C'en est bien loin, d'aller, je vous en réponds! J'ai quasiment pas dormi; toute la nuit, j'ai eu le front comme pris dans un cercle de fer et je sentais un gros poids qui bougeait sur ma poitrine, j'ai bien cru étouffer... Ce matin, je suis « guechie » avant d'avoir rien fait.

Cela se produit plus fréquemment lorsqu'il règne à Vic quelque semblant d'épidémie, bronchite, grippe ou cholérine. Sitôt qu'elle entend dire comment se manifestent les symptômes avant-coureurs de la maladie, Rose croit les observer sur elle-même : alors elle commence à se plaindre à tout venant, à se préparer de la tisane.

Aussi va-t-elle à chaque instant consulter la sœur Ursule.

La commune n'ayant ni médecin ni pharmacien, la sœur Ursule remplit souvent le rôle du premier et tient avantageusement la place du second. Elle a de l'intelligence et de l'expérience. Les femmes s'accordent à dire qu'elle n'est pas maladroite. En ce qui concerne Rose, la sœur discerne bien le vrai et le factice de ses plaintes : elle la remonte, lui dit de ne pas trop s'écouter et lui vend, pour vingt ou quarante sous, quelque drogue insignifiante, — sirop calmant ou vin fortifiant. — La religieuse a une grande autorité sur la vieille fille, qui s'en retourne déjà guérie à moitié par les paroles d'espoir qu'elle lui a adressées. Aussi Rose offre-t-elle à la pharmacienne la meilleure des deux paires de poulets que Gidel lui donne en redevance aux environs de Noël.

Un peu là, un peu ailleurs, il faut beaucoup d'argent, et Rose dit la vérité lorsqu'elle assure qu'elle a eu du mal à boucler son petit budget, la première année. Encore n'a-t-elle pas eu à supporter de frais imprévus.

Mais, au commencement d'août de l'année 1887, elle reçut une lettre de sa belle-sœur lui annonçant que, sur les conseils de son médecin, elle se décidait à tenter une cure à Vichy : — elle avait énormément souffert du foie en ces derniers

temps; elle ne pouvait plus vivre ainsi. — Elle arriverait donc à Vic-Saint-Jermond vers le 20, avec Octave, qu'elle avait l'intention de laisser aux bons soins de sa tante pendant la durée de son séjour à la grande station thermale.

— Vous êtes satisfaite, hein? d'avoir de la compagnie, — fit la Page à la Rose, après lui avoir lu cette lettre à haute voix : car la vieille fille, bien qu'ayant été quelque temps en classe, ne pouvait pas déchiffrer l'écriture.

— Oui, — répondit-elle, en geignant, — sûrement que je suis bien contente de les voir; mais ça va m'en faire, des dérangements et des frais!...

VII

Madame Béroux avait eu, ce même été, une nouvelle marotte. Un jour qu'elle était chez son gendre Serton, le domestique de celui-ci découvrit, en fauchant du trèfle, un nid de perdrix grises. Il apporta les œufs à la maison; on en cassa un : les petits étaient à demi formés. Alors madame Béroux demanda les autres.

— Donnez-les-moi, je les mettrai sous ma « Marie », qui veut couver, et j'essaierai de les élever.

La « Marie », c'était sa petite poule naine, toute blanche; elle avait aussi le coq, dénommé « Pierre ».

Elle s'en revint aussitôt à la Reynerie et procéda comme elle avait dit. Elle fit édifier une volière bien plus vaste que celle où se morfondait la chanterelle; et, quand les bestioles furent écloses, elle les enferma là, ainsi que leur fausse mère.

Toutes frêles, mais vives et remuantes, ayant déjà la sauvagerie de leur race, l'inconsciente nostalgie des grands espaces, les petites perdrix couraient de toute la vitesse de leurs minuscules pattes roses, cognant leurs têtes mignonnes au treillis qui les retenait prisonnières. La « Marie » blanche leur parlait un langage indifférent; elles apprenaient toutefois à picorer d'après ses indications et elles acceptaient pour la nuit le doux abri de ses plumes.

Mais il ne suffisait pas de les avoir logées, de leur émietter

du pain ou de leur jeter du menu grain comme à des poulets ; il leur fallait au moins quelques-uns de ces mille riens qui les font prospérer vite lorsqu'elles sont en liberté. Aussi madame Béroux se mit-elle en campagne, deux ou trois fois chaque semaine, pour leur trouver des œufs de fourmi. Elle attelait sa ponette, logeait dans la caisse de sa voiture, sous le siège, un sac et une pelle à manche court, et s'en allait à cette chasse d'un nouveau genre.

Quand Lucien Page était libre, elle lui offrait toujours de l'emmener parce qu'il lui tenait compagnie et qu'il lui était utile aussi. A l'entrée du terrain à explorer, on attachait la jument. Et ils partaient avec les ustensiles. Lorsqu'une fourmilière se présentait, madame Béroux l'attaquait avec sa pelle et fourrait au hasard dans le sac, maintenu par Lucien, la terre, les habitantes exaspérées et leurs œufs. Puis ils transportaient, à eux deux, le fardeau sans cesse alourdi.

L'enfant était toujours enchanté de ces parties ; et il s'intéressait beaucoup aux petites perdrix, si bien que madame Béroux le chargeait de les soigner lorsqu'elle allait passer quelques jours chez ses enfants. Au surplus, Mathilde continuait de le récompenser par des friandises.

Lucien était justement aux œufs de « mases » avec la dame, le soir que les autres gamins firent parler d'eux.

C'était à la fin d'août, un samedi. Octave Micaud, installé chez sa tante depuis une semaine, les quatre aînés des Colard et deux gamins du bourg, — Mériguet, fils du maçon, et Berthon, fils du tailleur conseiller municipal, — furent les héros de l'aventure.

Ils s'étaient rassemblés vers une heure, sur la route de Saint-Olaire qu'ils avaient suivie sans but précis, avec l'idée toutefois de faire une longue tournée de vagabondage. A Rouzière, on battait à la machine : ils s'y rendirent. D'un peu loin d'abord, ils regardèrent l'activité du chantier ; puis, s'enhardissant, ils s'approchèrent, gênèrent les travailleurs, se firent houspiller. A la fin, comme ils s'amusaient à des évolutions sur les sacs alignés debout, en deux rangées parallèles, à une certaine distance de la machine, ils arrivèrent à faire tomber le dernier, mal assujetti. Ce que voyant, le métayer, qui amenait un sac

nouveau sur sa petite brouette, se prit à les gronder tout de bon :

— Les gars, si vous êtes venus là pour faire du mal, vous pouvez vous rentourner d'où vous venez... Allez, ouste! fichez-moi le camp, sacrés « g'rnipians! »

Ils déguerpirent sans demander leur reste. Ils prirent la rue de la Croix-Rognon, qui venait aboutir, de ce côté, dans la cour de Rouzière. A deux cents mètres, ils pénétrèrent dans un champ dont la moitié était cultivée en pommes de terre, le reste en blé noir et maïs. Les pommes de terre étaient de plusieurs variétés : les unes avaient leurs fanes complètement séchées qui s'aplatissaient noirâtres sur le sol gris; d'autres, à peine jaunissantes autour de la tige, montraient droites encore leurs ramures épaisses et leurs feuilles très vertes. Le sarrasin, aux tiges rouges pressées, étalait une luxuriante floraison blanche; quelques grains cependant, les plus élevés, commençaient à noircir. Le maïs, très haut, d'un vert mordoré, formait une forêt en miniature.

Le maïs attira les enfants. Ils pouvaient s'y mouvoir dans le mystère, y jouer au voleur ou à cache-cache, sans que leurs opérations fussent dénoncées autrement que par le frou-frou et le fléchissement du feuillage. Ils s'en donnèrent à cœur joie, tracèrent plus d'un sentier dans la forêt inviolée dont ils couchaient les arbres.

Vint un moment où le plus petit des Colard se plaignit d'avoir soif.

— Tu n'as qu'à sucer des tiges : c'est sucré et ça désaltère! fit Joseph.

Leur frère Gilbert possédait un méchant couteau, le petit Mériguet aussi : ils attaquèrent le maïs à la limite de la brèche que les gens du domaine avaient déjà faite dans le haut des planches; tous les gamins firent provision de tiges, dont ils mâchonnèrent l'extrémité juteuse : ils se passaient les couteaux pour enlever les nœuds et recommençaient ensuite, tant qu'elles conservaient un peu le goût de sucre. Seulement, la langue finit par leur cuire au contact répété des filaments rugueux. Et ce désagrément les décida, l'un après l'autre, à cesser avant la satiété complète.

Ils imaginèrent alors une distraction nouvelle : ce fut de

détacher les épis qui poussent en excroissance sur le côté de chaque tige, dans la partie supérieure. De l'enveloppe qui protégeait chacun de ces épis une jolie touffe de crins blancs ou rougeâtres surgissait vers le haut. Les enfants se mirent à arracher, à assembler ces touffes humides et fraîches, à les transformer en moustaches et en barbes de toute sorte, en nattes merveilleuses, en chignons extraordinaires. C'était joli, c'était doux, ça laissait aux mains une odeur agréable. Il leur en fallait, il leur en fallait toujours plus. Et ils se hâtaient de détacher les épis, d'enlever les feuilles légères qui les recouvraient, de mettre à nu leurs jolis grains d'or, d'enlever les crins.

Lorsqu'ils en eurent assez de ce jeu, ils songèrent à utiliser leur hétacombe d'épis. Joseph et Gilbert Colard avaient vu leur voisin, le domestique des Civrais, faire griller ces fruits de maïs sur la braise du foyer, au moment où cuisait la soupe du soir, — même que cela embaumait la pièce ; — et, après cinq minutes, il avait croqué à pleines dents les grains roussis. C'en fut assez pour leur donner le désir d'en faire autant. Ils voulurent en apporter une grande provision chacun, qu'ils feraient griller chez eux. Pourtant cela ne les satisfaisait qu'à demi : peut-être les mères ne seraient-elles pas disposées...

C'est alors qu'Octave eut une idée de génie :

— Les gars, j'ai trois allumettes au fond de ma poche : allumons du feu par là, et nous les ferons cuire comme nous voudrons ; ce sera bien plus amusant, bien plus chic...

Approuvé d'enthousiasme.

— Nous cuisinerons au bord du fossé comme les « roulants » ! dit Berthon.

— C'est ça... c'est ça... ce sera tout à fait épatant...

Mériguet fit observer :

— Ici, notre feu se verrait peut-être de Rouzière, ou bien des routes : il vaudrait mieux nous en aller dans quelque rue cachée.

— Oui, allons dans la rue Évérée ! — dit Gilbert Colard.

« Évéré » est un mot bourbonnais qui signifie égaré, perdu. Et tel était bien le cas de ce chemin envahi par les ajoncs, qui n'avait d'autre utilité que de servir de sortie sur la route du moulin Barrault à deux pièces de terre dépendant de Rouzière.

Les gamins, chargés d'épis, s'en furent. Mais, arrivés au monticule de la croix Rognon, ils jugèrent convenable de rebrousser chemin, Octave ayant aperçu sa tante avec la Page qui gardaient leurs chèvres un peu plus haut, près de la rue du Mort-de-Froid : la femme du cantonnier avait les yeux perçants, il n'était pas prudent de déboucher là. Ils escaladèrent une haie d'aubépines, se lancèrent à travers champs : à la seconde haie, le plus jeune des Colard chut dans un fouillis de ronces, s'égratigna la figure, et Berthon déchira son pantalon; à la troisième, Octave fit un large accroc au dos de sa veste. Et ils perdirent la moitié de leurs épis. Enfin, ils parvinrent à la route, qu'ils ne firent que traverser et ils entrèrent dans la rue Évérée.

Tout au fond, ils choisirent leur emplacement, une petite clairière au pied d'un vieil ormeau caduc : les puissantes racines de l'arbre avaient empêché les ajoncs de prospérer aux abords. En quelques minutes, ils eurent assemblé des brindilles, des branches mortes et des pieux secs arrachés aux bouchures proches. Mériguet découvrit deux pierres de dimensions respectables, qu'il apporta pour figurer le foyer. Octave disposa au milieu les plus fines des brindilles, mit au-dessus un morceau de journal dans lequel il introduisit, l'instant d'après, une allumette flambante : il y eut une grande flamme subite, mais qui dura peu. Soigneusement, il ajouta d'autres menues brindilles, pendant que Mériguet s'époumonnait à souffler sur les parcelles roses qui demeuraient. De petites flammes, d'abord vacillantes, reparurent, qui peu à peu prirent de la consistance, et ce fut un vrai feu. Berthon, à la minute propice, mit des branches plus grosses, puis des pieux entiers. Joseph et Gilbert Colard augmentaient sans cesse la provision de combustible; les autres, immobiles, attentifs au progrès du feu, frémissaient d'impatience.

Mais, à l'instant où, tout réjouis de leur succès, ils parlaient de laisser tomber la flamme et d'installer leurs maïs sur les braises, un morceau imprévu s'ajouta au programme, qui, tout de suite, les épouvanta. Un jet de flamme, s'écartant soudain, lécha une touffe d'herbes sèches qui prit feu tout aussitôt : la flamme de ce foyer nouveau atteignit une grosse plante d'ajoncs où des herbes étaient mêlées, ce qui fit des sillons de feu dans

les « piquants » verts. Ces piquants eux-mêmes, dont la sève était presque tarie par la grande chaleur des mois précédents, s'enflammèrent à leur tour. Alors ce fut un beau spectacle : la gerbe, sans cesse accrue, avait des tressaillements, des élancements, des sursauts, tendait à la ronde ses langues de feu pour donner le baiser perfide. D'autres ajoncs furent atteints et bientôt dix touffes brillèrent avec des élans désordonnés, des crépitements plus forts. Une bouffée de vent traversa l'atmosphère calme, contraria les flammes qui eurent des contorsions simultanées, de gais redressements, des sursauts de plus en plus violents. Toutes les herbes disparurent, toutes les branches eurent leurs feuilles consumées, et restèrent avec leurs longs bras roussis, décharnés comme des squelettes. L'embrasement devint féerique.

Les enfants, devant cet élément déchaîné contre lequel ils ne pouvaient plus rien, se reculaient instinctivement avec des yeux agrandis par l'effroi. Berthon, craintif, se lamentait :

— Eh bien, les gars, nous en avons fait, du propre!... Le feu va joindre la bouchure, tout va brûler... Oh! que c'est donc malheureux!...

Les Colard conservaient leur air impassible, un peu sournois, un peu narquois ; ils reniflaient, mais ne disaient rien. Octave, le premier, montra du bon sens :

— Il nous faut aller prévenir ceux de Rouzière... On ne leur dira pas comment le feu a pris...

— C'est mon avis, — dit Mériguet; — nous dirons que c'est un roulant qui l'a mis en faisant sa popote.

Le soleil, par delà le taillis de la Goutte-des-Las, était près de s'engloutir à l'horizon. Ils s'empressèrent, — par la route, cette fois, — gravirent en trottant la côte de la Croix-Rognon. Mais Berthon demeura en arrière avec les Colard numéro trois et numéro quatre, qu'il ramena tout droit à la Reynerie. A la ferme, le battage à la machine se continuait à grand train par une meule d'orge que l'on voulait passer toute avant la nuit. La fine, épaisse et désagréable poussière d'orge formait un nuage épais autour de la batteuse, mettait son masque noirâtre sur les visages et sur les vêtements des travailleurs. Les petits n'osèrent se risquer dans cette géhenne bourdonnante, comprenant qu'ils auraient de la peine à s'y faire entendre et qu'ils

risqueraient fort d'y être mal reçus. Ils entrèrent donc à la maison, où les femmes préparaient la soupe et dressaient les tables pour le repas du soir. Mériguet dit, tout essoufflé :

— Le feu est dans la rue Évérée : si les hommes pouvaient venir...

— Le feu?...

— Oui, dans les ajoncs... C'est un roulant qui l'a mis en faisant sa popote ; nous l'avons vu qui s'en allait du côté du moulin Barrault : un grand vieux avec un sac... Nous étions allés par là-bas ramasser des noisettes.

La bru s'en fut vite à la machine, donna l'alarme. D'autre part, ceux qui étaient au sommet de la meule de paille venaient d'apercevoir la flamme et de la signaler.

Sans barguigner on interrompit la besogne. Les batteurs se munirent de seaux, de gouyards, de bêches et de pelles et se hâtèrent vers le lieu du sinistre en une course éperdue. Têtes nues, chemises ouvertes laissant voir les gorges hâlées, les poitrines toutes noires de poussière d'orge, ils avaient l'air d'une bande de brigands s'en allant au pillage.

Les femmes avaient gratifié chacun des gamins d'un gros morceau de brioche, qu'ils attaquèrent de bon appétit malgré leur émotion. Et, à la suite des hommes, ils retournèrent sur le théâtre de leurs exploits.

Il était temps de combattre l'incendie : toute la zone des ajoncs était atteinte et ravagée ; seules restaient debout les tiges calcinées qui semblaient des bâtons sinistres plantés dans le gazon roussi. La bouchure aussi flambait sur plusieurs points ; les flammes consumaient tout le bois sec, toutes les vieilles feuilles et les menus débris amoncelés au bas, mais elles enfumaient seulement les arbustes verts, — érables, noisetiers, aubépines. — Au sommet d'un chêne têtard de moyenne taille, une branche morte fusait en jets superbes. Et le vieil ormeau au pied duquel l'incendie avait pris naissance était embrasé d'un côté sur toute la longueur de son tronc, présentait une large face rougeoyante. De toute la rue Évérée une vive ardeur montait, se répandait au loin, caressait d'effluves cuisants les visages tannés.

Vite, les porteurs de gouyards firent, de chaque côté, un peu au delà des limites du feu, de larges brèches, puis un

nettoiement complet de la haie pour limiter la part du dévorateur. Par ailleurs on jetait des seaux d'eau et des pelletées de terre aux foyers les plus actifs. Au surplus, la petite route du moulin Barrault était martelée par des groupes d'hommes qui se hâtaient; des renforts arrivaient d'instant en instant. On organisa une chaîne pour transporter plus vite l'eau d'une grande mare proche. Et bientôt, manquant d'aliments, étouffée par la terre, noyée par l'eau, la flamme victorieuse faiblit et baissa. Au moment où la sereine nuit d'été étendait son mystère sur la campagne paisible, il n'y eut plus que çà et là des lueurs agonisantes, ou le noir attristant des tiges d'ajonc et de la haie brûlée.

Cependant, comme ceux de Rouzière et les autres remontaient tranquillement la côte de la Croix-Rognon, le tocsin se prit à tinter, strident et lugubre, là-haut, sur la colline, au clocher de Vic. (Selon l'habitude en pareil cas, la nouvelle, circulant de bouche en bouche, avait été considérablement amplifiée, si bien que le sacristain Charveyron s'était déterminé à donner une alarme générale.) Presque aussitôt un cortège apparut qui déambulait à grand bruit : c'était la pompe communale conduite par ses servants ordinaires, six ouvriers du bourg, — le chaudronnier Réaux en tête, — et de nouveaux groupes d'hommes et d'enfants accouraient par derrière.

— Ma foi, oui, voilà les pompiers ! — fit un des batteurs.

— C'est pourtant vrai... Eh bien, c'est drôle...

— Où donc est le feu ? — questionna Réaux, tout essoufflé, faisant signe à ses hommes d'arrêter.

En réponse, les lazzis se multiplièrent :

— En avant... A droite... A gauche.... Sur le bout de ton nez, Réaux!... On demande une lanterne pour que nos pompiers puissent trouver le feu... Tas de fumistes, vous arrivez à l'écuelle lavée... quarante-huit heures après la bataille... sacrés pompeurs, va !...

Ils firent demi-tour, remontèrent leur instrument. Chacun rentra chez soi.

Pour certains coupables, il y eut un épilogue pas précisément gai.

Au cours de la lutte contre le feu, un homme avait décou-

vert les épis de maïs apportés par les enfants, quelques-uns calcinés, informes ; d'autres déposés à l'écart, encore intacts. Et tout de suite il comprit :

— Les gars ont accusé un roulant : ils sont malins. C'est eux qui ont fait le coup, en cuisant leurs maïs...

— Savoir ? — fit un autre.

— Oh ! ça, c'est bien sûr, voici des preuves...

Dans le brouhaha de l'action, nul n'avait songé à questionner les enfants, qui grouillaient affairés, parmi les ouvriers. Seulement, les soupçons émis par l'homme après la découverte des épis avaient circulé, étaient parvenus aux oreilles du père Colard, accouru entre temps avec Page et les Civrais. Sitôt rentré, il prit Joseph et Gilbert chacun par un bras :

— C'est vous qui avez mis le feu !

Ses yeux méchants des mauvais jours étincelaient sous ses sourcils froncés ; sa rude moustache brune se hérissait, batailleuse. Il emprisonna Gilbert entre ses genoux serrés, maintint Joseph de la main gauche et leva la main droite dans une attitude de menace. Les enfants baissaient la tête, immobiles, fermés, farouches.

— C'est vous qui avez mis le feu, voulez-vous le dire ?

— Non, papa. C'est un roulant, — murmura Joseph.

— Ah ! c'est un roulant, menteur !... C'est un roulant qui a porté des maïs là-bas pour les faire cuire ?... Ah ! c'est un roulant ?..

Et « pan, pan, pan !... » la grosse patte s'abattit par trois fois sur les joues du gamin.

— Papa, c'est Octave Micaud, — fit Gilbert tout tremblant.

— C'est Octave Micaud et puis vous autres deux chenapans : vous mériteriez que je vous assomme là comme deux chiens.

Et les torgnoles continuèrent de pleuvoir, également partagées, appliquées pourtant avec un peu plus de rigueur sur Joseph. « Pan, pan ! » sur les joues ; « pan, pan ! » sur les fesses. Et des intermèdes d'oreilles allongées, de cheveux tirés.

Élisabeth eut la bonne idée de coucher vivement les numéros trois et quatre qui, sans cela, n'eussent pas manqué d'avoir leur part ensuite. Puis elle risqua un mot en faveur des deux autres.

— Laisse-les donc tranquilles, voyons, Colard, c'est bien assez...

— Mêle-toi donc de faire ton ouvrage, grande « angaude », et fiche-moi la paix! ou bien tu risqueras d'en recevoir autant...

Elle se tut, sachant qu'il était bien capable de faire comme il disait.

Pour les deux aînés, ce fut décidément une belle leçon, une de ces magistrales raclées dont on garde longtemps le souvenir et qui enracinent pour jamais au cœur des enfants l'amour filial.

Octave aussi servit à sa tante l'histoire du roulant. Et la Rose gémit, assurant qu'on n'était jamais tranquille avec ces gens-là qui ne sont bons qu'à faire du mal; et elle se félicita de ce que son petit n'avait rien attrapé dans l'affaire qu'une déchirure à sa veste en se hâtant au travers des cultures, sans souci des obstacles, pour prévenir ceux de Rouzière : car c'est ainsi qu'il avait expliqué l'accident.

Mais, le lendemain, la Page renseigna Rose sur ce qu'on disait des gamins et lui apprit que Colard avait « bourdancé » les siens à tel point que de sa porte elle les avait entendus crier. La vieille fille en resta troublée et perplexe.

— Ces pauvres petits, peut-être que ce n'est pas seulement vrai... Octave avait si bien l'air de dire la vérité!... En tout cas, je ne veux pas lui en reparler : si c'est eux les coupables, ils ont bien été assez punis.

Elle aimait mieux s'en tirer ainsi : il lui était pénible de faire des observations et des reproches, même à un enfant. Et son neveu, qui faisait l'important, qui s'exprimait avec facilité, lui imposait.

— Voyez-vous, Anna, — disait-elle parfois, — dans ces villes, on fait des manières, c'est pas du monde comme nous : il me fait l'effet d'un petit bourgeois.

Cependant elle osait parfois quelques timides conseils :

— Mon petit, promène-toi tant que tu voudras avec les autres, mais sois attentif à éviter le danger et ne t'avise pas de faire des sottises aux voisins, ni à personne...

Au reste, après cette algarade, il ne se mêla plus guère au groupe des Colard. Leurs audaces le ravissaient bien, mais il

n'aimait pas leur sauvagerie brutale, leurs grossièretés. Eux, de même, ne ressentaient nulle sympathie pour cette espèce de « monsieur ». De confuses inimitiés, sans doute héréditaires, se manifestaient, empêchant l'intimité complète : ils seraient de deux classes qui jamais ne se joindraient. Octave se rapprocha de Lucien Page. Il avait une boîte de couleurs, barbouillait d'informes paysages : il apprit à Lucien à en faire autant. Et ils allèrent ensemble à la chasse aux noisettes.

VIII

C'est un soir brumeux de fin d'automne de cette même année 1887. Chez les Page veillent madame Béroux, sa fille Mathilde et la Rose.

Madame Béroux reste inactive, — d'ailleurs personne ne l'a vue jamais travailler ni à une couture ni à un tricot, — mais par contre elle parle beaucoup. On est au lundi : elle fait la critique des toilettes qu'elle a examinées la veille, à la grand'messe. Le manteau d'hiver de madame Guérin est superbe et lui va très bien. Les toques de mademoiselle Auclair et de mademoiselle Desbordes ne sont pas réussies, mais leurs fourrures sont belles. Madame Tauveron, madame Meunier n'ont pas remplacé leurs robes de l'autre hiver, qui sont pourtant bien fanées...

Puis elle en arrive à parler des femmes du commun : elle trouve les jeunes beaucoup trop coquettes.

— Elles ont des toilettes, à présent, ces servantes de ferme et ces filles de métayers... ça devient ridicule!... Avez-vous vu la Guichard, de Panizière? et les deux Ballery? et la Françoise Farjon? Elles en avaient pour de l'argent sur le corps!... Et, pour marcher avec cela dans des chemins pleins de boue, je vous assure qu'elles doivent être obligées de faire attention... Par exemple, les paysans n'ont plus le droit de se plaindre : s'ils sont malheureux, c'est qu'ils le veulent bien; ils n'ont qu'à habituer leurs filles à s'habiller plus simplement!

Sur ce sujet, Mathilde parle comme sa mère, avec seulement un peu moins d'acrimonie. Anna répond malicieusement :

— C'est vrai, bientôt il ne sera plus possible aux bourgeoises de se distinguer des paysannes.

Elle sait que la mère et la fille sont très entichées de leur rang et que c'est par jalousie pure que le développement du luxe populaire les fait rager : ces dames voudraient qu'au jour de sortie hebdomadaire il y ait une graduation obligée dans le costume, que les vêtements marquent de façon bien évidente les divisions sociales.

On en vient à parler des affaires de la commune. Madame Béroux déteste M. Jean Nadaud, le nouveau maire, et tous les conseillers municipaux de son bord. Elle n'excuse que son oncle, M. Emmanuel Brunot, qui est vieux et ne s'occupe de rien : il n'assiste même pas à toutes les séances du conseil. Mais tous les autres, ces petits commerçants, ces ouvriers...

— Il paraît que la situation personnelle de l'adjoint Thévenin n'est guère brillante : depuis qu'il s'est lancé dans la politique, tous ses clients riches l'ont abandonné. On dit qu'il va être forcé de quitter le pays. Tant pis pour lui! je ne le plains pas : il n'avait qu'à se tenir tranquille... Et les autres sont aussi des gens incapables de bien faire leurs affaires et qui ont la charge de celles de la commune... Je ne peux pas supporter cela...

Certes elle n'ose les critiquer pour la rentrée de l'argent des concessions et la mise en état du cimetière. Elle leur passe encore les « Parisiens ». Mais le feu d'artifice du 14 juillet et les largesses aux indigents, ce même jour; mais les fournitures gratuites aux enfants des écoles laïques; mais la création d'une classe enfantine, mais la réfection des caniveaux du bourg : autant de choses qu'elle leur pardonne d'autant moins que le total de sa feuille d'impôts s'est accru notablement et qu'on lui a taxé comme chasseur son chien, Tom, lequel avait toujours compté comme chien de garde.

— C'est bien facile, quand on est à même la poche des autres, de faire des réparations, des embellissements ou d'accorder des faveurs aux ouvriers! Si nos édiles payaient de leurs deniers, ils ne seraient pas aussi larges.

Page soutient Nadaud et ses conseillers, approuve tout ce qu'ils ont fait jusqu'ici, déclare qu'ils seront réélus au prin-

temps prochain, avec une majorité plus forte. La dame riposte, très montée, ressasse avec aigreur les mêmes arguments, y mêle de petites perfidies touchant la vie privée du maire et de plusieurs membres du conseil, puis elle termine par une profession de foi égoïste qui lui est chère :

— Moi, j'aime à me passer mes fantaisies, mais je n'aime ni à me déranger pour les autres, ni à faire profiter les autres de mes revenus, et je considère comme perdu l'argent que je donne au percepteur... d'ailleurs, bien à regret!... Qu'on pense de moi ce qu'on voudra...

De fait, on pense d'elle plus de mal que de bien : on la considère comme très égoïste et passablement orgueilleuse.

La Page, ayant fait téter la grosse Thérèse, la mit au lit et chanta pour l'endormir une très vieille chanson :

Le loup a mangé l'âne,
Ma p'tit' mam'zell' Marianne;
Le loup a mangé l'àn' Martin,
A la port' du moulin...

Et l'on parla de la Thérèse. Anna se prit à conter, pour la dixième fois, les épisodes de son voyage à Paris, Elle est partie avec madame Berger, de Vouzances, une auxiliaire de l'Assistance, qui, chaque mois, conduit un convoi de nourrices et les ramène avec leurs nourrissons. Elle pérore :

— On a quitté Moulins sur le coup de midi; on a roulé, roulé, roulé. D'abord le pays était beau, nous suivions une large rivière que de grands prés bordaient. Ensuite on a trouvé une ville importante où il y a eu un arrêt de trente minutes : Nevers. Puis, ce fut, sur la droite, des coteaux garnis de vignes; mais la rivière coulait toujours à notre gauche. Nous avons fini par la laisser et par traverser un vilain pays de côtes où les maisons ne sont guère belles : paraît que c'est le Morvan. Puis, après, des plaines, d'énormes pièces de terre sans bouchures et sans arbres, où il m'a semblé qu'il y avait de belles récoltes. Puis enfin une forêt où l'on remarquait de beaux arbres, et de gros rochers gris dans le sous-bois; et, plus loin, un joli pays bien peuplé, avec des bourgs à chaque instant, et des châteaux et des usines. Seulement, je ne voyais presque plus rien :

d'avoir trop regardé, trop vu courir de champs et de maisons, ça m'avait donné le mal de tête et je renonçais à la portière. Enfin madame Berger nous a dit : « Tenez, voici les fortifications... » J'ai risqué un coup d'œil : une espèce de gros talus au gazon jaune m'est apparu. Et puis, après, des bâtisses très, très hautes se sont mises à défiler : c'était Paris.

» Nous avons débarqué à six heures du soir : sur le quai, il s'est trouvé du monde et du monde, si bien qu'on était aussi serré qu'à Vouzances, sur la place, pour la foire de Saint-Jean ; je ne pouvais pas croire que tout ça descendait de notre train.

» A la sortie de la gare, madame Berger nous a tout de suite guidées vers une grande voiture fermée portant l'inscription : *Assistance publique*; nous nous sommes installées à l'intérieur; notre conductrice, sur le siège, à côté du cocher. Et la voiture s'est ébranlée, nous avons suivi des rues et des rues, toutes plus encombrées les unes que les autres; et pourtant Dieu sait qu'elles sont larges, les rues! Mais, dame! il y circulait des tramways, qui sont comme des petits chemins de fer, et de gros omnibus et des camions et des voitures de toute sorte, sans parler des bicyclettes. Moi, je m'imaginais toujours que nous étions accrochés ou bien que nous allions écraser quelqu'un.

» Nous avons traversé un pont : de grands bateaux chargés de monde et de toutes petites barques sillonnaient le fleuve, dont l'eau est presque noire. Nous sommes arrivées après quelques minutes. La voiture est entrée dans une belle cour où il y a deux rangées d'arbres, s'est arrêtée près du bâtiment central, et nous sommes descendues. Madame Berger, aidée par une autre dame de l'établissement, nous a fait grimper un escalier qui n'en finissait pas et nous a fait entrer dans une longue chambre mansardée, bien cirée, ma foi, où il y avait une série de petits lits de fer avec des couvertures grises : chacune a choisi le sien.

» Au bout d'une petite heure, on nous a servi à souper : une terrine de mauvaise soupe grasse, des fèves pas trop bien préparées et un ragoût aux pommes de terre qui n'était pas mauvais... Nous étions toutes bien fatiguées : nous nous sommes couchées presque sitôt après. Tout de même je n'ai

presque pas dormi de la nuit, à cause des roulements de la rue et des bruits de la maison qui nous parvenaient...

» Toute la journée du lendemain, on nous a gardées prisonnières dans cette chambre; de nos fenêtres, nous ne pouvions rien voir que la cour : nous nous sommes embêtées... J'ai regretté de n'avoir pas apporté du tricot. Cependant madame Berger est venue nous voir deux fois et nous a tenu un peu compagnie.

— Moi, j'aurais demandé la permission de sortir, — dit Mathilde; — j'aurais voulu me promener un peu : à trois ou quatre, vous ne vous seriez pas égarées.

— A quoi ça leur aurait-il servi, ma pauvre demoiselle? — fit Page ironiquement; — les maisons sont tellement hautes qu'il n'est pas possible de voir la ville. Elles auraient risqué de se perdre et de se faire écraser, voilà tout... Il faut être plus dégourdies qu'elles n'étaient pour se promener dans Paris et y comprendre quelque chose.

— Votre mari est méchant, Anna, — reprit Mathilde; — mais il ne faut pas que ça vous empêche de terminer votre récit.

— Tout ce qu'il dit et laisse à dire, ça ne me gêne guère, allez! Seulement, je n'ai plus grand'chose à raconter... Le surlendemain, à la première heure, chacune de nous a reçu son bébé et son petit trousseau; puis, toujours sous la direction de madame Berger, nous sommes remontées en voiture d'abord, en chemin de fer ensuite. Le retour s'est passé comme l'aller, avec cette différence que nous n'avons pu autant regarder le pays, puisque nous avions à nous occuper de nos mioches.

» C'est tout... Je n'ai pas vu grand'chose, mais je puis toujours dire que je suis allée à Paris... Et tu n'en peux pas dire autant! — ajouta-t-elle en fixant les yeux sur Page.

— Ça te fait une belle jambe! — marmotta celui-ci en haussant les épaules.

La Rose tricotait placidement, un peu en retrait de la lumière; elle n'avait pas prononcé dix paroles de la soirée. Anna se tourna vers elle :

— Et vous, ma Rose, est-ce que vous aimeriez voir Paris?

Madame Béroux tapotait avec un débris de bois le rebord du poêle :

— La Rose est comme moi, ça ne la tente pas de voir du pays! — prononça-t-elle dédaigneusement.

Puis elle bâilla : cette conversation ne l'intéressait point.

— Vous avez bien raison, madame, — répondit la vieille fille. — Oh! ma pauvre Anna, moi qui ne suis jamais allée plus loin que Vouzances et Saint-Bonnet et qui ne suis jamais montée dans un train, je me croirais perdue s'il me fallait aller si loin...

— Vous comprenez bien que c'est pour blaguer, Rose, que je vous dis ça. Un voyage à Paris ne vous procurerait aucun plaisir et vous fatiguerait beaucoup. D'ailleurs, ce n'est pas une mioche de deux jours qu'il vous faudrait, à vous; ce que je souhaite, c'est que vous vous décidiez à prendre une petite assistée de trois ou quatre ans pour vous tenir compagnie.

— Vous m'en parlez si souvent, Anna, que vous finiriez bien par m'en donner envie.

— Moi, à votre place, je voudrais toujours en essayer une! déclara madame Béroux. Si ça ne marche pas, vous la rendrez après un mois ou deux, voilà tout...

— Oh! si, une fois, j'en avais une, madame, ça m'ennuierait bien de la rendre.

— Oui, — murmura Mathilde, — quand l'enfant n'est pas trop désagréable, on doit s'y attacher comme s'il était à soi...

Page dit :

— Quand vous aurez un bon mari, mam'zelle Mathilde, vous ne demanderez pas à le renvoyer, certainement... Pensez donc comme un mari vous serait utile, en cette saison d'hiver, pour réchauffer votre lit!

La mère Béroux pinça les lèvres : il lui déplaisait que le cantonnier se permît avec sa fille une si grande familiarité.

— Tenez, Rose, — reprit Anna, — vous devriez en parler à M. Jean Nadaud : il est assez facile à aborder, notre maire; ce n'est pas comme du temps des bourgeois... Et puis aussi à M. Vallet, le directeur, lorsqu'il viendra voir ma Thérèse : lui non plus n'est pas fier. Vous lui diriez de vous réserver la première petite de trois à six ans — et convenable — qui se présentera... Craignez rien, je vous la garderai, quand vous voudrez aller faire vos dévotions.

Rose se défendit moins qu'autrefois; elle était ébranlée :

— Je vais y réfléchir... dans quelque temps, peut-être... je verrai...

Toute la soirée, Lucien, plongé dans ses livres de classe et dans son catéchisme, s'était efforcé de ne prêter aucune attention à ces bavardages, de s'isoler. Difficile problème, que le pauvre gamin n'avait qu'imparfaitement résolu : aussi était-il grognon de sa peine stérile et, à cause de ses leçons mal sues, appréhendait-il l'échéance du lendemain, les gronderies de l'instituteur et du curé...

IX

Rose n'avait guère le goût des réunions : aussi n'était-ce que très rarement qu'elle allait veiller chez ses voisins. Et pourtant, quand les ténèbres régnaient en sa demeure, la solitude lui pesait. Accroupie auprès de son poêle, sur sa chaise basse, tricotant ou priant, elle prolongeait sa veillée jusqu'à huit heures. Malgré que le verrou fût mis, elle tressaillait, un peu effrayée, en voyant les formes fantastiques que la maigre flamme vacillante de la petite lampe de cuivre dessinait sur les murs, en entendant le cri-cri d'un grillon dans la cheminée, un remue-ménage de souris au grenier, un pétillement du bois dans le poêle. Et la seule compagnie de sa chatte indolente qui dormait roulée en boule sur une autre chaise lui paraissait insuffisante. Elle se remémorait les conseils de la Page; et, de plus en plus, il lui semblait qu'elle ferait bien de les suivre.

Son budget de l'année se soldait définitivement par un assez gros déficit : Gidel ne lui avait jamais remis les cinquante francs restés en souffrance au terme de mai; et, en lui payant son terme de la Saint-Martin, il lui demanda de lui donner acquit de son fermage de l'année. De nouveaux malheurs lui étaient advenus : Suzanne avait eu des couches pénibles; la petite Cécile avait été prise d'une fièvre muqueuse dont elle n'était pas encore rétablie; enfin il avait dû vendre à Coudert pour un prix insignifiant sa meilleure vache, frappée de méchantes coliques. Bref, les affaires n'allaient pas du tout et il s'était

déclaré dans l'impossibilité de fournir ses cinquante francs, ajoutant qu'il se saignait aux quatre veines pour lui payer intégralement le deuxième terme.

Rose, pitoyable, avait donné quittance à son fermier, mais cette perte et le surcroît de dépenses occasionné par le séjour d'Octave et de sa mère la mettaient tout à fait en retard : elle se faisait bien du mauvais sang.

Un soir, ayant dit son chapelet, elle supplia la bonne Vierge de l'éclairer sur ce qu'elle devait faire. Et la Vierge vint l'assister, sans doute, car ses réflexions devinrent plus nettes. La Vierge lui représenta qu'il était bien triste, en effet, d'être toujours seule, qu'une enfant la distrairait beaucoup et l'empêcherait d'avoir peur les nuits, et puis enfin que les quarante-cinq francs par trimestre qu'elle toucherait chez M. le percepteur lui seraient d'un grand secours. Par contre, elle ne serait plus aussi libre pour fréquenter les offices; aux jours où elle serait malade ou maussade, les jeux, les cris, la présence même de l'enfant lui seraient insupportables; enfin les visites du directeur et du médecin seraient une cause de perpétuel trac : — elle craindrait toujours que la petite ne soit mal attifée, la maison en désordre, que ces messieurs ne lui fassent des observations, des reproches....

Tout cela ne procurait pas une solution. Mais la Vierge lui inspira enfin la pensée vraiment neuve d'aller demander conseil à la sœur Ursule.

Ce qu'elle fit dès le lendemain.

Le bâtiment des sœurs, sur la grande route de Vouzances, à l'entrée du village, était une sorte de villa entre cour et jardin. En bas étaient la pharmacie et les classes. Le logement personnel de ces dames était au premier. Leur école conservait encore les deux tiers des élèves. Les métayers, les domestiques et employés des dames Auclair et Desbordes, du comte de Roveline, de M. Guérin et des autres bourgeois, n'avaient pas eu le choix entre les deux écoles : retirer leurs filles de chez les sœurs, ç'aurait été de leur part un acte de rébellion qui aurait provoqué leur remplacement immédiat; — le pauvre Gidel en savait quelque chose. — Il faut dire que les petits employés de l'État, facteurs et cantonniers, se seraient aussi

exposés à des représailles s'ils n'avaient pas mis leurs filles à la « laïque ». L'Assistance favorisait également l'école communale. L'école libre bénéficiait, par contre, de l'indifférence et de l'apathie d'un assez grand nombre à qui manquait l'énergie pour faire le geste de changer, — ou bien qui laissaient gouverner leurs épouses. — Enfin elle bénéficiait aussi de la puissante intervention de la sœur Ursule...

La pharmacienne est une grande femme au teint mat, aux traits forts, au menton volontaire, à l'air dominateur. Ses yeux noirs inquisiteurs et malins vivent d'une vie intense derrière le verre des grosses lunettes. Elle est intelligente et vingt années d'expérience lui ont donné une compétence incontestée. Aussi a-t-elle comme clientes à peu près toutes les femmes de la commune. Le dimanche, après chacune des deux messes, elles affluent vers la petite salle claire, aux rayons garnis de bocaux et de flacons mystérieux, qui est l'officine de la sœur. Fillettes que l'approche de la nubilité fait souffrir, jeunes filles anémiques, matrones au retour d'âge, bonnes vieilles à rhumatismes et à maux d'estomac, elles viennent toutes. Plus discrètement, aux jours de semaine, les jeunes femmes enceintes viennent aussi : Ursule les soigne dès le début, quand l'état nouveau se manifeste par des troubles inconnus et des malaises divers; elle leur vend des remèdes et leur donne des conseils, les engage à la tenir au courant des phases de la grossesse. Dans la période qui suit l'accouchement, elle se rend avec une de ses compagnes au chevet de la jeune mère, lui apporte quelques douceurs, lui prodigue de nouveaux conseils et se fait présenter l'enfant. A mesure que croît le petit être, c'est elle qui soigne ses bobos, qui fournit les sirops pour ses rhumes, les pommades pour ses croûtes, qui indique à quel régime il est prudent de le soumettre. Survient-il quelque chose de plus sérieux, craint-on les convulsions ou le croup, c'est encore elle qui apporte les remèdes usuels, et qui engage les parents à faire venir le docteur, si le cas lui paraît grave. D'ailleurs, quand un adulte aussi tombe malade, on va souvent la quérir et c'est elle qui décide s'il y a lieu d'appeler le médecin.

La pharmacienne est experte à employer pour le plus grand

avantage de la communauté l'ascendant qu'elle sait prendre sur les paysannes, grâce à son costume, à son éducation et aux services qu'elle rend. Il lui est si facile, quand l'enfant qu'elle soigne est une fille, de la cajoler longtemps d'avance, et de lui dire : « Quand tu auras six ans, tu viendras en classe avec les autres petites filles, ma mignonne; nous aurons bien soin de toi!... »

Et, en même temps, elle lance à la mère un regard qui signifie clairement : « J'espère bien que vous n'aurez pas le front de l'envoyer à l'autre école! »

Elle fait mieux : quand la fillette de tel ou tel endroit approche de sa sixième année, si elle n'a pas l'occasion de voir les parents à la pharmacie, la sœur se rend à domicile avec une ou plusieurs de ses compagnes. Elle s'inquiète de la santé de chacun, fait un cours d'hygiène aux vieux et aux jeunes, attire les enfants, leur distribue des bonbons et des images; puis, caressant les boucles soyeuses de la fillette qu'elle guigne :

— Il faudra nous envoyer cette petite après les vacances de Pâques, — dit-elle en regardant la mère, — voilà qu'elle est assez forte pour faire le chemin.

Comment ne pas répondre « oui » à cette bonne sœur Ursule qui s'est donné la peine de venir si loin!... La dame de l'autre école n'aurait certes pas fait cela... Les humbles aiment qu'on s'intéresse à eux, qu'on se dérange pour eux. Dans les chaumières isolées, où la vie est monotone et l'étranger rare, la visite des sœurs est un événement qu'on n'oublie pas, qui leur vaut des sympathies. Les femmes disent :

— Pourquoi ne leur enverrait-on pas les petites? Ça ne coûte guère plus cher que chez l'institutrice, et, quand vient le moment de la communion, le curé fait bien meilleur accueil aux élèves des sœurs.

Seules les nourricières d'assistées raisonnent autrement...

Les sœurs — au nombre de cinq, en comptant la pharmacienne — appartiennent à l'ordre de la Présentation : — robes et camails noirs, manteaux noirs pour l'hiver, béguin blanc que recouvre un voile de taffetas noir. — Il y a sœur Joséphine, la directrice de l'école, une vieille au sourire ironique, à la figure rechignée, poilue; sœur Aurélie, corpulente et sanguine, dont le triple menton majestueusement s'étale; une

courte, entre deux âges, modeste et mystique, dénommée sœur Philomène; enfin une jeune converse en camail bleu, au visage agréable, qui fait les gros travaux, la cuisine, le ménage. Ces dernières sont de nouvelles venues. Mais les sœurs Joséphine, Aurélie, Ursule ont de quinze à vingt ans de présence à Vic, elles y ont conquis droit de cité; tout le monde les connaît et les désigne par leurs noms.

Sœur Ursule s'entend au recrutement des élèves, et les autres prennent soin de faire contribuer les fillettes à l'entretien de la maison. Il ne se passe pas de semaine que chaque petite ne soit chargée de réclamer des sous à sa maman pour un achat indispensable de cahiers ou de livres, ou bien encore pour du coton à broder, de la laine à tricoter, du fil à dentelle, ou des aiguilles, ou des crochets, — car elles tiennent commerce de tout cela. — De plus elles savent très bien faire entrevoir qu'il est convenable de leur offrir des cadeaux de temps en temps : — un morceau de lard frais pour la « tuaille » du cochon, une paire de poulets au premier janvier, une motte de beurre et des fruits de ci, de là. — Quand une gamine apporte quelque chose, Joséphine, Aurélie, Philomène en préviennent les élèves de leur classe et proposent en exemple la maman de la petite une telle, qui sait se montrer reconnaissante de la peine qu'on se donne pour sa fillette. Les enfants ne manquent pas de citer ces propos à leurs mères : l'effet est produit et les provisions abondent.

Elles ont encore d'autres petits moyens, celui-ci notamment dont elles abusent un peu. Quand approche la fête de la pharmacienne, sœur Joséphine et ses compagnes assurent qu'il serait très gentil d'offrir, à cette date, un petit souvenir à cette digne sœur Ursule. Une souscription est ouverte, les gamines apportent leur obole, et le total sert à acheter un paroissien, un chapelet, ou bien quelque objet plus pratique, une chaufferette, un parapluie, une jolie paire de lunettes. Le jour venu, la bénéficiaire est amenée adroitement dans la pièce où, sur une table garnie de fleurs, le souvenir est exposé. Une petite fille le lui offre, après le débit d'un compliment. La sœur se déclare très touchée de la délicate attention, remercie d'une voix émue... Elle n'avait même pas songé qu'on était au jour de sa fête : elle était donc loin de s'attendre..., etc.

C'est une agréable petite comédie qui n'a que le tort de se renouveler un peu trop souvent : car à chacune des cinq religieuses on fait la même surprise.

Et l'on demande encore des sous aux écolières pour l'entretien de l'oratoire de la Vierge qui se trouve au fond du jardin, et pour l'œuvre de la Propagation de la Foi, et pour ceci et pour cela...

Donc, le lendemain du jour où Rose eut son inspiration, à l'issue du service pour les défunts de la paroisse, elle s'en fut trouver la sœur Ursule et lui dit tout. Les petits yeux inquisiteurs de la pharmacienne frémirent sous le verre des lunettes, et, d'une voix sèche et saccadée, elle énuméra ses griefs.

— Quoi! Rose, vous aussi, vous voulez une assistée? Jamais je ne l'aurais cru, par exemple!... Mais vous pouvez vivre sans cela, voyons? Songez que vous n'aurez plus ensuite ni tranquillité ni liberté... Et puis on ne connaît pas l'origine de ces petites... ou plutôt on ne la connaît que trop : ce sont les enfants de la débauche, les enfants du vice, les enfants du crime... Ils peuvent avoir hérité de leurs parents de vilaines maladies, ce qui n'est guère engageant... Et leur âme est certainement un abîme de perversité morale... La fillette que vous aurez, il faudra que vous l'envoyiez en classe chez l'institutrice, ce qui ne sera pas pour vous faire plaisir, je suppose, car son instruction religieuse sera tout à fait négligée. Vous savez que monsieur le comte de Roveline, mademoiselle Auclair, mademoiselle Desbordes et madame Guérin ont formellement interdit à leurs métayers de prendre des Parisiens. Cela vous prouve que c'est absolument contre la volonté des familles chrétiennes les plus respectables que cette coutume s'est malheureusement introduite chez nous.

Rose écoutait, tête basse, d'un air contrit de petite fille. Cependant elle osa :

— Mais, ma sœur, il faut pourtant bien que quelqu'un se charge de ces pauvres enfants... Monsieur le curé fait des quêtes pour sauver les petits Chinois, et vous voudriez qu'on abandonne les petits Parisiens? Cela n'est pas possible!... Quant aux ennuis, je le sais bien, que j'en aurai, mais tant pis! j'y suis résignée... Dites-moi donc seulement si cela ne risque pas de me faire perdre ma part de paradis?

Ursule sourit, démontée par cette logique, désarmée par cette candeur :

— C'est à monsieur le curé plutôt qu'à moi qu'il faudrait demander cela, Rose. Pour mon compte, je ne le pense pas, encore que, comme je vous le disais tout à l'heure, je croie beaucoup d'entre eux possédés du diable. Mais peut-être auriez-vous la chance de recevoir une fillette non entièrement pervertie et douée d'un caractère passable, que vous pourriez amener à faire une bonne première communion. Dans ce cas, le bon Dieu vous en attribuerait le juste mérite.

— Je ferais bien tous mes efforts pour en arriver là... Une petite, voyez-vous, ma sœur, ça me tiendrait tant compagnie!... Et puis, ça me rapporterait quelques sous : j'ai bien du mal à vivre...

La pharmacienne réfléchit qu'une large part de ces sous-là pourrait bien être dirigée vers la maison : — Rose vient si souvent la consulter! — Cette pensée la rendit tout à fait conciliante :

— Après tout, Rose, puisque cela vous fait tant plaisir, essayez donc : si ensuite ça ne marche pas, vous n'aurez qu'à rendre votre nourrissonne à l'administration.

C'était absolument ce qu'avait dit, à la veillée, madame Béroux. Rose se retira, indécise et perplexe comme elle était venue. Mais Anna la poussait toujours. Et, le mois suivant, M. Vallet, le directeur, étant venu voir sa Thérèse, elle le conduisit chez la voisine.

M. Vallet était simple, doux et cordial, avec une pointe de scepticisme railleur. Il dit :

— Vous voulez une petite fille, ma brave femme, une petite fille bien sage, de quatre à six ans?... Soyez tranquille, je vous trouverai cela sans tarder. Vous en aurez grand soin, n'est-ce pas?

— Oh! monsieur, — murmura Rose, — je ne suis pas encore bien décidée...

— Que si, que si... Madame Page m'a dit que vous étiez décidée... Allons, c'est entendu, je vous en réserverai une : elle sera heureuse chez vous et très bien pour aller à l'école.

— Si vous voulez, monsieur...

X

Au cours d'un maussade après-midi du mois de février 1888, Rose reçut sa « Parisienne » que la Page était allée chercher à Vouzances, avec Marlot. Elle avait cinq ans et se nommait Jeanne Millet. Chétive et maigrichonne, figure mince au teint sombre, au long menton pointu, cheveux d'un brun terne, petits yeux doux couleur de prunelle mûre, ensemble insignifiant.

La présentation fut sans gaîté. Les appréhensions de la vieille fille, redoutant de ne pas réussir dans son rôle de maman, la rendaient tout à fait ridicule. L'enfant ressemblait à un rossignol apprivoisé que l'on changerait de cage. Elle affectait une indifférence résignée et triste. Au fond, elle avait grand'peur de cette courte bonne femme à l'aspect si rébarbatif et ne pouvait supporter le regard de son gros œil blanc toujours fixe.

— Viens t'asseoir à côté du poêle, petite Jeanne, — fit Rose, — tu dois avoir froid... Et tu mangerais peut-être bien quelque chose : veux-tu une rôtie de confiture?

Jeanne s'était assise docilement, mais elle secoua la tête pour dire qu'elle ne désirait pas manger.

— C'est de la groseille, — c'est excellent, — reprit Rose.

— Je n'ai pas faim! — chuchota, cette fois, la Parisienne.

Et ce fut le silence complet.

La Page eut la bonne idée d'envoyer son Lucien et sa Marie-Louise, pour qu'ils fissent jouer la nouvelle petite fille. La Marie-Louise apportait ses trésors : un bout de bois arrondi, habillé de chiffons et baptisé poupée, une bobine veuve de son fil pour machine à coudre, un catalogue où l'on admirait de beaux messieurs, de belles dames et des enfants riches aux cheveux bouclés. Marie-Louise, gravement, étala toutes ces choses sur les genoux de Jeanne, cependant que Lucien tournait autour de la Rose affairée à plier les effets du petit trousseau. Lucien, timide, n'osait aborder la Parisienne. Celle-ci, après un assez long moment, finit par se laisser prendre à la tentation de jouer : elle fit rouler la bobine sur les carreaux; Marie-Louise la lui renvoya; la partie se continua pendant une demi-heure. Elle durait même encore, quand madame Béroux

et sa fille vinrent faire une petite visite de voisinage, — histoire de voir l'assistée. Elles l'examinèrent à loisir et la questionnèrent sans beaucoup de succès. Mathilde, l'ayant soupesée, constata qu'elle n'était pas plus lourde que la Marie-Louise, qui n'avait pourtant que vingt-sept mois. Et madame Béroux, après s'être rendu compte par elle-même, déclara :

— Tout de même, faut-il qu'elle soit maigre!... Ma pauvre Rose, vous aurez de la peine à en faire une femme!

Jeanne a souvenance d'une mansarde parisienne tristement meublée où elle habitait avec ses parents. De très rares épisodes d'ailleurs ont laissé en son jeune cerveau leurs empreintes, et vagues, comme celles qui subsistent d'un rêve pénible après une nuit d'agitation. C'est le père rentrant ivre, sacrant et jurant, cognant sur les meubles, brisant les assiettes à grand fracas et lançant à sa compagne des coups de poing, des gifles, alors que la pauvre suppliait, gémissante : « Mais tue-moi donc!... Mais tue-moi donc tout d'un coup, bourreau, assassin!... » C'est ce jour où sa mère, nerveuse, affaiblie par la misère et la souffrance, s'est laissée aller à lui donner une claque parce qu'elle faisait trop de bruit. Et, tout de suite, regrettant son geste, elle l'a caressée et lui a dit : « Excuse-moi, ma pauvre petite, c'est que je vais mourir... » L'enfant a retenu ces mots et aussi l'aspect du visage maternel en cet instant, les yeux brillants de fièvre, l'animation des joues creuses, si pâles d'habitude. Cela, lui semble-t-il, a précédé de bien peu le départ de sa mère pour l'hôpital d'où elle ne devait plus sortir vivante, et son départ, à elle, pour l'Assistance publique.

C'est à Nocles, chez les époux Blanchon, que l'Assistance l'avait placée. Au bord d'un ruisseau, une chaumière seulette, grise et basse, cachée par des rangées de saules et de vergnes, et par de grosses bouchures touffues où des lianes s'enchevêtrent. Un chemin aux détours fantaisistes y conduit, large, pierreux et favorable aux chardons. Entre la maison, la rue et le ruisseau, un grand jardin plein d'arbres à fruits. De l'autre côté, à cent mètres, au premier contrefort de la pente, une ligne de noyers et de châtaigniers centenaires. Vieille maisonnette rustique, qui sent la vie paisible, uniforme et tranquille, au sein des grands espaces; abri digne d'un philosophe qui,

las de l'agitation et des vains bruits du monde, voudrait tâter d'un ermitage. Mais les Blanchon en sont les habitants...

Le mari, grand maigre à la figure fouinarde, ridée et couturée, est manœuvre dans une tuilerie et ne rentre que le soir très tard; l'hiver, quand la fabrication de la tuile est suspendue, il s'occupe dans de lointains taillis et ne vient qu'à la fin de la semaine. A la maison, règnent la Blanchonne et sa fille Pauline. Elle sont à demi idiotes l'une et l'autre, la fille plus encore que la mère, ce qui l'empêche de pouvoir se louer à l'année dans les fermes.

Comme deux chiennes hargneuses, elles « se jaspignent » et se disputent sans fin ni trêve. Des fois, ça se borne à des échanges de gros mots; d'autres fois, les poings s'en mêlent. De leurs grandes colères Jeanne, la Parisienne, est en fin de compte l'innocente victime : les deux furies s'unissent pour l'abreuver d'injures et la rouer de coups. Toujours elles trouvent chose ou autre à lui reprocher : elle s'est salie ou déchirée, elle fait trop de bruit ou se montre « marmitouse », ce qui veut dire qu'elle n'en fait pas assez. Et pour la nourriture!... si elle a bon appétit : « T'en faut donc un charroi, sacrée petite charogne! tu t' f'ras bien péter le ventre à force d'y en fourrer... » Si elle mange peu : « Allons, bon! c'est pas d'ta gueule encore, « chinchenoteuse »!... T'faudrait p't'êt' toujours des affaires choisies, d'la viande et des œufs... J'charcherions nout' bénéfice, nous aut's, après ça!... »

Le lieu est propice à l'élevage des volailles et les femmes en profitent. Dans le ruisseau, petits canetons et petits oisons s'ébattent tout à l'aise et passent de bons moments, ce qui ne les empêche pas d'avoir grand'faim en sortant. La provende de son et d'orties hachées qu'on leur donne est insuffisante et ils continuent de réclamer avec insistance, à l'entrée de la cour. Alors on envoie Jeanne les « virer » et les garder dans la « rue », un peu loin. Mais la « rue » est peuplée : des écureuils roux la traversent, se faisant un masque de leur belle queue en éventail, grimpent à un arbre habilement; des lézards verts, des lézards gris se chauffent au soleil sur les talus; des belettes au ventre blanc, au nez fureteur, sortent de la bouchure, et les feuilles sèches ont un bruit de froissement sous leur passage léger; parfois aussi un hérisson apparaît, qui hasarde hors

de sa maison piquante le bout de son museau noir. Quelquefois même un chemineau loqueteux et farouche y a établi son foyer, y prépare sa cuisine; enfin des chiens en maraude y circulent souvent... Jeanne s'effraie; elle abandonne ses bêtes, regagne la chaumière.

— Te v'là déjà, Parisienne? Y a donc pas moyen d't'ôter du chemin un peu?...

La mère lance des gifles; la fille, des bourrades; on renvoie la petite. Elle ne pleure guère, — on s'habitue à tout, — mais son corps et son esprit se recroquevillent de plus en plus.

Encore l'été est-il la bonne saison. L'hiver, la chaumière est toujours enfumée parce que la cheminée tire mal : souvent on est obligé de laisser la porte entr'ouverte pour éviter l'asphyxie complète, et alors on se gèle. Jeanne n'a pas la meilleure place; on la trouve partout gênante : elle ne sait ni sourire, ni jouer. Son plus grand plaisir est de caresser le chat, parce que le chat ronronne et qu'il a un pelage soyeux.

Mais Pauline ne manque pas d'intervenir :

— Veux-tu bien ne pas toucher ce chat, vilaine « gazille »!... S'il pouvait donc te griffer à ma fantaisie, ça t'enlèverait peut-être l'envie de recommencer.

Elle n'a de tranquillité qu'aux jours de mauvais temps où Blanchon ne peut se rendre au travail : les deux femmes alors sont liguées contre l'homme qu'elles harcèlent de moqueries et d'injures. La petite aime Blanchon, malgré qu'il ne soit guère amitieux; ses gros doigts émoussés, racornis, noueux, sont inhabiles aux caresses; et son articulation difficultueuse, son habitude des besognes rudes et des phrases grossières l'empêchent aussi de prononcer des mots tendres. N'importe, un jour qu'ils sont restés seuls, — les folles étant allées vendre leurs oies à la foire de Vouzances, — elle a passé une très bonne journée. Blanchon a conté des histoires de sa jeunesse et lui a laissé tout loisir de jouer avec le chat. Ils ont mangé des pommes de terre sous la cendre, des châtaignes et une poire chacun, — des poires soustraites en contrebande à certaine petite réserve mise au grenier pour en tirer profit quand les fruits deviendraient rares : un vrai luxe! — Le journalier lui a défendu d'en parler, défense d'ailleurs bien inutile, car,

au retour des mégères, elle s'est recroquevillée dans son mutisme coutumier.

M. Vallet, le directeur, au cours de ses visites plutôt espacées, ne la regarde guère. Il signe sur le livret, prend note des demandes de vêtements et se retire, car ses journées sont toujours trop brèves.

Le médecin, un grand roux très laid, un peu bedonnant, opère avec autant de précipitation et pas plus de perspicacité. Il jette un regard sur l'enfant, lui secoue le menton, lui tapote la joue :

— Manges bien?... dors bien?... Pas de mine... pas plus robuste qu'il ne faut, mais enfin ça marche, hein?

La petite n'ose pas souffler, mais la Blanchonne vivement répond :

— Oh! oui, monsieur, qu'elle a bon appétit... même qu'on sait jamais si elle est rassasiée!... Et elle dort tellement que c'est toute une histoire pour la faire lever, le matin...

Il a fallu que Jeanne fût malade d'une rougeole, au début de l'hiver, pour décider le docteur à examiner enfin convenablement le petit corps si maigre où des traces de coups se décèlent. Il a dit aux femmes qui s'empressaient derrière lui :

— Laissez-nous, laissez-nous tous les deux... Faites votre besogne... Je vous donnerai mes ordres tout à l'heure.

Et, très bas, penché vers l'oreille de la Parisienne :

— Dis-moi, petite, est-ce qu'on te bat?

— Des fois, monsieur, — murmure-t-elle.

Il a compris; l'air de méfiance sournoise de la mère et de la fille achève de lui dessiller les yeux. Il s'empressera d'avertir le directeur...

M. Vallet, venu quelques jours après, n'y a pas été par quatre chemins :

— Voici une gosse en âge d'aller en classe et qui n'est pas forte. Je vais vous la reprendre et la caser plus près d'un bourg.

Les deux mégères ont gémi :

— Ah! monsieur, nous l'aimions pourtant bien : nous pensions que vous nous l'auriez laissée jusqu'au bout... Il n'y a pas plus d'une demi-heure de marche pour aller à l'école : ça ne lui ferait pas de mal et elle se fortifierait vite...

Il répond simplement :

— Faites-moi donc le plaisir de vous taire, je n'ai pas de conseils à recevoir de vous...

Le lundi suivant, il leur envoie l'ordre de lui amener Jeanne, le lendemain, avant dix heures du matin : c'est pour la mettre chez la Rose.

Elle ne fut pas longue à s'y acclimater. Elle en arriva en peu de temps à considérer sans effroi le physique disgracieux de cette nouvelle maman qui ne la battait pas, qui ne l'insultait pas, qui respectait son mutisme et lui était toujours bienveillante. Sans doute, elle ne l'aimait encore guère, mais déjà son petit cœur s'éclosait à la gratitude : elle répondait gentiment aux questions de Rose; elle osait même lui adresser la parole.

Rose, elle, ravie de son humeur paisible, commençait à bien l'aimer. Un beau matin, la petite acheva de gagner son estime. La vieille fille s'était éveillée avec un grand mal de tête, un grand mal d'estomac : — les préludes d'un jour de bandeau, d'un jour de plaintes. — Ayant donné à manger à sa chèvre et ouvert le refuge des poules, elle se laissa aller au désir invincible de se recoucher encore un peu. Alors Jeanne, de sa propre initiative, se leva, alluma le poêle et mit chauffer de l'eau dans un pot de terre brune pour faire de la tisane à sa « maman ».

Émue aux larmes, Rose, le soir même, conta l'histoire à la Page et elle ajouta :

— Elle a du cœur, oui, je crois qu'elle a beaucoup de cœur...

— Vous voyez que vous avez bien fait de suivre mon conseil! repartit la voisine. Elle sera peut-être le soutien de vos vieux jours, cette petite-là...

Jeanne en fut plus choyée. Elle était heureuse : elle avait toute latitude de s'intéresser au chat roux, à la chèvre grise, aux quatre poules, d'épancher enfin la tendresse jusqu'ici refoulée qui débordait de sa petite âme de sensitive souffreteuse. Et puis encore elle s'habituait à jouer avec Marie-Louise et y prenait plaisir; elle guidait les premiers pas chancelants de la grosse Thérèse; elle se familiarisait avec le grand Lucien, qui se montrait espiègle un peu, mais point méchant. Envers les Colard seuls, elle se tenait sur la réserve, parce qu'ils avaient des figures sans aménité, des manières brutales et des mots

blessants, parce qu'ils l'appelaient toujours, avec l'intention de lui être désagréable, « la Parisienne ».

XI

L'administration a des fantaisies : l'administration veut savoir à quoi servent les routes qu'elle fait entretenir. C'est pour cela qu'elle invite, chaque année, quelques-uns de ses cantonniers à s'installer, à de certains jours, en un point fixe de leur parcours, et à faire le dénombrement des équipages et des animaux qui passent.

L'année que la petite Jeanne vint à la Reynerie, Page était justement chargé de cette corvée; on lui avait assigné comme lieu de faction le point le plus solitaire de son parcours et le plus éloigné de sa demeure, le carrefour de la forêt des Uriaux. Il avait deux jours de service, chaque mois, et il devait être présent de six heures du matin à neuf heures du soir. Trois séances de nuit — de neuf heures du soir à six heures du matin — complétaient le programme.

Il débuta, le 8 janvier, par un temps de gel sec et clair. Tout en pointant sur sa feuille officielle le passage des rares voitures et d'une bande de cochons qu'un gamin menait se divertir dans un terrain voué au labour, il s'occupa de construire un abri. Ce fut, au delà du fossé, à la lisière du bois, une petite hutte de branchages et de mottes, fermée au vent du nord et au vent d'est. Il ménagea dans le toit un trou pour la fumée; il établit d'un côté un remblai pour servir de banc. Ce lui fut une distraction; la veillée seulement lui parut longue.

Aux factions suivantes, n'ayant plus rien à faire, il s'ennuya davantage, d'autant qu'il ne retrouvait plus le beau soleil du premier jour. Il accostait bien les passants : — son ami Boyer et des petits locataires avec des ânes, allant quérir du charbon à Saint-Olaire; un charretier de Nocles venant chercher de la pierre à Fayard, et les autres conducteurs de chargements qu'il connaissait peu ou prou; — mais la plupart ne voulaient même pas s'arrêter. Il les enviait d'avancer sur la route, alors que lui était obligé de demeurer là, à contempler les fûts des

grands chênes et le mystère du sous-bois, ou bien à s'acagnarder dans sa cahute. Le chef cantonnier, Charron, venait dans la journée pour contrôler ; il restait une heure ; on blaguait familièrement, mais la solitude et l'inaction pesaient ensuite plus lourd.

Il y eut un soir de février, où, la nuit tombée, Page, enrhumé, mal en train, fut tout à fait malheureux. Un vent violent, à la fois humide et glacé, soufflait du nord-ouest. Le ciel était d'un noir livide ; des flocons de neige voltigeaient. La lanterne donnait une flamme parcimonieuse et vacillante, toujours prête à s'éteindre. Ce vent, venu des lointains de la forêt profonde, avait des accents déchirants, lugubres. Et, bien que le cantonnier se piquât de n'être pas poltron, ce soir-là, un sentiment de terreur le pénétrait tout entier, montait du cœur angoissé au cerveau plein de trouble et descendait dans les jambes qui devenaient molles... Sur la route, plus une voiture, plus un passant.

Lorsque sa montre enfin marqua neuf heures, Page eut la sensation d'une délivrance. Ce lui fut une joie de quitter la cahute, de se remuer, de se hâter vers le nid familial, d'entendre sur la route mouillée le bruit assourdi de ses pas, de n'être plus l'être solitaire et faible, dans les ténèbres inquiétantes, en face des éléments déchaînés, de leur opposer son activité d'homme robuste en parcourant, d'un cœur sans cesse allégé, les kilomètres qui le séparaient du vrai gîte...

Les séances d'été, quand le bois eut ses feuilles et ses oiseaux, le dédommagèrent. Dans ces longues journées presque inoccupées, il lui arriva de beaucoup songer, de se remémorer le passé, d'oser sur l'avenir des pronostics plus ou moins téméraires.

Son enfance a été malheureuse, sa jeunesse très dure. Il a vu mourir, à quarante ans, terrassé par la misère, son père, journalier de constitution faible. De bonne heure, il a compris que dans la vie il est utile de savoir se débrouiller... Valet chez un des métayers de M. Auclair, il s'est efforcé par des attentions respectueuses de se concilier les bonnes grâces de celui-ci. Puis, un beau jour, six mois après son retour du service, il lui confesse qu'il désire une place de cantonnier, le prie de lui accorder son appui. Le maire promet,

et tient effectivement sa promesse. Page, au bout d'un an, est avisé de sa nomination... De cela il a toujours été reconnaissant à M. Auclair et il garde encore pour sa mémoire une vénération toute spéciale. Mais nul sentiment de gratitude ne l'a jamais lié aux autres bourgeois. Et, à mesure que s'est confirmé le succès des « rouges », il s'est tourné vers eux par à-coup successifs, prudemment. Il a aidé de ses efforts modestes au succès de la liste Nadaud; et le nouveau maire n'a pas depuis lors d'allié plus fidèle. Page estime bon de se tourner toujours du côté du manche, parce que c'est le meilleur moyen d'obtenir des avantages. Au reste, en toute sincérité, il se croit républicain; il prétend même l'avoir toujours été. Mais, avant tout, il faut vivre le plus tranquillement possible. Il a usé de M. Auclair pour arriver à ses fins. Maintenant il montre ses opinions : cela ne peut que lui servir. Il les cacherait avec soin, s'il en devait être autrement.

Il est content de son sort; outre son gain fixe, il se fait de droite et de gauche quelques menus profits. Il ramasse dans la forêt des Uriaux assez de bois sec pour se chauffer. Il gagne quelque argent avec ses ânes. Lorsque le hasard lui fournit l'occasion de revendre ou d'échanger avantageusement son « Marlot » du moment, il en profite. Cependant, quand il en possède un tout à fait sage, il se jure bien de le garder, mais il est sans force contre la tentation d'empocher une pièce de cinquante francs d'honnête bénéfice, si la possibilité s'en présente; — d'autant qu'il a toujours en vue quelque jeune de belle apparence sur lequel il y aurait un coup à faire. Il connaît presque tous les ânes du canton et il n'est jamais long à se remonter.

Donc maintenant il n'a plus d'ambition pour son compte, mais il pense à ses enfants. Lucien ne manifeste aucun goût pour le travail de la terre. Élevé dans le rayon du bourg, il a eu successivement l'idée d'être boulanger comme Martial, boucher comme Coudert, serrurier comme Thévenin, tailleur comme Berthon ou Genest, cordonnier comme André, sabotier comme Vignal... Depuis quelques mois son choix paraît fixé d'une façon définitive : il veut être maréchal-ferrant comme Belin. Eh bien! va donc pour forgeron, puisque tel est son goût; seulement, il ira d'abord en classe jusqu'à quinze

ans... Et la petite fille, plus tard, on la fera instruire mieux encore, si elle montre des dispositions; on aura plus d'économies : on fera peut-être de Marie-Louise une demoiselle.

Pour Lucien, une chose inquiète le cantonnier : — qu'il ne prenne l'habitude de boire. Dans le bourg, il y a tant de gens que l'alcool perd!... Mais si le petit avait assez de tête pour éviter cet écueil, il ferait bien son chemin comme artisan. N'est-il pas civilisé, débrouillard, en même temps qu'excellent écolier? N'est-il pas à cent coudées au-dessus des Colard, qui, eux, feront des domestiques de ferme, puis des « traîneurs de paniers », comme leur père, resteront toute leur vie des hommes de peine?... Telles furent les conclusions des méditations estivales de Page, au carrefour de la forêt des Uriaux.

Au mois d'août, la belle-sœur de Rose fit une nouvelle cure à Vichy; et, comme l'année précédente, Octave, durant ce temps, demeura chez sa tante. L'intimité du garçon et de la petite Jeanne ressembla à celle d'un jeune chat avec sa première souris. Ils daignait jouer avec la Parisienne, mais à des jeux où elle était sans cesse tarabustée sans qu'elle eût le droit de s'en fâcher : des fois, il lui cachait ses affaires, dégrafait sa ceinture, dénouait le ruban de ses cheveux; à table, souvent il la pinçait, lui écrasait le pied en sourdine, ou bien jetait dans son assiette quelque détritus.

Rose ne s'en apercevait guère; mais quand, par hasard, elle découvrait quelqu'une des méchancetés de son galopin de neveu, c'est tout juste si elle se permettait une observation anodine :

— Laisse-la donc, Octave!... Il ne faut pas te mettre en colère, va, ma Jeanne : c'est pour rire qu'il te fait ça; il est taquin...

Lorsque la fillette avait un tressaillement nerveux, que sa maigre figure se crispait, et que les larmes s'annonçaient, le gamin aussi trouvait des mots consolateurs :

— Veux-tu bien ne pas pleurer!... c'était pour rire, bête!

D'autres fois, lorsqu'il méditait des espièglerie à l'égard de sa tante, il parlait à cœur ouvert à la petite et souhaitait s'en faire une alliée :

— Qu'est-ce que nous allons boulotter, ce matin? encore de la soupe et des pommes de terre, sans doute?... Dis donc, si nous volions à la vieille un pot de confiture, ou un fromage

de chèvre?... Si nous lui cachions son chapelet ou ses aiguilles à tricoter?... Tu sais bien comme elle est drôle, lorsqu'elle a égaré quelque chose...

Jeanne, pour ne pas en entendre davantage, se réfugiait chez les voisins, jouait avec la Marie-Louise et la Thérèse.

Au surplus, pour ces choses-là, Octave en disait plus qu'il n'en faisait. Il lui arrivait bien, marchant derrière Rose, d'imiter sa boiterie et de grommeler irrespectueusement :

— Hardi, la vieille! cinq et trois font huit... cinq et trois font huit...

Mais il ne lui volait ni fromage ni confiture; et s'il dissimulait quelque part ses aiguilles ou son chapelet, il ne la laissait pas chercher trop longtemps. Même il savait, à l'occasion, se montrer gentil : il coupait du trèfle pour la chèvre, aidait à cueillir les haricots et à les écaler, faisait habilement les commissions. Il était plus poseur que franc mauvais sujet.

Au commencement de septembre, peu après le départ de la belle-sœur et du neveu de Rose, il y eut rechargement d'une portion de route entre Rouzière et la Reynerie. Depuis un an au moins, de nombreux tas de pierres cassées, formant de longues bordures parallèles, attendaient d'être employés. Un beau matin, une vingtaine de cantonniers venus, qui à pied, qui en voiture à baudet, se trouvèrent réunis, à l'extrémité de ces tas, du côté de Rouzière : ils se divisèrent en nombre égal, dix à droite, dix à gauche, et, munis de pelles, ils attaquèrent simultanément les cailloux. Ce fut un fracas grinçant de chocs durs sur le fer des outils. Les travailleurs garnissaient la chaussée entière d'une couche uniforme et ils luttaient — droite et gauche — à qui épandrait le plus vite les tas. D'ailleurs, Charron, chef de chantier, dédaignant de s'en tenir au simple rôle de surveillant, payait de sa personnne, montrait l'exemple du labeur sérieux. Les chaleurs du mois précédent persistaient et, dès huit heures, l'équipe haleta sous le grand soleil. Le vieux dicton : « Sueur de cantonnier vaut cent francs la livre... », n'était pas de circonstance : car tous les hommes suaient abondamment et ils regrettaient la douce quiétude habituelle.

Sur le coup de midi, arriva le cylindre à vapeur, remorquant

la roulotte vert sombre où logeaient le conducteur, sa femme et son petit, sans parler d'un roquet noir et de quatre poules. Dès que la voiture fut remisée sur l'accotement, en avant du chantier, la femme ouvrit la cage des poules et elles allèrent tout aussitôt picorer dans le fossé, tandis que le chien dormait à proximité. Bêtes et gens étaient faits à cette vie nomade qui durait pour eux six mois chaque année.

A chaque extrémité du chargement, l'homme planta l'écriteau réglementaire annonçant qu'un morceau de route était livré au cylindrage et recommandant l'attention.

A la reprise des travaux, après déjeuner, le charretier Boyer, avec ses deux chevaux et son âne, fut à la disposition de l'équipe pour amener d'un pré sourceux de Rouzière de grandes tonnes d'eau, laquelle eau était répartie au moyen de pommes d'arrosage sur la pierraille épandue. Et le rouleau monstre commença de manœuvrer lentement, de tasser et d'égaliser à grand bruit les cailloux. C'était un événement : les oisifs et les enfants du bourg s'empressaient pour voir cela. Les Colard, accourus les premiers, levaient le nez sans rien dire vers le massif instrument, et se faisaient gourmander par les hommes. Dans la soirée, vint Lucien avec la Marie-Louise, la Thérèse et la Jeanne. Lucien et Jeanne encadraient les deux petites et marchaient à leur pas. Cependant le gamin s'arrêta avec des copains du bourg qui jouaient aux palets sur la route, à la limite du chantier; les fillettes s'avancèrent encore un peu, puis restèrent plantées là, intimidées par la présence de tous ces inconnus et aussi par la grosse bête noire qui, tout près d'eux, se mouvait. Page les aperçut, les héla :

— Qu'est-ce que vous venez faire, les enfants? Il n'y a pas besoin de vous....

— C'est pour voir le rouleau, — fit Jeanne.

— Eh bien, passez derrière nous : vous le regarderez un peu, et puis vous rentrerez.

Elles suivirent le fossé pour éviter de gêner les travailleurs. Mais, en passant, la Marie-Louise et la Thérèse s'approchèrent du papa, avec des airs câlins pour se faire embrasser.

— C'est ton cheptel, ça, Page? — demanda Bel, de Vouzances, présentement l'un des compagnons du cantonnier de la Reynerie.

— Elles sont toutes deux de la maison. La plus grande est à moi... Je le pense, du moins... Elle est à ma femme en tout cas!... L'autre est une Parisienne.

— Ah! oui, une qui dépense et une qui rapporte....

— « Qui rapporte », c'est peut-être trop dire; pour moi, c'est le contraire : je paie son pain, et c'est la bourgeoise qui touche l'argent chez le percepteur.

Aux côtés de Page et de Bel, travaillait aussi Bailly, un homme de soixante ans, au poil roux, très primitif, et que ses gros yeux rouges, son menton fuyant, ses oreilles larges et son air hébété achevaient de différencier. C'était un veuf, naïf, un peu « toc », la bonne tête du chantier, celui qui, donnant dans tous les panneaux, aidait à tuer les heures pénibles. Il était cantonnier à Saint-Olaire, où il possédait un petit bien; on le savait très avare.

Page lui dit :

— Vous seriez content, Bailly, d'avoir des enfants comme ça : c'est amitieux et doux à embrasser.

— Il aime encore mieux les femmes que les enfants! — fit Bel.

Souvent on le taquinait à ce sujet; on prétendait qu'il devait avoir des maîtresses, qu'il était encore trop vert pour se passer de femme. Et lui ricanait, en arrivait à dire qu'en effet ses désirs charnels subsistaient aussi forts qu'au temps de sa jeunesse.

Il était trois heures et demie. Charron cria :

— Hé! les amis, dix minutes de pause : il faut bien souffler.

Tout aussitôt, ils jetèrent les outils, avec des bravos d'approbation. Un jeune, un blond aux yeux bleus, de Saint-Olaire comme Bailly, proposa une collecte : les métayers de Rouzière avaient du bon vin et consentaient à en revendre à six sous le litre, prix coûtant ou presque. Si l'on mettait deux sous chacun, on pourrait en avoir une grande cruche que l'on boirait en cassant la croûte. L'idée eut du succès : les pièces de billon rappliquèrent dans le chapeau du beau blond. Seul, Bailly, prétextant qu'il n'avait pas d'argent là, ne voulut rien donner. Quand il s'agissait d'un versement, si minime fût-il, toujours il cherchait un moyen pour se dérober.

— Allons, je vais vous les avancer, les deux sous, — dit son compatriote; — il faut bien que vous fassiez comme les autres!

Tous appuyèrent :

— Allons, voyons, Bailly, pour une fois, laissez-vous faire; soyez des nôtres : vous ne l'emporterez pas en terre, votre magot, vieux chien!...

Il finit par se résigner; d'ailleurs, il avait très soif.

Les cantonniers entrèrent dans une étrouble dont la barrière s'ouvrait tout près, tirèrent des paniers ou des carnassières leurs gobelets et s'installèrent à l'ombre d'un « planton » ou chêne non élagué. Le blond, vite revenu avec sept litres dans la cruche, emplit les tasses à la ronde : et ce fut comme une halte de soldats aux manœuvres. L'homme du cylindre arrêta son appareil, les rejoignit; le charretier Boyer fit de même. Après qu'ils eurent bu, quelques-uns se lestèrent des restes de leur déjeuner; les autres simplement allumèrent une pipe ou une cigarette. Et, pour n'en pas perdre l'habitude, ils se remirent à taquiner Bailly.

Un de Vic, gros bourru, philosophe, affirma d'un air très convaincu qu'il allait bien finir par se remarier. Alors lui, encouragé par ce ton sérieux :

— M' faudrait une femme qu'aye queuques sous et qu'soye pas dépensière...

Quelques-uns s'esclaffèrent; le gros, pour continuer la plaisanterie, continua, imperturbable :

— Je le savais bien, que vous étiez décidé : soyez tranquille. à nous tous, nous saurons vous en trouver une qui fasse votre affaire.

Page, qui gardait son sang-froid, saisit la balle au bond :

— Il faudra que je vous marie avec la Rose, ma voisine; elle est riche et pas dépensière, ni méchante.

— En effet, je la connais, c'est tout à fait ce qu'il lui faut! dit le blond qui versait à boire de nouveau.

Tous ceux de Vic partirent d'un rire fou, tellement ça leur semblait farce de vouloir marier cette pauvre infirme de Rose, qui, de sa vie, n'avait dû envisager la possibilité d'un tel événement.

— Alle a quéque chose? — demanda Bailly.

— Je pense, mon vieux! une bonne louagerie qui lui rapporte près de quatre cents francs tous les ans, et un magot dans l'armoire... Vous ne seriez guère à plaindre.

Alors il demanda son âge, son genre de vie et si elle était fille ou veuve... De toute évidence, ça prenait, très, très bien.

Les autres, en se gaussant, fournirent des détails. Le charretier Boyer décrivit son physique. Ayant commencé par la dire très belle, il avoua peu à peu sa taille de naine, sa boiterie, son cou penché, son œil tiré, — mais avec d'amusantes réticences, en présentant cela comme détails secondaires. Et il conclut :

— Vous qui êtes encore un bel homme pour votre âge, Bailly, peut-être que vous la trouverez pas assez fringante...

Mais lui, sincère :

— Oh! ça me serait ben égal; si alle a quéque chose et qu'a soye économe et travailleuse, j'passerai ben su l' reste...

Là-dessus, le chef cantonnier Charron et le conducteur du cylindre, ayant consulté leurs montres, donnèrent le signal de la reprise.

Bailly et les autres cantonniers de Saint-Olaire logeaient à Rouzière : ils faisaient leur popote dans la chambre à four et couchaient au fenil. Et, naturellement, le sommeil seul délivrait le vieux des taquineries de ses collègues.

Or, le lendemain soir, au moment de la cessation du travail, Bailly, ayant abordé Page à part, lui confia sans préambule :

— Ça serait-il un effet d' vout' bonté d' l'i parler d' ça qu'vous m'avez dit, à c'te Rose ?...

Page se mordait les lèvres, secoué de spasmes, près d'éclater :

— Ça, non, mon vieux!... Vous savez, pour ces choses-là, il vaut bien mieux agir soi-même... Je ne me suis jamais mêlé de mariages et ne tiens pas à commencer. Mais nous sommes encore là pour deux ou trois jours : qui vous empêcherait, un de ces soirs, d'aller chez elle et de lui en parler ?...

— Ça m'embêterait d'aller cheux soué c'mme ça sans qu'a' soye prévenue....

— Oh mais, écoutez donc, je peux fort bien lui dire que vous m'avez chargé de lui annoncer votre visite, mais sans m'en indiquer le motif.... Et, pour que les autres ne trouvent pas drôle votre fugue à la Reynerie, nous raconterons que vous

venez chez moi chercher du plant de choux-raves. Je vous en donnerai un petit paquet : ça ira tout seul.

Le vieux acquiesça à cet arrangement. Le jour d'après, qui était un jeudi, il se rendit chez lui, à Saint-Olaire, d'où il revint, le lendemain matin, avec un pantalon, une veste et une blouse propres, et même une cravate pliée dans sa poche pour compléter sa tenue, au moment propice. Alors il dit à Page qu'il irait quérir ses plants de choux-raves le lendemain, samedi, au repos de midi, afin d'être prêt à regagner Saint-Olaire, le soir, avec les autres. Page se vit dans l'obligation de prévenir la Rose.

— Dites donc, vieille, — fit-il en rentrant, — il y a un des cantonniers de l'équipe, Bailly, de Saint-Olaire, qui doit venir vous voir.... Vous le connaissez?

— Bailly?... ma foi, non!... Qu'est-ce qu'il peut bien me vouloir?

— Je n'en sais rien du tout, ma pauvre Rose... Il doit venir chez moi pour s'approvisionner de plant de choux-raves, et il m'a prié de vous dire qu'il entrerait chez vous en passant, mais rien de plus. J'ai cru qu'il vous connaissait...

Là-dessus, il pénétra chez lui, la laissant perplexe.

Pour rendre la farce plus complète, il fallait des spectateurs à la scène finale : Page prévint en grand mystère les plus intimes, les plus rieurs, Bel, de Vouzances, le blond de Saint-Olaire, le bourru philosophe et deux autres de Vic.

Ces cinq-là, le samedi, déjeunèrent en hâte, puis par des chemins différents gagnèrent la Reynerie, et, par l'échelle fixée au pignon de la maison de Page, montèrent au grenier.

Leur collègue ne tarda pas de les rejoindre. Ils passèrent tout doucement dans le grenier de la Rose, qui faisait suite au sien. Le plancher joignait mal : enfonçant leurs lames de couteaux dans les fentes, ils purent les élargir suffisamment pour avoir un champ visuel passable dans l'intérieur de la voisine. Ils la virent déjeuner avec sa petite Jeanne d'une omelette aux pommes de terre et d'une salade. Elle débarrassa la table et l'essuya, appela ses poules pour leur faire picorer les miettes qu'elle balaya sur le seuil. La petite Jeanne sortit, à ce moment, pour jouer avec la Marie-Louise. Rose ferma sa porte, vint s'asseoir près de son lit, sur lequel elle laissa tomber sa tête :

— au temps des chaleurs, elle faisait toujours sa petite sieste, son « b'rgnon » comme elle disait.

Cela durait depuis dix minutes lorsqu'un coup discret à la porte la mit debout, effarée. Au grenier, les hommes, qui s'étaient relâchés un tantinet de leur surveillance, s'étalèrent vivement à plat ventre, collèrent leurs yeux curieux aux interstices agrandis.

La vieille fille se leva, un peu hagarde, rectifia son lit d'un tour de main, puis, clopin-clopant, s'en fut ouvrir. Bailly entra, le chapeau à la main, fit quelques pas et bredouilla :

— Bonjour, la bourgeoise! C'est-i' vous qu'êtes la Rose Micaud?

— C'est ben moi... Qué donc que vous me voulez? — articula-t-elle péniblement.

Il recula d'un pas pour donner une poussée à la porte qui se ferma aux trois quarts, et le soleil qui, un instant, avait étendu librement sa lumière blanche sur le carrelage vétuste en fut réduit à un rayon oblique qui alla se perdre sous le lit, tout au fond.

Bailly, raide, la cravate un peu chiffonnée et mise de travers, tenait son chapeau sur son ventre, à deux mains :

— Dites donc, ça vous conviendrait-il de vous marier?

— En voilà, une idée!... Mais pourqnoi me demandez-vous ça? Je ne vous connais pas...

— Page, vout' voisin, a pourtant dû vous dire que j'viendrais... J'suis Bailly, cantonnier à Saint-Olaire; j'suis veuf et j'ai un peu d'bien.... Mais ça m'embête d'viv' tout seul: c'est pas c'mmode pour un homme d'faire son ménage et d'préparer sa soupe... Et, dame! si vous aviez voulu...

Ce vieux disgracieux et grotesque demandant en mariage cette petite vieille infirme et atrocement laide, ces deux magots se contemplant avec des gestes et des attitudes d'une drôlerie unique, c'était vraiment d'un rare intérêt pour les spectateurs du grenier.

Rose était violemment offusquée : toute l'antipathie craintive de la vieille fille restée vierge, contre le mariage et l'acte d'amour, lui remontait au cœur à cette minute. Lorsque, chaque année, au mois de novembre, elle était obligée de mener sa biquette au bouc du père Robin, ça lui faisait de la

peine longtemps d'avance; elle en revenait saturée de dégoût et imprégnée de mauvaise odeur. Souvent aussi elle avait accompagné son père conduisant au taureau quelque vache indocile : le monstre à l'aspect lourd et brutal, à la tête puissante, aux yeux méchants, aux beuglements rauques, l'avait toujours épouvantée. Même l'air orgueilleux et fat des coqs la révoltait. Elle éprouvait à l'égard des mâles, et de toutes les races, un identique sentiment d'effroi et de réprobation. Et puis enfin, outre cela, le mariage, c'est des responsabilités, des inquiétudes : le mariage, c'est l'embarras d'un homme qui se saoule, qui fume ou prise, qui a des idées et des habitudes contraires aux vôtres, qui n'est jamais content... Elle pense à ses petits, — à son neveu Octave, à sa Jeanne, — qu'elle affectionne tant l'un et l'autre : non, jamais elle ne détournerait, au profit d'un étranger, une part de l'amitié et des soins qu'elle leur doit...

Après quelques instants, un peu de lucidité revint dans son cerveau troublé. Et, d'une voix émue, saccadée, hésitante, elle put enfin répondre :

— Mon vieux, il faudra chercher autre part : j'ai déjà trop de mon ménage, comment voulez-vous que je fasse le vôtre?... Et puis, d'ailleurs, je ne veux pas me marier : vous pouvez vous en aller...

Il n'insista pas : du coup, il remit son chapeau, rouvrit la porte.

— Eh bien, au revoir ! — fit-il.

— Au revoir !...

Comme il allait cogner à la porte de Page, ce dernier parut à l'angle de la maison : il descendait du grenier et apportait dans une vannette un peu de son pour son âne.

— Voyez, — expliqua-t-il, — tous les jours, à midi, je lui en mets une petite ration comme ça dans un peu d'eau : ça suffit pour lui maintenir bon poil. Il faut bien quelques suppléments, car depuis deux semaines son unique pâture est une étrouble du domaine voisin (il montrait du doigt la maison des Civrais), où l'herbe est aussi rare que dans le creux de ma main...

Ils furent à l'étable, — qui était à droite du chemin, comme la maison, mais un peu en retrait. — Et, pendant que l'âne gourmand se hâtait d'avaler son barbotage, Page dit à Bailly :

— Eh bien, vieux, est-ce que les affaires ont marché, là-bas ?

Le roux secoua la tête :

— Non, alle veut rien savoir...

— Ah ! pas de chance... Vous savez, Bailly, au fond, je m'en doutais bien... Dites donc, nous allons trinquer et vous me raconterez ça.

Tout avait été bien prévu. Pendant qu'ils étaient attablés, la porte fermée, les autres descendirent du grenier, s'esquivèrent à la file indienne. Au bout de vingt minutes, Page et Bailly s'en furent arracher au jardin quelques plants de choux-raves et regagnèrent le chantier. Des quolibets, des allusions très claires y attendaient l'amoureux éconduit qui ne put jamais comprendre par quel miracle son aventure était déjà connue. Au reste, il exagérait à dessein sa stupidité, tenait le rôle du bon naïf qui ne sait pas ce qu'on veut lui dire. Et les blagues glissaient sans résultat sur son épiderme dur.

A la Reynerie, les conversations des dames Béroux, de la Page, de la Colarde même, s'alimentèrent longtemps de cet incident. Et la Rose en garda pendant des mois une grande confusion et un peu de ressentiment contre Page, car ce dernier finit par lui avouer qu'il avait été l'instigateur de la plaisanterie. Il s'occupa même, au grenier, de reboucher soigneusement avec des morceaux de chiffons les interstices du plancher.

N'importe, la vieille fille considéra bien comme un châtiment de sa douteuse manigance le désagréable épisode qui marqua sa dernière faction de nuit, à la fin de novembre, au carrefour de la forêt des Uriaux.

C'était une nuit brumeuse, mais assez calme. Vers une heure du matin, il sommeillait dans sa hutte, assis sur la banquette, près d'un foyer aux grosses braises ardentes, lorsqu'un bruit insolite le fit sursauter. Un grand diable de chemineau broussailleux et farouche s'encadrait dans l'entrée. Les faibles reflets de la lanterne et ceux plus vifs du foyer semaient des clartés fauves sur ses haillons, sur son masque hirsute de brigand des légendes. Il jeta son sac, mais conserva le solide gourdin qu'il tenait à la main ; et il dit d'une voix un peu sourde, avec un ton autoritaire :

— Savez-vous bien qu'il commence à ne pas faire chaud dehors? Je suis heureux de vous trouver. Donnez-moi donc à manger et à boire : vous devez avoir du vin?

Le cantonnier avait recouvré ses esprits et il n'était pas, comme à la veillée de février, troublé par un malaise physique ni par le déchaînement des forces naturelles. Il avait ses idées nettes, lucides; mais, d'apprécier justement sa situation, il ne fut pas rassuré. Il se souvint d'avoir vu défiler dans la soirée trois voitures de bohémiens escortées d'une ribambelle de gaillards robustes, de femmes déguenillées et de grands chiens flaireurs dressés vraisemblablement à la capture des hérissons, des volailles. Peut-être la tribu avait-elle campé aux environs et celui-là était-il de la bande? Peut-être sa hutte était-elle cernée et se disposait-on à lui faire un mauvais parti? Pourtant le mystérieux personnage ressemblait plutôt à un roulant solitaire, mais parmi ceux-là aussi beaucoup étaient à craindre...

Page sentit un frisson courir au long de ses vertèbres... Il avait un morceau de pain dans sa carnassière; il le prit, le tendit au bonhomme :

— Voilà, mon vieux, tout ce que je peux vous offrir, et je n'ai pas une seule goutte de vin...

— C'est peu! — ronchonna l'autre.

Il accepta néanmoins le quignon de pain et s'assit sur son sac, les pieds au feu, le dos à la sortie, bouchant la retraite au cantonnier. Il mangea lentement, silencieusement, le regard en dessous, le bâton entre les jambes.

— Je ne suis pas comme vous, — fit Page tout à coup, — je suis tout étourdi de m'être trop chauffé : je veux aller prendre l'air...

Sans répondre, l'étranger se détourna un peu en haussant les épaules. Dehors, le cantonnier respira longuement, reconquit son assurance. Ayant coupé au ras du sol un jeune chêne, il s'en fit un gourdin plus respectable encore que celui de l'intrus. Ainsi armé, il continua sa faction, faisant les cent pas autour de la cabane, tantôt dans le bois, tantôt sur la route, battant la semelle et se frottant les mains, — et grelottant tout de même, car la brume devenait plus épaisse et plus fraîche, à mesure qu'approchait l'aube.

Dans la hutte, l'homme entretenait le feu et barrait tou-

jours l'entrée. Vers cinq heures, il disparut comme par enchantement, sans que Page s'en aperçût. Mais lui, craignant un faux départ, n'osa pas se réinstaller près du foyer : son service, d'ailleurs, touchait à sa fin...

Un gros rhume et des railleries narquoises de sa femme et de ses voisines furent ses bénéfices de l'aventure. Et Rose, un jour qu'il toussait bien, se permit de lui exprimer sa pensée :

— Cela vous apprendra à jouer des tours aux autres... Pour moi, voyez-vous, c'est le bon Dieu qui vous a puni!

Jeanne ayant six ans révolus, Rose l'envoyait en classe depuis la rentrée et l'institutrice était contente d'elle. Rose avait avancé l'heure du déjeuner : le repas était prêt quand la petite arrivait à onze heures et demie, après la classe du matin. L'école n'étant qu'à une distance de trois cents mètres, l'enfant ne se fatiguait pas pour faire le trajet. Tout allait bien.

ÉMILE GUILLAUMIN

(A suivre.)

LE DERNIER GRAND PIRATE[1]

II

Plusieurs fois déjà, le grand chef pirate avait déposé les armes; mais toujours il avait eu gravement à se repentir de cet acte d'abandon et de confiance. Aussi, cette fois, quoiqu'il n'eût jamais été pareillement acculé à semblable obligation, tenait-il à prendre de solides garanties. Au dernier moment, il hésitait encore.

Il nous avait joué de bons tours, le Dé-Tham; en guerre ouverte : jamais de traîtrises. De notre côté, en pleine paix solennellement jurée, nous avions voulu parfois prendre notre revanche à l'aide des moyens détestables auxquels nous poussait la déloyauté sans scrupule des mandarins. Notre administration, à cette époque lointaine, semblait ne pas complètement ignorer certains procédés familiers à la politique annamite où le poignard, le poison, les guets-apens et la trahison sont de fréquent usage. On prétend même que quelques résidents devinrent les émules des Tong-Doc[2] dans la pratique de ces méthodes. Plusieurs les en louèrent.

Le maniement de ces armes exige une fourberie, une finesse et une rouerie qui sont le propre de la race annamite; de sorte que nous gâtions souvent, par la lourdeur de nos gestes, les

1. Voir la *Revue* du 15 août.
2. Chef de province indigène.

passes savantes et les bottes secrètes de nos complices. Ces pratiques prenaient alors le caractère de trahisons et de manquements grossiers à la foi jurée.

Cependant nos résidents et les mandarins étaient enserrés dans le filet d'un merveilleux service d'espionnage. Exactement renseignés, flairant tout danger avec un instinct infaillible, les pirates dépistaient adroitement le zèle des nouveaux amis aux intentions suspectes. Après chaque tentative avortée contre leur personne, ils reprenaient la campagne, car ils estimaient que la montagne et la forêt étaient les seuls abris sûrs contre les traquenards de nos serments. C'était dès lors des adversaires d'autant plus dangereux et cruels que nous avions éveillé en eux, contre nous et les nôtres, de furieux sentiments de mépris et de haine. Au reste, le temps qu'avait duré leur soumission n'avait pas été perdu : les bandes s'étaient reposées, réorganisées, ravitaillées à loisir; leur prestige s'était accru. Le pont d'or, jeté publiquement devant les chefs pour les amener à nous, émerveillait la population annamite et grandissait leur puissance; ainsi leur autorité s'en trouvait finalement fortifiée.

Parmi les chefs de bandes dont les noms sont liés à l'histoire du Tonkin, le Dé-Tham était certainement le plus rusé compère. Énergique et violent, il s'était enrôlé dès le début de la guerre dans une bande de Pavillons noirs. Son endurance, sa hardiesse et son courage le firent remarquer des Chinois; bientôt il commandait une compagnie. Lorsque nos troupes eurent refoulé les hordes des Célestes, au delà des frontières, le Dé-Tham, après avoir honorablement lutté quelque temps encore pour l'indépendance, se soumit aux nouveaux conquérants que beaucoup d'Annamites considéraient alors comme des libérateurs. On l'interna à Bac-Ninh. Il y vivait paisiblement, en toute liberté. Il paraissait avoir dit un éternel adieu aux aventures. La large aisance qu'il avait acquise à la guerre lui permettait un confortable train de vie; on l'avait de plus pourvu de fonctions honorifiques, très flatteuses. Il était véritablement heureux dans sa nouvelle condition qui reposait tout entière sur l'accord passé entre la Résidence et lui. Mais, comme il était sage et prudent, il continuait à entretenir d'étroites relations

avec les hommes de sa bande dont il avait conservé autour de lui les plus fidèles.

C'est une coutume consacrée par une tradition millénaire que tout nouveau fonctionnaire, comme aussi tout chef qui vient à composition, accomplisse, en arrivant au chef-lieu, la cérémonie des grands « laïs ». En grande pompe, sept fois, on s'abîme en une longue prosternation aux pieds du Tong-Doc, le représentant de l'empereur d'Annam. Le Dé-Tham jugeait indigne de lui cet acte corporel de vassalité. Le gouverneur annamite, avec qui il avait négocié, était un habile homme qui comptait plutôt sur le temps et sur un bien-être amollissant que sur une cérémonie humiliante pour l'amener à un un complet abandon; quant au résident, c'était un officier employé au Tonkin depuis la conquête. Il s'était particulièrement adonné à l'étude de la psychologie annamite et il y avait réussi; loin d'exercer son autorité sur le Dé-Tham d'une façon altière et désobligeante, il entretenait avec lui des rapports cordiaux. La récompense de cette politique avisée était le maintien dans la province d'une paix profonde qui contrastait avec l'état de trouble des régions voisines.

Mais, bientôt, de même que la milice remplaçait petit à petit dans le delta les troupes régulières, les militaires chargés de fonctions administratives cédaient la place à des résidents civils. Celui qui vint à Bac-Ninh était récemment encore journaliste. Il amenait avec lui un nouveau Tong-Doc qui devait son avancement rapide, — car il était jeune encore —, à sa parenté avec le Kinh-Luoc [1]. Chez ce haut mandarin, un orgueil implacable annihilait des dons remarquables d'intelligence et de savoir-faire. Très riche, généreux vis-à-vis des agents français qu'il comblait d'attentions et aussi, disait-on, de cadeaux, il eut vite capté la confiance du résident dont l'ignorance des gens et des choses d'Annam était entière. En quelques mois, il accaparait l'administration et la direction politique de la province, tout en conservant vis-à-vis du résident l'apparence d'une entière soumission et d'un profond respect. La force armée elle-même était à sa dévotion; les gradés de la milice, depuis l'inspecteur chef de la brigade

1. Le vice-roi du Tonkin.

jusqu'au dernier des gardes principaux européens, ne juraient que par lui. Tous étaient d'anciens sous-officiers, revêtus inopinément, en même temps que de commandements importants, de galons d'or nombreux et larges à rendre jaloux un colonel; par l'effet de cette poussée miraculeuse d'honneurs, ils avaient quelque peu perdu le sang-froid. Ils gardaient de leur ancienne condition une certaine rudesse, des vues courtes, souvent bornées, mais toujours influencées par un âpre désir de se signaler à la tête de leur troupe, non comme policiers remarquables, mais comme brillants militaires. Dans des entreprises qui demandaient plus de finesse que d'entrain guerrier, ils déployaient un courage indéniable, malheureusement irraisonné, qui les portait toujours plus loin qu'il n'eût fallu pour réussir.

Le Tong-Doc marquait à leurs galons une feinte déférence dont ils étaient touchés ; il n'était compliments et petits cadeaux, choses appréciables en elles-mêmes, qu'il ne leur prodiguât; ils en éprouvaient quelque reconnaissance. Tous savaient au demeurant que les affaires indigènes, les seules qui fussent de leur ressort, lui étaient abandonnées à peu près sans recours et que le jugement du résident, dispensateur de leur avancement, se ressentirait grandement de ses appréciations.

L'attitude indépendante du Dé-Tham avait profondément froissé ce haut personnage. A son arrivée, conformément au rite intangible, les autorités et les notables s'étaient prosternés devant lui ; l'ex-pirate s'était borné à une inclinaison du corps, respectueuse, mais familière. Si, d'aventure, tous deux se rencontraient, c'était de la part du Dé-Tham un court salut qui eût été correct entre égaux, mais qui faisait frémir d'une rage contenue les lèvres du grand seigneur figées dans un éternel sourire d'amabilité conventionnelle. Aussi fut-il bientôt décidé que l'ex-pirate aurait à se conformer à son tour à la cérémonie des grands laïs différée jusqu'à ce jour.

C'est ainsi qu'un certain jour, le Dé-Tham reçut une lettre officielle, calligraphiée sur grande et belle feuille de papier de riz, chargée de larges cachets; deux gardes, solennellement vêtus de dalmatiques rouges, escortaient le mandarineau qui la portait et qui avait charge de lui en donner d'abord lecture. Il était écrit que dans la citadelle, sur le parvis de la pagode

royale, en présence du peuple assemblé, le chef, entouré de sa famille, de ses amis et de ses serviteurs, ploierait sept fois les genoux devant le représentant de l'Empereur, et sept fois se prosternerait à ses pieds. Cependant à l'heure fixée pour la cérémonie, il n'y manquait que celui pour qui elle était montée, quoique toute la ville fût accourue dans la citadelle pour assister à ce brillant spectacle. Mortellement blessé par ce public affront, le Tong-Doc décida d'une vengeance immédiate.

Le soir même, un mandarin de justice accompagné des porte-étendards impériaux, se présentait à la porte du Dé-Tham et lui adressait une dernière sommation ; dès ce moment ne pas s'incliner devenait crime de lèse-majesté que punit la mort lente [1].

Pendant que le mandarin lisait lentement l'ordonnance, tenue déployée devant lui à hauteur des yeux par un valet armorié, et que le scel de cire rouge oscillait au bout du cordon de soie jaune agité par le tremblement des mains lassées, un détachement de milice entourait la maison ; baïonnettes au canon, fusils chargés, des sentinelles étaient placées à toutes les issues. Le Dé-Tham, si, volontairement, il ne se présentait pas le lendemain humble et repentant sous le portique de la pagode royale, y serait traîné ; puis, après qu'on l'aurait sept fois jeté bas devant son ennemi, on l'attacherait par les quatre membres aux quatre colonnes basses de la cour et il serait passé par le rotin. C'est à quoi songeaient les badauds qui, attirés par la pompe des sommations, se pressaient devant sa porte et écoutaient respectueusement... Le lendemain, lui, ses gens, sa famille, ses partisans, tous avaient disparu. Les sentinelles, les soldats du détachement, personne n'avait eu jusqu'au matin le moindre soupçon de cet exode mystérieux.

Tout près de Bac-Ninh, — c'était presque un faubourg de la ville, — était un village connu par son zèle pour le nouveau Tong-Doc ; au moment précis fixé pour les « laïs », ce village était mis à sac et incendié. Un détachement de police envoyé précipitamment à la rescousse était honteusement repoussé et laissait trois hommes sur le carreau. Le deuxième jour, le

1. La mort au milieu des tortures.

blockhaus de Kanh-Gia était enlevé par surprise et ses défenseurs décapités incontinent. La semaine d'après, toute la partie nord de la province était à feu et à sang ; à la fin du mois, on annonçait que les villages fidèles de la province voisine flambaient comme meules de paddy [1].

Le pillage, les meurtres, les incendies se succédaient sans répit. Jamais, depuis la retraite des Chinois, on n'avait vu semblable calamité ; partout la vie était arrêtée par l'étreinte d'une terreur insurmontable. Alors, la milice aux rubans bleus, les linh-cohs aux rubans verts, les partisans aux souquenilles jaunes, de se mettre en campagne à leur tour pour brûler les villages respectés du Dé-Tham ; car, disaient-ils, ceux-ci auraient-ils été épargnés par les pirates, s'ils n'avaient pas été de complicité avec eux ? Mais avant d'en venir à cette extrémité, ils coupaient scrupuleusement le cou aux notables qui se refusaient à dire où ils cachaient leurs piastres.

Ce fut rapidement dans tous les cantons une anarchie sanglante. En semblable occurrence, le Dé-Tham se révélait immanquablement le protecteur attitré des populations qui bientôt n'avaient plus quelque confiance qu'en lui. Les villages qui l'appelaient étaient quasi certains de ne plus souffrir du fait des milices ; il faisait bonne garde autour d'eux ; et les rubans bleus et les rubans verts étaient chaque jour moins soucieux de s'aventurer vers les lieux où s'embusquaient ses redoutables fusils. Les premiers engagements, conduits contre lui avec trop d'entrain par leurs chefs, avaient été malheureux : toujours des pertes sensibles, chaque fois un des gradés européens tué ou blessé. Aussi devenait-on prudent. Un succès si complet amenait aux pirates de continuelles recrues ; de nouvelles bandes se formaient ; on commençait à sentir dans leurs opérations une coordination menaçante. C'était la sécurité de tout le Tonkin qui pouvait être remise en jeu. L'aventure devenait inquiétante ; on recourut à l'armée régulière.

Le colonel Gallieni commandait alors le territoire de Langson qui englobait une partie de la région moyenne d'alentour ; on lui confia la tâche de réduire la révolte. Les pirates connaissaient, de coûteuse expérience, son habileté manœuvrière ; mais

1. Paille de riz.

ils avaient eu aussi occasion d'apprécier sa droiture et sa stricte loyauté. Il y eut, pendant quelques mois, de grands mouvements de troupe; puis ce furent des marches et des contre-marches compliquées qui couvraient les abords de la province et y ramenaient la paix. Bientôt on parla dans Bac-Ninh de pourparlers secrets, d'entrevues entre officiers français et chefs pirates; de sorte que sans étonnement, à quelque temps de là, on vit le Dé-Tham reprendre dans les rues du chef-lieu ses anciennes habitudes de rentier cossu, définitivement retiré des affaires.

*
* *

Entre résidents, mandarins et pirates, la confiance était revenue. Les premiers pensaient qu'après une campagne si heureuse tout esprit de rébellion était mort dans le pays; de son côté le Dé-Tham eût juré volontiers que l'exemple des derniers événements serait pour les résidents et pour les mandarins une suffisante leçon. Mais la haine aiguisait l'imagination du Tong-Doc, fertile déjà en inventions machiavéliques; il ne désespérait pas de prendre une cruelle et éclatante revanche. Le rôle du représentant de la France eût été de lui faire observer strictement la politique bienveillante arrêtée par le colonel Gallieni dans les derniers accords; malheureusement ce fonctionnaire, qui croyait en la sagacité de son collègue annamite aussi inaltérablement que si d'affreux désastres n'avaient pas récemment ravagé la province, écoutait les inavouables projets du Tong-Doc, et il admirait avec sincérité l'habileté avec laquelle ils étaient conçus.

Pendant une chaude après-dîner, le Dé-Tham faisait la sieste. Étendu sur un lit de camp de bois de gôh finement laqué, sa pensée n'allait pas au delà du plaisir qu'il cueillait tour à tour dans une tasse de thé et dans une courte pipe bourrée de tabac opiacé. Au milieu de tout ce bien-être, naguère insoupçonné, cette pipe grossière, toujours il la fumait avec ferveur, presque avec émotion; c'était sa compagne des rudes journées de guerre. Avec elle, demi-somnolent, il revivait pieusement le passé. Peut-être, dans ce rêve, imaginait-il, sur le grand mur blanc qui lui faisait face, les silhouettes de ses

fidèles allant à l'embuscade, lorsque soudain il vit s'y dessiner les formes étriquées d'un mandarin entré sans bruit qui s'inclinait profondément. Tout de suite il avait reconnu la livrée du Kinh-Luoc, du vice-roi du Tonkin.

— Son Altesse royale, notre très précieux maître le Kinh-Luoc — mandarin et pirate se courbèrent très bas — Son Éminence redoutable et gracieuse m'a ordonné de vous remettre cette lettre, revêtue de son petit sceau[1]. Par cette missive Elle daigne vous inviter à passer quelques jours à Hanoï, dans son palais. Elle désire ardemment faire la connaissance du grand patriote dont on lui a vanté les vertus.

Le Dé-Tham n'ignorait pas que la politesse commande l'humilité. Aussi, ce fut prosterné jusqu'à terre qu'il reçut le pli que le mandarin lui tendait du bout de ses ongles très longs, comme avec une pince, en signe de profond respect pour le message royal qu'on ose à peine toucher. Après avoir chargé le serviteur du Kinh-Luoc de l'expression de sa profonde reconnaissance pour l'honneur insigne dont il était l'objet, il l'invitait à prendre quelques rafraîchissements. Puis, au milieu d'un échange de politesses mielleuses, doucement murmurées, et de gracieuses révérences, il le congédiait : il écrirait sans retard au Kinh-Luoc pour le remercier de la très précieuse faveur qui le comblait de joie.

Lorsqu'il fut seul, il se mit à réfléchir. Il était sans orgueil et point vaniteux : c'était au contraire un homme très modeste ; il se faisait peu d'illusions sur l'importance que pouvaient avoir ses mérites aux yeux du Kinh-Luoc. Certes, lui, le Dé-Tham, le coureur de brousse, il était particulièrement flatté de recevoir du premier personnage de l'Empire un témoignage de si haute estime. Mais il pensait qu'étant dépourvu par lui-même des belles qualités et du noble savoir qui rapprochent les lettrés des rois, il devait avoir à la cour un bien puissant ami pour que l'attention de « l'Éminence redoutable et gracieuse » se fût posée sur lui. Or, de semblable ami, il s'en connaissait un seul : le Tong-Doc... Et vraiment celui-ci, depuis quelque temps, faisait montre envers lui de sentiments de vive affection. Très exactement informé de toutes choses, le Dé-Tham

1. Le sceau des correspondances particulières.

n'ignorait pas cependant que, dans l'intimité du « yamen », le haut mandarin l'avait surnommé le « nha-qué » (rustre). Cette expression ne le blessait certainement pas, mais elle lui commandait quelque réserve.

Dans une réponse très humble où, tout ému de reconnaissance filiale, il s'abîmait aux pieds de Son Altesse royale, son Très Précieux maître, il s'excusa de ne pouvoir bénéficier de la grâce insigne qui lui venait du ciel : sa santé misérable, usée au service de la Patrie, le retenait à Bac-Ninh. L'envoyé de Son « Éminence redoutable et gracieuse » l'avait vu, étendu sur son lit de camp, dans l'abattement sénile de ceux que les forces ont abandonnés à jamais et qui comptent les jours qui leur restent à vivre.

Les mois succédaient aux mois ; rien ne venait plus troubler sa quiétude. Lorsque parfois le Tong-Doc le rencontrait, il l'appelait d'un signe amical auprès de sa litière ; fort poliment il s'enquérait de sa santé, puis, après quelques phrases courtoises, il le congédiait aimablement. Un traitement si honorable aux yeux de toute la ville, de la part du grand seigneur que le million d'habitants de la province saluait à genoux, flattait le Dé-Tham ; ses préventions contre lui allaient s'endormant.

Or, un jour, celui-ci le pria sans façon et en ami, de bien vouloir se joindre à quelques personnages de son entourage pour fêter l'octroi d'une distinction nouvelle qu'il avait reçue récemment de l'Empereur. C'était une invitation très simple, presque affectueuse, comme il est d'usage entre égaux et familiers. La modestie de Dé-Tham en fut troublée. De semblables attentions grandissaient le prestige dont il jouissait aux yeux du peuple ; aussi n'eut-il garde de décliner celle-ci.

A l'heure dite, son pousse-pousse s'arrêtait devant la porte du yamen, au grand ébahissement des gardes et des badauds qui jamais ne l'avaient vu approcher la demeure du maître. Les bras croisés sur la poitrine et le regard vague, comme les bienséances l'exigent, il attendait, avant de franchir le seuil, que son serviteur eût remis sa carte de visite, longue feuille de papier pourpre sur laquelle son nom était écrit en caractères dorés.

Dans la grande salle d'honneur brillent les ors, reluisent

les laques rehaussées du scintillement de la nacre ; aux angles, les grands pavillons, insignes redoutables, sont éployés, lourds d'épaisses broderies. Confortablement le Dé-Tham est assis dans un massif fauteuil d'ébène aux bras d'ivoire, sur un moelleux coussin de soie semé de fleurs délicates ; dans l'abandon d'un grand bien-être, il échange des compliments flatteurs et des propos gracieux avec les personnages qui l'entourent. Sur une mignonne table de métal doré, minutieusement ciselée, avec çà et là des émaux dont jaillissent des filets de lumière irisée, le thé familier est servi. Le Tong-Doc hume à longs traits la liqueur parfumée ; mais son hôte s'excuse ; il s'en tiendra aujourd'hui au champagne qui déjà pétille dans sa coupe : il souffre d'une violente rage de dents et chacun sait combien le contact d'un liquide chaud rend en ce cas les douleurs intolérables. Et, tout en parlant, d'un geste aimable, il invite un petit mandarin, qui rôde autour de lui pour quelque service, à boire le thé qui lui a été préparé. Confus de tant d'honneur celui-ci s'incline profondément ; d'un seul trait, il avale le contenu de la tasse.

Le soir même, le mandarineau mourait dans d'affreuses douleurs. Pendant la nuit, le Dé-Tham gagnait la forêt.

Du fond des bois il régenta de nouveau la contrée. Quelquefois il prenait le large : de longues promenades le conduisaient de village en village où il rendait la justice et où il réglait les comptes qu'il avait ouverts à certains de leurs habitants. Les petits soldats aux rubans bleus trottinaient à distance derrière lui, car il ne se cachait guère ; mais, habituellement, ils se gardaient de l'approcher et de le déranger dans ses occupations. Cependant il arrivait que les miliciens fussent conduits par un Européen, qui, dépistant le pirate contre le gré de ses hommes, se ruait sur lui. Le Dé-Tham, qui n'aimait point qu'on le gênât, faisait front derrière quelque haie, et son fils ou lui, d'un coup de carabine, jetait bas l'imprudent. Alors, pour un temps, on le laissait vaquer à ses affaires.

Lorsque je pris le commandement, cette situation durait encore. Ces aventures tragi-comiques, je les avais entendu maintes fois conter ; mais, dès que je fus installé à Nha-Nam,

les récits des missionnaires, les confidences des gens du pays et celles des anciens pirates qui habitaient la ville, m'en apprirent bien d'autres. Toutes me furent plus tard confirmées par le Dé-Tham lui-même.

C'était toujours de notre part ou de celle de nos gens, guet-apens, déloyauté ou mauvaise foi qualifiée, si bien qu'au fond de l'âme du chef pirate s'était profondément gravée la conviction qu'avec les Français, aucune convention honnête n'était possible.

Aujourd'hui encore je m'étonne d'avoir pu l'amener à composition, tant ce sentiment était chez lui fort et absolu. Par l'indignité de nos procédés nous en avions fait un fauve; nous serions restés impuissants à l'apprivoiser si une femme ne s'était offerte à nous seconder.

*
* *

Quelques nouveaux traits de cette politique marqueront nettement quel devait être l'état d'âme du Dé-Tham.

Les autres bandes avaient mis bas les armes en échange de brillantes conditions. Il n'était pas de chef, si mince fût-il, qui n'eût reçu de nous respectable apanage; les pirates eux-mêmes avaient été dotés généreusement et menaient grand train.

L'un de ces chefs, Ba-Ki, convia un jour ses frères d'armes et ses amis à de somptueuses agapes. Longtemps avant eux, il avait traité avec l'administration française; on disait tout bas qu'il en était devenu un des agents politiques secrets. Jadis, au temps où il luttait de gloire avec le Dé-Tham, il s'entendait assez mal avec lui; on assurait même que la renommée grandissante de son rival l'avait jeté dans nos bras. Sa soumission retentissante fut alors l'objet d'une réprobation unanime; mais, maintenant qu'une paix générale était conclue, on s'inclinait devant l'influence considérable qu'il avait acquise auprès des mandarins et des résidents; on accourait avec empressement aux fêtes magnifiques qu'il donnait, et l'on feignait d'ignorer que sans doute la caisse du Protectorat en faisait les frais. A la vérité Ba-Ki traitait princièrement ses

hôtes. Ses festins étaient célèbres ; on y vantait particulièrement l'excellence de son thé. Il l'envoyait acheter très loin, par delà les frontières de Chine ; il n'en paraissait pas de meilleur sur la table du Kinh-Luoc.

Le Dé-Tham fut exact au rendez-vous, en nombreuse compagnie de chefs dont les noms sonnaient glorieusement aux oreilles annamites jusqu'au fond des villages éloignés, par delà même les frontières ; c'étaient aussi de riches notables et des mandarins qui faisaient ouvertement profession de patriotisme, ce qui, contre toute apparence raisonnable, ne semblait pas leur nuire auprès des administrateurs français. Les premiers et quelques-uns des autres étaient de rudes gaillards, grands mangeurs, buveurs insatiables, mais tous fins et rusés compères qui ne s'abandonnaient jamais, même aux heures de complète orgie.

Le Dé-Tham avait pris place aux côtés de Ba-Ki, et celui-ci, en un langage imagé et flatteur, le caressait des doux noms de frère et de père auxquels il répondait tendrement. Cependant on apportait le thé. Dans les petites tasses de faïence bleue émaillée d'or, toutes semblables, les serviteurs, — des mandarins du neuvième rang[1] très experts dans l'art de doser la plante sacrée, — laissaient couler le breuvage fumant ; et, tout aussitôt, sur chaque tasse ils posaient d'un geste léger et rapide les jolis couvercles azurés qu'ils prenaient un à un sur un plateau laqué, en les touchant seulement de leurs grands ongles jaunes. Tous les convives s'étaient levés attendant l'exemple du maître de la maison pour humer le liquide parfumé.

A ce moment, le Dé-Tham, dans les transports d'une reconnaissance affectueuse, enlace son hôte du bras droit et le serre amicalement contre lui dans un mouvement d'irrésistible effusion, pendant que, de sa main gauche à demi cachée sous le flot soyeux des robes et des écharpes, il attire doucement à lui la tasse de son ami et la remplace par la sienne.

Déjà on avait entamé le premier service. Le plat national tout d'abord : du riz arrosé de « nuoc-man » et garni de petits carrés de poisson desséché. Au silence affamé des pre-

1. Dernier degré de la hiérarchie mandarinale ; des caporaux chez les pirates.

miers instants, succédait le tumulte d'une conversation qui allait s'animant à mesure que se vidaient les mignons godets de porcelaine ancienne où l'on boit le « choum-choum »[1]. Cependant Ba-Ki, qui était habituellement d'humeur joviale et de parler abondant, gardait le silence ; il paraissait soucieux ; les plaisanteries les plus fines du Dé-Tham ne parvenaient point à le dérider. Son teint devenait terreux et de grosses gouttes de sueur lui perlaient au front. Tout à coup, il pousse un cri étouffé, il se renverse en arrière, les yeux dilatés et fous, puis tombe comme une masse, assommé par le poison que l'ongle subtil d'un de ses serviteurs avait laissé glisser dans le thé destiné au Dé-Tham.

Pour des Annamites le drame est clair ; tout le monde a compris. On se lève en grand fracas ; les uns menacent, d'autres cherchent à fuir ; plusieurs semblent approuver. Dans cette confusion, le Dé-Tham est resté assis. Les regards se tournent vers lui. La figure souriante comme lorsqu'il devisait gaîment tout à l'heure, il tire deux forts revolvers cachés sous sa ceinture et, sans aucune affectation de mauvais goût, il les dépose devant lui ; ensuite, très calme et d'une voix caressante, il prie les commensaux « de son meilleur ami » de continuer à faire honneur au festin sans s'inquiéter plus longuement d'une indisposition qui sera à coup sûr passagère.

Une autre fois, après maintes défaites polies, il avait enfin accepté l'invitation du résident :

— Inutile de vous embarrasser d'une escorte. Nous veillerons à ce que chemin faisant rien de fâcheux ne vous arrive. Chez moi, dans le poste, vous savez que vous êtes en sûreté.

Après le repas, on irait faire un tour au marché. Justement c'était « jour propice » ; il y aurait foule venue de tous les points de la province. Quelle occasion pour donner au peuple une évidente preuve de leur intime union !

Ce résident avait vécu à Hué les intrigues de la cour d'Annam ; aussi était-il devenu homme avisé, dégagé de vaine sensiblerie, très discret aussi. Il ne confiait ses projets à per-

1. Eau-de-vie de riz.

sonne et ne laissait connaître de ses volontés que le nécessaire pour en assurer l'exécution. Mais son partenaire était toujours parfaitement informé, et pendant qu'il cheminait tranquillement vers le poste, d'une allure débonnaire et confiante, suivi seulement de deux jeunes serviteurs, le Dé-Tham souriait en songeant au guet-apens qu'allait lui machiner son excellent ami français. Des instructions très sommaires et assez vagues données à la garnison et qui lui avaient été aussitôt rapportées il avait ingénieusement déduit le plan imaginé par le résident : pendant le repas qui serait copieux et abondant en vins, particulièrement en champagne, sa boisson favorite, des miliciens choisis parmi les plus braves envahiraient la salle; on ligotterait solidement le bon hôte, et, le jour même, on l'expédierait vers le delta, à Haïphong sans doute d'où partent les bateaux par lesquels il rejoindrait, dans quelque île lointaine et pour un exil éternel, quelques-uns de ses anciens compagnons.

Les préludes du déjeuner furent parfaits. Les espions de la Résidence avaient rapporté que le camarade avait cheminé bien tranquillement, suivi seulement de ses porteurs de pipe, sans témoigner la moindre inquiétude; il semblait même très gai. A l'arrivée à Nha-Nam, ç'avait été des congratulations amicales, des épanchements, des confidences sans fin.

A table régna tout de suite un abandon charmant; chacun des deux compères, caressant du regard sa victime, était porté à une joyeuse humeur que tout contribuait à entretenir : chère exquise, vins délicats, histoires drôles ou salées. Bientôt on riait à se tordre; les bouteilles vides repoussées au bout de table cliquetaient, secouées par les spasmes; debout entre les deux amis l'interprète se tenait les côtes.

Mais, brusquement, le rire du facétieux résident s'arrête comme dans un hoquet. Il regarde, la bouche ouverte, les traits subitement allongés dans un ahurissement plein d'effroi. Sur le seuil de la porte, devant lui, viennent d'apparaître quatre Annamites haillonneux qui se tiennent immobiles, la carabine au poing. D'un mouvement instinctif, comme attiré par d'autres regards, il se retourne : derrière lui à l'autre porte, également des hommes en armes. A travers les jalousies des fenêtres qui se font face, on voit de même se mouvoir des

ombres suspectes. Le Dé-Tham, qui lève à ce moment son verre plein jusqu'au bord d'un champagne sec qu'il adore, suit des yeux les mouvements de terreur de son compère. Alors, tenant toujours son verre à hauteur des lèvres, il s'adresse à l'interprète :

— « Dis-lui »[1] : Buvons tranquillement; ce sont seulement quelques braves compagnons que j'ai invités à venir nous voir faire la fête.

Et il porte à sa bouche le vin pétillant; la tête renversée, les yeux perdus au plafond, il le savoure à petits coups. Et le résident qui s'est remis de la fâcheuse surprise fait à mauvaise fortune bonne mine et boit en riant faux.

Le repas terminé, comme il avait été convenu, on fut au marché. Les « nhaqués » gouailleurs purent admirer à l'aise le résident de France déambulant mal à l'aise au côté du chef de bande, au milieu d'une escorte de pirates loqueteux qui l'encadraient très soigneusement. Dans toute la province, on s'émerveilla de l'aventure; nos mandarins eux-mêmes en goûtèrent la saveur. Seuls les miliciens du poste la trouvèrent pleine d'amertume. Évidemment ils appréciaient l'habileté d'un tour qui marquait l'ingéniosité de leur race; malheureusement cette affaire avait eu au bas de leurs dos une répercussion déplorable : lorsqu'ils s'asseyaient pour deviser, de douloureuses cuissons ne leur permettaient guère de s'en égayer.

Comme il avait coutume de le faire après chacune de ces tentatives trop habiles, le Dé-Tham reprit la campagne. Mais cela ne dura pas : pour qu'il désarmât, on lui promettait des excuses, quelques caisses de piastres et d'alléchantes garanties. En homme sensé et réfléchi, il accepta les excuses et les piastres; quant aux autres promesses, il verrait, en se tenant sur ses gardes. Or, de cette précaution bien lui prit. A quelque temps de là, le résident qui était rancunier chercha à le faire tomber dans un guet-apens, en rase campagne cette fois. C'était là le terrain familier du Dé-Tham et il se garda bien de tomber dans l'embuscade; il y surprit au contraire son ami à qui il ne put loger qu'une balle dans la fesse, car celui-ci, cavalier peu expert, avait tourné sur la selle au premier

1. Exorde sacramentelle lorsqu'on s'adresse à l'interprète.

bond de son cheval, et détalant rapidement, cramponné à l'encolure, il n'offrait plus ainsi que cette cible ridicule au compère qui dut s'en contenter.

C'est à cette époque qu'il vint à l'esprit du Dé-Tham de nous montrer clairement qu'il s'entendait mieux que nous à surprendre les gens et à les enlever. M. Ch..., un des Européens notables de la colonie, était chargé de la construction d'une partie de la voie ferrée de Langson; il le pêcha un soir sur ses chantiers, au milieu de ses équipes, à la barbe de son escorte, et il l'emmena tranquillement au fond de la forêt. Là, il le conserva, très intact du reste, pendant plusieurs mois, jusqu'à ce qu'enfin le gouvernement eût payé sa liberté au prix de trente mille piastres.

Une autre de ses répliques fut plus terrible. On venait de traiter d'une paix définitive, toute arrière-pensée était chassée, on se l'était juré de part et d'autre. Pour régler quelques questions de détail pendantes, le commandant de la province lui avait donné rendez-vous près de Phong-Xuong, l'un de ses fortins. On se rencontrerait seuls et sans armes; les escortes resteraient en arrière sur des points convenus; le gros de la troupe ne pourrait approcher à moins d'une demi-lieue. La veille de l'entrevue, le résident coucherait à la pagode de Lang-Léo, le Dé-Tham à Phong-Xuong. C'est ainsi qu'à la nuit tombante le chef pirate s'installait à Phong-Xuong; dédaignant toute protection directe, il n'était accompagné que de ses familiers.

Après que la lune se fut cachée, vers onze heures, il y eut dans la forêt des frémissements insolites, à peine perceptibles; c'était, quoique le temps fût calme, comme des risées de brise venant de la direction de Lang-Léo, agitant légèrement la feuillée. Douze soldats, silencieusement, à travers les fourrés, rampaient vers la corne du bois qui joint les ruines du village où le Dé-Tham reposait.

A la Pagode, le lendemain matin avant l'aube, tout le monde était sur pied; on attendait anxieusement. La nuit avait été paisible : pas un cri, pas un coup de feu. Le silence profond avait été à peine troublé par quelques bramements des grands cerfs. Enfin, comme rien ne bougeait dans les bois, que rien

n'apparaissait sur la route, qu'aucun signal ne se faisait entendre, on se mit en marche.

Sur la place ruinée du village, au pied du blockhaus, douze cadavres étaient alignés côte à côte. En avant d'eux, était allongé le sergent; un long couteau était planté dans sa poitrine avec, cloué sur la poignée, le texte original du traité de paix qu'on nous rendait ainsi. Les autres hommes avaient les mains croisées sur une planchette blanche où le caractère « traître » était peint.

Après cette affaire, le Dé-Tham jura solennellement de ne plus jamais admettre avec nous aucun pourparler. Pour que tout le monde comprît la valeur de ce serment, il fit proclamer dans la montagne et dans la plaine, aux portes des pagodes solitaires comme dans celles des villages, qu'il ferait trancher la tête à l'insolent qui se permettrait de parler devant lui d'accommodement avec les Français.

*
* *

Telles avaient été jusqu'alors nos relations avec l'homme qu'il me fallait persuader de notre honnêteté.

Aussitôt qu'à des indices certains, j'avais senti la lassitude d'abord, puis la désespérance gagner ses compagnons, j'avais tenté mille moyens pour entrer en correspondance avec lui; mais en vain. Aucun Annamite ne voulait se risquer à battre la forêt pour l'y découvrir. La crainte de passer à nos yeux pour complice dominait les esprits; on repoussait les offres de récompense les plus généreuses.

Cependant tout le monde aspirait ardemment à la paix; il ne passait guère de jours sans qu'un de mes administrés ne tombât victime d'une inexorable vengeance, ou ne fût menacé d'être ruiné par quelque exorbitante imposition des pirates aux abois. Ne pas déposer au jour et au lieu dits la somme exigée était un acte de rébellion pour lequel le Dé-Tham ouvrait un compte terrible qui, tôt ou tard, se réglait au prix de la tête. Nombreux étaient ces comptes depuis qu'on sentait décroître sa puissance; nombreuses étaient les familles qui attendaient anxieusement l'acte de pacification par lequel ce redoutable

doit et avoir serait annulé. Mais personne n'osait envisager l'idée d'une entrevue avec le Dé-Tham et bien moins encore celle d'un entretien avec lui sur des possibilités de paix. J'avais inutilement fouillé tous les villages pour dénicher parmi ces gens très fins, subtils et roués de naissance, quelque intermédiaire qui fût assez hardi, assez sûr de lui, pour accepter d'être mon truchement auprès de ce chef terrible dont le seul mécontentement se traduisait par une sentence sans merci. Inutilement aussi, je m'étais adressé à ceux de ses anciens compagnons qui étaient retournés à la rizière; tous cependant avaient le culte de leur ancien chef et souhaitaient ardemment qu'il sortît indemne de l'impasse où ses serments l'avaient acculé.

— A quoi bon essayer? me répondait l'un d'eux, le brave Kan-Kouan, le plus habile chasseur de la contrée, celui qui en connaissait le mieux les caches les plus secrètes. Certainement je me fais fort de trouver promptement le Dé-Tham, où qu'il soit terré. Après mon départ de Nha-Nam, vingt-quatre heures ne seront pas écoulées avant que je sois assis auprès de lui, devisant du passé. Qu'alors il soupçonne les causes de ma venue, aussitôt il se lèvera et il me dira : « Ami Kan-Kouan, daignez m'excuser; mais vous savez que mes menaces ne doivent jamais être vaines. » Et comme j'aurai très bien compris le sens de ces paroles, je me mettrai à genoux, je baisserai la tête qui, d'un seul coup, ira rouler dans la brousse. Après quoi le Dé-Tham ne sera en aucune façon mieux informé. Ainsi, à quoi bon?

Un seul, un unique espoir me restait : l'intervention des missionnaires espagnols. Mais eux-mêmes, s'ils acceptaient enfin de coopérer directement à mon œuvre de paix, comment pourraient-ils tourner l'effroyable dilemme : parler et ne pas être tué sur l'heure? Jusqu'à ce jour, malgré mes lettres pressantes, les deux évêques sans me refuser leur concours s'étaient tenus dans une réserve absolue; je lisais de plus entre les lignes de leurs lettres aimables, mais dilatoires, que la crainte d'une accusation de complicité avec les pirates agissait aussi fortement sur eux que sur les indigènes.

Et les jours s'écoulaient, rapides; la date fatidique approchait.

J'étais alors bien peu renseigné sur le Dé-Tham. Il n'en

était pas de même de lui vis-à-vis de nous. Mes officiers, les mandarins, moi-même, nous étions enveloppés d'un réseau si ténu d'espionnage qu'il savait jusqu'à nos conversations intimes, chuchotées seuls à seuls, presque à voix basse. Après de longues et patientes recherches et grâce à un contre-espionnage serré, j'avais fini par découvrir dans notre domesticité et dans notre entourage les hommes, les femmes, les enfants même qui étaient à sa dévotion. Dès qu'un de ceux-ci entendait une parole qui sortait des banalités de la vie habituelle, vite, il allait la répéter à un des affiliés du village; sans tarder, on la transmettait à un complice qui la faisait parvenir à destination.

Il me parut de bonne guerre de retourner ce système contre son inventeur et de l'approprier à mon usage. Avec mille précautions feintes, nous disions devant les boys[1], dans des chuchotements qui leur faisaient tendre l'oreille, ce que nous souhaitions faire croire à l'ennemi. D'autre part, jusqu'au moment même de l'exécution, je ne confiais plus mes projets à personne.

Dans tous les postes, je donnai la consigne d'affirmer entre soi, à tout propos et de façon naturelle, que, très loyalement, nous n'avions d'autre désir et d'autre but que guérir le Tonkin des maux de la guerre; pour apaiser les derniers sentiments d'hostilité ou de vengeance, nous étions fermement résolus à recevoir le Dé-Tham à soumission. On lui ferait d'honorables conditions qui seraient observées fidèlement, honnêtement, quoi qu'il advînt.

Moi-même, chaque fois que je sentais des oreilles suspectes autour de moi, je disais mon ardent désir de paix, ma vive admiration pour la résistance héroïque du dernier défenseur de la patrie tonkinoise; je laissais pressentir les avantages que vaudrait à celui-ci un règlement point trop tardif. Je dénombrais les garants de ma politique, de mes vues et de ma loyauté : le gouverneur général, le général en chef, les évêques, et j'appuyais particulièrement sur les relations amicales que j'entretenais avec ceux-ci; j'invoquais aussi le nom du nouveau Tong-Doc de Bac-Ninh, avec qui j'étais particulièrement lié. Je l'avais informé de ma tactique, et il ne manquait jamais

1. Domestiques.

publiquement et en toute bonne occasion de faire de moi un vif éloge, étalant mes projets de paix, les louant et rappelant qu'il en était le partisan résolu. Rien de ce que dit un Tong-Doc n'est perdu ; à Bac-Ninh beaucoup de gens étaient encore dévoués corps et âme au Dé-Tham ; c'était pour lui des informateurs zélés.

Aucune note discordante n'arrivait donc au chef pirate. Mais il avait été tant de fois trompé qu'il ne pouvait se décider à se confier. Sa détresse, cependant, et celle de ses fidèles était épouvantable ; c'étaient de véritables squelettes comme nous le vîmes peu après. Jadis, ils trouvaient dans le gibier de la forêt des ressources abondantes ; maintenant, ils ne chassaient plus, car les détonations attiraient sur eux nos détachements qui rôdaient ; cette petite guerre qui s'éternisait avait amené l'abandon des villages et des hameaux voisins de leurs repaires habituels ; aussi comment s'approvisionner ? Ils mangeaient des racines, des fruits sauvages, et les jeunes pousses des bambous.

— A chaque pas, me confia plus tard le fils adoptif du Dé-Tham, il semblait que nous allions crouler, assommés par la fatigue, usés d'inanition, écrasés surtout par le poids d'un irrésistible sommeil.

C'était la plus indicible de leurs tortures, cette indéfinie privation de dormir son saoûl lorsque déjà on chancelle de fatigue et de faim. Après sa soumission le Dé-Tham resta couché une semaine presque entière, ne s'éveillant que pour manger. Par la suite, lorsque j'arrivais chez lui à l'improviste, souvent à l'heure de la sieste, je priais parfois qu'on m'appelât quelqu'un des siens, si l'homme reposait : combien de fois ne m'avait-il pas dit alors avec une conviction où vibrait encore le souvenir aigu des souffrances passées :

— Ah, très vénéré Seigneur, il dort ! Que votre Grandeur daigne ne point ordonner qu'on l'éveille ! Le sommeil est un bien unique, inestimable ; que votre Grandeur permette qu'il en jouisse jusqu'à ce qu'il en soit repu !

Néanmoins, malgré leur misère affreuse, tous, chef et pirates, retenaient leur souffle, ce dernier souffle dans lequel ils craignaient d'exhaler une parole de merci. La mort les frappait rudement : les escarmouches, les accidents, les maladies, la

faim, réduisaient chaque jour leur nombre. Déjà ils n'étaient plus qu'une cinquantaine ; mais personne ne parlait de se rendre. Comment en finir ?

Je fus à Bac-Ninh. Encore une fois nous nous promenâmes, l'évêque et moi, à petits pas lassés sous les arcades du cloître qui développe ses arceaux derrière la cathédrale ; encore une fois, dans l'oratoire aux murs blancs, je suppliai Mgr Velasco de nous tendre la main, de nous aider à sauver les Annamites de cette désolation dont ils mouraient.

Je fus aussi à Tiét-Nam : avec Mgr Colomer je m'assis de nouveau devant les planches massives, grossièrement ajustées, sur lesquelles on nous servit cérémonieusement du thé exquis et des gâteries annamites répugnantes. Ces démarches ne furent pas vaines, car j'avais été autorisé à ajouter à ma parole, celle du gouverneur général. Sur mon désir, le premier aide de camp de M. Doumer, le commandant Lassalle, était venu à Bac-Ninh assurer Mgr Velasco que j'avais qualité pour donner aux missionnaires les moyens de créer de nouvelles chrétientés dans ma province dès que la pacification serait définitive ; il apportait en outre l'assurance que les clauses du traité qui seraient arrêtées entre le Dé-Tham et moi seraient maintenues et exécutées envers et contre tous.

La semaine qui suivit, la garnison de Nha-Nam accourue sur les remparts regardait avec étonnement se dérouler dans la plaine une procession extraordinaire dont les chants d'allégresse et les psalmodies montaient jusqu'à nous.

En tête, c'était une grande bannière de soie blanche que portaient des catéchumènes tout de blanc vêtus. Puis, s'échelonnaient, battant lourdement au vent, vingt autres oriflammes de couleurs voyantes : rouge, cramoisi, vert, bleu, orange et jaune ; et les reliant à travers la foule, une ligne de pennons multicolores. Des milliers d'Annamites, mandarins et notables serrés dans des vêtements de soie, « nhaqués » en souquenilles encore maculées des boues de la rizière, femmes dont les formes graciles sont accentuées par les sarraux étroits qui découvrent à l'échancrure de la gorge les reflets chatoyants de robes superposées, enfants tout nus au gros ventre gonflé de riz :

c'est tout un peuple qui trottine à pas menus. Les palmes et les gerbes de riz encore vert encadrent les insignes sacrés, au milieu des groupes des prêtres, qui chantent en nasillant, et des fidèles qui reprennent l'hymne en fausset.

Derrière, c'est la cohue des lévites ; ils précèdent le rang des pères missionnaires dont les grandes barbes blondes et brunes flottent sur les aubes brodées ; puis précédée d'une croix d'argent, s'avance solennellement une litière laquée de rouge, véritable châsse que recouvre un drap de damas bordé de galons d'or.

En approchant du mirador qui commande l'entrée du fort, la procession s'aplatit contre le rempart ; elle s'étend le long des glacis en une large vague au-dessus de laquelle ondulent, comme des embruns brodés de soleil, les étendards de la Vierge et du Christ. Docilement on se range au bruit sec des livres de bois jaune que les prêtres annamites ferment à petits coups, signaux familiers qui percent le grondement des cantiques et le murmure des psalmodies. A travers un large vide, la croix s'avance et, devant elle, allant à reculons, de petits enfants tout fluets lancent vers le ciel des poignées de fleurs qu'ils puisent dans des corbeilles enrubannées. Le sol est couvert d'une éclatante jonchée de pétales odorants que foulent la blanche escorte sacerdotale et les porteurs de litière vêtus de rouge. Les rideaux de celle-ci sont étroitement fermés ; mais le balancement de la marche rythmée les déplace légèrement ; dans la fente d'ombre qu'ils ouvrent, on devine des chatoyements d'or et de soieries. Arrivés sous la voûte, les diacres et les sous-diacres en habits pontificaux élèvent solennellement les encensoirs de bronze d'où s'échappent des fusées odorantes de fumée bleue. Près de la portière deux officiants présentent les insignes épiscopaux : la crosse et la mitre.

Monseigneur Colomer, pronotaire et vicaire apostolique du Tonkin oriental, faisait son entrée à Nha-Nam, et, avec lui, pénétraient les certitudes de paix.

J'aurais désiré que le vénérable prêtre acceptât notre hospitalité ; c'est à grand'peine que nous le décidâmes à prendre un repas avec nous.

— Je veux, répondait-il à nos instances, rester tout à ma tâche qui n'est point au milieu de vous.

Pendant le déjeuner, son humeur enjouée me remplit d'espoir. Je ne pouvais attribuer cette gaîté qu'à sa confiance dans le succès d'une mission dont chacun devinait le but; ayant été son hôte et l'ayant vu faire chez lui avec délices très triste chère, je n'avais pas la fatuité de faire remonter la cause de son allégresse aux soins minutieux dont mon cuisinier et ses marmitons avaient entouré la confection de mets dignes d'une table épiscopale, ni à l'agrément du menu si laborieusement composé et fort lestement dessiné par ma femme; je savais de navrante expérience personnelle combien un demi-siècle de cuisine annamite avait rendu insensible aux douceurs de la cuisine française le palais du pronotaire apostolique.

Dans la vieille maison du village où il était descendu, ce fut tout le soir, pendant la nuit, et aussi le lendemain, un afflux continuel de visiteurs. Riches et pauvres, notables et « nhaqués », des bonzes même se pressaient à sa porte. Parfois, tout un groupe entrait avec des allures mystérieuses; alors, de jeunes néophytes vigoureusement charpentés et armés de respectables rotins poussaient au large les curieux et les indiscrets. Ces entretiens secrets eussent été pour moi la partie intéressante de toute cette cérémonie; mais, si complets que fussent mes moyens d'information, je n'en pus rien savoir. Bien plus, il se présenta au logement de l'évêque des figures si parfaitement inconnues que personne ne put dire d'où elles venaient. Qui étaient ces gens, que voulaient-ils, tout cela restait pour nous lettre close.

Dans la soirée, la litière de pourpre et d'or nous quitta, acclamée comme la veille par la population que, de ses doigts blancs étendus à travers les rideaux, bénissait une dernière fois le bon vieillard; avec elle s'en allait le secret de l'avenir.

Plusieurs jours passèrent. Tout était retombé autour de nous dans un calme monotone, irritant. Il ne restait plus trace apparente dans le village de l'effervescence qu'avait causée la venue de l'évêque; les « nhaqués » étaient retournés à leurs rizières, hochant la tête lorsqu'on parlait de paix possible, et se gardant bien de trop s'éloigner à travers la campagne déserte. Nous étions réunis sous la vérandah profonde. Avec quelques

commensaux, nous attendions, allongés dans les fauteuils de rotin, lassés par une dure randonnée dans la forêt, que vînt l'heure du dîner. Tout à coup, notre conversation incertaine était interrompue par le bruit sonore du bambou creux que frappent en signaux convenus les sentinelles : ce fut un roulement d'abord, puis deux coups secs. Cette batterie signifiait un mouvement insolite dans la campagne et l'apparition de deux étrangers. Nous levant aussitôt, nous allâmes vers la balustrade d'où la vue portait au loin.

Dans la paix des champs embués déjà par les vapeurs du crépuscule naissant, à l'allure tranquille de petits ânes, deux personnages s'avançaient, projetant des ombres très longues sur le gazon de la route, coloré de nappes rouges et jaunes par le soleil dont les rayons rasaient encore les crêtes. Les silhouettes de ces cavaliers modestes se dessinaient crûment, un peu grotesques, dans la lumière chaude du soir : ils ressemblaient, sous leurs larges chapeaux rigides en forme de champignons, à d'étranges poussahs engoncés dans un flottement d'étoffes sombres. On voyait très bien les grandes oreilles de leurs montures qui pointaient et s'inclinaient dans tous les sens, et aussi, à demi cachées sous les larges plis des robes qui s'étalaient sur les flancs et sur la croupe, les petites jambes sèches qui se croisaient et se décroisaient dans une sorte de tricotement rapide.

Les voyageurs disparaissent derrière les premières maisons. Nous regagnions nos sièges, lorsque paraît au bout de la vérandah le sergent indigène, chef du poste de l'entrée. Il se tient très droit, tout raide dans sa petite taille, ses pieds nus sont aplatis sur la dalle dans une équerre parfaite : la main ouverte est immobile au rebord du petit chapeau, orné de rubans rouges.

— « Ma » commandant, fait-il, y en a Monsieur commandant bonzes « lança Bac-Ninh » qui vouloir parler toi.

Mgr Velasco ! En cet équipage ?

Je me lève précipitamment et je cours à la porte du fort pour le recevoir. Il attendait sous le porche, accompagné d'un père missionnaire. Tous deux étaient vêtus de simples robes noires, légères, très amples ; seulement sur la poitrine de l'évêque pendait la croix pastorale. Ils avaient sur la tête le difforme chapeau de liège bombé qui est la coiffure favorite des colons. Sur les reins d'un des bourriquets, était ficelé un sac en tapis-

serie usée, pareil à ceux qu'on découvre quelquefois dans un coin du grenier paternel.

Après un échange de politesses cordiales, on se mit à table. Monseigneur et son secrétaire étaient d'agréables convives, tous deux de bel appétit. Le repas fut gai. On causa tard de choses indifférentes et l'on se sépara. Peu après, j'entendais les deux missionnaires ronfler paisiblement dans leur chambre, voisine de la mienne.

Le lendemain, au jour naissant, deux prêtres annamites se présentaient au poste et demandaient à parler aux pères. Après un long conciliabule, tous quatre descendirent dans mon cabinet.

— Monsieur le commandant, dit en entrant Mgr Velasco, j'ai l'honneur de vous présenter les curés de Nha-Long et de Bi-Noï, de la province de Thaï-Nguyen.

De la main, il désignait tour à tour les deux indigènes : le premier, long, maigre, blême avec de petits yeux fuyants; le second, bel homme, étoffé, large d'épaules, avec un vif coloris aux joues, chose fort insolite pour un Annamite. Et ce dernier, il me semblait parfaitement le connaître, ou du moins ses traits m'étaient extraordinairement familiers. Mais un examen plus attentif me fit comprendre que j'étais le jouet d'une ressemblance curieuse. Je voyais certainement cet homme pour la première fois; cependant, à travers sa bonne figure ouverte m'apparaissait avec insistance une autre figure, bonne et ouverte aussi, mais flétrie par l'âge, encadrée par une longue barbe et des cheveux blancs. C'était bien le même regard très doux et finaud, les grands yeux noirs caressants, vrais yeux d'Espagnol.

Je donnai la main aux deux curés qui, s'inclinant très bas, m'assurèrent aussitôt de leur dévouement dans un latin baroque.

— Je connais ces deux prêtres depuis leur enfance, continuait l'évêque. J'ai en eux une confiance absolue; je vous assure qu'en toutes choses vous pourrez la partager. Ils parlent et entendent le latin, assez mal, il est vrai; mais ils sont intelligents, ils vous comprendront à demi-mots. Ils n'ignorent pas que, de votre côté, vous nous êtes dévoué. Ils sont prêts à vous servir de la façon que vous jugerez bon. Quoique leurs

paroisses dépendent de la province de Thaï-Nguyen et qu'elles soient situées à deux grandes journées de marche de Nha-Nam, ils ont ici néanmoins quelques ouailles très zélées et très fidèles. Vous pouvez user d'eux à discrétion. Ils n'attendent aucune récompense personnelle des services qu'ils vous rendront; mais je leur ai dit votre but qui est le nôtre, et aussi les faveurs qui seront accordées à notre chrétienté au cas où ils réussiront dans les missions que vous voudrez bien leur confier. Pour conquérir ces bienfaits profitables et aussi pour obéir aux ordres de Mgr le Pronotaire apostolique, ils sont dès maintenant entièrement vôtres. Ordonnez, ils exécuteront.

Puis, après une légère pause :

— On m'a vanté les remarquables résultats que vous obteniez dans votre potager. On dit à Bac-Ninh que vos légumes sont splendides; on parle de choux, énormes, magnifiques, véritables choux de la Terre promise. Ne me montrerez-vous pas ces merveilles qu'envient nos jardiniers?

Nous entretenant des mille soins que nécessite au Tonkin la culture maraîchère, nous allâmes au jardin où l'évêque ne me fit pas grâce d'une plate-bande. Puis il s'intéressa au poulailler; ma femme, dont c'était le royaume, lui fit admirer ses paons éclatants, ses faisans argentés, ses canards monstres avec de grosses excroissances sanglantes sur un bec massif, ses oies ventrues, ses poulets, ses pigeons. Les installations ingénieuses qu'elle avait imaginées dans des recoins sombres, pour mettre les poules couveuses à l'abri des serpents et des belettes, retinrent son attention. Ils voulut aussi assister au repas quotidien des élèves de la maîtresse de la maison; il ne se lassait pas d'admirer l'audace familière avec laquelle toute cette gent emplumée s'installait sur les genoux et sur les épaules de leur mère nourricière.

C'est ainsi que passa la matinée.

Après le déjeuner pendant lequel la présence des domestiques ne permettait pas d'aborder les sujets que j'avais en tête, Monseigneur prit congé. Du haut de la vérandah où j'étais accoudé, je remarquai qu'en sortant il n'enfourchait pas la monture évangélique qui l'attendait à la porte et qu'il s'éloignait de l'avenue qui conduit à la route du delta. Il s'en allait à gauche, à grandes enjambées, vers l'intérieur du village,

respectueusement suivi par le Père et par les deux curés. Sans hésiter, sans demander un renseignement, il traversait les ruelles, et s'arrêtait de lui-même devant la demeure d'un expirate, homme futé et discret qui déjà nous avait rendu quelques services : la natte de joncs tressés qui fermait l'entrée de la « canha » se soulevait aussitôt et lui livrait passage. Il disparaissait dans le trou d'ombre où s'engouffraient aussi les trois prêtres.

J'allais quitter mon observatoire lorsque je vis les enfants du pirate sortir précipitamment et s'éparpiller en courant dans les rues ; puis tour à tour ils rentraient accompagnés ou suivis de près par des gens dont, à la lorgnette, je reconnaissais les figures familières de braves cultivateurs que j'aurais juré uniquement attachés à leurs rizières et peu soucieux de politique. Je dus, à ce moment, convenir avec moi-même que je connaissais infiniment moins bien mes administrés que je me l'étais imaginé ; apparemment je quitterais le Tonkin sans savoir lire ses sentiments réels sur la figure d'un Annamite.

Le conciliabule fut long. A quatre heures, le digne évêque quittait la ville, chevauchant gaillardement son âne, la soutane relevée jusqu'au ventre. A la même heure, le curé de Nha-Long très long et très maigre, et le curé de Bi-Noï, très court et très large, reprenaient le chemin de la résidence.

LIEUTENANT-COLONEL PÉROZ

(La fin prochainement.)

BERNARD SHAW[1]

I am a philosopher.

BERNARD SHAW

Bernard Shaw a construit son œuvre lentement ; moins que personne il est arrivé au succès du premier coup. Il commença vers 1880 à écrire des romans qu'on ne lit que depuis quelques années. Quant à ses drames, joués pour la plupart longtemps après avoir été écrits, la fortune ne semble pas en avoir été jusqu'à ces derniers temps très prospère. Le monde ne serait pas tel que Bernard Shaw le représente si un éclatant succès récompensait l'effort d'un révolutionnaire comme lui.

Révolutionnaire, il en revendique le titre, Bernard Shaw le fut précocement, à l'en croire, aussi bien qu'artiste. Le fait est que, depuis cette *Confession de Cashel Byron*, un de ses premiers romans, où la fille d'un *gentleman* se mariait

1. Voici un aperçu chronologique de l'œuvre de Bernard Shaw (né en 1856).

Romans : *Cashel Byron's Confession, The Irrational Knot* (1880), *Love among the Artists, An Unsocial Socialist.*

Théâtre : *Widowers' House* (1892), *The Philanderer* (1893), *Mrs. Warren's Profession, Arms and the Man* (1894), *Candida, The Man of Destiny* (1895), *You never can tell* (1896), *Man and Superman* (1901-1903) [Pièces publiées en 2 volumes sous ce titre : *Plays pleasant and unpleasant*]. *The Devil's Disciple* (1897), *Cæsar and Cleopatra, Captain Brassbound's Conversion* (1899) [Pièces publiées en un volume sous ce titre : *Three plays for Puritans*].

Divers : *The Perfect Wagnerist* (1899), *The Quintessence of Ibsenism, On going to Church...* et enfin *Dramatic Opinions and Essays*, 2 vol., 1907.

En tout quatre romans, onze drames publiés (édition américaine, Brentano, New-York, 12 vol.).

à un athlète, jusqu'à son *Homme et Surhomme*, les idées de Bernard Shaw présentent une remarquable unité. D'origine irlandaise et de religion protestante, après avoir végété dans les bureaux d'un « agent foncier » où, nous dit-il, il put faire ses premières observations sur le monde, il quitte bientôt Dublin pour Londres. Il y arrive vers vingt-trois ans. Entre temps, le petit clerc était devenu électricien et s'était enrôlé dans une brigade de téléphonistes américains. Son électricité et sa musique — mauvais pianiste, nous dit-il, mais assez bon accompagnateur — lui servent d'introduction dans la « société ». Pendant que sa mère, il le confesse ingénûment, s'use au piano pour lui gagner sa vie, « tout le monde écrivant des romans », il se met lui aussi à en composer. Les éditeurs naturellement les lui retournent. Seules quelques feuilles socialistes essaient de le lancer. Heureusement, il a passé son enfance dans l'intimité des « grands Maîtres ». Une promenade à la *National Gallery*, devant Michel-Ange et Raphaël, lui fait goûter des joies, tout gueux qu'il est, interdites à un millionnaire. Le voilà bientôt critique d'art, puis critique dramatique, homme notoire, occupé à écrire des pièces aussi bien qu'à en critiquer. Ibsen fait impression en Angleterre vers 1889 avec *Maison de poupée*; Bernard Shaw écrit *Maison de Veuves* en 1892, puis l'année suivante donne sa fameuse *Profession de Mrs. Warren*, qui a en Angleterre et en Amérique les honneurs de la censure, simple occasion pour M. Shaw d'exécuter censure et censeurs dans une spirituelle *Apology*. Il date de là, exécré par les uns, vanté par les autres, subissant le sort des écrivains qui, au lieu de flatter le public, entreprennent de le corriger.

*
* *

Bernard Shaw se dit atteint d'une étrange infirmité. Il raconte dans une de ses préfaces qu'un jour, inquiet de l'accueil fait par les éditeurs à ses romans, il s'interrogea sur la valeur de son « point de vue » et alla trouver un oculiste. Après l'avoir examiné, l'oculiste déclara à Bernard Shaw que son cas ne l'intéressait point et qu'il avait la vue « normale ». Cela ne

voulait pas dire « commune », ajouta l'oculiste, et il apprit au contraire à son client que 10 p. 100 seulement des hommes étaient doués d'une vue « normale ». M. Shaw se le tint pour dit et s'en revint persuadé qu'ainsi construit il était destiné à voir « différemment et mieux » que le reste des mortels, — de façon sans doute à n'être parfaitement compris par personne.

L'histoire est piquante, et je ne veux pas en nier l'authenticité. La vision cependant que Bernard Shaw a du monde est-elle aussi extraordinaire qu'il le prétend ? Il a lu Schopenhauer, Nietzsche, Ibsen, Tolstoï, Anatole France, et il affirme même les avoir parfois devancés. Comme eux, il a tenté d'opérer de fameux « renversements de valeurs », opposant en toutes choses à la poésie la prose, levant des masques, ridiculisant des figures jusque-là respectables. Il est peu de rubriques d'un dictionnaire socialiste qu'il ne puisse appuyer de quelque définition. Le socialisme de Bernard Shaw ressemble au fond à celui de tout le monde, à cette différence près que Bernard Shaw se garde de le déclamer. C'est en diatribes froides, aiguës, « à l'emporte-pièce », qu'il stigmatise l'inégalité des conditions, les injustices capitalistes, les hypocrisies mondaines, — grands mots d'ailleurs dont il n'abuse point, préférant, artiste qu'il est, donner une forme concrète à tout ce qu'il pense. Incomparable manieur de paradoxes, subtil jongleur d'idées, contradicteur émérite, capable d'appliquer à des lieux communs des formes d'art originales : le socialisme entre les mains de Bernard Shaw devient matière de comédie.

C'est de la réalité contemporaine que Bernard Shaw tire la matière de ses pièces. Outre les innombrables digressions révolutionnaires éparses dans tous ses livres, il a écrit *ex professo* au moins un roman et deux drames socialistes — si drôlement socialistes ! Le roman a pour héros cet étonnant *Unsocial Socialist* que M. Shaw nomme Trefusis. Pourvu d'une belle fortune et, grâce à sa fortune, d'une charmante épouse, Trefusis tout à coup abandonne sa femme et son luxueux hôtel londonien, en découvrant que ses capitaux ne sont qu'une taxe levée par le gentilhomme son père sur le travail des femmes et des enfants dans les usines de Manchester. Dès lors Trefusis, retiré dans un chalet solitaire à la campagne et déguisé en gueux, borne ses occupations — quand il ne fait pas de malices aux femmes —

à grouper autour de lui les rancunes des « prolétaires ». Contraste amusant que ce millionnaire déguisé en campagnard! Tout cela dure jusqu'au jour où la femme de Trefusis vient lui tomber entre les bras au débouché d'un chemin. Force est bien à Trefusis de la reconnaître. Il le fait de bonne grâce, l'aime, l'adore, la caresse et... froidement la remet dans le premier train en partance pour Londres. Elle mourra de ses rebuts. N'importe. Nous retrouvons le « socialiste insocial » redevenu *gentleman* et toujours socialiste, parfaitement à son aise dans un monde qui a moins d'esprit que lui et traînant dans les salons des paradoxes qui y éclatent comme des coups de pistolet.

Maison de Veuves est l'histoire d'un certain Trench, jeune gentilhomme honnête et plein de bonnes intentions qui, à la veille d'épouser une fille riche, fait sur la fortune de sa future femme à peu près la même découverte que Trefusis. La fortune qui lui est destinée est mal acquise. Se mariera-t-il? Bernard Shaw nous tient en suspens jusqu'à la dernière minute. Et... Trench se marie en découvrant que ses revenus ne sont pas de source plus pure que ceux de sa fiancée et qu'il serait bien sot d'être si fier.

Telle est la tactique de Bernard Shaw. Nul danger que d'une situation donnée il tire les conclusions qui nous paraissent logiques, ni surtout deux fois les mêmes. Sa *Profession de Mrs. Warren* — histoire d'une femme perdue par nécessité et parce que la société, suivant l'auteur, ne lui laissait le choix qu'entre deux alternatives : misère ou vice — a tout l'air d'un mélodrame. Mais il y a bien autre chose dans la pièce. Pour excuser, sinon pour justifier Mrs. Warren, le bien et le mal, le pour ou le contre y sont si bien enchevêtrés par Bernard Shaw qu'il est à peu près impossible de les démêler. Mrs. Warren est une coquine — soit! mais elle avait de si bonnes raisons de le devenir! Mrs. Warren s'est déclassée par sa faute, — admettons! mais elle a pour partenaires des *gentlemen* parfaitement distingués. Mrs. Warren aurait dû rester pauvre — très bien! mais, dans ce cas, sa fille, qui est devenue une *lady*, n'aurait pas de robe à se mettre sur le corps; elle n'aurait pas surtout cette conscience hautaine — fruit d'une culture payée à prix d'or — qui lui permet en ce moment même de critiquer

sa mère, etc., etc... Après quoi, qu'est-ce que l'honnêteté? Libre à chacun d'en retrouver ou plutôt d'en retourner la notion. Bernard Shaw cependant s'en est donné à cœur joie de compliquer sur la scène une simple thèse mélodramatique et de faire joindre dans sa pièce les idées qui semblaient les plus opposées. C'est l'art où il excelle et, vraisemblablement, le profit le plus clair qu'il tire de sa révolution.

Je ne rééditerai pas tout au long les diatribes de Bernard Shaw sur l'impérialisme anglais. Nous y sommes habitués même en France. Ce sont paradoxes trop faciles. Avez-vous des produits avariés de Manchester à écouler? Vous prenez un *clergyman* et une Bible et vous les envoyez aux sauvages. On tue le missionnaire; vous accourez avec des canons Maxim; vous criez justice; vous confisquez un territoire et vous écoulez vos produits. Cela s'appelle colonisation. Telle est la politique adroite de cette « nation de boutiquiers » redoutable (c'est Napoléon qui le dit dans *l'Homme de la Destinée*) parce qu'elle sait faire « par principes » ce qu'elle a besoin d'accomplir par ambition.

M. Shaw s'est amusé dans *les Armes et l'Homme* à composer une pièce anti-militariste. Il y a là, dans un conflit entre la Bulgarie et la Serbie, l'intervention d'un officier suisse, le capitaine Bluntschli, qui professe une curieuse psychologie des batailles. Ce qui en décide, à l'entendre, ce n'est pas le courage, c'est la peur. Deux armées en présence, ce sont deux partis d'hommes mis en demeure de sauver leur vie... en se tuant. Le plus sûr moyen d'en échapper est de frapper fort. Après quoi, victoire ou défaite n'est qu'un accident. Le capitaine Bluntschli, pour sa part, est allé à la bataille avec du chocolat et pas de cartouches. Pourquoi non? manger est aussi bien que tuer un moyen de vivre, sans oublier qu'au cours d'une retraite le plus sûr pour ne pas mourir est de se cacher... au besoin dans la chambre d'une jolie femme qui tombera amoureuse de vous, si peu héros que vous soyez...

Après la politique, la religion. Bernard Shaw a essayé, dans *le Disciple du Diable*, de peindre la fausse religion sous les apparences du puritanisme en Nouvelle-Angleterre, au temps de la révolution américaine. M. Shaw n'est pas un ennemi de la religion. Il avoue même qu'il trouverait plaisir à aller se recueillir

dans les églises si elles étaient d'un style décent et... vides de prêches et de *clergymen*. C'est le fond de son amusante brochure : *On going to Church*. Les *clergymen* qui défilent dans son œuvre sont en effet peu sympathiques. Il y a dans la *Profession de Mrs. Warren* la caricature d'un pasteur qui n'est pas précisément le bon pasteur. Mrs. Warren a un plein album de ses lettres et il paraît que le grand garçon du ministre n'est rien moins que le demi-frère de Vivie Warren dont il est amoureux! Cette proche parenté des deux enfants n'a pas l'air de tourmenter le révérend. Il y a si longtemps qu'il a enterré sa mémoire sous une tonnelle fleurie de presbytère, en compagnie d'une respectable épouse! M. Shaw nous présente, il est vrai, des *clergymen* plus recommandables, socialistes ou démocrates-chrétiens, qui ne craignent pas de se mettre à la tête d'une manifestation de paysans contre un château. Ce sont des inconscients ou des naïfs. Le type accompli en est le mari de Candida, avec sa Guilde de saint Mathieu : après avoir abreuvé de phrases son auditoire il s'imagine avoir résolu la question sociale, si bien résolue que ses auditeurs reviennent ivres d'un dîner au champagne qui a suivi sa conférence. Il y a dans *le Disciple du Diable* un *clergyman* d'une autre trempe à qui un péril soudain (celui d'être pendu par les Anglais) fait jeter le froc aux orties; il se réveille soldat, et aide à prendre une ville. Nul doute que ce ne soit ce type de virilité qui ait les sympathies de l'auteur. Mais les *clergymen* d'Angleterre ressemblent peu à ce confrère d'Amérique. En résumé, l'œuvre de Bernard Shaw les montre point méchants mais un peu niais.

Une société complète admire des tableaux, entend de la musique, va au théâtre, lit des livres : M. Shaw a écrit, à ce sujet, son *Amour parmi les Artistes*. Il partage les artistes en deux classes. Les premiers, aspirants à l'Académie royale, usent leur vie sur des saint Georges disproportionnés ou des Dames de Shalot irréelles, alors qu'ils sont incapables de peindre fidèlement un champ de pommes de terre. Leur vanité n'a d'égale que leur cupidité. On les voit se faire payer des milliers de livres ce qu'un artisan donnerait pour quelques shillings. Cependant leur génie — quand ils en ont — leur a été donné gratis, tandis que l'artisan doit payer cher son apprentissage.

M. Shaw préfère l'autre classe, celle des professionnels et des bohêmes : actrices, pianistes, chanteuses (ce sont surtout des femmes). Celles-là du moins sont des sortes d'artisans et plus ou moins des émancipées : — Mrs. Gisborne, la mère de C. Byron qui joue Shakespeare, Suzanne Conolly, mademoiselle Szczymplica, l'amusante pianiste polonaise qui parle un anglais si drôlement francisé, Madge, la jeune fille qui s'est sauvée de chez ses parents pour monter sur les planches... Toutes sont des techniciennes autant que des virtuoses, elles travaillent sans infatuation, et sachant bien que leur succès dépend en tout ou en partie du bon état de leur gorge ou de leurs dix doigts. Surtout elles ont jeté par-dessus bord le monde pour se donner corps et âme à leur art. Leur récompense est d'être exploitées par les directeurs de théâtre, tourmentées par leurs élèves et déclassées par le public. M. Shaw a réuni tous ces traits dans le Mr. Jack de son roman, sorte de « neveu de Rameau », original indépendant qui ne compose qu'en liberté, sans souci de l'auditoire et qui ne triomphe qu'en scandalisant. M. Shaw ne croit pas à la sincérité de l'admiration du public des expositions et des concerts : la routine et la mode, selon lui, expliquent ses engoûments passagers mieux que son goût. Combien d'auditeurs du *Ring*, par exemple, se doutent-ils que Wagner l'a composé dans un état d'âme révolutionnaire, en véritable ennemi de l'or et des dieux, comme le prouve *le Parfait Wagnériste*?

Et la littérature! C'est sur ce terrain que M. Shaw a porté ses plus rudes coups aux idoles de l'imagination et du sentiment. S'il y a quelque chose qu'il exècre, c'est le romantisme et le romanesque. O lecteurs assidus des Shakespeare, des Browning et des Tennyson, songez que dans ces quatre romans et dans cette douzaine de drames M. Shaw n'a pas mis une seule ligne sentimentale. Il faut entendre le Diable parler à Don Juan, dans *Homme et Surhomme*, du Dante, « cet âne », et de Milton, « cet Anglais qui mettait des canons et de la poudre à canon dans le ciel ». C'est sous le grand nom de Shakespeare surtout, à qui il oppose franchement ses propres pièces sous ce titre : *Meilleur que Shakespeare*, que M. Shaw a entrepris d'exécuter le romantisme et le romanesque d'Outre-Manche. Entrefilets de préfaces, traits de côté dans ses drames

et ses romans, feuilletons dramatiques [1], sa critique de Shakespeare remplirait un volume.

Il n'a jamais cessé de protester contre ce qu'il appelle la « bardolâtrie », au nom de Shakespeare lui-même défiguré et incompris par les commentateurs, les acteurs et le public. Comment « l'immortel William » réussit-il à éclipser de son vivant une foule de poètes? Il l'explique par les qualités purement musicales de son génie dont on n'a jamais vu les pareilles, ainsi que par sa force d'émotion, son inépuisable éloquence, sa verve, ses facéties, son extraordinaire exubérance vitale. Mais que ce roi des poètes et parfait musicien ait jamais été un penseur, M. Shaw le nie. Cherchez dans Shakespeare, nous dit-il, une vue neuve sur la vie, une explication de l'homme et du monde, de quoi former une philosophie ou une religion : vous ne trouverez rien que des mots, des phrases immuables que se passent les personnages. Sondez-les, ces phrases de « marionnettes », le « tout le reste est silence » de Hamlet, le « notre vie est un théâtre »... et vous serez frappés de les voir aussi creuses que sonores. Dans tous ces drames où le créateur du *Roi Lear* étale de si poignantes faiblesses, à côté d'une invention verbale prodigieuse, vous ne trouverez pas une force vive utilisable pour le bien, pas une vérité qui vaille la peine pour un homme de risquer sa vie. Shakespeare comme Dickens s'est amusé à décrire l'homme. « Description ne vaut pas philosophie », dit M. Shaw. L'a-t-il compris, l'homme? S'est-il efforcé de le changer? Que valent toutes ses pièces auprès d'un seul drame d'Ibsen ou d'un roman de Tolstoï? L'esprit humain n'a-t-il pas progressé depuis trois siècles? Pourquoi s'obstiner à une conception du monde, si c'en est une qui ne satisfait plus notre moderne curiosité? M. Shaw a posé toutes ces questions, et bien d'autres, à propos du « barde », sans parvenir à s'expliquer, sinon par un engoûment paradoxal, le culte de Shakespeare. Si les Anglais, dit-il, ont voulu faire de leur grand poète national un penseur, ne serait-ce pas précisément parce que la pensée leur est assez peu familière et qu'ils ne sont au fond qu'un peuple sentimental?

C'est à cette sentimentalité sous le couvert de la poésie que

1. Voir ses *Opinions dramatiques et Essais.*

Bernard Shaw fait la guerre. Elle n'est selon lui que l'hypocrisie de l'amour. Ce public admirateur de Shakespeare le découpe avant de l'admirer. A la scène, il lui faut toutes les péripéties de l'attraction sexuelle, sauf la catastrophe finale qu'il convient de laisser s'achever dans les coulisses. Ces sentimentaux, en effet, sont des *idéalistes* : M. Shaw a écrit sa *Quintessence de l'Ibsénisme* pour prouver que tout le drame d'Ibsen, de *Brand* à *Maison de Poupée*, n'était qu'un réquisitoire contre les erreurs et les méfaits de l'idéalisme. Bernard Shaw voit l'origine de l'idéalisme dans un parti pris de la fraction de l'humanité que la réalité offusque, sans qu'elle se sente capable de la changer, pour rendre glorieuses et aimables des acceptations nécessaires. Le roman aide à oublier la vie. Comme tout à l'heure les vocables « aristocratie », « gloire », « religion », voilaient des misères, de même toute la poésie que les siècles ont accumulée sur l'amour et le mariage n'est qu'un subterfuge pour couvrir d'un manteau de roses un pauvre lit de paille sèche.

Examinons, en effet, avec M. Shaw, ces relations de l'homme et de la femme dans l'amour et le mariage ; étudions-les, non point en poètes, mais en psychologues que des livres tels que ceux de Schopenhauer ont éclairés. Que trouvons-nous sous de grands noms? Simplement ce que Shakespeare avait déjà proclamé à propos des amours de Troïlus et de Cressida, c'est-à-dire une irrésistible inclination des affinités sexuelles. La femme, pour M. Shaw, est essentiellement une créature d'amour, une chercheuse et une preneuse d'homme. Son affaire dans la société actuelle est, ainsi que l'affirme Mrs. Warren, de trouver un homme « qui prenne soin d'elle » et de faire par son concours arriver la Nature à ses fins. C'est tout. Pas n'est besoin de broder là-dessus des histoires célestes ni surtout d'enchaîner toute leur vie par des lois deux êtres qui ont épuisé en un instant le plaisir de se rencontrer. La domesticité n'a rien à voir avec l'amour. — Telle est la psychologie amoureuse de Bernard Shaw. Ayant vidé résolument hommes et femmes de toute leur sentimentalité traditionnelle et des préjugés qu'elle leur avait mis dans le cerveau, il les a placés face à face. Au lieu de poupées savamment instruites à réciter d'insipides leçons, nous avons eu des hommes et des femmes se disant, sans hypocrisie, tout ce qu'ils avaient à se

dire, ou plutôt des hommes le disant aux femmes, car les femmes chez M. Shaw sont trop fines pour trahir leurs sentiments sur cette question autrement que par des caresses ou par un simple regard. Les « philistins » en ont pâli, mais Bernard Shaw pense que la vérité en a profité.

Cet amour « force vitale » est tout puissant. Il naît d'un clin d'œil et ne peut mourir qu'après s'être satisfait. La famille et l'État ne peuvent rien contre lui. L'amour est libre parce qu'il est fatal. Laissez faire les femmes. Comme le papillon, comme la fleur, la nature les a formées séductrices. Elles sont des tentatrices nées et inoffensives seulement dans la mesure de la résistance de l'homme. Sur cette idée, M. Shaw a composé *Homme et Surhomme*. L'homme est celui qui, entre autres erreurs, s'imagine que la femme est un butin de conquête. Quelle désillusion, le jour où, après avoir été cajolé et appelé des plus doux noms, il s'aperçoit qu'on n'a fait que jouer avec lui et qu'on le dédaigne malgré sa poésie et son romantisme! Le « surhomme », au contraire, c'est Nietzsche doublé de Schopenhauer et sachant que la « force vitale » le destine en victime à la femme. Elle viendra comme Anne de la pièce, après avoir congédié son poète, — que son « cœur brisé va rendre, dit-elle, si intéressant dans les salons », — entourer de ses frêles bras le surhomme, et dans cette simple caresse elle trahira le rôle que les lois naturelles anonymes et inéluctables veulent lui faire jouer. Et le surhomme, tout surhomme qu'il est, n'aura qu'à se laisser faire. Napoléon lui-même, dans l'*Homme de la Destinée*, a été battu par une femme. L'instruction aura beau parer la femme d'une apparente seconde nature : sous la poussée de la « force vitale » tout cet appareil factice volera en éclats. Il n'y a pas d'autre désir chez la « féministe » que chez la femme ordinaire. Seulement, dans son cas, la tentation change d'aspect, se complique : elle dissimule encore mieux ses plans. Mais le résultat est le même. Il faut, coûte que coûte, un homme à la femme. Déçue par l'un, elle se tournera vers l'autre sans vergogne. Telle est la morale de *On ne sait jamais* (*You never can tell*), où un jeune dentiste, expert dans le « duel des sexes », défie l'hypocrisie d'une féministe qui n'ose pas s'abandonner à la « force vitale ». Telle la morale du *Philanderer*, composé spécialement sur la tenta-

tion amoureuse et où deux femmes ibsénistes se disputent le même homme, qui n'épouse ni l'une ni l'autre.

L'homme est fait pour succomber à l'amour. Seulement il y a une lutte. La nature porte la femme à se marier le plus tôt possible, et sa raison porte l'homme à se marier le plus tard possible. Il en résulte que, tandis que la femme attaque, l'homme recule. Il ne lui reste qu'à se rendre ou à fuir effrayé par cette persécution et par l'asservissement qui l'attend. La femme n'aime que par besoin de protéger. Voilà pourquoi Candida, mise en demeure de choisir entre deux hommes qui l'aiment, ne choisit pas le plus savant et le plus fort, mais le plus faible, celui qu'elle pourra le mieux protéger : l'orateur de la Guilde de saint Mathieu, *son mari*.

« Un homme complet n'a pas besoin de femme », écrit M. Shaw. Voilà pourquoi encore ses romans et son théâtre comptent de si belles fuites. Il y a la fuite de Trefusis, du *Socialiste insocial*, qui abandonne sa femme — sans pouvoir se séparer de son portrait. Elle le poursuit, il ne cède pas; elle meurt, — un peu par sa faute, — il ne pleure pas. Finalement il convole en secondes noces avec une femme qu'il a dédaignée jusqu'ici et qu'il épouse sans avoir l'air de l'aimer, uniquement pour tenir un pari. Telle la fuite de cet extraordinaire Conolly du *Lien irrationnel*, l'ingénieur électricien qui s'est piqué au jeu d'épouser une fille de *gentleman*. Il y réussit, en dépit du père, aidé par la fille sous l'influence de la « force vitale ». La gageure cette fois était redoutable. Il n'y a rien de commun entre une *lady* et un parvenu. Un ancien soupirant de son monde, que sa femme peu à peu se reprend à aimer sous ses yeux, le lui fait bien voir. Mais Conolly est un surhomme. Il sait qu'on ne résiste pas à sa destinée. Ce qui doit être sera. Il ne fait pas de scène, confie au besoin sa femme à son amant, joue de l'orgue et applique son invention électrique. Arrive ce qui devait arriver. Sa femme prend le chemin de New-York avec l'amant... qui l'abandonne au bout de huit jours. Quant à Conolly, le voilà pour longtemps libre de faire de la musique et d'électriser... Après Trefusis et Conolly, c'est au tour du *Capitaine Brassbound* de prendre une belle fuite. La partie est rude pour lui. Il a affaire, tout anarchiste et écumeur des mers qu'il est, à une femme en qui les séduc-

tions de la « force vitale » se compliquent d'une subtile dialectique apprise à l'école de M. Shaw et qui est bien près de l'asservir en le convertissant. Mais non : à la dernière minute, il suffit d'un coup de canon annonçant l'appareillage de son bateau d'aventurier pour remettre le capitaine Brassbound en possession de lui-même et pour le rendre à la liberté. Tant mieux pour l'homme, tant pis pour la femme ! Au fond de sa déception d'amoureuse il y a d'ailleurs de l'admiration pour celui dont elle n'a pas pu triompher.

*
* *

Après cette satire des institutions humaines en Angleterre et cette interprétation réaliste de l'amour, M. Shaw essaye de créer le surhomme. Nous le connaissons déjà esquissé dans les Trefusis et les Conolly, personnes libres, pleinement conscientes de leurs droits, incapables à jamais de prendre des taupinées pour des montagnes. Le surhomme de M. Shaw est un composé de César (*César et Cléopâtre*), de Don Juan (*Homme et Surhomme*) et de Cashel Byron, l'athlète capable d'assurer le devenir d'une race saine, contempteur de toute culture et qui possède pour se faire respecter, dans la force de son poing, ce « pouvoir exécutif » sur lequel disputent vainement les Assemblées délibérantes. Dépris de l'erreur sentimentale, sans illusion sur l'état présent et futur de l'humanité, le surhomme de M. Shaw est, en attendant mieux, « un athlète philosophe marié à une femme bien portante ». Il s'est marié pour avoir des enfants et non point pour ensevelir sa pensée et son action humaine dans un bonheur ou un malheur domestique consolé par la lecture des poètes. Ceci fait, il s'occupe de réformer la société, sinon de la supprimer, et, tandis qu'elle existe, il fonde ses relations avec les hommes et les femmes sur une franchise absolue. Il connaît le dessous des choses. Il est admirablement clairvoyant. Il ne se laisse pas payer de mots. Sa raison n'est la victime d'aucun de ces accidents appelés communément sentiment et passion (amour, haine, vengeance, clémence). Ainsi muni pour réparer les iniquités sociales qu'il découvre, il soutient les faibles contre les forts. Ce n'est pas de sa part pitié ou

illusion sur le perfectionnement possible de ce monde par les procédés actuels, mais simple justice et parce que la valeur des hommes ne doit pas dépendre de nos distinctions mondaines. L'histoire lui a appris que rien de tel que ce que nous appelons progrès n'existe. Notre illusion sur ce sujet consiste à prendre le perfectionnement des moyens pour celui des fins. En réalité nos douleurs et nos plaisirs sont toujours les mêmes. Les bornes de notre vie n'ont pas été reculées. Nous portons d'autres habits. Nous faisons plus vite des actions que nos pères faisaient plus lentement. Nous nous parlons, nous nous écrivons et nous nous tuons de plus loin et toujours plus vite. Mais ce que nous nommons emphatiquement civilisation n'est qu'un leurre. Nous ne valons pas mieux qu'au temps d'Homère. M. Shaw en trouve dans l'histoire contemporaine de la Grande-Bretagne de fameux exemples empruntés aux récentes guerres égyptienne et sud-africaine. Il nous rappelle que nous avons terminé notre campagne internationale de Chine en exigeant, « à la tartare », « la tête » des chefs Boxeurs. La démocratie, le socialisme lui-même ne sont pour M. Shaw, membre de la socialiste *Fabian Society* et qui en exploite si bien les doctrines, que des trompe-l'œil ou des trompe-la-faim. Aucune réforme sociale ne saurait transformer l'humanité. Si le surhomme doit naître, c'est d'une *sélection* aidée par l'État lui-même. Supprimez, dit M. Shaw, sinon la propriété, du moins les inégalités factices adhérentes à la propriété qui établissent des castes parmi les hommes. Supprimez le mariage, et permettez ainsi à l'homme et à la femme de se rencontrer dans le libre jeu de l'amour. Le salut de l'humanité pourrait naître de l'union — transitoire — d'une juive et d'un lord anglais!

Que d'ironie dans cette utopie d'un satirique qui dévoile souvent la réalité de l'iniquité sociale dans sa pleine laideur! A quand la fondation de ce « Bureau de la sélection conjugale »? Et en attendant?... Qu'il s'explique le rire méphistophélique de ce philosophe dont le socialisme désenchanté finit en dilettantisme!

Telle est la substance de l'*Homme et Surhomme* de M. Shaw avec, au 3e acte, l'intermède de Don Juan, d'Anna de Ulloa, du Diable et de la Statue du Commandeur, et le catéchisme

révolutionnaire qui le termine. — L'aphorisme liminaire peut en donner le ton : « Ne faites pas aux autres ce que vous voudriez qu'on vous fît à vous-même ; ils peuvent n'avoir pas les mêmes goûts ». — Le Don Juan de Bernard Shaw a été transformé par ses lectures modernes, victime cette fois des femmes dont on l'accusait d'être le bourreau. N'ayant rien trouvé sur cette terre où les hommes se meurtrissent à réaliser l'idéalisme, dont l'enfer peuplé de plaisirs et d'illusions vulgaires est la véritable patrie, Don Juan voudrait passer au ciel. Le ciel est le royaume de la réalité, sans femmes, sans poésie, sans volupté, pays nu et froid de l'intelligence où la vie n'est plus que la « force qui tend sans cesse à acquérir un plus grand pouvoir de se contempler ». Voilà le dernier mot du surhomme : par delà l'amour, la poésie et la science, *la contemplation*.

Les pieds sur la terre et le front en pleines nuées, s'étant donné le plaisir de discuter les plus angoissants problèmes ; les ayant tournés et retournés à sa guise ; confondant à tous propos, pour la rendre plus intéressante, la question sociale et la question féminine ; puis, tout à coup, comme si tant de réalité lui pesait, après avoir donné dans son catéchisme révolutionnaire la quintessence de ses paradoxes, libre de tout système, s'évadant en Utopie, tel est Bernard Shaw philosophe. Situations tragiques, contrastes comiques, et surtout sinuosités subtiles d'une verve inlassable, finesses d'une dialectique rappelant un Voltaire, un Renan, un Anatole France, — il y a ainsi dans son œuvre de quoi satisfaire tous les goûts. Nul ne saurait en définitive lui refuser le privilège de *l'esprit*. Comme ses éditeurs américains l'écrivent en capitales sur la couverture de ses volumes, M. Shaw est « *a wit* », qualificatif intraduisible en français par un seul mot et qui signifie à la fois spirituel, malin, farceur. Il est tout cela à la perfection.

*
* *

Après avoir exposé les idées de Bernard Shaw, il est temps de parler de son art. Qu'en dépit de l'exclusion des artifices traditionnels (sentimentalité, pittoresque, romanesque) ses

pièces offrent un vif intérêt dramatique, il n'y a rien là de surprenant, étant donné la nature de son procédé favori : le paradoxe. Le paradoxe est une source de coups de théâtre. L'esprit comique surtout est essentiellement paradoxal. Prenez deux personnages de M. Shaw, un homme et un surhomme, et laissez-les parler. Chacun dit tout juste le contraire de l'autre, l'un blanc, l'autre noir; leurs notions de tout sont aux antipodes. Du contraste des idées, du heurt des idées et des sentiments naît le plus saisissant des jeux. La boîte à paradoxes de M. Shaw n'est jamais vide. Il en tire des merveilles. Il se charge de nous mener de découverte en découverte sur le plus banal des chemins. Leur clairvoyance ensuite, leur don de seconde vue, leur faculté de désillusion, achèvent de faire de ces manieurs de paradoxes des personnages de comédie. L'art où ils excellent, après vous avoir enlacé dans un réseau de contradictions, est celui d'ôter leur masque aux figures les mieux dissimulées. Que cette opération est amusante à cause de la confusion des originaux à se voir ainsi reconnus! Il va sans dire que les situations sont aussi paradoxales que les paroles. Il y a dans l'œuvre de M. Shaw d'étranges surprises pour le lecteur et le spectateur. Leur désillusion, leur clairvoyance, leur franchise imposent à ses personnages, conformément à leur renversement des valeurs, des attitudes stupéfiantes. Pensez à Candida choisissant entre deux hommes le plus faible, à Conolly confiant sa femme à celui qu'il sait être son amant, à Tanner d'*Homme et Surhomme* épousant Anne *malgré lui*. Qu'on lise surtout ce *Socialiste insocial* où Bernard Shaw semble avoir concentré de bonne heure ses meilleurs ou ses pires paradoxes. On y trouvera entre autres épisodes Trefusis au lit de mort de sa femme la félicitant de l'avoir enfin libéré, — et il l'aimait!

Il faut voir ensuite nos surhommes aux prises avec une de ces femmes que Bernard Shaw peint délicieuses, mélange de séduction et de perfidie, dissimulant sous leurs charmes les graves desseins de la « Force vitale ». On dirait que M. Shaw ait chargé les femmes de tout le sentiment qu'il refuse aux hommes. S'il les a abaissées ou élevées par cette opération, c'est à elles-mêmes de le dire. Il les a représentées comme un obstacle sur la route de la surhumanité dont, à peu d'excep-

tions près, il semble leur dénier l'accès. Mais qu'elles sont donc aimables dans leur simple force amoureuse ou leur ordinaire faiblesse! Qu'il est galant ce duel des sexes « où l'on s'attendait à des coups désespérés ». Que ces socialistes insociaux sont courtois, portant eux-mêmes le mouchoir à l'œil qu'ils viennent de faire pleurer, amenant malgré lui au bord des lèvres un aveu qui s'était promis de demeurer inexprimé, mettant galamment la jolie menteuse devant le miroir de son mensonge, démasquant en souriant sa coquetterie, sachant manier tous les fils ténus qui meuvent la sensibilité féminine! N'appelons pas cela du sentiment, pour vous plaire, M. Shaw, disons plutôt dialectique amoureuse, marivaudage intellectuel. A côté de vos féministes cependant, que de femmes passent dans votre œuvre simplement ingénues et gracieuses comme dans Shakespeare!

Il faudrait dire, enfin, l'effet que produisent à la scène ces drames et ces comédies si simples, sans éclats de passion, où l'on sourit plus que l'on ne pleure, où l'on discute plus que l'on n'agit et où le plus grand plaisir que l'on goûte est celui de comprendre. Les décors, les costumes n'en voilent qu'à peine la pure intellectualité. Tout accessoire n'est qu'un prétexte, la date elle-même n'y fait rien. Donnez un frac au lieu de sa toge au César de M. Shaw, il sera toujours César. Ajoutez que ce léger théâtre nous promène de ci, de là. Il est cosmopolite, vagabond et bariolé et par là extrêmement varié. Toute sentimentalité en étant bannie, la représentation est un peu froide. C'est plutôt dialectique que pathétique. Tout le personnage est dans ses paroles. On songe à un conte de Voltaire ou à un drame philosophique de Renan. Il ne faut pas attendre de M. Shaw ce qu'il ne veut pas nous donner. Il écrit moins pour nous émouvoir que pour nous instruire. S'il nous charme et nous amuse, et s'il nous émeut parfois profondément, ce n'est pas sa faute, mais la nôtre, à nous, incapables que nous sommes de nous intéresser à la vérité toute nue.

Combien de gens encore pour qui Bernard Shaw n'est qu'un mystificateur, et presque un mythe! Je connais de lui deux portraits. L'un est une « charge », silhouette méphistophélique, à la Whistler, d'un grand corps maigre, les mains dans les poches, la tête haute et renversée comme pour dérober ce

qu'une barbe de dieu assyrien laisse à découvert du visage. L'autre, au contraire, est la simple photographie d'une figure aimable, amplement barbue, les cheveux soigneusement rabattus du milieu du front sur les tempes, mais penchée vers nous cette fois et souriante, avec de grands yeux profonds : la figure de quelque sylvain moqueur, mais point hostile. J'aime à croire, sans le connaître, que c'est là le vrai portrait de M. Shaw. Un homme est dans cette œuvre avec une intelligence fine et large, paradoxal, sceptique et négateur comme tous ceux qui tentent de substituer à notre antique conception du monde une nouvelle forme de pensée.

Pour le bien connaître, je signale ses *Opinions dramatiques et Essais* récemment parus. Tels articles sur *Duse et Bernhardt*, *Marie Anderson* (Journal d'une actrice), *Meredith et la Comédie*, *W. Morris*, en même temps qu'ils donnent de l'écrivain une notion complète, apprendront quelle idée se fait de son art le parfait réaliste pour qui le théâtre n'est qu'une école de vérité.

Traduit dans notre langue Shaw nous appartiendrait à plus d'un titre, par ce qu'il y a de social, de purement intellectuel et aussi d'utopiste dans son œuvre. Il a beau n'être pas tendre pour nos romantiques et notre théâtre, — il préfère Duse à Sarah Bernhardt, ne goûte guère Musset, encore moins Sardou, Coppée et Rostand, et semble préférer le Théâtre de l'Œuvre à celui des Boulevards, — il sait bien cependant que nous sommes la patrie de Molière (et de Coquelin qu'il estime), que notre plus grand lyrique est l'auteur des *Misérables*, tandis que notre plus pur esthète a écrit M. Bergeret. A côté de l'Angleterre des Lakistes et de Tennyson, Bernard Shaw représente une autre Angleterre qui, elle aussi, a eu au XIXe siècle, dans la personne des Byron, des Shelley, des Ruskin, des W. Morris, une littérature révolutionnaire dont l'œuvre que nous venons de résumer est l'expression la moins sentimentale, la plus audacieuse et la plus strictement sociale. C'est ce qui achève de la recommander à notre attention.

RÉGIS MICHAUD

LA ROUTE DE SEDAN[1]

III

PROJET DE RETRAITE SUR MÉZIÈRES

Le 27 août au matin, toute l'armée de Châlons, quittant ses bivouacs de Semuy, Tourteron, Le Chesne, s'avançait dans la direction du sud-est pour soutenir vers Vouziers le 7e corps que l'on croyait menacé par des forces considérables. « Les soldats avaient bon moral, marchaient bien; ce fut comme un soulagement quand nous apprîmes qu'enfin nous allions engager l'action[2]. » Mais, vers neuf heures, le maréchal de Mac-Mahon reçut des généraux Douay et de Failly l'avis « qu'ils n'avaient aperçu devant eux aucune troupe d'infanterie[3] ». Des contre-ordres furent aussitôt expédiés : le 1er corps reprendrait ses positions de la veille, le 5e retournerait vers Châtillon, le 12e s'établirait au Chesne. Déjà les reconnaissances de cavalerie ennemie se montraient plus audacieuses : le 12e régiment de chasseurs eut, vers Buzancy, un engagement assez vif avec un détachement de *Reiter* saxons[4].

1. Voir la *Revue* du 15 août.

2. Souvenirs inédits du général Faulte de Vanteaux.

3. Maréchal de Mac-Mahon, *Souvenirs inédits*.

4. Journal de marche de la 1re brigade de la division de cavalerie du 5e corps (Archives de la Guerre); Historique manuscrit du 12e chasseurs (*Ibid.*); *Historique du grand État-Major prussien*, VII, 949.

Le mouvement rétrograde de l'armée de Châlons, se produisant au moment où une affaire sérieuse semblait devoir s'engager, eut une influence fâcheuse sur le moral des soldats : « ils crurent qu'on reculait avant d'avoir combattu, et on entendait dans les rangs de nombreuses plaintes contre l'incertitude des mouvements faits jusqu'alors [1] ».

La détermination prise par le maréchal de Mac-Mahon de se replier sur toute la ligne, était regrettable. Il ne pouvait plus espérer dérober sa marche à l'ennemi. Dès lors, il semblait judicieux de jeter vers le sud la plus grande partie de la cavalerie, et de lui ordonner de percer le rideau tendu par les escadrons allemands de façon à être renseigné sur la situation et la force des colonnes d'infanterie. La division de cuirassiers Bonnemains, qui était venue dans la matinée à Vouziers, aurait pu, pour une opération de ce genre, appuyer les divisions de cavalerie des 1er et 7e corps, mais on s'était empressé de la renvoyer à Attigny, sur les derrières de l'armée, dès que le combat n'avait plus paru imminent [2].

En arrivant au Chesne où avait été transféré le grand quartier général, Mac-Mahon apprit « de différents côtés que, l'avant-veille, le maréchal Bazaine n'avait pas encore quitté Metz [3] ». En particulier, un message très positif expédié par un des hommes les plus considérables de Sedan, M. de Montagnac, lui affirma que, le 25 août, Bazaine se trouvait encore sous les murs de la place [4]. Dès lors, les motifs mêmes du mouvement de l'armée de Châlons vers Montmédy n'existaient plus, et il importait de songer à sa propre sécurité.

Les renseignements que l'on recueillait sur l'ennemi devenaient inquiétants. Ses forces, évaluées à 50 000 hommes, étaient établies, disait-on, sur la rive droite de la Meuse pour s'opposer directement et de front à la marche de l'armée française vers Metz [5]. On signalait une colonne qui, le 26, se diri-

1. Journal inédit du capitaine de Lanouvelle, de l'État-Major du 5e corps.

2. Journal de marche de la 2e division de cavalerie (Archives de la Guerre).

3. Instruction relative au procès Bazaine, deuxième déposition du maréchal de Mac-Mahon (*Ibid.*).

4. *Enquête sur les Actes du Gouvernement de la Défense nationale*, déposition du maréchal de Mac-Mahon, I, 33.

5. Le maréchal de Mac-Mahon au ministre de la Guerre, *dépêche télégraphique*, Le Chesne, 27 août (Archives de la Guerre).

geait de Stenay sur Mouzon ; une autre, venant de l'est, semblait vouloir gagner Dun-sur-Meuse [1]. Quant à Bazaine, il était immobilisé par « les Ire et IIe armées, plus de 200 000 hommes qui bloquaient Metz, principalement sur la rive gauche (de la Moselle) [2] ». Il fallait donc s'attendre à une résistance sérieuse au passage de la Meuse.

Ce que l'on savait de l'armée du prince royal de Prusse était encore plus alarmant. Dans l'après-midi du 27, l'empereur avait appris qu'elle cessait de marcher sur Paris pour se diriger vers le nord [3] : les troupes allemandes qui traversaient Vitry-le-François le 26 avaient reçu contre-ordre et semblaient se porter actuellement sur Sainte-Menehould [4]. On signalait leurs coureurs au sud et à l'ouest de Monthois [5]. A la suite d'une reconnaissance faite dans la direction de Reims, le général Bonnemains envoyait le rapport suivant : « L'armée du prince royal de Prusse a ses éclaireurs à quelques lieues ; elle fait de nombreuses réquisitions et s'avance à marches forcées perpendiculairement à notre flanc [6] ». Enfin, d'après une dépêche de source sûre expédiée de Vienne, le total des forces allemandes se dirigeant sur Paris s'élevait à 250 000 hommes [7].

La gravité de cette situation, qui ne pouvait qu'empirer de jour en jour, n'échappa point au maréchal de Mac-Mahon. Continuer le mouvement jusqu'à Metz, c'était probablement aller au devant d'un échec au passage de la Meuse, et peut-être d'un désastre, si le Prince royal, marchant vers le nord, par-

1. Le procureur impérial de Charleville au ministre de la Guerre, *dépêche télégraphique*, 27 août, dix heures vingt-cinq du matin (*Ibid.*) ; le sous-préfet de Sedan au maire du Chesne, *dépêche télégraphique*, 27 août, dix heures cinq matin.

2. Le maréchal de Mac-Mahon au ministre de la Guerre, *dépêche télégraphique*, Le Chesne, 27 août (Archives de la Guerre).

3. Prince Bibesco, *op. laud.*, 60.

4. Le ministre de la Guerre au maréchal de Mac-Mahon, *dépêche télégraphique*, Paris, 27 août, deux heures cinquante-cinq soir (Renseignements du préfet de l'Aube et du sous-préfet de Nogent-sur-Seine, Archives de la Guerre).

5. Le ministre de la Guerre au maréchal de Mac-Mahon, *dépêche télégraphique*, 27 août, sept heures vingt soir (*Ibid.*).

6. Journal de marche de la division de cuirassiers Bonnemains (*Ibid.*).

7. Archives de la Guerre.

venait à intercepter les communications de l'armée. La prudence ordonnait de rétrograder; la solidarité, de chercher encore à secourir Bazaine. Témoin des perplexités de son chef, le général Ducrot écrivait : « Notre pauvre maréchal en perd la tête[1]. » Enfin, la sagesse l'emporta : Mac-Mahon résolut de reprendre la direction du nord « afin de ne pas compromettre le sort de son armée et de la réserver pour la défense de Paris[2] ». A trois heures vingt-cinq de l'après-midi, à la suite d'un long entretien avec l'empereur, il informa Bazaine de sa décision par le télégramme suivant que le commandant de la place de Sedan fut chargé de lui faire parvenir « par tous les moyens possibles » :

« Le maréchal de Mac-Mahon prévient le maréchal Bazaine que l'arrivée du prince royal de Prusse à Châlons le force à opérer le 29 sa retraite sur Mézières et de là à l'ouest, s'il n'apprend pas que le mouvement de retraite du maréchal Bazaine soit commencé[3]. »

L'intention du duc de Magenta était donc, à ce moment, de ne mettre son projet à exécution que le 29 août, si, à cette date, il n'avait pas appris que Bazaine avait quitté Metz. Mais, dans la soirée, les renseignements que l'on reçut au Chesne sur les mouvements de la IIIe armée devinrent plus inquiétants et firent ressortir, inexactement il est vrai, sa proximité[4]. Le maréchal de Mac-Mahon résolut alors de se diriger sur Mézières dès le lendemain 28 août, et en prévint le ministre de la Guerre :

« Les Ire et IIe armées, plus de 200 000 hommes, bloquent Metz, principalement sur la rive gauche. Une force évaluée à 50 000 hommes serait établie sur la rive droite de la Meuse pour gêner ma marche sur Metz. Des renseignements annoncent que l'armée du prince royal de Prusse se dirige aujourd'hui sur les Ardennes avec 150 000 hommes; elle serait déjà à Ardeuil. Je suis au Chesne avec un peu plus de 100 000 hommes.

» Depuis le 19, je n'ai aucune nouvelle de Bazaine. Si je

1. *Vie militaire du général Ducrot*, II, 389 (Lettre à Mme Ducrot, Voncq, 27 août).

2. Journal de marche de l'État-Major général (Archives de la Guerre.)

3. Archives de la Guerre.

4. Journal de marche du 5e corps (*Ibid.*).

me porte à sa rencontre, je serai attaqué de front par une partie de la Ire et de la IIe armée qui, à la faveur des bois, peuvent dérober une force supérieure à la mienne; en même temps, par l'armée du prince royal de Prusse me coupant toute ligne de retraite. Je me rapproche demain de Mézières, d'où je continuerai ma retraite, selon les événements, vers l'ouest [1]. »

Mac-Mahon venait de dicter ce télégramme quand, suivant le colonel Stoffel, le général Faure, chef d'état-major général, intervint : « Ne pensez-vous pas, monsieur le maréchal, que vous avez tort d'envoyer cette dépêche au ministre? On vous répondra de Paris de telle façon que vous serez peut-être empêché de mettre vos nouveaux projets à exécution. Vous pourriez ne l'expédier que demain, lorsque nous serons déjà en route pour Mézières. » Le maréchal relut la dépêche avec attention; puis, sans s'arrêter à cette observation prophétique, prescrivit au colonel Stoffel de l'expédier sans retard [2].

Déjà les ordres avaient été adressés pour la retraite vers le nord : le 1er corps devait se porter de Voncq sur Mazerny; le 7e de Vouziers vers Omont; le 12e du Chesne à Vendresse; le 5e de Châtillon à Poix. La division de cuirassiers Bonnemains se replierait d'Attigny sur Launois; la division Margueritte, restant à Sommauthe, avait pour mission d' « assurer les derrières de l'armée [3] ». Les voitures à bagages, les parcs et convois se mirent en mouvement dans la nuit même afin de débarrasser les routes de marche du lendemain.

La détermination prise par le maréchal de Mac-Mahon dans l'après-midi du 27 août pouvait sauver l'armée de Châlons. Si les considérations d'ordre militaire avaient prévalu, si l'on avait admis à Paris que les commandants d'armée en campagne étaient seuls en état d'apprécier la situation et de prendre les mesures qu'elle exige, la catastrophe de Sedan ne se serait pas produite. Le maréchal de Mac-Mahon a dit plus tard avec raison : « Le moment décisif de la campagne a été au Chesne-Populeux [4] ». Le 28 août, en effet, l'armée se serait trouvée

1. Archives de la Guerre.

2. Colonel Stoffel, *la Dépêche du 20 août*, 82.

3. Ordre de mouvement pour le 28 août (Archives de la Guerre).

4. Instruction relative au procès Bazaine, Déposition du maréchal de Mac-Mahon (Archives de la Guerre).

dans une bonne situation, couverte par le canal des Ardennes et à proximité des voies ferrées qui se croisent à Mézières. En réalité, pour se soustraire à l'adversaire, il n'eût même pas été nécessaire de se porter vers le nord : il suffisait de suivre la vallée de l'Aisne jusqu'à Rethel et de revenir ensuite sur Paris par celle de l'Oise.

*
* *

A Paris, le général de Palikao, bien qu'irrité de ce qu'il appelait les lenteurs de Mac-Mahon, gardait la même confiance inébranlable dans le plan qu'il avait conçu. Quand ses collègues, dans leur anxiété, exprimaient leurs inquiétudes, il répondait que, malgré le temps perdu, Mac-Mahon et Bazaine effectueraient leur jonction, que l'armée de Châlons conservait une avance sur l'ennemi; il avait, affirmait-il, ses espions dont les rapports ne le trompaient point[1]. Ce fut dans ces dispositions que lui parvint, dans la nuit du 27 au 28 août, le message de Mac-Mahon annonçant la retraite sur Mézières. La réponse fut immédiate. Expédiée à onze heures du soir, elle était adressée, non au commandant en chef, mais à l'empereur. A côté d'affirmations téméraires, elle groupait toutes les nouvelles propres à émouvoir le souverain et le maréchal :

« Si vous abandonnez Bazaine, la révolution est dans Paris, et vous serez attaqué par toutes les forces de l'ennemi. Contre le dehors, Paris se gardera; les fortifications sont terminées. Il me paraît urgent que vous puissiez parvenir rapidement jusqu'à Bazaine. Ce n'est pas le prince royal de Prusse qui est à Châlons, mais un des princes, frère du roi de Prusse, avec une avant-garde et des forces considérables de cavalerie. Je vous ai télégraphié ce matin deux renseignements qui indiquent que le prince royal de Prusse, sentant le danger auquel votre marche tournante expose et son armée et l'armée qui bloque Bazaine, aurait changé de direction et marcherait vers le nord. Vous avez au moins trente-six heures d'avance sur lui, peut-

1. Le ministère de l'Intérieur du 11 août au 4 septembre, Relation inédite de M. Léon Chevreau (cité par Pierre de la Gorce, *Histoire du second Empire*, VII, 258).

être quarante-huit. Vous n'avez devant vous qu'une partie des forces qui bloquent Metz et qui, vous voyant vous retirer de Châlons à Reims, s'étaient étendues vers l'Argonne. Votre mouvement sur Reims les avait trompées, comme le Prince royal. Ici tout le monde a senti la nécessité de dégager Bazaine, et l'anxiété avec laquelle on vous suit est extrême[1]. »

Ce télégramme parvint au Chesne, le 28 août à une heure du matin, et jeta le maréchal de Mac-Mahon « dans une grande hésitation[2] ». Deux partis se présentaient : ne tenir aucun compte de cette sorte de sommation du ministre de la Guerre et refuser de porter secours à un collègue placé dans une situation critique, ou risquer de compromettre gravement son armée. Dans cette cruelle incertitude, le maréchal fit appeler Ducrot en qui il avait « grande confiance », et lui demanda son avis au sujet de la continuation de la marche sur Montmédy. Ducrot répondit que ce mouvement « présentait, selon lui, des dangers ». Il était persuadé toutefois « qu'en jetant toute notre cavalerie sur notre droite, on pourrait arrêter la marche de l'ennemi et arriver à rejoindre le maréchal Bazaine[3] ».

D'après son témoignage postérieur aux événements, Mac-Mahon fut influencé par deux autres considérations : « Croyant devoir céder aux observations si nettement exprimées par le ministre la Guerre, et espérant que le gros de l'armée du prince royal de Prusse n'était pas encore assez rapproché de moi pour m'empêcher de rejoindre le maréchal Bazaine, qui pouvait, en définitive, être en marche pour me rejoindre, je pris la résolution de marcher sur Montmédy[4]. »

Les ordres donnés la veille pour la retraite de l'armée sur Mézières furent annulés dans les premières heures de la journée du 28, et remplacés par d'autres ayant pour objet la reprise du mouvement sur Montmédy. Ces nouvelles instructions allaient parvenir aux troupes quand déjà elles marchaient joyeusement

1. Le ministre de la Guerre à l'empereur, *dépêche télégraphique chiffrée*, Paris, 27 août, onze heures soir (Archives de la Guerre).

2. Maréchal de Mac-Mahon, *Souvenirs inédits*.

3. *Ibid.*

4. *Enquête sur les Actes du Gouvernement de la Défense nationale*, Déposition du maréchal de Mac-Mahon, I, 33.

vers le nord, avec l'espoir de clore enfin cette période d'indécisions et de quitter cette région où régnaient l'inquiétude et les alertes : « Une seule et même pensée nous animait tous, dit un témoin; sortir à tout prix de ce *statu quo* plein de périls; prendre sans plus tarder un parti... Aussi, avec quelle promptitude les ordres furent-ils exécutés!... Chacun marchait d'un pas plus ferme; on semblait avoir oublié le froid, la pluie, l'anxiété des jours précédents. On sentait dans l'air comme des bouffées d'espoir, car la pensée de reprendre bientôt une revanche sous Paris venait tout à coup d'éclairer notre horizon[1]. »

Les contre-ordres anéantirent brusquement ces espérances; les soldats, qui n'en pouvaient discerner les motifs, furent profondément atteints dans leur moral. Peu à peu, ils perdaient ce qui leur restait de confiance en leurs chefs[2]. Dans tous les corps d'armée se produisirent des temps d'arrêt, des croisements de colonnes, des fatigues de tout genre; « ce fut une confusion inexprimable[3] ». En particulier, sur la route de Vouziers au Chesne et du Chesne à Stonne, il y eut « des encombrements et des entassements inextricables d'hommes, de voitures, et de chevaux; le défilé dura, non seulement toute la journée, mais encore toute la nuit du 28 au 29[4] ».

Après une journée très pénible, les troupes bivouaquèrent dans la soirée : le 1er corps au Chesne, le 5e à Belval Bois-des-Dames, le 7e à Boult-aux-Bois, le 12e à La Besace, Stonne et Beaumont, la division Margueritte à La Berlière, la divison Bonnemains entre Tannay et Grandes-Armoises.

Sa décision prise, Mac-Mahon envoya un aide de camp à l'empereur pour l'en informer. Le souverain chargea le général Pajol de dire au maréchal qu'il regrettait cette résolution : à son avis, « le mouvement sur Montmédy était bien dangereux; il vaudrait peut-être mieux reprendre le projet de la veille[5] ».

Mac-Mahon fit répondre qu'il avait « mûrement réfléchi »

1. Prince Bibesco, *op. laud.*, 71.

2. Journal des opérations du 1er corps (Papiers Ducrot).

3. Le général Broye au général de Vaulgrenant, 6 novembre 1903 (Papiers du général Broye).

4. Journal de marche du 1er corps (Archives de la Guerre).

5. *Enquête*, déposition du maréchal de Mac-Mahon, I, 33.

et qu'il lui était impossible désormais de contremander les ordres qu'il venait de donner[1]. Il envoya trois nouveaux émissaires à Bazaine pour le prévenir qu'il marchait à sa rencontre, et, à midi trente, il expédia de Stonne, où avait été transféré le grand quartier général, le télégramme suivant au ministre de la Guerre :

« Je marche sur Montmédy; tenterai demain de forcer le passage de la Meuse à Stenay, dont je crains que l'ennemi ait déjà fait sauter les ponts[2]. »

Ce message se croisa avec une nouvelle dépêche de Palikao dont le but était manifestement de peser plus encore sur Mac-Mahon, en faisant intervenir deux nouvelles autorités :

« Au nom du Conseil des ministres et du Conseil privé, je vous demande de porter secours à Bazaine en profitant des trente-six heures d'avance que vous avez sur le prince royal de Prusse. Je fais porter le corps Vinoy sur Reims[3]. »

Ce second télégramme était inutile : le premier avait suffi pour modifier les intentions très sages du commandant en chef. Mac-Mahon s'est-il laissé persuader par les arguments d'ordre stratégique du ministre, ou a-t-il repris le mouvement vers Metz contre son gré, pour des motifs d'ordre politique et dynastique? Dans la première hypothèse, on observera qu'en entrant dans les vues du ministre, le maréchal de Mac-Mahon n'a fait qu'assumer une plus grande part dans le désastre final. Son erreur est même moins excusable que celle de Palikao, qui se trouvait loin du théâtre des opérations, tandis que le commandant de l'armée était mieux informé des dangers qui le menaçaient. Dans le second cas, on peut dire avec Napoléon : « Un général en chef n'est pas à couvert par un ordre d'un ministre ou d'un prince, éloigné d'un champ d'opération et connaissant mal ou ne connaissant pas le dernier état des choses : 1° tout général en chef qui se charge d'exécuter un plan qu'il trouve mauvais ou désastreux est criminel; il doit représenter, insister pour qu'il soit changé; enfin donner sa démission plutôt que d'être l'instrument de la ruine des siens... ; 2° un général en chef est le premier officier de la hiérarchie militaire. Le

1. Maréchal de Mac-Mahon, *Souvenirs inédits.*

2. Archives de la Guerre.

3. *Ibid.*

ministre, le prince donnent des instructions auxquelles il doit se conformer en âme et conscience; mais ces instructions ne sont jamais des ordres militaires, et n'exigent pas une obéissance passive; 3° un ordre militaire même n'exige une obéissance passive que lorsqu'il est donné par un supérieur qui, se trouvant présent au moment où il le donne, a connaissance de l'état des choses, peut écouter les objections et donner les explications à celui qui doit exécuter l'ordre[1]. »

Rien n'aurait donc dû déterminer le maréchal à suivre les conseils, les invitations, les sommations même qu'il recevait, et à modifier sa décision de battre en retraite sur Mézières. Si quelques hommes, plus dévoués à la dynastie qu'à la France, voulaient risquer de perdre l'armée sous prétexte de sauver l'Empire, il appartenait au général en chef, en se retirant, de leur laisser supporter tout le poids de leur entreprise. Il est d'ailleurs vraisemblable que, devant une opposition formelle du maréchal, le Conseil de régence eût cédé. Enfin, même en se plaçant au point de vue dynastique, si Mac-Mahon avait conscience d'aller à une catastrophe, il devait pressentir en même temps que la révolution n'en éclaterait alors que plus terrible. Mieux valait donc, à tous égards, n'obéir qu'aux considérations militaires et se retirer sur Paris, où l'émeute, si elle s'était produite, serait promptement réprimée. Malheureusement, le maréchal en jugea autrement, et, quelque périlleuse que fût l'opération qu'on lui conseillait, il consentit à l'exécuter, partageant ainsi, avec Palikao, la responsabilité du désastre. Si les arguments stratégiques du ministre lui en imposèrent, il ne se méprit point sur les dangers que présentait la continuation de la marche vers Metz; d'après le témoignage du général Broye, alors son aide de camp, il se serait écrié : « Eh bien! allons nous faire casser les reins[2]! »

1. *Mémoires de Napoléon*, écrits par Montholon, IV, 316-317. — Cf. Bonaparte au Directoire, 25 floréal an IV [*Correspondance de Napoléon*, n° 420).

2. Le général Broye au général de Vaulgrenant, 28 février 1904 (Papiers du général Broye).

IV

BEAUMONT

Dans la soirée du 28, le maréchal de Mac-Mahon apprit que Stenay était au pouvoir de l'ennemi. Le pont de cette ville était miné, disait-on, et prêt à être détruit, s'il ne l'était déjà. Les Allemands interceptant la route directe de Montmédy, le maréchal résolut de franchir la Meuse à Mouzon et à Remilly, puis de se porter sur Carignan et Montmédy[1]. Les dangers du mouvement allaient croître de jour en jour avec la plus grande proximité de la frontière belge et les progrès des colonnes de l'armée du prince royal de Prusse.

Les ordres furent expédiés dans la soirée : le 12e corps devait se porter de La Besace sur Mouzon et s'établir sur la rive droite du fleuve ; le 1er, du Chesne sur Raucourt ; le 7e, de Boult-aux-Bois sur La Besace ; le 5e, de Belval sur Beaumont. La division Margueritte, partant de La Berlière, gagnerait Mouzon, la division Bonnemains irait de Grandes-Armoises sur Raucourt[2]. L'effort demandé par le maréchal à ses troupes n'était pas en rapport avec la tâche qu'il avait entreprise, ou plutôt accepté de remplir. Si, en effet, après un arrêt prolongé dans l'Argonne, il restait encore à l'armée de Châlons quelque chance de prévenir l'ennemi sur la route de Metz, ce n'était qu'à la condition de marcher très vite. Il y avait d'ailleurs intérêt à franchir la Meuse avant d'être attaqué de flanc par les colonnes de l'armée du Prince royal. Peut-être le maréchal n'osa-t-il pas demander davantage aux troupes dont le moral se déprimait de plus en plus et dont la cohésion diminuait de jour en jour. Les soldats éprouvaient un réel malaise de la présence constante autour des colonnes de détachements de cavalerie ennemie épiant leurs mouvements, relevant les emplacements des camps, capturant les traînards, harcelant les avant-postes[3]. L'audace de ces coureurs était telle qu'on crut parfois

1. Journal de marche de l'État-Major général (Archives de la Guerre).
2. *Ibid.*
3. Journal de marche de la 2e brigade de la 2e division du 7e corps (Archives de la guerre) ; prince Bibesco, *op. laud.*, 82-83.

à une attaque imminente et qu'on fit halte pour prendre des dispositions de combat. La marche s'en trouva retardée; ce fut le cas du 5e corps qui, le 28 août, se déploya tout entier près de Buzancy devant un escadron de uhlans[1]; pareil fait se produisit le 29 au 7e corps, qui ne put atteindre La Besace et s'arrêta à Osches[2]. Un de ces partis de cavalerie fit prisonnier, le 29, le capitaine de Grouchy, de l'État-Major général, et trouva sur lui des dépêches de la plus haute importance qui renseignèrent le commandement allemand sur la situation et les emplacements de l'armée de Châlons ainsi que sur les intentions du maréchal de Mac-Mahon[3]. Le capitaine de Grouchy était chargé de prévenir le général de Failly de se diriger sur Beaumont et non plus sur Stenay. Cet avis ne parvint pas à destination, et le 5e corps se heurta inopinément, le 29 au matin, entre Bois-des-Dames et Nouart, au XIIe corps saxon venant de Dun et cherchant à « se renseigner sur la situation de l'adversaire[4] ».

Le combat traîna pendant plusieurs heures sans grande intensité et sans résultat appréciable, les Français se tenant sur la défensive, et les Allemands jugeant prématurée l'offensive. Vers cinq heures du soir, le lieutenant-colonel Broye, aide de camp du maréchal, arriva à Bois-des-Dames, et transmit au général de Failly l'ordre de se rendre à Beaumont[5]. Les troupes durent se remettre en marche à la nuit, malgré les fatigues de la journée et de la veille, sans même avoir pu préparer leurs aliments. Un officier de l'État-Major du 5e corps a retracé cette retraite : « Les divisions s'engagent sur la route par une nuit très obscure et à travers un chemin étroit et difficile, seule communication reconnue possible pour une marche de nuit. Les troupes épuisées par les marches précédentes, n'ayant eu d'ailleurs, pas plus que les autres jours, de distributions régulières, tombent de fatigue et de sommeil. Les hommes, profitant de l'épaisseur des ténèbres, s'affaissent, en marchant, sur eux-mêmes et se couchent en travers du chemin sans souci

1. Journal de marche du 5e corps (Archives de la Guerre).
2. Journal de marche de l'État-Major général (*Ibid.*).
3. *Historique du grand État-Major prussien*, VII, 968.
4. *Ibid.*, VII, 967.
5. Maréchal de Mac-Mahon, *Souvenirs inédits.*

d'arrêter la colonne, qui s'allonge indéfiniment, n'avance qu'avec une extrême lenteur et doit souvent stationner des demi-heures entières.

« C'est ainsi que se fit, à travers mille difficultés, cette marche de nuit qui dura six à sept heures, pour parcourir à peine dix à douze kilomètres. A trois heures du matin seulement, le corps d'armée arriva à Beaumont; l'arrière-garde, commandée par le général de L'Abadie, ne prit son campement que vers cinq heures. La division de cavalerie, qui devait protéger la retraite, fit fausse route et resta dans l'impuissance et dans l'inaction à Sommauthe.

« Le camp de Beaumont, tracé dans l'obscurité, au lieu d'être sur le plateau qui domine le village, fut désigné dans le bas, entre Beaumont et la forêt. Les troupes, entassées les unes sur les autres, péniblement installées, campèrent comme elles purent, à droite et à gauche de la route, et attendirent le jour avec la préoccupation de leur repos nécessaire plus que de leur sécurité compromise. Les grand'gardes, placées trop près des camps, ne furent pas engagées dans les défilés débouchant de la forêt. Les escadrons divisionnaires, au lieu de fouiller ces passages et d'éclairer leurs divisions, campèrent avec elles et ne furent pas mis en action. Le soldat s'endormit là où il put s'arrêter, et l'engourdissement général envahit ce corps d'armée découragé et surmené[1]. »

C'est dans cette situation tactique déplorable, et dans ces conditions de dépression physique et morale que nos troupes allaient être surprises.

*
* *

Dès le 27 août, le grand quartier général allemand avait reçu des nouvelles qui lui permettaient de se faire une idée assez nette des positions de l'armée de Châlons. Moltke savait « que l'adversaire s'avançait en partie par Buzancy, en partie par Beaumont, mais que, selon toute apparence, son mouvement avait subi un arrêt le 27, et que, en tout cas, il n'avait

1. Journal de marche du 5e corps rédigé par le capitaine de Piépape (Archives de la Guerre).

pas encore franchi la Meuse[1] ». Comme les ponts de Dun et de Stenay étaient déjà occupés par le XIIe corps, il en conclut « qu'il serait encore possible de joindre les Français avec des forces supérieures sur la rive gauche de la Meuse[2] ». Moltke renonça donc au projet de concentration à Damvillers et à la coopération de deux corps de l'armée d'investissement de Metz[3]. A sept heures et demie du soir, il expédia de Clermont-en-Argonne un ordre général d'opérations réglant les marches des 28 et 29 août dans les directions de Vouziers, de Buzancy et de Beaumont.

La conversion des armées allemandes vers le nord ne s'était pas faite sans confusion et sans déterminer une phase critique[4]. Le 27, les Ve, XIe, VIe corps et la division würtembergeoise se trouvaient encore séparés du reste de la IIIe armée et échelonnés sur une profondeur de plus de quarante kilomètres : « Le cas le plus défavorable, écrivait Blumenthal, serait celui où Mac-Mahon se jetterait subitement sur nous avec toutes ses forces, car nous ne pourrions lui opposer que trois corps et demi, c'est-à-dire environ 80 000 hommes[5]... » Le 28, l'aile droite des armées allemandes parvenue sur la ligne Dun, Bantheville, Montfaucon, était encore en avance sur l'aile gauche qui atteignait le front Varennes, Ville-sur-Tourbe. Il importait « de ne pas provoquer une offensive de l'adversaire » avant d'avoir concentré des forces suffisantes[6]; Moltke recommanda donc de s'abstenir provisoirement de toute attaque vers la route Vouziers, Buzancy, Stenay, à moins qu'on n'y trouvât que de faibles détachements français.

Dans le cours de la journée du 29, le grand quartier général allemand reçut à Grandpré des nouvelles importantes qui, jointes aux dépêches saisies sur le capitaine de Grouchy, précisèrent la situation de l'armée de Châlons : elle s'acheminait vers la Meuse, suivant la direction générale du nord-est; dans la matinée, le gros de ses forces semblait se trouver entre

1. *Historique du grand État-Major prussien*, VII, 953.
2. *Ibid.*, 954.
3. *Correspondance militaire du maréchal de Moltke*, I, n°s 220, 226.
4. *Heeresbewegungen*, 47-48.
5. *Tagebücher Blumenthal*, 87.
6. *Correspondance militaire du maréchal de Moltke*, I, n° 231.

Le Chesne et Beaumont, avec d'importantes arrière-gardes au sud de cette ligne. Moltke résolut d'attaquer l'ennemi le lendemain, avant qu'il eût passé la Meuse. L'armée du prince de Saxe franchirait à six heures du matin la ligne Beauclair, Fossé, et se dirigerait sur Beaumont : la Garde marchant en réserve derrière les XIIe et IVe corps. L'armée du prince royal de Prusse romprait de bonne heure : deux de ses corps se portant sur Beaumont par Buzancy, les autres gagnant Le Chesne[1].

Le 30 août au matin, les colonnes allemandes se mirent en mouvement : celles du IVe corps traversèrent, non sans difficultés[2], la forêt de Dieulet sans rencontrer une seule patrouille française; l'avant-garde de la 8e division atteignit la première la lisière nord d'où l'on apercevait, à 600 mètres, les camps français dépourvus d'avant-postes et reposant « dans une quiétude absolue[3] ». Deux batteries prussiennes prirent position vers midi à la sortie des bois, sans que leur présence eût été signalée. Le général de division en attendait deux autres, quand une certaine agitation se produisit dans les camps de Beaumont. Aussitôt, afin de ne pas perdre le bénéfice de la surprise, il fit ouvrir le feu[4].

*
* *

Le maréchal de Mac-Mahon, venant de Raucourt, était arrivé à Beaumont le 30 à six heures et demie du matin[5]. En dépit du combat de la veille, et bien qu'il ignorât « s'il avait devant lui une division ou plusieurs corps d'armée », le général de Failly ne se montra nullement préoccupé. Le maréchal lui expliqua que, dans les circonstances présentes, il importait de franchir la Meuse dans le plus bref délai[6]. Il lui prescrivit en

1. *Correspondance militaire du maréchal de Moltke*, I, n° 236.

2. Les chemins qui traversaient la forêt de Dieulet du sud au nord en 1870 étaient beaucoup moins bons qu'aujourd'hui. En outre, ils étaient détrempés par la pluie qui tombait depuis plusieurs jours.

3. *Historique du grand État-Major prussien*, VII, 993.

4. *Das Abbrechen von Gefechten* (ouvrage du grand État-Major prussien), 74.

5. Maréchal de Mac-Mahon, *Souvenirs inédits*.

6. *Enquête sur les Actes du Gouvernement de la Défense nationale*, Déposition du maréchal de Mac-Mahon, I, 36.

conséquence de marcher sur Mouzon où il traverserait le fleuve sous la protection du 12e corps, qui était établi depuis la veille sur les hauteurs de la rive droite. Le général de Failly invoqua l'extrême lassitude de ses troupes dont les derniers détachements venaient à peine d'arriver au bivouac, et déclara qu'il lui était de toute impossibilité de les remettre en marche avant midi. A ce moment, le convoi laissé au Chesne le 27 aurait rejoint; on aurait pu faire quelques distributions; les soldats se seraient reposés et séchés; on prendrait la direction de Mouzon[1].

A neuf heures, les généraux de division et les chefs de service furent convoqués par le général de Failly. Les rapports ne signalèrent rien d'inquiétant. Dans les bivouacs, les soldats, un peu réconfortés par le repos et par le beau temps, faisaient la soupe, réparaient leurs effets, nettoyaient leurs armes, conduisaient les chevaux à l'abreuvoir. La confiance et l'entrain semblaient renaître, quand de graves nouvelles circulèrent. Des paysans accouraient de Stenay, de Belval, de Bois-des-Dames, et annonçaient que des colonnes ennemies s'avançaient à travers les forêts de Dieulet et de Belval[2]. Le général de Failly, qui venait de se mettre à table, ne s'en préoccupa point : à son avis, ces masses se dirigeaient sur Stenay. Toutefois, il n'envoya pas la moindre reconnaissance pour vérifier le fait[3]. Une femme énergique, madame Bellavoine, fondatrice d'un petit hospice situé à la lisière de la forêt de Dieulet, accourut à Beaumont et prévint le général de Failly des dangers qui le menaçaient. Le général, qui achevait de déjeuner, l'écouta à peine et la renvoya à son chef d'État-Major[4]. Il en fut de même de M. Lagosse, maire de Montgon, qui signala l'arrivée des colonnes allemandes par la route de Stenay[5]. Peu de temps

1. Journal de marche du 5e corps (Archives de la Guerre).

2. Rapport du colonel Weissenburger, commandant le 17e de ligne (*Ibid.*).

3. Journal de marche du 5e corps (*Ibid.*). — Ce Journal, rédigé en 1872, a été vu et approuvé par le général de Failly.

4. Journal de marche du 5e corps rédigé par le capitaine de Piépape (Archives de la Guerre); Journal du capitaine de Lanouvelle de l'État-Major du 5e corps (*Ibid.*); Defourny, curé de Beaumont, *L'armée de Mac-Mahon*, 96-97.

5. Renseignements verbaux donnés par M. Lagosse.

après, vers midi, les premiers obus tombèrent sur les camps français établis au sud du bourg.

Ce furent tout d'abord un désarroi et une confusion indescriptibles dans cette masse d'hommes surpris en pleine quiétude, s'équipant à la hâte, se précipitant aux faisceaux, sellant ou harnachant les chevaux parfois affolés, courant en tous sens soit pour chercher un abri, soit pour se grouper autour des chefs. Partout les officiers faisaient des prodiges de vigueur et de sang-froid, se multipliant pour conjurer les effets de cette crise, pour empêcher leurs unités de se débander, pour les réunir et les former en bataille. Grâce à leurs efforts et à la proportion des cadres et des soldats éprouvés par plusieurs campagnes, il n'y eut que quelques défaillances partielles, et la panique fut évitée.

Bientôt la défense s'organisa « prompte et vigoureuse [1] », témoignant d'une vaillance que dépassèrent rarement des troupes surprises dans des conditions aussi critiques. Une chaîne épaisse de tirailleurs de tous les corps se constitue en avant des camps. Une grêle de balles s'abat sur l'infanterie ennemie qui est forcée de s'arrêter; les batteries d'avant-garde prussiennes sont réduites à deux ou trois servants par pièce. Aux 68e et 86e de ligne, on refoule même l'assaillant par des charges à la baïonnette [2]. Certains bataillons ennemis perdent « plus du quart de l'effectif [3] ».

Mais ce ne fut là qu'un retour de fortune très court. La 8e division prussienne est renforcée par l'artillerie de corps; puis la 7e division entre en ligne à sa droite; les 23e et 24e divisions saxonnes débouchent à leur tour de la forêt, de part et d'autre de la route de Stenay. Vers deux heures de l'après-midi, les Allemands enlèvent Beaumont. Le 5e corps a pris position sur les hauteurs au nord du bourg où une brigade s'est établie en repli dès le début de l'action. Vingt-cinq batteries allemandes préparent l'attaque que l'arrivée du Ier corps bavarois, débou-

1. *Historique du grand État-Major prussien*, VII, 1902; Historiques manuscrits des 11e, 17e, 66e de ligne, des 2e et 20e régiments d'artillerie (Archives de la Guerre); Journal de marche de la réserve d'artillerie (*Ibid.*).

2. Rapport du général de Fontanges (Archives de la Guerre); Historique manuscrit du 86e de ligne (*Ibid.*).

3. *Historique du grand État-Major prussien*, VII, 999.

chant de Sommauthe à la gauche de la 8e division, va rendre plus formidable encore. Déjà l'infanterie saxonne cherche à déborder le flanc gauche du 5e corps en se glissant le long de la Meuse. Aussi, vers deux heures et demie, le général de Failly ordonne-t-il la retraite sur Mouzon, suivant les prescriptions du maréchal de Mac-Mahon, et sous la protection d'une forte arrière-garde qui interdit longtemps à l'ennemi l'accès du bois de Givodeau. Refoulée sur le mont de Brune et autour de Villemontry, elle lutte avec acharnement pour permettre aux colonnes du 5e corps de franchir le pont de Mouzon[1]. Elle réussit à empêcher les Prussiens de déboucher du bois de Givodeau où leurs bataillons s'accumulent en vain.

Sur les hauteurs de la rive droite, le général Lebrun, commandant le 12e corps, avait mis son artillerie en batterie pour protéger le passage et pour empêcher les Saxons de gagner du terrain le long de la Meuse. Il fit passer sur la rive gauche la brigade d'infanterie de Villeneuve pour secourir son collègue; mais ces troupes, se présentant en formation dense sous le feu, sont promptement dispersées et ne peuvent se rallier qu'assez loin[2]. Vers cinq heures et demie, les Prussiens attaquent le mont de Brune de front et en le tournant par Yonck; ils s'en emparent après une courte lutte et se répandent dans la plaine qui avoisine la Meuse[3].

Les débris du 5e corps luttent encore dans les faubourgs de Mouzon et à Villemontry ; mais l'ennemi devient pressant. Sur l'ordre du général de Failly, le commandant Haillot, son aide de camp, court à la brigade de cuirassiers de Béville rangée au nord du faubourg. Il rencontre d'abord le colonel du 6e cuirassiers, qui répond qu'il n'a d'ordres à recevoir que de ses supérieurs directs. Le colonel de Contenson, du 5e cuirassiers, enlève immédiatement ses escadrons et se jette sur l'infanterie ennemie à l'ouest du faubourg. Il tombe mortellement frappé à quinze

1. Journal de marche du 5e corps (Archives de la Guerre); *Historique du grand État-Major prussien*, VII, 1021-1030.

2. Rapport du général Grandchamp (Archives de la Guerre); Historique manuscrit du 58e de ligne (*Ibid.*); Renseignements verbaux du général Haillot, alors aide de camp du général de Failly.

3. *Historique du grand État-Major prussien*, VII, 1031.

mètres des tirailleurs prussiens : 16 officiers, 11 sous-officiers et 92 cavaliers sont mis hors de combat[1].

La charge n'a retardé qu'un instant les progrès de l'ennemi. Toutefois, des fractions de tous les régiments résistent jusqu'à la nuit dans le faubourg de Mouzon et, avec l'appui des batteries du 12e corps, permettent à la cohue d'hommes et de voitures qui se pressent sur le pont de passer sur la rive droite de la Meuse.

A huit heures, la bataille finissait. La victoire coûtait aux Allemands 145 officiers et 3 384 sous-officiers et soldats. Le 5e corps avait perdu 173 officiers et 4 960 hommes de troupe. Il était désorganisé et n'avait échappé à une destruction complète que grâce au concours fortuit de deux circonstances relativement heureuses : les difficultés de terrain que rencontrèrent les troupes allemandes à leur aile droite, et l'intervention des 7e et 12e corps.

*
* *

Dans cette funeste journée du 30 août, le 7e corps avait été éprouvé aussi, quoique moins fortement. A l'aube, toutes les troupes étaient sous les armes, suivant les errements de l'époque, mais il fallut d'abord laisser défiler 1 500 voitures de réquisition qui constituaient le convoi. La colonne ne s'ébranla qu'à huit heures; elle venait de quitter les bivouacs d'Osches, quand survint le maréchal de Mac-Mahon très préoccupé de ces lenteurs. Il déclara au général Douay, non sans quelque vivacité, qu'il fallait passer la Meuse « coûte que coûte » le soir même, et se débarrasser au plus tôt des voitures vides qui devaient refluer sur Mézières « par toutes les routes qu'elles rencontreraient[2] ». Douay décida que la 1re division et le convoi franchiraient la Meuse à Mouzon, tandis que le reste du corps d'armée, cheminant par Raucourt et Autrecourt, utiliserait un pont de bateaux que le génie construisait à Villers-devant-Mouzon. Déjà la cavalerie allemande appuyée

1. Renseignements verbaux du général Haillot. — Cf. Général Lebrun, *Bazeilles, Sedan*, 68-70.

2. Maréchal de Mac-Mahon, *Souvenirs inédits*.

d'artillerie, harcelait l'arrière-garde, et le maréchal de Mac-Mahon s'éloigna en disant à Douay : « Vous aurez 60 000 hommes sur les bras ce soir si vous n'êtes pas au delà de la Meuse [1] ».

En approchant de Stonne, Douay entendit sur sa droite, vers Beaumont, le bruit du canon dont l'intensité augmenta très rapidement. Sa première pensée fut de marcher dans cette direction. Mais, des hauteurs voisines du village, il constata qu'une ligne de feux demi-circulaire entourait Beaumont et qu'une partie des troupes du 5e corps était déjà en retraite sur Mouzon. En voulant lui porter secours, n'arriverait-on pas trop tard et ne risquait-on pas de se faire écraser isolément ? D'ailleurs l'ordre était de franchir la Meuse ; Douay jugea qu'il fallait se hâter vers les points de passage du fleuve [2]. Il se conforma à la lettre des instructions du maréchal, sans considérer qu'en les lui donnant le commandant en chef n'avait certainement pas prévu que le 5e corps serait attaqué. La situation nouvelle, imprévue, exigeait de la part du général Douay une détermination qui, sans annuler les ordres du maréchal, les reléguerait momentanément au second plan.

Peut-être Douay pensa-t-il que si Mac-Mahon avait voulu qu'il secourût le 5e corps, il l'en aurait avisé. Tel est un des arguments invoqués par un officier de l'État-Major de Douay [3]. Mais le porteur du message pouvait avoir été retardé par une cause quelconque ou être tombé entre les mains de la cavalerie ennemie. D'ailleurs fallait-il donc un ordre au commandant du 7e corps « pour prendre part au combat et secourir ses camarades [4] ? ». « Le premier principe de la guerre, disait Napoléon, veut que, dans le doute du succès, on se porte au secours d'un de ses corps attaqués, puisque de là peut dépendre son salut [5] ». Douay, enfin, ne devait pas douter qu'en laissant à l'ennemi la faculté d'écraser de Failly, il agissait contre l'intérêt général de l'armée. Il devait donc prendre ses mesures pour le dégager et l'aider à franchir la Meuse dans les conditions les moins défavorables.

1. Prince Bibesco, *op. laud.*, 96.
2. *Ibid.*, 104-105.
3. *Ibid.*, 105.
4. *Mémoires de Napoléon*, écrits par Gourgaud, II, 185.
5. Berthier à Victor, 6 novembre 1808 (*Correspondance de Napoléon*, n° 14 445).

L'obéissance stricte aux instructions du maréchal fut plus forte que le sentiment de la solidarité. On ne saurait équitablement en faire le reproche à Douay ; les principes admis alors dans l'armée française bannissaient toute initiative et n'admettaient que l'exécution littérale, passive, presque inintelligente des ordres donnés par l'autorité supérieure.

En approchant de Raucourt, le général Douay aperçut tout à coup, sur le chemin qui conduit de cette localité à Yonck, des voitures du train roulant à bride abattue, des officiers et des soldats blessés, enfin une grande quantité de fuyards appartenant à la division Conseil-Dumesnil, du 7e corps. Une brigade de cette division s'était trompée de chemin, et était tombée à l'ouest de Beaumont au milieu du Ier corps bavarois qui l'avait mise en déroute [1]. Très alarmé, Douay craignit de trouver le pont de Villers-devant-Mouzon obstrué par le 5e corps, ou peut-être au pouvoir de l'ennemi. Il prit le parti de se diriger plus au nord, vers Remilly, mais en arrivant à Angecourt, vers sept heures du soir, il dut attendre qu'une division du 1er corps et les cuirassiers Bonnemains eussent achevé le passage. Le mouvement des régiments de Douay ne put commencer qu'à dix heures, fort lentement d'ailleurs, en raison des dégradations sans cesse croissantes que subissaient les ponts. A deux heures du matin, un aide de camp du maréchal vint annoncer que l'armée entière se dirigeait sur Sedan. A cette nouvelle, Douay fit donner l'ordre à chaque chef de corps de se porter immédiatement sur cette ville, chacun pour son compte et par la voie la plus prompte.

« On commença alors une marche insensée, les voitures se doublant l'une l'autre dans la nuit noire et bousculant sans merci des groupes d'hommes épars de tous les régiments et de tous les corps, marchant au hasard droit devant eux, sans ordres et sans chefs [2]. »

Le 31 août au matin, Douay entrait à Sedan, suivi de son corps d'armée désorganisé et fractionné en colonnes désordonnées qui s'avançaient par les deux rives de la Meuse.

1. Notes sur les opérations de la division Conseil-Dumesnil (Archives de la Guerre).

2. *Histoire de l'armée de Châlons*, par un volontaire de l'armée du Rhin, 131.

« Hommes et chevaux étaient brisés par la fatigue, la faim, le froid et les émotions qu'ils subissaient sans relâche depuis vingt-quatre heures. Les chevaux faisaient pitié ; ils se traînaient plutôt qu'ils ne marchaient. Quant aux hommes, la lassitude était arrivée à ce point, qu'à peine assis les plus énergiques succombaient au sommeil[1]. »

***

Dans la soirée du 30 août, Mac-Mahon n'avait pas reçu de nouvelles de Douay, mais il supposait que le 7e corps avait été engagé et très éprouvé[2]. Le maréchal avait assisté à la défaite du général de Failly dont les troupes éparses, confondues, démoralisées, étaient « dans un désordre indicible[3] ». Il comprit qu' « il était impossible, dans l'état où se trouvait l'armée », de poursuivre l'accomplissement de la mission imposée par le ministre de la Guerre[4]. Deux autres raisons s'y opposaient encore : la certitude, s'y l'on persistait, d'avoir « les communications coupées avec Paris et l'intérieur de la France » ; la conviction que « Bazaine, s'il avait quitté Metz, était encore à plusieurs journées de marche de Mouzon ». Le maréchal prit donc le parti de se « reporter le plus tôt possible vers l'ouest » et donna « l'ordre à toute l'armée de se porter pendant la nuit sur les hauteurs de Sedan[5] ». Il n'avait pas l'intention d'y combattre ; il se proposait seulement d'y « rallier et de réorganiser les éléments de l'armée, de leur donner un peu de répit et de les approvisionner[6] ». Ensuite Mac-Mahon espérait gagner Mézières où il trouverait le renfort d'un nouveau corps d'armée, le 13e[7], et de là, il opérerait sa retraite sur Paris[8].

1. Prince Bibesco, *op. laud.*, 107.
2. Journal de marche de l'État-Major général (Archives de la Guerre).
3. Papiers du général Broye.
4. *Ibid.*
5. Maréchal de Mac-Mahon, *Souvenirs inédits.*
6. Papiers du général Broye.
7. Le ministre de la Guerre au maréchal de Mac-Mahon, *dépêche télégraphique*, 29 août, six heures cinq soir (Archives de la Guerre).
8. Maréchal de Mac-Mahon, *Souvenirs inédits.*

La marche de nuit du 12e corps et des débris du 5e s'effectua dans des conditions déplorables. L'encombrement et le désordre sur les deux routes de Mouzon et de Carignan à Douzy furent considérables dès le début, et augmentèrent encore à partir de cette dernière localité où les colonnes venaient converger pour atteindre Sedan. Les troupes du 5e corps étaient d'ailleurs épuisées par les privations de toute sorte qu'elles avaient subies, et par les combats du 29 et du 30.

« La colonne, dit un témoin oculaire, marche avec un véritable pas de procession. Les ténèbres empêchent les officiers de surveiller les soldats qui en profitent pour se coucher sur le bord de la route et s'y endormir. Du reste, ces malheureux sont exténués de fatigue, dévorés par la faim et aussi accablés par le sommeil car, la nuit dernière, après une journée des plus fatigantes, ils ont peu dormi. Aussi les rangs se disloquent rapidement ; les soldats marchent pêle-mêle sans s'occuper de la compagnie et même du bataillon auquel ils appartiennent. Il règne, dans la colonne, un sombre silence qui n'est troublé que par les cris de « Halte ! » et de « En avant ! » répétés parfois toutes les cinq minutes. Malgré cela, ce temps suffit aux hommes pour s'endormir profondément, de sorte qu'on a la plus grande peine à les réveiller chaque fois que la colonne se remet en marche. Du reste, le désespoir causé par notre défaite, en atteignant le moral des soldats, augmente encore la confusion [1] ».

Dans la soirée du 30 août, seuls le 1er corps et les divisions de cavalerie de réserve restaient intacts. Les autres troupes étaient profondément atteintes dans leur moral, dans leur vigueur, dans leurs effectifs. Bien que se trouvant très à proximité de la frontière belge, l'armée de Châlons pouvait encore, par une retraite immédiate et presque ininterrompue, échapper à l'adversaire ; mais il fallait, pour y réussir, autant de décision dans la conception que d'habileté et d'énergie dans l'exécution.

COMMANDANT ERNEST PICARD

1. Historique manuscrit du 46e de ligne (Archives de la Guerre).

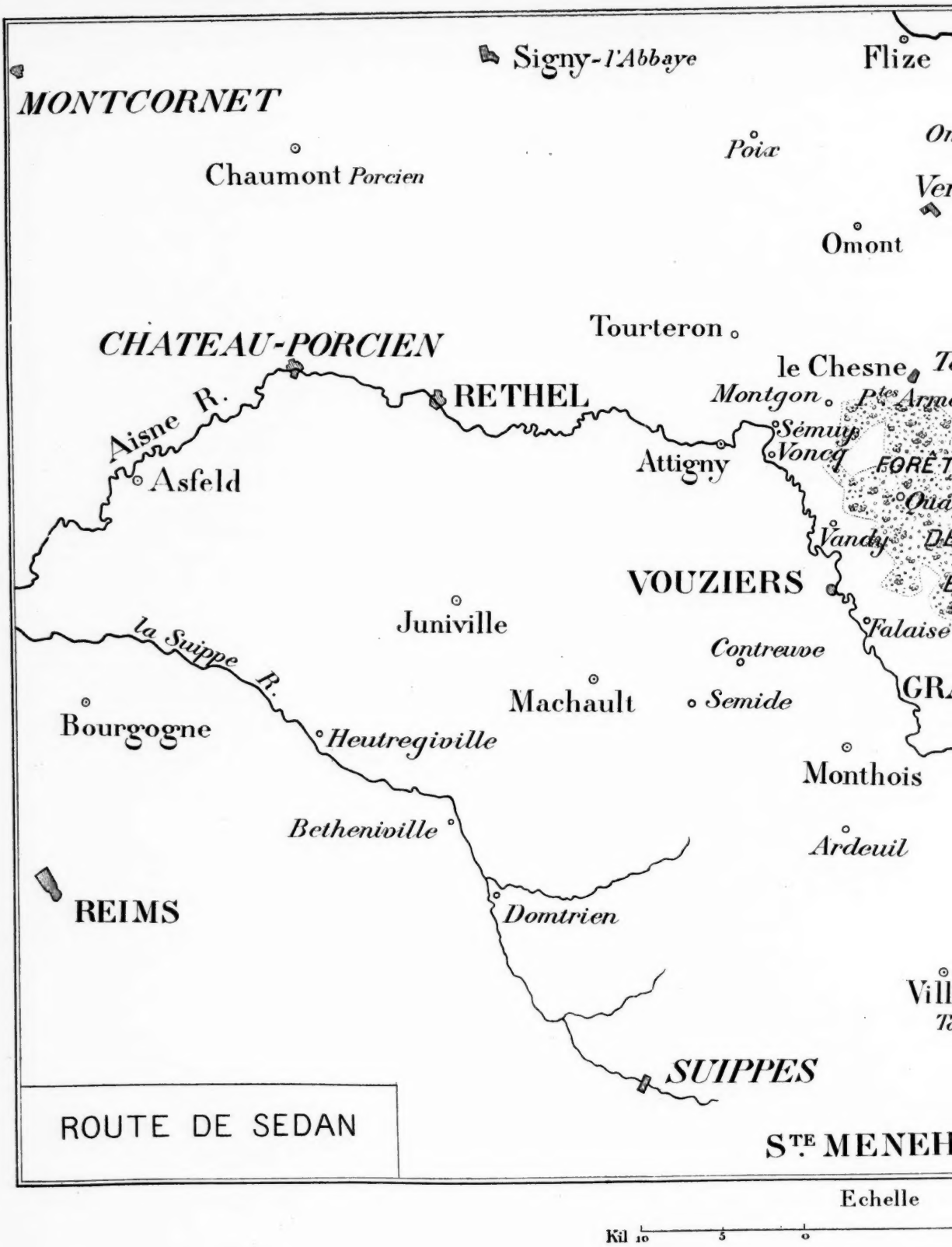
Signy-l'Abbaye
Flize
MONTCORNET
Chaumont Porcien
Poix
Omont
Tourteron
CHATEAU-PORCIEN
le Chesne
RETHEL
Montgon
Sémuy
Voncq
Attigny
Aisne R.
Asfeld
Vandy
VOUZIERS
Juniville
Falaise
la Suippe R.
Contreuve
Machault
Semide
Bourgogne
Heutregiville
Monthois
Betheniville
Ardeuil
REIMS
Domtrien
SUIPPES
ROUTE DE SEDAN
Echelle
Kil 10 5 0

Échelle

10 20

LA DÉCADENCE

DU PORT DE LONDRES

I

Le 28 juin 1900, se réunissait à Spring Gardens une « commission royale », chargée de faire une enquête sur l'état du port de Londres. La commission, qui comptait parmi ses membres quelques-uns des hommes politiques et les spécialistes les plus éminents de l'Angleterre, siégea durant les années 1900 et 1901 ; elle recueillit et publia les dépositions de 114 témoins. Rarement dans l'histoire des commissions royales on vit concert plus unanime de plaintes et de lamentations. L'un après l'autre, les représentants du conseil de comté, de la corporation de la Cité et des grandes compagnies de navigation, des armateurs, des négociants et des pilotes vinrent protester contre le désordre administratif, la négligence des autorités, la mauvaise organisation des docks, et porter sur l'avenir les plus sombres jugements. Bien que moins pessimiste, la commission laissait percer, elle aussi, son inquiétude dans le rapport qu'elle déposa au mois de juin 1902 ; elle y concluait à la nécessité urgente d'un changement radical dans l'administration du port et d'importantes améliorations dans le port lui-même.

Peu de temps après paraissait en Allemagne, sous les auspices de l'Institut océanographique de Berlin, un de ces ouvrages où les savants d'outre-Rhin savent si bien mettre la science germanique au service du patriotisme allemand. On y comparait ensemble les ports principaux de l'Europe occidentale, et l'auteur y donnait clairement à entendre que Londres, devenu « le plus arriéré parmi ces ports », paraissait voué à un irrémédiable déclin et n'avait plus qu'à s'incliner devant la prépondérance fatale de Hambourg.

Qu'y a-t-il de fondé dans les craintes anglaises et dans les espérances allemandes? En quoi consiste cette prétendue décadence, par quelles causes peut-elle s'expliquer, quels sont les moyens que l'on a préconisés pour y porter remède?

*
* *

Il n'est pas inutile, pour comprendre l'état présent du port de Londres, de remonter un peu loin dans le passé. Nous sommes aujourd'hui si accoutumés à voir dans les Anglais une nation de « boutiquiers », d'industriels et de marins que nous avons peine à nous représenter une époque où la richesse de l'Angleterre n'était ni dans ses charbons ni dans ses cotonnades, mais dans l'étain de ses mines et dans la laine de ses moutons. Il en fut cependant ainsi pendant tout le moyen âge. Les grands centres commerciaux du monde occidental se trouvaient alors sur les bords de la Méditerranée. Comparé à Gênes ou à Venise, Londres n'était qu'un marché local dont la zone d'attraction ne s'étendait guère au delà des mers anglaises.

A la vérité ce marché était fort actif, étant le seul en Angleterre qui eût une importance internationale. Les sacs de laine s'entassaient sur le parvis de Sainte-Marie Woolchurch, prêts à partir pour les Flandres ou pour le quartier de Calimala. Les navires bordelais apportaient dans les havres minuscules de Queenhithe et de Billingsgate le *clairet* de Gascogne et le pastel de Toulouse. Chaque année, à époque fixe, la « flotte lorraine » venait approvisionner de vins du Rhin la métropole anglaise, et, de temps en temps, une galère génoise ou vénitienne arrivait avec sa cargaison d'articles de luxe : figues,

dattes, raisins secs, sucre, épices de l'Orient, soies précieuses, — voire des singes et d'autres animaux exotiques qui excitaient l'étonnement et l'admiration des badauds; en échange de ces « babioles », elle emportait l'étain de l'Angleterre, ses cuirs, sa « très précieuse laine », au grand désespoir des bons citoyens qui prédisaient les pires catastrophes.

Chose étrange : presque tout le grand commerce est alors entre les mains des étrangers. Les Florentins et les Lombards, successeurs des Juifs, ont le monopole du commerce de l'argent; les Picards et les Gascons se font concéder des privilèges; ce sont les marchands flamands de la Hanse de Londres qui importent les tissus rayés des Flandres; mais la grande association mercantile est la « Hanse d'Almaine ». Au bord de la Tamise, dans leur entrepôt du Steelyard qui ressemble à une forteresse, les « Hansards » entassent les marchandises du Nord, les fers et les aciers, les bois de Riga, les blés de Dantzig, la morue séchée, les fourrures de la forêt russe. L'importance économique de la Hanse était si grande que le nom des *easterlings* finit par entrer dans la langue courante pour désigner la monnaie de bon aloi.

Le découverte de l'Amérique et de la route des Indes par le Cap, qui déplaça le centre commercial du monde, n'eut point tout d'abord pour effet de tirer l'Angleterre et Londres de leur isolement relatif : ce furent Lisbonne et Anvers, puis Amsterdam qui remplacèrent Venise et Gênes; mais, dès la fin du XVe siècle, la compagnie des *Merchant Adventurers* avait entamé la lutte contre le monopole de la Hanse : le Steelyard disparut sous Élisabeth. Les grandes sociétés commerciales se multiplièrent; la compagnie de Moscovie se fonda dès 1554, la compagnie de la Baltique en 1579, la compagnie de Turquie en 1581, la compagnie des Indes orientales en 1599. Plus tard, après la fondation de la compagnie de la baie d'Hudson, Londres devint le principal marché pour les fourrures du Canada.

La fondation de ces sociétés, qui marque l'éveil de l'Angleterre à la vie commerciale, fut l'œuvre des négociants de la Cité; c'est avec des capitaux londoniens que furent armés les navires qui allèrent dans la mer des Indes faire concurrence aux marchands d'Amsterdam; c'est grâce à ces mêmes capitaux que

se fonda, à la fin du XVIIIe siècle, la Banque d'Angleterre et que la suprématie financière passa d'Amsterdam à la Cité de Londres. Le siècle suivant fit de l'Angleterre la première puissance maritime et coloniale et de Londres le premier port du monde. L'acquisition du Canada délivra de ses concurrents la compagnie de la baie d'Hudson; Clive et Warren Hastings conquirent un empire à la compagnie des Indes. La révolution industrielle commençait à transformer l'Angleterre; le machinisme décuplait la production; un réseau de canaux s'étendait sur tout le pays, unissant la Tamise à la Severn et à la Trent; pendant les vingt dernières années du XVIIIe siècle, le commerce extérieur de l'Angleterre monta de 25 à 73 millions de livres.

De cette prospérité, Londres prenait la meilleure part; ni en Angleterre ni sur le continent il n'avait de rivaux, car Anvers avait été ruiné par le barrage de l'Escaut, et l'occupation de la Hollande par la France ne fit que précipiter la décadence d'Amsterdam : de 1790 à 1796, en pleine période de guerre, le trafic du port de Londres augmenta de moitié.

Les progrès furent même si rapides que le port ne tarda pas à devenir trop petit pour les quatorze mille navires qui pénétraient annuellement dans la Tamise. A l'époque où arrivaient les grandes flottes des Antilles et des Indes, l'encombrement était extrême dans le voisinage de London Bridge, et des accidents s'y produisaient presque à chaque marée. L'insuffisance des quais augmentait la confusion; c'est en vain que l'administration des douanes avait permis d'établir des « wharfs de tolérance » à côté des « quais légaux » où l'on pouvait débarquer les marchandises soumises aux droits ; leur développement total ne dépassait guère douze cents mètres. On déchargeait les marchandises sur des chalands, on les entassait sur les berges dans un pêle-mêle inextricable, et les « pirates de la Tamise », organisés en bandes, faisaient au milieu de ce désordre les opérations les plus fructueuses; le commerce des Indes occidentales estimait ses pertes annuelles à près de 4 millions de francs.

Depuis longtemps déjà on songeait à creuser sur les bords du fleuve des bassins à écluses ou *docks* où l'on pourrait maintenir un niveau d'eau constant et le long desquels on pourrait

construire les vastes magasins que rendait nécessaire le développement du commerce anglais. De plus en plus, en effet, à mesure que disparaissaient les marines étrangères, Londres devenait l'entrepôt du globe, la gigantesque *warehouse* où venaient s'accumuler tous les produits exotiques, l'unique marché des denrées coloniales. Les marchandises étaient ensuite distribuées dans les ports de l'Europe, pour le plus grand profit des marchands de la Cité; mais comme la plupart d'entre elles étaient soumises à des droits de douane à leur entrée en Angleterre, l'obligation d'acquitter ces droits rendait difficile le commerce de réexportation, lors même que l'État consentait à rendre à la sortie, sous forme de prime, une partie de ce qu'il avait perçu à l'arrivée. Outre les bassins à écluses le commerce londonien réclamait donc l'établissement de magasins placés sous la surveillance de la douane, de *bonded warehouses* où l'on pût entreposer les marchandises sans être tenu de payer les droits d'entrée. C'est à ce double besoin que répondit la création du système des docks.

L'entreprise n'alla point sans difficultés. Les propriétaires des wharfs riverains de la Tamise, pensant qu'ils allaient être ruinés, s'y opposèrent avec acharnement; de son côté, la corporation de la Cité faisait valoir ses droits anciens sur la Tamise; on fit enquête sur enquête. Enfin, en 1799, une société privée parvint à faire voter une loi qui l'autorisait à établir des docks dans la boucle de la Tamise connue sous le nom d' « île aux chiens » : ce furent les « docks des Indes occidentales » (*West India Docks*). L'année suivante, une autre compagnie entreprit tout près de la Cité la construction des « docks de Londres » (*London Docks*); en 1803, furent commencés dans l'île aux chiens les « docks des Indes orientales » (*East India Docks*); en 1810, sur l'autre rive de la Tamise, les « docks du commerce » (*Commercial Docks*); en 1825 les docks de Sainte-Catherine, près des London Docks. Dans la seconde moitié du XIXe siècle, les docks Victoria (1850), ceux de Milwall (1864) et plus tard les docks Albert (1875) et les docks de Tilbury (1882) ont complété cet ensemble de bassins qui couvrent une superficie de 225 hectares.

La création des docks acheva la fortune de Londres. Les circonstances étaient favorables; l'Angleterre sortait triomphante

de la lutte contre la France et sa victoire était véritablement la victoire de la Cité. L'empire espagnol s'effondrait. Le monde entier s'ouvrait désormais au commerce britannique ; maîtresse des Indes, maîtresse de la route des Indes, l'Angleterre recueillait l'héritage du Portugal et de la Hollande ; le globe se couvrait de ses établissements et de ses lignes de navigation comme d'une immense toile d'araignée dont le centre était Londres. Dans un recueil de statistiques qui prend parfois des allures de dithyrambe, un directeur des docks Victoria, M. Capper, montrait éloquemment le rôle mondial du grand port anglais. Londres avait presque le monopole des produits de l'Extrême-Orient : soie, épices, indigo, thé de Chine, café de l'Inde et de Ceylan ; l'ivoire de l'Afrique tropicale, la laine du Cap et de l'Australie, le sucre et le rhum des Antilles y trouvaient également leur principal et presque leur unique débouché.

De là, comme autrefois d'Amsterdam, ces marchandises se répandaient à travers l'Europe ; les ports continentaux, Hambourg en particulier, n'étaient guère que des succursales de Londres. « C'est ainsi, concluait l'auteur, que Londres dirige le commerce du monde, comme étant à la fois le marchand, l'armateur et le banquier universels. »

L'ouvrage de M. Capper parut en 1862. Quarante ans plus tard le mot de décadence est déjà prononcé.

***

A première vue, cette expression paraît d'ailleurs singulièrement exagérée. Entre l'année 1799, où fut décidée la transformation du port de Londres, et l'année 1899, le mouvement du commerce extérieur (étranger et colonies) a passé de 1 194 000 tonneaux à 15 286 000. En 1859, le mouvement n'était encore que de 4 372 000 tonneaux ; vingt ans après, il avait plus que doublé (8 781 000 tonneaux en 1879) ; de 1879 à 1899 la progression a été un peu moins rapide ; cependant une augmentation de 6 500 000 tonneaux, équivalente au mouvement annuel du port du Hâvre, ne peut être considérée comme une quantité négligeable. Si l'on ajoute au

commerce avec l'étranger et les colonies anglaises le commerce de cabotage, on trouve pour 1899 un mouvement total de 22 933 000 tonneaux contre 14 258 000 en 1879 et 8 545 000 en 1859.

Il ne peut donc être question de décadence au sens absolu du mot; mais n'y a-t-il point décadence relative? Londres conserve-t-il encore dans l'ensemble du commerce européen sa prépondérance d'autrefois?

Vis-à-vis des autres ports anglais Londres perd incontestablement du terrain. Le mouvement du port de Londres à l'entrée représentait en 1853 le tiers du mouvement total des ports anglais et le mouvement à la sortie le sixième; en 1899, la proportion n'était plus que du quart dans le premier cas et du septième dans le second. Hull pour les peaux et les cuirs, Liverpool pour le tabac et la laine, sont devenus dans l'intervalle des concurrents sérieux, et les ports de la zone londonienne, ceux que le directeur des douanes a nommés dans sa déposition les « ports ancillaires », — Douvres, Folkestone, Harwich, Newhaven, Southampton, — ont pris depuis une quinzaine d'années un développement qui menace directement la prospérité du port principal. Southampton surtout devient un rival de plus en plus dangereux; de grands travaux ont été faits dans le port dont la profondeur a été portée à 9 mètres à marée basse; la compagnie de chemin de fer du *London and South Western.*, devenue propriétaire des docks, a établi entre Southampton et Londres des tarifs tellement réduits que les marchandises de faible volume et de conservation difficile ont tout avantage à prendre cette voie, de préférence à la voie maritime. Le cacao, le tabac, l'étain même, pour lequel Londres possède depuis longtemps une sorte de monopole, sont souvent, à l'heure actuelle, importés ou exportés *via* Southampton. Comme port de vitesse, Southampton, grâce à sa situation meilleure sur la grande voie de la Manche, a complètement supplanté Londres. L'une après l'autre, les compagnies de navigation qui ont des services rapides de voyageurs ou des services mixtes désertent Londres pour sa succursale : tel est le cas de *l'Union Castle Line*, qui dessert l'Afrique du Sud, et de la *Royal Mail Steam Packet Co.*, qui fait le service des Antilles et de l'Amérique centrale ; ces deux compagnies ne font plus partir de Londres que

des cargo-boats ; les paquebots rapides ont Southampton comme tête de ligne.

Il est vrai que Londres, où continuent de se faire la vente et l'achat, profite très largement du trafic des ports ancillaires ; il est vrai que l'Angleterre ne perd rien à ce déplacement ; mais voici des faits plus graves. Quelle que soit la défiance que l'on doive garder vis-à-vis des statistiques, particulièrement lorsqu'il s'agit de comparaison entre les statistiques de pays différents, il n'est pas douteux que les progrès du port de Londres n'aient été dans ces dernières années beaucoup moins sensibles que ceux d'un grand nombre de ses rivaux du continent. Tandis que le commerce total de Londres (entrées et sorties, cabotage compris) augmentait, en chiffres ronds, de 130 p. 100 entre 1870 et 1900, celui de Hambourg augmentait de 403 p. 100 et celui de Rotterdam de 460 p. 100. Le commerce extérieur de Londres augmentait, dans la même période, de 135 p. 100 ; celui d'Anvers de 486 p. 100. Vers 1870, le mouvement du port de Hambourg n'atteignait pas tout à fait le tiers du mouvement du port de Londres ; celui de Rotterdam dépassait un peu le cinquième ; en 1900, Rotterdam avait près de la moitié du tonnage de Londres et Hambourg plus des deux tiers. Les progrès d'Anvers n'ont pas été moins remarquables ; ce port, dont la décadence fit autrefois la fortune de Londres, est en train de prendre sa revanche ; son commerce extérieur qui, en 1870, n'égalait pas le tiers du commerce extérieur de Londres en dépasse aujourd'hui les trois quarts. Voici quel a été, en 1904 et en 1905, le tonnage à l'entrée des quatre grands ports de l'Europe du Nord :

	1904	1905
Londres. . . .	17 073 000 tonneaux	17 188 000 tonneaux
Hambourg. . .	9 613 000 —	10 382 000 —
Anvers.	9 400 000 —	9 846 000 —
Rotterdam. . .	7 657 000 —	8 339 000 —

Ces chiffres, qui paraissent laisser à Londres une supériorité manifeste, demandent quelque explication. Le tonnage de Londres comprend le cabotage, qui est très considérable (6 300 000 tonneaux environ) ; Anvers, au contraire, ne tient

compte que du commerce extérieur ; Rotterdam ne sépare point, semble-t-il, le commerce extérieur du cabotage, et Hambourg fait entrer dans son tonnage tous les « navires de haute mer », quelle qu'en soit l'origine. Ajoutons que la Belgique n'a point accepté les règlements internationaux sur l'évaluation du tonnage, et que le tonnage d'Anvers se trouve de ce fait majoré d'au moins 10 p. 100. Une comparaison entre ces ports serait donc chose fort délicate ; mais il est une autre circonstance qui la rend presque impossible. Si le port de Hambourg peut, dans une certaine mesure, être comparé au port de Londres parce qu'il est comme lui un port terminus, il n'en est point de même de Rotterdam ni surtout d'Anvers où les navires ne font souvent que passer, en route pour Brême, Hambourg ou Londres. Prenons en effet le cas d'un paquebot de la *Hamburg Amerika Linie* qui touche à Anvers, à son retour d'Amérique ; il y débarque, par exemple, 2 000 tonnes de marchandises et en prend un millier à destination de Hambourg ; le mouvement total se réduit donc à 3 000 tonnes ; mais si le navire jauge 6 000 tonneaux, il n'en figurera pas moins pour 6 000 tonneaux à l'entrée et 6 000 à la sortie, en tout 12 000 tonneaux. Malgré l'apparente précision des chiffres que nous avons cités plus haut, les conclusions demeurent donc fort incertaines ; c'est simplifier à l'excès les données du problème que de comparer, comme on le fait en Allemagne et parfois en France, le commerce *extérieur* de Londres avec le commerce de Hambourg qui est, ou peut s'en faut, le commerce *total* du port ; une comparaison entre le commerce total de Londres, avec son énorme cabotage, et le commerce de Hambourg ne serait pas d'ailleurs beaucoup moins inexacte.

Néanmoins, après que l'on a fait à l'erreur une part aussi large qu'on le juge nécessaire, il reste un fait incontestable : la prépondérance de Londres lui échappe. « Londres n'a plus tous les atouts dans son jeu », dit un publiciste anglais, et c'est la même pensée que transpose en termes militaires un économiste allemand lorsqu'il s'écrie : « La brèche est ouverte ! » Oui, la brèche est ouverte, le monopole n'existe plus. Ce rôle d'intermédiaire indispensable que Londres jouait autrefois entre l'Europe et la moitié du monde ne lui appartient plus désormais. Si l'on considère qu'en 1870, 60 p. 100 du com-

merce de Hambourg à l'importation se faisait avec l'Angleterre et que la proportion est tombée en 1899 à 30 p. 100; que la part de l'Angleterre s'est trouvée réduite pour Amsterdam et Rotterdam de 51 p. 100 à 25 p. 100 et pour Anvers de 43 p. 100 à 30 p. 100, on comprendra à quel point, depuis trente ans, le continent s'est affranchi de la tutelle anglaise qui, dans l'espèce, était la tutelle de Londres.

Londres fait à peu près la moitié du commerce de réexportation du Royaume-Uni tout entier; ce commerce, dans son ensemble, est presque stationnaire; mais à Londres il diminue. Économistes et négociants sont venus l'attester devant la Commission Royale : Londres est en train de perdre son commerce de transit, un commerce qui représente pour le port les deux cinquièmes de l'exportation totale. Les peaux de la Plata, qui trouvaient autrefois à Londres leur principal marché, ont pris le chemin d'Anvers; « sur 9 millions de peaux qu'expédie chaque année l'Amérique du Sud il n'en vient plus 900 000 à Londres, » dit un représentant du commerce des cuirs. Londres n'a jamais été un des plus grands centres de l'importation du coton; il recevait cependant il y a vingt ans une assez grande quantité de coton des Indes qu'il réexportait sur le continent; en 1889 l'importation était de 285 000 balles et l'exportation de 259 000; en 1900 l'importation n'était plus que de 60 000 balles et l'exportation que de 50 000. Le commerce de la soie grège a presque disparu. L'importation du jute est tombée de 750 000 balles en 1890 à 466 000 en 1900; une grande partie du jute qui venait autrefois à Londres va maintenant directement à Hambourg et à Dunkerque. Depuis un temps immémorial Londres est le grand marché de la laine et les ventes périodiques du *Wool Exchange* sont les plus importantes du monde; mais de nouvelles bourses se sont ouvertes, des relations directes se sont établies avec les pays producteurs. Les laines de l'Argentine s'expédient à Dunkerque et à Brême aussi bien qu'à Londres; une proportion croissante de laines australiennes est vendue dans le pays même : Bradford achète en Australie et fait expédier à Liverpool. Les acheteurs continentaux imitent les industriels de Bradford. En 1879 Londres réexportait 158 millions de livres de laine; en 1899, 91 millions.

Parmi les produits alimentaires, le sucre des Antilles et de la Guyane était, il y a quarante ans, l'objet d'un commerce important; le président de la Chambre de commerce, qui est lui-même un négociant en sucres, a déclaré devant la commission que ce commerce n'existait plus. Le riz de l'Extrême Orient va maintenant de préférence à Amsterdam et à Hambourg. Londres réexportait en 1879 près de 7 millions de kilogrammes de raisins de Corinthe et, en 1899, 1 400 000 kilos seulement; dans la même période, la réexportation du café est descendue de 58 millions à 34 millions de kilos.

Il y a plus : pour certains articles et dans certains cas les rôles sont complètement intervertis; au lieu de recevoir de Londres les produits exotiques, ce sont les ports continentaux qui les réexportent dans les ports anglais et parfois à Londres même. Beaucoup de produits de la Chine et du Japon sont ainsi transportés de Hambourg en Angleterre par de petits caboteurs; il en est de même du riz et du coton. Anvers exporte en Angleterre les peaux de l'Argentine; Anvers et Hambourg prennent la place de Londres comme intermédiaires entre l'Australie et l'Extrême-Orient d'une part et l'Amérique d'autre part.

Ces changements pourraient passer inaperçus dans la masse énorme du commerce londonien; mais il n'y a pas à se méprendre sur leur signification. Ils montrent que le commerce de Londres devient de plus en plus un commerce local, destiné à pourvoir aux besoins de la population toujours grandissante de la ville géante, et qui s'accroît en conséquence par le simple jeu des forces naturelles. La réexportation qui a été deux siècles durant l'essence même de ce commerce et qui est au fond la raison d'être du développement prodigieux de la ville est en pleine décadence. Comme le disait dans sa déposition le président de la Chambre de commerce, « Londres a, dans une certaine mesure, cessé d'être l'entrepôt du globe ». Or, ce qui, dans une cité industrielle comme Newcastle ou Manchester, serait une situation fâcheuse à coup sûr, mais non pas irréparable, prend une exceptionnelle gravité dans une ville telle que Londres, où l'industrie n'a que peu d'importance, où l'activité économique se confond presque avec l'activité commerciale et la vie même de la ville avec la vie du port.

A quelles causes faut-il attribuer ce déclin, ou, si l'on trouve l'expression trop forte, cette absence du progrès qui dans la lutte économique équivaut à une décadence ? L'explication la plus simple et la plus naturelle, tous les témoins qui ont déposé devant la commission l'ont trouvée dans l'état du port de Londres qui, s'il n'est point tout à fait « la honte du XIXe siècle », comme le veut un armateur, a trop compté sur ses avantages et ne s'est point assez préoccupé de se maintenir au niveau des progrès du commerce maritime. Comment d'ailleurs aurait-il pu le faire ? Qui aurait pris l'initiative des réformes indispensables ? Il est difficile de répondre à cette question lorsque l'on songe que, d'après un des « livres rouges » du *County Council*, l'administration du port de Londres dépend, à des degrés divers, de cinquante-quatre autorités différentes.

*
* *

Il est impossible de définir avec exactitude les limites du port ; la loi a pris soin de le faire à tant de reprises que seul un jurisconsulte anglais saurait peut-être s'y retrouver. Pour l'étude que nous nous proposons de faire, nous supposerons qu'il s'étend depuis le pont de Londres jusqu'à la mer, et nous y distinguerons deux parties : la voie d'accès qui est la Tamise, et le port lui-même dont l'organe essentiel est constitué par les docks.

La Tamise serait par elle-même un fleuve de médiocre importance sans l'influence de la marée qui remonte jusqu'à une distance considérable de l'embouchure, bien au delà de la ville de Londres. Au pont de Londres, qui est le premier pont fixe sur la Tamise et qui est situé à 88 kilomètres 1/2 de l'embouchure, la profondeur atteint 9 mètres à marée haute, tandis qu'elle n'est que de 3 mètres à marée basse. Plus bas, à l'entrée de l'Albert Dock, la profondeur à mer basse n'est encore que de 6 mètres environ. Il faut aller jusqu'à Gravesend et au dock de Tilbury, qui est à peu près à mi-chemin entre London Bridge et l'embouchure, pour trouver une profondeur voisine de 8 mètres. La deuxième partie du cours inférieur du fleuve, de Tilbury au pont de Londres, n'est donc praticable

qu'à marée haute pour les navires de grand et même de moyen tonnage ; la première partie, de Tilbury à la mer, est praticable en tout temps pour les navires de tonnage moyen, mais présente à marée basse des difficultés parfois insurmontables pour les bâtiments d'un fort tirant d'eau ; dans l'ensemble, le trafic du port de Londres est donc subordonné à l'existence de la marée et un examen plus détaillé du cours de la Tamise inférieure va nous montrer que cette situation n'est pas, dans l'état actuel du commerce maritime, aussi satisfaisante que possible.

Il n'y a pas de barre à l'entrée de la Tamise, comme il en existe par exemple à l'embouchure de la Mersey. Le principal chenal, ou chenal du duc d'Édimbourg, a 10 mètres de profondeur à marée basse ; il serait plus exact de dire qu'il avait 10 mètres, car il paraît s'ensabler depuis quelques années, — — fait qui n'a du reste rien d'étonnant lorsque l'on sait que jusqu'à une date fort rapprochée les autorités de Londres ont considéré l'estuaire de la Tamise comme le réceptacle naturel des boues et des ordures de la capitale. La partie difficile de l'estuaire ne commence cependant qu'un peu plus haut, après que l'on a passé l'embouchure de la Medway ; des bancs de sable dont les plus étendus portent le nom de Leigh Middle occupent alors presque toute la largeur de la Tamise, ne laissant au nord et au sud que deux étroits chenaux, deux « fossés », pour employer l'expression dont un pilote s'est servi devant la commission royale. Pour des raisons d'ordre administratif, sur lesquelles nous reviendrons, un seul de ces chenaux, celui du nord, était utilisé à l'époque où s'est réunie la commission : ce chenal est souvent encombré de barques de pêche, et la profondeur y est insuffisante pour permettre aux navires de plus de 7 m. 50 de tirant d'eau d'arriver en tout temps jusqu'à Tilbury ; très fréquemment ces navires doivent jeter l'ancre et attendre la pleine mer pour traverser le Leigh Middle.

Au delà de Tilbury les difficultés augmentent. Par le travers d'Erith la profondeur n'est plus que de 6 m. 60 et tombe à 5 m. 80 un peu en aval de l'Albert Dock ; c'est-à-dire que, si l'on tient compte de l'épaisseur de la couche d'eau qui doit rester sous la quille, on ne doit pas songer à conduire à marée

basse jusqu'à l'Albert Dock un navire de beaucoup plus de 5 mètres de tirant d'eau. Entre l'Albert Dock et les India Docks la profondeur minima est de 4 m. 20; des India Docks aux docks de Milwall elle est de 3 m. 30 et des docks de Milwall à London Bridge, d'environ 3 mètres. La navigation est fort difficile aux abords du pont de Londres pendant la basse mer, tant à cause de la faible profondeur qu'en raison du nombre des vaisseaux et des chalands qui stationnent dans le fleuve. Les autorités du port se chargèrent de le démontrer à la commission royale : le petit vapeur qui devait emporter les commissaires dans leur première tournée d'inspection s'échoua au départ de London Bridge.

Les grands paquebots sont donc forcés d'attendre la montée de la marée pour s'aventurer au delà de Tilbury et doivent régler leur horaire de façon à se présenter à l'entrée de leur dock vers le moment de la pleine mer, car c'est alors seulement qu'ils peuvent franchir le seuil des écluses. Si, par hasard, un de ces navires arrive un peu tard ou si le nombre des vaisseaux qui doivent passer avant lui ne lui permet pas d'entrer, il lui faut s'en retourner en toute hâte à Tilbury, sous peine de s'échouer à marée basse, et revenir à la marée suivante. Lorsqu'il s'agit d'un vaisseau qui apporte du bétail vivant, le cas est encore plus compliqué, car ce vaisseau doit aller décharger son bétail au marché de Deptford avant de revenir au dock décharger le reste de sa cargaison. Supposons qu'il soit arrivé un peu tôt à l'entrée de l'estuaire; il a dû attendre la pleine mer. Une seconde marée l'amène de Tilbury à Deptford; mais, comme le déchargement du bétail occupera un certain temps, il est vraisemblable que, lorsqu'il se présentera devant l'entrée du dock, le niveau du fleuve aura déjà trop baissé pour qu'il puisse y pénétrer; il s'en retournera donc à Tilbury pour éviter l'échouage, et ce n'est qu'à la troisième marée qu'il pourra prendre sa place au bord du quai.

Ces retards qui sont fort coûteux pour les armateurs et qui portent un grand préjudice au bon renom du port de Londres, vont en s'aggravant chaque année, à mesure qu'augmente le tonnage des navires. L'augmentation du tonnage est, dans le commerce maritime, l'événement capital de la fin du XIXe siècle. A quel point les conditions ont changé depuis le milieu du siècle

dernier, il est facile de le comprendre en comparant le tonnage moyen des bâtiments à cette époque et à l'heure présente. En 1841 le tonnage moyen des navires à vapeur qui fréquentaient le port de Londres était de 238 tonneaux; en 1899 il était de 717 tonneaux, c'est-à-dire que la moyenne actuelle est à peu près le triple de la moyenne d'il y a soixante ans. Cette comparaison des moyennes ne donne cependant qu'une idée très imparfaite de ce qui s'est passé et de ce qui se passe encore; la moyenne est en effet considérablement abaissée par une foule de petits caboteurs qui trafiquent entre Londres et les autres ports anglais. Dans la navigation au long cours la progression a été beaucoup plus rapide, car, suivant l'opinion générale des armateurs, « le navire économique est le grand navire ». La moyenne des paquebots de la Compagnie Péninsulaire, bien que leur tirant d'eau soit limité par la profondeur du canal de Suez, a passé de 1 880 tonneaux en 1870 à 5 320 tonneaux en 1900. Dans les lignes qui font le service des États-Unis ou celui de l'Australie par le Cap, l'augmentation a été, naturellement, plus grande encore. Le tonnage des navires de cette catégorie ne dépassait pas, il y a quarante ans, deux à trois mille tonneaux; aujourd'hui les vaisseaux de la *New Zealand Shipping Co.* jaugent 5 000 tonneaux et ont 8 m. 40 de tirant d'eau; les paquebots de la *White Star Line* qui font le service de l'Australie ont près de 10 mètres de tirant d'eau en plein chargement et 11 à 12 000 tonnes de jauge. Au moment où la Commission faisait son enquête le plus grand vaisseau du port de Londres paraît avoir été le *Minneapolis*, de l'*Atlantic Transport Co.*, qui avait 200 mètres de long, 9 m. 75 de tirant d'eau et jaugeait 13 000 tonneaux; mais ce navire, qui ne pouvait entrer dans le dock de Tilbury, n'était pas alors, à beaucoup près, le plus grand navire du monde, et ferait aujourd'hui triste figure auprès des énormes paquebots de 20 000 tonneaux et plus qui ont été construits dans ces dernières années. Les navires de 10 mètres de tirant d'eau ont depuis longtemps cessé d'être des exceptions et leur nombre s'accroît de jour en jour.

Pour ces grands paquebots, le port de Londres est devenu, sinon tout à fait inabordable, du moins d'un accès fort difficile. « Les armateurs font leur possible pour éviter Londres, » dit un des témoins qui ont déposé devant la commission d'en-

quête. Et le dialogue suivant s'est engagé entre le président de la Commission et le représentant de la maison Elder Dempster et Cie, qui est une des compagnies de navigation les plus importantes de l'Angleterre :

Le témoin. — Si je ne redoutais pas les ports, j'aurais certainement des vaisseaux beaucoup plus grands.

Le président. — Par ports vous entendez Londres?

Le témoin. — Londres spécialement.

Puisqu'il est évident pour tout le monde que le nombre de ces grands navires ne fera qu'augmenter et que « dans l'avenir les ports principaux de l'Europe seront ceux qui pourront recevoir les grands navires », comment se fait-il que Londres n'ait pris jusqu'à ces dernières années que des mesures insignifiantes pour leur donner accès? Comment expliquer que, tandis que Hambourg a cru devoir consacrer plus de deux cents millions de francs à l'aménagement de son port et à l'amélioration du cours de l'Elbe, Londres se soit contenté d'entreprendre dans la Tamise quelques dragages sans importance qui pendant les dix années 1890-99 n'avaient pas donné lieu à une dépense totale de plus de 4 millions? C'est que le gouvernement de Hambourg a pour mission de veiller à la prospérité de la ville et sait que la prospérité de la ville est liée à la prospérité du port; la « Corporation de Trinity House » et la « Conservation de la Tamise », sous la juridiction desquelles se trouve le fleuve anglais, sont au contraire des administrations autonomes, irresponsables, indépendantes de l'administration des docks, indépendantes du Conseil de comté, indépendantes l'une de l'autre et à peu près indépendantes du gouvernement anglais.

« La fraternité de la glorieuse et indivisible Trinité et de Saint-Clément, dans la paroisse de Deptford Strond, comté de Kent », habituellement désignée sous le nom de *Trinity House*, est une de ces reliques du passé comme on en trouve encore un assez grand nombre dans l'Angleterre moderne. C'était à l'origine une sorte de corporation professionnelle des pilotes de la Tamise; à la suite de métamorphoses diverses, elle est devenue une administration chargée du service des phares et dans certains ports, à Londres en particulier, du balisage des chenaux, de la surveillance des pilotes et de différents autres offices de moindre importance. Elle continue de se recruter par

cooptation comme au moyen âge; les « frères aînés » (*elder brethren*) sont choisis à chaque vacance parmi les « frères cadets » (*younger brethren*) et ceux-ci, sans qu'il y ait de règle absolue, sont pris le plus souvent parmi les capitaines et les officiers de marine en retraite.

Il va sans dire que Trinity House ignore autant que possible la « Conservation de la Tamise » qui le lui rend bien, du reste. Ce sont les Conservateurs qui font les dragages dans les chenaux du fleuve, c'est Trinity House qui dispose les bouées et les feux nécessaires pour marquer le chenal; mais aucune loi, aucun règlement n'oblige les Conservateurs à lui communiquer les résultats de leurs sondages et, de son côté, Trinity House n'est nullement forcée de marquer les chenaux dragués par les Conservateurs. En 1896, une commission ministérielle fit faire dans la Tamise des sondages qui amenèrent la découverte d'un chenal inconnu à travers les bancs du Leigh Middle, dont il a été question précédemment. La commission s'empressa de porter cette bonne nouvelle à la connaissance des autorités et du public; les Conservateurs donnèrent au nouveau chenal une profondeur de 8 mètres; mais Trinity House se refusa obstinément à y mettre des bouées, sous prétexte que le chenal était inutile et que les bouées pourraient gêner la navigation des petits vaisseaux. Lorsque la commission royale de 1900-1901 se sépara, Trinity House continuait d'ignorer officiellement l'existence du chenal et les pilotes de l'ignorer véritablement.

La « Conservation de la Tamise », *Thames Conservancy*, a été instituée en 1857 pour mettre fin aux conflits de juridiction qui s'élevaient sans cesse entre la Corporation de la Cité, l'Amirauté, la Couronne et Trinity House. Elle ne comprenait tout d'abord que des représentants de ces quatre autorités; mais différentes lois ont élargi sa compétence et modifié sa composition dans un sens un peu plus démocratique. Depuis 1894, le nombre des Conservateurs est de 38; le conseil du comté de Londres, les conseils des comtés riverains de la Tamise, les armateurs, les bateliers, les compagnies des docks, les propriétaires des wharfs ont obtenu le droit d'y envoyer des représentants.

La juridiction des Conservateurs s'étend sur tout le cours de la Tamise, depuis la source jusqu'à une ligne qui coupe l'es-

tuaire un peu en amont de l'embouchure de la Medway. Par une de ces dispositions incompréhensibles qui abondent dans les lois administratives de l'Angleterre, l'embouchure même de la Tamise a été donnée à Trinity House ; mais la conservation est chargée des dragages jusqu'au vaisseau-phare du *Nore*, qui marque l'entrée de l'estuaire. Au delà du Nore, dans les chenaux qui mènent à la Tamise, personne ne fait de dragages, ni la Conservation parce que ce n'est pas son domaine, ni Trinity House parce que ce n'est pas son métier.

Les pouvoirs des Conservateurs sont très étendus. Leur juridiction s'arrête à l'entrée des docks qui sont une propriété privée ; mais ils ont la haute main sur tout ce qui concerne le fleuve. Ils doivent « améliorer et compléter » la navigabilité de la Tamise, faire des dragages pour « maintenir et améliorer » les chenaux, et enlever les épaves qui peuvent obstruer le lit du fleuve. Malheureusement ils n'ont usé de ces pouvoirs qu'avec une extrême discrétion ; prenant à la lettre leur titre de Conservateurs, ils se sont gardés soigneusement de toute entreprise révolutionnaire. La composition de l'assemblée, l'irresponsabilité presque absolue de la plupart des délégués vis-à-vis d'une autorité quelconque et l'irresponsabilité collective de l'ensemble, l'horreur instinctive du changement qui est dans tous les pays un des caractères de l'esprit administratif condamnaient d'avance la Conservation de la Tamise à la médiocrité et à l'inertie ; elle n'a pas échappé à sa destinée.

Dès 1879 une commission parlementaire avait émis le vœu que des travaux fussent entrepris pour approfondir sur certains points le chenal de la Tamise ; la recommandation resta lettre morte. En 1887, les représentants des compagnies de navigation et d'assurances les plus importantes de Londres adressèrent aux conservateurs une pétition pour appeler leur attention sur l'accroissement du trafic et l'augmentation du tonnage des navires, augmentation qui, au dire des signataires, rendait urgent de donner au chenal une profondeur au moins égale, à marée basse, à celle du canal de Suez. Les conservateurs promirent d'étudier la question, et la pétition alla rejoindre dans les cartons le rapport de 1879. Sept ans plus tard, en 1894, tandis que le Parlement discutait une loi relative à la conservation de la Tamise, le président de la Compagnie Pénin-

sulaire et Orientale, sir Thomas Sutherland, fit décider la nomination d'une commission chargée d'étudier les travaux à faire dans certaines parties du cours inférieur de la Tamise. Cette fois les conservateurs s'émurent; ils élaborèrent un plan de travaux qu'ils soumirent à la commission. Ils proposaient d'établir un chenal de 180 mètres de largeur et de 7 m. 20 de profondeur à marée basse jusque vers Erith; la largeur et la profondeur du chenal iraient ensuite en diminuant progressivement jusqu'à London Bridge où elles ne seraient plus que de 60 mètres et de 5 m. 40 respectivement.

La commission trouva ce projet insuffisant. Dans son rapport qui parut en 1896 elle se prononça pour l'établissement d'un chenal de 9 mètres de profondeur entre la mer et Tilbury, et même, si la chose était possible, entre la mer et l'Albert Dock. Malheureusement, elle avait été instituée pour étudier spécialement une section déterminée du cours de la Tamise, celle où se trouvent les bancs du Leigh Middle, ce qui ne lui permit pas de donner à son vœu une forme aussi impérative qu'elle eût voulu le faire et permit en revanche à la Conservation de ne tenir aucun compte de ses désirs, sous prétexte qu'elle n'avait ni ordres ni argent.

Le rapport de la commission eut cependant un résultat; la Conservation publia un second projet qui était sensiblement en progrès sur le précédent et qui avait même reçu un commencement d'exécution lorsque se réunit la commission royale de 1900.

Devant l'hostilité de l'opinion publique et l'accueil assez froid que firent à ses représentants les membres de la commission, la Conservation, par l'organe de son président, se déclara prête à établir un chenal de 9 mètres entre Tilbury et la mer, si le Parlement voulait lui en fournir les moyens. Quelques mois plus tard, sur l'insistance des commissaires royaux, l'ingénieur de la Conservation leur soumettait un rapport sur les dépenses que nécessiterait l'établissement d'un chenal de 9 mètres jusqu'à l'Albert Dock. La dépense prévue s'élevait à un total de 42 millions, total relativement très modéré si on le compare aux deux cents millions devant lesquels n'a pas reculé la ville de Hambourg.

Les Conservateurs avaient donc adopté, dans l'espace de

six ans, quatre projets successifs et n'en avaient exécuté aucun. La raison qu'ils ont donnée est la modicité de leurs ressources qui ne leur permettait pas d'entreprendre de pareils travaux. Leurs revenus s'étaient élevés en 1899 et en 1900 à 80 000 livres sterling, tandis que les dépenses n'avaient atteint que 78 000 livres dans la première année et 66 000 livres dans la seconde. La Conservation était en outre autorisée à emprunter 100 000 livres sterling. Elle était donc loin de se trouver en déficit; mais les Conservateurs ont prétendu que l'excédent annuel de leurs ressources ordinaires et un emprunt de 100 000 livres n'étaient pas suffisants pour exécuter les plans de la commission de 1894-1896 ; il aurait fallu s'adresser au Parlement pour obtenir de nouvelles ressources, présenter un projet de loi, dépenser de ce chef 10 ou 12 000 livres sterling, et cela sans aucune certitude de succès. Les Conservateurs ont préféré ne rien faire ; d'ailleurs, à quoi bon, disaient-ils, donner au fleuve une telle profondeur à marée basse, puisque la hauteur d'eau sur le seuil des écluses ne permettrait pas aux grands vaisseaux d'entrer à ce moment dans les docks? Laissons les compagnies des docks transformer d'abord leurs écluses, et nous approfondirons la Tamise! Il est à noter que les compagnies font de leur côté le même raisonnement que les Conservateurs, et que, comme l'a fait remarquer le président de la Comission royale, cette situation peut durer longtemps.

D. PASQUET

(A suivre.)

L'administrateur-Gérant : H. CASSARD.

AUTOUR DES PYRAMIDES

Tout le long du Nil, sur le plateau de la rive gauche, depuis le Delta jusqu'à l'oasis du Fayoum, les pyramides élèvent vers le ciel leurs faces triangulaires que les jeux de la lumière font tour à tour claires et assombries. Dominant les terres cultivées, elles émergent des sables, solidement assises sur cette première terrasse du continent africain. Celles qui subsistent aujourd'hui sont au nombre de quarante environ. Avec les centaines de tombeaux qui se pressent à leurs côtés, elles signalent l'emplacement des résidences pharaoniques : Sakkarah, Meidoum, Dahchour pour la IIIe dynastie; Gizeh pour la IVe; Abousir et Sakkarah pour les Ve et VIe. C'est l'ancien empire égyptien, de l'an 4000 à l'an 3500 avant notre ère, qui se survit ainsi par ses tombes, à proximité de Memphis, sa capitale, dont tous les monuments ont disparu.

Il y a dix ans encore, nous pensions trouver autour des pyramides les débuts de l'histoire d'Égypte et les archives les plus lointaines de l'humanité ; depuis, les nécropoles préhistoriques et les tombes royales d'Abydos nous ont fait admettre l'existence des deux premières dynasties et nous ont révélé dans ses grands traits la civilisation thinite [1]. Du même coup, les rois constructeurs des Pyramides ont été ramenés à leur vraie place chronologique, c'est-à-dire au deuxième stade de l'histoire d'Égypte; mais plus que jamais la pyramide nous appa-

1. Cf. *l'Égypte avant les Pyramides*, dans *la Revue de Paris* du 15 mai 1907.

raît comme douée de signification. A l'époque thinite qui précède, elle n'était pas connue; sous les dynasties thébaines qui suivent, elle cesse d'être en usage, après la XIIe dynastie. La pyramide est donc caractéristique d'une période, l'ancien empire; son emploi est assez sensiblement localisé dans une région, la banlieue de Memphis; sans doute exprime-t-elle un nouvel idéal artistique et religieux.

***

La conception architecturale de la pyramide n'a pas été une fortuite trouvaille de génie; elle est née d'une évolution assez lente et de perfectionnements successifs, que les générations apportèrent aux tombes primitives.

Les indigènes préhistoriques enterraient leurs morts dans des fosses où le corps était couché, à une faible profondeur, au milieu de ses vases familiers. Les premiers conquérants apportèrent de Chaldée la construction en briques et élevèrent des tombes royales où les dispositions primitives sont améliorées. La fosse élargie devient rectangulaire; ses parois croulantes sont soutenues par un revêtement de briques; un plafond de bois isole le corps de la terre jetée par-dessus; au lieu de déposer les vases et les objets autour du corps, on les répartit dans de petites chambres voisines de la fosse centrale, qui est devenue chambre funéraire. L'ensemble a l'allure d'un édifice trapu et allongé, recouvert de sable; on y descend par un escalier de briques.

Tel est le tombeau royal au début de l'époque thinite. Pour assurer une demeure inviolable au corps et à l'âme dont les destinées préoccupent une population de plus en plus soucieuse de l'au-delà, on creusa le caveau funéraire jusqu'au roc. La tombe prit l'aspect d'une galerie allongée, à laquelle le roc vif fournit un plafond impénétrable. Cette cachette présentait un point faible : la galerie d'accès, toujours ouverte. Pour la défendre, les architectes percèrent perpendiculairement au plafond plusieurs puits étroits, en partant du sol supérieur; une fois le corps enseveli, on laissait tomber par ces cheminées d'énormes pierres formant herses et oblitérant hermétiquement le pas-

sage. Les bouches de ces puits s'ouvraient elles-mêmes sur le sable ; un tas de terre ou de sable, retenu par des murettes, les dissimulait. Mais le caveau funéraire, si bien défendu, était inaccessible à la famille du mort ; comment, dès lors, assurer la vie matérielle du défunt dans l'autre monde ? Sur le tas de sable, devenu toit, on enterra, juste au-dessus du corps, des vases à provisions ; puis l'on ménagea, à l'entrée de l'escalier, une petite chambre qui abriterait les parents et leurs offrandes. Ceci dura tant que l'escalier resta compris dans les plans du tombeau ; plus tard il disparut, jugé trop facile d'accès. Un puits vertical, traversant toute la maçonnerie, permit de descendre, au moyen de cordes, le cadavre dans son caveau ; les funérailles célébrées, on comblait le puits, dont rien ne permettait de reconnaître l'orifice. La chambre du culte fut alors reportée sur le côté oriental du tertre : elle avait la forme d'un couloir étroit, aboutissant à une fausse porte aux panneaux pleins, qui était censée donner accès aux appartements du mort. Après tous ces perfectionnements, la tombe thinite était devenue, au début de la IIIe dynastie, une maison forte, à la fois creusée dans le roc et bâtie au-dessus du sol, comprenant un caveau inaccessible, des puits comblés, et une chambre du culte ouverte aux parents. Vu à distance, l'édifice a l'aspect d'un cube en maçonnerie auquel les Arabes ont donné le nom de « banc » (*mastaba*), devenu le terme que les savants ont adopté pour désigner les tombes de l'époque memphite.

Le choix des matériaux destinés à la tombe a subi une transformation parallèle. Comme les Chaldéens, les Égyptiens venus d'Asie employaient uniquement la brique ; une fois installés dans l'étroite vallée du Nil, les berges rocheuses des plateaux désertiques mirent à leur portée les calcaires grossiers ou fins du Mokattam et de Tourah, les grès de Silsilis, l'albâtre, les granits et les basaltes de Syène. L'art de travailler ces matériaux, les nouveaux venus l'apprirent des indigènes qui polissaient toutes les pierres dures avec une facilité admirable. Dans leur préoccupation de s'assurer des tombes indestructibles, les pharaons orientèrent vers les grandes constructions l'activité des indigènes ; de ces artistes polisseurs de vases, ils firent des tailleurs de pierre et des architectes. Dès la Ire dynastie, le roi Ousaphaïs remplace dans sa tombe le pave-

ment en bois usuel par un dallage de granit; une des chambres du tombeau de Khasekhemouï (IIe dynastie) est bâtie en calcaire taillé et appareillé, le plus ancien spécimen actuellement connu d'une œuvre de maçonnerie (vers 4500 av. J.-C.). Le même roi dote le temple d'Horus, à Hieraconpolis, de splendides portes en granit rose, dont les montants sont aujourd'hui au musée du Caire. A en juger par ces fragments, les Égyptiens étaient, dès cette époque, des praticiens accomplis.

Ils s'attaquèrent dès lors à des œuvres d'une conception plus hautaine. Le Sphinx de Gizeh, rocher colossal taillé en forme de lion à tête humaine, date peut-être de cette époque; la majesté pensive de cette face splendide, aujourd'hui mutilée, nous montre assez à quelle habileté technique et à quelle puissance expressive les artistes égyptiens étaient parvenus. Le temple voisin du Sphinx, dont aucune inscription ne nous révèle la date, est-il du même temps? A voir les vastes salles couvertes, dont les piliers carrés, de granit rose, restent seuls debouts, les sanctuaires étroits et bas, au plafond formé d'une seule dalle gigantesque, les réduits entièrement construits en albâtre, on ne peut attribuer qu'aux premiers âges de l'art égyptien ces lignes sobres et massives, d'une majesté et d'un mystère impressionnants. La même émotion se dégage à la vue du monument énigmatique que M. Barsanti vient de déblayer à Zaouiet el Aryan, à mi-chemin entre Gizeh et Sakkarah. C'est la grande curiosité actuelle de l'Égypte memphite; comme l'édifice est certainement daté de la fin de la période thinite, il permet de situer dans le temps les monuments où l'on retrouve les mêmes procédés de construction.

La partie construite apparaît au fond d'une cavité creusée en forme de T, longue de 100 mètres, large de 25 et profonde de 30. Les parois de cette cavité sont simplement taillées dans le plateau calcaire; les profils présentent une netteté telle qu'il semble qu'on ait coupé le roc avec un fil tendu, comme une motte de beurre. On arrive au fond par un plan incliné, comprenant, au centre, une glissière pour les matériaux et, de chaque côté, un escalier vertigineux aux marches usées. La fosse immense avait été comblée par des

moellons et du sable; il a fallu retirer plus de 4 000 mètres cubes de déblai pour mettre à nu un pavé en énormes blocs de granit rose. M. Barsanti espérait, en déplaçant un de ces blocs, démasquer un caveau funéraire : précisément plusieurs fragments des déblais étaient inscrits au nom d'un roi Nofirkari de la IIe dynastie. La pierre soulevée laissa voir un autre bloc, et, au-dessous, trois autres superposés, le dernier reposant à même le rocher.

Où était le caveau? Pour le découvrir M. Barsanti embaucha des tailleurs de granit, qui avaient travaillé au barrage du Nil d'Assouan, et leur fit percer un tunnel, au travers du granit, — travail digne des Pharaons. Ce tunnel n'a servi jusqu'ici qu'à démontrer que toute cette masse est compacte; aussi beaucoup d'égyptologues pensent-ils que le dallage ne recèle aucune cachette et servait seulement de plancher à des constructions qui ne furent jamais édifiées. M. Barsanti croit fermement que le dallage est un plafond qui recouvre une tombe inviolée ; sa conviction tire une grande force de la présence, sur le dallage, d'un dispositif singulier. Dans un des blocs de granit, une cuve ovale a été taillée; elle a deux mètres de long et un mètre de creux; un beau couvercle à quatre oreillettes la protège; le tout est « poli à glace » et travaillé avec le même soin qu'un bibelot d'étagère. « Ce fut, — écrit M. Barsanti, — avec une émotion réelle que je me mis en mesure de soulever le couvercle; mais lorsque l'intérieur de la cuve apparut, je la trouvai complètement vide. Je remarquai seulement que les parois latérales étaient garnies comme d'une bande noirâtre de 10 centimètres de hauteur. C'est probablement le dépôt très léger de quelque liquide enfermé dans la cuve en guise d'offrande ou de libation et qui se sera évaporé au cours des ans[1]. » Il se peut, en effet, qu'une chambre funéraire ait été ménagée dans la verticale au-dessous de la cuve, ainsi qu'il est d'usage pour les mastabas qui portent sur leur toit un dépôt d'offrandes. Pour résoudre cette énigme, M. Barsanti a été autorisé par M. Maspero à déplacer un à un tous les blocs superposés de la quadruple rangée; il ne les remettra en place qu'après avoir sondé toute la profondeur.

1. *Annales du Service des antiquités de l'Égypte*, VII, p. 285.

Quel que soit son usage, l'édifice de Nofirkari nous apprend, comme le temple du Sphinx, le goût des Pharaons pour les constructions colossales, bâties en matériaux de dimensions gigantesques. « L'impression, — dit M. Maspero — est de celles qu'on n'oublie jamais. La taille et la richesse des matériaux, la perfection des coupes et des joints, le fini incomparable de la cuve en granit, la hardiesse des lignes et la hauteur des parois, tout se réunit pour composer un ensemble unique jusqu'à présent. C'est comme un choc que l'on ressent, et nulle part la puissance des vieux architectes égyptiens ne se révèle avec une force aussi soudaine [1]. »

La hardiesse croissante des constructeurs, par un double mouvement en profondeur et en hauteur, entraînait vers un profil nouveau la tombe égyptienne : elle trouva une formule magnifique dans la conception de la pyramide. La première fut élevée à Sakkarah par Zeser, un des derniers souverains de la IIIe dynastie (vers 4100 av. J.-C.).

Zeser fut une des grandes figures de l'histoire d'Égypte ; du Sinaï à Eléphantine, les monuments ont gardé son nom ; mais le détail de ses hauts faits nous échappe. Encore à l'époque grecque, Zeser passait pour avoir inventé la construction en pierres appareillées : retenons de ceci que son règne marque l'extension définitive de la construction en grand appareil, la victoire de la pierre sur la brique. Pourtant, comme ses prédécesseurs, Zeser commença par bâtir en briques sa sépulture, sur le site de Bet Khallâf, près d'Abydos. C'est un mastaba énorme, élevé au-dessus de plusieurs caveaux auxquels donne accès un couloir défendu par cinq herses. La tombe ne fut pas utilisée. Peut-être cet abandon est-il dû à l'influence d'un grand personnage de la cour, Imhotep, dont la réputation comme architecte et magicien traversa les siècles. Zeser, délaissant les nécropoles thinites, transporta sa résidence à Memphis et élut à Sakkarah le lieu de son repos éternel.

Là s'élève sa pyramide « à degrés », qui nous donne le monument de transition entre le mastaba rectangulaire et la pyramide aux arêtes vives. C'est un escalier à quatre faces,

1. *Annales du Service des antiquités de l'Égypte*, VII, p. 259.

composé de six marches gigantesques, hautes de 11 m. 50 à 9 mètres; chacune est en retrait de 2 mètres sur la précédente; la hauteur totale atteint 60 mètres. En apparence, il y a là six mastabas, de taille décroissante, construits l'un sur l'autre, et l'invention se réduirait à un développement par superposition de l'élément de base. En fait, la conception est plus hardie. Les architectes ont substitué la pierre à la brique; ils n'ont pas construit une première terrasse, sur laquelle ils en auraient élevé cinq autres; ils ont disposé tout l'appareil par tranches parallèles de maçonnerie, qui, d'un seul jet vont du sol au sommet et s'arrêtent, sur les côtés, pour ménager des degrés en étages [1]. Il n'y a plus ici de tâtonnements : les ouvriers ont eu clairement la volonté, ou reçu l'ordre précis, d'élever un édifice sortant de terre et orienté vers le ciel.

Progressivement les degrés qui marquent comme autant de « repentirs », de ruptures d'élan, diminuèrent d'importance : un des successeurs de Zeser, Snofrouï, éleva sur le site de Meïdoum (au sud de Sakkarah) une pyramide d'un type analogue; mais la largeur de chaque degré est moindre de moitié, ce qui rend plus sensible à l'œil le mouvement ascendant de la masse. Plus tard Snofrouï accentua encore cette ascension dans une deuxième pyramide qu'il construisit à Dahchour. La base de cet édifice offre à peu près l'inclinaison des parois d'un mastaba; puis, sans degrés intermédiaires, les quatre arêtes s'orientent résolument vers le ciel et nous donnent pour la première fois le profil de la pyramide parfaite. Les essais successifs de Zeser et de Snofrouï ont abouti, vers l'an 4000 av. J.-C., à cette conception caractéristique d'un édifice « sortant du sol [2] » et faisant converger vers un point du ciel quatre parois lisses, qui semblent retomber du ciel sur terre en triangles parfaits. La formule artistique de la pyramide, telle que les rois de la IIIe dynastie l'édifieront, était conçue.

Il semble que Chéops, Chephren et Mycérinos aient cédé à une sorte d'ivresse en développant cette formule jusqu'aux dimensions gigantesques des trois grandes pyramides de Gizeh.

1. Cf. Choisy, *l'Art de construire chez les Égyptiens.*

2. C'est le sens de l'expression hiéroglyphique « *per m ous* » d'où vient le mot grec *pyramis.*

L' « Horizon », que bâtit Chéops, avait 233 mètres de largeur sur 147 de haut; la « Grande », élevée par Chephren, 138 mètres de haut sur 215; la « Suprême », œuvre de Mycérinos, 66 mètres de haut sur 108 à la base. L'effort maximum fut donné au début de la IVe dynastie, et après avoir produit tout son effet, il alla peu à peu s'affaiblissant. L'impression en est très sensible à l'œil du visiteur. La grande pyramide apparaît la première à l'orée du désert; sa masse démesurée atteste un rêve de grandeur colossale qui ne pouvait se réaliser qu'une fois; la deuxième et la troisième pyramides, bâties suivant la diagonale de la première, élèvent derrière celle-ci, l'une des formes plus élancées, l'autre des proportions fort réduites qui ramènent l'esprit à des concepts raisonnables et mesurés; si bien qu'après la première impression d'accablement, on est obsédé du désir de comprendre les secrets de la construction et la destination de ces monuments.

Les travaux de déblaiement que M. Maspero a fait exécuter ces dernières années autour de la pyramide d'Ounas, à Sakkarah, ont permis de se rendre compte de la disposition schématique de toute pyramide. Elle comprend trois parties : à l'intérieur, les chambres funéraires; tout autour, la masse pyramidale; à l'extérieur, la chapelle où se célèbre le culte. Le tout est délimité par une enceinte, où sont encloses les tombes des parents du roi ou des particuliers qui ont vécu dans sa familiarité.

Les travaux commençaient par une excavation dans le sol rocheux du désert : la pyramide ruinée d'Abou-Roach, déblayée par M. Chassinat, et le monument de Zaouiet el Aryan nous offrent de bons spécimens de ces substructures déjà gigantesques. A l'intérieur, on disposait la chambre funéraire avec son couloir d'accès très incliné; des matériaux de choix leur étaient réservés : calcaire fin de Tourah ou granit de Syène. Autour de ce noyau, dont l'entrée restait béante, on disposait les assises de la pyramide en blocs calcaires, fournis par le plateau du désert ou les carrières de la chaîne arabique. Les blocs venaient facilement par le Nil dont la crue baigne la falaise, de Gizeh à Sakkarah; on les hissait sur le plateau le long de chaussées qui sont visibles encore en maint endroit. On a

longtemps discuté si la pyramide était commencée, dès le début, aux dimensions définitives, d'après un plan complètement arrêté, ou si le premier noyau, qui englobe la chambre funéraire, était déjà une pyramide réduite qui s'accroissait en haut et en large, suivant les ressources et le temps que chaque roi lui consacrait. L'existence dans certaines pyramides de couloirs d'accès, actuellement noyés dans la maçonnerie, et la disposition des lits de pierre a fait prévaloir la théorie ancienne de Lepsius : chaque pyramide se développe par cristallisation et revêtements successifs autour d'un noyau de forme achevée : au début elle a 50 mètres de base et une élévation proportionnée ; puis les chapes superposées portent ses dimensions aux chiffres que nous connaissons maintenant, où les a arrêtées soit la mort du pharaon, soit le calcul de sa volonté. La construction des degrés ne présentait pas de difficultés autre que l'énormité de la tâche : des plans inclinés amenaient le bloc à la hauteur voulue, puis il évoluait de tranche en tranche sur de petites machines en bois qu'Hérodote a décrites et que tout récemment M. Legrain a reconstituées [1]. La plate-forme finale mise en place, on commençait par le haut le travail de ravalement qui faisait de chaque face une paroi continue : entre chacune des quelques deux cents assises, s'encastrait un bloc dont la face extérieure était taillée en biseau, et les ouvriers, descendant de marche en marche, laissaient au-dessus d'eux des plans unis et régulièrement inclinés sur chaque face de la pyramide.

A l'intérieur on trouve ordinairement plusieurs chambres funéraires avec autant de couloirs d'accès ; cette multiplicité est due à des développements successifs du plan ; en principe, un seul caveau suffit au pharaon. Les visiteurs, qui ne redoutent pas une descente malaisée sur un sol glissant, dans des couloirs surbaissés où l'air se renouvelle mal et où le thermomètre marque 30°, sont bien récompensés par l'émotion toute particulière qui se dégage d'une visite à la chambre funéraire de Chéops. Sur la face Nord, à douze mètres au-dessus du sol s'ouvre la bouche d'un couloir très incliné ; le parement rompu laisse voir au-dessus quatre énormes poutres de calcaire s'accotant deux à deux par leur sommet taillé en biseau. Cet arc-

1. Voir ce qui a été dit à ce sujet dans *la Revue de Paris* du 15 décembre 1906, p. 834.

boutant, qui a supporté sans faiblir le poids de la masse supérieure, répète le profil triangulaire de la pyramide : ses lignes très simples et très pures donnent une beauté indéfinissable à cette porte de l'autre monde.

Une pierre montée sur pivot dissimulait jadis l'entrée du couloir; quand on la faisait basculer, une galerie se présentait, longue de 22 mètres, haute d'un mètre. La place était suffisante pour descendre le cercueil le long de ce canal aux flancs polis; mais les hommes doivent s'y glisser accroupis, le pied retenu par des entailles ménagées de place en place. On arrive ainsi à un plan horizontal, d'où un couloir descendant conduit à une chambre creusée dans le roc à 30 mètres au-dessous du sol; c'était primitivement le caveau funéraire, qui fut abandonné par la suite. Du même palier, un couloir ascendant conduit au centre de la pyramide, mais trois herses de granit en coupent l'accès depuis le jour de l'ensevelissement. Dès l'antiquité les chercheurs de trésor ont tourné l'obstacle en forant, par-dessus les herses, un tunnel où les visiteurs se glissent maintenant.

Un nouveau couloir surbaissé, long de 33 mètres mène à un second palier où deux voies s'ouvrent encore. L'une, horizontale, conduit au bout de 38 mètres à une chambre de granit, au plafond triangulaire, qui semble n'être qu'un second projet de caveau, resté lui aussi sans emploi par suite de l'agrandissement de l'édifice. L'autre voie est ascendante et se transforme en une galerie très spacieuse, haute de 8 m. 50 sur 2 mètres de large et 50 mètres de longueur. La construction de cette galerie est fort remarquable. De chaque côté une banquette, haute de 60 centimètres, diminue la largeur de 50 centimètres; elle porte, sur sa tranche supérieure, des entailles où l'on peut engager le pied, ce qui est utile vu la pente très marquée et le poli excessif de la pierre. Il est possible qu'on ait voulu ménager ainsi un chemin de halage pour hisser le cercueil qui glissait sur le sol même de la galerie entre les deux banquettes. Le plafond n'est pas moins curieux que le sol : il est formé de sept assises disposées en encorbellement : « L'illusion — dit Jomard — fait paraître ces parois courbes, quoique la face de chaque assise soit verticale, et elles semblent figurer une ogive très aiguë. Le luisant et le travail de la pierre sont tels que beaucoup de personnes

avec moi l'ont prises d'abord pour du granit ou du marbre. Les joints des assises sont presque imperceptibles, une lame de couteau ne pourrait y pénétrer. Toute cette construction est admirable pour le fini; mais elle ne l'est pas moins pour la solidité de l'ouvrage, puisque la conservation est si parfaitement intacte, malgré la masse énorme qui pèse sur la fausse voûte [1]. »

La grande galerie aboutit aux appartements de granit qui constituent le caveau royal. Ici les obstacles se multiplient : c'est un seuil de 90 centimètres qu'il faut enjamber, puis un couloir surbaissé au centre duquel est disposé un vestibule haut de 3 mètres qui servait à loger quatre herses. La première est encore en place, retenue à 1 mètre du sol par une très petite saillie de la glissière; les trois autres ont disparu ou n'ont jamais été disposées. Pourquoi n'a-t-on pas baissé la herse après l'ensevelissement? Nous l'ignorons, et ce n'est pas sans une appréhension involontaire que l'on s'engage en rampant sous cette masse de granit qui semble prête à choir. On débouche enfin dans la chambre funéraire, située dans l'axe de la pyramide à 40 mètres au-dessus du sol et à 100 mètres au-dessous du sommet. C'est un rectangle de granit, long de 10 m. 50, large de 5 mètres, haut de 6, construit en blocs énormes, d'un travail admirable : « la salle est intacte sous toutes les faces et le poli en est achevé; on ne découvre qu'à grand'peine les joints des assises qui sont au nombre de six, toutes d'égale hauteur; le plafond de la chambre est formé de pièces monolithes longues de plus de 6 mètres. Même remarque ici que dans les galeries et tous les canaux, point de tassement, point d'ébranlement visible, rien ne s'est déplacé depuis l'origine, puisque tout y est parfaitement d'aplomb ou de niveau ». Dans un angle se trouve le sarcophage de granit, cuve rectangulaire sans ornements ni légendes; le couvercle manque; le corps et le mobilier funéraire ont disparu. Au-dessus du caveau, cinq petites pièces très basses et superposées ont été ménagées pour servir de décharge au plafond de la chambre du roi. Sur les blocs d'une de ces chambres on a retrouvé à la peinture rouge le cartouche de Khoufou (Chéops) : cette marque de tâcheron

1. *Ibidem*, p. 627. La grande galerie est en réalité bâtie en calcaire fin du Mokattam.

est la signature qui permet d'authentifier le constructeur de la grande pyramide.

Toutes les précautions prises pour défendre les couloirs indiquent que l'accès intérieur des pyramides, une fois le cercueil mis en place, était interdit comme celui des mastabas. Aussi le culte réservé au roi mort était-il célébré dans une chapelle extérieure qui s'élève sur la face orientale de chaque pyramide. L' « Horizon » de Chéops n'en a gardé que le pavé en basalte ; mais à l'orient de la « Grande » et de la « Suprême », des pans de murs sont encore debout ; à Sakkarah, la chapelle du roi Ounas a conservé des colonnes de granit rose et des bas-reliefs. Les rites célébrés dans ces temples funéraires constituent le véritable « secret » des pyramides ; ils nous sont connus depuis que M. Maspero a découvert, dans les petites pyramides de Sakkarah (V^e^ et VIe dynasties) les textes qui manquent dans les splendides sépulcres de Gizeh [1]. C'est là qu'il faut chercher l'explication de ces constructions démesurées qui ont obsédé et irrité la curiosité des siècles.

*
* *

Les pyramides sont des tombeaux ; mais pour comprendre la valeur attachée à ce mot de « tombeau » par les Égyptiens de l'ancien empire, il faut oublier les idées modernes sur la mort qui, pour nous, s'oppose nécessairement à la vie. Les Égyptiens des premiers temps, comme les non-civilisés de notre époque, ne conçoivent pas la mort comme le contraire de la vie, ni le tombeau comme un lieu d'anéantissement ; pour les uns comme les autres, un individu mort est dans un état particulier qui n'altère pas forcément les conditions habituelles de la vie. Or, ces conditions sont bien connues des peuples enfants. « Le sauvage — dit Frazer dans son admirable livre sur les croyances primitives — explique les phénomènes de la vie comme tous ceux de la nature inanimée, en supposant qu'ils sont l'œuvre d'êtres vivants cachés dans ou derrière eux. Un animal ne vit et ne se meut que parce qu'il

1. Les textes cités par la suite sont tirés de la magistrale publication de Maspero, *les Inscriptions des pyramides de Sakkarah*, textes et traduction.

contient un petit homme ou un petit animal qui lui donne la vie et le mouvement. L'animal qui vit dans l'animal, l'homme qui vit dans l'homme, c'est l'âme[1] ». Pour beaucoup de non-civilisés, l'âme humaine a la forme d'un petit homme qui reproduit les traits de chaque individu. Les Égyptiens croyaient eux aussi que tout ce qui vit, dieux, hommes, animaux, arbres, pierres, objets quelconques, renferme son image réduite qui est son âme. Ils donnaient à cette image le nom de *Ka*, que nous traduisons par *Double* ou *Génie*, et, pour les hommes, ils figuraient le *Ka* par un petit homme ayant les mêmes traits que l'être vivant. Ajoutons que, pareils en cela à beaucoup de sauvages actuels, les Égyptiens ne s'en tenaient pas à cette seule conception de l'âme; à côté du double, attaché à la forme corporelle, ils avaient l'idée d'une âme mobile et spirituelle symbolisée par le *Ba*, un oiseau à tête humaine; ils voyaient aussi dans l'*ombre* et le *nom* d'un individu d'autres manifestations de la petite âme cachée en lui.

Ceci admis, la vie, pour les Égyptiens, dure tant que l'individu jouit de l'union de son corps et de son double. Or il existe des moments où le double quitte le corps : pendant le sommeil et certaines maladies qui se compliquent d'évanouissement ou de coma, le double s'en va; au sortir du sommeil et du coma, si l'individu « revient à soi », c'est qu'il récupère son double. Ce qu'on appelle mort n'est qu'un évanouissement plus long qui peut cesser si le double revient. Après la mort, chacun des éléments de l'individu, le corps et le double, continue à vivre isolément. Il s'agit, dès lors, pour rendre la mort inoffensive, de mettre le corps en état de résister à la décomposition, conséquence funeste du dédoublement; il faut le conserver aussi intact que possible pour que l'âme-double puisse, à son retour, le reconnaître et l'habiter de nouveau. Il faut enfin offrir à l'âme errante un abri. D'où la nécessité des rites de la sépulture dont le but est de conserver le corps et d'assurer à l'âme un domicile.

Ces idées seules suffiraient à faire comprendre l'importance suprême de la tombe, asile de la vie, pour les Égyptiens; mais les peuples primitifs s'en tiennent rarement à des conceptions

1. Frazer, *le Rameau d'or*, éd. française, I, p. 183.

simples. Tout en redoutant l'absence temporaire ou définitive du double qui amène le sommeil et cette vie inconsciente de la mort, les Égyptiens étaient familiarisés avec une idée que beaucoup de sauvages admettent encore actuellement. Le dédoublement de l'individu n'est funeste que s'il est indépendant de la volonté; c'est chose utile, au contraire, de mettre son double à l'abri des dangers en facilitant sa sortie du corps pour le déposer en lieu sûr. Les uns confient ainsi leurs âmes à un animal, une plante, un objet qui deviennent des êtres sacrés ou des totems; d'autres l'envoient dans une cachette ou un édifice fortifié qui peut servir au corps de tombeau. C'est ainsi qu'en Égypte les pyramides et les tombes sont des « châteaux de double », que les pharaons et leurs sujets font construire de leur vivant; les doubles y viennent habiter des statues au corps idéalisé mais ressemblantes de visage; l'âme était ainsi protégée des accidents dont le corps ne se défend pas toujours. Tant que le corps vivait l'existence ordinaire, il veillait au bon entretien de son double dans le tombeau; de grands dignitaires faisaient l'office d' « esclaves du double » des Pharaons; les particuliers s'assuraient des soins analogues en passant des conventions avec des prêtres de carrière. Ainsi s'explique cette obsession de la tombe qui semble avoir hanté les Égyptiens au plus beau de leur existence : construire dès la jeunesse la maison forte où reposera un jour le corps, y abriter des statues que le double vienne habiter[1]; aller aux jours de fête visiter sa tombe et adorer son propre génie; lui assurer un parfait bien-être soustrait aux vicissitudes de la « vie » : tel a été l'idéal d'une existence heureuse à l'époque memphite. Quand la mort venait, on disait que le corps « passait à son double », ce qui permet de supposer que celui-ci habitait déjà le tombeau.

La tombe égyptienne est donc surtout la maison où réside ce qu'il y a de plus vivant, de plus réel, de permanent dans un individu. Faut-il s'étonner qu'aux temps où ces idées fleurirent pour la joie de l'humanité, rois et particuliers aient prodigué leurs ressources à élever d'indestructibles forteresses, gardiennes des âmes et des corps? C'est un amour désordonné

1. Voir par exemple, les *Contes populaires* de Maspero, 3e éd., p. 81.

de la vie, une lutte acharnée pour l'existence qui a surexcité l'imagination des constructeurs des pyramides. Dans ces « maisons d'éternité », où nous ne voulons chercher que la mort, ils se promettaient la vie éternelle.

C'était à condition que le corps pût être revivifié, après la mort subie : tel que la rigidité cadavérique et la décomposition le livrent à la tombe, le corps n'eût été pour le double qu'un embarras. Dès l'empire memphite, les Égyptiens avaient résolu le problème de la conservation du corps par la momification. Il serait d'un grand intérêt de savoir comment ils en arrivèrent là; les rites funéraires de l'époque thinite ne semblent nullement préparer la momification et sont difficiles à interpréter. On trouve dans les tombes très anciennes des cadavres accroupis, contractés; ailleurs les squelettes sont disloqués, la tête séparée du tronc, les os brisés comme si l'on avait voulu faire du défunt la victime d'un sacrifice; ou bien les os disjoints ont été soigneusement empilés, la tête par-dessus, pour donner une forme nouvelle au corps enseveli. Ces pratiques, auxquelles les rituels postérieurs font de fréquentes allusions, ont été abandonnées au début de l'empire memphite et remplacées par des rites qui assurent la conservation du cadavre complet. Nous ne savons comment s'est faite cette révolution dont les effets ont été si durables; les Égyptiens, quand ils en parlent, se l'expliquent par une révélation divine; ils en attribuaient le bienfait au dieu Anubis. C'est lui, le « maître des bandelettes », qui aurait enseigné aux hommes l'art de prévenir la corruption par l'ablation des viscères, le bain de natron, les substances aseptiques et l'usage des bandelettes qui isolent le corps du contact de l'air.

Le corps sauvé de la corruption n'était encore qu'une momie inerte, aveugle, sourde et sans conscience. Il avait fallu une nouvelle révélation pour apprendre aux hommes l'art de rendre à la momie l'usage de ses sens et d'y rappeler l'âme dédoublée. C'est à la fin de la IIIe dynastie qu'entrent dans l'usage courant ces rites dont Osiris, le « dieu bienfaisant », le Rédempteur, avait gratifié l'humanité en les subissant lui-même tout le premier. On racontait qu'Osiris, au temps des dynasties divines, avait été assassiné et démembré

par son frère Sit et que, le premier de tous les êtres, il avait connu la mort. Par la science magique de sa femme Isis, de sa sœur Nephthys, de son fils Horus, d'Anubis et de Thot ses alliés, tous les morceaux du corps osirien avaient été retrouvés, aseptisés et reconstitués en momie parfaite; le mouvement et l'usage de tous les sens furent rendus à ce corps inerte quand Thot et Horus lui touchèrent la bouche, les yeux, les oreilles, lui délièrent les bras et les jambes avec des instruments magiques. L'âme était encore absente, retenue prisonnière par Sit : Horus et Thot pourchassèrent celui-ci qui se dissimulait vainement sous des formes de taureau, de gazelle, de truie ou d'oie; dans le cœur de ces animaux capturés et sacrifiés, l'âme d'Osiris fut retrouvée et Horus la rendit à son père et lui communiqua les souffles de vie dans un baiser. Osiris revivifié et réuni à son âme devint l'Être exceptionnel qui dépasse tous les autres parce qu'il a franchi victorieusement le seuil de la mort et triomphé de la grande épouvante. Cet être qui vit la vie parfaite sans plus rien craindre de la mort rendue inoffensive, c'est proprement un dieu.

Osiris est désormais le modèle à imiter pour tout ce qui vit au ciel et sur terre et tout ce qui doit mourir un jour. Aucun des habitants du ciel ni des terrestres humains ne fit exception à cette destinée commune : c'est dans la bonne mort osirienne et le culte funéraire créé par Horus et Thot que tous cherchèrent et trouvèrent la possibilité d'une vie éternelle. Chacun des dieux connut la mort et la résurrection : pour eux, leur fils terrestre, le Pharaon, joua le rôle du « fils chéri » qui ouvre la bouche de son père et l'embrasse pour lui rendre son âme. Chacun des hommes mortels put espérer devenir un dieu : au jour des funérailles, le fils aîné dans chaque famille disait qu'il était Horus ou Thot, et répétait pour son père les rites du grand mystère qui faisait de celui-ci un Osiris. Ces rites, les textes des pyramides de Sakkarah et les tableaux des mastabas nous les font connaître sous leur forme la plus ancienne : on les célébrait dans ces chapelles des pyramides, qui ont disparu, et dans les salles des mastabas, que nous avons retrouvées par milliers.

La partie essentielle des salles funéraires était cette fausse porte, qui deviendra la stèle. Elle conduit à l'autre monde, où

se tient le double. Derrière ses panneaux pleins, se dissimule un couloir (*serdab*) où reposent les statues du double; au-dessous d'elle, dans la profondeur du sol, se cache le caveau où descendra la momie. Le jour des funérailles, le corps ceint de bandelettes et momifié suivant les rites d'Anubis était amené devant la stèle fausse porte. Tout autour, la famille mène le deuil. La femme et la sœur du défunt proclament qu'elles sont Isis et Nephtys, venues pour pleurer et défendre Osiris. Et voici le fils aîné : il s'est purifié, il a revêtu la peau de panthère, il tient en main l'encens allumé « qui divinise » et les fers recourbés avec lesquels jadis Horus ouvrit la bouche d'Osiris. Près du fils, se tient un prêtre de carrière, l'officiant; son rouleau de papyrus à la main, il est tout prêt à souffler les paroles des formules et à indiquer les gestes rituels au cas où la mémoire manquerait à l'enfant du défunt. Tout autour, se groupent des parents, des clients, des officiants, formant un chœur qui décuple l'intensité des paroles et des gestes en les répétant. Cependant les sacrificateurs ont égorgé le taureau, la gazelle et l'oie, dont ils apportent la cuisse de devant, la tête et le cœur.

Alors commencent les rites souverains. Les ablutions et les fumigations d'encens délivrent la momie de ses impuretés physiques et morales : « tout ce qui ne doit pas rester en elle tombe à terre ». Puis Horus, le fils chéri, fait le simulacre d'ouvrir la bouche, les yeux, les oreilles de son père avec les instruments magiques; il les frotte de son petit doigt; il les touche avec le cœur et la cuisse des victimes, cependant qu'il psalmodie : « Dresse-toi, mon père, dresse-toi, Osiris, car moi ton fils, moi Horus, je suis venu à toi, te laver, te purifier, te rendre la vie, embrasser tes os, rassembler ta texture, embrasser tes lambeaux, puisque je suis Horus qui venge son père... Horus t'a ouvert ton œil pour que tu voies avec ton œil... : on t'ouvre la bouche et c'est Horus de son petit doigt, avec lequel il a ouvert la bouche de son père Osiris; on t'a donné tes yeux pour voir, tes oreilles pour entendre, ce que dit ta bouche comme paroles, tes jambes pour marcher, tes bras pour agir. » Et le fils prend à deux bras le cadavre de son père; il approche de la face momifiée sa propre face, et dans cet embrassement le fluide magique vital passe du corps

vivant au corps défunt, le souffle de vie se communique de la bouche à la bouche. Le chœur des officiants proclamait alors : « Horus vient, il t'embrasse, Osiris!... Ton fils Horus a frappé Sit, il lui a arraché son œil de sa main, et il te l'a donné avec ton âme qui est dedans et ta forme qui est dedans. »

Le corps est revivifié et pourvu d'âme. Il convient d'assurer de suite sa nourriture et sa boisson pour la vie éternelle. Une table d'offrandes se dresse devant la momie; on y dépose, sur des plats ronds, des pains, des viandes, des fruits, du vin, de la bière, des liqueurs et de l'eau, tout un repas dont le menu prodigieusement détaillé est inscrit sur les murs du tombeau. Quelques pièces de choix sont brûlées sur un autel à feu devant la momie qui se nourrit de la fumée : le reste défraie la table où prennent place parents et officiants. Le repas s'accompagne de danses et de chants soutenus par les flûtes et les harpes. Et des paroles de bon augure s'adressent au nouveau dieu : « Faim, ne viens pas vers cet Osiris... C'est son horreur que la faim, et il ne la mange pas ; c'est son horreur que la soif, et il ne la boit pas... O dieux, vous avez pris cet Osiris avec vous; il mange de ce dont vous mangez, il vit de ce dont vous vivez... dans cette terre où il va, il n'aura plus ni soif ni faim à jamais. »

Le repas fini, on purifie la momie par l'eau et l'encens. La voici maintenant aux mains des gens qui par les couloirs surbaissés la font glisser jusqu'au cœur des pyramides ou jusqu'au fond des mastabas. Et quand les herses sont tombées, les puits comblés, ce corps n'est plus oublié des vivants. A des dates fixes et fort rapprochées, les parents et les prêtres reviennent devant la fausse porte et répètent les rites vivifiants. La momie n'est plus là, mais sur la stèle revit l'image du défunt; parfois dans l'embrasure de la fausse porte se dresse la statue, une jambe avancée, comme prête à descendre l'escalier qui conduit au sol des mortels [1]; parfois le buste seul ou la tête apparaissent au-dessus du linteau [2]; il semble que le défunt mette la tête à la fenêtre pour converser avec ses enfants. Le plus souvent un

1. Tombeau de Mera, à Sakkarah (VIe dynastie).

2. Tombeau découvert par M. Loret à Sakkarah (V^e dynastie).

étroit conduit, large de quelques centimètres, fait seul communiquer la chambre du culte avec le *serdab* où se cachent les statues du double : par cette ouverture, s'envolent le parfum de l'encens et la fumée de l'autel, et passent aussi les doubles des offrandes qui pénètrent de cette façon jusqu'au mort divinisé pour lui composer ce monde, moitié idéal moitié réel, où sa vie éternelle se réalisera désormais.

Tels étaient les formules et les gestes essentiels de cet *Ap-ro* (ouverture de la bouche), le premier rituel rédempteur qu'ait vraisemblablement connu l'humanité. Grâce à lui, pyramides et mastabas devinrent des lieux sacrés où chaque homme mort ressuscitait en Osiris dieu vivant. Là, pour la première fois, résonna la vieille chanson qui console encore les hommes : « Non, ce n'est pas mort que tu t'en vas. C'est vivant que tu vas t'asseoir sur le trône des dieux. »

*
* *

La vie du double dans la pyramide ou au tombeau, les Egyptiens l'imaginèrent tout d'abord très conforme à celle d'avant la tombe. C'est l'existence aisée qui était celle de tout homme riche, moins la part de malheur ou d'accident inhérente à toute destinée humaine. Les décorateurs des tombeaux figurent le défunt assis devant la table d'offrandes ; sa femme est à côté de lui et le tient enlacé ; à ses pieds, ses enfants jouent avec le chien et le singe : chaque individu est représenté au moment heureux de son existence ; le double ne connaîtra plus que ces instants choisis. Tout autour, les serviteurs apportent les provisions de bouche, les vêtements, les meubles nécessaires, et la fabrication ou la genèse de chaque offrande sert de thème à la décoration. Pour expliquer la présentation de la cuisse de bœuf, on montre les animaux au pâturage, la saillie de la vache, la naissance du veau et les scènes de la vie agricole jusqu'au sacrifice de l'animal ; l'offrande du pain nécessite la présence des scènes du labourage, de la moisson, et de la boulangerie ; l'apport du vin est une occasion de montrer les vignobles et la vendange ; pour le gibier de poil et de plume et le poisson, il faut représenter

les scènes de chasse au désert, au marais, la pêche à la ligne et au filet. Chacun des objets du mobilier funéraire, cercueil, lit funéraire, vases, vêtements, bijoux, amène la description des procédés de fabrication, et nous voyons à l'ouvrage menuisiers, fondeurs, sculpteurs, tisseurs et orfèvres. Il n'est pas jusqu'aux achats des provisions au marché et aux comptes de ménage qui ne fournissent matière à décoration. L'âme et le corps du défunt revivaient perpétuellement les scènes sculptées : l'acte représenté devenait réel, chaque figure d'être ou d'objet récupérait pour un instant son double et s'animait à la volonté du dieu qui vivait au tombeau.

Cet idéal suffit aux Égyptiens pendant plusieurs siècles, puis perdit de son intérêt ou parut insuffisant. Nous pouvons suivre cette évolution des idées en lisant les vœux, variés d'âge en âge, que contiennent les formules des stèles funéraires. Au début de la IVe dynastie, « de bonnes offrandes et une belle sépulture à l'Occident », voilà ce qu'on demande seulement aux dieux Anubis et Osiris, patrons des nécropoles. Mais la nostalgie du dehors gagna l'âme ensevelie. Les rites osiriens avaient fait du mort l'égal d'un dieu : c'est au ciel que les dieux vivent. Il fallut que la bonne sépulture des pyramides et des mastabas offrit à l'âme, en même temps qu'un asile inviolable, un point de départ pour les voyages à ces résidences supra-terrestres que nous appelons les paradis. Les textes des pyramides de Sakkarah nous montrent cette évolution arrivée déjà à son terme : par quelles étapes l'âme s'est-elle acheminée de la nécropole au ciel ? Les formules des stèles funéraires ne permettent de répondre que d'une façon encore incomplète.

Dès le moment où le défunt souhaite « de circuler sur les beaux chemins de l'Occident où circulent les féaux d'Osiris [1] », l'âme témoigne une lassitude de la quiétude sépulcrale. Les chemins de l'Occident conduisent aux pays mystérieux où la belle déesse Amenti (l'occident) reçoit le double en lui offrant le pain et l'eau : s'il boit et s'il mange, il devient l'ami des dieux et s'enfonce plus loin à leur suite. Alors le défunt « circule sur les beaux chemins accompagnés de ses doubles; le dieu le prend par la main et le conduit sur les

1. Les phrases entre guillemets sont empruntées aux stèles des Ve et VIe dynasties.

voies sublimes ». Le voici aux confins du ciel. A l'Orient, une échelle se dresse; les dieux la tiennent fermement; l'âme l'escalade sans danger et trouve tout en haut Horus et Sit qui l'attirent au ciel par la main. Si l'échelle manque, une barque peut s'offrir qui fera passer l'âme jusqu'aux rives célestes où un dieu obligeant facilitera l'abordage. Il arrive enfin que l'âme-oiseau s'envole au ciel, ou que Thot l'ibis la prenne sur son aile et la ravisse aux cieux. Sitôt qu'elle y arrive, les dieux lui font bon accueil : « Ouvrez les portes du ciel, disent-ils à l'envi, prenez cet Osiris avec vous, pour qu'il vive éternellement. »

Au ciel, des destinées variées s'offrent au double divinisé : chacune d'elles rappelle une conception du paradis localisée, à l'origine, dans telle ou telle ville, puis généralisée et devenue accessible à tous les Égyptiens. La plus commune assignait aux âmes comme résidence une campagne fertile que les théologiens des époques postérieures plaçaient sur la voie que suivit le soleil pendant la nuit. On y trouvait des champs, des lacs, des îles, des villages et des maisons de plaisance; un mur de fer avec portes fortifiées la défendait. C'était un pays semblable aux *lœta arva* de l'Énéide, « une Égypte idéale avec son Nil, ses étangs, sa végétation luxuriante et par-dessus tout ses moissons [1] ». On l'appelait « *Sekhet Ialou*, campagne des roseaux », à l'imitation d'un site du Delta qui se trouvait du côté de Péluse, dans le royaume archaïque de Bouto. Non loin s'étendait un autre paradis, « la campagne des offrandes » (*Sekhet Hotpou*). La destinée y était encore plus favorable. Dans les champs d'Ialou, l'âme devait cultiver son jardin; aux champs des offrandes, elle trouvait la table toute servie, grâce aux doubles des offrandes terrestres qui prenaient aussi le chemin du ciel pourvu qu'on facilitât leur délivrance en les brisant ou en les brûlant. Les offrandes parvenaient au *Sekhet Hotpou* soit avec le défunt soit dans la barque qui porte le soleil autour de l'univers. Naviguer dans la barque solaire, parcourir avec Râ le ciel diurne et nocturne en manœuvrant les rames ou la voilure, être admis dans l'équipage formé par les dieux stellaires, c'était la destinée la plus enviable, la plus

1. Cf. Lefébure, *le Paradis égyptien*, dans *Sphinx*, III, p. 195, où l'on trouvera les citations des textes des pyramides relatifs à ces paradis.

glorieuse, la plus immatérielle. L'âme qui y avait accès quittait joyeusement la terre et voguait en plein ciel comme un esprit « Lumineux » (*Khou*), parmi les constellations circompolaires du Nord, celles qu'on appelle les « Impérissables » (*akhemou sekou*) parce qu'elles ne disparaissent pas du ciel de toute la nuit. Les Égyptiens les observaient pour déterminer les heures, surtout la Grande Ourse ; on disait de l'âme qu'elle habitait le pays de l'Heure (*Ounit*), qu' « elle gouvernait la nuit et conduisait les heures », disposant ainsi de l'espace et du temps.

Dans la suite des siècles, ces conceptions devinrent pour les Égyptiens matière à subtilités métaphysiques et furent copieusement exposées dans les manuels des théologiens, tels que le Livre des Morts et le « Livre de ce qu'il y a dans l'Hadès ». Au temps des pyramides, elles restent incomplètes et plus matérielles. Le choix n'est pas fait du plus désirable de ces paradis : l'âme se réservait de les essayer tour à tour. Aussi pouvait-on souhaiter au défunt des paradis successifs ou simultanés : « On a rendu son cœur à cet Osiris et quand il sort au ciel, Anubis vient à sa rencontre, Seb lui tend la main. Tu te lèves, tu te parfumes d'encens dans le lac de l'Hadès, tu te purifies avec tes offrandes dans le Champ d'Ialou, tu navigues au ciel et tu fais ta station journalière dans le Champ des Offrandes parmi les dieux. Assieds-toi sur ton trône de fer, car tu as pris ta massue blanche et ton fléau, tu rends tes décrets aux dieux,... puis tu prends ta course, tu navigues sur ton lac, comme Râ sur les rives du ciel. Lève-toi et passe, Lumineux! »

En quelques siècles, l'âme humaine a passé de l'humble fosse creusée au sable du désert aux champs étoilés du ciel. « L'âme au ciel, le corps à la terre », telle devient la formule de la vie d'outre-tombe au temps des pyramides. Mais l'âme, ravie aux joies célestes, garde la faculté de revenir sur terre dans sa tombe propice aux joies matérielles. Sous sa forme d'oiseau, elle revient au tombeau, se pose sur les arbres de ses domaines, descend le puits comblé qui mène au cercueil : les deux mains appuyées sur le cœur de la momie, elle contemple ce qui fut sa forme terrestre au temps où elle ignorait les demeures sublimes et la vie des dieux du ciel.

Le mort divinisé trouve au ciel un accueil fraternel : les dieux tendent la main à l'homme qui vient à eux; bien plus, celui-ci prend place sur un trône, manie la massue et le sceptre et dicte aux dieux ses volontés : admis comme un frère, il s'installe en maître. Ceci est un des points les plus caractéristiques des conceptions religieuses à l'époque des pyramides : l'homme ne *mérite* pas le ciel, il s'y introduit par la ruse et s'y maintient par la force.

Qui donne à l'homme cette puissance égale ou supérieure à celle des êtres célestes? C'est la possession des ressources de la magie. L'Égypte memphite en est encore à ce stade de civilisation où l'homme ne reconnaît pas une différence de nature foncière entre lui et les êtres supérieurs qu'il localise au ciel. Dans ce monde comme dans l'autre, chacun possède un corps, une âme, un double, soumis aux mêmes accidents et sensibles aux mêmes influences : les habitants du ciel sont sans doute d'essence plus durable; mais ils ne deviennent dieux qu'après avoir surmonté l'épreuve de la mort; ils ne connaissent la vie éternelle que depuis qu'Osiris leur en a révélé les secrets. L'homme qui bénéficie des rites osiriens devient l'égal des êtres supérieurs, qui n'échappent à la destruction que par ces mêmes rites : les textes des pyramides répètent à satiété que le défunt agit et vit comme un dieu.

A quoi bon, dès lors, prier les dieux? Les textes de l'ancien empire ne renferment point de prières; l'homme n'y supplie pas les dieux : il leur demande leur concours, leur aide amicale; étant devenu un Osiris, il se dit de leur sang et veut être reçu comme un fils ou comme un frère. Et si les dieux sont hostiles, l'homme a les moyens de briser toute résistance. La magie lui enseigne les rapports secrets des êtres et des choses; les lois qu'elle en dégage seront inéluctables au ciel comme sur terre, puisque dieux et hommes sont de même nature et soumis aux mêmes besoins. Or cet Osiris, à qui l'homme s'identifie, doit sa résurrection à la magie; depuis qu'on lui a rouvert la bouche et les yeux, il possède le pouvoir créateur du Verbe et la puissance fascinatrice des yeux. Jadis les Démiurges ont créé l'univers en voyant les êtres et les choses et en les nommant; Osiris crée aussi toute chose en la nommant; le son de sa voix engendre tout ce qu'il désire et détruit tout ce qu'il

hait. Aussi quand le mort se présente au ciel, peut-il déclarer à tout venant que sa force est égale et même supérieure à celle de tout autre dieu. Par précaution, l'officiant lisait une incantation, le jour des funérailles, où le défunt apostrophe les habitants du ciel et prétend les courber sous des menaces terrifiantes :

« Le ciel fond en eau, les étoiles se battent, les sagittaires font leur ronde, les os des Akerou (constellations) tremblent lorsqu'ils ont vu Ounas se lever âme, comme un dieu qui vit de ses pères et qui mange ses mères,... Ounas qui mange les hommes et se nourrit des dieux... Les génies ont lacé les dieux pour Ounas, ils les ont liés, ils ont fendu leurs gorges, vidé leurs entrailles et les ont fait cuire dans leurs chaudrons brûlants. C'est Ounas qui dévore leurs magies et mange leurs esprits, et les grands d'entre eux sont pour le repas d'Ounas au matin, les moyens d'entre eux sont pour son rôti, les petits d'entre eux sont pour le repas d'Ounas au soir, les vieux et les vieilles d'entre eux sont pour ses fours... Car c'est Ounas le grand puissant parmi les puissants : ce qu'il trouve sur sa route, il le mange avidement,... il a mangé la sagesse de tout dieu. »

Quel dieu résisterait à cet ogre dévastateur? Cette puissance formidable, chaque homme, pour qui les rites ont été exécutés correctement, la croit en lui, et il s'en vante dans ses épitaphes : « Je suis un Lumineux initié et bien muni, un magicien qui connaît (la force de) sa bouche! » La mégalomanie va si loin que le défunt abordant le dieu suprême, Râ, s'écrie : « Quand Pépi est sorti au ciel, il a trouvé Râ en face de lui... et Râ sait que Pépi est plus grand que lui, que Pépi est plus Lumineux que les Lumineux, plus initié que les Initiés. » Tant le dieu passe pour être accessible à la terreur et à la suggestion d'un rival qui « bluffe » sans vergogne.

On conçoit que les dieux devaient se tenir en garde contre les défunts et qu'ils repoussaient sans pitié ceux qui se présentaient au ciel démunis de force magique. Malheur à celui qui n'a pas à sa disposition les formules redoutables : « Quand les hommes reçoivent leur sépulture avec ses milliers de pains et ses milliers de vases de bière sur la table de Khontamenti, la chair est misérable qui n'a point d'écrit... L'écrit d'Ounas est

scellé du grand sceau, et certes son écrit n'est point sous le petit sceau. » Par contre « celui qui connaît ce chapitre de Râ et qui les sait, ces formules magiques d'Horus, celui-là est connu de Râ, celui-là est l'ami d'Horus ». L'homme ne se fait pas illusion. Il sait que l'accès du ciel n'est dû ni à son mérite, ni à la bienveillance des dieux : « O Pépi, si ton âme est parmi les dieux, parmi les Lumineux, c'est que ta crainte agit sur leurs cœurs,... c'est (la puissance de) ton livre qui agit sur leurs cœurs. » Aussi toutes les ruses contre les dieux sont-elles de bonne guerre. Au début de la VIe dynastie on avait amené à la cour un nain danseur de la race des Danga qui vivaient aux régions du Haut-Nil. Ce nain avait obtenu un tel succès auprès des Pharaons, que les dieux du ciel ne devaient pas être moins curieux de le voir ni moins bienveillants dans leur accueil. Aussi le roi Pépi I n'hésite-t-il point à leurrer la crédulité des génies qui passent son âme dans le bac du ciel. « Livrez-moi passage, dit-il, je suis le Danga qui danse devant le dieu et réjouit le cœur d'Osiris ! » Grâce au stratagème, l'âme du roi fut admise aussitôt[1] !

Ce paradis où l'on pénètre par force et par ruse est cependant devenu, les siècles révolus, l'asile de la vérité et de la justice, où l'âme n'est admise qu'après avoir subi le fameux Jugement par-devant Osiris. Il n'est pas douteux que dès le temps des Pyramides la transformation ne commence à s'opérer. Dans ces mêmes textes où la force magique triomphe si brutalement, commence à apparaître l'idée que l'homme ne doit pas seulement conquérir la vie éternelle, mais qu'il la doit mériter. L'âme humaine a toujours été complexe et partagée dans ses aspirations. Dans le même temps qu'Osiris enseigne aux hommes la force invincible des rites magiques, il leur révèle la conscience morale ; il n'est pas seulement l'être qui se sauve fortuitement de la mort, il devient « le dieu qui aime la justice ».

Au début, le rôle d'Osiris en tant que justicier, fut d'ordre tout pratique. Les hommes qui assuraient à grands frais un service perpétuel d'offrandes à leur double prenaient soin de se défendre contre les voleurs éventuels en les citant devant le

1. Maspero, *Études de mythologie*, II, p. 429.

tribunal des prêtres d'Osiris, patron des nécropoles : « Si un homme entre dans ce tombeau pour y faire chose mauvaise, pour y voler comme un oiseau pillard, il sera jugé là-dessus par le dieu grand, maître du ciel, dans le lieu où l'on rend la justice. » Par avance, le défunt se justifiait contre toute attaque en faisant son propre panégyrique comme témoignage de moralité : « Je suis, disait-il, l'aimé de mon père, le chéri de ma mère, le dévoué à ses frères et à ses serviteurs; j'ai donné du pain à l'affamé, des vêtements au nu, j'ai été le nourricier de l'orphelin, le mari de la veuve, le bâton du vieillard, j'ai enseveli celui qui n'avait pas de fils. Jamais je n'ai été sujet de plainte pour nul homme [1]. » Ces formules offrent un réel intérêt au point de vue moral, mais elles se présentent ici comme une plaidoirie anticipée devant un tribunal qui est de ce monde. La justification prend une allure plus générale et une signification plus haute quand on arrive à ces expressions : « J'ai dit chaque jour la vérité qu'aime le dieu. » Le développement progressif de cette idée sera qu'Osiris préfère l'homme juste; dès lors, le défunt sera plus semblable à Osiris et pourra d'autant plus facilement jouir de la vie éternelle osirienne, s'il a réellement vécu selon la justice.

Pour s'assurer que l'homme est juste, une enquête est nécessaire. De là vint l'idée qu'un jugement des morts par les dieux de la famille osirienne était la condition d'accès au paradis. MM. Erman et Lefébure [2] ont signalé l'intérêt profond qui s'attache à certains textes très courts des pyramides, où l'idée du jugement est énoncée plutôt que développée : « Ounas possède la voix créatrice selon ce qu'il a fait. Tefen et Tefenit l'examinent; Maït (la vérité) l'écoute; Shou est le témoin; Maït décrète qu'il peut parcourir la terre et se transporter où il lui plaît... Ounas sort donc aujourd'hui en âme vivante. La Justice, voilà ce qu'il amène avec lui. » Ainsi la puissance magique du Verbe créateur dépend pour Ounas du mérite de ses actions. Sans doute faut-il se rappeler qu'une formule magique dite à propos faussera les poids de la balance en faveur de la conscience du mort, si celle-ci pèse trop lourd pour être admise à l'autre vie. Mais il n'en est pas moins vrai que dans la con-

1. Textes de la IVe à la VIe dynastie.

science égyptienne la vérité est en marche dès ce temps-là : à l'époque thébaine on trouvera dans les livres liturgiques ces paroles d'un caractère vraiment biblique, à propos des hommes appelés à vivre au paradis : « Ceux qui ont pratiqué la Justice lorsqu'ils étaient sur terre, sont appelés au séjour de la Joie du Monde, palais où l'on vit de Justice. »

*
* *

Faut-il s'étonner de ces idées contradictoires sur la Morale et la Magie, sur la volonté et la conscience, chez les premiers hommes qui aient abordé les problèmes religieux? Après des milliers d'années, les mêmes questions partagent encore les esprits; de pareilles antinomies nous rapprochent, plutôt qu'elles nous éloignent, des contemporains des pyramides.

L'Égypte, au quatrième millénaire avant J.-C., était en pleine gestation de ces idées générales sur le sens de la vie, la raison d'être de l'univers et de l'homme. On peut lui étendre ces conclusions qu'inspiraient à Fustel de Coulanges l'étude des civilisations primitives chez les peuples indo-européens : « C'est peut-être à la vue de la mort que l'homme a eu pour la première fois l'idée du surnaturel et qu'il a voulu espérer au delà de ce qu'il voyait. La mort fut le premier mystère; elle mit l'homme sur la voie des autres mystères. Elle éleva sa pensée du visible à l'invisible, du passager à l'éternel, de l'humain au divin [1]. »

Les Chéops et les Pépi ont su donner aux conceptions de leurs contemporains une forme tangible et durable en élevant les pyramides, ces citadelles qui défendent les corps de tout leur poids et escaladent le ciel d'un formidable élan. La tradition, rapportée par Hérodote fait d'eux des tyrans écrasant leurs peuples pour élever d'inutiles tombeaux, monuments d'orgueil et d'égoïsme : elle n'a pas de sens historique. Pour leurs contemporains, ces Pharaons ont été les bienfaiteurs qui réalisent les grandes idées et facilitent à tout un peuple la conquête des paradis. Ils n'ont pu mener à bien, pendant plusieurs

1. *La Cité antique*, chap. II.

siècles, ces œuvres démesurées que soutenus par un enthousiasme général pareil à celui qui permit, il y a moins de neuf cents ans, la construction des cathédrales. On sait les admirables vers de Sully Prudhomme sur l'ouvrier qui succombe en construisant les pyramides et dont le cri dédaigné s'élève vainement :

Il monte, il va cherchant les dieux et la justice...

Ce n'est pas la plainte d'une victime; c'est la clameur joyeuse de toute une humanité, cri d'espoir, de crainte, de volonté, saluant la voie ouverte au ciel par le triangle aigu des pyramides.

ALEXANDRE MORET

ROSE ET SA « PARISIENNE[1] »

XII

Treize ans plus tard, en 1901, le dernier jeudi de septembre, Lucien Page, arrivé la veille au soir de Nancy, où il vient d'accomplir ses trois ans de service dans un régiment de dragons, consacre sa journée à des visites aux parents et aux amis. Lucien est de petite taille comme sa mère, mais il a de son père le torse droit, la poitrine saillante, la longue figure virile, la moustache blonde en crocs; et il a des deux les qualités de bonne humeur, de sens juste et d'ardeur au travail. Il compte rester à Vic seulement quelques jours, puis reprendre le train pour gagner Paris, où les salaires sont élevés et où il essaiera de réaliser quelques économies afin d'acheter un fonds quand il approchera de la trentaine.

L'une de ses premières visites est pour Belin, son ancien patron, dont la boutique est sur la place, à l'angle de la rue de l'Église. Il le trouve sacrant et jurant, aux prises avec un monceau de socs à « recharger ». Et dans la cour il y a une douzaine de roues à resserrer, sans parler d'un tombereau neuf qui attend sa ferrure, d'une charrue et de plusieurs herses en piteux état. Le même temps sec et chaud règne depuis trois mois; les cultivateurs, dans l'espoir toujours déçu de la pluie possible, ont attendu longtemps pour se mettre aux labours; mais depuis une semaine ils se sont décidés tous. Seulement,

1. Voir la *Revue* des 15 août et 1er septembre.

le sol est si dur que les socs ne résistent pas plus d'une attelée, en sorte que de toutes les fermes de la clientèle il en rapplique trois ou quatre, chaque jour, qu'il faut réparer sans délai. Belin désespère d'en sortir avec honneur, d'autant que son unique ouvrier est jeune, pas très adroit, pas très fort. Aussi demande-t-il à Lucien, comme un service d'ami, de lui donner quelques semaines ; il supplie tellement que le jeune homme se laisse aller à consentir, mais en spécifiant bien que ce n'est qu'un simple coup de main, jusqu'à la fin des labours ou jusqu'à la pluie...

Dès le lendemain il entra en fonction, dauba pendant douze heures sur les socs émoussés et amincis. Les paysans lui disaient :

— Eh bien, le dragon, c'est donc fini ?

— Oui, — répondait-il, — c'est fini et je n'en suis pas fâché...

— Tu vas rester là, à présent : Belin peut bien t'occuper.

— Oh ! non, je pense filer dans un mois au plus.

— Tu préfères voir du pays, voyageur !

Et ils parlaient d'autre chose, disant que chez eux ça devenait de plus en plus « enragé », qu'on ne savait pas comment ça finirait.

En effet, malgré des apparences presque quotidiennes, l'eau s'obstinait toujours à ne pas tomber.

A la Reynerie, il ne s'est rien passé d'essentiel en ces treize ans, sauf que les Colard ont déménagé. Ayant des dettes un peu partout, ne trouvant plus chez aucun fournisseur le moindre crédit, — et le travail des maçons, pour comble, ne marchant guère, — ils se sont décidés à transporter leurs pénates à Vichy, distant de quinze lieues. On assure qu'ils s'en félicitent : Colard fait des campagnes fructueuses, la Lisabeth trouve quelques grosses besognes au temps de la saison. Leurs trois aînés, déjà placés dans les fermes au moment du départ, sont demeurés ; ils paraissent enracinés au sol natal ; on les dit courageux, mais ils commencent à se faire une réputation méritée de joueurs et de buveurs, — et ils ont le vin hargneux, se montrent toujours prêts à provoquer une dispute et à la poursuivre.

La maison des Colard est habitée maintenant par un ménage de vieilles gens, les beaux-parents de Gidel. Le père Boisset,

qui s'entend à l'horticulture, « fait » des jardins dans le bourg et de la taille par-ci, par-là; la mère, un peu cuisinière, est demandée assez souvent pour des repas de famille, même pour des noces : ils vivotent.

A part cela, rien n'est changé. Et même Lucien éprouve un certain étonnement, lui qui depuis sept ans, — quatre de tour de France, trois de service, — a vu maints spectacles nouveaux, de retrouver son passé tel quel, comme momifié dans une attitude connue. Ses parents, à peine un peu vieillis, continuent leur même vie, avec des conversations et des préoccupations identiques. Et Rose pareillement, et les dames Béroux aussi. Les fillettes, par exemple, se sont développées au physique et au moral : sa sœur Marie-Louise, gracile, élancée et frêle, minois chiffonné, mais intelligent, vient de subir avec succès les examens du brevet élémentaire; la grosse Thérèse, toujours forte et sanguine, aux allures de jeune mégère bourrue, est depuis la Saint-Jean domestique à Rouzière; Jeanne enfin, restée petite, mince et plate, avec un visage brun, sec et nerveux au long menton pointu, aux beaux yeux couleur de prunelle mûre, semble jouir d'un jugement très juste, très rassis, avec des échappées d'innocente gaminerie. Lingère à façon, elle habite encore avec la Rose.

S'il n'est rien arrivé de considérable, il y a eu cependant de multiples petits faits de tous genres, et le souvenir de ces faits, bien plus que les dates du calendrier, sert aux habitants de la Reynerie de points de repère dans le passé. Il y a l'année de la grêle et l'année où il a fait si froid, l'année de la cherté du beurre, l'année du changement de maître d'école, l'année où le notaire Dousset, en épousant mademoiselle Desbordes, a vendu son étude...

Mais les événements particuliers tiennent encore une plus grande place. Par exemple, les dames Béroux disent souvent : « L'année où est mort l'oncle Emmanuel... » Et ce rappel ne leur est point désagréable. La mère Béroux s'est donné tant de mal, a si bien monté la garde, que le vieux philosophe de Loitière l'a instituée sa légataire universelle. Et, malgré la charge de plusieurs legs secondaires, — à un cousin qui avait aussi des droits à l'héritage, à ses domestiques, aux pauvres de

la commune, — il lui est resté une bonne trentaine de mille francs, et tout « l'intérieur de la maison ». Elle s'est empressée de vendre pour un prix insignifiant à un brocanteur de Moulins la bibliothèque du digne M. Brunot. Madame Béroux se fait gloire d'être une grande ennemie des livres : aussi a-t-elle abandonné en bloc, et non sans un vif contentement, ouvrages anciens et modernes, classiques, encyclopédiques et romantiques, — toute cette accumulation de pensée humaine en cinq cents volumes joliment reliés qui avait fait l'orgueil et les délices de l'oncle. — Par contre, lui qui, de son vivant, n'a jamais voulu avoir de rapports avec le curé, a bénéficié d'un bel enterrement avec tentures noires et prêtres étrangers — et de plusieurs services dans le même ton.

D'autres faits plus anodins comptent également : il y a l'année où la vieille ponette alezane est tombée en paralysie, l'année où la perdrix chanterelle a été volée, l'année où le grand vent a jeté par terre la tête d'une cheminée...

Il y a bien aussi les tentatives de mariage de Mathilde : seulement, ni la mère ni la fille ne parlent de ces choses-là. Mais la Page, qui est au courant, ne s'en prive guère, à l'occasion.

Voilà : les princes Charmants de sa vingtième année, le vétérinaire, le négociant, le percepteur, lui ont successivement glissé entre les doigts; ils n'ont pas répondu à ses avances non déguisées; aucun d'eux ne s'est présenté. Il n'est venu qu'un casse-cou de réputation équivoque, à la fois dresseur et marchand de chevaux : la demoiselle se serait peut-être laissée prendre à son bagou monstre, mais, prudemment, la mère a exigé qu'il fût éconduit tout aussitôt.

Peu après, le cœur de Mathilde a battu pour M. Léopold Guérin, le fils de l'ancien maire. Plus jeune qu'elle de plusieurs années, il étudie la médecine à Lyon et n'habite Linière qu'au moment des vacances. Mais alors il passe fréquemment devant la petite villa de la Reynerie. Il est même entré, une fois, pour voir un chien de chasse que Serton voulait lui vendre; dépouillant l'air hautain qu'il tient de sa mère, il s'est montré plein de verve et de gaîté et fort galant envers la pauvre fille déjà classée sous la bannière de sainte Catherine. On était à la veille de la fête patronale; il lui a dit : « Mademoiselle,

j'espère vous rencontrer, demain soir, au bal Dubuisson, et je vous prie de m'accorder une valse. » — Madame Béroux, le soir de la fête, permet toujours à Mathilde deux ou trois heures de bal, — en sa compagnie, bien entendu! — Léopold tient sa promesse; les deux femmes rentrent très emballées : un monsieur d'un tel rang!... Il est au moins de trois degrés plus haut qu'elles sur l'échelle sociale... aussitôt elles font des platitudes pour essayer de l'aguicher davantage; elles dirigent fréquemment leur promenade du côté de Linière, dans l'espoir de le rencontrer. Elles vont à la fête de Nocles et à celle de Vouzances, comptant qu'il renouvellera son éphémère galanterie... Espoirs vains. C'est à peine si elles ont l'occasion de le croiser une fois ou deux. Un bref salut correct, sans qu'une esquisse de sourire vienne atténuer la rigidité de son masque arrogant, — et il passe... Après, c'est le départ, c'est Lyon, c'est le lointain... Il est tout un an sans venir; aux vacances suivantes, il n'apparaît pas chez Dubuisson, le soir de la fête : c'est fini...

Et les mois et les années passent, emportant les rêves successifs, sans que nul soupirant survienne. Ceux du peuple n'osent, les autres ne daignent...

Les jours lui semblent parfois longs, à la demoiselle : toute sorte de désirs vagues soulèvent sa poitrine de vierge, font du tam-tam dans son cœur, troublent son cerveau. Souvent la Page lui dit, hors la présence de madame Béroux :

— Somme toute, vous êtes bien heureuse, mam'zelle Mathilde; vous ne faites que le travail qui vous plaît, vous avez de jolies toilettes et vous pouvez vous balader souvent... Il m'arrive de vous taquiner à propos de mariage; mais, en réalité, je ne pense pas que vous pourriez avoir, une fois mariée, autant de satisfaction qu'à présent...

— C'est bien vrai, — répond la fille, — je suis, en effet, très heureuse...

Mais elle a un sourire un peu triste et lassé qui avoue qu'elle n'est pas bien convaincue de cette vérité, que tout de même elle espérait autre chose... Quelquefois elle ajoute :

— Seulement, ce n'est pas une position...

Et elle caresse les boucles blondes de l'amitieuse Marie-Louise et les grosses joues rouges de la Thérèse, comme pour montrer

qu'elle a soif d'une famille, que ses rêves actuels de bonheur sont là... Dans la vie, l'état présent n'est-il pas considéré toujours comme transitoire et mauvais? Ne soupire-t-on pas toujours après l'état futur, quitte à regretter l'autre lorsqu'on y est parvenu?

Vers la trentaine, après une longue période de calme, Mathilde subit une nouvelle crise d'amour... Son héros est alors le jeune Henri Meunier, fils du fermier de la source de Saint-Jermond. Depuis longtemps déjà les Meunier comptent parmi les amis de ces dames. Le père, gros, boursouflé, cordial et prodigue, est ambitieux à ses heures. Il a eu l'idée de fabriquer de la limonade « gazeuse et hygiénique, à l'eau de Saint-Jermond ». Il a acheté un moteur à pétrole et nombre d'accessoires coûteux. Puis il a lancé son produit avec une profusion d'affiches, de réclames dithyrambiques, de vers de mirliton dans les journaux locaux, de lithos à l'intérieur des débits. Placier de sa propre marchandise, il a voyagé, suivi les foires et les assemblées, payé des tournées à n'en plus finir, et non pas seulement des tournées de limonade...

La femme, plus sotte, est dépensière et orgueilleuse, rongée du désir de paraître, et le fils marche sur leurs traces.

Un jour que les dames Béroux sont allées chercher une caisse d'eau, elles sont entrées, sur les instances de Meunier, pour voir son installation; il leur a fait goûter la limonade, leur en a même offert quelques bouteilles, et les a engagées à reprendre souvent le chemin de Saint-Jermond.

Le lieu étant agréable et propice aux promenades d'été, elles sont revenues, en effet : et, chaque fois, monsieur et madame Meunier et aussi Henri, conscrit de l'année, se sont prodigués en amabilités et en politesses. Les dames Béroux ont été sensibles à cet accueil.

Leur enthousiasme décroît à peine lorsque, peu de temps après, le fabricant de limonade vient leur demander deux mille francs à emprunter. C'est au moment de l'héritage Brunot : il les obtient sans trop d'efforts. Au cours des veillées chez Page, madame Béroux s'occupe beaucoup des Meunier, et elle en parle avec déférence en leur donnant du « monsieur » et « madame » tout comme aux Guérin, de Linière, et aux autres bourgeois, au lieu que les gens du commun sont

dénommés « le père un tel », « la mère une telle », ou désignés simplement par leurs noms. Mathilde imite sa mère. Toutes deux jugent l'industriel et les siens avec leur optique personnelle, et leur opinion préconçue de petites bourgeoises. Mais Page, lui, au courant de toutes les rumeurs, de tous les « on dit », les apprécie avec le bon sens simpliste de la masse :

— C'est des gens qui font trop d'embarras : ça tombera un jour ou l'autre; probable même qu'il n'y en a pas pour longtemps... C'est toujours ce qui arrive, quand on veut jouer aux riches sans en avoir les moyens...

L'air pincé de madame Béroux marque son indignation :

— Vous savez bien, Page, lorsqu'on entreprend de parler de quelqu'un, que ce soit en bien ou en mal, c'est toujours augmenté.

Mais lui, sans s'émouvoir :

— Marchez, marchez, on sait ce qu'on sait...

La vie se continue. Henri Meunier, maréchal des logis de hussards, revient au pays, son temps de service accompli. Il s'amuse, quelques jours durant, à caracoler sur l'un des chevaux de son père : histoire de faire sensation avec son uniforme de fantaisie très élégant. C'est dans cet équipage qu'il s'empresse de rendre visite aux dames Béroux. Et Mathilde l'admire... Et Mathilde se sent étrangement troublée...

Le charretier Boyer, ayant rencontré le beau hussard, dit à Page en passant :

— Il en a au moins pour cinq cents francs sur le corps : l'habit vaut bien mieux que le gars!

Et cette judicieuse réflexion s'est propagée.

Henri a six ans de moins que mademoiselle Béroux, ce qui ne l'empêche pas de répondre à son amour. Dans le trimestre qui suit, il franchit deux ou trois fois le seuil de la belle maison aux entours fleuris. Il vient à bicyclette, élégant, frétillant, chapeau melon et gants frais. Et ses visites se prolongent. Puis, brusquement, il disparaît : on apprend qu'il a rengagé dans son ancien régiment. Et Mathilde est fort triste. Anna Page, curieuse, se risque, un après-midi où elles sont seules, à lui poser d'indiscrètes questions. Et la demoiselle avoue en rougissant que le fils Meunier l'a demandée en mariage, qu'elle était disposée à l'agréer, mais que sa mère, effrayée par les

pronostics de Page, n'a rien voulu entendre. C'est au lendemain de ce refus qu'Henri s'est déterminé à repartir...

Pour le cantonnier et sa femme, leurs souvenirs se rapportent surtout à des épisodes de la vie de leurs enfants. Ils ont l'année où Lucien est entré en apprentissage, l'année où il est parti pour son tour de France, l'année où il était à Bourges, l'année où il était en Vendée, l'année où, ayant reçu au genou un coup de pied de cheval, il est venu se guérir au pays; l'année où il a tiré au sort. Quelques traits essentiels de la vie des fillettes leur servent aussi. Ils ont enfin l'année où Page a tant gagné sur les ânes!...

La Rose, elle aussi, a beaucoup de souvenirs. Il y en a un qui fait rire chaque fois qu'elle le rappelle : c'est son procès-verbal à propos de chenilles.

Un beau matin d'avril, le maréchal des logis de Vouzances, passant avec un gendarme, met pied à terre en arrière des maisons de la Reynerie, face aux jardinets contigus de la Rose et de Page. Les militaires sont en tournée pour dresser procès-verbal à ceux qui n'ont pas tenu compte des instructions sévères du préfet concernant l'échenillage : et, sur la bouchure des jardins et sur quelques petits pruniers, des cocons de chenilles s'étalent, ni Page ni la Rose n'ayant eu la pensée de les enlever. Le maréchal des logis s'enquiert auprès d'une femme de la Preuille qui revient du bourg, apprend d'elle les noms des « maîtres » de cet enclos contaminé. Vivement, il échange avec son subordonné quelques mots à voix basse. Les deux hommes se mettent tout de suite d'accord. Ils ne peuvent faire de procès au cantonnier : entre fonctionnaires, on se doit des ménagements. Mais à l'égard de Rose, personne quelconque, qui leur est parfaitement inconnue, ils ne peuvent avoir les mêmes scrupules, — d'autant qu'il se trouve dans sa portion de haie un jeune chêne, gros comme le doigt, dont la cime est encore mieux fournie de cocons variés que les épines et les pruniers. — Le gendarme sort son couteau de poche, fait sauter aux arbustes de Page les branches les plus chargées. Puis il prend en main les deux canassons et le sous-officier se dirige vers la maison de Rose.

Elle est seule et tricote près de la fenêtre. En voyant apparaître, dans l'embrasure de la porte ouverte, la haute silhouette du gradé, elle est comme paralysée de saisissement et n'essaie même pas de se lever. L'uniforme des gendarmes lui donne, comme aux tout petits enfants, une sensation d'épouvante. Il représente la loi, l'autorité, les procès, la prison, toutes choses funestes aux pauvres gens et détestées d'instinct. Et l'homme qui porte cet uniforme, avec sa grosse tête ronde, ses yeux brillants, ses fortes moustaches noires aux pointes effilées, a l'air particulièrement méchant... Elle tremble, émue à l'excès; elle est une malheureuse infirme qui ne s'occupe de rien, qui ne fait de mal à personne : qu'est-ce qu'il peut bien lui vouloir?

Le maréchal des logis, l'ayant saluée d'un geste de la main, lui demande son nom. Et, sitôt qu'elle a bredouillé d'une voix presque imperceptible : « Rose Micaud, monsieur », il déclare lui dresser procès-verbal pour n'avoir pas échenillé les arbres ni la haie de son jardin.

— Un procès!... Mais monsieur, je ne savais pas qu'il fallait faire ça. Personne ne me l'avait dit...

— Ça ne me regarde pas, ma brave femme, vous deviez le savoir : il y a des affiches... Mais vous n'êtes pas la seule dans ce cas; nous avons verbalisé contre douze autres ce matin; et il reste sûrement de la besogne pour ce soir.

Très aimable, il lui cite les noms de ceux contre lesquels il vient de sévir.

La Rose, d'ailleurs, n'en est guère consolée : la contraction anormale de son visage montre l'intensité de son chagrin. Elle est écrasée par cette catastrophe soudaine dont elle ignore l'importance. Elle a un procès... La loi s'occupe d'elle, chétive, et pour lui faire des misères...

Le soir, il lui faut subir les railleries de Page :

— Ma pauvre Rose, vous voilà bien!... vous allez passer en justice, vous allez être marquée sur le papier rouge : ça va vous déshonorer...

— Pensez donc, Page, comme c'est malheureux... pour dix mètres de bouchure que j'ai!... Mais il devait bien y en avoir sur la vôtre aussi, des nids de chenilles!

— Eh! non, j'avais eu la précaution de les enlever ce matin; je voulais opérer de même chez vous : le temps m'a manqué...

Mais de grâce, ne vous faites pas de mauvais sang pour cela, Rose, c'est un incident très insignifiant...

Trois semaines après, elle est invitée à se rendre à l'audience de la justice de paix. Sur l'avis du maire, M. Jean Nadaud, que Page a consulté à dessein, elle esquive l'ennui du voyage en se faisant simplement représenter par le voisin Civrais qui a eu, lui aussi, son procès. Elle est condamnée à un franc d'amende, comme les autres. Cette nouvelle la console plutôt, car elle croit naïvement en être quitte avec vingt sous. Mais quand le percepteur lui envoie la note à payer, il se trouve qu'elle doit huit francs trente-cinq centimes, ce qui n'est pas sans lui causer une surprise fâcheuse.

Dans cette affaire du procès des chenilles, les observateurs ont remarqué — et ne se sont pas gênés pour le dire — que les gendarmes n'ont verbalisé ni contre les bourgeois ni contre les marchands de vin, bien que tous aient à leurs bouchures des cocons de chenilles autant que les camarades. Mais les premiers sont trop riches pour suivre la loi commune et les autres offrent souvent à boire à ces messieurs de la police, qui savent, à l'occasion, se montrer reconnaissants. On a noté ce défi au bon sens : la Rose poursuivie pour dix mètres de haies, Guérin indemne avec deux kilomètres infestés tout autant. Mais la Rose n'a pas de malice de ce côté. Le cantonnier et sa femme la renseignent bien sur ce qu'on dit, mais elle n'ose pas récriminer. Elle sait qu'il y a dans la vie des forts et des faibles et qu'elle fait partie des derniers. Les bourgeois, les juges, les gendarmes se rangent parmi les premiers; et quand leurs rudes mains s'abattent sur les faibles, il en cuit à ces malheureux. Elle ne se permet pas de trouver cela injuste, elle constate seulement que c'est bien triste. Et, dût-elle devenir centenaire, elle se souviendra toujours de « l'année où elle a eu son procès de chenilles ».

Une autre année aussi se détache en grand relief : c'est celle de la première communion de Jeanne et de son certificat d'études.

C'est que la petite, durant l'hiver et le printemps, a beaucoup travaillé. Elle ne rentre de classe qu'à la nuit, et pendant deux heures encore elle étudie ses leçons d'école, ses leçons

de catéchisme et d'histoire sainte. Jeanne est de ces dévouées qui veulent obéir. Puisque madame l'institutrice et monsieur le curé lui disent d'apprendre, c'est évidemment qu'il est indispensable qu'elle apprenne, et elle tend toutes ses facultés pour les satisfaire. Exaltée, nerveuse, elle ne saurait même manger tranquille. La nuit, elle s'éveille en sursaut ou bien rêvant tout haut des choses qui la tracassent, prononce des phrases informes où il est question de péchés, de sacrements, d'arithmétique et de révolutions. Le matin, éveillée dès cinq heures, elle supplie sa maman Rose de lui permettre de se lever pour qu'elle puisse revoir ses livres avant le départ.

Et, malgré que le curé Mallet n'aime pas les élèves de l'école laïque, et les « Parisiennes » en particulier, qu'il les relègue en arrière des autres, sous prétexte qu'elles ne savent rien, il est forcé de faire bonne figure à celle-ci, même de la citer en exemple.

Rose est heureuse de voir que la petite sait bien son catéchisme. Mais l'acharnement de l'enfant au travail, son exaltation, sa maigreur la préoccupent beaucoup. Elle le dit, un jour, au directeur; M. Vallet sourit :

— Oh! vous savez, pas besoin qu'elle se tue au catéchisme; elle en saura toujours assez : tant pis si le curé n'est pas content!... Quant à ses devoirs de classe, qu'elle les fasse convenablement, mais sans trop s'y absorber : il faut qu'elle joue, qu'elle prenne de la distraction...

Rose en conclut que M. Vallet n'aime guère la religion, mais elle ne cherche pas, bien entendu, à détourner l'enfant du catéchisme. D'ailleurs la communion approche. Et l'excellente « maman » s'occupe déjà de réunir le trousseau blanc, la couronne, le cierge, le paroissien et le chapelet de sa pupille. Des grands parents, de la marraine, parfois de quelque tante, les fillettes du pays reçoivent des cadeaux en cette occurrence; mais les petites assistées n'ont rien... Si, pourtant : madame Béroux, en un jour de générosité, apporte à Jeanne le jupon et le voile qui ont servi à sa fille Mathilde; cette dernière fait l'offre, aussitôt acceptée, de prêter son paroissien relié d'ivoire crème, encore très propre. Rose achète le reste de grand cœur. M. le curé lui a fait des compliments de sa fillette et lui a donné l'assurance qu'elle ferait une bonne première commu-

nion. Or la sœur Ursule ne lui a-t-elle pas dit jadis que le bon Dieu serait content si elle pouvait l'amener à bien accomplir ce grand acte? Le résultat est atteint ou presque. Il lui semble que le Père Éternel lui sourit de là-haut.

La communion passée, il reste quelques semaines que Jeanne emploie toutes à la préparation du certificat d'études. Elle n'est pas très forte en calcul; il lui arrive de faire des erreurs dans ses problèmes; et madame l'institutrice affirme que cela peut suffire à la faire échouer. L'enfant rapporte à la Rose ces paroles et lui dit tristement :

— Je vais bien pleurer, maman, si je ne suis pas reçue...

La vieille fille est aussi très inquiète, si bien qu'elle fait une neuvaine à l'intention du succès de sa pupille.

Et elle se décide à l'accompagner à Vouzances le jour de l'épreuve. Page, obligeant, prête aux voisines sa charrette et son baudet, — lequel est de tout repos. — Rose et Jeanne partent de bonne heure et font la route lentement. A l'entrée de la ville, le char à bancs verni de Michel Serre, le régisseur de M. de Roveline, les dépasse : il contient la sœur Aurélie et ses six candidates. Jeanne croit s'apercevoir que le régissseur, — qui conduit lui-même, — la grosse sœur et les petites filles ont un regard de dédain, un demi-sourire d'ironie pour le pauvre équipage, pour sa maman Rose et pour elle... Seulement, elle ne le dit pas.

L'examen se passe à l'école des filles. Rose, dans la cour de l'établissement, tue les heures avec une patience résignée; elle tricote, assise à l'ombre, près du mur d'enceinte, sur un petit banc qu'il y a; mais elle ne se mêle pas aux groupes des autres mères et grand'mères qui attendent aussi en devisant.

A la rentrée de l'après-midi, elle a une grosse émotion en voyant des petites, attristées et larmoyantes, quitter l'école : ce sont les « recalées » de l'examen écrit. Le défilé s'étant terminé sans que Jeanne ait paru, elle se tranquillise. Elle reste fidèle à son banc du matin, malgré qu'il se trouve être en plein soleil, à présent. D'autres, au long du bâtiment, seraient bien tentants, mais la pauvre infirme n'ose les aborder : trop de belles dames — institutrices ou parentes d'élèves riches — circulent alentour; trop de regards s'arrêteraient sur sa ché-

tive personne, sur son visage dévié à gauche, sur sa joue tirée, son œil fixe... Pourtant elle y attrape un bon mal de tête, devant ce mur...

Voici enfin la sortie générale. Jeanne, toute radieuse, accourt vers sa « maman », se jette dans ses bras : elle est reçue la cinquième du canton. Mais M. Vallet, le directeur, vient déranger leur effusion :

— Eh bien, madame Rose, elle nous fait honneur, votre fille ! Elle a eu un joli succès ; et c'est d'autant plus méritoire qu'elle comptait parmi les plus jeunes candidates. La plupart des autres ont douze ou treize ans, alors qu'elle n'a pas encore fini sa onzième année, je crois bien... Vous aurez la prime, soyez sûre... Quant à toi, petite, nous allons peut-être te placer dans une école professionnelle, où l'on t'apprendra un métier sans négliger pour cela ton instruction.

— Oh ! monsieur, — implore Rose, — je préférerais que vous me la laissiez !

— Mais, pauvre femme, puisque vous l'aimez, vous devez lui vouloir du bien. Alors il faut vous mettre dans la tête que c'est pour son bien que nous l'enverrions à cette école où l'on n'accepte que les plus intelligentes. C'est pour qu'elle puisse mieux préparer son avenir que dans une ferme où on lui ferait garder les cochons... Car, d'une façon ou d'une autre, il faudra bien qu'elle vous quitte, ma brave Rose : l'administration estime que les enfants, lorsqu'ils ont treize ans révolus, peuvent faire pour eux, et elle les enlève à leurs nourriciers... Qu'en penses-tu, toi, petite ?

— Monsieur, moi, je voudrais rester à Vic...

— Eh bien, on t'y laissera pour l'instant, va, sois tranquille ! On t'y laissera, encore un an ou deux, pour que tu te fortifies, que tu prennes de belles joues fraîches. Nous verrons, après...

Le retour est gai, dans le soir d'été clair et lumineux. La vieille bourrique de Page semble traîner avec plus d'entrain l'humble voiture cahotante et boueuse qui conduit la jeune triomphatrice. Et, quand le char à bancs verni dépasse le pauvre équipage, le régisseur, la sœur Aurélie et les gamines s'abstiennent de tout sourire équivoque.

Après cette trop grande dépense d'énergie, Jeanne devient

tout à fait malade; son frêle organisme s'anémie ; les nerfs la dominent; elle a des crises d'exaltation suivies de profonds abattements, des larmes. Le médecin déclare qu'il lui faut beaucoup de ménagements, de bons soins, peu de travail. Rose s'ingénie à lui procurer les mets qu'elle aime, à ne pas la contrarier; elle lui achète des reconstituants et l'emmène avec elle garder la chèvre sur la route du moulin Barrault, très loin...

Cela dure ainsi presque un an; après quoi, l'appétit et le calme lui reviennent, et aussi l'énergie et le goût du travail. Alors M. Vallet insiste pour qu'elle entre, en octobre, à l'école professionnelle d'Izeure, aux portes de Moulins. La Page, les dames Béroux s'emploient à faire comprendre à la Rose qu'il est de son devoir d'encourager la petite à accepter; elles montrent à Jeanne qu'il est de son intérêt de partir, sans hésiter, — si bien que M. Vallet finit par avoir gain de cause.

A l'école, elle choisit son métier : lingère. Elle s'y donne toute. Elle fait beaucoup de progrès, la première année. Ça va moins bien la seconde. Les troubles d'une puberté tardive lui rendent sa nervosité de jadis; elle se plie mal à la discipline et à la vie sédentaire de l'établissement; son humeur et sa santé s'altèrent de plus en plus : le médecin conseille la vie libre, la campagne, l'exercice. Au commencement du troisième printemps, Jeanne revient à la Reynerie. Rose qui, un peu mieux portante, a fait des économies en ces derniers temps, offre au directeur de la loger, de la nourrir gratis, durant plusieurs mois, s'il le faut. M. Vallet décide de la lui laisser : elle achèvera son apprentissage chez une lingère du bourg, puis sera en mesure de gagner pour elle.

Et c'est « l'année où Jeanne est sortie de l'école ».

Il y a encore les années où Octave est venu... Ses visites se sont faites rares, car il est entré au chemin de fer (service de la voie), ses vacances ont été mesurées, et puis il préfère les passer ailleurs qu'à Vic, où les distractions sont vraiment trop minces.

On l'a vu, à l'âge de seize ans, adolescent trapu, tout à la joie d'avoir réalisé deux rêves longtemps caressés, de posséder une bicyclette et un appareil photographique. Il part, chaque

jour, sur sa machine, avec son appareil en bandoulière ; il prend des clichés : la fontaine de Saint-Jermond, le moulin Barrault, une batteuse en activité, un attelage de bœufs au labour, l'église de Vic, les écoles, plusieurs vieilles chaumières, — et aussi toutes les maisons de la Reynerie, puis les femmes gardant leurs chèvres, enfin sa tante et Jeanne dans toute sorte de pauses... Les épreuves ne sont d'ailleurs pas fameuses ; et généralement il ne se donne pas la peine de les « développer ».

On l'a vu, deux jours seulement, lors de son départ pour le régiment. Jeune homme tiré à quatre épingles, très poseur, employant volontiers les formules à la mode et manquant toujours de spontanéité, de franchise. Il dit avoir renoncé depuis longtemps à la photographie et que la bicyclette commence à le « raser ferme ». Mais il lance à Jeanne des œillades lubriques, des allusions de mauvais goût, comme pour bien lui indiquer la nature de ses plaisirs actuels.

Le matin du deuxième jour, Rose se rend de bonne heure à la messe, à l'occasion d'une fête secondaire quelconque. Jeanne qui, en la circonstance, a dû partager la couche de sa « maman », s'est levée en même temps qu'elle et s'occupe du ménage. Octave, dans l'autre lit, les rideaux à demi tirés, fait la grasse matinée : il est éveillé cependant, mais il feint de dormir encore. Puis le jeu cesse de l'amuser : entendant la jeune fille balayer tout près, il écarte le rideau, sort un peu la tête :

— Bonjour ! — fait-il d'un ton enjoué.

Elle le regarde, et, souriante :

— Savoir si vous n'allez pas vous lever bientôt, grand paresseux ?

Mais lui, sans répondre à la question :

— Dis donc, il manque deux boutons à mon pantalon : tu devrais bien les recoudre, mes bretelles ne tiennent plus.

— Vous avez toujours quelque chose qui cloche !... J'ai bien envie de vous laisser dans l'embarras.

Le balayage terminé, elle s'approche du lit d'Octave pour prendre ce pantalon sur la chaise où il est posé. Alors, brusquement, le garçon, étendant un de ses bras, la saisit au poignet :

— Viens donc me tenir compagnie ; nous passerons un bon petit moment...

— Oh! bien, oui, comptez-y! — fait-elle en rougissant, mi-rieuse, mi-fâchée.

Elle lui pince la main, esquisse un sursaut en arrière. Mais lui, dégageant son autre bras, encercle la nuque de la pauvrette, l'attire davantage, couvre de baisers rapides sa gorge, ses joues, ses yeux. Jeanne, toute secouée d'indignation, se débat violemment et crie :

— C'est lâche!... Voulez-vous bien vous tenir tranquille!... Laissez-moi, Octave, ou j'appelle... Anna sera bientôt venue...

Il comprend que la révolte de la petite n'est pas feinte, qu'elle va certainement crier plus fort, que la voisine accourra et que ça fera des histoires. Alors il la laisse aller.

— C'était pour rire, bête!... Tu vas tout de même coudre mes boutons, pas vrai?

Elle reste un long moment tremblante et oppressée, étouffant ses sanglots, refoulant ses larmes. En son cœur de sensitive, quelque chose s'est brisé pour jamais : le reste de la bonne amitié qu'elle conservait à Octave, le compagnon d'enfance. Mais elle ne parle à personne de l'équipée... A quoi bon, puisqu'il va partir?...

XIII

La journée, chez Belin, se terminait à sept heures. La soupe mangée à la table du patron, dans la cuisine, Lucien Page se retirait. Sur la place, il rencontrait des amis d'enfance : Mériguet, maçon, et Berthon, tailleur, — auxiliaires, pour le moment, et successeurs éventuels de leurs pères; — puis encore Oudry, un menuisier de cinq ans plus jeune qu'eux, et enfin des ouvriers d'ailleurs, embauchés alors chez les patrons du pays. Les soirs d'automne étaient doux; les jeunes gens se baladaient en fumant des cigarettes. Ils remontaient la place, suivaient la grande rue jusqu'à la Croix-Blanche, près du cimetière, — où une croix, qui était grise, et un pâté de maisons marquaient l'extrémité du bourg. — Puis, ayant fait demi-tour, ils allaient de l'autre côté jusqu'à la Font-Basse, — où il y avait une fontaine et un lavoir, — sur la route de Vouzances, passé la maison des sœurs.

Ils devisaient, insouciants, familiers, en garçons qui connaissent la vie, qui ont vu faire de bons tours et ont participé à quelques-uns. Mériguet revenait aussi du régiment. Page et lui s'entretenaient de préférence de cette vie militaire qu'ils avaient encore présente à la pensée. Berthon, qui, un peu asthmatique, n'avait pas été soldat, aimait surtout parler femmes : — il était grand coureur de cotillons. — Le jeune Oudry, le menuisier, abordait souvent le chapitre politique. Ancien enfant de chœur, il était devenu un anticlérical farouche et considérait comme imbéciles ou ennemis tous ceux qui pensaient autrement que lui. Il suivait « sur le journal » le compte rendu des Chambres, s'enthousiasmait aux discours des orateurs d'extrême gauche et aux articles des journalistes de même nuance, débinait les réactionnaires et les modérés. Mais les réformes, assurait-il, n'allaient pas assez vite : il aurait voulu être le gouvernement pendant une semaine, afin de mettre en branle la machine inerte. Dans le même temps qu'il a fallu au bon Dieu, d'après la légende biblique, pour créer l'univers et ses habitants, Oudry se faisait fort d'organiser le bonheur des hommes au beau pays de France. Le premier jour, pan, pan! il supprimait les moines et les sœurs; le deuxième jour, il chassait les curés et fermait les églises; le troisième jour, il expropriait les trop grosses fortunes et décrétait l'impôt progressif sur les petites et les moyennes : le quatrième, il monopolisait les mines, les chemins de fer, toutes les grandes industries; le cinquième, il établissait la législation du travail et les retraites ouvrières; le sixième, il reconstituait l'armée sur des bases démocratiques, et, le septième, la besogne étant faite, il reprenait à Vic son tablier de menuisier.

— Voilà!... pas plus sorcier que ça! — concluait-il.

Mais, surtout, il s'intéressait à la politique départementale et locale, aux votes du député, aux actes du maire; il énumérait les candidats possibles aux futures élections et leurs chances. Les hommes de son bord, il les voulait si purs, si exempts de toute souillure, qu'il leur imputait à crime le fait d'avoir le moindre rapport avec des réactionnaires ou des douteux. Il les souhaitait tout d'une pièce, républicains et anticléricaux dans tous les détails de leur vie, en preuves de

quoi ils devaient traiter en ennemis personnels leurs adversaires politiques.

Mais les compagnons du jeune menuisier, que les affaires publiques préoccupaient beaucoup moins, raillaient ses théories ou refusaient de l'entendre, — et ils le qualifiaient de « raseur ».

De la Font-Basse ils revenaient sur la place et quelquefois remontaient jusqu'à la Croix-Blanche. Quand une bicyclette ou une voiture non éclairée les croisait, l'un deux criait, histoire de rire :

— Ohé! là, arrêtez voir un peu!... Où est votre lanterne?

Mais le passant fouaillait son cheval ou pédalait plus fort et s'éloignait en leur criant des injures, ce qui les amusait. S'ils rencontraient des jeunes filles au seuil des portes, ils leur lançaient quelques plaisanteries et Berthon s'approchait, s'attardait à leur parler, à rire avec elles.

A l'issue de la promenade, ils allaient souvent boire un litre chez Forgery, sur la route de Saint-Bonnet, près de la mairie. Comme la salle d'auberge n'était pas éclairée, ils pénétraient dans la cuisine; ils invitaient le patron à trinquer, et c'était une espèce de veillée en famille. Hortense leur souriait, plaisantait avec eux : c'était la fille de la maison, une blonde au teint de lait, aux cheveux de chanvre fin, qui avait l'air nonchalante et rêveuse. On la disait destinée à marcher sur les traces de sa mère, qui à quarante ans sonnés restait encore coquette et frivole, prodigue de ses faveurs. Les femmes à principes prétendaient que l'établissement n'était pas à fréquenter pour des gens sérieux. Mais les jeunes ouvriers se moquaient bien de ce que pouvaient penser d'eux les femmes à principes. Berthon se montrait le plus empressé auprès d'Hortense; il manœuvrait pour l'isoler et lui glissait à voix basse des mots d'amour qui la faisaient tantôt sourire davantage et tantôt soupirer profondément.

Quelquefois Forgery était absent ou couché : alors les garçons se divisaient en deux groupes, dont l'un formait cercle autour de la jouvencelle, et l'autre autour de sa mère, — et ils se permettaient des privautés plus grandes, et la veillée se terminait plus tard.

Lorsqu'ils sortaient, leurs pas résonnaient fort dans le silence du bourg ensommeillé. Ils se hâtaient vers leurs

demeures et les cinq heures du lendemain matin les venaient surprendre alors qu'ils étaient loin d'avoir dormi leur compte.

Lucien avait prévenu Belin qu'il le quitterait à la Toussaint : les semailles s'achevaient, la sécheresse ayant pris fin vers la mi-octobre, et le travail de la forge en était très allégé. Mais, le moment venu, il se trouva que l'autre compagnon dut partir, rappelé chez lui à cause de son père gravement malade. Alors, sur les instances du patron, et considérant que c'était une mauvaise saison pour l'embauchage à Paris, Lucien consentit à rester jusqu'au mois de février.

Les jours passaient, monotones, mais il ne s'ennuyait pas. L'attrait de l'air natal opérait en lui à son insu. Il était là dans sa tribu, dont tous les membres lui étaient connus. Il retrouvait tous les types qui l'avaient intéressé autrefois.

L'épicier Bard, le voisin de gauche, continuait son commerce, restait, malgré ses cheveux gris, jovial et insolent avec les clientes; il avait pris du ventre. Dubuisson et Tureaud, tous deux marchands de vin et aubergistes, luttaient toujours, concurrents acharnés, le premier étant l'homme des « blancs », le second ralliant presque tous les « rouges ». Joyon, le musicien, vivotait dans son café. Martial avait cédé sa boutique et fondé un magasin de grains, graines, sons, farines, tourteaux et engrais; il s'enrichissait. Coudert avait vendu sa boucherie et s'était retiré à Saint-Olaire, son pays natal. Le sabotier Vignal, toujours sur la brèche, grand ennemi du maire, M. Nadaud, qu'il accusait de pactiser avec les bourgeois, ne gardait qu'une clientèle restreinte. La misère le talonnait. Mais il était toujours enragé d'action : il secouait l'apathie du cordonnier André qui, lui, préférait sa tranquillité au triomphe de ses idées; il manigançait avec le jeune Oudry la formation d'un groupe socialiste.

Le tailleur Genest, amaigri, vieilli, visiblement usé, persévérait dans ses tournées de « gouttes », l'une de grand matin, quand sa femme était encore au lit, l'autre plus tard, lorsqu'elle était à la messe. Le tonnelier Cartier, célibataire, qui approchait de la soixantaine, menait toujours la même vie d'abruti. Il allait silencieux, un peu voûté, portant en avant sa grosse tête placide et molle. Lui ne procédait pas comme Genest, par

échappées furtives : sans chaîne, libre de ses actes, il prenait le temps de savourer le trois-six ou le petit bleu. Boire était sa fonction. Il travaillait bien quelquefois, mais jamais il ne passait un jour entier à travailler sans boire, et souvent il buvait tout le jour sans travailler. Quand il était très saoul, il allait tranquillement se coucher, dormait plusieurs heures d'un sommeil lourd; puis il s'éveillait ayant soif encore, se levait et retournait à l'auberge. Au surplus, c'était un ivrogne paisible et sympathique, qui jamais ne criait fort, qui jamais n'insultait personne. Bien différent de lui sous ce rapport était le chaudronnier Réaux qui, lors de ses grandes « bombes », causait du scandale, crachait des vérités toutes nues et des ragots méchants sur tous ceux qui passaient. Le boulanger Berthelet, successeur de Martial, grand amateur de « picons », rusait pour satisfaire sa passion tout en ménageant les apparences. Il entrait dans un débit, commandait deux « amers ». Puis il arpentait la salle en roulant une cigarette, se plantait sur le seuil, fouillant la rue du regard, disait à voix assez haute : « Savoir s'il ne va pas arriver, cet animal-là!... » Il commençait de boire, marchait encore, retournait à la porte, sirotait de nouveau, continuait son manège. Et, finalement, à bout de patience : « Ma foi, tant pis pour lui! puisqu'il ne vient pas, je m'offre le tout... » D'un trait, il avalait la part du camarade absent, jetait dix sous sur la table et se sauvait. Mais la mèche était éventée : le truc ne trompait personne et faisait beaucoup rire.

A côté de ceux-là, les invétérés, les notoires, bien d'autres, que l'on tenait pour sobres, se laissaient aller chaque jour à vider un ou plusieurs « verres », une ou plusieurs chopines. Ils ne savaient pas éviter l'occasion; ils la provoquaient, au besoin. L'occasion, c'était l'appel d'un copain flâneur, la visite d'un client campagnard ou d'un voyageur de commerce, le vin nouveau reçu par le « bistro » et qu'il fallait bien goûter. Ce système était cause que beaucoup, qui gagnaient pas mal d'argent, avaient mille peines à se tirer d'affaire.

Ainsi Lucien, participant à la vie du bourg, en suivait avec plus ou moins d'intérêt les diverses manifestations quotidiennes. Il avait un sourire pour les dévotes allant à la messe, pour les ivrognes entrant à l'auberge, pour Vignal traversant

la place et courant, ses longs cheveux roux toujours embroussaillés, son maigre visage animé de l'ardeur de sa foi. Il voyait se réunir garçonnets et fillettes pour le catéchisme matinal et pour l'école; il voyait leur éparpillement joyeux de moineaux braillards, à onze heures et à quatre heures. Il échangeait quelques mots avec les deux facteurs astiqués et luisants qui vers neuf heures se rendaient au bureau de poste, tout voisin; le nain Martorel, marchand de journaux, et quelques oisifs les y rejoignaient bientôt. C'était le moment où la voiture publique de Vouzances amenait le courrier. Martorel réapparaissait le premier, sa grosse tête de bouffon émergeant à peine de la brassée d'imprimés qu'il portait sur la poitrine; il commençait aussitôt sa distribution. Lucien prenait le *Petit Parisien*, qu'il lisait, assis sur l'enclume ou l'établi, au cours de la demi-heure de liberté qui suivait le déjeuner. Les soirs, il le remettait à sa mère, qui s'intéressait aux faits divers et aux feuilletons.

A jours fixes, passaient le camion du marchand de fer, apportant aux maréchaux les commandes de la semaine précédente; la voiture de l'épicier en gros assortissant les petits détaillants du bourg, le haquet d'une marchande de poissons et primeurs, la « baladeuse » d'une petite mercière. D'autres voitures encore attiraient l'attention : celles des commis voyageurs qui descendaient à l'Hôtel du Bourbonnais, en face de la forge Belin, celle du médecin de Vouzances se hâtant auprès de quelque moribond, — puis les roulottes des ambulants qui relâchaient sur la place ou au champ de foire : vanniers et fabricants de guéridons, qui suivaient les maisons pour offrir leur marchandise, acrobates ou chanteurs qui dressaient une tente, organisaient une soirée. Les cornacs de la troupe parcouraient le bourg dans l'après-midi, avec tambour et clairon, et, de loin en loin, faisaient des haltes, lançaient leurs boniments : « C'est à seule fin de vous prévenir, messieurs et dames, qu'avec la permission des autorités de votre ville, il y aura ce soir grande et belle représentation, etc., etc.... Donc à ce soir l'honneur de votre visite!... » Les jeunes ouvriers ne manquaient guère ces distractions périodiques, qui rompaient la monotonie des veillées ordinaires.

Il y avait encore les marchés du mardi, qui faisaient s'assem-

bler sur la place un groupe de campagnardes, paniers au bras; puis encore les cortèges de noces et d'enterrements, et l'auto tout neuf d'un châtelain de Magnotte qui traversait le bourg en vitesse non sans obtenir un grand succès de curiosité; et les grands arbres que Boyer amenait tout bruts à M. Nadaud; et il y avait les petites couturières allant au travail ou en revenant; et il y avait tous les potins d'actualité; et il y avait les multiples incidents d'une vie laborieuse, les chevaux incommodes à ferrer, les clients grincheux...

XIV

Depuis sa rentrée de l'école, Jeanne s'ingéniait à parer l'humble logis de Rose. Elle avait masqué la lèpre des vieux murs avec des gravures de modes, des chromos primes de magasins, et des bandes de papier bleu entourant des losanges d'or. Elle avait établi un paravent pour avoir un endroit propre entre les deux lits, près de la lucarne donnant sur le jardin. C'était son petit atelier, le coin où s'étalaient tous ses blancs à l'abri des fumées de la cuisine, des poussières du dehors, de l'intrusion des poules familières et audacieuses. Le travail lui était venu assez vite. On avait jugé que ses chemises avaient du chic et que ses coiffes étaient réussies; elle prenait un peu moins cher que les lingères du bourg : elle avait maintenant de la besogne plus qu'elle n'en pouvait faire. La Rose s'occupait du ménage, la laissait toute à son métier.

Cependant Jeanne s'essayait, de temps en temps, à la cuisine, surtout à de menus desserts : des beignets fins, une tarte, une crème, une petite brioche ou quelque autre fantaisie.

— Je t'en prie, maman Rose, puisque le beurre n'est pas cher et que nos poules pondent, autorise-moi à tenter une expérience.

Sur un signe ou un mot de demi-consentement, elle se mettait à l'œuvre, battait les œufs ou remuait la pâte, faisait gaîment ses préparatifs. Souvent elle oubliait quelque addition essentielle, mais elle en riait la première.

— Puisque c'est pour nous, maman, ça n'a pas d'importance...

— Dis donc que c'est pour toi! — rectifiait la Rose; — je ne connais rien à ton trafic, moi...

Mais elle consentait tout de même à prendre sa part du produit, et elle en reconnaissait la qualité.

— Tu vois bien, maman, que ce n'est pas si mal réussi, pour un début... La prochaine fois, ce sera parfait, je t'assure!...

Et la vieille infirme était obligée de rire.

La mauvaise saison étant venue tout à fait, les garçons du bourg se réunissaient moins souvent le soir : le coin du feu avait plus d'attirance que la promenade, et, en fin de compte, cela aurait coûté cher de veiller tous les jours chez Forgery! Lucien, quatre ou cinq fois par semaine, ralliait donc directement la Reynerie. Mais là il lui arrivait de se tromper volontairement, d'entrer chez la Rose. Il prenait place à côté de Jeanne, qui cousait penchée sur la table dans le halo lumineux de la petite lampe à pétrole. La jeune lingère, tout de suite, lui faisait ses recommandations :

— Surtout, Lucien, ne vous approchez pas si près : songez que vous êtes noir comme un charbonnier et que je travaille sur du blanc... Je ne tiens pas à ce que vous laissiez des traces de votre passage,

Elle lui disait « vous », parce qu'ils étaient restés trop d'années sans se voir, mais elle lui parlait sans fausse honte et sans gêne, en camarade qui se souvient de l'intimité d'autrefois. Elle avait gardé de son séjour à Izeure une aisance de manières, une certaine distinction de langage, un charme de bonne éducation.

Taquin, le garçon faisait semblant de porter ses doigts ou de frotter sa veste crasseuse à la percale ou au madapolam, mais ensuite il se tenait à distance respectueuse et causait sagement, — en continuant, lui, le tutoiement du passé. — Ils parlaient des nouvelles du pays, des mariages projetés, des événements futiles auxquels tous les jeunes s'intéressent. Mais leur conversation allait souvent au delà de ces limites banales. Ils remuaient des souvenirs de leur vie d'ailleurs; ils abordaient même le domaine immense des idées... Jeanne y faisait montre d'une grande indépendance d'esprit et d'un raisonnement personnel. Ils concevaient et appréciaient les choses de la même façon :

cela les rendait amis, par affinité de caractères, sans qu'il y eût entre eux, semblait-il, la moindre fadeur amoureuse.

Il lui confia, un jour :

— Quand je serai parti, si j'ai du courage, je t'écrirai quelquefois pour te faire part de mes idées du moment ; tu en feras autant : ça sera intéressant de nous écrire ainsi, comme de vieux et bons camarades...

— Oui, — répondit-elle, — mais ça ferait causer...

— C'est vrai... Ici rien ne se perd... Mais, bah ! prends donc le parti d'être au-dessus de ce qu'on peut dire...

La Rose, somnolente sur son tricot, ne les écoutait guère.

Jeanne sortait peu ; elle allait le dimanche à la grand'messe, mais elle rentrait tout de suite à cause de ses clientes. Dans la soirée, quand il faisait beau, elle se promenait sur la route avec la Marie-Louise et d'autres filles du village. C'était tout. Jamais elle ne fréquentait les salles de danse. Elle n'était point romanesque, nul désir d'inconnu ne la hantait. Elle ne songeait pas au mariage : il ne lui semblait pas que son physique de maigrichonne, noiraude, fût susceptible d'attirer les prétendants. Son rêve était de louer au bourg, plus tard, une petite boutique confortable.

Or, le premier dimanche de février, les conscrits offrirent un bal. La Marie-Louise, la grosse Thérèse et la Cécile Gidel eurent toutes les trois le grand désir de se rendre à leur invitation. Cécile était domestique à la ferme du Sorbier, du côté du moulin Barrault ; mais elle se disait sûre d'obtenir de ses maîtres l'autorisation de rester coucher chez ses grands parents, à la Reynerie. La grosse Thérèse, elle, coucherait avec sa sœur de lait. Elles insistèrent tant que la Page finit par consentir à les y conduire. Mais alors elles voulurent absolument que Jeanne fût de la partie. Anna elle-même joignit ses instances à celles des fillettes pour la décider. Comme l'assistée s'excusait, prétendant que sa maman se morfondrait toute seule, la femme du cantonnier tarabusta sa voisine :

— Ce n'est pas vrai, Rose, que vous vous ennuierez ? Autrefois, vous étiez bien tout le temps seule... Vous comprenez qu'il ne faut pas garder toujours votre Jeanne comme un pauvre

morceau de bois : elle est d'un âge où l'on aime se distraire un peu avec les autres. Laissez-la venir, allez : je me charge de veiller sur elle et de vous la ramener, vous pourrez sommeiller sans inquiétude.

— Sûr que j'aime autant l'avoir avec moi, la nuit surtout! fit Rose. Cependant si ça lui fait envie d'aller à ce bal, je ne veux pas l'empêcher... Je comprends qu'il n'y a pas bien de la joie pour une jeunesse à vivre avec une vieille patraque comme moi... Mais vous ferez pour elle comme pour la vôtre, dites, ma Na?...

— Je vous le promets...

La Rose n'en resta pas moins très anxieuse tant que dura l'absence de sa Jeanne. Elle ne put dormir. Toute sorte de malheurs peuvent fondre sur les jeunes filles qui vont au bal. Elle le savait, et se le remémorait. C'est au bal qu'elles gâchent leurs corsages et leurs jupes, et c'est là qu'elles prennent mal. Elle se souvient de plusieurs qui ont comme ça attrapé le coup de la mort parce que le froid les a saisies au sortir d'une salle de danse où elles avaient eu chaud. Puis elle redoutait deux grands ennemis des jeunes filles, deux ennemis attirants et traîtres qui sont de toutes les fêtes, de toutes les réunions où la jeunesse s'ébat : c'est le désir qui rôde et c'est l'amour qui s'avance en sourdine. L'infirme craignait pour sa Jeanne leurs perfidies...

La Page, le lendemain, dit ses impressions. Jeanne avait été très bien ; Marie-Louise, un peu trop « ricasse », — ce qui voulait dire qu'elle avait trop ri ; — Cécile Gidel semblait en grande intimité avec Gilbert Colard ; Thérèse était niaise et naïve : Anna avait peur pour elle.

XV

Ce fut février, puis mars, et Lucien voulut définitivement partir. Belin avait embauché un autre ouvrier, mais c'était un incapable, si bien qu'il dut le renvoyer au bout du premier mois. Là-dessus, lui se blessa au dedans de la main, blessure tout d'abord insignifiante mais qui s'aggrava, l'obligea à mettre

son bras en écharpe : et le médecin, consulté, lui enjoignit un mois d'inaction. Belin dit au jeune homme :

— Voilà l'ouvrage qui donne : tu n'auras pas le cœur de me laisser embarrassé, je suppose... Reste, au moins, jusqu'en mai !

Lucien consentit sans trop se faire prier. Un projet était dans l'air, et il lui plaisait d'être là pour voir ce qu'il en adviendrait. Il s'agissait de la création d'une société de secours mutuels. L'idée venait du maire, M. Jean Nadaud. Il avait trouvé moyen d'intéresser à la chose quelques-uns de ses conseillers, quelques ouvriers et la plupart des jeunes gens du bourg. Mériguet, Berthon, Oudry étaient très emballés. On organisait pour le dimanche des Rameaux une grande réunion publique; le président d'une des sociétés de Moulins devait venir.

Tentative vaine, assurait Lucien : les gens de Vic étaient encore trop méfiants et trop bouchés et ils se jalousaient trop les uns les autres. Mériguet, Berthon, Oudry, tout en reconnaissant la vérité des dires du forgeron, soutenaient qu'il y avait néanmoins progrès dans le sens de la solidarité et que le succès était possible.

Au jour convenu, une centaine d'assistants furent à la mairie, écoutèrent avec assez d'attention les développements du conférencier. Une trentaine ensuite se firent inscrire pour une adhésion provisoire. Un bureau — provisoire aussi — fut nommé, avec mission d'élaborer les statuts. C'était un petit résultat. Lucien, toujours sceptique, croyait que la jeune société en resterait à la période de formation.

Fin avril, avaient lieu les élections législatives : il patienta jusque-là; il lui plaisait d'user pour la première fois de son droit de citoyen. Ensuite il reparla de filer sur Paris. Mais, sur ces entrefaites, son camarade de communion, le fils Diat, de Saint-Jermond, vint lui annoncer qu'il se mariait à la Saint-Jean. Et, comme Lucien répondait qu'à cette date il serait à Paris, Diat répliqua :

— J'espère que tu ne me feras pas l'affront de quitter le pays avant d'avoir assisté à ma noce... Mon vieux, je ne te pardonnerais jamais ça... Je te veux comme garçon d'honneur, tu sais...

Il promit à Diat de rester pour être son garçon d'honneur. Décidément, les circonstances complotaient pour le retenir avec les fluides mystérieux de l'air natal. Et ce ne fut plus dorénavant que par manière d'acquit qu'il parla de s'en aller : il était repris tout à fait. D'ailleurs Belin se disait disposé à lui céder son fonds prochainement, s'il le voulait; et l'idée commençait à lui sourire.

Les clients commençaient aussi à considérer la solution comme très possible. Belin n'avait pas d'enfants et il possédait une petite aisance; sa femme était souffrante; lui-même ne se portait pas toujours bien... On disait :

— Vous, Belin, vous êtes bon à faire un rentier : profitez donc de ce que vous avez... Page, au lieu de repartir au diable, prendra la forge à son compte, et tout ira parfaitement.

Les clients ne détestaient pas Lucien, enfant du pays et apprenti de la boutique, malgré que lui se montrait souvent un peu ironique à leur égard; il leur disait des calembours, relevait leur manque d'esprit de suite, leurs naïvetés, leurs défauts de logique : il faisait l'enfant terrible à qui rien n'est respectable. Le patron le morigénait souvent à ce sujet, lui affirmait que nombre de gens ne savent pas goûter les plaisanteries et que, s'il était pour rester ici, cette manie lui serait funeste.

Belin, lui, façonné par trente années d'exercice, était prudent et un peu plat. Il gardait, en toutes circonstances, avec les pratiques le même sourire obséquieux, les mêmes gestes mesurés, les mêmes paroles apaisantes. La crainte qui lui avait fait refuser jadis d'être candidat aux élections municipales l'empêchait maintenant de presser le paiement des notes en retard de M. Guérin, de Linière, lui faisait supporter toutes les lubies désagréables de M. Dousset, toujours grognon, jamais satisfait du travail, bien d'autres choses encore. La lutte pour la clientèle est âpre : il faut bien être conciliant à l'extrême pour ne pas être mis dessous. Le serrurier Thévenin, ancien adjoint au maire, après une résistance héroïque avait dû quitter le pays, boycotté par tous les bourgeois et par ceux qui dépendaient d'eux. Vignal vivait petitement; on lui savait des dettes. André même, malgré sa placidité, s'était fait du tort. Il ne s'agissait pas seulement de travailler de son mieux,

d'être consciencieux et d'être loyal, il fallait encore veiller sur ses expressions et sur ses actes...

Les paysans ont une fâcheuse habitude. Parce qu'ils sont éloignés du bourg, pour éviter un voyage en semaine, ils apportent du travail au maréchal, le dimanche, en allant à la messe : socs à rebattre, « mares » ou pioches à réparer, chaînes à ressouder, — quand ils n'amènent pas la poulinière à ferrer, — et ils disent :

— Vous me ferez bien ça pendant la messe, n'est-ce pas, pour m'épargner l'ennui de revenir demain?

Quatre ou cinq, quand ce n'était pas huit ou dix, agissaient de même. Il en résultait que, le dimanche, jusque tard dans la soirée, les maréchaux étaient absolument surmenés. Et Lucien Page, qui rageait en dessous, moitié blagueur, moitié grave, les tançait :

— Dites donc, c'est comme ça que vous êtes chrétien? Vous jouissez du dimanche, mais vous ne voulez pas laisser la même faveur aux autres... Pensez-vous qu'on n'est pas des hommes, nous aussi, et qu'on n'aimerait pas autant se reposer ou bien aller à la messe, si ça nous faisait plaisir?... C'est pas la peine de faire tant vos dévotions : vous serez damnés si bien que moi et peut-être davantage. Vous grillerez dans la forge du diable, et, si jamais je tire le soufflet, je vous prie de croire que vous ne serez pas ménagés!...

Certains rendaient la monnaie de la pièce :

— Toi, Page, t'es trop malin pour rester ici, faudra te rentourner à Paris...

Il répondait, les premiers temps :

— C'est bien ce que j'espère faire!...

Mais, à partir du mois de juin, il modifia sa riposte :

— Au contraire, j'ai envie de rester pour tâcher de vous civiliser...

Certains disaient de lui par derrière :

— Il est trop moqueur et trop forte tête. Pour réussir, il faut moins étaler sa mauvaise humeur et se montrer plus empressé avec les clients; il ferait si bien de ne pas demeurer...

Mais d'autres le défendaient :

— Son travail est bon et il est assez sérieux pour tenir la

boutique comme il faut. Quant aux bêtises qu'il débite en riant, ça n'a aucune importance : en prenant de l'âge, il perdra cette habitude.

Lui pensait comme ces derniers. Ses parents se montraient disposés à faire des sacrifices pour lui permettre d'acquérir le fonds de Belin. Il lui apparaissait de plus en plus que là était son avenir. Souvent, dans la vie, les choses tournent autrement qu'on aurait cru.

Pour préluder à son rôle de futur patron, il surveilla un peu ses paroles, évita de se commettre avec les abrutis, espaça les promenades du soir avec les amis, ne se montra plus guère chez Forgery.

Quelquefois il disait à Jeanne :

— En attendant d'acheter une boutique, j'ai acheté une conduite, et je pense qu'elle sera de bonne qualité !

XVI

Les Civrais ont quitté, à la dernière Saint-Martin, la ferme de madame Béroux. Comme ils payaient un prix exorbitant, ils n'ont pas fait de bonnes affaires. La dame a dû leur accorder plusieurs dégrèvements ; et ils lui doivent encore un terme et demi. Elle se dispose à faire saisir leur récolte, ce qui ne l'empêchera pas de perdre un bon billet de cinq cents francs, peut-être davantage.

Quand on a su que les Civrais quittaient la Reynerie, plusieurs cultivateurs se sont présentés chez madame Béroux pour demander son « endroit ». Mais elle, très ennuyée, ne savait avec lequel traiter. Son rôle de propriétaire lui pesait. Comme elle exhalait ses plaintes très amères dans le sein de son fils Alexandre et de son gendre Serton, réunis chez elle, certain jour de foire, ceux-ci se déterminèrent à lui louer la propriété de compte à demi et à la faire exploiter par un métayer, à leurs risques et périls. Ils s'entendaient très bien, ce jour-là : ils venaient de savourer, en déjeunant, une bouteille de Bourgogne qui sommeillait à la cave depuis dix ans, et cela les incitait à la cordialité.

Il n'en alla plus de même lorsqu'il s'agit du choix du métayer. Serton en refusa cinq ou six, sous des prétextes plus ou moins futiles. Lorsque enfin il consentit à en accepter un, la discussion reprit au sujet des conditions à lui imposer : il voulait l'accabler sous des charges multiples, alors que son beau-frère proposait de le traiter plus humainement. Ils aboutirent à grand'peine à une transaction.

Depuis, leur différence de tempérament s'accusait à tout propos, Alexandre se montrant toujours bienveillant et Serton toujours exigeant et despote. Un jour d'avril, au sujet d'un achat de moutons, ils en vinrent à échanger des paroles blessantes, à se fâcher tout à fait. A la suite de cette algarade, Alexandre, très monté, déclara publiquement qu'il ne voulait plus avoir de rapports avec un individu pareil. De fait, les deux associés ne s'entretenaient plus qu'à de rares intervalles, — et strictement de leur communauté d'intérêts, — en phrases brèves, une colère latente dans les yeux. Madame Béroux n'osait plus les inviter à venir en même temps à la Reynerie. D'ailleurs, Alexandre, qui n'avait jamais fait chez sa mère que de courtes apparitions, n'y vint plus du tout. Les jours de foire de Vic, il descendait à l'Hôtel du Bourbonnais et réglait au champ de foire avec son beau-frère et le métayer les questions du moment. Il était, au reste, toujours d'accord avec ce dernier. Malheureusement pour le pauvre diable, Serton, plus rapproché, était souvent sur son dos et lui faisait sentir par tous les moyens possibles le poids de sa tyrannie.

Madame Béroux était pour son gendre contre son fils. Elle n'allait plus guère chez celui-ci qui, ayant un horizon moins borné, une vie intérieure plus haute, dédaignait ses papotages. Et Berthe — madame Alexandre — n'avait-elle pas l'audace de recevoir une revue littéraire et de discuter avec l'instituteur sur les choses de Paris? La mère en était horripilée...

Elle s'entendait mieux avec les Serton, qui étaient à son niveau intellectuel et partageaient ses goûts. Lui, masque romain, grand nez autoritaire dans une figure glabre et jaune, aimait les chevaux, la chasse et les ripailles, tous les plaisirs dignes des bourgeois de campagne; et il pressurait ses métayers jusqu'à épuisement. Madame Serton avait la figure régulière et pâteuse de sa sœur Mathilde, avec les petits yeux

enfoncés et le sourire faux de sa mère. Passionnée de luxe, elle formait souvent le souhait d'être très riche afin de pouvoir garnir ses chambres selon sa fantaisie et de se procurer les toilettes extraordinaires qu'elle désirait.

Si le mari était un ogre pour ses métayers, la femme était une vraie furie pour ses bonnes. Elle en passait trois ou quatre chaque année, et toujours celle du moment était pire que les précédentes. Mais toutes étaient mal éduquées, stupides et paresseuses, pleines de vilains défauts. — D'ailleurs ces filles portaient sur leur maîtresse un jugement identique. A mesure que les pauvrettes quittaient la maison, elles se vengeaient des avanies endurées en racontant mille choses désagréables sur leurs anciens patrons. Leurs parents faisaient chorus. Et les critiques se répandaient non seulement à Magnotte, mais encore à Vic, à Saint-Bonnet et même au delà. Madame Béroux était presque toujours à l'affût d'une bonne pour sa fille.

La pensée vint à Yvonne d'essayer d'une assistée : ces petites-là ne sont pas élevées tendrement et n'ont pas de parents à qui aller se plaindre. Il y a bien le directeur, mais elles ne doivent pas avoir beaucoup de hardiesse avec lui ; et les nourriciers, après qu'ils les ont rendues, ne s'intéressent plus guère à elles.

Yvonne en causa avec sa mère, laquelle lui proposa Thérèse Brivard, l'ancienne « Parisienne » des Page. Thérèse terminait seulement ses quatorze ans, mais bien des filles de seize ou dix-huit ans étaient moins robustes qu'elle. Elle semblait un peu « bêtasse », mais pour les grosses besognes elle se débrouillait assez : les métayers de Rouzière étaient satisfaits de ses services. Et madame Béroux disait la préférer à une de ces malignes qui font attention à tout, répètent tout, et raisonnent dès qu'on leur fait une observation. Sa fille la chargea de négocier avec Thérèse de la retenir pour la Saint-Jean, si possible.

La Page, informée, s'efforça de décourager madame Béroux. Elle voyait de loin venir les choses : la Serton, au bout d'un mois, en aurait assez de Thérèse ; elle lui ferait des misères et viendrait énumérer à madame Béroux ses divers défauts. Celle-ci viendrait chez sa voisine :

— Mais voyons, Anna, vous auriez bien pu me dire qu'elle était comme ça et comme ça !...

La « cantonnière » préférait donc prendre les devants :

— Vous la connaissez bien, voyons, madame! Elle convient pour faire de gros travaux en prenant son temps; mais pour servir chez madame Serton elle n'est pas assez dégourdie...

Conseils vains. La dame suivit son idée. Elle s'en fut trouver la Thérèse à Rouzière avant qu'Anna eût pu s'entretenir avec la gamine pour lui dire de ne pas se laisser enjôler; elle lui représenta quel bonheur serait le sien de ne plus s'esquinter dans les champs, à la saison d'été : elle obtint son assentiment tacite. Le lendemain, elle se rendit à Vouzances, alla voir le directeur et conclut marché pour un an.

Depuis que Mathilde avait dépassé la trentaine, madame Béroux lui accordait une certaine indépendance : elle avait foi en sa sagesse. Et souvent elle demeurait deux ou trois jours chez les Serton, la laissant seule à la Reynerie. — Car, malgré le supplément de ressources que lui avait apporté la succession de son oncle, madame Béroux n'avait pu se déterminer à prendre une bonne : elle disait n'être pas d'humeur à subir continuellement une présence étrangère dans son intimité.

Justement, le lundi d'après la Saint-Jean, elle partit pour Magnotte afin de voir comment se comportait la Thérèse. Dans la soirée, Mathilde, étant allée au bourg, s'attarda avec la demoiselle de la poste, qui était son amie; en rentrant, elle trouva sur le perron un gros paquet apporté par le courrier de Vouzances : une commande de tissus faite au *Bon Marché*, la semaine d'avant. Elle souleva le colis, le jugea bien lourd, finit par le laisser où il était. Après qu'elle eut dîné, elle vint s'asseoir dans l'allée du parterre, à mi-chemin du portail : à la saison estivale, chaque fois qu'il faisait beau, elle y passait une heure, à la tombée du jour, observant le va-et-vient de la route tout en aspirant les parfums des arbustes fleuris, plus suaves dans l'apaisement du crépuscule. Souvent elle échangeait quelques mots avec Lucien, qui rentrait sagement vers huit heures; il arrivait même qu'elle lui parlait la première, s'il avait l'air de vouloir tourner dans la rue sans lui rien dire.

Ce soir-là, sitôt qu'elle l'aperçut, elle s'avança jusqu'à la grille et lui demanda de mettre en place son paquet de marchandises; ce qu'il fit avec empressement. Elle le précéda dans

le couloir jusqu'à l'une des deux chambres à coucher qui donnaient sur le potager en arrière ; il posa son fardeau sur le parquet ciré. Le crépuscule assombrissait la pièce. Mathilde détourna les rideaux de la fenêtre : les derniers rayons du jour affluèrent et les choses en prirent du relief. Il y avait un lit Louis XV, une armoire de famille déjà ancienne, une commode à dessus de marbre, garnie de bibelots hétéroclites, et une glace au cadre noir et or sur la cheminée de marbre gris. Un papier crème, dessins mauves, tapissait les murs qu'ornaient aussi des gravures pieuses et plusieurs grands portraits de famille. Lucien, au temps où il était gamin et habitué de la maison, était entré une ou deux fois dans cette pièce et il avait éprouvé un respect craintif devant ce luxe. Aujourd'hui encore, après tant d'années, un peu du sentiment ancien reparaissait.

— C'est une jolie chambre que vous avez là, mademoiselle !

— Comme ci, comme ça... mais je l'aime parce que j'y ai toutes mes affaires.

Elle ouvrit l'armoire :

— Tout cela est à moi...

Dans le haut, c'était des chemises : on en voyait la dentelle, où ressortait une faveur bleue ; et toutes les faveurs s'étageaient symétriquement. Le bas et les deux rayons du milieu étaient réservés aux draps et aux serviettes, — de grandes piles soignées et disposées de façon à ce qu'il ne reste nulle place vide.

— J'en ai deux douzaines de chaque sorte, — reprit Mathilde, — et j'ai tout cousu moi-même, tout brodé à mon initiale : vois si j'ai dû travailler !

Il répondit, hésitant un peu :

— En effet, il vous en a fallu, de la patience ! Mais, à présent, vous pouvez vous mettre en ménage quand vous voudrez : votre trousseau est copieux...

— Et la commode est encore pleine, — ajouta-t-elle ; — elle contient tous mes effets et mon linge d'ordinaire... Et ce colis, c'est des rideaux pour mon lit, des tabliers, des corsages.

Il ne répondit rien ; il regardait la fille, le galbe pur de son cou nu émergeant de la chemisette rose, la joliesse des boucles

châtaines s'épandant sur la nuque, la figure un peu grasse, un peu mûre, mais encore exempte de rides, le buste souple et fort dont les contours se dessinaient sous le vêtement léger. En somme, elle était encore belle. Lucien fit cette constatation, mais nulle autre pensée ne vint l'effleurer. La différence d'âge et les différences sociales mettaient entre eux une double barrière. Le gamin du cantonnier, habitué dès ses premiers ans à voir en Mathilde la « demoiselle », en restait au respect de jadis ; il était encore le petit garçon qui a bien vendu les fraises et que la fille riche récompense d'un morceau de galette ou d'une tartine. Il tourna le dos, sans plus.

— Allons, bonsoir, mademoiselle !

— Bonsoir, Lucien, et merci !

Marie-Louise et Jeanne l'attendaient à la grille, pour lui proposer une petite promenade dans la direction de Rouzière. Il accepta sans se faire prier, offrit un bras à chacune. Ils allaient gaiement. Les rires de Marie-Louise fusaient sur la route blanche, dans le crépuscule alangui, et les ouvriers qui rentraient en traînant la jambe, fatigués de la journée longue, se retournaient pour les voir. Une autre personne aussi les regardait : Lucien, ayant par hasard jeté les yeux du côté de la maison d'ardoises, aperçut Mathilde, droite sur le seuil, qui épiait leur manège. Il soupçonna qu'un peu de tristesse, un peu de jalousie et d'envie peut-être envahissaient en cette minute le cœur de la demoiselle esseulée. Il ne soupçonna pas que depuis bien des soirs elle observait de même les innocents ébats de ses jeunes voisins, et que dans son cœur un autre sentiment avait sa place aussi, un sentiment très tendre à l'égard du jeune ouvrier au physique agréable qu'il était devenu, lui, Lucien Page... Il ne soupçonna pas que dans la chambre sombre elle avait attendu et souhaité de sa part un coup d'audace qui d'avance la faisait délicieusement frissonner, et qu'elle avait éprouvé une grande déception de sa réserve...

Quelques jours plus tard, Lucien, en veine de confidences, conta à son ami Berthon l'épisode du colis porté dans la chambre de Mathilde Béroux, l'instant de tête-à-tête solitaire avec celle-ci. Le tailleur, en ricanant, lui assura qu'il ne l'aurait vraiment pas cru tant sot que d'avoir agi comme il avait

fait : c'était indigne d'un « tour de France » et d'un ancien soldat...

Madame Béroux, retour de Magnotte, dit que la Thérèse semblait avoir de la bonne volonté, mais qu'elle était bien « gourde » : seulement, peut-être qu'avec le temps elle en arriverait à se débrouiller... Elle n'insista pas.

La Serton, qui vint le quinze juillet, fut moins discrète. Anna lui ayant demandé si elle était satisfaite de sa bonne, elle s'épancha sans mesure :

— J'ai bien peur de ne pouvoir arriver à la dresser... Quand je lui explique quelque chose, elle est là qui tend le bec : j'ai toujours envie de lui donner des gifles... Et si on ne la veille pas autant que le lait qui va bouillir, elle fait sûrement juste le contraire de ce qu'on lui avait demandé... Elle m'énerve... Je ne peux même pas l'habituer à nous parler convenablement, à dire : « Monsieur » à mon mari, à me dire : « Madame » à moi-même!... Figurez-vous que nous avons trois brebis avec leurs petits agneaux. Ce sont les agneaux de mon fils Raymond, qui les adore. Un de ces soirs, je dis à ma grosse buse d'aller rentrer ces bêtes. Or il se trouva que mon mari et Raymond les avaient mises à l'étable, et elle s'en était aperçue : « Madame, les hommes les ont rentrées », me dit-elle. Je l'ai regardée avec des yeux sévères : « Répétez voir, s'il vous plaît!... Je n'ai pas bien compris... » Alors l'imbécile a baissé la tête, et il lui a fallu un bon moment de réflexion pour répondre enfin : « Madame, c'est monsieur Serton et monsieur Raymond qui les ont rentrées... » Et, tenez, pas plus tard qu'hier elle a fait une autre sottise du même genre. Dans l'après-midi, le père de monsieur Serton est venu; elle était dehors en train de récurer une marmite, et, du plus loin qu'elle aperçoit la voiture : « Madame, — me crie-t-elle; — voilà votre beau-père qui arrive... » Vous pensez si je l'ai rappelée à l'ordre... Mais elle est bien capable de recommencer encore : elle est si bête!... Quand on est obligé d'avoir des domestiques, on est vraiment bien malheureux... Je désespère, quant à moi, de tomber jamais sur une bonne convenable.

— Que voulez-vous? — fit Anna, — j'avais bien prévenu

madame Béroux que Thérèse ne ferait pas votre affaire : elle n'a pas voulu m'entendre. Nous, les ouvriers, on n'est pas habitué à toutes ces manières-là... Ainsi, pour annoncer l'arrivée de votre beau-père, moi, j'aurais employé les mêmes termes que la petite... Comment donc fallait-il qu'elle dise?

— Mais, voyons, Anna, vous n'êtes pas ignorante à ce point des règles de la politesse chez les gens comme il faut!... Elle devait dire : « Voici le père de monsieur... »

— Peuh! voyez, madame, tout ça c'est des embarras... Si elle met de la bonne volonté à sa besogne et qu'elle soit à peu près polie, tenez-vous donc pour satisfaite... Elle parle comme elle sait, la pauvre; vous la comprenez : c'est l'essentiel... Vous êtes trop difficile, soit dit sans reproche...

Le soir, après avoir conté cela à Page et aux enfants, Anna émit cette conclusion :

— La sale bête, elle en ferait bien fabriquer une sur mesure que ça ne marcherait encore pas!... Si j'étais à la place de la Thérèse, je crois que j'aurais la malice de lui causer du mauvais sang tout exprès... Mais la pauvre gamine n'en pense pas si long... Elle voudrait une bonne convenable, c'te dame. Eh bien! la pauvre fille serait joliment placée!... Une bonne convenable à elle!... ça lui est autant mérité que du pain bénit à un chien...

ÉMILE GUILLAUMIN

(La fin au prochain numéro.)

LES CORRESPONDANTS D'HORTENSE ALLART DE MÉRITENS

SAINTE-BEUVE — MADAME D'AGOULT

— DOCUMENTS INÉDITS —

Sainte-Beuve écrivait, un jour, à madame d'Arbouville :

Posséder, vers l'âge de trente-cinq à quarante ans, et ne fût-ce qu'une seule fois, une femme qu'on connaît depuis longtemps et qu'on a aimée, c'est ce que j'appelle planter ensemble le *clou d'or* de l'amitié [1].

Pour Sainte-Beuve, l'amitié entre homme et femme n'était durable qu'à ce prix. Il fallait, suivant lui, « qu'il n'y ait pas toujours eu amitié pure et simple; qu'à un moment aussi court, aussi fugitif que vous voudrez, la passion ait parlé, qu'il y ait eu abandon, faiblesse » [2].

Lorsqu'il disait cela à madame d'Arbouville, je crois bien qu'il l'avait expérimenté avec Hortense. Mais madame d'Arbouville avait de l'amitié une conception plus pure; s'il est vrai, comme il l'a écrit lui-même, qu'elle ne sut pas être entiè-

1. Cf. le *Clou d'or*, publié en 1880, par Jules Troubat.
2. *Ibid.*

rement son amie[1], elle ne l'en aima pas moins à sa façon, qui fut très noble et très touchante...

Un vieil adage conseille à l'homme de rester sur sa faim. La sagesse, en amitié, consistait, aux yeux de madame d'Arbouville, à rester sur son désir. Malheureusement, Hortense ne fut jamais maîtresse du sien. Quand sa fringale de chair la prenait, au besoin elle le communiquait à l'ami qu'elle voulait posséder :

Tout d'un coup un regard humide
Avertit tendrement qu'il est temps de s'aimer,

lui disait Sainte-Beuve dans une pièce de vers que nous trouverons plus loin. Et, comme elle était très désirable, on s'empressait généralement de répondre à ses avances.

I

Les relations de Sainte-Beuve avec Hortense Allart remontaient à l'année 1831. C'est Béranger qui les avait présentés l'un à l'autre. Hortense était alors au plus fort de sa passion pour Bulwer. Cependant Sainte-Beuve lui plut tout de suite par sa conversation diserte, sa parole douce et mesurée, la richesse extraordinaire de sa culture intellectuelle. Longtemps après, elle écrivait à George Sand qu'il avait « toujours été tourmenté des choses divines »[2]. Comme elle connaissait elle-même ce divin tourment, je ne serais pas surpris qu'elle eût voulu l'apaiser, — ou l'entretenir, — en 1841, quand elle se jeta dans les bras de notre « Joseph Delorme ». Elle était libre, à ce moment, lui aussi. Dix ans plus tôt, il lui aurait laissé son manteau, — comme il fit à George Sand, — parce qu'il avait le cœur plein d'une autre image. Cela ne l'empêcha pas, d'ailleurs, d'apprécier dès lors sa beauté, son mérite, la douceur de sa voix,

1. Il écrivait, le 3 avril 1853, à madame du Gravier :

Elle voulait plaire et être aimée plutôt qu'aimer. — J'en sais quelque chose.

(Lettres inédites de Sainte-Beuve à madame du Gravier, publiées par M. Gustave Michaut dans la *Revue latine* du 25 novembre 1905.)

2. George Sand, *Histoire de ma Vie*, t. IV, éd. de 1876.

et de louer son roman, *Sextus*, dans la *Revue des Deux Mondes*. Mais il ne sentit réellement tout son charme que dans l'épanouissement de la quarantième année. Elle venait d'accomplir son second voyage en Italie et, tout en habitant le bourg d'Herblay, elle avait loué rue Saint-Nicaise, à deux pas de la maison où le père de Béranger avait tenu jadis un cabinet de lecture, un appartement à l'Hôtel du Rhône, où elle prenait plaisir à recevoir ses amis. C'est là qu'elle revit Sainte-Beuve. Il lui fit passer en causeries des journées si agréables que, pour être plus seule avec lui, pour en jouir davantage, elle l'invita à venir la voir dans sa petite maison d'Herblay.

Les premières lettres d'Hortense au critique des *Lundis* sont de cette époque. Il eût été fâcheux qu'il les eût anéanties, car elles lui font encore plus d'honneur, à lui, qu'à elle, et elles prouvent — comme je l'ai soutenu mainte et mainte fois — que Sainte-Beuve, en dépit de sa laideur proverbiale, eut autant de succès auprès des femmes du monde que s'il avait eu sur les épaules la tête de « René »[1]. Il est vrai qu'il était de sa race!

Hortense lui écrivait d'Herblay, le 21 août 1841 :

Sparte avait de « saintes lois », Cicéron parle de sa « piété », les anciens se servent du mot « sacré », il ne faut donc pas dire que le christianisme a tout découvert, et, en fait de « sainteté » même, l'Inde était aussi forte que lui.

Vous êtes scrupuleux, êtes-vous « saint »? Le scrupuleux ne sera jamais saint pour lui. Moi qui ne suis ni sainte ni scrupuleuse, j'aime à nager dans ces idées-là, et j'aime à y nager avec vous. Vous m'avez dit que j'étais très pure, et je vous trouve très naïf quand vous vous livrez vous-même avec tant de grâce et de modestie. Où votre naïveté ne pourrait-elle point entraîner ma pureté si elle n'était elle-même rangée sous de saintes lois? La naïveté et la pureté aux prises! Mais qui sait les chemins, et quels chemins! où elles ne s'engageraient point!

Il y a une chose agréable par-dessus tout dans ce siècle de copies.

1. Peut-être même est-ce pour cela qu'il avait conservé cette correspondance. En tout cas, elle détruit radicalement certaine légende relative à ses conquêtes féminines. S'il faut en croire M. Gustave Michaut, qui en a fait état au cours du *Livre d'amour de Sainte-Beuve* (p. 307), il aurait déclaré dans un passage de ses *Cahiers* inédits qu'il n'avait jamais possédé qu'Adèle. J'en conclus que ce passage était écrit avant sa liaison avec Hortense et que ses fameux *Cahiers* — une des richesses du regretté vicomte de Spoelberch de Lovenjoul — n'étaient pas tenus à jour.

de rôles, de statues, c'est l'originalité, et, bien que vous ayez sans doute marché parfois sous quelque étendard, il y a un fonds chez vous très original, en même temps qu'il est très spirituel, très fort, très aimable et très doux.

C'est à l'âge où nous sommes, d'ailleurs, que le caractère se dessine tout à fait, et qu'on connaît son chemin et tout. Vous disiez très bien, l'autre jour, que si le sort vous avait préparé la politique, vous en eussiez fait avec plaisir. C'est ce qu'il faut à l'avenir en France, que le pays prépare et offre la politique aux hommes distingués. Mais si vous l'appelez un peu, elle viendra.

J'ai repris *canem sensium* : il y a, dans la loi allemande, *qui primus currit*. L'autre dit : « grand chien ». Puis-je mettre chien *dressé*? Pour le payer autant qu'un esclave il fallait qu'il eût un mérite. La femme se payait 600 sous, et l'homme 200. Mais la femme qui n'avait pu avoir d'enfant, et la femme après 40 ans, ne se payaient que 200 comme l'homme. Il semble, à voir leur loi, que la femme fesait les enfants à elle seule. A la loi du combat, ils disent : « Si la femme est guerrière, elle combattra. » Donc il y avait des femmes guerrières, donc il y avait des amazones. Que les détails de nos lois, la procédure, l'héritage, etc., soient antipoétiques, vous avez raison; mais cette société guerrière, rustique, forte, qui en est aux lois de la nature plus qu'aux lois sociales, à la poésie d'Homère ou d'Abraham plus qu'à la vie civile, certes elle est intéressante et pittoresque, ou rien ne l'est. Ils n'ont pas le seul chien *sensium*, ils en ont de trente espèces avec des noms allemands. Je reviendrai avec vous sur ce gros livre. Montesquieu appelle ces lois « d'une simplicité admirable ».

Adieu poète, adieu penseur, adieu chrétien impie incrédule, adieu homme naïf! J'espère vous voir bientôt. Demain samedi à 4 heures, vous trouveriez la voiture d'Herblay. Mais vous êtes peut-être en Suisse!

Je rouvre ma lettre pour vous dire qu'il m'est très désagréable d'écrire tout cela à M. Delorme que je ne connais point [1].

Tel est le ton général des lettres d'Hortense à Sainte-Beuve : de la critique littéraire et philologique, de l'histoire, de la politique, de la morale... le tout broché sur un fond de sympathie et d'amitié amoureuse qui chaque jour ira se montrant

1. Cette lettre (inédite) était adressée à « Monsieur Delorme, Cour du Commerce n° 2, près la rue Saint-André-des Arts. » — On sait que Sainte-Beuve était allé se cacher là, en 1830, pour éviter, s'il faut en croire Pavie, les corvées de la garde nationale. Il y resta jusqu'à son entrée à la bibliothèque Mazarine.

davantage. Car, si elle fut ensorcelée comme les autres par sa parole dorée, ses airs de petit saint qui n'en veut qu'à l'esprit, ses façons discrètes de s'y insinuer de proche en proche, Hortense fut peut-être la seule capable de lui tenir tête, de disputer sur toutes choses avec lui, de le redresser à l'occasion et de lui donner, sur les auteurs anciens et modernes, de belles et bonnes références.

Cependant, Sainte-Beuve n'ayant pu se rendre à son invitation, pour raison de santé, reçut d'elle cette nouvelle lettre :

Herblay, 24 août 1841.

Votre maladie, c'est le talent, permettez-moi de ne pas m'en inquiéter. J'espère vous donner à dîner, Hôtel du Rhône, à la fin de la semaine; je ne vous ai plus attendu ici avec la pluie. J'irai à Paris pour prendre des livres, et je vous écrirai alors.

Vous m'avez fait des vers! j'en suis bien curieuse, envoyez-les-moi donc tout de suite par la poste.

Vous dites donc : « chien de meute ». Ce n'est pas mal et vaut peut-être mieux que chien « dressé »; cependant ce dernier terme est plus vague; le vôtre veut dire « de chasse », et je ne sais plus si le *sensium* est « de chasse ». Cela s'éclaircira par d'autres passages çà et là. Je suis indignée de la loi des Visigoths, lourde, basse, pédante et bavarde. Les barbares ne frappent de coups que les esclaves; les Visigoths frappent l'homme libre. C'est en comparant les lois des autres barbares à celles des Visigoths que Montesquieu trouvait les premiers d'une simplicité admirable. Les Visigoths ne sont pas simples, ils imitent mal les Romains, ils n'ont rien de la valeur et de l'indépendance primitives des Goths.

Voici, monsieur, ce que fait l'amazone, tandis que vous êtes couché sur le dos. Mais vous m'avez rappelée à temps quand j'allais m'égarer, et je suis revenue en paix à la meute *primi cursalis* (*sensius*).

Vous m'avez dit très bien que les vers étaient favorables, et qu'il fallait un cadre ainsi pour la pensée. Mais je ne fais pas de vers et je vous envoie, en place, une chose qui ne vaut peut-être pas le voyage; vous en allumerez votre feu. A la place de : « Que la hache », il faudrait peut-être : « La hache du cultivateur attendri, etc. ». — La phrase : « Ils se plurent à te consacrer des autels, etc. » est à refaire. Cela n'est rien et demanderait beaucoup de soin et de style. J'aurai quelques observations à vous faire (si je l'ose) sur votre dernier vers. « La volupté rage » ne me plaît guère. N'avez-vous pas de mots plus délicieux? Il y a enfin deux passages qui ne me semblent

pas assez clairs. Ce sont les couplets ou versets 4 et 5. De votre côté, vous me direz si mon genre va.

A bientôt.

H.[1]

Deux jours après, Hortense était à Paris, et le lendemain, — 27 août, — à l'issue d'un dîner en tête à tête, Sainte-Beuve recevait le prix du sentiment qu'il lui inspirait.

C'est du moins ce que nous laisse entendre cette pièce de vers :

A HORTENSE

Avec un *Marc-Aurèle* qu'elle m'avait demandé.

Voici donc le stoïque et sa mâle sagesse
En retour d'un présent plus doux :
Il faut être Aspasie ou vous,
Pour songer à tels noms, le soir d'une caresse
Ou le matin d'un rendez-vous.

Au lieu du frais chapeau, parure des bergères,
Au lieu d'un ruban bleu nouant vos cheveux blonds,
Vous voulez, Hypatie, et la terre et les sphères,
Et vous courez aux plus grands noms.
Jamais de Tullius et de son éloquence,
De ses bons mots qu'on applaudit,
Et de sa vanité bien moindre qu'on ne dit
Et de ses nobles dons chers à tout ce qui pense,

Jamais de Charlemagne et de nos vieilles lois,
De certain Gondebaud, le Numa de nos bois,
Jamais du droit salique et du rang de la femme,
De cent objets divers et de tous avec flamme,
Je ne me suis vu tant causer
Qu'auprès de vous, ce jour, lendemain du baiser!

Il est doux, quoi qu'on dise, avec celle qui charme
D'échanger plus d'un mot, de croiser plus d'une arme,
De parler gloire et Grèce et Rome, *et cætera*,
Pourvu qu'en tous propos la grâce insinuante
Mêle je ne sais quoi de Ninon souriante
Que Dacier toujours ignora,

1. Lettre inédite.

On écoute, on s'enflamme. A vous sur toute chose
La politique plaît [1], et pour vous plaire on ose;
Sur un fond de désir je m'y sens animer;
Pitt ou Thiers, peu m'importe, et ma verve est rapide...
Tout d'un coup un regard humide
Avertit tendrement qu'il est temps de s'aimer.

Plus d'un, en lisant ces beaux vers, à la suite de *Joseph Delorme*, dans l'édition définitive, se sera demandé à qui ils étaient dédiés et ce qu'ils signifiaient au juste. On le saura désormais, surtout si l'on prend la peine de lire ce qu'Hortense écrivait à Sainte-Beuve le 5 septembre 1841 :

Rien de si commode, pour ne pas dire de si doux, que de plaire un instant à un poète. Si l'on donne quelques pauvres aperçus sur ce grand Pascal, on a bien dit; si l'on parle des Dieux, c'est bon; des malades, encore mieux. On a des yeux : qu'ils sont beaux! un front admirable; des cheveux incroyables; on n'a pas quinze ans, on est un enfant; on est gentille, on va voltiger. Allez, inventez, créez, je vous regarde faire, je sais que les poètes ont de pareilles fêtes, je m'y prête avec complaisance, et, pour finir par railler, j'ai toujours en vue, pour garder une éternelle modestie, le « grand esprit » que vous trouvez à Marie [2].

Heureuse race que celle des poètes! Ne croyez pas que je n'aime pas du tout les vers; il y en a qui m'enchantent et que je sais presque déjà par cœur dans votre volume [3], ceux-ci, d'abord :

Songe charmant, douce espérance!

Tout cela et les paroles de Milton. Surtout, surtout, *Adieu à la poésie* et *Retour à la poésie*.

Ma bouche alors aimait redire,

tout cela admirable jusqu'au bout.

De nuit, ô Phébé, quand tu n'oses,

tout cela jusqu'au bout de *Hamlet*.

Aussi *Au loisir*, qui est plein de grâce. Ces morceaux sont, il me semble, la poésie même; c'est très soigné, point de la nouvelle école, c'est ce que je préfère jusqu'ici. Et vos sonnets à la façon de

1. Sainte-Beuve écrivait à madame de Solms, le 27 octobre 1860 : « Madame Hortense Allart était très libérale et se croyait appelée à je ne sais quelle influence politique... » (Lettre publiée dans le *Correspondant* du 10 août 1907).

2. Madame d'Agoult.

3. *Vie, Poésies et Pensées de Joseph Delorme.*

Camoëns me plaisent parfois. La mesure des vers du *Retour à la poésie* vous est heureuse, vous vous en servez parfaitement, et elle me semble douce à l'oreille.

Ceux que vous m'envoyez sont charmants, « le Numa de nos bois », très bien, et Cicéron et tout cela. Montrez-moi les vers du *Collier* et aussi le discours d'Herminie dans l'original, où je voudrais voir si c'est aussi doux et profond que dans le roman.

L'adresse de la voiture de Pontoise pour Herblay est *rue du faubourg Montmartre, au coin de la rue de la Jussienne.* Et aussi une de Pontoise, *rue Montorgueil, hôtel Saint-Christophe.* Elles partent de Paris à huit heures du matin. Le soir, il y a une voiture à Franconville, qui n'est qu'à moins d'une heure d'ici. Pour 2 ou 3 francs vous feriez le voyage. Essayez donc de ces voitures-ci; elles vous laisseront à la patte d'oie, et, si vous dites le jour, on ira à votre rencontre.

Avez-vous suivi le Parlement anglais? C'est fort intéressant; Peel plat comme ceux qu'il loue, mais l'ensemble très noble.

Adieu, continuez de créer sur le même moule, et écrivez et venez[1].

Et Sainte-Beuve écrivait, mais ne venait plus. Pourquoi? Nous le verrons tout à l'heure. Hortense s'en désolait, disant :

Si vous ne venez pas demain soir mardi, je croirai que vous me trouvez coupable : venez, car je ne le suis point. C'est vous qui avez tout fait, c'est vous qui avez jeté au vent une parole sérieuse qu'on a écoutée trop facilement en se flattant, je ne sais pourquoi, de fixer un homme de l'esprit le plus élevé et de l'âme la plus délicate. En vous avouant la vérité sur ce qui s'est passé cet été, j'en suis plus à mon aise pour vous dire des choses tendres et le charme qu'on aurait trouvé auprès de vous. Mais si l'homme hésite, la vie nous presse et se hâte, et les anciens sentiments seuls ont poussé des racines qu'on ne peut arracher en dépit du sort.

Vous m'avez rendue plus hardie pour quitter un homme que j'ai trop aimé et que je craignais beaucoup. Vous avez enchanté des jours qu'il ne charmait plus, mais on était bien aise aussi de l'appeler contre vous, et de renaître à lui quand vous montriez qu'il n'y avait pas d'avenir avec vous[2].

Il n'y avait rien parfois qui m'eût paru si doux que de vivre pour

1. Lettre inédite.

2. Hortense voulait parler de Bulwer, qu'elle ne cessa de voir qu'en 1845. Quelque temps auparavant, elle écrivait à Sainte-Beuve :

Quel est donc ce dîner? Est-ce chez Bulwer? C'est ce que je comprends. A propos de quoi? Marie y était-elle? Il soupçonne ce qui s'est passé entre nous; vous a-t-il été très aimable? car entre hommes cela vous rend furieux, jaloux, au midi, mais au nord plus aimables les uns envers les autres. » (Lettre inédite.)

vous; de soigner une santé dont vous vous plaignez souvent; de descendre (ou monter) dans cet intérieur où vous vivez solitaire avec vos rêveries et votre sensibilité.

Je n'ai jamais compris cette soumission où vous restez au sort contraire, aux privations de tous genres, dans le sentiment qui vous tient fidèle. Ce dévouement est beau, mais il n'est pas dans la nature.

Il n'est pas de votre âge encore trop jeune pour certains sacrifices.

Que veux-je en vous disant tout ceci? Simplement vous montrer que tout fut votre ouvrage et que j'ai eu un penchant bien tendre vers vous. Si vous blâmez ma conduite, blâmez aussi les complications de la vie, vos hésitations, à vous-même, ce qui vous éloignait, le premier. Mes plus beaux jours de cet été ont été dus à vous seul. Peut-être vous avez trouvé entre nous bien des différences; moi, je ne les sentais pas; mon âge n'est plus celui où l'on entraîne les hommes. Aussi je serai contente de ce qui est arrivé, s'il en reste quelque tendresse entre nous, et, de mon côté, pour vous un sentiment que bien rarement j'ai vraiment senti.

Venez ce soir ou je vous croirai fâché. Venez donc, venez[1].

« Mon âge n'est plus celui où l'on entraîne les hommes... » Est-ce pour cette raison que Sainte-Beuve, depuis qu'il avait reçu le baiser d'Hortense, reculait le moment de se retrouver face à face avec elle? Je ne le pense pas, car tous ceux qui l'ont connue s'accordent à dire qu'elle était encore très belle à quarante ans, et ce qu'elle avait perdu de sa fraîcheur et de sa grâce premières était compensé en elle par l'attrait souverain de l'intelligence. Aussi bien Sainte-Beuve faisait-il la cour dans le même temps à deux ou trois grandes dames qui n'étaient guère plus jeunes et pas plus séduisantes. Mais peut-être s'était-elle donnée à lui un peu vite. L'homme le plus entreprenant n'aime pas les places qui se rendent sans résistance; un siège de quelques jours ne lui est pas désagréable, cela ne fait qu'attiser le feu de ses désirs. Et puis Hortense avait une qualité qui, pour un homme comme Sainte-Beuve, était un vice incorrigible : elle avait trop de savoir et trop de critique, elle était trop raisonneuse, trop bon garçon, pas assez femme. Il préférait en amour les natures un peu langoureuses et mystiques. Les femmes « à la Staël » ne lui plaisaient que dans les choses de l'esprit. Enfin, pour dire toute ma pensée, je crois qu'il était entré dans l'alcôve d'Hortense plutôt pour

1. Lettre inédite.

satisfaire sa curiosité que sa passion. Comme il le suivait déjà à la trace, il tenait à passer où avait passé Chateaubriand, pour pouvoir parler en connaissance de cause. Hortense, qui n'était pas bête, finit par s'en rendre compte, mais elle fut longue à en prendre son parti, et elle en conçut un vrai chagrin : car, ainsi qu'elle l'avoue plus haut, elle avait pour Sainte-Beuve un sentiment qu'elle avait rarement éprouvé et qui éclate dans toutes ses lettres.

Le 10 octobre 1845, elle lui écrivait :

... Nous voilà tous deux, connaissant bien notre état, vous amant désabusé, moi éprise de vous, mais inquiète de l'autre [1]. Nous avons pour nous consoler notre *esprit*, notre *connaissance* : c'est une belle chose, nous sommes des sages, des stoïciens, ce sont les meilleurs, les plus désintéressés. Vous aviez tout ce qui peut au monde me charmer le plus ; votre talent est de ceux que je préfère, vous avez la profondeur et quelque chose de si élevé, de si doux, que je vous ai trouvé tout ce que vous dites de votre André Chénier que vous surpassez bien du côté de la pensée et des autres écrits. On ne peut pas mieux parler de ce qui est beau, on ne peut pas y être plus sensible, ni rendre ses émotions dans un plus beau langage.

Je n'attends pas beaucoup de vous pour moi, je vous admire avec un certain désintéressement : je ne crois pas être des femmes qui vous plaisent le mieux ; il faut autre chose, je ne sais quoi, que je n'ai pas ; je vous inspire plutôt l'amitié. Je ne crois pas non plus que votre vie sera désormais, comme vous dites, froide et sans amour. Non, vous aimerez encore. Bah ! cette race de René ne cesse jamais, et vous avez dit : « La jeunesse va penser que ces chers orages ne sont complets que pour elle, attendez ! l'âge mûr en son retard, s'il les rencontre, les accusera plus violents et plus amassés. Ainsi chacun aime d'un amour souverain et parfait s'il aime vraiment. » — Vous aimerez encore, mais je ne serai pas cette heureuse femme qui sera aimée de vous. René, dans les premiers temps de notre rencontre, me disait quelquefois : « Ah ! si j'avais cinquante ans ! » — Je répondais : « Que n'en souhaitez-vous vingt-cinq ? » — Il disait : « Non, cinquante ! » — Il n'aurait pas seulement osé souhaiter l'âge où vous êtes [2]...

Cependant, à ses appels réitérés, Sainte-Beuve était revenu. Même il avait profité de son retour pour enfoncer un peu plus

1. « L'autre », c'était toujours Bulwer.

2. Lettre inédite.

le bienheureux « clou d'or », si j'en juge par le billet d'Hortense [1] où se trouvent ces lignes finales :

Adieu, ce lever de l'autre jour, comme vous l'appelez, fut un des jours les plus charmants de ma vie, non sans reproche secret que je pouvais peut-être m'adresser, mais voilà votre genre à Paris, je n'en suis pas responsable, la faute en est au janséniste; pour moi, j'ai eu un jour, un instant charmant et rapide.

Et ce n'était pas sous sa plume un thème de rhétorique, c'était la pure vérité. Hortense reviendra souvent, très souvent, sur ce « lever du jour » dont fut illuminée son âme, pour regretter qu'il n'ait pas eu de lendemain [2].

Elle écrivait encore à son ami, le 21 décembre de la même année (1845) :

Herblay, lundi soir.

Je suis rentrée ce soir à Herblay, pensant un peu à vous, et il faut que je vous dise l'enchantement qu'il y a à se retrouver seule à la campagne au milieu de l'hiver, loin du trouble des villes et des passions. Comme j'ai manqué la voiture d'Herblay, j'ai pris la voiture de Pontoise qui m'a laissée où nous avons dîné, et j'ai fait seule ce chemin à pied, au clair de lune, avec un léger brouillard. J'étais si contente, l'air et le silence me plaisaient tant, que j'ai été au moment de me mettre à genoux dans la boue pour remercier Dieu; des nuages rapides couraient sur la lune encore naissante; le froid du soir n'était pas vif mais plein de vapeur et de rêverie. Tout était calme, tout rappelait doucement l'homme à son foyer domestique. Et en me retrouvant ici, au mien solitaire, j'éprouve un charme que je ne saurais vous rendre. Je n'entends que la tendre respiration de mon enfant endormi; tout dort dans le village, excepté moi qui vous écris. Il me semble que j'aurais bien aimé de vous faire partager ces douceurs de la retraite et des champs. Nous eussions goûté ensemble les sciences et la solitude; j'ai là autour de moi tous ces sages qui sont mes vrais amants. Que l'étude est une aimable chose! qu'on vit bien seule avec ses livres! Mais qu'il me serait cher aussi de les lire avec un autre, et tour à tour, comme vous avez dit dans vos vers à propos du « Numa de nos bois ».

Vous avez écrit un petit mot qui m'a troublée, vous qui aimez

1. Inédit.

2. En décembre 1842, elle lui écrivait :

O Sainte-Beuve, au printemps, quand le soleil va se coucher et que je partirai pour Herblay, je ne pourrai plus comme ce jour, un des plus charmants de ma vie, vous dire adieu à la hâte et sceller notre tendre amitié par un lien plus doux!

comme un Parthe combat, en fuyant. Nous sommes-nous aimés? Non, ce n'est point aimer. Je sais ce que c'est qu'aimer, je vous aurais montré comment je le sais. Aujourd'hui peut-être nous pourrions commencer. C'est lent, c'est saint, c'est douloureux, c'est tour à tour triste et délicieux. Jamais vous n'aurez été aimé dans la pleine douceur, dans la pleine liberté où j'aurais pu le faire. Nous avions un même culte pour les grands écrivains de la terre et pour les dieux des cieux. Accordez-moi un léger regret, aussitôt démenti à votre manière. Vous m'avez toujours séduite depuis le jour où, rue de la Paix, vous m'avez parlé de Moïse et fait entendre, ce jour-là, une très belle conversation.

Il y a aussi en vous une réserve, une richesse cachée, une force secrète, une modestie, une élévation si tendre et si belle, qu'elle tourne toujours à Dieu. Je vous aurais compris et j'aurais pris plaisir à vivre pour vous.

Mais Dieu m'est témoin que je ne pensais qu'à B[ulwer], à sa santé en arrivant à Paris; sa folie me rend infidèle. Mais je serai toujours sauvée par votre raison. Au moins je voudrais savoir que vous n'êtes pas infidèle à madame de Couaën[1] et que ce n'est pas pour une autre que vous fuyez...

Cette lettre se terminait ainsi :

Je lis, ce soir, dans Bacon : « Toute science et toute admiration qui est sa semence est de soi agréable. » Et encore : « Les sciences accoutument l'âme à une continuelle agitation. — La pauvreté est la fortune de la vertu, etc, etc[2]. »

Eh bien, si! c'était pour une autre et même pour plusieurs autres que Sainte-Beuve fuyait, car, depuis que madame de Couaën lui avait faussé compagnie, — chose qu'il semble avoir négligé de dire à Hortense, — il ne savait où accrocher son cœur. Il allait de Marie à Sophie, de madame d'Agoult à madame d'Arbouville, et, par instants, il avait un tel besoin de pureté qu'il rêvait d'épouser une toute jeune fille, comme la fille du général Pelletier ou Ondine Valmore. Cela ne l'empêchait pas d'avoir beaucoup d'amitié pour Hortense, de lui écrire souvent et de suivre sur certains points ses conseils.

Un jour qu'il lui avait confessé qu'il était « *tory* par goût et par nécessité », elle lui avait répondu :

1. L'héroïne de *Volupté*.
2. Lettre inédite.

« Nécessité » ? comment ? Ce n'est pas votre bibliothèque[1], je pense, qui vous oblige à rien; si elle le faisait, elle devrait vous maintenir à Thiers qui vous l'a fait avoir, m'avez-vous dit, elle ne vous pousserait pas vers ses ennemis; mais de pareilles places appartiennent à l'État et n'ont rien à faire aux Révolutions, puisqu'on dit : « la République des Lettres ». Vous n'avez que la nécessité d'être Français du XIXe siècle, et si vous avez mauvais goût, il faut combattre votre goût. Soyez entraîné par l'amour, l'ambition, la gloire, l'amitié, mais ne le soyez pas par des politesses, c'est par trop frivole. Je vous vois désormais flottant, ne sachant où vous fixer; *une femme de parti pourra seule vous ranger*[2].

Hortense ne savait pas dire si vrai. La nécessité dont lui parlait Sainte-Beuve était de sa nature purement et simplement académique. Il ne lui suffisait pas d'être bibliothécaire de la Mazarine, d'être assis bien tranquillement à côté de la Coupole : il avait l'ambition très noble et très justifiée de s'asseoir dessous, parmi les Quarante, et c'est pour cela que, tout en gardant beaucoup de reconnaissance à M. Thiers, il inclinait plutôt en politique du côté de M. Molé, qui faisait les élections à l'Académie. Du reste, à cette époque, il était plus conservateur que libéral, tout en étant l'un et l'autre à la fois; loin de combattre son goût, il s'y laissait aller par ce qu'il nommait « nécessité », et c'est précisément une femme du parti de M. Molé, c'est madame d'Arbouville qui le « rangea » et le retint dans le camp *tory*.

Elle l'avait séduit dès le premier jour, non par sa beauté physique, qui n'existait pas, mais par la distinction de son esprit et le charme de ses manières. Seulement, comme elle était foncièrement honnête, et qu'il ne pouvait la décider à planter avec lui le « clou d'or de l'amitié », il s'était glissé vers le même temps dans la faveur d'une autre grande dame que ses aventures avec Liszt avaient rendue plus humaine, et c'est de cette dernière qu'à tort ou à raison Hortense était devenue jalouse.

Elle écrivait à Sainte-Beuve, le 31 décembre 1841 :

Je veux terminer avec vous l'année, monsieur, sur une lettre plus sage. Mais c'est votre faute. Je serai toujours tendre quand vous me

1. La Bibliothèque Mazarine.

2. Lettre inédite du 28 septembre 1841.

parlerez de votre doute et que vous aurez l'air triste. Aussi bien je soupçonne quelque cause aux malades de votre espèce; ainsi peut-être c'est cette dame de votre jeunesse qui est toujours fâchée[1], ou c'est Marie[2] qui est cruelle. Que sais-je? Vous parlez des années austères, comme si vous étiez vieux. Mais quelle folie! Quand un homme plus âgé que vous est arrivé au pouvoir, n'a-t-on pas rempli l'Europe de son âge et de sa jeunesse? Vous n'êtes pas encore à l'âge de l'ambition. Vous serez dans peu de temps comme à l'ordinaire; ne faites pas d'un mal passager un mal irrévocable; que de livres, que d'années, que de femmes pour vous avant cela! Il y a, comme dit Hippocrate, le mystérieux, le divin des maladies; chez vous ce sera un dépit d'amour,

Ce mal délicieux dont je sens que je meurs!

Ne craignez rien de moi, ni fureur, ni jalousie. La reine Élisabeth était trop tendre, c'était son seul défaut, c'est le défaut des femmes fortes, mais jamais sa fierté, jamais sa raison puissante n'a faibli. Toutes vos légèretés vous séparent de Ninon, mais peut-on s'empêcher de vous trouver un homme intéressant? Oui, vous l'êtes, et bien des impressions oubliées, bien des éclairs qui partent du cortège des passions se réveillent quand vous parlez ou quand vous gémissez.

Je voulais seulement ce matin, monsieur, vous donner un moyen de bonheur, car, si l'amour est dans l'air, on est religieux, et je le suis. C'est à nous autres qui revenons à la religion éternelle, nous autres que vous appelez Polyeuctes, à vous enseigner les vraies douceurs des créatures. Je vous citerai un bien petit exemple d'abord : l'hiver que j'avais mon enfant tout petit, à Florence, j'étais très ennuyée, le matin, par les détails de ménage, de soupe, de bouillon, deux servantes bornées et voleuses, Marcus avec Horace, etc., etc. Le soir, Capponi, Nicolini, etc., venaient, les premiers hommes de Florence. Capponi restait jusqu'à minuit, aimable, gai, savant, dans un abandon qu'il n'a connu qu'avec moi. Le soir était charmant, le matin insupportable. J'imaginai d'offrir à Dieu ces petits ennuis qui suivent sa créature, de sorte qu'ils devinrent un plaisir et que je les trouvai doux. Vous direz : « Mais la santé est bien autre chose! » — Oui, mais l'offre en est plus belle, et, comme disait notre Pascal, le chrétien doit être malade. L'homme religieux du moins se soumet à l'être.

Pour moi, il me semble qu'être sobre en toutes choses, comme vous l'êtes, est bon. J'aimerais des richesses, un salon pour recevoir et des partis politiques autour de moi, mais j'aime Herblay, ma

1. Madame Victor Hugo.
2. Madame d'Agoult.

pauvreté, la frugalité; je la trouve, comme Bacon, noble et préservatrice. Vous autres hommes malades et sensibles, la nature vous parle et vous rappelle par toutes ses voix. Mais vous allez peut-être dire comme cet homme vertueux : « Mes amis sont des harangueurs, mais mon œil fond en larmes devant Dieu. Oh! si l'homme raisonnait avec Dieu comme avec un intime ami! »

Oh! oui, si l'homme raisonnait avec Dieu comme avec son intime ami, nous ne serions pas si inquiets, si agités, nous aurions le chemin tout tracé, et vous, monsieur, les certitudes qui vous manquent! Mais nous aurions bien moins de mérite. Nous n'aurions plus besoin de courage, de résignation, de patience; cette haute richesse nous dispenserait de toutes nos vertus.

Adieu, ceci pourrait devenir ennuyeux pour l'homme du monde amant de M[arie][1]. Je fais des vœux pour votre volume[2] qui paraîtra la prochaine année. Faites la partie de Pascal, étant souffrant : c'est la vraie disposition pour penser à cet homme-là. Allez-y rêver au grand air avec un crayon; on pense, on respire, on travaille mieux au grand air. Adieu, monsieur[3].

Toutes ces allusions à madame d'Agoult — et elle y pensait évidemment quand elle disait : « J'aimerais des richesses, un salon pour recevoir et des partis politiques autour de moi, » — témoignent que, malgré ses dénégations, Hortense avait pris quelque ombrage des assiduités de Sainte-Beuve auprès d'elle. Cette jalousie qui, d'ailleurs, ne fut jamais envieuse, avait-elle au fond sa raison d'être? Oui et non. Je vais m'expliquer.

II

Madame d'Agoult, qui s'était expatriée pour Liszt, en 1835, était rentrée seule et désenchantée à Paris, en 1840. Elle avait alors trente-cinq ans, soit quatre ans de moins qu'Hortense et cinq ans de plus que madame d'Arbouville. L'exil lui avait laissé toute sa beauté et même y avait ajouté un charme de plus. Elle était toujours svelte et élancée; si elle avait perdu l'éclat de son teint neigeux, elle avait toujours ses grands yeux bleus limpides, son regard rêveur, sa blonde chevelure sans

1. Amant, non, mais adorateur.
2. Le tome II de *Port-Royal*.
3. Lettre inédite.

pareille qui la faisaient ressembler à une princesse des légendes du Rhin, et les chagrins d'amour, en accusant les plis de sa lèvre divine, avaient donné à sa physionomie plutôt hautaine l'accent mélancolique qui lui manquait.

Elle rouvrit son salon et retrouva toutes ses amitiés, à commencer par celle de George Sand, qui avait été la première informée de sa fuite prochaine avec Liszt, et celle d'Hortense, qui l'avait louée hautement d'avoir « su aimer et tout quitter pour suivre le talent et la beauté ». — Quant à Sainte-Beuve, qui l'avait surnommée « la Corinne du quai Malaquais » [1], il ne vit en elle que sa chevelure blonde, et voici en quels termes il salua son retour :

A LA COMTESSE MARIE

Αλλος γαρ τ'ἄλλοισιν ανὴρ επιτερπεται εργοῖς.
HOMÈRE, *Odyssée*, XIV.

... *Trahit sua quemque voluptas.*
VIRGILE

Le vieux coursier hennit aux escadrons fumants,
Le vieux rocher s'émeut au murmure de l'onde;
Napoléon captif, s'il regardait le monde,
Lui lançait, dit Victor, de longs rayonnements.

Moi dont l'humble bonheur n'eut que de courts moments
Et de qui le destin moins hautement se fonde,
Si le frais souvenir m'offre une tresse blonde,
Mon œil a retrouvé ses éblouissements.

Ainsi, quand je vous vis, du premier jour, madame,
Une boucle brillait sur votre joue en flamme;
Il m'en était resté comme un éclair lointain.
Mais voilà que tardif, vous revoyant encor,
J'ai retrouvé la boucle aussi fraîche qu'Aurore.
Et le même rayon s'y jouait ce matin [2].

Ce ne sont pas les seuls vers que Sainte-Beuve lui ait adressés. Quelques mois après, le 31 décembre 1840, à minuit, il lui lisait les strophes suivantes qui auraient rassuré Hortense si elle avait pu les entendre :

1. Lettre inédite à Juste Olivier, en date du 25 octobre 1840.

2. Sonnet publié, dans l'édition définitive des Œuvres poétiques de Sainte-Beuve (1863), à la suite de *Joseph Delorme*.

Heureux qui dans Tibur, sous ses triples fontaines,
Sous l'arc-en-ciel en feu des bruissantes eaux,
Sous les grands châtaigniers des collines romaines,
Sur les flancs reverdis des éternels tombeaux,
Grandeurs à ravir même une âme délaissée,
Heureux qui, dans ces lieux, doubla votre pensée
Et fit les cieux plus beaux!

Et dans Lucques encore, et tout près aux Cascines,
Quand s'ouvre avec l'été la galerie en fleur,
Quand les odeurs des pins et les odeurs marines
Et la brise du soir confondent leur fraîcheur,
Ame en tous lieux de soins et d'amitié bercée,
Heureux qui, parmi tous, tenait votre pensée
Y faisant le bonheur!

Sur le frais Richemont quand le printemps s'éveille,
Quand le cottage vert a lui sous les taillis,
Quand aux feux du matin la Tamise vermeille
A secoué sa brume et ses soleils pâlis,
Ame blanche et rêveuse, aux buissons balancée,
Heureux qui devers lui tirait votre pensée
Dans les airs embellis!

Et dans Fontainebleau pourquoi courir encore,
Sous ces vers d'Obermann et leur sombre couvert,
Plus rapide à passer que l'Arabe et le More,
Quand il change sa tente et la pose au désert?
Fugitive discrète et sans bruit empressée,
Qui donc là-bas, quel charme enchaînait la pensée
Quand ici l'on vous perd?

Mais aujourd'hui du moins qu'après la longue absence
L'Étoile a rencontré son doux front éclairci,
Entre un an qui finit et l'autre an qui commence,
Il est peut-être une heure, une minute aussi,
En ce soir d'intervalle, à cette heure lassée,
Heureux qui, s'y glissant, suspendrait la pensée
A dire : Le voici!

Madame d'Agoult dit-elle jamais ce mot en pensant à Sainte-Beuve? Je ne le crois pas; c'est pareillement l'avis de M. Jules Troubat, pour qui la vie intime de son maître n'a pas de secret. Madame d'Agoult agréa les hommages du grand critique et lui sourit, mais elle demeura avec lui sur la défensive... Autre-

ment, il ne lui aurait pas fait alors d'infidélité, même avec Hortense. Il était de ceux dont le cœur se ferme sur l'image qui le remplit. Au surplus, voici deux lettres de Marie qui me paraissent confirmer l'opinion de M. Jules Troubat sur ce point. La première était adressée à son amie d'Herblay :

2 mars 1846.

J'allais vous écrire quand on me remet votre lettre. Je pense vous aller voir aux premiers lilas et passer un mois de retraite *ascétique* à Herblay. Je suis vraiment heureuse d'apprendre qu'Henri[1] se remet complètement, et j'espère que vous me ferez part du résultat de vos belles et fortes études.

Nélida (qui ne s'est jamais appelée *Natilda* que dans votre poétique imagination) paraît en ce moment dans la *Revue*. Mes amis tirent toutes sortes de feux d'artifice en son honneur et s'étourdissent du bruit qu'ils font. Cela ressemble à un succès, mais rien n'est plus vague que ces sortes de succès. Il faudra voir la publication en volume. Le tout a gagné après vos conseils (je ne plaisante pas) et je ne suis point trop mécontente. *S'il y avait un moyen de savoir l'opinion vraie de Sainte-Beuve, je ferais bien du chemin et bien des efforts pour cela*. On me dit que votre reine[2] m'accorde des louanges énormes.

Je ne sais rien de Didier[3] et je crains l'esprit goguenard de votre illustre ami, à la bienveillance duquel je ne me sens aucun titre.

Dites à madame Hamelin (si elle entendait parler de Mettray) qu'on y est heureux. La jeune femme, qui était délicate, y prend des forces pour son avenir de mère, qui ne paraît cependant pas encore prochain.

Que devient Marcus?

A vous.

MARIE[4]

P. S. — Je vous porterai les romans de M. d'Israéli, dont je suis enthousiaste.

Si madame d'Agoult avait été, entre 1840 et 1846, la maîtresse de Sainte-Beuve, elle n'aurait pas eu tant de chemin à faire, n'est-il pas vrai, pour savoir ce qu'il pensait au juste

1. Second fils d'Hortense.

2. George Sand.

3. Charles Didier (1805-1864) dont George Sand nous a tracé un si joli portrait dans l'*Histoire de ma vie*.

4. Lettre inédite.

de son roman, étant donné surtout qu'à cette dernière date elle était plutôt en bons termes avec lui?

La seconde lettre est plus probante encore. Elle a trait, comme la première, au roman de *Nélida* et était adressée à Sainte-Beuve lui-même :

Avril 1846.

Je vous donne complètement raison : *une femme ne doit pas attaquer les femmes*. Si c'était à refaire, je ne le ferais pas. Il y a en moi deux penchants qui se combattent : l'enthousiasme et l'ironie, la foi et le doute. L'ironie doit être enchaînée et le sera; si jamais dans ce que je publierai vous trouvez une raillerie sur un homme ou une chose allant au progrès, je vous autorise à lacérer, déchirer en mille pièces, et faire brûler par la main du bourreau Henri [1] mes œuvres complètes.

Quant au roman, relisez-le, imprimé et sans prévention, avant de le juger. Ce que j'ai voulu est peut-être indiqué trop faiblement, mais ce n'est pas une œuvre de préjugé. J'ai voulu peindre une femme possédée du sentiment de l'idéal; croyant le trouver dans le mariage, puis dans l'amour libre, elle se trompe et *devrait* mourir, mais elle vit; elle va aimer encore, mais non plus un homme (car aucun ne vaut d'être aimé comme elle a aimé); elle aimera *tous ceux qui souffrent*, elle va agir, libre et forte désormais; elle tendra la main aux opprimés. C'est une péroraison. Je fais entrevoir qu'elle échouera parce que tout échoue dans ces temps-ci, mais je ne la fais pas *repentante*; elle n'entre pas au cloître, elle ne retourne pas à la famille ni au monde, elle reste dans sa tristesse et dans sa liberté.

Si j'osais vous faire une prière, ce serait de ne pas dire votre opinion sur ce livre avant qu'il n'ait paru et que vous ne l'ayez lu : vous influeriez sérieusement sur de bons esprits, dont l'opinion indépendante aurait du prix pour moi.

M. [2]

Sainte-Beuve, après avoir lu cette lettre, fit plus qu'on ne lui demandait : il ne rendit compte de *Nélida* ni avant ni après son apparition en librairie, — pour plusieurs raisons que nous donne Hortense.

D'abord Gachon-Gachi (comme elle disait, parlant de

1. Le peintre Henri Lehmann, qui nous a laissé de madame d'Agoult un si beau portrait.

2. Lettre inédite.

Molènes [1]) avait grossièrement attaqué Marie dans la revue de Buloz, pensant atteindre Sainte-Beuve par ricochet, et celui-ci, en faisant dans le moment son éloge, aurait eu l'air de plaider *pro domo sua*. Quelques mois plus tard, autre inconvénient : il aurait été obligé de prendre parti dans la querelle que la publication de *Lucrezia* avait suscitée entre les partisans de George Sand et ceux de madame d'Agoult, et il n'aurait pu le faire sans se brouiller avec l'une ou l'autre, peut-être même avec Hortense qui, tout en blâmant le roman de *Nélida*, le préférait de beaucoup à celui de la Reine.

Le 16 mai 1847, elle écrivait à Sainte-Beuve :

Je ne vous ai pas dit comme j'ai été indignée de *Lucrezia*. « Quoi ! allez-vous dire, celle des Tarquins? » Non pas, celle de la Reine. Voilà des faits très curieux pour les femmes et les amants. Votre Marie livre au public un homme auquel elle avait à faire des reproches, mais dont le plus grand tort enfin était d'avoir cessé d'aimer, tort commun, mais la colère, la haine, la fureur du livre disait assez que la femme était encore sensible et blessée. Hé bien! madame Sand, achevant d'immoler les pianistes, nous livre Chopin avec des détails ignobles, de cuisine, et avec une froideur qui fait que rien ne la justifie comme son Sosie. Les femmes ne sauraient trop protester contre ces trahisons du lit, qui éloigneraient d'elles tous les amants. Nélida était excusable dans son transport, Lucrezia est sans excuse, dans sa froide irritation. Et comment un si beau génie se laisse-t-il si mal inspirer?

Pour moi, je trouve mon pianiste [2], c'est-à-dire mon ambassadeur, le plus grand des *ministres plénipotentiaires* [3].

Le critique se résigna donc à garder le silence, quoique la plume lui démangeât, mais je vois dans les lettres d'Hortense à Sainte-Beuve que George Sand l'interpréta d'une façon défavorable et que la neutralité de son ami donna lieu à toutes sortes de commérages [4], tant il est vrai qu'on ne peut

1. On sait qu'il s'appelait de son vrai nom Gachons de Molènes.

2. Il s'agit encore ici de Bulwer-Lytton qui, de 1843 à 1848 fut ministre plénipotentiaire d'Angleterre à Madrid.

3. Lettre inédite.

4. Le 22 juin 1847, Hortense, lui mandait encore :

J'ai reçu une aimable lettre de vous hier, mais je n'y réponds pas ce matin, je vous envoie, pour vous amuser, une lettre qui me fait tomber des nues. Lisez! et dites-moi si Chopin et moi, on vous trompe. Je lui dirai [à George Sand] que j'accepte sa justification, mais dites-moi avant si ce n'était pas l'opinion de tout

contenter trois femmes à la fois. N'importe. La grande affaire pour Sainte-Beuve, en 1847, était de conserver l'amitié de Marie qu'il avait recouvrée, en 1845, grâce à l'intervention d'Hortense, après l'avoir perdue, trois ans durant, un peu beaucoup par sa faute : car, s'il papillonnait comme pas un à cette époque, il n'admettait pas que Marie — qui l'aimait, disait-elle, à la folie — lui préférât ou parût lui préférer des gens qui ne le valaient pas, un Lehmann, un Didier, un Ronchaud, pour ne citer que les plus en vue de ses adorateurs. — Je laisse de côté Lamartine qui, celui-là, siégeait au plafond de Marie, comme au plafond de la Chambre des députés! — Et Sainte-Beuve, tout aimé qu'il était, avait un jour tiré sa révérence à Marie et ne cessait de lui lancer des flèches de Parthe.

Mais Hortense était là qui ne demandait qu'à les accorder. J'ai dit qu'elle était jalouse de Marie. Et qui ne l'aurait été à sa place? On n'est jaloux, après tout, que de ce que l'on aime. Mais Hortense était philosophe; elle finissait toujours par accepter les situations qu'il ne dépendait pas d'elle de dénouer à son avantage. Sa jalousie lui passa, le jour où elle se décida à prendre un mari. Et, même séparée de M. de Méritens, il faut lui rendre cette justice qu'elle ne chercha plus d'autre amant. Le mariage lui fut sain de ce côté. Dès lors il était tout naturel qu'étant l'amie de l'une et de l'autre elle s'employât à rapprocher Marie de Sainte-Beuve.

Le 31 mars 1845, elle écrivait à celui-ci :

Ne parlez pas d'une femme que vous avez si longtemps adorée (ce n'est pas moi, qui n'ai fait que passer comme un songe) en termes si légers que ceux de votre billet. Pour moi, je crois ce que vous dites d'elle, elle a le goût faux, mais je l'estime, elle a su aimer et n'a jamais pu, infidèle ou blessée, se détacher de cette tendresse et de cette volupté de sa jeunesse. J'ai mes raisons pour tant sympathiser avec elle. Elle a été maltraitée par la Reine et elle l'admire encore, et elle lui pardonne tout. Le fond de son âme est meilleur et plus beau que vous ne pensez. Je ne sais pas seulement pourquoi vous discutez d'aucun point littéraire ou politique avec elle, mais les autres femmes en discutent-elles mieux?

le monde que la mienne! C'est bien vrai que c'est madame d'A[goult] qui m'a dit tout cela, mais madame d'A[goult] ne m'aurait rien dit que j'aurais reconnu Lucrezia et son amant, même un autre! Vous n'aurez pas lu ce roman, mais qu'en avez-vous su, qu'en a dit ce monsieur dans le journal d'hier? Enfin qu'en savez-vous? Moi, je me trouve simplette et perdue entre ces femmes profondes. (Lettre inédite.)

J'ai revu la Reine avec enchantement. Elle a été charmée de votre discours[1] et du ton, mais Victor Hugo l'a endormie. Elle ne sait rien de vous et du monde et vit dans son château, rue Saint-Lazare. Elle a toutes les passions de la vie et les dédaigne. C'est Cléopâtre, moins le trône, et César. Je me suis amusée au delà de l'expression. Sachant que vous étiez le plus heureux des hommes, je n'ai pas désiré de vous voir seul. Je pensais que vous n'aviez rien à dire d'intime et que peut-être d'ailleurs, puisqu'on[2] vous avait séparé de *Marie* (à ce qu'on m'a dit) on vous tenait très serré[3]. »

Pas si serré que cela, vraiment! c'est plutôt Sainte-Beuve qui serrait de près, alors, madame d'Arbouville.

Quoi qu'il en soit, l'occasion qu'attendait Hortense pour relâcher un peu ces liens au profit de Marie se présenta au mois de mai 1845, quand madame d'Agoult vint habiter Herblay. Le 24 de ce mois, elle écrivait à Sainte-Beuve.

Vous vous réfugiez dans l'étude, vous feriez mieux de penser à nous et à nos forêts, à deux femmes un moment suivies qui vous gardent un tendre souvenir et vous ont plusieurs fois rappelé. C'est là qu'il faut vous réfugier. Vous savez cette petite maison poétique au sommet de la colline, battue de tous les vents de la forêt et du rivage? C'est là que j'habitais autrefois et que j'étais revenue ce printemps. Je n'en occupais qu'une partie, mais j'ai cédé le tout à cette belle que vous disiez faite pour tous les vents. Elle vient ici à ce prix, et moi, charmée de sa venue, j'ai trouvé une autre cabane et lui cède ma chaumière, qui déjà retentit du bruit des ouvriers qui bâtissent un cabinet de toilette et suspendent ses miroirs dans ces déserts. Cette Gaule glacée, ces bois de Velléda, comme vous dites, sont un peu sévères pour Marie, mais nous voulons toutes devenir graves et détachées. Elle me demande le secret, mais déjà ses amis savent qu'elle vient ici, et c'est à vous de lui donner la gloire. Nous rions beaucoup, le village est enchanté, vous viendrez voir cet établissement[4].

Mais elle mettait cette condition aux visites de Sainte-Beuve

1. Son discours de réception à l'Académie.

2. Cet « on » visait madame d'Arbouville. — Deux jours après, le 2 avril 1845, Hortense écrivait encore à Sainte-Beuve :

... Il n'y a qu'une seule chose que je voudrais savoir, c'est qui vous avez remplacé de moi ou de Marie, car nous avons disparu toutes les deux, et on n'en nomme qu'une aujourd'hui. (Lettre inédite).

3. Lettre inédite.

4. Lettre inédite.

qu'elle ne serait associée dans aucune de ses affaires avec Marie. Elle ignorait ce qui s'était passé entre eux et ne voulait pas la questionner sur ce point. Tout ce qu'elle pouvait lui dire, à lui, c'est que Marie avait tout oublié. Quant à elle (je parle d'Hortense), ses sentiments pour Sainte-Beuve étaient toujours les mêmes, et voici une lettre où elle les exprimait pour la vingtième fois :

Mon amour, ce n'est point parce que je suis détachée de vous et de toute chose que je ne pense plus qu'à la sagesse, c'est parce qu'il faut plier ses voiles à propos et entrer dans le port sans s'y briser. Hélas! si vous l'aviez voulu, nous aurions pu encore descendre doucement cette pente qui mène au rivage, mais vous chérissez votre mélancolie et la voulez garder. Marie m'apporte ici tous ses adorateurs avec un si grand soin de sa gloire (comme on disait jadis) qu'on peut les lui enlever tous, et qu'elle y consent.

Et vous qu'on a depuis si longtemps trouvé le plus aimable de tous, le plus fait pour plaire et pour toucher, vous dont on se détourne parce qu'on le craint un peu, vous qui rempliriez de longs jours de rêverie, de bonheur, d'étude, de toutes les séductions pour lesquelles le ciel m'a faite, vous serez, dans cette bande d'amoureux, le plus fidèle aux fées et aux imaginations. Ma solitude pouvait parfois m'ennuyer, mais cette vie du monde, qui m'arrive à ma porte, attriste et trouble. Les petites choses et les mensonges y règnent. Ce n'est jamais l'abandon que j'ai tant connu dans ma vie et la vérité que j'ai toujours gardée.

Elle ajoutait :

Mais pourtant je prévois quelque orage par ce voisinage, quelque insulte à Minerve, si par vos conseils vous ne m'en sauvez. Je trouve qu'à quarante ans on dit adieu à l'amour, mais qu'on revient aussitôt au sentiment. Ainsi on n'est jamais bien dégagée. Nous vous conterons toutes ces vues sur l'existence. Marie vous invite à dîner, si vous voulez avec moi. Mais il faut passer la soirée et coucher à Herblay. Nous savons bien que deux femmes, ce n'est pas assez, et qu'il vous en faut trois, mais nous en trouverons une troisième. Venez seulement et tout ira bien. Je vous dirai quand les parties de forêt seront finies[1]. Adieu! je salue la Grèce en vous et ces char-

1. Quelques jours avant, Hortense avait écrit à Sainte-Beuve :

Marie répond à vos hommages à la colline par des compliments affectueux. Elle voulait vous inviter pour une partie que nous ferons dimanche dans la forêt de Saint-Germain, sous nos fenêtres, mais nous avons pensé que cela ne vous plairait pas. Il y aura son amie allemande, une autre dame, MM. de Ronchaud, Lehmann, etc. Si le cœur vous en dit pourtant, vous serez des nôtres. Nous vous avons cru trop au-dessus de ces plaisirs-là. (Lettre inédite.)

mantes poésies de chez elle que vous mettez si agréablement chez nous. Et j'espère que nous nous verrons la semaine prochaine.

Si vous ne voulez pas aller chez madame Jehé, il y a une autre chambre dans le village à vous donner[1].

Je ne saurais dire si Sainte-Beuve accepta ou non de descendre chez madame Jehé, mais je sais qu'il vint à Herblay, que toute glace fut rompue entre lui et Marie et qu'il repartit pour Paris enchanté de son petit voyage. Il n'y a qu'une chose que je ne m'explique pas très bien, c'est que Marie, qui était venue à Herblay dans la pensée d'y habiter un an, n'y soit restée que quatre mois. Et je me demande quelle tête fit Sainte-Beuve en recevant, au commencement d'août (1845), la lettre d'Hortense que voici :

Herblay, samedi.

Je viens vous demander deux commérages. Je voudrais savoir deux choses que vous aurez entendues. Qu'a dit Marie de son séjour ici, de nos relations d'amitié, etc., etc.? Je vous ai dit que je la prenais comme une relation légère, et c'est vrai. Mais depuis son séjour à Herblay, depuis que j'ai lu son roman[2], elle m'est apparue autrement, je la trouve une *femme supérieure*, comme dirait Corinne, une imagination élevée, une nature fière et à part. Elle a répondu, il y a longtemps, très bien, à ma lettre de Paris, mais je ne la crois pas aussi farouche qu'elle est noble, ou plutôt tout le monde n'est pas traité sincèrement par elle et je ne sais desquels je suis. Vous devez savoir ce qu'elle dit par madame Valmore.

Enfin dites-moi, je vous prie, ce que vous aurez su de madame R..., qui voit aussi madame Valmore. Pourquoi est-elle triste? est-elle séparée d'A...? Je m'intéresse beaucoup à elle et à sa touchante histoire; qu'y a-t-il donc? Je ne vous demande pas de faire des questions. Ce serait indigne d'un penseur, mais dites-moi ce qui vous est tombé aux pieds. Je sais bien qu'il vous sera doux de vous occuper de Marie, surtout quand on vous dit qu'elle en est digne. Je la crois aussi un peu faible et subissant l'influence de tous nos alentours. Mais je crois que nous resterons liées, car je lui ai montré mon admiration, et elle n'a pas sur moi les doutes que j'ai de sa sincérité.

Pour vous rendre plus agréable ma commission, je vous envoie une lettre d'elle, de cet été. C'est une belle lettre (vous me la

1. Lettre inédite.

2. *Nélida*, en manuscrit.

rendrez) qui dit tout; elle est écrite sans aucune prétention et en courant : nous nous écrivions souvent le matin...

Suivait la lettre de Marie :

Je suis toujours enchantée de l'histoire de Port-Royal. Dans ce second volume l'auteur, sobre de digressions, de ce qu'il appelle des promenades autour de son sujet, prend vigoureusement son lecteur sous le bras et le fait marcher avec lui. Jamais je n'ai lu ouvrage historique qui apprenne mieux une histoire (et quelle histoire!) que celui de M. Sainte-Beuve. C'est sans contredit l'écrivain le plus consciencieux de notre époque. Je vous parlerai de son ouvrage, comme vous le désirez, quand je serai un peu sortie de la foule des réflexions qu'il fait naître. Il m'explique tant de choses que j'avais lues sans les comprendre! Saint Augustin et les autres hommes de génie, depuis les Pères de l'Église jusqu'à Gerson et Saint-Cyran, ont perverti le christianisme en cherchant à expliquer ce que des gens simples et candides se seraient contentés de pratiquer. Les premiers ont donné naissance au despotisme catholique qui est l'opposé du christianisme. Les autres ont rêvé une réforme impossible, une réforme qui n'irait à rien moins qu'à vouloir que l'humanité ne fût plus l'humanité. La grâce est sublime, elle existe, j'en suis convaincue, c'est le plus grand des bienfaits que Dieu puisse nous accorder, mais justement parce qu'il n'est pas prodigue de ce bien, il ne faut pas dire qu'elle seule peut sauver, car il y aurait injustice et barbarie de sa part à élire quelques-uns et à délaisser les autres. Quant aux moyens de saint Augustin, de Gerson, de Saint-Cyran d'obtenir la grâce, ce sont des absurdités : l'homme est mis sur la terre à condition de remplir certains devoirs envers l'humanité; cet égoïsme de cloître et du salut est immoral. Les Livres saints disent positivement : « Aime Dieu de toute ton âme et ton prochain comme toi-même! » Ces deux commandements ont une force pareille. N'aimer que Dieu pour sauver son âme, ne servir que Dieu pour sauver son âme, ne penser qu'à Dieu pour sauver son âme, c'est-à-dire n'aimer, ne servir que soi, c'est faillir aussi positivement qu'en servant son prochain par calcul, dans l'intérêt bien entendu de la vie humaine, sans foi, sans amour, sans regarder au delà de cette terre. On est honnête homme sans être chrétien. Saint-Cyran n'a prêché sa réforme que pour dire, sans être calviniste, que l'absolution donnée à l'homme par l'homme est ce qu'il y a de plus absurde et de plus immoral.

Quant à l'histoire de Port-Royal considérée comme œuvre littéraire, je vous en parlerai, comme vous me le demandez, après une

seconde lecture. Vous voyez que je ne suis pas prête à vous la rendre. Quand vous verrez l'auteur, remerciez-le pour moi du plaisir extrême que me fait cette lecture, et des graves pensées qu'elle me donne.

Adieu, ma chère, je vous embrasse ainsi que vos enfants. Ma santé est excellente, j'espère qu'il en est de même de la vôtre.

MARIE[1]

Ces lignes appelleraient plus d'une réflexion, mais ce n'est pas le lieu de discuter les idées religieuses de madame d'Agoult. Cela nous entraînerait trop loin. — Au surplus, Hortense se chargera de lui donner la réplique tout à l'heure, en faisant la critique du *Port-Royal* de Sainte-Beuve.

Barbey d'Aurevilly disait de madame d'Agoult : « Ce n'est pas un bas-bleu, c'est mieux que cela ou pis, c'est un pantalon bleu, le pantalon du blumérisme américain.[2] » — Le mot est joli, mais ce n'est qu'un de ces mots pittoresques où excellait l'auteur des *Diaboliques*. Et chacun sait qu'il détestait cordialement les femmes de plume. La vérité, c'est que dans « le pantalon bleu » de madame d'Agoult il y avait à la fois un homme et une femme et que les deux réunis formaient un être au-dessus du commun. De la femme elle avait toutes les grâces et toutes les fascinations, depuis les yeux éthérés et pleins de rêve jusqu'à la « riche chevelure » qui, à l'entendre, « est un foyer électrique »[3], par quoi elle électrisa, en effet, Sainte-Beuve. De l'homme elle avait l'esprit sérieux, hardi, philosophique. Elle pensait comme lui, tout en agissant généralement comme... l'autre! Elle avait horreur de la foule, « l'instinct secret de la lutte, le goût des minorités »[4], une faculté d'admiration étonnante, et, quand elle aimait, c'était à la passion, à la folie. Elle disait qu' « on apprend à penser comme à coudre », — que « ce qui égare les femmes c'est l'esprit de chimère », — que « ce qui manque essentiellement à l'esprit des femmes, c'est la méthode », — que « la supériorité d'esprit chez une femme est un phénomène trop rare encore pour ne pas exciter

1. Lettre inédite.
2. *Les Bas-Bleus*.
3. Daniel Stern, *Pensées, réflexions et esquisses morales de la femme*.
4. Lettre à Lamartine, en date du 29 février 1843.

la défiance du vulgaire », — que « la dévotion des femmes n'est le plus souvent que de la coquetterie avec Dieu »[1]. Ces aphorismes sur son sexe ne sont pas d'une frappe banale, et c'était effectivement un esprit d'élite. Lamartine, vers qui elle était allée, en 1843, comme on va vers la lumière, disait de madame d'Agoult que c'était « une belle nature »[2]. Tous ceux qui l'ont connue ont ratifié ce mot du poète. Il aurait pu ajouter que dans cette belle nature il y avait aussi une grande âme.

III

Cependant l'amie préférée de Sainte-Beuve, sa vraie camarade, celle qui lui disait tout et à qui il pouvait tout dire, était toujours Hortense. Elle seule, par la grâce efficace du « clou d'or », était entrée dans sa pensée intime et y était restée, en dépit des apparences contraires. Car je ne suis pas très sûr que le volage lui ait été infidèle, au sens exact de ce mot. Quand un homme de son âge et de sa nature vole ainsi de l'une à l'autre et ne s'arrête qu'aux pieds d'une belle inhumaine, il y a gros à parier qu'il se contente avec ses désirs. Autrement, pourquoi aurait-il écrit à Hortense, en 1841, quand elle ne demandait qu'à lui continuer ses faveurs :

> « ... Mais Minerve descendit du ciel et posa entre eux des serments : ils jurèrent par les Dieux qui habitent l'Olympe, par le Styx, serment redoutable aux Dieux même..! »

Oui, mon amie! (permettez-moi de vous appeler ainsi) j'ai besoin de faire appel à votre amitié, à votre générosité. Que rien ne soit changé entre nous, rien excepté un point. Quand je vous vois, je suis faible, je désire; cela est suivi de longs troubles. Je veux trouver en vous un appui contre vous, contre moi-même.

Vous me verrez toujours ami, toujours touché; mais qu'il y ait entre nous une barrière et que je reste en deçà du serment!

Mais à vous, reconnaissant,

et toujours.

SAINTE-BEUVE[3]

1. Daniel Stern, *Pensées, réflexions, esquisses morales de la femme.*

2. Lettre de Lamartine, en date du 20 février 1843. (*Correspondance*, t. IV, p. 153.)

3. Lettre inédite, communiquée par M. Jules Troubat.

Cette barrière que Sainte-Beuve priait Hortense d'élever entre leurs désirs réciproques ne fut jamais abaissée depuis, mais on verra qu'Hortense la supportait malaisément et qu'elle en souffrit jusqu'après son mariage; même après qu'elle eut rendu les armes à l'amour, il y eut toujours au fond de sa pensée « un horizon doucement lumineux, un retour de clarté vague et tendre » — suivant l'expression de Sainte-Beuve — vers celui qui lui avait procuré les dernières jouissances de l'automne. C'est au point qu'elle ne pouvait se passer de ses lettres. Quand il était quelques jours sans lui écrire, elle le croyait fâché ou malade. Alors elle prenait un de ses *Portraits littéraires*, elle y trouvait « mille grâces, ces abeilles de l'Hymette qu'elle n'avait jamais su atteindre, mais que ses lèvres eussent aimé à chercher sur les siennes ». Elle offrait d'aller le soigner, comme s'il n'avait pas eu de mère : « Ah! Sainte-Beuve, comme votre santé me touche! Laissez-moi croire qu'un jour elle me sera confiée!... » Et elle le suppliait de prendre de l'exercice, de marcher « comme un porte-faix », d'avoir pitié de ses yeux, de rompre enfin son corps, dans l'intérêt de son esprit qui l'enchantait.

Et toujours et partout elle lisait tout ce qu'il faisait et lui en donnait son avis, au risque de le froisser. Car elle n'était pas d'accord avec lui sur tous les points. S'il lui reprochait quelquefois « d'arranger trop les choses et de penser trop à Salluste et à Corinne », elle lui renvoyait la balle en lui reprochant « de ne pas assez songer à Salluste et de croire que ce qui est charmant dans un salon l'est aussi dans un livre ». En quoi elle n'avait pas entièrement tort. Ce qui fait le charme, en effet, des *Portraits littéraires* de Sainte-Beuve, et ce qui leur nuit aussi par moments, c'est qu'il est aisé, pourvu qu'on soit suffisamment averti, d'apercevoir entre les lignes, derrière les sinuosités aimables de la phrase, le visage souriant ou grondeur de Sophie, de Marie, de Juliette ou d'Hortense [1]. Et nous

1. Elle lui écrivait, le 6 novembre 1845 :

Comme à l'article *Fauriel* vous avez très bien parlé de *Benjamin Constant*; je ne crois pas que vous l'ayez si maltraité cette fois. Mais, à votre place, et attaqué par les ordres d'une dame (m'avez-vous dit), j'aurais déclaré que Benjamin Constant avait tout le sérieux permis au caractère français, et que, quand ces Français voulaient faire les sérieux et se dévouer pour les religions et les dynasties, ils sortaient de la vérité, perdaient la candeur et l'abandon par où brillait si noblement Benjamin Constant. Enfin j'aurais un peu attaqué ceux que les salons ont

savons pertinemment que c'était pour leur faire plaisir qu'il traitait, par-ci par-là, de tel ou tel sujet. Quand, par exemple, Hortense lui demandait pourquoi il ne parlait pas de Royer-Collard, on pouvait être sûr qu'il ne tarderait pas à s'en occuper. Comme elle ne s'intéressait qu'aux grands hommes, elle était agacée de le voir perdre son encre à portraiturer des hommes de troisième ordre, comme « Sue, Soulier et Savate! » Et elle se fâchait tout rouge quand il lui disait, pour expliquer ses choix :

Les choses sont si vastes et si infinies qu'il y a entre elles de quoi justifier tous les jugements individuels contradictoires que nous portons sur elles, et quand chacun a bien taillé avec son esprit dans l'immense cité, il en reste encore.

Regrettait-il sa jeunesse, elle lui écrivait :

Que vous me faites pitié, vous autres, avec votre goût de la jeunesse! Que les hommes sages et savants sont préférables! Platon dit que c'est quand la vue s'en va que l'esprit de l'homme voit clair!...

Vous dites quelque part (*Bernardin de Saint-Pierre*, je crois) que la nature soigne la jeunesse et abandonne ensuite son ouvrage. C'est dit d'une belle manière et c'est vrai peut-être, mais combien différemment j'ai senti la jeunesse! Combien alors j'ai trouvé que la nature harcèle, presse et torture son ouvrage, qu'elle en tire par la contrainte le profit, l'usage qu'elle en veut. Nos enfants ne sont pas arrachés de nos entrailles avec plus de violence que la nature en met à nous les faire désirer, rêver, aspirer. Il y a une action cruelle, atroce, incessante, d'elle sur la femme, et si la femme n'est qu'à moitié italienne, si elle est difficile à réduire, si elle résiste et languit, et connaît des nuits d'insomnie et d'horreur, c'est quand elle a passé la jeunesse, qu'elle jette un cri de délivrance, qu'elle se réconcilie avec la nature et trouve que la nature enfin protège son

dominé, car B. C. représente mieux un Anglais sérieux que tous les Français sérieux ne représentent un Anglais sérieux. Ah! n'attaquez pas la candeur, l'oubli du peuple et de l'arrangement, un homme qui se livre à ses passions et qui écrit à celle qu'il aime ces belles choses que vous citez dans le portrait de madame de Krudener, car vous critiquez toujours cet homme en en citant des choses admirables. Et moi, pour le venger, je vais faire courir à 5 000 exemplaires en Europe votre billet de ce matin, où vous préférez la jeunesse et un petit chapeau rose à l'automne, à la sagesse, à Minerve, aux muses, aux forêts, à Zénon et Platon.

Homme sérieux, vous voilà! Oh! comme Benjamin Constant écrivait autrement *à plus de cinquante ans*! Vous en avez cité des choses d'une gravité, d'une passion, d'une tristesse abandonnée. Allons! vous êtes jaloux de madame R[écamier], c'est tout clair. (Lettre inédite.)

ouvrage. Vous direz : « Vous y voilà donc, *à voir le mal!* » Oui, pour un jour de tourment payé de mille délices. Et toutes les femmes ne sont pas si folles. Mais c'est ici, c'est dans la forêt, c'est en vous écrivant sans vous voir, en vous voyant peu, qu'on jouit de la vie, d'un âge heureux, qu'on espère au delà encore mieux, qu'on y compte comme un complément de ce que nous avons vu ici-bas, qu'on se sent en voyage et non au terme, et qu'un jour peut-être, dans un autre séjour, nous nous retrouverons sans les circonstances de la terre, et nous nous comprendrons mieux.

Mais, pour la terre, vous me charmez comme vous êtes. Je vous trouve aimable pour moi et bon. Je ne suis pas sûre que vous ne voltigiez pas, quoique je vous croie *en général* un homme vrai. Mais il y a tant de manières de dire à peu près la vérité!

Vous m'avez voulu stoïcienne, et je le suis. Ils disaient (les stoïciens) *que l'amitié ne pouvait naître qu'entre des gens qui aimaient le bien et l'étude* [1].

Ses antipathies, ses haines littéraires étaient parfois excessives. Ainsi elle ne pouvait souffrir *Obermann*, malgré « le grand ton de son style », et elle ne comprenait rien aux *Pensées* de Joubert. Et c'est pourquoi Sainte-Beuve lui disait un jour qu'elle manquait de sens critique. Pourtant elle avait le jugement sain et voyait ordinairement assez juste. Parlant de Bayle, qu'elle connaissait à fond, elle trouvait que c'était un « taquin » :

Et le monde se partage entre les croyants et les taquins. Bayle s'amuse de ce qui trouble les autres, et il veut les étonner, les dérouter, et c'est souvent aussi un incrédule à rebours.

Parlant de Cousin, elle lui en voulait de « l'argument qu'il avait mis à l'*Apologie de Socrate* :

C'est abominable : il fallait donc tuer Voltaire, Rousseau, Bayle, vous, tous les hommes qui attaquent les Dieux et l'État. On n'a jamais jeté paroles plus légères, plus inconséquentes, plus dangereuses. Un pair de France!

Il ne l'était pas alors! Le clergé a bien récompensé son zèle! Il ne faut pas qu'il meure en laissant cette tache dans sa vie ; dites-le lui donc, mais il a peut-être corrigé cela dans d'autres éditions [2].

Elle avait un faible pour les orateurs et les historiens. Dans

1. Lettre inédite.
2. *Id.*

l'antiquité, ses dieux étaient Cicéron et Tacite. Dans les temps modernes, c'étaient Chatam, Pitt et Hume. Ici, évidemment, elle avait subi l'influence de Bulwer.

Ne dites pas que Cicéron est trop politique pour vous. D'abord, on ne saurait l'être trop pour vous, mais il n'est politique que dans ses lettres, que pour déplorer sa faiblesse, son amitié pour Pompée, les malheurs de sa patrie; il tient la lyre et il est fort digne de vous. Mais y a-t-il rien de plus touchant, de plus aimable, de plus charmant, que cette douleur profonde pour la perte de sa fille, calmée peu à peu par l'amitié et la philosophie? On le voit se relever, se ranimer, c'est comme un chant harmonieux, toutes ses lettres respirent la tendresse, la tristesse et la simplicité. Bien peu de choses sur la terre ont cette hauteur secrète et surtout cette simplicité sublime [1].

Elle disait de Pitt :

J'ai retrouvé avec Pitt toute ma raison. Il me paraît l'homme qui a été le plus haut comme politique, comme civilisation, voici en quoi : en défendant son pays de l'exemple contagieux de la France, sans jamais attenter à la Constitution. Et en coalisant l'Europe contre Napoléon, il a fait tout ce que peut faire un Anglais, tout ce que peut faire un homme qui agit sous une Constitution et qui a l'Europe à sauver.

Cependant je comprends comment Thiers a pu dire : « peu éclairé », mot que vous lui reprochez. C'est dans son appréciation de la Révolution française; il n'a pas assez rendu justice à ce grand mouvement, si beau du moins à son origine [2].

Et encore :

Que je vous conte une rencontre charmante : Pitt exprime au Parlement ses regrets de n'avoir pas relevé l'antique trône royal de France, et de n'avoir pas vu la noblesse disposée à se rallier autour de la monarchie rétablie, et le voilà qui dit aux Communes :

Me si fata meis paterentur ducere vitam
Auspiciis, et sponte mea componere curas.
Urbem trojanam primum dulcesque meorum
Relliquias colerem, Priami tecta altra manerent
Et recidiva manu posuissem Pergama victis.

Et c'est encore ce beau :

Et recidiva manu posuissem Pergama victis!

1. Lettre inédite.
2. *Id.*

Hé bien, Pitt est pardonné de n'avoir point aimé les femmes, puisque c'est chez Didon qu'il va chercher sa politique. Peut-on faire une citation plus délicieuse et à laquelle son mince historien du moment peut être plus sensible? [1].

Quant à Chatam, elle ne doutait pas que Sainte-Beuve n'eût été son fils chéri, s'il avait fait de la politique active :

Vous eussiez eu un beau rôle au Parlement, une éloquence que je vous connais, une parole qui a de l'autorité et qui dit ce qu'elle veut dire. Mais je ne sais plus le reste. Un homme politique, vous l'êtes, mais un inflexible ministre, un ferme rocher battu des tempêtes de la guerre et de la tribune, triomphant à Trafalgar et mourant à la peine? Je ne sais si vous n'eussiez pas pris des moyens plus conciliants, plus humains et peut-être plus sages. Ainsi donc s'en va la gloire de Pitt devant la vôtre! La crainte est que ces hommes exquis ne gardent pas le pouvoir et qu'un rustre le leur enlève. Il fallut aussi une certaine ruse, une certaine habileté auprès de Georges III, qui, avant d'être fou, fut un imbécile entêté, et qui, rejetant la haute fierté de Chatam, fut enfin joué par les élégantes façons de Pitt [2].

On voit qu'Hortense connaissait ses auteurs et avait une culture très étendue. C'est pour cela que Sainte-Beuve aimait tant son commerce. Il avait beau ne pas penser toujours comme elle, il avait toujours à apprendre avec elle. Sans compter qu'elle lui était parfois d'un grand secours. Ainsi, pour en citer un exemple, c'est elle qui lui procura les lettres de Bonstetten dont il fit usage dans son article sur cet écrivain suisse. Je croyais qu'il les avait eues par le canal de Juste Olivier : rendons à Hortense ce qui lui revient de droit. Elle avait fait la connaissance de Bonstetten à Genève, et même il lui avait donné un *Pline* dont elle se dessaisit au profit de Sainte-Beuve. Mais c'étaient surtout les historiens qui la ravissaient. Elle avait plein la bouche de Tacite et Salluste, et plus encore de Hume, « le plus grand historien moderne », à ses yeux, « en ce qu'il a marqué la différence de politique et de vie civile ».

Il a exposé la science du gouvernement représentatif, et cette politique de balancement qui a fait qu'on s'est armé contre Louis XIV et Napoléon. Il n'expose pas seulement les événements d'Angleterre,

1. Lettre inédite du 19 octobre 1845.

2. Lettre inédite du 24 octobre 1845.

mais son coup d'œil jeté sur l'Europe est juste et perçant. C'est un guide pour tous ceux qui étudieront la politique [1].

Elle lui savait gré de planer au-dessus des documents, tandis que Mignet et ceux de son école en étaient écrasés, et de n'avoir pas eu la préoccupation de l'*art*, — chose dont les littérateurs français ont trop vanté l'excellence et la nécessité :

Les poètes et les gens du monde ne comptent dans une histoire que le style. Or, Sismondi et presque tous les historiens de nos jours ne supporteraient pas (à ce point de vue) un sévère examen.

C'est très facile, quand on n'écrit pas de longs ouvrages, de venir attaquer le style des longs ouvrages. Le monde ne marcherait pas et on ne saurait pas les faits si chacun écrivait avec la précaution de Béranger [2].

Je ne sais pas ce que là-dessus pensait Sainte-Beuve, mais je serais bien étonné qu'il n'eût pas été de l'avis d'Hortense. Trop de style nuit aux longs ouvrages : — à preuve, l'*Histoire de France* de Michelet... Cependant Renan trouvait qu'il n'y en avait pas assez dans celle de Henri Martin, et l'on n'a pas oublié l'éloge au vinaigre qu'il fit de cet honnête historien, dans son discours de réception à l'Académie française : madame Henri Martin en fut si douloureusement affectée qu'elle faillit s'évanouir en l'entendant. — Sous ce rapport, Thiers était tout près de réaliser l'idéal d'Hortense. Elle écrivait à Sainte-Beuve, après avoir lu le premier tome de l'*Histoire du Consulat* :

Je pense comme vous, c'est simple et noble, plein au fond d'une chaleur et d'une élévation qui se contiennent à la manière des bons écrivains. J'oserais faire deux reproches : une sorte de fatalité acceptée, et une admiration sans critique, car la France et le premier Consul manquaient alors de toute connaissance politique. La campagne de Marengo, le passage des Alpes, tout cela me semble admirable. Et, à la fin, ces mots si modestes, si vrais, si simples : « *On peut le dire*, la France n'avait jamais vu de si grandes choses. » Tout cela est charmant [3] !

Cependant, quand elle fut arrivée au cinquième volume de ce livre, il lui sembla, que tout en étant dans la vraie méthode

1. Lettre inédite de 1843.
2. *Id*
3. Lettre inédite.

historique, Thiers faisait trop de place aux commérages, et que, suivant le mot de Sainte-Beuve, « lui et l'Empereur allaient trop à l'aventure et à l'avenant[1]. »

Elle ne fut vraiment satisfaite, à tous les points de vue, que par la lecture de *Port-Royal*. Encore faisait-elle ses réserves sur le fond.

Herblay, 9 mars 1842.

Faut-il vous écrire un petit billet ou une longue lettre? Faut-il se tenir dans une admiration réservée ou dans un débordement de plaisir? Ce dernier parti me plaît davantage et peut-être vous divertira mieux,

Vous voici donc à l'Académie tout droit. Voici donc les lettres pures, sans politique ou autre alliage, les lettres mêmes, Montaigne, Pascal, tous les styles, voici des études charmantes. J'ai lu tout à tort et à travers, commençant par Pascal et Jansénius, et finissant par Saint-Cyran. Commençons donc par Jansénius, cette machine de guerre trop chargée, qui éclata, dites-vous, pour ruiner ses amis. Vous y avez habilement mêlé Milton et en avez fait de la poésie biblique. Ces grandes questions m'ont plu infiniment, j'aurais même voulu au moins quelque chose sur la grâce de *l'Augustinus*, dont vous nous frustrez.

Toute l'histoire et le caractère de M. de Sacy me semblent admirables. Voilà l'homme de Port-Royal en cela qu'il *ne lisait rien*. Parlez-moi des hommes de Port-Royal qui ne lisaient rien : ceux-là, j'y crois. Les autres sont des bêtes ou des menteurs; Pascal un malade, Bossuet un homme de cour. Sacy est réservé, saint, nourri seulement de la Bible; tout chez lui est simple et beau, vrai : par là il l'emporte sur Saint-Cyran, guindé, faux, *qui lisait*. Vous avez voulu innover un grand homme en celui-ci; à la bonne heure, nous verrons. Fontaine est excellent et dit de belles choses si simplement! je vais lire ses mémoires. Ces grandes dames et ces nonnes n'étaient pas dignes de Sacy; les autres, M. d'Andilly surtout, leur convenaient mieux.

Quand vous avez dit que Montaigne était « l'homme pure créature », vous avez dit quelque chose de merveilleux et qui ouvre l'esprit. En effet, la réformation, c'était un réveil, mais chrétien. Montaigne rentre dans l'homme éternel; la nature se réveille forte, vigoureuse, après une contrainte de seize siècles; elle va parler, grossière, rustique, elle n'est ni grecque, ni latine, ni chrétienne, un peu de Socrate pourtant. Tout cela est parfait et du plus haut et du plus aimable amusement; cela mène loin et fait penser. Mais quand vous reprenez

1. Lettre inédite d'octobre 1845.

Montaigne plus loin, il me semble que vous en forcez un peu le sens; il est malicieux, mais pas tant; il doute même de lui; vous en faites un croyant au rebours, c'est trop.

Mais, monsieur l'écrivain, vous n'étiez pas femme, vous n'étiez pas obligé d'aimer un homme : je ne vous trouve pas assez tendre, assez passionné, assez déchiré pour Pascal; vous n'êtes pas à genoux, vous n'en parlez pas comme on doit parler des saints. Mais nous verrons plus tard. Quant à l'histoire des *Provinciales*, c'est charmant, bien conté, amusant, plein de choses, d'idées, de goût, et de l'esprit à pleines mains. On relit par-ci par-là, et on trouve une foule de choses qui ont échappé. Aussi je relirai plusieurs fois.

Et la critique, l'oserais-je faire par devoir? Elle ne m'appartient pas, je la laisse à de plus savants, et je dirai seulement que Balzac et d'Andilly sont trop longs, qu'il y a trop de portraits et de frivolités. On voit un peu là, derrière, le grand esprit de Marie [1] que vous ménagez, madame la marquise, madame la duchesse que vous acceptez. Votre héroïne, madame de Guéméné, « la plus belle femme de la cour », vous tient trop au cœur.

Ma critique, si j'en voulais faire, viendrait de plus haut, elle serait toute philosophique et frappant d'abord sur une petite note atroce qui dit que chaque chose a deux noms, et que le troisième est en Dieu; elle vous demanderait ce que Voltaire, ce que le XVIIIe siècle pourrait penser de votre livre.

Port-Royal fut fondé par des demoiselles qui, vous l'avez dit vous-même, cherchaient un établissement et des intérêts. La religion de ce temps est une religion de cour, c'est une cour qui domine tout ce mouvement, l'esprit ni la connaissance n'en sont pas le point de départ, on le sent à tout instant. La cour, la célébrité furent le but de ceux qui lisaient; et les croyants, comme Sacy, ne lisaient pas. Mais aujourd'hui plus de cour : qui donc vous rend si faible, vous qui lisez? Jouons-nous ici la comédie? Le christianisme, est-ce une vérité ou non? Y a-t-il un fils, un père? Avez-vous lu Voltaire et Frédéric-le-Grand, et Montesquieu? Ne connaissez-vous que madame Récamier et sa coterie depuis Port-Royal? Peut-on écrire de ce ton, si on est sérieux et un honnête homme? Oui, comme Horace qui parle à chaque instant de Jupiter, ce qui le placera moins haut parfois que Béranger.

Allez, une femme qui honore la vérité ne pouvait être à vous et à M. de Chateaubriand qu'en passant. Il était doux d'être à vous deux, mais on n'aurait voulu avouer vos idées jamais. Vous n'êtes pas des hommes sérieux, ni convaincus, ni pieux, ni sûrs. Vous êtes de son école, et c'est une fausse école. Il faut suivre la science éternelle; si

1. Madame d'Agoult.

on en dérive, on se trompe; il n'y en a pas deux, il n'y a deux mots à rien. Scélérat, il n'y a qu'une science et qu'une vérité; la vérité prend des formes, elle s'entoure de formes à la voix de Jésus-Christ. Mais quand ces formes sont tombées, déchirées, vieillies, salies, profanées, quand de grands hommes en ont fait justice, il faut les laisser dans la tombe et saluer la vérité pure. Voltaire ouvre votre livre, il le lit : « Oh! oh! qu'est-ce ceci? Cet homme ne m'a-t-il pas lu? Est-il de Port-Royal? N'en est-il pas? Il va plus loin que moi! Le diable a-t-il fini par descendre, après moi? C'est mon allure, mais je n'ai pas été si loin. Deux mots à tout! Je n'ai jamais écrit cela! »

On peut parler du christianisme et de la grâce avec vérité, puisqu'il y a des vérités dans le christianisme et la grâce. Mais ce n'est plus du ton d'un catholique. Du temps de Bossuet vivait Leibnitz; on pensait déjà; si ces hommes eussent de bonne foi cherché la vérité, il n'était déjà plus permis de s'égarer, il y avait la *Théodicée* de Leibnitz. Ils ne cherchaient que la cour, et Bossuet fera la risée des vrais religieux par sa correspondance avec la sœur de Cornuau et d'autres. La cour renfermait tout, et Fénelon, dans une erreur dorée. Des victimes tombaient mortes autour, avec lesquelles seules je sympathise et qui restent à venger. Vous êtes plus près de mourir avec elles que de les venger.

C'est là ma critique : elle porte loin si, *vous*, vous voulez la pousser. Adieu, je vous écrirai peut-être encore sur ce livre que je vais relisant et qui est plus plein qu'aucun de nos temps[1].

Elle revint effectivement sur *Port-Royal*, à propos de l'ouvrage que la princesse Belgiojoso publia vers le même temps sur la *Formation du Dogme catholique*, mais ce fut surtout pour persifler la princesse. Elle écrivait à Sainte-Beuve :

Herblay, vendredi [1842].

Vous êtes obligé de lire le deuxième volume de la princesse milanaise; c'est saint Augustin et la grâce efficace. Elle dit poliment qu'elle n'ose aller à d'autres travaux sur ce sujet. C'est donc *Port-Royal*. Saluez donc, monsieur, cette belle; il y aura entre vous un rapprochement inévitable! Son esprit est grave et élevé, c'est-à-dire italien. Mais ce n'est pas un livre, elle n'a pas d'opinions ni de but. Et puis une foi stupide. Passe pour une princesse romaine d'écrire comme cela. Mais une Milanaise galante et voyageuse! Si c'est si beau de se martyriser, qu'elle se martyrise! Je n'ai pas vu sa moquerie, mais je n'ai pas lu attentivement. Elle n'aime guère saint Jérôme

1. Lettre inédite.

et saint Augustin, elle les taquine, mais ce n'est rien. Quoi! ces grands travaux des penseurs du dernier siècle n'ont pas suffi, et voilà, voilà l'ouvrage qui sort de l'école des Terroristes : — car, quoique Mignet s'en défende, c'est lui, et je le lui reprocherai.

Ce n'est pas ainsi, monsieur, que vous touchez ces matières délicates. Votre plume malicieuse n'est innocente que pour le curé d'Herblay; vous frappez un peu à la Pascal, à la *Provinciale*, et, bien que je vous reproche de n'aller pas assez franc jeu, je ne vous compare pas à cette Charlotte Corday sous le cilice. Quelques hommes voient, aperçoivent, jugent, posent des principes, mais le troupeau des hommes à tout âge, dira, fera tout ce qu'on voudra, rien ne le tient ni le garantit, c'est une pitié. Nous aurons une réaction terrible qui jettera loin ce retour bancal en arrière.

Ce retour a été conduit par des poètes et non par des esprits; l'esprit nous vengera. De nouveaux maîtres édifieront, mais d'après les travaux du dernier siècle, et tout celui-ci passera comme un rêve amusant. On arrivera au vrai Dieu; les catholiques et les chrétiens avec leurs idoles seront les impies, et on rira de leur frivole zèle.

Le lendemain, elle lui écrivait encore :

Attendez, attendez, je vous dis souvent des bêtises; c'est ce que j'ai fait hier en vous disant que votre princesse attaquait saint Augustin, mais que ce n'était rien. Je n'avais pas tout lu; j'ai achevé depuis : elle fait voir qu'il ne savait guère ce qu'il disait lui-même, mais en le citant seulement. Elle rapporte de longs passages. Mais quand nous analysions avec ennui, dites-vous, ce gros Jansénius, vous attendiez-vous que c'était la beauté qui allait vous le prendre des mains? Heureusement que vous lisiez le vôtre à la maîtresse d'un jour que vous aviez alors. Voici ce qu'elle dit : « Les défenseurs de Jansénius déployèrent dans cette lutte un talent sans égal, une grandeur d'âme étonnante et une profonde habileté. Les défenseurs de l'Église catholique, car tels étaient les Jésuites, firent preuve de bon sens et de bonne foi en ce qui touchait à la question elle-même, mais ils employèrent de mauvais moyens. »

« De bon sens », je ne dis pas non, mais « de bonne foi », c'est autre chose. On sent ici la main de l'abbé Cœur ou de l'abbé Combalot, car on ne sait pas encore au juste celui des deux qui fut le collaborateur de la princesse dans cette œuvre apologétique. Un esprit impartial et averti aurait laissé la bonne foi des Jésuites au fond de son encrier. Mais passons.

Voilà donc Jansénius à la mode, grâce à vous et à la princesse. Mais, comme Fontaine, elle fait voir que vous manquez un peu de

critique. En maître, vous prenez la fleur du talent de ces hommes par partie; c'est beau, vous nous donnez le beau seul; vous cachez l'infirmité, la *bêtise*; on est encore ébloui. Celle-ci nous montre à découvert la folie de saint Augustin et ses contradictions; elle le juge trop sévèrement même, il me semble. Mais elle le bat par ses armes à lui.

On voit que sur le fond elle s'accordait avec Marie. Mais comme elle, elle ne voyait ici que le côté doctrinal du jansénisme. Plus tard, elle s'apercevra qu'il y avait autre chose que la question de la grâce et elle trouvera pour qualifier les Port-Royalistes le mot juste, en disant qu'ils furent « les Girondins du catholicisme ».

Elle terminait ainsi sa lettre à Sainte-Beuve :

Vous, si vous disiez : « Voilà les beaux côtés de Jansénius et de saint Augustin, mais ces grands hommes, etc, etc., mais, mais!... » à la bonne heure! mais non. Vous ne les attaquez jamais directement. Votre guerre est différente de celle de cette dame. Vous avez plus de force et d'esprit, plus de malice aussi. Elle, on n'y comprend trop rien. De bonne foi, croit-on à ces folies? Surtout en les voyant de ce côté stupide, frivole et détaillé, où elle les expose! Mais c'est une femme pour vous charmer; elle est pleine de vos sujets et très capable, grave, profonde même; c'est un travail d'homme. Comme vous causeriez bien avec elle, en regardant ses yeux, et son sourire, le plus beau que j'aie vu!

Adieu, monsieur, j'ai généreusement réparé cette erreur avec cette docteur. J'ai envie de lui écrire; me le conseillez-vous? Je ne pourrai éviter de lui parler de Port-Royal. J'ai causé avec elle dans le monde une fois, où je lui avais enlevé Mignet[1] pour deux heures. Mais les auteurs aiment qu'on les comprenne.

Lisez le livre et parlez-m'en. Voulez-vous mon exemplaire de Mignet[2]?

Et, comme elle savait que Sainte-Beuve ne détestait pas les petites combinaisons romanesques, Hortense lui écrivait, le 24 novembre (1842) en lui envoyant l'ouvrage de la princesse :

Si c'était la princesse elle-même qui vous envoyait son livre, que

1. Sur les relations de la princesse avec Mignet, consulter le t. II de notre ouvrage sur Alfred de Musset.

2. Lettre inédite.

diriez-vous? Ce n'est pas elle, mais elle sait sans doute qui vous l'envoie, car c'est Mignet, voici comment. Je vous l'ai offert, vous n'avez pas répondu et je l'ai rendu. Depuis, j'ai prié Mignet de vous l'envoyer, lui disant que vous croiriez que c'était moi, et que vous et la Princesse vous étiez tous deux Pélagiens. Voilà tout. Gardez l'ouvrage à votre aise, et faites-le mettre après chez Mignet, rue des Capucines, n° 10... Vous me direz promptement votre avis sur ma chère et grave princesse. Je ne lui ai pas écrit, mais j'ai dit toutes les choses aimables à son ami. Aucune autre femme n'a encore montré tant de profondeur et d'*attention*, mais l'ouvrage ne peut intéresser que les docteurs. Et quel goût! — De Princesse de Trivulze, d'Italie! Quel style noble et convenable! Vous verrez[1].

C'est réellement dommage que nous n'ayons pas la réponse de Sainte-Beuve à ces lettres malicieuses d'Hortense, car nous connaîtrions sa pensée de derrière la tête sur le livre de la princesse, tandis que nous sommes obligés de nous contenter, à son défaut, des quelques lignes plutôt louangeuses qu'il envoya alors à la *Revue suisse*.

Six ans après, quand *Port-Royal* fut terminé, Hortense, tout en lui gardant son admiration, portait sur Sainte-Beuve ce jugement d'ensemble que l'histoire a ratifié depuis :

Ce qui sort de *Port-Royal* publié, c'est que vous êtes dévot et incrédule. Vous jugez ces messieurs tantôt de leur bord, et tantôt comme eût fait Lucrèce. Il y a telle petite note qui met tout en doute. Chateaubriand a gardé cette note pour sa maîtresse, mais votre maîtresse à vous, c'est l'étude[2].

Ce n'est pas sans à-propos que le nom de Lucrèce se présentait ici sous la plume d'Hortense. A cette époque, Sainte-Beuve était dominé par ce grand poète latin, et sa camarade d'Herblay était scandalisée en l'entendant lui dire que « Lucrèce était peut-être plus fort ou plus hardi que Virgile ».

Le 19 décembre 1847, elle lui écrivait :

J'ai lu, l'autre jour, ce cinquième livre de Lucrèce que vous me citiez. Et moi de rire. Voilà bien les poètes! Comment ces hommes-là pourraient-ils être amants constants, ils ne sont pas mêmes fidèles à Dieu! Ce cinquième livre est très beau, soit, l'imagination

1. Lettre inédite.
2. Lettre inédite de 1847.

en est grande et brillante, mais quel fond pauvre, quelles basses conclusions et qu'on va mal se moquant des peuples en s'égarant plus qu'eux! « Je vois partout l'intelligence, la combinaison, dit Lucrèce en termes magnifiques, mais je la nie, elle sort toute de la pierre et du bois. »

Ne m'écriviez-vous pas, cet été, qu'en retrouvant le grand air et la nature tous les doutes s'en vont et qu'on est croyant dans les champs? Pourquoi ne m'avez-vous donc pas fait vos réserves sur ce cinquième livre, qui est raisonné aussi bêtement que raisonne M. Littré. Les gens un peu vifs sur Dieu ne sont pas si tolérants. Vous approuviez Bacon de dire que les esprits déroutés d'abord par les causes secondes reviennent à la cause première en voyant que la chaîne de tout tient au trône même de Jupiter. Hé bien, disons donc : « Les faibles esprits s'arrêtent aux causes secondes et s'y fracassent; mais les forts esprits n'oublient jamais la cause première et s'y tiennent fermement. » Et M. de Humboldt, si incrédule, ne va-t-il pas tout à coup se demander si le secret de Dieu ne serait pas dans ce côté de la lune que nous ne voyons jamais? Il avait devant lui l'immensité pour croire en Dieu, il va se tourner dans un côté de cette petite misérable lune! C'est là une naïveté commune à tous les athées.

Si vous dites que vous n'avez voulu louer Lucrèce que comme poète, vous aurez tout réparé, mais alors il ne sera pas grand poète, vrai poète, ému par la tendresse, par le côté divin des choses, et on préférera toujours Virgile et le pieux Énée qui n'a vaincu l'amour que par les Dieux.

C'est ce que font sur la terre les gens sensibles. A nous autres femmes, il nous faut un homme ou un Dieu, et quand Dieu cesse de s'offrir à nous sous les traits d'un homme, il vient intellectuel et calme, et nous parle dans la solitude. Mais que faire avec Lucrèce? Ce serait un néant de l'intelligence et de l'humanité.

La question n'est pas de savoir si l'on est immortel, et on peut comme Confucius se contenter et s'enchanter d'une existence terrestre. Mais la question de lumière ou de ténèbres, d'honneur ou d'enchantement, est une intelligence présidant à tout. Or nulle femme, nulle mère ne peut la nier, il ne faudrait avoir ni sens ni entrailles, n'avoir connu ni les délices ni la maternité. C'est la mère qui conçoit le mieux le Dieu père. Que les hommes en jugent à leur façon, mais j'ai plus foi en Virgile qu'en Lucrèce.

Voilà ce qui sort souvent de vos lettres et de vos écrits : un esprit étendu, juste, excellent, fort, hardi, épuisant la matière qu'il traite, mais manquant de fermeté, ne concluant qu'en l'air.

Je vous le dis et peut-être je me trompe, ce que je dis est peu de chose, mais nous allons vous voir à Pascal [1].

1. Lettre inédite.

Hortense se trompait, en effet, en croyant que Sainte-Beuve concluait en l'air. En voulant tout approfondir, faire le tour de toutes les conceptions, de tous les systèmes philosophiques, il en était arrivé à douter de tout, comme Montaigne. Mais sa bonne foi était entière, et ses derniers jugements aussi libres, aussi sains, aussi solides que les premiers.

Seize ans après avoir reçu cette lettre d'Hortense, — et l'on sait que dans l'intervalle il s'était accompli de graves événements, — Sainte-Beuve écrivait à son amie :

Il se prépare une grande bataille. Les esprits philosophiques s'y reconnaîtront à de vraies marques. J'en suis, après tout. J'ai fait un peu de mythologie chrétienne, en mon temps; elle s'est évaporée. C'était pour moi comme le cygne de Léda, un moyen d'arriver aux belles et de filer un plus tendre amour. La jeunesse a du temps et se sert de tout. Je suis vieux, et j'ai chassé tous les nuages. Je me mortifie moins, et je vois plus juste. Il est dommage que tout cela ne puisse durer et que le moment où l'on est le plus maître de soi et de sa pensée soit celui où elle est le plus près de faiblir et finir [1].

Tout cela était exact au fond, et Sainte-Beuve nous explique fort bien ses différentes mues en disant qu'il était un esprit philosophique. Les esprits de cette nature finissent rarement par le *Credo*. Cependant m'est avis qu'il se vante ou qu'il s'abuse en assimilant au cygne de Léda son christianisme de la période romantique. Quand il fit les *Consolations*, il était tout aussi sincère — j'aime à le croire du moins — que lorsqu'il fit *Joseph Delorme*. Autrement, il aurait joué une comédie qui ne serait pas digne de lui. Que dans son christianisme à la René le cœur ait eu plus de place que la logique et la raison, je le veux bien. Que ce soient les deux yeux noirs du *Livre d'amour* qui aient précipité sa conversion, c'est possible encore. Mais cela dut se faire insensiblement et comme à son insu. En tout cas, il n'est pas douteux que, de 1830 à 1840 et même un peu plus tard, il fut réellement chrétien. On n'a pour s'en rendre compte qu'à lire ses premiers volumes de *Port-Royal*. Il ne cessa de l'être — et la rencontre est assez curieuse — qu'aux approches de la mort de Chateaubriand. Il ne l'était plus, ou si peu! à Liège, quand il professa son cours

1. *Correspondance de Sainte-Beuve*. Lettre du 13 juillet 1863.

sur lui et sur « son groupe littéraire ». Et cependant — chose remarquable — il ne douta jamais de la sincérité religieuse de René. Tout en prenant plaisir à mettre à nu son épicurisme catholique, il n'osa pas dire que sa religion avait été pour lui « comme le cygne de Léda, un moyen d'arriver aux belles ». Pourtant il aurait pu lui appliquer ce mot aussi justement qu'à lui-même!... Non, ce qui fait la force de la critique de Sainte-Beuve, ce par quoi il demeurera en quelque sorte supérieur à son œuvre, c'est qu'à travers toutes ses transformations il ne chercha jamais que la vérité.

Hortense, qui le connaissait à fond et regretta plus d'une fois de le voir descendre la pente qui mène au matérialisme, lui rendait sous ce rapport pleine et entière justice.

J'ouvre ses *Enchantements* et j'y lis, sous la date de 1849 :

Je dîne à Paris chez madame Hamelin avec Didier très aimable. Sainte-Beuve que je pressentais là vient le soir. Je ne l'avais pas vu depuis deux ans; il est violent, emporté, amusant. Il dit que les lettres de Chateaubriand que je lui ai prêtées sont admirables... C'est la dernière fois que je l'ai vu, car nous n'avons plus fait que nous écrire plus ou moins souvent, ne nous trouvant plus dans les mêmes lieux. Il voulait venir me voir à Bezons, mais il attendait l'inspiration pour ses visites, comme pour la poésie, afin de savoir plaire. Il ne vint pas et resta toujours le Sainte-Beuve frêle, maigre, et un peu malade que j'avais connu, mais il garda plus réellement, et à jamais, ces deux traits de son haut caractère : le désintéressement et la sincérité.

Restons sur cette équitable et forte parole. Je pourrais citer encore mainte lettre de cette incomparable amie, car c'est à peine si j'ai écrémé sa correspondance, et elle vaut qu'on la publie toute. Mais en de pareilles études il faut savoir se borner. A mon commentaire je n'ajouterai donc, en terminant, que l'expression d'un regret profond, — celui qu'Hortense ait jugé à propos de détruire les lettres de Sainte-Beuve : c'est une perte irréparable.

LÉON SÉCHÉ

LA DÉCADENCE

DU PORT DE LONDRES

II

Si les approches du port de Londres ont été fort négligées par les autorités responsables, le port lui-même n'est plus approprié aux besoins du commerce moderne. Les vaisseaux qui le fréquentent peuvent y charger et y décharger leurs cargaisons soit dans le fleuve même, soit dans les bassins appelés docks. Dans le premier cas, le navire vient s'amarrer à une des jetées (*wharves*) qui se trouvent le long de la Tamise, ou, si son tirant d'eau ne lui permet pas de s'approcher si près du bord, à l'un des coffres que la Conservation a disposés de distance en distance dans la partie la plus profonde du fleuve; les relations entre le navire et le quai sont alors établies par des barques.

Les wharfs de Londres sont au nombre de plus de trois cents, et situés pour la plupart dans la région voisine du pont de Londres. Ce sont des propriétés privées; il n'existe pas à Londres de quais publics, appartenant à la ville ou à l'État. Les rives du fleuve appartiennent à des particuliers qui en défendent jalousement les abords, et l'étranger de passage à

1. Voir la *Revue* du 1er septembre.

Londres qui veut se rendre compte de l'activité commerciale du port n'a d'autre ressource que de prendre un des bateaux-mouches du *County Council* et d'observer le port de l'intérieur. Des rues de la Cité ou de Southwark la Tamise est le plus souvent invisible et presque toujours inabordable; des murs cyclopéens et des inscriptions menaçantes rappellent le curieux au respect de la loi; on pourrait dire, presque sans exagérer, que dans la partie la plus importante de son cours la Tamise elle-même est devenue propriété privée.

Les wharfs sont d'importance très inégale, suivant leur situation, leur étendue, le nombre de leurs clients. Beaucoup d'entre eux se sont, en quelque sorte, spécialisés; il en est qui ne reçoivent guère que de la laine, d'autres seulement du coton, d'autres du riz ou des fruits secs. Ces marchandises sont emmagasinées dans les entrepôts du wharf en attendant l'acheteur; et comme la plupart des wharfs sont situés à proximité de la Cité, elles se trouvent placées dans les meilleures conditions pour la vente. On sait que tel article se rencontre habituellement à tel wharf, tel autre article à tel autre wharf : vendeurs et acheteurs agissent en conséquence. Souvent même les marchandises qui sont déchargées dans les docks, au lieu d'y être entreposées, sont transbordées sur un chaland et prennent le chemin d'un wharf où l'entreposage est moins coûteux et la vente plus facile.

Les wharfs et leurs entrepôts jouent donc un rôle de premier ordre dans le mécanisme complexe du commerce londonien; le tonnage total des navires qui les fréquentent serait même, s'il faut en croire les statistiques réunies par la commission royale, légèrement supérieur au tonnage des docks; mais le genre de trafic est tout différent. Le président de l'association des caboteurs a montré dans sa déposition que la profondeur à marée basse est souvent inférieure à 4 mètres le long des wharfs qui avoisinent la Cité; aussi sont-ils occupés surtout par des navires de second ordre. Ils font la plus grande partie du commerce de cabotage; mais les deux tiers du commerce extérieur se font dans les docks.

Les docks de Londres peuvent être divisés en quatre groupes. Nous rangeons ensemble dans le premier groupe les docks de Sainte-Catherine et les London Docks; dans le second les

docks East India, West India et South West India; dans le troisième les docks de Milwall et les docks du Surrey qui sont aménagés spécialement pour le déchargement des grains et des bois; dans le quatrième, les docks Victoria et Albert et les docks de Tilbury. Presque tous ces docks sont l'objet de graves critiques de la part des marchands et des armateurs.

Il faut mettre de côté tout d'abord les docks voisins de London Bridge, c'est-à-dire les docks de Sainte-Catherine et les « docks de Londres ». Ces docks qui vraisemblablement ne peuvent être ni agrandis ni approfondis ne sont plus que des survivances du passé; seule la proximité du centre des affaires explique l'importance du trafic qui s'y fait encore. Sainte-Catherine ne peut recevoir des vaisseaux de plus de 75 mètres; encore faut-il que ces vaisseaux attendent le moment où le niveau de l'eau est le même dans le fleuve que dans le dock, car l'écluse n'a que 55 mètres de longueur. Quant aux London Docks, ils peuvent recevoir des vaisseaux de 100 mètres de long; mais la forme en U de l'entrée des écluses ne convient plus aux navires de construction récente qui sont beaucoup plus larges dans leur partie inférieure que les vaisseaux anciens et limite par conséquent dans des proportions notables la profondeur disponible. Le même inconvénient se retrouve d'ailleurs à un degré plus ou moins marqué dans tous les docks de construction ancienne et particulièrement dans les India Docks.

Parmi ces derniers, le dock East India n'est accessible qu'aux petits vapeurs et aux voiliers. La principale entrée n'a que 30 mètres de longueur, et il est impossible de la transformer; du reste, la disposition du dock est telle que deux grands navires seulement, l'un de 120, l'autre de 150 mètres, pourraient y trouver place. Les docks West India et South West India peuvent recevoir les grands cargo boats et les petits transatlantiques; mais là encore les dimensions des navires sont limitées par les dimensions des écluses qui n'ont que 145 mètres de longueur.

Les docks du Surrey et les docks de Milwall forment, nous l'avons dit, un groupe spécial qui a presque le monopole du commerce des bois et des grains. Bien que les docks de Milwall ne puissent pas, — quoi qu'en disent les *Instructions nau-*

tiques, — recevoir les plus grands bâtiments, leurs dimensions sont à peu près suffisantes pour les navires qui ont coutume de s'y rendre; encore est-il bon de remarquer que les grands cargo-boats qui apportent à Milwall les bois du Canada ont parfois beaucoup de peine à entrer et à sortir en morte-eau. Quant aux docks du Surrey, le président du conseil d'administration a déclaré devant la commission royale que la longueur des plus grands bâtiments de ses docks ne dépassait pas 110 mètres; or la nouvelle écluse a 165 mètres de long et une profondeur de près de 10 mètres sur le seuil à marée haute.

Ces docks paraissent donc suffisants pour le genre de trafic auquel ils sont consacrés; mais les docks Victoria rappellent encore, à beaucoup d'égards, les docks situés plus en amont. La profondeur n'est que de 7 m. 10; l'écluse n'a que 106 mètres de longueur. Les seuls docks du port de Londres où puissent trouver place les grands steamers modernes sont les docks Albert et les docks de Tilbury; c'est là que les grandes compagnies de navigation, — Péninsulaire et Orientale, Atlantic Transport Co., Shaw Savill and Albion, Orient Steam Navigation Co., Allan Line, etc. — ont leur tête de ligne; là également que viennent aboutir les principales lignes étrangères, telles que la Nippon Yusen Kaisha. Chacun de ces deux docks peut contenir une trentaine de grands paquebots.

Bien qu'ils soient les moins imparfaits parmi les docks de Londres, ni l'un ni l'autre ne sont à l'abri de toute critique. Ce que l'on reproche surtout à Tilbury, c'est son éloignement du centre des affaires. Tilbury est à plus de 40 kilomètres du pont de Londres; il ne peut être question par conséquent de se servir de voitures pour transporter les marchandises dans les entrepôts de la Cité, comme on le fait ailleurs. Il existe bien une ligne de chemin de fer qui relie Tilbury à la Cité; mais il ne semble pas que cette ligne fonctionne de manière à donner satisfaction aux négociants et aux armateurs. En fait, la plus grande partie des marchandises sont transbordées sur des chalands que l'on remorque jusqu'à Londres à marée montante, mode de transport lent et coûteux qui majore singulièrement le prix de revient des marchandises débarquées à Tilbury. Le

représentant de la compagnie Elder Dempster est allé jusqu'à prétendre, dans la déposition qu'il a faite devant la commission royale, qu'il n'était pas sensiblement plus coûteux de débarquer les marchandises à Hambourg et de les transporter ensuite directement à Londres sur un caboteur que de les débarquer à Tilbury et de les réexpédier à l'entrepôt. Cet inconvénient mis à part, Tilbury est un dock modèle, ou peu s'en faut; il offre en tout cas l'avantage unique à Londres d'être accessible à tous les navires, quels que soient leur longueur et leur tirant d'eau.

Il n'en est pas tout à fait de même de l'Albert Dock; malgré la date récente de sa construction, ce dock a déjà vieilli. L'écluse est insuffisante; elle n'a que 160 mètres, et la Compagnie Péninsulaire a dû limiter à 156 mètres la longueur de ses navires. La profondeur du dock n'est que de 8 m. 10; il arrive parfois que des navires portent sur le fond lorsqu'ils sont complètement chargés, ou qu'on soit obligé de les faire sortir du dock avant de compléter leur chargement. Néanmoins, en dépit de ses imperfections, l'Albert Dock est toujours rempli de navires, car le voisinage de la Cité fait désirer à tous ceux qui le peuvent d'aller à l'Albert Dock plutôt qu'à Tilbury. Il est même ordinairement fort encombré, et les armateurs se plaignent vivement du manque de place.

Les docks de Londres n'ont donc suivi que de fort loin les progrès de la construction navale. Les compagnies se défendent en citant des statistiques, en montrant que leurs docks, même les plus arriérés, n'ont pas une place vacante, que par conséquent ils remplissent un rôle utile, et qu'au surplus les docks suffisent aux besoins des vaisseaux qui fréquentent actuellement le port de Londres. Excuses puériles, et débitées d'ailleurs sans la moindre conviction! Il est trop évident qu'un armateur n'enverra pas aux docks de Sainte-Catherine un vaisseau de 150 mètres de long et que personne n'aura l'idée de faire construire pour le port de Londres un bâtiment auquel ses dimensions ne permettraient d'entrer dans aucun dock; mais les directeurs des compagnies sont trop au courant des questions commerciales pour s'abuser jusqu'à croire que tout est pour le mieux lorsque le commerce se plie aux exigences du port, et non le port aux exigences du com-

merce. L'explication de l'inertie des compagnies est en réalité toute différente.

L'organisation intérieure et l'aménagement des docks ne sont pas non plus entièrement satisfaisants et ne répondent plus, surtout dans les anciens docks, aux méthodes commerciales de notre temps. Au commencement du XIXe siècle, lorsque Londres était l'entrepôt commercial de l'Europe, les marchandises s'y accumulaient pour être distribuées à loisir, suivant les fluctuations des marchés et les variations de la politique douanière, dans les ports du continent : de là ces énormes constructions qui bordent les docks de Sainte-Catherine et les London Docks, constructions dont l'utilité est aujourd'hui devenue bien contestable. En revanche, le quai de ces docks n'a qu'une largeur insuffisante; parfois même il n'existe pas : à Sainte-Catherine, les entrepôts arrivent jusqu'au bord de l'eau. Or, à l'heure actuelle, où le commerce se fait suivant la voie la plus directe et le plus rapidement possible, ce n'est plus d'entrepôts que l'on a besoin, mais d'un quai large et spacieux, où l'on puisse décharger les marchandises, et d'une grande halle, de construction légère, bien éclairée et bien aérée, pour assortir les livraisons et mettre au besoin les marchandises à l'abri pendant quelques jours. C'est ainsi qu'ont été aménagés les docks les plus nouveaux, le Victoria Dock, l'Albert Dock, le dock de Tilbury; mais, s'il faut en croire les armateurs, l'espace dont chaque vaisseau dispose est tout à fait insuffisant. On compte qu'un grand paquebot aurait besoin de dix mille mètres carrés pour décharger à l'aise sa cargaison et l'espace disponible sous les halles de l'Albert Dock ne dépasse pas une moyenne de 3 500 mètres carrés par navire.

La facilité des communications par voie ferrée à l'intérieur du port et entre le port et les gares apparaît comme indispensable au bon fonctionnement des ports modernes. Le port de Hambourg est, à cet égard, merveilleusement agencé; une double ligne suit le bord des quais; deux autres lignes sont disposées parallèlement de l'autre côté des halles; le long de certains docks on a creusé un canal latéral où les barques peuvent venir prendre et apporter les marchandises sans gêner les évolutions des grands navires. Chargement, déchargement, assortiment des colis, expédition, tout se fait dans les meilleures

conditions d'ordre et de rapidité. Il n'en est point ainsi du port de Londres. Nulle part il n'existe pour les barques de canal particulier; elles encombrent les bassins, vont et viennent constamment, obligeant les compagnies à ouvrir et à fermer incessamment les portes des écluses et attirant sur elles les malédictions des pilotes et des capitaines. Sauf à Albert Dock et à Tilbury, l'aménagement des voies ferrées laisse beaucoup à désirer; il n'y a souvent qu'une seule ligne placée soit sur le quai, soit derrière les entrepôts; certains docks, l'East India par exemple, ne sont desservis que partiellement; d'autres, comme les London Docks et les docks du Surrey, sont à peine touchés par la voie ferrée; enfin les docks de Sainte-Catherine ne communiquent pas avec le chemin de fer.

L'outillage des docks est au niveau du reste. Au moment de l'enquête de la commission royale, l'électricité y était presque inconnue comme force motrice. Le déchargement se faisait d'ordinaire au moyen de grues hydrauliques que les armateurs s'accordaient à trouver bien peu nombreuses et insuffisantes comme rayon d'action. Les docks de Sainte-Catherine et les London Docks, auxquels les autres docks envoyaient ce qu'ils avaient de plus démodé, étaient devenus de véritables « musées d'antiquités »; une partie du travail s'y faisait encore au moyen de cabestans à bras, comme au XVIIIe siècle. Le président de la Compagnie Péninsulaire, sir Thomas Sutherland, résumait la situation en ces quelques mots : « Les docks sont pauvres, nous le savons; nous savons qu'ils doivent gérer leurs affaires avec la plus stricte économie; mais il est indiscutable que si l'on se promène à travers le port, si l'on examine l'état des quais si l'on jette les yeux sur les remorqueurs qui paraissent contemporains de l'arche de Noé, si l'on inspecte l'outillage en général, on constate que les dépenses sont réduites au strict minimum, à un minimum qui, à mon avis du moins, est à peu près incompatible avec un fonctionnement satifaisant. »

Le président de la Péninsulaire donne, au début du passage que nous venons de citer, la raison principale de l'état d'abandon où sont tombés les docks de Londres; cette raison, c'est la triste situation financière des compagnies ou, pour mieux dire, de la compagnie qui, actuellement, a la haute main sur les docks de la rive septentrionale de la Tamise; dans les

dernières années du XIXe siècle, les dividendes variaient entre 0 et 2 1/2 p. 100. Les docks de Milwall qui avaient voulu en 1900 renouveler leur outillage avaient dû, devant l'impossibilité de se procurer les fonds nécessaires, provoquer la création d'une compagnie indépendante. Seule, la compagnie du Surrey, restée autonome, continuait à servir à ses actionnaires des dividendes de 5 à 6 p. 100.

A entendre les représentants des compagnies, cette situation fâcheuse s'expliquerait le plus naturellement du monde. Elle aurait pour cause l'insuffisance du revenu des docks, et cette insuffisance elle-même serait due principalement à l'exemption de taxe dont jouissent les chalands qui vont et viennent entre les navires et les entrepôts de la Cité. Les ingénieurs des compagnies se sont appliqués à démontrer que les entrées et les sorties de ces barques ont pour résultat une perte d'eau considérable, qu'on est ensuite obligé de faire fonctionner les pompes pour rétablir le niveau, que les frais de dragage sont singulièrement augmentés par ces éclusages continuels, que les barques d'à présent sont équivalentes comme tonnage aux vaisseaux d'autrefois et qu'il n'y a point par conséquent de motif valable pour conserver dans les lois qui déterminent les droits et les obligations des compagnies l'article qui les oblige à laisser aux barques la « liberté de l'eau » (*free water clause*).

Suffirait-il d'une mesure semblable pour rétablir l'équilibre financier des docks de Londres? La chose est pour le moins douteuse; mais, en refusant nettement d'abolir la « liberté de l'eau », la commission a tranché la question et laissé voir par ailleurs qu'elle n'était nullement persuadée que cette exemption fût la principale cause du déficit. Et en effet, pour toute autre personne qu'un administrateur des docks, il ressort avec évidence du simple récit des événements que ce sont les compagnies elles-mêmes qui ont contribué plus que personne à se mettre dans ce mauvais pas.

Les premières compagnies s'étaient fait concéder par le Parlement le monopole de l'importation de certaines marchandises et le monopole de l'exportation pour certains pays. Sous ce régime, les West India Docks distribuaient régulièrement à leurs heureux actionnaires le dividende légal de 10 p. 100, et même un peu plus, car le conseil d'administration réussissait

à tourner la loi par d'ingénieux subterfuges. Le surplus des bénéfices devait, aux termes de la loi, être affecté à une diminution des droits; mais le conseil préférait accumuler un fonds de réserve pour les mauvais jours, et ce ne fut qu'en 1819, après la réunion d'une commission parlementaire, qu'il consentit à faire quelques concessions au public. Le dividende des East India Docks variait entre 5 et 10 p. 100. Quant aux London Docks, comme l'achat des terrains dans le voisinage de la Cité avait été fort onéreux, leur dividende ne dépassa jamais 6 p. 100 et descendit parfois à 3 p. 100. La période des monopoles terminée, c'est-à-dire à partir de 1825 environ, les compagnies se trouvèrent soumises à la loi commune et entrèrent en concurrence les unes avec les autres et avec les compagnies nouvelles. Les droits furent diminués, les dividendes baissèrent rapidement. En 1835, le West India Dock donnait encore un dividende de 5 p. 100; mais l'East India Dock et le dock de Sainte-Catherine ne donnaient que 3 p. 100 et le dividende des London Docks était tombé à 2 1/2. Devant le péril commun les compagnies se réconcilièrent; dès 1838 la West India Co. absorba l'East India Co.; en 1864, la compagnie du Surrey et la compagnie du dock du Commerce fusionnèrent; la même année, la compagnie des docks de Sainte-Catherine s'entendit avec la compagnie des London Docks et la société nouvelle fit l'acquisition des docks Victoria. Une nouvelle ère de prospérité semblait s'ouvrir pour les compagnies; c'était l'époque où triomphait la doctrine du libre-échange, où la France signait avec l'Angleterre un traité de commerce retentissant, où la suprématie de Londres arrivait à son apogée; mais cet âge d'or dura peu de temps. En 1875, la compagnie des docks de Sainte-Catherine rouvrait les hostilités en commençant la construction du dock Albert; sept ans plus tard, la compagnie des docks des Indes essayait d'étrangler sa rivale en entreprenant, en aval de l'Albert Dock, la construction du dock de Tilbury. Directeurs et actionnaires paraissaient atteints d'une sorte de vertige; la construction de l'Albert Dock avait été passablement coûteuse, celle du dock de Tilbury fut une folie. La compagnie des docks des Indes paya le terrain dix fois plus cher qu'il ne valait; les fondations des murs furent très difficiles à établir dans ce sol marécageux et sans consistance; les entrepreneurs entamèrent

des procès contre la compagnie et la compagnie contre les entrepreneurs. Puis les deux compagnies diminuèrent à l'envi des droits d'entrée et les tarifs d'abonnement; en trois ans, de 1885 à 1888, les droits diminuèrent de 50 p. 100. Ce furent des jours heureux pour les armateurs; on se disputait leur clientèle, on leur offrait de souscrire en blanc à toutes leurs conditions; une compagnie de navigation dont les vaisseaux avaient jusque-là fréquenté l'Albert Dock se fit donner un abonnement gratuit pendant un an dans le dock de Tilbury. La renommée prétend même que les représentants des deux compagnies abordaient les bâtiments dans la Tamise et allaient jusqu'à payer pour les empêcher d'entrer chez le voisin.

Le résultat de ces extravagances ne se fit pas attendre. De 1886 à 1890, le dividende annuel de la compagnie des docks de Londres et de Sainte-Catherine ne dépassa pas 1 1/4 p. 100. Quant à la compagnie des docks des Indes, elle cessa totalement d'en distribuer pendant onze ans. Milwall, dont les finances n'avaient jamais été bien prospères, se trouvait entraîné dans la débâcle générale. La lutte se serait terminée par un désastre, si, en 1888, les deux compagnies n'avaient eu le bon esprit de s'entendre et d'instituer un « comité mixte » chargé d'administrer les finances communes. La fusion est devenue tout à fait complète en 1901 ; à l'exception de Milwall, tous les docks de la rive nord sont devenus la propriété d'une seule compagnie, et Milwall est entré lui-même dans la sphère d'influence de la « compagnie des docks de Londres et des Indes ».

Cette organisation nouvelle, si elle a dans une certaine mesure sauvegardé les intérêts des actionnaires, n'a malheureusement pas enrichi la compagnie. Le capital dépasse un demi-milliard de francs ; une partie importante de ce capital a été consacrée à la construction d'entrepôts qui ne rapportent plus rien; mais, les compagnies n'ayant jamais eu de fonds d'amortissement, le capital mort continue à recevoir sa part d'intérêts tout comme le capital vivant. Il faudrait au moins une centaine de millions pour renouveler l'outillage et entreprendre les travaux indispensables. Où trouver ces cent millions? Et comment espérer que cet énorme capital de 600 millions recevra jamais un dividende rémunérateur?

En attendant, le port de Londres reste, sinon « le plus

arriéré de l'Europe occidentale », comme le veut notre économiste allemand, du moins un des plus arriérés et, par suite, des plus coûteux parmi les ports du monde. Ce n'est pas que les droits de port soient plus élevés à Londres qu'ailleurs; la main-d'œuvre y est un peu plus chère; quelques négociants se plaignent aussi des tarifs des compagnies qui ne semblent pas toujours établis de la façon la plus rationnelle; mais le point important n'est pas là. Le point important est le temps perdu qui, dans l'espèce, est de l'argent perdu; et, à cet égard, l'opinion des armateurs qui ont déposé devant la commission, est unanime : le port de Londres est un des ports où l'on perd le plus de temps. Le chargement et le déchargement des navires est interminable; un vaisseau qu'on décharge en cinq ou six jours à Liverpool demande quatorze jours à Londres; aux docks du Surrey, dans les moments d'encombrement, il arrive qu'un bâtiment ne soit pas encore déchargé au bout de vingt jours, voire même au bout d'un mois. Le président de la compagnie Shaw Savill and Albion dont les bâtiments, partant de Rangoun, desservent tantôt Liverpool et tantôt Londres a montré devant la commission d'enquête que, pour des vaisseaux du même genre, le temps passé était à Londres près du double de ce qu'il était à Liverpool. Or, si le temps n'avait qu'une valeur secondaire à l'époque de la navigation à voiles, il n'en est plus de même avec les monstres marins qui sillonnent aujourd'hui les océans. Il faut compter, dit-on, 40 centimes par tonneau et par jour pour l'intérêt du capital et les frais généraux; un jour perdu représente, pour un paquebot de tonnage moyen, deux ou trois mille francs à passer par profits et pertes.

Il serait injuste, à vrai dire, de faire uniquement retomber sur les docks et sur leur outillage la responsabilité de ces retards; il faut accuser également la coutume du port, le mode de déchargement en usage, et surtout les privilèges incompréhensibles de l'extraordinaire corporation que l'on appelle la « compagnie des bateliers de la Tamise ». La livraison se fait d'ordinaire à Londres « par-dessus bord » (*overside delivery*), c'est-à-dire qu'au lieu de prendre livraison sur le quai le destinataire prend livraison sur ses chalands; cette coutume est très favorable au destinataire qui peut ainsi transporter ses marchandises à l'entrepôt qui lui

convient; elle est, en revanche, très onéreuse pour l'armateur qu'elle oblige à faire l'assortiment des colis sur le pont du navire, avant de les descendre sur les chalands des différents destinataires. Armateurs et négociants, dont les intérêts sont en opposition dans le cas actuel, se retrouvent d'accord pour maudire ensemble la compagnie des bateliers. Cette compagnie qui date de la fin du moyen âge a conservé l'organisation des anciennes corporations de métiers; il faut pour en faire partie s'astreindre à un apprentissage de plusieurs années auprès d'un « maître » ou de la veuve d'un maître — car la femme hérite des droits du mari; — il faut ensuite subir un examen, d'ailleurs tout théorique, et verser une certaine somme d'argent, après quoi l'on est proclamé *freeman of the Company*. Les *freemen* jouissent d'un important privilège qui leur est garanti par la loi : la compagnie a le monopole de la navigation à la rame et à la voile dans les limites du port de Londres. Ce privilège, qui était assez naturel à une époque où la Tamise était « la grande route de Londres », aboutit aujourd'hui à des résultats fort singuliers. Il n'y a plus de navigation à la rame; les marchandises sont d'ordinaire chargées sur des chalands que des remorqueurs à vapeur conduisent ensuite à destination. Comme la vapeur n'était point inventée à l'époque de la fondation de la compagnie, les propriétaires sont libres d'employer sur le remorqueur la main-d'œuvre qui leur convient; mais les chalands remorqués doivent être sous la direction de *watermen* assermentés.

*
* *

On voit quelle est la complexité du problème qu'avait à résoudre la commission royale; il fallait réparer des années d'indolence, concilier, sans léser personne, des intérêts opposés, trouver un terrain d'entente entre des administrations rivales et tirer enfin le meilleur parti possible de conditions naturelles qui ont cessé d'être aussi avantageuses que dans le passé. Ce ne furent pas, comme on le pense bien, les conseils qui manquèrent. Tel proposait d'abandonner les docks à leur destinée et d'imiter à Londres les quais que la municipalité d'Anvers a fait construire sur les bords de l'Escaut; tel autre préconisait des bassins sans

écluses, comme à Hambourg. Les auteurs de ces projets séduisants n'oubliaient qu'une chose : l'amplitude de la marée qui, deux fois en vingt-quatre heures, ferait monter et descendre de 6 mètres les navires amarrés le long des quais ou des bassins. La commission ne tarda pas à comprendre qu'on ne pouvait ainsi faire table rase du passé et qu'il était nécessaire de prendre le système des docks comme base de la réorganisation future ; mais là se présentaient des difficultés nouvelles. Si l'on rachetait les docks sans exproprier les wharfs, la concurrence entre les wharfs, restés propriété privée, et les docks, soutenus par le crédit public, deviendrait impossible. Les docks pourraient se contenter d'un bénéfice minime ou même travailler à perte, et les propriétaires des wharfs qui, sur la foi des lois existantes, ont consacré des capitaux considérables à construire et aménager leurs entrepôts seraient inévitablement écrasés dans cette lutte inégale. Fallait-il donc se résoudre à racheter à la fois les wharfs et les docks ? Bien qu'il soit difficile d'estimer la valeur des wharfs, il est probable que cette opération financière ne demanderait pas, au total, beaucoup moins d'un milliard ; la somme a de quoi faire réfléchir le chancelier de l'Echiquier, fût-il le plus aventureux que l'on puisse trouver en Angleterre.

Même difficulté pour arriver à une entente au sujet de l'organisation administrative. Tout le monde est d'accord pour réclamer une administration unique et responsable ; mais lorsqu'il s'agit de savoir quelle sera cette administration, l'unanimité disparaît. La Conservation de la Tamise s'offre modestement, sans se faire d'ailleurs de grandes illusions sur le sort qui attend cette proposition désintéressée ; la Corporation de la Cité présente un projet qui se fait remarquer surtout par l'exclusion complète du *County Council*, son rival ; plus généreux et plus habile, le conseil de comté fait une petite place à la Corporation, une place aux armateurs et aux commerçants, et se réserve un tiers des sièges ; enfin, la Chambre de commerce donne, comme il faut s'y attendre, la première place aux représentants des intérêts commerciaux.

Au milieu des prétentions rivales et des opinions contradictoires la commission manœuvra, non sans habileté. Elle se prononça pour le rachat des docks ; mais pour éviter les réclamations des propriétaires des wharfs, elle décida que l'admi-

nistration du port devrait, dans un certain délai, mettre en location les entrepôts qu'elle aurait acquis et ne les gérer directement qu'en cas d'absolue nécessité; l'entreposage gardait ainsi son caractère d'entreprise privée. La Conservation de la Tamise était condamnée à disparaître en même temps que les compagnies des docks; à leur place une administration unique comprenant des délégués du conseil de comté (11), de la Corporation de la Cité (3), de certains départements ministériels et de quelques autorités locales (5), et des intérêts commerciaux (21) allait être créée par le Parlement. La juridiction de Trinity House sur la basse Tamise était transférée à cette administration, et le monopole des bateliers était supprimé. L'administration nouvelle devait se mettre à l'œuvre aussitôt la loi votée; car, disait le rapport de la commission, « le port a cessé depuis quelque temps de suivre les progrès de la population et du commerce modernes, et l'on peut reconnaître, à certains signes qu'il est en danger de perdre la situation qu'il a occupée si longtemps parmi les ports britanniques et étrangers ».

Le projet était dans son ensemble remarquablement étudié et, s'il ne satisfaisait pleinement aucune des parties en cause, il ne mécontentait complètement personne. On serait donc en droit de supposer que le ministère conservateur qui avait réuni la commission ou le gouvernement libéral qui lui a succédé se sont empressés de le mettre en pratique. Il n'en est rien cependant. Cinq ans se sont écoulés depuis que la commission a déposé son rapport et, en 1907, nous retrouvons encore à Londres les compagnies des docks qui, en augmentant — malgré des promesses solennelles — les droits d'entrée sur les navires, sont parvenues à distribuer de nouveau un petit dividende (3 p. 100); nous y retrouvons Trinity House et la compagnie des bateliers; nous y retrouvons la Conservation de la Tamise. Le ministère Balfour avait présenté, sans grande conviction, un projet de loi qui ne donnait aux autorités municipales de Londres qu'une représentation insuffisante; à la première résistance il s'empressa de le retirer. Le conseil de comté, la Corporation de la Cité, la Conservation de la Tamise ont également présenté des bills dont le sort n'a pas été plus heureux; le ministère actuel annonçait, il y a quelque temps, son intention d'attaquer à son

tour le problème; en attendant rien ne se fait. C'est encore la Conservation qui a montré en cette affaire la plus grande activité : elle s'est fait autoriser par le Parlement à emprunter 5 millions et continue — lentement, mais régulièrement — de travailler à l'approfondissement de la Tamise.

Au reste, il est permis de se demander s'il est au pouvoir d'une loi quelconque de rendre à Londres sa suprématie du temps passé. La commission royale a paru le croire; elle terminait son rapport en affirmant que les avantages de Londres étaient restés les mêmes et en laissant entendre qu'il suffirait d'une réorganisation administrative et d'un peu d'argent judicieusement dépensé pour redonner à Londres sa prospérité perdue. Il est difficile à un étranger de montrer un pareil optimisme.

La suprématie de Londres était fondée principalement, nous l'avons vu, sur le monopole du commerce de l'Extrême-Orient, auquel s'ajouta tout naturellement celui de l'Australasie. A ce monopole la création du canal de Suez porta un coup funeste; comme l'avait prévu Palmerston, les ports de la Méditerranée — Marseille, Gênes, Trieste — prirent désormais, aux dépens de Londres, leur part du commerce de la Chine et des Indes. Le percement du canal causa, toutes proportions gardées, une révolution semblable à celle qu'avait faite quatre siècles auparavant la découverte de la route du Cap; le commerce se reprit à suivre le chemin qu'il avait si longtemps pratiqué, et il faudrait pour le détourner maintenant de son cours que la compagnie du canal, en négligeant d'entreprendre les travaux indispensables, contraignît elle-même les grands steamers à faire de nouveau le tour de l'Afrique pour parvenir en Extrême-Orient. Ajoutons qu'un grand nombre de denrées qui, au milieu du XIXe siècle, provenaient uniquement de l'Inde, de la Chine et de l'Australie sont aujourd'hui produites, en quantités égales ou supérieures, par des contrées dont Londres n'est point l'entrepôt traditionnel. C'est ainsi que le Brésil a supplanté Ceylan comme pays producteur de café; le sucre, au lieu de venir des Antilles et de la Guyane pour être entreposé dans le port de Londres et réexporté sur le continent, provient maintenant du continent même; l'Argentine est devenue, pour la production de la laine, la rivale de l'Australie anglaise.

Ces raisons ne suffiraient pas cependant à expliquer entièrement les difficultés au milieu desquelles se débat le commerce de Londres; il s'est produit, à la fin du XIXe siècle, un phénomène nouveau qui a détourné la navigation maritime de ses routes accoutumées et profondément modifié le caractère et les méthodes du commerce européen. L'Angleterre méritait seule en Europe, il y a cinquante ans, le nom de pays industriel; il n'existait sur le continent rien qui pût se comparer à Manchester, rien de semblable à Sheffield ou à Birmingham. L'industrie française ne faisait que de naître, celle de l'Allemagne n'existait pas; c'est en Angleterre et à Londres qu'affluaient les matières premières nécessaires à l'industrie, les denrées alimentaires indispensables à une population que le sol anglais ne suffisait plus à nourrir. Comme le disait un économiste anglais qui déposait devant la commission : « Les cargaisons venaient à Londres, les ports étrangers n'avaient besoin que de colis. » Mais les temps sont changés; des centres d'activité industrielle intense ont apparu dans le nord de la France, en Belgique, en Westphalie, en Saxe, en Silésie, en Bohême; dans toutes ces régions se fait une consommation prodigieuse de matières premières et d'objets d'alimentation. Partout s'est développé le désir du confort et du luxe; des articles comme le thé et le café sont entrés dans la consommation générale, et les ports du continent en sont venus à réclamer, eux aussi, des cargaisons.

Londres a pu pendant quelque temps, grâce à la force acquise, conserver son rôle de distributeur; mais cette période de transition n'aura forcément qu'une durée limitée. Les nécessités de la concurrence obligent à la plus stricte économie et la suppression des intermédiaires, quels qu'ils soient, est devenue un des axiomes fondamentaux du commerce. L'achat direct dans le pays de production, le transport direct au centre de consommation sont les conditions indispensables du succès dans la lutte industrielle entre les individus et les nations. Les primes accordées par certains pays à la navigation nationale agissent dans le même sens. Il apparaît donc comme de plus en plus probable que Londres, de l'entrepôt mondial qu'il était autrefois, se transformera peu à peu en un marché purement britannique; en Angleterre même il rencontrera la concur-

rence de ports nombreux, dont quelques-uns sont mieux placés que lui pour servir de débouchés à l'Angleterre industrielle, tandis que certains ports étrangers, Anvers principalement, pourront aller lui disputer le commerce d'importation jusque sur le sol anglais.

Est-ce à dire qu'il faille désespérer de l'avenir et que Londres soit condamné à devenir à bref délai une autre Venise ou une autre Amsterdam? Non assurément. Londres a pour lui deux avantages que l'on ne rencontre au même degré dans aucun des ports de l'Europe et qui lui conserveront longtemps encore une certaine supériorité. Il a pour lui tout d'abord l'énorme puissance financière de la Cité. La Cité est le premier marché de capitaux du monde; les opérations de son *clearing house* ne cessent d'augmenter d'année en année; les valeurs sur Londres sont, surtout dans les pays neufs, la forme ordinaire du crédit. Ne voyait-on pas, jusqu'à une époque toute récente, les commerçants allemands coter les sucres allemands sur les marchés allemands en shillings et en pence? De plus, Londres est le seul marché qui ait un caractère vraiment universel; comme l'avoue l'auteur allemand que nous citions en commençant cette étude, Londres est le seul endroit du globe où l'on puisse envoyer en consignation, avec certitude de vente, n'importe quelle quantité de n'importe quelle marchandise. De tels avantages ne sont point à dédaigner. La statistique provisoire pour 1906 attribue au port de Londres un mouvement total de 27 millions de tonnes, chiffre colossal, en progrès très marqué sur l'année précédente, et le jour est encore loin sans doute où le Néo-Zélandais de Macaulay viendra s'asseoir sur les ruines de London Bridge pour y prendre un croquis des ruines de Saint-Paul.

D. PASQUET

POUR ÊTRE ADMISE[1]

Le carnaval était fini, les violons se taisaient. Néanmoins la vie mondaine continuait : dans les soirées de « conversation », les jeunes filles jouaient aux cartes avec leurs danseurs des semaines précédentes, pendant que leurs pères et les diplomates se battaient pacifiquement au whist ou au bridge — et que les placides douairières, un peu somnolentes sur les sofas, grignotaient des gâteaux, avalaient de petites gorgées de bière, — rafraîchissements mis à leur portée sur chaque table, — médisant à mi-voix du prochain ou déplorant plus haut le prix du beurre.

Les Mayflower étaient admis maintenant chez les grandes dames les plus fières ; on leur faisait bon accueil, vantant les sentiments chrétiens qui les poussaient l'un comme l'autre à de très généreuses offrandes quand ils fréquentaient les ventes de charité ou qu'ils étaient quêtés pour des œuvres pieuses.

***

Un matin, très pâle, vêtue d'un peignoir qui semblait de bure, Daisy entra dans la chambre de son mari :

— Tommy, je suis si triste !... je crois que je vais avoir un enfant.

— Triste, Daisy ?... mais je ne pouvais pas, nous ne pou-

1. Voir la *Revue* du 1er septembre.

vions pas rêver une meilleure joie!... Daisy, Daisy, mon cher amour, pensez donc, ce sera peut-être un garçon, et mes parents se réconcilieront certainement avec nous.

— Tommy, vous êtes une oie, une pauvre chère oie!

Mayflower était si heureux qu'on l'entendit siffler toute la journée et que, le soir, en revenant du Club, il fit hommage à sa femme d'une superbe bague en rubis qu'elle avait admirée la semaine d'avant.

Elle en orna son doigt, et recommença de pleurer :

— Oh! Tommy, elle est trop grande pour ma main... ma main est si petite!... et je crois que je ne la porterai pas longtemps.

Quelques jours après, on présentait à Mrs. Mayflower, de la part de Son Excellence le ministre d'Angleterre, un chien appartenant à la race des *king-charles*, un petit chien de toute beauté, et, au même instant, arrivait un magnifique bouquet de roses et d'orchidées avec la carte du comte de Kleinerstolz. Elle regarda les fleurs et les mit dans l'eau, elle regarda le chien et le mit sur ses genoux; elle regarda sa bague, qui étincelait, puis soupira :

— Pauvre, pauvre moi! comme la vie est difficile!

Quant Mayflower rentra, il considéra ces présents, et sa femme lui en expliqua la provenance, sans nul embarras.

Il rit aussitôt, d'un bon rire confiant :

— Hé! hé! petite femme, je crois que vous avez complètement tourné leurs vieilles têtes!

— Je le crois aussi, — dit-elle gravement. — C'est dommage : à leur âge, ils ne devraient songer qu'à la mort. Pauvre comte! pauvre vieux Dicky!... Mais, vous savez, Tommy, son chien est d'une très grande famille, il descend du prince de Galles.

— Oui, je sais, ma chérie, il a beaucoup de race, c'est une vraie beauté!

Et il le gratta avec vénération entre les deux oreilles, ce dont le *king-charles* le remercia en voulant lui mordre le nez.

Cependant Mrs. Mayflower continuait d'être fort souffrante. Tout l'ennuyait, elle était dégoûtée de toutes choses. Elle mesurait sa taille tous les deux jours : un demi-centimètre

d'élargissement lui causait un désespoir : « Je vais devenir un monstre, et puis je mourrai », disait-elle. Mayflower alors baissait la tête, se sentant très coupable. Presque chaque soir, il lui rapportait un cadeau pour se faire pardonner, et, selon son humeur, elle le remerciait avec effusion ou nonchalance.

Parfois elle se promenait languissamment dans le Parc, si mélancolique avant le printemps, quand les arbres sont encore noirs, les gazons bruns, tachés de quelques flaques de neige, et que l'âpre vent d'est fait lever des tourbillons de poussière. Elle ne voulait pas que son mari l'accompagnât, prétextant la fatigue qu'elle éprouvait à parler.

Un jour, elle revint toute blanche, les yeux pâlis par l'épouvante :

— Oh ! Tommy, c'est tellement, tellement affreux ! Il y avait une femme pendue, dans le bois. Ses pieds allaient et venaient comme le balancier d'une pendule ; sa figure était toute bleue. Je n'ai jamais rien vu de plus horrible... C'est peut-être par amour qu'elle a voulu mourir. Qui sait?... Peut-être avait-elle été séduite, peut-être allait-elle avoir un enfant. Il y a des filles qui se tuent pour cela, mon Dieu ! Les hommes sont des êtres abominables... Oh ! c'est vraiment trop injuste : ils peuvent faire tout le mal qu'ils veulent, ils ne le portent pas, et cela ne se voit jamais.

Pâques approchait ; Mrs. Mayflower, pendant la semaine sainte, ne quitta guère les églises. Souvent elle disait :

— Savez-vous, Tommy ? je regrette beaucoup de ne pas être catholique romaine. Ce doit être si réconfortant de se confesser ! Et puis l'orgue parle tellement mieux que nos pasteurs ! On peut comprendre ce qu'on veut.

Tom parut un peu choqué : il était bon protestant, et, après avoir marmotté une phrase sur les mômeries des papistes, il changea de conversation...

Dans ce climat de l'Europe centrale, le printemps ne vient pas tout doucement, mais s'épanouit tout d'un coup. Après une journée où la neige n'avait cessé de tomber, on s'était éveillé parmi les chants d'oiseaux ; les bourgeons, faisant craquer leur enveloppe sombre, se dépliaient en feuilles neuves ; on criait les *Maiglöckchen* par les rues, les petites bonnes trotti-

naient en robe de percale rose; entre les charmilles du Parc, les orchestres, muets depuis l'automne, recommençaient à jaser, et les valses, bannies pendant le carême, tournoyaient dans l'air qui fleurait bon les lilas.

Mais Daisy ne jouissait plus de rien :

— J'enlaidis beaucoup, Tommy cher, et j'aimerais mieux aller ailleurs... Je voudrais passer l'été en France; j'ai la nostalgie de la mer, c'est comme le mal du pays : il me semble que le parler des vagues me ferait dormir.

— Alors, petite chérie, il faut partir bien vite... dès la semaine prochaine, si vous le désirez...

— Nous pourrions donner congé de l'appartement, Tom...

— Pourquoi? — fit-il, étonné. — N'aimez-vous donc plus Kœnigshœhe, où nous avons été si bien accueillis, où vous avez eu tant de succès, petite chérie?

— Oui, Tommy, mais ailleurs j'espère que j'en aurais aussi... C'est amusant de changer, de voir des gens nouveaux. Je voudrais aller à Londres : nous y aurions une très bonne situation, j'en suis sûre!

— Oui, Londres, c'est agréable; mais Daisy, pensez donc, Kleinerstolz m'a promis de m'inviter l'an prochain à ses chasses, et vous savez qu'elles sont parmi les plus belles du pays... Nous pourrions revenir ici au début de l'hiver, y passer le carnaval, assister au bal de cour; puis, comme notre bail ne finit qu'en avril, aller ensuite en Angleterre pour la saison.

— Oui, peut-être... si je vis, Tommy, si je vis jusque-là!...

Peu de jours après, quelques amis intimes se rendirent à la gare pour offrir aux Mayflower leurs souhaits de bon voyage.

Le ministre d'Angleterre et le grand chambellan étaient venus tous les deux, chacun muni d'un bouquet. L'un semblait un peu triste, et l'autre fort troublé.

Couverte d'un grand manteau, tenant son petit chien sous le bras, Daisy aspirait le parfum des fleurs et souriait comme autrefois, tandis que Tom, allant de sir Richard à Kleinerstolz, leur broyait les mains en répétant :

— Jamais je n'oublierai combien vous avez été bons pour nous...

Les Mayflower montèrent en wagon.

— Au revoir! au revoir! à l'hiver prochain!... Bon voyage! bonne santé! — criaient les voix amies.

Daisy agitait un petit mouchoir qui sentait la violette, le chien jappait. Tom, penché hors de la portière, criait encore :

— Au revoir, au revoir! à l'automne prochain!...

— Quels braves gens! — dit-il — et quelles admirables fleurs vous ont apporté sir Richard et le comte!

— Elles nous gênent et elles me font mal à la tête! — riposta Daisy avec impatience. — Mettez-les dehors, jetez-les par la fenêtre!

*
* *

La vue de Paris parvint cependant à remonter le courage de Mrs. Mayflower. Elle goûta quelque plaisir à combiner avec Doucet des robes discrètes, elle s'enquit du meilleur médecin pour le genre de maladie dont elle souffrait. On lui indiqua un homme galant et optimiste qui lui fit des compliments et lui promit du chloroforme.

Tom loua une maison normande nichée dans un « clos » de pommiers, entre Trouville et Honfleur. Étendue sur sa terrasse, Daisy voyait aller et venir la mer, tantôt verte et parlant fort, tantôt murmurante, câline et bleue. Des compatriotes venaient prendre le thé avec elle : elle leur contait ses succès de l'hiver dernier, citait son amie la comtesse de Kleinerstolz, tandis que Tom vantait avec insistance le ministre d'Angleterre.

En constatant que son visage était aussi joli qu'autrefois, Daisy se ranimait, et souvent elle s'avisait de chanter comme les oiseaux quand il fait beau.

Mais quand, au commencement de l'automne, il fallut rentrer à Paris pour attendre l'événement, elle redevint inquiète et nerveuse.

Elle interrogeait toutes les femmes, elle récapitulait les noms de plusieurs qui étaient mortes.

Un soir, plus dolente que de coutume, elle s'agitait sur sa chaise longue, très troublée pour avoir appris, le matin même, qu'une jeune amie avait été emportée par une embolie après la naissance d'un fils. Elle dit :

— Tommy, croyez-vous à la récompense des bons et à la punition des méchants dans l'autre monde?

Tommy, enfoncé dans un vaste fauteuil et lisant avec attention un article du *Field* sur le *pig-sticking*, dut réfléchir quelques instants pour élever le niveau de ses idées.

— Bien sûr, Daisy!... Du moins, c'est l'enseignement que j'ai reçu...

— Oui, mais si l'on se repent?...

— Ah! oui, si l'on se repent, c'est différent... Il y a un peu longtemps que j'ai su tout cela...

Daisy regardait danser les flammes. On entendait le vent sévir dans la nuit; il frappait impérieusement aux fenêtres, aux portes, comme un ennemi qui veut entrer. Mrs. Mayflower contemplait le feu.

— Le Christ a pardonné à la femme adultère. Il a dit : « Que celui qui est sans péché lui jette la première pierre! »

Tom Mayflower tortilla sa longue moustache : ce n'était pas celle des paroles du Christ qui lui plaisait le mieux.

— Que vous importe la femme adultère, Daisy chérie? Qu'est-ce que cela peut bien vous faire?

— Moi? Oh! rien du tout, — dit Mrs. Mayflower avec indifférence. — Je pensais seulement que ce doit être très pénible d'être une femme coupable.

Elle regardait toujours le feu; ses yeux brillaient étrangement.

Tom avait repris sa lecture. Maintenant le vent hurlait à la façon d'un chien qui sent la mort ou vagissait douloureusement... Daisy ouvrit la bouche comme si elle voulait parler, et elle se tut...

Le lendemain, de nouveau, ils étaient seuls. Tom, ce soir-là, lisait le journal, et, pendant qu'elle se chauffait les pieds en donnant de petits coups de pincette à une bûche qui chantait, elle dit d'une voix douce, mais si lugubre qu'il en fut tout remué :

— Tommy, je ne veux pas toujours, toujours vous parler de ma mort, parce qu'à la longue ce serait très ennuyeux; mais, cher, s'il m'arrivait quelque chose, il faut que vous sachiez qu'il y a dans ma cassette à bijoux une lettre pour vous.

A ce moment, une haute flamme bleue jaillit, et Mayflower, observant sa femme, fut frappé de son changement. Elle avait maigri, dans les derniers temps, et son petit visage blanc apparaissait très pitoyable avec des cercles de deuil autour des yeux. Il la sentit plus près de son cœur qu'aux jours de radieuse beauté : à l'idée qu'elle allait peut-être mourir, comme elle le disait, qu'alors il lirait cette lettre dans son effroyable solitude, il lui sembla qu'il étranglait. Il eut peur d'éclater en sanglots.

Il lui saisit les mains, qui étaient toutes froides, bien qu'elle les tînt devant le feu, et, luttant contre lui-même, il dit d'une voix brusque :

— Voyons, voyons, Daisy, on ne meurt pas pour avoir un enfant.

— Qui sait?

Elle regardait encore la flamme. Dehors, comme la veille, le vent traînait sa plainte. Mari et femme se taisaient l'un et l'autre. Après quelques instants, elle murmura :

— Vous ferez, n'est-ce pas, ce que je vous demande?

Et elle se tourna vers lui. Ses yeux ressemblaient à des fleurs tristes, non plus comme jadis aux bluets de juin, mais à ces larges pensées qui ornent les tombes.

— Ah! — dit-elle, — que de chagrin dans la vie! Tommy, Tommy, cher, ne vous souvenez jamais de moi avec colère.

— Pourquoi avec colère?... Daisy, mon amour, vous êtes la beauté et la joie de ma vie.

— Qui sait?

Elle laissa retomber ses mains, avec un geste d'infinie lassitude, — ses petites mains pâles, si exténuées que les bagues glissaient de ses doigts : son alliance tomba, roula devant la cheminée, sur le marbre. Elle se baissa, la reprit, puis, recouvrant sa vivacité d'autrefois, elle s'écria :

— Mais si je ne meurs pas, vous me rendrez cette lettre sans la lire?... Vous me le promettez?

— Ah! chère petite! Dieu me soit en aide pour que je ne la lise jamais!

— Vous le jurez?

— Mais oui!

Il jugeait un peu enfantine, mais attendrissante, l'émotion

qu'elle manifestait; il ne manqua pas d'attribuer à son état de santé la crise de larmes qui la secoua violemment : pauvre petite Daisy, que pouvait-elle avoir à se reprocher?

Dans la nuit, elle fut prise de douleurs. Elle souffrit beaucoup, tandis que, les yeux emplis de larmes, Tom Mayflower s'accusait d'être un bourreau. Mais ce fut de joie qu'il pleura quand le médecin lui dit :

— C'est un fils!

— Que Dieu soit loué!

Tom inclinait la tête et paraissait prier.

Débarrassé moralement du poids physique que portait Daisy, délivré de l'appréhension des souffrances qui la menaçaient, il avait l'esprit léger, ne pouvait se tenir tranquille, allait d'une pièce à l'autre en sifflotant un air de chasse. Il envoya des télégrammes pour annoncer l'heureux événement à sa famille, à quelques vieux amis. La réponse de son père augmenta son bonheur : elle lui faisait entrevoir une réconciliation prochaine.

En sortant, il alla chez un bijoutier : — quand il pensait à Daisy, c'était presque toujours chez un bijoutier qu'il entrait.

Mais, lorsqu'il revint tout joyeux, il trouva la maison bouleversée. La fièvre était venue en son absence : Daisy claquait des dents, ses mains brûlaient, son visage était empourpré... Cependant, lorsqu'elle vit les petites ailes de pierreries qu'il lui offrit en l'appelant : « Mon cher ange », les deux fossettes d'autrefois se creusèrent dans ses joues et cette réplique modeste s'échappa de ses lèvres :

— Les anges n'habitent pas sur terre, Tommy!

Puis elle s'abîma dans une prostration complète.

De temps à autre, on l'entendait gémir doucement. Elle disait :

— J'ai chaud... J'ai soif... J'ai mal...

Mayflower avait fait mettre de la paille dans la rue et le bruit des voitures arrivait tout emmitouflé.

Des médecins célèbres se réunissaient autour du lit, chuchotaient dans le salon, formulaient des diagnostics différents en se faisant des compliments réciproques, et Tom errait comme

une âme en peine à travers tout l'appartement. Il suppliait les hommes de science de sauver sa femme et priait Dieu comme au temps ou il était un petit garçon bien sage. Quand il était seul, il pleurait...

Huit jours de lutte, d'angoisses; menaces d'embolie, soins incessants. Puis, un matin, la fièvre tomba. Les médecins déclarèrent que Daisy était hors de danger; mais ils ne cachèrent pas à Mayflower que leurs craintes avaient été vives et que l'intensité de la fièvre les avaient obligés de redouter un transport au cerveau. Peu à peu la santé se rétablirait assurément, mais beaucoup de repos physique et moral était nécessaire.

Tom les écoutait, leur serrait les mains, leur disait merci et souriait, mais, pendant qu'il souriait, de grosses larmes coulaient dans sa moustache.

*
* *

Après la secousse qu'elle venait de subir, Daisy vivait maintenant dans une quiétude joyeuse. Une sorte d'amnésie avait aboli le passé et son imagination encore engourdie ne s'alarmait pas de l'avenir. La menace de souffrance et de mort s'étant éloignée d'elle, sa conscience sommeillait; les voix qui s'élèvent dans le silence, la nuit, restaient muettes et lui permettaient de dormir d'un profond sommeil.

Elle s'éveillait pour sourire au jour suivant, au soleil d'automne qui pénétrait par les fenêtres, à sa beauté reconquise. Des pensées de parure égayaient son esprit. Elle ressentait, aux satisfactions toutes matérielles de l'existence, une jouissance animale, se détirait comme une jeune chatte dans son lit, trouvait une saveur nouvelle à son thé, aux fruits rares qu'on lui servait.

Un matin, comme, pour la première fois, la garde venait de démêler ses longs cheveux, Mayflower entra dans sa chambre et lui dit :

— Daisy chère, si cela ne vous fatigue pas trop, voulez-vous lire ce que j'écris aux gens de là-bas?

Elle fronça les sourcils :

— Quelles gens?

— Mais sir Richard, les Kleinerstolz... Ils ont tous été tellement aimables pour nous que je crois plus poli de leur envoyer un mot.

— A quoi bon? un « faire part » suffit bien.

— Croyez-vous?... Je suis sûr qu'ils seraient contents d'apprendre que nous avons un fils.

— Que voulez-vous que cela leur fasse?

— Mais, chère petite, ils avaient pour vous beaucoup d'amitié, vous le savez bien!

— Croyez-vous? — dit-elle encore.

Elle sourit. L'expression de son visage était devenue un peu perverse, et ses yeux clairs s'étaient assombris.

Les paroles de son mari l'avaient subitement ramenée à la vie réelle. Il lui semblait qu'elle s'éveillait d'un rêve, la mémoire lui revenait, et, tout aussitôt, l'angoissante pensée de la lettre, de l'aveu...

Et elle s'irritait contre elle-même, moins à cause de la faute que de la confession.

Quelle folie avait traversé son esprit, ce jour-là? Pourquoi, si elle mourait tout de suite après la naissance de l'enfant, imposer à Tom un surcroît de chagrin, et pourquoi risquer, si elle vivait, que cette lettre fût égarée, fût lue, que son avenir fût ruiné à tout jamais?... Folle, folle!... Assurément les insomnies, les cauchemars avaient détruit son équilibre moral.

Une crispation soudaine lui serra la gorge; ses mains étaient froides, un désir véhément lui venait de palper cette lettre, de la jeter dans le feu, comme si elle pouvait ainsi d'un seul geste anéantir le passé.

Tom, tenant toujours les deux enveloppes, restait au pied du lit, épiant avec sollicitude le cher visage devenu si pâle :

— Avant tout, petite femme, je ne veux pas vous contrarier. Si vous y avez la moindre objection, je n'enverrai pas à nos amis de Kœnigshœhe les petits mots que j'avais écrits.

— Si, si, qu'importe! — fit-elle d'un ton indifférent. — C'étaient de braves gens, vous avez raison, de braves gens.

— Alors je vais aller moi-même à la poste, pour marcher un peu... Puis-je vous rapporter quelque chose, Daisy chérie?

— Non, rien, merci, rien.

Puis, quand il fut près de la porte, elle demanda, s'efforçant que sa voix ne trahît nul trouble :

— Tom, vous penserez à me rendre la lettre dont je vous ai parlé... celle que vous ne deviez lire que si je mourais.

— La lettre?... Quelle lettre?

Il ne se rappelait plus.

— Avez-vous donc oublié la conversation que nous avons eue, un soir?... ma prière, votre promesse?... la lettre d'adieu laissée pour vous dans ma cassette?

Il sourit, d'un bon sourire confiant : Dieu merci, comme ces craintes étaient loin d'eux!

— Votre boîte à bijoux est dans un coffre-fort, au Crédit Lyonnais... Je ne trouvais pas prudent de garder ici vos perles et vos pierres : car rien ici ne ferme bien... Mais j'irai, si vous le voulez, retirer la cassette, la première fois que je passerai par le boulevard... Ce n'est pas très pressé, n'est-ce pas?

— Non, Tommy, non.

Puis elle abaissa les paupières pour qu'il ne vît pas l'anxiété de ses yeux, et elle murmura :

— Je vais dormir. Je suis si fatiguée, si faible!...

Mais elle ne dormit pas, ni dans la journée, ni le soir. Au retour du souvenir, le sommeil s'était enfui.

Daisy s'agitait entre ses draps et, comme un oiseau de nuit, la même obsédante question heurtait à son cerveau : que disait-elle au juste dans cette lettre?... Elle essayait de se rappeler ses phrases, les récitait tout bas, en joignant ses mains moites.

Si Tom savait, que ferait-il? Une sueur froide couvrait le visage de Daisy... Mais pourquoi saurait-il? Elle n'avait pas d'autre confidente que cette lettre. Demain le papier serait brûlé, personne ne peut lire dans les cendres. Et là-bas, à Kœnigshœhe, il n'y avait assurément aucun danger d'indiscrétion.

Quand, le matin, son mari parut au seuil de sa chambre, elle s'efforça de sourire, avec sa gaîté d'autrefois. Elle demanda son enfant, l'examina longuement et dit :

— Je crois qu'il aura vos yeux, Tom.

Et lui, penché sur l'enfant, s'attendrissait de ce que les petits doigts se cramponnaient au sien, cherchant un appui,

réclamant une aide, — comme si, par le même geste de tâtonnante impuissance, les nouveau-nés et les mourants, ceux qui sortent de l'ombre ou qui rentrent dans les ténèbres s'accrochaient instinctivement à la vie.

Mais, quand son mari fit mine de s'en aller, l'inquiétude reprit Daisy à la gorge :

— Tommy! — s'écria-t-elle, — n'oubliez pas de me rapporter la cassette... J'ai un si grand désir de revoir mes perles!

— Oui, oui, petite chérie, mais vous n'irez pas encore au bal ce soir!

Et il la quitta en riant...

Pendant la journée, elle fut nerveuse, irritable, elle harassa la garde par ses exigences, fit pleurer sa femme de chambre.

Elle comptait les heures et se parlait tout bas :

— Un peu de patience encore : Tom va bientôt rentrer... Quand il dînera, je me lèverai, je jetterai la lettre dans le feu... Elle sera détruite avant qu'il songe à m'en parler... et alors il n'y aura plus rien, rien à craindre...

La nuit tomba. Le cœur de Daisy battit plus vite : pourquoi Tom n'était-il pas rentré? Il ne pouvait cependant se promener dans Paris avec une boîte contenant des bijoux de grande valeur.

Quelle sotte idée de ne pas les avoir gardés ici dans sa chambre!

La pendule sonna : sept heures!... Que faisait-il? Que lui était-il arrivé? Mon Dieu! le malheur vient si vite!... Le cheval de sa voiture s'était peut-être emballé, Tom était peut-être blessé... Un voleur avait pu s'emparer de la cassette, et alors non seulement toutes les perles, tous les diamants étaient au diable, mais la lettre, la lettre dangereuse pouvait être ouverte!

Daisy tordait ses mains et croyait prier pour Tom en pensant à elle-même...

Quand il rentra, il la trouva tout en larmes. Elle l'accueillit en sanglotant :

— Oh! mon amour! mon amour! j'avais peur qu'il ne vous fût arrivé un accident...

Mais, à travers ses larmes, elle voyait qu'il n'avait nul paquet à la main et son cœur s'affola de nouveau.

Mayflower s'approcha de son lit, surpris, soucieux :

— Chère, chère petite, calmez-vous! Jamais vous ne vous êtes tourmentée de la sorte. Je ne courais aucun danger, et j'ai seulement eu la sottise d'arriver trop tard au Crédit Lyonnais : je n'ai pu retirer votre cassette aujourd'hui. Je retournerai demain pour vous la rapporter.

Alors, perdant tout empire sur elle-même, Daisy l'apostropha violemment :

— Je vous avais tant, tant demandé de me rendre mes bijoux, de me redonner ma lettre! Vous n'en voulez rien faire. Quel manque d'égards!... Et j'ai tant besoin qu'on ne me contrarie pas! La moindre émotion me fait tant de mal! Vous ne savez pas, vous ne vous doutez pas combien ma santé est ébranlée...

— Daisy, pauvre petite Daisy, — dit-il avec douceur, — c'est parce que vous êtes malade que vous n'êtes pas très juste... Si je suis arrivé trop tard au Crédit Lyonnais, c'est parce que je m'étais attardé chez l'antiquaire où j'ai désiré vous acheter ce thé de vieux sèvres, qui vous plaisait.

— Pourquoi, Tommy, me faites-vous des cadeaux? je ne le veux pas! je ne le veux pas!... Vous me laissez entendre que je suis une ingrate, et, ce soir, je ne peux pas vous remercier. Je me suis inquiétée de vous et maintenant mes nerfs ne veulent pas guérir. Je me sens malheureuse et méchante...

Elle recommença de pleurer.

Et lui, stupéfait par cette scène incompréhensible, caressait machinalement les cheveux de Daisy.

La garde entra et dit :

— Je crois que madame fera bien de prendre du bromure, ce soir. Madame s'est tracassée et ne nous a pas rendu la vie facile aujourd'hui.

Puis, quand Tom battit en retraite, elle le suivit, lui expliqua longuement, dans la chambre voisine, que les épreuves de la maternité rendent certaines femmes neurasthéniques, que d'autres deviennent presque folles momentanément.

« Madame Mayflower avait certes la maladie de l'exagération et grossissait toutes les sensations qu'elle éprouvait... »

Après dîner, Tom voulut laisser reposer sa femme; mais, toute la soirée, il se remémora à la scène de larmes.

« La hantise de cette lettre est maladive, mais pourquoi ce trouble, cette tristesse?... »

Et il restait perplexe, un peu peiné, fumant son cigare devant le feu qui mourait.

Daisy prit du bromure et elle dormit... mais elle rêva.

La cassette était sur son lit et elle l'ouvrait. Elle jouait avec ses bijoux, venait de passer son collier de perles autour de son cou, et elle se souriait dans un miroir d'argent posé devant elle, à côté de la lettre, qu'elle se réjouissait de voir là, tout près, pour la détruire... Mais, comme Daisy allait étendre la main pour la prendre, d'autres mains sortaient des ténèbres, apparaissaient derrière les rideaux, la lui arrachaient... Elle reconnaissait celles de Tom, de bonnes mains loyales, un peu carrées... Et puis il y en avait d'autres : de longues mains blanches veinées de noir... D'autres encore, robustes et velues...

Et toutes ces mains luttaient entre elles, s'étreignaient, se griffaient, pour saisir l'enveloppe... Alors, en riant, Daisy tendait les siennes, mais la lettre avait disparu...

Quand elle ouvrit les yeux, la garde était auprès de son lit.

— J'ai eu peur, madame : vous avez appelé si fort! je me suis éveillée en sursaut.

— Vraiment?... J'ai eu un cauchemar : je rêvais qu'on voulait m'étrangler.

Elle porta ses mains à son cou.

— Oui, ce n'est rien, — fit la garde; — une contraction nerveuse de la gorge. Je vais vous donner un peu d'éther et vous allez redormir.

Le lendemain, Mayflower remarqua l'extrême pâleur de sa femme. Lui-même était grave. Un malaise moral qu'il ne pouvait définir pesait sur ses pensées.

— Daisy chère, — dit-il, — vous avez une pauvre petite mine. Est-il possible que la contrariété d'hier vous ait fait autant de mal? Ce matin, je ne sortirai pas, car je désire parler au médecin; mais, dans la journée, j'irai au Crédit Lyonnais et je vous rapporterai vos bijoux ainsi que cette lettre qui semble vous préoccuper si fort... Pourquoi? pourquoi? Votre inquiétude finit par me gagner. Cet adieu que je ne dois pas

connaître me tourmente. Je vous en prie, petite femme, relevez-moi de ma promesse : laissez-moi lire cette lettre. Nous la lirons ensemble, si vous le voulez.

— Non, non, pour rien au monde!

— Pourquoi?

— Mais parce que c'est absurde, parce que, le jour où j'ai eu la sottise de l'écrire, je ne savais pas ce que je disais. J'étais obsédée par la terreur de la mort. J'ai certainement dit des choses idiotes. Elles vous feraient rire et je ne veux pas que vous riiez de moi! Tommy!

— Je ne songerais pas à rire de paroles que vous avez écrites dans la souffrance, Daisy. Je remercierais seulement Dieu de vous avoir laissée vivre.

Elle ne répondit pas.

Il continua :

— Un mari et une femme ne doivent pas avoir de secret l'un pour l'autre, et j'ai le droit de savoir pour quelle raison vous étiez si agitée au sujet de cette lettre.

Il parlait d'une voix ferme, et guettait son regard, sa bouche.

Alors, levant les yeux, elle murmura :

— Je vais vous dire, Tommy, je vais vous dire. C'est une superstition ridicule, mais je m'imagine que je dois la détruire, cette lettre, ou qu'elle me portera malheur, que je mourrai, cher, avant que vous me l'ayez rendue... C'est comme une peur en moi, qui me prive de tout repos : je crois que mon cœur est malade, souvent j'ai la sensation qu'il va s'arrêter.

Les yeux de Tom restaient attachés sur ce cher visage, et, la voyant si pâle, il s'attrista que Daisy fût si fragile.

Quand le médecin, venu dans la matinée, sortit de la chambre, il l'emmena dans le salon, l'interrogea longuement. Le médecin répondit qu'il n'y avait nulle raison de s'alarmer.

— Il faut s'occuper d'elle, mais non se préoccuper. Elle est neurasthénique, tout simplement, comme beaucoup de jolies jeunes femmes... Elle a besoin de repos; mais il est utile qu'elle ne s'ennuie pas... Il est non moins nécessaire de lui épargner tout souci, toute émotion : car, bien qu'elle n'ait aucune lésion du cœur, elle a des troubles fonctionnels, et sa maladie même la dispose à dramatiser tout événement comme à éprouver d'une façon plus aiguë toute sensation.

Après déjeuner, Mayflower alla au Crédit Lyonnais, ouvrit son coffre-fort, prit la cassette à bijoux et se hâta de revenir chez lui.

Comme il allait entrer dans la chambre de sa femme, un bruit de voix l'arrêta.

Un domestique qui passait lui répondit :

— Ce sont des amies de madame...

— Bien, bien! je reviendrai quand elles seront parties.

Et il se retira dans son fumoir, se souvenant d'une lettre qu'il voulait écrire à son père.

Il songeait à la joie qu'il aurait à embrasser ses parents, à parcourir le pays où s'était écoulée son enfance, où pour les vieilles gens il restait toujours *Master Tom* : il revoyait les paysages lointains et une nostalgie lui venait d'un coin de prairie où il avait poursuivi les papillons, d'une branche d'arbre sur laquelle il avait grimpé jadis. Mais cette nostalgie ne lui causait pas de tristesse, car elle n'était que la volonté de revivre le passé dans l'avenir. On continuerait à prononcer le nom de Mayflower, puisque maintenant il avait un fils pour le porter à son tour, et Tom sentait venir au-devant de ce tout petit la tendresse des grands parents. — Depuis qu'un enfant lui était né, il songeait plus souvent à sa mère et il lui semblait entendre de très loin sa voix douce...

Il fit quelques pas dans la pièce, puis s'arrêta devant la cassette :

— Si le bijoutier était raisonnable, peut-être y aurait-il moyen d'ajouter un demi-rang au collier.

Il ouvrit la boîte, sortit les perles, se rappela combien Daisy était jolie, les épaules nues...

A ce moment, un pli cacheté, posé au milieu des bijoux, apparut à ses yeux. Son nom était sur l'enveloppe, puis, au-dessous, ces quelques mots :

Pour lire après ma mort.

— Ah! la lettre! — fit-il.

Et il se mit à sourire.

Il se sentait tout attendri :

« Pauvre petite! que serais-je devenu, si j'avais eu le malheur de la perdre!... »

Il eut la sensation d'avoir échappé à un grand péril et ses sentiments religieux le portèrent à dire avec ferveur :

— Merci, mon Dieu!

« Il faut que je lui rende la lettre, puisque je l'ai promis, — songea-t-il, — mais je veux la lire avec elle. »

Il sonna :

— Madame est seule?

— Non, monsieur, ces dames sont encore là : elles prendront le thé avec madame.

Il trempa sa plume dans l'encre, les mots ne venaient pas... Les hautes lettres noires attirèrent ses regards :

Pour lire après ma mort.

« Pauvre petite Daisy! que pouvait-elle donc bien avouer? Une futilité sans doute, une faute imaginaire... ou grossie par l'état nerveux où elle était... Peut-être quelque secret de famille... de sa déplorable famille... »

Puis, soudain, le son si triste de sa voix, ce soir d'octobre où le vent pleurait, revint en mémoire à son mari :

« Tommy, Tommy cher, ne vous souvenez jamais de moi avec colère!... »

Il la revoyait toute pâle devant le feu. Quelle pouvait être l'inquiétude qui agrandissait ses yeux, la pensée secrète qui la torturait? Cette lettre fermée, ce cachet posé sur le passé furent insupportables à Tom.

« Quand on aime, il faut tout se dire... » Décidément, il allait encore une fois demander à Daisy de le relever de sa promesse, d'ouvrir cette enveloppe et de la lui remettre. Il se dressa, se dirigea vers la chambre de sa femme. En approchant, il entendit des rires; la garde, qu'il rencontra devant la porte, lui répéta que Mrs. Mayflower avait encore ses amies auprès d'elle. Tom revint sur ses pas, rentra dans son fumoir. Il avait toujours cette lettre fermée à la main : elle lui causait un malaise presque physique. Il se promena de long en large, son impatience augmentait. Il tâcha d'écrire; sa plume tremblait.

Il parla à son père de l'enfant :

Je crois que vous serez frappé de sa ressemblance avec moi...

De nouveau, il s'arrêta; de nouveau, la grande écriture de Daisy attira ses regards. C'était une intolérable persécution. Il retourna l'enveloppe : à l'envers, le cachet de cire blanche

l'exaspéra... C'était comme si Daisy se verrouillait dans sa chambre.

« Si elle refusait d'ouvrir, j'enfoncerais la porte à coups de pied... Si elle s'obstine à ne pas me communiquer cette lettre, par Dieu, je la lirai devant elle! »

Très nettement il eut conscience d'un dédoublement de sa personnalité, de deux forces opposées qui luttaient : un être impulsif, instinctif, impérieux, plus fort en sa rudesse primitive que l'être supérieur, soucieux de tenir la parole donnée, désireux d'avoir confiance dans la femme choisie par son cœur.

Une sorte d'angoisse, comme celles que ressentent les bêtes avant l'orage, lui causait une agitation qu'il ne pouvait maîtriser; le sang lui montait à la tête, bouillonnait follement dans ses veines.

Il voulut échapper à cette hantise : il saisit la lettre, la jeta dans un tiroir et se crut sauvé. Mais alors il lui sembla qu'il entendait chuchoter des paroles graves : c'était comme si la voix aimée parlait tout bas dans la pièce voisine, révélant un secret, et qu'il s'efforçât pour ne pas écouter à la porte...

Et cette même phrase lui revenait toujours à l'esprit :

« Tommy, Tommy cher, ne vous souvenez jamais de moi avec colère... »

Il ne sut pas comment cela se fit. Sa main agit avant que son cerveau eût lancé l'ordre... L'enveloppe était déchirée, la lettre ouverte, et ses yeux lisaient, sans qu'il l'eût voulu. Les mots qu'il redoutait étaient là sur la feuille blanche, tracés en hauts jambages qui vacillaient :

Tommy, Tommy cher, ne vous souvenez jamais de moi avec colère. Quand vous lirez ceci, mon bien-aimé, votre petite Daisy sera morte. Tout ce que vous aimiez en elle et dont elle tirait vanité, son visage, ses épaules, les bras qu'elle mettait autour de votre cou, toutes ces choses n'existeront plus, ou feraient horreur si on les voyait.

Oh! l'affreuse pensée que je porte en moi comme l'enfant! Je sais que l'enfant me tuera et j'ai peur. Je me sens comme un condamné à mort qui connaîtrait la date de son exécution. La nuit, je m'éveille en sursaut et mes dents claquent comme si j'avais la fièvre, tant j'ai l'effroi de la souffrance, l'épouvante de la mort! Je prends du bromure et du chloral pour dormir; mais alors les cauchemars sont pires que les insomnies. Je rêve

que je suis morte... Les rideaux de mon lit deviennent des tentures de deuil, mon lit se resserre, prend la forme de mon corps, devient tout étroit, tout petit; ma couverture de satin rose s'alourdit; c'est un couvercle de bois qui recouvre ma tête... J'étouffe, je crie, je m'éveille. Pour échapper à l'idée, j'essaie de lire : je ne comprends pas les mots du livre. L'idée revient. Je vois le médecin et la garde autour de moi... C'est vraiment trop injuste que nous ayons toute la peine, quand vous n'avez que le plaisir.

Oui, je sais que l'enfant me tuera. Lorsqu'il remue, il me semble que c'est la mort qui frappe.

Tommy cher, je ne veux pas être laide, après. Vous direz à la femme de chambre de me friser les cheveux, de les arranger, afin qu'ils soient une auréole d'or sur mon front, comme si j'allais dans le monde, de me mettre mon tea gown *de crêpe blanc. Je voudrais avoir beaucoup de fleurs autour de moi : je les ai toujours tant aimées!... Je ne veux pas de ces fleurs tristes, habituelles aux cimetières; je les veux roses et gaies, pareilles à ce que j'étais, Tommy...*

C'est affreux. Je vois tout. Il me semble que j'assiste à mon propre enterrement. Je vois les hommes qui me prennent, qui me portent, je vous vois en deuil et pleurant, je vois des gens qui s'approchent de vous, qui vous serrent la main; je les entends qui disent du bien de moi... On fait toujours l'éloge des morts, par repentir, je pense, du mal qu'on a dit d'eux durant leur vie.

Vous vous en irez tête nue dans la rue, suivant le char; il fera beau, j'en suis sûre, le soleil ne sera pas chagrin. Ah! c'est triste de mourir quand il fait beau!

A l'église, le pasteur, qui ne me connaissait pas, fera l'éloge de mes vertus. Il dira que Dieu est un père, et que, parce que j'étais son enfant, il a voulu me rappeler à lui. Dans son sermon, il déclarera encore que j'ai été une bonne et fidèle épouse; que nous nous retrouverons au ciel, où il n'y a ni péché, ni souffrance, ni séparation. Il dira tout cela comme s'il en était sûr; mais ce n'est pas vrai, Tommy, ce n'est pas vrai!... Si Dieu m'aimait, il m'aurait laissée vivre : la terre est belle, et je m'y plais. J'ignore ce qui m'attend ailleurs, — ce grand ailleurs que nous ne connaissons pas... Non, non, je ne mérite pas que vous me regrettiez, je ne méritais pas que vous m'aimiez.

Comme c'est dur de vous avouer ce qu'il faut que j'avoue et de vous peiner, vous qui ne m'avez donné que du bonheur! Mais je n'ai pas voulu emporter le mensonge avec moi, et c'est pourquoi je vous écris, n'ayant pas le courage de parler et de voir votre colère ou votre chagrin.

Je vous aimais bien pourtant, Tommy, mon pauvre Tommy! je n'ai jamais aimé que vous... Alors, pourquoi, mon Dieu, pourquoi?

C'est la vanité, oui, qui m'a perdue. J'avais beaucoup souffert du mépris de vos parents : je voulais avoir une bonne situation dans le monde pour qu'ils le sachent. Ce n'est pas très facile. J'ai d'abord essayé d'y réussir par les femmes : elles ont tout fait pour me décourager, car je suppose que c'est une grande consolation pour celles qui sont laides d'affecter le dédain à l'égard de celles qui sont jolies.

Après cette horrible avanie, que j'ai subie le jour de notre grande soirée, après cette humiliation dont j'ai pleuré toute la nuit, j'ai perdu la tête; j'ai voulu à tout prix reconquérir ma situation. Je croyais qu'un peu de coquetterie auprès de personnages influents suffirait; je m'imaginais être en sûreté, puisqu'ils étaient vieux : ils semblaient si respectables, ce Kleinerstolz et sir Richard! Mais je ne connaissais pas la vie et ses exigences, mon pauvre cher : j'ignorais que les hommes pussent être aussi utilitaires; je ne me doutais pas que, pour être admise dans la meilleure société, il faut parfois consentir à de si grands sacrifices!... Ah! quelle honte et quelle douleur! Plaignez-moi, et que, dans votre peine, ce vous soit une consolation de penser que ce n'était ni par passion ni pour le plaisir, car je n'ai jamais aimé que vous, Tommy, je vous le jure sur mon âme : le reste n'empêche pas l'amour... tous les hommes le disent... Oui, je vous aimais, je vous aimais comme moi-même.

Pardonnez-moi si je n'ai pas toujours été aussi dévouée que je l'aurais dû; mais je vous assure que je pensais toujours à vous en pensant à moi... Lorsque je me commandais des toilettes trop coûteuses, je me disais : « C'est pour que Tommy soit fier de moi », car j'ai toujours voulu vous faire honneur.

Ne vous troublez pas pour l'enfant, Tommy... C'est le vôtre, certainement... Je ne puis pas dire que j'éprouve de la tendresse pour lui : peut-on avoir de la tendresse pour ce qui cause votre mort? Mais, plus tard, bien plus tard, lorsque les années auront passé et que la colère se sera engourdie dans votre cœur, vous lui parlerez peut-être de moi; vous lui montrerez peut-être mon portrait. Alors, comme chez les vieilles gens, les souvenirs plus récents s'effaceront, les anciens seuls se lèveront du passé. Vous vous rappellerez les premiers mois de notre mariage, et combien nous étions amoureux l'un de l'autre, et comme je vous embrassais doucement dans votre cou, près de l'oreille.

Ah! Tommy, Tommy cher, je pleure en vous écrivant. Je voudrais savoir si vous pourrez me pardonner, et je ne le saurai

jamais; si vous direz : « Elle était coupable, mais elle n'était pas méchante... » N'ayez, je vous en supplie, pas trop de dégoût, pas trop de douleur; soyez miséricordieux comme l'Évangile nous prescrit de l'être, et songez, car c'est la vérité vraie : « Son cœur n'a été qu'à moi, rien qu'à moi .. »

Que Dieu vous bénisse pour toute votre bonté et qu'Il fasse votre vie encore belle quand je ne serai plus là. Mes dernières paroles sont des mots d'amour, de reconnaissance et de prière... Mon bien-aimé, soyez miséricordieux, ne vous souvenez pas avec colère de votre pauvre petite Daisy qui vous aimait malgré tout.

Après qu'il eut fini de lire, Mayflower resta tout d'abord comme hébété, puis il cria presque haut :

— Ce n'est pas vrai, cela ne peut pas être vrai!

Car nous voulons toujours croire que le malheur ment. Et, comme il était bon, comme il aimait, son premier mouvement fut un mouvement de pitié :

« Pauvre petite Daisy qui avait si peur de mourir!... elle était certainement malade en écrivant cette lettre; elle avait agi dans un moment d'hallucination... »

Mais pourtant un spasme lui tordait le cœur et il répétait :

— J'ai mal, j'ai mal, oh! comme j'ai mal!...

Puis, soudain, une rage folle posséda son esprit, sa chair, et il ne sentit plus rien que la fureur.

Il parlait haut, injuriant Daisy, comme si elle était là, devant lui :

— L'ignoble créature! la misérable!... Idiot, triple idiot que j'étais de l'aimer, de placer toute ma confiance en elle!... Elle avait des bottines trouées quand je l'ai connue. Ha! ha! c'était une jolie famille : le père qui buvait, la mère qui sortait on ne sait d'où!... Et, par passion pour elle, pour en faire ma femme au lieu de la prendre pour maîtresse, je me suis brouillé avec tous les miens!... Idiot que j'étais!

Il pressait la lettre entre ses mains, comme si elle était un ennemi qu'il voulût étrangler.

— Des vieux!... se donner à des vieux, quand on n'a pas besoin de manger!... Elle n'a l'excuse ni de l'amour, ni de la misère!... Les rouleuses de trottoir sont plus estimables qu'elle... C'est de la folie, ce n'est pas possible! Une femme ne se donne pas comme une fille, uniquement pour aller danser

chez des princesses!... Ha! ha! c'est trop comique, c'est vraiment trop comique!

Il éclata de rire : c'était un rire de fou, plus sinistre que des sanglots. Il serrait les dents; il serrait les poings en titubant ainsi qu'un homme ivre. Il allait, venait, ne savait plus où le menaient ses pas. Il entra dans une chambre emplie de soleil. Devant le feu, un petit paquet de linge criait. La nourrice, une grosse Bourguignonne, chantait :

Quand l'enfant Jésus
S'en va-t-à l'école,
Il porte sa croix
Dessus son épaule...

Mais les cris de l'enfant ne s'apaisaient point.

Tom se pencha sur lui, regarda le visage rouge, la tête pointue couverte d'un petit duvet noir, et un mot qui avait été prononcé par Daisy lui revint à l'esprit :

— C'est laid, un nouveau-né, cela ressemble à un vieillard...

Un dégoût le suffoquait devant ce petit être.

« Ce n'est peut-être pas mon fils! » pensa-t-il, et il le trouva hideux. Il sentait revenir en lui, de très loin, la cruauté de l'homme primitif... Aucune vibration de pitié n'ébranlait dans son cœur la brutale tension de haine. Il eut envie de tuer. Il songeait qu'un seul geste d'une seule main suffirait à supprimer l'enfant. Il serrerait un peu, un tout petit peu, ce cou grêle : il y aurait un cri, puis l'irrémédiable silence... N'avait-il pas le droit de rejeter dans le néant cette parcelle d'humanité encore inconsciente, d'en faire une petite chose inerte qui pourrirait sous la terre, au lieu de s'épanouir en toute grâce pour le torturer par le doute, qui ronge, par la méfiance, qui rend mauvais?

Était-il juste que l'enfant portât son nom, héritât de sa fortune, attirât la tendresse des parents de Tom, s'il était le fils d'un autre, et, puisque aucune loi humaine ne permettait de l'écarter, ne valait-il pas mieux qu'il n'existât plus?

La nourrice, ayant recouché l'enfant dans son berceau, venait de quitter la chambre, et Tom, penché sur lui, l'étudiait de ses yeux durs, cherchant une ressemblance dont il s'épouvantait, le haïssant d'être laid, le haïssant de crier.

« Oui, c'est vrai, c'est bien vrai, il a une face de vieux, avec ses rides, sa bouche vide qui s'agite... Avant tout, il faut ne plus le voir, ne plus l'entendre; puis mettre sa mère à la porte; m'expliquer avec les autres, là-bas, et m'en aller loin, loin de toutes ces ignominies... Être libre comme je l'étais avant de me marier, m'en aller seul à mon gré, courir à l'aventure, chasser dans tous les pays du monde, tuer le souvenir comme une bête malfaisante... Tuer, oui! faire du mal à un être vivant, pour oublier celui qu'on m'a fait... »

C'était maintenant un regard de bête féroce, un regard de fou qui pesait sur l'enfant innocent. Tom se pencha plus bas, plus bas, plus près; ses doigts crispés approchaient, son haleine chaude cinglait la petite face informe. A ce moment, l'enfant, qui s'était endormi, ouvrit tout grands ses yeux et Mayflower recula : car il lui sembla qu'il avait déjà vu ces yeux-là. Dans ce visage rouge, ils apparaissaient très bleus, et, du passé, lui revint l'image d'un frère qu'il avait perdu et dont les yeux étaient d'un bleu identique.

Il se rappelait leurs promenades à travers les bois, alors que le printemps faisait éclore les fleurs vivantes sous les feuilles mortes et que lui, le plus grand, tenant le plus petit par la main, disait :

— Voyez, Bob, vos yeux sont tout juste comme des clochettes bleues.

Et Bob était mort. Tom en avait eu du chagrin, pendant quelques mois : — quand on est jeune, le chagrin dure peu; mais jamais il n'avait oublié son frère. Depuis lors, il était le seul garçon de la famille : s'il n'avait pas de fils à son tour, le nom s'éteindrait. Ce n'était assurément pas un nom glorieux, mais on l'honorait dans le pays, et l'idée que plus tard personne ne le porterait lui causait une certaine tristesse... Il ferma les yeux, il regardait dans le passé.

— Oui, — murmurait-il, — ils sont positivement de la même couleur que ceux de Bob... C'est étrange : un jour, des yeux se ferment, et, bien des années après, d'autres, tout pareils, s'ouvrent à la vie. Je voudrais savoir si la même âme sort de nouveau... C'était une bonne petite âme que celle de Bob; il n'y avait rien de mauvais en elle... Si pourtant c'était la même âme qui revenait?...

Tel est le respect de la race anglo-saxonne pour l'homme que Mayflower, malgré ses doutes sur sa paternité, gardait une certaine fierté d'avoir un fils.

— Pauvre petite brute! — grommela-t-il, — je crois tout de même qu'il est de moi.

Ses mains raides retombèrent le long de son corps, sa colère s'affaissa : la réapparition d'un regard avait aboli en lui le désir du meurtre.

« Grand Dieu! est-ce possible?... deviendrais-je capable de faire du mal à un être sans défense?... Quelle misère!... Il faut le laisser vivre. Si je n'étais plus là, sa présence serait une consolation pour les vieilles gens qui auraient perdu leurs deux fils : moi, comme Bob... On perd quelquefois ceux mêmes qui continuent à vivre... Pouah! la vie est laide. Elle ne vaut pas un fétu de paille! »

De nouveau il s'inclina sur le berceau. La colère s'en était allée de ses yeux; sa main tremblait du crime qu'elle avait failli commettre. Il la posa sur la tête de l'enfant : elle tremblait encore plus fort. Puis, comme une prière, il balbutia :

— Dieu merci, je n'ai pas fait cette chose horrible... Pauvre petit, pauvre petit être!

Il se détourna et sortit de la chambre; il titubait comme un homme ivre. De la pièce voisine, il entendait, avec le bruit monotone du berceau en mouvement, la nourrice qui s'obstinait à chanter :

Une pomme douce,
Pour mettre à sa bouche;
Un bouquet de fleurs,
Pour mettre à son cœur...

Alors il s'assit, cacha sa tête entre ses mains, et pleura.

Il s'appliquait à réfléchir; mais ses idées en désarroi tourbillonnaient dans sa tête; seule une pensée dominait les autres :

« Partir, partir!... Fuir avec son chagrin, comme les bêtes malades se cachent pour mourir. »

Il avait peur de revoir Daisy : il redoutait à la fois sa violence et sa faiblesse, craignant ou de la tuer ou de lui pardonner.

— Grand Dieu! — gémissait-il, — quelle misère! Si seulement j'avais un homme devant moi, je pourrais me venger;

mais je ne peux pas frapper une femme ou un enfant : ce serait lâche, et jamais jusqu'à présent je n'ai été lâche. Il faut que j'aille là-bas, que j'aie une explication avec... oui, que je parte aujourd'hui même : ici, je ne puis rien faire.

Il songea qu'il fallait écrire à Daisy. Il s'assit devant son bureau, prit une plume, la tourna longtemps entre ses doigts qui grelottaient, et, avec effort, il traça ces quelques lignes :

J'ai manqué à ma parole et lu votre lettre. La douleur que j'en éprouve sera ma punition. Maintenant je pars et peut-être ne vous reverrai-je plus jamais. Je voudrais me persuader que vous étiez malade ou que vous avez menti : je ne peux pas! Quel mal vous m'avez fait! Je vous aimais bien, Daisy, je vous aimais plus que ma vie, et maintenant je souhaiterais être mort. Mon désir est que l'enfant soit confié à mes parents : ils l'élèveront, vous pourrez le voir quelquefois. Mon avoué vous servira une pension, afin que vous ne manquiez de rien.

Que Dieu me vienne en aide pour qu'un jour je puisse vous pardonner!

TOM

Quand il eut cacheté l'enveloppe de cette lettre, il lui sembla qu'il laissait dehors tout son bonheur et qu'il restait seul dans la nuit.

A la bouillonnante colère qui rendait brûlants son cœur, ses yeux, ses mains, succédait le grand froid de la mort. Il faisait des gestes automatiques, dans cette insensibilité qui suit les coups violents. Pliant quelques vêtements, il les mit dans sa malle; il voulut ranger des flacons et s'irrita de les trouver ternes; il les frotta lui-même, avec frénésie, puis sonna son domestique pour lui dire :

— Ils sont sales, horriblement sales!...

Il se hâtait, malgré la certitude confuse que désormais le temps serait long, puisqu'il n'avait plus rien à espérer.

La malle étant faite, la valise bouclée, un fiacre devant la porte, pour la première fois il mentit :

— Madame dort, — dit-il, — je ne veux pas la réveiller : une affaire urgente m'oblige à m'absenter, vous lui remettrez cette lettre...

Il courait presque en parlant, comme pour échapper au danger. Il s'indigna que le fiacre ne roulât pas plus vite. A la

gare, il fut content que l'agitation des autres pût le distraire des mouvements de son propre cœur : il goûtait une sorte de satisfaction à exécuter la pantomime obligatoire, à prendre un billet, à enregistrer des bagages, à donner des pourboires, et un sentiment de liberté lui venait à fuir Daisy, à se détourner du passé. Les effusions attendries de certains voyageurs lui inspirèrent du dédain :

« Est-il possible d'éprouver un pareil trouble parce que l'on met quelques centaines de kilomètres entre soi et les gens que l'on aime? On peut vivre dans la même maison et être séparé par des barrières plus hautes que l'Himalaya! »

*
* *

Il déposa sa valise dans un compartiment du *sleeping car* et apprit avec plaisir qu'il y serait seul, puis il s'installa dans le wagon-restaurant, essaya de manger : ce lui fut impossible. Il avait la sensation qu'une boule obstruait sa gorge et qu'à la place de son cœur était une grosse pierre, affreusement lourde, qui lui tenait froid.

Distraitement, son regard effleurait ses compagnons de route. Un jeune ménage était assis à la table voisine : homme et femme semblaient heureux, leurs mains prenaient plaisir à se frôler et ils s'embrassaient des yeux. Mayflower les considérait avec colère :

« Est-on bête d'aimer! » Il était tout près de les haïr.

Certaines inflexions tendres de la voix de Daisy tintaient finement à ses oreilles, comme si elle était auprès de lui, et la douceur des caresses passées frémissait par tout son corps. Dans sa détresse, il avait presque envie de crier : « Comment feraije pour vivre sans elle?... »

Il regagna son compartiment, s'imaginant qu'il souffrirait moins dans la solitude; mais il souffrait tout autant. Il s'étendit, et voulut dormir. Mais, dès qu'il fermait les yeux, il voyait Daisy dans les bras d'un autre, il voyait une bouche fanée se poser sur ses lèvres fraîches au goût de framboise... Et il frissonnait de rage, avec un irrésistible besoin de hurler comme les chiens dans la nuit, de hurler sa douleur et son dégoût.

Cependant, si tenace est notre passion du bonheur que, par instants, ainsi qu'un homme qui se noie, il se raccrochait encore à l'espérance.

« Ce n'est peut-être pas vrai, — se disait-il; — elle n'a peut-être pas été leur maîtresse, elle n'a commis que des imprudences : c'est sa maladie qui est cause de son mensonge ou de son exagération. Là-bas, je saurai. J'irai leur parler, à eux, à eux, qui me l'ont peut-être prise... Je les regarderai jusqu'au fond des yeux : ils ne pourront pas mentir. Alors, si c'est vrai, je les tuerai comme des chiens enragés! »

Il parlait presque tout haut :

— Maintenant je suis dans la nuit; il fait noir autour de moi, il fait noir en moi-même...

Il s'approcha de la fenêtre, il l'ouvrit : une bouffée d'air froid s'engouffra. Le train roulait avec une hâte monotone; la nuit était sombre : un grand frisson secoua Mayflower. Mais, comme son regard errait dans les ténèbres, il vit une étoile scintiller au ciel : il lui sembla que c'était un présage heureux...

Sans le répit qu'apporte le sommeil, les heures lui parurent très longues. Parfois il tombait dans une sorte de torpeur; puis, brusquement, son chagrin l'éveillait en cognant contre son cœur. — « Pourquoi m'a-t-elle fait tout ce mal? »

Le jour vint, plus lugubre que la nuit : on découvrait de nouveau la laideur des choses.

Un ciel gris pesait sur la vaste plaine; sans doute, le soleil était mort avec le bonheur; de loin en loin, au-dessus des villages, les clochers d'église montaient vers le ciel comme une prière de pierre, et la tristesse s'enfonçait plus profondément au cœur de Tom.

Les noms de villes, criés en gutturales consonnes, lui rappelaient que Daisy était près de lui jadis, quand il avait traversé l'Allemagne; il la voyait penchant sa tête blonde à la portière, prononçant des remarques drôles qui le faisaient sourire, et il sentait maintenant que, sans elle, il connaîtrait l'ennui.

Dans le couloir, un enfant pleurait. Tom appela l'employé :

— Ne peut-on pas faire taire cet odieux mioche?

— S'il vous plaît, monsieur, — répondit l'homme, — c'est le petit garçon du prince de Taubendörflein.

Tom eut un geste de lassitude :

« Cet individu est un *snob*, lui aussi!... Il n'y a rien à faire contre la vanité et la lâcheté de tout le monde... »

***

A dix heures du matin, le train le déposait à Kœnigshœhe. Il se fit tout aussitôt conduire à l'hôtel, et, se souvenant que le comte de Kleinerstolz ne sortait habituellement pas avant déjeuner, il s'habilla pour aller le voir, après avoir écrit un mot à sir Richard, le priant de lui accorder quelques instants le jour même.

Le temps s'était éclairci, un rayon de soleil dansait dans la chambre : Tom en fut agacé. Pendant qu'il faisait sa toilette, il s'aperçut dans une glace et se trouva soudainement vieilli. Le deuil de son bonheur était inscrit en longues rides sur son visage : certaines heures nous courbent vers la terre plus rapidement que les années.

« Avant ce soir, je saurai tout! » pensa-t-il.

Il appelait, et redoutait en même temps, les entretiens qu'il devait avoir, et les explications qu'il venait chercher. Dans sa tête alourdie, des phrases qu'il s'était répétées vingt fois lui manquaient de parole, et il s'inquiétait de l'attitude qu'il aurait devant le grand chambellan.

Le palais du comte de Kleinerstolz était situé dans l'un des faubourgs de la ville et jadis Tom avait jugé le trajet très long; mais aujourd'hui, assis dans le fiacre où il tortillait ses gants, à mesure qu'approchait l'heure décisive, il se disait que la distance était singulièrement courte.

Sa voix était tout enrouée, lorsque, sur le seuil du portier, il demanda s'il pouvait voir Son Excellence.

Le portier, grand et gros homme coiffé d'une casquette galonnée, avait la solennité sacerdotale qui convient aux serviteurs des gens de qualité. Aujourd'hui, il s'appliquait à revêtir sa face rouge d'une physionomie triste comme une livrée de deuil.

— Ah! grand Dieu, non! Monsieur ne sait donc pas? Sa Seigneurie est malade, très malade, et ne reçoit personne.

— Oh! — fit Tom.

Et l'étonnement arrondissait ses yeux comme sa bouche, pendant qu'il prononçait la coutumière interjection, chère aux Anglo-Saxons.

— Oui, c'est un coup de sang qui a frappé Sa Seigneurie. Le comte n'a pas repris connaissance, et pourtant il a quatre docteurs auprès de lui : tous des professeurs. On n'a plus beaucoup d'espoir. Le prêtre va venir.

La forte voix se faisait toute petite comme dans la chambre d'un mort.

Immobile, pétrifié, Tom semblait frappé de cette même paralysie; mais des pensées contradictoires et confuses s'agitaient tumultueusement dans son cœur.

« Si je ne puis le voir, je ne pourrai m'expliquer avec lui. Il ne saura pas que je *sais*. Quand donc me trouverai-je en face d'un homme? »

A la colère qu'il ressentait se mêlait le stérile regret du « trop tard », — du mot qui ne sera jamais dit, du secret qui demeurera toujours ignoré.

Au-dessus de sa souffrance, planait le grand mystère de la mort muette.

Le portier, respectueux, mais pourtant désireux de voir partir Mayflower, se disait en lui-même :

« Ce monsieur est très affecté par l'accident de Sa Seigneurie... Hélas! cela peut arriver à chacun de nous. »

Puis, comme c'était un homme qui ne manquait pas de piété, il ajouta tout haut :

— C'était, pour sûr, la volonté du bon Dieu!

— Oui, sans doute, c'était la volonté de Dieu, — répéta Mayflower.

Et, docile aux gestes de politesse, il corna sa carte.

« Que faire, que faire maintenant? — songeait-il avec impatience. — Ah! si je pouvais seulement cogner sur quelqu'un, cela me ferait du bien. »

Il renvoya sa voiture, revint à pied par les faubourgs, mais il ne voyait rien de ce qui s'agitait devant lui. La même obsédante vision hantait ses regards fixes : le jeune corps de sa femme dans les bras de ce moribond...

« Cette attaque de paralysie aurait pu frapper Kleinerstolz

pendant qu'il était avec elle; ses mains de moribond se seraient alors agrippées au petit cou blanc de Daisy, à ses longs cheveux, et il eût fallu les couper, tous ses longs cheveux emmêlés... Dieu merci, cela au moins n'est pas arrivé!...

Puis, cherchant en lui-même la réponse à la question qu'il n'avait pu poser, il se parlait à mi-voix, comme les simples d'esprit ou les fous, sans remarquer les gens qui souriaient sur son passage :

— Non, c'est impossible... L'enfant n'est pas, ne peut pas être de lui... Cette petite parcelle de vie presque aussi mystérieuse que la mort n'a pu être procréée par cette loque humaine qui agonise là-bas... Non, non, sûrement non!... C'est ridicule...

Et il riait tout haut. Un instant après, le doute revenait dans son esprit, et le même désir, un désir dément s'emparait de lui : supprimer l'enfant, serrer son cou grêle plus fort, plus fort, afin que lui aussi fût une petite chose morte...

Tom marchait de plus en plus vite, les yeux fixes... Un goût de pourriture dans la bouche lui soulevait le cœur; il éprouvait l'invincible répugnance d'un homme sain qui voit un malade boire dans son verre... Et il balbutiait :

— Le corps de Daisy a une odeur de cadavre. Jamais plus je ne pourrai la toucher... Elle me fait horreur, horreur!...

Et il s'imaginait que son désir d'elle était mort.

En rentrant à l'hôtel, il trouva la réponse de sir Richard :

Cher Mayflower, je ne puis aller chez vous, comme je l'aurais souhaité, car un violent accès de goutte me force à rester dans mon fauteuil. Si vous voulez venir prendre le thé avec moi aujourd'hui, à cinq heures, je serai très content de vous voir.

Sincèrement à vous...

— « Sincèrement à vous! » — repéta Mayflower. — Quel mensonge que la vie!

Il se mit à table et ne put rien manger; il lui semblait qu'un morceau de pain l'eût étouffé. Il but, à grandes gorgées, un verre de *whisky and soda*; puis, pour atteindre l'heure fixée, sortit de nouveau, erra dans les rues de la ville. Et, pendant qu'il marchait, les souvenirs du passé se levaient devant lui,

et, comme autrefois, Daisy était à côté de lui, il entendait sa voix, il entendait son rire, aussi clair que l'eau pure qui parle au soleil sur les cailloux blancs.

« Est-il possible qu'on puisse rire avec tant d'insouciance quand la conscience est troublée? qu'on ait ces yeux purs lorsqu'on n'est pas une honnête femme?... »

Si tenace est notre obsession du bonheur que la répugnante vision qui, le matin, avait affolé Tom, s'évanouissait, chassée par la beauté des souvenirs heureux. Il ne savait plus que croire, et son cœur battait à grands coups.

Le jour tombait, lorsque Tom Mayflower arriva devant la légation d'Angleterre. Le vent d'est, qui dans la lumière déclinante faisait grelotter les dernières feuilles, glapissait lamentablement.

La main de Mayflower tremblait quand il sonna; ses jambes lui semblaient molles pendant qu'il montait l'escalier.

— S'il vous plaît, monsieur, Son Excellence est dans son cabinet de travail, — dit le valet de pied, et il ouvrit la porte.

Le ministre, assis dans un fauteuil auprès du feu, caressait distraitement les poils soyeux d'un petit chien couché sur ses genoux, et, ses lunettes sur le nez, lisait le *Times* avec une attention soutenue. Les lampes, ombragées d'abat-jour en soie verte, répandaient une clarté douce qui suggérait des idées de travail et de paix. Tom fut ému en se rappelant son *home* familial, très analogue et si lointain. Il regardait sir Richard, dont la distinction raffinée, l'aspect de hautaine respectabilité, imposaient la déférence :

« Comment oserai-je lui parler de cela? Ce serait comme si je disais une indécence à mon père! »

Le ministre fit un geste, essaya de se lever, retomba, tandis qu'une expression de souffrance contractait sa figure :

— Je vous demande pardon... Voyez, je suis cloué là et j'essaie de me résigner à être tout à fait un invalide.

Il s'efforça de sourire; mais il semblait à la fois humilié et malheureux. Tom, en s'approchant de lui, vit qu'une de ses jambes était étendue sur une chaise, et il se sentit gêné de ne pas trouver, cette fois encore, un homme vigoureux devant lui.

Sir Richard lui tendit la main et il la prit en rougissant.

Sir Richard déclara :

— Content de vous voir!

Involontairement, Tom prononça :

— Comment allez-vous?

— Mal, c'est une mauvaise crise; merci... Il fait froid dehors, n'est-ce pas?

— Oui, un aigre vent d'est.

— Eh! c'est l'hiver qui vient!... Quand on se fait vieux, la brièveté des jours attriste.

Il soupira. Tom se taisait. Le ministre reprit :

— Auriez-vous la bonté de sonner pour que nous demandions le thé?... C'est réellement pénible de ne pouvoir s'aider soi-même... Merci.

Le domestique apporta un plateau, et le déposa sur une table basse auprès de sir Richard, qui, avec un sourire bénévole, commença de célébrer lentement le rite du thé.

Il y eut un long silence. L'eau de la bouillotte chantait, le feu pétillait, et le chien, troublé dans son sommeil, cessa de ronfler pour grogner.

Les regards de Mayflower suivaient les mouvements qu'accomplissaient les mains de sir Richard. C'étaient de belles mains longues, que l'accoutumance des exercices physiques avait rendues énergiquement adroites, mais les signes de vieillesse y apparaissaient maintenant en taches jaunes comme des fragments de feuilles mortes, en grosses veines noires, stigmates de l'artério-sclérose.

« Est-il possible, — se demandait Tom avec une angoisse toujours croissante, — est-il possible que ces belles mains calmes aient couru en concupiscentes caresses sur le jeune corps de Daisy, de ma petite Daisy qui était à moi, que j'aimais plus que tout au monde? »

Mais il n'osa formuler sa question. De nouveau, il se donnait mentalement l'ordre d'agir :

« Il faut, il faut que je parle. »

Il toussa, puis, avec un soubresaut d'énergie :

— Lady Whitborn est bien?

Pourquoi, pourquoi demandait-il cela? Que lui importait cette vieille femme et qu'elle fût bien portante, malade ou morte?... Lâche, lâche qu'il était!

— Je vous remercie... Elle est, Dieu merci, en bonne santé, et se trouve actuellement dans sa famille.

Et, de nouveau, ils se turent.

Et ce silence pesait sur eux comme une menace, car ils sentaient confusément la redoutable gravité des mots qu'il fallait prononcer.

Sir Richard toussa, puis, avec bienveillance, sans toutefois témoigner d'un intérêt trop vif, il s'informa de la santé de Mrs. Mayflower, et, de nouveau, Tom rougit brusquement, comme un coupable :

— C'est justement pour vous parler d'elle que je suis ici!

Sa voix s'enrouait, devenait rude et rauque, et, à l'entendre résonner dans cette pièce close, il éprouvait une timidité douloureuse.

— Sir Richard, excusez-moi d'aller droit au but. Je ne suis pas un diplomate et je me trouve profondément troublé. Il s'agit de mon bonheur et je viens vous poser une question. Vous êtes un *gentleman*, je ne pense pas que vous puissiez mentir. Et je vous demande de me répondre loyalement.

— Ceux qui me connaissent savent que je n'ai jamais craint la vérité, — dit sir Richard avec noblesse.

Tom continua comme s'il n'avait pas entendu :

— Ma femme s'imaginait que la naissance de son enfant la tuerait. Peu de jours avant l'événement, elle m'a remis une lettre en me priant de ne la lire qu'après sa mort ou de la lui rendre si elle guérissait... Elle vit,... et pourtant je l'ai lue, cette lettre...

D'un geste égaré, il passa sa main sur sa tête. Son visage était couleur de cendre.

Le ministre restait impassible, et Tom, s'étonnant du son de sa propre voix qui lui semblait celle d'un autre, continua :

— Cette lettre, sir Richard, il faut que vous la lisiez.

Des gouttes de sueur perlaient sur son front.

Le ministre prit l'enveloppe sans rien dire; il en tira les feuillets blancs. Les lunettes qui venaient en aide à ses yeux lui donnaient, pendant qu'il lisait, un air d'aïeul, et Mayflower l'observait, cherchant à surprendre sur sa figure un tressaillement, un trouble, la fugitive révélation de l'âme mystérieuse. Mais sir Richard ne sourcilla pas; seules en mouve-

ment, d'un geste régulier, ses mains blanches veinées de noir tournaient les pages, et c'était alors, dans le silence de cette grande salle, comme un bruissement de feuilles sous la bise.

Quand il eut fini de lire, il remit la lettre dans l'enveloppe, puis essuya ses lunettes; mais ses yeux demeuraient secs.

— Oui, — dit-il d'une voix ferme, — oui, c'est écrit là, noir sur blanc. Elle m'accuse... Et pourtant, en ce qui me concerne au moins, c'est un damné mensonge.

La violence du mot contrastait avec l'altière sérénité de son visage.

— Non, sir Richard, elle n'a pu mentir; elle était vraie comme de l'or.

— Et c'est pourquoi elle ne vous a pas trahi.

— Pour me demander pardon, il fallait qu'elle fût coupable.

— Mais sa conscience pouvait être malade, son cerveau halluciné... Pauvre, pauvre petite femme, comme je la plains!... Retournez près d'elle, consultez votre médecin : tout s'expliquera. Je ne suis pas un savant, je ne puis vous citer des faits analogues, mais je puis vous dire loyalement : « Ce qui est dans cette lettre est faux. »

Il essaya de se lever et retomba. Une douleur aiguë contracta ses traits, un cri de souffrance lui échappa. Aussitôt, presque sans savoir ce qu'il faisait, mû par un sentiment de pitié, Tom s'approcha de lui... Et, s'appuyant sur son épaule, lourdement, sir Richard se mit debout. Les rides de son visage se creusaient encore dans sa chair, et, malgré la hauteur de son maintien, son corps s'inclinait vers la terre qui nous attend.

Alors, amenant Mayflower devant une grande glace qui reflétait le calme de cette pièce grave, parée de livres, il lui dit avec un sourire triste :

— Regardez-nous l'un à côté de l'autre. Vous êtes un beau garçon tout jeune; moi, je suis vieux, je pourrais être son grand-père, et vous vous imaginez que... C'est un soupçon absurde, vraiment absurde!

Et Tom, les yeux fixés sur leur double image, ne pouvait s'empêcher de trouver qu'il disait vrai.

Le ministre continua :

— On pourrait même rire, s'il ne s'agissait de l'aberration

d'une âme malade; mais toute souffrance mérite le respect, — ajouta-t-il gravement.

— Son âme n'est pas malade; elle n'est pas plus folle que vous ou moi : elle est coupable, voilà tout.

— Non! vous vous torturez au sujet d'une chimère. Non! moi, je vous le répète encore : elle vous aime, elle n'aime que vous. Sous une influence morbide, son cerveau a grossi de petites coquetteries, de petites imprudences... Ne savez-vous donc pas qu'il arrive aux prêtres d'entendre la confession de crimes imaginaires? N'avez-vous pas lu dernièrement l'histoire d'une femme dont le témoignage avait fait condamner un innocent? Elle n'était pas méchante, elle n'obéissait à aucun sentiment de vengeance : elle mentait *maladivement*, voilà tout.

— Vous êtes dans votre rôle, sir Richard, en disant ces choses : car, en la défendant, vous vous défendez aussi vous-même!

— Permettez, — interrompit le ministre, et sa voix calme devint singulièrement hautaine; — je n'ai nul besoin de me défendre. Si Mrs. Mayflower avait été ma maîtresse, — ce qui, à mon âge, n'eût pas manqué d'être flatteur pour moi, — je n'aurais pas à m'en excuser auprès de vous. Vous n'êtes pas un membre de ma famille, ni mon ami, ni mon subordonné. Aucune obligation morale ne m'engageait envers vous.

Il parlait avec un cynisme plein de dignité, et Tom, troublé dans ses notions naturelles sur la vertu, se sentait gauche devant ce vieil homme du monde.

— Vous veniez chez moi, vous me tendiez la main, vous êtes vieux, j'avais confiance en vous... Oh! c'est mal, sir Richard, c'est mal!

— Ces choses-là se font chaque jour; mais moi, je n'en ai rien fait.

— Qu'en sais-je? Pardonnez-moi, sir Richard, mais tout cela n'est pas clair. Ma femme avoue sa faute, vous me dites qu'elle ment : quelle preuve me donnez-vous?

— Aucune, si ma parole, dont personne n'a jamais douté, ne vous suffit pas. Agissez donc comme il vous plaira : divorcez, faites du scandale dans les journaux... On dira que j'ai une verte vieillesse... Ou bien, selon la mode d'ici, provo-

quez-moi, logez-moi une balle dans la tête : vous m'aurez épargné les quelques années d'infirmité qui me restent à vivre.

Il parlait avec le même calme, et Tom, plus troublé qu'avant, songeait :

« Peut-être, après tout, dit-il la vérité!... »

Il reprit :

— Sir Richard, vous êtes un *gentleman*... Un *gentleman* comme vous n'est pas un menteur : je voudrais vous croire, je le devrais peut-être, mais je ne peux pas... Grand Dieu! je ne savais pas qu'il fût possible de tant souffrir.

La physionomie rigide de sir Richard s'adoucit d'une fugitive expression de pitié. Presque à son insu, très simplement, il dit :

— Pauvre garçon!

Et, devant la parole de compassion, la colère de Tom céda; mais la tension nerveuse avait été trop forte et sa douleur longtemps maîtrisée éclata. Il pleurait avec l'extraordinaire violence des hommes forts, inaccoutumés au chagrin, avec un hurlement de bête blessée. Des sanglots secouaient ses larges épaules; sa poitrine haletait, et sur son visage se dessinait ce terrible rictus qu'on voit parfois sur la face des morts.

« La passion est destructive de toute harmonie », — songeait sir Richard, tandis que Mayflower prononçait des paroles hachées :

— Pardon, pardon de me donner ainsi en spectacle. C'est stupide! J'ai honte de moi-même... Mais si vous saviez, si vous saviez comme je l'aimais!...

L'invisible main qui lui broyait le cœur le prenait à la gorge, étranglait sa plainte rauque.

— Et elle aussi disait que je lui étais plus cher que tout au monde!... Alors elle mentait, mon Dieu!... Quelle affreuse chose que la vie!... Comment pouvait-elle être gaie et rire si franchement, si elle m'avait fait tant de mal?... Je ne sais pas, je ne sais plus rien...

D'un geste machinal, il passait ses deux mains sur son front, comme celui qui ne voit plus clair.

— Cependant je n'ai jamais été méchant pour elle. Je tâchais de lui faire une vie agréable. Pour l'épouser, je me suis brouillé avec ma famille; ma mère a eu un grand chagrin... Que voulez-

vous? Je préférais ne pas y penser. L'amour neuf est toujours plus fort que le vieux... Ma pauvre chère mère!... Et j'étais son seul fils; l'autre, vous savez, l'autre est mort quand il était tout petit...

Maintenant il ne sanglotait plus avec la violence de l'homme dont la chair crie, mais il pleurait à chaudes larmes ainsi qu'un enfant, et sa pitié agrandie s'étendait à d'autres qu'à lui-même.

Confusément, il pensait :

« Pourquoi est-ce que je lui raconte toutes ces choses? Pourquoi?... »

Et cependant il ne pouvait s'en empêcher.

Si méprisable que, par son éducation première, sir Richard fût accoutumé à juger le mensonge, sa nécessité en certaines circonstances lui apparaissait indubitable; mais il en souffrait dans son orgueil et il pensait combien il est triste que presque tout plaisir soit payé par une souffrance.

Des souvenirs de son enfance, des souvenirs très lointains lui revenaient à l'esprit. — Sa mère, une Écossaise qui avait la douceur rigide de certaines puritaines au regard mystique, lui faisait lire la Bible, et de sa voix vibrante, elle disait :

— Il ne faut jamais mentir, Dick : c'est le plus grand des péchés. Dieu se détourne de ceux qui le commettent et les anges pleurent.

Puis il se voyait à l'école d'Eton. Il y avait là un garçon pâle, au regard sournois, et aucun des élèves ne lui serrait la main, car, un jour, il avait nié une faute qui était sienne et laissé punir un innocent. La vérité ayant été découverte, non seulement le directeur l'avait fouetté, mais il lui avait dit :

— Un enfant qui ment ne sera jamais un *gentleman*.

Et toutes ces voix, jeunes et convaincues, résonnaient nettement aux oreilles de sir Richard :

— Celui qui ment n'est pas un *gentleman*.

« Jusqu'à présent, — songeait-il — je n'avais jamais prononcé un mensonge, sauf pour servir mon pays. »

Et il sentait le rouge lui monter au visage.

Pour la seconde fois, il dit :

— Pauvre garçon!

Et cette compassion exerçait sur Mayflower une action bienfaisante, car il songeait :

« S'il m'avait pris ma femme, il n'oserait pas se montrer aussi bon. »

Le ministre parlait d'une voix calme et grave :

— Écoutez-moi, Mayflower. Voyez votre femme, causez avec son médecin. Tout s'éclaircira, tout s'arrangera. Ne faites hâtivement rien qui soit irrémédiable.

— Je n'ai plus foi dans la vie, — soupirait Tom en tordant son mouchoir. — Toute ma joie est morte.

— Non, ne le croyez pas. A votre âge, le bonheur repousse comme une plante vivace ; ce n'est pas comme au déclin de la vie.

Les yeux de sir Richard, fixés devant lui, s'étaient emplis d'ombre.

— Ne pas croire au mal, c'est le secret du bonheur. Voyez-vous, Mayflower, il n'y a qu'une chose d'inguérissable, c'est la mort, le grand silence, l'impossibilité de faire entendre à ceux que nous avons fait souffrir les paroles qui les eussent consolés... Et même cette peine-là, faite de stérile repentir, s'atténue peu à peu. Nous sommes légers, c'est ce qui nous permet de supporter la vie.

Tom l'écoutait à peine. Il ne songeait qu'à Daisy.

— Sir Richard, sur votre honneur, vous croyez que ma femme m'est restée fidèle ?

— Oui, je le crois.

— Et vous pouvez m'assurer qu'entre vous et elle il n'y a jamais rien eu de mal ?

— Je lui ai fait un peu la cour, rien de plus.

— Rien de plus ?

— Non.

— Sir Richard, vous me le jurez sur votre honneur ?

— Sur mon honneur, je vous le jure.

Brusquement, ce fut comme une grande lumière inondant le cœur de Tom Mayflower. Il crut. Il fut certain de l'innocence de Daisy. Il pensa :

« Sir Richard dit vrai. »

Si tenace est l'éternel désir humain de s'accrocher au bonheur qui fuit, d'avoir foi dans les êtres aimés, qu'après tant d'heures de colère et d'angoisses Mayflower se laissait convaincre par une volonté plus forte que la sienne : non, jamais sa femme n'avait pu lui être infidèle.

Les affirmations sereines de ce vieillard hautain lui imposaient confiance, et disculpaient en même temps le comte de Kleinerstolz.

Daisy, sous l'empire d'une hallucination nerveuse, s'était accusée faussement, avait nommé des complices imaginaires. Kleinerstolz n'était pas coupable. C'était cruel de soupçonner un moribond... Non, rien ne subsistait plus de ce terrible aveu contenu dans la lettre de Daisy. Tom avait l'impression qu'une main amie retirait l'écrasant fardeau qui pesait sur lui depuis trois jours, le faisant pâtir dans son amour, dans sa chair, dans son orgueil, et qu'après avoir chancelé au fond des ténèbres il marchait avec confiance vers une clarté surgie de l'ombre, — celle de son foyer retrouvé.

Alors, avec un bon sourire qui venait illuminer sa figure encore meurtrie de chagrin, Tom serra les deux mains de sir Richard si fort qu'il lui faisait mal, et celui-ci rougit : il lui semblait que les siennes mentaient.

— Ah ! maintenant, maintenant je vous crois. C'est si bon, si vous saviez, de moins souffrir ! C'est comme si je m'éveillais d'un affreux cauchemar.

— Oui, — répéta le ministre, qui parlait comme dans un rêve.

— J'étais fou et vous m'avez rendu la raison. Pardonnez-moi, sir Richard, tout ce que j'ai pu vous dire dans ma colère : je souffrais tant ! Et l'on est injuste quand on souffre... Vous l'avez compris, vous avez été bon. Merci d'avoir sauvé mon bonheur, et que Dieu vous bénisse !

— Non, je vous en prie, ne me remerciez pas : je n'ai pu faire que ce que mon devoir me commandait de faire. Allez retrouver votre pauvre petite femme. Oui, allez la retrouver. Vous êtes un brave garçon, vous méritez d'être heureux, certes... Puissiez-vous l'être !... Bon voyage, et que... oui, que Dieu vous bénisse, vous aussi !

Sa voix tremblait, toute cassée comme celle des très vieilles gens. Tom, à son tour, lui tendit la main : le ministre la prit. Le chien aboyait très fort. Mayflower, ses bons yeux encore rouges des larmes récentes, partit en souriant, l'âme en paix.

Son cœur était léger. Il lui semblait en marchant que de grandes ailes le portaient. La ville, en sa lumineuse parure

du soir, lui apparaissait bien belle et les étoiles allumées dans le ciel le saluaient amicalement.

Il tira sa montre : — six heures vingt ! — Il eut un geste d'impatience : le rapide de Paris était parti à six heures, et aucun autre train ne lui permettait de se mettre en route le soir même.

Son départ était forcément remis au lendemain, et il s'en irrita, tant il éprouvait l'impérieux désir de revoir Daisy, de la serrer dans ses bras, de lui demander pardon.

« Pauvre petite ! quelles heures terribles elle avait dû passer, depuis son départ, depuis qu'on lui avait remis son mot de rupture si dur, si implacable ! »

Comment avait-il eu le courage de partir sans la revoir ? Il se faisait des reproches, s'inquiétait de cette santé encore si frêle, — « à laquelle toute émotion devait être épargnée », avait dit le médecin.

« Il faut qu'elle aussi cesse de souffrir, et que son cœur redevienne léger comme le mien, dès ce soir. Si je lui télégraphie maintenant, elle aura peut-être la dépêche avant de s'endormir. »

Il se dirigea vers un bureau, il écrivit :

Tout expliqué. Pardon, pardon. Impossible malheureusement partir ce soir; mais reviendrai demain. Après mauvais jours, vivrons plus heureux que jamais. Télégraphiez nouvelles Hôtel Aigle d'Or. Vous embrasse, vous aime, impatient vous serrer dans mes bras, cher amour.

TOM

« Pauvre petite ! Elle a sans doute beaucoup pleuré !... »

Et le cœur de Tom se fondait de pitié à la pensée des chagrins qu'elle avait endurés ; mais, à l'idée que dans vingt-quatre heures elle serait joyeuse de nouveau, il se sentait doublement heureux.

*
* *

Avant d'aller dîner, il eut le désir de revoir l'appartement où il avait vécu. La concierge l'accueillit avec une exubérante

obséquiosité, s'informa de la « gracieuse dame » et du « doux petit cœur ». Il répondit avec politesse, et, refusant ses offres de service, il voulut monter seul.

Il tourna un bouton électrique : sa demeure d'autrefois fut tout éclairée comme un soir de fête. Il allait d'une pièce à l'autre, s'étonnant que rien ne fût changé, que les meubles, à la même place, eussent l'air d'attendre Daisy. Arrivé dans la chambre de sa femme, il s'arrêta, vivement ému. Une douce odeur y flottait, comme un fantôme de parfum. Les souvenirs d'amour, se levant du passé, enveloppaient Tom voluptueusement : la voix de Daisy résonnait dans le silence, lui disant des mots de tendresse; il croyait encore sentir sur ses lèvres sèches le goût de sa bouche qui avait une saveur de fruit rouge; il songeait à la vague blonde de ses cheveux dénoués, à l'odeur de violette et de verveine qu'il buvait en baisers sur ses bras; avec un geste de sensuelle rêverie, il caressait sur le lit vide l'empreinte du corps flexible par lequel il avait connu des plaisirs plus forts que le bonheur.

Il murmurait :

— Chère, chère petite chérie, qui aurait pu mourir ou que j'aurais pu quitter croyant que son mensonge était vrai !... Mais, maintenant, tout s'expliquera et nous serons plus heureux même qu'auparavant.

Alors, les réminiscences religieuses de sa jeunesse se mêlant à sa joie, dévotement il répéta plusieurs fois :

— Dieu soit loué !

Souriant au bonheur du passé comme à celui qu'il voyait venir au-devant de lui, il referma doucement les portes, éteignit la lumière et s'en alla.

Il se rendit dans un restaurant où des valses accompagnaient l'apparition des viandes. La figure des dîneurs portait une empreinte de bonhomie; un bien-être physique et moral faisait éprouver au cœur apaisé de Tom la satisfaction de vivre. Ayant demandé un journal, il apprit que le comte de Kleinerstolz était mort dans la journée : il le plaignit. Honteux de sa colère chimérique, il se la reprocha, s'attendrit en songeant à l'amabilité du grand chambellan et décida qu'il irait s'inscrire au palais le lendemain.

La fragilité de la vie lui fit mieux apprécier la douceur de l'heure fuyante. L'orchestre jouait une valse joyeuse; d'aimables pensées flottaient dans l'esprit de Mayflower. Il voyait de larges clématites monter sur la maison qu'en ses projets il habitait déjà près de son père; les soirs d'été, il se balancerait sous sa vérandah où passeraient des parfums de roses et de foins fauchés. Daisy lui souriait; leur fils grandissait; de plus en plus, ses yeux ressemblaient à ceux du petit frère qui était mort...

Tout éveillé, il rêvait : son bonheur futur venait à lui dans l'air tiède, et, buvant du champagne glacé, baigné par les ondes musicales, il découvrait la vie infiniment belle.

Un massif de plantes vertes le séparait de quelques autres dîneurs, qu'il ne voyait pas, mais dont il entendait distinctement les voix. La stridente sonorité de leur rire témoignait qu'ils avaient mangé mieux qu'à leur faim et bu plus qu'à leur soif. Tout en remarquant que le plaisir chez les humains ne se manifeste pas toujours d'une façon harmonieuse, Tom, rendu bienveillant par sa béatitude nouvelle, se réjouissait qu'il y eût auprès de lui des gens si contents de leur sort.

Une voix de femme dit, avec l'accent chantant des Viennoises :

— Ah! cher bon Dieu, comme les hommes sont fats! A t'en croire, cher trésor, toutes les femmes seraient folles de toi. Tu voudrais peut-être me faire croire que tu as eu une *Durchlaucht* [1], pour maîtresse! Ha! ha! ha!

Elle se mit à rire.

— Je ne dis pas une *Durchlaucht*, mais des femmes du monde, je t'en réponds!... Tu as beau rire comme une oie, n'empêche que, plus d'une fois, en rentrant chez moi, j'ai trouvé la petite Mayflower dans mon lit; et elle était gentille, je t'assure, une friandise de roi!

L'homme fit claquer sa langue comme un gourmet.

— Ce n'est pas vrai.

— Si, c'est vrai; et elle a le plus ravissant petit corps du monde, une peau comme du satin, et ce qu'elle était amoureuse de moi, tu ne t'en fais pas une idée!... Elle me...

1. Princesse médiatisée.

Il n'acheva pas sa phrase : un coup de canne le frappait en pleine figure. Tom était devant lui, pâle comme un mort.

— Par Dieu, vous en avez menti ! — dit-il entre ses dents.

Zappelski voulut tomber sur lui, les poings levés : il saignait du nez; sa face de beau ténor en était fardée comiquement. La femme cria; des dîneurs se précipitèrent pour séparer les combattants; le propriétaire accourut, protesta :

— Messieurs, c'est un scandale, un inadmissible scandale dans un établissement tel que le mien, où ne fréquente que la meilleure société, messieurs, la première société!...

— Taisez-vous! — dit Mayflower. — Cet homme, étant ivre, a dit un mensonge sur une femme digne de tout respect. J'ai dû le corriger, voilà tout.

— Demain je vous enverrai mes témoins, — ripostait Zappelski; — vous me rendrez raison de cette brutale agression, de ce procédé de sauvage.

— Très bien! voici ma carte... Et ceci est le prix de votre dîner, — dit-il en jetant un billet sur la table. — Au diable, la monnaie. Bonsoir!

Et il sortit au milieu des courbettes qu'obtient toujours un homme qui paie sans compter.

***

C'était deux jours plus tard, un matin gris. Le vent soufflait, arrachant aux arbres les dernières feuilles jaunes; le fleuve coulait vite; et, plus loin, s'étendait la plaine où jadis s'étaient livrées de grandes batailles, comme en deuil de ses moissons et des morts.

La rencontre devait avoir lieu dans une des îles, et maintenant ils s'y trouvaient tous : les deux adversaires, leurs témoins, deux médecins. Chacun songeait à la gravité du combat : un duel au pistolet, à vingt pas.

Les nuages volaient bas; au-dessous d'eux croassaient des corneilles dont les ailes froissaient la cime des bouleaux. Les saules penchés semblaient vouloir arrêter l'eau trouble qui passe sans jamais revenir; le vent apportait des sons de cloche

et tous en furent affectés comme d'un présage funèbre. Quelqu'un murmura :

— C'est pour l'enterrement du comte de Kleinerstolz.

Il voulait faire savoir aux deux adversaires que c'était pour un autre. Aucun ne répondit.

Zappelski, la face très blanche, s'appliquait à conserver une belle attitude ; mais il avait une contraction nerveuse au coin des lèvres ; le coup de canne lui barrait la figure d'une balafre rouge.

Mayflower, subitement vieilli, se tenait droit, morne et résolu ; on eût dit qu'il avait gelé blanc sur ses tempes.

On les plaça l'un devant l'autre, on chargea les pistolets, on les leur donna. Au loin, la cloche sonnait encore ; du sol moite montait l'odeur amère des plantes qui meurent ; un brouillard blanc s'attardait sur la plaine comme le fantôme des fumées de gloire ; le soyeux froissement des roseaux soupirait devant l'eau qui fuyait.

Une voix s'éleva :

— Êtes-vous prêts ?...

— Feu !... Un, deux, trois !...

Entre « deux » et « trois », Tom avait revu soudain la clématite auprès de la maison paternelle, les yeux bleus du petit frère mort, il avait senti autour de son cou les bras caressants de Daisy, — et il tomba, la face contre terre, frappé en plein cœur, sans un cri.

Zappelski restait debout, hébété, les yeux fixes. Un de ses témoins lui toucha l'épaule :

— Grand Dieu du ciel ! c'est un épouvantable malheur. Je ne savais pas que tu visais si bien : tu l'as tué. Il n'y a plus rien à faire. Allons-nous-en.

Puis, avec quelque pitié, il ajouta :

— Pauvre diable ! il a tout de même de la guigne, et c'est dur que tu lui aies pris la vie après lui avoir pris sa femme...

— Sa femme ? — répétait l'autre, sans avoir l'air de comprendre.

— Eh bien ! sa femme, la Mayflower... Tu l'as dit toi-même, au restaurant !

— Oui, je l'ai dit, mais ce n'était pas vrai ; non, je le jure sur mon honneur... Si je m'en suis vanté, c'était pour faire

enrager la Mina qui me jette toujours ses princes à la tête et ne veut pas croire que, moi, j'aie pu posséder des femmes du monde... Je lui aurais bien tout expliqué le lendemain ; seulement, après qu'il m'eut flanqué sa canne à travers la figure, ce n'était pas possible : ma dignité s'y opposait, et puis enfin... j'aurais été ridicule... Tout de même, Jésus-Maria! c'est une effroyable chose, effroyable... Ces satanées femmes, comme elles empoisonnent notre vie!

Il titubait ainsi qu'un homme ivre.

— Viens, partons, il ne faut pas rester ici, — répéta l'autre témoin.

Et tous deux l'entouraient comme pour le protéger contre le mort.

Tom Mayflower était allongé sur le sol dur; un petit filet de sang apparaissait au coin des lèvres. Le médecin courbé sur lui, tout en sachant l'inutilité de sa science, faisait machinalement des gestes superflus, et d'être agenouillé lui donnait un air de prière.

Un long frisson secoua le ténor. Sur les planches, il avait tué tant de gens au cinquième acte! Mais, à la chute du rideau, tous avaient tôt fait de se relever : celui-ci ne se relèverait jamais. Le vainqueur sentit le froid de la mort passer sur lui, et il était devenu si pâle que ses amis s'approchèrent pour le soutenir, lui disant tout bas :

— Ne le regarde pas, cela te fait mal.

Alors, d'un grand geste un peu théâtral, en baissant la tête, il salua. Très loin, le glas retentissait encore, envoyait comme une lourde pelletée de sons funèbres.

A travers les nuages sombres parut un rayon de soleil; il joua sur la face décolorée de celui qui était entré dans la grande paix, mais dont les yeux tournés vers le ciel ne voyaient plus la trouée de lumière.

NOËL LAFONT

POÈMES

I

ARIANE

A ma femme.

Enfin je sors victorieux des noirs dédales;
Je respire à nouveau la lumière du jour :
Mes pieds ne sonnent plus tristement sur ces dalles
Et mon cœur se réveille aux rayons de l'amour!

Ariane, c'est toi qui hors du Labyrinthe
A su guider mes pas par ton esprit subtil;
C'est toi, me délivrant du doute et de la crainte,
Qui déroulas pour moi la pelote de fil.

Courant naguère après des fantômes funèbres
J'allais buter mon front aux détours des couloirs :
Grâce à toi, déchirant les voiles de ténèbres,
Je revois la douceur des matins et des soirs.

Tu me rends le bonheur de vivre, l'espérance,
La foi dans mon travail, le goût de mon orgueil;
Tu me fais oublier la stérile souffrance;
Tu rouvres ma prison et souris sur le seuil!

La fraîcheur de tes yeux désaltère mes fièvres
Et ton épaule est douce à mon front fatigué;
Je retrouve la vie au baiser de tes lèvres
Et ton rire est si franc que je redeviens gai.

Et c'est pourquoi je suis ta chose, corps et âme,
Pourquoi je crois en toi comme dans mon bonheur :
Ah! pauvre amant, celui, pour l'amour d'une femme,
Qui ne peut lui faire abandon que de son cœur!

Moi, je te l'ai donné d'une ardeur infinie;
Moi, je te l'ai donné, mais je t'ai donné mieux :
Mon cerveau dont tu vois les reflets dans mes yeux
Et ce qui bat en moi qui ressemble au génie!

Pardonne à cet élan d'un orgueil effréné;
Mais si de mon esprit je fais un don insigne,
C'est parce qu'ayant dit que je te l'ai donné
Je crois, en le vantant, qu'il en sera plus digne.

Ariane, à présent, reprends-moi par la main :
J'ai besoin de sentir l'amour de ton étreinte;
J'ai peur de mal connaître encore le chemin
Et de m'en retourner au fond du Labyrinthe.

Conduis-moi; montre-moi tout près le but lointain;
Que tes yeux attentifs soient mes astres propices,
Mon étoile du soir et celle du matin,
Et détourne mes pas des sombres précipices.

Ariane, Ariane, amante au cœur subtil,
Garde mon cœur très haut, sans haine et sans envie...
Sois mon recours et sois mon guide dans la vie :
Songe que je mourrais si tu rompais le fil!

II

L'ORGUEIL ABATTU

Moi qui me croyais fort devant les autres hommes
Et me sentais contre eux d'avance révolté,
J'ai soudain, regrettant ma jeune vanité,
Compris le peu de chose, artistes, que nous sommes
Devant leur jugement et leur sévérité.

Moi qui rêvais d'honneurs et de fortunes hautes
Et de la gloire un jour comptais franchir le seuil,
A mon rêve en déroute, à mes espoirs en deuil
Ils ont si bien montré mes erreurs et mes fautes
Que j'ai senti sous moi s'abattre mon orgueil.

O cheval radieux qui m'entraînais naguère
A la cime du ciel, au fond de l'horizon,
Sur qui je m'évadais de l'humaine prison
Et qui m'as fait planer au-dessus du vulgaire
Et m'alléger parfois du poids de la raison,

Faut-il donc qu'à présent je saute de ta selle,
Faut-il que je renonce aux sublimes galops,
Où je sentais la vie en moi courir à flots
Et mon cœur, lumineux d'une brusque étincelle,
Secoué follement par de divins sanglots?

Orgueil, ils t'ont brisé les reins, orgueil farouche;
Mais moi, je te ferai revivre, en dépit d'eux;
Bientôt nous rebattrons nos chemins hasardeux,
Moi l'idéal au cœur, toi l'écume à la bouche,
Et nous nous griserons d'espace tous les deux!

III

« BÈCHEPOIS »

A la mémoire de ma grand'mère.

Ah! fuir la ville, et te revoir : je t'aime, ô terre!
Muette d'ombre ou bien chantante de rayons,
Je t'aime quand l'été submerge tes sillons
Ou que l'hiver s'agrippe à ton flanc solitaire.

Je t'aime quand le vent hérisse tes forêts
Ou que tes peupliers frissonnent dans la brise;
Quand le couchant te dore ou que l'aube t'irise,
O terre, et j'aime aussi ton herbe au baiser frais;

J'aime tes prés, tes bois, tes épines, tes ronces,
Tes fleurs qui pour me voir ouvrent leurs tendres yeux,
Tes fleurs à qui je dis des mots silencieux
Et dont mon cœur surprend les naïves réponses.

J'aime toutes tes voix : — torrent aux cris brutaux,
Rivière aux lents soupirs, plaintes vertes des saules;
Et je t'aime pour la douceur de tes coteaux
Qui dans le matin rose ont des courbes d'épaules.

J'aime tous tes aspects changeants ou monotones,
Les effrois, les désirs que tu sus m'inspirer;
Je t'aime pour tous les frissons que tu me donnes,
Pour m'avoir fait sourire et m'avoir fait pleurer!

Mais je ne t'aime pas, ô terre, qu'en poète :
Il est plus fort, l'amour que pour toi je ressens;
L'amour qui tient ma chair, où mon instinct s'entête,
C'est celui dont sont morts mes aïeux paysans.

Apres hommes, suant sous le soleil qui darde,
Ils semaient de leur cœur dans le blé de leurs champs;
Les voix de leurs troupeaux se mêlaient à leurs chants,
Quand ils te labouraient, vieille terre picarde!

Comme ils te regardaient germer avec émoi,
Heureux de te donner leurs bras, leur sang, leur vie!
O passion en eux toujours inassouvie,
Je te sens demeurée encore au fond de moi.

Et c'est pourquoi souvent dans la Ville superbe,
Les membres sans courage et le cœur anxieux,
Je rêve aux prés, je rêve aux bois, je rêve à l'herbe
Et je rêve à la terre où vivaient mes aïeux;

Pourquoi, lorsque j'ai peur que mon âme se fane,
J'aime, écoutant en moi toutes ces rudes voix,
A songer que je suis de race paysanne
Et que ma grand'maman s'appelait « Bêchepois »!

JACQUES RICHEPIN

LE DERNIER GRAND PIRATE[1]

III

— *Fidouciam non habet! Fidouciam noullam*[2], — me répétaient à l'envi le dimanche suivant, dans leur langage sacré, les deux compères ensoutanés.

— *Fidouciam ei donare opportet. Fidouciam! Fidouciam! Sine fidoucia, nounquam redditio*[3], — appuyait le curé de Bi-Noï.

— Mais, mes bons amis, que puis-je bien faire encore pour lui donner cette *fidoucia* sans laquelle il n'y a pas de soumission?

— *Acta, acta! Honoratissime douce*[4]!

— Des actes? Mais lesquels, Dieu tout-puissant? Voyons, il a dû vous dire ce qu'il attend de nous. Comment voulez-vous que je devine les pensées qui se heurtent dans cette cervelle de pirate exalté et têtu?

— Il n'en sait rien lui-même, *honoratissime douce*! C'est à vous de trouver. Il n'a pas confiance, et c'est tout. Nous, nous sommes de pauvres prêtres annamites, *pauperes annamitae presbyteres*; comment saurions-nous ce qu'un grand chef

1. Voir la *Revue* des 15 août et 1er septembre.

2. Il n'a pas confiance. Aucune confiance!

3. Il faut lui donner confiance. Confiance! Confiance! Sans confiance, pas de soumission!

4. Des faits, des faits, très honorable chef!

comme le Dé-Tham ignore, ce qu'un grand seigneur occidental dont le cerveau est plus ensemencé d'idées que l'est de mâs une rizière première[1], n'arrive pas à concevoir?

Et toujours ils en revenaient à leur refrain : *Fidouciam ei donare! Fidoucia!*

Quant aux moyens qui auraient pu faire croire à la loyauté de nos intentions, ils ne s'en inquiétaient évidemment pas. Nous servir d'intermédiaires, telle était leur consigne; et la paresse naturelle de leur esprit s'y cantonnait volontiers.

Je leur demandai alors le lieu où ils avaient déniché la bande, et l'état dans lequel ils l'avaient trouvée. Mais dès mes premières paroles leurs figures s'étaient allongées, puis, dès qu'ils avaient compris nettement ma question, elles s'étaient bouleversées d'une vive terreur :

— *Iousiourandoum terribile datoum*[2]! — faisaient-ils à mi-voix, la gorge serrée.

Plus tard seulement, longtemps après la soumission du Dé-Tham, j'obtins à ce sujet quelques détails du curé de Bi-Noï. L'un d'eux est atroce; il explique l'émotion du pacifique bonhomme et sa frayeur constante de laisser échapper quelque parole qu'on eût pu interpréter comme une trahison.

Lorsqu'il fut convenu que nos deux nouveaux auxiliaires se rendraient dans la forêt, à la recherche de la bande, j'avais fait rentrer dans leurs postes respectifs tous les détachements volants et tous les batteurs d'estrade, laissant ainsi la campagne entièrement libre. Les curés avaient aussitôt retroussé leurs soutanes en les ficelant entre les jambes, à la manière siamoise, et ils avaient disparu dans les sous-bois.

Deux fois déjà, depuis leur départ, le soleil s'était levé; en vain, ils avaient erré à travers futaies, taillis, broussailles et plaine; inutilement, ils avaient parcouru, en faisant résonner certains signaux, les ruines, les ravins, les vallons écartés, les collines rocheuses. Le deuxième jour, dans la soirée, ils reposaient à l'ombre, délibérant sur l'opportunité d'abandonner pour cette fois la partie. Pendant qu'ils discutaient, une cape était tombée à l'improviste sur leurs épaules, leur recouvrant

1. Les rizières premières sont celles situées dans les terrains les plus riches; les mâs sont les premiers plants.

2. Nous avons juré un terrible serment!

complètement la tête; ainsi aveuglés, à demi étouffés, ils avaient été tout de suite si étroitement ligottés que chacun d'eux n'avait plus forme que d'une sorte de monstrueux saucisson. Puis ils avaient senti qu'on attachait à un long bambou le paquet oblong qu'ils étaient devenus, et l'on s'était mis en route. Chaque flexion que donnait à la perche ondulante le pas cadencé des porteurs resserrait les cordes et meurtrissait leurs chairs; dans la forêt, les branches fouettaient douloureusement au passage leurs corps endoloris; des ronces et des épines les frôlaient, arrachant d'abord des lambeaux des robes et des culottes, ensuite rayant la peau jusqu'au sang.

Combien de temps dura cette torture? Elle leur parut longue d'une journée entière. Enfin, ils entendaient tout à coup des bruits de voix étouffés et ils étaient brutalement déchargés à terre.

On les déficela. Autour d'eux, c'était la rumeur confuse de conversations prudentes; ils percevaient, à travers l'épaisseur de la couverture qui les recouvraient encore, la chaleur d'un feu. Bientôt on enleva leur capulet. Le Dé-Tham était debout devant eux, souriant, sa figure vivement éclairée par les rougeoiments du brasier semblait barbouillée de sang; les os de la mâchoire et du front saillaient, les yeux étaient caves, le corps était trop à l'aise dans ses vêtements européens.

Transis de peur, les curés lui rendent un salut gracieux, tout en jetant autour d'eux un regard furtif. On était dans une étroite clairière, au milieu d'un taillis dominé par une futaie très proche dont le feuillage s'éclairait, par-dessous, des lueurs indécises que projetait le foyer. De coins obscurs, surgissait parfois en pleine lumière un pirate qui s'étirait comme un homme au réveil; il allait droit au feu et s'y accroupissait à côté de ses camarades, les mains tendues à la flamme. Tous étaient émaciés, en haillons, à moitié nus; leurs os saillaient : une assemblée de squelettes. A côté des deux prêtres, il y avait, allongé à terre, les bras écartés, un cadavre auquel il manquait la tête et une jambe entière. Le moignon de la cuisse, tranché net, baignait dans une mare noirâtre, visqueuse où trempait, sans qu'il y prît garde, la robe du curé de Bi-Noï. Quant à la tête, elle avait roulé du côté du cercle famélique, car on voyait, à demi cachées par les nippes des gens

accroupis, les longues tresses d'une chevelure dénouée. Maîtrisant leur émotion, les curés se lèvent pour saluer encore. Dans cette position qui leur fait dominer le groupe des pirates, leurs regards sont invinciblement attirés par une chose qui grésille au-dessus des charbons.

C'est un énorme rôti, une grosse pièce de venaison, allongée, fuselée comme un cuisseau; elle est embrochée par une baguette de fusil que supportent deux fourches, et un homme la fait tourner lentement devant la flamme; tous les yeux convergent sur elle, attentifs. La graisse suinte à travers la peau qui croustille et se gerce: des gouttes tombent dans le feu; il y a dans l'air une odeur de grillade brûlée.

Le Dé-Tham souriait toujours; mais il avait suivi le regard affolé des nouveaux venus. Se tournant à demi :

— Enlevez cette charogne, — fait-il d'une voix sourde à ses compagnons.

En maugréant, le pirate rôtisseur retire du feu la venaison :

— Elle n'est pas encore cuite à point, — grogne-t-il en la soulevant, aidé d'un autre homme.

Les pirates s'étaient mis debout; les faces bestiales exprimaient la convoitise et la faim. Au milieu d'eux, on voyait maintenant très bien la chose : une jambe humaine avec, au bout, le pied encore chaussé d'une sandale.

— Partez donc, — insista le Dé-Tham, sur un ton sans réplique.

Et pendant que la bande s'enfonçait dans l'ombre, suivant sa proie, les curés s'affaissaient sur le sol, suffoqués, les sens égarés par l'horreur du spectacle. En balbutiant ils s'excusèrent sur leur fatigue et sur un irrésistible besoin de dormir. L'entretien fut remis au lendemain.

Ils ne dormirent cependant pas de toute la nuit, et lorsque au petit jour le Dé-Tham vint s'asseoir à côté d'eux, ils tremblaient encore, la face contre terre pour ne pas voir. A peine la veille avaient-ils pu lui annoncer que la campagne était entièrement évacuée par les détachements ennemis et que partout on pouvait reposer en paix jusqu'à leur retour à Nha-Nam.

Petit à petit, devant un feu pétillant de branches sèches qui chassait les brises froides du matin, ils reprenaient leur assurance. Alors commencèrent, avec mille précautions oratoires,

les confidences dangereuses; sans préciser, ils disaient d'abord comment ils avaient été amenés à accepter le rôle de messagers des évêques. Puis, ils avouèrent avec toutes sortes de réticences que le commandant du Cercle était de cœur avec eux pour assurer à tous la paix et un peu de bonheur, si Dieu le permettait. Les confidences sur leur véritable mission allaient lentement, prudemment. Le soleil était déjà haut que tous trois continuaient à chuchoter, isolés sous l'ombre épaisse d'un caï-gö centenaire.

Sous peine de mort le Dé-Tham avait interdit à tout Annamite non affilié d'errer dans les parties de la forêt où il se trouvait. Tant pis pour les maladroits qui, croyant les pirates au loin, y rôdaient et se faisaient prendre. Or, pendant le conciliabule secret, le camp restait plongé dans un silence complet que personne n'eût osé troubler; au reste, tous ceux de la bande regardaient de loin à travers le feuillage, anxieux, cherchant à lire sur la figure du maître ce qu'il allait décider. Au milieu de ce calme absolu, on entendit tout à coup craquer légèrement des branches mortes, puis on percevait des froissements insolites dans les hautes herbes du sous-bois. Un sifflement étouffé, semblable à celui de l'hirondelle forestière, avait alors retenti; un groupe de pirates en armes s'était jeté dans la direction qu'indiquaient du bras tendu les sentinelles. Deux jeunes nhaqués et une très vieille femme erraient non loin du bivouac, cherchant des simples; ils se croyaient à l'abri de toute fâcheuse surprise par l'armistice auquel le retrait des troupes leur avait fait croire.

Sans qu'ils eussent pu faire un mouvement, avant qu'ils se fussent rendu compte de ce qui leur arrivait, tous trois tombaient, roulés sur le sol, aveuglés, bâillonnés, étroitement ficelés. Ils étaient ainsi apportés devant le Dé-Tham aux pieds duquel on les jetait brutalement.

Celui-ci faisait un geste d'ennui. Puis, à voix basse, comme pour ne pas déranger la conversation des bons prêtres, il disait :

— Tuez-les!

Rapidement, les deux misérables étaient désencapuchonnés : les faces terreuses, blémies par la peur, apparaissaient trouées de deux yeux arrondis, vides de regard, déjà morts. Un preste

tour de main les jetait à genoux, leurs longues et souples tignasses noir-bleu étaient dénouées, enroulées autour de la main gauche des bourreaux; et les curés qui détournaient la tête entendaient un coup sourd suivi d'un gargouillement de liquide qui jaillit accompagnant le bruit étouffé de la chute des corps. De suite les cadavres étaient enlevés et enfouis dans la ramure d'un buisson voisin.

Il ne restait sur le sol qu'une couverture agitée encore par les faibles frémissements du corps ligotté de la « ba-ia ». Sa vieille carcasse desséchée avait été jugée indigne de tant de cérémonie : on avait simplement poussé un couteau entre ses maigres côtes saillantes. C'est à peine si elle avait dû sentir la mort qu'elle n'avait pas vue venir. Auprès d'elle, s'étalait une mare de sang où baignaient deux têtes dont les regards très doux étaient à demi voilés sous l'ébouriffement des cheveux soyeux.

Cet intermède tragique avait été très court; les chuchotements entre les trois hommes continuèrent. Le Dé-Tham faisait peu d'objections, mais c'était toujours les mêmes : il n'avait pas confiance.

C'est ainsi que, de retour à Nha-Nam, le curé de Bi-Noï, de sa voix basse, quasi européenne, et le curé de Nha-Long avec son fausset d'Annamite émasculé me chantaient leur invariable duo :

— *Fidoucia! Fidoucia!*

De sorte que son refrain avait fini par me hanter. Je me surprenais à murmurer tout seul, bêtement :

— *Fidoucia, fidoucia...*

Comment donner confiance à ce fauve? Si la garantie des deux évêques qu'il vénérait ne lui suffisait pas, que pouvait valoir la mienne?

Cependant, en flattant sa vanité et son orgueil, tout en lui donnant un surcroît de sûreté, qui sait? Peut-être arriverais-je au but. J'avais du reste épuisé tous les moyens; celui auquel je songeais maintenant était le seul qui me restât comme suprême ressource.

Depuis la sorte de trêve établie pour faciliter nos pourparlers, il arrivait fréquemment que quelqu'un des siens se glissait dans un village pour y ravitailler la bande; aussi, plus

encore que par le passé, le moindre événement, la conversation la plus insignifiante entre notables étaient immédiatement et sûrement rapportés dans la forêt. C'est sur cette certitude que je basai mon plan.

A aucune époque, depuis la conquête, les gouverneurs particuliers du Tonkin et, encore bien moins, le Gouverneur général n'avaient visité le Yen-Thé; c'était une région dangereuse et mal famée. Ses habitants n'entretenaient avec les provinces voisines du delta que des relations de turc à more et ne franchissaient leurs frontières que pour en piller les confins. Ils ignoraient donc tout d'Hanoï, la capitale cependant si proche; ils ne savaient absolument rien des grands chefs français et annamites qui y résidaient; de sorte que, pour eux, son Altesse le « Voua lança », le vice-roi des Français, ce chef étonnamment puissant qui tenait en sa main l'empereur d'Annam et toutes les nations jusqu'au Siam, leur semblait devoir être quelque émanation redoutable des divinités barbares, divinités supérieures puisqu'elles avaient mis sous leur joug celles dont est issu le roi des rois de Hué. Ce devait être quelque majesté éclatante; peut-être ne pouvait-on pas la contempler en face sans être immédiatement puni pour un semblable sacrilège.

Lorsque cet homme, émanation de Dieu, parle, qui osera mettre sa parole en doute? et si ce chef presque divin daigne un jour visiter le Yen-Thé, quel orgueil ne ressentira pas le Dé-Tham en apprenant qu'il est apparemment une des causes de cet honneur immense pour le pays? N'accordera-t-il pas alors la plus complète confiance aux déclarations de paix émanées de cette majesté, déclarations qui lui seront rapportées identiques, toujours les mêmes, des vingt lieux différents où elles seront prononcées?

On ne pouvait évidemment motiver le déplacement de M. Doumer par cette question de soumission; c'eût été donner au chef pirate une importance démesurée dont il n'eût pas manqué d'abuser. Mais il était facile de trouver quelques prétextes valables. Le bruit de l'activité du Gouverneur général avait pénétré jusque dans la forêt; on savait qu'il projetait à travers la haute région de grands voyages dont tout le Tonkin était ému. Je fis colporter de village en village la nouvelle qu'avant de remonter vers les frontières de la Chine, il avait

résolu de parcourir notre province : il voulait la tirer de son état de sauvagerie et la repeupler; pour cela, il songeait à distribuer les grandes étendues de terres vacantes aux anciennes familles du Yen-Thé, jadis exilées ou réfugiées dans le delta; mais c'était un homme juste et avisé; il ne voulait rien entreprendre dans ce sens sans avoir examiné lui-même les choses de près et sans avoir entendu les observations qu'un semblable projet pouvait susciter.

En apprenant les intentions du chef suprême, on louait sans restriction l'esprit de bienveillance et de justice qui les avait dictées, et l'on s'étonnait peu; on admirait le zèle du maître souverain pour la chose publique, mais le motif de ce zèle paraissait naturel. Le repeuplement des régions désertes a toujours été un des grands soucis du gouvernement d'Annam. La tradition rappelle les noms des empereurs qui secouèrent leur apathie et leur paresse de divinités indifférentes au sort des hommes, pour aller présider eux-mêmes, sur place, à de nouvelles répartitions de terres; les chants populaires glorifient ces bienfaiteurs du peuple. Tout de suite, M. Doumer fut comparé à ces monarques glorieux; sa bonté, sa haute sagesse furent exaltées. Dès lors, on attendit, on espéra sa venue avec une impatiente confiance, qui croissait avec les récits que je faisais répandre sur ses actes bienveillants et sur ses vertus.

Comme moi, M. Doumer estimait que ce voyage dénouerait une situation qui devenait inextricable, et sa décision fut immédiatement prise : rendez-vous m'était donné dans les huit jours. Il atteindrait, par voie ferrée, la frontière sud de ma province. Dans la cour de la gare il monterait à cheval et me suivrait par monts et par vaux, à travers bois, ravins et marais jusque dans le plus petit des hameaux qui avait des accointances secrètes avec la bande : c'était dans ces régions perdues que s'étendaient les vastes espaces vacants où l'on pouvait établir une colonisation nouvelle.

Dans les premiers jours de novembre, le train officiel stoppait devant le blockhaus. Le Gouverneur général, botté, équipé pour monter à cheval, était accompagné des résidents des provinces voisines, de deux aides de camp et du colonel commandant le territoire.

Aussitôt on se mettait en selle; mon peloton de cavaliers thos nous encadrait. De suite, nous partions au grand trot dans la direction de Bo-Ha. Là, les résidents, fort éprouvés déjà par ce violent début, obtenaient de s'en aller doucement par la grande route, à Nha-Nam, attendre les résultats de notre tournée.

Pendant quatre jours, sous une pluie fine, serrée, incessante, nous parcourûmes à grande allure tous les recoins du Yen-Thé; soixante-dix à quatre-vingts kilomètres par jour; une fois nous dépassâmes la centaine. Tous les soirs nous ralliions le chef-lieu.

Le matin, au petit jour nous partions, le dos arrondi, sous la pluie qui crépitait sur les vêtements de toile. Dès le second jour, nous étions seuls pour ces randonnées avec le colonel Lefebvre et le capitaine Lassalle; l'entourage de M. Doumer lui avait demandé grâce, incapable de braver les intempéries en de pareilles chevauchées, avec, au retour, le travail de chancellerie accoutumé. Dans une clairière de la forêt, au milieu des huttes d'un hameau ou d'un poste militaire, on s'arrêtait pour relayer ou pour déjeuner. Tout de suite on allumait un grand feu d'herbes sèches et de branchages. Nous étions trempés jusqu'aux os par la pluie, et comme dans l'immobilité le froid nous gagnait, nous enlevions en les décollant de nos corps ruisselants les dolmans de toiles et les chemises; puis le torse nu, nous les présentions à la grande flamme pétillante jusqu'à ce qu'ils fussent un peu secs. Alors on les réendossait tout brûlants pour jouir de la douce caresse de la chaleur sur la peau. Ensuite, venait le tour du pantalon, des houseaux et des chaussures.

C'était alors un curieux spectacle, à coup sûr inédit dans ce pays des rites inviolables. Autour du feu, tendant chaussettes et culottes à bout de bras vers le foyer, des hommes blancs dont la brise, qui agitait les pans de leurs chemises, découvrait les jambes et les cuisses; parmi ces hommes en si étrange posture, le Gouverneur général, le vice-roi de l'Indo-Chine! Les Annamites, respectueusement à l'écart le long des « canhas », jetaient effarés des regards obliques sur ce tableau incompréhensible. Humblement, ils tournaient un œil ahuri vers nos honorables nudités et ils se retournaient ensuite, sans

parler, la mine longue. Je ne suis pas certain que les soldats indigènes qui nous entouraient et qui nous servaient en quelque sorte d'écran au cours de cette cérémonie, ne s'imaginaient pas le soir, rentrés dans leurs casernements, avoir rêvé cette scène stupéfiante, inadmissible pour leur concept et dont cependant, ils avaient été les comparses.

On déjeunait très sommairement sous le chaume d'un auvent : des sardines, quelques conserves, du biscuit et du thé; rien qui demandât de longs apprêts. Puis, on repartait. Les mille fusils du Cercle grouillaient dans la forêt, sur les crêtes, dans les ravins, partout où nous devions passer. Malgré l'usure extrême de sa bande, le Dé-Tham eût pu tenter, sans cette précaution, de finir sa carrière par le splendide exploit dont nous lui offrions l'occasion : enlever le maître des destinées de l'empire d'Annam ou l'abattre d'un coup de feu.

Ajoutez aux pirates la galopade, que nous soutenions sous le grésillement d'une pluie continue qui bruissait sur la feuillée, détrempait le sol et éboulait les berges. Tout cela n'allait pas sans autres dangers. Les chevaux s'abattaient dans de longues glissades; des cavaliers trahis par leur harnachement pourri d'humidité culbutaient dans le déplacement brutal d'un saut d'obstacle imprévu. Ces incidents étaient parfois comiques : on en riait; au passage des rivières et des torrents, l'aventure devenait sérieuse. A travers les eaux tourbillonnantes, démesurément grossies, dont le courant impétueux se brisait en remous puissants contre les roches et les troncs d'arbres, on tendait d'une rive à l'autre de solides amarres. Ensuite on s'aventurait, homme par homme, les chevaux appuyés à la corde; lorsque l'appareil cédait, c'étaient de véritables sauvetages...

La rivière coulait torrentueusement, presque à pleins bords, entre les souches centenaires de grands arbres à demi déracinés, qui sous l'effort du courant frémissaient de la cime à la racine; des tourbillons, des remous, de petites vagues courtes qui se brisaient subitement indiquaient la violence du fleuve : les préparatifs du passage avaient été plus minutieux encore que de coutume; le capitaine Lassalle lui-même avait contrôlé l'état des harnachements.

Le Gouverneur général descend le long de la berge et

entre dans l'eau ; à peine a-t-il fait trois pas que son cheval est immergé jusqu'à mi-flanc ; le flot jaune bat d'abord contre les quartiers de la selle, puis par-dessus les fontes d'où il rejaillit en écume boueuse jusque sur la figure du cavalier. On avance toujours. C'est maintenant un tumulte assourdissant ; le courant est terrible, il creuse à la surface des gouffres coniques dont les bords tourbillonnent. La corde tendue par la violence du flot est profondément incurvée, quoique raidie à éclater, et elle est agitée d'un tremblotement continu. Je serre derrière M. Doumer ; la tête de mon cheval touche la croupe du sien que je voudrais pouvoir pousser en avant, tant j'ai hâte de le voir sorti de ce pas dangereux ; et pendant que je songe ainsi, subitement devant moi cheval et cavalier s'abîment dans les remous et disparaissent !...

Un cri a retenti ; mais rien n'apparaît plus sur la nappe opaque qui bouillonne. Je me suis jeté à la nage ; autour de moi des hommes culbutent de leurs chevaux et plongent.

La corde ne flotte plus ; un poids insolite la retient enfoncée sous l'eau. Je la saisis et je l'attire à moi, me raidissant de toutes mes forces et appelant à la rescousse. Sous notre traction la voici qui émerge par bonds, en claquant à la surface : avec elle, une main, un bras, enfin un casque sous lequel apparaît la figure ruisselante du Gouverneur général qui, après m'avoir dit merci d'un signe amical du menton commence à se remorquer tranquillement des deux mains vers l'autre rive...

Le voyage du Gouverneur général à travers le Yen-Thé, l'affirmation répétée qu'il m'avait délégué ses pouvoirs et que ma parole était la sienne, avaient porté leurs fruits. Deux jours après le départ de M. Doumer, je recevais du Dé-Tham une lettre qui m'était remise par un de ses fidèles. Conçue en termes sibyllins, cette missive disait cependant ce que depuis si longtemps nous attendions de lui : il était disposé à se soumettre si les conditions qui lui seraient offertes étaient acceptables.

Je traitai confortablement son envoyé, qui en avait grand besoin malgré la trêve des derniers jours, et le soir même, je le renvoyais à son maître avec ma réponse. J'y résumais

les conditions de l'accord : dès qu'il aurait mis bas les armes et juré paix sincère, il lui serait accordé un traitement semblable à celui qui est consenti aux grands colons agricoles; on le doterait largement en terres arables, sur lesquelles, au point de vue administratif, il serait maître et magistrat. Afin qu'il pût immédiatement s'outiller et mettre sans perte de temps son domaine en valeur, on lui consentirait les avances suffisantes; il attendrait ainsi facilement les premières récoltes. De plus, comme il n'était pas douteux qu'aussitôt soumis, les haines qu'il avait amassées contre lui se traduiraient par des tentatives de vengeance, il serait autorisé à garder sur sa concession un certain nombre de ses fidèles armés.

Tout cela lui plut fort; il me le fit savoir sans tarder. Mais, où nous n'arrivions plus à nous entendre, c'était sur les garanties qui le mettraient à l'abri des habiletés qui, lors de ses précédentes soumissions, aboutissaient à de véritables attentats contre sa personne. Les jours passaient à ressasser les mêmes promesses et les mêmes craintes. Nous correspondions en belles hiéroglyphes, soigneusement peintes à l'encre de Chine sur de longs rouleaux de papier de riz. Son secrétaire et le mien possédaient une main lente et sûre; mais ils étaient de pauvres lettrés, de très faible culture, et ils ignoraient la plupart des caractères chinois qui eussent rendu exactement nos idées. Tous deux du reste se comprenaient assez mal à coups de pinceau; l'incertitude de leurs traductions ajoutait des ombres épaisses à l'indigence du texte déjà fort obscur. Nous étions menacés d'épuiser notre patience et de perdre un temps précieux dans cet échange de documents énigmatiques. Pour arriver à une conclusion, j'eus encore recours aux bons offices du curé de Bi-Noï.

Pendant une semaine ce fut, entre la forêt et Nha-Nam, un continuel va-et-vient. Infatigable, la soutane troussée, l'excellent homme trottinait chaque jour de la Résidence au repaire de la bande. La population de la ville s'intéressait d'une façon poignante à ces démarches; les résultats lui en paraissaient si importants que souvent elle en arrêtait ses occupations coutumières.

Lorsque, dans le lointain, sur la route, au sommet de la côte après le tournant de la Pagode de Lang-Léo, les guetteurs haut

perchés sur les miradors apercevaient, flottant au vent, les pans de la robe noire, ils frappaient sur les bambous creux de la charpente de petits coups convenus qui sonnaient clair. C'était aussitôt un grand remue-ménage dans les « canhas ». Les femmes sortaient précipitamment des cours intérieures, leur domaine habituel; elles couraient aux nouvelles à travers les rues et, derrière elles, galopaient, déjà sérieux, les petits enfants tout nus avec leurs cheveux tombant bas dans le dos et leur ventre proéminent, gonflé de riz. Les braves « nhaqués » qui labouraient dans les rizières voisines abandonnaient buffles et charrues pour se porter sur le chemin. Dès qu'il approchait, le curé était assailli par une foule curieuse qui le harcelait de questions précipitées et lui barrait le passage : se dégageant avec peine, il répondait poliment, avec des sourires aimables, gracieux et correct, comme il convient au personnage qu'il était devenu. Ce qu'il disait était très vague; il vaticinait des prédictions encourageantes qui rassuraient. Aussi, jusqu'à la porte de la résidence, on lui faisait de belles ovations et l'on poussait en son honneur des cris de joie. Parfois, deux ou trois pirates l'accompagnaient; le Dé-Tham, très pratique, profitait de ces voyages pour se ravitailler et pour se renseigner de première main. Les pauvres diables étaient si maigres, si délabrés, qu'à les voir on s'étonnait qu'ils eussent pu résister jusque-là. Les petits Annamites allaient à leur rencontre en avant du village. D'instinct, ils admiraient l'indomptable énergie qui animait ces corps usés, et ils leur faisaient silencieusement escorte respectueuse après de profonds saluts; en route, ils s'enhardissaient et leur demandaient la faveur de porter leurs fusils.

Après qu'une semaine eut ainsi passé, nous tombâmes en complet accord. Le Gouverneur général avait souscrit d'avance au traité; j'en pouvais arrêter moi-même la teneur et les termes. Le jour même que la paix fut conclue, un courrier rapide en porta l'instrument à Hanoï afin que l'exemplaire destiné au Dé-Tham fût orné des grands sceaux officiels rouges et des cachets multicolores sans lesquels il n'est point de texte valable aux yeux des Annamites.

C'est devenu tradition au Tonkin d'affirmer que nous jetâmes un pont d'or au Dé-Tham pour le décider à franchir le

pas difficile d'une complète soumission. On lit parfois que les faveurs exorbitantes qui lui furent accordées en cette occasion le remplirent d'un insupportable orgueil dont la colonie souffre encore; on fait ainsi remonter à notre faiblesse les difficultés que parfois l'administration se crée par manque de tact et par ignorance des gens et des choses.

Lorsque Luong-Tam-Ky et d'autres chefs de moindre importance acceptèrent de mettre bas les armes, c'est par centaines de mille piastres qu'ils furent apanagés; de grands fiefs leur furent attribués en presque entière souveraineté. Au contraire le dernier d'entre eux, le vaillant patriote qui combattit courageusement jusqu'aux extrémités des résistances humaines pour l'indépendance de son pays, ne fut pas traité de façon si magnifique. Notre générosité s'était amoindrie en même temps que croissait notre pouvoir et que diminuaient les forces de la rébellion. Et le Dé-Tham, qui comprenait fort bien cette situation nouvelle, se contenta de la concession de terres que je lui accordai avec les garanties et dans les formes habituellement consenties par le Protectorat.

L'ancien village de Phong-Xuong qui lui avait appartenu pendant dix années lui était rendu; les parcelles exploitables de cette commune deviendraient sa propriété personnelle au fur et à mesure qu'il les mettrait en valeur. Avec une avance de trois mille piastres, il achèterait les buffles, les outils, les semences, il bâtirait les abris nécessaires et il se nourrirait jusqu'à la prochaine récolte; il devait rembourser cette somme dans un délai de cinq années. Dès la troisième année d'exploitation régulière il serait astreint aux impôts communs. Il se soumettrait complètement aux autorités françaises, mais à elles seules il est vrai, et le territoire de Phong-Xuong serait distrait de la juridiction des mandarins provinciaux. Enfin, en raison de l'insécurité de la région et des tentatives de vengeance dont il pouvait avoir à souffrir, il était autorisé à conserver pour sa défense quinze fusils et cinquante cartouches par arme, comme c'était l'usage pour les colons français. J'ai contresigné et enregistré, comme chef de province, maints contrats de concessions bien autrement avantageux pour leurs bénéficiaires.

Notre traité revint du chef-lieu le lendemain même : il était dûment timbré à toutes les pages par de grands rectangles rouges encadrant les caractères sacrés qui le rendaient respectable aux yeux du Dé-Tham; maintenant, il s'agissait de faire l'échange des garanties : donnant, donnant. Je ne lâcherai le document qu'après les sept laïs rituels, c'est-à-dire lorsque le chef pirate se sera prosterné sept fois, le front dans la poussière, devant le représentant de la France; car d'après les rites, conformément aux usages millénaires, à ce moment-là seulement sa soumission sera certaine, effective; alors seulement, en apprenant que cette cérémonie est accomplie, la population du Yen-Thé croira à la paix et se réjouira.

Mais pour atteindre ce résultat il fallait naturellement que nous eussions une entrevue. Au point où nous en étions, la chose paraissait simple. Cependant lorsqu'il s'agissait de fixer un rendez-vous et d'en régler les détails, c'était toujours des prétextes dilatoires.

— *Fidouciam non habet!* répétait de façon monotone le curé de Bi-Noï.

J'étais désolé de ces retards. Ces contretemps toujours renaissants lorsque tout paraissait conclu devenaient exaspérants. Aux yeux des Annamites, seul l'accomplissement des laïs rituels consacrait définitivement notre accord. A bout d'imagination, je désespérais de trouver le moyen pratique qui ferait enfin sortir du fourré ce loup méfiant; comme je connaissais les mésaventures tragiques qui lui étaient survenues hors du bois, je m'expliquais trop bien ses hésitations et les excès de garanties dont il cherchait à s'entourer.

Ce fut ma femme qui par son audace tranquille et confiante leva les derniers obstacles.

— Il est naturel que le Dé-Tham soit peu porté à se rencontrer avec toi, me dit-elle un jour. Ces sortes de démarches ont généralement mal tourné pour lui. Mais je pense que la présence d'une femme française lui enlèverait toute appréhension.

— Veux-tu dire par là que tu oserais assister à une rencontre en forêt avec le Dé-Tham? Tu sais bien qu'il n'est pas d'atrocité, pas de crime qu'il n'ait commis!

— Hormis, cependant, celui de manquer à la foi jurée. A-t-il une seule fois failli à la parole donnée? Et ce serait aujour-

d'hui où il est acculé à la nécessité de se rendre qu'il se déshonorerait par un parjure? Un acte de trahison ruinerait du même coup ses espoirs et sa renommée en le ravalant au dernier rang des vulgaires bandits; son prestige est en ce moment le seul atout qui lui reste. Fais-lui jurer de nous accueillir, nous seuls avec notre fils et Lily, sans escorte. Ne crois-tu pas à sa loyauté?

— Moi! Croire en sa loyauté! Où as-tu pris cela?... fis-je un peu interloqué.

— Mais dans tes actes eux-mêmes. Deux fois déjà tu lui as proposé de te rendre seul auprès de lui en pleine forêt, pour convenir des derniers règlements!...

J'étais battu par mes propres armes; la conviction de ma femme me gagnait; je sentais vivement à mon tour que, par ce moyen d'apparence extraordinairement risqué, nous mettrions un terme immédiat aux tergiversations du Dé-Tham dont l'incurable méfiance serait aussitôt désarmée par cet acte de suprême confiance. Le temps pressait. A Saïgon, le Gouverneur général attendait avec impatience le câblogramme qui lui permettrait d'annoncer publiquement en Conseil supérieur la pacification définitive du Tonkin.

Le soir même deux estafettes partaient à cheval pour Bi-Noï. Au milieu de la nuit, le curé s'annonçait à la porte du fort. Après un long entretien qui nous conduisit jusqu'au petit jour, il s'enfonçait dans la forêt...

Nous roulions sans bruit sur la route de Phong-Xuong feutrée d'un épais gazon. Ma femme, mon fils, sa bonne, le brave Phou et moi, nous étions entassés sur une charrette américaine, aux essieux très larges, avec laquelle on peut affronter les plus mauvais chemins de terre et s'aventurer à travers champs. Les deux chevaux bais, attelés en flèche, excités par le repos insolite des derniers jours, enlevaient la voiture légère sans paraître sentir les traits, dans un trot allongé, précipité, que désunissait à tout moment la folie du galop.

Autour de nous, c'était le désert silencieux. A gauche, la forêt profonde, noire d'ombre, dont les derniers arbres bordaient le fossé de la route; à droite s'étendaient les anciennes rizières, marécageuses, envahies par les ajoncs, avec, tout de

suite derrière, à quelque cent mètres, la forêt encore dont les vagues couvraient, dans un moutonnement verdoyant, les pentes de la vallée.

Ma femme tenait son fils sur ses genoux; après une si longue claustration, l'enfant fouetté par le grand air s'était rapidement endormi. Derrière nous, tournant le dos, se cramponnant au siège étroit, Lily la mulâtresse, heureuse de cette diversion à sa vie monotone, poussait des exclamations de joie en découvrant à chaque tour de roue de nouveaux sujets d'admiration. Près d'elle, Phou le cocher, la mine renfrognée, le menton aux genoux. Lorsque je lui avais dit où nous allions, il avait été profondément stupéfait; puis, une fois remis de cette surprise :

— « Ma » commandant, avait-il hasardé, le corps raide et la main à la coiffure, çà, manière beaucoup « tot », mais y en a trop beaucoup mauvais.

Ce qui signifiait, je pense :

— C'est très beau ce que vous faites là, mais vous allez nous mettre dans de vilains draps.

Chemin faisant, à le voir soucieux, insensible aux amabilités de Lily, lui ordinairement si galant, il semblait que plus nous avancions et moins la visite au Dé-Tham lui paraissait opportune.

Moi, j'étais absorbé par la conduite de mes chevaux qui cherchaient à gagner à la main. J'avais à plusieurs reprises cherché à m'absorber dans la démarche dangereuse que nous entreprenions et que d'autres eussent jugé folle, mais il m'avait été impossible de fixer ma pensée sur ce sujet. Une seule idée me hantait, impérieuse, tyrannique; c'était que la moindre inattention de ma part nous vaudrait une culbute le long du talus d'où nous roulerions dans la rizière marécageuse et pourrie.

Je ne répondais que par des : Hollà! hollà! Ho! Là! adressés à mes chevaux, aux tentatives répétées de ma femme pour me faire partager sa joie de jouir enfin d'un peu de liberté et de plein air après une si longue séquestration. Je comprenais vaguement qu'elle me décrivait les jeux magnifiques des rayons de soleil qui perçaient le sous-bois; elle croyait voir, là-bas, tout au fond dans la feuillée, une biche immobile, campée sur

ses quatre pattes raidies, le cou haut tendu, la tête à demi tournée de notre côté, écoutant.

— Hollà! ho! Là!

Rendez-vous était pris avec le Dé-Tham non loin des ruines de Phong-Xuong, dans une méchante case isolée, cachée derrière un saillant de la forêt, avec, en avant, une large fondrière.

Quand nous arrivâmes au point où il fallait quitter le chemin pour tirer à travers bois, j'arrêtai. Nous nous préparions à descendre lorsque Phou qui s'était levé tout droit sur le marchepied s'écria :

— « Ma » commandant, pas besoin descendre! Y en a la route!

Je regardai dans la direction que m'indiquait le bras tendu du tirailleur. Près de la corne du bois, s'ouvrait en effet une avenue dont les terres fraîchement remuées étaient vigoureusement damées pour offrir aux roues une surface résistante. Une large tranchée entaillait en ligne droite la forêt jusqu'à la pauvre « canha » dont on apercevait au loin le toit de chaume tout neuf.

Pendant les dernières vingt-quatre heures, aussitôt après le départ du curé de Bi-Noï, les hommes du Dé-Tham malgré leur épuisement avaient travaillé sans relâche, nuit et jour, pour établir à travers les grands arbres cette allée, grâce à laquelle notre voiture pourrait continuer à rouler aisément jusqu'au lieu de l'entrevue. Cette preuve irrécusable de bon vouloir et de déférence était de bon augure; il nous eût rassurés si à ce moment décisif la confiance nous eût manqué.

Phou tout à l'heure si triste s'égayait : son instinct d'Annamite l'avertissait que les choses tourneraient bien. Je l'entendis dire à Lily :

— Y en a bon. Dé-Tham beaucoup « tot ».

En quelques coups de collier nous arrivions devant la pauvre cabane. On l'avait dégagée par un grand rond-point sablé, minutieusement nettoyé de tout feuillage. Au fond, il y avait un rang d'hommes hâves, minés par les privations et les fatigues : à côté, une femme et deux enfants. En avant, seul, à quinze pas du groupe, un petit bonhomme, vêtu d'un costume européen, se tenait immobile, les bras croisés sur la poitrine, la tête baissée humblement.

Phou avait glissé à terre pour maintenir le cheval de flèche

qui se cabrait sous le mors. Après avoir machinalement attaché les rênes au dossier du siège, je descends à mon tour; ma femme me tend Pierre qui se réveille et ouvre de grands yeux étonnés, puis elle prend la main que je lui présente et saute légèrement à terre. Lorsque nous nous retournons, l'homme aux vêtements européens est à genoux, le front dans le sable. Plus loin, les femmes et les enfants sont inclinés; au dernier plan, la bande de tirailleurs étranges, alignée devant la porte, est dans la même posture.

Je veux relever le Dé-Tham. Mais un jeune homme s'est approché. C'est son fils adoptif; dans un français bizarre, il nous sert d'interprète.

— Laisse-li, laisse-li! Y a bon comme çà! Li, pardon! Li, soumission. Li faire « laïs »; lis, tous faire « laïs »; lis tous, pardon!

Et à son tour il s'est jeté à terre, les deux bras en avant.

Nous étions debout, nous tenant tous trois par la main.

D'abord, dans le grand silence de la forêt, le Dé-Tham accomplit seul, sept fois, les prosternations rituelles. Cette marque de vénération et de complète vassalité ne s'adresse pas à qui la reçoit; elle va à l'empereur d'Annam lui-même. Maintes fois divers personnages annamites s'étaient ainsi prosternés devant moi; c'était pour eux l'accomplissement d'un rite qui courbe le corps, mais n'abaisse pas l'âme. Ils s'affaissaient gracieusement sur le sol au milieu des flots de soie épanouis en plis nobles et chatoyants autour de leurs corps fléchis. Cet acte pompeux et symbolique est familier à tout Annamite : en un tableau toujours semblable, il s'étale, peint d'un vif coloris sur les panneaux de soie ou sur les tableaux de papier de riz qui pendent aux murs des riches « yamens » ou aux cloisons des pauvres « canhas ». Mais ici, le spectacle est poignant tant il est misérable, alors qu'il rappelle tant de prouesses magnifiques et de crimes effroyables. N'est-ce pas pitié de voir ce petit homme jaune, silhouette européenne, grotesquement étriquée dans un veston frippé? Voilà donc le Dé-Tham, le dernier grand pirate, cassé en deux par des génuflexions plus basses que celles du prêtre à l'autel devant cet autre veston également étriqué, devant cette femme et cet enfant de France!

Nous sommes bouleversés par cette âpre cérémonie; ne prendra-t-elle jamais fin? Mais il faut que les rites s'accomplissent, et lorsque le Dé-Tham s'est prosterné pour la septième fois, il reste accroupi sur le sol, la tête baissée. Alors son fils et ses hommes tombent à genoux; ensemble ils s'humilient à leur tour. Puis les femmes s'avancent à petits pas, courbées en deux; arrivées auprès de ma femme, elles s'écroulent à ses pieds et, saisissant le bas de sa robe, elles la baisent dévotement.

Très ému et un peu décontenancé par cette scène poignante, je m'approche du Dé-Tham et je le relève affectueusement. Par l'intermédiaire de son fils, nous échangeons des congratulations aimables et nous tenant amicalement selon le rite, par un doigt, nous nous rendons, lui et moi, en tête du cortège, dans la « canha » disposée pour nous recevoir.

Les descriptions qui m'avaient été faites de cet homme étaient trop défigurées par l'empreinte profonde de sentiments d'enthousiasme ou de terreur pour être exactes; aucune ne m'avait donné une idée même approchée de l'homme à côté de qui je me tenais. J'avais peine à croire que cet Annamite très laid, d'apparence insignifiante et banale, était le chef redoutable qui, pendant quinze ans, avait tenu dans cette contrée toutes nos forces et notre politique en échec. Il était de petite taille, chafouin, ridicule dans son étroit dolman, les jambes affreusement maigres flottant au milieu d'un pantalon trop court et effiloché, la tête écrasée par un large chapeau en liège. C'était là cet adversaire, si souvent heureux, de la pléiade de généraux et de résidents qui poussèrent tour à tour dans la forêt leurs puissantes colonnes, leur lourde artillerie ou la masse de leurs miliciens contre lui!

Cependant à eux seuls les yeux, le front et le menton révélaient l'homme. Petits étaient ces yeux, fuyants, évitant habituellement le regard; mais lorsque, tout à coup, ils se posaient sur les vôtres, on se sentait pénétré, remué jusqu'à l'âme par leur intense acuité : c'était comme deux traits qui se fichaient douloureusement dans votre cerveau. Le front était haut, large, plissé de rides, soucieux contrairement à ceux de sa race; le menton était carré, massif.

Les gens qui l'entouraient semblaient des « nhaqués » quel-

conques, travestis en miliciens loqueteux et sales ; cependant, chose très insolite, leurs cheveux étaient coupés courts comme du reste ceux de leur maître. La femme du Dé-Tham qu'il nous présenta d'un geste négligent resplendissait dans ses haillons d'une beauté surprenante, quoiqu'elle fût si émaciée qu'on l'eût dit prête à succomber. Au reste, tous, hommes, femmes, enfants, étaient si misérablement usés et défaits qu'à les voir il venait au cœur une grande compassion.

Les murs en torchis de la pauvre demeure étaient entièrement revêtus d'andrinople achetée la veille à Nha-Nam. Au milieu de la pièce unique, il y avait une table et des escabeaux, tout cela en bambou, fabriqué à la hâte pour cette occasion solennelle. Sur une housse de cotonnade rouge, le couvert était mis : une théière, de petites tasses sur un plateau laqué, un bocal en verre plein de sucre. Puis, attention touchante, devant la place réservée à ma femme, un vase en terre émaillée dans lequel s'épanouissait une énorme gerbe de fleurs de la forêt.

A peine étions-nous entrés que le Dé-Tham me lâchant le doigt et se retournant vivement se prosternait devant ma femme qui franchissait à ce moment le seuil.

— Li faire prière madame Boudha la paix.

C'est ainsi que son fils me traduisait ce geste dans son langage primitif. Peut-être faut-il le transposer ainsi :

— Il rend grâce à la déesse de la paix.

Avec un pareil truchement, il nous était difficile de nous livrer à des épanchements très longs et bien intimes. Après qu'on eut servi le thé, le Dé-Tham fit jouer gentiment mon fils avec une petite boîte à musique et avec une sorte de bilboquet annamite, puis nous parlâmes affaires. Le seul but de cette entrevue était de lui donner confiance en moi, car je savais combien autrefois il avait été trompé : sur la seule garantie de sa parole je m'étais livré à lui avec ce que j'avais de plus cher au monde : n'était-ce pas là une preuve suffisante de mon absolue bonne foi ? Je ne doutais pas qu'en échange d'un pareil abandon il ne s'abandonnât à son tour, et que, pour consacrer notre accord et affermir aux yeux de tous sa soumission à la France, il ne se prêtât à l'accomplissement officiel des rites qui sont d'usage.

Il n'y fit aucune objection. Nous convînmes du jour et de

l'heure où la cérémonie serait célébrée. Elle aurait lieu à Phong-Xuong, avec toute la solennité désirable, en présence d'un certain nombre de notables venus de tous les cantons du Yen-Thé. Il acquiesçait à tout; visiblement il était enfin désarmé par la profonde émotion que lui causait notre démarche. Plus tard, il m'avoua qu'il nous aurait ce jour-là suivis jusqu'à Hanoï si nous le lui avions demandé.

Lorsque après avoir aidé ma femme et mon fils à monter en voiture je posais la botte sur le marchepied, je me sentis brusquement saisir la main : je me retournai vivement. Le Dé-Tham l'appuyait avec les deux siennes contre sa poitrine fortement, au point que je sentais les battements de son cœur; en même temps, il me fixait avec des yeux si expressifs, si pleins de reconnaissance, que je ne pus me tenir de lui donner une chaude accolade.

Rien, depuis ce jour, n'altéra sérieusement la cordialité de nos rapports; une bonne volonté réciproque rendait facile la solution des différends qui s'élevaient fréquemment entre les gens du pays et lui, et aussi avec l'administration annamite.

Il n'était sortes de prévenances qu'il n'eût pour ma femme et pour mon fils. Le jour où il dut subir publiquement la cérémonie des grands laïs, il envoya sa femme et son plus jeune fils à Nha-Nam avec ordre d'accomplir dans le même temps, à la même heure, devant « Madame Commandant » cet acte d'humble soumission.

Un jour, il arriva que mon fils tomba malade. Quoique le cas n'eût rien de grave, le bruit s'en répandit jusqu'à Phong-Xuong. Le soir même, ses enfants apportaient chez moi, dans un joli panier orné de fanfreluches de soie, deux ravissants pigeons. Le plumage de ces charmants oiseaux était d'un coloris spécial très rare; la cravate autour de la gorge, rose et bleu tendres. La superstition annamite leur attribue des vertus curatives merveilleuses; car l'un d'eux prendra à coup sûr le mal et en débarrassera ainsi complètement le malade. Le Dé-Tham avait, jusqu'alors, précieusement conservé ces gracieux fétiches; c'étaient les hôtes familiers de ses repaires; dans les courses les plus dangereuses à travers la forêt, il avait toujours veillé pour eux à mille précautions qu'il négligeait pour lui-même.

J'éprouvais quelque fierté de ces marques d'affection ainsi que des nombreuses preuves de respectueuse confiance que me donnait ce chef jusqu'à ce jour indompté; mais je regrettais parfois que ces sentiments flatteurs du Dé-Tham à mon égard fussent si absolus et si personnels. Dans certains cas ils étaient vraiment embarrassants; parfois, c'était une tyrannie particulièrement encombrante.

La durée réglementaire de mon séjour au Tonkin allait expirer. J'étais sérieusement éprouvé par les fatigues de la dure campagne de l'année précédente et aussi par les difficultés et les tracas administratifs qui, depuis, m'avaient été occasionnés par l'organisation et la mise en valeur d'une province depuis tant d'années en complète anarchie; ma femme et mon fils s'étaient anémiés par le climat et par une longue claustration. Aussi demandai-je à être relevé de mon commandement.

Le général en chef acquiesça aussitôt à ma requête; après d'aimables compliments, il m'annonçait que le commandant de V... était avisé de se tenir prêt à me remplacer dès que mes préparatifs de départ seraient terminés. La désignation de mon successeur n'ayant pas encore de caractère officiel, je ne l'annonçai à personne; j'attendais pour en faire part à mes administrés et particulièrement au Dé-Tham qu'elle prît une forme définitive.

Quelques jours plus tard, pendant que je présidais à de minutieux emballages de bibelots annamites, on me remit une dépêche officielle où je lus avec un profond étonnement :

Fais appel à votre dévouement pour surseoir à départ. Crains complications si quittiez dès maintenant votre commandement. Lettre suit.

Tout de suite je songeai au Dé-Tham; c'était encore un de ses tours affectueux! Les rôles étaient renversés : c'était lui qui me tenait prisonnier; il ne voulait plus me lâcher. Alors je me rappelai rageusement le refrain du bon curé de Bi-Noï.

— *Fidoucia, Fidoucia!*

Au diable la confiance! En ce temps-là, c'était trop peu; vraiment maintenant, c'était trop.

Voici ce qui s'était passé. Dès que j'avais parlé à mes gens

d'emballages, de caisses et de bagages, il en avait été informé. Aussitôt, sans ambages, ni détours, il avait dicté à son secrétaire, à l'adresse du Gouverneur général, une épître aussi brève que catégorique.

Après un préambule de salutations très humbles et profondément révérencieuses, il s'exprimait ainsi :

« Le commandant est mon père et ma mère. On dit que bientôt il quittera le Yen-Thé. J'ai confiance en lui; mais je n'ai confiance qu'en lui. S'il part, je pars : lui pour gagner les contrées lointaines où habitent MM. « Lança », moi pour rentrer dans la forêt. »

Son grand cachet rouge scellait cet ultimatum.

Ah! *Fidoucia!* Quelle récompense me valait cette confiance si péniblement gagnée!

LIEUTENANT-COLONEL E. PÉROZ

LE TIREUR DE GUERRE

La puissance énorme du feu de l'infanterie et l'importance de la valeur *individuelle* du combattant — du fantassin surtout — sont deux caractéristiques de la guerre moderne. Du fantassin, disons-nous : plus que chez tout autre soldat, les vertus guerrières doivent, chez l'homme d'infanterie, avoir été cultivées et exaltées. Le cavalier a son cheval, qui l'emporte au danger, dans la griserie de la charge, ou le transporte à toute vitesse vers le couvert prochain. L'artilleur a sa pièce qui le rive au sol, qui l'occupe et l'empêche de penser à la mort, ses boucliers d'acier chromé, et l'abri de son caisson basculé. Le fantassin, lui, vêtu incommodément, sanglé de courroies, surchargé par son sac, déprimé par la fatigue de la marche et de la course dans tous les terrains, et, dans l'éparpillement qu'exige la puissance du feu, presque isolé et livré à lui-même, quelle instruction forte devra lui avoir été donnée, pour que, sous la menace de la mort, il puisse encore agir, et non faire le mort, comme ces soldats anglais du Transvaal qu'on trouvait les soirs de bataille, à Spion-Kop, à Colenso, couchés derrière une motte de terre à l'abri de quoi ils avaient passé la journée!

Je laisse volontairement de côté, dans cette étude, la question du « moral » que les chefs doivent développer chez le soldat, et ne m'occupe que de l'instruction guerrière qu'ils lui doivent donner tellement parfaite en temps de paix qu'il en

reste quelque chose au combat. Cette instruction aura dû s'occuper avant tout du tir de guerre, et du développement individuel de chaque combattant.

Une Circulaire ministérielle du 7 septembre 1903 s'exprime ainsi :

S'il est incontestable que l'action du commandement sera prépondérante aux distances et dans la situation où elle pourra s'exercer librement, c'est-à-dire aux moyennes et grandes distances, il n'est pas moins certain que, plus près de l'ennemi, par suite des pertes subies, de la nervosité du tireur, du mélange des unités, etc., le commandement sera souvent impossible à exercer. Certains groupes pourront même avoir perdu tous leurs chefs.

A ces petites distances, en raison du rapprochement des deux partis, le chef n'aura plus à indiquer l'objectif ni la hausse à prendre; l'objectif sera tout naturellement la troupe directement opposée, dans laquelle chaque homme choisira l'homme placé en face de lui; la hausse unique sera la hausse de combat[1]. A ce moment, le feu se trouvera déchaîné sans interruption, et le mouvement en avant résultera des poussées produites par le renforcement de la chaîne.

Dans ces conditions, le soldat, en tant que tireur, se trouvera livré à lui-même, et son habileté au tir, dont dépendra en partie sa valeur morale, exercera la plus heureuse influence sur sa conduite, en lui procurant l'assurance et le calme nécessaires à l'efficacité du tir.

Il importe donc de proclamer aussi bien l'importance de l'habileté individuelle du tireur que la nécessité absolue d'une forte instruction des cadres.

Pendant longtemps, on a cru à la gerbe idéale de trajectoires que le chef obtenait par le tir de sa troupe et qu'il transportait à volonté en tel ou tel point du terrain; d'aucuns parvenaient à cette conclusion paradoxale que, avec nos armes modernes, précises et à trajectoire tendue, il était plus avantageux pour un chef d'avoir de mauvais tireurs que des bons.

Il a fallu en revenir de ces déductions de polygone; si, comme le dit la circulaire citée plus haut, l'action du commandement est prépondérante quelque temps, un moment vient où il ne faut plus compter que sur le tirailleur lui-même et sur l'instruction qu'il a reçue.

1. Celle de 400 mètres.

On a observé, au Transvaal, l'irrésistible action que peut avoir un feu de mousqueterie exécuté par de vrais tireurs de guerre : « Les Boers, dit Dewet, ne manquaient pas une tête. » Dans la relation de chaque combat, la même phase de l'action revient avec une régularité presque monotone : arrivés à une certaine distance de leurs adversaires, les Anglais sont cloués au sol par le feu; obligés de se coucher, ils ne peuvent plus se relever, jusqu'à la nuit ; tout homme qui se dresse est un homme mort. On conçoit ce qu'eussent pu faire les Boers avec une telle puissance de feu si, au lieu d'être des bandes, sans aucun lien de discipline, ils eussent été une armée. Et l'on conçoit aussi ce que nous, qui sommes « une armée », nous pourrions devenir si chacun de nos tireurs approchait seulement des Boers.

Ainsi, notre préoccupation constante, de tous les instants, devrait être de former des tireurs de guerre. Nous sommes loin de compte.

*
* *

Sait-on que — sauf aux grandes distances et lorsqu'il est abrité — le tireur à la guerre devient un être affolé, chez lequel la terreur arrive à produire jusqu'à des troubles visuels tels que toute visée devient impossible? un homme qui n'a plus qu'une pensée, qu'un geste machinal : presser sur la détente pour tirer des coups de fusil, sans mettre en joue, faire du bruit pour s'étourdir. Voici ce que dit, à ce sujet, le général de Négrier dans une des études que lui a inspirées la guerre du Transvaal :

Sur 100 hommes qui vont au feu pour la première fois, 95 ne voient même pas le bout de leur fusil, et tirent presque en l'air.

Sous l'influence de l'émotion, l'iris, qui joue le rôle de diaphragme dans les appareils photographiques, agrandit son ouverture; la pupille se dilate, l'homme fait des efforts pour distinguer le point d'où il croit voir venir le danger, le cristallin s'aplatit. L'accommodation de l'œil se fait sur la grande distance, avec une intensité telle qu'il ne distingue plus que vaguement les objets rapprochés. Sur les 100 hommes, les 5 ou 6 qui ont gardé leur sang-froid visent ce qu'ils croient être le point occupé par l'ennemi. Leur tir est efficace aux distances inférieures à 600 mètres, parce que leurs balles frap-

pent alors dans une zone de 150 à 200 mètres, sans compter les ricochets. Les autres tirent en donnant à leur fusil une inclinaison quelconque. Cette proportion de 5 hommes de sang-froid sur cent peut paraître extraordinaire à ceux qui n'ont pas assisté à de grandes batailles en se tenant sur la ligne de feu. Elle n'est cependant pas exagérée, et elle est sensiblement la même dans toutes les armées.

Et, à l'appui de ce dire, l'auteur cite les impressions d'un capitaine allemand à la bataille de Saint-Privat. Sa compagnie était déployée, sous un feu violent, à cinq cents pas d'une ligne ennemie. Les hommes tiraient couchés, et leur chef voyait leur trouble augmenter de minute en minute : les crosses, posées à terre, n'étaient pas même soulevées. S'approchant, le capitaine constate que, en avant de ces tirailleurs, une très légère éminence leur cache la vue de l'ennemi ; mais cela ne les empêchait pas de tirer, perdant ainsi autant de cartouches qu'ils en consommaient. Parmi ces affolés, le capitaine remarqua un certain *gefreite* Arnold qui était, à l'ordinaire, le modèle des soldats. Furieux, l'officier court à lui, lui parle, et, voyant que l'homme ne le reconnaissait pas et continuait à tirer, le frappe si fort à la tête avec son sabre qu'il en bosselle le casque. Alors, cet homme tourna vers son chef « un regard moitié suppliant, moitié désespéré, tel celui du chevreuil lorsque le chasseur court à lui pour l'achever. Il s'affaissa un moment comme paralysé ». Dans la terreur du combat, Arnold, ce modèle, avait donc perdu toute notion du réel ; dans le chef qu'il ne reconnaissait pas, il ne voyait plus qu'un ennemi, qui allait le tuer, sans que lui-même pût faire un mouvement pour détourner cette mort.

« C'est la preuve d'une instruction militaire supérieure, dit quelque part le prince de Hohenlohe, que d'obtenir, au combat, que les hommes mettent seulement, pour tirer, l'arme à l'épaule. » Car, non seulement, le tireur ne vise pas ; mais il n'a même pas le courage de monter horizontalement son arme, et il tire, le plus souvent, en mettant la crosse à la hanche.

Et ceci n'est point particulier au combattant moderne. De tout temps, depuis qu'existent les armes à feu, les chefs ont dû se préoccuper, par des moyens quelconques et des ruses au besoin, d'empêcher leurs troupes de tirer en l'air : « Mettez votre confiance en Dieu et visez aux rubans des souliers », disait

Cromwell à ses arquebusiers. Les longues hallebardes que portèrent longtemps les sergents leur servaient surtout, en pesant de tout leur poids sur les fusils mis en joue, à les empêcher de dépasser l'horizontale. A Fontenoy, on voyait, des rangs français, les majors anglais appuyer sur les fusils avec leurs longues cannes. Et de nos jours, un « cordeau de tir » tendu par deux sous-officiers, a maintes fois, au Soudan, contraint de viser horizontalement les Bambaras ou les Toucouleurs transformés par nous en tirailleurs indigènes.

Plus récemment, le capitaine Solowiew a vu les Japonais, pourtant flegmatiques devant la mort, agir avec autant d'incohérence que nos Européens nerveux :

Personnellement, dit-il, j'ai eu l'occasion d'observer pendant l'attaque la façon dont les soldats japonais posaient leur fusil sur le genou ou sur le revers de la tranchée, et chargeaient et tiraient avec une vélocité incroyable, sans viser.

Pendant l'attaque de nuit du 2 octobre, où nos colonnes de compagnie s'avancèrent fermes comme des murailles, les Japonais, jusqu'au dernier moment avant la charge à la baïonnette, continuèrent leur feu presque à bout portant. Néanmoins, les pertes ne furent pas considérables : les balles passaient en essaim au-dessus de nous.

Avec l'extraordinaire tension que donnent aux trajectoires nos armes et nos poudres actuelles, il suffirait que l'homme visât *horizontalement* pour produire sur l'ennemi des effets foudroyants. Une nappe de projectiles balaierait le sol à peu près à hauteur d'homme, si bien que tout mouvement adverse deviendrait impossible dans cette zone de mort... J'exprime souvent à mes soldats, afin de frapper leur esprit, cette idée paradoxale qu'il serait parfois avantageux, au combat, d'avoir pour tireurs des hommes à la fois aveugles et sourds ; soustraits aux émotions de la lutte, ces infirmes, placés préalablement bien en face du but à battre, dans la formation et l'attitude convenables, pourraient viser horizontalement, comme on le leur aurait appris, et déterminer ainsi, en avant d'eux, la zone de mort.

Mais, en ne demandant que la *visée horizontale*, je ne me suis montré que peu exigeant. Car l'ennemi, nulle part, ne se présentera plus en panneau compact. Déjà, le 18 août 1870,

la Garde prussienne, à Saint-Privat, pour avoir négligé cette précaution essentielle, se fit faucher par les chassepots de Canrobert. Plus récemment, au début de la guerre du Transvaal, les troupes anglaises, ayant agi de même, furent décimées.

Aujourd'hui, dès qu'il se trouve exposé au feu de l'infanterie, l'adversaire, déployé à grands intervalles, se terre, et, pour avancer, ne procédera plus que par *bonds* de sections, d'escouades, ou de groupes de quelques hommes, bonds d'une amplitude de 15 à 20 mètres au maximum, exécutés à l'allure la plus rapide. Ou bien, tapi derrière des abris ou dans des tranchées, il ne se découvrira qu'un instant, et seulement par le haut du corps, juste pour lâcher son coup de fusil. Au lieu, donc, des longs panneaux de l'ancienne guerre, ou seulement des lignes continues de tirailleurs que préconisaient nos règlements il y a peu de temps encore, notre soldat n'aura plus devant lui que des buts fugitifs, sur lesquels le tir devient d'une difficulté extraordinaire.

Ce tir, c'est le tir de chasse : le but n'est visible qu'un instant, et, le plus souvent, en pleine course. Pendant ce temps, il faut que le tireur épaule, qu'il épaule horizontalement, qu'il puisse viser ce point mouvant, et qu'il fasse « partir le coup sans déranger le pointage », ainsi que le souhaite la théorie.

Mais, alors que le gibier part devant le chasseur, à quelques dizaines de pas, le gibier du guerrier, lui, se meut en avant du guidon à des centaines de mètres; il n'est qu'un insecte sur l'immensité de la plaine. Pour le tireur de sang-froid, l'atteindre est une prouesse. Que sera-ce pour l'homme soumis à toutes les émotions de la bataille?

Déjà, il est aisé d'entrevoir la nécessité urgente de donner à nos fantassins la plus solide instruction du « tireur pour le combat ». Pour qu'ils ne tirent pas dans le bleu, pour que leurs balles ne soient pas toutes perdues, pour que le résultat de leur feu ne soit pas nul, il est de toute urgence qu'une instruction du tir d'une rare intensité leur ait été donnée.

Ajoutons qu'au combat, l'homme n'est pas isolé : il fait partie d'un groupe, et, dans ce groupe, le feu ne doit commencer qu'au commandement du chef, cesser instantanément à sa volonté. Ou bien c'est le gaspillage de munitions qui démunit en peu de quarts d'heure une troupe de toutes ses

cartouches. Cette troupe devra donc avoir été de longue main soumise à la plus sévère discipline du feu. L'idéal serait que son chef pût la manier comme il manierait une arme unique, la dirigeant sur le but qu'il choisit, commençant le feu quand il le veut, le cessant quand il le veut, réglant ainsi la consommation des munitions en même temps qu'il empêche le feu de se changer en tirerie désordonnée. Mais que de difficultés à surmonter! Consultez seulement le premier officier venu qui ait fait la guerre.

La direction du feu pendant le combat, dit le capitaine Solowiew, est devenue chose très difficile. Les hommes ont une forte tendance à ouvrir le feu dès qu'ils sont couchés, même sans attendre l'ordre de tirer, la désignation des buts, l'indication de la hausse et le genre de tir.

Cette hâte est produite avant tout par un besoin irrésistible de s'étourdir et d'étouffer la conscience du danger par une recrudescence d'activité; mais elle est très nuisible à l'efficacité du tir et au maintien de l'ordre dans le combat.

Il est impossible de diriger le feu quand les hommes n'ont pas reçu au préalable une instruction solide.

Et le général de Négrier :

Il faut néanmoins le reconnaître : à mesure que les troupes s'aguerrissent, le nombre des hommes qui visent augmente rapidement, et l'on peut constater que, parmi les soldats au cœur solide, ce sont surtout les meilleurs tireurs qui reprennent le plus vite leur sang-froid. C'est là une des raisons essentielles de la nécessité de former de très bons tireurs. Une nation qui veut une armée sérieuse, ne saurait faire trop de sacrifices pour atteindre ce résultat.

A la guerre, le canon fait du bruit et fait peur, mais produit, somme toute, peu de ravages. Le fusil est le grand meurtrier (85 p. 100 des pertes en Mandchourie). L'instruction du tir devrait donc être l'objet de nos préoccupations constantes. On devrait en faire la partie essentielle du dressage du fantassin, consentir en sa faveur des sacrifices d'argent, et, dans la troupe, les utiliser au mieux. Au jour de la mobilisation, il y aurait pour nous une question vitale à contre-balancer, par la valeur individuelle de nos combattants, une trop réelle infériorité numérique.

Les résultats sont probants. Lorsqu'une troupe, qui passe pour dressée, exécute le plus difficile de nos tirs dits d'application, celui qui ressemble le plus au tir de guerre : tir sur cible-buste apparaissant et disparaissant, bien que la distance soit courte et que la silhouette reste assez longtemps en vue (5 secondes environ), le nombre de balles qu'elle reçoit est dérisoire.

Au tir collectif, mécompte identique. Même dans les feux à distance connue, sur silhouettes d'hommes debout, les tireurs étant eux-mêmes placés à volonté, dans la position qu'ils estiment chacun la plus commode, rien ne les pressant, rien ne les inquiétant, c'est-à-dire, en résumé, la troupe étant dans les conditions les meilleures pour tirer sur l'objectif le plus facile qui soit, même alors, le chiffre des projectiles atteignant le but est infinitésimal.

A la guerre, à quoi se réduirait ce chiffre? Pourquoi ces résultats piteux d'un enseignement qui devrait être donné avec tant de soin?

***

Trois causes possibles :

1° Mauvaise méthode;

2° Insuffisance des moyens;

3° Incompétence ou indolence des maîtres.

La méthode, d'abord. Notre méthode, c'est le *Règlement du 31 août 1905 sur l'instruction du tir de l'infanterie*; règlement très nouveau, on le voit, et qui s'est inspiré des leçons tirées des guerres les plus récentes.

Longtemps, dans le monde militaire, il fut de mode, et il fut commode de s'en prendre au « Règlement » lorsqu'une prescription semblait désuète. Aujourd'hui, malheureusement pour les grincheux, ceci ne serait plus possible, car, sauf le *Service intérieur* et le *Service des Places*, que des Commissions remanient en ce moment même, tous nos règlements sont à hauteur des progrès réalisés dans la science guerrière. A notre manuel de tir, par exemple, les plus exigeants ne sauraient trouver à redire. Il laisse aux commandants de compagnie l'initiative la plus entière sur la façon d'instruire leur unité, et

en même temps il est le guide le plus précieux dans la formation du tireur de guerre.

Nous ferons le lecteur juge de l'excellence de ce Règlement en n'en citant, bien entendu, que les points essentiels, capables de faire ressortir, même pour des profanes, tout ce que l'on pourrait retirer de son application intelligente et entière.

La préparation à la guerre est l'objet unique de l'instruction des troupes.

Le commandement supérieur fixe le but : le commandement subordonné conserve l'initiative du choix des moyens[1].

Ces principes généraux ont présidé à la rédaction du règlement sur les manœuvres. Le règlement sur l'instruction du tir, qui n'en est qu'une dépendance, est basé sur le même principe.

Au combat, le tir et la manœuvre sont inséparables. *L'action par le feu* n'a qu'un but : faciliter le mouvement. Tout l'enseignement du tir doit donc tendre à allier étroitement *le feu* et *le mouvement*.

Cet enseignement ne peut se donner sans *préparation*.

Il faut d'abord procurer au soldat, isolé ou dans le groupe, le moyen de faire le meilleur emploi possible de son arme. Cette *instruction technique* comprend tout ce qui est préparatoire au tir de guerre. Elle fait acquérir l'habileté dans le tir, et augmente ainsi la valeur morale du soldat, en lui donnant confiance en lui-même et en son arme. On étudie ensuite les moyens qui permettent à l'homme d'utiliser au combat l'habileté acquise pendant l'instruction préparatoire, soit en suivant les indications du chef, soit en faisant acte d'initiative.

C'est l'instruction *tactique* du tireur.

Le chef doit enfin s'efforcer d'obtenir le rendement maximum du feu par une judicieuse coordination des efforts, et de restreindre au minimum les pertes de sa troupe par une adaptation convenable des formations aux circonstances et au terrain. Les soldats s'appliquent à se conformer rapidement aux indications du chef.

C'est *l'instruction du groupe*.

Les paragraphes suivants exposent que le but du règlement nouveau est, tout en simplifiant l'enseignement, de développer partout, « l'esprit d'initiative et de décision ». La bienveillance doit être de règle ; il est permis de se tromper, mais « l'inaction seule est sans excuse ».

1. Ainsi débute notre Règlement de manœuvres, par ce principe essentiel que notre Règlement sur le tir veut, lui aussi, porter à son frontispice.

Aux procédés depuis longtemps employés pour l'instruction technique, et qui du reste ne sont plus imposés, chacun demeurant libre d'arriver au but comme il l'entend, le nouveau règlement a ajouté un « dressage physique » du tireur, comprenant « l'éducation du système nerveux, et des exercices de l'œil, des bras, des poumons ».

Bientôt commencent les tirs : tir réduit à 15 mètres, avec cartouche à faible charge, *tir réel à distance réduite*, avec la cartouche de guerre, mais à une courte distance, déterminée par le capitaine, 60 mètres en général ; *tir d'instruction*, dont les différents exercices s'exécutent aux premières distances de la hausse, en ne dépassant pas 400 mètres, sur cibles carrées où des cercles sont tracés : on doit faire en sorte, en graduant les difficultés, que les soldats y obtiennent coûte que coûte de bons résultats, afin de faire naître leur confiance en eux-mêmes et dans leur arme ; enfin les *tirs d'application* où le tireur n'est admis qu'après avoir fait ses preuves dans les précédents. Ceux-là, les plus importants, s'exécutent sur des cibles représentant des buts de guerre, hommes à pied ou à cheval, debout, à genou, couchés, bustes mobiles. Ces tirs doivent avoir lieu « sur les champs de tir habituels, convenablement aménagés à l'aide de dispositifs permanents ou installés pour la circonstance, tels que murs, haies, troncs d'arbres, fossés, tranchées, levées de terre, etc. ». Et si, dans les premiers exercices, pour faciliter la tâche aux tireurs, on peut, au lieu de silhouettes découpées, utiliser les cibles rectangulaires sur lesquelles on aura peint des silhouettes noires, plus tard, au contraire « pour augmenter la difficulté ou donner plus d'intérêt aux exercices, on pourra employer des silhouettes de couleur grisaille, des buts à éclipse ou des cibles à chute automatique ». Ou encore : « Pour tirer tout le profit désirable des tirs d'application, on assigne au tir une durée maximum que l'on fait décroître progressivement, de manière à amener le tireur à augmenter sa vitesse, sans cesser de viser. »

A titre de simple indication, de simple guide, et en spécifiant bien qu'il n'y a là, pour les capitaines, rien d'impératif, mais des conseils, et pas autre chose, le manuel propose quelques tirs en un tableau que nous croyons intéressant de reproduire ici :

NATURE DES OBJECTIFS	DISTANCES	NOMBRE DE CARTOUCHES	NATURE DU FEU
Silhouette debout. . .	250 m.	8	A volonté.
Silhouette à genou . .	250	8	A volonté.
Silhouette couchée . .	250	8	A volonté.
Un groupe de 4 silhouettes debout	400	8	A volonté.
Silhouette de cavalerie.	400	8	A volonté.
Silhouette à genou . .	250	2 cartouches d'essai, puis un nombre limité par la durée.	Après les cartouches d'essai, durée 40 secondes à répétition, suivi du tir coup par coup.
Trois silhouettes à genou à un pas.	400	8	Durée 45 secondes; feu à répétition exécuté après 100 mètres au pas gymnastique (tenue et chargement de campagne).
Silhouette buste apparaissant et disparaissant	200	8	Durée 40 secondes: feu à répétition.
Silhouette buste apparaissant et disparaissant.	200	Limité par la durée.	Couché. Durée : 1 minute. Tir à répétition suivi du feu coup par coup, après une série de bonds exécutés en rampant, et suivis de feux simulés (tenue de campagne).

Concurremment à l'instruction *technique* du tireur doit marcher son instruction *tactique*. Le soldat apprend tout d'abord les distances limites auxquelles il a droit de faire feu lorsque, momentanément isolé, il est livré à son inspiration : 400 mètres sur un isolé (fantassin ou cavalier), 600 mètres sur un groupe d'au moins quatre hommes. Par l'appréciation des distances, il est exercé à se mettre dans l'œil ces deux distances-types. D'autres exercices de recherches et désignations d'objectifs développent chez les hommes l'acuité visuelle et l'esprit d'observation, en leur faisant rechercher sur le terrain des objectifs fugaces, et dont les apparitions et les mouvements rapides, réglés à l'avance, rappellent beaucoup ceux des buts de guerre.

Puis vient l'*utilisation du terrain*, instruction primordiale

pour le fantassin moderne, par laquelle il apprend à se servir du sol pour dérober ses mouvements à l'adversaire, pour s'abriter de ses coups, et pour assurer à son propre tir, par l'appui de son arme, le maximum d'efficacité.

Toute cette progression ayant été suivie, en s'entremêlant à l'exécution des tirs réels, l'homme doit être prêt à aborder les tirs que le manuel dénomme *Tirs individuels de combat*.

Les tirs individuels de combat ont pour objet de placer le soldat dans des conditions se rapprochant de celles où il peut être appelé à faire usage de son arme isolément.

Ces tirs, qui comportent l'application de l'enseignement technique et tactique du tireur, s'exécutent à distance inconnue; le soldat choisit lui-même la hausse et la position à prendre, en utilisant le terrain. On emploie de préférence, comme objectifs, des silhouettes apparaissant et disparaissant, ou des silhouettes tombantes.

On habitue les hommes à changer rapidement d'objectif, à commencer ou à cesser le feu d'eux-mêmes.

La disposition ordinaire des champs de tir de garnison permettant rarement d'exécuter des tirs de combat individuels, on doit profiter de toutes les occasions qui se présentent, sur les champs de tir permanents, temporaires ou de circonstance, pour organiser ces tirs avec soin. Ils constituent en effet un des moyens les plus efficaces de développer l'instruction individuelle et l'initiative du tirailleur.

Parvenu à ce point, le Règlement suppose parfaite l'instruction de chaque soldat pris individuellement, et il aborde l'*instruction du groupe*. Cette fois, il s'agit, non plus d'hommes tirant chacun pour son compte sur des objectifs choisis par lui-même, mais bien d'un groupe d'hommes agissant sous le commandement d'un chef, devant commencer et cesser le feu à la volonté de celui-ci, et le diriger sur un but commun. Parfois, dans le fracas de la bataille, comme ce chef ne pourra même pas se faire entendre, les subordonnés « devront agir d'eux-mêmes, sur de simples indications faites au geste ».

Pour que, sur le champ de bataille, la troupe tire réellement, il doit s'être établi depuis longtemps, entre elle et son chef, une entente qui ne s'improvisera pas sous le feu. « Il faut la créer, dès le temps de paix, par le souci continuel de son application dans des exercices tactiques où la manœuvre et le tir sont constamment associés. »

Aussi l'intention du Règlement est-elle que cette instruction

soit donnée avec le plus grand soin. Elle comprend une « instruction préparatoire », très complète, destinée à former les chefs, et à faire naître l'entente absolue entre eux et la troupe, et des « exercices d'application », qui vont être le couronnement de l'instruction guerrière du tireur. Durant toute l'année, on aura dû profiter de chaque sortie pour faire exécuter des manœuvres avec feu simulé ou cartouches à blanc, en exerçant le groupe à ouvrir soudainement le feu sur des objectifs aperçus dans la campagne. Cette partie de l'instruction est aussi une leçon d'initiative et d'individualisme. Car « par suite du fractionnement qui résulte de l'utilisation du terrain et du mélange des unités, il peut arriver que des tirailleurs échappent à l'action de leur chef ». Dans chaque groupe éventuel, le plus intelligent et le plus énergique prend la direction. « L'instruction est donnée de telle sorte que, si l'action d'un chef vient à manquer, un autre chef surgisse immédiatement. A défaut de toute direction, le soldat doit faire acte d'initiative et agir suivant les circonstances. »

Ces exercices avec feu simulé et cartouches à blanc, exécutés dans toutes les circonstances, dans les manœuvres à double action et les séances de service en campagne, ont préparé l'épreuve décisive des « manœuvres avec tir réel ». L'article mérite une citation presque intégrale. Après avoir exposé que ce genre de manœuvres n'est guère possible que dans les grands camps d'instruction, le Règlement s'exprime ainsi :

Le thème tactique étant donné, on exécute d'abord la manœuvre à double action en simulant le feu et en tirant à blanc. Les deux partis prennent comme direction de manœuvre l'axe de tir du terrain utilisé. Les unités (compagnies, sections, etc.) sont accompagnées dans tous leurs mouvements par des officiers chargés de prendre note de toutes les données intéressant la manœuvre et le tir (emplacement des unités, position des tireurs, hausses employées, durée du tir, nombre de cartouches consommées, etc.).

Le directeur de l'exercice arrête la manœuvre au cours d'une phase qu'il juge particulièrement intéressante. Les positions sont exactement repérées. Dans une séance ultérieure, la manœuvre est recommencée en représentant l'un des partis par des objectifs occupant les emplacements repérés.

L'autre parti exécute la manœuvre avec tir réel en se conformant à toutes les dispositions prises antérieurement.

Suivant l'étendue du champ de tir dont on dispose, le tir à balle est exécuté par toutes les troupes, ou seulement par quelques unités; il peut même être limité à une seule section. Les autres unités prennent part à la manœuvre, mais elles simulent le feu et tirent à blanc.

Les objectifs sont constitués de préférence par des buts à éclipse, des cibles tombantes, et, s'il est possible, par des buts mobiles. Ils doivent représenter des troupes dans des formations et des positions *semblables* à celles qu'elles ont employées réellement.

Dans ces manœuvres, s'affirment entre le chef et les soldats l'entente et la solidarité qui doivent être à la base de toute l'instruction préparatoire à la guerre.

Notre règlement le plus récent (*Instruction pratique du 24 octobre 1906 sur les travaux de campagne à l'usage des troupes d'infanterie*), tout aussi excellent que le règlement sur le tir, ajoute encore à la liste de tous les exercices de feux que nous venons de citer. Dans l'*instruction individuelle*, après avoir donné la progression à suivre pour mettre nos hommes en état de se créer, par leurs outils, l'abri devenu indispensable dans les terribles « zones battues », il ajoute :

On peut faire usage de cartouches à fausse balle pour augmenter l'intérêt de ces exercices. En outre, si les champs de tir s'y prêtent, on pourra faire tirer des cartouches à balle, ce qui permettra de donner un développement complet aux exercices de tir individuel de combat prévus par le Règlement sur le tir.

Et plus loin, dans l'*instruction du groupe*, après avoir décrit les exercices divers de cette instruction :

En les exécutant avec des cartouches réelles sur les champs de tir ou les camps d'instruction, on pourra utilement les introduire dans les « manœuvres avec tir réel ».

Telle est la *méthode* qui est mise à notre disposition pour former des tireurs de guerre. Elle est excellente.

C'est donc à une autre cause qu'il faut attribuer nos échecs.

*
* *

Y a-t-il insuffisance dans les moyens mis à notre disposition?

C'est en tirant beaucoup de cartouches qu'on devient bon

tireur. Une instruction parfaite, mais qui ne s'appuierait que sur des tirs à vide ou à blanc, serait stérile. Le bon tireur de guerre sera celui qui aura pu exécuter avec fruit toute la série des tirs dont nous venons de donner l'énumération.

Le nombre de cartouches dont nous disposons pour chacun (en principe 170, plus 50 pour les manœuvres avec tir réel) serait maigre s'il ne venait se grossir de celles qu'on a pu économiser de-ci de-là.

Si seulement nous pouvions brûler toutes ces cartouches, et les brûler dans des conditions à peu près satisfaisantes, nous ferions sans doute de bonne besogne. Mais nous manquons des champs de tir suffisants. D'abord, avec la portée considérable de la balle D, la plupart sont devenus trop petits, dangereux pour les populations riveraines lorsqu'on exécute des tirs de vitesse, exercice indispensable à la formation du tireur de guerre. Heureux les corps garnisonnés dans des contrées assez désertes pour pouvoir tirer sans danger, et à toutes les distances! Ceux-là seront impardonnables s'ils ne forment pas d'excellents tireurs de combat. Les Suédois, qui disposent de vastes terrains incultes, constituant le polygone idéal, arrivent à de remarquables résultats de tir. Un corps dans les Landes, au bord de la mer, en montagne *doit* arriver aux mêmes résultats; s'il n'y parvient, c'est de sa faute.

Mais combien peu de corps jouissent d'une telle aubaine! Ou bien ils partagent avec d'autres le champ de tir, dont l'utilisation leur est dès lors mesurée, ou bien, pour des raisons de culture ou de sécurité, le terrain n'est disponible qu'à certaines heures et à certaines dates, et l'exécution des tirs s'en ressent. Certains suppléent à cette insuffisance par un stand. Mais un stand, avec sa longueur limitée, et ses conditions très spéciales d'éclairage, ne vaut jamais un polygone, et toujours tirer dans un stand fausse les idées. Que dirions-nous, alors, pour les nombreuses troupes de la garnison de Paris, qui ne disposent (sauf pendant leur passage aux camps d'instruction) que de stands si occupés que chaque corps n'en peut disposer que de loin en loin?

Il serait plus que nécessaire que chaque garnison de province fût dotée d'un champ de tir suffisamment vaste, muni d'une butte suffisamment haute, pour qu'on y pût exécuter au moins

les tirs d'instruction, les tirs d'application, et les tirs de combats individuels. Sans doute cela coûtera cher, mais, d'une part, il faut qu'un grand pays sache faire, pour sa propre défense, les sacrifices nécessaires, et, d'autre part, si l'on voulait s'en donner la peine, on trouverait tant d'argent gâché dans le budget de la Guerre, qu'il serait parfaitement possible, sans aucunement surcharger ce budget, d'acquérir progressivement des terrains.

Mais d'autres raisons encore nous empêchent de former de bons tireurs de guerre.

*
* *

L'instruction « préparatoire » est donnée de manière à peu près normale. C'est au début de l'année militaire; tout est nouveau, tout est beau. Et pourtant, bien des critiques seraient à formuler dès ce moment! Dans beaucoup de compagnies, par exemple, on s'en tient aux méthodes surannées pour inculquer aux hommes la notion de la ligne de mire, base de tout le tir. C'est toujours le vieux et primitif moyen du couteau placé sur le cran de mire pour limiter le champ de vision de l'homme qui s'exerce, et lui permettre d'apercevoir plus aisément le guidon dans le cran. Mais cette méthode insuffisante présente ce gros inconvénient qu'elle ne *montre pas* d'emblée au débutant la ligne de mire, et que celui-ci doit la chercher, dès ce premier exercice; s'il l'a trouvée ou non, l'instructeur, obligé de le croire sur parole, ne le saura que plus tard, lorsqu'on arrivera à l'exercice de « pointer l'arme ». A ce moment, il s'apercevra que plusieurs hommes n'ont rien compris à la définition qu'il avait si laborieusement donnée de la ligne de mire, et tout sera à recommencer.

Il n'eût pas subi ce mécompte en employant l'appareil de Dumas, le visographe, ou quelque appareil similaire. Car ils ont l'inappréciable avantage de montrer aux jeunes soldats la ligne de mire toute prise, et telle qu'elle doit être prise, qu'ils aperçoivent en regardant dans un petit oculaire, et ensuite de les exercer à la prendre eux-mêmes, l'instructeur contrôlant chaque opération.

Ces appareils précieux, et qui permettent de gagner tant d'heures, la plupart des unités les ignorent.

L'instruction tactique du tireur, cette instruction *essentielle* du soldat d'infanterie, à laquelle le Règlement consacre tout un chapitre, ou on ne la fait pas du tout, ou on la fait si peu qu'autant vaut n'en point parler, mises à part les exceptions heureuses sans lesquelles il n'est point de règle, et que nous voulons croire aussi nombreuses que possible.

Naguère, avant le Règlement de manœuvres actuel, lorsqu'on arrivait à la période de l'année où l'instruction du tireur de guerre aurait dû pleinement se développer, l'École de compagnie, puis l'École de bataillon accaparaient plusieurs heures chaque jour des malheureux qu'elles abêtissaient. Le service en campagne et les manœuvres à double action occupaient mieux les autres jours. On ne trouvait pas le temps de suivre une progression « raisonnée » pour instruire tactiquement les tireurs. Aujourd'hui, les fameuses « Écoles » sont expédiées en quelques séances, mais on n'enseigne guère mieux le tir de guerre. Que de choses intéressantes, amusantes même pour tout le monde, pourraient cependant être faites! Jugez-en par ce programme, tiré du Règlement :

L'instruction relative à l'utilisation du terrain se donne toutes les fois qu'on en trouve l'occasion.

Dans les cours et les bâtiments de la caserne, sur les champs de manœuvre, en marche sur les routes, à la lisière des lieux habités, des bois, etc., on profite de toutes les occasions qui se présentent pour faire comprendre aux soldats ce qu'il faut entendre par abris et couverts, et la protection qu'on peut en attendre.

On enseigne ensuite aux hommes, sur le terrain, la manière de se poster, pour tirer, en indiquant seulement la direction de l'ennemi.

Enfin, dans une dernière série d'exercices combinés, autant que possible, avec les premiers exercices de service en campagne, les hommes sont exercés à agir d'eux-mêmes, dans des cas simples, mais nettement déterminés.

Ces exercices sont repris en faisant varier les situations et les terrains; ils doivent être préparés par celui qui les dirige.

Et voilà bien la pierre d'achoppement. Ces exercices doivent être préparés. Préparer un exercice, c'est un travail. Et un travail, un petit effort intellectuel, effraye beaucoup, dans

l'armée. Trop souvent on part à la manœuvre sans savoir ce que l'on y fera, en se fiant à l'inspiration du moment; et c'est ainsi que la routine continue, et qu'on gâche le temps des soldats au lieu de l'utiliser.

En dehors de la question « bonne volonté », il y a la question « compétence ». Il ne faut pas craindre de le dire : le plus grand nombre des officiers ne sait pas donner rationnellement l'instruction du tir. Il n'y a, en somme, que dans les Écoles de tir que se donne à fond et avec méthode cette instruction essentielle. Tous les ans, de nombreux officiers en suivent les cours. Revenus dans les garnisons, leur action se borne généralement à des conférences dont personne ne profite. Et si, dans leurs propres compagnies, quelques-uns utilisent les notions fraîchement acquises, et créent dans ces unités un enseignement rationnel et complet, la plupart aiment mieux se dire qu'un tel enseignement n'est possible que dans les Écoles de tir, installées en d'exceptionnelles conditions dans de vastes terrains incultes, dotées d'un nombre énorme de cartouches, etc. Plutôt que de fournir l'effort nécessaire pour adapter aux ressources particulières de leur garnison l'enseignement reçu, ils aiment mieux laisser les choses comme elles sont en se persuadant qu'il est impossible de faire mieux, et la sainte routine triomphe, et les Ecoles de tir ne produisent qu'une infime partie des résultats qu'on pourrait en attendre.

Nous avons vu l'urgence qu'il y a d'obtenir, à la guerre, la visée simplement horizontale et l'automatisme du tir. On y parviendrait en faisant quotidiennement, et plusieurs fois par jour, exécuter aux hommes des mises en joue rapides sur l'exécution desquelles on veillerait tout spécialement : de cet exercice, constamment répété, naîtrait l'indispensable automatisme. Mais il doit être surveillé avec un soin extrême, ne pas être prolongé au delà de cinq à dix minutes chaque fois, sinon il sera exécuté sans goût et ne produira aucun des résultats cherchés.

Les « visées rapides » devraient être exécutées dans toutes les positions, et sur des appuis. Dès que les hommes savent très correctement mettre en joue dans toutes les positions, on exigerait d'eux, pour ce mouvement, une vitesse de plus en

plus grande, sans exiger tout d'abord qu'ils visent quoi que ce soit, ni même qu'ils prennent la ligne de mire : il est essentiel seulement que l'arme ne dépasse jamais l'horizontale.

Une fois affermis dans cet exercice, les jeunes soldats sont invités, non plus seulement à porter l'arme horizontalement à l'épaule, mais en même temps à s'exercer à amener, le plus vite et le plus correctement possible, la ligne de mire à hauteur de leur œil. Dans une dernière série d'exercices, à exécuter désormais tous les jours en faisant seulement varier les buts, ils doivent, en plus, viser — et cela au moment même où l'arme arrive à l'épaule — d'abord des cibles, et plus tard, des buts de guerre, hommes, chevaux, groupes, arrêtés ou en mouvement. Il ne s'agit aucunement de mettre en joue, puis de diriger la ligne de mire sur le but. Il faut, étant bien face à l'objectif, que, au moment même où l'arme arrive à l'épaule et la ligne de mire à hauteur de l'œil, le but visé se trouve au bout de cette ligne de mire. Si le tireur n'y est pas arrivé du premier coup, ce qu'il exprime à haute voix en disant : « Droite!... Gauche!... Haut!... Bas!... » il recommence, jusqu'à ce qu'il atteigne ce résultat, difficile du reste, d'avoir, sans tâtonnement, dès qu'il est en joue, le but au bout de son fusil. C'est ainsi que, machinalement, font les chasseurs; le vrai tir de guerre, aujourd'hui, n'est autre que du tir de chasse; et c'est parce qu'ils étaient d'infaillibles chasseurs que les Boers furent de si redoutables tireurs de guerre.

De tels exercices, nous y insistons, doivent être répétés quelques instants tous les jours, plusieurs fois par jour, dans toutes les circonstances, dans toutes les positions, sur tous les terrains. L'automatisme naîtra forcément, et il est à croire que, sous son influence, le soldat, au combat, même aux minutes de trouble suprême, visera horizontalement, sans même s'en douter. Et ce seraient, répétons-le, de rudes tireurs, que ceux qui, du commencement à la fin d'une bataille, ne cesseraient de viser horizontalement.

Ces exercices essentiels, en admettant même qu'on les ait faits durant la période d'instruction individuelle — ce qui n'est pas toujours le cas — on ne tarde pas à les négliger pendant le reste de l'année, et l'on est tout surpris d'obtenir dans les tirs collectifs des résultats humiliants.

Il est un point sur lequel nous nous permettrons d'insister ici, car il nous paraît d'importance. On a une forte tendance à mépriser le *tir réduit*. Ce tir, qui s'exécute à 15 mètres, avec une cartouche à charge réduite qui ne donne pas de recul et qui n'est pas très précise, semble négligeable à la plupart des officiers. Même, dans les Écoles de tir, on en médit. Et dans les corps, sous prétexte que les cartouches, mal faites, ratent souvent, on l'abandonne après en avoir exécuté, par acquit de conscience, deux ou trois séances. Cependant, mieux vaut tirer beaucoup de cartouches de tir réduit que ne rien tirer du tout. Ce tir ne vaut pas le tir réel, c'est entendu, mais il n'en oblige pas moins l'homme à l'application de tous les principes qu'il a reçus. Soyez assurés — et nous en avons fait personnellement l'expérience — qu'une unité où l'on aura fait beaucoup de tir réduit, obtiendra, aux tirs réels, des résultats bien supérieurs à celles où on le négligera.

Et il amuse les hommes, ce qui n'est pas à dédaigner.

Certes, il présente des inconvénients, fréquents ratés, introductions et extractions parfois difficiles, mais tout cela disparaîtrait si l'on apportait à la fabrication des cartouches de tir réduit tout le soin qu'elle comporte, et si on rendait responsable de leur excellence le capitaine de tir, qui s'en désintéresse toujours. Enfin, l'on pourrait chercher la formule de construction d'une cartouche peu coûteuse permettant de tirer plus loin, par exemple à 50 mètres.

Mais, en attendant, qu'on se contente du tir réduit tel qu'il est. Toute l'année, il devrait continuer, sur cibles rondes, puis sur silhouettes d'hommes debout, à genou, couchés, et enfin sur des buts apparaissant et disparaissant, ce qui est facile à réaliser. Ces tirs s'exécuteraient dans les trois positions réglementaires d'abord, puis dans les positions dérivées, et sur les appuis les plus divers. En faisant varier les points à viser, rien n'empêche d'utiliser les différentes hausses. Et l'on terminerait par les tirs collectifs, exécutés suivant les indications du Règlement. A défaut d'un nombre suffisant de tirs réels, des tirs réduits exécutés fréquemment familiarisent énormément l'homme avec son fusil, l'habituant à viser avec les différentes hausses toute espèce de buts, l'accoutumant à l'exécution des différents tirs, et lui inculquent la discipline du feu.

Les tirs réels ne s'effectuent pas toujours comme il conviendrait. Trop de solennité inutile préside à leur exécution, et, bien souvent, trop peu de temps leur est accordé. Ils auraient besoin, au contraire, de se faire « à la bonne franquette », les hommes tirant tranquillement, les officiers les conseillant, les encourageant doucement, et faisant, après un temps de repos, recommencer le tir à ceux qui l'auraient mal exécuté.

L'instruction technique et une partie de l'instruction tactique, faites ainsi sur les polygones de garnison, où elles ne peuvent s'achever, seraient terminées dans les camps d'instruction et sur les champs de tir de circonstance.

De ces derniers, il semble qu'il ne soit point fait un suffisant usage. On sait que l'on dénomme ainsi une zone de terrain où la sécurité étant assurée par des cordons de sentinelles et les populations étant averties longtemps à l'avance, les troupes exécutent des feux de guerre dans un laps de temps donné. La chose est possible en toutes régions puisqu'il nous est arrivé d'en effectuer concurremment à des tirs d'artillerie (ce qui est encore pis) à quelque 25 kilomètres de Paris.

Il y aurait un sérieux avantage à les multiplier. Car l'inconvénient des camps d'instruction est de devenir, à la longue, trop connus des chefs, et, par suite, peu avantageux à leur instruction.

Ces camps sont les lieux où devrait se couronner définitivement l'instruction du soldat comme tireur de guerre, isolé ou en groupe. Ces vastes espaces, ces terrains accidentés, ces nombreux polygones sont bien faits pour atteindre ce résultat. Or, nous allons voir s'il en est ainsi.

A peine installés sous leur tente, les officiers sont inondés par des papiers de tout format et de toute sorte : « instructions, prescriptions, conseils, ordres et indications » des grands chefs de tout grade. Parmi toute cette paperasse se distingue, le « Programme du séjour au Camp ». A examiner celui-ci, on éprouve, si l'on est bon militaire, une vive satisfaction, car il est conçu de telle sorte que pas une minute ne soit perdue. Chaque jour, sauf le dimanche, les régiments doivent tirer, le matin ou le soir. Dans la partie de la journée laissée libre, soit des « évolutions », soit des « exercices de détail ». De-ci, de-là, une manœuvre de nuit. C'est parfait.

C'est parfait comme tous les « programmes » que, dans l'armée, nous sommes tenus à tout moment de fournir aux autorités diverses. Toujours ils sont complets, raisonnés et brillants. Mais on ne les « réalise » jamais.

Supposons cependant le cas idéal où le programme aurait pu être exécuté presque strictement. En outre des tirs et des exercices de nuit, il porte des « évolutions » de régiment ou de brigade combinées avec d'autres armes, des manœuvres à double action ou contre un ennemi figuré, et des exercices de détail. Nulle objection à faire. Les évolutions et manœuvres, qui sont surtout l'école des chefs, ont besoin de se faire pour l'instruction de ceux-ci, et où s'exécuteraient-elles, sinon dans les vastes espaces d'un camp? Nous voudrions seulement qu'on abusât un peu moins des unes et des autres, car un camp n'est jamais qu'un camp, on a vite fait d'en faire le tour; si on les répète par trop souvent, évolutions et manœuvres finissent par devenir fastidieuses pour tout le monde. Mieux vaudrait remplacer quelques-unes par des « manœuvres avec tir réel ».

Restent les « exercices de détail ». En quoi vont-ils consister? Va-t-on profiter de ce que l'on jouit de ce cas unique d'avoir à peu près son effectif complet, employés compris, et des réservistes en surplus, pour reprendre et parachever l'instruction de tous ces hommes comme tireurs de guerre? Ce serait trop beau. On fera de l'École de compagnie, de bataillon, de régiment, toutes choses dont la troupe est fatiguée jusqu'au dégoût.

N'entrevoit-on pas, au contraire, tout le précieux enseignement que l'on pourrait donner à la troupe si on employait intelligemment ces heures d'exercices de détail? Durant les premiers jours, par exemple, les capitaines auraient la libre disposition de leur unité. Suivant une progression établie par eux, ils reprendraient, sur ce terrain si propice, l'instruction tactique du tireur, et la pousseraient jusqu'à l'extrême degré du fini. Les tirs exécutés correspondraient, jour par jour, à l'instruction donnée avec cartouches à blanc. L'instruction individuelle terminée, ils passeraient à celle du groupe, les tirs réels y correspondant de même. A ce moment, l'instruction serait mélangée avec celle, qui n'aura pu être bien donnée dans les garnisons, du « combat de la section » et du « combat de la compagnie ». Le chef de bataillon réunirait enfin son

bataillon, et l'instruction continuerait pour cette unité avec le même soin, correspondant à des manœuvres avec tir réel où les travaux de campagne joueraient leur rôle. Puis, dans les dernières journées du séjour viendrait le tour du régiment, enfin de la brigade.

Ainsi l'instruction aurait été donnée d'une façon logique, procédant du simple au composé, tandis que c'est généralement le contraire qui se fait, et que l'on voit, par exemple, le premier exercice exécuté en arrivant au camp être une manœuvre de régiment contre régiment, avec adjonction de cavalerie et d'artillerie.

Même logique dans l'exécution des tirs. Au lieu que les compagnies puissent disposer d'un temps raisonnable et faire ainsi, sans se presser, de bonne besogne, on ne leur donne qu'un temps des plus limités, calculé de telle sorte que chacun des tireurs ait juste, et mathématiquement, le temps de tirer ses huit balles, sans perdre une seconde : « Vite, vite, dépêchons-nous; la compagnie suivante attend. » Une solennité compassée règne dans cette cérémonie ; derrière les tireurs, tous les grades sont représentés ; gênés et énervés par ce déploiement d'autorité, les soldats ne tirent pas comme s'ils étaient tranquilles, et l'instruction guerrière, comme toujours, pâtit.

Les tirs collectifs sont pires encore. Le temps affecté à chaque tir est encore moindre. A peine les cartouches sont-elles distribuées qu'il faut tirer, et, sitôt tiré, repartir. Voyant la manière dont les choses se passent, les hommes s'en désintéressent, ne visent pas ou visent mal, et l'on obtient les résultats piteux que nous avons dits.

Quant aux « tirs de combats individuels », le plus souvent il n'en est même pas question. Alors que l'on est venu au Camp, surtout pour faire des feux, c'est d'eux qu'on s'occupe le moins.

Au lieu d'achever l'instruction guerrière de la troupe, on a simplement rempli une formalité.

*
* *

Cependant, tout le monde croit, ou fait semblant de croire, qu'on ne saurait mieux faire. Les généraux, qui doivent con-

stater les résultats, ne constatent rien du tout, car ce n'est pas dans leurs brèves inspections ou aux manœuvres qu'ils peuvent estimer à fond la valeur d'une troupe. Il y a bien autre chose à voir, pour se former à ce sujet une opinion certaine.

Si d'aucuns nous objectent que les camps d'instruction, pour vastes qu'ils soient, sont encore trop exigus pour la balle D, qu'on les agrandisse afin qu'ils soient vraiment des camps *d'instruction*. « Une nation, dit le général de Négrier, qui veut une armée sérieuse, ne saurait faire trop de sacrifices pour arriver à ce résultat. »

A titre de simple indication, voici deux exemples de tirs que l'on pourrait exécuter si l'on en avait le temps et les moyens.

Celui-ci d'abord, avec application de travaux de campagne :

La troupe est supposée sous le feu. Les hommes avancent donc par bonds successifs de 10 à 15 mètres exécutés à toute allure, après lesquels ils se jettent à terre : c'est ainsi que le tirailleur, aujourd'hui, doit agir au combat. Les derniers mètres à parcourir avant d'atteindre l'emplacement du tir seront faits en rampant. Parvenus à la distance où le capitaine a décidé que s'exécuterait le tir du jour, les soldats se groupent par camarades de combat[1]. Conformément aux prescriptions de notre nouveau manuel sur les travaux de campagne, tous deux, couchés, placent leur sac devant eux pour s'abriter. L'un, avec son outil, et demeurant couché, commence à creuser son abri ; l'autre, se protégeant de son sac, exécute un feu sur les silhouettes qui servent de cibles. Quand le premier est fatigué de creuser, les rôles changent : celui-ci devient le tireur, l'autre le sapeur ; et ainsi tour à tour.

Comme il n'y a guère, devant nos buttes de tir, place pour plus de douze groupes de deux tireurs, on relèverait les douze groupes par douze autres, une fois qu'ils auraient tiré un certain nombre de cartouches et que l'abri aurait atteint une certaine valeur. La série suivante reprendrait le travail au point où il en est, et le pousserait plus loin ; et ainsi de suite ; si bien que, le tir fini, chaque emplacement de groupe serait marqué par une vraie tranchée, constituée peu à peu par les groupes

1. On appelle ainsi les deux hommes d'une même file qui, dans la troupe déployée, restent toujours à côté l'un de l'autre, se prêtant un mutuel appui.

successifs. Chaque homme aurait fouillé la terre et tiré, dans des conditions rappelant la guerre, d'aussi près que possible.

Dans le tir de groupe, un exercice analogue pourrait être effectué, une moitié de la section tirant tandis que l'autre travaille, et les différentes sections se succédant sur l'emplacement du tir et dans l'exécution du travail. Qui empêcherait, en outre, pour rendre plus attrayants ces exercices, d'employer des silhouettes tombantes qui, malgré tout l'avantage qu'elles présentent, ne sont presque jamais employées en dehors des Écoles de tir?

Voici encore un autre exemple, montrant comment les exercices de détail prescrits par le fameux « programme » pourraient être liés au tir et exécutés d'une manière intelligente. Imaginons deux sections sur le pied de guerre, l'une attaquant l'autre. Celle qui doit rester momentanément sur la défensive organise la position en y exécutant des travaux aussi complets que possible, et s'y installe. La section assaillante marche à l'attaque. Toutes les fautes qu'elle commet sont marquées par des coups à blanc tirés par la défense. Des officiers arbitres, placés à hauteur de celle-ci, décident si ces coups auraient des chances de porter. Quand elle arrive en des points où le feu ennemi l'oblige à se cramponner au sol, la section assaillante se creuse des abris, ainsi que dans l'exercice précédent; puis elle procède par bonds très courts, comme elle le ferait sous le feu, jusqu'à la distance d'assaut — et cette distance, on le sait par les récentes guerres, n'est que de quelques mètres.

Cependant, du côté de l'assaillant, d'autres officiers critiques, de détail, ont chronométré tous les bonds, notant les points où ils se sont faits. Et, le soir ou le lendemain de cette manœuvre, des équipes d'hommes de corvée, dirigées par eux, viennent placer en ces points des silhouettes à éclipses, et, dans les abris creusés au cours de la marche en avant, des silhouettes d'hommes couchés.

Contre ces silhouettes en bois, la même section que la veille, dans ses abris, tirerait cette fois de vraies balles sur des buts apparaissant mathématiquement au même point et le même temps que, la veille, l'assaillant, et cela suivant un programme très strict réglé par des officiers.

Mais, de tels exercices, dira-t-on, exigeront beaucoup de

temps, de cartouches, et seront bien difficiles à organiser. Sans doute il faudra, pour l'organisation de ces séances, un peu de raisonnement, de méthode, d'initiative intelligente et de peine. Quant à la question temps et à la question cartouches, nous allons voir comment elles peuvent être résolues.

Vers la fin du séjour au Camp, après qu'on a exécuté un nombre de tirs presque toujours inférieur à celui qui avait été fixé par le programme, on annonce un beau soir, pour le lendemain, un grand « tir de combat ». Pour ce tir, auquel n'assistera qu'une partie du régiment, on constitue, en cadres et hommes, un « bataillon de manœuvre ».

Le bataillon, placé face à ses objectifs, commence le feu, puis le continue, longtemps. A mesure que les minutes s'écoulent, la lassitude vient, et l'ennui. Les hommes, fatigués, ne visent plus, tirent au hasard. S'ils n'étaient surveillés, ils ne se donneraient même plus la peine de mettre l'arme à l'épaule. Bientôt, les canons brûlent, et les hommes n'en peuvent plus. C'est égal, il faut continuer. « Tirez, tirez! » répètent les officiers, parce qu'ils savent bien ce que le capitaine de tir leur a dit tout à l'heure : « Il nous reste 50 000 cartouches ; il faut les brûler à cette séance, sans quoi nous serions obligés de les rendre à l'artillerie. »

Car, entendez bien que ce n'est pas un tir destiné à l'instruction des officiers et des hommes, un exercice de préparation à la guerre. Ce n'est plus autre chose qu'une corvée de destruction de cartouches.

Parfois même, ce tir, si mauvais soit-il, mais qui enfin est toujours un tir, n'a pas lieu, et l'on rend à l'artillerie des milliers de cartouches. On peut aller plus loin et affirmer qu'il n'est pas un corps de troupe qui ne rende, chaque année, 10, 20, 30, 40,000 cartouches.

Ce ne sont donc ni la poudre ni les balles qui nous manquent, pour l'instruction de nos unités. Ce n'est pas le temps non plus. Car il pourrait être gagné sur le long voyage que l'on fait effectuer, à pied, à toutes les troupes, pour se rendre au camp. Si, pour certaines troupes, dont les garnisons sont proches, il y a économie considérable à procéder ainsi, pour d'autres, éloignées de huit ou neuf jours de marche, la dépense est souvent supérieure à celle du transport par voies fer-

rées. Il y aurait pour celles-là économie d'argent à les amener au camp en chemin de fer. Et qui dira l'économie de forces et de bonnes volontés ?... Chacun sait ce que représentent de longues étapes sous le soleil d'été, sans la distraction d'une manœuvre... Et les seize, dix-huit jours, gâchés pour l'aller et le retour, dans le plus fastidieux exercice de coltinage, n'eût-il point mieux valu les passer au Camp, à exécuter quelques-unes de ces petites manœuvres dont nous avons cru démontrer l'urgente utilité ? Il devrait être interdit de mésuser si absurdement du temps de nos soldats lorsqu'une sérieuse économie ne le légitime pas.

Souhaitons que bientôt des arrangements spéciaux de l'État avec les Compagnies permettent le transport en chemin de fer de tous les corps éloignés aux Camps d'instruction, et qu'en dehors des marches d'entraînement pour les recrues, on n'exécute plus de longues marches sans manœuvre.

Ainsi, ni le temps ni les cartouches ne manqueraient si on voulait fermement former de vrais « tireurs de guerre ».

Mais on ne le veut pas fermement. La routine est maîtresse. On a toujours vu faire ainsi, on ne voit pas pourquoi l'on ferait autrement. Les hommes d'initiative se heurtent à l'inertie des uns, à la résistance des autres : ce sont des *agités*, que l'on fuit comme la peste.

Nous disons que cela est déplorable, et que cela serait criminel si les responsables de cet état de choses ne croyaient ingénument, pour la plupart, qu'on ne peut arriver à mieux, et que tout est pour le mieux dans la mieux dressée des armées.

* * *

L'administrateur-Gérant : H. CASSARD.

LES BOURDONS SONT EN FLEUR

PERSONÆ

FRANÇOIS D'ASSISE	LE VOYAGEUR
FRA ELIA	CLAIRE
FRA JUNIPÈRE	SŒUR GHITA
FRA SILVESTRE	SŒUR ONORIA
LORENZO	SŒURS CLARISSES

Le lieu de la scène est sur la route de Spello à Assise.

D'abord, au pied de la colline d'Assise, à l'entrée de Saint-Damien : posées entre les haies vives, parmi des buissons fleuris, on voit les chaumières des moniales, non soumises encore à la clôture étroite, en cet âge d'or de la religion franciscaine. — Une terrasse, pleine de roses, domine les chaumes, et, tournée vers le couchant, regarde au loin le paysage immense et fin de la vallée.

Plus tard, au tournant de la route, à travers champs, sur l'orée des bois qui descendent du Subiaso.

Heure du couchant et du long crépuscule, dans la saison chaude, sur la fin d'un beau jour. L'air est tiède. La charmante contrée est étendue dans une paix profonde.

Le costume de FRANÇOIS *et de* CLAIRE, *des frères et des sœurs, est celui de leur ordre. Cependant* FRANÇOIS *et ses deux compagnons portent le bourdon des pèlerins.* LORENZO *est vêtu comme un jeune homme de condition aisée, tel qu'on en voit dans les fresques de Giotto. Il n'a rien du grand seigneur ni du chevalier.*

La scène est vide. Un souffle léger passe, par instants, entre les feuilles des oliviers et des lauriers-roses. Un grand figuier rougeoie aux rayons obliques de l'Occident. On perçoit le murmure d'un ruisseau, comme un babil. Au pied du figuier, un banc de pierre où sautillent des oiselets, où se croisent, jamais posées, des hirondelles.

On entend au loin une voix douce qui psalmodie, d'abord seule ; — d'autres voix y répondent ensuite, ensemble et doucement. — C'est FRANÇOIS D'ASSISE *qui invite les compagnes de* CLAIRE *à la prière du soir.*

1er Octobre 1907. 1

FRANÇOIS, *invisible.* — Louons Notre-Seigneur, qui nous a fait présent encore de cette journée.

LES SŒURS, *invisibles.* — Soit loué Notre-Seigneur, pour cette journée.

FRANÇOIS. — Louons Notre-Seigneur pour son aumône à notre vie et à la vie de toutes créatures.

LES SŒURS. — Soit loué le Seigneur, pour toutes les créatures.

FRANÇOIS. — Louons Notre-Seigneur pour la beauté du jour et la douceur du soir.

LES SŒURS. — Loué soit le Seigneur.

FRANÇOIS. — Louons Notre-Seigneur Jésus de nous avoir donné le cœur de le louer.

LES SŒURS. — Jésus soit loué.

FRANÇOIS. — Bénie soit la paix du soir, où la bonté de Dieu vient à nous, comme une main pleine de blé.

LES SŒURS. — Que bénie soit la paix du soir.

FRANÇOIS. — Béni soit notre frère le Soleil, qui nous a réjouis et s'en est allé.

LES SŒURS. — Béni soit le Soleil.

FRANÇOIS. — Bénie soit la Lune, notre sœur, et nos sœurs les Étoiles, soleils de cette nuit, qui pour nous, quittant les pieds de Dieu, vont tantôt se lever.

LES SŒURS. — Bénies soient la Lune et les Étoiles.

FRANÇOIS, *d'un ton très tendre.* — Béni soit le sommeil des champs, frère raisin qui mûrit et la fraîche rosée.

LES SŒURS. — Bénie soit la rosée.

FRANÇOIS, *avec une onction grave.* — Bénis soient tous les êtres innocents devant leur Sauveur. Bénis soient les bons, et grâce soit faite aux méchants. Car ils sont tous nos frères et Dieu seul les connaît. Bénis soient tous nos frères. Amen.

LES SŒURS, *très doucement.* — Amen.

Entre CLAIRE *avec sœur* GHITA. *A son approche, les hirondelles s'envolent lentement, d'une aile familière.* CLAIRE *est pâle, son visage amaigri exprime une sorte de souffrance. Elle se tient debout près du figuier. Sœur* GHITA *semble gaie et très paisible.*

SŒUR GHITA. — Claire, ne t'assiéras-tu pas sur le banc?

CLAIRE, *préoccupée.* — L'heure de l'*Ave Maria* va sonner.

SŒUR GHITA. — O Claire, comme tu trembles! comme tu es agitée!

CLAIRE. — O Ghita, comme tu restes coite! comme tu es placide!

SŒUR GHITA, *souriant.* — Puisque frère François doit partir ce soir, et que je ne puis l'empêcher, pourquoi...

CLAIRE, *les yeux fixés devant elle sur les lauriers, souriant avec joie.* — Le voici, il me semble. Ah! sa vue est un bienfait pour l'âme, comme, dans la fraîcheur du matin, le premier encens du soleil qui fume.

SŒUR GHITA. — Il vient vers nous.

CLAIRE, *vivement.* — Mais penses-tu qu'il fût parti sans me dire adieu?

SŒUR GHITA, *le suivant des yeux.* — Il est rentré, avec frère Elia, dans la chapelle.

CLAIRE. — N'est-il pas bien pâle?

SŒUR GHITA. — Il ne me semble pas.

CLAIRE. — Tu ne remarques rien.

SŒUR GHITA, *rieuse.* — Il est livide, si tu veux.

CLAIRE, *joignant les mains.* — O Jésus, gardez-le d'être malade et de souffrir!

SŒUR GHITA *faisant de même, avec onction.* — Ainsi soit-il.

CLAIRE. — O Vierge mère, gardez-le de la peine! Gardez-nous de le perdre!

SŒUR GHITA. — Ainsi soit-il.

Silence. — Elles prient un moment.

SŒUR GHITA. — Claire, tu t'effraies à tort. Il ne se porte plus si mal, depuis le dernier hiver; et il a l'air toujours joyeux.

CLAIRE. — C'est le bonheur qu'il donne aux autres : il resplendit de son trésor, comme les roses de leur parfum.

SŒUR GHITA, *calme.* — Comme tu l'aimes!

CLAIRE, *naïve et passionnée.* — Suis-je la seule? Je l'aime, je l'aime plus que la vie, comme mon paradis! Je l'aime : oh! que ne puis-je mourir pour lui, ou le sauver, ou n'être plus moi-même, mais quelque chose de doux qui respire devant lui!

SŒUR GHITA. — Nous l'aimons; mais toi, plus que nous toutes. Tu es la première, comme la mère hirondelle, rentrant au nid, crie : « J'y suis! j'y suis! »

CLAIRE. — Crois-tu qu'il le sache?

SŒUR GHITA, *souriant.* — Sans doute. Et il te chérit plus que nous.

CLAIRE, *avec joie.* — Non, nous sommes toutes égales devant ses mains fraternelles. Tu te trompes ; cela ne peut pas être.

SŒUR GHITA, *malicieuse.* — Le voudrais-tu? De toi, sœur bien-aimée, nous ne sommes pas jalouses : car nous sommes tes filles.

CLAIRE. — Chère Ghita, tu m'as suivie la première.

SŒUR GHITA. — Tu mérites d'être préférée. Nous te devons tout.

CLAIRE. — Et moi, c'est à lui que je dois.

Elles se prennent la main et se regardent avec tendresse.

SŒUR GHITA. — Il fait si doux vivre dans la paix du Seigneur!

CLAIRE. — Dans la main du Sauveur! Ici, notre âme a son berceau. Ghita, tu as souffert, jadis, il m'en souvient.

SŒUR GHITA. — Il ne m'en souvient plus. Que tout est beau, que tout est doux ici! Plus de querelle, plus de cris! Tout rit : vois le ciel sur les peupliers, comme une perle.

CLAIRE. — François a fait descendre Dieu sur notre vie; et, depuis, tout est en fleur autour de nous, et tout sourit.

SŒUR GHITA. — C'est un grand saint.

CLAIRE, *à voix basse.* — Tais-toi, chère sœur : il ne veut pas qu'on le dise.

SŒUR GHITA, *placidement.* — A lui, j'entends bien.

CLAIRE. — Non, il ne veut pas même qu'on le pense. (*Soudain, avec élan, d'une voix étonnée, comme on l'a en rêve.*) N'est-ce pas un bonheur infini, une joie sans partage, que nous goûtons ici, aux pieds des anges?

SŒUR GHITA, *lui baisant la main.* — Oui.

CLAIRE, *lentement.* — Sur cette colline, nous avons un bonheur infini, une joie presque sans mélange. O vie suave comme un jardin de roses! (*Court silence.*) C'est grâce à lui. Et voici pourtant qu'il s'en va.

SŒUR GHITA. — Sera-t-il longtemps avant de revenir?

CLAIRE, *morne.* — On ne sait. Je le crains. Ses pas vont et viennent, où le Seigneur l'envoie, doux et rapides, et tôt partis, comme les rayons du soleil de quatre heures en hiver, dans le bois. (*Avec anxiété.*) Ghita, ne mens pas : n'est-il pas malade? Il dépérit. Il s'est encore évanoui, samedi, à matines.

SŒUR GHITA. — Malade? Il le sera, si tu veux à tout prix qu'il le soit.

CLAIRE, *cessant de se contraindre.* — Je le veux? moi? O malheureuse que je suis! Que dis-tu, Ghita? est-ce là ce que je te demande?

Elle tourne la tête, et met la main devant ses yeux.

SŒUR GHITA. — Mais quoi, qu'est-ce donc, mère chérie? Plus que frère François, c'est toi qui me parais souffrir, très chère. Tu pleures? Est-ce encore ce cœur de feu qui brûle, comme dit l'autre jour le bon maître, hochant la tête?

CLAIRE, *se retournant à demi.* — Il l'a dit? Ah! que doit-il penser de moi? qu'en pensez-vous toutes?

SŒUR GHITA, *avec une sorte de compassion tendre.* — O cœur

de feu! O Claire! nous savons que pas une de nous n'est plus que toi près de Dieu, pas une n'est si pure. En sa candeur, ton âme est nette et délicate comme la chèvre blanche qui ne ramasse pas le pain souillé de terre. Toutes, nous avons en toi l'exemple de celle qu'il nous faut être. Le frère nous en a averties plus d'une fois.

CLAIRE, *ardemment confuse.* — J'ai honte, j'ai honte. Je n'ai point de mérites : il les a tous, s'il en est en moi.

SŒUR GHITA. — Il nous répétait ce matin : « Voyez-la, mes sœurs.... »

Elle s'interrompt, à la voix qu'on entend venir du côté caché par les lauriers.

FRANÇOIS D'ASSISE, *toujours invisible.* — Mes sœurs, voyez comme sœur Claire prie : sa vie seule est une prière. Comme ces doux blessés, les rouges-gorges, dont le chant, plein d'allégresse, sort de plumes en sang, son âme et son cœur palpitent sur ses lèvres meurtries : à peine les remue-t-elle, le Seigneur entend ce qu'elle veut, ce qu'elle voit, ce qu'elle dit. Oh! c'est là le saint mystère : pour l'Amour qui sait tout, chaque être mystérieux se révèle. Dans les yeux de notre sœur, il pêche les perles de son amour pour lui. Comme elle est toute à lui, elle n'a pas souci d'elle. A l'unique bonté en qui toute chose est pleine, elle se livre : oh! comme elle est adroite à se placer entre les mains de Dieu! Notre Père a le soin de ceux qui ne l'ont pas d'eux-mêmes. Qu'ils sont heureux, ceux qui se dépouillent! tous ceux qui vont au van du blé céleste, et qui se laissent aller comme la balle et la bourre!... Que vos prières soient courtes, mes sœurs, et votre amour infini! Priez Jésus et l'aimez donc comme fait notre Claire. Ayez aussi le cœur de feu, et toutes ne soyez qu'une, comme tous les rayons pour faire la roue se croisent au moyeu. Et le moyeu est vide; et sans le vide, où est la roue?... Jamais lasses d'aimer le Sauveur, bénissez-le, bénissez, je vous prie. Il est partout. Écoutez mon pauvre conseil, petites sœurs : partout, Notre Sauveur tend les bras aux créatures. Courons nous y jeter, heureux comme l'enfant au réveil, qui voit penchée sur lui sa mère... Soyez comme sœur Claire : elle a parlé des yeux aux arbres toujours dociles et aux fleurs, ces abeilles sans dard; à la forêt qui lève les doigts pour qu'on la compte; à la bonne colline, patiente comme une vache, qui porte les maisons; à l'eau qui coule, telle que du lait sans péché, et aux oiseaux, nos amis rieurs. Et tous la remercient; et tous répondent, au nom adorable qu'elle invoque : « Sœur Claire, nous voici; sœur Claire, nous t'aimons. Dieu soit avec nous comme avec toi! »

Pendant ces paroles, CLAIRE *semble ravie; elle pleure.* GHITA *écoute et réfléchit.*

SŒUR GHITA, *à demi-voix.* — Puisse l'heure de son retour n'être pas trop lointaine!

FRANÇOIS, *toujours invisible.* — Mes sœurs, adieu. Frère Elia, veillez sur mes chères brebis. Je les mets sous votre main sage. Soyez le bon pasteur de nos humbles ouailles. Je vous les confie.

LES SŒURS, *invisibles.* — Adieu, mon frère. — Mon frère, bon voyage. — Dieu soit avec vous, bon frère.

Cependant CLAIRE *paraît devenue tout à coup insensible. C'est les yeux mornes et la figure froide qu'elle murmure ce qui suit, en s'appuyant au figuier.*

CLAIRE. — Jésus, soyez près de celui qui vous cherche et qui vous aime. Ne l'abandonnez pas. Ne nous en privez point. Veillez sur notre frère, qui vous a porté jusqu'à nous. Daignez exaucer mon cœur, non pas pour ses mérites, mais en faveur de l'amour qui l'excite, je vous supplie.

GHITA *s'éloigne, et sort sans bruit. Entrent frà* SILVESTRE *et frà* JUNIPÈRE *en habits de pèlerin. Tous les deux maigres et hâlés; frà* SILVESTRE *d'aspect ascétique.*

FRA SILVESTRE, *froid et l'air toujours distrait.* — Sœur Claire, me voici. Que vouliez-vous me dire? Nous allons nous mettre en route.

CLAIRE, *inquiète.* — Ne partez-vous point avec frère François? J'espérais que vous l'accompagneriez.

FRA SILVESTRE. — Nous nous séparerons après un bout de chemin.

CLAIRE. — Ah?

FRA JUNIPÈRE, *lourdement, simplement.* — Frère François l'a dit.

FRA SILVESTRE. — Je dois me rendre à Bastia.

FRA JUNIPÈRE. — Frère François l'a dit.

FRA SILVESTRE, *soucieux.* — Moi aussi, j'eusse préféré ne pas le quitter. Je dois le rejoindre dans huit ou dix jours à Gubbio.

CLAIRE. — Je voudrais que vous y fussiez déjà. Vous a-t-il confié ce qu'il veut faire?

FRA SILVESTRE, *soucieux.* — Il ne veut pas dire où il va. Il ne le sait peut-être pas lui-même.

CLAIRE. — « Trop de souffrants souffrent sans moi, tandis qu'ici je me repose! » Il s'en faisait le reproche, hier.

FRA SILVESTRE. — Il s'arrêtera où les pauvres et les opprimés auront besoin de lui.

CLAIRE, *avec angoisse.* — S'éloigne-t-il donc seul?

FRA SILVESTRE. — Frère Junipère le suit.

FRA JUNIPÈRE. — Frère François l'a dit.

FRA SILVESTRE. — Je pense qu'il désire, en secret, revoir les forêts de Vallombreuse, et faire retraite à l'ermitage de la Verne.

CLAIRE. — Si loin d'ici! et déjà l'automne est proche.

FRA SILVESTRE. — Ses pas l'y porteront d'eux-mêmes, si rien ne le retient. Pour lui, là-bas, c'est l'attrait de vivre dans les vignes de la solitude, et de vendanger telles saintes douleurs sous le toit du ciel. Il a soif de ce désert; il y a connu de divines extases.

CLAIRE. — Est-ce possible, ne dois-je plus le revoir?

FRA SILVESTRE. — Il n'y faut pas penser.

CLAIRE. — J'en ai le pressentiment.

FRA SILVESTRE, *sévèrement.* — N'y ajoutez pas foi. Comme pour se cacher, le pluvier n'a qu'à se couvrir de sable, ramenez sur vous vos oraisons familières. Il n'en faut pas croire vos rêveries de femme.

CLAIRE. — On rêve sans le vouloir, mon frère.

FRA SILVESTRE. — Si vous voulez lui plaire, ne lui faites point de tristes adieux. Il ne veut pas qu'on s'inquiète de lui.

CLAIRE. — Le pourrait-on?

FRA SILVESTRE. — Oui, si on le veut. Ah! sans doute, il est difficile de lui obéir en cela. (*Froidement.*) Mais le frère dit vrai. Il faut aimer Dieu, ma sœur. Du reste, l'obéissance n'est point, si elle choisit et ne s'étend pas à tout. Adieu, ma sœur. Je vais prier pour ce voyage.

Il s'éloigne. CLAIRE *s'approche de frà* JUNIPÈRE.

CLAIRE, *avec précaution.* — Frère, ne craignez-vous point d'être trop fatigué?

FRA JUNIPÈRE, *bénévole.* — Et de quoi donc, notre sœur Claire?

CLAIRE. — Du grand poids de votre bagage, pour une si longue absence.

FRA JUNIPÈRE, *riant.* — Mon sac y suffit bien, et au delà.

CLAIRE. — Et qu'emportez-vous?

FRA JUNIPÈRE. — Peu de chose, ce que frère François a voulu que j'y mette.

CLAIRE. — Frère François vit d'air et de chansons.

FRA JUNIPÈRE, *secouant la tête.* — On le croirait. (*Il pousse un bruyant soupir.*) C'est un grand saint!

CLAIRE, *persuasive.* — Prenez ce cordial et ces quelques provisions.

FRA JUNIPÈRE, *avec regret.* — Frère François ne l'a pas dit. Il ne voudra pas.

CLAIRE. — Ne vous en inquiétez point : je le prierai.

FRA JUNIPÈRE. — Il ne l'a pas permis.

CLAIRE, *pressante.* — Mais vous savez bien quelle est sa faiblesse, et comme souvent il tombe en défaillance. Que ferez-vous alors? Prenez, c'est pour lui; vous en aurez besoin, peut-être.

FRA JUNIPÈRE. — Vous pensez?

CLAIRE. — Assurément.

FRA JUNIPÈRE, *résolu.* — Je le prendrai donc, quand il me l'aura dit.

Il s'éloigne. Entre FRANÇOIS *: il est d'une extrême pâleur, visible en dépit de son teint brun et du hâle. Il ne paraît pas malade; mais on dirait que déjà, sous l'apparence mortelle, un autre être perce en lui. Il semble enfin son propre reflet. Sa voix est ferme, le ton précis, mais du timbre le plus doux. Une cloche tinte lentement.* FRANÇOIS *reste immobile, comme s'il contemplait le paysage.* CLAIRE, *absorbée, ne l'a pas encore aperçu. On entend des pas légers, un murmure étouffé de voix, d'où s'élève, comme un chant, l'appel d'une sœur aux autres : on la devine jeune et presque enfantine.*

UNE SŒUR, *invisible.* — Venez, mes sœurs. L'heure s'avance. Portez vos cœurs et vos prières à Celui qui entend et jamais ne se lasse d'attendre. Ouvrez vos âmes au doux silence de l'oraison.

Bruit discret de pas qui se hâtent et de robes frôlées; quelques appels à mi-voix.

DES SŒURS. — Hâte-toi, Gina. — Pasqua, où es-tu? — Je te cherchais. — Ne parle pas. — Ici! viens. — Où? Baisse la voix.

SŒUR GHITA, *allant à* CLAIRE. — Du couvent vient la voix de Béatrice : elle nous appelle.

UNE SŒUR, *au loin.* — Le cher moment va revenir pour les enfants d'entretenir leur Mère céleste, dans le silence de la salutation... O Vierge, mère très pure, vers vous c'est notre âme qui vole, l'*Angelus* de vos filles sur l'aile blanche de l'amoureuse obéissance qui s'incline... Et nous nous hâtons, afin que notre joie vous dise : « Je vous salue, Marie. »

Tout se tait. Court silence.

SŒUR GHITA. — Toutes ont quitté la colline. A mon tour, je rentre. Claire, ne viens-tu pas?

CLAIRE, *immobile.* — Un moment encore, et je te suis.

SŒUR GHITA. — Tu veux, peut-être, dire adieu à frère François?

CLAIRE. — Oui.

SŒUR GHITA. — Il est là.

CLAIRE *s'avance de quelques pas.* FRANÇOIS *vient à sa rencontre.* GHITA *sort. Ils se penchent l'un vers l'autre, et se regardent longuement; mais leurs mains ne se touchent pas.*

CLAIRE. — Vous partez? C'était donc ce soir?

FRANÇOIS. — J'ai reçu l'ordre d'aller par tous chemins.

CLAIRE. — La saison sera bientôt mauvaise.

FRANÇOIS, *avec une douce gaieté.* — Petite sœur, je vous prie, ne vous mettez pas en peine de moi. Est-ce que la prairie s'inquiète du temps qu'il fera? Le front vermeil du crépuscule est penché sur la vie : tout est en paix d'amour et tout adore. Et tout est bon, à cause de la beauté que Dieu y a mise. Tout a trop de bonté, et vous qui demeurez, et ce que je vais rencontrer sur la route.

CLAIRE. — Vous nous faites souci. Vous ne sauriez nous le défendre.

FRANÇOIS. — Ah! pourquoi? Le signe m'a été fait : je dois toujours aller. Comme un bon chien, il est un maître que je dois suivre.

CLAIRE. — Votre vie nous est si précieuse!

FRANÇOIS, *avec une légère contrariété.* — Non, ne le croyez pas, Dieu seul est précieux.

CLAIRE, *avec une légère tristesse.* — Sans vous, nous cesserions d'être nous-mêmes, et nous prenons pitié de nous en nous donnant souci de vous.

FRANÇOIS, *souriant.* — Il ne faut pas trop vous soucier de vous, en ce cas.

CLAIRE, *avec anxiété.* — Et si, pourtant...

Elle ne peut poursuivre, la voix lui manque.

FRANÇOIS. — Ma chère sœur, ne vois-je pas des larmes dans vos yeux?

CLAIRE, *avec effort.* — De quoi pleurerait-on, si ce n'était de joie? Souvent, c'est à la pensée du bonheur que j'ai eu de vivre, tandis que vous vivez, et de vous avoir connu.

FRANÇOIS, *regardant avec une tendresse extrême.* — O chère sœur, comme le thym parfume le miel des meilleures abeilles, vous avez embaumé mes prières, à moi, pauvre frelon. Ce fut un grand bonheur aussi pour vos frères, de vous trouver sur la route du ciel : souvent, vous m'y avez donné la main.

CLAIRE, *avec précaution.* — Serez-vous de retour pour la Toussaint?

FRANÇOIS, *contrarié.* — Je n'en sais rien. N'y comptez pas, ma sœur, je vous en prie. (*Avec enjouement.*) Sans trop d'orgueil, qui peut répondre de demain?

CLAIRE. — Lorsque, la dernière fois, vous revîntes de Rome, à peine s'il vous restait le souffle.

FRANÇOIS, *gaiement.* — Vous croyez? Laissez faire à Jésus. Laissez-lui le soin de la vie qu'il m'a prêtée. Elle est entre ses mains, et vous vous inquiétez? Allez, je ne veux pas être ingrat envers cette

bonté unique. Je ne veux pas penser pour lui, qui pense à moi... Tel le paysan, contemplant sa terre, les mains derrière le dos, debout parmi les labours, et pareil à un vieux chêne au milieu du champ, rien ne lui échappe : le Sauveur me regarde et me voit sous les feuilles du ravin; je suis la fourmi du Seigneur. Que je sois toujours, ô mon divin Seigneur, entre vos doigts!

CLAIRE *garde le silence. Puis elle se signe.*

FRANÇOIS, *reprenant.* — Que ma vie soit devant vous, maître du champ, ô mon Sauveur, comme les jeunes sauges aux trois couleurs si humbles et si tendres, quand elles trempent dans l'eau, à la lumière du matin!

CLAIRE, *humble et triste.* — Que ferai-je, mon frère, et que feront mes sœurs jusqu'à votre retour?

FRANÇOIS, *avec une légère malice.* — Quand je n'y serai plus, vous aurez le bon frère Élie, qui vous aimera.

CLAIRE, *effrayée.* — Quand vous n'y serez plus? Parlez-vous d'une telle séparation?

FRANÇOIS, *doux et grave.* — Je n'y pensais point, ma sœur; mais nous devons y être prêts, comme à dormir, avec délices. La félicité d'un tel sommeil est sans mesure. Ne tenez pas tant à moi. La douleur même est joie... O ma sœur, la joie est partout, comme Notre-Seigneur et la piété de Notre-Dame. J'attends la douce joie de vivre dans la douceur de la mort, qui est un lit dans la chambre maternelle. Qui peut mourir, ma sœur? On ferme les yeux sur soi et on les rouvre dans le cœur de Dieu, au paradis... Ne tenez pas à ce pauvre endormi. Qui ne vaut mieux que moi? J'ai grandement péché, jadis. Vous, ma sœur, vous êtes comme l'enfant.

CLAIRE. — Ah! je suis née ici!

FRANÇOIS. — Les vierges, telles que vous, mes filles, qui sourient en priant, sont blanches à faire envie à la candeur de la robe pontificale.

CLAIRE, *d'une voix tremblante.* — Non, vous ne sauriez nous accoutumer au deuil de vous... laisser.

FRANÇOIS. — Votre amitié et celle de tous, ici, me touche jusqu'en ce secret du cœur, qui n'est plus à moi et que pourtant je vous livre. Je bénis Dieu en vous... Si je ne suis plus là, vous avez près de vous Celui à qui vous ne me comparez pas, sinon pour me confondre, plus tendre infiniment et plus fort que moi, petit ver nourri dans la splendeur du fruit... Vous aurez toujours le ciel, ce regard du Sauveur, la prairie virginale, la bonne épouse, la terre voluptueuse et l'eau qui est si chaste, et l'air notre frère subtil... Tous, mieux que moi, vous parlent de notre merveilleuse vie, et font réponse à vos prières, quand vous parlez de ses créatures au Créateur... Or, si le

temps vient qu'il vous faille une grâce, je le saurai; je supplierai pour vous Notre Père : le pouvoir ineffable, sur qui Notre-Seigneur peut tout, l'accordera bien à mon espérance. (*Avec gaieté.*) Ma sœur, je ne pars cependant pas pour toujours.

CLAIRE. — Si, du moins, vous étiez avec nous à Noël?...

FRANÇOIS, *l'interrompant.* — Alors, sans doute, vous n'aurez plus ni huile, ni farine. Je penserai à vous, mes chères. Je vous ferai tenir la moitié de ce qu'on nous donnera, les pauvres servis d'abord et les malades, qui font sur tout chemin une croix avec la douleur et qui me rendent la vue de Jésus délaissé même de Véronique.

CLAIRE. — Et si l'on ne vous donne point, comme le mois de l'Ascension?

FRANÇOIS, *gaiement.* — Eh bien, ma sœur, je recevrai de la terre, ou de la pluie. Les méchants Juifs n'ont-ils pas eu, dans le désert, des cailles? Mais plaise au ciel que je ne touche point des dents la merveille qui vit!

CLAIRE. — Vous n'aurez rien. Il y a beaucoup d'avares.

FRANÇOIS. — Prions alors de bon gré pour ceux qui naissent trop endurcis et qui refusent la croûte avec la mie au passant qui a faim. Dieu donne la pâture aux petits corbeaux : il nous la donnera.

CLAIRE. — Les méchants ne se croient pas si à plaindre.

FRANÇOIS. — C'est en quoi ils le sont. Puis, nous travaillerons. (*Un peu soucieux.*) Vous, pourtant, mes sœurs, si vous n'avez pas assez, vous irez à Pérouse querir votre provende. Ne craignez point : les hirondelles y vont, et le ciel les garde de l'oiseleur. Si vous n'avez où dormir, et que la nuit vous surprenne, frappez chez Monna Saveria : elle vous aime.

CLAIRE, *mélancolique.* — Il ne s'agit pas de nous. Qui sait quand je vous reverrai?

FRANÇOIS. — Quand il plaira à notre Guide. Je penserai à vous, soir et matin; mais le matin surtout où chaque âme est plus pure, où chaque vie espère : c'est l'aube! alors le rossignol ne chante pas le mois de mai : il chante son amour. Dieu nous fera grâce.

CLAIRE *garde le silence.*

FRANÇOIS, *s'éloignant d'un ou deux pas.* — Chère sœur, ne me chargez pas de votre tristesse.

CLAIRE. — Je ne suis pas triste.

FRANÇOIS. — La tristesse est péché qui porte en soi sa peine. Je commande à cette ombre de quitter votre visage et votre cœur. Ombre, va-t'en! laisse l'âme de la servante du Seigneur, qui est toute Claire! (*Avec tendresse.*) Que ce cœur est gracieux! Il cache bien des choses; il en soupçonne d'autres, et n'en veut rien laisser voir,

par une délicatesse qui n'est qu'à vous seules, pauvres femmes, mes sœurs. Allons, ne soyez point triste : la tristesse détourne. On cherche ailleurs, et le regard se perd où le contentement n'est plus. Si la raie du labour n'est pas droite, à quoi pense le laboureur? La tristesse n'est pas ce que veut le Seigneur.

CLAIRE, *se faisant violence.* — Non, mon frère; aucune douleur ne pèse sur mon âme, et ces larmes sont douces.

FRANÇOIS. — Pleurez alors, bonne Claire. Les pleurs savent bénir aussi. Quand les larmes ne sont pas amères, c'est une offrande à la pitié de Dieu, comme la miellée de la résine dont se fait le meilleur encens de Palestine. Vous travaillerez donc en chantant.

CLAIRE. — Je brode avec mes sœurs un corporal pour Notre-Dame-des-Anges; et, le soir, nous filons trois nappes d'autel plus fines que soie.

FRANÇOIS, *avec bonheur.* — Au sablier des jours, le travail emplit le cœur d'une poussière sans péché. Nous sommes si libres! Nous sommes si pauvres! Quelle joie, n'ayant rien, d'avoir tout en Dieu! Travail est un ange dans la chaste maison de Dame Pauvreté.

CLAIRE, *tristement.* — Ni vos peines ni vos joies ne sont comme les nôtres.

FRANÇOIS, *étonné.* — En vérité? Pour moi, chère sœur, j'ai dit à mon âme : « Si tu es triste, pleure; et ris, si tu es gaie; chante toujours! Jésus est là : il a pleuré et il a ri, souvent. Rires et pleurs sont de lui; en nos cœurs tout est né de sa grâce. Il faut donc l'aimer en tout, pour qu'en nous il n'y ait point de mal. » (*A demi-voix.*) Ma sœur, adieu.

CLAIRE. — Voilà donc commencé ce long voyage?

FRANÇOIS, *avec une gaieté tendre.* — Qui n'est pas en voyage? Nos pieds trouvent le chemin long, et notre cœur trop court. Car il nous faut joindre Celui qui nous attend avec tant de patience : on ne le rencontre pas dès la première étape. Heureuses vies que les vôtres, mes sœurs. Les vierges sont plus près de la possession que toutes créatures. Que votre candeur est ravissante! Oh! vous êtes la fleur sacrée, parce qu'elle aime, la fleur plus forte que l'herbe et que toute la moisson. Soyez donc toutes bien joyeuses. Vous êtes sur le seuil. Que vos voix s'élèvent avec gaieté, pour bénir le Seigneur qui vous a faites comme vous êtes. Adieu.

CLAIRE, *émue.* — Avant de me quitter, mon frère, imposez-moi vos mains : elles sont pleines de parfaites pensées.

Elle s'agenouille aussitôt.

FRANÇOIS, *la bénissant.* — Que suis-je? que suis-je? mais, Seigneur, bénissez votre servante, la bonne et sage sœur dont vous m'avez fait présent. Et vous, Marie, veillez sur les colombes au

désert. Ce sont vos tourterelles qui espèrent leur Sauveur, et, chaque jour, innocentes, l'appellent.

CLAIRE, *baissant la tête.* — Ah! ne le dites plus. C'est vous, François, le ruisseau pur, que rien n'altère, depuis la source jusqu'au terme du champ, et qui purifie toutes pierres. (*Elle se relève, en rougissant.*) O vous qui êtes frais à mon âme! Adieu, mon frère.

FRANÇOIS, *aistrait.* — Adieu.

Elle sort. Sœur ONORIA *la suit comme à regret;* FRANÇOIS *retient celle-ci d'un signe.*

FRANÇOIS, *à voix basse.* — Sœur Onoria!

SŒUR ONORIA, *empressée.* — Mon bon frère?

FRANÇOIS. — Ne m'appelez pas bon. Jésus, lui seul, est bon. Onoria!

SŒUR ONORIA. — Mon frère?

FRANÇOIS. — Sœur Claire est-elle souffrante? Que vous en semble?

SŒUR ONORIA. — Elle est triste plutôt.

FRANÇOIS. — Ne me cachez rien, je vous prie.

SŒUR ONORIA, *à contre-cœur.* — L'autre nuit encore, elle est restée insensible et comme en extase.

FRANÇOIS. — Veillez toutes sur elle.

SŒUR ONORIA. — Comme des sœurs, frère François.

FRANÇOIS. — En effet, comme une sœur. Empêchez trop d'austérités.

SŒUR ONORIA. — Comment le pourrais-je?

FRANÇOIS. — Invoquez mon témoignage, ma défense au besoin. Adieu, ma sœur. La paix du Seigneur avec vous!

SŒUR ONORIA. — Ainsi soit-il, Mais...

FRANÇOIS. — Quoi, ma sœur?

SŒUR ONORIA, *avec un peu d'amertume.* — Faut-il que vous nous quittiez sans me bénir aussi?

FRANÇOIS, *embarrassé.* — Je le ferai, si vous voulez; mais je n'ai pas qualité.

SŒUR ONORIA, *sérieuse.* — Je le désire de tout mon cœur.

FRANÇOIS, *sourit.* — Qu'il soit fait selon votre vœu.

Sœur ONORIA *se met à genoux.* FRANÇOIS *la bénit. Elle se dresse et lui baise ardemment la main :* FRANÇOIS *la retire, mécontent.*

FRANÇOIS, *d'un ton brusque.* — Non, laissez. Je ne consens pas à ces hommages. Je n'en suis pas digne. (*Plus doux.*) Ne soyez pas triste.

SŒUR ONORIA, *joyeuse.* — Je ne la suis pas, mon frère.

FRANÇOIS. — Si, je l'ai vu. Pardonnez-moi : il faut aimer Jésus et ne pas seulement penser à son serviteur. Je ne suis rien. Moins que rien. Allez, ma chère sœur.

Sœur ONORIA *sort. Frà* SILVESTRE *et frà* JUNIPÈRE *paraissent. Celui-ci porte une assez grosse besace, avec son bâton de pèlerin. Frà* SILVESTRE *tient deux bourdons, dont il offre l'un à* FRANÇOIS.

FRANÇOIS. — Mes frères, nous partons. Paix à ceux que nous laissons. Paix à qui reste.

FRA SILVESTRE, *se signant.* — *Pax.*

FRA JUNIPÈRE, *se signant et répondant d'une grosse voix qui fait tressaillir* FRANÇOIS. — *Pax.*

Ils se mettent en marche. Tous trois cheminent côte à côte, — FRANÇOIS *entre les deux.* — *Peu à peu, au couchant succède le crépuscule; les feux de l'horizon occidental s'éteignent. Une demi-clarté miroite au ciel avec mélancolie.*

FRANÇOIS. — L'heure du soir nous est bien chère, comme l'adieu d'une douce voix. Ne sentez-vous pas le regret du jour qui fuit? Notre âme en est émue et peut-être le pleure.

FRA SILVESTRE, *grave et froid.* — Qu'elle s'en réjouisse, au contraire, et vienne plus tôt le jour du Seigneur.

FRANÇOIS, *ému.* — Sur les hauteurs rêveuses brûlent les épis du mourant été. Le ciel du crépuscule se fait pâle sur les bois comme l'œuf du rouge-gorge. Un instant, un instant encore, tout s'éteindra : un jour de plus aura été. Ah! que de cendres! L'heure où tombe le silence est celle aussi où chante la mélancolie.

FRA SILVESTRE. — Mon frère, c'est un piège du démon.

FRANÇOIS *semble n'avoir pas entendu et se tait. Court silence.*

FRA JUNIPÈRE, *bruyamment.* — Frère François, pour tous vous êtes un bon frère.

FRANÇOIS. — Il vous plaît à dire : en vous seuls est la bonté. Dieu me l'y fait voir, et par moi vous la voyez, rien de plus. Prodigue est le Seigneur! il sème son amour sur toute la terre : soyons-en le bon moissonneur; mais lui seul en soit loué!

FRA JUNIPÈRE, *suivant son idée.* — Vous êtes bon pour tous; mais, plus que pour les autres, vous l'êtes pour les femmes. Me direz-vous pourquoi?

FRANÇOIS, *simplement.* — Nos sœurs ont plus besoin d'amour que nous. Fragiles plus que nous-mêmes, elles sont plus faciles à souffrir.

FRA JUNIPÈRE, *brutalement.* — Elles sont beaucoup plus mauvaises, comme on dit.

FRANÇOIS. — Ce sont nos mères. Elles gardent le cœur de l'enfant qui se fait triste parce qu'il grandit, et qui veut se réjouir parce qu'il ignore sa croissance... Au jour que nous sommes nés, nous avons été tirés d'elles par une douleur très amère. Et elles qui sont de chair plus que nous, à cette douleur elles riaient... Il nous faut les bercer, mon frère, pour tout le sommeil que nous leur avons ôté. Voyez comme elles sont simples et candides : ce que leur bouche ne veut pas avouer est dans leurs yeux une parole claire... Je vous dis qu'elles aiment et ne cessent jamais d'aimer. Ainsi elles servent sans effort, et trouvent Dieu sans y penser... Comme elles, qui souffre le mal? Qui a pitié? Qui soigne les malades? qui les veille? qui les baigne? qui les console? Qui éloigne la mort? Qui panse les plaies? Elles ont pour les blessures des mains suaves comme des lèvres. Qui rafraîchit le front des fiévreux? Et qui, les doigts légers, bande sans les rouvrir les cœurs blessés?

FRA JUNIPÈRE, *émerveillé*. — Quoi! c'est donc elles?

FRANÇOIS, *avec passion*. — Qui est de tout secours? Et, bien plus encore, qui verse l'aide inestimable, le baume qui parfume la sueur d'angoisse aux insomnies des malheureux, comme aux narines des mourants? Et quand la source des bonnes paroles a lavé les ulcères du cœur, ah! qui nous ferme les yeux? Ce sont elles, mon frère.

FRA SILVESTRE, *froid*. — Mais ce sont elles aussi qui perdent le juste et font les pécheurs.

FRANÇOIS, *ardemment*. — Qui peut en haïr une? La Vierge, Mère de Notre-Seigneur, est la rançon de toutes. O mon frère, sans elles que feraient les hommes?

FRA SILVESTRE, *violent et froid*. — Moins de mal : car elles sont le mal elles-mêmes.

FRANÇOIS. — Il n'y a point de mal.

FRA SILVESTRE, *révolté*. — Quoi! pas même en Judas?

FRANÇOIS. — J'appelle à tout pardon les Juifs pénitents. Or, si le mal est en nos sœurs, il est aussi en nous. Mais l'amour bat d'un vol plus rapide et plus gai dans le cœur des femmes. Le Sauveur a voulu une femme pour mère, et s'en est contenté.

FRA JUNIPÈRE, *à frà Silvestre*. — Là, frère, vous avez entendu? Ne pensez plus mal des femmes et n'en dites jamais.

FRA SILVESTRE, *comme se parlant à soi-même*. — Combien il nous faut craindre le jour du Seigneur! Que cette attente est redoutable!

FRANÇOIS, *agité*. — La miséricorde est plus longue que la menace. Je ne crains pas; j'espère.

FRA SILVESTRE. — Le monde est plein de mal.

FRANÇOIS. — Pourquoi le croire si volontiers? Le mal n'est peut-être pas si mauvais qu'on le fait.

FRA JUNIPÈRE, *bonnement.* — Au couvent, elles prient : le diable recule.

FRANÇOIS, *tendrement.* — Elles prient. La ruche des oraisons est en travail pour nous. Et l'amour de nos sœurs bourdonne dans leurs sages poitrines.

FRA SILVESTRE, *avec une ardeur austère.* — Puissé-je contempler le Paradis et, sans péché, entrer dans Votre royaume. Ici-bas, que de pécheurs!

FRANÇOIS. — La nuit même n'est pas si noire qu'on n'y voie son chemin.

FRA SILVESTRE. — Elle vient, elle vient!

FRANÇOIS. — J'ai trouvé des brigands qui valaient mieux que ceux qui les condamnent. Ne jugeons pôint; et pardonnons.

FRA JUNIPÈRE, *grossièrement.* — Vous tenez donc pour les voleurs, frère François?

FRANÇOIS, *avec fermeté.* — Non, je ne l'ai pas dit, mais seulement : « Pardonnons! » car nous ne sommes rien, sinon les enfants débiles du même Père. Le pardon est la justice du ciel, et ce ne serait pas la nôtre?

FRA SILVESTRE. — Le pardon n'efface pas le mal. Mauvais est l'homme.

FRANÇOIS, *triste.* — Il est pourtant de bonnes âmes sur la terre. L'homme n'est pas à sa propre image, mon frère. Et dans le fils de la femme il y a un reflet de Dieu.

FRA JUNIPÈRE, *brusquement.* — Cheminons, cheminons.

FRA SILVESTRE. — Eh là, quelle hâte! Le crépuscule est sûr comme une chapelle et l'on prie, en marchant à pas lents, comme en cellule.

FRA JUNIPÈRE. — Cheminons, il fait déjà noir.

FRANÇOIS, *tout bas.* — Frère Junipère a un peu peur, je crois. J'en souris, malgré mon chagrin. O Jésus, j'ai le cœur plein de soupirs. Les pleurs me viennent aux yeux, malgré moi. Est-ce donc de penser tout à vous, mon Sauveur sur la croix?

FRA JUNIPÈRE. — Diable! cette route, c'est la gueule du loup.

FRA SILVESTRE. — Vous jurez maintenant? Vous appelez l'ennemi sur nous?

FRA JUNIPÈRE, *se signant avec précipitation et murmurant ses patenôtres. — Pater noster, pater noster...* Je suis un pécheur, un grand pécheur; je demande merci.

FRANÇOIS. — Certes vous l'obtenez, Junipère. Nous péchons tous; et moi, je vous prie de me pardonner.

FRA JUNIPÈRE, *stupéfait.* — Vous, frère François? mais quoi? Je ne comprends mie.

FRANÇOIS. — A l'instant, je pensais de vous, avec malice, que

vous aviez peur. Et, en vérité, qui ne craindrait, comme vous les ténèbres? Ainsi, cher frère, pardonnez-moi la raillerie et le sourire.

FRA JUNIPÈRE. — Et quel pardon voulez-vous de moi, pauvre que je suis? De vrai, j'ai peur. Je ne suis pas un preux chevalier comme vous.

FRANÇOIS, *confus*. — O frère, je l'ai été et ne le suis plus. Ce fut ma faute.

FRA JUNIPÈRE, *poussant un énorme soupir*. — O Jésus qu'il va faire noir!

FRA SILVESTRE, *impatient*. — Mais vous beuglez, Junipère! Taisez-vous.

FRANÇOIS. — Frère Silvestre, frère Silvestre, pourquoi reprendre votre frère? Il soupire; il n'aime pas aller de nuit.

FRA SILVESTRE. — Voilà des oiseaux éveillés qui fuient. Ils se croisent dans les branches; ils crient et s'envolent. Il y a un hibou, là, sérieux au creux d'un chêne; et de ses yeux brûlants il nous considère.

FRA JUNIPÈRE. — Des oiseaux? Je n'en vois point. Ils dorment.

FRANÇOIS. — Une petite plume, plus chaude que velours et plus douce que soie, m'est tombée, comme une larme, de l'aile sur la main.

FRA SILVESTRE. — Ne voudriez-vous pas dormir aussi, Junipère?

FRA JUNIPÈRE, *soupire*. — Sans doute. Et vous?

FRA SILVESTRE, *d'un ton étrange*. — Quand sera le moment de dormir à jamais?

FRA JUNIPÈRE. — Prendrons-nous par le cimetière?

FRA SILVESTRE. — Oui, j'espère. J'aime à y méditer, surtout le soir. Alors on sent mieux son néant et que l'on tient dans la main de qui juge et condamne. Puis, l'on voit la mort partout où l'on arrête les yeux, comme en novembre quand la cage des cloches donne le vol aux oiseaux noirs du glas. (*A* FRANÇOIS.) Vous plaît-il que nous passions par là?

FRANÇOIS, *timide*. — Non, mon frère, non, je vous en prie. Vous le savez, je n'aime pas ce chemin.

FRA JUNIPÈRE, *bonnement*. — Il est plus court.

FRA SILVESTRE. — Certes, il abrège tout voyage. Qui va par là n'a que faire d'aller plus loin.

FRANÇOIS. — Oh! pourquoi le cœur si triste? Nous sommes nés pour aimer et non pas pour gémir. Amour est joie. Dieu n'a pas fait si beau le monde pour nous le faire haïr.

FRA SILVESTRE. — Je m'ennuie de ne pas connaître l'allégresse divine.

FRANÇOIS, *de plus en plus agité*. — Ah! mon frère, on ne doit

pas choisir entre le chagrin et la joie, mais tout prendre à bonheur comme un présent.

Court silence.

FRA SILVESTRE. — Nous nous séparons donc ici, mon frère.

FRANÇOIS, *qui ne peut s'empêcher de tressaillir.* — Il est vrai; je l'avais oublié. Bonsoir, cher frère, et une heureuse réunion!

FRA SILVESTRE. — La paix avec vous!

FRANÇOIS, *timidement.* — N'oubliez pas la bonté. Mon frère, je voudrais vous embrasser.

Surpris, frà SILVESTRE *revient sur ses pas, reçoit le baiser de paix et s'éloigne par le sentier. Court silence.*

FRA JUNIPÈRE. — Frère Silvestre doit avoir un talisman : il ne craint rien.

FRANÇOIS. — Vous, non plus, ne craignez rien, Junipère. Il fait bien clair encore. Le jour ne veut pas mourir.

FRA JUNIPÈRE, *avec un gros rire.* — Moi non plus, ah! Mais, frère Silvestre, lui, les morts, c'est son affaire.

FRANÇOIS. — Il est détaché de tout.

FRA JUNIPÈRE. — Frère François, tandis que nous allons, ne pourriez-vous pas dire une de vos chansons?

FRANÇOIS. — Je le veux bien, si vous voulez. Vous y avez plaisir?

FRA JUNIPÈRE. — Cela fait toujours peur aux rôdeurs cachés, et met en déroute les mauvais esprits de l'air.

FRANÇOIS, *souriant.* — Vous savez l'utilité des chants, Junipère, je le vois.

FRA JUNIPÈRE. — Je ne sais rien du tout, mon frère, croyez-moi. Ma bonne mère Manuccia a toujours dit que j'étais une grosse bête; et je soutiens qu'elle a raison. (*Il rit lourdement.*) « Bon, répétait-elle, bon! Je le sais bien, peut-être, puisque c'est moi qui l'ai fait! Grosse bête il est; grosse bête il sera. »

FRANÇOIS. — Je vous assure, Junipère, que je n'en sais ni plus ni moins que vous.

Il se met à chanter, ou plutôt à psalmodier sur un air très simple :

Je suis le Petit Pauvre;
Tout mon or est mon Dieu.
Jésus est mon royaume,
Mon trésor est aux cieux :
Je te rends grâce, ô Dieu,
Qui m'as fait petit pauvre.

Je suis le Petit Pauvre
Qui se cherche des frères
Pour baiser sur leurs yeux
Les larmes de misère :
Je te rends grâce, ô Dieu,
Qui m'as fait petit pauvre.

Je suis le Petit Pauvre,
Le mendiant de Dieu ;
Je vais quêtant l'aumône,
Le liard d'amour qui donne
L'entrée promise aux cieux
Par Dieu au petit pauvre.

FRA JUNIPÈRE, *avec un rire bruyant.* — Je suis réjoui de vous entendre, frère François.

Il répète d'une grosse voix, en sautant comme un ours :

Je suis le Petit Pauvre,
Je vais quêtant l'aumône,
Je suis le liard d'amour...

Et comment dites-vous encore? Ah! c'est beau! vous savez le beau langage de poésie. Ce n'est pas comme moi, grosse bête. Mais, mais qu'importe? (*Il cesse de tourner avec sa besace, il éclate de rire.*) On en sait toujours assez, n'est-ce pas?

FRANÇOIS, *distrait, contemplant la contrée.* — Le crépuscule s'assombrit, comme un dernier souvenir. Tout est plus secret encore. L'ombre vient comme une source. Le soleil a disparu, roi docile à l'ordre de son maître, et sa trace va disparaître aussi. Un reste de splendeur languissamment s'attarde et ce fil d'or sourit, parce qu'il est le lien du ciel à la terre.

FRA JUNIPÈRE, *brusquement.* — Plus vite, mon frère! il est tard.

FRANÇOIS, *s'arrêtant.* — Au bord du ciel pensif, la profondeur du regard divin contemple la vie. Oh! comme il intercède tendrement pour nous! O suave pitié!... Et la terre adore avec humilité le départ du Bien-Aimé. Dans l'ombre, qui va venir pour elle? Voici le moment d'une angoisse douce comme l'attente du malade dans son lit, quand il entend, au fond du couloir, les pas de sa mère.

FRA JUNIPÈRE, *de mauvaise humeur.* — Frère François, prétendez-vous coucher ici?

FRANÇOIS, *comme cédant à un attrait irrésistible.* — Junipère, que cette vue est belle! Cette vallée m'est chère : laissez-moi l'aimer.

FRA JUNIPÈRE. — Quoi! vous êtes amoureux d'elle?

FRANÇOIS. — Cela vient de Dieu, cher frère.

FRA JUNIPÈRE, *mécontent.* — N'avez-vous pas encore faim, frère François? Il est temps de manger.

FRANÇOIS. — Non, je vous remercie.

FRA JUNIPÈRE. — J'ai, dans mon bissac, du pain et du fromage. En prendrez-vous?

FRANÇOIS. — Non, je ne crois pas.

FRA JUNIPÈRE. — J'en étais sûr. Je mangerai, moi.

FRANÇOIS, *avec empressement.* — Bien dit. Nous nous arrêterons un moment. Vous dînerez à votre aise et je ferai une prière.

FRA JUNIPÈRE. — C'est une idée. *Benedicite...* (*Il fouille dans la besace et se met à manger.*) Hon! ici mon alène, mon fil, et la poix. Là, le pain frais. Vous devriez manger. Je gagnerai bien pour nos sœurs quelques mesures de farine, à retaper des souliers. J'ai aussi trois bouts de cuir et une semelle neuve. Vous ne mangez jamais, frère François!

FRANÇOIS, *absorbé.* — Si vraiment, quelquefois : quand j'ai faim.

FRA JUNIPÈRE, *la bouche pleine.* — Moi, j'ai toujours faim. Me direz-vous pourquoi?

FRANÇOIS. — Votre santé est bonne. Remerciez-en le Seigneur.

FRA JUNIPÈRE. — Mais, frère François, je ne mange pas toujours autant que je voudrais.

FRANÇOIS. — Bon : rendez grâce au Seigneur de vous mettre à l'épreuve par une tentation légère.

FRA JUNIPÈRE. — Vous êtes toujours content. (*La bouche pleine.*) Moi aussi.

FRANÇOIS, *ardent et grave.* — Dieu soit béni au ciel et sur la terre! Ayons des cœurs à tout aimer. L'amour est le souffle de Dieu... (*Il joint les mains et contemple la contrée nocturne.*) La rosée tombe sur la prairie et la feuillée. Je sens la joie de l'herbe, qui aspire au frais sommeil de la soirée, et la tranquillité du fruit, l'olive qui mûrit, même à minuit, avec délice. O Seigneur, que votre vie est belle! (*Il pleure silencieusement.*) Pour tant de beauté, chétif, est-ce que je vous glorifie? Je vous aime pour la mélancolie qui me vient d'elle. Et moi aussi, mon Sauveur, je suis triste, vous adorant, de n'être pas mieux digne de vos merveilles. Je pleure d'être si loin de vous... Ah! Jésus, voici l'heure pourtant de la paix confiante où je me livre tout à vous, et l'instant de mon trouble... Pénétrez-vous d'amour, mon cœur, pour n'être plus qu'amour... Hélas! souffrirez-vous toujours, mon cœur, amoureux comme vous êtes, de vous sentir encore vous-même, et de n'être point tout ce que vous aimez, qui est tout ce que vous êtes? Du moins, abandonnez-vous à votre ravissement... Bienheureuse vallée, d'être si belle! Elle sourit au Créateur : mon cœur, faites comme elle.

FRA JUNIPÈRE, *chargeant sa besace, et brusquement.* — Partons, et d'un bon pas.

FRANÇOIS, *d'une voix éteinte.* — Sommes-nous si pressés?

FRA JUNIPÈRE, *alarmé.* — Mais vous pleurez, cher frère?

FRANÇOIS. — Peut-être. C'est de bonheur.

FRA JUNIPÈRE. — On souffre, si l'on pleure.

FRANÇOIS. — Ah! mon frère, comme l'odeur exquise vient des fleurs sans être postulée, la tristesse d'amour s'exhale du délicieux paysage : c'est un parfum suave qui cherche le cœur... Que j'aime ce pays!

FRA JUNIPÈRE. — Ce pays est le nôtre; je n'y fais plus attention.

FRANÇOIS. — Bon frère, vous êtes meilleur que moi; vous ne pensez pas à vous.

FRA JUNIPÈRE. — Dépêchons, dépêchons, nous n'allons pas assez vite.

FRANÇOIS. — A quoi bon? toutes les heures sont des moments de Dieu.

FRA JUNIPÈRE. — Oubliez-vous que le pays est plein de brigands? La bande à Tito Varchi tient la campagne.

FRANÇOIS, *comme à lui-même.* — Tito est un fort bon homme, en vérité.

FRA JUNIPÈRE, *maugréant.* — Tant de voleurs, tant d'assassins!

FRANÇOIS. — Quelque jour, je veux aller vers eux.

FRA JUNIPÈRE, *inquiet.* — Frère François, y pensez-vous? Car il faudra que je vous suive. Or, ce soir, vous devez être à Spello, avez-vous dit.

FRANÇOIS, *rêveusement.* — Nous y allons aussi. Junipère, croyez-vous aux esprits?

FRA JUNIPÈRE, *simplement.* — Je crois à tout.

Il fait nuit. A peine si la lueur suprême du crépuscule éclaire faiblement les lointains de la route. Du côté le plus obscur surgit tout à coup un corps et une voix. Frà JUNIPÈRE *pousse une exclamation d'effroi.*

LORENZO. — Frère François, bonsoir!

FRANÇOIS, *surpris.* — Hé! qui donc est là?

FRA JUNIPÈRE, *épouvanté.* — *Per Bacco!* (*Aussitôt il se signe et marmonne ses patenôtres.*) Non, je n'ai pas juré! (*Il se donne des coups.*) Non, ce n'est pas moi! non, ce n'est pas moi!

LORENZO, *avec un rire discret.* — Eh! vous allez vous faire mal, frère Junipère! Toujours vaillant? un foudre de guerre?

FRANÇOIS. — Mais c'est Lorenzo!

LORENZO. — Lui-même.

FRANÇOIS. — Vous, Lorenzo? et que faites-vous ici?

FRA JUNIPÈRE. — Cela se sait : Lorenzo court chez la Gemma Narni.

FRANÇOIS, *avec reproche.* — Mais quoi, mais quoi, Junipère!

LORENZO, *avec un peu de colère.* — Laissez-le dire, bon frère. Je vais en effet chez ma tant aimée. Or je ne vous eusse pas arrêté pour vous l'apprendre. C'est que Sandro de' Bianchi va sans doute mourir, et il voudrait vous voir.

FRANÇOIS, *avec la plus vive agitation, frappant ses mains l'une contre l'autre.* — Hélas! comment oubliais-je que Sandro était malade? Je savais bien qu'il me fallait être, ce soir, à Spello! Je le savais bien!

FRA JUNIPÈRE. — C'est vrai : frère François l'a dit.

LORENZO, *avec douceur.* — De grâce, apaisez-vous. Il ne mourra pas avant l'aurore; le médecin en répond. Vous avez tout le temps.

FRANÇOIS, *toujours agité.* — M'avez-vous cherché, Lorenzo?

LORENZO. — Non pas. Comme je rentre à Assise, Sandro m'a fait prier de vous annoncer où il en est de la vie. On n'aime pas finir sans vous, bon frère.

FRANÇOIS. — O puissé-je être assez tôt là-bas!

LORENZO, *avec calme.* — On ne vous espère pas avant demain. A propos, je voulais encore vous mettre en garde contre le vieux loup Gualdo degli Oddi : ce damné meurtrier a de mauvais desseins. Il a juré qu'il ne veut plus vous voir dans Pérouse.

FRANÇOIS, *comme s'il n'avait pas entendu.* — Vite, vite, Junipère, allons. Sandro qui meurt peut-être, en cet instant!

LORENZO, *calme et sérieux.* — Vous voilà prévenu, mon frère. Puis, les Baldi s'égorgent un peu, vous savez, à l'autre bout de la ville. On s'écorche vif par là, en attendant le vin nouveau : c'est une ville de vin pur, Pérouse. (*Il rit.*) Bah! tout va bien : on vit.

La lune paraît soudain, et s'élève peu à peu. Bientôt tout un côté de la route est dans la pleine lumière. Une ombre vaporeuse baigne la région obscure.

FRA JUNIPÈRE. — Grâce au ciel, il fait clair comme au matin.

LORENZO, *s'adressant toujours à* FRANÇOIS. — Une belle nuit, une nuit d'amour! (*Ému.*) Mais vous chancelez, cher frère?

FRANÇOIS, *faiblement.* — Ce n'est rien; ne perdons plus de temps.

LORENZO. — Comme vous êtes défait!

FRANÇOIS. — Je ne sais ce soir ce que j'ai. Le péril de Sandro m'a mis en peine. Je ne serai tranquille qu'à son chevet.

LORENZO, *avec sollicitude.* — Toutefois reposez-vous quelques instants. Vous ne pouvez tenir debout.

FRANÇOIS. — Non, non, point de halte.

LORENZO, *calme*. — Si vous n'y consentez, vous n'arriverez pas.

FRANÇOIS. — En vérité? ô Jésus!

LORENZO. — Croyez-moi. Là, seyez-vous sur le tertre. Appuyez votre tête à mon bras.

Il s'agenouille près de lui, et l'installe comme il a dit.

FRANÇOIS. — Tu es bon, Lorenzo.

LORENZO. — Je ne suis pas sans reproche, vous le savez.

FRANÇOIS, *faiblement*. — Vraiment, Lorenzo, ne viendras-tu pas avec nous?

LORENZO. — Non, je vous l'ai déjà dit. Ne m'en veuillez pas.

FRANÇOIS, *avec un charmant sourire*. — Amour n'a jamais tort, j'espère; mais il n'a pas toutes raisons non plus, ni toujours les meilleures. Cher fils, je ne te blâme pas, sinon que tu t'égares. Je suis le plus mauvais de tous; et c'est moi, le premier, qui n'ai pas d'excuses. Ah! puisque tu aimes, essaie de mieux aimer, mon fils. Fais le possible, quelquefois. Je t'en supplie. Me le promets-tu?

LORENZO, *avec fermeté*. — Mais quoi? On va malgré soi où le bonheur nous siffle. On ne peut faire autrement. Qui vit demain?

FRANÇOIS. — Ton âme, mon fils, ton âme. Et tu vas où tu veux aller, pourtant. Lorenzino, tu ne cours pas à la pénitence, si j'en crois ce que je vois : ta figure brille comme un vitrail au lever du soleil. Quels yeux tu fais, mon fils! comme un faucon décoiffé sur le poing d'une dame.

LORENZO. — Comme on sent que vous êtes savant en toute sorte d'amour!

FRANÇOIS. — Sans doute j'ai péché par l'amour, qui est pourtant l'éponge à tout péché. J'ai mésusé. Ne fais pas comme moi, je t'en prie. Mais enfin si tu te perds par cela qui est divin et qui doit nous sauver, sache-le : il faut que tu viennes dans mes bras. Tu dois cette aumône au pauvre François, au petit serviteur de Notre Seigneur Amour. Si j'ai connu la faute, ce n'est pas moi qui la nie, ni même qui la hais. N'oublie pas.

LORENZO. — O frère, il y a bonheur à ne rien vous cacher. Vous êtes plus doux qu'une confidence à l'oreille. Vous savez beaucoup; vous entrez dans le cœur comme le pardon qui ne parle pas. Vous êtes toujours le bon Chevalier que chacun dit que vous avez été.

FRANÇOIS. — Pour le mal que je fis, ne me flatte pas. Alors je ne vivais que pour mon plaisir ardent et triste. Plus tard, j'ai vu ce qui tient entre les bras de la croix, et j'ai pleuré. Et j'ai connu telle joie que ta jeune volupté ne connaît pas... Oh! vienne le règne des pleurs, pour que le cœur contente la grande soif qui le tourmente,

et que les plus méchants, comme je fus, sachent eux-mêmes la douceur d'être bons, tels des enfants bien élevés, qui partagent ce qu'ils mangent. Va, mon Lorenzino, tu es un si jeune homme! Tu bois encore le lait de la vie. Puisque tu ne veux pas me suivre, va où le cœur te mène. Mais n'oublie pas Jésus. Fils, écoute ton cœur; ne le laisse pas se plaindre en vain ni gémir : entends son cri d'hirondelle à la fenêtre de l'arche, donnant du bec contre le volet. En lui, c'est la voix du Sauveur.

LORENZO, *avec gravité.* — Cher frère, ma bonne âme, oui, vous parlez de notre Dieu comme un chevalier de sa dame. Tout mon vœu est de ne vous pas être à déplaisir. Je garde en ma mémoire le conseil reçu avec révérence.

FRANÇOIS, *se levant.* — Adieu donc, mon fils. Ne feras-tu rien pour moi?

LORENZO. — Cher François, ma colombe, tout ce que vous ordonnerez, hormis ce soir de n'aller pas à Assise.

FRANÇOIS. — Voilà déjà que s'élancent tes yeux, toutes serres dehors, mon faucon. Pense au Seigneur doublement, à l'avenir. Là où je serai, je l'invoquerai pour toi. Qu'aucun mal ne t'afflige, quoique la douleur aussi vienne du Père, et qu'il faille baiser la main d'où elle tombe, comme un fruit que nous avons planté.

LORENZO, *avec feu.* — Je ne crains rien, pas même mes pensées. Je suis heureux comme la nuit heureuse. Je monte au comble de toute félicité. Cher frère, si vous la connaissiez, ma bien-aimée, la plus belle de toutes, ma...

FRANÇOIS, *avec une inflexible douceur.* — Sois muet. Paix, mon fils, paix! Paix, je te prie. Demain, fais l'aumône au vieil Antonio.

LORENZO. — Et à la pauvre Giotta je donnerai aussi. Ne doutez pas de moi.

FRANÇOIS, *lui baisant la main.* — Va, cher fils. Junipère, nous sommes prêts? Je me sens plus léger. Je te bénis, bon Lorenzo.

LORENZO. — Ne sentez-vous plus de malaise?

FRANÇOIS. — Aucun, je te remercie.

LORENZO. — Adieu, frère François, saint homme de Dieu.

Il va pour s'éloigner.

FRANÇOIS, *le retenant.* — N'oublie pas le Seigneur.

LORENZO *s'éloigne.*

FRANÇOIS. — Aime Dieu, mon fils. Dis avec moi : « Je vous aime, Jésus! »

LORENZO, *de loin.* — Je vous aime, Jésus!

FRANÇOIS, *heureux.* — Va, va, avec le nom béni de Dieu.

FRA JUNIPÈRE. — Ce jeune homme ne me parle jamais la moitié autant qu'à vous.

FRANÇOIS, *absorbé*. — Un homme se meurt; ses yeux me cherchent, il m'appelle et je tarde. Voilà comme je suis : je ne vaux rien. Ne me suis-je pas assis tout à l'heure? Plutôt, j'aurais dû courir.

Ils marchent d'un pas très rapide. FRANÇOIS, *de plus en plus troublé; le timbre de sa voix s'élève ou se brise, nerveusement.*

FRA JUNIPÈRE. — Ce Lorenzo avait l'air ravi.

FRANÇOIS, *vivement*. — Il aime.

FRA JUNIPÈRE, *non sans rudesse*. — Il aime mal, disait frère Silvestre.

FRANÇOIS, *avec gêne*. — Mais c'est encore aimer.

FRA JUNIPÈRE. — Dieu le punira, hein?

FRANÇOIS. — Ce n'est donc pas à nous de le faire.

FRA JUNIPÈRE. — Il est voluptueux, a dit frère Silvestre : l'enfer le guette.

FRANÇOIS. — La volupté sort de l'amour, tout ainsi que l'odeur de la rose.

FRA JUNIPÈRE. — Mais l'enfer, c'est une fleur qui pue? Frère Silvestre l'a prêché hier.

Il rit.

FRANÇOIS, *encore plus triste*. — Que dites-vous là? Toute rose parfume l'âme et réjouit le cœur. Par pitié pour nous tous, qui sommes de terre sur la terre, ne pensons point mal de l'Amour.

FRA JUNIPÈRE, *avec un rire épais*. — N'y a-t-il pas du mauvais amour?

FRANÇOIS. — Qui vous rend, cette nuit, si grand logicien, Junipère? Le méchant amour lui-même a sa bonté.

FRA JUNIPÈRE, *doctoral*. — La chair est gueuse. L'amour de chair est plein de mal, comme le tombeau de pourriture, a dit frère Silvestre.

FRANÇOIS. — O mon frère, mon frère, quelle méchanceté! La pauvre chair n'est point si maudite devant son Créateur. La chair est belle et bonne aussi. Elle est l'enveloppe où le Seigneur a lui-même enrobé le rayon de son soleil visible.

FRA JUNIPÈRE. — Vous m'en direz tant!

FRANÇOIS, *avec une passion véhémente*. — Amour est toujours bon, Amour est toujours vrai.

FRA JUNIPÈRE, *inquiet*. — Je ne sais pas, moi. Je n'ai pas étudié. Je vois que vous êtes en colère, à cause de mes propos. La faute n'est pas mienne : c'est frère Silvestre.

FRANÇOIS, *vivement.* — Laissez frère Silvestre. Je ne vous en veux point. Vous m'êtes un bon, un précieux, un vénérable frère.

Il lui baise la main.

FRA JUNIPÈRE, *stupéfait.* — Vous?

FRANÇOIS, *de plus en plus triste.* — Frère Junipère, créature de Dieu!

Il lui baise encore la main.

FRA JUNIPÈRE. — Même moi, je pense à devenir saint, quand je vous vois.

FRANÇOIS, *soupirant de douleur.* — Chut, mon frère! Parler de sainteté au pécheur entre tous les pécheurs?

FRA JUNIPÈRE, *frappé de crainte et de respect.* — Êtes-vous vraiment là? est-ce moi près de vous? (*Il le touche pour s'assurer de sa présence.*) O béni que vous êtes!

FRANÇOIS, *avec un trouble croissant.* — Silence, silence! Il vient, des feuilles, un doux murmure d'assentiment à la paix la plus tendre. Ah! que ne suis-je écorce au plus près d'elles, ou l'air de ce chuchotement? Je suis hors de moi-même. Bon frère, je vous prie, entretenez-moi.

FRA JUNIPÈRE, *surpris, obéissant malgré soi.* — Vous chérissez ce jeune homme, n'est-ce pas, ce Lorenzo?

FRANÇOIS, *comme en rêve, d'une voix entrecoupée.* — Oui, certes : il est pur; il aime. Il fait des chansons charmantes. Il a le don de poésie. C'est un grand présent de Dieu. Poésie est le parfum du cœur. Il ne faut faire mal ni aux chanteurs ni aux oiseaux du ciel. J'aime les chants. La prière est musique; et nous sommes les trouvères du Sauveur.

FRA JUNIPÈRE. — Vous êtes un savant.

FRANÇOIS, *avec un rire nerveux, presque plaintif.* — Il te le semble, bonne âme. Mais j'en sais moins que toi. O le pauvre docteur que je suis! Je ne sais plus, grâce au ciel, que ce que savent les passereaux et leurs nourrices. Certes les petits corbeaux, à l'œil toujours fixe, sont plus érudits que moi : ils volent droit.

FRA JUNIPÈRE, *têtu.* — Vous avez beaucoup étudié, on le sait.

FRANÇOIS, *tout bas.* — Non, je t'assure. J'ai tout oublié. J'ai perdu mon temps, crois-moi.

FRA JUNIPÈRE, *vaguement inquiet.* — Je ne peux plus vous suivre : je suis tout essoufflé.

FRANÇOIS, *enivré.* — Les pies dorment dans les cyprès du cimetière; et même les tiercelets baissent leur bec cruel. Les oliviers soupirent, calmes comme l'huile. Le ruisseau lave les pieds du romarin. Dans les berceaux, les petits enfants, sans même rêver, sourient. Le

clair argentin de la lune tinte sur le cristal de l'eau qui coule, pour le baptême innocent de la nuit. Et le ciel, palpitant d'un tel office, est le voile aux lis d'or que les anges présentent à leur reine, Notre-Dame. Vois-tu, bon Junipère, les oiseaux nous pardonnent.

FRA JUNIPÈRE. — Les oiseaux? mais ce n'est pas là une parole sensée, cher frère.

FRANÇOIS, *de plus en plus troublé, à voix basse.* — Soyons fous d'amour, je t'en supplie. Que sert une autre sagesse?

FRA JUNIPÈRE, *reculant d'un pas.* — Il n'est pas bon d'être fou, que je sache.

La lune paraît entre les arbres, comme un signe qui chemine. La clarté illumine soudain la place où se tiennent les deux religieux. La scène ne change plus jusqu'à la fin. François pousse un grand cri et tombe la face contre terre.

FRANÇOIS, *en tombant.* — Ah! qui peut mépriser l'âme folle de ce qu'elle aime? Ne le sais-tu pas? Notre-Seigneur était fou d'amour. Jésus, Jésus!

FRA JUNIPÈRE, *épouvanté.* — Qu'y a-t-il? O Dieu, j'ai peur! Je voudrais que frère Silvestre ne fût pas parti. Mon frère, écoutez!

Il veut parler à FRANÇOIS, *mais il n'ose. Il se place non loin de lui et débite ses patenôtres dans un murmure rapide.*

FRANÇOIS, *baisant la terre, avec des soupirs et des sanglots.* — Jésus, mon Jésus! Qui se fût livré comme vous, s'il avait été sage? N'allait-il pas, par les chemins, cherchant son bourreau? Où donc es-tu, boucher, afin que tu m'emmènes?... C'était le tendre Agneau d'Amour qui, vendu au plus dur des maîtres, s'en fut au-devant du couteau, et tendit suavement le cou. Prends : voici ma tête... O Christ, tu m'as enivré d'amour. Collines, petites chèvres dans l'enclos, je vous aime. Je vous aime, lait de la lune que boit le lièvre; feuilles naïves, fillettes aux bras du chêne maternel, je vous aime; et vous, étoiles, osselets des anges, cailloux du paradis, et vous, cailloux, étoiles du chemin!... O arbres silencieux, saints ermites qui jamais ne quittez l'oraison, je vous aime, penchés sur le charme des sources. La nuit est une église merveilleuse. Voici mon corps, une dalle usée, une pierre de rebut pour le seuil... Ah! ah! il n'est aucun moyen d'échapper à l'amour extrême qui me ravit. Viens, loup brûlant de la possession : emporte ta brebis... Jésus, Jésus! voudrais-je défendre mon cœur contre vos mains? Quoi! ce sont ces chères mains, les siennes, qui tirent de ma poitrine ce cœur exilé, pour le rentrer dans la sienne, où Jésus daigne le placer? Ce sont les siennes!... Ah! mains du ciel! Ah! mains de la terre! (*Tout bas.*) Douces mains sans ongles, ô lèvres, vous m'avez saisi, vous me buvez. Je vous aime, je vous aime! (*Avec accablement.*) Non, je n'y peux pas suffire... Prenez en

pitié mon mince amour, ô Vous, Amour Suprême. Sans vous, saurais-je assez vous aimer? Je suis si pauvre! O Sauveur, partagez-moi de cet amour qui a comblé le monde (*il sourit douloureusement*), sur les quatre horizons, l'effaçant d'une croix... Les flèches d'amour percent mon sein, barbelées de délices. Non, ce n'est pas assez de toute ma chair. (*Il fait le geste d'enfoncer les traits dans sa poitrine.*) Je suis ton cher agonisant, Amour! Tue-moi. Achève-moi, Amour, mon adorable supplice. (*Sa voix cède aux sanglots.*) Excès de joie. Mort de moi-même. Me voici tout entier, sauvé dans mon Sauveur! Que je périsse, en miettes, Amour! Que je sois une écharde de cette croix, une goutte de ce sang! Qu'entre tes doigts cloués enfin je ressuscite! (*Il baise le sol; sa voix défaille peu à peu.*) Épuise-toi d'amour, mon cœur : tu en seras plus riche. O puissé-je brûler comme l'encens le meilleur, qui ne laisse pas de cendre, comme la cire vierge qui fond dans le miel. Ah! ah! Je tombe contre la terre. Je prends mesure d'amour, ma mère. O père, ô ciel suave, tombe sur ma bouche!

Il reste sans mouvement.

FRA JUNIPÈRE, *tremblant, n'osant faire un pas.* — Seigneur! il va mourir. Hélas! le pauvre petit frère!

Il se met à pleurer. Long silence, puis FRANÇOIS *soupire et appelle faiblement.*

FRANÇOIS. — Il faut partir. Soutenez-moi.

FRA JUNIPÈRE, *qui s'élance, rit, s'empresse.* — Vous vivez? Béni, béni, béni soit le Seigneur! Il n'est point mort! Louée soit Notre-Dame! Que vous m'avez fait peur! La sueur coule de ses joues. Il est pâle comme l'eau. O pauvre frère, avez-vous si grand froid? Vous êtes glacé.

Il l'étreint et l'embrasse.

FRANÇOIS, *toujours à genoux, renversé dans les bras du moine.* — Rêve, mon âme, ou bien t'endors. Amour, suave amour, orage d'ailes. En roses d'or, j'ai vu pleuvoir les soleils effeuillés; et d'un accord ineffable, grains de myrrhe, tomber aux pieds du Sauveur toutes les étoiles.

FRA JUNIPÈRE. — Il vit! c'est sa tendre voix. Paix, cher petit frère, je vais vous coucher dans ma robe.

FRANÇOIS, *avec une ardente langueur.* — O monde, divine créature du divin Amant! Je vous revois après ce court sommeil dans les ardentes ténèbres. Et voici que je me rappelle ce que je pensais jusqu'ici n'avoir pas su. C'est que j'aime... Je ris d'amour; d'amour je pleure... Je me prosterne dans l'amour; dans l'amour je m'élève. Que je vive en Amour, et qu'en Amour je meure!

Il se soulève avec accablement.

FRA JUNIPÈRE. — Ah! frère, quel effroi! Dites, qu'avez-vous eu? Vous êtes-vous fait mal? Ne bougez : voulez-vous que je vous porte? Que ces mains sont froides! c'est pitié!... et votre front brûle comme un sarment... Ne tenons plus ainsi les genoux en terre : elle est trempée de rosée.

FRANÇOIS. — Je veux me relever.

FRA JUNIPÈRE. — Je vais vous aider... Pauvre tête, comme elle tombe!

FRANÇOIS, *parlant à grand' peine, d'une voix étouffée.* — Mon Sauveur m'a envahi comme la mer. C'est une joie, à flots profonds, qui bouleverse mon être et l'emporte comme un pauvre manteau... J'ai le vertige, petit frère, j'ai le vertige de brûler. Tu m'as trouvé sur le bûcher : ma chair n'est que débris; mes os ne sont que cendres... Je brûle et je suis las. Et j'ai joie, ah! j'ai tant de joie.

Il pleure ardemment.

FRA JUNIPÈRE. — Frère très cher, pensez à nous, je vous supplie. Voulez-vous nous abandonner?

Il le soutient. FRANÇOIS *fait quelques pas, en vacillant.*

FRANÇOIS, *dans un murmure.* — Et Sandro qui se meurt, Sandro qui doit m'attendre!

FRA JUNIPÈRE, *avec intention.* — Oui, vous souhaitiez tant d'être au plus vite à Spello!

FRANÇOIS, *d'un ton étrange, comme désintéressé de toutes choses, hors une seule.* — Que veux-tu, que veux-tu! mais moi aussi, je dois mourir, et j'attends.

FRA JUNIPÈRE, *de nouveau effrayé, lui baise les mains.* — Ne mourez pas, oh! ne mourez pas! Que deviendrais-je? Dites, et je ferai. Je ne sais qu'obéir. Ordonnez.

FRANÇOIS. — Je ne sais ce que j'ai. Je me sens l'âme claire comme celui qui ne vit plus. Mon cœur est si troublé! J'ai péché, tant péché contre l'amour! et je pèche à toute heure. Punis-moi donc, Seigneur; mais je t'aime, aie pitié... Pitié? O mon Jésus, vous êtes toute pitié. Vivrais-je sans votre pitié? Aurais-je vécu? Serais-je ici?... Seigneur Jésus, je suis gonflé de vos larmes, comme le plus lourd de vos fruits. Pour nourrir vos mouches et vos vers, faites choir la pauvre pêche à terre. Que mon amour pour vous, Jésus, me lave devant vous. (*A frà* JUNIPÈRE.) Viens.

Ils font deux ou trois pas. FRANÇOIS *s'arrête soudain, tout le corps penché en avant, et comme suspendu. Il montre à son compagnon une forme émouvante et vague, aux contours humains, qui attend sous les arbres, en face d'eux. Il vient de là une faible clarté, une lumière obscure.* FRANÇOIS *est en proie à une intense émotion, mais sans aucune crainte.*

FRANÇOIS, *à demi-voix.* — Avez-vous vu? Un voyageur est là. Vous tremblez? pourquoi, mon frère? Ne craignons point.

FRA JUNIPÈRE. — D'où vient-il? Je ne l'ai vu s'avancer d'aucun côté.

FRANÇOIS. — Il nous attend, je le sais. Il fait grand nuit, et pourtant il l'éclaire d'une lueur profonde.

FRA JUNIPÈRE. — Il est immobile, à la lisière du bois.

FRANÇOIS. — Ne parle pas si fort. Ne l'effraie pas. C'est un hôte pour nous, peut-être.

FRA JUNIPÈRE. — J'ai peur. S'il sortait de la terre?

FRANÇOIS, *calme.* — Sois sans crainte. Pense à Jésus, invoque-le. Je vais lui parler.

FRA JUNIPÈRE. — Non, non! ne le faites pas. Si c'était un mort?

Il se signe.

FRANÇOIS, *ardent et grave.* — Tout dort, mon frère, entre les mains de Dieu.

FRA JUNIPÈRE. — Je sens une épouvante comme à ma dernière heure.

FRANÇOIS, *sévère.* — Paix! et priez. L'amour diversifie la mort, et chasse les ténèbres. Attendez-moi. Paix, vous dis-je. Je vais demander à ce voyageur quel il est et pourquoi il garde le silence.

FRA JUNIPÈRE. — N'y allez pas! Je vous suis.

FRANÇOIS. — Non, demeurez.

FRANÇOIS *se dirige vers le voyageur, qui vient alors au-devant de lui. — Tout, désormais, doit être dit sur un ton de gravité profonde.*

FRANÇOIS. — Qui êtes-vous, Seigneur?

LE VOYAGEUR. — Tu me connais.

FRANÇOIS, *surpris.* — Moi? en êtes-vous sûr?

LE VOYAGEUR. — Tu me connais, et j'en suis sûr.

FRANÇOIS. — Je suis François : peut-être le savez-vous?

LE VOYAGEUR, *avec un sourire presque imperceptible.* — Tu es François.

FRANÇOIS. — Je suis le Petit Pauvre d'Assise.

LE VOYAGEUR. — Tu es le Petit Pauvre.

FRANÇOIS, *ému.* — Il me semble, en effet, vous avoir vu.

LE VOYAGEUR. — En effet, tu m'as vu.

FRANÇOIS. — Sans doute, vous êtes un pèlerin?

LE VOYAGEUR. — Je suis le pèlerin.

FRANÇOIS, *avec tendresse.* — Et vous allez à Rome?... Rome est loin, seigneur.

LE VOYAGEUR. — Je ne vais pas à Rome. Et je vais loin.

FRANÇOIS. — Il y a longtemps que vous êtes en route?

LE VOYAGEUR. — Longtemps.

FRANÇOIS. — Peut-être avez-vous perdu votre chemin?

LE VOYAGEUR. — J'ai longuement erré. Beaucoup d'hommes m'ont chassé. Ceux qui me gardent, m'offensent.

FRANÇOIS. — Pourquoi ce voyageur est-il si triste et si auguste? Pourquoi dit-il que je l'ai vu? Où serait-ce? Quelle douceur en lui! Sa présence est telle que de l'amour en notre cœur. Sire pèlerin, que pouvons-nous pour vous servir? Ordonnez, et puisse notre aide y suffire.

LE VOYAGEUR. — Je ne veux rien que tu ne veuilles.

Le voyageur s'avance.

FRA JUNIPÈRE. — Qu'allons-nous devenir? Venez, frère. Peut-être nous rêvons.

FRANÇOIS, *avec une émotion grandissante.* — Rêver? non, je ne rêve pas. Toute ma vie saute dans mon cœur, pour me quitter, pour voler à lui.

LE VOYAGEUR. — Non, tu ne rêves pas.

FRA JUNIPÈRE. — Je vous en conjure, venez. Les ténèbres vomissent des formes décevantes qui tuent. Fuyons! le démon peuple la nuit.

FRANÇOIS. — Tais-toi. Frère, tiens-tu tant à toi-même? Les rêves ne sont pas si doux à voir que celui-ci. Le démon ne porte pas le cœur à l'amour et à la prière... Depuis qu'il est là, le délicieux amour a pris figure, et je brûle de me consumer à ses genoux! Oh! je ne suis plus qu'une soif de mourir, qu'un désir de tomber à ces pieds qui font le silence, qu'une envie de balbutier : « Élève-toi, mon âme, élève-toi, adore et vois! »

LE VOYAGEUR. — Reste debout. Viens! Je te dirai qui je suis. Viens près de moi, et prends ma main.

Tous les deux se prennent la main, et se penchent l'un vers l'autre. Ils se contemplent dans les yeux, silencieusement. Le voyageur, de plus haute taille, laisse tomber dans l'âme de FRANÇOIS *un regard d'une sérénité totale.* FRANÇOIS *lève vers le voyageur les yeux et le front, avec une tendresse éperdue.*

LE VOYAGEUR. — Ne te souvient-il plus? François, rappelle-toi. Moi, je te connais bien.

FRANÇOIS. — O douceur, ô mémoire! Quand était-ce, le jour où je vous vis pour la première fois?

LE VOYAGEUR. — Il y a bien des ans.

FRANÇOIS. — Était-ce dans le temps, hélas! où j'offensais le Seigneur et les hommes?

LE VOYAGEUR. — Tu ne m'offensas jamais. Me reconnais-tu?

FRANÇOIS, *tremblant.* — Désormais, il est vrai que j'ai peur. Oh! j'ai peur de vous! J'ai peur de moi. Mon cœur se fond d'amour.

LE VOYAGEUR. — Donne-moi ton bourdon, mon fils, pour appuyer ma main.

FRANÇOIS, *près de l'extase.* — Puisque vous le voulez.

LE VOYAGEUR. — Oui. Allons, Petit Pauvre, je fais route avec toi.

FRANÇOIS. — Voici le bâton du pécheur.

LE VOYAGEUR. — Et le voilà, dans les mains du Sauveur, qui refleurit.

FRANÇOIS, *prenant aux mains de frà* JUNIPÈRE *les deux bourdons, les a offerts au voyageur, qui les touche, tient l'un et remet l'autre à* FRANÇOIS. *Les deux sarments fleurissent aussitôt en lis, et brillent candidement d'un doux éclat. Illuminant le groupe, la lune resplendit.*

LE VOYAGEUR. — Sais-tu, maintenant, qui je suis? Dis, m'aimes-tu?

FRANÇOIS, *d'une voix presque éteinte.* — O Seigneur, ô mon Dieu, ô Jésus, c'est donc vous?

LE VOYAGEUR. — M'aimes-tu?

FRANÇOIS. — Si je vous aime!

FRA JUNIPÈRE, *à genoux, touchant la hampe du bourdon couvert de fleurs, humblement.* — Laissez-moi voir vos traits, Seigneur Jésus.

LE VOYAGEUR, *sur un ton de tristesse surhumaine.* — Je suis l'hôte éternel, celui qu'on n'attend pas. Je suis celui qui viens sans qu'on le sache... Je vois ceux qui me fuient, et ne les arrête pas. J'entends ceux qui se taisent. Je suis celui qui prend le trouble et qui l'apaise sur son sein .. Je suis le refuge de l'heure et du temps éternel. Je suis l'ami qui tend les bras, qui ne se lasse point, celui qui veille et qui demeure!

FRANÇOIS. — Ah! vos foudres sont des fleurs, lèvres sereines. Jésus, Jésus, c'est vos yeux que j'ai vus? Et... et j'entends votre voix? Dites, parole du ciel, suis-je en paradis? pourrai-je vivre après cela? Mon Sauveur, source de sang, qui as coulé pour moi, prenez, prenez-moi, que je cesse! Est-ce vous?

LE VOYAGEUR. — C'est moi. Viens plus près, viens sur mon cœur, François. Regarde... Là, regarde, toi qui m'aimes. Vois mon flanc, vois!

FRANÇOIS, *éperdu.* — O Seigneur, vous me baisez la joue, comme vous avez baisé la joue de Judas.

LE VOYAGEUR. — Comme j'ai baisé Jean, le Bien-Aimé.

FRANÇOIS. — Vous? Vous!

LE VOYAGEUR. — Moi.

FRANÇOIS *pousse un sanglot aigu et déchirant. Une nuée passe. La lune se voile. L'obscurité se fait.*

ANDRÉ SUARÈS

AU PAYS DES MOÛLAYE HAFÎD

I

1er décembre 1906.

A dix heures et demie nous sortons de Mogador par Bâb Doukkâla : notre petite caravane défile le long des anciens moulins à vent, aujourd'hui abandonnés et veufs de leurs ailes, qui s'élèvent au bord de la mer. Nous cheminons dans les sables qui entourent la ville : sous le soleil ardent même à cette époque de l'année, nous sommes aveuglés par le flamboiement fauve des dunes qui, dans le désordre d'une houle perfidement immobile, assiègent et menacent éternellement Mogador. Le bord de la mer est une plage superbe, où s'ébattent les goëlands, les bécassines et les cormorans.

Au bout de dix minutes nous arrivons à une *nzâla* : c'est, au sommet d'une petite dune, une misérable maison de pierres recouverte de chaume, au milieu d'une enceinte de cactus. Là des indigènes perçoivent un droit sur les caravanes au profit d'Anfloûs, le fameux caïd des Hâha : ce seigneur terrorise Mogador qu'il enclave dans son territoire; on ne peut entrer en ville sans avoir acquitté les droits considérables qu'il prélève sur les bêtes. Les juifs payent pour leur personne comme des animaux; les chrétiens se sont jusqu'ici soustraits à cette obligation. Les préposés du caïd sortent de leur *nzâla*, parlementent avec Si Allâl Abdi, notre fidèle ami et compagnon, et, après quelques hésitations, nous laissent passer. Nous sortons du

territoire d'Anfloûs et des Hâha ; le pays où nous cheminerons aujourd'hui relève d'un de ses ennemis implacables, le cheïkh Ould Sioûd, chez qui nous coucherons ce soir : nous sommes à présent dans les Chiâdma.

Nous côtoyons les dunes sur la large plage humide : son sable ténu est délicieux pour la marche ; le sabot des chevaux s'y enfonce un peu avec un fin grincement, un vent frais nous caresse le visage et nous filons rapidement dans le murmure perpétuel de l'océan. Çà et là, sur l'étendue monotone de la plage. brillent de grands coquillages (ancillaires) ; des pêcheurs, accroupis sur le sable, tiennent le bout d'une ligne de 25 à 30 mètres, que supportent des fourches. Nous croisons le *rekkâç* de Saffi, c'est-à-dire le courrier postal : d'une traite dans la nuit, il vient de faire les cent kilomètres qui séparent Saffi de Mogador ; allongé sur sa mule, il dort sur les sacs de dépêches, confiant dans les jambes fines et nerveuses de sa monture qui l'emmène sûrement à l'allure d'une amble rapide.

Un peu après midi, nous quittons le bord de la mer et nous sommes à Chicht. On ne peut dire que c'est un village au sens que nous donnons à ce mot, car chez les Chiâdma, pas plus que chez les Hâha, les indigènes ne groupent leurs maisons ; elles sont disséminées, éparses au milieu des champs et des bois, chacune d'elles au milieu des terrains que la famille exploite. La terre, naguère encore calcinée par le soleil d'un été qui se prolonge tardivement, est aujourd'hui couverte d'une courte verdure ; de petits soucis jaunes pointent çà et là ; au loin brille la coupole blanche de Moûlaye Bou Zerktoûn ; à l'horizon, une fumée rousse tache l'azur blanchâtre du ciel : un nuage de sauterelles.

Nous entrons maintenant dans la *ghâba*, la forêt d'argan et de thuya ; c'est ici la fin du royaume de l'arganier, ce curieux arbre qui simule l'olivier quoique étant d'une famille botanique fort éloignée de celle des Oléacées ; l'arganier est le seul arbre de la famille des Sapotées qui vive au nord des tropiques. Sa baie verdâtre se dissimule dans une fronde épaisse que défendent des aiguillons redoutables. On extrait du noyau de cette baie (et non de la chair, comme pour l'olive) une huile comestible qui est fort appréciée ; dans le sud du Maroc son prix est plus élevé que celui de l'huile d'olive. D'immenses forêts

d'argan s'étendent sur le bord de l'Atlantique, au sud de Saffi et sur toute la côte du Soûs, en s'avançant jusqu'à cent kilomètres dans l'intérieur. La forme de l'arganier est variée : parfois, lorsqu'il est isolé dans les champs, il a l'allure de certains gros pommiers; plus souvent sa fronde s'élève irrégulièrement comme celle de l'olivier, et parfois à une assez grande hauteur; mais ceux dans lesquels nous marchons sont petits et s'entremêlent de très nombreux thuyas. Il y a aussi beaucoup de lentisques et des buissons de *tirta*, plante à feuilles charnues, qui a pour les indigènes un caractère sacré : on évite d'y toucher et d'en briser les branches, on l'emploie dans les rites populaires de la moisson, derniers vestiges des religions primitives que l'Islam n'a pu déraciner complètement. Çà et là un peu de lavande bleue; une clématite grimpe dans les branches épineuses de l'argan et laisse pendre au-dessus de nos têtes ses grandes cloches d'un blanc verdâtre.

Au moment où nous faisons halte pour déjeuner, sous un grand caroubier, nous entrons dans le nuage de sauterelles : le ciel en est tout moucheté et leurs ailes vernissées reluisent au soleil. En reprenant notre route, nous marchons à travers leur nuée papillotante : jusqu'au fond du ciel, elles forment un immense nuage d'un rouge cuivré qui s'allonge vers l'horizon et s'y perd comme une fumée de paquebot. Tout en est couvert; elles jonchent la terre, pareilles à de belles dattes ambrées; les pieds de nos montures les font lever de toutes parts en un bruissement continu; elles couvrent les buissons et, comme elles sont rougeâtres (non adultes), elles donnent aux thuyas l'aspect d'étranges rhododendrons; toutes sont orientées dans le même sens, perpendiculairement à la direction de l'ombre.

Voici les tas de pierres sacrés, élevés par la piété des passants dont chacun ajoute un caillou au monticule, et qui marquent l'endroit d'où le voyageur aperçoit la coupole (*koubba*) de Moulaye Bou Zerktoûn, un des plus célèbres saints Regrâga, les marabouts des Chiâdma. Nous cheminons dans la vallée des Ahl Taheria parmi les cultures, les oliviers, les grands arganiers; une demi-douzaine de dattiers profilent leur haute silhouette à côté d'une belle source. Nous voyons beaucoup de monde dans les champs, mais on nous fait un accueil peu

engageant. Déjà, dans les ports de la côte, nous avions noté, malgré l'attitude calme des citadins, une pointe d'irritation contre les Européens; mais depuis que nous sommes en tribu, nous sentons partout une animosité contre les chrétiens que nous ne sentions pas il y a deux ans : on ne nous rend pas nos saluts et le regard qu'on nous jette en passant est chargé de méfiance, quand ce n'est pas de haine. Cette impression ne fera que s'accentuer dans le cours de notre voyage, surtout quand nous aborderons les milieux officiels : il entre dans notre programme, en effet, de prendre contact çà et là avec les représentants de l'autorité chérifienne, petits et grands. Les premiers, les simples cheïkhs de fractions, sont loin d'être les moins intéressants : ils reflètent de plus près l'opinion populaire et causent encore volontiers, tandis que les grands seigneurs ne se livrent guère dans leurs conversations. C'est un de ces petits personnages que nous allons visiter ce soir; après avoir suivi une grande vallée sèche, bien cultivée, nous entrerons à quatre heures et demie dans la casba du fameux Ould Sioûd, cheïkh de Tâlla.

Un *mchâoûri* ou appariteur vient nous annoncer que nous pouvons camper dans la cour et peu de temps après Ould Sioûd arrive lui-même. C'est un homme de trente-cinq à quarante ans, de taille élevée; sa figure est douce, mais les yeux sont mobiles et perçants; ses cheveux sont rasés, sauf deux mèches floconneuses qui retombent sur ses tempes; à la nature crépue de ces cheveux comme à l'épaisseur des lèvres, on reconnaît qu'un peu de sang nègre coule dans ses veines. Il fume une cigarette dans un long porte-cigarette européen, et rit volontiers avec son entourage qui ne le quitte guère, véritable cour de jeunes mignons et de compagnons d'armes, à figures de chenapans. C'est que le cheïkh Ould Sioûd est un grand batailleur : gai compagnon, grand fumeur de *kif*, ravisseur de filles, et d'une piété superstitieuse.

Cet ennemi acharné d'Anfloûs, il y a sept ou huit mois, à la tête de ses guerriers, a attaqué et pillé la *nzâla* qui est aux portes de Mogador, et tué un des cousins du caïd. Ould Sioûd se rattache indirectement au parti de Si Aïssa ben Omar. Dans la région du Hoûz de Merrâkech, cinq grands caïds se par-

tagent l'influence : Si Aïssa ben Omar, des Abda, près de Saffi; Si el Madani, caïd du Glaoui, au sud-est de Merrâkech; Si Taïeb, caïd du Goundafi, dans les montagnes de l'Atlas en plein sud de Merrâkech; Si Abdelmalek, caïd des Mtoûgga, entre l'Océan et la région de Merrâkech; enfin, moins grand seigneur, mais aussi indépendant, Si Ahmed Anfloûs, caïd d'une grande partie des Hâha. Les Chiâdma, chez qui nous voyageons en ce moment, sont actuellement divisés en trois groupes : l'un obéit à Anfloûs, un autre à son voisin et ennemi, Si Abdemalek, le troisième, celui des Ouled el Hâjj, à Si Aïssa. Or le cheïkh Ould Sioûd est un fidèle du caïd des Ouled el Hâjj, lequel est sous l'influence de Si Aïssa, le ferme soutien, dans les plaines du plateau atlantique, de l'autorité du makhzen.

On devine dans les yeux du cheïkh une grande énergie : il en faut en ce moment pour obtenir quelque influence dans le sud du Maroc. Les Chiâdma, comme tout le Hoûz, sont profondément troublés : grâce au relâchement de l'autorité chérifienne, incapable de percevoir aucun impôt depuis tantôt six ans, les crimes se multiplient; les caïds du makhzen, après avoir systématiquement ruiné les institutions berbères dont l'indépendance les gênait, ont perdu le prestige qu'ils tenaient du gouvernement chérifien, et ont été réduits à leur influence personnelle. Ils ne sont occupés qu'à pourchasser les brigands, car les vols à main armée se sont multipliés de tous les côtés; mais ils n'arrivent que difficilement à maintenir l'ordre : chez les Abda même, Si Aïssa ne se fait obéir qu'avec peine et seulement avec l'aide de cheïkhs comme Ould Sioûd, qui tirent de leurs relations de famille ou d'amitié une force que le pouvoir central ne leur donne plus.

Ould Sioûd nous reçoit froidement : c'est tout juste s'il prononce le *merhaba bikoum* sacramentel, qui le lie envers nous par les lois de l'hospitalité; nous ne rencontrons autour de lui que des regards hostiles ou méprisants. Il parle peu et sur un ton presque agressif; peu à peu sa conversation s'anime : il attaque la « protection consulaire ». On sait que des traités anciens nous donnent dans les pays dits « barbaresques » le droit de soustraire à l'autorité et à la juridiction marocaine les indigènes qui servent de courtiers aux Européens et qu'on appelle des *censaux*. Chaque commerçant européen peut pos-

séder deux censaux et, de plus, un grand nombre d'*associés agricoles* qui continuent à ressortir à la juridiction chérifienne, mais qui jouissent du privilège de ne pouvoir être emprisonnés sans que le consul du commerçant ait été averti. En fait, l'association agricole se confond avec la protection, au moins dans le sud du Maroc, car, d'une part, les caïds et les cheïkhs ignorent cette distinction et, d'autre part, les consuls soutiennent les associés à l'égal des censaux.

Cette situation d'indigènes soustraits aux autorités de leur pays par la simple volonté d'un commerçant étranger est indispensable à la sécurité du commerce ; mais elle irrite le makhzen. On devine facilement les abus qui peuvent se produire : l'indigène ainsi soustrait à l'autorité de son caïd en profite pour refuser de payer ses impôts, pour intriguer contre lui. Dès lors il est définitivement rivé à l'Européen, car si celui-ci lui retire sa patente de protection ou d'association, le caïd l'emprisonne de suite et confisque ses biens. Le commerçant européen, s'il n'est pas scrupuleux, abuse de la situation et pressure son malheureux protégé. La protection et l'association ont ainsi souvent donné naissance à un honteux trafic : on vendait la protection aux indigènes désireux d'échapper à la rapacité de leurs caïds, puis on vendait le retrait de la protection au caïd désireux de remettre la main sur son administré.

Certaines nations européennes se sont rendues tristement célèbres au Maroc par ce genre de brigandage. Il y a eu des défaillances parmi les commerçants français, comme il y en a eu chez les autres ; mais elles ont toujours été réprimées. Cette répression a même été si loin qu'à une époque récente elle s'exerçait parfois aux dépens de nos intérêts et de notre influence, bien que le makhzen ne nous en sût aucun gré. L'Angleterre, en cette difficile question, a toujours également tenu compte des susceptibilités du makhzen, et l'on se souvient qu'elle proposa jadis la suppression des protections ; plus avisée que nous, l'Allemagne n'a cessé d'accroître le nombre de ses protégés, mais on doit à la vérité de déclarer que ceux-ci sont généralement sérieux et que peu d'abus sont à relever à l'encontre du commerce allemand : on n'y voit guère de protections accordées pour un commerce fictif, ni de marchandage infâme entre le caïd qui veut se venger du

protégé, le protégé se débattant contre le bon plaisir du protecteur, et cet Européen qui, après avoir touché des deux mains, livre finalement son protégé contre l'or du caïd. On voudrait dire de l'Espagne et de l'Italie qu'elles n'ont usé de la protection qu'avec circonspection, mais il faut bien constater que leurs protégés sont parfois en nombre disproportionné avec leurs besoins commerciaux et qu'ils donnent lieu à d'innombrables plaintes.

Le discrédit jeté par les abus de la protection rejaillit sur tous les Européens. Les caïds, les cheïkhs surtout, sont violemment irrités contre les protégés; les indigènes non protégés ne le sont guère moins. Au mal de la protection s'ajoute, pour eux, le mal de la fausse protection; d'innombrables individus se prétendent protégés sans l'être, en produisant des papiers sans valeur, et les cheïkhs sont incapables de vérifier ces titres; les faussaires se prévalent de leur prétendu privilège pour réclamer des avantages sur les marchés et à tout propos. Il y a donc un fort courant contre la protection, et dans tous les endroits où les cheïhks ont des velléités d'indépendance, ils annoncent, en même temps qu'ils répudient l'autorité du makhzen, l'intention de ne plus tenir compte de la protection.

« Nous voulons, dit le cheïkh Ould Sioûd, l'égalité pour tout le monde. Plus de protégés : s'ils veulent se réclamer de leur protection, nous les emprisonnerons. Qui les soutiendra? Personne, car les nations ne peuvent pour cela que s'adresser au makhzen, et nous ne reconnaissons plus de makhzen ». Raïsouli ne parlait pas autrement à ses administrés : tous les commerçants européens ont pu constater depuis deux ou trois ans que, sous l'influence de ce courant contre la protection, leur autorité sur les protégés a beaucoup diminué.

L'âpreté avec laquelle le cheïkh s'exprime sur cette question est caractéristique de l'état d'esprit vivement hostile aux Européens qui règne dans tout le pays. Mais si les abus de la protection en sont une des causes permanentes, il y en a d'autres. L'impression causée par la Conférence d'Algésiras dans le peuple a été nettement défavorable et l'attente des réformes, dont on ignore l'étendue et la portée, cause une grande nervosité. Inconsidérément exploités contre les Français par les agents trop zélés de certaine nation, ces événements ont en

réalité indisposé tout le Maroc contre l'Europe et ont admirablement préparé le Hoûz à recevoir les excitations d'agitateurs à caractère religieux comme Bou Azzaoui et Maou l'Aïneïn. Ce dernier, dont nous allons reparler, est aujourd'hui connu du public comme le grand fauteur des troubles du Sud marocain. Il a pourtant beaucoup moins agité les Chaouia que le chérif Bou Azzaoui, bien moins connu, et d'ailleurs de moindre envergure, mais jouissant d'une très grande influence locale; l'année dernière, celui-ci excita les tribus des Chaouia à l'attaque de Casablanca. Durant l'été, il a parcouru tout le Hoûz : les Doukkâla, en révolution continuelle, ont accueilli avidement ses prédications fanatiques; il n'a pas eu autant de succès dans les Abda et les Ahmar; il a néanmoins réussi à y animer davantage les musulmans contre les chrétiens.

Enfin la mauvaise situation économique a contribué peut-être encore plus à aigrir les esprits. Depuis deux ans, en effet, il n'y a pas de récolte dans le Hoûz. C'est pitié de voir les embarcadères des ports de la côte, quand on les compare à ce qu'ils étaient il y a quelques années. Là où s'élevaient les sacs de pois chiches, de fèves, de graine de lin, il n'y a plus maintenant que des rues désertes; c'en est fini des foules bruyantes et affairées, qui assiégeaient les bureaux des douanes : les percepteurs *oumana*, toujours graves dans leurs vêtements blancs, causent maintenant à voix basse dans le silence morne des quais. Il ne reste aux ports que le commerce de semoule et de farine nécessitées par la famine. Ce commerce est presque entièrement aux mains de M. Paquet, de Marseille, dont l'expérience et l'activité ont su conserver au marché français la première place dans les importations au Maroc.

A l'intérieur des terres, la misère est grande; des vols de sauterelles, une invasion de rats ont dévoré les cultures que la sécheresse avait épargnées. Sauf dans les Abda, un peu moins touchés que les autres, il n'y a presque plus de bestiaux. Des figures hâves et des corps amaigris circulent dans les champs : partout, de Mogador à Saffi et de Saffi à Merrâkech, nous avons vu sans discontinuer, en innombrables groupes, des malheureux fouillant la terre pour en extraire les racines de l'*irni*, espèce d'*Arum*, dont le tubercule, malgré sa détestable saveur, contient quelques principes nutritifs...

Tout cela, le cheïkh Ould Sioûd nous l'expose avec acrimonie, et sans nous ménager les marques du mépris dont il accable les mécréants. Car c'est le caractère dominant de l'état d'esprit que nous signalons qu'il est d'allure antichrétienne : il revêt, comme toute manifestation en pays musulman, un caractère religieux. C'est pour cela que nous le voyons encouragé par les menées d'agitateurs religieux comme les Bou Azzaoui, les Kettâni, les Maou l'Aïneïn. C'est pour cela aussi que nous nous appliquons au cours de notre séjour chez le cheïkh à lui persuader que nous ne sommes pas hostiles aux musulmans et même que nous inclinons vers leurs habitudes. Je me retire dans ma tente et je laisse Si Allâl continuer ses insinuations à mon sujet. Il représente au cheïkh que je ne suis pas véritablement un *kâfir* (mécréant), que je lis des livres arabes, que je connais les préceptes de la religion, voire que je la suis, puisque je ne bois ni vin, ni liqueur et que je ne fume pas; enfin il expose qu'il y a de par le monde de nombreux « musulmans cachés », des *meslem mokfi*, et qu'il se pourrait que je fusse un de ces personnages d'allure mystique. L'imagination des auditeurs paraît frappée et ces gens simples semblent disposés à accueillir cette opinion qui, dans un milieu plus cultivé, ne rencontrerait que de l'incrédulité.

2 décembre.

Ce matin, au réveil, on m'a mis en présence du *fkîh* (docteur), qui est le maître d'école, le savant de l'endroit, et on m'a demandé si j'avais des livres en arabe : j'ai dit au *fkîh* que je serais heureux de lui en offrir et je lui ai donné à choisir entre un commentaire du Coran (celui des deux Djelâl), un recueil de hadîth (celui de Boukhâri) et un livre de magie (le petit traité d'Ibn el Hâdj) : je dois dire qu'il n'a pas hésité un instant et qu'il a choisi le dernier, qui lui sera plus utile pour acquérir de l'influence sur ses coreligionnaires : il lui rapportera plus de profits en lui donnant des modèles d'amulettes, qu'il placera facilement. Je lui fais donc cadeau du livre et, sur sa demande, je commence à en lire un passage. Tout le monde s'est rassemblé, le cheïkh lui-même est venu; je n'ai guère de peine à briller devant cet auditoire de berbères

presque illettrés, en vocalisant complètement un texte : pour la première fois de ma vie au Maroc, et aussi la dernière, on m'appelle *Sîdi* et on me donne le salut musulman (*es selâm alik*). J'en reste proprement stupéfait et n'en croyant pas mes oreilles : le cheïkh ajoute qu'il est disposé à me traiter comme un musulman, mais il y met une condition, c'est que je sois reçu par le marabout de Si Aïssa Bou Khabia, où nous irons coucher ce soir. C'est sur ces bonnes paroles que nous prenons congé; elle cachent sans doute une arrière-pensée : je sais fort bien que le marabout ne croit pas aux *meslem mokhfi* et qu'il ne me recevra pas.

Dans la journée, nous traversons la fertile plaine d'Akermoûd, très cultivée, mais où restent cependant çà et là de vastes espaces incultes. Les chemins sont bordés de *retem*, dont les feuilles jonciformes s'agitent à la moindre brise; des huppes, des pies s'envolent à notre passage; la campagne est inondée de lumière; des arganiers l'égaient çà et là, parmi lesquels des bergers font paître des troupeaux de chèvres; des jeunes filles passent, qui vont porter à manger aux travailleurs des champs; au loin, étincellent de blanches coupoles de marabouts, la *koubba* de Sîdi Bou Bker et celle de Sîdi Abdallâh ben Ahmed ; c'est le pays des Regrâga, anciens champions de la guerre sainte contre les Portugais et qui, au XVIe siècle, sauvèrent l'Islam berbère des attaques de la chrétienté.

Toute la journée nous cheminons ainsi dans les cultures, les bosquets, les vignes : l'air est lumineux, les arganiers verts, les champs féconds, les laboureurs actifs, — l'impression de prospérité est puissante, et pourtant nous savons que la famine a passé par là, mais peut-être l'année qui commence sera-t-elle féconde; il n'y a pas de sauterelles par ici et l'espoir gonfle les cœurs par cette belle journée.

Il est nuit close quand nous arrivons à la *zaouia* de Sîdi Aïssa Bou Khabia. Une zaouia, c'est la résidence de quelque personnage religieux avec un tombeau de marabout, une mosquée, une école, une maison des hôtes. Là loge une population flottante d'étudiants, et tout autour se groupent des maisons d'indigènes, serviteurs religieux du marabout, marabouts eux-mêmes : tout est saint qui touche ce sol sacré. L'accueil qui nous est fait est hostile; nous campons aux cris d'*inal boûk*

(que Dieu maudisse ton père!) poussés par les enfants du village, sous l'œil paternel des parents, dont ils traduisent librement les sentiments antipathiques. Cependant le fils du marabout vient nous reconnaître; mais il met dans ce premier contact une extrême réserve. Nous envoyons un cadeau à son père qui nous fait simplement remercier : si Ould Sioûd apprend cette réception, je crains de perdre son estime; son *fkih* ne m'appellera plus *Sîdi*.

3 décembre.

Ce matin nous avons décampé sous les yeux peu bienveillants de la population attroupée pour regarder nos préparatifs. Le marabout cependant nous a envoyé hier une petite *moûna*, c'est-à-dire un dîner modeste; je n'ai pas jugé à propos de demander à le voir; maintenant on nous laisse partir sans dire un mot pour nous retenir, ce qui, dans les usages arabes, est fort injurieux. Avant de mettre le pied à l'étrier, je considère le paysage que je n'ai pas vu hier, à la nuit. Nous sommes au bord du Tensift, le plus grand fleuve du Sud marocain. Notre campement était situé sur une petite terrasse, entre l'*oued* qui serpente dans la plaine et le village qui s'étage sur les flancs de la colline : nous avions déjà campé là il y a quelques années; on ne sentait pas alors cette hostilité sourde qui maintenant couve derrière les regards, bien que l'accueil qu'on nous fît à cette époque fût déjà très réservé : les rapports d'un mécréant avec les descendants des *moudjâhidîn*, des guerriers de la guerre sainte, peuvent difficilement être cordiaux.

L'eau du Tensift miroite sous le soleil : au delà s'étendent de grandes plaines vertes où paissent des troupeaux de moutons et de bœufs. Nous traversons l'oued et nous voici dans les prairies; les sillons du chemin s'entrecroisent à travers les fleurs violettes des giroflées sauvages, les folioles soyeux du lupin, les ligules jaunes des petits soucis et les corolles blanches d'une sorte de romulée qui constelle le sol. De tous côtés on laboure avec acharnement : de toutes parts aussi des trous creusés profondément attestent que des affamés ont récolté l'*irni* : on dirait que des sangliers ont passé par là.

Il y a encore par ici de grands arganiers; ce sont les der-

niers; ils poussent dans un terrain pierreux, parsemé de gros blocs calcaires; la pluie a évidé les parties les moins résistantes en sorte qu'elles offrent des cavités assez régulières. Ce sont, disent les légendes, les traces des pas des *djouhala*, peuple de géants qui habitaient le pays avant l'Islam. Ces pierres blanches contrastent avec la verdure de l'herbe nouvelle, parmi laquelle l'asphodèle exhale déjà son âcre odeur, tandis qu'une belle renoncule à odeur de violette y épanouit ses boutons d'or. Dans les bas-fonds un pâturage s'offre, où paissent des bœufs, parmi lesquels s'ébat le *tir el begueur* (oiseau des bœufs) blanc et orangé. Bientôt l'arganier disparaît, le terrain devient plus plat, les *retem* (genêts jonciformes) se multiplient et nous franchissons, après trois heures de marche, la limite qui sépare les Chiâdma des Abda.

6 décembre.

Après le pays montueux et broussailleux des Chiâdma, nous avons avant-hier traversé le plateau doucement ondulé des Abda, les terres fécondes et cultivées avec soin : le *hamri*, ou terre rouge et légère, alterne avec le *tirs* ou terre forte, généralement noire. On sait que depuis quelques années ces « terres noires », très répandues dans les Abda, les Doukkâla et les Châouia, ont été révélées au public par quelques explorateurs; elles paraissent être en effet exceptionnellement fertiles et les feuilles allemandes en particulier en ont parlé avec une admiration pleine d'envie. On se rappelle aussi combien ces terres noires ont échauffé les géologues, qui ne s'accordent pas sur leur formation; Théobald Fischer, le prince des géographes allemands, connu pour ses voyages dans toute l'Afrique du nord, et Brives, le géologue algérien, qui a poursuivi, avec sa courageuse femme, l'exploration de l'Atlas, ont rempli les sociétés savantes de leurs discussions sur ce sujet, Le premier leur attribue une origine éolienne : ce seraient des amoncellements de poussières amenées par le souffle des vents; le second en fait une formation de marais : ce seraient des fonds de cuvettes, des *rdir*, comme disent les Arabes. Tous deux s'accordent sur la fertilité du *tirs*; les Abda sont une sorte de Beauce marocaine : à perte de vue le vent y fait en ce moment onduler les jeunes chaumes des orges vertes. Ce coup d'œil

réjouit le cœur de l'agriculteur, mais le touriste goûte moins ce pays monotone, surtout lorsqu'il lui faut, comme nous, patauger sous la pluie, dans la boue visqueuse des argiles noires.

La journée d'hier, nous l'avons passée tout entière à l'*azîb* d'Israël Lâloûz : l'*azîb*, c'est une ferme isolée où sont parqués des troupeaux; quant à Israël Lâloûz, quel Français ayant voyagé dans ces régions ne le connaît pas? Ce juif tunisien s'est montré envers sa patrie d'adoption d'une fidélité méritoire en ce pays; l'influence française n'a pas de plus ferme soutien : il a réussi à créer une exploitation importante et ses avis sont recherchés et appréciés par les plus gros personnages musulmans des Abda. Sa ferme est située au milieu des cultures : le *tîrs* s'étend sur de vastes surfaces; en d'autres endroits, au contraire, une croûte dure à la surface empêche de travailler le sol, qui n'est plus propre qu'au pâturage : c'est la « croûte calcaire » des géologues, formation actuelle, extrêmement répandue dans l'Afrique du Nord où elle stérilise parfois d'immenses espaces. Là paissent des troupeaux de bœufs, de moutons et surtout des chevaux, car c'est non seulement la culture des céréales, mais aussi l'élevage qui fait des Abda la contrée la plus riche du Hoûz. L'Abdi est fier de sa réputation de cavalier accompli : il est par excellence un *moul el aoud*, un « maître du cheval ».

Aujourd'hui nous avons repris notre route à travers les terres d'un noir-bleu parsemées, entre les ensemencements de blé et d'orge, des fleurs blanches d'un petit narcisse, et des feuilles laiteuses d'un jeune chardon.

Nous sommes passés à Sernou; là s'élevait il y a quatre siècles une de ces petites cités berbères qui parsemaient les régions océaniennes du Maroc : sur une vingtaine d'hectares peut-être, enclos d'une enceinte en terre battue, les vestiges sont reconnaissables. Dans l'intérieur de l'enceinte, des centaines de silos, encore parfaitement conservés, ouvrent leurs étroits goulots les uns à côté des autres et rendent la marche dangereuse. Là venaient s'emmagasiner les grains que de laborieuses populations récoltaient. Sernou a disparu, comme El Medîna, comme Tît, comme Terga, comme Tamerrâkech qui portait le nom de la capitale du Sud, comme maintes petites cités que

nous décrivent les auteurs portugais et le renégat Léon : alternativement prises par les Portugais et reprises par les Mérinides de Fez ou par les chérifs du Soûs, elles ont été définitivement ruinées par les dévastations de l'invasion arabe. Après avoir vu leurs filles vendues avec leur blé sur le marché de Lisbonne, les populations berbères épuisées se sont fondues avec les envahisseurs arabes et nomadisent aujourd'hui avec eux, plantant la tente sur les ruines des cités.

Laissant derrière nous Sernou, nous nous dirigeons vers la casba de Si Aïssa ben Omar, le puissant caïd des Abda. Il faut croire que la sécheresse a été générale pendant les dernières campagnes agricoles, car, même dans ces champs féconds, des théories de femmes au visage miné par les privations procèdent à la recherche de l'*irni*. Pendant que ses misérables compatriotes fouillent la terre, comme des bêtes sauvages, pour en extraire ces âcres racines, Si Aïssa ben Omar, dans sa vaste casba, dont la masse se profile maintenant devant nous, dispense continuellement à d'innombrables hôtes une fastueuse hospitalité.

Entourée d'une forte enceinte crénelée et flanquée de tours, la casba s'étend sur quelque trente hectares. C'est une petite ville : tous les corps de métiers y sont représentés; toutes les marchandises s'y vendent, un petit marché s'y tient en permanence. Dans les vastes cours que ceignent de hautes murailles, circulent affairés les *mkhâznia*, cavaliers de service, les nègres, les *mchâoûria* (huissiers, appariteurs, nos *chaouchs* algériens); à chaque instant des députations de tribus entrent, poussant devant elles l'animal qui va être égorgé en l'honneur du caïd, le cheval qui va lui être offert, les charges d'orge qui vont lui être versées en tribut. C'est en petit l'image de la cour marocaine : le gouvernement de Si Aïssa est un petit makhzen, presque aussi puissant que celui de Fez. Car Si Aïssa est le grand caïd de la plaine : de Saffi, qui n'est qu'à trois heures de sa résidence, son autorité touche à Mogador, est reconnue au sud des Hâha, se fait sentir à Mazagan et jusqu'à une petite étape de Merrâkech. Ses énormes contingents de chevaux lui assurent les plus puissantes *harka* (expédition de cavalerie) du Hoûz tout entier, pendant que ses parents, ses nègres et ses

mkhâznia lui forment une véritable armée, logée dans les maisons en terre et même en pierre de nombreux villages, qui sont disséminés dans toute la tribu et avantageusement assis sur des éminences faciles à défendre.

8 décembre.

Le caïd nous offre cette hospitalité sincère et confortable à laquelle il a habitué gracieusement les Européens qui viennent le voir. Il nous loge dans une grande chambre située sur le jardin, vaste enceinte où les cultures potagères se mêlent aux orangers et aux grenadiers. Il nous y a fait conduire dès notre arrivée par un *mchâoûri*. Hier il nous a fait appeler. Nous traversons une série compliquée de cours et de corridors et nous arrivons enfin à l'endroit où le caïd donne ordinairement ses audiences : c'est une sorte de vérandah qui ouvre sur une petite cour carrée et pavée de carreaux de faïence vernissés. Personne, à moins d'être son parent, son intime ou son serviteur, ne pénètre dans ses appartements particuliers. Il nous reçoit avec une affabilité dont nous ne saurions lui être trop reconnaissants. Il est assis sous un portique ; à gauche est une porte devant laquelle se tiennent de petits négrillons et qui donne dans les appartements des femmes. Au moment où nous entrons, il est en train de conférer avec des chefs des Rehâmna qui se lèvent à notre arrivée et se retirent en nous jetant des regards peu sympathiques.

Si Aïssa est un homme de soixante ans, mais les paraît à peine ; le visage est plutôt maigre ; les yeux intelligents scrutent sans insistance ; la parole est douce, précise, courtoise, empreinte toutefois de quelque *brevitas imperatoria*. Le caïd est vêtu avec la plus grande simplicité, comme il convient à un grand seigneur musulman, et ne se distingue pas des gens de son entourage : il porte un *haïk* en laine et un *selhâm* (burnous) gros bleu. Il fait peu de gestes, met de l'ordre dans ses discours, pose les questions avec lucidité, fait preuve d'une rapide compréhension, reste constamment très naturel.

Au cours de la conversation, il s'informe surtout de la politique étrangère : il est d'une ignorance complète des institutions européennes. N'ayant jamais été en Europe, il ne se fait

aucune idée de ce qu'est notre civilisation : il ne sait ce que c'est qu'une armée et croit toujours que les charges de cavalerie ont une valeur capitale sur un champ de bataille; préjugé bien naturel chez le caïd des Abda, si renommés pour leurs chevaux. Il est et il reste un gentilhomme campagnard ne connaissant rien à la diplomatie européenne. Il ne lui échappe d'ailleurs aucune marque d'approbation ou de désapprobation en faveur de telle ou telle nation.

Sous ces réserves, le caïd nous donne l'impression d'un politique très fin, très avisé, susceptible d'élaborer des programmes d'action très compliqués et d'en poursuivre l'exécution dans les détails, sachant d'ailleurs modifier ses plans et s'adapter aux circonstances et ne manquant pas de l'énergie nécessaire pour trancher, quand il le faut, dans le vif les questions de personne embarrassantes : il court de vagues bruits d'intrigues ourdies dans son entourage contre sa propre personne et qu'il aurait été obligé de réprimer cruellement.

Jusqu'à aujourd'hui, il a toujours honoré les Français d'une gracieuseté particulière, et l'on ne peut pas dire que la réception qu'il nous fait démente ces traditions. Il y a d'autant plus de mérite qu'il reçoit en ce moment des députations des tribus des Rehâmna et des Doukkâla, fort échauffés contre les Européens et dont l'excitation lui commande, dans son intérêt, certaine réserve vis-à-vis des chrétiens. Ceux qu'il recevait avant notre entrée étaient des *Arab-Sellâm* (Rehâmna); ils venaient lui soumettre leurs différends et faire acte de fidélité envers le makhzen, dont Si Aïssa est toujours le grand représentant dans le Hoûz. Il leur propose de leur nommer des caïds de leur choix, auxquels il délivrera des diplômes qu'il a reçus en blanc du sultan : le caïd général des Rehâmna, nommé par le makhzen à la mort du fameux Abdelhamîd, n'a pas pu prendre possession de son commandement.

Quant aux Doukkâla, une des plus grandes et des plus riches populations du Hoûz, ils sont en pleine anarchie depuis tantôt deux ans. Les caïds jadis imposés par le makhzen ont disparu, les tribus sont en lutte les unes contre les autres. Si Aïssa, qui a reçu mission du makhzen d'apaiser cette effervescence, écoute patiemment les diverses factions, nomme, avec l'assentiment du sultan, des caïds et, finalement, arrive à les diviser

encore un peu plus qu'ils n'étaient; quand leurs dissensions intestines les auront totalement épuisés, le calme sera plus facile à rétablir et peut-être l'extension du caïdat de Si Aïssa aux dépens des Doukkâla viendra-t-elle récompenser les services de celui-ci. Il en résulterait un grand soulagement pour les tribus des Abda qui, seules actuellement dans tout le sud du Maroc, payent des impôts et pourvoient aux écrasantes dépenses nécessitées par la politique de grand seigneur que poursuit le caïd. Non seulement celui-ci intervient dans les querelles des Rehâmna et des Doukkâla, mais en même temps il est en correspondance constante avec les autres grands caïds du Hoûz, ainsi qu'avec le vice-roi et le pacha de Merrâkech.

Si Aïssa est, en effet, le ferme soutien du makhzen dans le Hoûz. Son loyalisme est d'ancienne date, car, à la mort du précédent sultan, Moulaye Hassan, il y a treize ans, il fut de ceux qui s'entendirent avec le célèbre vizir Ba Ahmed pour faire proclamer Abd el Azîz à la place de Moûlaye Mahammed, le candidat du parti populaire. Celui-ci, ennemi personnel du vizir, passait pour être dur aux grands chefs et aux hauts fonctionnaires : c'était et c'est encore le prince aimé du peuple. A la mort de Ba Ahmed, son favori El Menebbhi accapara la faveur du sultan et les grands caïds en devinrent jaloux. El Menebbhi, sentant s'affirmer leur hostilité, conçut vaguement le projet de se défaire d'eux successivement. On dit qu'au moment où il fut envoyé en ambassade en Angleterre (ce qui était le prélude de sa disgrâce), il avait des lettres pour faire arrêter Si Aïssa. Audacieusement Si Aïssa se rendit sans escorte au-devant d'El Menebbhi à Sîdi Ben Noûr, entre Merrâkech et Mazagan. et, par la noblesse de ce geste, désarma le puissant ministre de la guerre. Mais le grand vizir Ghernît, qui, pour éloigner le favori, avait machiné son envoi en Angleterre, craignant de le voir raccommodé avec Si Aïssa, fit opérer l'arrestation de celui-ci et de ses enfants. Les autres grands caïds, inquiets de voir ainsi leur égal jeté en prison, intervinrent et réussirent d'abord à faire relâcher ses enfants.

Sur ces entrefaites, El Menebbhi, menacé d'être définitivement perdu dans l'esprit du sultan et arrêté lui-même à son retour, revient précipitamment de Berlin, déjoue à Mazagan les gens chargés de l'arrêter, franchit en vingt heures les 200 kilo-

mètres de l'étape de Merrâkech, arrive de nuit chez le sultan, rétablit sa faveur par ce coup de maître, en impose à ses ennemis et fait relâcher Si Aïssa. On dit que, dans la suite, El Menebbhi sollicita une alliance dans la famille du puissant seigneur des Abda, mais que celui-ci, homme de race, ne put se résoudre à l'accorder à l'ancien *mkhâzni* (cavalier de service) devenu ministre.

Depuis cette époque, Si Aïssa n'a cessé d'être l'homme de confiance du makhzen : tout le monde à la cour prend en grande considération le crédit dont il jouit; il entretient en permanence près du sultan son fils Larbi et deux de ses neveux, afin de ne pas perdre contact avec le pouvoir central. Aujourd'hui il est officieusement chargé d'arranger les affaires des Doukkâla, des Rehâmna, des Seràghna (à l'est de Merrâkech). Il s'est déjà annexé le caïdat des Ahmar; il pourrait se souvenir que sa mère est une Doukkâlia.

Il a considérablement fortifié sa position, il y a deux ans environ, lorsque le makhzen lui a donné le caïdat de Saffi, à la suite de la destitution du précédent caïd, entraîné dans la disgrâce d'El Menebbhi. Il a ainsi son port de mer, but des efforts de tous ces seigneurs marocains : c'est ainsi que Raïsouli s'était emparé d'Arzila et convoitait Tanger; c'est ainsi qu'Anfloûs convoite Mogador, que le Mtoûggui voudrait bien aussi. Les débouchés sur la mer sont d'autant plus nécessaires aux populations de l'intérieur que le Maroc n'a aucune industrie et est incapable de se passer des produits de l'Europe. Les cotonnades, le thé, le sucre, les munitions sont des articles que seule notre civilisation peut fournir. Le blocus des côtes marocaines, facile en somme à établir malgré leur étendue, serait un moyen infaillible de réduire le makhzen ou tout autre pouvoir marocain qui ne s'étendrait qu'à l'intérieur. Avoir l'accès libre de la mer pour l'entrée des munitions est la grande préoccupation de chacun des grands caïds qui tiennent actuellement le Hoûz. On comprend donc l'intérêt que Si Aïssa avait à posséder le caïdat de Saffi. Il n'y réside naturellement pas : il y a installé un de ses fils qui est son *khalîfa*, c'est-à-dire qui y commande en son nom. Quant à lui, il reste au milieu de ses tribus, que la situation politique et financière actuelle l'oblige à traiter avec une extrême rigueur.

De toutes les populations du Hoûz de Merrâkech, en effet, les Abda seuls ont payé l'impôt : pas plus qu'ailleurs, on n'a pu mettre ici en vigueur les inapplicables règlements du *tertîb*, élaborés il y a six ans; mais Si Aïssa a personnellement répondu pour sa tribu et payé l'impôt lui-même, en attendant qu'il se récupère. En définitive, ce sont toujours les contribuables du Hoûz qui payent, mais de plus le caïd est devenu créancier de sa tribu. Or, si l'on tient compte de la famine actuelle, on pense bien que les rentrées doivent être très pénibles. Pour peu que l'on se mêle au peuple, on sent qu'il est actuellement très malheureux et pressuré; mais, terrorisé par les cheïkhs, il ose à peine parler. Le caïd d'ailleurs ne saurait se relâcher un instant de sa rigueur; il craint toujours une révolte et, en prenant le caïdat de Saffi, il a assuré la sécurité de sa personne : il se réfugierait dans la ville en cas de besoin.

Les revenus de la tribu sont totalement absorbés par le train de la casba : il y a là toujours plusieurs centaines d'hôtes à loger et à nourrir, sans compter la générosité ruineuse que ce grand seigneur montre à tout propos. Tous les jours on prépare plusieurs centaines de *meïdât* de couscoussou : la *meïda* est une petite table très basse qui supporte un énorme plat de ce mets arabe. Hier on a tué, nous dit-on, sept vaches, quatre bœufs, près de cent moutons, un nombre énorme de poulets; plusieurs centaines de chevaux ont reçu une ration d'orge et de paille. Il est vrai que les hôtes reconnaissent cette hospitalité par des pourboires souvent onéreux : la valetaille abuse de la situation; ce que le caïd offre à ses hôtes ne leur parvient pas toujours intégralement et le gaspillage est effréné.

A toutes ces dépenses il faut ajouter les aumônes que Si Aïssa fait sans compter, aumônes en argent, en habits, en céréales... Les aveugles sont très bien traités et entretenus par lui; les fous sont nourris gratuitement et jouissent d'une considération superstitieuse; il y en a toujours cinq ou six dans la casba. Les pauvres de la tribu retrouvent ainsi une partie de l'argent que les impôts ont fourni. Ces aumônes sont parfois faites d'une façon bien délicate : de malheureuses femmes apportent des couffes de charbon qu'on leur achète et qu'on remplit ensuite d'orge.

L'organisation de la casba est très analogue à celle du

makhzen. L'entourage immédiat du caïd est formé de ses *mchâoûria* : ce sont généralement des parents; il sort accompagné par eux et ses fils, au nombre d'une centaine, dit-on, dont une vingtaine sont en état de monter à cheval. Les *mchâoûria* commandent les différents contingents de la tribu : c'est eux que le caïd envoie pour le recrutement et pour la perception des impôts; ils procèdent à ces opérations de concert avec les cheïkhs et touchent tant pour cent sur l'impôt. Quant aux cheïkhs, ils se payent directement sur le contribuable. Qu'ils perçoivent des impôts ou qu'ils commandent des contingents, les *mchâoûria* ont généralement avec eux un fils du caïd; aux yeux des populations, c'est celui-ci qui commande, mais c'est dans l'expérience du *mchâoûri* que le caïd place sa confiance.

Aux *mchâoûria* s'ajoutent des *mkhâznia*, presque tous de la tribu des Temra, fraction des Bhâtra, d'où le caïd est lui-même originaire. Ce sont proprement des cavaliers de service : ils portent des messages, escortent des convois, amènent des prisonniers, remplissent des missions secrètes. *Mchâoûria* et *mkhâznia* sont payés chaque fois qu'ils remplissent une mission; à la casba, ils sont simplement entretenus, et reçoivent de temps à autre des cadeaux, mais n'ont pas de traitement fixe.

Les nègres, au nombre d'une vingtaine, dans la condition d'esclaves, montent les meilleurs chevaux et forment la garde immédiate du caïd; ils sont aussi *çehâb el frâch* (chargés de la literie) et *cehâb el ataï* (chargés du thé; la quantité de thé consommée chez le caïd est incroyable), *frâïguia* (chargés des tentes), *cehâb er roua* (chargés des écuries), *cehâb el oudou* (chargés du service de l'eau). Parmi les gens de la maison du caïd, il faut mettre au premier rang les fauconniers ou *biyâza*, au nombre d'une cinquantaine, prétend-on, et les *cehâb es sleg* (chargés des chiens de chasse). Si Aïssa est en effet un grand amateur de faucons et de lévriers : voler l'outarde et courre le lièvre sont les distractions favorites de ce grand seigneur. Il y a encore des *cehâb el kchîna* (chargés de la cuisine), des *chouâia* (rôtisseurs), avec un moûl *koummânia* (chargé de la dépense et des vivres).

Les repas offerts aux hôtes se composent presque invariablement : le matin, de *harîra* ou bouillie d'orge; à neuf

heures, de *sfenj* ou beignets feuilletés avec des œufs et du poulet; vers deux ou trois heures de l'après-midi, de *besttla* (espagnol *pastelo*), feuilleté cuit dans du beurre, de poulets rôtis recouverts de coriandre, de ragoût de mouton ou de bœuf, de couscoussou, et de *choua* ou rôti de mouton; un dernier repas, analogue à celui-ci, est servi le soir vers neuf heures.

Les femmes vivent dans un corps de logis séparé; une cinquantaine de négresses et de négrillons (*souirda*) leur sont principalement affectés. On devine aisément que la dépense d'une pareille maison doit être effroyable; il n'y a cependant pas de comptabilité compliquée. Le caïd encaisse lui-même ses rentrées : un *moul eç çâïr* (payeur) règle les dépenses, mais il ne reçoit guère d'argent du caïd : celui-ci lui donne souvent des bons sur les cheïkhs, à valoir sur la perception des impôts.

Si Aïssa rend la justice en public; deux cadis sont assis près de lui, auxquels il renvoie les affaires qu'il estime n'avoir d'intérêt administratif ou politique. Il a de grandes prisons où le nombre de prisonniers dépasse, dit-on, plusieurs centaines.

Le caïd est grand cultivateur : il fait labourer plus de deux cents charrues de terrains (quelque 2 000 hectares) et tous ses enfants ont en outre des exploitations agricoles pour leur propre compte. Il achète énormément de propriétés et on estime que lui et ses parents possèdent presque un dixième des Abda, sans compter les terrains du makhzen dont il a la jouissance, les terrains des fugitifs, des prisonniers, etc.

Le caïd est très pieux; il traite les personnages religieux avec égard; Bou Azzaoui, l'agitateur fanatique des Châouia, Mâou l'Aïneïn, le marabout de la Seguiet el Hamra, ont été fastueusement reçus par lui l'été dernier. Dans la casba est installée une *zaouia* de l'ordre des Tidjânia : Si Aïssa est membre de cette confrérie. Il porte aussi le chapelet de l'ordre des Nâceria. La casba renferme encore une mosquée où un imâm dit la prière au nom du sultan. Si Aïssa est le type du grand seigneur à convictions strictement orthodoxes et à opinions loyalistes. Il représente ce qu'il y a de plus fidèle au makhzen dans les plaines du Hoûz, dont il est au demeurant le plus grand et le plus puissant personnage. En cas d'insurrection générale, le salut du gouvernement des chérifs dépendrait de son attitude. Plus puissant que Moûlaye Hafîd, le vice-roi de

Merrâkech, il est en délicatesse avec celui-ci. Il possède d'ailleurs à Merrâkech même une maison montée sur un pied luxueux, où il reçoit constamment les autres grands caïds du Hoûz.

11 décembre.

Avant-hier nous avons quitté Si Aïssa ; il nous a fait remettre des lettres pour les caïds des Ahmar qui sont sous son commandement et pour les cheïkhs des Abda, et il a accompagné ces lettres du don d'un cheval. Nous partons par des chemins horriblement détrempés. Quel supplice de patauger dans la boue noire des *tîrs*! Le pays, d'ailleurs, est monotone ; à perte de vue, des champs d'orge verte ; des ruines de casbas, la casba du père de Si Aïssa, la casba d'Ould el Hâjj el Ayâchi, ancien caïd d'une partie des Abda, dont le commandement, après sa disgrâce, a été réuni à celui de Si Aïssa.

Vers cinq heures du soir, à la nuit tombante, après une journée de pluie insupportable, nous entrons dans la petite casba de Si Çeghîr, cheïkh des Beni Mehiya. Malgré les recommandations que nous avions, l'accueil est froid : néanmoins on nous loge dans la « chambre des hôtes », espèce de couloir obscur où la porte seule donne de la lumière et où je contemple avec inquiétude les nattes en sparterie qui tapissent le sol. Aujourd'hui, la pluie est torrentielle il faut passer la journée dans ce trou : impossible d'éviter les parasites ; d'énergiques insecticides saupoudrés à profusion réussissent seuls à assurer un repos relatif.

Ce matin nous avons été réveillés par la voix de Si Çeghîr qui tonnait au dehors. Au milieu de la cour fangeuse s'ouvrent les goulots étroits de plusieurs silos, excavations profondes de quelques mètres, en forme de bouteilles, larges au fond, étroites à l'ouverture. Dans ce trou, destiné à recevoir des grains, on met souvent au Maroc, comme jadis en Algérie, les prisonniers, principalement les prisonniers récalcitrants. Ce matin, malgré la pluie fine qui tombe sans relâche, le cheikh est agenouillé sur les dalles qui bordent l'orifice du silo ; il invective un prisonnier qui est au fond et dont on n'entend pas les réponses. C'est un voleur, paraît-il, et Si Çeghîr, après avoir déversé sur lui toutes les malédictions, lui promet avec

férocité qu'il mourra sous le bâton s'il ne dénonce pas ses complices. Peu de temps après, la femme et la fille du prisonnier viennent lui apporter à manger; car au Maroc, aussi bien dans les prisons du makhzen que chez les cheïkhs et les caïds, on laisse aux familles le soin de nourrir ceux de leurs membres qui sont en prison. Les deux femmes ont attaché une couffe à une corde; par l'étroite ouverture elles descendent au malheureux une maigre pitance et le réconfortent de quelques bonnes paroles.

Le cheïkh est venu nous faire une visite : Si Çeghîr est un vieillard de près de soixante-dix ans, mais d'une verdeur étonnante. Sa voix est autoritaire et il crie très fort comme un campagnard qu'il est. C'est avec cela un gai compère, aimant la plaisanterie, sans scrupules, peu religieux, se moquant du *qadar* (doctrine orthodoxe de la prédestination), se moquant de Bou Azzaoui, de Maou l'Aïneïn, d'ailleurs cruel pour ses administrés. La conversation serait avec lui des plus instructives s'il ne se montrait fort ombrageux à notre égard. Il nous parle avec un air moitié rusé, moitié agressif; très hostile à la France, il répète des calomnies dont il nous est bien aisé de reconnaître la provenance : la France a soutenu le Rogui contre le sultan, la France veut prendre le Maroc aux Marocains, la France n'a peur que de l'Allemagne, etc. Nous avons ici un son de cloche différent de celui du cheïkh Ould Sioûd : c'est le type de l'opinion en pays makhzen, dans les milieux administratifs.

Le cheïkh est très monté contre la protection : les protégés sont les grands ennemis des cheïkhs, auxquels ils refusent généralement et l'impôt et les prestations de toute nature. Nous représentons à Si Çeghîr qu'il y a très peu de protection française et qu'il est surtout écrasé par les protégés espagnols et italiens; il ne répond pas : son siège est fait. Il faut avouer que la grande extension de la protection dans ces pays gêne singulièrement l'action administrative. Si Aïssa a des centaines de protégés dans son commandement, sans compter que chaque protégé prétend faire passer tout son douar pour sa famille et les protéger également. Le caïd remédie souvent à cette situation en nommant cheïkhs les protégés; ainsi il les intéresse à la rentrée de l'impôt et les fait détester de tous.

La journée se passe dans ces conversations : au fond Si Çeghîr est un brave homme et il finit par laisser deviner que si on lui garantissait sa situation sans trop le pressurer, il se soucierait fort peu d'Abd el Azîz et du makhzen. C'est l'opinion de bien des cheïkhs et peut-être celle de quelques grands caïds eux-mêmes.

15 décembre.

Du pays fécond des terres noires, des Abda, nous sommes passés dans la triste région des Ahmar. C'est un plateau montueux, caillouteux, absolument nu, sans un arbre jusqu'à l'horizon, sans cultures, rien que d'immenses terrains de pâturages : quelques vagues potagers s'étendent auprès de rares douars. Le jour où nous avons quitté Si Çeghîr, surpris par la nuit, nous avons erré plusieurs heures dans des terrains accidentés et pierreux et, désespérant de trouver la casba du caïd Si Messaoud, nous avons campé près d'une triste maison : quelle misère! ils n'ont ni charbon, ni œufs, ni poules, ni eau potable. Par charité nous leur payons quelques mesures d'une mauvaise eau qu'ils prennent à un puits presque épuisé. Et nous apprenons avec stupeur que le maître de cette maison est le propre père du caïd! Que l'on juge un peu de ce que doit être la situation des vulgaires contribuables!

Le lendemain un soleil radieux éclaire cette désolation. La sécheresse a tout ruiné : ces malheureux n'ont point d'orge, point de paille, point de lait; ils ont vendu tous leurs bestiaux et il ne leur reste même plus une chèvre. Ils ne mangent que de l'*irni*, l'horrible racine à saveur si âcre que, pour avoir voulu, par curiosité, mâcher quelques tubercules, j'en ai, pendant une heure, une atroce cuisson au gosier. Pour comble de malheur une invasion de rats a détruit les petits potagers qu'ils s'étaient efforcés d'établir; les hommes de la maison, près de notre tente, fièrement drapés dans leurs burnous râpés, regardent avec une consternation résignée leurs champs inféconds, pendant que de pauvres et loqueteux enfants se partagent avidement le pain que nous leur abandonnons.

Au loin les pentes du coteau où nous avons campé sont remplies de trous et creusées de galeries souterraines qui rendent la marche dangereuse pour les bêtes; on voit constamment ces

rats, à queue longue, à pelage roux et à ventre blanc, courir dans les champs de tous côtés et on reste confondu devant ce nouveau et insurmontable fléau. Tout autour de la maison, d'énormes tas de coquilles d'escargots, *köjkenmödding* des géologues futurs, indiquent que les malheureux en sont réduits à ce triste régime.

Notre marche continue dans le monotone pays des Ahmar; les ravins asséchés succèdent aux ravins, les pentes dénudées aux pentes dénudées. Pas un arbre, pas un buisson n'arrêtent le regard, aussi loin que la vue peut s'étendre. Ce pays désolé, infesté de brigands qui ont là leurs repaires et qui en sortent pour aller piller au loin les *azib* isolés ou les caravanes, s'appelle le *Dra Tâmo*. En cette arrière-saison de sécheresse, aucune verdure ne l'égaie : seule l'asphodèle dresse çà et là ses feuilles lancéolées.

Mais dans l'après-midi, le sol change complètement d'aspect : un fin gravier, propice à la marche, succède aux cailloux et le terrain devient absolument plat. Le jujubier fait son apparition, dressant chacune de ses touffes épineuses au sommet d'un petit monticule de terre amoncelée par les vents; le palmier nain étale l'éventail revêche de ses feuilles. C'est la plaine de la Bahîra qui s'étend au pied de la petite chaîne des Jbîlêt : là expire le commandement de Si Aïssa, là commencent les Ouled Delîm, qui sont actuellement sous l'influence directe de Moûlaye Hafîd.

Ce soir-là, nous avons demandé l'hospitalité au cheïkh Mohammed bel Hâjj Çâlah, le dernier qui relève du caïd Si Aïssa, et nous passerons la nuit dans sa *zerîba*. Qu'on imagine une vaste enceinte formée par une large haie d'épines sèches de jujubiers, aussi haute qu'un homme. A l'intérieur une autre haie délimite un compartiment où sont entassées les bêtes à cornes. Les chevaux et les chameaux sont entravés dans un autre coin. Au milieu de la *zerîba* sont deux *nouâla*, c'est-à-dire deux huttes cylindro-coniques, habitation caractéristique des populations de cette partie du Hoûz et rappelant certaines huttes soudaniennes. L'une de ces nouâla ressemble à la plupart des autres, mais celle du milieu est plus somptueuse : le pourtour est en maçonnerie et la partie conique, c'est-à-dire le toit, est formée de roseaux en ogive entrelacés, maintenus

par de grands cercles de roseaux liés ensemble. C'est là une curieuse transition de la *nouâla* à la maison : au fond est un métier à tisser; ailleurs des réservoirs en sparterie sont remplis d'orge. De la toiture pendent des nouets contenant de la terre prise aux tombeaux des marabouts, une branche sèche de laurier-rose pour écarter le mauvais œil, une omoplate de mouton provenant de la bête sacrifiée à l'Aïd el Kebir, tout le matériel superstitieux des vieux cultes agraires à peine islamisés.

C'est cette demeure, luxueuse pour le pays, que le cheïkh met à notre disposition. Ce Bel Hâjj Çâlah n'a point l'hospitalité très large; son accueil était d'abord plus que froid et les recommandations de Si Aïssa ne tempèrent pas cette froideur; on sent que nous sommes à la limite de l'influence du caïd. Mais nous annonçons au cheïkh que nous allons lui acheter un mouton et sa figure s'éclaire aussitôt : il nous dit que l'année est mauvaise, il nous fait remarquer la maigreur de ses bêtes. Il est cependant dans une situation bien supérieure à celle des pauvres habitants du pays des Ahmar. Il est aussi dans un état d'esprit bien différent de celui que nous avons trouvé chez les Abda.

Ici le makhzen n'inspire ni crainte ni admiration; le cheïkh lui est nettement hostile. Ici, comme dans les Chiâdma, comme dans tout le Hoûz, c'est autour de Moûlaye Mahammed que se groupent toutes les espérances : ce frère du sultan, a toutes les sympathies du peuple; si ces sympathies n'osent se faire jour dans les milieux étroitement soumis à l'influence de Si Aïssa tout dévoué au makhzen, il n'en est pas de même ici. Le cheïkh Bel Hâjj Çâlah croit fermement à la venue de Moûlaye Mahammed. On sait que le Rogui se donna longtemps pour ce chérif; le cheïkh n'est pas convaincu que Bou Hemâra n'est pas Moûlaye Mahammed. Comme nous lui représentons que Moûlaye Mahammed est prisonnier à Fez et étroitement surveillé, il n'est pas éloigné de penser que ce prince, qu'il considère comme un *ouali* (saint), a le don d'ubiquité. Sîdi Zouîn, le grand marabout dont la zaouia est située au confluent de l'Oued Tensift et de l'Oued Nefîs, mort il y a peu de temps, a prédit la venue de Moûlaye Mahammed. Il aurait déclaré à Moûlaye Hassan que l'accession au trône des chérifs de son fils Mahammed était une chose iné-

vitable. Des prophéties populaires, colportées sur les marchés, annoncent le règne de Moûlaye Mahammed. Cette sympathie pour ce prince est naturellement corrélative de l'impopularité d'Abd el Azîz, auquel on reproche ici d'avoir violé les asiles sacrés des zaouias lors de la répression de la révolte des Rehâmna.

Notre cheïkh, malgré tout, n'est pas spécialement fanatique, ni excité contre les chrétiens. Il diffère par là de ceux que nous avons vus, ce qui montre bien la responsabilité du makhzen dans la genèse de l'état d'esprit anti-européen que nous avons signalé. Il nous parle longuement de Bou Azzaoui qui est venu courir le Hoûz cet été, et le tient franchement pour un intrigant; les essais de miracles de ce santon des Ouled Saïd (Châouia) font rire notre hôte qui nous apparaît comme un brave homme, fort attaché à ses intérêts matériels, plus superstitieux que pieux, et, au demeurant, disposé à se rallier au parti qui assurera la paix, fût-ce celui des chrétiens, bien qu'il n'ait aucune sympathie pour ceux-ci.

Hier matin, après des salutations relativement amicales, nous avons quitté notre amphitryon pour effectuer doucement la traversée des Jbîlêt. Le temps est délicieux et ces petites montagnes découpent clairement sur le ciel bleu leurs sommets régulièrement coniques. Par des rampes faciles nous gravissons leurs pentes à travers les schistes anciens dont les surfaces lustrées ou pailletées de mica brillent au soleil; peu d'arbres, quelques acacias, quelques genévriers. Vers le milieu de l'après-midi, nous atteignons le point culminant de notre route : en face de nous se déroulent les pentes de la montagne; au delà s'étend une vaste plaine, au milieu de laquelle la palmeraie de Merrâkech dessine une tache sombre : sur celle-ci se détache nettement le haut minaret de la Koutoubia, la célèbre mosquée almohade; au-devant de la palmeraie, les collines du Guîliz et d'Ouragh, surgissant brusquement de la plaine, découpent nettement leur silhouette; derrière se dresse la haute muraille du Grand Atlas.

La lenteur de notre marche a été telle que nous avons dû camper à l'entrée de la plaine. Le coucher du soleil sur l'Atlas est grandiose : le manteau de neige qui drape la montagne laisse transparaître par endroits le sol auquel les derniers rayons

donnent une teinte rouge grenat, en sorte que les monts semblent faits d'une espèce de porphyre d'aspect sinistre au milieu de la laque orangée et verte du couchant. A mi-hauteur un nuage sombre barre l'Atlas; plus près le Guîliz et le Ouaragh se profilent avec des teintes lie de vin. Quelques instants après tout est changé; les espaces dénudés de l'Atlas sont d'un bleu presque noir, pendant que la neige devient d'une pâleur verdâtre et livide. Cependant le ciel se fonce de plus en plus; le Guîliz est tout noir, une brume opaque voile la ville de Yoûcef ben Tâchefîn et la plaine de Merrâkech s'endort dans le silence et la nuit.

Ce matin, quand nous sommes partis pour Merrâkech, on voyait mal l'Atlas; au contraire les Jbîlêt, vivement éclairés par les rayons obliques du soleil se détachaient, comme si leurs contours eussent été burinés sur l'azur du ciel; les ombres étaient violemment accentuées et la petite chaîne avait l'aspect d'une série de taupinières.

Après quelques labours et des alluvions caillouteuses, puis le marabout de Sîdi Boukâr, nous entrons dans l'oasis; sur le bord des *sâguia* (canaux d'irrigation) bordées de joncs, croissent des trembles, des grenadiers; puis c'est le Tensift que nous passons à gué; les palmiers se multiplient; des jardins, où l'oranger, le grenadier et l'olivier se mélangent, sont entourés de haies de roseaux. Les *sâguias* forment un inextricable réseau et les *khettâra* ouvrent, en longues lignes, leurs bouches étroites : ces *khettâra* sont des canaux souterrains, creusés avec une remarquable industrie sur des distances surprenantes et qui prennent jour par les ouvertures qui ont servi à en poursuivre le creusement. Beaucoup de ces khettâra sont du reste abandonnés, mais leur présence dans la plaine n'est pas sans danger pour les cavaliers. Nous passons près d'énormes tas de terres à salpêtre, puis voici les amoncellements d'immondices qui s'étalent aux abords de toutes les villes marocaines, et nous entrons dans la ville en nous enfonçant sous les voûtes de Bâb Doukkâla, entre deux haies de mendiants qui sollicitent notre générosité au nom de Sîdi bel Abbès es Sebti, le patron de Merrâkech.

EDMOND DOUTTÉ

(A suivre.)

« RIGOLETTO »

— MŒURS NAPOLITAINES —

I

— Sciosciammò! — cria le petit homme avec peine, ne sentant plus de résistance à la ficelle qu'il avait en main. — Sciosciammò! Sciosciammò!... — répéta-t-il en haussant graduellement la voix dans un appel lamentable qui se répercutait sous la voûte de la Galerie Umberto.

Ce cri mélangé de stupeur et d'incrédulité s'éleva au-dessus de la foule indifférente. Mais le flot de monde, sur lequel le petit homme qui ne touchait presque plus terre paraissait flotter, continua de s'écouler tranquillement, l'empêchant de se retourner et encore plus de rebrousser chemin et de fendre le courant. Il se débattit un instant avec rage, tâcha de se délivrer en jouant des coudes. Il lui fallut céder : la force passive de la masse le tenait prisonnier, l'enserrait comme dans un cercle de fer.

— Aïe! aïe! — gémissait le malheureux avec désespoir, en continuant à descendre avec les autres vers la rue de Tolède, convaincu désormais de l'inutilité de ses efforts.

— Oh! mon pauvre Sciosciammò!...

Cette plainte monotone commençait à attirer l'attention des plus proches, que les cris et les gestes n'avaient troublés en rien.

Un marchand d'allumettes, qui se laissait ainsi transporter par la foule en croisant les bras sur sa boîte pour protéger sa marchandise, fut le premier à s'intéresser à l'aventure :

— Eh! qu'est-ce que vous avez perdu?... votre femme?...

Le petit homme hocha tristement la tête et entama un récit accompagné de nombreux soupirs : le marchand d'allumettes apprit ainsi que Sciosciammocca était un chien terrier croisé de lévrier, une bête unique en son genre, intelligente et fidèle, ayant une tache grise sur la poitrine et une quantité d'autres mérites qu'il serait trop long d'énumérer. Sciosciammocca, qui était attaché avec une cordelette, et que son maître avait senti derrière lui jusqu'au milieu de la galerie, s'était perdu.

Le marchand d'allumettes fut touché de ce chagrin : il essaya aussi de tirer cette laisse primitive sur laquelle on piétinait et il s'assura qu'elle cédait en effet de manière à ne permettre aucun doute sur la disparition de Sciosciammocca. Le petit homme en peine, réconforté par les soins bienveillants du marchand d'allumettes, enroulait la cordelette sur ses doigts; ils eurent encore tous les deux un moment d'espoir, mais, arrivé au bout de la ficelle, le pauvre maître de Sciosciammocca fit de nouveau entendre son cri désolé.

L'aventure divulguée par le loquace marchand d'allumettes causait une pénible impression : le cercle des auditeurs s'élargissait et quelques-uns plus compatissants hasardaient déjà de timides recherches, tâchant de regarder entre les pieds, entreprise très risquée dans une pareille cohue. Ce chien perdu émouvait bien plus le bon peuple en liesse que si ç'avait été un ami, une femme, un être enfin capable de retrouver lui-même son chemin; on commençait à prêter autant attention au malheur de l'inconnu qu'aux masques tapageurs qui traversaient la galerie en brandissant leurs cannes et leurs parapluies pour se frayer un passage : hommes déguisés en femmes, paillasses, filles publiques, tout un va-et-vient de loques multicolores, une pluie de confetti, un vacarme infernal parmi les lazzi entre-croisés et les sacs vides lancés en l'air.

Déjà l'histoire de cette petite bête extraordinaire ayant une tache grise sur la poitrine et plus de qualités qu'on n'en avait jamais vues à un chien faisait le tour des assistants, s'enrichissait de détails inouïs, prenait de vastes proportions. Un groupe compact d'amis s'était formé autour du pauvre homme, quand la foule, brusquement assaillie à l'entrée de la galerie par l'irruption d'une mascarade, — une vingtaine de diables noirs qui jetaient des confetti à pleine main, — dut reculer en s'entassant près du Café Fortunio.

Cet arrêt momentané resserra d'une façon providentielle ces liens d'amitié subite : quelques-uns demandaient de plus amples renseignements, d'autres offraient leur aide, nul ne pensait encore à s'étonner de ce que le maître eut eu l'imprudence d'entraîner son chien dans une bagarre pareille.

On résolut, à l'instant, de se mettre en recherche. Le groupe organisé par le marchand d'allumettes partit courageusement à l'assaut de la mascarade, se faufila entre les nez de carton et les sifflets à surprise, sous la pluie des confetti, et ressortit dans la rue de Tolède en poussant un : « Ah! » de satisfaction. Ils se comptèrent : ils étaient cinq : le petit homme, le marchand d'allumettes, un camelot, une grosse commère aux yeux charitables et un vagabond, suivis de la bande inévitable de gamins turbulents.

— Puisque nous voilà amis, nous pouvons nous dire comment nous nous appelons, — fit observer le marchand d'allumettes.

Et il déclina aussitôt ses nom, prénom et surnom.

Le petit homme parut se troubler. Il dit avec sa voix flûtée :

— Je m'appelle Raffaele.

— Dit?...

Raffaele ne répondit rien, — au grand ébahissement de son interlocuteur, un Napolitain de Naples, où personne ne manque d'avoir un sobriquet, — et il se reprit à gémir :

— Sciosciammò, mon petit Sciosciammò!

Cependant la grosse femme expliquait pourquoi elle s'était jointe aux autres, et racontait qu'elle avait deux chiens et trois chats, mais qu'elle ne les promenait pas dans la Galerie le dernier jour du carnaval. Ce reproche voilé fut pénible à Raffaele.

— C'est vrai, quelle idée vous est venue? — s'écria le marchand d'allumettes en le blâmant franchement.

Le pauvre Raffaele se crut en devoir de se tirer les cheveux, en s'accablant d'injures, et finit par déclarer qu'il y avait certainement l'œuvre d'un *jettatore* dans tout ce qui était arrivé ce soir-là.

On lui offrit aussitôt une corne de corail pour conjurer le mauvais sort, et finalement la petite troupe se dirigea par la rue de Tolède vers la place San Ferdinando où le chien, repoussé de la galerie, pouvait bien s'être réfugié.

Chemin faisant, ils rencontraient d'autres masques; les gamins, alléchés par la perspective d'aventures étranges, trottaient gaiement, en sifflotant le refrain en vogue, attrapant au vol les confetti qu'un domino lançait en passant. Du côté de la place del Plebiscito, la foule s'éclaircissait : la vaste place apparut déserte, toute blanche sous la lune, entourée de hautes maisons, avec son temple en amphithéâtre, où des mendiants et des chiens égarés dormaient pêle-mêle à l'ombre des colonnes. Sciosciammocca, ignorant le pays, ne pouvait avoir cherché asile dans ce dortoir de la misère délaissée. Le groupe tourna à gauche, explora le portique du Théâtre San Carlo, descendit le long du Jardin Royal jusqu'à la place de la Mairie, où une fausse alerte devait procurer une joie aussitôt évanouie à Raffaele qui ne soufflait mot.

Un chien errant, que Cicillo, un *scugnizzo*[1] plus hardi que les autres, avait découvert en train de fouiller dans un tas d'ordures, avait été attaché avec une ficelle, et suivait docilement ses nouveaux maîtres, en flairant dans la direction d'une ruelle.

— Il l'a senti! — affirma le marchand d'allumettes, fier de son stratagème.

Et, en effet, à défaut de Sciosciammocca, un autre chien errant sortit d'un coin sombre et suivit de lui-même son camarade.

Il ne restait à explorer que le bout de la rue Santa Brigida, et déjà l'espérance commençait à faiblir, quand, à un plaintif appel de Raffaele, l'objet de tant de recherches bondit, en

1. Gamin des rues, « voyou » napolitain.

aboyant, des marches de la galerie et se jeta dans les jambes de son maître.

L'explosion de joie générale, les jappements de Sciosciammocca et les cabrioles des gamins attiraient, en ce point très animé de la ville, un tas de badauds.

Chacun faisait ses réflexions; le marchand d'allumettes s'attribuait tout le mérite, et le vagabond entamait un discours pour proposer que Raffaele payât bouteille, quand une voix formidable glaça d'effroi tous les esprits et arrêta dans son essor Cicillo qui s'apprêtait à exécuter un saut périlleux.

La haute taille d'un garde municipal se dressa au centre du groupe stupéfait qui, au lieu de se disperser prudemment, se serra autour de Raffaele fort de son innocence et soutenu par les curieux.

Le marchand d'allumettes toisa dédaigneusement l'intrus : il n'était pas de Naples, celui-là, ça se voyait à son zèle intempestif! — En réalité, la bande, avec ses trois chiens qui aboyaient et son escorte de gamins, était bien faite pour inspirer les plus légitimes défiances à un austère fonctionnaire public.

Le marchand d'allumettes examina rapidement la situation : on ne pouvait pas les accuser de tapage nocturne, à onze heures du soir, aux portes de la Galerie, un mardi gras. Mais on a bientôt trouvé un prétexte quelconque pour empoigner un honnête homme.

Il y avait les trois chiens, dont un encore en laisse, et l'autre, Sciosciammocca, qui sautait de joie entre les jambes de Raffaele, en le désignant clairement à la vindicte publique.

En effet, le garde, qui était accouru, intrigué par les allures de ces gens débraillés, et qui, à son grand désappointement, ne se trouvait en présence ni d'un vol ni d'une rixe, ni même d'une simple dispute, ne voulant pas avoir tort, s'en tenait au seul moyen d'avoir incontestablement raison; il fronçait les sourcils, en indiquant Sciosciammocca, et demandait d'un ton péremptoire :

— A qui appartient ce chien-là?

— Mais... — hasarda le marchand d'allumettes.

— Silence, vous! — tonna le garde.

Et, s'adressant au petit homme blême de frayeur :

— Votre nom?

— Mais... — commença Raffaele, encouragé à résister par l'attitude de la foule qui se prononçait visiblement pour lui.

— Quoi, « mais »?... Révolte contre l'autorité! pas de muselière : contravention... Au poste, allons, ouste!

Ces terribles paroles, dites avec un fort accent génois, épouvantaient Raffaele. Empoigné brutalement par le bras, le pauvre diable s'avança en trébuchant, suivi des trois chiens et des badauds.

L'homme qui avait accompli cette action d'éclat marchait le corps droit, étreignant dans sa main rude le maigre bras de Raffaele, conscient de l'importance de sa mission, hautement satisfait de son coup d'œil sûr. Un doute persistait encore dans la féconde cervelle du garde, et les explications du marchand d'allumettes à propos du rassemblement séditieux lui paraissaient d'une invraisemblance évidente et, par cela même, incapables d'éclaircir la question. Peut-être, à son insu, rendait-il un signalé service au pays, en mettant le grappin sur un audacieux malfaiteur, sur le chef de quelque secte ténébreuse.

« Un anarchiste?... fraîchement débarqué d'Amérique... »

Dans ses rêves ambitieux, le brave homme en était arrivé à songer à une gratification, peut-être à un avancement, — qui sait? — à une décoration pour le récompenser de sa clairvoyance... quand, dès le seuil du poste, un regard furieux de son supérieur le fit rentrer en lui-même. Le brigadier, un vrai Napolitain, fort ennuyé de rester là un jour de fête, à recevoir des rapports, lui cria brusquement :

— Hein? qu'est-ce que vous faites?... Encore une de vos prouesses! Vous m'amenez trois chiens en prison!... Est-ce qu'ils ont dérobé la statue de Victor-Emmanuel? Et on vient de me dénoncer une agression rue Santa Brigida. Un paillasse a arraché les boucles d'oreilles à une dame. Et vous n'étiez pas là, hein?... On dit : « Les agents ne sont jamais là, quand on aurait besoin d'eux. Nous réclamerons... » Eh bien, vous êtes frais!

Ce terrible réquisitoire tomba sur la nuque du malheureux garde, avec une bordée de jurons napolitains. Son supérieur le considérait d'un air narquois, qui signifiait clairement : « Oh! ce Génois! »

L'agent desserra les doigts et promena autour de lui des yeux stupéfaits. Le vagabond, le camelot et la grosse femme charitable avaient disparu; des *scugnizzi*, pas l'ombre. Seuls le bavard marchand d'allumettes et les deux chiens errants n'avaient pas déserté. Le policier allait ouvrir la bouche pour expliquer le fait en l'aggravant de détails suspects, lorsque la voix de son chef témoignant une joyeuse surprise le replongea dans son anéantissement.

— Eh!... maître Raffaele!... comme on se rencontre!... Et c'est à vous ce chien-là?... A bas, mon toutou, à bas!

Instinctivement, la bonne petite bête s'était dressée sur ses pattes de derrière et sautillait devant ce protecteur inespéré, remuant la queue, lui léchant les mains avec gratitude.

— Eh! Pasquale, — fit à son tour le petit homme.

Et il resta bouche béante à le contempler, n'en croyant pas ses yeux.

Don Pasquale, ému par les caresses de Sciasciammocca et par de lointains souvenirs de jeunesse, voulut aussitôt montrer la force des vieux liens d'amitié; peut-être aussi ne fut-il pas mécontent de s'exhiber dans tout le prestige du pouvoir que lui conférait son grade. D'un geste d'empereur, il indiqua la porte à l'agent qui, arrivé sur le seuil, fut encore à même d'entendre exprimer, dans les premières confidences, la gouailleuse commisération qu'il avait déjà lue sur la figure de son supérieur :

— Ce Génois!

Le petit homme n'était pas encore revenu de sa surprise, que le marchand d'allumettes s'occupait déjà d'établir son importance devant le brigadier, en racontant diffusément ce qui s'était passé, y ajoutant des choses de son invention, disant pis que pendre du garde, heureux de l'impunité que lui assuraient les hautes relations de Raffaele, et ne manquant pas de faire ressortir la lâcheté des autres et son dévouement à la cause de l'innocent persécuté.

Don Pasquale frisait sa moustache fièrement retroussée, approuvait de la tête avec bienveillance, ayant la satisfaction de se présenter aux yeux de Raffaele sous l'aspect flatteur d'un homme qui a réussi et ne dédaigne pas les amis des jours mauvais.

Quand il jugea que la contemplation avait assez duré et que le petit homme devait avoir le cœur gonflé d'admiration, don Pasquale, qui, au fond, était un bon garçon, quitta son air officiel, redevint le joyeux compère d'autrefois et accabla Raffaele de questions : « Comment allait-on au pays? Lui, Pasquale, n'était plus retourné à Torre del Greco depuis qu'il en était parti pour s'engager, mais il n'avait oublié personne, ni son patron, ni donna Rusi, ni Concettella, non plus que la barque où il avait été mousse pendant trois ans...

— Nous en avons bien pêché du poisson, hein, maître Raffaele? Vous vous en souvenez?

Et Pasquale narrait son histoire.

Il en avait vu du pays! il en avait eu des aventures! Il avait presque toujours été là-bas, près de la France : un beau pays, le Nord, et très avancé...

Pasquale gonflait les joues, bombait la poitrine, et les deux autres le regardaient, saisis de respect.

— Comment! depuis un an que vous êtes de retour à Naples et que vous vous êtes fait cette position, vous n'avez jamais trouvé un jour pour venir à Torre del Greco voir les amis? — demandait le marchand d'allumettes prenant tranquillement la place de celui qu'il connaissait depuis quelques heures.

— J'irai, j'irai! — assurait Pasquale en redressant sa moustache.

Abruti de surprise, accablé de fatigue, Raffaele continuait à se taire; de subites lueurs de souvenirs lui passaient dans les yeux, mais son pauvre petit corps s'affaissait de plus en plus; sa tête couronnée de cheveux rares s'enfonçait entre ses épaules voûtées.

Un violent coup de poing donné sur la table par le gai luron le fit sursauter, et il dit avec une sorte de vergogne douloureuse :

— La barque n'existe plus. Ni Rusinella. Je ne suis plus pêcheur.

Et il parut avoir raconté en ces quelques mots tout le drame de sa vie, car il s'arrêta comme s'il n'y avait rien à ajouter.

« Morte, donna Rusi, la bonne maîtresse qui aimait tant le petit Pasquale? »

Il ne pouvait s'en consoler; mais, heureusement, car il n'était

pas de nature à garder longtemps un visage contrit, deux collègues et un vieil employé aux écritures, à barbe méphistophélique, firent irruption dans la pièce enfumée.

— Eh! bonjour, Rigoletto! — cria, en frappant familièrement sur l'épaule de Raffaele, un des deux agents, qui avait trop bu.

Le pauvre homme, qui ne connaissait pas son interlocuteur, et à qui le nom de Rigoletto ne disait rien, salua timidement. Les autres firent entendre un bruyant éclat de rire.

On jouait alors dans un théâtre populaire le vieil opéra de Verdi, et, dans les rues, tous, jusqu'aux gamins, sifflotaient les principaux airs.

— Vous vous connaissez? — demanda Pasquale.

Et, recevant une réponse négative, il fit les présentations :

— Voici maître Raffaele, mon patron quand j'apprenais le métier de pêcheur, et l'autre est un de ses amis.

Le marchand d'allumettes lia aussitôt conversation; le disciple de Bacchus éprouva le besoin de s'humecter le gosier : bouteilles et verres furent étalés sur la table malpropre où s'entassaient les papiers du scribe.

— A la santé de Rigoletto!

L'ivrogne revenait à son idée. Tous les yeux se fixèrent sur les épaules voûtées du vieillard surmontées d'une tête pour ainsi dire sans cou, — ce qui lui donnait, par contraste avec son corps fluet, l'apparence de la difformité que lui attribuait l'autre. — Don Pasquale, rendu loquace par le petit vin du Vésuve, se mit à le tâter comme pour chercher la protubérance.

— Où la fourrez-vous, votre bosse, maître Raffaele?

La victime sourit humblement et demanda des explications.

On lui en fournit aussitôt : Rigoletto était un bossu, un bouffon, un homme payé pour faire rire les gens...

La souffrance qui se peignit à l'instant sur la figure épuisée du vieillard fut telle qu'ils s'en aperçurent presque tous à travers les fumées de l'ivresse.

Ils craignirent de lui avoir causé du chagrin en lui rappelant son infirmité, et, comme ils n'étaient pas méchants, ils tournèrent la chose en plaisanterie :

— Vous êtes plus droit que nous, maître Raffaele! A votre âge! Combien avez-vous?...

Ils changèrent de conversation. Mais l'agent recommençait, avec l'obstination particulière aux ivrognes :

— Eh! bonjour, Rigoletto!

— Et il ajouta :

— Quelle belle fille il avait, Rigoletto!

— Moi aussi, j'ai une belle fille! — dit le pauvre homme en s'animant, comme sous le choc d'une secousse électrique.

— Concettella?... — s'écria Pasquale, subitement intéressé. — Elle doit être bonne à marier. Elle est jolie, hein? Étant petite, elle avait de grands yeux...

— Brune ou blonde? — s'informa l'un des agents.

Et le père, dont les yeux rayonnaient, la dépeignit : elle était blanche, blanche, avec des cheveux noirs comme le raisin du Vésuve. On l'avait baptisée « le Lis de Torre del Greco ».

— Savez-vous une chose? — dit le scribe, en veine de plaisanter, — la fille de Rigoletto a épousé un duc, rien que cela!

— Est-ce vrai ce que vous dites?

Et le petit homme ouvrit de grands yeux émerveillés.

— Un duc? allons donc! c'était quasiment un roi, — rectifia chaleureusement Pasquale.

Raffaele était au comble de l'étonnement. N'osant pas questionner davantage, il se plongea dans une méditation silencieuse, le menton appuyé sur la poitrine. Les autres buvaient gaiement; l'ivrogne répéta d'une voix pâteuse :

— Eh! bonjour, Rigoletto!

Raffaele releva lentement la tête et l'observa à la dérobée : se moquaient-ils de lui? Non, Pasquale était un bon garçon, le marchand d'allumettes s'était montré son ami, et le vieux monsieur habillé en noir avait l'air trop respectable. Il osa demander :

— Vraiment, celui que vous dites était un bouffon?

— Ma parole! — assura Pasquale, — c'était... comme qui dirait un *pazzariello*[1].

1. Parmi les petits métiers de Naples et des environs celui de *pazzariello* n'est pas l'un des moins caractéristiques. Le *pazzariello* — « l'homme qui fait des folies » — est un musicien et chanteur ambulant qui, par son costume, sa mimique et ses accents burlesques, attire les badauds. Entre deux refrains, il débite un boniment pour vanter quelque marchandise populaire : — c'est une forme locale et traditionnelle de réclame, destinée aux illettrés.

— Ah! — fit le vieillard, saisi.

Et il fut sur le point de révéler aux autres qu'il avait cela de commun avec Rigoletto. Mais il s'arrêta, gêné, et sourit, à part lui, à une idée qui lui était venue; puis il recommença à douter, se mit à hocher la tête comme s'il avait de la peine à se convaincre. Le scribe le regardait avec des yeux luisants qui riaient derrière les lunettes.

Quelques minutes plus tard, l'ivrogne s'endormait, vautré sur la table, en bredouillant ce nom qui avait frappé son esprit, et le marchand d'allumettes s'apercevait avec regret qu'il était l'heure de débarrasser « l'illustrissime compagnie ».

Il se leva, docilement imité par Raffaele, prit congé des autres en se confondant en protestations de reconnaissance et recommanda avec désinvolture à Pasquale de venir « les » voir à Torre del Greco.

— Vous demeurez à Torre? — demanda le scribe.

— Notre cher maître Raffaele nous invite, — s'empressa de répondre l'effronté, qui avait su le nom du pays quelques minutes auparavant par le bavardage de Pasquale.

— Et vous retournez là-bas, à cette heure-ci? — reprit le scribe.

— Oh! c'est tout près, — murmura le petit homme en rougissant.

— Vous y allez à pied?

— Ça me fait du bien de marcher, — assura Raffaele.

— Et votre fille? Vous la laissez seule à la maison?

Le scribe braquait sur lui ses petits yeux qui étincelaient, par moments, d'une ironie gouailleuse.

Mais l'humble créature eut un beau sourire, plein de dignité paternelle :

— Elle est allée avec sa patronne au théâtre où l'on chante des chansonnettes, dans le sous-sol de la Galerie. Et puis elles reviendront en voiture.

Il dit cela d'un seul trait, et il lui revint tout à coup une envie folle de raconter comme sa Concettella était belle, ce soir-là, avec son corsage bleu et sa mine joyeuse; — si belle, qu'il ne s'était pas senti le courage de rester longtemps sans la voir, et il était parti derrière elle, marchant près de trois heures, avec Sciosciammocca, pour arriver à la Galerie, dans le vague

espoir qu'il y aurait quelque soupirail par où il pourrait la contempler, ou qu'un heureux hasard la lui ferait découvrir parmi la foule, ou que, au pis-aller, il serait au moins libre de se tenir au-dessus de la salle où elle se trouvait : c'était presque respirer son haleine. En chemin, Raffaele avait fait part de ses espérances au bon petit chien, qui avait l'air de le comprendre et aboyait chaque fois qu'il entendait le nom de la *piccerella*[1].

Et comme elle devait finir, cette soirée extraordinaire! Le pauvre homme en était tout abasourdi : aussi n'osa-t-il souffler mot ni du petit corsage bleu ni de ses projets; il serra les mains qu'on lui offrait, il entendit vaguement les protestations d'amitié du marchand d'allumettes, balbutia des excuses, des remerciements, et se trouva sans savoir comment dans la rue déserte, seul avec les trois chiens qui l'avaient fidèlement accompagné.

Minuit sonnait aux horloges de la ville. Un vaste silence régnait sur la place envahie par un léger brouillard. Le monument de Victor-Emmanuel se dessinait sobrement sur le fond bleuâtre. Le grand roi rêvait, la tête dans les nuages, l'air mystérieux sous cette lumière pâle qui semblait se répandre autour de lui, non pour en mieux éclairer la forme, mais plutôt pour en voiler le contour matériel. Il paraissait animé d'une vie profonde et multiple : ce n'était plus seulement la figure du héros que le bronze évoquait, mais toute l'épopée légendaire, la phalange hardie des génies tutélaires de la patrie.

Raffaele, qui descendait tout doucement vers la mer, plongé dans ses méditations, envoya un salut muet à la statue : l'humble cœur retrouvait sa vénération d'autrefois, bien que son cerveau affaibli ne conservât qu'une vague notion des événements, et un lointain souvenir de l'époque où, lui aussi, jeune et enthousiaste, il applaudissait avec ardeur toutes les actions héroïques et grandioses qu'on se racontait alors en frémissant.

Sciosciammocca, fatigué de la longue séance au commissariat, trottinait près de lui, en jappant de satisfaction, sans penser à suivre les deux chiens errants dans leurs écarts de noctambules endurcis.

1. Petiote.

Au détour d'une rue, ces deux animaux, peu soucieux de s'aventurer dans des parages inconnus, semblèrent se consulter; puis ils rebroussèrent chemin, se retournant de temps à autre pour regarder leur dédaigneux compagnon, ruminant peut-être dans leurs cervelles de chiens des réflexions sur cette communauté de sort et cette brusque séparation.

Raffaele, pressant le pas sur la route qui borde la mer, ne parvenait pas plus que les deux chiens à s'expliquer les événements extraordinaires de la soirée.

Son habitude de confier à Sciosciammocca ses perplexités les plus intimes le fit se lancer dans un soliloque, que la petite bête approuvait de ses battements d'oreilles et de ses grognements sourds.

— Ils sont partis, — commença-t-il à voix basse, avec un soupir de soulagement, faisant allusion aux deux compagnons peu désirés que sa mansuétude l'avait empêché de chasser, bien que leur obstination à le suivre lui causât une vague terreur superstitieuse.

Et il se mit à divaguer, entrecoupant son monologue d'exclamations affectueuses pour obtenir l'approbation de Sciosciammocca.

— Tant mieux! qu'aurait-elle dit, notre chère Concettella, en nous voyant rentrer à quatre?... J'ai peur qu'elle ne soit pas contente de notre escapade. Elle s'imaginera que nous avons dépensé de l'argent... Si nous pouvions arriver avant elle!... Oui, mais il n'y a même pas à y songer, maintenant... Ce chien noir ne me plaisait guère, il avait un air de malheur... Enfin!... Marchons un peu plus vite, mon Sciosciammò, tu veux?... Et Pasquale, qui se serait attendu à le rencontrer? Et à cette place!... Il a toujours eu de la chance, le garçon... Il est capable de gagner trois ou quatre francs par jour?... L'autre ne m'allait pas, celui qui me tapait sur l'épaule, tu sais bien?... Rigoletto...

Le bonhomme sourit en lui-même et hocha la tête comme il faisait en écoutant les invraisemblables récits du corps de garde; puis il reprit :

— Ce marchand d'allumettes et les autres, quelles braves gens! On trouve encore des amis en ce monde... Et Pasquale ne nous a pas fait payer l'amende... Et Concettella! nous

n'étions pas loin d'elle... Hein, Sciosciammò, elle nous gronde quelquefois, mais c'est un ange. Elle dit que nous n'avons pas beaucoup de tête et elle a raison. Si nous en avions, nous n'en serions pas réduits là... Parce que... gaspiller de l'argent... je n'en ai jamais gaspillé... je ne vais pas même à l'auberge. Je l'avais promis à Rusinella!... Ma pauvre Rusinella!... Bienheureux les morts! ils ne voient pas... Et, ce soir, Pasquale qui me parlait de la barque!...

Son visage décharné s'assombrit. Le brouillard avait augmenté. Sur la route des Granili, les becs de gaz apparaissaient tantôt comme d'obscurs fantômes, avec de longues figures pâles et narquoises, tantôt comme de lointaines processions de torches fumeuses parsemant les ténèbres de taches de braise et de petites flammes violettes.

— Quel sale métier! — grommela le pauvre hère entre ses dents.

Et il retomba dans la méditation. Il eut à coup sûr la vision d'une jolie tête brune, car ses yeux étincelèrent soudain, et, comme toujours quand la *piccerella* donnait à ses pensées une teinte moins sombre, il releva son dos voûté, il marcha d'un pas plus décidé, et, s'adressant de nouveau à son confident :

— Hein, mon Sciosciammò, si elle n'était pas là, cette enfant?... As-tu vu comme elle était belle, aujourd'hui? On aurait dit une reine!... Si nous étions riches, mon toutou, elle en aurait, des corsages bleus, et des rubans et, du corail, et même un chapeau à plumes comme celui de sa patronne... Elles ont dû s'amuser... Ah! si nous étions riches, nous irions aussi au théâtre. Mais!...

Les becs de gaz avaient réellement des rires sarcastiques sur leurs faces blêmes : à un endroit où le chemin était défoncé, deux lanternes brillaient au loin comme des yeux phosphorescents. Au passage du petit homme, ces yeux lancèrent un éclair de malice ironique. Raphaël se revit devant le vieux scribe.

— Eh! une belle fille, Rigoletto n'est pas le seul à en avoir une. Personne n'en a une qui vaille la mienne. Et elle fait la dentelle mieux que sa patronne. Toute la journée, elle travaille, la pauvre mignonne... C'est honteux de ne pas gagner assez pour qu'elle vive comme une demoiselle... Ça me désole de la

voir se fatiguer ainsi, mon Sciosciammò... Pauvre Rusinella, si elle savait!... Bienheureux les morts!... Pasquale viendra nous voir...

La trogne rose du brigadier lui sourit dans la lampe d'un débit de vins encore ouvert; des réverbères qui s'allongeaient dans le brouillard lui figurèrent la silhouette efflanquée du marchand d'allumettes et le corps gigantesque du garde dominant la foule à l'entrée de la galerie.

— Quelle grande perche! — dit le bonhomme à son chien.

Et il ne trouva pas d'expression plus amère pour le colosse arrogant qui avait voulu les arrêter. Deux lumières rondes, immobiles, lui rappelèrent le camelot et la grosse femme qui avait une famille entière d'animaux domestiques; les effrontés *scugnizzi* revécurent dans certaines flammes vacillantes, et une lanterne vénitienne en forme de ballon, qui se balançait au bout d'un bâton, lui remit sous les yeux l'image du garde ami de Bacchus.

« Eh! bonjour, Rigoletto!... » — La voix avinée lui bourdonna aux oreilles. Que disait donc aussi l'employé? Ah! des folies!... Pourtant ce vieux monsieur en costume noir avait l'air bien respectable...

Les becs de gaz s'animèrent tous comme par enchantement, dansèrent dans la brume une ronde fantastique, se serrèrent autour de lui en tournant d'une façon vertigineuse, jusqu'à placer entre lui et l'épais brouillard un cercle de visages réjouis et narquois. D'autres voix, non celles du scribe, ni de Pasquale, ni du marchand d'allumettes, d'autres voix lointaines lui criaient :

— *O' pazzariello, o' pazzariello!...*

Alors, en sa double qualité de *pazzariello* et de chanteur de chansonnettes, le malheureux se vit gambader au milieu de la plèbe insolente, tordant la bouche en des attitudes grotesques, parlant d'une voix rauque ou d'un aigre fausset, débitant des insanités, sautant, grattant sa guitare et soufflant dans une immense clarinette qui, à un moment donné, lançait des notes aiguës et discordantes qui mettaient en fuite les gens saisis d'horreur. Mais les oreilles s'habituaient à cette musique grotesque et le public s'amusait et revenait écouter la réclame du nouveau magasin; et le crieur, épuisé de fatigue, gesticulait,

ricanait, reprenait les stupides refrains, les faisant alterner avec l'annonce de la marchandise, — généralement une denrée alimentaire, dont il devait proclamer la qualité supérieure, — tandis que les boutiquiers ventrus approuvaient et que lui devait attirer l'attention de deux publics différents et entonner bien vite le *Funiculi Funicula* qui représente pour l'étranger toutes les chansons napolitaines, lorsque arrivaient à l'improviste les voitures pleines de gens en complets à carreaux et en casquettes de voyage.

Le métier qui lui rapportait le plus était celui de chanteur de chansonnettes et de joueur de clarinette. Le petit homme courait tant qu'il pouvait derrière les voitures en glapissant :

Jammo, jammo, jammo... funiculi, funicula!. .

Les sous pleuvaient; mais, quand les touristes étaient loin et que le *pazzariello* restait seul au milieu de la route, avec son grand chapeau défoncé campé de travers et Sciosciammocca sur ses talons, à regarder les pièces de monnaie luisant dans la poussière, ses doigts crispés lâchaient l'instrument et sa poitrine exhalait un grand soupir. Là-bas, derrière ces files de maisons, derrière ces arbres, il y avait la mer : la mer aux pêcheurs libres et vigoureux, aux belles tartanes à voile, aux grandes barques ayant en poupe l'image de la madone de Pompéi.

Quelquefois le vieillard tardait à ramasser les sous; ses doigts cherchaient machinalement les cordes de la guitare, et sa petite voix grêle chantonnait :

Si vuó veni cu mme, miezé á lu mare...[1]

— Jésus! — murmura Raffaele, en se blottissant dans l'ombre.

Une bande bruyante venait de son côté au milieu du brouillard, le frôla sans le voir. Les lanternes avaient repris leur place; dans le cerveau du vieil homme la ronde s'apaisa.

San Giovanni a Teduccio, le pays que Raffaele traversait en ce moment, dormait dans la vapeur bleue, ses maisonnettes noires bordant, sans interruption jusqu'à Portici, la route qui,

1. « Si tu veux venir avec moi en pleine mer... »

à l'approche de la petite ville, prenait un air plus frais et riant : les villas étaient plus nombreuses; à travers les grilles on entrevoyait les jardins et les champs d'orangers s'élevant d'un côté en pente douce et de l'autre s'abaissant vers la mer.

Raffaele y avait passé nombre de fois et connaissait bien les maisons garnies de glycines et les luxueuses villas, mais, ce soir, elles lui paraissaient différentes, plus élégantes, plus fantastiques même, comme si la brume qui les enveloppait leur enlevait toute consistance, et les montrait telles qu'elles étaient réellement : des demeures enchantées construites sur les nuages par une puissance magique pour y loger des êtres surnaturels, dont les yeux ne devaient pas être incommodés par le spectacle de la misérable humanité grouillant et souffrant sur la route...

Le petit homme soupira. Comme ils étaient heureux, les riches, de vivre dans des maisons tièdes et recueillies, où tout respirait le bien-être, où ne pénétraient ni les lazzi ni les rires grossiers de la populace, ni les voix des *pazzarielli*!... Il hocha la tête avec ce geste habituel où il y avait tant de résignation, tant de bienveillance, avec un peu de scepticisme et beaucoup de simple crédulité.

C'est justice que les belles créatures habitent les belles maisons et que les gens heureux ne voient pas le malheur. Si seulement il pouvait mettre Concettella dans une de ces demeures, pour y mener une existence fabuleuse, en haut, dans les nuages, même loin de lui, mais bien au-dessus de la pauvre humanité douloureuse dont il faisait partie!...

Les becs de gaz recommencèrent à lui sourire dans la brume.

C'étaient de bonnes figures d'amis qui disaient : « Tu sais? La fille de Rigoletto, d'un bouffon, d'un homme payé pour amuser les gens, comme toi, comme toi... »

C'étaient de sereines figures de jeunes filles entrevues derrière les grilles des villas, et qui disaient : « Ta Concettella, comme nous, comme nous... »

C'était le visage rayonnant de lumière de Rusinella défunte, qui disait : « Tu crois?... tu crois?... »

Raffaele tressaillit : une ombre s'avançait, longeant le mur. Lui s'écarta rapidement, l'homme passa au large; ils se regardèrent de travers avec défiance.

Cette vapeur bleuâtre, qui épaississait de plus en plus, changeait singulièrement l'aspect des choses; dans le pacifique noctambule, Raffaele reconnut un fantôme ennemi; dans le coup d'œil soupçonneux qu'il devina plutôt qu'il ne le vit, il lut clairement la dérision.

— Mon Sciosciammò, — soupira-t-il tout bas, — ça n'arrive qu'au théâtre!...

La bonne bête, un peu négligée, témoigna sa reconnaissance en frottant son museau contre le genou de son maître, qui prit cela pour un mélancolique assentiment.

— Ça n'arrive qu'au théâtre! — répéta-t-il pour affermir sa conviction.

Et tout à coup, la voix brisée, le corps épuisé, accablé de fatigue, la tête vide et incapable de rassembler ses idées, il vit combien de chemin il avait fait à son insu dans un monde qui lui était interdit, combien il avait glissé sur la pente de l'imagination, des illusions, en élargissant les limites du possible jusqu'à lui faire atteindre celles du prodige, — pour se retrouver finalement plus anéanti, plus las, plus pauvre et plus seul, dans cette course nocturne entre ces lumières immobiles en qui rien ni personne ne lui souriait plus.

Il était prêt à se laisser choir, cédant à un besoin de repos et à l'envie de s'endormir sous une porte quelconque, lorsqu'un tintement de sonnailles le secoua, le ranima comme par enchantement. Sciosciammocca, dont l'oreille fine avait déjà perçu le son d'une voix connue, fit volte-face et bondit en aboyant à la rencontre de la voiture qui arrivait de Naples au trot de deux rosses. Un écho de la fête persistait dans les joyeux propos parmi lesquels retentit un limpide éclat de rire de Concettella.

En un instant, le père se trouva raffermi sur ses jambes chancelantes, il redressa son dos voûté, son visage s'épanouit.

Les voyageurs l'appelaient en lui offrant une place. La voiture s'arrêta et la voix fraîche d'Immacolata Concezione murmura, caressante :

— Montez donc, papa!

Il était blotti dans un coin, Sciosciammocca entre ses jambes, et il roulait, dans ce véhicule primitif, sur la route de Torre del Greco, comme emporté par des ailes de rêve, se sentant, lui, la voiture et les maigres chevaux, — tout! léger, aérien,

lancé à perte de vue à travers l'espace... Concettella était assise devant lui : il l'admira, en extase, et elle lui parut angélique avec son petit corsage bleu, son *pezzotto*[1] blanc, par ce brouillard qui atténuait les contours et rendait les choses si belles et si étranges!

« Pourquoi pas? » se dit le petit homme exalté, abasourdi par les aventures extraordinaires de cette soirée mémorable.

Et, continuant à rêver tout éveillé, en selle sur son hippogriffe, il galopa sans but et sans frein, au gré de sa croyance et de sa fantaisie.

***

Immacolata Concezione peignait ses longs cheveux en se mirant dans la glace accrochée à un clou auprès de la fenêtre. Ce miroir de pacotille, criblé de taches d'humidité, lui faisait une figure terreuse et des yeux obliques et tremblotants.

La fenêtre basse, aux carreaux voilés de poussière, uniquement ornée d'un pied de menthe, la mansarde encombrée de choses en désordre, le parquet disjoint et les quelques hardes suspendues au mur formaient un singulier constraste avec la native distinction de l'harmonieuse créature qui se trouvait dans ce logis misérable.

Immacolata Concezione, vaguement distraite, laissait errer son regard au dehors de la croisée, au delà de la route poudreuse, dans le jardin situé en face de la maison. A l'épais feuillage des orangers se mêlaient une quantité de fruits d'or : çà et là des fleurs commençaient à s'épanouir.

La jeune fille tordit sa lourde chevelure, en fit un nœud qu'elle fixa gracieusement un peu au-dessus de la nuque, à la mode pompéienne, dégageant son cou élancé, d'une blancheur de gardénia. Avec ses paumes ouvertes elle effaça un pli sur son front, puis elle mit une robe foncée, croisa sous sa gorge un bout de dentelle, et finit par soupirer en se mirant une dernière fois dans la glace, qui lui renvoyait son image ternie.

— Ah! misère! — dit-elle tout haut, comme s'adressant à quelqu'un d'invisible dans l'ombre.

1. Fichu.

Personne ne répondit; seule une bouffée de vent effleura les vitres et les fit légèrement trembler.

Concettella regarda au loin et devint encore plus soucieuse.

Le vent du sud-ouest, qui glissait contre la fenêtre et mourait en un souffle chaud dans les branches des orangers, ces parfums enivrants et ce bruit de voix, toute la route blanche qui s'allongeait entre les jardins et les vergers, aboutissant d'un côté à un centre merveilleux d'animation et de l'autre à une ruine qui brillait encore d'une magnificence inouïe, représentaient bien la vie fascinante, vertigineuse, inconnue.

Mais, dans la maison fermée aux vents qui apportaient des effluves et des échos, dans le cercle restreint d'une existence qui s'écoulait entre le métier et le fourneau, entre le sempiternel bavardage de commère Lucia et l'humble silence de Raffaele, le *pazzariello*, — régnait l'intolérable atmosphère des prisons où ne pénètre point le soleil.

Concettella y pensait en rangeant sa chambre, aggravait inconsciemment l'impression d'ennui que lui causait sa vie considérée sous cet aspect. Que de fois elle avait contemplé la route qui menait d'un côté à Naples et de l'autre à Pompéi, sans cesse parcourue par les voitures chargées d'étrangers se rendant aux ruines et par des équipages emportant les dévotes au Sanctuaire miraculeux! Et toujours ses désirs et son impuissance la faisaient tomber dans un abattement qui relâchait ses nerfs tendus, après de rapides visions de jouissances. Et, ce matin-là de février, Concettella se sentait plus tentée que jamais de regarder à chaque instant dehors, avec une angoisse de regrets que rien, rien sur la route déserte, balayée par le vent, ne semblait justifier.

C'est que, pendant le court sommeil qui avait terminé une journée unique en ses souvenirs, Concettella s'était retournée dans son lit, en proie à une surexcitation extraordinaire, poursuivie par des chimères qui venaient accroître le trésor déjà riche de son imagination, et revoyant en songe toute la fantasmagorie tumultueuse de sa nuit de Cendrillon au bal.

Au petit jour, elle était fiévreuse, et maintenant, même éveillée, ses idées flottaient, confuses, entre le rêve et la réalité, et les inquiétudes de son cœur ne dissipaient pas

l'ivresse de son cerveau troublé par l'intermède de plaisir qui avait interrompu la suite des jours monotones.

Concettella remettait dans un tiroir son petit corsage bleu qui gisait au pied du lit, les manches pendantes, et qui donnait l'impression d'un corps inerte, renversé. Des larmes contenues brillèrent dans les yeux de la jeune fille; un flot vermeil lui monta jusqu'aux joues et gonfla une veine sur sa tempe.

Raffaele connaissait bien cette veine qui semblait une délicate arabesque, et, lorsqu'elle émergeait violacée sur la blancheur du cou, c'était un signe infaillible de tempête. Mais, en vérité, le petit homme débonnaire, n'aurait pu s'expliquer, ce jour-là, pourquoi la colère et la douleur altéraient ainsi le visage de son enfant.

Concettella s'était divertie, était allée au café-concert, sous la Galerie, et les lazzi des paillasses l'avaient tellement fait rire que les gens se retournaient. — Le pauvre homme, en apprenant cela, croyait toucher le ciel du doigt et ne doutait pas que la petiote ne l'eût réellement touché.

A huit heures et demie, il avait frappé à sa porte, lui avait apporté le peu de café préparé avec le marc que la patronne lui cédait généreusement en échange de quelques services qu'il lui rendait. Il couchait dans la cuisine et, levé au chant du coq, il se mettait à laver les assiettes de la veille et à surveiller leur maigre pitance; Concettella n'avait qu'à ranger un peu sa chambre et pouvait descendre à l'ouvrage quand huit heures sonnaient à la vieille horloge de l'escalier.

Une curieuse machine, qui mesurait le temps à sa manière, et un souvenir des heureux jours, cette horloge! Elle avait appartenu au petit homme, à qui l'avait donnée un locataire de la chambre qu'il louait l'été, quand la grande barque de pêche de maître Raffaele était une des plus connues à Torre del Greco, et que la famille vivait dans l'aisance. Son faible tic tac, pareil à la respiration haletante d'un malade, avait marqué l'heure d'une naissance et l'heure d'une mort.

Minuit : un orage épouvantable, les rafales qui ébranlaient la maison, le mugissement de la mer qui arrivait jusqu'à la chambre écartée dont les volets claquaient aux fenêtres, découvrant par moments le ciel sillonné d'éclairs. Et Concettella était venue au monde pendant que sa mère, gémissant tout

bas, répétait : « Mon enfant, ma pauvre... je te laisse dans la douleur... dans la douleur... » Et d'autres paroles dont Raphaël n'avait pas bien saisi le sens, mais qui lui étaient restées comme un écho lugubre dans les oreilles : « Je te laisse dans la douleur... ma pauvre enfant... »

L'aube : une heure livide, crépusculaire ; au dehors, un froid excessif et une tristesse de nature mourante. Dans le jardinet de Rusinella, les dernières roses de décembre languissaient abîmées par la pluie qui tombait avec persistance depuis deux longs mois. Et elle était morte dans le grand lit nuptial, dans la chambre où la misère commençait déjà à se montrer, avec la petite qui dormait près d'elle, inconsciente de son malheur.

Avec chaque événement de sa vie, Raffaele se rappelait ce tic tac haletant de l'horloge, ainsi que la tristesse de la nature et la convulsion des éléments qui l'accompagnaient.

Mais ces choses terribles, ce continuel déchirement que le souvenir produisait dans son âme paternelle, Concettella n'en avait jamais rien su. D'autres malheurs étaient survenus qu'il avait supportés en silence. Seulement, plus tard, la petite devait en ressentir le contre-coup.

La tempête s'était encore une fois déchaînée, et il avait attendu en tremblant, les yeux fixés sur le cadran où l'aiguille courait trop vite à son gré ; vers le soir, on vint lui confirmer la nouvelle que son beau bateau de pêche, qu'il avait loué à Masciantonio de Resina s'était perdu au large... Une conjuration de toutes les fatalités qui brisent la vie d'un homme !

Privé de ce gagne-pain, Raffaele s'était mis en tête que la *piccerella* ne devait pâtir en aucune manière de ce changement de fortune. Concettella, qui avait alors sept ans et allait à l'école, continua d'être la mieux tenue de ses compagnes, pauvres petites loqueteuses, enfants de la misère et de la faim. La fillette avait une façon particulière de montrer les taches de son tablier, et d'attendre qu'on le lui changeât, sans avoir l'air de supposer le moins du monde qu'on pût lui faire porter quelque chose en mauvais état. Il fallait la recoiffer toute la journée, lui laver ses menottes roses, qu'elle se plaisait à regarder en les croisant sur sa poitrine. Elle ne faisait pas grand bruit et demandait souvent à son père si les autres petites filles étaient comme elle ; mais son front poli, un certain éclat des yeux, la

finesse de ses membres répondaient que non et attestaient sa supériorité. Tout cela était bizarre, mais n'inquiétait pas Raffaele, qui adorait sa fille, ne se préoccupait que de l'entourer de bien-être, — humilié de son ignorance et de sa précaire position qui l'empêcheraient de la suivre à mesure qu'elle s'élèverait au-dessus des autres, tel un beau lis altier parmi des plantes vulgaires.

Raffaele avait alors tâté un peu de tous les métiers : il avait essayé de racheter une barque, mais un rusé compère lui avait dérobé l'argent destiné à la payer ; il avait été logeur, marchand de poisson, placier, portefaix. Les malheurs successifs lui affaiblirent le cerveau. L'heureux patron de l'*Immacolata Concezione*, le petit homme plein de mansuétude, peu disposé à la lutte, incapable d'intrigues, honnête à l'excès, n'était pas fait pour ces métiers-là : la concurrence acharnée des autres et sa simplicité bienveillante conspiraient pour le mettre hors de combat. Alors compère Luca, son locataire, cueillit le moment favorable pour l'entraîner dans les spéculations. Dieu sait quelles opérations louches cet usurier camorriste[1] voulait désigner sous ce titre vague ! Alléché par les promesses de faciles bénéfices et croyant en compère Luca comme dans la Providence, maître Raffaele avait spéculé sans méfiance, et, un beau jour, s'était trouvé ruiné : sa maison devenait la propriété du compère qui, grâce à l'intervention de commère Lucia, avait la générosité de le reléguer au grenier qu'habitaient auparavant ces deux personnages. Tout avait été englouti, — ses espérances paternelles et la fierté de Concettina, l'honneur de la famille et la lueur d'intelligence que le pauvre homme conservait.

Et pourtant ce doux être meurtri n'avait pas le moindre soupçon et il était plein de reconnaissance pour cette canaille qui se donnait l'air d'un sauveur, et sa naïve croyance en la bonté des hommes survécut au naufrage de son orgueil et de sa félicité.

Par cela même, il finit par perdre, à Torre del Greco le peu de considération dont il jouissait et qui décroissait à mesure que diminuait sa fortune. Et, de chute en chute, pendant que Concettella, pour ne rien devoir à personne, se mettait

1. On sait que la *camorra* est une association de malfaiteurs existant depuis longtemps dans la province de Naples.

courageusement à l'ouvrage et apprenait chez commère Lucia le métier de dentellière, le malheureux en était réduit à s'associer à un aveugle et un manchot qui possédaient un orgue de Barbarie. Ils s'aidaient réciproquement dans leur commune misère, tournaient la manivelle à tour de rôle, faisaient alterner les morceaux d'opéra et les airs de danse avec quelque chansonnette que débitait le manchot et que les autres accompagnaient sur la guitare, et parvenaient à gagner ainsi deux ou trois francs par jour.

Puis, un degré plus bas : les deux musiciens ambulants, trouvant que les recettes à Naples et dans les environs devenaient trop maigres, avaient résolu de parcourir d'autres pays, en suivant la grande route pour aller de ville en ville. Ils ne savaient pas jusqu'où ils iraient, et Raffaele n'avait pas eu le courage de s'éloigner de sa fille. Seul avec Sciosciammocca et sa guitare, il fit le tour des cabarets : on le demanda pour des sérénades, il chanta dans les fêtes populaires.

Il descendit encore plus bas : il fut le chanteur des rues, le *pazzariello* grotesque, une sorte de pantin...

Immacolata Concezione s'était assise au bord de son lit : elle perdait soudain toute son énergie physique et morale en pensant à leur abaissement.

Elle envisageait froidement sa destinée : elle voyait une grande obscurité autour de sa jeunesse avide de lumière, et ne discernait pas bien dans les mystérieux hiéroglyphes de l'avenir la ligne de sa vie. Mais sa nature ardente et sa violente aspiration à une jouissance suprême, faite de toutes les joies que le monde peut donner, lui présageaient vaguement qu'elle ne choisirait pas son existence, qu'elle aurait fatalement celle que les impulsions ou les passions lui traceraient, — comme son père, l'homme simple et confiant que les fourbes trompaient en échange de son affection, comme sa marraine, commère Lucia, affligée d'une avarice et d'une cupidité qui étouffaient en elle tout germe de bonté.

Un coup timide frappé à sa porte la fit tressaillir ; elle se pressa les tempes avec ses mains glacées pour en arrêter le battement.

Commère Lucia entrait avec fracas dans la chambre, suivie de Raffaele craintif.

— Mon cher cœur, mon cher cœur, la messe n'attend pas, elle n'attend pas! — cria l'expansive commère, avec une exubérance de paroles et de gestes à laquelle Concetta avait fini par s'habituer.

Et, pirouettant sur ses talons, elle se précipita sur la jeune fille, l'étreignit dans ses bras, se hâta de lui rappeler combien elle était belle, la veille au soir :

— Belle comme un amour!... Et on ne dit rien à commère Lucia?... on ne veut rien lui dire?... Méchante, que fais-tu là, toute seule?... Pourquoi cette figure rouge?... Tu as pleuré?... Tu as pleuré, mon cœur?

La femme prit un air moitié tragique, moitié contrit :

— Voyez-moi cela, maître Raffaele! Cette belle enfant pleure!... Qu'est-ce que vous dites?... Vous ne m'avez pas appelée? Vous restez là comme un empoté quand cette belle enfant pleure?

Commère Lucia s'était planté les poings sur les hanches et le regardait fixement, la tête haute, avec un air de défi et d'interrogation : le petit homme écarquillait les yeux, voyant sa fille en cet état, et ses lèvres tremblaient comme celles d'un enfant prêt à pleurer.

— Assez! — dit la jeune fille, se redressant impérieuse comme elle savait encore l'être quand elle oubliait l'humilité de sa position actuelle.

Et, par extraordinaire, elle se montra hostile envers cette femme dont elle avait toujours supporté les faux airs de bienfaitrice. Un souvenir avait surgi très net dans son esprit bouleversé, et la rancœur assoupie par de vagues inquiétudes recommençait à bouillir sourdement.

La grosse femme aux yeux cupides courba l'échine, se faisant toute petite, avec un mouvement d'épaules qui lui était familier et qui dénotait sa longue habitude de la servilité. Pour l'expression d'affectueuse humilité, son visage pouvait rivaliser avec celui du vieillard, quand elle murmura d'un ton larmoyant :

— On ne va pas un peu à l'église, aujourd'hui mercredi des Cendres?

— J'y vais, — répondit mollement la jeune fille, en mettant une mantille sur sa tête.

Les yeux de la femme brillèrent sous les gros sourcils en broussaille.

— Heu! en voilà une manière! — s'écria-t-elle en retrouvant son verbiage, — est-ce comme cela qu'on se coiffe?... Il faut toujours être belle, mon cœur.

Et elle lui souffla doucement dans l'oreille un : « On ne sait jamais! » qui fouetta le sang de Concettella et le fit monter d'un jet à ses joues pâlies.

Comme toujours, Raffaele, n'osant pas se permettre d'accompagner sa fille à l'église, resta pour garder la maison.

En chemin, les femmes n'échangèrent pas une parole, — Concettella, renfermée dans une méfiante réserve, combattue par des idées contraires; commère Lucia, trouvant bon de respecter le caprice de la jeune fille, à qui elle témoignait depuis quelque temps une certaine considération.

Depuis quelque temps, — c'est-à-dire depuis le jour où, l'ayant envoyée reporter des dentelles raccommodées chez Mayer, à Naples, et y étant allée elle-même deux jours après pour toucher sa facture, elle avait rencontré dans le vestibule Friedrich Mayer, le beau blond séduisant, qui s'était montré prévenant à son égard, avec l'idée d'obtenir quelques renseignements intéressants sur ses jolies ouvrières. Commère Lucia ne s'était pas fait prier, et avait babillé, croyait-elle, ni trop ni trop peu, mesurant ses paroles de manière à ne pas se compromettre, et, au besoin, à pouvoir tirer profit des événements que son flair lui faisait pressentir.

Revenue chez elle, ayant déjà la tête pleine de hardis projets, elle avait tâté le terrain avec précaution. A la première allusion, la veine bleue sur la tempe de Concettella s'était gonflée, et la jeune fille l'avait regardée bien en face, avec de grands yeux si chargés d'interrogation que la commère sut à quoi s'en tenir : le *signorino* avait parlé.

Elle baissa les paupières sur ses pupilles verdâtres où brillait un éclair, et, pour ce jour-là, elle n'ajouta rien, se contentant d'observer à la dérobée la jeune fille alanguie par un sirocco d'une chaleur accablante.

Mais depuis la gaie veillée de Noël jusqu'à ce triste matin des Cendres où les deux femmes marchaient lestement sur la

route de Torre, l'une près de l'autre comme si elles étaient la mère et la fille, commère Lucia avait su faire beaucoup de chemin par ses voies tortueuses ; — et le blondin souriant qu'on voyait fréquemment se diriger vers Castellamare, conduisant avec chic son cheval gris attelé à un tilbury, en avait fait beaucoup dans le cœur de Concettella.

La fille du *pazzariello*, la pauvre enfant qui travaillait du matin au soir pour gagner sa vie et couchait dans une mansarde, savait très bien apprécier la grâce nonchalante avec laquelle Friedrich Mayer laissait tomber les rênes et mettait son cheval au pas, et le rassemblait ensuite d'un seul coup pour le lancer à un trot vif, puis le tenait avec vigueur, malgré son air efféminé.

Concettella regardait ce visage fin au profil de camée : les yeux veloutés, les mains longues, la distinction de toute la personne, la mise recherchée, les détails de cette mâle élégance, rien ne lui échappait.

Cette fille inconsciente et raffinée en jouissait comme d'une sensation délicieuse qui ne lui était pas inconnue. Elle avait déjà éprouvé cet étrange ravissement et cette satisfaction de tous les sens trois fois seulement dans sa vie : en touchant une dentelle ancienne, légère comme l'écume de la mer, en marchant sur des tapis de Perse dans lesquels son pied s'enfonçait avec volupté, en respirant le parfum d'héliotrope blanc qui émanait de Friedrich Mayer, — une odeur enivrante dont s'étaient imprégnées ses robes d'ouvrière et son âme de noble dame en exil.

De son côté, le jeune homme s'était pris d'une subite passion pour la résidence favorite de sa mère, la Villa Mina, qui se mirait dans l'eau près de Castellamare ; — cependant commère Lucia était parvenue à trouver mille choses à faire, qui nécessitaient de longues absences de la maison, aux heures où compère Luca sortait aussi pour ses louches occupations et Raffaele errait sur les grandes routes avec sa clarinette en bandoulière et Sciosciammocca.

Concetta ne s'apercevait pas de ces subterfuges. S'abandonnant au charme que cet amour naissant répandait autour d'elle, son esprit s'endormait dans une douce inconscience qui lui enlevait toute faculté de réfléchir.

L'ancienne servante, à qui le silence, dans les intrigues, avait toujours été plus profitable que la dénonciation avait su encore une fois s'abstenir d'observations imprudentes. Tout au plus disait-elle parfois :

— Quel beau garçon ! aimable et comme il faut !

D'un autre côté, aux insinuations du jeune homme, qu'elle avait trouvé moyen de rencontrer, soi-disant par hasard, trois ou quatre fois sur la route de Castellamare, elle opposait des « si », des « mais », des : « Concettella est une fille honnête », — bien faits pour enflammer le bel enfant gâté qui n'avait jamais admis comme honnête d'autre femme que sa mère.

Quelques jours avant, la rusée commère, lisant dans les yeux du jeune homme un commencement de crédulité, lui avait raconté sans l'enjoliver toute l'histoire de Raffaele, — car elle la trouvait assez éloquente par elle-même, — et elle n'avait pas manqué de faire valoir que la jeune fille n'était pas née dans l'humble position où le malheur l'avait mise. Puis elle avait fini avec astuce par ce bon conseil :

— Croyez-moi, monsieur, n'y pensez plus.

Un peu troublé, il ne s'était pas montré pendant une semaine. Commère Lucia jubilait : elle ne se trompait donc pas en estimant qu'à vingt-deux ans l'amoureux couve toujours sous le viveur !

Il ne fallait pas laisser refroidir l'enthousiasme. Commère Lucia consulta compère Luca. Et il advint que, le hasard s'en mêlant, Friedrich Mayer trouva inopinément devant lui, le dernier soir de carnaval, la beauté de Torre del Greco, à la Salle Margherita, où il faisait une apparition avant de se rendre au bal masqué.

Manette Lescaut, la divette parisienne, était acclamée tous les jours à ce café-concert. Quand il entra dans la loge occupée par ses amis, Friedrich apprit une nouvelle abracadabrante :

— Enfoncée Manette, mon cher !

Celui qui parlait, c'était Luigi Squillace, l'oracle des élégants napolitains, — car il n'avait pas, disait-on, son pareil pour juger à première vue un cheval de course et une femme. — Le jeune homme vint au bord de la loge et demanda négligemment :

— Où ?

— Là-bas... mais, d'abord, tu n'iras pas sur mes brisées ?

— Oh ! moi... — dit Friedrich, repensant involontairement au beau « lis de Torre del Greco ».

— Eh bien, vois-tu, là-bas, cette brune pâle, à côté d'une grosse femme rouge?...

Squillace aurait pu continuer longtemps.

— Je m'aperçois que tu as découvert ! — fit-il avec ironie.

Friedrich Mayer avait froncé les sourcils et fixait sur Concettella un regard intense pour l'obliger à le sentir là. Elle, qui paraissait beaucoup s'amuser, détourna un instant ses yeux de la scène et les reporta vers la loge. Aussitôt Concetta ferma les paupières et le jeune homme se passa la main sur le front. La voix gouailleuse de Squillace le secoua :

— Mon cher, tous mes compliments ! Et, puisque la place est prise, je m'en vais. Ce n'est pas agréable de rester là en spectateur...

Il endossa lentement sa pelisse, épiant encore la jeune fille à travers son monocle, et fredonna sur l'air d'un refrain parisien :

— « Enfoncée, Manette!... » Mes félicitations !... je cours prévenir les amis.

Et, dans sa façon de traîner les mots et de laisser tomber son monocle, dans la gracieuse impertinence qui lui était habituelle, mais qu'il semblait exagérer un peu ce soir-là, perçait un dépit dont l'autre s'aperçut.

— C'est superbe d'avoir hérité du papa une jolie moustache et plusieurs millions ! ajouta-t-il encore d'un ton ironique. Là-dessus, bonne chance !

Il pirouetta sur ses talons et partit. Une fois seul, Friedrich Mayer s'installa au fond de la loge, dans la pénombre, afin de pouvoir contempler à son aise Concettella sans être remarqué. De son coin, il voyait le corps élancé, la tête brune émergeant au-dessus des autres : l'aimable vision n'était plus gâtée que par le voisinage de l'ancienne bonne et du camorriste, accompagnés d'un couple de charcutiers et d'un grand garçon imberbe. Le jeune homme pouvait s'imaginer que la candide créature n'était venue que pour lui au milieu de cette foule dont elle ne s'occupait point. Comme il la trouvait adorable et digne d'être choisie entre toutes, maintenant que Gigi Squillace, cet esprit supérieur, lui avait décerné le prix de beauté en

l'honorant d'un examen attentif et d'une pointe de jalousie! Plus belle que Manette pour laquelle Pippo Torrese, son rival sur le champ de courses, faisait de véritables folies!...

Il se sentait pris d'une tendresse indéfinissable, résultant d'un vague sentimentalisme qui sommeillait en lui, et d'une certaine reconnaissance pour ce triomphe de Concettella. C'était encore un grand enfant que ce blond Fritz, avec ses vingt-deux ans et son appartement de garçon. La mère connaissait le tempérament romanesque de son petit Teuton, à qui un long séjour à Naples avait donné un peu de la fougue italienne; elle ne voyait pas d'un mauvais œil la liaison de son fils avec ce groupe de viveurs ayant à leur tête Gigi Squillace :

« Ça le réveillera! » — se disait la prévoyante dame, qui dénouait sans se faire prier les cordons de sa bourse.

Ce dernier soir de carnaval, Friedrich « se réveillait », en effet; mais pas au sens désiré par sa mère. Ce qui se réveillait en lui, c'était un reste de faiblesse enfantine ignorée de lui-même, un vague besoin d'aimer; — l'idée encore imprécise, mais persistante, qu'il y avait dans l'existence autre chose que les fastidieux amusements d'un jeune homme qui tient à suivre la mode, quelque chose de nouveau pour lui et plus digne d'être connu.

Il en était à son premier amour. Habitué à ne rien se refuser de ce qui pouvait lui procurer du plaisir, il s'abandonna gaiement à son illusion. Concettella, qui se trouvait là par un heureux hasard et qui était une femme ravissante, au dire de Gigi Squillace, et de plus une fille honnête qui l'aimait peut-être, venait juste à point combler le vide de sa vie oisive. L'idylle ne manquait pas d'une certaine poésie que Fritz y mettait lui-même : cette fois-ci, on l'aimerait enfin pour ses beaux yeux; non pour son palais de la rue Amadeo, ni pour sa villa de Castellamare et le colossal héritage paternel.

Si Concettella avait été comme les autres, après lui avoir fait une cour assidue pendant deux mois, en serait-il encore à la regarder du fond d'une loge, comme un collégien à ses débuts avec les trottins?

Immacolata Concezione, qui avait cessé de s'intéresser aux cabrioles des acrobates pour s'occuper exclusivement de la loge où le beau jeune homme lui était apparu à l'improviste, avait

rougi de colère en se voyant examinée par Gigi Squillace avec cette impertinence ironique. Si son platonique adorateur l'avait ainsi regardée à travers un monocle, avec ce sourire condescendant qui lui faisait gonfler la petite veine sur la tempe, son cœur en aurait souffert, mais son orgueil se serait révolté. Malheureusement, au contraire, le blondin avait froncé les sourcils en entendant les paroles mordantes de son ami, et, quand leurs yeux s'étaient rencontrés, elle avait cru lire dans ceux du jeune homme une ardente prière.

Indifférente au spectacle qui l'éblouissait d'abord, Concettella fut poursuivie toute la soirée par ce regard et se berça d'un rêve indéfinissable qui la remplit d'ivresse. Le monde disparaissait. Commère Lucia, compère Luca, le charcutier et sa femme, le jeune gaillard imberbe qui l'accablait en vain d'œillades incendiaires, étaient comme des ombres chinoises; son père et Sciosciammocca traversaient par moments sa mémoire comme les projections d'une lanterne magique. Les deux chanteurs excentriques, la petite équilibriste enfarinée, le parterre bruyant, l'orchestre, les feux de la rampe, tout était confus, lointain. Les paupières mi-closes, elle ne voyait que la toilette, les fourrures et les diamants d'une personne peinte qui se prélassait dans une loge en compagnie d'un petit freluquet. « Ah! — se disait-elle naïvement, — que les femmes riches sont heureuses de pouvoir se montrer aussi belles devant leurs amoureux! »

A la sortie, pendant que la foule se pressait dans le couloir mal éclairé, sous la Galerie, elle fut brusquement ramenée à la réalité. Commère Lucia, profitant du tohu-bohu, s'était glissée auprès de Mayer, et Concettella avait cru la voir murmurer quelque chose à l'oreille du jeune homme et s'éloigner sans attendre de réponse...

En marchant maintenant, sombre et taciturne, auprès de la grosse femme, Immacolata Concezione se creusait la cervelle à propos de ces choses mystérieuses chuchotées dans un corridor de théâtre. Commère Lucia, qui ne tenait pas à entamer une conversation intime, saluait ses connaissances dans la rue ou sur le seuil des boutiques, espérant que l'une d'elles se déciderait à les accompagner. Mais on évitait les deux femmes à cause de l'usurier; Concettella, qui en avait souffert un certain

temps, attribuant ce mépris au métier de son père, avait fini par s'y faire, aimant mieux rester seule.

A la porte de l'église, commère Lucia, prenant sa voix mielleuse de bigote, soupira :

— Dis donc, ma chérie, as-tu fait ton examen de conscience?

— Et vous? — riposta la jeune fille avec amertume.

La femme arrondit les épaules, trempa les doigts dans l'eau bénite et les tendit à sa compagne, qui les effleura machinalement et frissonna au contact humide. Au-dessus du bénitier pendait un petit tableau représentant une station du chemin de la croix : Jésus priant dans le jardin de Gethsemani, — et, non loin de la douce image familière, Judas ricanait.

— Dépêchez-vous! — murmura une dévote qui marmottait des prières dans l'ombre, — ça va finir.

Au maître-autel, la cérémonie durait depuis l'aube; en ce moment, le prêtre répétait la lugubre formule, et son pouce maigre marquait les fronts d'une croix de cendre en signe d'humiliation :

— *Memento, homo, quia pulvis es...*

Agenouillée entre commère Lucia et une gamine étonnée, Concettella attendait son tour, elle sentait bourdonner dans sa tête le terrible avertissement qui ordonnait de renoncer à tout sous peine du châtiment éternel. Quand le vieillard s'arrêta devant elle, son maigre pouce levé, Concettella se présenta pour recevoir les cendres, le corps affaissé avec désespoir, mais l'esprit ailleurs, sans conviction, presque rebelle. Pourquoi ce vieux prêtre marquait-il d'une main calme tous les fronts l'un après l'autre, d'abord celui de sa voisine de gauche, puis le sien, sous lequel s'agitaient des idées de péché, puis le front pur de cette fillette peu rassurée?

Il ne restait à genoux sur les marches que commère Lucia affectant la contrition, l'enfant ravie en extase, et Concettella prévoyant un désastre. *Memento, homo, quia pulvis es!...* Puisqu'on devait finir entre quatre planches et quelques pelletées de terre, la vie méritait-elle vraiment que l'on tînt à elle? Végéter comme le pauvre pied de menthe sur sa fenêtre, battu par les vents, grillé par la poussière, dans un vase grossier... Mieux vaut mourir. Mourir tout de suite, aujourd'hui même, à l'instant...

La figure entre les mains, Concettella pleurait à chaudes larmes, s'abandonnant tout entière au courant vertigineux, se cramponnant à l'idée salutaire de la mort.

— Mon cœur, on te regarde! — murmura la mégère.

La malheureuse leva ses yeux subitement séchés et remarqua les empreintes laissées par la cendre sur les fronts si dissemblables de ses voisines.

Pourquoi Dieu ne la secourait-il pas?

Elles sortirent : le ciel était couleur de plomb; entre les maisons la mer apparaissait aussi triste et du même gris.

Commère Lucia dit en guettant à travers ses paupières à demi fermées :

— Il ne faut jamais pleurer, ma fillette, cela rend laide.

Involontairement Concettella baissa sa mantille sur ses yeux et pressa le pas. La femme sourit avec bonté; — rien n'était plus menaçant que ce sourire plein de tendre sollicitude.

Que voulait-elle enfin, sinon le bien de Concettella, de la fille dont elle avait été la marraine et qui était la plus chère de ses filleules? Ce n'est pas pour rien qu'on a du cœur; et elle était navrée de voir cette petite enfermée entre quatre murs, tout le temps penchée sur son métier, à s'abîmer la poitrine.

Se marier? épouser un homme de sa condition, elle qui était née grande dame?... Et après? Double peine et esclavage, des enfants et des coups de trique, peut-être obligée de se mettre en service, avec ces mains délicates faites pour porter des bagues... Tout à l'heure, à l'église, la vieille avait probablement tenu au bon Dieu de pareils raisonnements, qui lui semblaient autant de motifs d'absolution; et maintenant, l'âme en paix, elle s'acheminait vers son logis en resserrant les mailles du filet, regardant d'un œil serein Concettella s'y débattre, éprouvant pour elle un sentiment de bénigne indulgence dont sa cupidité pourrait profiter sans inquiétude... Mais la colère s'amoncelait sur le front de la jeune fille; son pâle visage prenait un air terrible. Quand elle parla, ce fut en ennemie :

— Commère Lucia, j'ai une chose à vous demander... Ne niez pas, c'est inutile : je vous connais, il m'a suffi de vous voir hier...

Elle frissonna et reprit d'une voix frémissante :

— Vous nous avez ruinés, vous et compère Luca, je le sais; je le sais depuis longtemps. Je n'ai rien dit à papa, je vous avais même pardonné. Je croyais que le compère avait tout fait et j'avais encore confiance en vous.

La femme se taisait, pâle de frayeur. La jeune fille continua, sans la regarder :

— Vous m'avez gardée par charité dans la maison qui m'appartenait, vous m'avez appris le métier, qui n'était plus fait pour vos yeux : n'importe, je vous baisais encore les mains... Que vous avais-je fait, moi, pour que vous me traitiez ainsi?... Vous avez achevé ma ruine; je suis perdue, mon Dieu, mon Dieu!

Exaltée par la lugubre cérémonie, la jeune fille parlait à voix basse, en frémissant, avec des sanglots réprimés qui la secouaient tout entière. Exaspérée par mille tristesses confuses, par des aspirations invincibles et d'invincibles regrets, elle trouvait dans ces reproches amers le soulagement de sa douleur et de son dégoût.

— Tu me récompenses comme cela, mon enfant? — dit la vieille d'une voix émue.

Et elle se courba de nouveau sous l'avalanche d'accusations véhémentes.

— Ne mentez pas, ayez au moins le courage de dire la vérité!... Que vous ai-je fait pour que vous me vouliez du mal?

— Je me tais, — soupira l'autre, avec la résignation d'une âme généreuse méconnue.

Concetta s'arrêta net et la regarda en face avec des yeux étincelants :

— Commère, ne vous posez pas en victime!

Et elle eut un geste de menace aussitôt réprimé. Deux femmes passèrent, enveloppées dans leurs châles. Commère Lucia ne souffla mot.

— Comme tu me parles, comme tu me parles! — pleurnicha-t-elle, quand les deux femmes se trouvèrent loin.

Et, se frottant les yeux pour en tirer deux petites larmes, respirant fort pour provoquer son asthme :

— Avec ma santé... Tu me feras mourir...

Concetta haussa les épaules :

— Dites-moi tout.

— Tout?

Elle feignait de ne pas comprendre.

— Oui, ce que vous avez raconté hier soir, je veux le savoir, je le veux, entendez-vous?

— Mon cœur, il n'y a rien de rien, — gémissait la grosse femme prise au dépourvu, cherchant à gagner du temps pour préparer son plan de défense et ne trouvant aucune échappatoire.

Comme la jeune fille la pressait, indignée de cet air d'innocence blessée, elle se décida et répondit la première chose qui lui passa par la tête.

— Me récompenser ainsi, — continuait-elle à gémir, — quand j'ai songé à ton bonheur!... Un jeune homme généreux, qui ferait je ne sais quoi pour te plaire, et que tu maltraites, alors qu'il serait capable de penser même à t'épouser...

Elle baissa encore la voix, en affectant, pour émettre cette hypothèse, un ton de discrétion qui lui donnait une certaine apparence de vérité; et elle sourit, fausse et rusée, les yeux perdus sous les plis de ses paupières grasses.

« J'en sais long, va! mais je ne veux ni ne peux parler », semblait dire ce sourire de mercenaire.

Concettella, déconcertée, resta silencieuse. Un marchand ambulant leur offrit des épingles.

— Combien? — demanda la femme, prête à marchander.

Ils ne s'accordèrent pas sur le prix.

Le marchand s'éloigna du côté de Torre; commère Lucia reprit la parole, se disposant à profiter de cette favorable interruption :

— Mon cœur, je te pardonne, parce que tu manques d'expérience et que tu n'entends rien à ces choses-là : au lieu de me maltraiter, laisse-moi faire, ma belle, laisse agir la vieille commère qui s'y connaît et...

La jeune fille l'interrompit violemment :

— Allez conter vos histoires à d'autres, commère Lucia! Vous m'avez prise pour une sotte parce que je suis l'enfant de ce pauvre homme que vous avez berné de toutes les façons...

Dominée, la vieille se recueillit dans son humilité résignée. Concettella prit une voix plus douce :

— Il m'aime, dites?

— Passionnément, — assura l'hypocrite.

Encore une pause. Concetta, très pâle sous sa mantille noire, avait peine à respirer.

— C'est ce qu'il me répétait sans cesse hier soir, — osa affirmer la vieille, encouragée par le silence.

Et elle ajouta avec ferveur :

— Je te le jure par la madone de Pompéi...

— Taisez-vous ! — cria la jeune fille, irritée. — Il n'y aura plus de madones, si vous les priez !

— Oh ! Concetta ! — murmura la bigote, scandalisée.

L'autre avait pressé le pas.

Elles croisèrent des hommes qui discutaient avec animation. Puis d'autres gens : une femme arrêta commère Lucia et elles causèrent un certain temps à voix basse. Quelques mots : « gage... reconnaissance... », parvinrent à Concettella pendant qu'elle s'éloignait, ayant hâte d'arriver à la maison.

Le sang battait sous son crâne d'une manière atroce ; elle cherchait vainement à fixer sa pensée sur une chose déterminée, elle tâchait de concentrer toutes ses facultés pour retrouver les phrases qu'elles avaient échangées. Peine inutile : sa tête la faisait trop souffrir. Tout ce qu'elle savait, c'est qu'elle avait dit des choses aigres et violentes, qu'elle en avait entendues qui lui avaient fait beaucoup de mal et beaucoup de bien. Elle entra en chancelant dans la maison, monta à son grenier, se jeta à plat ventre sur son lit, sans pleurer, en tremblant.

TÉRÉSAH

(A suivre.)

(Traduit de l'italien par ALBERT LÉCUYER)

L'ÉDUCATION DU SOLDAT

MOYENS PRATIQUES

« Éducation morale du soldat », « rôle social de l'officier », que n'a-t-on pas écrit sur ces questions depuis quelques années ? Aussi bien le but de cette étude n'est-il pas de discuter un sujet déjà maintes fois traité, mais simplement d'indiquer quelques-uns des nombreux moyens pratiques dont dispose l'officier pour mener à bien sa tâche éducatrice.

Aujourd'hui, l'idée du rôle social du chef a conquis l'appui officiel. La vogue lui est venue. Elle est presque maintenant une idée « à la mode ».

Elle a été le thème de publications multiples, articles de journaux et de revues. Depuis 1901, elle figure au programme des leçons professées dans nos grandes écoles militaires. En 1905, en 1906, les rapporteurs du budget de la guerre lui ont consacré un chapitre spécial. Pendant l'hiver 1906-1907, elle a fait à peu près tous les frais des conférences inaugurées à Paris, entre professeurs de l'Université et officiers, à l'École des hautes études sociales. De nombreuses circulaires ministérielles ont montré la voie à suivre, et indiqué, à plusieurs reprises, le principe directeur de cette partie des devoirs de l'officier, — il conviendrait d'ajouter : et du sous-officier, surtout du rengagé.

C'est le succès, plus grand peut-être que ne pouvaient le

rêver ses promoteurs. Succès presque trop considérable, car, çà et là, l'impression naît que l'on risque de tomber dans un excès. Il n'y a pas lieu de s'en alarmer. Si, depuis l'article publié en 1891 par le général, alors capitaine Lyautey, l'idée a été longue à prendre son plein essor, son application simple et rationnelle mettra encore bien plus de temps à entrer dans la pratique journalière à la caserne. Cette application est pourtant aisée, à condition d'être dirigée avec une conviction et une sincérité qui forcent les volontés et enflamment les énergies.

I

L'ACTION JOURNALIÈRE

La base de l'éducation, au régiment comme dans la famille, est l'exemple. Si le gradé, — officier ou sous-officier — ne donne pas toujours l'exemple, il ne peut être un éducateur. Il porte des galons, mais il n'a pas l'autorité morale, la seule vraiment efficace. « Le corps des officiers et des sous-officiers, a dit Bismarck, doit faire, non seulement son devoir, mais plus que son devoir. L'existence entière de notre armée en dépend »[1], et le vice-amiral allemand Galster, recherchant les causes de la victoire japonaise de Tsou-shima, déclare[2] : « Il n'y a pas à douter que le bon exemple est, de tous les moyens d'éducation, le plus efficace. L'exemple que l'officier japonais a donné de l'amour de la patrie, du courage, du sentiment le plus complet de ses devoirs, de la sobriété, du désintéressement, sa sollicitude envers ses subordonnés, sa manière juste et convenable de les traiter ont, dans l'éducation du soldat, produit des résultats considérables. Cette action du corps d'officiers a fait régner, dans l'armée et la flotte japonaises, un esprit militaire et une discipline si excellentes que de bons observateurs avaient déjà maintes fois reconnu ce fait depuis plusieurs années. »

1. Général von Loebell, *Ein Wort an meine Kameraden*, Berlin, 1906.
2. *Militär-Wochenblatt*, 12 juillet 1906.

Il est vrai qu'en garnison, la communauté de vie n'existe pas entre l'officier et le soldat, comme entre un père et ses enfants, et aussi que le bon exemple donné par l'officier peut être contrarié par d'autres exemples moins bons, donnés par les sous-officiers et les camarades. Parmi ceux-ci, il faut ranger les caporaux ou brigadiers qui sont, pour le soldat, bien plus des camarades que des supérieurs.

Si ces mauvais exemples sont le fait de sous-officiers, cela prouve qu'il faudrait attacher plus d'importance qu'on ne fait encore aujourd'hui au développement de l'instruction générale et de l'éducation militaire de ces gradés, dont le contact continuel avec le soldat exerce pourtant sur ce dernier une si grande influence, en bien ou en mal. Cela prouve aussi que l'officier est d'autant plus obligé à toujours agir selon le strict sentiment de son devoir.

Le devoir d'un officier est complexe. Il doit former, pour le temps de guerre, des hommes pourvus d'une instruction complète, telle que l'exigent les nécessités du combat moderne. Il doit leur donner la vigueur corporelle par l'éducation physique. Il leur doit aussi l'éducation morale.

Dans la vie journalière de la caserne, il n'est pas difficile à l'officier de trouver une occasion de blâmer devant les hommes d'une compagnie, en peu de mots, très simplement, la faute ou le délit, ou, au contraire, de louer l'acte d'honnêteté, d'endurance, de solidarité, accompli par un d'entre eux. Le rassemblement pour le repas du matin ou pour la lecture des ordres permet au capitaine d'intervenir et, en quelques secondes, de souligner le fait particulier d'où doit résulter un enseignement pour tous. Lors d'une inspection dans une chambre, la vue de cruches à eau découvertes, de crachats sur le plancher, bien des choses peuvent être l'occasion d'explications utiles, pratiques, données sans aucun pédantisme. Il est aisé de commenter ainsi certains actes de l'existence journalière.

Pour les fautes plus graves, pour les faits plus méritoires, une réunion spéciale de la compagnie est nécessaire. Elle donne plus de solennité au blâme ou à l'éloge. Par cela même ces réunions doivent être rares.

Si les règlements militaires arment les capitaines de moyens de répression très suffisants, il n'en n'est pas de même, par

contre, pour les récompenses. Celles-ci sont cependant le corollaire indispensable des punitions. Alors que le capitaine allemand peut donner 14 jours de permission, son collègue français n'en peut accorder aucune pour quitter la garnison. D'autre part, il n'a pas le droit de lever une punition infligée par un de ses subordonnés, ou d'en modifier la nature autrement que pour l'aggraver. Puisque le capitaine a la responsabilité de l'éducation, comme de l'instruction et de l'administration de son unité, il devrait avoir la liberté d'action sans laquelle la responsabilité n'est qu'un mot.

Une discipline sévère, mais, jusque dans les plus petits détails, inexorablement juste, est acceptée avec plus de facilité par le soldat qu'une discipline moins exigeante, mais où il sent moins une stricte et minutieuse équité. Dans ses observations individuelles ou collectives, le chef ne peut se permettre la moindre expression déplacée, ni rabaisser son langage sous prétexte de le mettre au niveau d'intelligences médiocres. « Vous étiez sévère, j'en conviens, mais juste, écrivait en 1831 au général Drouot un ancien canonnier qui avait servi sous ses ordres dans l'artillerie de la Garde. Jamais un mot plus haut que l'autre, jamais de jurement, jamais de colère ; enfin, vous parliez à un soldat comme s'il eût été votre égal. Il y a des officiers qui parlent aux soldats comme s'ils étaient les égaux des soldats, mais ça ne vaut rien du tout selon moi. »

« Si je commandais à des Français, disait le roi de Prusse Frédéric II, j'en ferais les meilleures troupes des quatre parties du monde. Leur passer quelques légères étourderies, ne jamais les tracasser mal à propos, nourrir la gaieté naturelle de leur esprit, être juste envers eux jusqu'au scrupule, ne les affliger d'aucune minutie, tel serait mon secret pour les rendre invincibles[1]. »

Il faut que le soldat se sente un objet de sollicitude pour ses chefs et que ce sentiment lui vienne dès son arrivée au régiment. Le jeune soldat garde souvent, de ses premières semaines de caserne, une impression profonde. Dès le début, il faut le mettre en confiance. De là toutes les mesures prises pour réprimer les brimades, l'organisation de repas et de fêtes

1. De Montazet, *Mémoires*.

de bienvenue, la présentation des recrues aux anciens soldats, l'interrogation individuelle de chaque recrue par l'officier.

La désignation d'anciens soldats, choisis parmi les meilleurs, pour guider pendant les premières semaines les recrues dans les mille détails de l'existence journalière, et l'ordre formel aux autres anciens de ne pas s'occuper de leurs jeunes camarades, peuvent avoir de très bons résultats. Les conseils des égaux sont parfois mieux écoutés que ceux des chefs. Confiés à de bons soldats, toujours les mêmes, les recrues sont plus vite « débrouillés » et ont ainsi moins d'occasion de recevoir les conseils d'anciens soldats mauvais ou douteux, comme il s'en trouve dans chaque unité.

Les visites des sous-officiers et des officiers, surtout du capitaine, chef de la compagnie, de l'escadron ou de la batterie, aux soldats malades à l'infirmerie ou à l'hôpital, l'envoi, s'il y a lieu, aux parents de nouvelles de la santé de leurs enfants, sont encore de précieux moyens pour établir, entre le chef et le subordonné, des liens très forts.

L'éducation physique est comprise dans l'éducation générale. Placer nos jeunes soldats dans un milieu sain et propre, leur apprendre, par la pratique journalière, plus encore que par des théories ou des conférences, à observer scrupuleusement les règles de l'hygiène, même la plus élémentaire, régler leur développement physique par une progression judicieuse des exercices militaires, de la gymnastique, où le règlement actuel a introduit les jeux de plein air, tout cela constitue, pour l'officier et le sous-officier, une des parties les plus importantes de leur rôle. Les soins relatifs à l'hygiène, à la santé de la troupe, n'incombent pas seulement au médecin; l'action du chef, du commandant de compagnie surtout, qui connaît individuellement chacun de ses soldats, doit être de tous les instants. Là encore, l'officier, le sous-officier seront des serviteurs utiles de la Patrie, en inculquant à la jeunesse française des notions pratiques d'hygiène dont profitera le développement de la race.

Il est d'une grande importance d'aider les soldats libérables à trouver un emploi au départ du régiment. Pour des raisons diverses, plusieurs soldats, dans une compagnie, ne veulent ou ne peuvent, après libération, reprendre l'emploi qu'ils

occupaient avant d'entrer au régiment. Or, il devient de plus en plus difficile de se caser.

Par leurs relations personnelles, par celles de parents ou d'amis, les officiers peuvent intéresser au sort des meilleurs de leurs soldats les directeurs de maisons industrielles ou commerciales où ceux-ci désirent entrer. Le chef qui, au cours de deux années, a vu chaque jour le postulant, est bien placé pour donner une appréciation sur son compte.

Les officiers qui ont réussi à placer quelques-uns de leurs hommes savent quelle reconnaissance ceux-ci gardent à leurs anciens chefs, — et par suite à l'armée. « Je vous remercie des bontés que vous avez eues pour moi, — écrit un soldat libéré à son capitaine, — et que si la France venais à me rappeler pour la grande causse, soyez certains (*sic*), vous me verrez toujours auprès de vous et avec plaisir ». — « Je vous remercie, écrit un réserviste, et en cas de besoin, je saurai encore tout ce qu'il faut pour sauver l'honneur de la France [1]. »

En aucune armée, il n'est autant nécessaire que dans la nôtre, que le rapport entre chef et soldat soit, malgré la différence de la condition, un rapport d'homme à homme, et que le soldat ait en son chef une sorte de confiance cordiale. « Le soldat français est raisonneur, disait Napoléon ; il juge sévèrement le talent et la bravoure de ses officiers. Il discute un

1. Il semble qu'il y aurait avantage à organiser, dans chaque garnison, une sorte de bureau de renseignements, où les militaires libérables dans l'année trouveraient aide et appui pour leurs demandes d'emplois.

A Paris, l'*Avenir du Soldat*, association des officiers des réserves, et la *Maison du Soldat* répondent à ces besoins. Mais l'action bienfaisante de ces œuvres privées ne s'étend pas en dehors de Paris, alors que la nécessité est la même dans toutes les villes de garnison. Il faudrait, pour nos soldats, ce que l'Autriche-Hongrie a réalisé pour ses sous-officiers après six ans de service, c'est-à-dire à un moment où ils n'ont pas encore droit à un emploi civil. Pour ceux de ces sous-officiers qui auront obtenu un certificat de bonne conduite, l'autorité militaire s'adressera aux administrations de l'État ou aux entreprises privées et centralisera tous les renseignements relatifs aux places disponibles. Elles deviendra ainsi une vaste agence de placement.

Il y a sur ce point en France une lacune dans l'organisation éducatrice de l'armée. En attendant que les sociétés de mutualité régimentaire en projet possèdent des offices de placement pour les soldats libérés, les officiers peuvent obtenir des résultats sérieux dans cet ordre d'idées. « L'amitié et la reconnaissance des faibles sont le plus sûr garant de la discipline et le meilleur élément de notre force », a dit M. Noblemaire, directeur du P.-L.-M., dans l'ordre général qui a été publié au moment de sa retraite.

plan de campagne et toutes les manœuvres militaires. Il peut tout lorsqu'il approuve les opérations et qu'il estime ses chefs; mais aussi, dans le cas contraire, on ne peut pas compter sur des succès. Il est le seul en Europe qui puisse se battre à jeun. Il oublie de manger, si longue que soit la bataille, mais il est plus exigeant que tout autre lorsqu'il n'est plus devant l'ennemi. Le seul mobile du soldat français est l'honneur... Le premier talent d'un général consiste à connaître le soldat et à capter sa confiance [1]. »

Cette confiance, ce n'est pas la recherche d'une popularité basse et malsaine qui la créera, bien au contraire. Le soldat français discute; « il est spirituel, il faut raisonner avec lui », disait Dumouriez; il aime à savoir le pourquoi des choses. Le fait a des inconvénients, mais aussi des avantages; en tous cas, c'est un fait. Quand le soldat a vu que son officier est bien l'homme du devoir, quand il sait que son chef s'occupe de ses besoins matériels et moraux avec une sollicitude de tous les instants, quand, à côté de ces qualités morales primordiales, il a reconnu en lui, par les manœuvres, les exercices, les théories et les conférences, une instruction générale et militaire approfondie, un esprit large et ouvert, cet officier peut être très exigeant pour les parties essentielles du service, car il est sûr que sa troupe le suivra partout avec entrain. Dans toute collectivité, il y a de bons et de mauvais éléments. Ceux-ci pourront ne pas reconnaître — ou ne le voudront pas — l'effort continu du chef pour maintenir et améliorer la santé morale et matérielle de sa troupe et se conduiront mal. Il faudra réprimer leur mauvaise conduite avec d'autant plus de sévérité que l'on est plus indulgent pour les fautes légères, les péchés véniels de la vie courante à la caserne. L'armée est une école d'énergie physique et morale. Si, dans sa préparation aux dures épreuves de la guerre, elle doit éviter toute rigueur inutile, la bonté ne doit jamais y dégénérer en faiblesse, car, sans discipline, une armée n'est plus qu'une cohue, vouée à la défaite et à la destruction.

Le jeune Français possède un amour-propre presque toujours très sensible. Si on sait le faire vibrer, on trouvera là un moyen d'action fort efficace.

1. *Napoléon homme de guerre*, par Henri Houssaye.

Enfin, l'officier français ne doit pas oublier les conditions de notre vie politique et sociale. Les paroles de M. de Tocqueville, dans son livre sur la *Démocratie en Amérique*, sont à méditer :

« Il faut que les peuples démocratiques désespèrent d'obtenir jamais de leurs soldats cette obéissance aveugle, minutieuse, résignée et toujours égale, que les peuples aristocratiques leur imposent sans peine. L'état de la société n'y prépare point : ils risqueraient de perdre leurs avantages naturels en voulant acquérir artificiellement ceux-là. Chez les peuples démocratiques, la discipline militaire ne doit pas essayer d'anéantir le libre essor des âmes ; elle ne peut aspirer qu'à le diriger ; l'obéissance qu'elle crée est moins exacte, mais plus impétueuse et plus intelligente. Sa racine est dans la volonté même de celui qui obéit. »

En somme, pour le côté essentiel de l'éducation militaire qui est l'action journalière du chef sur le subordonné, une méthode, variable du reste suivant le caractère de chaque chef, semble simple à trouver et à appliquer. Il suffit d'y veiller et d'y apporter un soin constant. En matière d'éducation, comme en instruction et au combat, « l'inaction seule est sans excuse » ; « une seule faute est infamante : l'inaction[1] ».

II

LES CONFÉRENCES

A cette partie indispensable, pour ainsi dire élémentaire, de leur tâche éducatrice, l'officier, le sous-officier ajouteront-ils des « conférences » et dans quelle proportion ? La question est controversée. On a abusé des conférences et il en est résulté des échecs, qui ont aussitôt servi d'arguments aux adversaires du système.

Qu'ils soient appelés « conférences », expression nouvelle dans l'armée, ou « théories », vieux mot de la terminologie militaire, ces entretiens sont utiles pour développer certaines idées, préciser certains points d'instruction ou d'éducation.

1. *Règlements sur les manœuvres de cavalerie et sur l'instruction du tir.*

L'idée n'en est pas nouvelle. Deux livres publiés par des officiers, l'un en 1772, l'autre en 1837 [1], sont d'accord sur la nécessité de développer les facultés intellectuelles du soldat et d'établir dans l'armée un « système intellectuel et moral ». « Il est essentiel, dit le premier de ces ouvrages, de faire succéder aux soins attentifs que l'on prend pour employer le temps utilement à l'instruction des troupes, des moments de récréation qui les disposent plus aisément à se livrer à ce qu'on exige d'elles. Mais, en général..., on imagine avoir rempli cet objet quand, après un exercice, des évolutions militaires et les devoirs dans une caserne, on laisse les soldats livrés à eux-mêmes errer ça et là et faire un emploi du temps très inutile et souvent pernicieux. »

« L'éducation régimentaire..., ajoute le second, lie d'un lien de famille l'officier professeur au soldat élève, double le respect par la reconnaissance, l'obéissance par l'affection... et, changeant les volontés diverses en une seule, centuple les forces de l'heureux et noble faisceau : en cela, l'étude a, pour le soldat, les mêmes privilèges que la guerre. »

Ces idées s'imposent encore plus aujourd'hui.

Au temps où les vieux soldats qui composaient l'armée passaient une grande partie de leur existence en campagne, l'éducation militaire se faisait d'elle-même, par la vie commune entre le chef et le subordonné, en route, dans les camps, au feu. Tous les officiers qui ont été en campagne, au feu, ou même ont simplement fait de longues étapes, pendant plusieurs semaines de suite, savent avec quelle rapidité s'établit alors, entre l'officier et le soldat, une véritable « confraternité d'armes ». Ils savent aussi que « nulle part le soldat n'est plus obéissant et plus dévoué qu'au combat. Il a les yeux constamment fixés sur ses chefs... Leur première et plus belle mission consiste à donner l'exemple à leurs troupes [2] ». Point n'était besoin autrefois de réunir ses hommes pour leur parler des qualités indispensables au soldat : ils les apprenaient par la pratique presque journalière.

Aujourd'hui, au lieu de se composer de soldats peu nom-

1. *Esprit militaire*, par le capitaine d'Ey (1772). — *Esquisses de l'armée française*, par J. Ambert, officier de dragons (1837).

2. *Règlement sur le service des armées en campagne.*

breux, et demeurent sept ans sous les drapeaux. l'armée comprend tous les citoyens valides, et les garde seulement deux années.

La guerre, devenue plus difficile, exige du simple soldat plus d'initiative, plus de qualités individuelles que par le passé. « Pour le soldat comme pour l'instructeur, disait en 1905 au Reichstag le général von Einem, ministre de la Guerre, il ne suffit plus aujourd'hui qu'un simple commandement soit proféré; il faut que l'un et l'autre soient bien pénétrés du but à atteindre et des moyens à employer, qu'ils sachent bien ce qu'ils ont à faire et puissent l'exécuter parfaitement ». C'est aussi l'avis du général Langlois : « Le combat moderne demande à tous, jusqu'au simple soldat, une initiative toujours croissante ».

D'autre part, dans notre temps déshabitué de la guerre, après trente-sept ans de paix, il est nécessaire d'entretenir le moral du soldat, ne serait-ce que pour lutter contre la diffusion de théories néfastes dont le triomphe serait la destruction de l'armée et de la Patrie. Ces conférences résumeront les notions acquises dans les exercices et les manœuvres sur les conditions du combat moderne. Elles insisteront sur les qualités morales qu'il faut apporter à ce combat. Mais les sujets en peuvent être très variés : militaires, civiques, moraux, patriotiques surtout. Pour ces derniers sujets, l'histoire du régiment, celle de la France, sont une mine inépuisable. Aux anniversaires de batailles, il est facile de rappeler ces dates par une simple note mise au « rapport journalier ». Cet enseignement peut aussi, très aisément, se doubler de leçons par les yeux, au moyen de gravures, d'affiches, d'écussons, qui rappellent les actions d'éclat d'officiers ou de soldats du régiment et qui restent en permanence sous les yeux des hommes dans leurs chambres, leurs réfectoires, leurs salles de récréation.

Si un champ de bataille, surtout un champ de bataille de 1870, est proche de la garnison, des exercices peuvent y être l'occasion de courtes explications, de brèves allocutions, pour remémorer — ou apprendre à ceux, toujours trop nombreux, qui les ignorent — les actes d'endurance, d'héroïsme de nos pères, et indiquer les enseignements qui en ressortent.

Les officiers et les sous-officiers ne doivent rien négliger

pour que, à sa sortie du régiment, — s'il n'en était persuadé lors de son incorporation, — le soldat soit convaincu que « l'homme qui aime les autres pays autant que le sien est un tout aussi nuisible membre de la société que celui qui aime les autres femmes autant que la sienne. L'amour du pays est une vertu élémentaire, comme l'amour du foyer, ou comme l'honnêteté ou le courage[1] ». Cet enseignement patriotique est pour tout officier ou sous-officier un véritable devoir national.

Les conférenciers trouvent maintenant un aide précieux, pour leur tâche éducatrice, dans l'appui de diverses sociétés : les *Sociétés de Conférences populaires*, la *Ligue Française de l'Enseignement*, qui prêtent gratuitement des textes pour conférences, des clichés et des appareils pour projections, parfois des phonographes.

L'utilité, la nécessité des conférences ne peut être contestée, mais il faut, dans la pratique, prendre certaines précautions et suivre certaines règles.

Il ne faut pas croire que, pour parler devant un auditoire dont l'instruction générale est en moyenne peu développée, une improvisation ou tout au moins une préparation peu approfondie suffit. Une conférence à la caserne exige un travail personnel très sérieux. Pour parler d'un sujet quelconque, il faut « en avoir fait vingt fois le tour, avoir vécu avec lui dans une longue familiarité, en savoir beaucoup plus qu'on ne veut dire[2] ». Autrement, on s'expose à un insuccès et, en ce cas, c'est non seulement une conférence manquée, mais aussi — ce qui est beaucoup plus grave — le prestige du chef entamé. La conférence militaire n'est pas seulement en effet un moyen d'instruction ou d'éducation collective. Elle est aussi un moyen dont le chef peut se servir pour augmenter son ascendant sur sa troupe. Cet ascendant est fait de qualités physiques, — vigueur, endurance — de qualités morales, — énergie, bienveillance, justice, — mais aussi de qualités intellectuelles, — culture d'esprit, connaissances militaires et générales. C'est pour cette raison que les officiers doivent travailler constamment à augmenter leur instruction person-

1. Président Roosevelt, *Idéal d'Amérique*.
2. Waldeck-Rousseau, *L'État et la Liberté*.

nelle. Leurs chefs peuvent les y aider beaucoup, par leurs encouragements et par une organisation du service qui laisse aux officiers assez de temps libre pour l'étude. Mais si un officier n'est pas bien préparé à parler à ses hommes, ou s'il se sent peu de goût pour cette tâche, il ne faut pas la lui imposer. Les conférenciers militaires doivent être des volontaires.

Surtout la conférence à la caserne ne doit en aucun cas prendre le pas sur les exercices militaires. L'instruction militaire prime tout. Pendant la période d'hiver et même la belle saison, le mauvais temps empêche assez souvent de sortir de la caserne; c'est le moment indiqué pour les conférences. Intercalées entre les théories élémentaires faites par les sous-officiers, elles en rompent la monotonie. Il est bon de ne pas les commencer immédiatement après l'arrivée des recrues. Il faut laisser passer la période où tout étonne le jeune soldat dans sa nouvelle vie. Il a besoin de se recueillir un peu, avant de recevoir un enseignement plus élevé. Toutes ces questions sont des détails de commandement. Elles relèvent donc, non du chef de corps ou des officiers supérieurs, mais bien du capitaine dont la responsabilité, qui est grande, doit avoir pour corollaire une pleine liberté dans la conduite de l'instruction et de l'éducation de l'unité placée sous ses ordres.

Les conférences, obligatoires pour la troupe, doivent donc être faites dans la compagnie, l'escadron ou la batterie, par des officiers et des sous-officiers de l'unité, chefs naturels des soldats qui les écoutent. Il n'y faut aucun apparat. L'officier ou le sous-officier aura sa tenue habituelle de la caserne. Il parlera dans une salle confortable, chauffée, où les soldats seront assis. La conférence sera une réunion de la famille militaire.

III

L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL. LES COURS DU SOIR

La question de l'enseignement professionnel au régiment est plus discutée que celle des conférences, et, du reste, beaucoup plus délicate à résoudre.

L'officier ne peut pas tout savoir. Il ne peut à la fois être un officier très instruit en son métier, — ce qui est essentiel, — et professeur d'agriculture, chef d'industrie, directeur de maison de commerce. Le ministre de la Guerre l'a très bien dit dans son discours d'Angers, le 2 février 1907, aux autorités civiles et aux représentants des sociétés de préparation au service militaire devant lesquels il parlait :

Il importe, messieurs, de ne pas confondre les rôles, et de définir bien nettement la tâche de chacun : à vous la formation intellectuelle et morale de l'adolescent et le développement de ses qualités physiques. A nous l'instruction militaire, à nous la formation du soldat. Et pas plus que vous ne pourriez prétendre — supprimant ou réduisant le passage sous les drapeaux — à former des soldats complètement exercés, pas plus le régiment ne peut et ne doit avoir la prétention de se substituer à vous pour l'éducation morale du citoyen et pour son instruction professionnelle. Il reste à chacun un assez vaste champ à cultiver pour qu'il ne cherche pas à empiéter sur celui de son voisin.

Autoriser, dans une unité, des jeunes soldats du contingent, des réservistes plus instruits que les camarades, à parler, en présence d'un officier, sur des sujets professionnels où ils ont une compétence particulière, — rechercher et utiliser le concours volontaire de professeurs, de spécialistes de la ville ou du département, — organiser, dans les seules garnisons dépourvues d'associations professionnelles, et à l'unique condition que le casernement soit assez spacieux, quelque atelier très simple où l'enseignement matériel seconde la leçon orale, — engager les hommes à suivre en ville les cours du soir, les promenades industrielles ou agricoles du dimanche organisées par des écoles ou des sociétés civiles, — faire conduire, aux jours de loisir, dans les musées, par des officiers ou des sous-officiers volontaires, les soldats qui le demandent, tout cela est bon mais à la condition expresse qu'on en trouve le temps en dehors des heures de service.

Il ne faut jamais oublier, il faut toujours répéter qu'étant donnés les procédés de combat modernes, l'instruction militaire est singulièrement plus délicate qu'autrefois. Il est vrai que, dans l'infanterie, l'instruction à rangs serrés n'est plus qu'un moyen de donner aux unités la souplesse indispensable

pour les évolutions dans les « couloirs » du champ de bataille, et qu'aussitôt que les principes en sont connus des hommes, ce qui ne demande pas beaucoup de temps, elle doit être abandonnée, quitte à être reprise à de très rares intervalles. Mais que de choses restent à apprendre! L'essentiel pour l'infanterie, qui est la masse de l'armée, c'est le tir, la tactique élémentaire, l'utilisation du terrain, le service de sûreté qui nous a tant manqué en 1870, la transmission rapide et à temps des ordres et des renseignements, l'aptitude aux longues marches avec charge de guerre, et, par-dessus tout, le développement des forces morales, de la réflexion et de l'initiative individuelles, utiles autrefois, indispensables aujourd'hui en face des fusils et des canons modernes. Du temps, beaucoup de temps est nécessaire pour que cette instruction soit bien conduite, complète, approfondie dans les détails. Tout le reste est absolument secondaire.

Même si l'on n'entre pas dans le détail de chaque spécialité et si l'on ne forme que trois catégories de professionnels, — agriculteur, ouvrier, commerçant, — il sera difficile de trouver, dans les régiments, des professeurs assez compétents, et d'établir un programme détaillé. Du reste, ce qui importe, ce n'est pas tant de perfectionner tel ou tel point de spécialité professionnelle que de donner aux citoyens sous les drapeaux des idées générales qui leur font souvent défaut[1].

En tout cas, l'enseignement professionnel ne peut être obligatoire, pas plus pour les professeurs que pour les élèves, ni donné à un autre moment qu'aux jours ou heures de loisir, en faisant appel à toutes les bonnes volontés.

Est-ce à dire qu'il n'y ait rien à faire? Il est certain que l'enseignement professionnel peut être utile au futur libéré. Il peut aussi donner au soldat cette impression que la sollicitude de ses chefs s'étend au delà de son instruction purement militaire. Il concourt donc au développement des forces morales en resserrant les liens de confiance et d'affection entre le chef et la troupe.

Aussi les officiers, les sous-officiers, qui se sentent les aptitudes nécessaires, et qui, en semaine, après le repas du soir,

1. Messimy, *Rapport sur le budget de la Guerre pour 1907*.

réussiront à grouper autour d'eux, pour un cours professionnel, des auditeurs volontaires, feront œuvre utile, en même temps qu'ils augmenteront leur ascendant personnel.

D'ailleurs, ici encore, l'idée n'est pas neuve. Il y a soixante-dix ans, on parlait déjà d'enseignement professionnel à la caserne. « Du fils du paysan, écrit en 1837 un officier[1], le colonel M... a fait un vigoureux charretier, car il a développé ses forces physiques ; du fils du fermier, il a fait un cultivateur éclairé, car il a su agrandir ses idées générales ; du fils de l'ouvrier, il a fait un artiste, car il lui a mis le crayon à la main ; de tous, il a fait quelque chose... »

Il ne faudrait pas se faire trop d'illusions sur les résultats à espérer de cet enseignement. Le caractère si insouciant du jeune soldat français, même pour les choses qui le touchent de plus près, la fatigue produite, à la fin d'une journée, par les exercices militaires, exécutés presque tous à l'extérieur, sont autant de causes qui diminuent le nombre des assistants volontaires aux cours professionnels du soir.

Convenons donc qu'il y a quelque chose à faire, et qui est possible. Essayons de trouver une organisation simple, pratique. « Cette organisation, dit le général Galliéni, qui est à créer de toutes pièces, et qui ne doit pas entraver la marche de l'instruction militaire, sera sujette, au début, à des tâtonnements et ne fournira pas, du jour au lendemain, tous les résultats qu'on doit en attendre par la suite. Mais, comme en toute chose, c'est en la mettant en train qu'on apercevra les difficultés à vaincre et les perfectionnements successifs à réaliser... La préparation à la guerre doit rester toujours l'objectif essentiel de tous[2]. »

*
* *

Si, dans la garnison, des cours d'adultes du soir sont organisés par l'État ou par des Associations philotechniques, il y

1. J. Ambert, *op. laud.*

2. Instructions du général Galliéni en date du 23 décembre 1906 (*France militaire*, 10 janvier 1907).

a là une ressource auxiliaire fort utile, dont l'officier aurait tort de ne pas tirer le meilleur parti. Là encore, bien que n'étant pas directement en cause, il doit faire preuve d'action personnelle.

Si le capitaine se contente, par exemple, de faire demander officiellement à ses hommes, au début de l'année d'instruction, par la voie du « rapport journalier », quels sont ceux d'entre eux qui désirent suivre les cours, il est possible que, par timidité ou ignorance, aucun ne s'inscrive.

Mais que le capitaine vienne lui-même leur expliquer en quoi consiste cette organisation, à quel but elle répond, quel intérêt ils ont à suivre ces cours, il est fort probable que des adhésions se produiront. Lorsqu'on prend la peine d'expliquer au soldat le pourquoi des choses, on arrive presque toujours à un résultat. Cette expérience a été faite : 19 soldats d'une unité se sont ainsi fait inscrire, alors qu'à une demande officielle aucun n'avait répondu.

Et si, par la suite, le capitaine se tient régulièrement au courant de l'assiduité et des progrès de ses soldats, ceux-ci le constateront et auront plus à cœur de développer, dans leur propre intérêt, leur instruction personnelle. D'autre part, il sera ainsi possible de voir si les inscriptions pour ces cours partent bien d'un réel désir de perfectionner l'instruction, ou si elles ont simplement pour motif d'obtenir avec facilité la permission de dix ou onze heures plusieurs fois par semaine.

IV

LES SALLES COOPÉRATIVES DE RÉCRÉATION ET DE LECTURE

Application personnelle et constante de l'officier au développement de l'intelligence et de la moralité du soldat, concours fourni à cette œuvre par des conférences à la caserne, lors des journées de mauvais temps, — cours d'adultes en ville, cours professionnels, à la caserne ou en ville, exclusivement aux heures ou aux jours laissés libres par l'instruction et l'éducation militaires, — telles peuvent être les bases d'un

programme d'action éducatrice dans une compagnie, un escadron ou une batterie.

Mais dans tout ceci il n'est pas question de distractions. Le soldat en a cependant besoin, car la privation de sa liberté lui fait paraître, pendant deux ans, le service militaire plus monotone et plus pénible que son métier antérieur. La gaieté, l'entrain ont, de tout temps, été des qualités du troupier français. En route, en campagne, il est facile de les réveiller. En garnison, il faut s'ingénier à ne pas laisser le soldat, son service de chaque jour terminé, s'endormir dans un engourdissement funeste à sa santé morale, quand il ne consacre pas ses heures de loisir à ruiner sa santé physique.

Les soirées récréatives en fournissent un premier moyen.

Comme elles ont pour but d'amuser, elles sont facultatives. Elles peuvent se faire le soir aux heures en dehors du service. Le capitaine ne les comprend pas dans son programme d'instruction ou d'éducation. Il n'y a donc aucun inconvénient à ce qu'elles aient lieu par bataillon, même par régiment. Il y a tout intérêt à ce que les officiers et les sous-officiers prennent la parole dans ces soirées, car on peut instruire en amusant. Mais il serait tout à fait regrettable qu'au cours de ces soirées, ils apparussent à leurs subordonnés, sur une scène de théâtre, à la caserne, dans des conditions incompatibles avec l'ascendant qu'ils doivent exercer sur leurs hommes. L'officier, le sous-officier, doit se rapprocher le plus possible du soldat, en être l'ami en même temps que le chef. Il ne doit jamais paraître ridicule devant lui.

Pour les esprits qui se défient des nouveautés, il peut être intéressant de constater que les soirées récréatives, organisées aujourd'hui dans les casernes, continuent simplement les traditions de l'ancienne armée, en les adaptant aux conditions actuelles de la vie militaire.

Le théâtre des zouaves, organisé en Crimée sous le feu des Russes, malgré les misères et les souffrances du siège, est un bel exemple de gaieté et d'entrain français.

En pleine période de paix, en 1837, un officier de dragons raconte que, dans un régiment, au cours de l'hiver, deux troupes de comédie s'étaient formées, et avaient « donné plusieurs représentations au profit des pauvres sur le théâtre de

la ville... Ces représentations mettaient les soldats en contact avec la société et les arrachaient des lieux bas : c'était encore un développement intellectuel et moral [1]. »

Par cela même que ces soirées récréatives ne sauraient être journalières, elles sont inefficaces. Les salles de récréation, de lecture et de correspondance, aménagées dans les casernes, peuvent rendre des services autrement considérables.

Sans que le soldat ait à changer sa tenue d'intérieur, sans qu'il ait à redouter l'inspection du sous-officier de planton à la porte du quartier, ces salles lui offrent chaque soir un lieu de repos, tout à sa portée.

De même que des conférences d'instruction doivent être faites par compagnie, de même chaque compagnie doit avoir une salle de récréation à elle. Cette salle, où tous se connaissent, est alors véritablement un « cercle » de compagnie, qui procure aux déshérités de la vie une impression de foyer, chaud et confortable, qu'ils n'ont pas tous connue jusque-là.

Comment l'organiser? Cela est facile, pour peu que le casernement s'y prête. Les relations personnelles de l'officier, les Sociétés qui s'intéressent aux œuvres d'éducation fournissent les livres, les gravures, les publications, les jeux. La distribution gratuite de papier à lettres serait un attrait puissant. Les soldats reçoivent bien de l'État, chaque mois, deux timbres-poste, mais ils doivent acheter papier et enveloppes, lorsque les allocations de la masse des écoles ne permettent pas, comme c'est parfois le cas, d'en acheter une quantité suffisante pour tous. Où trouver les ressources nécessaires pour distribuer gratuitement, à tous, enveloppes et papier? La constitution d'une coopérative même très simple, même réduite à la seule confection de café chaud, en donnera le moyen.

Le matériel de l'entreprise est simple : un filtre à café, un récipient pour faire chauffer l'eau, un réchaud à pétrole. On peut même se passer du réchaud, en utilisant un des poêles alloués pour la période d'hiver, sur lequel on fait chauffer l'eau.

Si l'on profite des marchés passés avec les fournisseurs pour les ordinaires de la troupe, ou de l'autorisation, donnée par le

1. J. Ambert, *op. laud.*

Ministre, d'acheter le café aux magasins administratifs, un quart de litre de café chaud et bien sucré revient à 5 centimes. S'il est vendu 10 centimes, et qu'il y ait une moyenne de trente à quarante quarts vendus chaque soir pendant les six mois de mauvaise saison, ce qui n'a rien d'exagéré, les bénéfices sont déjà fort appréciables.

Dans une coopérative de ce genre, il a été vendu uniquement du café à 10 centimes le quart. C'était dans une garnison près d'une grande ville où, par suite, les tentations de sortir de la caserne étaient nombreuses. Cette coopérative a réalisé, en dix mois, 178 fr. 85 d'économies, après avoir acheté, outre les denrées nécessaires, 208 fr. 50 de papier à lettres, s'être abonnée à diverses publications, etc.

Ce résultat a été obtenu sans aucune pression des officiers. Dans des circonstances plus favorables — fort isolé, petite garnison, vente autorisée de toutes les denrées alimentaires et de boissons non alcoolisées, froides et chaudes — les bénéfices peuvent être bien plus considérables : 1 500 francs en un an. Mais ce sont là des cas exceptionnels. Il faut se contenter d'un résultat moindre, et en tirer le meilleur parti possible.

Pour réussir, il importe surtout de bien donner aux hommes l'impression que la salle de lecture n'a rien à voir avec le service, qu'elle leur appartient, et que ce sont eux qui la gèrent. Les sous-officiers et officiers n'y doivent entrer, pour le service, que si quelque fait nécessite leur intervention. Autrement, ils n'y doivent paraître qu'en amis, et non en chefs. Autrefois, raconte en 1789 le capitaine de Laissac[1], « Catinat excitait la gaieté de ses soldats en se mêlant à leurs jeux ». Nos officiers et nos sous-officiers n'ont pas à craindre pour leur autorité en agissant comme le père « la Pensée ».

Tout ce qui concerne la salle de lecture (utilisation des bénéfices, détails d'organisation) doit être, non prescrit, mais librement débattu et discuté par le capitaine, chef de l'unité, et par la commission de direction, composée de caporaux et de simples soldats relevés périodiquement. Il est bon d'intéresser les hommes à la gestion de leur salle, d'habituer nos jeunes soldats à faire leurs affaires eux-mêmes, et de leur donner des

1. *De l'esprit militaire.*

habitudes de réflexion et d'initiative, aussi utiles au citoyen dans la vie courante qu'au soldat dans le combat moderne.

Par là, nous revenons à l'éducation. C'est qu'en effet la salle coopérative de lecture peut être un lieu d'éducation morale, et même très élevée.

Au moment de la catastrophe de Courrières, des soldats d'une compagnie apportèrent d'eux-mêmes, à leur capitaine, une somme de cinquante francs prélevée sur les bénéfices de leur salle de lecture; c'était leur cotisation à la souscription ouverte en faveur des malheureux sinistrés. De plus, comme un mineur de Courrières, soldat de cette compagnie, n'avait pas l'argent nécessaire pour s'en aller là-bas, la somme lui fut remise par ses camarades, membres de la commission de la direction de la salle, qui en avaient eu l'idée.

Au 1er janvier précédent, un secours de voyage avait été donné à un soldat qui n'avait pas le moyen d'aller, au jour de l'an, embrasser ses parents.

C'est ainsi que des jeunes gens apprennent à pratiquer le devoir de solidarité entre camarades et se préparent à comprendre le plus grand devoir de solidarité sociale et nationale[1].

1. La mutualité peut s'enseigner, pratiquement aussi, grâce à ces coopératives. Des conférences répétées sur la mutualité n'auront jamais autant d'effet que l'achat, au moyen des bénéfices de la coopérative, de livrets de la « Caisse nationale des retraites pour la vieillesse » au nom des hommes qui le désirent, — car il va de soi que la liberté de chacun doit être scrupuleusement respectée. Le capitaine intervient ici pour donner les explications nécessaires, et se charge des formalités pour l'obtention d'un livret. L'ouvrier, le paysan surtout, repoussent parfois l'idée de mutualité, non seulement parce qu'ils ont des données insuffisantes sur la question, mais aussi parce qu'ils hésitent devant des formalités du début. Plus tard, lorsqu'il aura un livret entre les mains, le soldat libéré aura plus de facilité pour continuer des versements et s'assurer ainsi des secours en cas de maladie ou de vieillesse.

Quant au soldat déjà mutualiste avant son incorporation, l'allocation qui lui sera faite d'une part des bénéfices lui permettra de continuer ses versements, et de rester dans la société de secours mutuels dont il fait partie.

A moins de circonstances exceptionnelles, il ne peut être question, au moyen des bénéfices réalisés par les coopératives, de faire, pour chaque soldat, des versements très considérables en vue d'une retraite. Jusqu'à ce que la mutualité militaire reçoive une organisation complète et définitive, — sur le chemin de laquelle se dressent bien des obstacles, dont le principal provient du modique argent « de poche », 5 centimes, remis chaque jour au soldat — il semble qu'ici encore, l'officier doive simplement intervenir avec discrétion comme conseiller. Dans une compagnie où le

Le grand obstacle à l'établissement des salles dont il vient d'être parlé est le manque de locaux. Si utiles qu'elles soient, il est impossible de resserrer, pour leur faire place, le casernement affecté aux chambres où couchent les hommes.

L'œuvre des *Cercles du soldat*, d'organisation toute récente, puisque l'inauguration du premier cercle fondé par elle a eu lieu le 21 mars 1907, s'est donné pour tâche de construire, dans la cour des casernes, des bâtiments faciles à monter et à démonter.

Il n'y a pas à douter que cette œuvre ne rende de réels services, si elle dispose de ressources financières suffisantes pour installer ses cercles dans toutes les casernes où il n'y a pas encore de salles de récréation, d'autant plus que les « cercles du soldat » comprennent, à côté d'une grande salle pour les jeux, la lecture et la correspondance, une autre chambre plus petite, réservée à l'installation de coopératives de consommation.

Coopératives de consommation, encore une institution utile, mais qu'il faut ménager avec prudence. On objecte qu'elles nécessitent un personnel spécial, et, par conséquent de nouveaux emplois d' « embusqués ». En un temps où, à si juste titre, on les pourchasse, l'objection serait grave si elle était fondée, mais, en réalité, ces coopératives peuvent fonctionner sans donner lieu à la création du moindre emploi. Elles ne sont ouvertes qu'aux moments de loisirs ; aucun soldat n'a donc à s'y trouver pendant les heures consacrées aux exercices militaires, théoriques ou pratiques. Si l'on voulait organiser dans chaque compagnie un véritable bar, en même temps qu'un magasin d'épicerie, il faudrait, en effet, un gérant et des commis permanents, pourvus de certaines aptitudes commerciales. Il pourra donc se faire que, dans une unité, peu de

capitaine s'est contenté d'exposer à ses hommes le but et les avantages de la mutualité, cinquante d'entre eux, en deux ans, ont demandé des livrets de retraite. Par cela même que l'officier peut obtenir un résultat, il doit chercher à l'atteindre. Si, plus tard, une partie des possesseurs de livrets ne continuent pas les versements commencés en leur nom, l'officier aura cependant fait son devoir en essayant de propager l'idée de mutualité, contre laquelle se coalisent à la fois l'inertie des uns, la méfiance des autres, enfin les théories étroites de ceux qui, attendant tout de l'État, négligent et méprisent l'effort personnel de l'individu pour améliorer sa propre condition.

soldats remplissent ces conditions. Il y aura ainsi de nouveaux employés, et comme, pour s'occuper d'approvisionnements considérables, il faut du temps, on sera, par la force des choses, amené à empiéter sur les heures de service.

Mais il ne s'agit pas de constituer dans chaque compagnie un magasin de denrées et de liquides. Même si l'on se décide à supprimer les cantines dans les casernes, il n'est pas indispensable d'avoir, dans les coopératives de compagnie, autre chose qu'un cercle, où le soldat trouvera des boissons hygiéniques simples, faciles à confectionner par le premier venu, avec, si on le juge utile, un petit approvisionnement de quelques denrées, dont la gestion n'exige ni grand temps ni connaissances spéciales. Parmi les soldats qui chaque soir restent au quartier, il y en a toujours au moins un qui est heureux de préparer ces boissons, pour recevoir l'indemnité de 5 ou 6 p. 100 allouée à cet effet sur les bénéfices de la coopérative, et il n'y a nul besoin d'en désigner d'office. Quant au caporal chargé à tour de rôle de la direction de la coopérative, il est astreint, le soir, à surveiller l'homme à qui est confiée la partie matérielle de la fonction. Il ne pourra toutefois considérer cette fonction comme une corvée, s'il l'exerce chaque fois pendant une durée assez courte, une quinzaine par exemple, et si, sous sa responsabilité, il est autorisé à se faire remplacer par un camarade lorsque, pendant cette quinzaine, il désire sortir en ville.

Des coopératives organisées dans ces conditions ont très bien fonctionné, sans gêne aucune pour le service militaire. Pourvues d'une organisation compliquée, elles présenteraient vraisemblablement plus d'inconvénients que d'avantages. En cette matière, comme en beaucoup d'autres, la plupart des difficultés ne sont des obstacles insurmontables que pour ceux dont elles troublent la quiétude ou l'indifférence.

En Russie, il existe des organisations analogues, toutes les cantines fonctionnant en gestion directe sous la direction d'un officier subalterne chargé pour un an du magasin de vente. « Les bénéfices sont employés à l'achat de journaux et de revues et à l'abaissement des prix de vente[1]. » Ce sont de vastes coopératives régimentaires.

1. *Revue militaire des armées étrangères*, 1900.

V

LES FOYERS DU SOLDAT

Les soirées récréatives, les salles de récréation et de consommation sont situées à l'intérieur de la caserne. Or, quelle que soit la perfection des œuvres que l'on y institue, le soldat a besoin de sortir du quartier, où il a la sensation d'être privé de sa liberté. En hiver, le mauvais temps l'y retient, et c'est surtout pour la mauvaise saison que les salles de récréation sont organisées. Par les belles soirées d'été, les hommes y vont peu.

Mais, si le soldat sait que dans la garnison il a à sa disposition un local où il trouvera, à meilleur compte qu'au cabaret, des boissons bonnes et saines, des jeux, des livres, où il recevra gratuitement du papier à lettres, il y a toute probabilité que, les soirs de beaux jours, il ira passer un moment au *Foyer du soldat*. Il y a aujourd'hui en France 19 Foyers du soldat. Là, le soldat n'est plus sous l'autorité de ses chefs. Il n'est même plus à la caserne; il se sent donc complètement libre. Il n'est pas non plus dans une salle qu'il dirige, et dont les bénéfices lui sont acquis. Les Foyers ne peuvent donc avoir la même action éducatrice qu'une salle de récréation bien organisée et bien gérée sous la sollicitude constante du capitaine; mais ils peuvent rendre de très utiles services en essayant d'arracher le jeune soldat aux tentations de la rue et du cabaret.

La France n'a pas le monopole d'établissements de ce genre. Sur la foi de récits de brutalités de sous-officiers ou d'officiers allemands à l'égard de leurs hommes, on croit trop souvent, dans notre pays, que l'Allemagne néglige l'éducation morale du soldat. Or, à Strasbourg, on vient d'inaugurer une « Maison du soldat » qui a coûté 250 000 francs, non compris le terrain, qui a été concédé gratuitement par la municipalité. « Cette maison, — ce palais, plutôt — renferme un théâtre pour 750 spectateurs, des salons de réception, des salles de conférences, des salles de lecture pour sous-officiers et pour soldats (celles-ci séparées de celles-là), de même des salles à manger distinctes pour sous-officiers et soldats, deux billards.

Enfin un jardin y est annexé, dans lequel la musique militaire se fait entendre pendant la belle saison, le dimanche, de quatre à dix heures[1] ».

De 1901 à 1906, quatre « Maisons du soldat » avaient déjà été créées par une Société privée dans le Würtemberg à Munsingen, Ulm, Ludwigsbourg, Weingarten.

VI

LES RÉSERVISTES

Il y a lieu de parler à part des réservistes. Étant donnés le service de deux ans et le chiffre de notre contingent annuel, notre armée active devra être complétée, à la mobilisation, par un nombre de réservistes sensiblement plus élevé que dans l'armée allemande. Sauf pour les corps de couverture, où les effectifs du temps de paix sont renforcés, les réservistes sont aujourd'hui, en France, un élément essentiel de la constitution de nos troupes de première ligne.

Ils sont astreints à des périodes d'instruction que la réduction de la durée du service actif, les perfectionnements continuels apportés aux armes modernes, d'un maniement délicat, les modifications tactiques qu'ils entraînent, rendent de plus en plus indispensables. D'autre part, pour tous, commerçants, agriculteurs, industriels, ouvriers, elles sont un très lourd sacrifice. Or, plus encore que le soldat de l'armée active, le réserviste raisonne et discute. Il ne faut donc pas lui donner lieu de penser qu'on pourrait lui épargner cette grande gêne ou du moins l'alléger. Des mécontentements — qui peuvent avoir de sérieuses conséquences — proviennent parfois du sentiment que le temps de la période n'est pas exclusivement employé à l'instruction en vue du combat. Il faut que les réservistes soient convaincus qu'on ne les dérange pas pour rien, et qu'on ne leur fait rien faire qui ne tende à former et à fortifier en eux les soldats de la défense nationale.

Faut-il se contenter de leur faire faire des exercices, et de leur exposer, dans des théories, les modifications apportées,

1. *Journal des sous-officiers*, 1er avril 1907.

depuis leur libération du service actif, au fusil ou au canon, ou à leur détailler le contenu du fascicule de mobilisation, leur rappeler les devoirs de l'homme isolé, en sentinelle, en patrouille ou en tirailleur? Ces théories sont absolument indispensables, parce qu'elles concernent la partie en quelque sorte mécanique du rôle des réservistes à la guerre, mais il faut penser aussi que les connaissances techniques ne suffisent pas.

Il faut parler au soldat de la réserve tout comme au soldat de l'armée active. On peut y employer les heures de mauvais temps, les intervalles entre les exercices. Les sujets ne manquent pas. Simplement, brièvement, on peut rappeler aux « vingt-huit jours » nos désastres de 1870, leurs causes et leurs effets, — leur démontrer, par des exemples historiques, la nécessité absolue, pour toute nation, de se préparer complètement et constamment à la guerre, — leur donner des idées générales, mais exactes, sur la puissance militaire française comparée à celle d'armées voisines.

Peine perdue, diront les sceptiques. Non, car le devoir de l'officier, vis-à-vis des soldats qu'il commande, est d'utiliser toutes les occasions pour leur montrer par le raisonnement — et non seulement par de simples affirmations — pourquoi la Patrie est en droit d'exiger de ses enfants tous les sacrifices, y compris celui de leur existence, pourquoi, par suite, chaque citoyen, digne de ce nom, doit se préparer physiquement, intellectuellement, moralement, à la lutte suprême pour la défense du pays.

Si, parmi les réservistes, il s'en rencontre chez qui le sentiment patriotique a été obscurci, à ceux qui manifestent le mépris ou la haine du devoir militaire doivent être appliquées impitoyablement les rigueurs de la discipline. Mais ceux-là sont rares. Plus nombreux peut-être sont ceux qui apportent au régiment une médiocre bonne volonté. Ils ont des préventions contre le chef, le « gradé ». A ceux-là, l'officier et le sous-officier doivent prouver, par la pratique quotidienne de la vie, pendant ces vingt-huit jours, la fausseté de ces préventions.

Plus encore que le jeune soldat de l'armée active, parce qu'il a, de la vie, une connaissance que celui-ci ne possède pas au même degré, le réserviste est sensible au souci de son chef

pour sa vie matérielle et morale. Par la dignité de sa conduite, par sa sollicitude à l'égard de ses hommes, par une bienveillance très ferme, par une justice absolue, l'officier, le sous-officier, peut, sans discours, modifier des opinions erronées, et redresser des consciences égarées, sans jamais rien abandonner de ses devoirs de chef, en faisant toujours respecter la discipline. Pour cette tâche, il recueillera les bénéfices de l'action morale qu'il a exercée sur les hommes du contingent. Si, dans la compagnie active, règnent l'entrain, la bonne humeur, la confiance, les réservistes qui viennent y passer quelques semaines, et qui, dès leur arrivée, ne manquent pas de se renseigner sur les officiers et les sous-officiers auprès de leurs jeunes camarades, se mettront à l'unisson, et rempliront leur devoir.

« Il y a chez nous, en réalité, beaucoup de bons, de très bons même, et peu de mauvais;... les dévoyés eux-mêmes sont souvent susceptibles d'être ramenés par les chefs qui inspirent la confiance, et la confiance est le lot de ceux qui la méritent. Tel est le but vers lequel doivent tendre tous nos officiers avec l'ardeur la plus grande, avec une ténacité inlassable[1]. »

VII

CONCLUSION

Dans tous les pays, l'officier se fait éducateur. Il l'est au Japon; il l'est en Allemagne. En Autriche-Hongrie, le ministre de la Guerre a, durant ces dernières années, « pris tout un ensemble de mesures dont le but est d'adoucir la discipline sans l'affaiblir, même en la consolidant, par la suppression de toutes les rigueurs inutiles ou excessives qui, en lui donnant un caractère rude et désagréable, en attentant à la dignité de l'homme, éveillent chez l'officier ou le soldat l'esprit d'indiscipline ou le dégoût du métier[2] ». Dans l'armée anglaise, dont la constitution est pourtant si différente de celle des autres

1. Général Langlois.
2. *Revue militaire des armées étrangères*, décembre 1903.

armées européennes, la même évolution vers le rôle éducateur de l'officier se constate aussi en ce moment[1]. Mais en aucun pays ce devoir d'éducation militaire par les chefs n'est aussi impérieusement obligatoire que chez nous.

Pour cette éducation, il ne saurait y avoir de règles uniformes et absolues. Tout dépend du tempérament, de l'ingéniosité de celui qui a la charge de former et d'élever le moral de ses subordonnés. Il y a donc très certainement beaucoup d'autres moyens que ceux qui ont été indiqués plus haut. Ceux-ci ont du moins la sanction de l'expérience pratique.

Ce qui est essentiel, c'est d'avoir toujours en vue le but : créer, entre le chef et le soldat, des liens de confiance et d'estime si solides que les pires épreuves ne les puissent rompre. Les détails d'application, très simples et réellement pratiques, varient à l'infini. Le but seul est immuable.

Pour les égarés qui rêvent la suppression de l'armée, — et, par suite, dans l'état actuel du monde, la suppression de la Patrie[2], — ces efforts des officiers, ce prélèvement sur leurs heures de loisir consacré à l'amélioration morale, intellectuelle ou professionnelle du soldat, les résultats qui couronnent les tentatives entreprises avec la véritable volonté de réussir, tout cela est absolument blâmable, car l'homme conserve ainsi le souvenir de « bons chefs ».

D'autres esprits craignent que l'officier éducateur ne soit ainsi « chargé de régenter la société civile ».

Une qualité domine toutes celles dont la nécessité s'impose pour mener à bien une pareille tâche : la conviction, qui ne s'arrête pas à la routine et brise l'inertie.

Mais les méthodes les meilleures d'éducation dans l'armée n'agissent sur le citoyen que pendant deux ans. Il est vrai que ces deux années, — transition entre l'adolescence et l'âge d'homme, — sont de celles où les impressions reçues se

1. *France militaire*, 11 avril 1907.

2. « Aussi longtemps que le danger (d'une guerre) existe et que les guerres sont possibles, toute nation doit posséder une organisation militaire suffisante pour résister à une guerre agressive et défendre son propre territoire contre les invasions de l'ennemi... *La social-democratie allemande... considère une organisation militaire comme indispensable, aussi longtemps qu'existe encore le danger d'une guerre.* » (Déclarations de Bebel le 29 avril, citées par le *Matin* du 30 avril 1907.)

gravent le plus fortement dans l'esprit. Néanmoins, l'éducation militaire risque de demeurer imparfaite, si elle n'est pas préparée par une éducation familiale, scolaire et post-scolaire, très solide. Il faut que le jeune soldat arrive patriote au régiment, qu'il sache pourquoi il y vient, et pourquoi ce devoir qu'il va remplir est le premier de tous ses devoirs. Sur un terrain ainsi préparé par la famille et par l'école, la semence jetée par l'éducateur militaire lèvera en moisson généreuse.

L'accord moral est absolument nécessaire entre les éducateurs qui, successivement, forment l'enfant, l'adolescent, l'homme.

La loi de l'évolution s'applique à l'éducation militaire comme à tout autre objet. En face de certains esprits absorbés par le regret du passé, d'autres tombent dans un excès inverse et, par cet excès même, nuisent au développement de l'évolution nécessaire. Il faut savoir regarder les difficultés en face, avec la ferme volonté de les vaincre, et ne pas se laisser arrêter par des insuccès partiels ou momentanés.

Les vertus du bon militaire sont celles du bon citoyen, exaltées jusqu'au sacrifice suprême. Il ne saurait y avoir antinomie entre elles, surtout à notre époque où les procédés de combat réclament une initiative, un esprit de réflexion constants, même chez le simple soldat. L'éducation militaire est une partie de l'éducation nationale, et dans une République plus encore qu'ailleurs, celle-ci doit tendre à former des citoyens conscients d'eux-mêmes, agissant par initiative propre et dont tous les efforts concourent à ce but unique : la défense de la Patrie. Comme l'a dit le maréchal Soult, « la Patrie est tout ».

CAPITAINE VICTOR DURUY

LE TÉTANOS

I

J'ai encore vu, il n'y a pas bien longtemps, un homme mourir du tétanos dans un hôpital parisien. On avait isolé le lit dans un coin de la salle — il n'y avait pas de chambre d'isolement! — pour ménager, par un peu d'ombre et de silence, la douloureuse irritabilité du malade. Entre les rideaux blancs était couché un homme jeune, beau, grand et robuste. Il avait les mâchoires serrées, les yeux fixes, la nuque et le dos raides; il ne pouvait guère parler et il avait de la peine à boire : l'eau qui venait toucher la gorge causait un spasme de suffocation. A la main droite, un pansement, enveloppant une blessure. Sans l'hébétude où on l'ensevelissait par de fortes doses de chloral, le malheureux aurait gardé sa connaissance jusqu'au bout. Le pouls battait vite et il y avait de la fièvre. La mort est venue le lendemain matin. La blessure de la main droite était un coup de feu reçu douze jours auparavant, en maniant une arme. De la poussière ou de la terre s'étaient incrustées dans la chair déchiquetée. Huit jours plus tard, l'homme avait éprouvé de la raideur dans les muscles et les mâchoires; à partir de ce moment, en quatre jours la maladie avait fait son œuvre.

Ainsi survient le tétanos, complication d'une plaie, que l'on appelle tétanos chirurgical ou tétanos traumatique, le « spasme

par douleur » d'Ambroise Paré, la « convulsion » de Guy de Chauliac, ou encore, à cause du premier symptôme, le *trismus* ou mal de mâchoires. Il vient à la suite des plaies contuses, des plaies par écrasement, des piqûres profondes, des fractures compliquées et ouvertes, et surtout lorsque de la terre, de la boue, des détritus de fumier ont souillé les tissus contrits. Il règne sur les champs de bataille, où il achève par centaines les blessés, hommes et chevaux[1]. Les plus petites plaies peuvent être dangereuses, bien des exemples prouvent qu'une vie humaine tient à peu de chose : une arête de poisson implantée dans l'arrière-gorge (Larrey), des corps étrangers dans l'œil ou l'oreille, l'extraction d'une dent, l'extirpation d'un cor au pied; une écorchure au nez, grattée avec un ongle sale; une morsure de serpent, un vésicatoire; un vaccin; une piqûre d'aiguille, une piqûre d'épine en cueillant une rose, une piqûre d'abeille; une piqûre de seringue chez des morphinomanes... Accidents, blessures ou opérations chirurgicales, le danger existait surtout avant le règne de l'asepsie.

Le tétanos puerpéral et le tétanos des nouveau-nés sont des variétés de tétanos traumatique. Les organes d'une femme qui vient de mettre un enfant au monde portent des plaies qu'il faut préserver de toute souillure. Le tétanos des accouchées est heureusement devenu aussi rare que le tétanos des opérés, mais le tétanos des nouveau-nés est d'une fréquence extrême dans les pays chauds, c'est un fléau dans notre colonie d'Afrique occidentale. En Guyane, d'après des mémoires de Bajon (vers 1760-1770), à la suite de la ligature du cordon, à peine échappait-il un tiers des enfants; il en mourait bien le quart à la Jamaïque; il en mourait beaucoup, à la fin du XVIIIe siècle, dans le Vivarais, où la maladie était appelée *sarrette*. Bajon a raconté que les Indiennes appliquaient un emplâtre sur l'ombilic après la section du cordon, et que, grâce à cette pratique, elles perdaient peu d'enfants. On peut se

1. D'après des moyennes de statistiques militaires, 1 tétanique p. 300 blessés. Exemples : Guerre de Crimée, 1 p. 465 (armée anglaise), 1 p. 332 (armée française); hopitaux franco-sardes en 1859, 1 p. 143; armée prussienne en 1864, 1 p. 140; siège de Strasbourg en 1870, assiégés 1 p. 185, assiégeants, 1 p. 116; armée allemande en 1870, lazaret de Versailles, 1 p. 100. Dans la guerre de sécession, 116 cas de tétanos sur 30 000 amputations et 374 cas sur 212 000 blessures.

demander ce qu'il y avait dans cet emplâtre, car aujourd'hui, aux Nouvelles-Hébrides (île Sainte-Hilda), beaucoup d'enfants meurent du tétanos parce que, dans un pareil emplâtre, les gens mettent, comme ingrédient, de la terre.

Le cheval, les bovidés, les moutons prennent le tétanos. Le tétanos des chevaux a de tout temps été la grande préoccupation des vétérinaires d'armée. Le cheval tétanique a les mâchoires serrées, il avale à grand'peine, il a les muscles du cou raidis ; quand la *contracture* envahit les muscles du corps, le cheval porte haut la tête, le nez relevé, comme un cerf, et les anciens vétérinaires appelaient le tétanos du cheval le « mal de cerf » ; la queue est raide, relevée par le moignon, comme une queue à l'anglaise ; les membres raidis sont maladroits ; l'animal fait figure ridicule de cheval de bois. Les chevaux atteints de tétanos succombent dans la proportion de 75 p. 100.

Parfois, le tétanos survient sans que l'examen le plus attentif puisse retrouver la plus petite plaie, la moindre *porte d'entrée* : c'est le tétanos dit spontané ou médical, par opposition avec le tétanos chirurgical ou traumatique. Les anciens l'attribuaient soit à l'action du froid et surtout du froid humide, — un homme en sueur trempé par une pluie, un baigneur saisi d'un frisson au sortir de l'eau, — soit à l'action d'une chaleur excessive. La fréquence du tétanos aux Antilles ou à la Guyane leur paraissait liée aux brusques oscillations de la température.

Entre la blessure et l'apparition des premiers symptômes, il s'écoule *toujours* une période d'incubation, de quatre à douze jours, rarement plus, rarement moins. Le Dr Nicolas, de Lyon, eut, il y a quelques années, un tétanos grave, non mortel, quatre jours exactement après s'être piqué au doigt avec la pointe d'une aiguille mouillée de toxine tétanique. Quel que soit le siège de la blessure initiale, chez l'homme et chez le cheval, le premier symptôme est la contracture des muscles des mâchoires : un malade demande son docteur au téléphone, et peut à peine articuler[1]. Quand se prennent les muscles du tronc, le corps est courbé en arc de cercle, orienté d'après le siège de la plaie. Les contractures vont par crises, avec des rémissions et des exacerbations : une excitation

1. On peut avoir la mâchoire raide pour d'autres causes ; il suffit d'avoir eu le matin une séance chez le dentiste...

légère, un courant d'air, un frôlement de couverture[1], le contact du doigt qui tâte le pouls, déterminent des crises, — comme dans la rage. La mort arrive le plus souvent par asphyxie ou dans une syncope; trois ou quatre jours après le premier symptôme, dans les cas aigus. Dans les cas lents la guérison est possible, — 10 à 30 p. 100, autant qu'on peut donner des chiffres, — mais le malade peut garder pendant des mois de la raideur et de la lourdeur des membres.

Le tétanos qui suit une blessure de la face éclate après une incubation très courte; les spasmes du gosier sont violents, c'est le tétanos hydrophobique décrit par Rose. L'incubation est plus longue, de quinze à vingt jours, dans le tétanos qui a pour origine les organes internes. La mort survient rapidement, dans des crises de suffocation effrayantes. Plus d'un médecin a assisté, impuissant, à ces agonies atroces de malades conservant jusqu'à la dernière minute leur intelligence et leur sensibilité physique et morale.

*
* *

Avant l'époque pastorienne, les opinions sur le tétanos sont un chaos d'où il serait trop facile de collectionner les théories qui paraissent aujourd'hui absurdes. Il est plus juste de recueillir chez les vieux maîtres les observations qui devaient guider l'expérimentation. Ambroise Paré n'accuse pas seulement les blessures : il soupçonne les mauvais pansements. On voit bien qu'il s'agit d'une maladie nerveuse : Bœrhave la compare à la rage. Rose décrit la forme hydrophobique. Au temps de Broussais, on ne manque pas de parler d'irritation de la moelle épinière.

On apprit davantage en observant les conditions où survenait

1. « J'ai vu un blessé chez qui le frottement d'une robe de soie suffisait pour déterminer ces secousses (ou paroxysmes). J'en ai vu d'autres chez lesquels le frottement d'un chandelier sur le marbre d'une cheminée produisait le même effet. J'ai vu, en 1830, des coups de fusil, des pétards, tirés autour de l'Hôtel-Dieu, en réjouissance de la victoire, produire le tétanos chez les blessés, et, après l'avoir excité, lui donner une intensité cruelle. J'ai vu surtout le son argentin des cloches, le tocsin, l'exciter au plus haut degré. » (Dupuytren.)

la maladie. Le tétanos ne vient-il pas du sol? Bilguer remarque qu'il est plus fréquent parmi les blessés qui passent la nuit au bivouac. En 1870, sous Metz, tandis que le tétanos est rare dans les hôpitaux de la ville, il est si fréquent dans l'ambulance du Saulcy, installée sur terrain bas et humide, qu'on est obligé de l'évacuer. En 1859, d'après Demme, le tétanos fut plus fréquent parmi les blessés autrichiens, abandonnés plus longtemps sur le champ de bataille que parmi les blessés des troupes victorieuses. Les plaies souillées de terre sont les plus dangereuses. Il y a des jardins et des champs à tétanos. Les jardiniers, les maraîchers, les palefreniers sont parmi les hommes les plus souvent frappés.

Les observations des médecins militaires, l'influence du sol et de la terre, finirent par suggérer l'idée que la maladie pouvait bien être épidémique. Billroth notait qu'il y avait des années à tétanos et des années sans tétanos. Il n'y avait guère, dans les services de chirurgie, de cas isolés; ils allaient par groupes. Le Dr Nicolle vit à Rouen huit cas mortels dans une petite salle de douze lits; et B. Anger quatre cas chez des malades couchés sur des lits voisins, dans une toute petite salle. Dans la région d'Achères, il y a une vingtaine d'années, on observa des cas par séries, sur des chevaux et sur des hommes.

Comme on n'avait pas la notion d'un germe microbien, il était raisonnable de suspecter l'atmosphère aussi bien que le sol. Les variations de température paraissaient plus dangereuses que les températures constamment basses ou constamment élevées.

Les blessés, dit Larrey, qui se sont trouvés dans la campagne d'Autriche en 1809 les plus exposés à l'impression de l'air froid et humide des nuits glaciales du printemps, après avoir passé par différents degrés de chaleur très forte pendant le jour, ont été presque tous atteints de cette maladie, qui n'a régné que dans cette saison durant laquelle le thermomètre a varié presque constamment, du jour à la nuit, de la moitié de son ascension. — Il fit très chaud le jour de Bautzen, et très froid la nuit qui suivit : le lendemain, 110 cas de tétanos. — « J'ai encore remarqué que cet accident ne se déclare ordinairement chez les blessés, quoique la cause essentielle puisse être toujours à peu près la même, que dans les saisons où la température passe d'un extrême à l'autre » (Larrey). — Après Austerlitz et Eylau, et pendant la retraite de Russie, il n'y eut presque

pas de tétanos : température très basse, mais égale. De même en 1870, à Belfort, à l'armée de la Loire et à l'armée de l'Est. — « Nos blessés de Constantine (1836), placés dans des chambres sans fenêtres et sans portes, dans des corridors étroits et supportant des journées chaudes et des nuits glacées, étaient atteints de tétanos dans de très grandes proportions » (Sédillot).

La chaleur et le coup de chaleur ne causent pas, mais provoquent le tétanos. Vincent (du Val de Grâce) a rapporté de curieuses observations, anciennes et récentes, dont il a donné naguère l'explication expérimentale :

Dans les pays chauds, dit Burot, le tétanos revêt une forme presque foudroyante, puisqu'il tue ordinairement en moins de vingt-quatre heures. — En Espagne, dit Fournier-Pescay, plusieurs fois après avoir fait route pendant toute une journée, par l'ardeur d'un soleil brûlant, sur un sol incandescent, plusieurs de nos hommes étaient pris le lendemain de ténanos *universel* (généralisé). — J. More (*Lancet*, 16 sept. 1876) a publié le cas d'un agriculteur qui avait travaillé dans les champs, au mois de juillet, par une chaleur intense; il eut à la suite une prostration profonde et un grave malaise. Peu de jours après, il offrait les premiers signes d'un tétanos mortel. Il n'avait aucune plaie, aucune piqûre. — Chez un soldat qu'il a observé, Vincent n'a pu découvrir d'autre cause du tétanos qu'un coup de chaleur; 6 ou 7 jours avant le début, l'homme avait fait une marche en plein soleil par une température torride.

***

Les premières expériences sur le tétanos remontent à une cinquantaine d'années. Les chirurgiens, qui depuis Ambroise Paré redoutaient le tétanos après les blessures mal fermées, mal pansées et purulentes, vinrent à penser qu'il se formait dans les plaies un poison qui se répandait dans la circulation et allait toucher les nerfs. Les ptomaïnes, qui naissent au cours de la décomposition des tissus animaux, donnaient l'exemple de poisons capables de produire des spasmes. Vulpian en injectant dans la circulation des matières putrides, crut obtenir une exaltation des phénomènes réflexes, non sans analogie avec certains symptômes du tétanos,

On ne parvint jamais à produire la maladie, chez un animal

sensible au tétanos, tant qu'on n'ajouta pas, aux lésions déterminées dans l'organisme, quelque agent extérieur. Chaque fois que l'on opérait aseptiquement, on avait beau pincer, tordre, écraser, lier des muscles et des nerfs, imiter ce que font les épées, les balles, les éclats d'obus et les chirurgiens, exciter les nerfs, les solliciter à des réactions exagérées, comme dans les expériences faites sur les grenouilles décapitées : rien. Une seule fois, Brown-Séquard réussit à provoquer le tétanos en enfonçant un clou dans la patte d'un chien : mais le clou avait peut-être apporté quelque chose.

Après les premières conquêtes de la bactériologie, on pensa que le tétanos pouvait être une maladie infectieuse. On chercha à le transmettre expérimentalement, comme on savait le faire avec d'autres infections. Arloing et Tripier (1869) injectent dans les vaisseaux sanguins, à des chiens et à des lapins, du sang et du pus recueillis sur des cadavres de blessés morts du tétanos ; à un cheval neuf, ils injectent dans une veine 200 centimètres cubes de sang d'un cheval tétanique : aucun résultat.

On donne la rage à un chien en lui injectant du cerveau de chien rabique. Nocard répéta l'expérience avec de la substance nerveuse de cheval tétanique : aucun résultat.

Il y a des expériences bien faites qui ne réussissent pas. Quand on va dans l'inconnu, il faut, avec de l'ingéniosité, de la chance. Vers 1882 commencent les expériences heureuses et fécondes. A partir de ce moment, l'histoire des recherches sur le tétanos est une merveilleuse leçon de médecine expérimentale.

II

En 1884, deux médecins italiens eurent dans leur service un jeune homme qui mourut de tétanos : il avait sur le cou un petit bouton qu'il avait gratté avec des doigts sans doute malpropres. On excise le bouton, on l'écrase dans un peu d'eau ; le liquide examiné au microscope renferme des microbes de diverses espèces. On l'inocule à douze lapins : onze sur douze prennent le tétanos. On prélève sur ces lapins de quoi en inoculer d'autres : le *passage* réussit deux fois de suite. Il était démontré que le tétanos est une maladie infectieuse et inocu-

lable. On avait inoculé le microbe sans le connaître (expérience de Carle et Rattone).

La même année, un jeune savant de l'université de Gœttingue, étudiant les microbes du sol, insère des parcelles de terre de jardin sous la peau de lapins, de cobayes et de souris. Sur 18 échantillons de terre, douze donnent un tétanos mortel. Un peu de pus, prélevé sur la plaie d'inoculation et reporté sur d'autres bêtes, leur donne le tétanos. La terre chauffée à 180° n'est plus dangereuse. Au microscope, on découvre dans la terre et dans le pus un microbe en forme de petit bâton, un bacille renflé à une des extrémités, et que l'on appelle « bacille en épingle ». C'était le microbe du tétanos (expériences de Nicolaier).

Ensemencé sur les milieux de culture usuels, au contact de l'air, le bacille en épingle refusa de pousser. Il poussait bien des microbes, mais d'autres espèces. Parmi ces autres colonies, on trouvait encore quelques bacilles en épingle et le tout, réinoculé, donnait encore le tétanos. Mais c'étaient des colonies impures, et le pouvoir pathogène d'un microbe n'est démontré que par l'inoculation de cultures pures.

En 1886, Rosenbach répète avec succès toutes ces expériences; il pense que le renflement de l'extrémité du bacille, la tête de l'épingle, n'est pas autre chose que la *spore*, autrement dit la graine, la forme de résistance, de conservation et de germination du microbe : on connaissait déjà la spore du bacille charbonneux, par laquelle Pasteur avait expliqué l'origine des épizooties charbonneuses.

Un vétérinaire français se décide à mettre hors d'usage un casseau, instrument qui sert à castrer les chevaux, parce que tous les chevaux sur lesquels il s'en sert meurent du tétanos. Il porte l'instrument à Nocard. Nocard taille à la surface du bois une petite écharde qu'il insère sous la peau d'un cobaye : le cobaye prend un tétanos mortel; la même écharde, piquée tour à tour dans la peau d'une série de cobayes, les tue de tétanos l'un après l'autre. Vaillard réussit les mêmes expériences avec de minuscules fragments de l'ongle d'un homme qui mourut de tétanos à la suite de l'écrasement d'un doigt de la main. Ces deux savants retrouvent le bacille en épingle de Nicolaier.

Un savant japonais, Kitasato, eut le grand mérite de faire des cultures pures du bacille. Le bacille du tétanos ne pousse pas au contact de l'air, il ne pousse qu'à l'abri de l'oxygène : c'est un microbe anaérobie; la découverte des microbes anaérobies avait été l'une des plus grandes idées de Pasteur.

Ainsi le bacille du tétanos est un habitant du sol. Il est dans la terre de tous les jardins. Il s'y conserve indéfiniment à l'état de spores. La spore est la graine du microbe : la vie d'un microbe peut être courte; l'air, la lumière, les cellules de l'organisme qui le reçoit, le vieillissent, l'usent et le tuent. Le vibrion du choléra, le bacille pesteux, ont une vitalité assez faible; on a bonne prise sur eux avec les agents de désinfection. D'autres microorganismes plus privilégiés, lorsqu'ils subissent des influences nocives, lorsque leur vitalité est menacée, lorsqu'ils ne trouvent plus la nourriture nécessaire à leur existence de parasites, savent se mettre à l'abri de la destruction. Ils contractent leur substance, ils la ramassent en une petite boule qui s'enveloppe d'une solide membrane protectrice : cette boule de matière vivante desséchée et condensée, c'est la spore. Le reste du corps microbien périt, la spore survit. La spore du bacille tétanique résiste à cinq minutes d'ébullition; à l'état sec elle supporte une température de 110° pendant un bon quart d'heure; elle se moque, dans une plaie, d'un lavage ou d'une désinfection superficielle qui détruiraient les microbes ordinaires. On comprend la nocivité de l'écharde de Nocard, du fragment d'ongle de Vaillard : c'étaient des porteurs de spores tétaniques. Eiselsberg, ayant conservé une écharde qui avait déterminé un cas de tétanos, constata qu'elle donnait le tétanos après deux ans et demi. On cite des échardes qui sont restées pastrogènes au bout de onze années.

C'est surtout avec les parcelles de terre que le bacille tétanique vient se loger dans une plaie. Il n'y a plus de mystère dans les « épidémies » de tétanos des champs de bataille. Le bacille ou sa spore ne mènent pas seulement, dans le sol, une existence passive et inerte, comme un grain de sable. Il circule dans la nature. Du sol il passe dans le tube digestif des bœufs et des chevaux; il s'y multiplie richement, comme tant d'autres microbes anaérobies de l'intestin. Il en sort avec les excréments, il retourne au fumier, au champ, au jardin. Il se

loge dans l'aire des écuries, dans la crasse des sabots et des fers des chevaux, sur les mangeoires, les bat-flancs et les harnais : on a eu grandement raison de dire que c'est surtout le cheval qui donne le tétanos à l'homme. Le bacille se revivifie par ses passages dans les organismes vivants; il a tour à tour des phases de bacilles végétants et des phases de spores à vie latente; ces vies actives et pullulantes, intercalées entre ces existences endormies, régénèrent les microbes et assurent l'éternité de leur race. C'est ainsi que le bacille tétanique existe partout autour de nous dans la nature.

*
* *

A l'époque où fut découvert le bacille du tétanos, on concevait les maladies microbiennes comme des *infections* où le microbe pullule dans le sang et parmi les cellules. Le nombre des bacilles charbonneux ou pesteux que l'on trouve dans le corps d'un mouton ou d'un homme morts de charbon ou de peste, défie toute imagination. Il suffit de prendre parmi ces milliards de milliards quelques unités, pour inoculer à un sujet la même maladie, et c'est ainsi de suite indéfiniment. L'expérimentation montra qu'il n'en était pas de même de la maladie tétanique.

Il suffit d'inoculer sous la peau ou dans le muscle d'un cobaye 1/500 de centimètre cube — et même moins — d'une culture pure du bacille de Nicolaier pour produire, après douze à vingt heures d'incubation, un tétanos mortel en trente-six ou quarante heures. Mais lorsqu'on fait l'autopsie de l'animal et qu'on examine au microscope ses tissus et ses humeurs, on ne trouve aucun microbe. Même au point d'inoculation, il faudra chercher longtemps pour en trouver quelques unités. Les bacilles tétaniques ne se multiplient donc pas dans l'organisme qui succombe au tétanos.

Non seulement ils ne se multiplient pas, mais ils deviennent de plus en plus rares et finissent par disparaître. Le pus prélevé sur une plaie tétanique donne le tétanos à un second sujet; sur la plaie du second sujet on trouve encore de quoi tétaniser un troisième. Mais on ne va guère plus loin. Les *passages*

s'arrêtent comme si le virus s'usait, et c'est en quantité qu'il s'use. Si l'on inocule à un cobaye la dose de culture tétanique juste nécessaire et suffisante pour le tuer, on ne retrouve même pas, au point d'inoculation, de quoi tétaniser un second sujet. Nous sommes loin des passages en séries indéfinies que l'on réalise si facilement avec les autres maladies infectieuses.

Il y a plus. On tue le cobaye avec une trace de culture pure quand cette culture est âgée déjà d'un certain nombre de jours d'étuve (à 37°). Si l'on inocule une dose plus forte (1/2 cc.) d'une culture plus jeune (trois jours) développée à température plus basse, cette dose, très riche en bacilles, est incapable de déterminer un tétanos mortel. C'est au point que l'on pourrait commencer à douter de l'action spécifique du bacille (expériences de Vaillard et Vincent).

On prend deux de ces doses qui ne tuent pas. L'une est inoculée telle quelle, et ne donne pas le tétanos. On fait macérer l'autre pendant vingt-quatre heures dans une petite quantité d'eau chloroformée : l'inoculation de ce liquide, *privé de bacilles du tétanos,* donne le tétanos : il y a donc dans les cultures un élément pathogène, tétanigène, autre que les microbes (expérience de Vaillard et Vincent).

L'énigme fut posée de la façon la plus subtile par une autre belle expérience. Plusieurs souris sont inoculées au bout de la queue avec une culture pure. Puis, à toutes on coupe la queue au-dessus du point d'inoculation, mais à des intervalles variables après l'inoculation, une demi-heure, une, deux, trois et quatre heures. Seule survit la souris dont la queue a été sectionnée après une demi-heure; les autres meurent tétaniques; et aucune n'a dans le corps le moindre bacille tétanique (expérience de Kitasato).

Ce n'est pas le bacille qui tue les souris. C'est une substance que le bacille produit soit dans les tissus, soit dans les bouillons de culture; cette substance s'est répandue assez vite dans le corps pour tuer l'animal malgré la résection de la queue; elle agit comme un poison. C'est la toxine tétanique.

On ne tue pas le cobaye avec une dose même forte d'une culture trop jeune et obtenue à température trop basse, parce que cette culture ne contient pas encore ou pas assez de toxine. On le tue avec la même culture macérée dans l'eau chloro-

formée, parce que la toxine a été extraite des bacilles par la macération. Le tétanos n'est pas une maladie infectieuse : c'est une maladie toxique.

*
* *

Lorsque ces faits furent établis, l'idée d'une maladie toxique n'était pas nouvelle, et les esprits étaient tout préparés à l'accepter. Roux et Yersin avaient publié en 1889 leurs travaux sur la toxine diphtérique : le bacille diphtérique n'envahit pas l'organisme, il tue par le poison qu'il sécrète. Le poison diphtérique n'est pas un poison de la même espèce que la morphine, la strychnine et autres alcaloïdes; ses propriétés le classent parmi ces substances encore mal connues, dont le rôle est immense dans la nature, les ferments ou *diastases*. C'est un corps dont une trace impondérable suffit pour développer des effets hors de proportion avec la dose active. La découverte de Roux était la preuve la plus éclatante de l'idée fondamentale de la science pastorienne : les maladies microbiennes sont des fermentations qui ont pour agents des microbes spécifiques et pour théâtre l'organisme animal.

Pour découvrir la toxine tétanique, il n'y eut qu'à répéter les expériences de Roux et Yersin sur le bacille diphtérique. C'est ce qui fut fait dès 1890. Un liquide de culture, filtré sur bougie de porcelaine et privé de microbes, donne aux animaux le tétanos typique (expérience de Knud Faber). La technique des cultures fut perfectionnée et on apprit à préparer des bouillons de plus en plus toxiques, des toxines de plus en plus actives (expériences de Tizzoni et mademoiselle Cattani, de Brieger, de Fränkel, de Vaillard et Vincent, etc.). On ne peut comprendre le tétanos si l'on n'a une idée de l'effroyable activité de la toxine tétanique. Un cent millième de centimètre cube de bouillon de culture (culture de vingt jours) donne à la souris un tétanos mortel. Un millième de centimètre cube tue en soixante heures un cobaye de 500 grammes.

La quantité de toxine contenue dans une si minime fraction du liquide filtré est difficile à apprécier ; peut-être cependant les chiffres suivants en donneront-ils une idée approximative. Un centimètre

cube de ce liquide si actif, évaporé dans le vide, donne un résidu sec de 0 gr. 040. Soumis à la calcination, ce résidu subit une perte de 0 gr. 025 représentant le poids de la matière organique. Si l'on admet que ces 25 milligrammes appartiennent intégralement à la toxine elle-même, il ressort que ce poids de matière organique permettrait de tuer 1000 cobayes au moins ou 100 000 souris ; la dose mortelle serait donc pour un cobaye de 0 gr. 000 025 et pour une souris de 0, 000 000 025. Est-il besoin de dire que dans ces 25 milligrammes de matière organique entrent pour une très large part des substances étrangères au poison tétanique? — Combien, en vérité, doit être minime, si même elle est pondérable, la dose réelle de toxine capable de donner la mort ! De tels chiffres serviront au moins à placer sous son vrai jour l'incroyable activité des poisons fabriqués par les microbes dans les milieux de culture artificiels, *activité probablement inférieure encore à celle des substances qu'ils élaborent dans l'organisme malade* [1].

On a obtenu des toxines tuant la souris au millionième de centimètre cube. Knorr a préparé avec la toxine un précipité sec dont un gramme pouvait tuer 150 millions de souris.

Si l'on tient compte du poids des animaux soumis aux expériences et si l'on rapporte la quantité minima mortelle à 1 gramme d'animal, on obtient une classification des espèces par ordre de sensibilité : c'est le cheval qui est le plus sensible. Si l'on exprime par 1 la quantité mortelle pour un poids donné de cheval, la quantité qui tue le même poids de cobaye est 2 ; le chien, 4 ; la souris, 13 ; le lapin, 2 000 ; la poule 200 000, c'est-à-dire que la poule est 200 000 fois plus résistante au tétanos que le cheval. Il va de soi qu'on n'a pas inoculé d'hommes pour mesurer leur sensibilité : l'homme est certainement très sensible à la toxine tétanique.

Ces expériences comparatives sont encore plus intéressantes quand on les étend à toute la série animale. Metchnikoff a observé que les insectes et leurs larves sont insensibles à la toxine tétanique ; insensibles les scorpions. Insensibles l'axolotl et la grenouille maintenus à basse température, mais, portés dans un milieu à 30 degrés et au-dessus, ils deviennent sensibles. Les caïmans et les tortues ne sont sensibles ni à chaud ni à froid ; la toxine injectée, par doses énormes, à la tortue se

1. Vaillard et Vincent, Contribution à l'étude du tétanos, *Annales de l'Institut Pasteur*, 1891.

conserve des mois dans le sang sans perdre de son activité : la tortue peut servir de bouteille vivante pour conserver la toxine ; la toxine s'y maintient beaucoup mieux que dans un flacon qu'on n'aurait pas grand soin de soustraire à l'action de la chaleur et de la lumière.

La sensibilité à la toxine tétanique est donc surtout l'apanage des mammifères à sang chaud.

*
* *

On reproduit expérimentalement, avec la toxine seule et sans bacilles du tétanos, tous les phénomènes de la maladie tétanique : c'est un beau chapitre de physiologie et de toxicologie.

Bien que la toxine ne produise au point où on l'inocule aucune lésion, c'est en ce point que la maladie commence. Maladie locale au début, elle s'étend par la suite au reste du corps. Les symptômes, la façon de réagir et de mourir varient selon les régions et les organes inoculés. La toxine joue sur l'organisme comme sur un clavier.

Si l'on inocule la toxine dans une patte de derrière d'un cobaye, après le temps d'incubation cette patte devient raide ; puis se prend la patte de derrière de l'autre côté, puis les muscles du dos, puis (plus faiblement) les pattes antérieures, enfin le cou et la tête. Le cobaye meurt complètement rigide et avec de la fièvre : c'est l'image du tétanos chirurgical ou traumatique de l'homme après une blessure du doigt ou du pied, — avec cette différence que chez l'homme et le cheval seuls, quel que soit le siège de la blessure, la maladie débute par la raideur des mâchoires.

Si l'on inocule dans un organe interne, poumon, foie, péritoine, c'est un tétanos à évolution très rapide. Il n'y a pas alors de raideur permanente des muscles des membres, mais une respiration essoufflée, des bâillements convulsifs et des hoquets, des spasmes par crises, la mort avec un refroidissement notable. Si l'on inocule dans le sang par une veine, c'est d'emblée un tétanos à contracture généralisée. Si l'on inocule directement en plein cerveau, c'est une maladie qui ne res-

semble plus au tétanos chirurgical, c'est une espèce de délire psychique avec crises convulsives qui ressemblent à des accès d'épilepsie, des hallucinations, des grincements de dents, des fuites apeurées : « Durant la crise, l'animal semble obéir à une impulsion intérieure, et, en le considérant, on se demande si beaucoup d'affections psychiques ne sont pas produites elles aussi par la fixation sur certaines cellules nerveuses de toxines microbiennes élaborées à un moment donné dans l'intestin ou dans quelque autre partie du corps. » (Expériences de Roux et Borrel sur le tétanos cérébral [1].)

Au laboratoire, le savant raffine; la nature ne joue pas spontanément *tous* ces modes. Mais ce sont ces expériences qui rendent compte des faits étranges que les anciens ne pouvaient expliquer. Lorsque chez l'homme le tétanos survient après une plaie du visage, la maladie commence par des contractures localisées sur le territoire du nerf facial : paralysie médiane si la plaie est au bout du nez; paralysie à droite, ou à gauche, si la plaie est sur la droite ou sur la gauche. Certaines formes terribles et rapides de tétanos, sans raideur des membres, avec crises respiratoires et spasmes de suffocation, s'expliquent comme le tétanos viscéral du cobaye ; la toxine a frappé sur l'aire du système grand sympathique. Si le poison touche des nerfs et paralyse des muscles dont le jeu est indispensable au maintien de la vie, — muscles respiratoires, diaphragme, larynx, — l'organisme, détraqué sur un point éminemment critique, est livré à la mort, alors que la même dose de toxine, inoculée au bout d'un pied, aurait pu produire seulement un tétanos non mortel.

La toxine sécrétée dans une plaie par les bacilles tétaniques se porte sur les filets nerveux de la région blessée et, par les nerfs, monte vers la moelle épinière et le cerveau. On peut la saisir au passage et déterminer le sens de la propagation. Chez un cobaye inoculé à la patte, le nerf sciatique est pour la toxine la grande route qui mène de la patte au cerveau; en prélevant et réinoculant ce nerf à un animal sain qui prendra ou ne prendra pas le tétanos, on montre qu'une heure après l'inoculation le sciatique contient de la toxine, et qu'après trois heures

1. Après ses travaux sur la rage, Pasteur rêvait d'expériences sur l'épilepsie.

il n'en contient plus. La toxine se déplace de la périphérie vers les centres, de bas en haut, et non dans le sens contraire; elle se propage indifféremment par les trois espèces de fibres, nerveuses, sensitives, motrices et sympathiques (expériences de Morax et A. Marie). Il est certain aussi qu'une partie de la toxine inoculée passe dans le sang et va baigner sur toute la surface du corps les filets nerveux qui s'y répandent. Quand on injecte dans les veines une dose assez forte de toxine, l'animal prend un tétanos à contractures généralisées.

L'absorption par les filets nerveux est le mode le plus vraisemblable dans le tétanos traumatique de l'homme. La même dose de toxine agit d'autant plus grièvement qu'elle touche une plus grande surface nerveuse. Si, par exemple, on tue un cobaye en lui injectant en un même point un millième de centimètre cube de toxine, on le tuera avec une dose dix fois moindre à condition d'inoculer simultanément en plusieurs points distincts.

III

Le bacille tétanique est partout; il agit par une toxine d'une violence effroyable; chaque jour, dans la vie active et sportive, à l'atelier, dans le jardinage, autour des chevaux, dans le tourisme, le cyclisme et l'automobilisme, on se blesse, on fait des chutes, on se contusionne. Nouvelle énigme : on s'attendrait à observer tous les jours des cas de tétanos. Pourquoi est-il heureusement si rare? Comment le prend-on et comment peut-on l'éviter [1].

Les graines ou spores de bacilles tétaniques que l'on puise dans un bouillon de cultures sont imprégnées de toxine. Les spores qui existent dans la nature et qui arrivent sur une plaie sont dépourvues de toxine. Notons cette distinction entre spores chargées de toxine et spores sans toxine, dites *spores pures*.

Pour qu'une plaie soit suivie de tétanos, il faut que les spores pures qu'elle renferme puissent germer et produire des bacilles, et que ces bacilles sécrètent dans les tissus la toxine

1. C'est le problème de l'*étiologie* proprement dite du tétanos. La solution a été donnée par les expériences de Vaillard, Vincent et Rouget.

mortelle. Le blessé prend le tétanos quand les spores germent; il ne le prend pas quand les spores ne germent pas.

Les spores de la plaie germeraient toujours si elles ne rencontraient pas ces ennemis des microbes, ces protecteurs de l'organisme, les globules blancs du sang, les phagocytes de Metchnikoff, qui sont capables de les happer et de les digérer. Elles germent si elles échappent aux phagocytes; elles sont détruites si les phagocytes ne les manquent pas. L'étiologie du tétanos est affaire de phagocytose.

Les spores chargées de toxine de nos ballons de culture, nous pouvons, par destruction de cette toxine, les transformer en spores « pures », et c'est avec ces spores pures que nous devrons expérimenter pour reproduire au laboratoire les conditions réalisées dans la nature.

On dépouille les spores de leur toxine soit en les chauffant à 75°, soit en les lavant pendant des heures sous un courant d'eau. J'inocule sous la peau d'un cobaye un demi-centimètre cube d'une purée de ces spores pures ; l'animal en reçoit des millions. Or il ne prend pas le tétanos. Quand on pense que la piqûre d'une écharde peut donner la maladie, on ne sait que dire de ce paradoxe. Que sont devenues ces millions de spores?

Je soulève la peau de la région inoculée; avec la pointe d'un scalpel je gratte le tissu mis à nu, je prélève une pulpe blanchâtre que j'étale en couche très mince sur une lame de verre; je la colore par des procédés appropriés et je l'examine au microscope : cette pulpe est un amas de globules blancs, de phagocytes, bourrés de spores; chaque phagocyte en renferme dix, vingt, trente; chacun ressemble à un sac rempli de billes. Trois jours après l'injection, il ne reste pas une spore libre : pas une qui n'ait été happée par un phagocyte. Les phagocytes ne se contentent pas d'avaler les spores; ils les digèrent; elles disparaissent comme les aliments que nous mangeons. Au bout de huit jours, on n'en retrouve plus... Prenons garde toutefois; il en reste une ou deux peut-être, par ci, par là, plus dures à digérer, dans quelque phagocyte dyspeptique qui n'aura pas accompli sa fonction. Ces spores malencontreuses qui survivent, nous les retrouverons peut-être.

Le tour est joué. Mais puisqu'un cobaye, animal très sensible, se défend si triomphalement, par phagocytose, des

millions de spores qu'on lui a injectées, comment un homme prend-il le tétanos, malgré ses phagocytes, pour une demi-douzaine de spores qui ont pu se glisser dans une blessure? Les plaies à tétanos doivent être des plaies où les phagocytes sont mis hors d'état de phagocyter.

J'injecte à un cobaye non plus deux millions de spores pures, mais une dose mille fois moindre; seulement, je cherche à protéger ces spores contre la voracité policière des phagocytes. Les moyens ne manquent pas : il y a des substances que les phagocytes n'aiment pas à trouver devant eux et qui les mettent en fuite : par exemple l'acide lactique, la triméthylamine. Si aux spores injectées j'ai ajouté un peu d'acide lactique, les phagocytes sont tenus en respect, les spores germent, le cobaye prend le tétanos. — Au lieu de mettre en fuite les phagocytes, je puis les distraire, les occuper à autre chose, tromper leur appétit par un autre appât; je n'introduirai pas d'acide lactique, parce qu'on pourrait m'objecter que cet acide exerce sur la germination des spores quelque action dont je n'ai pas rendu compte. Au moment d'inoculer les spores sous la peau, j'injecte dans le sang de fines particules de charbon. Les phagocytes font la police, se bourrent de cette poudre et, quand arrivent les spores, ne peuvent plus rien faire : le tétanos se déclarera. — Je puis obtenir le même résultat sans injection accessoire; je préserverai les spores en les enveloppant dans du papier stérile; par opération aseptique, bien entendu, j'insère sous la peau du cobaye ces spores en sac, et j'attends. Le papier n'est pas un obstacle insurmontable pour les phagocytes; ils passent, mais difficilement, et en tout petit nombre à la fois. Il n'en vient pas assez pour faire un balayage rapide. Si le papier est mince et perméable, un tétanos faible et tardif pourra encore éclater. Si le papier est plus épais, les spores non englobées auront le temps de germer et de produire le tétanos classique.

Dans une plaie tétanigène il faut donc qu'il y ait quelque chose de plus qu'un simple ensemencement de spores dans un tissu vivant. Il y a en plus des corps étrangers, des microbes associés, et un mauvais état de nutrition des tissus déchirés et contusionnés. A l'expérience de prouver l'efficacité de ces facteurs.

Je fais une coupure dans la peau et le muscle du cobaye avec un bistouri aseptique; je décolle proprement, en bon chirurgien, un lambeau de peau ou de muscle; dans la blessure j'introduis des spores pures : pas de tétanos. — Je fais une brûlure qui mortifie la peau et le muscle; je produis un pincement, un écrasement des chairs, avec un épanchement de sang; je fais une fracture compliquée des os d'une patte; j'insère dans ces lésions des spores pures : tétanos. — Je comprends maintenant le danger d'une chute sur le genou, dans un chemin terreux et rocailleux, d'une déchirure par blessure d'arme à feu, d'une brûlure ou d'une gelure d'un membre.

Je colle sur un fragment de silex, sur une écharde, sur des grains de sable, des spores tétaniques; j'introduis dans des plaies ces corps étrangers chargés de spores. Si la plaie est aseptique et si on la ferme aseptiquement, il est rare que le tétanos se déclare. Si la plaie se ferme mal — et les corps étrangers, malpropres, y contribuent, — si elle s'infecte et suppure, le tétanos se déclare toujours.

Les microbes qui pénètrent dans une plaie avec la terre et la poussière occupent les phagocytes et jouent le rôle des grains de charbon que nous injections en concurrence avec les spores. De plus, ils peuvent favoriser la culture des bacilles tétaniques, par une dangereuse entr'aide, comme dans un champ une plante favorise la croissance d'une autre. La maladie qui ne serait pas causée par un microbe pur est causée par une *association de microbes* : l'association microbienne est un phénomène général dans l'étiologie des maladies infectieuses. Soit une parcelle de terre qui, inoculée telle quelle, donne le tétanos; une parcelle de la même terre, chauffée à 80°, est inoffensive : le chauffage n'a pas tué les spores tétaniques, il n'a tué que les microbes associés et favorisants. Si à la parcelle ainsi purifiée on restitue de ces microbes que le chauffage a détruits, elle redevient capable de produire le tétanos. Avec le pus d'une plaie à tétanos, on peut faire les mêmes expériences qu'avec cette terre : tel quel, il donne le tétanos; chauffé, il ne le donne pas; si on lui restitue des microbes associés, puisés dans des tubes où on les a cultivés purement, il redevient tétanigène.

Corps étrangers, microbes associés, écrasement des tissus,

il n'est pas nécessaire que *toutes* ces conditions soient réunies. Une écharde peut donner le tétanos sans qu'il y ait contusion et écrasement de tissus : il a suffi du corps étranger, important des microbes. Les contusions peuvent être toutes réunies, dans le cas des grandes blessures de guerre, qui incrustent dans les chairs mutilées des lambeaux de vêtements souillés de terre.

L'antisepsie et l'asepsie sont donc les premiers remèdes préventifs du tétanos. C'est depuis Lister et Pasteur que le tétanos n'existe plus dans les services de chirurgie et dans les maternités. La plaie doit être lavée soigneusement et doucement avec un antiseptique qui, s'il ne détruit pas les spores tétaniques, éloigne du moins les microbes étrangers. Pas de cautérisation qui aggraverait les lésions cellulaires : laisser le plus possible aux tissus leur vitalité et leurs moyens de défense naturels. Il faut enlever les corps étrangers, ouvrir, nettoyer largement les plaies anfractueuses. Grâce aux progrès de la chirurgie, on ne voit plus guère le tétanos à la suite des larges blessures. On l'observe davantage à la suite de petites plaies contuses qui n'ont pas éveillé d'inquiétudes et qui n'ont pas imposé de soins attentifs.

*
* *

Les lois de la phagocytose n'expliquent pas seulement le tétanos traumatique. Elles expliquent nombre de cas de tétanos dit médical ou spontané, où l'on ne retrouve aucune plaie, aucune porte d'entrée du bacille, et qui éclatent le plus souvent après un coup de chaleur ou un coup de froid.

La chaleur ou le froid excessifs débilitent les phagocytes et affaiblissent les moyens de défense de l'organisme. Chez un cobaye placé dans une étuve de 42°, le nombre des phagocytes présents dans le sang diminue, et ceux qui subsistent ne gardent qu'une vitalité amoindrie. L'animal ainsi débilité ne se débarrassera pas des spores inoculées comme un sujet normal.

On inocule à deux cobayes semblables mêmes doses de spores pures. L'un est placé dans une étuve jusqu'à ce que sa température monte à 42° 8 ; l'autre est laissé dans des conditions

normales. Celui-ci ne prend pas le tétanos, le cobaye chauffé prend un tétanos d'une violence extraordinaire; et l'organisme a été si profondément modifié par le chauffage, que le bacille tétanique s'est multiplié dans les tissus comme dans une infection, ce qui n'arrive jamais dans le tétanos naturel. — Si, après avoir conservé pendant trois mois le cobaye qui a résisté, nous le mettons à son tour à l'étuve, à son tour il prend le tétanos. D'où sont venues les spores? elles étaient restées après l'expérience précédente; ce sont ces spores sur lesquelles les expériences de Vaillard avaient appelé notre attention; c'est ce résidu de spores latentes que le coup de chaleur a fait germer (expériences de Vincent).

L'insolation peut agir sur le soldat qui marche, comme l'étuve sur le cobaye. Certes, le soldat qui prend ainsi le tétanos « spontané » n'a jamais reçu une injection de spores tétaniques, comme le cobaye du laboratoire. Mais d'une blessure, d'une excoriation plus ou moins ancienne, il peut lui être resté quelques spores qui ont attendu pour germer que l'organisme affaibli ne se défende plus contre elles. Elles se sont conservées dans un mauvais phagocyte qui, au lieu d'être un destructeur, a été un conservateur de virus. Le coup de chaleur a rempli l'office de plaie interne.

Même explication pour les cas de tétanos qui éclatent à la suite d'injections de sels de quinine[1]. Ce n'est pas l'aiguille de la seringue à injections hypodermiques qui apporte les spores : on a observé des cas après des injections rigoureusement aseptiques. Les spores ne se trouvent pas par accident dans les flacons de solution à injecter : le tétanos s'est produit après injection de produits à l'abri de tout soupçon, et le chlorhydrate neutre de quinine, le sel de quinine le plus employé, exerce plutôt sur les spores une action antiseptique capable

1. A Madagascar les médecins de la marine ont constaté l'apparition du tétanos après des injections de quinine. Pendant l'expédition de Madagascar, Émery-Desbrousses signale qu'en moins d'un mois il se produisit à Majunga un total de onze cas de tétanos survenus après des injections de quinine. Deux maîtres en matière de pathologie du paludisme, Laveran et P. Manson, ont appelé l'attention sur les cas de tétanos que peuvent susciter les injections de quinine. Ces tétanos ont, comme ceux qui suivent les coups de chaleur, une marche suraiguë, parfois foudroyante. (H. Vincent, *Ann. de l'Intitut Pasteur*, décembre 1904.)

d'en empêcher la germination. Tandis qu'on peut citer de nombreux cas de tétanos « post-quinique », on en citerait à peine un ou deux après d'innombrables injections de cocaïne, de morphine, de strychinne ou d'éther. C'est bien l'action physiologique de la quinine qui doit être incriminée. Elle agit comme l'acide lactique, en débilitant la défense phagocytaire.

On inocule deux cobayes, l'un avec des spores pures, l'autre avec des spores pures additionnées de quinine : le second prend seul le tétanos. — Lorsque la quinine a été inoculée quatre jours avant les spores, l'organisme l'a déjà éliminée au moment où il reçoit les spores : il prend cependant le tétanos : la quinine a produit au point d'inoculation une sorte d'ulcère sous-cutané, une plaie, un lieu de moindre résistance où les spores ont germé à l'abri des phagocytes comme dans une blessure contuse. — Si l'on inocule les spores et la quinine *en deux points opposés du corps*, on constate que les spores disparaissent du point où elles ont été insérées, ce qui est la règle, mais on les retrouve, et en nombre, au point où fut injectée la quinine : le sel de quinine a appelé au point lésé la multiplication du bacille pathogène (expériences de Vincent).

Vincent conclut de ses recherches que chez les paludéens qui ont eu antérieurement des plaies mal soignées, des excoriations qui auraient pu livrer passage au bacille du tétanos, il est utile d'injecter préventivement du sérum antitétanique en même temps que la solution de quinine.

Ainsi, le tétanos « spontané » est dû à la germination de spores qui ont pénétré dans l'organisme par une voie inconnue et s'y sont conservées jusqu'au jour où le coup de chaleur ou le coup de froid leur a permis d'échapper à la défense phagocytaire.

On n'a jusqu'ici aucune raison de croire que les spores tétaniques puissent pénétrer avec les aliments dans le tube digestif. Vincent n'est pas parvenu à déterminer le tétanos chez des cobayes, même très jeunes et très sensibles, en leur faisant avaler des débris piquants, clous et fragments de verre, abondamment arrosés de culture tétanique. On sait d'autre part que la toxine tétanique ne franchit pas la muqueuse du tube digestif et qu'on ne prend pas le tétanos en avalant de la toxine. Il y a toujours lieu de répéter ces expériences, l'attention ayant été ramenée depuis quelques mois sur l'origine intestinale des infections.

IV

Tout le monde sait que l'on guérit la diphtérie par le sérum antidiphtérique et que l'on prévient le tétanos par le sérum antitétanique. Les sérums thérapeutiques sont extraits du sang de chevaux immunisés contre l'intoxication diphtérique ou tétanique.

Le sérum antidiphtérique est curatif, le sérum antitétanique n'est que préventif. Mais ces termes de guérison et de prévention n'ont de sens que par rapport aux signes cliniques de la maladie. Physiologiquement, les deux sérums agissent préventivement. La diphtérie s'annonce par des symptômes assez précoces et assez clairs pour que la médecine intervienne avant que l'intoxication ne soit profonde : l'angine, la fausse membrane, la fièvre, l'analyse bactériologique avertissent de l'intoxication qui commence; mais contre une paralysie diphtérique déclarée, le sérum ne peut rien; il prévient seulement des dommages nouveaux. Dans le tétanos, pas de symptômes prémonitoires; quand survient la raideur des mâchoires, le poison a déjà parcouru tout son chemin depuis les terminaisons nerveuses de la périphérie jusqu'aux centres et s'est fixé sur les cellules nerveuses. Pour guérir le tétanos il faudrait un agent capable de défaire cette fixation ou cette combinaison : jusqu'ici nous n'avons pas de raison de croire que ce soit possible.

La sérothérapie est née en 1890 des expériences de Behring.

La découverte n'aurait pas été possible si Roux et Yersin n'avaient pas trouvé d'abord le secret des maladies toxiques. Le premier guide de Behring a été le mémoire classique de Roux et Yersin sur la diphtérie. Knud Faber avait trouvé la toxine tétanique en répétant leurs expériences. La preuve que le tétanos était une maladie purement toxique avait été donnée par les expériences de Kitasato et de Vaillard.

Behring eut pour fil conducteur la conception personnelle qu'il se faisait des phénomènes d'immunité. Ses idées lui avaient été inspirées par l'action du sérum du rat blanc sur le bacille charbonneux. Le rat est un animal très résistant au

charbon ; et comme, en dehors de l'organisme, dans un tube à expérience, le bacille du charbon est détruit par le sérum du rat, il attribuait l'immunité du rat à une propriété bactéricide du sérum, sans intervention d'éléments cellulaires du sang, *sans action phagocytaire*. Il croyait donc à une immunité « humorale », distincte de l'immunité phagocytaire ou « cellulaire » déjà établie par Metchnikoff, et il était disposé à chercher dans les humeurs, en particulier dans le sérum d'animaux naturellement ou artificiellement immunisés contre la diphtérie, par exemple, un principe protecteur analogue à celui qu'il voyait dans le sérum du rat blanc. Le point de départ était d'ailleurs faux. S'il est exact que dans un tube de verre le sérum de rat empêche le développement du bacille charbonneux, il ne l'empêche pas dans l'organisme du rat vivant, le rat est sensible au charbon. Metchnikoff a prouvé surabondamment que l'immunité du rat ne tient pas à un pouvoir bactéricide du sérum mais aux cellules phagocytaires. Déjà Pasteur avait montré que le bacille charbonneux est tué par les humeurs du lapin, animal sensible, et se développe au contraire dans les humeurs de la poule, animal réfractaire au charbon. Mais on sait que ce ne sont pas toujours des raisonnements impeccables qui mènent aux grandes découvertes.

Pour trouver la sérothérapie, il fallait enfin disposer d'animaux immunisés artificiellement contre les toxines diphtérique et tétanique. Pasteur avait créé les vaccinations contre les microbes au moyen de virus atténués ; le jour où l'on connut les toxines, il était tout indiqué d'essayer de vacciner contre les toxines. Depuis des siècles on connaissait la « mithridatisation » contre certains poisons par accoutumance à des doses minimes. Mithridate aurait même employé du sang de canards pontins auxquels il faisait avaler des poisons. On connaît l'accoutumance des montagnards et de chevaux de Styrie à l'arsenic, et l'accoutumance des morphinomanes à la morphine. Les charmeurs de serpents se donnent l'immunité contre le venin par des inoculations graduées [1]. Mais lorsqu'on soumit

1. « En France même, nous connaissons des chasseurs de vipère professionnels qui emploient le procédé des inoculations graduées pour se rendre insensibles aux morsures de nos reptiles indigènes. L'un d'entre eux, qui habite aux environs d'Arbois (Jura), prend bien soin de se faire mordre

les animaux à des inoculations graduées de toxines, diphtérique ou tétanique, on les vit maigrir et mourir après avoir reçu des doses croissantes de toxine. Il fallut recourir à des toxines atténuées, comme Pasteur avait eu recours à des microbes atténués. Pour atténuer les toxines, Fränkel les chauffait à 60°, Behring et Kitasato y ajoutaient du trichlorure d'iode. Roux employait des mélanges de toxine et de solution iodo-iodurée; plus tard Calmette atténua le venin de serpent avec de l'hypochlorite de chaux. On n'inocule, aux animaux que l'on immunise, des toxines pures, qu'à partir du jour où ils supportent sans accident les toxines atténuées.

Behring se trouva donc en possession d'animaux rendus réfractaires à la toxine tétanique, avec l'idée que leur immunité pouvait tenir aux propriétés de leurs humeurs. Le jour où, mélangeant dans un tube de la toxine et quelques gouttes de sérum d'un animal immunisé, il constata que la toxine perdait son activité, il fit la grande découverte des sérums antitoxiques et de la sérothérapie. Dans son principe, la sérothérapie consiste à transfuser à un sujet malade ou menacé du sérum d'animal immunisé. C'est justice de rappeler que cette transfusion avait déjà été tentée par Richet et Héricourt, qui avaient signalé le pouvoir préventif du sang des animaux rendus réfractaires à une maladie microbienne qu'ils avaient étudiée. Toutefois il ne s'agissait pas là de sérum antitoxique. La découverte des sérums antitoxiques appartient à Behring.

Elle fut annoncée en décembre 1890 dans un court mémoire signé de Behring et Kitasato. Elle tenait en peu de mots :

Le sérum de lapin immunisé contre le tétanos a la propriété de détruire le poison tétanique.

Cette propriété existe aussi dans le sang retiré des vaisseaux et dans le sérum qu'on sépare dans ce sang.

Cette propriété est durable; le sérum exerce son action même dans l'organisme d'autres animaux; il est donc possible d'exercer une action thérapeutique par transfusion de ce sang ou de ce sérum.

La propriété antitoxique n'existe pas dans le sang des animaux qui n'ont pas été immunisés contre le tétanos.

chaque année, une fois au moins, par une jeune vipère; lorsqu'il oublie cette précaution et qu'il lui arrive d'être mordu, il s'en ressent toujours plus gravement. » (A. Calmette, *Les venins*, 1907).

Il fallut encore de longs travaux, des vérifications, des perfectionnements techniques, et des années s'écoulèrent, avant que des expériences du laboratoire sortît la méthode thérapeutique couramment appliquée à l'homme. La sérothérapie antidiphtérique ne triompha qu'avec Roux en 1894.

Dans leurs premiers mémoires, Behring et Kitasato annoncent que le sérum antitétanique paraît incapable de guérir le tétanos déclaré et aigu chez les souris; mais que dans des cas moins graves et cependant mortels, quand les symptômes sont déjà très accentués, chez une souris qui doit mourir dans plusieurs heures le sérum opère la *guérison*. Mais, lorsque la sérothérapie fut appliquée au tétanos humain, les succès curatifs furent des plus contestables. La question fut tranchée par Roux et Vaillard : il est établi que le sérum antitétanique ne guérit pas le tétanos déclaré, mais qu'il le prévient avec certitude. Depuis lors, l'injection préventive de sérum est de règle lorsqu'un homme ou un cheval est atteint d'une blessure capable de produire le tétanos.

*
* *

La préparation des sérums antitoxiques est une entreprise ardue qui ne peut être menée à bien que par des mains exercées, sous le contrôle de savants de métier. Le tétanos est la maladie toxique par excellence, et il n'y a pas de sérum antitoxique plus actif que le sérum antitétanique. L'activité de l'antitoxine répond à l'activité de la toxine. Le pouvoir antitoxique du sérum délivré par l'Institut Pasteur est de 1 milliard, ce qui veut dire qu'il suffit d'injecter à une souris une quantité de sérum égale à un milliardième de son poids pour la préserver contre la dose mortelle de toxine. On injecte à l'homme dix centimètres cubes, L'immunité conférée par l'injection dure de deux à six semaines. Si la guérison de la plaie tarde au delà de ce délai, si le médecin craint que les bacilles tétaniques ne se conservent dans les tissus, il faut répéter l'injection de sérum.

Nulle voix ne s'est élevée contre le sérum antidiphtérique. Mais quelquefois le sérum antitétanique est l'objet de dédains

inavoués, parce qu'il ne guérit pas. Tout scepticisme à cet égard est injuste et criminel. L'action préventive du sérum étant souveraine, quel est le médecin qui supporterait légèrement le remords de n'avoir pas prévenu un cas de tétanos? La guérison rapide d'une maladie meurtrière émerveille les esprits et les frappe comme un miracle : c'est le cas du sérum antidiphtérique. L'efficacité préventive frappe moins parce que la preuve brutale fait défaut. Il est impossible de dresser une liste statistique des hommes atteints de blessures tétanigènes, et d'écrire en regard de chaque nom : aurait pris le tétanos, n'aurait pas pris le tétanos. A défaut de statistiques sur l'homme, on a des statistiques sur les chevaux. Ces chiffres éloquents ont été recueillis par Nocard.

Dès 1897, il avait collectionné les observations de 3 088 animaux, dout 2 708 chevaux, inoculés préventivement après une opération chirurgicale ou après une blessure accidentelle. Il les répartit en deux groupes. *Premier groupe* : 2 500 animaux inoculés aussitôt après les opérations ordinairement compliquées de tétanos (castration, amputation de la queue, hernie ombilicale). *Deuxième groupe* : 600 animaux traités un, deux, trois, quatre jours *et plus* (c'est-à-dire quelquefois déjà tard) après une blessure souillée : clou de rue, javart, plaie par dent de herse, etc. Sur ce total, un seul cas de tétanos chez un cheval à qui l'inoculation ne put être faite que cinq jours après la blessure (clou de maréchal) : la maladie fut bénigne et l'animal guérit.

Pendant le même laps de temps, les mêmes vétérinaires qui notaient l'histoire de ces animaux observaient, sur des animaux non traités, 314 cas de tétanos, dont 220 sur des chevaux. « Les résultats, ajoute Nocard, sont d'autant plus probants que le traitement est appliqué en tout cas dans des régions ou des milieux à tétanos. » Une statistique de Labat comprend 703 solipèdes blessés ou opérés dans des conditions où le tétanos est à redouter. Aucun des animaux traités ne fut infecté; parmi les *quelques animaux* non inoculés, trois prirent le tétanos.

Les touristes et automobilistes, qui passent souvent des journées dans des pays sans ressources, font bien d'emporter dans leur nécessaire quelques flacons de sérum antitétanique.

Il n'existe pas d'autre remède. Il ne dispense évidemment pas des précautions d'antisepsie ou d'asepsie. Des anciennes médications on ne doit conserver que les calmants, qui ensevelissent dans la somnolence les angoisses du malade : ainsi agit le chloral. Ce n'est pas mépriser la médecine que d'oublier tout le reste.

V

Jenner a découvert la vaccination antivariolique à une époque où la science était incapable d'expliquer l'immunité naturelle ou acquise d'un organisme vis-à-vis d'une maladie infectieuse. Après treize ans de recherches expérimentales, la science ne nous a pas encore donné l'explication complète de l'action des sérums antitoxiques. La découverte de la sérothérapie fut aussi une anticipation de la pratique sur la théorie.

Nous appelons antitoxine la substance, active contre la toxine, contenue dans les sérums que nous injectons. Nous ne la connaissons pas à l'état de pureté, nous en ignorons la composition chimique, nous ne savons pas la préparer, nous la faisons fabriquer par l'organisme des animaux : il ne faut pas s'étonner que son action reste encore mystérieuse.

Il a d'abord paru impossible de se représenter la résistance aux toxines comme la résistance aux microbes. Quel rôle pourrait jouer, vis-à-vis d'un poison soluble, le phagocyte destructeur des éléments figurés? parlait-on de phagocytes dans l'accoutumance à un venin ou à un composé chimique défini comme un sel d'arsenic? La sérothérapie semblait introduire en médecine la notion d'une immunité antitoxique toute différente de l'immunité microbienne.

La conception qui vint la première à l'esprit fut une conception chimique. L'antitoxine neutraliserait la toxine en se combinant avec elle, comme un acide se combine avec une base pour donner un sel. Dans les humeurs des animaux naturellement réfractaires à l'intoxication tétanique, dans les tumeurs des animaux artificiellement immunisés, et chez l'homme blessé qui reçoit une injection préventive, l'antitoxine se combine avec la toxine pour former un composé

inconnu, non toxique, et l'organisme est préservé. De cette conception est née « l'immunochimie » ou chimie de l'immunité, d'Arrhénius. Elle cherche à soumettre aux lois qui régissent les combinaisons chimiques, les réactions de substances dont la nature chimique nous est si mal connue. Elle traite les phénomènes qui se passent dans l'organisme comme des phénomènes qui se passent dans un ballon ou dans un tube. C'est, si l'on veut, une théorie mécaniste de l'immunité.

Mais dès les premiers temps de la sérothérapie on dut reconnaître que l'organisme intervient activement dans les réactions d'immunité et qu'il n'est pas un vase à expériences inerte. Dès 1884, Roux pensait que le sérum antitoxique devait mettre en jeu des actions cellulaires [1]. Peu à peu, la conception « vitaliste » de Metchnikoff, la phagocytose, s'imposa comme l'explication de l'immunité antitoxique au même titre que de l'immunité antimicrobienne. Sans nier l'action de l'antitoxine sur la toxine, on reconnut qu'elle ne pouvait s'accomplir sans l'intervention des cellules phagocytaires. La science possédera peut-être un jour l'explication purement chimique de l'immunité; dans l'état présent de nos connaissances, l'explication vitaliste est la plus vraie.

L'antitoxine neutralise la toxine : en gros, c'est vrai. Mais cette action ne suffit pas à rendre compte de tous les cas d'immunité antitoxique. L'immunité peut exister sans antitoxine, et l'antitoxine peut exister dans des organismes qui ne possèdent pas l'immunité.

Les scorpions d'Algérie et de Tunisie peuvent recevoir, sans présenter le moindre symptôme morbide, 1 000 doses mortelles (pour la souris) de toxine tétanique, et le sang des scorpions doués de cette immunité n'exerce aucun pouvoir antitoxique. La tortue conserve pendant longtemps la toxine qu'on lui injecte, sans en pâtir, et sans manifester aucun pouvoir antitoxique du sang. Les caïmans, réfractaires à la toxine, produisent bien de l'antitoxine, mais lentement, et les caïmans jeunes, en particulier, résistent à la toxine longtemps (des semaines) avant l'apparition de l'antitoxine dans leur sang (exp. de Metchnikoff). — La poule est extraordinairement résistante au poison tétanique, et cependant jamais le sérum de poule n'exerce une action neutralisante sur la toxine (exp. de Vaillard).

1. *Sur les sérums antitoxiques*, Comm. au Congrès de Buda-Pesth, 1894.

Chez le lapin, on peut créer l'immunité antitétanique sans que la propriété antitoxique apparaisse dans le sang (exp. de Vaillard). M. Prévôt, directeur de la station sérothérapique de l'Institut Pasteur à Garches, a observé combien le rendement en antitoxine est inégal chez des chevaux qui ont été traités de la même manière et qui ont acquis la même immunité. Sur un grand nombre de chevaux, il arrive assez souvent que certains individus, sans être particulièrement sensibles à une toxine donnée, se montrent incapables de produire l'antitoxine correspondante.

Des animaux fortement immunisés contre la toxine peuvent, malgré l'abondance de l'antitoxine dans leur sang, mourir d'intoxication (nombreuses observations de Roux, Vaillard, v. Behring et Kitashima). Brieger a rapporté le cas d'une chèvre solidement immunisée contre la toxine tétanique, qui fournissait un bon sérum antitétanique et même du lait antitétanique, et qui, à la suite d'une injection de toxine un peu plus forte que les précédentes, est morte avec un tétanos typique.

En somme, « on voit bien que l'immunité contre les substances toxiques est un phénomène très complexe qu'il est impossible de réduire à une fonction antitoxique des humeurs. Voilà pourquoi nous ne pouvons accepter la théorie d'après laquelle on essaye d'encadrer cette catégorie de l'immunité dans les limites étroites d'une simple réaction entre deux substances, réaction tout à fait comparable à celle que l'on observe dans un tube à essai [1]. »

Une belle expérience, due à Buchner, a montré (dès 1893) combien il est abusif de parler de neutralisation, au sens chimique, de la toxine par l'antitoxine. Le cobaye est plus sensible au poison tétanique que la souris, c'est-à-dire qu'il faut moins de toxine pour tétaniser 500 grammes de cobaye que pour tétaniser 500 grammes de souris. On prépare un mélange toxine-antitoxine inoffensif, *neutre*, pour la souris ; ce mélange, inoculé au cobaye, lui donne le tétanos ! Roux et Vaillard ont répété et varié cette expérience. Un même mélange de toxine et d'antitoxine, qui est supporté sans troubles par des cobayes normaux, donne le tétanos à des cobayes de même poids dont la résistanee a été diminuée par des expériences antérieures. Si l'antitoxine détruit la toxine, pourquoi ces différences ?

« L'explication naturelle de ces faits n'est-elle pas dans l'action du sérum sur les cellules plutôt que sur la toxine ? Les

1. Metchnikoff, *L'Immunité dans les Maladies infectieuses*, p. 395.

cellules bien vivaces des cobayes neufs répondent à la stimulation du sérum et sont comme indifférentes à la toxine, tandis que celles des cobayes déjà impressionnés par des expériences antérieures n'y résistent pas » (Roux). — De quelles cellules s'agit-il?

*
* *

Ehrlich a pensé autrefois que l'antitoxine est sécrétée par les cellules sensibles à la toxine. Le tétanos est un empoisonnement des cellules nerveuses : c'est donc la cellule nerveuse qui fournit le contre-poison. Une expérience qui a eu un énorme retentissement dans les laboratoires, parut apporter la preuve de cette opinion : c'est la fameuse expérience de Wassermann et Takaki. Si l'on broie avec de la toxine tétanique de la substance cérébrale de cobaye, le mélange n'est plus toxique : les cellules nerveuses ont donc neutralisé l'antitoxine.

Fait exact, interprétation fausse. L'expérience de Wassermann a ruiné la théorie qu'elle pensait démontrer. La réponse ne se fit pas attendre. Si le cerveau est source d'antitoxine, la toxine portée directement dans le cerveau de l'animal vivant, doit être immédiatement neutralisée. C'est le contraire qui arrive. Le cobaye est extrêmement sensible aux moindres doses de toxine inoculées dans le cerveau. Non seulement les lapins neufs prennent ainsi le tétanos, mais même les lapins immunisés contre le tétanos! Le cerveau d'un animal immunisé n'a pas l'immunité. (Expériences de Roux et Borrel sur le tétanos cérébral, 1898.) La neutralisation obtenue *in vitro* avec la substance cérébrale du cobaye est produite par des substances grasses qui en font partie intégrante, telles que la cholestérine; on obtient un résultat analogue avec le carmin, qui provient du corps gras de la cochenille.

Pourquoi le lapin supporte-t-il sans dommage d'assez fortes doses de toxines inoculées sous la peau, alors qu'il est très sensible à une dose minime inoculée dans le cerveau? C'est que le poison inoculé sous la peau ne parvient pas jusqu'aux cellules cérébrales; il est détruit en route. Avant de toucher les cellules

sensibles, il doit être arrêté par des cellules moins sensibles et capables de le détruire. « Quelles sont ces cellules? Peut-être les cellules phagocytaires, que l'on voit, en maintes circonstances, capables de détruire les poisons contenus dans les corps microbiens. Nous ne pouvons l'affirmer, mais il nous semble que le problème de l'immunité contre les microbes et celui de l'immunité contre les toxines recevront des solutions semblables[1]. »

Les raisons de l'affirmer se sont multipliées. Ce sont les phagocytes qui arrêtent les toxines avant qu'elles parviennent aux cellules sensibles. Les phagocytes, selon Metchnikoff, ne doivent pas être considérés comme des cellules capables seulement de saisir des cadavres de microbes et de cellules animales, comme des éléments qui ont toujours peur des poisons. Ce sont justement ces cellules qui sont les plus résistantes vis-à-vis des substances toxiques et qui protègent les éléments nobles contre l'empoisonnement.

Metchnikoff a émis de plus l'hypothèse que ce sont aussi des cellules phagocytaires qui fabriquent l'antitoxine, en transformant la toxine qu'ils ont absorbée.

Lorsqu'un blessé reçoit du sérum antitétanique, ses cellules phagocytaires sont rendues plus aptes à capter la toxine dont la plaie est la source, à la détruire, peut-être à la transformer en antitoxine. C'est à cet entraînement, à cette stimulation des leucocytes qu'il doit sa résistance. C'est la même fonction cellulaire, s'exerçant selon des modes différents, qui assure l'immunité, naturelle ou artificielle, vis-à-vis des maladies infectieuses et des maladies toxiques.

Dr ÉTIENNE BURNET

1. Roux et Borrel, Tétanos cérébral et immunité contre le tétanos, *Ann. de l'Institut Pasteur*, 1898. Les mêmes auteurs, généralisant leurs expériences et leur interprétation, ont montré qu'on observe les mêmes faits avec des poisons comme l'atropine et la morphine.

LE PROGRÈS DES CASTES

DANS L'INDE

On a souvent admiré la vitalité du régime des castes en Inde. L'histoire de la civilisation hindoue n'est encore et ne sera longtemps sans doute que mystère à nos yeux. Mais sur tous les points où un jet de lumière perce les ténèbres, nous voyons à l'œuvre les mêmes traditions qui presque partout ailleurs ont cessé de fonctionner : elles continuent ici de morceler les masses en petits groupements fermés, spécialisés et superposés.

Nulle part ailleurs on ne voit, avec la même fidélité, les fils adopter les métiers des pères : race et profession semblent ici accouplées pour l'éternité. Nulle part encore les contacts, d'un groupe à l'autre, ne sont plus rigoureusement interdits. Aucun supérieur enfin, dans aucun pays du monde, ne jouit des mêmes respects que le Brahmane. Spécialisation héréditaire, hiérarchie consacrée, répulsion mutuelle, — ces trois traits définissent la forme sociale qui reste maîtresse de l'Inde. Conquérants et prophètes de toutes sortes ont pu promener sur cette terre leurs épées et leurs étendards : la caste les laisse passer, mais pour se redresser derrière eux.

Mais où ils ont échoué, l'administrateur anglais ne réussira-t-il pas? L'Anglais ne s'est présenté ni comme un conquérant à proprement parler ni comme un missionnaire. C'est peut-être une raison pour que son action, indirecte, soit plus efficace. Il a fait profession de respecter les us et coutumes, les croyances et les lois indigènes. Administrer en gouvernant le moins possible, a toujours été sa devise. Assurer aux hommes le minimum de sécurité et de justice indispensables à l'exploitation de la nature, à cela se bornait, prétendait-il, son ambition. Mais, pour exécuter ce plan, il s'est trouvé qu'il débarquait sans bruit, sur la terre sacrée des Védas, toute une civilisation nouvelle, avec armes et bagages. Peu d'armes en réalité, mais beaucoup de bagages : tout le matériel des inventions et des institutions européennes, toutes ces idées qui s'incarnent en des choses, qui revêtent la forme tangible de l'usine et de l'école, du bureau de poste et de la locomotive, et qui, par cela même qu'elles changent le décor de la vie, semblent capables, lentement mais sûrement, de renouveler jusqu'au fond des âmes.

Il est aisé de s'en rendre compte : l'introduction de la civilisation anglaise doit en effet multiplier fatalement, pour les membres des diverses castes, les occasions de se coudoyer quoiqu'ils en aient et d'utiliser les mêmes instruments au mépris des répulsions traditionnelles. Lorsque le gouvernement voulut établir à Bombay une canalisation pour l'eau, ce fut d'abord un grand émoi : les purs et les impurs, les deux fois nés et les soudras devraient donc s'alimenter aux mêmes robinets? Mais un « panchayat » habile résolut les difficultés en déclarant que la taxe levée, à propos de cette canalisation, par l'administration anglaise, pouvait être considérée comme une amende : elle rachèterait les péchés que le contact de robinets communs exposait à commettre. Ce n'est qu'un exemple des concessions de toutes sortes, des accommodements avec le siècle auxquels l'esprit de la caste est journellement acculé. Le seul usage du « te-rain », comme dit le Kim de Kipling, ne doit-il pas ébranler la puissance de cet esprit? Le chemin de fer nivelle en même temps qu'il unifie. La mobilité matérielle prépare la mobilité sociale et morale. Plus aisément désencadrés, détachés de leur milieu originaire, les individus auront

moins de peine à se délivrer des traditions qui, en les maintenant séparés, les oppriment.

Au surplus, ce n'est pas seulement d'une manière indirecte et en renouvelant leurs impressions, c'est plus directement, par les changements qu'elle impose à leurs situations mêmes que l'Angleterre atteint l'âme des Hindous. Les importations croissantes d'objets fabriqués de la métropole n'ont-elles pas eu pour résultat de rendre impossible, à un certain nombre de castes, l'exercice de leur art traditionnel? C'est ainsi que beaucoup de tisserands ont dû, après une résistance désespérée, refluer vers l'agriculture. Ailleurs, c'est pour un emploi dans l'usine nouvellement ouverte que le métier des ancêtres est délaissé. C'est enfin l'administration elle-même qui offre ses débouchés inattendus : on devient agent, clerc, receveur, contrôleur : nombre de Brahmanes sont policemen et portent sans scandale, — que diraient leurs ancêtres! — des ceintures de cuir. L'ambition indigène n'est plus d'ailleurs arrêtée, en principe, aux degrés inférieurs du fonctionnarisme : rien n'empêche *a priori* qu'un Hindou des plus basses castes, pour peu qu'il ait subi avec succès les épreuves des concours réglementaires, s'élève dans l'échelle du *civil service* à des postes de direction.

Ce ne sont donc pas seulement les professions qui changent, mais bien les situations sociales : en même temps que la spécialisation, la hiérarchie traditionnelle en peut être bouleversée. Une espèce inconnue, semble-t-il, à l'Inde antique — le *self made man*, l'homme nouveau — va apparaître. Si le membre d'une caste inférieure se trouve, de par la loi du concours égal pour tous, investi d'une part de la puissance publique, comment le respect ne serait-il pas désorienté dans ses directions séculaires? Les effets de ces déplacements de valeur se feront sentir jusque sur les mariages : parvenus ou diplomés commencent, dit-on, à faire prime dans certains milieux, alors même que laisserait à désirer la pureté de leur généalogie.

Les trois colonnes du régime des castes — la spécialisation héréditaire, la hiérarchie consacrée, la répulsion mutuelle — se trouveraient donc plus ou moins directement minées par le progrès silencieux de l'administration anglaise. Il faut ajouter

que celle-ci semble en voie de donner aux peuples de l'Inde ce que leur a toujours refusé le régime des castes : un principe de cohésion, un motif d'unité. Faire peser sur leurs épaules un pouvoir unique et toujours présent, n'est-ce pas leur suggérer la notion, qui leur manquait, d'un ennemi commun? Ils connaissent ainsi, au fur et à mesure qu'ils deviennent conscients, le sentiment d'être exploités ensemble, et le désir de se coaliser pour la résistance. La patrie hindoue se dresse lentement contre l'État anglais. Et en ce sens, tant parce qu'elle en atténue indirectement les divisions primitives que parce qu'elle lui fournit un principe positif d'unification supérieure, on peut dire que l'Angleterre entraîne l'Inde, bon gré mal gré, sur les chemins nivelés du progrès occidental.

⁂

Toutefois on s'abuserait étrangement si l'on tenait pour chose faite, dès à présent, « l'européanisation » de l'Inde. Avec quelle lenteur la transformation s'accomplira, si jamais elle doit totalement s'accomplir, on le mesure aisément dès qu'on descend des prévisions *a priori* aux constatations de fait. Qu'on dépouille par exemple le *Census of India*, — les admirables recueils décennaux de statistiques et de rapports publiés par les soins du *civil service* [1], — et l'on s'apercevra que les ouvrières de désunion, les Parques de l'Inde sont toujours au travail. La même passion de se distinguer, la même crainte de se mêler, et de se dégrader en se mêlant continue d'animer ces micro-organismes sociaux qui sont les castes, et les pousse à se subdiviser à l'infini au lieu de s'agglomérer.

La civilisation anglaise, disions-nous, rompt sur plus d'un point la chaîne séculaire qui rattache le métier à la race. Mais croit-on que cette rupture ait pour résultat fatal la dissolution de la caste? Bien plutôt aboutit-elle le plus souvent à la formation d'une caste nouvelle. Entre les familles qui abandonnent hardiment et celles qui conservent pieusement la vocation des

1. Deux volumes sont publiés par province : l'un de statistiques, l'autre de rapports. Les résultats généraux sont condensés dans deux volumes spéciaux, rédigés pour le recensement de 1901 par les soins de MM. Risley et Gait.

ancêtres les relations matrimoniales cessent bientôt : le cercle à l'intérieur duquel l'homme peut chercher femme, le cercle « endogamique » n'en est que plus jalousement fermé.

Ce n'est pas à dire que les limites de la profession marquent en tout et pour tout les limites de la caste. On a cru pouvoir le soutenir, naguère ; et on espérait ainsi prouver que les castes ne sont que des ghildes pétrifiées : les nécessités, les traditions, les progrès de l'industrie auraient suffi à expliquer la manière dont elles se spécialisent, s'opposent et s'étagent. Cette théorie semble décidément abandonnée par les observateurs d'aujourd'hui. Ne faudrait-il pas, pour la conserver, qu'on pût compter autant de castes que de professions? Or il est de toute évidence que dans bien des cas les membres d'une même profession ressortissent à diverses castes, tandis que les membres d'une même caste se répartissent entre plusieurs professions. Dans la seule caste des Vanis, par exemple, on distingue 25 p. 100 de commerçants, 39 p. 100 d'ouvriers de l'alimentation, 10 p. 100 de fabricants de draps et vêtements ; 3 p. 100 sont agriculteurs, 2 p. 100 employés dans l'administration. Inversement, on peut compter, dans les provinces centrales, 41 castes d'agriculteurs, 11 de tisserands, 7 de pêcheurs. C'est la preuve suffisante que le lien est assez lâche entre la spécialisation professionnelle et les prohibitions en matière de mariage. Il n'en reste pas moins que, malgré le démenti de ces faits, l'opinion règne encore suivant laquelle les membres d'une même caste devraient conserver la profession de leurs communs ancêtres : c'en est assez pour nous faire comprendre que des changements de professions, tels que nous en constatons aujourd'hui, puissent en plus d'un cas servir de prétextes à des scissions de castes.

Il n'est d'ailleurs pas nécessaire, pour que ce résultat s'obtienne, qu'une partie de la caste change ses habitudes professionnelles et cherche un nouveau gagne-pain : il suffit qu'elle adopte quelque mode nouvelle, ou délaisse quelque ancien usage. L'habitude de négliger tel détail dans les cérémonies du sacrifice a pu faire descendre de quelques rangs certaines sections de Brahmanes ou de Kshatriyas. Inversement les Awadhias Kurmis, dans le Bihar, se sont élevés au-dessus du commun des Kurmis grâce au zèle avec lequel ils ont interdit chez eux le remariage des veuves.

Ailleurs, c'est le changement de croyances qui détermine une subdivision : les sectes finissent par se constituer en autant de castes distinctes. Ainsi en est-il arrivé des Atiths et des Gosains au Bengale, des Bishnois dans les Provinces centrales. Le phénomène est d'autant plus remarquable qu'il arrive assez souvent que les sectes semblent en principe égalitaires; elles commencent par protester contre les divisions que les scrupules de caste, entretenus par le Brahmanisme, imposent au peuple hindou. Mais le génie de la caste est le plus fort; il fait accepter tout un système d'interdictions aux groupes mêmes qui se sont dressés contre lui, et le résultat le plus habituel de ces tentatives de réformes, ce n'est qu'une caste de plus.

Au surplus, sans changement de coutumes, ni de croyances, le simple déplacement suffit à entraîner la création de castes : entre le groupe qui a émigré et celui qui est resté au lieu d'origine les rapports se relâchent. On ne se connaît plus; il deviendra de moins en moins facile de contracter mariage d'un groupe à l'autre. C'est ainsi que, quand les Khedawal, Brahmanes du Gujarat, s'établirent en Damoh, la caste-mère fit des difficultés pour leur donner ses filles. C'est qu'en des cas pareils, expliquait un indigène, il devient difficile au membre d'une caste qui se présente pour prendre femme de prouver, avec son identité, la pureté de sa généalogie. Par cela même qu'il revient de loin, il devient suspect. La crainte des mésalliances possibles finit par conduire à l'interdiction de toute alliance entre les deux segments séparés.

Il est vrai, d'ailleurs, que souvent les émigrants prennent femme sur place, d'une caste inférieure à la leur, sinon d'une tribu aborigène, et que ce mélange de sangs, abaissant le rang de leur descendance, entraîne normalement la formation d'un groupement nouveau. Telle est par exemple l'origine du groupe des Shagirdpeshas, nés de l'union d'immigrants Kayasths avec des servantes de l'Orissa. Ici, comme sur plus d'un autre point, nos observateurs relèvent une vérification des théories formulées dans les *Lois de Manou*. Elles prétendaient expliquer par des unions illégitimes entre supérieurs et inférieurs la multiplicité des castes qu'on est bien obligé de distinguer en dehors des quatre *varnas* classiques. Explication forcée, et qui aboutit

à des inventions puériles si l'on veut rendre compte, par ce procédé, de la formation de toutes les castes. Mais qu'un certain nombre d'entre elles aient dû leur origine à des mésalliances de cette sorte, c'est ce qu'il faut bien admettre pour le passé, s'il est vrai qu'encore aujourd'hui le fait se reproduit sous nos yeux.

Il faut ajouter, aux groupements divers ainsi multipliés, ceux qui sont formés par les néophytes de l'hindouisme. On s'est parfois demandé si l'hindouisme pouvait être classé parmi les religions prosélytiques. Ses prêtres-nés, pensait-on, les Brahmanes, isolés dans l'orgueil de leur sang, ont-ils rien du missionnaire? En fait, sir A. Lyall a justement fait observer qu'aucune grande religion ne comptait peut-être, encore aujourd'hui, autant de conversions à son actif. Les peuplades à demi-barbares qui vivent sur les frontières de l'hindouisme n'ont rien plus à cœur que de s'y faire incorporer; elles brûlent d'échanger leur indépendance sauvage contre une dignité supérieure; et elles réclament le plus souvent, pour cette ascension, le secours du Brahmane. Peu préoccupé de bouleverser leurs croyances traditionnelles, il leur apprend par-dessus tout à respecter, en même temps que sa propre supériorité, les règles de la caste. Et c'est ainsi que les tribus converties, Doms du Biharou, Gujars du Punjab, plus ou moins profondément hindouisées d'ailleurs, — les unes gardant leur nom et jusqu'à leurs coutumes totémiques, les autres essayant de se rendre méconnaissables par une réforme complète — constituent autant de castes nouvelles, qui s'élèvent peu à peu, quoiqu'inégalement, dans la hiérarchie.

A quelle multiplicité et à quelle variété de groupements ces différents principes de division doivent donner lieu, une hypothèse, imaginée par M. Risley et appliquée aux milieux qui nous sont familiers, nous le rendra sensible. Représentons-nous la multitude des gens qui dans nos pays portent le nom de Dupuy, et imaginons qu'ils soient soumis aux règles et pénétrés de l'esprit de la civilisation hindoue. Ils se considéreraient donc comme les descendants d'un ancêtre éponyme, auquel la légende attribuerait quelque haut fait caractéristique; et, en principe, à l'intérieur de cette large famille, les mariages seraient légitimes. Tout Dupuy pourrait épouser une Dupuy.

En fait, cette liberté se trouverait bientôt limitée, et pour les raisons les plus diverses, ou sous les prétextes les plus bizarres. Des fossés se creuseraient non seulement entre les Du Puy en deux mots et les Dupuy en un mot, mais entre les Dupuy conservateurs et les Dupuy radicaux, entre les Dupuy du Languedoc et les Dupuy de Bretagne, entre les Dupuy brasseurs et les Dupuy viticulteurs, entre les Dupuy chasseurs et les Dupuy pêcheurs, entre les Dupuy anti-alcoolistes et les Dupuy buveurs d'alcool, etc.

Toutes ces sections de Dupuy finiraient par se repousser les unes les autres : elles se refuseraient la connuptialité, ou même la commensalité. Et, sans doute, il y aurait des degrés dans la répulsion qu'elles inspireraient, et ces degrés se traduiraient à leur tour par ces pratiques diverses : tels Dupuy se laisseraient mourir de faim plutôt que de manger « au même pot ». Tels autres s'y résigneraient aisément pourvu que les aliments fussent préparés sans eau. C'est ainsi qu'ils pourraient par exemple boire ensemble du chocolat au lait, non du thé, surtout du thé servi dans de la porcelaine... Si l'idée qui nous est fournie par ces analogies est exacte, si telle est l'infinie variété des principes diviseurs et des pratiques caractéristiques des castes, on comprend qu'un de nos observateurs puisse s'écrier avec dépit : « Le régime des castes est une collection amorphe d'anomalies et d'anachronismes, calculée pour embarrasser l'enquêteur le plus expert, pour décourager le chercheur le plus enthousiaste ».

Et, à vrai dire, c'est déjà une question de savoir si les groupements qui se constituent ainsi sous nos yeux méritent proprement le nom de castes. La majorité des enquêteurs les appelle sous-castes et fait observer qu'alors même que, sous tel des prétextes que nous venons de rappeler, une scission se produit, ces sections, qui ont une même origine et qui conservent un même nom, continuent d'être unies par un vague sentiment de parenté; un lien idéal, indéfinissable, subsiste entre elles. Mais il reste vrai que ce lien de plus en plus se relâche, tandis que les groupes séparés grandissent, chacun de leur côté, en importance sociale en même temps qu'en indépendance : les sous-castes d'aujourd'hui sont les castes de demain. Ce sont elles en tous cas qui définissent directement,

en même temps qu'elles déterminent immédiatement, les obligations de l'individu. Si nous voulons, par exemple, être renseignés sur le *statut* de tel Brahmane, il ne nous suffira pas d'apprendre qu'il est de la catégorie des Panch Gaurs, ni même que parmi les Panch Gaurs il est un Kanaujuga et parmi les Kanaujugas un Jighotia; il importe de savoir qu'il est un Bundelkhandi Jighotia. Il ne peut prendre femme qu'à l'intérieur de cette section locale; c'est d'elle qu'il doit respecter avant tout les us et coutumes dans leurs particularités; c'est elle qui mesure son prestige et marque sa place dans la hiérarchie sociale.

***

Combien il est difficile, au milieu d'une telle multiplicité en mouvement, de retrouver le dessin de cette hiérarchie, on s'en rend compte. Les groupements en face desquels on se trouve ne sont pas de même nature : si les uns sont des espèces de ghildes cristallisées, d'autres sont des sectes pétrifiées; ceux-ci doivent leur origine à des mélanges de sangs, ceux-là à des conversions de tribus.

Comment fixer, sur une même échelle de dignité, les places respectives d'éléments aussi hétérogènes? Ajoutons que si la seule distance matérielle suffit à diviser les castes, les changements de lieu marqueront aussi, le plus souvent, des changements de situation, des ascensions ou des déchéances : les Minas sont singulièrement plus estimés au pays d'Alwar, par exemple, qu'au pays de Marwar.

Fréquemment on observe ainsi pour une même caste, lorsqu'on passe du nord au sud et de l'est à l'ouest, de brusques sautes de prestige. En cette matière aussi ce défaut d'unité se fait sentir, qu'on a si souvent reproché à la civilisation hindoue. Tout ce qui constitue les nations manque aux masses qu'elle rassemble sans les unifier; elles n'ont même pas une opinion publique à laquelle on puisse s'adresser pour vider les questions des préséances.

Toutefois, s'il est un point sur lequel les populations de l'Inde semblent bien préparées à s'entendre, n'est-ce pas préci-

sément sur ce régime qui les maintient divisées? On a souvent répété que le patriotisme manque totalement à l'Inde; mais le sentiment qu'il y a, qu'il doit y avoir des castes, et qu'un homme commet un péché s'il essaie, en bouleversant tout l'ordre traditionnel, de sortir du sillon où ses pères ont marché, n'est-il pas pour l'Inde un succédané du sentiment patriotique?

En principe, chaque homme est fier de sa caste et fait profession de ne la vouloir troquer contre aucune autre. Réunissez cependant des Hindous de castes diverses : il faudra bien qu'ils avouent ce que proclament un certain nombre de pratiques traditionnelles contre lesquelles personne n'aurait la force de réagir : à savoir qu'il y a des castes supérieures, universellement révérées ou enviées, et des castes inférieures, méprisées universellement. En ce sens, au moins à l'intérieur d'une même province, il est possible d'établir, en consultant l'opinion commune, une sorte d'échelle officielle de la dignité des castes. C'est ce qu'ont tenté, lors du dernier recensement, les enquêteurs anglais. Et leur tentative n'a pas été sans soulever quelques protestations, ou même sans déchaîner quelques querelles. Les Rathors ont télégraphié pour obtenir qu'on cessât de les classer parmi les Telis. Les Khatris ont rédigé un long mémoire pour prouver leur droit au titre de Kshatriyas. Pour l'ensemble, on peut dire que l'opinion s'est reconnue dans les résultats de l'enquête et a souscrit aux gradations proposées.

Ce qui est remarquable, c'est que, dans les grandes lignes, les hiérarchies ainsi obtenues coïncident avec la hiérarchie consacrée par la tradition brahmanique. Le prestige du Brahmane continue d'être le centre d'aimantation du système. De là partent les lignes de force qui ordonnent la poussière des castes. C'est l'estime où la tient le Brahmane qui mesure la dignité d'une caste. Et lorsqu'on est indécis sur sa situation, on cherche à savoir de quelle façon elle est traitée par le prêtre-né. Au plus bas degré on placera, de l'aveu commun et sans contestation, les castes impures, celles qui n'ont point droit d'entrée dans les temples, dont le moindre contact salit, dont le seul regard contamine tout aliment. Mais lorsqu'il s'agira de classer les castes dont la situation est intermédiaire entre cet excès d'indignité et l'excès d'honneur dont jouissent

les Brahmanes, on sera le plus souvent réduit à se demander : « Le Brahmane prendrait-il un verre d'eau de la main de leurs membres ou le repousserait-il avec horreur? En accepterait-il des aliments cuits avec de l'eau ou seulement des aliments cuits sans eau? » Ce sont des critères de cette sorte qui décident des préséances, et l'usage qu'on en fait aujourd'hui encore est la preuve de la puissance avec laquelle s'imposent, à l'opinion générale, les traditions classiques du brahmanisme.

Non que la société hindoue soit figée dans une immobilité sacrée. On y découvre aisément les traces d'un mouvement incessant qui aboutit non seulement à des divisions nouvelles, mais ici à des ascensions et là à des déchéances. Et tantôt c'est un accroissement de la puissance sociale, soit économique, soit politique, qui, finalement, élève le niveau d'une caste. Une autre gagnera des rangs sur le terrain religieux à force de se montrer plus austère, plus exacte en matière de cérémonies, plus stricte en matière de prohibitions. Mais ce qui est frappant c'est que, dans un cas comme dans l'autre, tout groupe qui s'élève cherche à se justifier par un appel à la tradition mieux connue. En Inde, la figure même de l'ambition apparaît toujours penchée sur le passé, occupée qu'elle est à y chercher des titres, les seuls qui imposent le respect. De là le foisonnement des légendes justificatives. Les Khatris, par exemple, prétendent descendre d'une femme Kshatriya, la seule survivante d'un massacre, qui fut cachée par un Brahmane et avec laquelle il fut forcé de manger. Les Purads se donnent pour ancêtre un certain Brahmane qui aurait perdu son cordon sacré à la traversée d'une rivière. Preuves de la vitalité des formules des codes : si elles n'ont pas réussi à arrêter le mouvement social, elles le forcent du moins à compter avec elles. L'opinion ne vous permet de transgresser l'ordre traditionnel qu'à la condition de démontrer que cet ordre avait été faussé : et dès lors vous ne violez la loi que pour la respecter mieux.

En ce sens encore on peut soutenir que les théories de Manou, si elles ont inexactement exprimé la réalité hindoue, ont réussi dans une large mesure à lui imprimer leur forme. Elles fournissent à l'opinion les cadres dans lesquels elle est désor-

mais instinctivement portée à classer les groupes, quels qu'ils soient. Un bel exemple de cette sorte d'obsession est fourni par la secte des Lingayats, secte antibrahmanique en principe et qui partait en guerre pour l'abolition des castes : ses membres protestent aujourd'hui lorsque la statistique officielle les réunit en un même groupe; ils demandent à être distingués suivant la formule classique en Brahmanes, Kshatriyas, Vaiçias et Soudras! Bien plus, chez les « convicts » hindous, dans les îles où se mêlent les criminels de toutes castes, une préoccupation analogue se fait jour : une classification de même ordre est en train de se reconstituer. Tant il est vrai que les populations de l'Inde ne sont près de renoncer, pas plus qu'aux prohibitions qui séparent leurs éléments, à la hiérarchie qui les étage.

***

On se trouve ici en présence de deux forces, capables de tirer les âmes en des sens différents. Si les groupes constitutifs de la société hindoue, chacun s'isolant dans son orgueil, tendent toujours à se repousser les uns les autres, ils n'en sont pas moins comme attirés les uns et les autres vers un même sommet. Cette attraction peut se composer avec cette répulsion pour produire des phénomènes complexes. Le sentiment qu'il y a des supérieurs et des inférieurs réagira jusque sur le protectionnisme matrimonial qui est la règle des moindres castes; et, au lieu de l' « endogamie » pure et simple, c'est l' « hypergamie » qui se développera.

Un groupe obéit à la loi d'endogamie lorsque ses fils s'interdisent de prendre femme à l'extérieur de ce groupe. Il y a non plus endogamie proprement dite, mais hypergamie lorsque deux groupes étant donnés, l'un supérieur, l'autre inférieur, le supérieur consent à épouser les filles de l'inférieur, non à lui donner ses propres filles en mariage. C'est sur la fréquence de ce phénomène et sur ses conséquences sociales que les nouvelles recherches ont attiré l'attention.

Il ne s'agit plus seulement, en effet, de ces épouseurs professionnels qu'on rencontre dans toute l'Inde, Brahmanes

cyniques qui exploitent le prestige de leur sang en accordant leur main, successivement, à toutes les filles de caste inférieure qui désirent s'anoblir. Mais rien n'est moins rare, entre les sous-castes dont nous parlions, que l'établissement d'une hypergamie régulière. C'est ainsi que, chez les Rarhi, brahmanes du Bengale, distingués hiérarchiquement en Kulins, Siddha-Srotriyas, Sadhya-Srotriyas et Kahsta-Srotriyas, le Kulin peut prendre femme dans son propre groupe et dans les deux plus hauts groupes de Srotriyas : le Siddha-Srotriya dans son groupe et dans le groupe des Sadhya-Srotriyas, mais le choix des Sadhya-Srotriyas et des Kashta-Sratriyas ne peut s'exercer qu'à l'intérieur de leurs groupes respectifs. Les Marathas, qui appartiennent aux familles Kadam, ou Powar, ou Nimbalker, familles régnantes au beau temps de la puissance marathique, refusent leurs filles à leurs congénères inférieurs. Ceux des Pods qui ont reçu l'éducation anglaise et sont devenus clercs ou docteurs consentent encore à épouser les filles des Pods qui restent cultivateurs et pêcheurs; mais la réciproque n'est plus permise. On prévoit d'ailleurs le moment où cette classe de Pods distingués repoussera pour ses fils aussi bien que pour ses filles l'alliance des Pods demeurés rustres. Devenue plus nombreuse, elle se suffira elle-même. On aura passé de l'hypergamie à l'endogamie.

Des passages de ce genre ont-ils été la règle dans l'histoire de l'Inde antique? On peut supposer que les Aryens qui venaient coloniser l'Inde n'emmenaient pas toujours avec eux un nombre suffisant de femmes de leur race. Comme presque tous les conquérants-colons, ils ont dû prendre les filles des races aborigènes sans accorder leurs filles en échange. Ainsi se formaient des groupes distincts, plus ou moins élevés dans la hiérarchie, suivant la plus ou moins grande proportion de sang aryen dont ils pouvaient se vanter. Imaginons maintenant, nous dit M. Risley, que, dans leur désir de se distinguer, de conserver ou d'accroître leur prestige, de résister aux dégradations entraînées par la multiplication des mélanges, les groupes supérieurs, devenus d'ailleurs assez riches en femmes, se soient définitivement formés : représentons-nous cet exemple descendant, comme il arrive de proche en proche, jusqu'aux castes inférieures elles-mêmes. Nous comprenons dès lors la

genèse des prohibitions endogamiques ; le présent de l'Inde nous donne, une fois de plus, la clef de son passé.

Quoi qu'il en soit de ces hypothèses, il y a un certain nombre d'institutions et d'habitudes, caractéristiques de la société hindoue, qui continuent à se développer sous nos yeux, et dont le développement s'explique sans doute par les conséquences de l'hypergamie : nous voulons parler de l'interdiction faite aux veuves, dans nombre de castes, de se remarier, et des précautions prises par la plupart pour marier les enfants de très bonne heure. Pourquoi s'oppose-t-on si souvent, et de plus en plus, au remariage des veuves ? Les Brahmanes en tiennent des explications toutes prêtes. Ne faut-il pas que la veuve reste veuve pour accomplir le sraddha annuel, la cérémonie qui assure le repos aux mânes de son mari défunt ? Et puis, lorsqu'elle s'est mariée pour la première fois, le mari a reçu du père, par une sorte de *manumissio* spéciale, la propriété de la femme : comment un second mariage pourrait-il s'accomplir conformément aux rites, puisque le propriétaire n'est plus là qui seul aurait droit de « transmettre » sa propriété ? Mais il est vraisemblable que derrière ces raisons religieuses des raisons utilitaires se cachent. On comprend que les familles ne soient pas pressées de remarier une veuve ; il leur faudrait d'abord payer une dot nouvelle, et puis le nouveau mari n'élèverait-il pas sur les biens dont la femme jouissait avec son premier mari des prétentions contraires à l'intérêt du groupe ? Enfin et surtout, d'une manière plus générale, toutes les familles qui composent une caste ont un avantage commun à ce que le remariage des veuves soit interdit : c'est que, comme le disait un Hindou, ces femmes expérimentées pourraient faire ainsi une concurrence déloyale aux jeunes filles, qu'on a déjà assez de peine à marier.

C'est ici qu'intervient l'influence comprimante de l'hypergamie : on ne saurait douter en effet qu'elle risque d'augmenter, dans les groupes supérieurs, le nombre des « vieilles filles ». Si les jeunes Brahmanes kulins peuvent prendre femme indifféremment dans les sections inférieures ou dans leur propre section, il est clair que les jeunes filles de cette section trouveront moins de prétendants : au fur et à mesure que les possibilités de choix s'étendent pour les membres masculins d'un groupe, les chances d'être choisies diminuent d'autant pour les membres

féminins de ce même groupe. Ainsi s'expliquerait la facilité avec laquelle l'instinct collectif accepte toute les raisons qui tendent à exclure les veuves d'un marché matrimonial déjà encombré.

Les mêmes préoccupations rendraient peut-être compte de l'habitude des mariages précoces. Habitude agréable aux parents, a-t-on dit : elle leur évite des difficultés domestiques, les scandales auxquels pourrait donner lieu l'inconduite de leurs filles, ou les contestations de toutes sortes dans lesquelles il faudrait entrer si elles se mêlaient de choisir elles-mêmes leurs maris. Mais surtout n'est-ce pas l'inquiétude qu'ils ressentent, en voyant diminuer autour d'eux le nombre des prétendants, qui incite les pères à fiancer leurs enfants aussi tôt que possible?

C'est une honte, c'est presque un péché de garder dans sa famille une vierge de vingt ans : le plus sûr moyen d'éviter cet opprobre est de marier ses filles, fut-ce en bas âge, dès que l'occasion s'en présente.

Et il est clair que l'hypergamie toute seule ne saurait être rendue responsable de l'extension de ces pratiques.

C'est seulement au soin des groupes supérieurs, chez ceux qui peuvent se permettre ou qui se croient obligés de refuser leurs filles aux autres, qu'elle restreint le nombre des fiancés possibles. Des mesures restrictives ou préventives, comme l'interdiction du remariage des veuves ou les mariages d'enfants, ne se présentent donc plus comme des nécessités vitales pour les groupes inférieurs, ceux dont les filles peuvent être recherchées par les jeunes hommes d'un rang plus élevé aussi bien que par ceux de leur rang. Mais l'instinct d'imitation n'est-il pas aussi puissant que l'instinct de conservation des groupes? N'est-ce pas une loi que l'inférieur, alors même qu'elles ne lui seraient pas directement utiles, endosse en quelque sorte les modes du supérieur? Le prestige des castes deux fois nées, le désir de se rapprocher d'elles en les imitant expliqueraient donc qu'on voie chaque jour, sur le fleuve de la vie hindoue, les pratiques en question multiplier et élargir leurs cercles d'influence. En fait on pourrait citer plus d'une caste assez bas placée qui gagne des rangs dans l'opinion grâce à son empressement à marier ses enfants, ou surtout grâce à sa sévérité à interdire le remariage de ses veuves. De toutes les ascensions

sociales qui s'opèrent sous nos yeux, il n'en est pas de moins contestées que celles qui prennent ainsi pour échelons le respect des traditions, le souci de la pureté, l'orthodoxie.

***

De pareils « progrès » prouvent suffisamment que le progrès à l'occidentale est loin d'avoir d'ores et déjà triomphé de la tradition hindoue : contrairement aux prévisions ordinaires, celle-ci pourrait bien à son tour utiliser, pour la sauvegarde de ses tendances natives, les instruments mêmes que l'administration étrangère met à sa disposition. Eût-on soupçonné que le chemin de fer pourrait servir à la consolidation en même temps qu'à l'expansion de l'hindouisme? C'est pourtant ce que M. Risley nous fait pressentir. Il remarque que plus que jamais les basses castes tiennent à emprunter les us et coutumes des hautes castes, où l'idéal du Brahmanisme passe pour s'être incarné. Dans ces dernières années, nous assure-t-il, on peut soutenir que cet idéal, bien loin de perdre du terrain, en a gagné grâce au développement des voies et moyens de communication. La population voyage davantage, les pèlerinages s'organisent plus facilement, l'influence de l'élite orthodoxe de la société se répand de plus en plus. Les chemins de fer, qu'on a quelquefois représentés comme les destructeurs des préjugés de caste, ont énormément étendu l'aire où ces préjugés règnent en souverains.

Le *te-rain* au service de la caste : que deviennent nos prédictions sur les vertus égalitaires de la locomotive? L'Inde nous rappelle ainsi, à sa manière, ce dont le Japon nous avait brutalement avertis : de tout l'appareil de la civilisation européenne les vieilles civilisations de l'Orient apprennent à se servir, mais pour se défendre. Elles ne changent de corps que pour mieux sauvegarder leur âme.

C. BOUGLÉ

ROSE ET SA « PARISIENNE[1] »

XVII

Quinze jours plus tard, à la fin de juillet. Le soleil flamboyait sur la campagne active; on entendait le crissement des faux dans les champs de blé; l'air transparent et chaud était chargé de fortes senteurs de vie; les tourterelles roucoulaient, les alouettes, les fauvettes et les cailles égrenaient leurs notes aiguës; et, tout le jour et toute la nuit, comme l'émanation même de la saison féconde, la chanson monotone des grillons et des cigales montait du sol.

En cette période du grand labeur annuel, un fait imprévu survint : la fermeture de l'école des sœurs.

Ceux qui lisaient le journal n'ignoraient pas que, s'autorisant d'une loi récente, un certain M. Combes, le premier ministre du moment, signait journellement des décrets de fermeture d'écoles. Mais bien peu avaient supposé que l'école des sœurs de Vic pût être du nombre. Elle représentait une institution entrée dans les mœurs, que l'on jugeait selon les opinions ou le tempérament avec sympathie ou bien avec défiance, mais qui semblait immuable. Puis, ce qu'on voyait « sur le journal » se rapportait si peu d'habitude aux choses du pays!... Et l'on croyait les sœurs bien trop malignes pour ne pas se jouer de l'orage.

Eh bien, non! Brusquement on apprit que leur ordre était

1. Voir la *Revue* des 15 août, 1er et 15 septembre.

dissous, que l'école fermait et qu'elles allaient partir. Dans toutes les maisons et dans tous les chantiers, au lavoir et aux épis, sur la place et dans les auberges, partout on commenta la chose. Les belles dames et les bourgeois, furieux de cette nouvelle avanie qu'il leur fallait subir, s'indignèrent hautement :

— En voilà, de la justice et de la liberté ! s'il avait fallu payer, passe encore, mais ça ne coûtait rien à la commune ni à l'État... Les francs-maçons et les juifs sont les maîtres et ils en profitent pour tyranniser les catholiques. On veut obliger les parents chrétiens à envoyer leurs filles dans les écoles sans Dieu.

— Enfin, la République se décide à taper sur les congrégations ! — s'écriaient Vignal, Oudry et quelques autres anticléricaux farouches, — c'est vraiment bien temps... Mieux vaut terrasser l'ennemi que d'être terrassé par lui...

Presque toutes les femmes, même les épouses des « rouges », se lamentaient à cause de la sœur Ursule.

— On était tout de même heureux de l'avoir ; elle s'entendait à soigner, autant que le médecin, et ne comptait pas ses consultations. Pourquoi nous priver d'elle ? A qui donc faudra-t-il avoir recours, maintenant, dans les cas pressants ? Ceux mêmes qui criaient contre les sœurs étaient bien aises, à l'occasion, d'aller demander ses services : rappelez-vous donc un tel et un tel...

Et c'était vrai que la haine de la cornette avait souvent fléchi devant l'urgence d'un sinapisme ou d'un pansement...

Le dimanche, le curé gémit en chaire sur le malheur qui frappait la paroisse en la personne des vénérables religieuses, victimes d'une persécution inique. Les femmes, pour manifester leur chagrin, se mouchèrent bruyamment. Et, après la messe, beaucoup d'entre elles se rendirent à la maison de la route de Vouzances. Sœur Joséphine et sœur Aurélie leur firent des adieux larmoyants et offrirent à des prix censément avantageux de menus objets de ménage, des cahiers et des plumes : elles allaient se retirer dans leurs familles, elles liquidaient. Mais sœur Ursule dit aux visiteuses :

— Vous savez, moi, je reste. J'ai une autorisation pour vendre des remèdes, et je continuerai jusqu'à nouvel ordre. Monsieur Dousset possède en face une petite maison qui est

vacante : je vais la louer et m'y installer. Je quitterai l'habit, s'il le faut.

Les paysannes se retirèrent, à moitié consolées. Puisqu'elles conservaient leur pharmacienne, ma foi, tant pis pour le reste... L'école, après tout, leur était indifférente.

Page réfléchit qu'il faudrait beaucoup d'institutrices laïques à la rentrée des classes, et il jugea le moment propice pour faire caser sa Marie-Louise. Il s'en fut trouver M. Nadaud, qui promit d'appuyer la demande à la préfecture; puis il obtint de l'agent-voyer de Vouzances une lettre au député de la circonscription. Le contingent des normaliennes étant insuffisant, la nomination fut acquise haut la main. On envoya la jeune fille dans une petite commune au bord de la Loire.

Dans le courant de septembre, la Rose, un soir, aborda le cantonnier, son voisin :

— On m'a dit qu'il y avait encore pas mal de bois à vendre au taillis de Gutière, sur la route de Magnotte. Voudrez-vous, Page, vous entendre avec Gidel, et aller là-bas; un de ces dimanches, chercher ma provision? Avec les deux ânes, vous m'en amènerez bien une corde?

Page, qui continuait de taquiner la vieille fille à toute occasion, lui tint à peu près le même langage que son fils aux paysans qui lui apportaient du travail à faire pendant la messe :

— C'est bien un peu drôle qu'une bigote comme vous, Rose, veuille me faire travailler le dimanche : vous n'avez donc pas peur que je ne sois damné?

L'œil fixe de l'infirme parut se dilater davantage et son triste visage grimaça plus douloureusement :

— Mon pauvre Page, comme on connaît ses saints on les honore! Vous besognez tous les dimanches, et vous n'allez jamais à la messe : c'est pourquoi je vous demande ça.

— Oui, ma Rose, oui, j'irai chercher votre bois comme d'habitude, soyez tranquille. Et n'ayez pas de remords : si je suis damné, vous n'en serez certainement pas cause! Au besoin, je prendrai votre défense devant le Père Éternel...

Le bois, il faut toujours aller le querir loin, en sorte que, pour les pauvres diables qui sont obligés de le faire voiturer par des charretiers, le transport revient aussi cher que l'achat.

Encore se fait-on bien voler... Ainsi Rose, les premières années, s'adressait à Boyer. Mais celui-ci, naturellement, ne cherchait pas à choisir des tas avantageux : il chargeait les plus faciles à prendre, les moins éloignés, et voilà tout. Page, ayant constaté deux fois de suite combien sa voisine était mal servie, lui offrit de faire lui-même son approvisionnement; quant au prix, on s'arrangerait toujours. Rose accepta et n'eut pas à s'en repentir. Plus tard, elle avait imaginé de lui adjoindre son fermier Gidel, qui, un peu « remplumé », s'était procuré un équipage à âne.

Cette année-là, après accord avec Gidel, le cantonnier choisit le premier dimanche d'octobre — dimanche du Rosaire — comme date de la corvée. Mais voilà que, dans la soirée du samedi, le colon de Rose vint lui faire part de l'impossibilité où il se trouvait de tenir sa promesse : une tante de sa femme était morte à Vouzances; il ne pouvait se dispenser d'assister à l'enterrement.

Comme la vieille fille paraissait tout à fait désappointée, Gidel lui dit :

— Je puis tout de même vous fournir l'attelage; nous irons bien à Vouzances à pied. Il ne s'agit que de trouver un conducteur... Tenez, Henri, notre ancien « Parisien », qui est domestique ici, chez les métayers de madame Serton, vous rendrait peut-être ce service. Je l'aperçois justement qui sort du jardin, je vais lui faire signe.

La Rose n'aimait guère Henri, qui était raisonneur et mauvaise tête, et blasphémait vilainement. Cependant elle laissa Gidel le héler.

Dès qu'on lui eut exposé la situation, le jeune homme affecta de faire le difficile :

— Je veux bien aller au bois, mais vous me donnerez une pièce de quarante sous.

— Je ne suis pas assez riche, mon pauvre garçon...

— Vous me régalerez d'un bon dîner.

— Je ne fais pas assez bien la cuisine...

— Alors je ne marche pas : adressez-vous ailleurs...

— Voyons, Henri, vous achèterez de la laine et je vous tricoterai une paire de chaussettes pour votre hiver.

— Allons, c'est entendu à cette condition, mam'zelle Rose :

il faut bien vous faire plaisir... D'ailleurs, moi, je ne sais rien refuser aux demoiselles.

Le dimanche du Rosaire, après la grand'messe, il y avait procession. Le cortège, débouchant de la rue de l'Église, remontait la place, puis la Grande-Rue jusqu'à la Croix-Blanche ; au pied de cette croix, qu'ornaient pour la circonstance des arbustes et des pots de fleurs groupés là par le soin de personnes pieuses, le curé donnait sa bénédiction aux fidèles agenouillés.

Parce que trop vieux, le curé Mallet, depuis deux ou trois ans, s'était fait adjoindre un vicaire. Celui-ci, petit homme maigre au teint blême et aux joues creuses, marchait en tête de la procession pour régler l'ordre du cortège et surveiller les enfants. Or, à moitié de la Grande-Rue, il se trouva nez à nez avec le « Parisien » Henri qui conduisait sa voiture de bois. Page était loin derrière ; une courroie des harnais de son âne s'étant rompue, il avait fait halte pour la réparer. Le vicaire dit :

— Il faut vous arrêter et vous détourner : vous ne pouvez passer maintenant.

L'injonction déplut au garçon, qui répondit sans courtoisie :

— La route est à moi aussi bien qu'à vous : j'ai le droit de passer et je passerai.

Le jeune prêtre était d'humeur peu commode : il reprit d'une voix hargneuse :

— Vous ne passerez pas !

Et il empoigna l'âne par la bride pour l'empêcher d'avancer. Henri, très surexcité, lança un gros blasphème et, tirant vivement l'une des bûches empilées sur sa voiture, il en menaça le vicaire :

— Lâchez-le, ou je vous casse les reins !...

Les petites filles qui étaient en tête s'effarèrent. Tout le monde se précipita, la plupart s'approchant pour voir, des enfants et des femmes craintives se sauvant, ce qui provoqua un semblant de bousculade. Quelques fervents hommes d'église encadrèrent le vicaire, voulurent forcer le « Parisien » à lui obéir. Mais lui ne cédait pas, continuait à les menacer de sa bûche. A ce moment, arrivèrent à la rescousse Vignal, Oudry, d'autres ouvriers libres penseurs. On s'injuria ; quel-

ques-uns se colletèrent. Henri, laissant se débrouiller ensemble ses adversaires et ses partisans, fendit la foule, continua son chemin en sifflotant d'un air narquois.

Le curé, portant le saint sacrement, était resté presque sans escorte ; il avançait de son même pas mesuré, en conservant un air digne. Arrivé à proximité de la cohue, il prononça des paroles d'apaisement et, d'un ton impérieux, ordonna d'avancer. La procession se rétablit tant bien que mal et se continua sans autre accroc, mais toute ferveur en était absente.

A l'issue de la cérémonie, on s'entretint beaucoup de l'incident. La plupart trouvaient que, si le « Parisien » avait été trop irascible, le vicaire avait au moins manqué de tact en se montrant si autoritaire et grincheux. Mais les dames pieuses flétrirent unanimement le jeune conducteur, cause d'un tel scandale ; elles s'émurent du courroux probable de la Providence outragée. Madame Guérin dit à madame Genest et à madame Faivre, qui acquiescèrent :

— C'est un sacrilège dont notre paroisse probablement paiera cher les conséquences : il faut s'attendre à de grands malheurs.

Madame Dousset, qui survint, renchérit encore sur ces fâcheux pronostics.

L'affaire eut son épilogue au conseil municipal. Le cultivateur Guillot, adjoint depuis le départ de Thévenin, et le tailleur Berthon proposèrent d'interdire les processions, qui étaient une cause de trouble. La majorité se rangea à leur avis et le maire, quelques jours plus tard, signa un arrêté dans ce sens, qu'il fit notifier au curé par le garde champêtre. Cela valut à M. Nadaud, de la part de tous ses ennemis, une avalanche de sarcasmes : les bourgeois affirmèrent qu'ils n'auraient jamais cru chose pareille, que le maire, à qui l'on prêtait à tort des sentiments libéraux, était le pire des sectaires ; les « rouges » du groupe Vignal dirent qu'il n'y avait pas à lui attribuer le mérite de la chose, qu'il avait agi la mort dans l'âme, contraint par la majorité du conseil...

Mais la Rose fut la plus malheureuse : elle s'accusait d'être la cause indirecte de ces calamités, et de grands remords la poignaient... Il lui semblait que jamais la Vierge ni son divin

fils ne pourraient lui pardonner cette grande offense : elle multipliait les prières et les neuvaines, offrait à chaque instant des cierges; c'était insuffisant pour lui rendre la paix du cœur. Jeanne, Anna, les dames Béroux s'ingéniaient à la distraire, mais elles n'y réussissaient point. L'ex-sœur Ursule, avec plus d'autorité et un peu plus de succès, s'y employait aussi. Mais la blessure, adoucie un instant, redevenait ensuite aussi vive et cuisante; Rose, immensément triste, abusait des lamentations et des larmes : il en résultait que la vie n'était pas gaie non plus pour la pauvre Jeanne.

La pharmacienne avait quitté le costume religieux, mais conservait en ses habits de dame la noblesse de son maintien, son air imposant et impérieux. L'école libre s'était rouverte, à la rentrée, avec un personnel laïque : — deux grandes jeunes filles hautaines et sombres, qui ne semblaient pas devoir attirer la sympathie. — Mais Ursule en restait l'âme. Comme par le passé, elle recrutait des élèves en vendant ses remèdes. L'esprit de l'établissement n'avait pas changé, et il semblait que les « grandes mesures » du ministre Combes n'avaient eu d'autre effet que d'obliger des femmes à changer leur costume.

La grosse Thérèse, après cinq mois de service chez les Serton, — un record, — était partie enfin; elle avait presque aussitôt trouvé place chez les métayers de la ferme des Brondins : et elle se déclarait bien heureuse par comparaison... On n'était pas près de la reprendre à se louer chez des bourgeois ou demi-bourgeois!...

XVIII

Au printemps de 1903, le lundi de Pâques, Lucien, Marie-Louise et Jeanne s'en furent se promener à la fontaine de Saint-Jermond. Il faisait beau. La forêt des Uriaux vibrait de chants d'oiseaux et commençait à se parer de feuilles nouvelles. Dans le jardin de M. Meunier, à l'entrée du hameau, on voyait un joli parterre de jacinthes fleuries; le mur de la

maison, en avant, s'égayait de l'épanouissement merveilleux d'une rangée de cognassiers du Japon. Les jeunes gens, heureux de ce jour de liberté, avaient de la joie au cœur.

Sur la placette, la fontaine circulaire bouillonnait dans un bassin de ciment que recouvrait une toiture d'ardoises reposant sur des poteaux goudronnés ; un promenoir dallé séparait les poteaux du bassin. Un tour à manivelle, auquel s'adaptait une sorte de panier à cases, permettait le remplissage et la montée de douze bouteilles à la fois. L'eau, d'ailleurs, était à peine à un mètre : on en puisait à la main facilement. Il y avait aussi, à l'intention du public, un gobelet d'étain retenu par une chaînette.

Les jeunes filles, ayant eu la fantaisie de boire au gobelet, déclarèrent l'eau très mauvaise. Lucien fit l'offre d'une bouteille de limonade, mais Jeanne craignait l'acide carbonique qui picote le nez et fait pleurer les yeux. Elle préférait un bol de lait frais tiré. La « louagerie » exploitée par Diat était à cent mètres : ils s'y rendirent et vidèrent une grande terrine de lait.

Ensuite ils s'en furent visiter la chapelle. Car il y avait un saint Jermond authentique, lequel avait son petit oratoire en bordure de la forêt, à l'extrémité du jardin de Diat. C'était un saint de bois noirâtre, mutilé, informe, qui trônait sur un autel rudimentaire, — un plateau mal équarri supporté par des tréteaux. — Il avait sa légende, comme la fontaine. Il provenait, assurait-on, de la chapelle d'un couvent établi près du parc de Linière et brûlé à la Révolution. Lui-même s'était sauvé du désastre en allant se réfugier à la fourche du plus beau chêne de cette partie du bois. Quelques années plus tard, l'arbre fut compris dans une vente et deux bûcherons s'employèrent à l'abattre. Mais bientôt ces hommes eurent la stupéfaction de voir qu'à tous les coups de cognée des larmes de sang s'échappaient de l'entaille. L'un, s'effrayant du phénomène, abandonna la besogne tout aussitôt. L'autre, moins poltron, persista ; et quand le géant, ayant chancelé sur sa base, s'inclina rapidement et s'étendit sur le sol, il découvrit le saint sur sa « fourchasse ». Continuant de ne pas s'émouvoir, il apporta la statue chez lui et la déposa dans une étable abandonnée. Mais, au matin du lendemain, il fut stupéfait de la

retrouver sur la culée du grand chêne abattu. Remisée de nouveau dans l'étable, elle revint encore à la place. Cinq fois de suite, le miracle se reproduisit, ce qui fit dans sa contrée un bruit énorme : d'autant que le bûcheron, pris d'un malaise subit, mourut après quelques mois. Le marquis des Uriaux, alors châtelain de Linière, fit construire cette petite chapelle, où l'on installa le saint récalcitrant et où depuis il résidait paisiblement, objet de curiosité et de vénération.

Il recevait, en effet, beaucoup de visites. On lui attribuait de grands mérites, comme par exemple d'exaucer les vœux des jeunes personnes désireuses de se marier et ceux des femmes stériles qui rêvaient d'un enfant. Les unes et les autres venaient s'agenouiller et prier devant « l'Ermite », comme on l'appelait encore ; après quoi, elles lui passaient au cou, à moins que ce ne fût au bras, un beau ruban neuf, et cela leur donnait le droit de couper un fragment d'un des rubans qui l'ornaient déjà. Le pauvre saint, chargé d'hommages, faisait un peu l'effet d'un mannequin d'étalage présentant les spécimens d'un magasin.

Ils entrèrent tous les trois, Lucien, Marie-Louise et Jeanne. Ils regardèrent en sceptiques, bien que les deux filles par habitude eussent fait le signe de la croix. Et Lucien dit :

— Allons, vous avez bien eu la précaution d'apporter chacune un ruban? Mettez-les-lui et coupez un bout des autres. C'est le mariage assuré dans l'année... Tiens, Jeanne, prends un morceau de ce moiré : il est superbe...

Elles rirent ; elles n'avaient rien apporté ; c'était une occasion de manquée. Prendre sans rien ajouter, ça ne se faisait pas : le résultat tournerait à la confusion de l'indélicate qui oserait cette action vilaine.

— C'est vrai, — fit Marie-Louise, — que ce bleu moiré est joli... et aussi frais que s'il sortait de chez la marchande : il ne doit pas y avoir longtemps qu'il est là.

La mère Diat venait de les rejoindre.

— C'est votre propriétaire, mam'zelle Béroux, qui l'a mis le mois dernier, — expliqua-t-elle. — C'est bien le troisième ou quatrième dont elle lui fait hommage ; mais elle ne se marie pas vite, malgré tout, la pauvre demoiselle! On dit pourtant qu'autrefois le bon saint en a fait réussir plus d'une.

De savoir que l'offrande émanait de Mathilde, cela finit de les amuser. Leur voisine se donnait trop de peine, décidément : le désir du mariage la tracassait donc bien!... Ils furent méchants.

Revenus aux abords de la fontaine, ils jetèrent un coup d'œil sur l'atelier de fabrication de limonade, où le moteur au repos étalait son mécanisme brillant, où des édifices de bouteilles vides et de bouteilles pleines s'alignaient au long des murs, toutes parées de l'étiquette jaune sur laquelle se détachait la devise naïve du vieux poète :

Honneste passant,
Bois cette eau qui rend
Homme jovent,
Femme joliette...

Mais le dogue de M. Meunier, qui dormait devant la porte, la tête sur les pattes étendues, s'éveilla brusquement et vint aboyer contre les intrus : ils ne prolongèrent pas davantage leur contemplation.

Comme ils tournaient à l'angle de la maison du fermier, ils eurent l'étonnement de voir arriver madame et mademoiselle Béroux avec la belle voiture vernie, qui avait remplacé l'ancienne charrette. Il parut à Lucien que Mathilde rougissait sous la voilette : la surprise, sans doute, la rencontre subite avec ses voisins. On échangea des saluts. Marie-Louise dit :

— Vous vous êtes moins fatiguées que nous pour venir, mesdames!

— En voiture, le chemin est vite fait! — répondit madame Béroux.

— Mais, à pied, en joyeuse compagnie, on ne s'aperçoit pas de la fatigue, — ajouta Mathilde.

A ce moment, le père et la mère Meunier, ayant aperçu ces dames, s'empressèrent au-devant d'elles, et ce furent des salamalecs à n'en plus finir. Lucien et ses compagnes s'éloignèrent.

— Ils sont restés grands amis, malgré que le fils ait été repoussé comme mari, — remarqua le jeune homme; — à vrai dire, les pourparlers pourront reprendre : ni elle ni lui ne sont encore mariés...

— Henri était là au 1er janvier : il est superbe en rengagé!

répondit Jeanne. Et mademoiselle Mathilde continue, sans doute, d'être toquée de lui... à moins qu'elle ne le soit d'un autre!... mais les beaux rubans prouvent bien quelque chose...

— Ce mariage ne se fera pas, — conclut Lucien; — la situation des Meunier est de plus en plus difficile, à ce qu'on raconte.

Ils firent une promenade dans la forêt, à la recherche de quelques fleurs de muguet précoces, et ils rentrèrent au crépuscule.

XIX

Belin, le maréchal, voyant sa femme de plus en plus maladive et sentant diminuer sa robustesse personnelle, se décida à ne pas différer davantage la vente de sa boutique. Il fit à Lucien des offres fermes pour une entrée en jouissance au 11 novembre de la présente année. Certain dimanche de mai, le jeune homme amena son père; et, après un entretien assez long, ils se mirent d'accord sur le prix. Quelques questions de détail restaient bien encore à régler; mais l'affaire pouvait néanmoins être considérée comme conclue.

Le jeudi suivant était la fête de l'Ascension. La forge chômait tout à fait ce jour-là. Le matin, Lucien aida l'apprenti à faire un nettoyage général. Ensuite il flâna dans le bourg, attendit une heure et demie chez le coiffeur son tour de « passer pour la barbe ». Puis, la messe étant finie, il examina avec des clients quelques outils nouveaux que Belin avait reçus en dépôt : une bineuse, une faucheuse, une herse américaine. Ayant déjeuné, il s'en fut rejoindre ces mêmes clients qui s'étaient attablés chez Dubuisson; il but un café suivi d'un cognac, tout en discutant sur les mérites certains et les défauts possibles de la bineuse, de la faucheuse et de la herse, instruments encore peu connus au pays. Enfin il revint à la Reynerie pour s'endimancher.

Il trouva sa mère seule : — le père, vu la solennité du jour, s'était permis d'aller faire sa partie. — Elle lui sortit ses habits

les plus neufs. Lui, buste nu, commença par se débarbouiller à grande eau, sans ménager le savon ; après quoi, il se vêtit avec lenteur, tout en causant. Il eut recours à sa mère pour mettre son faux-col et sa cravate ; il la félicita sur son bon goût à propos de la jolie « régate » mauve qu'elle lui avait achetée récemment. Lorsqu'il fut complétement attifé, Anna, reposant sa main sur l'épaule de son fils, le contempla un instant, comme très fière de le voir si beau, puis elle lui dit :

— Penses-tu à te marier, Lucien? Il te faut bien une femme pour quand tu prendras la boutique à ton compte!

Un peu étonné, avec un pli légèrement railleur au coin des lèvres, il répondit qu'en effet il y aurait bientôt obligation d'y songer.

— Tu sais, — reprit la mère, — il y a la demoiselle... Si tu voulais la demander, je suis certaine qu'elle ne te repousserait pas...

— Quelle demoiselle?

— Mais la Mathilde, pardi!

Il eut un large éclat de rire :

— Tu as pris ça sous ton bonnet, mère ; ce n'est pas qu'elle te l'a dit, je suppose?...

— Non, pas précisément, mais ça se devine bien, va!...

— Elle pourrait me donner des conseils : elle a l'âge de raison!

— Oui, elle a au moins dix ans de plus que toi : aussi je ne t'engage nullement, mon garçon... Mais pour ce qui est de consentir si tu te présentais, ça, vois-tu, j'en suis sûre ; je l'entends bien causer, tu comprends... Et, dame! c'est certain qu'un jour tu pourrais abandonner le marteau et vivre la canne à la main : il y aura des sous...

— Ma pauvre mère, tu t'imagines une chose que je présume tout à fait fausse ; mais quand même elle serait vraie, je ne m'emballerais pas autrement... Je pense que la mère Béroux me regarderait d'un mauvais œil, si j'avais le toupet de prétendre à la main de sa fille... En attendant, je m'en retourne au bourg ; voilà les vêpres qui sonnent, je vais peut-être faire le chemin avec ces dames.

Il sortit. A la fenêtre ouverte de la maison voisine, Jeanne lisait. Il s'arrêta, roula une cigarette en lui parlant :

— Pourquoi demeurer là, tout le jour, comme une prisonnière, petite Jeanne? Tu vas t'ennuyer... Profite donc de la fête et du beau temps pour te promener un peu...

— Où voulez-vous que j'aille, maintenant que je n'ai plus Marie-Louise? Je ne peux guère courir les chemins toute seule... Maman voulait bien m'emmener aux vêpres, mais j'ai refusé : je juge que c'est assez de la grand'messe.

— Tu n'es pas plus croyante qu'il ne faut, à présent, mauvaise tête!

— Non... j'ai plus d'appétit que de dévotion, comme on dit... Seulement, je vais encore tous les dimanches à la messe, pour ne pas contrister ma pauvre vieille Rose.

— Bon petit cœur, va!... Je crois que nous nous entendrions...

Il avait dit cela sans réflexion, simplement parce que la parole de Jeanne lui avait plu, et aussi parce que la petite lui apparaissait gentille, avec sa chemisette de mousseline claire et son tablier fleuri à bavette et volant; sous l'encadrement des bandeaux noirs relevés soigneusement, son visage sec de nerveuse — que le teint brun et le menton pointu n'enlaidissaient pas — prenait un air de madone indulgente et sérieuse. Le garçon se pencha pour voir ce qu'elle lisait : c'était le feuilleton de son journal de modes.

— Les pauvres amoureux ont sans doute bien des ennuis, — fit-il, narquois, — mais ils se marieront à la fin, je te le certifie!

A ce moment, madame Béroux et sa fille sortirent de leur parterre, plutôt en retard pour les vêpres, qui avaient fini de sonner. En grande tenue, bottines craquantes, robes froufroutantes et voilettes rabattues, bourgeoises de la tête aux pieds, elles semblaient à une distance énorme des tâcherons et des ouvrières qui, même endimanchés, portent les stigmates du labeur incessant. Jeanne dit :

— Vous devriez partir avec ces dames : mademoiselle Mathilde va être jalouse...

— Jalouse!... Ah! par exemple... Et de quel droit?

— Ou je me trompe fort, ou elle a un béguin pour vous depuis quelque temps... Mais, au surplus, vous devez bien le savoir.

— Un béguin? Mathilde?... Tu rêves, voyons, ma petite... Est-ce qu'elle daigne même jeter les yeux sur un malheureux forgeron?... Un béguin! Oh! la la... tu m'amuses...

Et, badin, il baisa Jeanne sur la joue. Elle se fâcha :

— Mais soyez donc plus sérieux, voyons : un patron, faire des gamineries pareilles!... Je ne veux plus vous voir.

De fait, elle recula quelque peu sa chaise et se remit à lire. Il l'accusa d'être méchante et s'en fut.

Les jours qui suivirent, Lucien ne put s'empêcher de se remémorer les paroles de sa mère et celles de Jeanne. Les deux femmes devaient avoir dit vrai : elles ont toutes du flair pour ces choses-là. Sa mère passait souvent de longues heures en tête à tête avec la « demoiselle » : celle-ci avait dû plus d'une fois lui laisser comprendre... Lui-même se rappelait certaines façons d'être de Mathilde à son endroit, — regards, sourires, marques d'approbation, tentatives de rapprochement. — Et l'épisode du ballot de marchandises, un soir de l'autre été!... Et, le jour de la fête patronale, où il lui avait offert une valse par politesse, n'avait-il pas remarqué, sans y attacher d'importance, qu'elle s'abandonnait à son bras et qu'elle lui parlait sur un ton langoureux d'amoureuse à demi pâmée?...

Parbleu, oui, elle avait pour lui un béguin de vieille fille qui souhaite se marier malgré tout. L'âge avantageux était passé. Elle devinait enfin que sa maigre dot était impuissante à attirer les jeunes gens à professions libérales. Mais, gardant un cœur romanesque sous des dehors de ménagère pratique, elle voulait cependant un époux de son choix. Et ce choix s'était porté sur lui, Lucien Page, travailleur manuel sans fortune, mais jeune et beau garçon.

Eh bien, non! Il était charmé de l'honneur, mais il ne lui donnerait pas cette satisfaction. Il ne pouvait imaginer une intimité sérieuse entre la « demoiselle » et lui; et, même en ne tenant compte que de la question matérielle, il ne trouvait pas que ce fût si tentant! Une femme qui, certes, ne ferait elle-même ni ses lavages, ni ses gros nettoyages et qui voudrait suivre la mode, ah! ça coûterait gros et ses trois cents francs de revenus n'iraient pas loin! L'héritage futur ne serait pas à dédaigner, mais, peuh! il se laisserait sans doute espérer longtemps : « la

vieille » avait bon pied, bon œil. Et lui, l'ouvrier Lucien Page, tout à fait peuple, grand ennemi de toute contrainte et de toute morgue, il serait fourré « jusqu'à la gauche » dans une famille de gens à embarras, de petits bourgeois prétentieux et fiers. Avec Alexandre, qu'il savait rond, cordial et bienveillant, ça pourrait encore marcher. Mais la mère Béroux et les Serton, — ces derniers surtout, — non, ça le ferait trop suer de les entendre...

Et, comme épilogue à ses réflexions, il se dit, un jour :

« J'aime mieux une bonne petite ouvrière, comme Jeanne, par exemple... malgré que, si j'en dénichais une qui ait quelque « pognon », ça me rendrait service pour payer ma boutique. »

Il devait à la raison, au bon sens pratique, d'ajouter cela, mais il le faisait sans conviction sérieuse. Il avait maintenant en songeant à la « Parisienne » ce léger remuement de cœur qui marque l'amour naissant.

Il ne manquait plus d'entrer chez la Rose, le soir, à son retour de la forge. Quelquefois les deux femmes étaient en train de manger. Il parlait à la « maman », s'efforçait de l'égayer en lui contant quelques drôleries, mais il s'asseyait derrière Jeanne, mettait une tape amicale sur sa joue, tirait légèrement les cheveux fous de sa nuque.

— Quand vous êtes là, j'ai fini d'être tranquille, — disait-elle. — Pourquoi ne pas rentrer directement chez vous?

Au fond, cela lui aurait causé une déception qu'il ne vînt pas...

D'autres fois, elle travaillait encore dans son petit « atelier », à proximité de la lucarne donnant sur le jardin, qui la faisait bénéficier des dernières lueurs orangées du couchant. Lucien préférait cela : il commençait par passer la tête entre les rideaux de séparation, souriait à l'ouvrière, s'avançait un peu, puis faisait mine de s'en retourner. Et, après une série de gamineries, il laissait retomber le rideau derrière lui, la rejoignait.

Il s'intéressait à ses ouvrages, savait qu'elle devait terminer telle besogne avant telle date et qu'elle aurait bien de la peine à en voir le bout; il savait aussi ce qui est difficile et désavantageux et ce qui est « coulant ». Jeanne parlait de la forge,

connaissait de même les travaux en cours, les chevaux dangereux, les clients qui grondent... Et c'était puéril ; et c'était plein de douceur... Au fond, ce qui fait éclore l'amour, ce n'est peut-être que le besoin d'une âme confidente à qui l'on peut faire part de ses préoccupations, de ses espoirs. Enfantillage et caprice d'abord qui tout doucement se muent en tendresse.

Les choses restèrent en l'état jusqu'à la mi-juillet. A ce moment, un petit cousin de Lucien habitant Saint-Bonnet l'entretint d'une fille de son voisinage qui ferait bien son affaire. Elle aurait au moins trois mille francs et un bon trousseau, sans compter que « les vieux » économisaient chaque année et laisseraient sans nul doute un gentil héritage. C'étaient des gens pas fiers ; la jeune personne était habituée au travail... Complaisant, le cousin offrait de ménager une rencontre. Le jeune homme accepta : les trois billets de mille le fascinaient.

Il fut à Saint-Bonnet, au jour convenu. La fille, assez jolie, mais un peu suffisante, ne lui plut guère ; le père, raseur pontifiant, grand donneur de conseils, qui semblait détenir en sa grosse caboche la sagesse universelle, lui fut tout à fait antipathique. C'est au retour de cette fugue qu'il se détermina sérieusement à demander la « Parisienne ».

Il s'en ouvrit à ses parents. Anna fit quelques objections :

— C'est pour toi, mon enfant, mais il me semble que tu pouvais espérer mieux : Jeanne n'aura pour toutes ressources que la petite dot de l'Assistance, ce n'est pas grand'chose...

Le cantonnier, lui, fut tout à fait conciliant :

— Elle te plaît, épouse-la, parbleu ! C'est une bonne ouvrière et une fille de tête : elle peut faire ta balle aussi bien qu'une plus riche et peut-être mieux...

Dans l'après-midi du dimanche suivant, l'occasion étant propice, le jeune forgeron s'exécuta. C'était la moisson. Sa mère et la mère Boisset glanaient de compagnie quelque part ; son père était en courses, il ne savait où. Rose, retour des vêpres, était partie avec sa chèvre sur la route du moulin Barrault.

Il rejoignit Jeanne, qui, esseulée, un peu triste et nerveuse, s'occupait à broder un mouchoir. Il débuta par une de ses agaceries coutumières, mais elle dit :

— Laissez-moi, Lucien, je vous préviens que je ne suis pas disposée à rire, aujourd'hui...

Et, comme il réitérait :

— Laissez-moi, ou j'appelle...

C'est ainsi qu'elle avait agi autrefois, quand Octave avait voulu être malhonnête. Elle s'en souvint et frissonna. Lucien lui saisit les poignets, eut un rire indulgent :

— Oh! la méchante!... Mais ce serait peine perdue, ma petite, il n'y a personne autour.

Elle était dans un tel état de surexcitation qu'elle ne prit pas garde au ton câlin de ces paroles : elle eut un frisson plus vif, son visage blémit, ses yeux se dilatèrent; ses lèvres restèrent muettes. Le garçon poursuivit :

— Jeanne, tu sais qu'il me faut une femme pour quand je vais entrer dans la boutique : veux-tu que ce soit toi? Je t'aime et il me paraît que nous sommes faits l'un pour l'autre.

Il était maintenant doux et sérieux; il avait lâché ses poignets. Le visage de Jeanne, si pâle l'instant d'avant, s'empourpra; les battements précipités de son cœur lui causèrent une demi-suffocation. Elle dit enfin, toute tremblante encore :

— C'est pour vous moquer, Lucien!... Vous en trouverez bien une plus jolie et plus riche que moi.

— Je t'estime trop, ma petite, pour me moquer... Je te demande sérieusement si tu consens à devenir ma femme.

— Oui... si tout le monde est d'accord... Mais, tout de même, Lucien, je ne voudrais pas causer votre malheur et que vous ayez du regret après... Peut-être qu'une autre serait plus habile pour tenir votre maison?

— Je ne pense pas... Je sais que tu auras de la bonne volonté et que tu te mettras vite à tout.

— Vous me flattez, il vous faudra en rabattre... Et vos parents, Lucien, les avez-vous consultés?

— Certainement, et ils approuvent mon choix.

— Est-ce que je pourrai avoir une petite boutique de lingère?

— Pour ça, je ne crois pas, ma fille. Ma forge noire n'est pas déjà trop grande, il n'est guère possible d'y prendre un coin

pour tes blancs. Et puis ça n'irait pas ensemble... D'ailleurs tu auras bien assez de ta cuisine et de ton ménage. S'il te reste du temps, tu pourras toujours confectionner quelques bonnets pour tes anciennes clientes, mais il faut renoncer à ton rêve d'avoir un magasin.

Elle n'insista pas. Il tendit les bras pour un enlacement qu'elle accepta : ils étaient fiancés.

Comme elles achevaient de manger la soupe du soir, Jeanne jugea le moment venu d'informer sa vieille Rose.

— Dis donc, maman, j'ai une grande nouvelle à t'annoncer...

L'infirme s'émut tout aussitôt, car elle avait la crainte instinctive des grandes nouvelles, qui sont souvent de mauvaises nouvelles, qui, en tout cas, bouleversent la vie d'une façon ou d'une autre. Et puis, elle était si troublée depuis le scandale du dernier Rosaire, dont elle s'accusait d'être cause!...

— Quoi donc, ma petite fille?

Le son brisé de sa voix disait son anxiété. Et Jeanne hésitait. Elle osa enfin :

— Eh bien, c'est que... Lucien veut m'épouser...

— Lucien!... toi!... Ah! mon Dieu, je ne l'aurais jamais cru... Même que ça m'ennuyait assez qu'il vienne là te parler tous les soirs : j'avais peur qu'il n'eût de mauvaises intentions... Puisque c'était pour ça, tout s'explique... Mais t'a-t-il fait la proposition bien sérieusement?

— Dame, je pense que oui, maman...

— C'est que les garçons, c'est tellement trompeur!... Même aux meilleurs il ne faut pas se fier, ma pauvre mère me l'a dit maintes fois... Tu ne sais pas? moi, j'avais réfléchi à une chose que je ne t'ai pas dite, mais que j'ai ruminée souvent... ç'aurait été de te marier avec mon neveu Octave, et je vous aurais laissé à tous deux ma louagerie du Champ des Pierres et mon petit ménage... Je voudrais te donner autant qu'à lui, et, avec toutes ces complications, il sera plus difficile d'y arriver.

— Ne t'inquiète pas de ça, je t'en prie... Dis-moi seulement si la nouvelle te fait plaisir?

— Oui et non, pardi!... Lucien est un bon garçon et j'ai l'espoir qu'il ne te rendra pas malheureuse. Mais j'ai du tracas

au sujet de ces affaires d'après ma mort... Mes plans sont dérangés...

— Voyons, maman, ne préfères-tu pas que je reste au pays, plutôt que de m'en aller avec Octave je ne sais où ?

— Oh! si, ma fille... mais, néanmoins, tu ne seras plus avec moi et ça ne sera pas comme à présent... Je serai toute seule pour supporter ma tristesse et ma souffrance. Je le mérite bien...

Toujours le remords qui la torturait à cause des processions interdites...

XX

Dorénavant Lucien et Jeanne s'attardèrent à deviser chaque soir. Et chaque entrevue causait un surcroît d'intimité, une plus grande pénétration de leurs sentiments et de leurs idées. Ils se découvraient mutuellement des coins de tendresse, des qualités insoupçonnées qui les ravissaient, — et des faiblesses aussi que l'amour voilait discrètement. Ils s'entretenaient beaucoup de leurs projets d'installation et des cérémonies du mariage prochain. Lucien dit, un jour :

— Tu sais, ce qui m'ennuie, c'est d'avoir affaire au curé. Les formalités à la mairie, c'est déjà très embêtant; mais à l'église, c'est encore autre chose... d'autant que je n'en vois pas la nécessité...

Jeanne sourit :

— Que voulez-vous! puisque c'est l'habitude...

— Se confesser!... s'agenouiller devant un homme qui n'est pas plus parfait que vous!... c'est dur...

— Tant d'autres disent ce que vous dites et se conforment tout de même à la règle!... Prenez votre parti d'agir comme eux et ne vous faites pas de mauvais sang. Considérez la chose comme inévitable, et n'y pensez plus... C'est ainsi que je ferai moi-même : car, au fond, je partage vos idées... J'ai cependant été bien croyante, au temps où j'étais petite fille, et je comprends que celles qui ne quittent jamais leur nid peuvent conserver leurs croyances d'enfants. Moi, c'est à Izeure que j'ai changé.

L'éducation là-bas était seulement humaine : le merveilleux n'y avait nulle place. La directrice, qui était une femme très cultivée, nous disait que les religions avaient toutes un côté respectable, mais qu'elles aboutissaient toutes malheureusement à l'intolérance, au fanatisme. Et nous vivions sans religion. Comme ce n'était pas l'habitude de prier ni d'aller à la messe, personne n'en parlait, personne n'y pensait...

— Si nous ne devions pas habiter Vic, nous nous abstiendrions de donner au curé de l'argent qui nous fera bien faute pour entrer en ménage... Oui, mais ici, de ne pas faire ce qui se fait, ça se retournerait contre nous : il est utile de ménager l'opinion...

— Il y a cela et autre chose encore : moi, rien que pour épargner une grande affliction à ma pauvre maman Rose, je passerais tout de même par l'église. Pensez donc, elle qui a tant confiance!... Et votre mère aussi, malgré qu'elle ne soit pas bigote, ferait la tête, j'en suis sûre, si nous agissions autrement...

— Ah! oui, mais, dame! si l'on écoutait toujours les vieux, jamais rien de nouveau ne se ferait...

— Que voulez-vous? pour des changements de ce genre, il faut du temps... Si nous avons des enfants, il leur sera sans doute plus facile de faire comme ils voudront...

L'arrivée de Marie-Louise à la mi-août vint troubler l'intimité des amoureux. Toujours la jeune institutrice venait se mettre en tiers dans leurs tête-à-tête; elle les taquinait :

— Allons, il faudra vous dépêcher d'en finir, que je profite de la noce avant de m'en retourner.

De fait, à cause d'elle, ils décidèrent de se marier le 25 septembre, au lieu d'attendre la fin d'octobre ainsi qu'ils en avaient l'intention précédemment.

Le premier samedi de septembre, Rose et Jeanne reçurent à dîner la famille Page pour la cérémonie traditionnelle des « demandes ».

Au premier verre de vin, le cantonnier se leva :

— Eh bien, ma Rose, vous savez pourquoi je suis là, n'est-ce pas? Inutile de faire des phrases... je viens vous demander votre Jeanne pour mon garçon?

— Je vous l'accorde de grand cœur, mon Page. Pourvu seulement que ces enfants fassent bon ménage!...

— Oh! ça sera bien, sans doute, pour eux comme pour les autres : des fois ils auront dispute, puis après ils s'embrasseront pour faire l'accord. Il ne faut pas nous tracasser de cela...

Le cantonnier et sa femme se montraient gais. L'un et l'autre — maintenant qu'ils s'étaient faits à l'idée d'avoir Jeanne pour bru — appréciaient à leur prix les qualités de la jeune fille.

A l'issue du dîner, Page et les fiancés se rendirent chez le secrétaire de la mairie et ensuite chez le curé pour faire publier les bans.

Le lendemain, la nouvelle, devenue officielle, fut au premier plan de l'actualité, et des commentaires plus ou moins méchants l'accompagnèrent :

— C'est Lucien Page, le maréchal, qui se marie avec la « Parisienne » de chez la Rose Micaud... Drôle d'idée qu'il a eue là!... Ça ne doit pas être une mauvaise fille : on dit même qu'elle travaille bien comme lingère; mais enfin elle n'est pas jolie... et puis une « Parisienne », on ne sait pas d'où ça sort... Peut-être qu'il compte sur un trésor : si elle était d'une famille riche!...

C'était une allusion à l'heureuse aubaine survenue, quelques années auparavant, à une assistée de Vouzances qui, le matin de son mariage, avait reçu de l'anonyme auteur de ses jours un petit cadeau, une bagatelle de dix mille francs... Il s'en était parlé loin.

Il n'y eut qu'une toute petite noce sans lendemain. Mériguet et Berthon servirent de cavaliers à Marie-Louise et à Thérèse. On admira la Rose en robe brune et béguinette neuve, au bras du directeur accouru exprès de Vouzances pour conduire la pupille de l'Assistance à la mairie et à l'autel. — Ce n'était plus M. Vallet, d'ailleurs.

Le déjeuner chez Tureaud suivit immédiatement la cérémonie. Après quoi, il y eut promenade en cortège, pour offrir du pain bénit aux familles amies; on commença par les voisins de la Reynerie, les dames Béroux et les Boisset. Le musi-

cien Joyon, grisonnant, mais toujours farceur, donnait le branle avec sa clarinette. Après dîner, il y eut chez lui un bal animé : toutes les filles et tous les garçons du bourg avaient été conviés; beaucoup étaient venus. On dansa jusqu'à trois heures du matin.

A la Saint-Martin, quand Lucien prit possession de la forge, il offrit un dîner intime qui réunit ses parents, Belin, son ancien patron, Mériguet et Berthon, ses amis. Au cours du repas, qui se prolongea tard, on philosopha beaucoup sur maints sujets locaux.

Une grande nouvelle retint d'abord l'attention : Meunier, de Saint-Jermond, venait de déposer son bilan. Page déclara :

— Voilà quinze ans que j'avais prévu ce résultat : à considérer les actions d'un homme, il est facile d'en prévoir l'aboutissement.

— Si Meunier est obligé de se mettre au travail et de vivre en ouvrier pauvre, ça va lui paraître bien amer! — fit observer Belin.

Mériguet poursuivit :

— Comptez-y, qu'il travaillera!... Il trouvera bien encore le moyen de se la couler douce et de manger du poulet plus souvent que moi...

— Avec tout ça, — reprit le cantonnier, — il y a encore des gens qui vont être dupes. Madame Béroux ne reverra jamais ses deux mille francs.

Alors Berthon :

— Ce n'est pas cela qui empêchera madame Béroux de mettre du beurre dans sa soupe. Mais quelques fournisseurs, quelques ouvriers vont bien aussi, sans doute, se trouver pris... et, pour ceux-là, ce sera vraiment malheureux.

Lucien intervint :

— Ça leur apprendra à ne pas trop se fier aux bourgeois ou demi-bourgeois...

Ce leur fut un motif de parler de M. Guérin, de Linière, qui était aussi, croyait-on, dans une situation des plus difficiles : il cherchait à vendre une de ses fermes. Belin dit :

— J'ai perdu autrefois huit cents francs d'économies chez Delange. Mon travail impayé chez Guérin représente au moins une somme égale : qui sait ce qu'il en adviendra?

— C'est moi qui ne laisserai pas dormir les notes si longtemps! — affirma Lucien. — J'exigerai le règlement de comptes chaque année, aussi bien pour les bourgeois que pour les métayers...

— On est forcé de ménager les bourgeois, repartit Belin, sinon à cause d'eux, du moins à cause des nombreux clients qui dépendent d'eux et qu'ils peuvent vous enlever...

— C'est évident! — appuya le cantonnier. — Tu parles bien, mon garçon, mais les nécessités de la vie t'obligeront plus d'une fois à mettre ton programme dans ta poche : rappelle-toi le cas du pauvre Thévenin!

— Thévenin a droit au respect de tous : il fut un courageux et un sincère.

— Et surtout un imbécile! — riposta Belin. — Avant de se fourrer dans la politique, il avait une clientèle passable.

— Guillot, notre adjoint actuel, est plus malin, — fit observer Berthon; — vous savez qu'à force de cajoler le conseiller général et le député il a pu obtenir une recette buraliste. Il va louer son bien et vivre en petit bourgeois!

— La politique, — dit Mériguet, — est une cause de ruine pour les convaincus et elle sert de tremplin aux arrivistes. Elle est bonne ou mauvaise selon le caractère de ses fervents...

— Pour moi, — conclut Lucien, — je m'abstiendrai volontiers de faire de la politique, mais, quoi qu'il advienne, je suis résolu à garder devant les bourgeois mon indépendance et ma dignité.

Ils continuèrent d'examiner les cas des gens en vue du pays. Tauveron, à présent millionnaire et gaga, asthmatique et rhumatisant, ne sortait plus de chez lui. Ses domestiques, disait-on, le soignaient fort mal, le grugeaient beaucoup; et des cousins aux dents longues, ses héritiers naturels, venaient le voir quelquefois, s'en retournaient désolés de constater qu'il persistait à vivre malgré sa décrépitude.

Le comte de Roveline ne se montrait plus à Vic : il trouvait dans les cercles parisiens ou au casino de Biarritz des satisfactions qui lui permettaient de dédaigner les petites affaires du village. Pourtant il faisait vendre des bribes de ses biens par un intermédiaire : lui aussi, probablement, se coulait.

Dousset, l'ancien notaire, vieux beau de soixante-cinq ans,

menait la vie à grandes guides, depuis surtout que la grosse demoiselle Auclair était morte d'une embolie, laissant toute sa fortune à madame Dousset, sa cousine. Le mari jouissait largement de l'aubaine. Toujours alerte, il venait d'acquérir une superbe automobile : il était sans cesse par monts et par vaux et continuait d'avoir des maîtresses.

— Un coup de maître, le mariage de M. Dousset! — fit Belin. — M. Mallet, notre vieux curé, ne s'y attendait pas... Vous savez qu'il guignait la fortune des deux demoiselles, sinon pour lui, du moins pour l'église. Il a même refusé, il y a dix ans, un poste de doyen pour ne pas rater cette bonne affaire. Le mariage de mademoiselle Desbordes a bouleversé tous ses plans... Et mademoiselle Auclair est morte sans lui laisser un sou... Aussi avez-vous remarqué comme il paraît maintenant déçu et aigri... Son rôle est fini : on affirme même qu'il a demandé sa mise à la retraite...

Berthon gouailla :

— Bah! il aime bien toujours le bon vin et les cigares : il se consolera...

— « A malin, malin et demi! » ajouta Mériguet. — Le notaire a été plus fort que le curé...

Ils parlèrent des fils Faivre, qui, grâce peut-être à la protection puissante de saint Antoine, étaient arrivés aux « belles situations » tant convoitées par leur mère, l'un dans l'administration des eaux et forêts, l'autre dans les contributions directes.

Ils parlèrent des Genest : le père, brûlé par l'alcool, était mort au commencement de l'année; le fils, prêtre, à la suite d'aventures un tantinet scabreuses, avait été exilé hors du diocèse dans un poste de pénitence et de repentir; le gendre avait abandonné sa femme et emporté la caisse à lui confiée; et la pauvre mère, dans le désastre de son optimisme familial, navrée, mais fière et hautaine toujours, se raccrochait désespérément à sa foi; elle était d'ailleurs très souffrante et comptait bien n'en pas avoir pour longtemps...

Ainsi les uns montent et les autres descendent; les situations changent et les hommes aussi. Regarder vivre les autres est le grand plaisir des gens qui vieillissent au lieu même où ils sont nés. C'était le cas de Page et de Belin.

Les jeunes s'entretinrent de la société de secours mutuels qui se maintenait tant bien que mal, sans que le nombre d'adhérents augmentât beaucoup. La campagne restait indifférente ou hostile. Pour certains paysans, c'était une affaire montée par les gens du bourg à dessein d'attraper l'argent des nigauds. Les paysans sont méfiants.

Il fut question du maire et des affaires municipales. M. Nadaud, qui avait gagné, assurait-on, de deux à trois cent mille francs dans son commerce de bois, s'embourgeoisait furieusement : il avait domestique, personnel et bel équipage, et se montrait moins familier à l'égard du populaire. Vignal l'accusait ouvertement de s'être mis au service des réactionnaires : « Ne le voyait-on pas s'entretenir et conclure des marchés avec Guérin, Dousset, et bien d'autres du même acabit? Comme maire, ne réservait-il pas toutes ses faveurs à ses ennemis politiques? N'avait-il pas fait obtenir une bourse à l'aîné des fils de Michel Serre, le régisseur du comte de Roveline? Au contraire, quand les pauvres gens allaient lui faire des réclamations, il était souvent cassant, grincheux, désagréable? »

Tous reconnurent que les griefs de Vignal n'étaient pas sans fondement. Belin cita et critiqua plusieurs actes de favoritisme de M. Nadaud. Berthon, Mériguet, Lucien dirent aussi des choses à son désavantage. Mais le cantonnier, par gratitude personnelle, et parce qu'il jugeait le maire encore puissant, se prit à le défendre, disant que, si l'on criait bien haut ses fautes, nul ne s'avisait de parler des services qu'il avait rendus, services évidents, tangibles et qu'on oubliait trop.

Ils furent d'accord pour pronostiquer que, malgré tous ses efforts, Vignal n'arriverait à rien aux prochaines élections. Page rappela qu'au précédent vote, en entendant la proclamation des résultats et l'annonce de ses quatre-vingts voix, le sabotier, levant les bras vers le plafond, s'était écrié d'une voix vibrante :

— Le grain que j'ai semé commence à germer : une autre fois, ce sera la moisson...

La moisson certainement serait maigre encore. D'ailleurs, André, son vieux compagnon de luttes, refuserait sans doute de marcher avec lui. Il y avait entre eux, depuis quelques mois,

une certaine froideur. Le fils du cordonnier, jeune homme de dix-neuf ans, était très amoureux de la fille du sabotier, âgée de seize ans, et souhaitait l'épouser. Or cela rendait André furieux, parce qu'il estimait sa situation bien supérieure à celle de Vignal, et il boudait... Tout le monde riait de cette petite rivalité, qui n'était pas pour mettre en bonne posture les représentants de la doctrine socialiste.

Mériguet tira assez sagement la conclusion du débat :

— M. Nadaud, qui est en fonctions depuis vingt ans, commence à s'user, c'est incontestable; mais, pour le renverser, il faudrait des hommes moins démonétisés que Vignal et André... Ce sera peut-être le rôle d'Oudry, quand il sera rentré du régiment...

C'était le dessert. Jeanne et sa belle-mère, délivrées des soucis de la cuisine et du service, avaient enfin pris place à table. La conversation devint plus familière, porta sur des personnages moins en vue. On parla des Colard, qui remontaient sur leurs chevaux, depuis qu'ils habitaient Vichy; de leurs trois aînés, restés au pays et qui, à cause de leurs disputes et de leurs « bombes », défrayaient souvent la chronique. Anna dit :

— Le bruit court que Gilbert, le second, a séduit la petite Cécile Gidel, qu'elle est enceinte et qu'il l'abandonne, à présent. C'est bien malheureux!

— Les garçons sont canailles! fit Berthon ironiquement. Mais dame! aussi, les filles sont tellement amoureuses!

La plaisanterie n'eut qu'un succès médiocre. Page déclara :

— Encore une charge pour le père Gidel! Il n'en a pourtant pas besoin. Après s'être remis à flot, le voilà qui va retomber dans la gêne, pire que jamais. Il est malade, la moitié du temps; voilà deux ans au moins qu'il ne va plus travailler hors de chez lui, et bientôt il ne pourra même plus cultiver son endroit comme il faudrait... La Rose fera bien de ne pas trop tarder à le changer pour un autre.

A la suite de cette phrase cruelle, qu'un lourd silence marqua plus encore, la conversation se traîna, languissante.

Enfin Jeanne servit le café et déboucha une bouteille d'eau-de-vie. Après qu'il eut bu son verre à petites gorgées et qu'il se fut préparé un copieux « canard », Mériguet risqua une chansonnette comique qui ramena la gaieté : chacun dès lors y

alla de la sienne, même les vieux; puis le maçon récidiva. La soirée se prolongea joyeusement jusqu'à minuit.

XXI

Le jeune maréchal ferrant Lucien Page se tire d'affaire convenablement. Il a conservé intacte la clientèle de son prédécesseur. Quelques-uns affirment encore que son franc parler un peu audacieux lui causera du tort; mais beaucoup assurent qu'il réussira parce qu'il ne boit pas, qu'il est « parlatif » avec tout le monde et consciencieux dans son travail. Sa femme est avenante aux clients et accomplit ponctuellement ses devoirs de ménagère. Elle évite autant que faire se peut les commérages avec ses voisines, et les gens sensés l'en approuvent.

Lucien et Jeanne paraissent bien s'entendre. Souvent, dans l'après-midi du dimanche, on les voit sortir ensemble pour une promenade hors du bourg ou pour une visite aux parents.

Le père et la mère Page continuent leur même vie laborieuse et tranquille. Anna s'est remise à la confection : elle coud moins vite qu'autrefois, parce que sa vue baisse, mais elle arrive encore à un résultat satisfaisant. Marie-Louise, aux vacances, lui tient compagnie, — quand elle ne s'esquive pas chez sa belle-sœur; — et la grosse Thérèse vient la voir souvent.

Dans la belle maison au jardin fleuri, il y a du nouveau. L'un des premiers amoureux de Mathilde, Jean Lerat, le propriétaire, le grand mal bâti, si commun, après un silence de vingt et un ans, est venu la redemander, et il a été agréé. La pauvre fille, revenue de bien des illusions, était résolue à ne manquer sous aucun prétexte l'occasion de changer de vie : elle a donc accueilli sans hésitation celui dont elle s'était tant moquée jadis. Elle habite maintenant Saint-Georges-de-Vouzances, pays de son mari. Madame Béroux, restée seule, multiplie ses absences. Elle est moins souvent à la Reynerie qu'à Saint-Georges ou à Magnotte.

Quant à la pauvre vieille Rose, elle donne de l'inquiétude à sa Jeanne. Une mauvaise grippe, dont elle s'est relevée péniblement l'hiver passé, l'a laissée faible et geignarde plus encore

qu'auparavant. Page et Anna essaient en vain de la réconforter. Quand Jeanne la vient voir, elle se lamente, se prétend très malade, assure qu'elle va mourir seule. Elle n'a plus de goût à rien : elle parle de vendre sa chèvre, qui lui donne trop de mal à soigner. La vérité, c'est qu'elle est peureuse excessivement et qu'elle n'ose plus aller seule la garder sur la route du moulin Barrault, si peu « passagère ». Or, la Page s'étant défaite de la sienne avec l'intention de n'en plus avoir, la mère Boisset n'en ayant pas non plus, c'est son lot maintenant de s'en aller toute seule. Si elle allait rencontrer des « roulants » !... Sur la petite route tranquille ou dans les « rues » qui y aboutissent, ils s'arrêtent souvent, les chemineaux, pour faire leur petit feu, leur petite cuisine, leur petite lessive, à l'abri du vent et des gendarmes : — vieux éclopés qui n'en peuvent mais, ou grands « gargans » robustes aux mines douteuses, aux yeux farouches, ou encore smala de bohémiens campée à l'ombre de sa voiture. — L'infirme sent ses cheveux se dresser sur la tête, rien qu'à la pensée qu'un de ces vagabonds pourrait lui adresser la parole, tenter de lui faire du mal.

Elle n'a pas moins la terreur des chiens enragés, autrement dits « ch'tits » chiens, — et on les croit tous atteints du mal horrible, les pauvres toutous égarés ou errants. — Justement, au mois d'août, la nouvelle se répand qu'un « ch'tit » chien a été poursuivi et tué à Saint-Olaire, tout près des limites de la commune de Vic ; on assure qu'il en a mordu d'autres et que des malheurs sont probables. Alors la population prend peur : les chiens errants, plus suspects qu'à l'ordinaire, sont traqués par des gens armés de fusils, de gouyards et de fourches, massacrés impitoyablement. Rose se trouve, chaque nuit, dans un cauchemar, face à face avec un grand chien poussiéreux, dont les flancs battent, dont les crins sont rudes et la gueule écumante... Et Rose, seule avec sa chèvre sur la route du moulin Barrault, se figure toujours voir apparaître la bête horrible de ses rêves...

Dans le même mois, un terrible accident survient, qui achève de la troubler. Le charretier Boyer avait acquis récemment un jeune cheval indocile, lequel prit peur certain soir en face de la Reynerie au passage de l'automobile de M. Dousset. Boyer se précipite à sa tête, tente de le maîtriser. En vain.

Une brusque secousse le renverse et l'une des roues du lourd tombereau chargé de pierres lui broie la cuisse... Lamentable, ce spectacle du pauvre géant mutilé, geignant au milieu de la route, — et les habitants du hameau en ont la vision première. — Page improvise un brancard, on transporte le malheureux chez lui. Le lendemain, on le conduit à l'hôpital de Moulins. Il y meurt, dans les affres du tétanos, après quarante-huit heures d'un martyre atroce... A Vic, tout le monde regrette ce bon compagnon à la robuste carrure ; on rappelle ses mots, ses façons narquoises de rire de tout et de tous, sans mauvaise intention. Le cantonnier Page est particulièrement affecté : il entretient sans cesse ses voisins de ce grand ami qui l'a régalé si souvent lorsqu'il conduisait du vin, et à qui le destin réservait une fin si brutale. Il le voit toujours déchiqueté et sanglant, pitoyable débris humain, que l'on étend sur un matelas, un soir fatal...

Et Rose le voit aussi, et Rose gémit plus fort. Elle se montre de plus en plus affaissée, physiquement et moralement : à la foire de septembre, elle vend sa chèvre... Jeanne s'attriste de la voir si déprimée ; et Lucien souffre de voir sa femme ennuyée à ce point, d'autant qu'elle est enceinte de six mois. Il lui dit, un soir :

— Si tu veux, nous allons essayer de prendre ta Rose avec nous : peut-être qu'ici elle pourra se remettre un peu d'aplomb...

— Oh! merci bien, Lucien... J'y pensais depuis longtemps, mais je n'osais pas te le demander...

Dès le lendemain, la jeune femme va trouver sa vieille « maman », lui fait la proposition. Celle-ci se décide, — pour un séjour de quelques semaines, spécifie-t-elle : sitôt qu'elle se sentira un peu plus forte, elle reviendra à la Reynerie.

Au début, le choc des marteaux, le grincement des limes, tous les bruits de la forge lui entrent dans la tête ; et ça l'ennuie de coucher au premier, de grimper l'escalier qui la fatigue. Mais, après quelques jours, ces désagréments lui semblent moins sensibles ; Jeanne lui fait de la tisane, la traite avec douceur et affection ; Lucien, aux repas, s'efforce de la faire au moins sourire. Puis elle est si près de l'église, si bien à la portée des offices!... Et la sœur Ursule entre quelque-

fois, bavarde un moment avec elle. Et madame Genest lui conte ses peines; elles vont ensemble au cimetière...

Après un mois, Rose est presque habituée. Elle se plaint moins; elle épluche les légumes pour la cuisine, aide à la vaisselle, et reprend ensuite son éternel tricot, jusqu'à ce qu'un appel de la cloche la fasse s'acheminer vers l'église, se prosterner près du gros pilier, dans le recoin qui est son domaine : elle l'occupe depuis si longtemps!...

Enfin, après la Toussaint, elle parle de s'en retourner; mais Jeanne dit qu'elle compte sur elle pour la soigner quand surviendront ses couches : Rose aura bien le temps de s'en aller après!... Et Rose consent à cet arrangement. Elle va seulement à la Reynerie, les jours de beau temps, pour faire prendre l'air à son ménage.

Le bébé, un garçon, malingre et chétif, ne put s'habituer à la vie. Il s'éteignit après quinze jours durant lesquels il ne téta presque pas et ne cessa guère de pleurer. Jeanne resta longtemps faible, et Rose lui fut d'un grand secours pour la cuisine et le ménage.

L'été suivant, pour la fête patronale, Louis Micaud et son fils Octave vinrent passer quarante-huit heures à Vic. Ils ne parurent pas autrement flattés de voir que Rose avait quasiment quitté son domicile, qu'elle était « accaparée » par Jeanne... Louis dit à sa sœur que, puisqu'elle ne voulait plus habiter seule, elle ferait mieux d'aller avec eux là-bas, qu'il y avait la place de la recevoir. Mais elle répondit qu'elle aimait mieux mourir que de quitter son village, surtout pour s'en aller si loin! Alors lui, d'une voix plus dure, avec un regard inquisiteur :

— J'espère bien que tu ne vas pas déshériter ton neveu au profit d'une étrangère? Ce serait du propre!...

Tremblante, le regard baissé, plus humble encore qu'à l'accoutumée, elle répondit :

— Octave et Jeanne sont mes deux enfants : ils auront chacun la moitié de ce que je laisserai; mes dispositions sont prises... C'est bien mal à toi, mon frère, de dire que Jeanne est une étrangère; tu me fends le cœur...

Et les larmes lui vinrent. Octave, hypocrite, la cajola, assura que ce n'était pas pour l'importance pécuniaire de la chose : seulement, qu'il lui serait dur de ne pas bénéficier de l'héritage gagné par ses ancêtres, qu'il n'aurait jamais cru sa tante bien-aimée capable de lui faire une telle injure.

Elle répondit, entre deux sanglots :

— Mon garçon, si, je t'aime bien... Mais, pour cela, personne ne me fera agir autrement...

Là-dessus, le père et le fils s'emportèrent, dirent que, puisqu'elle reniait ses parents, ses parents aussi sauraient la renier; qu'elle fît en sorte de n'avoir pas besoin d'eux...

Après qu'ils furent partis, la Rose pleura longuement, puis elle se rendit chez le notaire pour lui demander une fois de plus si le « papier » était bien en ordre, si sa « fille » n'aurait pas de difficultés pour toucher sa part....

Jeanne redevint enceinte, moins d'un an après ses premières couches. Dès que la chose fut certaine et qu'elle jugea convenable d'en informer la Rose, celle-ci commença de la harceler pour une idée qu'elle avait :

— Vois-tu, ma fille, celui-là, il faut dès à présent le mettre sous la protection de la sainte Vierge, le vouer au bleu et au blanc jusqu'à sept ans... Autrement, il en adviendrait peut-être de lui comme de l'autre.

Jeanne ne répondit pas, mais un nuage passa sur son visage grave, un peu fatigué.

La vieille fille renouvela souvent la même antienne puis des voisines vinrent à la rescousse, citèrent des exemples :

— Il y a une telle, vous vous rappelez, elle en avait perdu trois de suite; le quatrième, elle l'a mis aux couleurs de la Vierge, et il s'élève assez robuste.

Même, la Vignal, la femme du sabotier socialiste, lui offrit une prière à porter sur elle et à réciter chaque jour pendant sa grossesse, — une de ces prières naïves à la rédaction incorrecte, aux parfums de mysticisme et de sorcellerie, comme il en circule dans toutes les campagnes et que l'Église désavoue :

— Je ne l'ai jamais dit à mon mari, mais j'en ai fait usage et m'en suis bien trouvée...

La raison de Jeanne protestait, mais sa nervosité accrue par

son état la faisait s'émouvoir. Elle eut le lancinant effroi de contempler un autre petit cadavre dans le mignon berceau; elle eut la terreur de voir un autre petit cercueil prendre le chemin du cimetière. Au début du huitième mois, sa volonté chancela : elle se laissa vaincre. Elle accepta le chiffon de la Vignal; puis les dévotes, surprises, la virent un matin de semaine assister à la messe, faire brûler un cierge devant l'autel de la Vierge et prier dans une attitude d'humilité, de ferveur : elle consacrait l'enfant à la Bonne Dame, elle le vouait au bleu et au blanc...

Craignant une opposition formelle, elle n'avait pas mis Lucien au courant. Mais, le soir même, à l'heure du coucher, elle lui fit doucement l'aveu de son acte.

Il était fatigué d'une journée laborieuse; il dit sur un ton de résignation douce :

— Je ne te reproche rien, ma pauvre femme, mais cependant, toi qui prétendais ne plus avoir de préjugés, en être là....

Elle implora, triste et tendre :

— Ne me gronde pas, je t'en prie... C'est pour notre petit... Je voudrais tant qu'il vive!...

ÉMILE GUILLAUMIN

L'INFLUENCE ALLEMANDE

EN BELGIQUE

Mêlées sociales, efforts contrariés vers la concentration industrielle et financière, perturbations fiscales, problèmes de race et de langues, la Belgique nous offre tous les conflits qui agitent les grands peuples. Elle est pareille à une petite Amérique. Ses gardes bourgeoises ressemblent aux milices urbaines des États-Unis ; ses milliardaires ont le faste de ceux de New-York et de Chicago ; ses noirs à elle, ce sont les mineurs. Il n'est pas jusqu'à la colonisation congolaise, qui ne révèle les mêmes appétits qui ont allumé la guerre de Cuba. Mais de tous ces antagonismes, le plus redoutable peut-être est celui des langues, qui divise en deux portions à peu près égales les six millions et demi d'habitants du royaume. Non pas que ces habitants soient tous travaillés d'une même ardeur pour la défense de l'idiome maternel. Les entrecroisements de races, fréquents chez tous les peuples bilingues, ne le sont nulle part au même degré qu'en Belgique ; il résulte de là bien des accommodements. D'autre part les oppositions politiques ne coïncident pas toujours avec les aspirations de race : partout, les catholiques soutiennent aveuglément un ministère flamand et une politique favorable à la prédominance des éléments germaniques. Ceux-ci constituent, d'ailleurs, la majorité électorale. Ils sont surtout la majorité conservatrice. Aussi tous les partis inclinent-ils, dans les régions flamandes, vers une

politique séparatiste qui tend à isoler le peuple de la culture française.

Les catholiques ont leurs raisons de désirer la pérennité des traditions locales en Flandre. La gallophobie leur a toujours réussi ; elle est conforme à leur adoration du passé, à leur haine des nouveautés politiques, sociales et intellectuelles. Toutes leurs créations des cinquante dernières années portent la marque d'une pensée réactionnaire. Les *Boerenbonden*, qui groupent avantageusement les petits fermiers pour la production et la vente en commun, ne sont guère qu'une résurrection des anciennes corporations régionales ; les réunions de plaisir gardent là-bas le caractère des « serments » d'autrefois ; le tricorne y voisine avec le haut-de-forme des propriétaires ruraux : les œuvres de solidarité ouvrière dans les villes dissimulent à peine les antiques institutions charitables, dont s'enorgueillissait la conception hiérarchisante et protectrice des rois catholiques.

Les partis d'opposition n'osent s'affranchir de convenances et de coutumes traditionnelles, dont ils ne s'aperçoivent pas qu'elles contrarient leurs efforts d'émancipation. Les radicaux et les socialistes proclament le dogme de l'égalité des langues. Ils ont la candeur d'escompter que la libération mentale de la race est à ce prix. Pourtant ce dogme de l'égalité des langues, qu'ils acceptent, n'est nullement constitutionnel en Belgique. Liberté d'emploi et égalité de rang sont choses distinctes. Aucun pacte fondamental ne fera que le néerlandais devienne un outil de civilisation comme l'est le français. C'est pourquoi l'exemple de la Suisse, souvent invoqué à Bruxelles, n'est nullement démonstratif.

En Suisse, c'est entre le français, l'allemand et l'italien que s'établit une concurrence, sanctionnée par les lois fédérales. Les patois rhéto-romans végètent dans l'isolement des hautes vallées, et nul ne songe à les guinder à une dignité qui ne leur sied point. Les patois néerlandais de Belgique connaissent le même émiettement et la même poussée obscure ; s'il a pris envie à quelques écrivains et à quelques savants belges d'écrire le hollandais, cultivé à La Haye et enseigné dans les chaires de Leyde, d'Amsterdam et de Groningue, ce n'est pas une raison de croire que cet idiome, jadis commun à toute la Néerlande,

maintenant importé au Midi, sera jamais familier aux porte-faix anversois ou aux tisserands de Gand et de Courtrai. Ceux-ci sont et resteront inaptes à lire les vers d'Hélène Swarth et la prose de Busken Huet.

C'est ce qui peut, dans une certaine mesure, rassurer les amis de la langue française. En Belgique flamande, les gens cultivés lui restent fidèles et se désintéressent, pour la plupart, des écrivains indigènes, surtout lus en Hollande. Le passé national est d'ailleurs tout imprégné de la pensée française, non seulement dans l'Est, mais aussi dans l'Ouest de la Belgique. Le français fut au long des siècles la seule langue de culture à Gand et à Bruges, quoique les relations économiques et les intérêts dynastiques aient, de bonne heure, armé la Flandre contre les ambitions de Paris [1].

L'idiome vulgaire qui, dans les livres, les actes officiels et les relations diplomatiques des anciens Pays-Bas, se substitua peu à peu au latin, ce ne fut ni le flamand, ni l'allemand : ce fut le français dans la portion germanique aussi bien qu'en Wallonie. Les écrivains d'oïl étaient accueillis avec le même empressement à la cour de Gand qu'à celle de Paris. On les entendait, on les traduisait, sans chercher au delà de leurs inspirations des thèmes de poésie ou de fiction romanesque ; il n'est pas jusqu'aux *abele spelen* (sorte de mélodrames), jusqu'aux farces et aux fabliaux qui ne se ressentent de ce plagiat. « On peut dire, écrit M. Kurth, que pendant la période la plus brillante de son histoire, depuis le commencement du XIIe siècle jusqu'au commencement du XVIe, ce furent des princes français et une cour française qui présidèrent aux destinées de la Flandre flamingante. Ils ont su probablement le flamand, mais n'ont pas daigné s'en servir. Nous possédons l'inventaire de la bibliothèque de Robert de Béthune ; il ne contient que des livres français. »

1. Godefroid Kurth, *De l'emploi officiel des langues dans les anciens Pays*, 1898. Ce livre, ou plutôt cet extrait d'un livre sur la frontière linguistique en Belgique et dans le Nord de la France, est extrêmement riche en renseignements historiques. Toutefois la méthode en est peu critique et les généralités d'inégale valeur. On pourra consulter également, pour les XIVe-XVIe siècles, les tomes II et III de l'*Histoire de Belgique* de Henri Pirenne, pour la période contemporaine, les Actes du *Congrès pour l'extension et la culture de la langue française* (Liège, 1905).

La noblesse et la bourgeoisie s'enorgueillissaient à l'envi de connaître et de parler cette langue « délitable » qu'écrivit Brunetto Latini, qui fit hésiter Dante et dans laquelle Henri Ier de Brabant rima d'amoureux refrains. Dans une pièce rédigée à Bruges en 1298, c'est-à-dire quatre ans avant la bataille de Courtrai, les plus notables bourgeois de la ville signent en français le statut pour le renouvellement annuel des bourgmestres et conseillers. A Gand, c'est en français que se déroule, sous le contrôle de Philippe le Bel, toute la procédure judiciaire du conflit entre le comte Gui de Dampierre et les autorités communales; la plus ancienne charte en langue vulgaire, qui est datée de 1221, y est aussi rédigée dans notre idiome. A Ypres, dans un milieu plus défavorable encore, on s'en sert pour rédiger les premiers actes de l'échevinage et pour transcrire les comptes communaux dès 1280; elle est seule employée dans les *Keures*, « véritable palladium des libertés communales ». En un mot, elle est pour le pays *thiois* « une seconde langue nationale, d'ordre plus relevé que la première et qui était considérée comme la vraie langue de la bonne société et des gens cultivés ».

Sous la domination des ducs de Bourgogne, ce legs intellectuel du passé ne pouvait subir de bien graves atteintes. Non que ces princes, d'extraction étrangère, aient été, comme on l'a trop dit, des despotes bien décidés à importer aux Pays-Bas les méthodes de gouvernement de leur patrie. Au contraire, les faits historiques nous les montrent, à tous égards, respectueux du génie national, réglant l'emploi des deux idiomes concurrents, parlant à l'occasion la langue de leurs sujets flamands, donnant à ceux-ci des administrateurs et des juges capables de les entendre. Mais le français fut la langue maternelle de tous les princes de la maison de Bourgogne, celle que préféraient Philippe le Bon et le Téméraire, la seule que connut Philippe le Beau. Leur cour était française; français aussi, les médiocres rimeurs et les laborieux chroniqueurs qui célébraient leurs exploits; comme il devait arriver, l'aristocratie du pays chercha de bonne heure à se modeler sur le ton, le langage et les modes de Paris.

Au siècle suivant la centralisation renverse, l'une après l'autre, les barrières qu'avait dressées l'esprit local. Celle des

parlers indigènes n'était pas devenue la moins redoutable. On l'avait vue plus forte que la volonté de la fille du Téméraire, puisqu'en 1477, le *Grand Privilège*, concédé par elle, sanctionne à l'avance une des revendications les plus énergiques des « flamingants » actuels. Il édicte, en effet, « qu'il ne sera plus nommé de membres du magistrat des villes ni d'autres officiers publics qui ne soient nés en Flandre et ne sachent parler le flamand; que tous les actes de l'autorité publique relatifs à la Flandre se feront dans la langue du pays; que toute l'administration de la Chambre des Monnaies ne sera pareillement confiée qu'à des nationaux et sachant le flamand et qu'il en sera de même des fonctions de membre du conseil de Flandre. »

Mais, sous la domination espagnole, aucune des franchises provinciales et locales n'est respectée par l'absolutisme. En 1530, une ordonnance constate la coutume générale d'envoyer les jeunes gens en France pour leur apprendre le français, « qui est langage fort requis ». Déjà Gringoire, dans la *Vie de monseigneur saint Louis par personnage*, nous montrait un bon abbé enseignant notre langue à de jeunes étrangers qui s'appliquent « de très bon courage » à cette tache ennoblissante. Vers la fin du XVIe siècle, l'auteur d'un dictionnaire flamand-français, Mellema, consacre, dans une épitre dédicatoire adressée au magistrat de Harlem, des lignes apologétiques à « la très noble et très parfaite langue française, laquelle... règne et s'use pour la plus commune, la plus facile, voire la plus accomplie de toutes les autres de chrestienté... » Et il ajoute : « Que si nous voulons juger sans passion, il nous faudra confesser que tous les Flamands, avec leurs seize provinces nommées les Pays-Bas, s'en servent quasi comme les Vallons et Français mesme, es marchés, es foires, es cours, les paysans en assez grand nombre, les citoyens et les marchands pour la plupart, les gentilshommes, brief les parlements et secrétaires, le clergé avec les estudiants [1]. »

Aux XVIIe et XVIIIe siècles, notre langue accrut sa supériorité de par les conquêtes militaires et le lustre de ses écrivains, qui suscitent des imitateurs dans les principales villes des Pays-Bas. L'une de celles-ci donne à la littérature française un de

1. Thurot, *Histoire de la prononciation française*, I, 15.

ses maîtres, le prince de Ligne, tandis qu'une autre lui cède son plus glorieux musicien, Grétry. L'annexion à la France, proclamée par une loi de l'an III, fit passer dans le droit ce qui tendait, de plus en plus, à être réalité de fait. Le flamand fut exilé de la vie administrative, comme il était devenu étranger à la vie sociale des classes dirigeantes. Les mesures édictées contre lui laissèrent indifférentes les populations des villes et des campagnes. « Depuis longtemps, dit M. Kurth, on était habitué, en Belgique, à considérer le français comme l'idiome d'une civilisation supérieure, et la préférence que lui avait témoignée le gouvernement autrichien n'était, en somme, que la preuve des dispositions de l'esprit public à cet égard. L'aversion qu'inspira par la suite le régime révolutionnaire, imposé à notre pays par la France, ne s'étendit pas à la langue française. Elle n'avait jamais été une étrangère en pays flamand ; elle n'y fut jamais considérée, même aux jours les plus graves, comme le symbole de la domination étrangère. »

*
* *

Tel fut le passé linguistique des Pays-Bas méridionaux. Le présent est autre. La réaction flamingante a, en quarante années, réalisé des prodiges. Elle a été encouragée par les complicités électorales et l'indifférence des éléments français. Alors qu'en pays wallon il fallait arborer courageusement le drapeau d'une race, qui est notre race, on s'est consumé en tentatives vaines d'exhumation des patois, qu'il eût été expédient d'abandonner à la sagacité des philologues et à la curiosité attendrie des antiquaires. Qu'on lise, par exemple, une étude paradoxale de M. Colson, insérée dans les actes du *Congrès pour l'extension et la culture de la langue française* (Liège, 1905), et l'on se rendra un compte à peu près net des tendances régressives des wallonisants actuels. Ceux-ci ont gaspillé depuis 1857 des forces qu'il eût fallu garder intactes pour refouler le germanisme.

Les « flamingants », plus avisés, n'ont jamais perdu de vue la lutte politique. C'est le secret de leurs rapides conquêtes et de leur popularité. Ils ont pour eux la presse néerlandaise et

une grande partie de la presse française, intimidée par leurs fanfares triomphantes, leurs menaces et les complicités officielles. Tous les Belges, proclame-t-on, doivent apprendre les deux langues nationales. On perd de vue que ce n'est pas trop de tout l'enseignement primaire et moyen pour que les fils de la bourgeoisie parlent et écrivent correctement une seule langue. Les fils du peuple ne peuvent y songer, ayant des patois également éloignés des deux langues écrites. Il n'importe. De force plus que de gré le flamand est devenu obligatoire dans la moitié de la Belgique. Il y est maître de l'administration, de la justice, du commandement militaire, des écoles et collèges de l'État; il rend plus facile dans tout le pays l'accession aux emplois publics, et on veut légiférer encore pour empêcher qu'un Belge, même de langue française, puisse être avocat, médecin ou ingénieur, s'il ignore le néerlandais des grammaires.

Tous les Germains de langue ne sont pas cantonnés au Nord et à l'Ouest du pays. Dans la province de Liège quelques communes frontières parlent un dialecte qui sent les approches du moyen-allemand, bien qu'il soit plutôt flamand de vocabulaire et de morphologie. Il dit *het kaind* pour *das kind*, *vär schlope* pour *wir schlafen*, *tien* et non *zehn* (dix); les habitants d'Aubel et de Montzen et des neuf autres communes dont il s'agit — ils sont 16 181 en tout — ne comprennent pas leurs « frères de race » échelonnés sur la frontière d'une autre province, celle de Luxembourg, et qui, plus nombreux, — 40 328 — parlent un dialecte les apparentant de façon directe aux Grands-Ducaux, leurs voisins. C'est ce qu'un député belge appelait avec emphase « la partie allemande du pays! » La dénomination est plaisante. Mais ce qui l'est davantage, c'est le texte du rapport de la section centrale sur le projet de loi déposé en ce moment à la Chambre belge. On y lit qu'il a été fait bon accueil à la proposition d'un membre « consistant à rendre le flamand obligatoire dans tout le pays, à l'exception de deux arrondissements (Verviers et Arlon), où la langue allemande est en usage ». L'arrondissement de Verviers compte 180 000 habitants, sur lesquels 16 000 charabient un dialecte plus néerlandais qu'allemand!

Jusqu'en 1893, les quelques milliers de Germains du Luxembourg — bourgeois chétifs, agriculteurs et ouvriers

industriels — avaient paru indifférents à une homogénéité quelconque, les isolant du reste de leur patrie. Chez eux, comme chez les *Thiois* d'Aubel et de Montzen, le français n'avait cessé d'être la langue de superposition, et leur culture intellectuelle, pour minime qu'elle fût, avait été toute française. En cela ils se conformaient à une disposition morale aussi vieille que leur civilisation : les plus anciennes chartes du Luxembourg sont rédigées en latin; mais déjà il s'y intercale des formes romanes qu'ont relevées les érudits. La dynastie de Henri l'Aveugle, dont l'avènement nous reporte au XIIe siècle, aida encore à populariser la langue d'oïl dans la région grand-ducale, aussi bien que dans la province belge appelée Luxembourg (et non Lützelburg), d'un nom francisé. Sur le siège épiscopal de Trêves montent successivement, au XIIe siècle, trois prélats, étrangers à la race et à la culture germanique. L'un d'eux paraît même n'avoir entendu que le français. M. Kurth ajoute : « Dans le pays de Trêves comme dans celui de Luxembourg, on employait le français comme langue de la civilisation. Les cours donnaient l'exemple, le public suivait. » Non loin d'Arlon et de Luxembourg, la fille de Henri l'Aveugle fonde deux monastères. Quel nom va-t-elle leur donner? Des noms du plus pur français : Bonnevoie et Clairefontaine. Les premiers actes administratifs, qui échappent à la langue latine, sont aussi rédigés en français.

De même la langue romane se superpose aux patois allemands dans toute la contrée qui s'étend au delà, celle dont Luxembourg est le centre et celle qui s'étend en Prusse Rhénane jusqu'à Trêves. Ce n'est qu'à la fin du XIIe siècle que s'opère une réaction, d'ailleurs de courte durée : en 1443 Luxembourg est pris d'assaut par les soldats de Philippe le Bon, aux cris répétés de : « Notre-Dame! Ville gagnée! » Les siècles suivants semblent avoir connu une longue accalmie, mais sans qu'on soit en droit d'affirmer que le français, parlé encore aujourd'hui à la Chambre grand-ducale, ait été refoulé par la langue allemande. Lorsque, en 1781, Joseph II séjourne à Luxembourg, il constate les lenteurs de la justice locale; il s'en plaint dans une lettre au prince de Kaunitz et prend l'initiative d'une réforme réclamée par la population. Or le Grand Conseil de Malines, consulté sur l'opportunité de cette réforme,

observe que, « sur seize à dix-sept procès qui se portent annuellement en appel de Luxembourg, il y en a au plus un tiers qui viennent du quartier allemand »; c'est dire que la majorité des plaideurs utilisait notre langue.

Faut-il donc s'étonner si, de 1830 à 1893, les quelques milliers d'Allemands qui bordent la frontière belge ont gardé le silence et se sont accommodés du régime français dans l'école, le prétoire et l'administration publique? Peut-être s'en accommoderaient-ils encore sans la propagande pangermaniste, qui a trouvé des échos et des organes chez les intellectuels de ce petit coin de terre.

C'est exactement le 26 juin 1893 que les Luxembourgeois de langue allemande fondaient à Arlon le *Deutsche Verein zur Hebung und Pflege der Muttersprache in Deutschredenden Belgien*. Leur programme est devenu celui de tous les germanophiles belges : être jugés, administrés, commandés et instruits en allemand. Une brochure, publiée en 1896 sous le titre significatif de *Deutsche Belgien*, nous initie aux tentatives de propagande, aux moyens d'action et au but de ces agitateurs, tous unis — du moins à cette date — par des liens confessionnels : les généralités préliminaires de la brochure insistent sur les sentiments « religieux et patriotiques » de ce modeste coin de terre; son Dieu et ses princes, dit le rédacteur, lui sont également chers, et jadis ses fils furent toujours au premier rang, lorsque le prix du combat était « la religion, le droit et la liberté ». On s'y félicite que les pasteurs catholiques soient restés fidèles à l'idiome de la race; on y marque un éloignement significatif pour le livre et la presse de Paris « qui souvent glorifient une morale peu recommandable ». L'auteur n'hésite pas à comparer ses concitoyens, contraints à subir l'enseignement en langue française, aux Polonais de Russie foulés par la botte du Cosaque!

L'activité de ce groupe arlonais n'a pas été tout à fait vaine. Un réveil s'est dessiné depuis lors. Ce n'est pas trop s'avancer que d'y soupçonner l'influence prépondérante d'un homme dont la supériorité intellectuelle — dans cette placide enclave de langue germanique — s'est exercée à l'aise depuis plus de trente ans.

Cet homme est le professeur Godefroid Kurth, que les brochures, éditées par un cercle dont il était alors le président,

placent « à la tête des plus célèbres historiens et savants non seulement de Belgique, mais de l'Europe entière ». M. Kurth, né Arlonnais, l'est resté à plus d'un égard. Son savoir très vaste est inégalement servi par une forme littéraire, qui fait penser à de l'Augustin Thierry traduit en tudesque, puis retraduit en français. L'homme a la foi simple, les allures solennelles et gauches, les rancunes et les entêtements des fils de sa terre. Il garde à celle-ci, mais plus particulièrement au petit mamelon chauve sur lequel Arlon aligne ses rues étroites et inégales, une ferveur attendrie, qui colore pieusement les quelques écrits, consacrés par lui à la ville et à la région environnante. Son mariage n'a fait qu'ancrer plus solidement ses attaches natives. Enfin le terrien qu'il est jusqu'aux moelles a gardé des prédilections démocratiques qui lui ont valu, étant donnée son humeur bouillante, plus d'une inimitié dans son propre camp; ce catholique très fervent et très agissant a mordu à belles dents le conservatisme opulent qui s'allie avec le sacerdoce un peu partout.

Né germain et plébéien, M. Kurth ne pouvait aimer les raffinements de la civilisation latine, et tout s'accordait pour faire de lui le champion, sincère jusqu'aux ardeurs fanatiques, du germanisme en Belgique. Il n'eut pas de peine à trouver des collaborateurs dans un milieu qu'il dominait de toute sa stature. Ainsi furent fondés le *Deutsche Verein* d'Arlon, le *Deutsche Verein* de la province de Liège et, plus tard, grâce au zèle de M. Henri Bischoff, professeur à l'Université de Liège, le *Schiller-Verein*.

Mais ailleurs la conquête s'opère avec une lenteur calculée, par des voies plus larges et plus sûres. L'Allemagne de Sadowa et de Sedan se repose désormais sur son négoce du soin de compléter l'œuvre de ses soldats. Cicéron nous dit qu'avant la venue de César, la Gaule était déjà parcourue en tous sens par les trafiquants romains. La Belgique est pleine de commis-voyageurs allemands. Charbons, métaux, armes, tissus, vins, bières, tout est prétexte à des offres plus avantageuses que celles des autres voisins, parfois que celles des maisons belges elles-mêmes.

Tandis que les importations belges en Allemagne diminuent (les statistiques à cet égard ne font pas foi, le transit y étant trop souvent confondu avec l'exportation des produits natio-

naux), les marchandises d'outre-Rhin alimentent les bazars, les grands magasins et jusqu'aux plus humbles échoppes de Flandre et de Wallonie. Est-ce la faute de l'inertie belge? Nullement. Le fabricant indigène n'a jamais déployé autant de vaillance. Mais comment lutter contre une industrie et un commerce entés sur une grande nation, largement protégés, forts du système des primes d'exportation, et qui peuvent écouler à perte, sur la rive de la Meuse ou de l'Escaut, ce qu'ils vendent beaucoup plus cher à l'intérieur? C'est la méthode du *dumping*, maintes fois dénoncée à la Chambre de Bruxelles et dont le péril était encore signalé, le 13 avril 1905, par un député de Liège, industriel et économiste très distingué.

M. Trasenster constatait que la production d'acier est de 8 millions de tonnes en Allemagne. Il s'en consomme 5 millions à l'intérieur. La Belgique, d'autre part, utilise exactement la dixième partie de ce chiffre. Un ordre du trust allemand de l'acier peut élever d'un marc à la tonne le prix du métal écoulé dans le pays allemand, et réduire de dix marcs ce même prix dans le trafic avec la Belgique. Celle-ci est du coup assurée de la mévente totale, et c'est la ruine de ses propres aciéries, sans que son puissant voisin éprouve le plus léger déficit. Ce qui est vrai de l'acier, ne l'est pas moins de bien d'autres articles commerciaux. Des chiffres allégués au Parlement de Bruxelles, il ressort que toute une série de produits belges et notamment les tissus de laine et de coton, les marbres, les houblons, etc., s'exportent maintenant avec plus de peine, tandis que les produits similaires sont introduits d'Allemagne en perpétuels accroissements (23 p. 100 de 1878 à 1889).

Comment s'étonner si, dans ces conditions fâcheuses de lutte inégale, le commerce belge songe moins à la bataille qu'à une entente plus étroite avec l'Allemagne, à un *Zollverein* élargi qui, au prix d'une vassalité déjà trop réelle, assurerait à ses articles un écoulement avantageux sur l'un des plus vastes marchés du monde? Rivalisant à armes égales avec un pays qui s'est improvisé industriel, le charbonnier, l'usinier et le tisserand belges, ouvriers de vieille souche et de vieille expérience, se croient assurés dans l'avenir d'une facile victoire.

C'est bien ce qu'exprimait, le 27 janvier 1892, un député de Tournai, M. Broquet, à la veille du renouvellement pour

douze années du traité de commerce germano-belge. Il décrivait les appétits du monde des affaires avant qu'on connût les clauses du nouvel acte : « L'Allemagne, disait-on, nous avait fait des avances; nous allions conclure une alliance douanière, entrer dans le *Zollverein* allemand! » Et M. Broquet de déplorer, non sans candeur, que la déception fût tôt venue. Mais l'aveu est significatif et prouve que les difficultés de la concurrence ont eu raison, chez beaucoup de Belges, des scrupules du plus élémentaire patriotisme.

Au surplus la déception fut moins complète que l'on a bien voulu le dire, et le ministre des finances d'alors, M. Beernaert, était fondé à déclarer que la grande Allemagne avait été de bonne composition pour sa minuscule voisine. On peut aller plus loin et proclamer que c'est de 1892 que datent, par un singulier revirement, les dispositions condescendantes de l'Ogre pour le Petit Poucet. C'est que l'Ogre rêve maintenant d'une conquête en douceur.

Le traité de commerce de 1892 concédait des réductions de droits, portant sur 108 millions de produits belges à l'entrée, tandis que la Belgique ne faisait les mêmes concessions que sur une soixantaine de millions. Au Parlement de Bruxelles on s'extasiait sur cette impériale condescendance. On y perdait de vue que, quelques années auparavant, le gouvernement de Berlin avait, pour détourner d'Anvers le transport des pétroles, des tabacs, du café, des peaux brutes, etc., modifié les tarifs de ses chemins de fer à l'avantage exclusif des ports de la Baltique. Pour les pétroles, le prix, qui en 1879 était de 26 fr. 17 de Brême à Francfort, n'était plus, en 1887, que de 17 fr. 16. Les mêmes faveurs étaient accordées pour les directions de Brême à Strasbourg, à Mannheim, à Bâle, mais aucune réduction n'était consentie aux pétroles entrant en Allemagne par la voie d'Anvers.

Les concessions de 1892, corroborées en 1905, n'ont donc pas d'autres causes que l'espoir de vaincre la Belgique chez elle. Et la Belgique, rendant politesse pour politesse, d'avantager à son tour le trafic allemand sur ses railways. Elle y fut conduite par les calculs d'une statistique myope, démontrant qu'à moins de consentir à un fort abaissement des tarifs, Anvers serait atteint par la concurrence hanséatique. Je ne

citerai qu'un fait et qu'un chiffre. A partir d'avril 1902, on décrète des ristournes, atteignant parfois jusqu'à 0 fr. 90 la tonne, sur le matériel de chemin de fer, les tôles, les fontes, etc., importés de la Sarre, du Grand-Duché (englobé, lui, dans le *Zollverein*) et de la Lorraine annexée. Ce qui coûte à la tonne 10 fr. 35 pour être transporté de Thionville à Bremerhaven, 10 fr. 74 à Hambourg, 9 fr. 26 à Brême, l'État belge se charge de l'amener sur les quais d'Anvers, c'est-à-dire à meilleure proximité du trafic océanique, pour le prix dérisoire de 7 fr. 25.

Pendant ce temps, les relations commerciales entre la Belgique et la France subissent un recul, qui n'a cessé de s'accentuer. En 1890 la France occupait le premier rang en Belgique pour les exportations de ce pays, soit 25 p. 100 des exportations totales. Treize ans plus tard la France tombe au troisième rang avec 18 p. 100, tandis que l'Allemagne passe du troisième au premier (17,2 p. 100 en 1890; 21,8 en 1903). De 1892 à 1902, l'ensemble des importations germaniques s'est accru de 163 millions de francs, soit de 97 p. 100.

Ajoutez les effets de l'émigration : les Allemands s'exilent sans esprit de retour, ou bien ils font dans les pays plus proches de l'Ouest un stage, qui les familiarise avec notre langue, leur enseigne la pratique d'un métier ou la technique d'un emploi. La Wallonie, Bruxelles et la Flandre, mais surtout Anvers se montrent de plus en plus hospitaliers pour ces envahisseurs silencieux qui ont des qualités précieuses d'endurance, de sobriété, de souplesse, d'obséquiosité. Rares sont les usines, les charbonnages, les fabriques de tissus et d'armes, de produits chimiques, de papier, etc., où quelque employé, venu de Prusse rhénane, sinon de plus loin, ne tienne une place refusée à un Belge, qui ignore les langues étrangères et ne présente pas au même degré les médiocres vertus professionnelles.

Il arrive aussi que, gravissant d'un pas allègre tous les échelons administratifs, l'intrus se rende maître de la maison, et que, soit par un mariage, soit à l'aide de capitaux prêtés, il en prenne la direction définitive. C'est ce qui a donné confiance, en Wallonie comme à Bruxelles et à Anvers, au commerce allemand, en quête de débouchés. Le Germain a senti qu'il était

sur un sol ferme. De là, ces grandes firmes, qui portent des noms aux sonorités teutonnes. De là ces gigantesques bazars, qui tuent impitoyablement le petit et le moyen commerce national et dont les riches propriétaires s'appellent Bernheim, Cohn, Tietz, etc. De là, ces brasseries qui ont, en Wallonie, quasi ruiné l'industrie régionale des bières fortement houblonnées. De là peut-être une intransigeance patronale, qui s'explique, sans se justifier, par des ententes avec les syndicats d'Outre-Rhin et dont il a été beaucoup question au début de septembre, devant les incendies allumées à Anvers. Le refus de l'arbitrage, proposé par un ministre catholique et un bourgmestre libéral, est une décision regrettable qu'un groupe de capitalistes belges aurait difficilement prise. D'autre part, une série de petits trafics, ganteries, lunetteries, etc., tendent à devenir des monopoles allemands. A peine le Limbourg, jadis tout agricole, vient-il de s'ouvrir aux espoirs industriels, et déjà l'implantation allemande s'y montre tenace et progressive. A Liège même, où les armes et la construction mécanique et électrique occupent tant de bras, on se lasse de compter les établissements de création ou de naturalisation germanique. Fait plus grave, la *Fabrique nationale d'armes de guerre*, à Herstal, n'est désormais qu'une firme à la dévotion de l'Empire.

Est-ce tout? L'industrie électrique allemande date de vingt-cinq ans à peine, et déjà, grâce à ce sens de la discipline et à ce désir de primauté qui caractérisent l'effort germanique, elle est concentrée dans les mains de deux *trusts*, qui, intimement unis, ont étendu leur action au delà des océans; ils ont fait alliance avec la *General Electric Company* de New-York, indépendamment d'accord plus proches et de moindre portée. « Il est particulièrement intéressant, écrit un publiciste bruxellois, de suivre ces deux sociétés dans leur action financière et dans la constitution, sous la forme de sociétés d'études et d'entreprises ou de trusts de valeurs, de véritables banques auxiliaires destinées à transformer, à reprendre, et éventuellement à créer les entreprises industrielles, lignes de tramways ou centrales d'électricité, dont les commandes vont alimenter les usines de Berlin. C'est ainsi qu'à Bruxelles nous avons la Société belge Siemens et Halske, la société A. E. G. belge qui vient de fusionner avec l'Union électrique belge, et enfin la

Compagnie générale d'entreprises électriques et la Société financière de transports et d'entreprises électriques, l'avant-dernière au capital de 6 millions et la dernière au capital de 11 250 000 francs. L'influence des mêmes groupes au sein de sociétés éminemment belges, comme les Économiques et les Secondaires, est notable[1]. »

***

« Si nous avons fait l'entente cordiale, me disait un homme politique de Paris, c'est à cause d'Anvers et de Rotterdam. » Le propos ne fût-il qu'à moitié juste, il vaut d'être publié. Les faits qui viennent d'être rapportés le justifient au delà de l'ordinaire mesure. Anvers est le premier port du continent. En cinquante années il a devancé successivement Amsterdam, Brême, Rotterdam, le Havre et Dunkerque. Alors que les deux places françaises n'arrivent qu'à un tonnage global de 4 millions en 1904, le port belge atteint le chiffre formidable de 9 400 000. Seul, Hambourg, dont les nouvelles installations maritimes ont coûté gros, peut rivaliser encore avec Anvers. Pourtant cette ville a connu d'étranges vicissitudes. Lorsqu'en 1795 fut proclamée la libre navigation de l'Escaut, elle était quasi déserte, et Napoléon, premier consul, la déclarait, après une visite qu'il y fit en 1802, plus semblable à une bourgade africaine qu'à une cité d'Europe : « Tout y est à faire, s'écriait-il, port, quai, bassins d'échouage ». Et il concevait le plan de vastes travaux, dont le plus important — non réalisé encore — est la jonction par un grand canal du Rhin, de la Meuse et de l'Escaut.

Qui eût pu prévoir, à cette date, qu'Anvers deviendrait le centre d'une activité commerciale, aussi formidable? Qui eût pu prévoir surtout que le port, dont la France brisa les entraves douanières, instaura la nouvelle grandeur et, après 1830, assura l'indépendance définitive avec celle du pays, deviendrait, un jour, le boulevard de la conquête économique du monde par la race allemande?

1. Vogel, *De notre décadence industrielle*, Bruxelles, 1905, Comparez De Leener, *Ce qui manque au commerce belge d'exportation*, Bruxelles, 1906.

Ainsi est-il advenu. Dans cette enceinte où campèrent, en 1832, les troupes du maréchal Gérard appelées par la détresse d'une jeune nationalité, peu à peu affluèrent les trafiquants d'outre-Rhin. Au début, ils acceptèrent les postes les plus modestes, et on trouva en eux des collaborateurs d'une estimable abnégation. Mais, comme aux États-Unis, on les vit ensuite se masser, se reconnaître et s'unir. Des groupements d'affaires et des réunions de plaisir (sports, musique, conférences) furent créés avec une indépendance et un entrain progressifs. Sur les quais, au front des places, des boulevards et des rues, l'Allemagne s'affirme aujourd'hui avec une ostentation qui prouve qu'il n'est plus besoin de dissimuler : ses nationaux ou ses fils naturalisés belges sont unis par des liens indestructibles, et l'entre-aide leur a permis d'arriver à la fortune et, par la fortune, à la notoriété. Il n'est pas de porte qui leur reste close[1].

Si vous parcourez les quais d'Anvers vous constaterez la part léonine que s'est taillée, là-bas, le trafic allemand. Le *Norddeutscher Lloyd* est une grande compagnie de navigation bien connue dans les deux hémisphères. Ses pavillons flottent plus haut que ceux de toutes les autres nations dans les bassins anversois. Le touriste attentif peut arpenter près d'un kilomètre de quais, sans apercevoir d'autres hangars que ceux de cette puissante société et de ses principales concurrentes germaniques, *Hamburg Amerika*, *Kosmos Linie*, etc.[2].

1. Il y a un total de près de dix mille Allemands à Anvers, à quoi il faut joindre les naturalisés et les simples résidents, soit de 20 à 25 000 âmes, sur une population de 300 000 (297 311 en 1905). Or la proportion d'influence sociale et d'activité commerciale de la colonie allemande est de beaucoup supérieure à celle qu'on déduirait de ces chiffres. M. Marcel Schwob, dans un numéro spécial du *Phare* de Nantes que j'ai sous les yeux (12 novembre 1905), cite des noms et surtout aligne des chiffres que je n'ai pu tous contrôler. En voici quelques-uns : Il y a 20 négociants en laines, de nationalité ou d'origine allemande, sur un total de 48; 15 négociants et courtiers en cuirs sur 39; 20 fabricants, négociants ou agents en produits chimiques sur 42; sur 13 importateurs en caoutchoucs, 5 sont allemands. Ajoutez la proportion formidable de l'élément germanique dans les compagnies de remorquage, l'affrètement, les agences d'émigration. Sur 80 assureurs, 33 proviennent d'Allemagne, et ce sont des navires de ce pays qui assurent d'exclusive façon les communications avec plusieurs des pays d'outre-mer, des fils de cette terre qui monopolisent toute une série de consulats.

2. Ce qui est vrai (on l'a vu) des importations en général ne l'est pas moins des navires à l'entrée d'Anvers. Voici les chiffres que M. Strauss, le

C'est par le trafic maritime, mais aussi et surtout par les manipulations financières, que les Allemands se sont implantés victorieusement dans le port belge. En 1905, un économiste belge des plus distingués, M. Maurice Ansiaux, comptait neuf banques anversoises dans lesquelles une part prépondérante est faite à des sujets de Guillaume II ou à des naturalisés de même souche. Il observait qu'à Bruxelles et même à Liège, l'internationalisation du commerce de l'argent tend à s'opérer aussi au profit de l'Allemagne. Des établissements gigantesques comme la *Deutsche Bank* de Berlin et la *Bank für Handel und Industrie* ont aujourd'hui des délégués, siégeant dans de nombreux conseils d'administration belges ; la *Banque Internationale* de Bruxelles est une affaire aux trois quarts allemande ; la *Banque d'Outre-Mer* compte parmi ses administrateurs un Allemand.

Non contente d'exercer son action redoutable sur la banque et le grand commerce, l'Allemagne a jeté son dévolu sur l'enseignement. Attirer à soi, pour leur donner une culture *sui generis*, les fils de la laborieuse bourgeoisie d'un grand port, c'est-à-dire les expansionnistes les plus décidés et les plus aptes d'un pays voisin, c'est assurer sa propre pénétration par des voies sûres.

L'*École allemande* d'Anvers est un des deux seuls établissements de l'espèce, assurant aux sujets de Guillaume II les

distingué président du Conseil supérieur du commerce et de l'industrie de Belgique, veut bien me communiquer :

	ANGLAIS		ALLEMANDS		BELGES		AMÉRICAINS		FRANÇAIS		DANOIS	
	navires	tonnage	navires	tonnage	navires	tonnage	navires	tonnage	navires	tonnage	navires	tonnage
1880	2 292	1 718 774	439	275 856	288	338 491	33	46 040	184	82 291	267	116 408
1890	2 624	2 565 755	684	777 600	298	483 689	11	17 802	159	137 871	163	142 735
1900	2 732	3 210 678	908	1 584 708	372	521 188	1	2 470	138	145 415	137	140 896
1904	3 083	4 591 037	1 096	2 435 916	391	593 865	36	256 225	153	200 141	186	189 527
1905	3 255	5 016 452	1 215	2 919 703	377	553 745	38	270 204	181	239 511	232	231 552
1906	3 496	5 433 890	1 301	2 853 778	377	566 678	47	331 505	184	286 677	225	233 604

A la minime progression française (82 291 en 1880, 286 677 en 1906, soit de 1 à 3,5) comparez la marche ascendante de l'Allemagne : 275 856 en 1880 et 2 853 778, soit une progression de 1 à 20. M. Schwob, en 1905, constatait que, dans la navigation fluviale belge, l'Allemagne était représentée par 2 512 bateaux et 1 803 003 tonneaux aux provenances et 3 045 bateaux et de 1 878 988 tonneaux à la destination, le tonnage respectif des bateaux français s'élevant seulement à 125 397 et 55 432 tonneaux, pour 408 et 187 bateaux.

privilèges d'exemption militaire. Le personnel en est recruté outre-Rhin, et avec des soins méticuleux qui attestent l'importance attachée à sa mission politique. Le directeur est un pédagogue éprouvé, qui a réussi à s'entourer de maîtres excellents, tous agrégés (*oberlehrer*), dont les traitements s'élèvent, par une gradation régulière, de 4 200 à 8 000 et même à 9 000 francs. Jusqu'en 1903, l'École allemande n'était qu'un établissement primaire. Elle comptait alors un personnel assez maigre d'instituteurs et groupait péniblement trois cents élèves. Maintenant, grâce à des appuis dont il n'est pas malaisé de s'expliquer l'empressement, si l'origine en reste parfois obscure, l'école compte 650 jeunes gens des deux sexes. Ceux-ci sont admis à des conditions qui varient suivant les ressources des familles et s'appliquent surtout à l'étude des sciences et des langues vivantes. L'instruction y est neutre, mérite apprécié là-bas; mais cette neutralité philosophique ne se double pas d'une indifférence politique et morale. Le pangermanisme y pénètre en un enseignement rigoureusement méthodique et soutenu par une discipline toute militaire.

Les *Leitfaden für den Unterricht in der Geographie* (Guide pour l'enseignement de la géographie) sont l'œuvre du professeur H. Daniel, rééditée deux cent cinquante fois. Ouvrez-les et vous constaterez qu'ils englobent la Belgique dans le *Deutschtum*[1]. L'auteur déclare qu'elle est sortie, au moyen âge, du vieil Empire germanique dont elle était légitimement partie intégrante. L'*Alldeutscher Atlas* de Langhans n'est pas moins précis. Il trace la ligne de démarcation entre la langue allemande et la langue française et la fait passer au Nord de Verviers, au Sud de Landen et de Tirlemont, à Waterloo, puis au Sud de Courtrai; elle franchit alors la frontière politique de la France et se dirige allègrement par Hazebrouck, Saint-Omer et Gravelines jusqu'à l'Océan, englobant Dunkerque, appelé Dünkirchen, dans le domaine propre de la langue allemande. Est-il besoin de dire qu'Arlon et les petites bourgades luxembourgeoises du Sud-Est de la Belgique sont également restituées au *Deutschtum*? Le grand duché n'est pas simplement annexé, il est débaptisé et comme Arlon est Arel,

1. J'emprunte ces données à l'étude précitée de MM. Ansiaux et à un curieux article de M. O. Grojean publié, en 1906, dans une revue bruxelloise.

Dunkerque, Dünkirchen, Luxembourg redevient Lützelburg sur la carte de Langhans.

Outre l'école, l'Allemagne a ses journaux en Belgique; elle a sa revue qui date de 1888 et qui se publie à Bruxelles. *Germania* a pour directeur M. le Dr C. Wilser, de Heidelberg. Un grand nombre de publicistes d'outre-Rhin y impriment des articles, où les progrès intellectuels et économiques de l'Allemagne sont exaltés, où l'on proclame sa gloire militaire et sa supériorité morale[1].

On n'est pas trop surpris d'y lire les diatribes des Flamingants les plus notoires, la revue s'imprimant dans les deux idiomes germaniques : ces étranges patriotes ne se gênent point pour aller, outre-Rhin, clamer leurs regrets des temps lointains où le sceptre allemand étendait son ombre sur une partie des Pays-Bas. Toute la presse belge s'est occupée des discours prononcés en 1905 par M. Pol de Mont, conservateur du musée d'Anvers, devant l'*Alldeutscher Verband* de Dresde. M. de Mont, qui est un érudit et un poète, n'hésita pas à répéter là ce qu'il avait déjà écrit en 1899, à savoir que la révolution, libérant la Belgique en 1830, avait été une véritable catastrophe et une catastrophe inutile; car « il n'y a pas de nationalité belge » (*er bestaat geen Belgische nationaliteit...*).

M. von Strantz, dans sa trop célèbre brochure, écrit simplement *Deutsch* pour désigner le néerlandais; il n'établit aucune distinction entre haut et bas-allemand, entre les populations des rives de l'Escaut et celles des rives de l'Oder ou du Rhin. Ainsi procédaient les chroniqueurs des XIIe-XIIIe siècles, lorsqu'ils parlaient de la « theodisca lingua ». Leur emprunter

1. Parmi les collaborateurs allemands figure M. von Strantz, dont nous signalons une instructive brochure de propagande, *Das verwelschte Deutschtum jenseits der Westmarken des Reiches*, 2e édition, Berlin et Leipzig, 1903. On y lit, non sans stupeur, mêlées à une quantité effroyable d'erreurs historiques, des déclarations comme celle-ci : « Depuis la fondation de l'Empire allemand, les Flamands se souviennent de leur magnifique passé germanique et ils cherchent à détruire l'influence des Wallons, ces Flamands francisés, car les Wallons ne sont pas un peuple, comme les Français et malheureusement aussi maint Allemand l'imaginent; ce sont des traîtres à la cause patriale » (p. 15). On aurait tort de ne voir là que les rodomontades d'un pangermaniste exalté. Les intentions conquérantes des publicistes allemands s'étalent ingénument dans les plus graves revues. Voyez notamment un article de M. Stock dans les *Jahrbücher* de Schmoller, 30e année, p. 388.

cette désignation commode, mais confuse, c'est donc faire œuvre de régression.

En Belgique, le problème des langues se double, on l'a pu voir, d'un problème moral et d'un problème économique. Il s'agit, en somme, de savoir si une individualité nationale pourra se dégager après un siècle d'activité militante et de prospérité fastueuse. Depuis longtemps déjà, le conflit devrait être terminé au profit d'une des cultures, qui se disputent la prééminence dans ce carrefour des grandes civilisations. L'Angleterre étant exclue d'avance, la lutte reste circonscrite entre les influences française et allemande. Or ces dernières n'ont point cessé de se mêler à l'action « flamingante », qui dérive du pangermanisme et y puise sa vigueur et sa légitimité.

Peut-on reprocher à la Belgique ses hésitations? La majorité numérique y est d'idiome néerlandais. Le peuple de Bruxelles, Anvers, Gand et Bruges parle un patois qui nous est étranger; d'autre part, les Wallons furent (leur nom même en porte le signe) les plus germanisés des Gaulois. Ne demandons pas trop à leur sentiment de race. Ne comptons pas trop sur la résistance qu'ils opposeront à la conquête prussienne. Le temps est passé où le seul nom français opérait des prodiges. Si la France veut maintenir son rang en Belgique, si elle veut sauvegarder les intérêts de son commerce et de son industrie, elle doit surtout compter sur elle-même, sur la perfection de son outillage, sur la séduction de ses arts et de ses élégances, comme aussi sur les ressources de son ingéniosité pensante. En adoptant Maeterlinck et Verhaeren, des peintres tels que Stevens, des musiciens tels que César Franck, elle a prouvé qu'elle avait gardé l'admirable et féconde clairvoyance du passé; mais ce n'est pas assez de ces naturalisations qui l'enrichissent à l'intérieur; elle doit en ambitionner d'autres au dehors, les préparer avec une persévérante ardeur, et, tout en se montrant respectueuse du sentiment national, défendre pourtant chez ses voisins eux-mêmes ses plus nobles conquêtes, qui sont celles de la civilisation.

MAURICE WILMOTTE

L'administrateur-Gérant : H. CASSARD.

LETTRES A ALEXANDRE IER[1]

En 1814, l'ex-reine de Hollande, Hortense, était restée à Paris, après la capitulation : le 29 mars seulement elle résolut de rejoindre la régente Marie-Louise qui se trouvait à Rambouillet. C'est là qu'elle se rencontra, le 30 mars, avec ses beaux-frères Joseph et Jérôme et qu'un courrier de son mari Louis lui apporta un ordre de la régente de lui amener ses enfants à Blois. Cet ordre parut à Hortense dirigé contre ses droits de mère. Elle y résista non pour trahir la cause de l'empereur, mais pour ne pas céder à son mari, et notifia à Louis, à Marie-Louise et à l'Empereur son intention d'aller rejoindre sa mère à Navarre, où elle arriva le 1er avril. Elle y trouva une société dévouée aux Alliés; sa présence y fut tolérée, mais « on l'y souffrit avec peine ».

En ce moment, à Fontainebleau, Napoléon réglait la fortune de tous ceux qui l'entouraient, de sa femme, de son fils, des Bonapartes et des Beauharnais. Les articles VI, VII et VIII du traité d'abdication regardent les deux familles. D'après l'article VI, un revenu de 2 500 000 francs est inscrit sur le grand livre de France en faveur des princes et des princesses de la famille de Bonaparte. De cette somme, 400 000 francs sont réservés à la reine Hortense et ses enfants. Joséphine, d'après l'art. VII, reçoit un revenu d'un million et l'art. VIII promet à Eugène un établissement convenable. Aucun des membres de la famille Bonaparte n'a reçu autant.

L'empereur Alexandre, à son entrée à Paris, avait déclaré que les Alliés étaient décidés à rompre toutes relations avec Napoléon et les membres de sa famille; mais Alexandre en exceptait la reine Hortense

1. Les documents qui suivent sont tirés des archives impériales de Saint-Pétersbourg. Le directeur des archives, S. Exc. M. Serge Goriaïnov, a bien voulu nous les communiquer en les accompagant d'un commentaire, dont les lecteurs de la *Revue de Paris* apprécieront toute l'importance.

qui était comprise dans la famille des Beauharnais. Le comte Nesselrode écrivit à mademoiselle Cochelet, lectrice de la reine, que sa maîtresse n'avait rien à craindre en revenant à Paris, qu'on ferait tout ce qu'elle voudrait. Hortense résista à cette invitation, ne voulant pas séparer sa cause de celle des Bonapartes : « Plus leur malheur est grand, écrit-elle, plus elle veut le partager; son frère sera heureux, sa mère conservera sa patrie et ses biens; mais pour ses enfants, il faut qu'elle-même s'expatrie ».

Hortense avait des remords d'avoir quitté Rambouillet. Mais Nesselrode la pressait de venir à la Malmaison chez sa mère, en lui promettant qu'*on* (c'est-à-dire l'empereur Alexandre) viendrait la voir dans deux ou trois jours. *On* avait un grand désir de la connaître : « Vous lui devez de la reconnaissance puisqu'il sert vos intérêts comme s'ils étaient les siens ». Même Napoléon lui fit dire par Caulaincourt de venir à la Malmaison : « L'avenir des enfants en dépend ». Mais elle répliqua qu'elle ne pouvait séparer sa cause de celle de ses enfants. « C'est eux, c'est leurs parents qui sont sacrifiés dans tout ce qui se fait, je ne veux donc pas me rapprocher de ceux qui renversent leur destinée. »

Hortense repartit à Rambouillet pour rejoindre Marie-Louise, pendant que sa mère quittait Navarre pour aller à la Malmaison. A peine arrivée, Joséphine reçut, le 16 avril, la visite de Tsernischeff, aide de camp de l'empereur de Russie, chargé d'annoncer son maître pour le lendemain.

Alexandre fut d'une grande courtoisie et d'une extrême déférence. Après une longue visite, il se retirait, lorsque Hortense arriva avec ses enfants. Elle avait été très froidement reçue à Rambouillet par Marie-Louise : « Mon père va venir, lui avait dit l'impératrice, votre présence peut le gêner. » Et, en effet, l'empereur d'Autriche vint à Rambouillet le 16 avril : le 23 avril Marie-Louise et le roi de Rome quittèrent Rambouillet. Hortense ne se décida pas à se réunir aux Bonapartes, ou même à retourner à Navarre; elle prit son parti de rejoindre sa mère à la Malmaison. A sa première rencontre avec Alexandre, elle resta très froide et refusa toutes les offres que l'empereur lui fit pour ses enfants. Elle dit qu'elle reçut, comme elle le devait, les vainqueurs de son pays. Mais Alexandre revint, prodigua tout son empressement pour vaincre sa résistance, pour lui plaire comme homme, si le souverain était odieux. A la longue, elle fut impressionnée et comprit qu'elle pourrait profiter de cet engouement et que sa mère en tirerait parti pour Eugène : « Mais tout de même, dit-elle, j'aurais aimé que nous n'eussions rien à demander à personne ».

Durant le mois d'avril, arrivèrent à Paris les membres de la famille royale de France : Monsieur le 12 avril, le duc de Berry le 21, enfin Louis XVIII, le 3 mai. Les visites d'Alexandre à la Malmaison

se répétèrent; petit à petit l'intimité grandit; Hortense s'installa en son hôtel de la rue Cérutti, à Paris. Alexandre s'occupa de lui procurer avec un établissement en France, une fortune indépendante et une position qui, en la séparant complètement des Bonapartes, lui assurerait la garde de ses enfants. D'après les renseignements communiqués par le baron Devaux, intendant général de la reine Hortense, sa fortune se composait d'un hôtel rue Cerutti, du château et domaine de Saint-Leu, sa résidence d'été, et d'un revenu annuel de deux millions de francs.

L'empereur Alexandre eut soin, lorsque le traité d'abdication se négocia, de veiller lui-même à ce que les intérêts d'Hortense fussent ménagés; à elle et à ses enfants furent alloués 400 000 fr., tandis que le roi Louis ne recevait que 200 000 fr. Sur les instances d'Alexandre, Louis XVIII consentit à octroyer à Hortense le titre de duchesse, mais s'obstina à lui confier ce titre en la nommant dans la lettre patente « Mademoiselle de Beauharnais ». Hortense refusa d'accepter cette formule : « On oublie, dit-elle, que j'ai été reine, quoique je ne tienne pas à me faire nommer ainsi ».

Dans les trois dernières semaines de mai, Alexandre passa la plus grande partie de ses soirées chez la reine Hortense. On y faisait de la musique; il s'y trouvait à son aise; c'était le lieu et la société où il se plaisait le mieux. Ces visites portaient ombrage à la cour des Tuileries, où l'on n'avait pas su le recevoir. L'orgueil du roi, qui se disait le chef de la plus ancienne dynastie des maisons royales, avait froissé l'empereur. Lorsque la reine Hortense alla s'établir à Saint-Leu, Alexandre s'annonça; toute la famille s'y réunit pour le recevoir; Joséphine arriva, et c'est là qu'elle fut atteinte du mal qui l'emporta un peu plus tard, le 29 mai.

Le lendemain de cette mort, Louis XVIII signa le brevet qui conférait à Hortense le titre de duchesse de Saint-Leu. Le brevet portait le nom de mademoiselle Hortense-Eugénie Beauharnais. Hortense l'accueillit des mains d'Alexandre avec gratitude. En acceptant, en échange du nom de Bonaparte qu'elle portait et qui appartenait à ses enfants, celui d'une localité où elle possédait un immeuble, elle brisait tous les liens qui l'unissaient aux Bonapartes; cette rupture fut d'autant plus manifeste que ni Hortense, ni son frère Eugène n'avertissaient leur beau-père Napoléon de la mort de leur mère, craignant de se compromettre devant les Alliés et les Bourbons.

A la fin de mai, l'empereur Alexandre passa en Angleterre; il fit un séjour à Londres du 26 mai au 10 juin. Pour retourner en Russie, il prit la route de Hollande, traversa incognito, sous le nom de général Romanow, Coblence, Carlsruhe, Leipzig, Francfort-sur-Oder et arriva à Saint-Pétersbourg le 6/18 juillet après une absence de 18 mois. Pendant ce temps, l'impératrice Élisabeth était restée chez

ses parents, à Bade, d'où le baron Malsitz, ministre de Russie, écrit, dans son rapport du 10/22 août 1814, que la présence de l'impératrice avait attiré à Bade un nombre considérable d'étrangers distingués, entre autres le prince Eugène et son épouse, et la ci-devant reine de Hollande, sous le nom de duchesse de Saint-Leu.

Le 29 août/10 septembre, l'impératrice Élisabeth quitta Carlsruhe; elle fut accompagnée jusqu'à Bretten, près de Bruchsal, par la Margrave, la reine de Suède et la princesse Amélie. Le séjour qu'ont fait tous ces personnages dans le duché de Bade, forme le sujet principal de la lettre de la duchesse de Saint-Leu à l'empereur Alexandre, datée de Saint-Leu du 23 septembre 1814. Il y est question de l'impératrice Élisabeth, de ses sœurs Frédérique-Dorothée, reine de Suède, Caroline, reine de Bavière, et Amélie, princesse de Bade, de sa belle-sœur Stéphanie de Bade, née de Beauharnais, épouse du grand-duc Charles-Louis et cousine de Hortense, d'Eugène de Beauharnais, marié à Auguste, princesse de Bavière.

C'est avec ces trois dernières personnes qu'Hortense passait les soirées à dessiner et à faire de la musique. Elle n'a qu'à se louer de la famille d'Alexandre, c'est-à-dire de sa femme et de ses belles-sœurs. Elle parle de la rencontre qu'elle fit à Saverne, en Alsace, d'officiers français qui la reconnurent et l'entourèrent. Ils la firent passer la première sous un arc de triomphe érigé en l'honneur du duc de Berry, que l'on attendait [1] : le duc de Berry parcourait les provinces de l'Est par ordre du roi.

Voici le texte de cette lettre du 21 septembre 1814, écrite de Saint-Leu à l'empereur Alexandre. C'est la première de la collection des archives de l'Empire.

I

Il y a longtemps que je ne vous ai écrit, mais je vous avouerai que *je crois* ne plus en avoir autant besoin. A quoi bon vous occuper si souvent de moi? Vous avez bien autre chose à penser, et comme l'amitié peut quelquefois être exigente, ne vaut-il pas mieux en avoir un peu moins? C'est à quoi je travaille et, malgré mon mauvais caractère, j'ai déjà fait quelques progrès. Cependant j'aurais bien des choses à vous dire : mon voyage à Baden, toutes les connaissances que j'y ai faites. Mais vous n'êtes peut-être pas curieux; cela me dépiterait aujourd'hui, puisque je veux conter. Accordez-moi

1. *Mémoires de mademoiselle Cochelet*, t. II, p. 116.

donc ce défaut pour un moment; mais à propos de défaut, le monde vous en donne un triste pour vos amis, c'est *la légèreté*. Moi, je n'ai parlé que de coquetterie; je m'en tiens à celui-là, et je ne veux pas croire à l'autre. Mais revenons à tout ce que j'ai fait depuis que je ne vous ai écrit.

Je suis restée quinze jours à Baden toujours courant dans les montagnes et passant le soir avec la grande-duchesse, mon frère et ma sœur, à dessiner et à faire de la musique. Je n'ai eu qu'à me louer de toute votre famille; l'impératrice paraît intéressante et douée; on suppose qu'elle doit vous aimer et on la croit triste de ne pas l'être. La reine de Suède est jolie et sa timidité ne lui ôte pas un air de malice, qui a dû beaucoup l'aider à supporter ses chagrins. La princesse Amélie me ferait l'effet de savoir mener la maison, quand la margrave n'est pas là; quant au roi de Bavière, il est sous le charme de la reine et j'oserais dire qu'il m'aime beaucoup, *si d'un roi cela voulait dire quelque chose*. La grande-duchesse est française dans toute la force du mot, vive, légère, spirituelle, raisonnant, déraisonnant avec toute la grâce possible.

Nous avons beaucoup parlé de vous; j'ai envie de vous répéter une de nos conversations, mot pour mot.

— Vous avez vu l'empereur? Il est charmant; est-ce vrai qu'il vous fait la cour?

— L'empereur a eu beaucoup de bonté pour moi et pour ma famille; je crois que ma position seule l'a intéressé; il a désiré réparer le mal qu'involontairement il nous avait fait, mais voilà tout; je crois même qu'il ne ferait la cour à aucune femme.

— Comment! Il fait la cour à toutes, il est même fort léger et vous avez beau dire, vous ne lui êtes pas indifférente; il m'a beaucoup parlé de votre frère, de votre mari et de vous fort peu.

— Voilà une preuve qu'il s'en occupe peu et cela ne m'étonne pas; non, non.

— Je vous l'ai dit en revenant d'Erfurt : si vous le voyez jamais, vous m'enlèverez cette conquête-là; et ce que je craignais est arrivé. C'est comme le prince Ypsilanti, qui était fort amoureux de moi; depuis que vous êtes ici, il n'y fait plus attention. Vraiment, ma cousine, on dit que je suis coquette

et vous avez un air qui attire bien plus que moi, et si j'aimais quelqu'un, vous seriez la seule femme que je craindrais.

— Vous me flattez trop, mais vous ne voyez pas juste, car personne ne fait attention à moi, à commencer par l'empereur.

— Mais comment se fait-il qu'il sache ce que vous faites, car je lui disais un jour que vous étiez à Plombières : « Pas encore, m'a-t-il répondu; on m'a écrit de Paris qu'elle avait retardé son voyage, étant souffrante ». Vous voyez bien, ma chère cousine, qu'il sait tout ce que vous faites et cela prouve qu'il s'y intéresse, puisque quelqu'un de Paris l'en instruit.

— Je ne vois là-dedans qu'un homme qui ne sait que mettre en nouvelle ce qui parle de moi, faute de mieux d'ailleurs. Les bontés de l'empereur pour nous n'ont pas été un secret, car, si je suis tranquille, c'est à lui que je le devrai; mais il y a bien loin d'un intérêt banal, causé par la position, ou d'un intérêt de cœur.

Voilà à peu près notre conversation; je vous passe ce que nous avons dit de votre caractère, cela aurait l'air de compliment et ce n'est pas moi qui vous en ferais. D'ailleurs je ne veux pas en penser trop de bien de ce caractère et je m'en trouve bien. Vous ne croiriez pas que je vous vois deux : quand je pense au souverain qui m'a marqué de l'intérêt, qui s'est occupé de ma position avec bonté, je suis reconnaissante, je fais des vœux pour son bonheur et voilà tout; mais quand je pense à l'homme qui m'a marqué de l'amitié, de la confiance, quand je me rappelle qu'il a cherché à m'aimer, mes peines me conseillent d'espérer dans la providence; enfin il a su parler à mon cœur, car combien de fois depuis, éprouvant une émotion ou crainte sur l'avenir, je me résignais en disant : mon Dieu, j'espère en vous! Ah, celui dont les sentiments sont si semblables aux miens, c'est un ami, un soutien que le ciel m'a envoyé. J'ai besoin de lui écrire, de lui dire tout ce que je sens, même les folies qui me passent par la tête; il doit me connaître, il doit me juger, je lui ferai même peut-être plaisir en l'occupant de moi. Mais quand j'ai fini ma lettre, qu'il faut mettre l'adresse, je crois que je me suis trompée!

Comment c'est à vous que j'écris tout cela, moi qui vous suis étrangère, à qui vous ne pouvez pas prendre grand intérêt! Vraiment vous devez me trouver un peu folle, et si c'est une

faiblesse à moi que de continuer quand je me rappelle à qui j'écris, rendez-moi justice en brûlant ma lettre sans l'achever. Je serais bien tentée d'en finir là. Mais tout souverain que je vous crois aujourd'hui, il m'est arrivé une petite aventure en revenant de Baden, que je veux vous conter.

En arrivant à Saverne des officiers français s'étaient groupés autour de ma voiture et j'entendis qu'ils disaient : « C'est la reine Hortense et ce ne seraient pas des officiers français qui ne la reconnaîtraient pas toujours ». Je n'eus pas l'air d'entendre et en ayant changé de chevaux, j'arrivai au bas de la montagne. Je voulus la monter à pied et en prenant un petit chemin plus raide, étant seule avec mademoiselle C., je me retournai et je vis quatre officiers ; j'ignorais si c'étaient les mêmes qui m'avaient nommée à la porte et je me décidai toujours à garder mon incognito. Un jeune, assez agréable, m'offrit le bras dans un endroit difficile ; j'avoue qu'il me prit une envie de rire ; je refusai d'abord ; ensuite j'acceptai ; enfin, au bout de quelque temps, ils m'avouèrent qu'ils m'avaient reconnue, que je serais toujours la reine Hortense pour eux, que leur régiment était à mon service, que je n'avais qu'à dire un mot, qu'ils seraient trop heureux de me donner leur vie. Vous devez penser de ma manière de répondre ; je leur dis qu'ils devaient penser à leur pays avant tout, que l'Empereur avait abdiqué, que leur souverain était rempli de bonnes intentions, qu'il fallait être sage, éviter la guerre civile et aimer son pays avant tout. Il serait trop long de vous répéter les pourparlers ; seulement en arrivant en haut de la montagne, où l'on venait de construire un arc de triomphe pour le duc de Berry que l'on attendait, ils m'y ont fait passer en disant : « Honneur à la Reine ; c'est pour elle ; elle y aura passé la première et nos cœurs sont satisfaits ».

Arrivés à la ville, ils voulaient m'escorter, mais enfin je m'en suis débarrassée avec toutes les peines du monde et craignant beaucoup que cette aventure ne soit connue ; mais comme je les en avais priés, ils m'ont bien gardé le secret, car personne n'en parle. Mais vous auriez ri de me voir sermonnant très bien ; j'avais affaire à de terribles têtes ; le plus jeune surtout, je crois qu'il se voyait déjà un héros de roman, secourant ou enlevant une reine ; je n'ai pu m'en débarrasser qu'en promettant d'avoir recours à eux toujours, si j'en avais jamais besoin.

Je suis arrivée près de mes petits enfants, heureux de les trouver à merveille; tous mes amis sont venus me voir; vraiment je n'ai pas lieu de me plaindre du sort. Je retrouve des affections si tendres! il me semble que je suis plus aimée qu'autrefois. Peut-être ose-t-on plus me le marquer, mais c'est si doux d'être aimée! Que peut-on regretter quand on ne perd pas des amis? Je me suis encore éloignée quelques jours de mes douces habitudes; je cours aussi après la santé, et mes enfants ont tant besoin de moi que je ne veux plus rien négliger pour la retrouver. J'ai été au Hâvre prendre six bains de mer, mais cela irrite trop les nerfs et me voici de retour de toutes mes courses, ne voulant plus quitter mes petits enfants, mais étant tous les jours tourmentée par leur père qui me les réclame et qui dit que si son sort est malheureux, son fils doit l'être aussi.

Vous voyez que ce n'est pas une mère qui parle; je résiste encore en pensant à l'avenir de mes enfants, mais je ne serais pas étonnée de voir encore quelque article dans les journaux et peut-être un procès. Enfin je m'abandonne à la Providence et toujours je pense à vous, à vos conseils quand je me résigne; vous voyez bien que je vous dois beaucoup, que vous m'avez fait un grand bien et si vous avez toujours de l'amitié pour moi, ce sera celui que j'apprécie davantage.

Je suis honteuse de la longueur de ma lettre, aussi je ne la relirai pas, car sûrement elle ne partirait pas; mais en voilà pour bien longtemps, car je dois réellement craindre d'abuser de vos moments et peut-être vous ennuyer.

II

Saint-Leu du 4 octobre 1814.

Je voudrais bien être grondée par vous; je le mérite puisque je n'ai pas en tout suivi vos conseils; ainsi grondez-moi, je vous prie, et ensuite je vous dirai mes raisons. Le roi de France disait que tous les mécontents se réunissaient chez moi, que l'on complotait. Votre ambassadeur disait qu'il fallait *les*[1] voir une fois, qu'ils le désiraient, que ce serait une garantie et que

1. *Les, ils, eux*, c'est les Bourbons que veut dire la Reine.

cela seul les engagerait à me laisser tranquille et à ne plus s'occuper de moi. Mon frère et le duc de Vicence disaient que, voulant rester en France et si près d'eux, il fallait les avoir vus une fois.

Je vous avoue que cela m'était fort égal; je ne voulais rien lui[1] demander, seulement le remercier d'une chose qu'il avait faite plutôt pour vous que pour moi, et en même temps tâcher de le sonder sur mes enfants, que leur père demande et que j'aurais voulu qu'il puisse prendre sous sa protection. Cette démarche ne me déplaisait que parce que vous ne l'aviez pas approuvée, mais je pensais bien que c'était pour m'éviter une chose désagréable, et je voulais en courir le risque et tâcher de prendre tous les moyens pour conserver mes enfants près de moi. D'ailleurs, quand une chose n'est pénible que pour moi, j'ai toujours assez de courage pour la faire. Je me décide donc à demander une audience particulière, car vous pensez bien que je n'aurais jamais consenti à y aller autrement.

Après me l'avoir fait un peu attendre, je reçois la réponse et j'y vais : il a été fort bien. Quand je suis entrée, il était seul et m'a paru un peu embarrassé, mais ensuite il m'a parlé le premier de mes inquiétudes pour mes enfants, et je l'ai prié de les prendre sous sa protection. Je vous assure que je n'ai été nullement embarrassée.

En sortant, c'est à qui me reconduirait, ferait avancer ma voiture, car parmi le monde qui était là, se trouvaient bien des personnes que j'avais connues et bien traitées. La duchesse de Devonshire, qui était dans un des salons, s'est fait présenter à moi. Or, il m'a pris un moment une envie de rire de me voir à la même place où j'étais autrefois et je puis dire dans la même attitude, car je ne sais pas si c'était la crainte de revoir en moi un petit bout de l'oreille de l'empereur Napoléon qui avait rendu tout le monde aussi respectueux. Au reste, tout cela est bien loin de se ressembler. Mademoiselle Cochelet, qui m'attendait dans un autre salon, pourrait vous rendre compte des vieux visages qui sortent de dessous terre et dont l'air martial peut bien dater de quatorze cent.

A présent me voilà toujours en mesure de résister un peu à

1. Le roi Louis XVIII.

mon mari, quoique je n'espère pas que le Roi puisse s'en mêler, si cela devenait une chose d'éclat. Comme il faut que je me répète que mon fils serait mal, pour pouvoir courir le risque de résister à un père qui a des droits et de faire parler de soi dans un moment comme celui-ci, je veux vous envoyer sa dernière lettre et ma réponse.

Il faut vraiment que je compte bien sur votre amitié pour vous occuper comme cela de moi; mais c'est que je trouve si doux de compter un peu, je trouve même du bonheur de pouvoir me reposer sur vous de la peine que les autres peuvent me faire. Mon pauvre frère doit avoir une position pénible à cette cour de Vienne; mais je le recommande à votre amitié pour lui en alléger les désagréments. Vous savez si bien deviner ce que les autres éprouvent! C'est pourquoi je n'ai pas besoin de vous répéter aussi tous les sentiments que mon cœur éprouve pour vous. On m'a prié de vous écrire pour Foloë. J'ai dit que je ne vous écrirais pas; on veut la marier avec le jeune aide de camp dont le père est près de moi, mais je crois qu'on exige beaucoup et je ne veux influencer en rien ce que vous croirez devoir faire.

Cette Pholoé, qu'on cherche à caser, se retrouve dans une lettre de mademoiselle Cochelet, lectrice de la reine Hortense, datée du 6 mai 1815 et adressée à monsieur Bethman, ministre de Russie à Francfort. Dans son rapport en cour du 1er juin 1815 il écrit : « Votre Majesté remarquera par les lettres ci-jointes que l'aimable Hortense lui a détachées une belle sirène. J'ignore pourquoi Pholoé redoute la route de Francfort. Je lui ai répondu que jusqu'ici elle avait offert toute sûreté aux voyageurs ». A ce rapport en cour, sont annexées la dite lettre de mademoiselle Cochelet du 6 mai et une lettre de Pholoé Elisabeth Iakomon, datée de Zurich du 19 mai 1815, toutes les deux adressées à Bethman. Lettre de mademoiselle Cochelet :

Je ne sais, Monsieur, si ma lettre vous arrivera par mon amie que je recommande à vos bontés. Elle va joindre l'empereur Alexandre et arranger ses affaires en Pologne : c'est mademoiselle Elisabeth Iakomon, l'héritière du prince de Nassau. Il est difficile d'être plus charmante, élevée en France et jolie comme un ange.

Tout ce que vous ferez pour elle, Monsieur, sera un service personnel. Je ne sais si nous allons encore avoir la guerre, nous qui ne voulons que la paix : c'est une assez belle ambition, mais celle des

souverains est plus grande que le bonheur des peuples. Que de tristes pensées on éprouve ! Croyez-moi, on vous trompe, si on croit que les étrangers seront reçus ici : cette nation périra en entier avant que de céder. On trompe l'empereur Alexandre si on l'engage à cette lutte. Si c'est de la haine, avec ce sentiment peut-on espérer de la tranquillité? Tous les malheurs de la guerre nous affligent d'avance, mais au moins on ne pourra nous les attribuer. Je ne pense plus à l'avenir; je prie Dieu de calmer tous ces hommes qui veulent le malheur de leurs peuples. Je vous demande la permission, si je puis, de vous adresser des lettres pour M. Boutiaguine, l'adresse porterait à M. Paul B., et je les recommande à vos soins. Adieu, monsieur, je compte toujours sur votre bonne amitié, malgré votre long silence avec moi, qui ne peut changer la mienne pour vous; mille chose à votre famille; mes vœux sont pour votre bonheur. Si vous pouvez m'écrire sous le couvert de madame Baguenault, née Lafitte, je vous prie.

Le 6 mai.

Voici maintenant la lettre de Pholoé :

Espérant passer par Francfort, Monsieur, mademoiselle Cochelet avait eu la bonté de me recommander à vous et elle m'avait chargée d'une lettre, mais, voyant avec peine que la route de France n'est pas sûre, je vous envoie, Monsieur, la lettre dont j'étais porteur. Je vous prie, Monsieur, de croire à mes sentiments distingués avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre très humble et très obéissante servante.

PHOLOÉ ÉLISABETH IAKOMON

Zurich le 19 mai.

*
* *

A la seconde lettre de la reine Hortense, une correspondance entre le roi Louis et sa femme était annexée :

Bade en Suisse, 28 août 1814.

Madame, lorsque j'ai vu dans les journaux que vous vous trouviez dans les États de Baden, j'ai fait les démarches nécessaires pour avoir mon fils aîné; mais j'ai appris avec la plus vive peine qu'ils étaient restés seuls à Paris. Je profite,

madame, du départ du ministre d'État du grand duc de Baden, qui se trouvait ici, pour vous faire connaître que je désire absolument avoir mon fils aîné auprès de moi. M. Fornier-Montcazal, mon ancien chambellan, qui se trouve à Paris et dont la santé l'oblige à revenir à Rome avant l'hiver, est chargé de conduire mon fils; je lui écris que vous le lui remettrez et qu'il me le conduira conjointement avec la personne ou les personnes que vous chargerez de me le remettre.

Ce que je vous dis ici, madame, n'est point l'expression d'un simple désir, c'est celle d'une volonté bien prononcée et invariable, puisqu'elle est dictée par mon devoir le plus cher. Je vous avais écrit que je ne voulais point avoir mon fils sans votre consentement; mais maintenant je suis décidé à faire valoir les droits que me donnent toutes les lois divines et humaines. Je pourrais demander les deux enfants; mais je consens avec plaisir à ce que vous gardiez le plus jeune. Je ne dois pas douter que vous veillerez sur lui, comme j'aurai soin de son frère aîné.

Je vous prie de consentir de bonne grâce à la demande que je vous fais, de ne vous arrêter à aucune considération contraire à ma volonté bien décidée. Je vous demande surtout de ne pas me faire d'objections parce que je n'en admettrai aucune. Croyez, madame, que le moindre esclandre doit me peiner et me peine plus que je ne saurais le dire; ce n'est qu'à mon corps défendant que je m'y soumets; il me semble qu'il est autant de votre intérêt que du mien d'en éviter de nouveaux. Notre position réciproque, le nom de nos enfants, tout nous en impose l'obligation.

Je vous prie, madame, de m'accuser la réception de cette lettre le plus tôt possible; veuillez m'adresser votre lettre à Lausanne, sous le couvert de M. de Mollins et Cie. Vous devez, madame, vous reposer entièrement sur les sentiments d'un père pour les soins et tout ce qui concerne votre fils aîné, et particulièrement sur la tendresse particulière que j'ai toujours eue pour lui. Si vous ajournez votre réponse, je prendrai votre silence pour un refus et je me verrai contraint aux démarches patentes et officielles qu'il est si essentiel d'éviter, ainsi que je viens de vous l'observer.

Réponse d'Hortense à la lettre précédente :

Sire,

Je reçois votre lettre du 28 août où vous me demandez votre fils aîné ; je dois encore vous représenter sa position et la vôtre ; il a la permission de rester en France ; il doit y être élevé ; il est près des meilleurs maîtres ; il peut avoir l'espoir de servir son pays un jour ; pour tout homme d'honneur c'est un devoir et ce sera peut-être son ambition. Voulez-vous lui faire perdre tout cela ?

Si c'est moi qui ai eu le bonheur d'assurer son avenir, est-ce une raison pour que vous ne jouissiez pas du bonheur de vos enfants, et ne craignez vous-même pas que dans un âge plus avancé ils ne puissent vous reprocher un jour tout ce que vous voulez leur faire perdre ? Je ne vous parlerai pas de ma tendresse pour eux. Mais vous avez pu vivre sans eux depuis qu'ils sont nés et une mère le pourrait-elle ?

Malheureusement votre santé peut vous empêcher de vous occuper d'eux autant que leur jeune âge en a encore besoin. Et la mienne avec les soins que je prends chaque année se trouve toujours assez bonne pour les soigner, pour les veiller s'ils sont malades. Pendant le temps que je passe aux eaux, ils sont tranquillement à la campagne près de tous les secours et de tous les talents et toujours avec madame de Boubers qui les a élevés et qui a votre confiance. Je vous demande s'ils peuvent être mieux et je puis vous assurer que si vous aviez un sort plus heureux à m'offrir pour eux, je ne balancerais pas un instant.

Ensuite je vous prie bien de croire qu'il n'a jamais été dans mon intention de séparer un père de ses enfants et quand vous serez fixé quelque part nous pourrons nous arranger pour que, de temps en temps, quand leur sort sera affermi ici, je les mène ou les envoie passer quelques mois avec vous. Il me semble qu'il est de notre devoir de ne pas oublier votre tendresse que je conçois très bien ; croyez qu'il m'en coûte de discuter sur une chose où nous devrions être d'accord, mais nous le serons au moins sur les vœux que je ferai toujours pour votre bonheur.

Le secrétaire de l'ambassade de Russie, Boutiaguine, dans une dépêche au comte Nesselrode du 21 octobre/2 novembre 1814, dit

que la duchesse de Saint-Leu l'a chargé de remettre à l'empereur une lettre dans laquelle elle implore la protection de S. M. Depuis longtemps, son mari lui demande l'aîné de ses enfants. Elle a constamment refusé. Maintenant il veut la poursuivre jusque devant les tribunaux. Elle n'a rien négligé pour éviter le scandale d'un procès et a cru devoir faire des démarches auprès du gouvernement pour s'assurer des protections en cas de besoin. Le roi Louis XVIII a bien voulu les lui promettre par le comte de Blacas, mais la lettre ci-jointe n'est pas de nature à remplir ses espérances[1]. En effet, voici ce que lui écrit M. d'Ambray le 2 novembre 1814 :

Madame la duchesse, j'ai rendu compte au Roi, suivant vos désirs, du nouveau malheur dont vous vous trouviez menacée et du vœu que vous formiez pour que Son autorité protectrice conservât auprès de vous des enfants dont l'éloignement vous causerait une si profonde douleur. Sa Majesté, madame, s'est montrée sensible à vos peines et nous a répété les témoignages de bienveillance et d'intérêt qu'Elle vous donne en toute occasion. Mais Elle a persisté à penser que l'obligation de ne régner que par les lois et de ne jamais s'écarter des règles de la justice ne Lui permettait pas d'intervenir dans une discussion de famille pour dépouiller un père du droit qu'il tient de la nature et de la loi.

L'intention du Roi en vous reconnaissant duchesse, en vous donnant un grand titre et une dotation héréditaire de mâle en mâle, a été sans doute que l'enfant destiné à les recueillir fût élevé dans Son royaume, qu'il reçût une éducation française, propre à Lui former des sujets fidèles et dévoués; mais si le père de cet enfant est assez aveugle sur ses vrais intérêts pour le soustraire à la domination du Roi, et l'exposer à perdre ce qu'il pouvait espérer de sa royale protection, Sa Majesté ne peut que plaindre et l'enfant et la mère. La mère au moins conservera tous ses droits à Ses bontés et ces droits seront encore fortifiés de tous ceux que peut donner le malheur auprès d'un prince généreux et sensible. Le Roi veut et doit laisser aux tribunaux à prononcer sur les réclamations d'un père qui n'a pas cessé de l'être, même en abdiquant son pays. C'est aux juges à poser eux-mêmes des bornes à une autorité paternelle

1. *Recueil de la société Impériale d'histoire*, t. 112, p. 111.

si mal entendue et si imprudemment exercée; c'est aux juges à décider jusqu'à quel point un père fugitif peut abuser des droits naturels qui survivent aux droits civils pour déterminer à l'avance la fortune ou les espérances de son enfant.

Il est possible et peut-être assez probable que les tribunaux vous accorderont un délai qui donne à ce père imprudent le temps de réfléchir sur les conséquences d'un projet si funeste au bonheur de sa famille; mais c'est là encore une fois, madame, une contestation privée dans laquelle le Roi ne pourrait intervenir que par des actes d'autorité arbitraire qu'il s'est interdits. Il a comblé à l'égard de vos enfants la mesure de la générosité, mais il ne veut pas les forcer à jouir de ses bienfaits malgré leur père.

Tel est, madame la duchesse, le résultat de la conférence que Sa Majesté voulut bien nous permettre hier au soir au ministre de l'Intérieur et à moi, relativement à vos affaires. Nous nous en sommes occupés avec le même intérêt, avec un désir égal de trouver quelque moyen de vous conserver les seules jouissances, les seules consolations auxquelles votre cœur attache du prix; mais il nous est malheureusement bien démontré qu'il n'appartient qu'aux tribunaux de vous garantir d'une séparation que vous auriez peut-être encore la ressource d'éloigner par une négociation. Recevez, madame, avec l'expression de mes regrets, mes respectueux hommages. Le chancelier de France.

D'AUBRAY[1]

III

Troisième lettre de Hortense à Alexandre, datée du 5 octobre 1814 et adressée à Vienne.

Comment! vous avez de la peine! Que votre lettre m'a touchée! Que je vous remercie de déposer dans mon cœur les peines du vôtre! Je les ressens bien vivement. Moi, qui vous croyais heureux et je vous aimais! Jugez combien mon amitié doit redoubler; je me croirais nécessaire, car il me semble que

1. 1814. Paris, dépêche du 20 octobre/2 novembre, nº 112.

tout ce qui souffre doit se rapprocher de moi; mais jouissez au moins de voir des sentiments nobles et élevés à celle à qui vous aviez donné votre vie. Que je le conçois et que cela me donne encore meilleure opinion d'elle, si elle se sépare de vous, ne serez-vous pas toujours son meilleur ami et deux cœurs qui s'entendent bien, c'est encore un bonheur dans la vie! Je voudrais vous donner des consolations et vous les trouverez dans vous-même. Mais dites-moi quand vous souffrirez moins, j'ai besoin de vous savoir plus calme, car vos peines m'ont été au cœur, et qui peut être heureux quand ses amis souffrent?

Je suis reconnaissante aussi que vous m'en ayez parlé, c'est me prouver votre amitié et c'est un besoin pour moi. Que je serais heureuse d'être près de vous! Je vous entendrais si bien! Il doit être si triste de perdre l'intérêt de sa vie entière! Et qui vous sait gré d'un sacrifice dans ce monde? Enfin on est content de soi, on fait ce qu'on croit devoir faire et la récompense est dans son cœur et dans celui de ses amis. Pensez un peu à celle qui vous apprécie si bien et si sa tendre amitié peut un peu consoler vos peines, dites-vous bien que ce sera son plus grand bonheur.

On m'annonce à l'instant le départ de M. Pozzo[1]. Je ne sais pas si une lettre arrivera à temps, mais j'ai besoin que l'expression de tous mes sentiments vous arrive le plus tôt possible et je l'envoie par lui; je pense que c'est bien sûr

Le 5 octobre.

IV

Quatrième lettre, du 14 octobre :

Je suis bien occupée de vous; je vous devine dans ce grand monde tâchant de vous étourdir et le pouvant à peine, car le cœur triste est un mal qui ne peut s'éloigner de nous. C'est surtout quand vous serez retourné à Saint-Pétersbourg que ce bonheur d'habitude vous manquera. Mais pourquoi vous séparer entièrement? Je sais bien que c'était le désir de tout ce qui

1. Le général Pozzo di Borgo, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Russie près la cour de France.

nous entoure puisque je vous en ai parlé un jour; mais vous rendra-t-on la tendre affection que vous voulez sacrifier; une année de la vie ne se remplace pas.

Remplissez vos devoirs, mais jouissez au moins de l'amitié d'une personne qui avait mérité votre estime. Je crois que s'éloigner entièrement de vous est un sacrifice trop grand; j'en suis tourmentée pour votre bonheur. Que d'objets d'affection vous perdez! Parlez-moi de vous avec détail. Si vous avez du courage, j'en jouirai avec vous; si vous n'en avez pas, je vous comprendrai bien et mon amitié tâchera de vous en donner. Je regrette une lettre bien bête et remplie de détails bien insignifiants que vous avez peut-être reçue, étant triste; la gaieté des autres fatigue quelquefois, c'est le résultat d'un éloignement aussi grand. On ignore ce qui peut arriver à ses amis et quand on les croit heureux, c'est peut-être le moment où ils pleurent. Mais si j'ai pu vous dire dans cette lettre que doutant un peu de votre amitié, j'espérais en avoir moins pour vous, vous ne l'avez pas cru, n'est-ce pas? Et votre peine que je ressens si vivement m'a bien prouvé que je me trompais et que vous n'avez qu'à me dire : « j'ai du chagrin », pour que je connaisse tous les sentiments que je vous porte.

Je suis toujours tranquillement à la campagne, je m'y trouve bien et j'y resterai le plus longtemps possible. D'ailleurs un seul jour que j'ai passé à Paris m'a prouvé qu'il pourrait y avoir des inconvénients, car j'ai eu un monde énorme et je pense bien que cela ne plaisait pas. Je n'ai eu aucune réponse à la lettre, dont je vous ai envoyé copie. En attendant mes petits enfants deviennent bien gentils. Et, d'après vos conseils, je veux en jouir sans crainte, c'est un sentiment nouveau pour moi et il m'est doux de vous le devoir.

Mon frère m'écrit de Vienne que vous êtes toujours bon pour lui; cela ne m'étonne pas, et ce n'est que sur vous que je compte pour lui. Je ne puis vous dire comme cela m'est pénible de le savoir à Vienne; mais je dirai comme ma pauvre mère, quand elle parlait de vous : « il y a un bon ange que le ciel nous envoye et qui nous sauvera de tout ».

Je m'aperçois que je vous écris sur une feuille toute déchirée; c'est une étourderie, mais vous permettrez à ma paresse de ne pas recommencer ma lettre. Adieu, soyez heureux, comme

que la duchesse de Saint-Leu l'a chargé de remettre à l'empereur une lettre dans laquelle elle implore la protection de S. M. Depuis longtemps, son mari lui demande l'aîné de ses enfants. Elle a constamment refusé. Maintenant il veut la poursuivre jusque devant les tribunaux. Elle n'a rien négligé pour éviter le scandale d'un procès et a cru devoir faire des démarches auprès du gouvernement pour s'assurer des protections en cas de besoin. Le roi Louis XVIII a bien voulu les lui promettre par le comte de Blacas, mais la lettre ci-jointe n'est pas de nature à remplir ses espérances[1]. En effet, voici ce que lui écrit M. d'Ambray le 2 novembre 1814 :

Madame la duchesse, j'ai rendu compte au Roi, suivant vos désirs, du nouveau malheur dont vous vous trouviez menacée et du vœu que vous formiez pour que Son autorité protectrice conservât auprès de vous des enfants dont l'éloignement vous causerait une si profonde douleur. Sa Majesté, madame, s'est montrée sensible à vos peines et nous a répété les témoignages de bienveillance et d'intérêt qu'Elle vous donne en toute occasion. Mais Elle a persisté à penser que l'obligation de ne régner que par les lois et de ne jamais s'écarter des règles de la justice ne Lui permettait pas d'intervenir dans une discussion de famille pour dépouiller un père du droit qu'il tient de la nature et de la loi.

L'intention du Roi en vous reconnaissant duchesse, en vous donnant un grand titre et une dotation héréditaire de mâle en mâle, a été sans doute que l'enfant destiné à les recueillir fût élevé dans Son royaume, qu'il reçût une éducation française, propre à Lui former des sujets fidèles et dévoués; mais si le père de cet enfant est assez aveugle sur ses vrais intérêts pour le soustraire à la domination du Roi, et l'exposer à perdre ce qu'il pouvait espérer de sa royale protection, Sa Majesté ne peut que plaindre et l'enfant et la mère. La mère au moins conservera tous ses droits à Ses bontés et ces droits seront encore fortifiés de tous ceux que peut donner le malheur auprès d'un prince généreux et sensible. Le Roi veut et doit laisser aux tribunaux à prononcer sur les réclamations d'un père qui n'a pas cessé de l'être, même en abdiquant son pays. C'est aux juges à poser eux-mêmes des bornes à une autorité paternelle

1. *Recueil de la société Impériale d'histoire*, t. 112, p. 111.

si mal entendue et si imprudemment exercée; c'est aux juges à décider jusqu'à quel point un père fugitif peut abuser des droits naturels qui survivent aux droits civils pour déterminer à l'avance la fortune ou les espérances de son enfant.

Il est possible et peut-être assez probable que les tribunaux vous accorderont un délai qui donne à ce père imprudent le temps de réfléchir sur les conséquences d'un projet si funeste au bonheur de sa famille; mais c'est là encore une fois, madame, une contestation privée dans laquelle le Roi ne pourrait intervenir que par des actes d'autorité arbitraire qu'il s'est interdits. Il a comblé à l'égard de vos enfants la mesure de la générosité, mais il ne veut pas les forcer à jouir de ses bienfaits malgré leur père.

Tel est, madame la duchesse, le résultat de la conférence que Sa Majesté voulut bien nous permettre hier au soir au ministre de l'Intérieur et à moi, relativement à vos affaires. Nous nous en sommes occupés avec le même intérêt, avec un désir égal de trouver quelque moyen de vous conserver les seules jouissances, les seules consolations auxquelles votre cœur attache du prix; mais il nous est malheureusement bien démontré qu'il n'appartient qu'aux tribunaux de vous garantir d'une séparation que vous auriez peut-être encore la ressource d'éloigner par une négociation. Recevez, madame, avec l'expression de mes regrets, mes respectueux hommages. Le chancelier de France.

D'AUBRAY[1]

III

Troisième lettre de Hortense à Alexandre, datée du 5 octobre 1814 et adressée à Vienne.

Comment! vous avez de la peine! Que votre lettre m'a touchée! Que je vous remercie de déposer dans mon cœur les peines du vôtre! Je les ressens bien vivement. Moi, qui vous croyais heureux et je vous aimais! Jugez combien mon amitié doit redoubler; je me croirais nécessaire, car il me semble que

1. 1814. Paris, dépêche du 20 octobre/2 novembre, nº 112.

tout ce qui souffre doit se rapprocher de moi; mais jouissez au moins de voir des sentiments nobles et élevés à celle à qui vous aviez donné votre vie. Que je le conçois et que cela me donne encore meilleure opinion d'elle, si elle se sépare de vous, ne serez-vous pas toujours son meilleur ami et deux cœurs qui s'entendent bien, c'est encore un bonheur dans la vie! Je voudrais vous donner des consolations et vous les trouverez dans vous-même. Mais dites-moi quand vous souffrirez moins, j'ai besoin de vous savoir plus calme, car vos peines m'ont été au cœur, et qui peut être heureux quand ses amis souffrent?

Je suis reconnaissante aussi que vous m'en ayez parlé, c'est me prouver votre amitié et c'est un besoin pour moi. Que je serais heureuse d'être près de vous! Je vous entendrais si bien! Il doit être si triste de perdre l'intérêt de sa vie entière! Et qui vous sait gré d'un sacrifice dans ce monde? Enfin on est content de soi, on fait ce qu'on croit devoir faire et la récompense est dans son cœur et dans celui de ses amis. Pensez un peu à celle qui vous apprécie si bien et si sa tendre amitié peut un peu consoler vos peines, dites-vous bien que ce sera son plus grand bonheur.

On m'annonce à l'instant le départ de M. Pozzo[1]. Je ne sais pas si une lettre arrivera à temps, mais j'ai besoin que l'expression de tous mes sentiments vous arrive le plus tôt possible et je l'envoie par lui; je pense que c'est bien sûr

Le 5 octobre.

IV

Quatrième lettre, du 14 octobre :

Je suis bien occupée de vous; je vous devine dans ce grand monde tâchant de vous étourdir et le pouvant à peine, car le cœur triste est un mal qui ne peut s'éloigner de nous. C'est surtout quand vous serez retourné à Saint-Pétersbourg que ce bonheur d'habitude vous manquera. Mais pourquoi vous séparer entièrement? Je sais bien que c'était le désir de tout ce qui

1. Le général Pozzo di Borgo, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Russie près la cour de France.

nous entoure puisque je vous en ai parlé un jour; mais vous rendra-t-on la tendre affection que vous voulez sacrifier; une année de la vie ne se remplace pas.

Remplissez vos devoirs, mais jouissez au moins de l'amitié d'une personne qui avait mérité votre estime. Je crois que s'éloigner entièrement de vous est un sacrifice trop grand; j'en suis tourmentée pour votre bonheur. Que d'objets d'affection vous perdez! Parlez-moi de vous avec détail. Si vous avez du courage, j'en jouirai avec vous; si vous n'en avez pas, je vous comprendrai bien et mon amitié tâchera de vous en donner. Je regrette une lettre bien bête et remplie de détails bien insignifiants que vous avez peut-être reçue, étant triste; la gaieté des autres fatigue quelquefois, c'est le résultat d'un éloignement aussi grand. On ignore ce qui peut arriver à ses amis et quand on les croit heureux, c'est peut-être le moment où ils pleurent. Mais si j'ai pu vous dire dans cette lettre que doutant un peu de votre amitié, j'espérais en avoir moins pour vous, vous ne l'avez pas cru, n'est-ce pas? Et votre peine que je ressens si vivement m'a bien prouvé que je me trompais et que vous n'avez qu'à me dire : « j'ai du chagrin », pour que je connaisse tous les sentiments que je vous porte.

Je suis toujours tranquillement à la campagne, je m'y trouve bien et j'y resterai le plus longtemps possible. D'ailleurs un seul jour que j'ai passé à Paris m'a prouvé qu'il pourrait y avoir des inconvénients, car j'ai eu un monde énorme et je pense bien que cela ne plaisait pas. Je n'ai eu aucune réponse à la lettre, dont je vous ai envoyé copie. En attendant mes petits enfants deviennent bien gentils. Et, d'après vos conseils, je veux en jouir sans crainte, c'est un sentiment nouveau pour moi et il m'est doux de vous le devoir.

Mon frère m'écrit de Vienne que vous êtes toujours bon pour lui; cela ne m'étonne pas, et ce n'est que sur vous que je compte pour lui. Je ne puis vous dire comme cela m'est pénible de le savoir à Vienne; mais je dirai comme ma pauvre mère, quand elle parlait de vous : « il y a un bon ange que le ciel nous envoye et qui nous sauvera de tout ».

Je m'aperçois que je vous écris sur une feuille toute déchirée; c'est une étourderie, mais vous permettrez à ma paresse de ne pas recommencer ma lettre. Adieu, soyez heureux, comme

vous méritez de l'être, pensez un peu à quelqu'un qui prendra toujours une part bien tendre à tout ce qui pourra vous arriver. Votre confiance m'a ouvert le cœur; je crois à votre amitié, et si vous saviez comme il m'est doux d'y croire! Mais je n'oserai jouir de ce que vous me donnez que quand je vous saurai content et ce sera toujours mon vœu le plus cher.

Le 14 octobre.

C'est bien compter sur votre bonté que de vous envoyer une lettre pour mon frère; c'est que je ne sais pas où lui écrire et que vous m'avez habituée à ne pas craindre de disposer de vous. Je suis bien contente de M. Boutiaguine : il vous est bien attaché et me montre aussi beaucoup d'intérêt.

Dans ces deux lettres du 5 et du 14 octobre, il est mention d'une amie dont Alexandre se sépare. On sait que l'empereur était très attaché à Marie Antonowna Maryshkine, née princesse Tchetvertinskky, qu'il a dû quitter vers cette époque; il est probable que c'est d'elle que parle la duchesse de Saint-Leu. Hortense recommande à Alexandre une lettre à son frère Eugène que nous trouvons comme annexe à celle à l'empereur dans une enveloppe de deuil avec l'adresse : « A Son Altesse Impériale mon frère le prince Eugène ». Pourquoi ne fut-elle pas remise par Alexandre et par qui a-t-elle été décachetée? Nous ne le savons pas. Le prince Eugène était cependant bien à Vienne en ce moment. Toutes les autres lettres qu'Hortense avait expédiées à son frère par l'entremise d'Alexandre ont eu le même sort; elles ne lui furent pas remises. Elle écrit cependant qu'elle ne doute pas de celui à qui elle les avait confiées.

Voici cette lettre d'Hortense à Eugène, datée du 14 octobre 1814 :

J'ai reçu ta lettre par le courrier français. Es-tu content? C'est ce que je désire tant savoir. Je ne doute pas de celui qui te remettra ma lettre; mais tout ce vilain pays où tu es est si mal habité et je crains tous les diplomates; ici on a une grande peur de toi; je ne sais pourquoi, car tu as bien prouvé que tu ne voulais rien, mais l'avenir est bien embrouillé ici. Je fais bien des vœux pour que nous restions tranquilles comme nous sommes; mais j'en doute : les militaires sont toujours bien mécontents, on oublie les défauts de l'empereur Napoléon, et il est aimé à présent plus que jamais. On répète cette phrase qui est assez bien : « Sous l'empereur Napoléon, on disait

du mal de lui, mais on disait du bien des Français; à présent on dit du bien des Bourbons et du mal des Français. Tout cela c'est de l'esprit et nous n'en manquons pas, mais si tout cela nous fait encore nous tuer, ce sera bien triste. Si tu as un petit coin tranquille, nous irons t'y voir; quand tu pourras te douter du pays qu'on te destine, tu me le manderas, car tu dois connaître mon impatience. Adieu, je t'embrasse et tu sais combien je t'aime tendrement.

Le 14 octobre.

V

Lettre à Alexandre du 23 octobre, écrite sur papier deuil.

On me dit qu'il part un courrier et je veux qu'il vous porte l'assurance que je ne puis vous oublier, car je suis toujours bien occupée de vous, et je veux croire que malgré le tourbillon dans lequel vous vous trouvez, vous avez besoin de l'amitié que je vous donne. On dit que vous devez passer quelques jours à Carlsruhe ; je ne vous cache pas que j'ai éprouvé un petit moment d'humeur en pensant que j'étais dans ce pays il y a peu de temps et que je ne puis y aller quand vous y êtes. J'aurais été si heureuse de vous voir; mais nous autres, pauvres femmes, nous ne devons pas nous écarter des convenances.

C'est mon cœur qui m'avertit qu'en le désirant beaucoup, il ne faut pas le faire parce qu'on pourrait juger que je le désire trop. Mais ce voyage m'aurait été bien agréable, et de vous savoir si près, sans vous voir, me sera bien pénible. Vous penserez un peu à moi, n'est-ce pas? Si vous êtes heureux, vous devez croire que je le partage et si vous souffrez toujours, vous devez penser que mon cœur devine et vous comprend.

Adieu, croyez à ma constante amitié, je puis dire qu'elle est tendre aussi, car elle m'occupe trop pour ne pas l'être.

Ce 23 octobre.

Je vous envoie encore une lettre pour mon frère; vous voyez que j'abuse de l'amitié.

Enveloppe, tranche dorée avec l'adresse : A Majesté l'empereur de Russie.

La lettre, annexée dans une enveloppe avec l'adresse « à mon frère le prince Eugène », est datée de Saint-Leu du 23 octobre : pas plus que la première elle ne fut remise à son destinataire :

Mon cher Eugène, pendant que tu es dans un grand monde, je suis tranquillement à la campagne. Je n'envie pas ton tapage, quoique je sache qu'on t'y traite très bien. Nous avons un bon ange près de toi et j'espère qu'à son départ tes affaires seront décidées, car je ne compte guère sur d'autres pour toi. J'espère que mes affaires se finiront ici, on me promet et j'espère quoique je n'aye encore rien eu. On s'occupe de la succession de ce pauvre Bourjolly ; on a proposé à son cousin de prendre du service. Il y a presque consenti. Comme tu as refusé, cela ne t'étonnera pas, il y a des amis qui sont bien bêtes et à propos de cela un des tiens que ma sœur n'aime guère a fait de grandes bêtises. J'ai tâché de réparer cela ; dire à quelqu'un qui vient vous trouver : « Je ne crois pas ce que vous dites puisque celui qui vous envoye est l'ennemi du prince », c'est bien spirituel dans un tems comme celui-ci. Les gens qui vous sont attachés ne devraient jamais parler de vous ou toujours dire : « j'ignore, je ne sais pas ». C'est comme d'Arnay qui écrit que tu es très bien avec le prince de Bénévent. A quoi cela est-il bon ? Son frère le répète et pour un homme si peu estimé, il ne faut pas qu'on le dise. Ensuite, sois bien avec lui, si cela t'est nécessaire en général. Je crois que ceux qui te sont attachés se mêlent trop de tes affaires ; qu'ils parlent de ce qui les touche, mais jamais de toi.

Adieu, je finis mon sermon en t'embrassant, mais j'ai raison d'être en colère contre les gens qui font les importants et comme celui dont je veux parler m'a dit t'avoir écrit tout ce qu'il a fait, tu dois deviner comme il est bête. Dans l'incertitude d'une chose, on ne fait rien de positif ; il croyait avoir fait merveille en allant trouver un chef.

Comme je suis heureuse d'être dans mon petit coin tranquille, je ris du tapage des hommes et je me crois au port, parce que je n'ai plus rien à démêler avec eux. Je ne compte pas aller à Paris, à moins que je n'aie trop froid ici, mais

jusqu'à présent je m'y trouve très bien. Où sera-tu placé? Serait-ce les bords du Rhin? On dit que l'empereur viendra à Carlsruhe; si près de nous, je regretterai bien de ne pas le voir. Parle-lui de moi, car je l'aime bien. Adieu.

D'après mademoiselle Cochelet[1] nous savons que vers cette époque, à la fin de 1814, Hortense avait été informée de ce que l'on envoyait à son frère des espions, des agents provocateurs pour le compromettre. Elle voulut en prévenir son frère et le fit par l'entremise de l'ambassade de Grande-Bretagne en plaçant sa lettre dans une petite brosse. Mademoiselle Cochelet ajoute qu'elle a toujours ignoré si cette lettre était arrivée. Si celle du 23 octobre renfermait aussi un avertissement, Eugène ne le reçut pas, car elle fut décachetée par une main inconnue et resta dans les papiers de l'empereur Alexandre.

VI

Lettre à Alexandre datée du 26 octobre 1814, écrite sur papier deuil avec une enveloppe au nom de S. M. l'empereur de Russie à Vienne.

Je suis bien triste, bien malheureuse et j'éprouve le besoin de vous confier mes tourments. Décidément je n'ai pu rien obtenir de mon mari, il vient d'envoyer sa procuration à des hommes d'affaires. Il veut absolument mon fils, je sens que je sacrifierai mon bonheur à faire ce que je dois; mais, malgré que les lois soient contre moi, je crois de mon devoir de résister encore. L'avenir de mon fils, son bonheur, son éducation, tout serait perdu et sans espoir de gagner ma cause. Je me laisse entraîner dans une affaire qui va faire du bruit et je m'expose à un procès pour conserver mon fils le plus longtemps que je pourrai. Si j'étais sûre qu'il peut être bien, je vous assure que je sacrifierais bien le bonheur de le voir à son bien-être; mais que puis-je attendre d'une personne qui dit : si je suis malheureux je veux que mon fils le soit aussi; vous voyez que ce n'est pas une mère qui parle.

Tout le monde me dit que je perdrai, qu'il faut faire le sacrifice de mon fils, que, selon nos lois, il aurait même le

1. *Mémoires*, t. II, p. 297.

droit de me faire venir demeurer avec lui, mais je ne puis que penser : *mon fils serait perdu*, j'en ai la ferme conviction. Il va donc de mon devoir de tout entreprendre pour le conserver près de moi et c'est ce que je vais faire.

Mon Dieu, dans quelle position extraordinaire j'ai toujours été ! Il me semblait que le bonheur d'une femme était qu'on ne parlât pas d'elle ; je ferais tout pour cela. Moins connue, moins troublée était ma devise et le sort m'entraîne toujours à fixer l'attention du monde, tandis que ma seule ambition serait d'occuper un peu le cœur de mes amis. Je me trouvais si tranquille depuis quelque temps ! Allons, il me faut du courage. J'éprouve de la douceur en vous parlant de mes peines. J'espère que vous les partagez autant que j'ai senti les vôtres, car croyez que je ne les oublie pas et de vous savoir heureux me sera toujours nécessaire. Je n'écris pas à mon frère mon tourment, car il s'y attend depuis longtemps et m'avait conseillé pour éviter tout cela de me séparer de mon fils aîné pour conserver l'autre. Mais est-ce possible ? Les hommes ne connaissent pas les entrailles naturelles, et celui qui peut être malheureux est toujours celui qu'on aime le mieux.

Mais je vous occupe bien de moi, et je viens de tant discuter avec ces vilains gens d'affaires que vous pardonnerez d'être bien troublée dans tout ce que je vous dis et que je sens. C'est que j'ai une bien tendre amitié pour vous, que j'ai besoin que vous pensiez un peu à moi, et quand je puis croire que j'ai un ami en vous à qui je ne suis pas tout-à-fait indifférente, cela calme mes peines et je suis moins malheureuse.

Ce 26 octobre.

VII

La lettre suivante du 2 novembre (sur papier tranche dorée) parvint à Alexandre par l'entremise de Boutiaguine :

Votre Majesté a été si bonne pour moi que j'ai besoin encore de son intérêt et de sa protection. Mon mari veut reprendre son fils aîné et par là lui faire perdre sa position que votre bienveillance lui avait acquise. Si l'on ne me retire de la loi commune en France, je suis perdue ; mais, d'après les lettres

patentes du roi de France, je pourrais être jugée politiquement et par là éviter que les tribunaux ne s'emparent de mon affaire. Mais je crains que le roi, tout en me montrant une grande bienveillance, ne veuille pas se prononcer. J'ai donc recours à vous, Sire. Certainement si l'empereur Napoléon redemandait son fils, il ne l'obtiendrait pas. Ne puis-je pas être jugée de même, si monsieur le prince Talleyrand écrivait ici. Enfin vous avez voulu être le protecteur de ma famille et je mets avec confiance mes intérêts entre vos mains. Je serais heureuse de vous devoir mes enfants, leur bonheur, car ils seraient bien malheureux loin de moi et il me sera doux de rapporter à vos bontés la tranquillité dont je ne puis jouir qu'avec eux. Croyez, Sire, qu'en pensant chaque jour à tout ce que je vous dois, je suis heureuse de trouver l'occasion de vous en parler, de vous renouveler l'assurance de mes sentiments et de ma reconnaissance.

HORTENSE

Paris, ce 2 novembre.

VIII

Lettre du 17 novembre; enveloppe : A Sa Majesté l'empereur Alexandre :

Je vous ai écrit une lettre de cérémonie pour vous dire que j'étais bien triste ; mais je trouve si doux de vous parler comme à un frère que je laisse avec bien du plaisir cette manière qui ne va pas à mon cœur; mais on m'avait dit que l'occasion n'était pas sûre, je n'osais pas faire autrement.

Vous savez à présent tous mes nouveaux tourments; c'est l'occupation de tout Paris. On me fait espérer de pouvoir conserver mon fils; mais j'aurai fait tout ce que je dois faire et je me résignerai à ce que Dieu voudra. Je vous prie bien de ne pas en parler ici; je ne veux pas vous faire faire une démarche désagréable, car le roi ne veut pas s'en mêler et je le conçois. Mon mari s'adresse aux tribunaux; c'est à eux à décider. Me voilà obligée de retourner à Paris tandis que je me trouvais si bien à la campagne; mais rien n'arrive comme on le veut et dans la vie il faut se résigner à tout; mais ce qui me trouverait encore sans courage ce serait de douter de votre

amitié, et j'espère que je n'éprouverai jamais cette peine. Mais je ne veux pas que l'intérêt que vous me portez vous donne jamais le moindre trouble.

Il y a quelques jours qu'en causant avec mademoiselle Cochelet, elle m'a avoué qu'elle vous avait parlé de mon avenir ; cela m'a fait de la peine ; vous avez assez fait pour moi et pour mes enfants. J'en suis reconnaissante et je vous aime assez pour être heureuse de tout vous devoir. Mais si je pouvais penser que de vous occuper de moi puisse vous donner un peu d'embarras, je ne jouirais plus du plaisir que je trouve à vous en parler quelquefois. Si je suis triste, j'aime à vous le dire ; si je suis tourmentée, je vous en parle encore et j'aime à me rappeler vos bons conseils ; mais c'est à un ami que je parle et je ne veux pas qu'on aille vous tourmenter pour des choses que vous ne pouvez pas faire.

Le seul bien que j'attends de vous et auquel je mets le plus grand prix, c'est d'en être aimée ; cela vaut mieux que tout et votre amitié me donnera plus de bonheur que votre puissance. Ne faites jamais attention à ce que vous écrit une personne qui m'aime, mais qui a la plus mauvaise tête du monde ; je ne l'ai pas trop grondée de sa confiance, car dans toutes choses j'en fais cas et d'ailleurs elle est assez triste dans ce moment. La personne qui l'intéressait ne l'aime plus sans doute et elle ignore le motif de sa brouille ; vous voyez que les hommes de tous les pays ne valent pas grand'chose, ils font du mal sans s'en douter et toujours en criant.

J'ai vu il y a quelques jours une femme qui a toujours le cœur bien égratigné ; elle s'informe de vous avec le plus grand intérêt ; elle m'en veut encore de n'avoir pu vous dire adieu et croit que je suis la cause de votre changement : c'est ainsi qu'elle s'exprime. Je prends votre parti par conscience ; je me défends par nécessité et à la fin je ne sais que dire, car elle a eu vraiment le cœur touché et vous n'en avez pas pitié. On dit que la personne que vous aimez doit venir dans ce pays-ci, est-ce vrai ? Et dans ce cas que désirez-vous que je fasse ? J'aurais sûrement du plaisir à la voir, à lui parler de vous. Mais cela vous conviendrait-il et sait-elle que vous m'avez parlé d'elle ? Je ne veux rien faire sans que cela vous plaise et j'attendrai votre réponse. Adieu, je vous répète du fond de mon cœur que j'ai

la plus tendre amitié pour vous et que je n'ai besoin que de votre affection; je ne veux pas que vous vous occupiez de moi autrement. Je me trouve très bien comme je suis et vous troubleriez le sentiment que je vous porte, s'il s'y trouvait mêlé un intérêt qui m'ôterait tout le charme; je ne vous ai même pas recommandé mon frère, quoique ce fût le dernier souhait de ma mère, parce que je connaissais votre cœur et le désir que vous aviez de faire notre bonheur, et vous aviez deviné le mien, car en m'accordant l'amitié que je serai toujours heureuse de conserver, je ne veux pas autre chose.

J'ai écrit à mon frère toutes mes tristes affaires. Tous les gens de loi que j'ai consultés disent que je dois gagner ma cause, que l'autorité paternelle doit être protectrice et dans cette occasion-ci elle nuit aux enfants. Enfin j'espère et j'attends. Dites-moi, malgré tout le tourbillon qui vous environne, que vous pensez un peu à moi et vous me ferez le seul bien que je puisse attendre dans ce moment-ci.

Ce 17 novembre.

IX

Lettre du 28 décembre 1814 écrite sur papier doré sur tranches; sur l'enveloppe se trouve l'adresse : A Sa Majesté l'empereur de Russie à Vienne :

Il y a bien longtemps que je ne vous ai écrit et cependant vous avez été souffrant et j'espère que vous avez pensé que vos amis feraient des vœux pour votre santé comme pour votre bonheur. Voici une année qui va commencer et qui, j'espère, sera plus tranquille pour nous que l'autre pour moi. Tout ce qui ne me touche pas de cœur ne me fait pas une grande impression et si comme, je l'espère, je puis conserver mes enfants je ne me plaindrai pas du sort; mais il me faut toujours un peu de courage pour occuper le public comme je le fais.

Je n'ai pas perdu un ami, ma société est toujours la même, les étrangers désirent beaucoup venir chez moi. Que de raisons pour inspirer la jalousie! Aussi dans des petits salons que vous avez beaucoup négligés, je suis bien mal arrangée. Mais je m'en console en me disant : qui a des amis doit avoir des

ennemis. Dans des petites inquiétudes que j'ai eues, la personne[1] que vous avez laissée ici a été parfaite pour moi; tout ce que j'aurai de bon dans la vie doit venir de vous, et cette pensée m'en fera jouir doublement. Vous devez être si occupé, sans compter les plaisirs, que je ne veux pas abuser plus longtemps de vos moments. Recevez les vœux de mes petits enfants et les miens pour ce nouvel an et conservez un peu d'affection à ceux qui vous aiment bien tendrement.

Ce 28 décembre.

X

Napoléon est rentré de l'île d'Elbe. Lettre d'Hortense à Alexandre après cet événement, le 25 mars 1815; enveloppe : A l'empereur Alexandre :

J'ai le cœur triste de voir partir la seule personne[3] qui pouvait me donner de vos nouvelles. Je ne vois plus de moyens de m'entretenir quelquefois avec vous, à moins que vous ne les fassiez naître. Et toute cette vilaine politique vous le permettrait-elle ?

Vous devez savoir tous les changements qui sont arrivés en France ; depuis longtemps je voyais bien que cela ne pouvait durer comme cela était et vous-même aviez bien jugé que les Bourbons prenaient la France tout le contraire de ce qu'il fallait la prendre. Aussi le seul parti qu'ils ont ici ne consistait-il qu'en la noblesse ancienne, ce qui fait une grande partie de nos salons de Paris. La nation est donc toute entière à l'empereur, mais elle veut la paix et il aura assez d'esprit pour suivre en cela l'opinion dominante, car il a déjà éprouvé, et les Bourbons en sont un exemple, qu'on ne peut rester souverain qu'en ne séparant pas sa cause de celle de la nation. Voici ma politique et je vois bien que c'est elle qu'on suivra ici ; mais on attend avec impatience les intentions de l'empereur Alexandre.

On dit que son intérêt est d'être en paix avec la France, qu'il ne doit jamais craindre qu'on veuille l'inquiéter sur la Pologne,

1. Paul Boutiaguine.
2. *Id.*

qu'on a la preuve qu'il est impossible de retourner chez lui, qu'il a désiré faire le bonheur de la France, qu'il ne viendra donc pas nous apporter la guerre pour défendre une famille qui n'était guère reconnaissante envers lui et pour aller en contradiction avec une nation qui s'est bien déclarée, car un homme, qui arrive tout seul reprendre son trône, prouve bien qu'il y est appelé par le vœu de la nation. Il promet une constitution libérale, la liberté de la presse, enfin il veut contenter tout le monde et, s'il ne le faisait pas, il ne pourrait pas y rester. Serait-ce donc celui que nous aimons, dont les Français se rappellent encore avec sensibilité tous les procédés, qui viendrait nous apporter ici de nouveaux malheurs? Je soutiens toujours que c'est impossible et comme ce que je viens de vous dire fait le principal sujet de toutes nos conversations, j'aime à vous en parler et croire que vous ne pouvez jamais être que notre ami; vous seriez toujours à temps d'être notre ennemi, si l'on n'était pas vrai et loyal envers vous.

Mais je quitte toute cette politique qui me paraît si froide quand je cause avec vous; je veux vous parler un peu de moi; je comptais cependant ne plus vous écrire. Je m'étais persuadée que vous aviez eu de l'intérêt pour moi, mais pas l'amitié que vous m'aviez promise, car un petit mot de vous m'aurait été souvent bien doux et bien nécessaire; aussi je n'écris aujourd'hui que pour moi parce que je trouve du plaisir, et quand Boutiaguine serait parti je regretterais bien de ne pas l'avoir fait. Je veux en dépit de vous que vous vous rappeliez combien vous avez été bon pour moi; votre tendre intérêt dans tous nos malheurs qui a su si bien les adoucir, vos soins pour assurer notre avenir, tout cela, si vous ne l'oubliez pas, m'est une assurance que je ne vous suis pas indifférente; car on aime toujours ceux qu'on a obligés et quant à ces derniers je ne vous dirai pas ce qu'ils sentent, vous le devinerez facilement. Mais je vous avouerai que je suis bien triste dans ce moment.

Je n'ai besoin pour être heureuse que d'un peu de tranquillité et d'affection et me voilà en l'air et tourmentée par toutes les pétitions et les visites d'indifférents en visite. Malgré l'avantage que mes enfants peuvent trouver dans ce changement de position, puisque l'autre n'était pas assurée, eh

bien! je regrette déjà ma tranquillité et puis, si vous nous faites la guerre, que tout sera triste!

J'ai eu quelques moments bien pénibles à passer; on s'était amusé à faire courir le bruit que j'avais vendu mes diamants pour payer les troupes. Vous jugez comme cela me ressemble; on a voulu m'arrêter. J'ai été huit jours cachée; cependant, au départ du roi, je lui ai écrit pour le remercier de ses bontés. J'ai cru lui devoir cela, après en avoir été bien reçue dans les deux audiences qu'il m'avait données. J'ai envoyé aussi chez les duchesses d'Orléans et de Bourbon pour les prier de s'adresser à moi dans tout ce qu'elles pouvaient désirer près de l'empereur et je serais heureuse de pouvoir leur être utile. Voilà le bon côté de ma position, car elle me serait bien à charge si quelquefois je ne pouvais trouver le moyen de protéger ceux qui souffrent.

Vous savez peut-être que l'empereur Napoléon m'en voulait beaucoup d'avoir accepté un sort en France pour mes enfants; je ne doute pas que sa famille n'ait fait tout au monde pour l'aigrir contre moi, mais il a pu juger lui-même de la considération que, par ma conduite mesurée, j'ai pu conserver ici et, après une explication où il m'a dit qu'il s'était promis de ne plus me revoir, il m'a assuré qu'il oubliait tout et qu'il ne fallait plus en parler.

Je crois prouver que je compte assez sur votre bienveillance pour vous occuper comme cela de tous les détails qui me regardent; c'est que si vous saviez comme il m'est doux de vous croire mon ami! c'est ce dont j'ai le plus besoin et toutes ces grandeurs que le monde recherche tant ne valent pas à mes yeux l'assurance de votre affection, et quand je pense que je n'aurai plus de vos nouvelles j'en ai vraiment envie de pleurer.

Enfin ne m'oubliez pas; n'importe ce que le sort décide; croyez toujours que ma façon d'aimer vaut bien quelque chose [1]; je partagerai tout ce qui pourra vous arriver et en faisant des vœux pour votre bonheur, je croirai en faire aussi pour moi.

J'espère que vous nous renverrez celui qui vous porte ma lettre [2]. Il m'a paru faire beaucoup d'attention à mademoiselle

1. Sous les mots : « bien quelque chose » on peut lire : « mieux que l'amour d'une autre ».

2. Paul Boutiaguine.

Cochelet, il a été le consolateur. Enfin je crois m'être aperçue qu'il y avait plus que de la bienveillance. Je voulais vous proposer d'arranger ce mariage; je vous ferais le sacrifice d'une bonne amie. Voici des affaires qui vont peut-être bouleverser tous les châteaux en Espagne, enfin si vous êtes notre ami, tout ira bien.

25 mars 1815.

Lorsque Boutiaguine vint chercher cette lettre de la reine Hortense du 25 mars 1815, mademoiselle Cochelet lui fit observer l'enthousiasme avec lequel le peuple français recevait l'empereur Napoléon. Boutiaguine répondit que son souverain pourrait se croire trompé aux yeux de tous les autres monarques, car il s'était porté garant pour Napoléon. « Je vous écrirai, dit-il, je vous le promets, si je trouve l'empereur bien disposé[1] ». Quelques mois plus tard[2], mademoiselle Cochelet reçut par poste trois lettres, timbrées de Paris, de la même écriture qu'elle reconnut être de Boutiaguine, une pour la reine Hortense, une autre pour le duc de Vicence, la troisième pour elle-même. Elles renfermaient toutes les mêmes mots, dictés probablement par Alexandre en réponse à la lettre du 25 mars : « Ni paix, ni trève, plus de réconciliation avec cet homme; toute l'Europe professe les mêmes sentiments. Hors cet homme, tout ce qu'on veut; aucune prédilection pour personne; dès qu'il sera de côté, point de guerre. »

Le gouvernement des Bourbons avait accusé Hortense d'avoir été l'âme du complot qui avait amené Napoléon de l'île d'Elbe. On réussit à convaincre l'empereur Alexandre. C'est à cela que fait allusion mademoiselle Cochelet lorsqu'elle dit[3] : « Il a fallu qu'une intrigue bien habile soit parvenue à le tromper, pour que cette belle âme lui ait autant manqué plus tard et d'une manière si peu digne de lui et de celle qu'il voulait obliger malgré eux ». Au congrès de Vienne, il avait été question d'éloigner Napoléon de l'île d'Elbe, de peur qu'il ne revînt en France. Vers la fin de janvier 1815, Sainte-Hélène fut indiquée par Pozzo di Borgo comme un lieu d'exil plus sûr : l'empereur Alexandre dévoila le projet au prince Eugène qui en avertit Napoléon. Celui-ci se décida à revenir en France. Depuis lors l'empereur Alexandre ne témoigna plus à Eugène que de la froideur[4]. A la nouvelle du débarquement de Napoléon, les souverains ras-

1. *Mémoires de mademoiselle Cochelet*, t. III, pp. 5-7.

2. *Id.*, t. III, p. 20.

3. *Id.*, t. II, p. 147.

4. Comte A. de la Garde Chambon, *Souvenirs du congrès de Vienne*, publiés par le comte Fleury. Paris, 1901, p. 435 et suivantes.

semblés à Vienne allèrent rejoindre leurs armées ou revinrent dans leurs États. L'impératrice Élisabeth quitta Vienne le 9/21 mars 1815 et se retira dans le duché de Bade auprès de ses parents pour y attendre l'issue des événements. Après l'avoir rejointe, l'empereur Alexandre se rendit au quartier général à Heidelberg et fit son entrée le 4 juin 1815 à Heilbronn. C'est là que la baronne Krudener se présenta à lui; dès lors commencèrent leurs entretiens. A la demande d'Alexandre, la baronne vint le 9 juin se fixer à Heidelberg, dans une petite maison de paysan à dix minutes du logement d'Alexandre; l'empereur, pendant tout le temps qu'il resta à Heidelberg, vint de deux jours l'un passer la soirée depuis dix heures jusqu'à deux heures du matin pour lire la parole de Dieu[1]. Le 25 juin Alexandre quitta Heidelberg pour entrer en France et invita la baronne Krudener à venir le rejoindre à Paris. Elle ne partit de Heidelberg que le 8 juillet et arriva à Paris le 14; le lendemain elle se présenta à Alexandre qui la pria de se rapprocher de lui. Il avait pris un appartement à l'Élysée Bourbon, dont les jardins aboutissaient aux Champs-Élysées. Madame Krudener s'établit à l'hôtel Montchenu, dont le jardin communiquait avec cette promenade. C'est par ces jardins que passait Alexandre pour se rendre chez la baronne. Il y venait ordinairement de deux soirs l'un.

Le séjour que fit Alexandre à Paris en 1815 fut bien différent de celui de 1814. En 1814 il aimait à voir du monde et fréquentait beaucoup de salons. On le voyait souvent chez l'impératrice Joséphine, chez la reine Hortense, chez le prince de Bénévent, les maréchaux Ney, Marmont, Augereau et d'autres. En 1815, Alexandre chercha l'isolement, évita les fêtes. On ne le vit que chez le roi de Prusse, le roi Louis XVIII et le duc de Wellington. Le général Michailovsky-Danilevsky[2] raconte, dans ses mémoires, qu'après s'être levé entre sept et huit heures du matin et avoir donné ses ordres au chef de son état-major, prince Volkonsky, Alexandre descendait au jardin où il passait toute la matinée en travaillant à son bureau pendant cinq heures de suite. Il dînait à deux heures ordinairement en compagnie des grands-ducs et des généraux Ouvarow, Konovnitzine, prince Volkonsky et autres, invités à tour de rôle. A six heures, il montait à cheval et parcourait en simple particulier, escorté d'un jockey, les environs de Paris. Revenu de sa promenade, il passait la soirée tout seul, ou chez la baronne Krudener. L'exaltation de cette illuminée se communiquant à lui, il se crut protégé et aidé par la providence; sa seconde entrée à Paris sans effusion de sang lui sembla l'effet de la protection divine. « Humainement parlant, disait-il à

1. Empeytaz, *op. laud.*, p. 29.
2. *Œuvres complètes*, t. VII, p. 423.

madame Krudener[1], je ne pouvais espérer la victoire qu'au bout de six mois et je suis entré à Paris le dix-huitième jour après mon départ de Heidelberg, n'ayant perdu que 40 hommes : sans la protection divine, j'en aurais perdu un grand nombre et je pouvais moi-même périr sous les coups et par les artifices de mes ennemis. Celui qui se confie en Dieu ne sera jamais confondu. » Sous l'influence de ces idées mystiques, Alexandre, avant de quitter la France, résolut, comme il le dit à madame Krudener, « par un acte public, de rendre à Dieu le Père, le Fils et le Saint-Esprit, l'hommage que nous lui devons pour la protection qu'il nous a accordée et inviter les peuples à se ranger sous l'obéissance de l'Évangile. Je vous apporte le projet de cet acte, vous priant de l'examiner attentivement, et s'il y a quelque expression que vous n'approuviez pas, vous voudrez bien me le faire connaître... Je désire que l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse s'unissent à moi dans cet acte d'adoration, afin qu'on nous voie, comme les mages d'Orient, reconnaître la suprême autorité du Dieu sauveur[2] ». Ce fut l'origine de la Sainte-Alliance.

Le 28 septembre, Alexandre quitta Paris, et, pour revenir dans ses États, passa par la Suisse à Bâle, sans faire parvenir à la reine Hortense, qui était à Aix en Savoie, la moindre marque de souvenir, comme s'en plaint mademoiselle Cochelet[3]. Il n'avait pas voulu se compromettre devant ses alliés par des relations avec une Bonaparte, qui était soupçonnée d'avoir été l'âme de tous les complots.

XI

La reine Hortense avait été expulsée de Paris le 19 juillet 1815 par ordre du général prussien Müffling, gouverneur de Paris pour les Alliés. Pendant son séjour à Paris, l'empereur Alexandre évita toute relation avec la duchesse de Saint-Leu, et lorsque l'*Indépendant* (n° 78) et d'autres journaux mentionnèrent que la duchesse lui avait fait plusieurs visites, il donna l'ordre de démentir cette nouvelle de la manière la plus catégorique. Quant à la duchesse de Saint-Leu, les plénipotentiaires des puissances alliées déclarèrent que leurs

1. Empeytaz, *op. laud.*, p. 31.

2. *Id.*, *op. laud.*, p. 40. — Comtesse Edeling, *Mémoires*, Moscou, 1888, pp. 241 et suivantes.

3. *Mémoires*, t. IV, pp. 4 et 26.

4. 1815, *Campagnes*, Talleyrand, note 7-19 juillet, Exp. n° 458, n° 99. Dépêche au baron Krudener, 29 août 1815. Suisse, n° 106. Dépêche au baron Krüdener, 18/30 avril.

cours étaient disposées à lui permettre, selon sa demande, le séjour sur une terre qu'elle possédait dans le canton de Vaud[1].

Le baron Krudener[2], chargé d'affaires de Russie près de la Confédération helvétique, reçut l'ordre d'en faire, conjointement avec ses collègues, l'objet d'une notification au président de la diète. Le ministre d'Autriche en Suisse, le baron Schraut, ayant reçu les mêmes ordres de son gouvernement, en fit part au bourgmestre du canton directeur de Zurich, de Wyss, qui y répondit que la Confédération s'opposait de la façon la plus formelle à l'établissement de la duchesse de Saint-Leu. Le baron Krudener pensa obtenir un résultat plus satisfaisant en demandant d'une manière confidentielle au canton directeur que madame de Saint-Leu pût résider sous la même surveillance, dans une partie de la Suisse moins rapprochée du territoire français, telle que les bords du lac de Constance. Il adressa donc le 5/17 octobre une lettre confidentielle au bourgmestre de Wyss, en lui expliquant que le séjour de la duchesse ne serait que provisoire, en attendant l'effet des représentations faites par la Suisse aux puissances alliées. Le bourgmestre de Wyss lui répondit le 20 octobre que la grande majorité de ses collègues du conseil d'État, en se rappelant les déclarations très positives de tous les cantons, avait trouvé que le directoire se compromettrait en admettant le séjour provisoire en Suisse d'une personne qu'on suppose fort dangereuse pour le repos de la Suisse et du voisinage. M. de Wyss finit sa lettre en disant : « Il faut espérer que MM. les ministres des quatre cours trouveront quelque expédient pour faire exister tranquillement dans un autre coin de l'Europe, moins exposé que la Suisse à la séduction, une dame qui ne mérite guère tout l'intérêt qu'elle a su inspirer. Ce qui a pu influer encore un peu sur la manière de voir de notre conseil d'État, c'est la presque certitude qu'on a, que le ci-devant roi d'Espagne (Joseph Bonaparte), qui nous a causé déjà tant de trouble, rôde aussi dans le canton de Vaud[3]. »

Ne pouvant rester indéfiniment à Aix en Savoie, la duchesse de Saint-Leu s'adresse, par l'entremise de son mandataire le baron Devaux, le 8 octobre, au comte Capodistria, en le priant de proposer à la conférence de lui accorder un passeport pour elle, ses enfants et sa suite, soit pour Saint-Gall, si l'on persiste à lui affecter la Suisse pour résidence définitive, soit au moins provisoirement pour Constance ou Bregentz, jusqu'au moment où une décision définitive aura été prise. A la séance du 21 octobre, la conférence des ministres ne

1. 1815. *Campagnes*, VI. Procès verbaux, nos 507, 568, 42e et 43e séances, 27 août, 28 août.

2. Le baron Paul Krudener était le fils de la baronne Julie Krudener, l'amie de l'empereur Alexandre.

3. 1815. Suisse, dépêche du 9/21 octobre, no 55.

trouva pas d'inconvénient à ce que la duchesse se fixât à Saint-Gall, c'est pourquoi il fut arrêté que les envoyés respectifs des quatre cours près la Confédération helvétique seraient chargés d'inviter ce gouvernement à permettre que madame de Saint-Leu et son fils, ainsi que leur suite, s'établissent dans le canton[1] de Saint-Gall sous l'engagement formel de ne pas en sortir. L'intercession des ministres des quatre cours auprès du gouvernement helvétique ne parvint pas à lever les refus : c'est avec bien des difficultés qu'ayant quitté la Savoie, la duchesse de Saint-Leu traversa la Suisse par Genève, Lausanne, Payerne, Morat, Berne, Zurich, pour arriver le 7 décembre 1815 à Constance où elle se fixa malgré les protestations du gouvernement badois. Durant l'année suivante, le grand-duc, toujours ennuyé de la présence d'Hortense dans ses états, ne lui permit pas de faire l'acquisition d'une terre sur le lac d'un certain Fingerling[2]. Il va sans dire que le grand-duc de Bade n'agissait de la sorte que sous l'influence du gouvernement de France. La police française voyait la duchesse de Saint-Leu entourée de proscrits comme le général Drouet, le comte d'Erlin et M. de Lavalette, qui vivaient à proximité de Constance : la duchesse était censée entretenir des correspondances secrètes en France[3]; le gouvernement de Louis XVIII exigea son éloignement de la frontière. Sur les réquisitions du ministère français, la cour de Bade intima à la duchesse l'ordre de quitter Constance[4]. L'empereur François s'était disposé à lui permettre de résider dans l'intérieur de ses états; mais comme, par une convention entre les puissances alliées, la garde d'Hortense était tombée en partage à la Russie, il fallait d'abord avoir le consentement de ce pays[5]. Hortense s'adressa le 1er septembre 1816 à l'empereur Alexandre. Cette lettre à l'empereur lui devait être remise par le comte Capodistria, à qui Hortense écrit le même jour.

Monsieur le Comte, étant établie à Constance par les bontés de l'Empereur et par vos soins, je désire vous instruire de ce qui m'arrive et vous prier de vouloir remettre cette lettre à l'Empereur. La cour de France exige mon départ de Constance;

1. 1815. *Campagnes*. France. Famille Bonaparte, VI K, nos 484, 485; Suisse, VI, Procès verbaux, no 898, 21 octobre. VI, O, no 657. Paris, dépêche de Capodistria, 16/28 octobre.

2. 1816. Francfort, no 3, dépêche d'Austedt à Nesselrode, 15/27 janvier no 16.

3. *Recueil de la société impériale d'histoire*, no 520. Dépêche de Pozzo di Borgo au comte Nesselrode 27 août/8 septembre 1816 no 271.

4. 1816, Francfort no 79 dép.d'Austedt à Nesselrode 3/11 septembre, no 90.

5. 1816, Paris, no 216, dép. de Pozzo di Borgo 27 août/7 septembre, no 721/216 exp. no 406, dép. à Pozzo 27 septembre/3 octobre.

n'ayant pu donner lieu à une telle rigueur, j'en ignore le motif, car il me semble qu'elle-même y avait consenti. Je me trouvais bien tranquille dans la solitude que j'avais choisie; mais s'il fallait la quitter et que ce fût aussi le désir de l'Empereur de Russie, ne voudrait-il pas s'intéresser encore à ma position, pour me fixer une autre résidence où, sous sa protection immédiate, je n'aye plus à redouter ni l'injustice ni la malveillance du monde? On attaque toujours ce qui n'est pas soutenu et si je n'ai de droit à l'intérêt que je réclame que par d'anciennes bontés, elles ont été trop appréciées par moi pour qu'il ne me soit pas donné d'y avoir encore recours.

Veuillez être mon avocat, monsieur; j'ignore le lieu que je puis demander, puisque j'ignore en quoi je suis redoutable, et j'avoue que ma fortune et ma santé s'accordent peu avec des dérangements si fréquents; mais si mon sort pouvait se fixer ou en Bavière ou en Suisse, mon vœu serait toujours d'être sous la protection de l'Empereur, et s'il veut bien me l'accorder, je croirai n'avoir plus rien à redouter. Je saisis avec plaisir cette occasion, monsieur le Comte, pour vous remercier encore de toute la peine que vous vous êtes donnée pour moi; vous voyez que je ne crains pas d'en abuser, et c'est vous prouver les sentiments d'estime et de considération que je vous ai voués.

HORTENSE, duchesse de Saint-Leu.

Constance, ce 1er septembre 1816.

Sire,

Depuis bientôt un an, j'habite Constance par l'approbation de Votre Majesté; j'y avais trouvé ce calme et cette tranquillité après lesquels j'aspirais depuis si longtemps. J'ignore par quel motif au moment où mon frère et sa femme allaient venir passer quelques jours auprès de moi, où le grand-duc et la grande-duchesse me faisaient dire qu'ils allaient aussi venir me voir, le gouvernement français demande au grand-duc de ne plus me conserver dans ses États. La profonde solitude dans laquelle j'ai vécu, le plaisir que j'y trouvais aurait dû, ce me semble, détruire des préventions prises bien injustement. Mais il faut se résigner aux tourments que la providence nous envoie. Je n'aurais pas osé rompre un silence que les circon-

stances m'imposaient vis-à-vis de vous, Sire, sans la nécessité où je me trouve de réclamer de nouveau votre appui. Il m'est encore doux, je l'avoue, d'y avoir recours et quand la position de mes enfants et la mienne a tant besoin d'un protecteur, je voudrais n'en trouver un que dans le souverain que j'estime le plus et dont l'ancien intérêt me donnera l'espérance de retrouver en lui la justice et la bienveillance qui me sont si nécessaires.

Mon frère désire beaucoup que j'aille près de lui, ce serait ma position la plus convenable. Mais le roi de Bavière pourra-t-il y consentir, s'il n'y est autorisé par Votre Majesté? Je ne désire pas aller en Autriche, parce que je redouterais de me trouver près d'une famille qui s'y trouve, à laquelle ma destinée a été attachée, il est vrai, mais dont je n'ai jamais eu à me louer. Enfin, dans toutes les vicissitudes que le sort me propose peut-être encore, j'y peux trouver toujours une consolation si Votre Majesté veut bien encore s'intéresser au sort de mes enfants et me procurer la tranquillité qui deviendra le bonheur pour moi. J'ose encore parler à Votre Majesté des sentiments que je lui ai voués; rien n'a pu les attiser, et rien ne les changera jamais.

HORTENSE, duchesse de Saint-Leu.

Constance, ce 1er septembre 1816.

Voici la réponse du comte Capodistria[1] :

Madame la duchesse, je me suis acquitté de la commission que vous avez bien voulu me donner par votre lettre en date du 1er septembre. J'ai remis immédiatement l'incluse à Sa Majesté l'empereur.

Au milieu des occupations auxquelles le voyage actuel de Sa Majesté a été exclusivement réservé, il lui serait difficile de vous répondre directement, madame la duchesse; mais c'est en exécution de ses ordres et sous ses yeux que j'ai l'honneur de vous exprimer les sentiments que Sa Majesté a éprouvés à la lecture de votre lettre.

1. Suisse 65, projet de réponse à la duchesse de Saint Leu. Varsovie, 27 septembre/9 octobre, expédiée le 4/16 octobre.

cours étaient disposées à lui permettre, selon sa demande, le séjour sur une terre qu'elle possédait dans le canton de Vaud[1].

Le baron Krudener[2], chargé d'affaires de Russie près de la Confédération helvétique, reçut l'ordre d'en faire, conjointement avec ses collègues, l'objet d'une notification au président de la diète. Le ministre d'Autriche en Suisse, le baron Schraut, ayant reçu les mêmes ordres de son gouvernement, en fit part au bourgmestre du canton directeur de Zurich, de Wyss, qui y répondit que la Confédération s'opposait de la façon la plus formelle à l'établissement de la duchesse de Saint-Leu. Le baron Krudener pensa obtenir un résultat plus satisfaisant en demandant d'une manière confidentielle au canton directeur que madame de Saint-Leu pût résider sous la même surveillance, dans une partie de la Suisse moins rapprochée du territoire français, telle que les bords du lac de Constance. Il adressa donc le 5/17 octobre une lettre confidentielle au bourgmestre de Wyss, en lui expliquant que le séjour de la duchesse ne serait que provisoire, en attendant l'effet des représentations faites par la Suisse aux puissances alliées. Le bourgmestre de Wyss lui répondit le 20 octobre que la grande majorité de ses collègues du conseil d'État, en se rappelant les déclarations très positives de tous les cantons, avait trouvé que le directoire se compromettrait en admettant le séjour provisoire en Suisse d'une personne qu'on suppose fort dangereuse pour le repos de la Suisse et du voisinage. M. de Wyss finit sa lettre en disant : « Il faut espérer que MM. les ministres des quatre cours trouveront quelque expédient pour faire exister tranquillement dans un autre coin de l'Europe, moins exposé que la Suisse à la séduction, une dame qui ne mérite guère tout l'intérêt qu'elle a su inspirer. Ce qui a pu influer encore un peu sur la manière de voir de notre conseil d'État, c'est la presque certitude qu'on a, que le ci-devant roi d'Espagne (Joseph Bonaparte), qui nous a causé déjà tant de trouble, rôde aussi dans le canton de Vaud[3]. »

Ne pouvant rester indéfiniment à Aix en Savoie, la duchesse de Saint-Leu s'adresse, par l'entremise de son mandataire le baron Devaux, le 8 octobre, au comte Capodistria, en le priant de proposer à la conférence de lui accorder un passeport pour elle, ses enfants et sa suite, soit pour Saint-Gall, si l'on persiste à lui affecter la Suisse pour résidence définitive, soit au moins provisoirement pour Constance ou Bregentz, jusqu'au moment où une décision définitive aura été prise. A la séance du 21 octobre, la conférence des ministres ne

1. 1815. *Campagnes*, VI. Procès verbaux, nos 507, 568, 42e et 43e séances, 27 août, 28 août.

2. Le baron Paul Krudener était le fils de la baronne Julie Krudener, l'amie de l'empereur Alexandre.

3. 1815. Suisse, dépêche du 9/21 octobre, no 55.

trouva pas d'inconvénient à ce que la duchesse se fixât à Saint-Gall, c'est pourquoi il fut arrêté que les envoyés respectifs des quatre cours près la Confédération helvétique seraient chargés d'inviter ce gouvernement à permettre que madame de Saint-Leu et son fils, ainsi que leur suite, s'établissent dans le canton[1] de Saint-Gall sous l'engagement formel de ne pas en sortir. L'intercession des ministres des quatre cours auprès du gouvernement helvétique ne parvint pas à lever les refus : c'est avec bien des difficultés qu'ayant quitté la Savoie, la duchesse de Saint-Leu traversa la Suisse par Genève, Lausanne, Payerne, Morat, Berne, Zurich, pour arriver le 7 décembre 1815 à Constance où elle se fixa malgré les protestations du gouvernement badois. Durant l'année suivante, le grand-duc, toujours ennuyé de la présence d'Hortense dans ses états, ne lui permit pas de faire l'acquisition d'une terre sur le lac d'un certain Fingerling[2]. Il va sans dire que le grand-duc de Bade n'agissait de la sorte que sous l'influence du gouvernement de France. La police française voyait la duchesse de Saint-Leu entourée de proscrits comme le général Drouet, le comte d'Erlin et M. de Lavalette, qui vivaient à proximité de Constance : la duchesse était censée entretenir des correspondances secrètes en France[3]; le gouvernement de Louis XVIII exigea son éloignement de la frontière. Sur les réquisitions du ministère français, la cour de Bade intima à la duchesse l'ordre de quitter Constance[4]. L'empereur François s'était disposé à lui permettre de résider dans l'intérieur de ses états; mais comme, par une convention entre les puissances alliées, la garde d'Hortense était tombée en partage à la Russie, il fallait d'abord avoir le consentement de ce pays[5]. Hortense s'adressa le 1er septembre 1816 à l'empereur Alexandre. Cette lettre à l'empereur lui devait être remise par le comte Capodistria, à qui Hortense écrit le même jour.

Monsieur le Comte, étant établie à Constance par les bontés de l'Empereur et par vos soins, je désire vous instruire de ce qui m'arrive et vous prier de vouloir remettre cette lettre à l'Empereur. La cour de France exige mon départ de Constance;

1. 1815. *Campagnes*. France. Famille Bonaparte, VI K, nos 484, 485; Suisse, VI, Procès verbaux, no 898, 21 octobre. VI, O, no 657. Paris, dépêche de Capodistria, 16/28 octobre.

2. 1816. Francfort, no 3, dépêche d'Austedt à Nesselrode, 15/27 janvier no 16.

3. *Recueil de la société impériale d'histoire*, no 520. Dépêche de Pozzo di Borgo au comte Nesselrode 27 août/8 septembre 1816 no 271.

4. 1816, Francfort no 79 dép.d'Austedt à Nesselrode 3/11 septembre, no 90.

5. 1816, Paris, no 216, dép. de Pozzo di Borgo 27 août/7 septembre, no 721/216 exp. no 406, dép. à Pozzo 27 septembre/3 octobre.

n'ayant pu donner lieu à une telle rigueur, j'en ignore le motif, car il me semble qu'elle-même y avait consenti. Je me trouvais bien tranquille dans la solitude que j'avais choisie; mais s'il fallait la quitter et que ce fût aussi le désir de l'Empereur de Russie, ne voudrait-il pas s'intéresser encore à ma position, pour me fixer une autre résidence où, sous sa protection immédiate, je n'aye plus à redouter ni l'injustice ni la malveillance du monde? On attaque toujours ce qui n'est pas soutenu et si je n'ai de droit à l'intérêt que je réclame que par d'anciennes bontés, elles ont été trop appréciées par moi pour qu'il ne me soit pas donné d'y avoir encore recours.

Veuillez être mon avocat, monsieur; j'ignore le lieu que je puis demander, puisque j'ignore en quoi je suis redoutable, et j'avoue que ma fortune et ma santé s'accordent peu avec des dérangements si fréquents; mais si mon sort pouvait se fixer ou en Bavière ou en Suisse, mon vœu serait toujours d'être sous la protection de l'Empereur, et s'il veut bien me l'accorder, je croirai n'avoir plus rien à redouter. Je saisis avec plaisir cette occasion, monsieur le Comte, pour vous remercier encore de toute la peine que vous vous êtes donnée pour moi; vous voyez que je ne crains pas d'en abuser, et c'est vous prouver les sentiments d'estime et de considération que je vous ai voués.

HORTENSE, duchesse de Saint-Leu.

Constance, ce 1er septembre 1816.

Sire,

Depuis bientôt un an, j'habite Constance par l'approbation de Votre Majesté; j'y avais trouvé ce calme et cette tranquillité après lesquels j'aspirais depuis si longtemps. J'ignore par quel motif au moment où mon frère et sa femme allaient venir passer quelques jours auprès de moi, où le grand-duc et la grande-duchesse me faisaient dire qu'ils allaient aussi venir me voir, le gouvernement français demande au grand-duc de ne plus me conserver dans ses États. La profonde solitude dans laquelle j'ai vécu, le plaisir que j'y trouvais aurait dû, ce me semble, détruire des préventions prises bien injustement. Mais il faut se résigner aux tourments que la providence nous envoie. Je n'aurais pas osé rompre un silence que les circon-

stances m'imposaient vis-à-vis de vous, Sire, sans la nécessité où je me trouve de réclamer de nouveau votre appui. Il m'est encore doux, je l'avoue, d'y avoir recours et quand la position de mes enfants et la mienne a tant besoin d'un protecteur, je voudrais n'en trouver un que dans le souverain que j'estime le plus et dont l'ancien intérêt me donnera l'espérance de retrouver en lui la justice et la bienveillance qui me sont si nécessaires.

Mon frère désire beaucoup que j'aille près de lui, ce serait ma position la plus convenable. Mais le roi de Bavière pourra-t-il y consentir, s'il n'y est autorisé par Votre Majesté? Je ne désire pas aller en Autriche, parce que je redouterais de me trouver près d'une famille qui s'y trouve, à laquelle ma destinée a été attachée, il est vrai, mais dont je n'ai jamais eu à me louer. Enfin, dans toutes les vicissitudes que le sort me propose peut-être encore, j'y peux trouver toujours une consolation si Votre Majesté veut bien encore s'intéresser au sort de mes enfants et me procurer la tranquillité qui deviendra le bonheur pour moi. J'ose encore parler à Votre Majesté des sentiments que je lui ai voués; rien n'a pu les attiser, et rien ne les changera jamais.

HORTENSE, duchesse de Saint-Leu.

Constance, ce 1er septembre 1816.

Voici la réponse du comte Capodistria[1] :

Madame la duchesse, je me suis acquitté de la commission que vous avez bien voulu me donner par votre lettre en date du 1er septembre. J'ai remis immédiatement l'incluse à Sa Majesté l'empereur.

Au milieu des occupations auxquelles le voyage actuel de Sa Majesté a été exclusivement réservé, il lui serait difficile de vous répondre directement, madame la duchesse; mais c'est en exécution de ses ordres et sous ses yeux que j'ai l'honneur de vous exprimer les sentiments que Sa Majesté a éprouvés à la lecture de votre lettre.

1. Suisse 65, projet de réponse à la duchesse de Saint Leu. Varsovie, 27 septembre/9 octobre, expédiée le 4/16 octobre.

L'empereur n'a pu apprendre qu'avec peine les dernières démarches du gouvernement français à votre égard. L'intérêt qu'il s'est plu à vous témoigner, le porte encore à former des vœux pour que votre tranquillité soit préservée de toute atteinte, mais il ne saurait appartenir à Sa Majesté de se prononcer à elle seule sur la validité des motifs qui ont dirigé la conduite du ministère de Sa Majesté Très Chrétienne, ni sur la nouvelle résidence qu'il vous conviendrait de choisir, en quittant celle qu'un accord commun vous avait assignée. Ce choix dépend essentiellement de l'opinion collective des puissances alliées.

Sa Majesté Impériale appréciant néanmoins l'idée d'un établissement qui vous ferait jouir, madame la duchesse, d'une existence dont l'intimité des liens du sang formerait le charme principal, ordonnera de porter l'objet de vos désirs à la considération des cours alliées et les ministres de Russie à Vienne, à Londres et à Berlin seront chargés de conformer leurs démarches aux intentions bienveillantes de Sa Majesté. Je m'estime heureux, madame la duchesse, d'être leur organe auprès de vous, et je vous prie d'agréer en même temps mes remercîments des expressions dont vous avez bien voulu vous servir en m'écrivant. Permettez-moi de les attribuer à vos dispositions favorables pour moi et recevez l'hommage de mes sentiments respectueux.

Le même jour partit une dépêche du comte Capodistria au général Pozzo di Borgo à Paris[1]; elle lui ordonnait de s'expliquer avec le duc de Richelieu, de manière à ce que la duchesse de Saint-Leu pût, ou rester où elle se trouvait, ou s'établir auprès de son frère en Bavière.

Il se passa encore une demi-année jusqu'à ce que Hortense eût quitté les bords de Constance; le pays lui plaisait, elle avait l'espoir de pouvoir y revenir; elle fit l'acquisition, dans le canton de Thurgovie, du château d'Arenenberg, appartenant à la famille Strengel et situé au bord du lac, en face de l'île Reichenau. L'acte en fut passé le 10 février 1817 moyennant une somme de 30 000 florins[2]. Ce fut le 6 mai 1817 que la duchesse partit de Constance et alla rejoindre son frère à Munich; le roi de Bavière lui permit de s'établir à

1. 1816, Paris. Exp. n° 406, projet de dépêche au général Pozzo di Borgo. Varsovie, 27 septembre/8 octobre, exp. 4/16 octobre.

2. Mademoiselle Cochelet, *Mémoires*, t. IV, p. 321.

Augsbourg[1]. C'est dans cette ville que la vit en 1819 le comte de la Garde-Chambonas. Il y fut reçu par elle. Voici comment il la décrit[2] : « Tout en elle s'harmonisait parfaitement, l'expression angélique de ses traits, ses discours, ses manières, son maintien, la douceur de sa voix et de son caractère. Ce qu'elle disait d'affectueux était d'autant plus touchant que son cœur seul le dictait; elle animait si bien ses tableaux qu'on se croyait présent ou acteur sur la scène. Elle avait un art magique pour instruire et pour séduire, et cette séduction sans artifice jetait dans le cœur des traces profondes sur lesquelles le temps est sans pouvoir. C'est dans ces courts instants d'une conversation intime que je pus juger que tout le bien qui m'en avait été dit n'était pas exagéré. Quelle profonde sensibilité au souvenir de la perte de sa mère, dans le récit si tragique de la mort de madame de Brock, son amie! Mais dès qu'elle parlait de son frère, de ses enfants, des arts, sa figure s'animait et paraissait réfléchir tout le feu de sa pensée.

» Dans le courant de la conversation elle exprima sa peine de devoir rester en exil loin de sa patrie : « Oh, dit-elle, une chambre, oui, une chambre au sixième étage à Paris, voilà tout ce que je désire! » Et des larmes roulaient de ses yeux. Elle parla des mesures prises pour l'éloigner de France avec cette résignation qui se plaint et ne murmure pas. Enfin, après deux heures de conversation, je ne sus ce qu'il fallait admirer le plus, de sa raison, de son esprit ou de son cœur.

» Plusieurs visites lui vinrent du voisinage, d'autres de Munich. Elle les reçut et dut être flattée des égards empressés qu'on lui témoignait : ne les devant plus qu'à l'estime elle pouvait les croire plus sincères que les adulations dont l'intrigue la fatiguait aux cours de Saint-Cloud et de La Haye. Pendant la soirée elle me montra quelques bons tableaux de peintres de diverses écoles et une collection d'objets précieux que la succession de sa mère avait beaucoup augmentée. On fit ensuite de la musique; la duchesse chanta en s'accompagnant; elle y mit cette âme qui l'inspirait quand elle composait. Elle venait de terminer une suite de dessins ingénieusement appropriés à ses romances. A minuit je pris congé d'elle, peut-être sans espoir de la revoir jamais. »

*
* *

La lettre du 1er septembre 1816 qu'écrivait la duchesse de Saint-Leu à l'empereur Alexandre, est la dernière que possèdent les archives du

1. 1816, Munich n° 71, dép. 19 novembre/1er décembre, n° 34. 1817. Munich, n° 19, dépêche 3/15 mai, n° 18.

2. Comte A. de la Garde-Chambonas. *Souvenirs du Congrès de Vienne*, recueillis par le comte Fleury. Paris, 1901, pp. 310-313.

ministère; pour les années subséquentes elles ne contiennent que quelques dépêches de notre représentant en Suisse le baron Krudener, qui parlent de la reine Hortense. Elles nous apprennent qu'en 1817 le baron Krudener fut saisi de sa demande d'obtenir l'autorisation de la diète pour son séjour dans ses terres en Thurgovie. Mais le chargé d'affaires de Russie crut s'abstenir de toute démarche formelle, vu que les autres ministres des puissances n'étaient pas disposés à le seconder; cette conduite du baron Krudener reçut l'approbation complète du général Pozzo di Borgo, ministre de Russie à Paris[1]. Le même baron Krudener nous apprend en 1821[2] que la duchesse de Saint-Leu était arrivée aux eaux de Bade en Suisse à quatre lieues de Zurich. Quoique le protocole de la conférence du 21 octobre 1815 lui eût déterminé comme lieu de séjour le canton de Saint-Gall sous la surveillance des quatre cours alliées et de celle de France, les magistrats de la Suisse et particulièrement M. de Wyss, président de la diète, ayant trouvé que les inquiétudes qu'elle avait d'abord inspirées s'étaient dissipées entièrement, furent de l'opinion de la laisser continuer tranquillement son séjour à Bade, d'autant plus que la nouvelle de la mort de Napoléon Bonaparte, qu'elle avait apprise par les journaux, l'avait plongée dans le deuil et l'affliction.

SERGE GORIAINOV

1. 1817. Paris, n° 174, dépêche 16/28 août, n° 519.

2. 1821. Suisse, n° 8495, dép. 18/30 juin, n° 9, n° 8749, dép. 8/20 juillet, n° 10.

MON AMOUR[1]

Avignon, 15 avril.

J'ai dû m'arrêter à Avignon pour compléter un rapport sur les tableaux de la vieille école de Provence. J'ai pris, ce matin, à la tête du pont du Rhône, un tramway bancroche et famélique et je suis allé sonner à l'hospice de Villeneuve. Une petite sœur avenante et proprette m'a mené à la salle qui sert de musée, et a bien voulu me laisser là, seul. J'ai écrit, une heure durant, dans une paix délicieuse, notamment sur la figure réaliste, vivante, fine, presque spirituelle, si gracieuse, si près de nous et cependant si belle, d'une « Vierge couronnée » d'Enguerrand Charronton.

Il y a une beauté doucement familière et tout humaine, que je ne dis pas que l'art grec n'a pas connue, mais que nous ne connaissons pas dans l'art grec, et que les Français ont excellé à rendre, principalement dans leur sculpture, avant la Renaissance. Cette Vierge a un front large et haut, plein d'esprit, de minces sourcils et des yeux allongés, une bouche fine, assez grande et qu'embellit la mystérieuse moue, l'expression essentielle peut-être du visage humain, la moue que fait l'enfant encore simple, la moue que nous donnent le sommeil, la pensée, la mélancolie et la mort.

Je note pour moi-même, et comme coïncidence curieuse, que cette figure d'une femme qui a vécu vers le milieu du

1. *Published october fifteenth nineteen hundred and seven. Privilege of copyright in the United States reserved under the Act approved March third, nineteen hundred and five, by* CALMANN-LÉVY,

xve siècle, ou bien cette conception d'un peintre est le portrait de madame de Pons.

Avignon, 16 avril.

Je ne manquerai pas de dire à madame de Pons que j'ai vu son portrait au petit musée de Villeneuve-lez-Avignon. Elle ne manquera pas de me faire observer, avec ce demi-sourire attristé, — qui est bien celui de la « Vierge couronnée », — que c'est une manie assez commune de découvrir des ressemblances contemporaines dans toute figure encadrée. Oserai-je lui dire qu'il est moins commun de reconnaître, entre un Père éternel et un Fils, un peu gênés par les ailes éployées d'un Saint-Esprit, et entourés d'une légion d'anges et de bienheureux, la figure d'une femme du monde chez qui l'on dîne, et de ne pas la trouver comique?... En effet, laquelle de ses pareilles eût supporté une telle compagnie?... Mais cela pourrait être pris pour un compliment, pour un certain compliment grave, et que je ne ferai pas, je le sens bien, parce qu'il est trop juste, ou parce que l'on sentirait trop que je le crois juste.

J'ai passé la journée à Vaucluse. Quel paysage! quel lieu de retraite pour un grand esprit farouche! Quel vase où cultiver un superbe amour! C'est large et c'est nettement limité. On a de quoi s'y gonfler le cœur pour un objet unique et précis. C'est âpre et il y a aussi des reposoirs de tendresse. Le vaste enclos rétrécit le ciel, mais c'est pour qu'on y puisse bondir plus droit et plus haut. La géante coupée des rocs à pic a la rigueur du destin, mais la petite vallée d'eau gazouillante et d'herbe fraîche baigne et caresse la chair de l'homme au pied du terrible mur. J'imagine le prisonnier de cette gigantesque cellule : quand il va se heurter pour s'y briser à ce roc de deux cents mètres, et perpendiculaire, véritable bout du monde, pour peu qu'il s'arrête un instant et regarde en arrière, le voilà radouci et ramené à l'espérance par la vue de cette lointaine colline semi-circulaire, où de jolis gradins illusoires, faits de végétations parallèles, ont l'air de lui offrir une évasion facile. Tout semble organisé là pour faire durer un beau supplice. Je me suis penché sur le trou profond d'où jaillit la Sorgue, par intermittences, en tourbillons furieux; aujourd'hui tout

était calme; sous la voûte écrasée par l'épouvantable rocher, il n'y avait qu'un lac d'encre... et la menace perpétuelle de l'irruption soudaine.

J'ai pensé à cette « inondation de passion » dont parle Pascal.

Là-haut sont les restes d'un château où fréquenta Pétrarque; en bas est le lieu où fut sa petite maison. Au fond de cette vallée, il s'emplissait d'amour et d'ambition; quand son âme allait déborder, il fuyait et courait le monde : — un ermite et un agité, mais l'un et l'autre frénétiquement et le cœur haut placé toujours.

Je suis resté là, assis, longtemps. Par un sentier, je voyais monter des touristes. J'ai vu une femme donnant la main à un petit enfant. Elle était grande, avec des yeux à paupières lentes et les traits des bustes antiques; elle avait cet air réservé et ce pas de panathénées, religieux, rythmé, dont la seule indication sur un marbre me touche. Ne fut-ce pas ainsi que le poète vit Laure?

Paris, 22 avril.

En arrivant à Paris, j'apprends que la porte est rigoureusement fermée chez les Pons.

— Que se passe-t-il?

— Rien de bon... ou plutôt...

— Quoi?

— Cela dépend; c'est selon le point de vue...

— Celui du mari ou celui de la femme?

— Ah bien! je n'hésite pas à choisir mon point de vue.

— Ni moi.

— Je vous en félicite.

Personne n'ignore, sauf sa femme, que Pons se ruine depuis deux ans avec une fille qui a déjà perdu T... et D... Depuis plus longtemps, madame de Pons est délaissée de son mari, sinon maltraitée par lui, ce que quelques-uns ont affirmé, mais ce qu'a toujours dissimulé la discrétion un peu hautaine de cette femme rare et irréprochable. Tout ce que l'on connaît de la situation, jusqu'à présent, c'est par les propos cyniques du mari; madame de Pons est certes fort éloignée de croire qu'aucun même des familiers de la maison puisse être informé

de ce que vaut son mari. On a soutenu qu'elle l'aimait : c'est l'opinion de ceux qui lui ont fait la cour.

Aujourd'hui on dit que Pons aurait fui. Je suis impatient de savoir le sort de cette pauvre femme.

23 avril.

Le bruit est confirmé. Madame de Pons aurait appris, à onze heures du matin, par le valet de chambre, que monsieur n'était pas rentré de la nuit et qu'il avait laissé sur sa table une lettre pour madame.

On dit que, l'avant-veille, le misérable aurait eu l'audace de demander à sa femme ses bijoux : « Ma chère, ils ne sont pas en sûreté; on cambriole, le jour comme la nuit : permettez que je les enferme dans le coffre-fort... » Il a emporté les bijoux, et la fortune avec.

28 avril.

Madame de Pons s'est retirée rue du Bouquet-d'Auteuil, chez madame Delaunay, sa mère. J'y suis allé tantôt. On ne cache rien, sauf le rapt des bijoux. Madame de Pons n'a pas paru. On a parlé de divorce; la mère serait d'avis de déposer une demande, mais la fille s'y oppose. On prétend — mais est-ce vraisemblable? — qu'elle aurait dit :

— Il reviendra. Je l'attendrai.

L'aimait-elle donc?... Oh! le chenapan!

2 mai.

Pons est parti avec Gaby Brewster, sa maîtresse. Bon pour une promenade aux lacs italiens ou une dernière semaine de Biarritz! Cette fille-là le ramènera à Paris.

On dit, chez le notaire Lavergne, que les trois quarts de la dot de madame de Pons sont du voyage. Madame Delaunay, la mère, n'est guère riche. Est-ce que la pauvre femme, à trente ans, se verrait frustrée de tout?

On ne parle que d'elle. Je ne puis penser qu'à elle.

Je souffre pour elle; mais je ne me dissimule pas que j'éprouve une certaine satisfaction d'avoir acquis, par cet événement public, le droit de penser à elle, et de le dire.

3 mai.

Pons était de bonne famille, bien élevé, mais vulgaire. Il n'était pas sot; mais, sans culture, ancien cancre au collège, rebelle aux examens, il portait trois ans de caserne. On l'avait mis dans l'industrie : il gagnait plus d'argent que nous tous et méprisait nos diplômes et nos goûts; il ne se plaisait pas avec ceux qui se plaisaient avec sa femme, et ceux qui aimaient à causer avec sa femme ne trouvaient rien à lui dire, à lui. Sur combien d'entretiens n'a-t-il pas pesé chez lui-même, à sa table, de tout son poids d'illettré, de balourd, de fabricant fermé à toute idée du monde moral! Sa femme nous tirait d'embarras avec un tact, une promptitude, une simplicité à faire croire qu'elle n'avait pas remarqué la sottise ou que nous-mêmes avions pu nous tromper. Jamais elle ne parut choquée par le rustre, mais pas une fois elle ne manqua de dissiper l'effet de la maladresse. Si, dans la causerie, nous paraissions trop oublier son mari, elle nous rappelait qu'elle était sa femme en disant : « mon mari », ou bien en l'interpellant : « Amédée!... »

C'était un gaillard blond, ni beau ni laid, Il est parti. Bon voyage!

5 mai.

Nous ne nous sommes pas trouvés nombreux, tantôt, chez madame Delaunay. Madame de Pons n'était pas là, d'abord. Au bout de dix minutes, j'ai vu remuer la tapisserie qui forme portière sur le petit salon, et une main a touché la bordure. Madame de Pons a paru. C'était la première fois qu'elle se montrait, depuis l'événement. Son visage était reposé; elle a parlé comme de coutume, sans tomber toutefois dans l'affectation de vouloir ignorer ce qui est. Elle a dit gentiment :

— Donnez-moi des nouvelles, je ne sors plus guère.

Elle a eu un mot assez raide. A sa mère qui ne se rappelait plus la date d'un petit fait, elle a dit :

— Maman, voyons! c'était la veille du départ d'Amédée.

On a un peu frissonné. Mais le mot n'était pas prémédité; il correspondait à sa pensée, simplement : Amédée est parti à telle date, personne ne l'ignore; pourquoi ne point dater du départ d'Amédée? Elle le nomme Amédée : s'en étonne-t-on? Mais c'est qu'il a nom Amédée : elle ne va pas l'appeler « ce

goujat » !... Tout de même, cela signifie qu'il n'est pas mort, qu'il n'est pas supprimé. Il est parti, mais sa qualité de mari subsiste : le règne d'Amédée continue...

La voix de madame de Pons, il me semble qu'elle suspend le mouvement, la circulation, dans ma poitrine : tout s'arrête en moi, pour entendre.

Quand sa longue jambe remue sous la soie légère, j'éprouve une espèce de frémissement, qui me rappelle celui que certaines choses d'art m'ont causé. Ce n'est cependant pas d'admiration que je suis ému, et je ne crois pas que ce soit de désir...

Elle m'a dit :

— Eh bien, ce voyage d'Avignon ?

C'est moi qui l'avais oublié... Est-ce que son malheur m'aurait troublé plus qu'elle-même ?

Avignon ! c'est juste... Mais voilà que maintenant je ne trouve plus que la « Vierge Couronnée » ressemble à madame de Pons... Est-ce que la « Vierge » a cette cendre épaisse de cheveux blonds ? est-ce qu'elle a dans ses yeux clairs et minces cette honnêteté ? est-ce qu'elle a cette bouche ?... Ah ! ah ! ah ! cette bouche, est-ce qu'elle l'a, la pauvre « Vierge ?... »

6 mai.

Il y a des âmes délicates. Il serait curieux qu'il y en eût eu, et qu'il n'en subsistât pas une ! L'affinement, dont on nous parle, consiste-t-il à vivre, à aimer comme les bêtes ?...

Ce n'est point le scrupule religieux ni l'enchaînement au devoir d'épouse qui créent la plus belle pudeur de la femme, car la servitude volontaire enlève une certaine grâce, mais c'est ce goût qu'un être qui se sent libre a pour soi-même, pour la propreté, si j'ose dire, de son vêtement, pour l'élégance achevée de sa personne. Tous les traités de morale ou d'amoralisme n'y feront rien ; la prétendue liberté des mœurs n'y fera rien : la plupart des femmes sont nées monogames. Leur instinct les voue à un seul homme ; leur prédisposition à ne subir qu'un mâle, un maître unique, est plus forte que leur penchant à l'amour. Elles peuvent faillir à cette vocation d'unité, mais interrogez-les : de leur aveu profond, leur idéal était là.

20 mai.

En me promenant dans Paris, j'ouvre les yeux comme un étranger, comme un enfant.

Quelqu'un est en moi. Un nouveau venu? pas tout à fait. Quelqu'un arrivé de fort loin, qui se tenait coi, provisoirement, gênant un peu, sans doute, mais ignorant de la langue et taciturne. Il sait la langue, à présent, et il parle : il faut tout lui dire. Il est curieux, insatiable. Je fais pour lui le guide dans Paris; moi-même, il me faut tout réapprendre. Et il a des opinions : il m'étonne, il me contredit, il me bouleverse. C'est qu'il s'impose!

Est-ce un autre que moi? est-ce moi? Tout est nouveau, tout est changé.

Depuis quand? pourquoi cela? Ah çà, que s'est-il passé?

Voilà : il y avait un homme qui, aimé ou non, digne ou non, était là, tenant un rôle, intime peut-être, public, en tout cas, de mari. Cet homme est devenu indigne, aux yeux de sa femme, je veux le croire, aux yeux de la société, assurément. C'est tout.

Et ce qui germait en moi est éclos, et pousse, et m'envahit.

Il y a des choses que je ne regardais pas. Je ne regardais pas l'eau de la Seine, les nuages sur le ciel, les canards au Bois de Boulogne. Je regarde tout cela, j'y vois des merveilles, et j'ai l'assurance que je suis seul à les y découvrir. J'ai envie de dire à tout le monde : « Que vous êtes sots! vous ne voyez donc pas?... » Et j'ai envie de parler, longuement, d'expliquer tout ce que je vois. C'est que je projette sur toutes choses son image. C'est partout son image que je vois.

21 mai.

Madame Delaunay nous a retenus, quelques-uns, à dîner. Allons! ce n'est pas un deuil; la vie n'est pas interrompue; madame de Pons ne porte aucune trace apparente de l'événement; nous avons passé d'un appartement dans un autre; la présence de la mère est plus douce que celle du mari, et les convives vont être triés peu à peu; l'atmosphère se purifie; le sens de la causerie est plus délié; et jusqu'à la contrainte, presque subtile, que nous impose la blessure de cette jeune femme, communique à notre petit groupe un certain air qui

me plaît. Un homme sensible et fin y goûterait un rare plaisir, à la condition de n'être pas amoureux.

Mais l'amour est turbulent, taquin, satirique; il est tout nerf et muscle et il bouscule volontiers les gens assis paisiblement et devisant en cercle. J'ai envie de mordre, de dire des mots qui fassent mal à quelqu'un, et de marcher, comme un gamin, sur un pois fulminant, au milieu de la réunion sereine. Puis cela passe, et je demanderais pardon de mes velléités d'incartade.

Elle m'a dit :

— Vous êtes méchant. Que c'est laid!

D'autres fois, je me jetterais au cou de n'importe qui; j'embrasserais tout le monde; tout le monde, oui, mais non pas elle... A elle, j'aimerais, en m'inclinant très bas, à lui baiser pieusement ses petites mules, pas plus... Quand j'ai, devant elle, ce désir, je me couvre les yeux et le front avec la main, car il me semble qu'il est écrit en feu sur mon visage.

23 mai.

Mon amour est d'une jeunesse qui m'étonne. On dirait qu'il manque de précédent et qu'il a à inventer de toutes pièces sa tenue et sa conduite futures. Il ne s'est pas encore exprimé, il n'a pas attaqué; ce n'est pas du tout l'amour qui fonce sur l'objet. Il a des énervements et des langueurs. Tantôt il s'imagine heureux, — c'est bien facile! — et il est ivre; tantôt il a la vision d'obstacles insurmontables, qui l'épouvantent : alors il se suicide et agonise théâtralement, sans qu'il ait éprouvé ses forces.

6 juin.

Je suis parti inopinément pour un petit voyage archéologique en Bourgogne. A mon retour, je trouve un mot de madame de Pons, vieux de quatre jours, et me priant à dîner le lendemain. Je cours expliquer mon absence.

Elle m'a reçu. Elle m'a dit qu'elle éprouvait le besoin que ses amis ne s'éloignent pas d'elle, même pour huit jours, sans la prévenir; qu'elle s'appuyait sur eux, que, l'un d'eux manquant, c'était une brèche à la rampe de l'escalier, tout à coup, et que cela lui « pinçait le cœur ». Elle a porté la main à sa

poitrine, a pris une bribe d'étoffe entre deux ongles et l'a tortillée : la marque en est demeurée visible au drap, le temps de ma visite. Elle m'a dit :

— Vous comprenez ?

Je comprenais que c'est une femme qui sent sa vie brisée et à qui les amitiés fidèles sont pour le moment le plus efficace secours. Me trouvant pour la première fois seul avec elle depuis son malheur, je remarquais combien l'événement l'avait affectée. Elle me l'avouait à sa manière : en me disant combien elle tenait à nous, elle confessait combien son mari lui manquait. Mais manquait-il à son amour ? ou manquait-il à sa vie de femme du monde ?... Comment savoir ? Elle même distinguait-elle ?

Elle est sensible à la négligence de quelques hommes qui se montrent moins depuis qu'elle habite chez sa mère. Ce sont ceux qui, chez elle, autrefois, étaient du groupe de son mari plutôt que du sien. Je m'efforçai de lui faire entendre que ce n'étaient pas ceux-là ses meilleurs amis, à elle : ils ne l'estimaient pas à sa valeur ; elle-même, avec eux, n'échangeait point de propos qui comptent. Tout de même, elle les regrette ; elle ne veut pas avouer qu'elle préférait les uns aux autres, bien que, évidemment, elle les préférât. Elle regrette surtout sa maison, son salon. Il est possible qu'elle ne regrette son mari qu'en tant qu'il était celui qui lui donnait un nom, une situation dans le monde.

En me parlant, le cœur gros, de ces chagrins-là, elle glissait peut-être à de plus graves confidences. D'une chiquenaude, je l'y pouvais pousser ; mieux même, en jouant un rôle passif, je voyais une femme s'attendrir et me révéler d'un coup ce que j'eusse fait campagne pour découvrir. Mais je l'arrêtai.

Lâcheté de ma part ? Je ne sais. Crainte d'apprendre un secret du cœur redoutable ? C'est possible. En vérité, je ne pourrais dire qui m'ordonna de faire dévier la conversation. Quel que fût le secret du cœur, favorable ou non à mon sentiment, j'en pouvais profiter, car celui qui a reçu une confidence s'élève au-dessus de celui qui l'a faite, et je me haussais de quelques degrés dans l'intimité de la femme que j'aime. Mais je fus si sec, je parus si étranger à son désir d'effusion que, d'elle-même, madame de Pons s'arrêta court et me dit :

— Voyons ! causons archéologie !...

A peine hors de chez elle, dès mon premier pas dans la rue, voici l'attaque de désespoir, avec la reconstitution de ma visite à madame de Pons, telle qu'elle aurait pu être. Et mille petites circonstances de cet entretien, détails réels, que je n'invente pas, dont j'ai été témoin, mais que ma conscience, occupée ailleurs, a négligés, se représentent à moi avec la netteté d'une hallucination.

Son entrée dans le petit salon, mon émoi!... Ses entrées ébranlent en moi un monde; je porte tout un peuple en alarme. C'est son regard qui m'imprègne d'abord, puis je vois la couleur de sa robe, le relief d'un genou, celui de la poitrine, puis ses cheveux dans la lumière, puis sa bouche éclatante et pure, sa main à baiser, en même temps que son parfum m'atteint et m'enveloppe dans une nuée dont je crois discerner et toucher la molle vapeur. Mais le son de sa voix rafle tout, toute ma sensibilité est à lui.

J'ai donc été vis-à-vis d'elle, seul à seule, par un hasard qui peut ne se pas présenter de nouveau. Jamais je n'ai été aussi certain qu'elle eût besoin d'affectueuses paroles, jamais invitation plus douce ne me fut faite à les lui dire; jamais je n'éprouvai plus débordante envie de causer tendrement avec elle; jamais les mots ne me fussent venus, sans doute, meilleurs, plus inspirés, jamais occasion ne s'offrira de les dire plus à propos! Et non seulement je n'ai rien dit, mais, de ma vie, je ne parus plus indifférent. J'eusse écouté la première venue, une mendiante dans un square, une prostituée narrant son infortune : je n'ai pas fait à madame de Pons l'honneur de seulement l'entendre.

7 juin.

Je me repentirais moins d'une mauvaise action que de la sottise que j'ai commise. Quand on aime bien, ne dirait-on pas que c'est la première fois qu'on aime?

Je me souviens d'avoir aimé! Cependant, si je songe à madame de Pons, avoir aimé me paraît puéril. Chose curieuse : je ne songe pas à être l'amant de madame de Pons; si je le suis un jour, la force des choses aura déterminé ce dénouement; je n'ai pas l'intention de hâter ce dénouement; cependant je suis au désespoir si je viens à m'aviser que je m'en

éloigne. Mon sentiment est d'une essence plus fine que ceux que j'ai éprouvés. Quel est-il donc? Je n'en sais rien; mais je sens, en moi, profondément, je sens que le brutal Amour des carrefours, celui qui préside tout nu à l'union des sexes, s'en rit; je l'entends, le gavroche : il m'appelle « aristo »!

Même jour.

A d'autres moments, le souvenir de la sottise que j'ai commise en mon tête-à-tête avec madame de Pons me revient sous un autre aspect : il me donne de la fierté. J'ai sacrifié le plaisir de manifester mon sentiment à la joie hautaine de garder mon sentiment tout en moi. Ma bouche a voulu taire mes intérêts immédiats : qui sait si elle n'a pas obéi à l'ordre obscur de la partie de mon âme la mieux éprise et, en définitive, la plus sûre gardienne de mon amour? L'amour a des façons et un langage secrets qui nous échappent à nous-mêmes; quand nous croyons qu'il a agi maladroitement, peut-être plaide-t-il avec la plus sûre éloquence, et l'âme à qui il s'adresse et que nous jugeons pour nous perdue, il l'a gagnée, c'est possible!

15 juin.

La maison qu'habite madame Delaunay, rue du Bouquet-d'Auteuil, a un petit jardin, de quoi faire environ vingt pas de long en large, où il y a l'amorce d'une allée de charmes très ancienne, qu'un mur et des constructions modernes ont coupée. Elle part, la belle allée, et, aussitôt l'on est au bout. Jusqu'où menait-elle autrefois?... De plus fortunés que nous se sont promenés là-dessous, sans compter leurs pas; ils avaient devant eux l'espace, l'attrayant espace, qui est comme une garantie, une sécurité : l'image du temps que la destinée nous concède. Sous de longues charmilles, on était moins pressé : on avait le loisir de penser; on laissait mûrir et tomber à son heure un grave aveu; des couples partis d'ici timides encore ont pu là-bas, là-bas, au fin bout de l'allée ancienne, se toucher la main, et les lèvres à leur retour, ayant dit tout ce qu'il fallait pour qu'ils en vinssent là, décemment... On ne sait pas ce que nous avons perdu, avec les longues allées des jardins! En rognant tout, on nous a fait le souffle court; nous nous

hâtons : nos conclusions sont prématurées et nos amours trop tôt cueillies ont goût de vert.

Nous avons évoqué, ce soir, dans le petit jardin de madame Delaunay, les gens, ceux qui sont connus et ceux qui n'ont pas de nom, qui firent ici jadis une plus longue promenade que la nôtre. C'était, au XVIIIe siècle, le parc de M. de la Popelinière : le jeu est facile, agréable et mélancolique. Sous ces arbres, Rameau composa ; La Tour y vint en voisin ; Vanloo, Chardin et Pigalle en amis, le maréchal de Saxe en triomphateur ; Duclos y causa ; Rousseau y distribua des pommes à d'humbles petites filles, et le maréchal de Richelieu y aima la maîtresse de la maison.

— Voilà bien des années, — dit madame de Pons, — que nous connaissons ces six arbres alignés au fond du petit jardin de maman : nous n'avons jamais songé qu'ils aient pu faire partie d'autre chose que de ce bout de jardin !...

J'ai offert de rechercher les vieux plans du château de Boulainvilliers et des dépendances, afin d'y retrouver la charmille :

— Non ! non ! — s'est écriée madame de Pons, — imaginons-la ! comme c'est plus joli !

Cependant elle s'est intéressée soudain au jardin voisin, où des marronniers et des ormes chargés d'années font une forêt de verdure vingt fois grande comme le jardin de madame Delaunay. Le mur est bas, un banc s'y adosse : elle a grimpé sur le banc ; je l'y ai suivie ; nos regards ont pénétré ensemble dans l'ombre du sous-bois profond. Un petit lac reflétant la lueur d'un bec de gaz, un vase blanc, un marbre, seuls, gardaient quelque apparence ; un chat s'enfuit et fit plonger des grenouilles ; peu à peu nous discernâmes une muraille de lierre, les arcades d'une orangerie, une chaumière rustique ; au bord de l'eau, un saule. L'air était calme ; nous fîmes taire madame Delaunay et quelques amis qui bavardaient ; on entendait, par intervalles, dans les nuées du feuillage, un oiseau frissonner. Je dis :

— Curieuse !... curieuse !...

Elle me toucha, d'un doigt, le dessus de la main, puis elle porta à sa bouche — sans arrière-pensée, certes ! — l'extrémité de ce même doigt et fit :

— Chut !...

Pour la mieux voir, je descendis du banc. Elle avait une robe de foulard, à ramages, et la relevait, de la main gauche, en arrière, jusqu'à la cheville; en se haussant, elle pliait la fine semelle des souliers vernis; du salon, une lampe, au travers d'un abat-jour rose, la caressait d'une lueur de veilleuse.

Je lui tendis la main, pour qu'elle mît pied à terre : elle sauta. Un instant, court, presque inappréciable, je l'ai soutenue, elle, tout son corps, par sa main, entre mes doigts...

22 juin.

Ce soir, rue du Bouquet-d'Auteuil, on a parlé littérature, romans, et, plus particulièrement, de ce goût, qui est à la mode, et qui consiste à se laisser vaincre, subjuguer, anéantir par le plus modeste phénomène naturel. Un parfum : on est ivre; une couleur : on est ébloui; un son : l'on tombe en syncope!

— Ne serait-ce pas — a demandé quelqu'un — qu'il n'y a plus d'émotions véritables, et que, par faiblesse, un auteur recourt précipitamment au geste ou à l'expression extrêmes, auxquels les émotions réelles les plus fortes n'aboutiraient elles-mêmes qu'exceptionnellement, avouez-le!

— Me sentir défaillir — dit madame de Pons — ne me semble pas tant que cela un plaisir; j'aime bien, au contraire, constater que je suis un peu la maîtresse chez moi. Si je vois une belle chose, je m'en sens plus fière et plus forte; la musique même, celle qui m'émeut jusqu'aux larmes, loin de me faire tomber, me redresse, me donne de la force, m'élève. Ce goût d'anéantissement, cet appétit de mort me sont étrangers, et même hostiles...

Madame Delaunay juge, elle, que se pâmer à tout propos est indécent, mais elle aime assez qu'en son récit un auteur lui indique nettement les sentiments qu'il désire qu'on éprouve...

— C'est que — dit-elle — ces messieurs sont souvent difficiles à lire, et, s'il y a de « l'embrouillamini », je m'y perds...

— De sorte que, maman, — dit en souriant sa fille, — si tu lis : « La situation était tendue à se rompre », tu le crois, sans que tu t'en sois aperçue en tournant les pages, et, si l'auteur te dit que « les pierres mêmes du chemin en eussent été attendries... »

— Je pleure, — dit la bonne madame Delaunay, — ma parole d'honneur!...

29 juin.

Madame de Pons m'a dit :

— Vous avez un secret. Allez-vous vous marier?... Je suis curieuse, vous savez!...

J'ai eu l'air si naïvement étonné qu'elle m'a dit aussitôt :

— Ah! non, je me suis trompée; ce n'est pas cela...

Ma gorge s'est encore fermée; je n'ai rien ajouté, pas même un mot sur sa gentille curiosité.

Quelquefois je regarde sa main, uniquement sa main. Je la regarderais des heures... Est-ce que je sais seulement si elle est jolie? C'est sa main... Litanies! métaphores! épithètes même! quels jeux, indignes du vrai amour! Il a peu souci de belles images celui qui meurt du besoin de répéter qu'il aime.

2 juillet.

Mon amour s'élève ; je monte avec lui. Je m'en aperçois à mon dédain croissant pour toute vulgarité. Je suis sur le vaisseau en pleine mer; je suis dans le ballon qui plane... Comment se fait-il que l'amour qu'on a pour une femme vous exhausse au-dessus de vous-même?

Qu'est-ce qui m'embellit? Est-ce l'espoir, qui, par moments, me tourne la face vers le soleil? Est-ce la grande douleur de ne pas espérer, plus fréquente que l'espoir? Est-ce la dignité de l'être que j'aime? Est-ce moi seul, en aimant, qui produis le fard dont je me sens tout paré? Vaines questions! Pour moi, j'ai assez que mon âme soit embellie.

Je vais d'instinct aux poètes; non pas à ceux qui parlent d'amour. Je cherche une émotion sœur de la mienne, c'est-à-dire une espèce de beauté, mais qui ne soit pas la mienne, c'est-à-dire l'amour : en vérité, toute peinture de l'amour me déplaît.

La musique m'ennuie ou m'exaspère; mais, l'autre jour, la *Sonate à Kreutzer* tout à coup m'a comblé. Le plaisir qui m'a envahi est de même essence que celui que je désire et attends. A l'*andante*, cette chose qui, depuis quelque temps,

me soulève la poitrine de bas en haut me suffoqua : cela voulait fuir par ma gorge; et j'aurais dû quitter la salle, si je n'avais osé pleurer.

Hier, j'ai prié madame de Pons de nous jouer au piano la *Sonate à Kreutzer*. — Elle la sait à merveille et la joue bien. — J'ai bien vu madame de Pons qui jouait la *Sonate à Kreutzer*; mais la *Sonate à Kreutzer*, je ne l'ai pas entendue. La sonate peut avoir des affinités avec mon émotion amoureuse; mais, côte à côte au point de se choquer, l'amour tue l'art même.

Je ne m'étais pas aperçu que madame de Pons m'avait regardé; elle s'est levée soudain et m'a dit :

— Mais, mon cher, il faudrait au moins écouter!

Elle est bien fine! Que ne devine-t-elle pas? Suis-je assuré de lui cacher quelque chose?

3 juillet.

Mon sentiment, comme un parfum, enivre ma mémoire de souvenirs charmants. Tout ce qui fut heureux dans ma vie se groupe et fait cortège à mon amour. Ainsi nos heures se tiennent par la ressemblance de leur visage : les belles s'assemblent entre elles pour chanter et danser, et les méchantes pour grincer des dents ou gémir. Si l'on voit l'une d'elles, on voit toutes ses pareilles, presque infailliblement, et point les autres.

Il ne fait aujourd'hui ni chaud ni beau; mais quel temps fait-il dans mon cœur? Je viens de revoir tout à coup un soir d'août au bord du lac de Côme, et je me souviens avec mignardise des plus petites choses que j'y ai vues et pensées. Il y avait au-dessus de Bellagio une lune pleine et superbe, et l'eau colorée par son reflet miroitait sous la brise avec un entrain endiablé. Je me plaisais à vouloir que cette eau fût prise soudain d'une belle ardeur pour la lune et que chaque flot combattît pour conquérir la grosse joufflue indifférente. Ces petits flots luttaient en une mêlée mortelle, ils tuaient et ils étaient tués pour l'amour de la lune. Mais incessamment l'armée bariolée recevait des renforts nouveaux qu'une même frénésie animait, et la tache lumineuse, tantôt agrandie par les renforts, tantôt réduite par un combat funeste, avançait petit à petit sur le lac vers moi qui pensais :

« Mon Dieu! mon Dieu! est-il bien possible que la plus

grande volupté de l'homme soit de mourir pour ce qu'il aime! »

Même jour.

Aucun de ceux qui sont restés fidèles à madame de Pons ne lui fait la cour. Ceux qui la lui ont faite, autrefois, étaient du parti de son mari, et ils la connaissaient mal.

Hubert, qui vient tous les huit jours à Auteuil, m'a dit, en sortant :

— C'est une femme qu'on adore, mais l'aimer ne serait pas drôle.

— Pas drôle?...

— Je m'entends.

Hubert est peu commun, fort lettré, homme de goût.

Il me dit que ce qu'il estime surtout dans la compagnie de madame de Pons, c'est qu'elle le repose agréablement, intelligemment, de la compagnie des femmes qu'il fréquente.

— La plupart de mes amies — me dit-il — ne diffèrent pas très sensiblement de ce qu'étaient, il y a seize ou dix-huit ans, les filles de brasserie, lorsque nous faisions parmi elles nos débuts de galanterie. Elles sont incomparablement mieux mises, j'en conviens; leurs parfums et leur linge sont autrement fins, et les milieux où nous les rencontrons sont élégants au lieu de sordides; l'avantage à passer des unes aux autres est évident; mais la transition a été si douce qu'on a pu la remarquer à peine. Et, ma foi, ne l'aurait-on pas aperçue, qu'il n'y aurait pas inconvénient, la conversation, de part et d'autre, étant à peu près la même par les sujets traités et par la façon libre dont on les traite. Nous avons plus d'esprit qu'à vingt ans, c'est vrai, pour quelques-uns... Ces pauvres filles nous recevaient à des tables où l'on buvait en jouant aux dominos ou à la manille; aujourd'hui, c'est le *bridge*. Elles ne recevaient pas indifféremment tous les hommes; elles adoptaient et se disputaient entre elles leurs clients, boudaient ceux-ci, tiraient la langue à ceux-là et choisissaient leurs amants parmi cette sélection : c'est le monde. Boire ou jouer n'était pas le but de la clientèle des brasseries, car elle l'eût pu faire ailleurs à meilleur marché, mais s'asseoir à côté d'une femme qui vous accordait, une ou deux nuits par semaine, la faveur de

partager sa couche. Ceux qui s'accoudaient à ces tables se savaient amants d'une même femme, ou aspirant à l'être, ils savaient leur jour et leur heure, et n'en montraient à peu près pas de jalousie : c'est notre indulgente société à la mode.

— Elle vous plaît cependant!

— Rien n'est amusant comme un monde où la vie amoureuse est facile, variée, sans danger. Et ces femmes sans retenue, sans passion désobligeante, et « entraînées » par l'habitude des intrigues, sont des maîtresses bien commodes. Je me plais parmi elles, parce qu'elles sont élégantes, vivantes, et, j'oserai le dire, parce qu'elles sont à la mode... Je me plais parmi elles parce que je suis presque jeune encore et que ces femmes-là, généralement peu déformées par la maternité, sont baignées, massées, assouplies, charnues comme des courtisanes... J'ajouterai qu'elles ont plus de naturel, plus de spontanéité et de piquant en leur esprit borné que mainte femme d'un monde plus cultivé. Enfin, que diable! ce sont de délicieuses petites bêtes...

— Mais lorsque vous serez vieux et qu'elles ne seront plus jeunes?...

— Ah!... j'accorde que tout être qui se ride ou blanchit n'a de charme qu'autant qu'il a su mettre dans sa vie quelque chose au-dessus de sa sensualité, et que ces femmes-là ne sauront jamais porter de cheveux blancs...

— Connaissez-vous — dis-je à Hubert — une lettre de Flaubert à George Sand, datée de 1871, après la guerre? Il y attribue notre faiblesse à ce qu'alors, en France, tout était faux : « Faux réalisme — dit-il — fausse armée, faux crédit et même fausses catins. On les appelait *marquises*, de même que les grandes dames se traitaient familièrement de *cochonnettes*. »

— Il y aura bientôt quarante ans de cela!

— J'avoue ma répugnance pour la confusion des genres.

— Je vous comprends si bien — me dit Hubert — que je vais, comme vous voyez, chaque semaine chez madame de Pons.

— Oui, mais vous, vous allez aussi ailleurs!...

Un mot d'amoureux exclusif — non pas d'amant — m'a échappé. Il est vrai que j'ai dit cela à Hubert en souriant. Comme je le haïrais s'il n'allait que chez madame de Pons!

4 juillet.

Je crois... je ne sais sur quoi m'appuyer pour prétendre cela, mais je crois que madame de Pons ne pense pas trop à son mari. Elle pense à la situation un peu anormale que le départ de son mari lui a faite, mais il est apparent — à quoi? grand Dieu!... à quoi?... peu importe! — il est apparent que le règne d'Amédée, s'il continue, n'est pas pesant. Enfin, elle n'a pas la figure d'une femme qui pleure l'homme aimé : voilà!... On pouvait admettre, les premiers temps, qu'elle se composait une figure; mais le masque, aujourd'hui, serait tombé : or il tient. C'est bien d'elle-même, ce n'est pas par un effort de volonté qu'elle rit, qu'elle cause, qu'elle reçoit, dans le salon de sa mère, avec plus de bonne humeur qu'autrefois chez elle-même.

Beaucoup de gens se décident à la venir voir. J'admire la prudence du monde. Ils ont pris le temps de la réflexion : on eût dit que le cas de cette femme abandonnée et volée par un bandit était douteux!... Il faut qu'ils se concertent; ils agissent en corps; ils condamnent ou approuvent à la majorité des suffrages.

Elle est flattée qu'on la vienne voir. Je lui ai dit :

— Vous croyiez-vous donc coupable?

— Le monde — m'a-t-elle répondu — est une puissance aveugle, comme la mer : il obéit on ne sait à quoi, au vent, à la lune, à combien d'influences mêlées! S'il vous est favorable, on en est fier : non qu'on l'estime lui-même précisément, mais parce qu'on se croit protégé du Dieu qui fait marcher les éléments.

Presque tous, à propos d'elle, n'ont à la bouche que le mot « divorce ». Elle n'en veut pas entendre parler plus qu'au premier jour; elle dit simplement :

— J'ai mes idées sur le mariage.

Elle ne laisse point devant elle attaquer son mari.

Cependant je maintiens qu'elle ne pense pas trop à son mari.

6 juillet.

Tantôt, elle est venue tout à coup s'asseoir à côté de moi sur un tabouret, et elle m'a dit :

— Vous seriez gentil tout plein, si vous restiez à dîner avec nous.

J'ai cru que d'autres seraient priés; mais peu à peu tout le monde s'est retiré, et je me suis trouvé seul avec madame de Pons et sa mère. Je me rappelle que je me suis commandé énergiquement :

« Ne pense pas! n'interprète pas! Tu commettrais une niaiserie... »

Et, en effet, je n'ai pas pensé, je n'ai pas interprété : je me suis abandonné, simplement, au plaisir de passer une soirée avec elle. Pour les imaginatifs, il n'y a de plaisir que les imprévus, tous les autres étant gâchés par avance.

Sa mère est une femme pleine de sens, avec un certain libéralisme d'idées, qu'elle a certainement reçu de son mari, mais qu'elle conserve pieusement, comme le souvenir de cet homme, qui fût, dit-on, très remarquable. Par elle-même, elle est moins « distinguée » — comme on disait jadis — que sa fille : c'est de son père que tient madame de Pons. C'était un homme féru de lettres anciennes et d'histoire. Il a causé avec sa fille dès qu'elle eut sept ou huit ans : il lui a appris beaucoup en se jouant; il lui a épargné de connaître l'appareil professoral, la pompe du cours public, la fatuité de prendre part à un enseignement « savant », de sorte que tout ce qu'elle possède, elle le sait aussi naturellement qu'elle sait s'habiller, se coiffer ou plaire. Elle doit à son père le rare privilège de pouvoir parler avec des hommes sans leur donner, au bout d'un quart d'heure, cette sensation de quatrième acte, vide, après quoi il ne reste qu'à folâtrer ou partir.

Nous avons fait un dîner bien agréable. Qu'il est donc bon de s'entretenir avec une femme jolie et jeune qui n'a pas délibérément l'esprit désordonné et dont les sens, si on les soupçonne, ne sont pas là, en avant, à l'étal!... Le désir peut provoquer un certain genre d'esprit; mais permet-il qu'on soit intelligent?...

Et je me demandais quel pouvait être autrefois la vie commune de cet être exquis et de ce rustre de Pons fermé au sujet moral le plus élémentaire, obtus comme un sabot à ce qui n'était pas le mouvement d'une mécanique ou le rendement, en chiffres, d'une opération positive, et, par là-dessus, d'une jovialité de sous-off!...

Après le dîner, madame Delaunay s'étant un moment

écartée, madame de Pons est revenue s'asseoir à côté de moi, sur le même tabouret que tantôt. Alors mon cœur a battu, malgré le commandement que je m'étais fait, et j'ai eu une singulière émotion, presque peur.

Elle m'a dit, si près que son souffle m'a caressé les lèvres :

— Dites-moi, vous! on n'a pas entendu parler de *lui*?

Sa phrase s'est pelotonnée en une petite balle de plomb, qui m'est entrée là, entre les deux yeux.

J'espère qu'elle n'a pas vu mon trouble. J'ai répondu aussitôt :

— Je suis le plus mal informé de vos amis; pourquoi me demandez-vous cela, à moi?

Elle parut n'avoir pas entendu; elle dit :

— Mais cette fille! cette fille a dû écrire à quelqu'un, à une amie, à un amant, à une couturière, à une concierge, que sais-je!

— Que sais-je, moi-même?

— Vous semblez froissé!

Je compris que je n'étais plus maître de moi. Je me raidis et mentis :

— Froissé? — dis-je, — pouvez-vous croire!... et pourquoi?

— Je me le demande, — dit-elle. — Enfin, vous devez comprendre mon angoisse : il s'agit de savoir si mon mari va revenir ou bien non.

Je lui ai promis de faire une enquête. Son angoisse est trop légitime, et, quant à ses sentiments, ne signifie rien.

Il reste que c'est à moi qu'elle a confié son angoisse.

Elle aurait pu la confier à Hubert, entre autres, qui est cent fois mieux placé que moi, par le monde qu'il fréquente, pour la soulager...

Ces alertes sentimentales me brisent.

11 juillet

J'ai écrit, il n'y a pas longtemps, que mon amour m'élevait : aujourd'hui, il m'a conduit rue La Bruyère chez une concierge avec qui j'ai parlé, durant vingt minutes, de Gaby Brewster. Gaby semble bien n'avoir pas donné signe de vie.

Au surplus, la concierge m'a renvoyé chez une certaine Lise de Lys, intime amie de Gaby. Lise de Lys a été stupéfaite et fâchée de découvrir un amant de Gaby qu'elle ne connaissait pas.

Quel moyen de lui faire entendre que je n'étais pas un amant de Gaby?

— Ah! elle m'a fait des cachotteries! — a dit Lise de Lys; — eh bien! rien ne m'étonne plus...

J'essayai de défendre Gaby.

— Rien ne m'étonne plus! — reprit Lise de Lys. — Ainsi, on m'a volé des boucles d'oreilles en diamants, vous n'êtes pas sans en avoir entendu parler par les journaux?... eh bien! je ne voulais pas le croire, non... c'était une femme qui s'était toujours conduite correctement avec moi; mais, à présent qu'elle a agi en cachette de moi...

Bon! voilà que j'étais cause qu'on accusait Gaby d'avoir dérobé les boucles d'oreilles en diamants! Je dus plaider tout de bon pour la disparue. J'étais venu pour m'informer d'elle; ce fut moi que l'on pressa d'interrogations. Ma discrétion extrême fut suspecte. Pour me tirer du mauvais pas et, du même coup, innocenter Gaby, je dus feindre de confesser que je ne m'étais servi du nom de Gaby que pour m'introduire près de la séduisante Lise de Lys.

— Ah bien! — me dit la belle, — vous, par exemple, vous êtes un type!... Mais il y en a comme vous.

J'ai fait très fidèlement le récit de ma mission à madame de Pons, et sans rire. Elle m'a écouté, elle-même, sans rire le moins du monde. Ce ne fut qu'un peu plus tard, lorsqu'elle eut pris son parti de l'échec de ma mission qu'elle se laissa atteindre par le burlesque de l'aventure. Alors elle se mit à rire, trop. Franchement, elle n'a guère été gentille de me dire :

— Et moi qui allais me confondre en excuses pour vous avoir fait accomplir une démarche un peu bien ingrate!... mais vous me devez l'occasion d'avoir fait une aimable connaissance!...

Elle rit encore. Sa gaieté m'écorchait un peu. Et puis, tout à coup, entre deux propos tout à fait quelconques, elle me dit :

— Vous n'y retournerez pas, j'espère!

RENÉ BOYLESVE

(A suivre.)

UN NORMALIEN COLON

I

Un charpentier de mon village, poète à ses heures, dans les copeaux de qui j'aimais à jouer, sous l'établi, quand j'étais gamin, et aux vers de qui je savais parfois introduire une cheville opportune, sentit un jour, je m'en souviens,

Son génie étonné trembler devant le mien,

et il me prédit que j'irais loin.

La prédiction du brave homme s'est réalisée.

Ce n'est pas qu'au cours de mon existence, aujourd'hui fort avancée, j'aie gagné des titres bien fastueux pour mon sépulcre. J'ai pris deux fois des routes qui ne menaient pas loin. Les vers latins, pour lesquels j'abandonnai la muse française de mon charpentier, m'ont conduit à l'École normale : à trente-six ans, je n'avais plus rien à attendre d'eux dans la voie où j'étais engagé, étant professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand. Cinq ans plus tard, sorti de l'Université, je me trouvais président du Conseil général d'une colonie française ; mais ma mauvaise étoile m'avait encore joué un tour, et cette colonie n'avait rien de plus reluisant à offrir à mon ambition. L'horoscope ne pouvant évidemment s'entendre de ce très honorable, mais pourtant modeste couronnement de mes deux carrières universitaire et politique, aujourd'hui que je suis sagement rentré dans ma chaire de

Louis-le-Grand, je reconnais que la prédiction s'est pourtant accomplie.

Elle était précise et littérale. Je suis allé loin. Au mois d'octobre 1898, je quittais Louis-le-Grand pour m'en aller cultiver le café, et je m'embarquais à Marseille pour la Nouvelle-Calédonie, qui est aux antipodes.

Si étrange que cela ait pu et que cela puisse encore paraître, je m'en allais coloniser, et non point faire autre chose. Qu'aurais-je bien pu chercher là-bas? Un mandat politique? On a vu que la Nouvelle-Calédonie n'en a pas à donner, et sur ce point au moins, j'étais exactement renseigné par mes connaissances géographiques. La matière d'un livre? Des impressions de voyage? Je n'eusse pas essayé d'entraîner, et surtout je n'eusse pas réussi à entraîner avec moi deux frères et un ami, dont les familles s'associèrent à la mienne. Au surplus, j'ai passé six années en Nouvelle-Calédonie, et le planteur Calédonien de Nassirah, dont le *Temps*, le *Figaro* et, à plusieurs reprises, la *Revue Bleue* avaient jadis favorablement accueilli la prose, n'a pas, en six années, dessiné un croquis de Canaque, une silhouette de forçat. Il ferma les yeux au pittoresque. Il les ferma pareillement à l'absurde : il fut conseiller général en une extravagante aventure coloniale, qui réclamait un pamphlétaire.

Qu'ai-je donc fait tout ce temps? Je pourrais répondre, comme Sieyès à la fin de la Terreur : « J'ai vécu ». Et cette simple tâche, on le verra, ne me fut pas toujours aisée. Mais je ne perdrai point ici la belle humeur, qui faisait naguère l'étonnement de la gendarmerie calédonienne, chargée, non pas, comme on pourrait le croire, de me protéger, mais de me... surveiller. Plutôt que de rien dramatiser, je dirai que ma sagesse résignée d'aujourd'hui regrette, sans d'ailleurs en être surprise, bien des choses de l'entreprise hardie à laquelle j'ai dû renoncer.

J'ai donc, *nous* avons donc, pendant six ans, dans la propriété de Nassirah, où nous nous étions établis dans la Brousse calédonienne, à vingt lieues de Nouméa, fait planter et sarcler des caféiers, fait cueillir, dépulper, sécher, décortiquer, trier et emballer du café; nous avons expédié et vendu en France ce café. Le café de Le Goupils frères et Roumy, plan-

teurs à Nassirah, a obtenu une médaille d'argent à l'Exposition universelle de 1900. Nos vertus professionnelles, dirais-je le plus sérieusement du monde, ne méritaient pas moins cette récompense que la qualité de notre marchandise. De même nous avons été corps et âmes éleveurs calédoniens. Nous avons fait ponctuellement tout ce qui concernait notre état, et mené loyalement la vie que nous avions adoptée. Je me flatte d'avoir été moi-même fort passablement au courant de la spécialité, qui m'était plus particulièrement attribuée dans l'entreprise commune.

Je m'étais rendu en Nouvelle-Calédonie, non pour y passer, mais pour y vivre et, par voie de conséquence, pour y mourir. Si vivante et si active que fût notre cité, dans l'étroit domaine, dont elle avait enfin reconnu les bornes, il lui fallait, puisqu'elle était une cité, un cimetière, que Nassirah ne possédait pas encore. Plus d'une fois, pour une échéance que je n'avais aucune raison de croire proche, j'avais, non sans mélancolie mais sans effroi, arrêté ma pensée sur le petit coin d'ombre et de paix, où il me semblait que les habitants de Nassirah seraient le mieux pour dormir leur dernier sommeil. Hélas ! il a fallu l'ouvrir bien prématurément, le cimetière de Nassirah, et l'enclos isolé parmi les pignons d'Inde a reçu, en cinq ans, trois des miens. Auprès d'une petite tombe qui m'est chère, reposent les deux frères tendrement aimés, qu'un commun idéal avait entraînés avec moi dans une décevante aventure. Je ne philosopherai pas sur mes deuils ; et je ne ferai pas l'éloge de mes frères, qu'on verra quelquefois apparaître en ce récit. J'inscrirai pieusement leurs noms en tête de ces pages, où s'essaiera à se survivre, dans son esprit, notre petite cité de Nassirah.

La même vie, qui ruinait si rapidement la santé de mes deux frères, raffermissait au contraire en moi un organisme anémié par une existence sédentaire. Mais il n'en devenait pas moins de plus en plus clair que je ne devais point espérer de bénéfice d'autre sorte de ces vacances prolongées. Rien ne paraissant susceptible de retenir mes enfants dans la patrie que je leur avais témérairement choisie, je trouvai intacte, pour le retour nécessaire, l'énergie du départ. Le 13 juillet 1904, je m'embarquai à Nouméa pour Marseille.

L'Université ne m'a pas gardé rancune de mon infidélité. Mes

anciens chefs ne se sont souvenus que de mes bons services passés. A la place du regretté recteur Gréard, qui m'avait fort cordialement souhaité heureuse fortune, j'ai rencontré M. Liard, qui n'est pas homme à savoir mauvais gré à un universitaire d'avoir un peu audacieusement couru le monde. Aussitôt qu'il se put, les portes de la maison me furent rouvertes, et ma chaire même vient de m'être rendue. Je ne m'attendais pas à ce qu'on tuât le veau gras en mon honneur ; aussi ai-je été très touché d'être si spontanément traité avec toute la bienveillance que... je méritais, dirai-je tout bonnement.

Deux mois après mon retour à Paris, mon fils, unique élève du lycée de garçons de Nassirah, et qui m'avait pour la première fois déeliné « dominus, le seigneur », assis sur une racine de banyan calédonien, passa fort élégamment son bachot latin-grec préparé chez les Canaques. Son entrée dans la classe de philosophie d'un lycée de Paris me déchargea de la dernière des obligations que j'avais assumées six ans plus tôt.

Dans un travail qui m'a été demandé, j'ai tâché de fixer, *sine ira et studio*, l'image exacte d'une colonie où tant de pauvres gens sont allés se ruiner, sur la foi de prospectus mensongers, revêtus d'estampilles officielles[1]. Le temps qui s'est écoulé depuis que j'ai écrit cette étude n'a démenti aucune de mes observations ou prévisions ; au contraire.

J'avais conservé pour ma consommation personnelle ces menus souvenirs, dont un voyageur a besoin d'avoir une provision pour amuser quelques amis après dîner. Je ne songeais pas plus ici que là-bas à m'établir peintre de scènes exotiques.

Quant à nos misères proprement calédoniennes, elles n'ont pas seulement, pensais-je, le malheur d'être invraisemblables : elles sont baroques, cocasses, ridicules. Le moyen d'apparaître digne d'une pitié décente, quand on se débat contre un brigadier de gendarmerie dans des « histoires » de procès-verbaux, de Canaques, de Tonkinois et de forçats?

J'ai été traité de négrier. J'ai été traité de gargottier. Il est vrai que j'ai été aussi représenté, en France, comme fomentant une agitation canaque dans la région de Bouloupari, et qu'à Nouméa on a envisagé la nécessité de m'arrêter, inculpé

1. *La Science sociale* : La crise coloniale en Nouvelle Calédonie, par Marc Le Goupils, n° d'octobre 1905.

d'attentat contre l'ordre public. Cela, c'était de la maladresse : on était en train de me donner du prestige.

Encore, qui sait? Si M. le gouverneur Feillet eût *osé*, si la crainte de trois inspecteurs des colonies alors présents dans l'île ne l'eût, au mois de juin 1902, retenu de me « coffrer », projet qui fut conçu, question qui fut débattue, mon titre de président du Conseil général de la Nouvelle-Calédonie eût-il donné un sérieux suffisant à ma burlesque incarcération? J'ai eu alors toute espèce de bonnes raisons de n'en être pas certain.

... Forsan et hæc olim meminisse juvabit,

me disais-je philosophiquement au milieu de mes périls, et cette espérance me permettait de savourer le comique de ma situation, et même d'aimer à voir la figure du gendarme qui devait m'arrêter.

On m'assure que mes souvenirs de « rescapé » sont instructifs ; mais ce n'est pas de quoi je doutais. On m'a promis qu'ils seraient amusants : ce serait le plus utile.

Enfin j'ai rencontré récemment sur l'impériale d'un tramway mon éminent camarade, M. Jules Lemaître. Bien que j'eusse mis mon exode même sous son patronage, en une lettre publiée par le *Temps*, je n'avais pas l'honneur de le connaître. Si je ne me trompe, le souvenir de ce patronage oublié lui fit, une seconde, craindre en moi un client aigri. Nassirah ne crée à M. Jules Lemaître aucune responsabilité; mais, profitant du lien que Nassirah créait entre deux voisins d'impériale, j'occupai quelques instants sa bienveillante curiosité avec trois ou quatre instantanés de l'aventure d'un normalien aux antipodes. Ai-je besoin de dire que sa même bienveillance m'encouragea à donner de l'aventure entière une relation publique?

— C'est même un devoir! me dit-il avec un sourire, lorsque je pris congé de lui.

Si c'est un devoir!... J'obéis à un conseil si catégorique, et venu de si haut.

Pourtant je n'écrirai point l'histoire de Nassirah, mais seulement, autant qu'il sera possible, l'histoire de mes rapports avec le Credo laïque et obligatoire de la rédemption, par l'agriculture et le café, de l'île paradisiaque du Bagne.

« Nous pouvons le dire hardiment, déclarait M. le gouverneur Feillet au Conseil général de la colonie, vers le temps où je m'embarquais pour cet Éden, nous sommes entrés en pleine période de vaches grasses » : et il invitait la Calédonie à « couper les amarres, qui seules retenaient le vaisseau de sa fortune cinglant vers la haute mer ». L'année suivante, il prophétisait encore : « ... Dans dix ans seulement, la Nouvelle-Calédonie jouira d'une prospérité presque sans égale dans notre histoire coloniale. »

Comme prophète, M. Feillet ne valait pas mon charpentier. Le vaisseau calédonien, repeint plutôt que réparé, mal lesté, mal gouverné, s'est échoué dans le port même, au premier mouvement qu'il a fait, et il y est resté sur le flanc.

Je fus de ce naufrage, et ce sera tout l'intérêt de ces pages. Sur mon épreuve, je n'ai pas toujours ri sans quelque effort, je le confesse; mais je n'ai jamais perdu la conscience que j'étais presque aussi ridicule que malheureux. Je n'ai pas besoin qu'on me rappelle ici quel ton convient aux récits des victimes de Port-Tarascon.

Commençons par les jours heureux, je veux dire par ceux où déjà nous nous perdions, mais où nous nous perdions par l'effet d'une imprudence dont nous n'entendons rejeter la responsabilité sur personne.

En effet, la vocation coloniale des futurs habitants de Nassirah — un médecin, deux professeurs de l'Université et un receveur de l'enregistrement — n'était point le fruit de la propagande organisée autour de l'Éden calédonien.

Elle avait des racines plus profondes. Phalanstère familial, beaucoup plutôt que société de colonisation, nous avions été séduits par les conditions de salubrité et de sécurité que la Nouvelle-Calédonie promettait à notre âge et à nos humeurs.

Mais nous étions tous assez grands garçons pour être inexcusables, si nous nous sommes laissés prendre aux boniments d'un charlatan ou d'un ignorant, même revêtus du visa officiel et des approbations des spécialistes coloniaux.

Si notre audace rappelait peut-être celle de nos lointains ancêtres, les Normands du passé, nous nous flattions d'y avoir allié la circonspection des Normands d'aujourd'hui. Dans nos

bilans, nous avions remplacé les louis d'or des prospectus par des pièces de cuivre, et seulement abandonné, autour du certain, quelques mètres de terrain à l'espérance.

Les moins enclins à nous suivre, et même à nous approuver, et qui prédirent que nous péririons des fièvres, ou serions assassinés par des forçats, voire mangés par des Canaques, ou qui ne doutèrent pas que nous « boirions un sérieux bouillon », envièrent au moins à notre avenir je ne sais quelle liberté idéale, dont rêvent confusément surtout les fonctionnaires. M'a-t-on assez répété, même les affections sincères qui tentèrent de me retenir, qu'*au moins* je serais libre! Et certes, moi, qui avais trouvé douce la tyrannie du recteur Gréard, je ne redoutais rien du gendarme inconnu, qui veillait au pied du Ouitchambo.

Je ne crois pas que M. C..., aujourd'hui à l'Office colonial, alors commis au Pavillon de Flore, ait jamais éprouvé, au cours de sa carrière, saisissement aussi violent que le jour où je lui demandai neuf billets de passage pour l'avant-garde, ou si l'on veut, pour le gros de notre colonne expéditionnaire. Avec ma famille, je constituais l'arrière-garde, dont le départ était fixé à environ six mois plus tard.

J'énumérai les émigrants : Dr Joseph Le Goupils, médecin dans le département de la Manche — et sa famille; M. Isidore Le Goupils, agrégé de l'Université, professeur de rhétorique au lycée de Rouen; M. Roumy, receveur de l'enregistrement — et sa famille.

Non, jamais je n'oublierai la stupeur de M. C... Les bras lui tombèrent, et, sans dire un mot, il jeta un regard d'interrogation effarée vers un grand monsieur à cheveux blancs, assis à une table voisine, que mon énumération avait fait pirouetter sur place, et non moins visiblement médusé. Ce tiers était M. M..., fonctionnaire récemment *débarqué* de la Nouvelle-Calédonie dans tous les sens de ce verbe.

M. C... trouva enfin la force de dire à M. M... :

— Alors, quoi? C'est vrai? Il y a tout de même quelque chose là-bas!

Phrase obscure en sa soudaineté, et susceptible d'interprétations diverses. Aussitôt que je connus un peu mieux la situation respective de mes deux interlocuteurs, j'adoptai pour

mon usage personnel l'interprétation suivante. « L'opinion qui régnait dans la maison à l'égard de la caisse de l'*Eldorado calédonien* était que la caisse était vide... M. M..., chargé de certains recouvrements, et qui n'avait rien recouvré du tout, mais qui considérait au contraire comme perdue la dot de sa fille engagée dans l'affaire, avait par cette confidence plus qu'ébranlé la foi du personnel... Étais-je un gogo d'une ampleur un peu exceptionnelle? Étais-je un aventurier résolu à se faire sa part des profits d'une flibusterie? Enfin, avais-je des « tuyaux » inédits? Dans tous les cas, j'étais impressionnant, savez-vous! » Il y a quelques mois, depuis mon retour, j'ai fait confidence à M. C... de mon interprétation : c'était la bonne.

M. M... ne répondit point à l'intempestive exclamation ou interrogation de son collègue. Sans doute il estima judicieusement que, préposé à l'introduction des gogos, il ne lui appartenait pas d'établir des espèces parmi eux, et qu'au surplus il y pouvait perdre de sa respectabilité. L'analyse rétrospective, que j'ai faite de l'agitation de son âme, m'a depuis persuadé que je ranimai quelques instants en lui l'espérance que seule la ruine de ses rêves était un mauvais rêve, et que l'Eldorado était une possibilité : la dot de sa fille n'était peut-être pas perdue.

M. C..., pour reprendre pied, relut tout haut les noms et qualités des émigrants.

— Évidemment, suggéra-t-il, ces messieurs, bien que le règlement l'exige, n'ont pas besoin de fournir un extrait de leur casier judiciaire.

M. M... opina que cette formalité lui paraissait inutile.

On immolait le règlement, mais on le rappelait. Attitude, regards, embarras général, où une curiosité bienveillante luttait contre je ne sais quelle prévention inquiète, tout m'avertissait que, à la connaissance de ces messieurs, et d'habitude, on n'allait à la Nouvelle-Calédonie que comme fonctionnaire, comme forçat, pour ne pas devenir forçat, ou au moins pour cacher quelque tare. Je me rassurai moi-même mentalement à cet égard par quelques précisions, dont je leur fournis seulement une partie.

Le Dr Le Goupils ne devait rien à personne, et n'avait point

à se plaindre de son sort. Personnellement je pensais de lui qu'il était une des âmes le plus inflexiblement droites et le plus foncièrement bonnes que j'aie connues. Dans notre pays natal, où notre famille n'a cessé d'être représentée par un médecin pendant plus d'un siècle, il venait, quelques mois plus tôt, d'être réélu conseiller municipal à l'unanimité, moins une voix, de 220 suffrages, et il refusait la mairie de sa commune à l'heure même où il s'expatriait. Au confrère qui les quittait, le syndicat des médecins de la Manche conférait une sorte d'honorariat en un témoignage d'estime et d'affection, qui n'avait pas médiocrement ému mon excellent frère.

Isidore Le Goupils était, à trente ans, professeur de rhétorique d'un des grands lycées de province. Il avait laissé de plus qu'honorables souvenirs d'écolier à Charlemagne, et d'étudiant à la Sorbonne. Ce cadet était devenu un aîné pour les siens. Ce jeune maître, à la gracieuse raison, si douce et si ferme, était de même le benjamin écouté de sa famille universitaire rouennaise.

Le Dr Adolphe Le Goupils, de Trouville-sur-Mer, s'était senti trop fatigué pour s'associer à l'entreprise de ses trois frères. Qu'il soit ici rapproché, par le seul survivant, des morts qu'il n'a pas revus. Les trente années de sa carrière médicale et de son utile et modeste vie publique s'ajoutent au patrimoine de notre nom.

Quant au receveur de l'enregistrement, outre qu'il était receveur de l'enregistrement, il appartenait à une des familles le plus anciennement et le plus honorablement connues du Cotentin.

Nous n'étions pas des aventuriers. Quatre fous, ce n'était guère vraisemblable. Il restait que nous pussions être, malgré tous nos diplômes, ou par la faute de nos diplômes, quatre dupes par trop candides du caractère semi-officiel du géraudélisme calédonien.

— Ces messieurs ont pris des renseignements, insinua l'excellent M. C... sous forme d'affirmation interrogative; certainement ils ont étudié la question.

Nous avions étudié la question. Assurément nous avions lu l'évangile de la Régénération calédonienne, ou *Guide des Émigrants*; mais nous avions aussi pioché la controverse. Nous

avions pris des renseignements. A vrai dire, ils n'étaient pas favorables à l'Évangile.

Un gros négociant de Rouen, en relations d'affaires avec la Nouvelle-Calédonie, avait dissuadé le professeur de rhétorique du lycée Corneille d'aller cultiver le café, qui n'était qu'un *bluff* administratif, et lui avait conseillé de faire « du cobalt » en ajoutant d'ailleurs au conseil quelques réminiscences personnelles d'histoires de brigands, pour lui ouvrir les yeux.

Le médecin avait reçu les confidences d'un capitaine de l'armée coloniale, qui avait été officier d'ordonnance du gouverneur Feillet, et avait, en sa compagnie et sous ses ordres, procédé aux lotissements de centres agricoles calédoniens. Cet officier était un de ces hommes de peu de foi, qu'à plus tard raillés M. Jean Carol, et qui s'étonnaient de la tâche à laquelle on conviait « des chrétiens ». « Singulier pays! avait-il semblé dire de la Nouvelle-Calédonie..., ni riche ni pauvre, d'une pauvreté avec laquelle on a pu s'enrichir, d'une richesse pleine d'embûches mortelles, qu'il faut avoir vu pour le comprendre; encore ne le comprend-on pas toujours. Lotissement et non loterie : chacun aurait son lot, mais tous les lots étaient mauvais. »

Faisons donc amende honorable. J'ai parfois accusé à la légère l'administration coloniale française d'administrer nos colonies sans les connaître. Je dois en toute justice proclamer que le ministère des Colonies, pendant huit années qu'a duré la fantasmagorie calédonienne, n'a point, du plus haut au plus bas de sa hiérarchie, compté un seul fonctionnaire qui *y ait cru un seul instant*. Il les administre, comme s'il ne les connaissait pas, j'en ai fait l'expérience; mais j'ai reconnu aussi qu'il les connaissait. M. C..., qui logeait au bas du grand escalier du Pavillon de Flore, n'était point le rond-de-cuir inepte et présomptueux de la légende coloniale: M. C... savait. Tout au plus pourrait-on reprocher à cette administration l'emploi du langage des signes, mais ceux de M. C... étaient si clairs et si exacts que je ne me suis mépris sur le sens d'aucun.

Le sort en était irrévocablement jeté, et notre premier convoi s'embarqua à Marseille en janvier 1898.

Cette année-là, la Providence, qu'elle voulût m'instruire ou m'aveugler, m'avait fait une rhétorique exceptionnellement

coloniale, et même calédonienne. J'avais pour élèves un fils de M. Trouillot, qui devenait dans le courant de l'année ministre des Colonies, un fils de M. Guieysse, qui l'avait été, le fils du gouverneur de la Nouvelle-Calédonie, M. Jacques Feillet, brillant rhétoricien aux mains de qui j'aiguisais l'arme d'un duel futur; un fils d'un notaire calédonien; enfin le neveu d'un ancien pionnier notoire de la colonie. Je n'ai pas besoin de dire que les astres de première grandeur cités en première ligne n'exercèrent sur mes sentiments coloniaux qu'une influence lointaine. Pourtant mon premier prix de composition française, fils du gouverneur de la Nouvelle-Calédonie, me mit en confiance avec la valeur personnelle de l'auteur de ses jours, par l'assez rare et remarquable précocité de sa propre valeur. Mais le notariat avait une attitude bougonne et renfrognée, à l'égard de l'œuvre de la Rédemption calédonienne : le notaire avait été, par le gouverneur de la Calédonie réformée, excommunié du Conseil privé. Pour le pionnier calédonien, au fort gentil neveu de qui je corrigeais devoirs français et versions grecques, il avait été massacré et, croyait-on avec vraisemblance, mangé par les Canaques, pendant l'insurrection de 1878. Tandis qu'avec cette jeunesse je commentais les beautés d'*Œdipe roi*, la Calédonie me parlait par les voix les plus diverses, mais je dois avouer que le langage muet de M. C... avait été plus facile à pénétrer.

L'heure fixée à mon départ arriva à son tour. En haut du grand escalier du Pavillon de Flore, je trouvai, non point le même esprit, mais, pour mes poumons, la même atmosphère qui m'avait incommodé au rez-de-chaussée. Je ne sais par qui, je fus introduit, vers la fin du mois de juillet 1898, auprès du futur gouverneur de l'Afrique Occidentale française, M. Roume, alors directeur des affaires asiatiques, sauf erreur. Il portait à M. Feillet, et sans doute aussi à son œuvre, un intérêt qui n'était pas exempt d'inquiétudes. Sa logique raisonna mon cas, qui n'était point logique. Au bout de quatre ans de gouvernement, la situation de M. Feillet était telle, et la prévention contre lui si forte chez le ministre, que son rappel était virtuellement décidé! on ne prévoyait point qu'il pût être sauvé par une ultime consultation du suffrage universel, difficilement arrachée au consentement du pouvoir

métropolitain. Mais, moi, qui partais dans les conditions que je viens de rappeler, j'avais reçu de mes frères, maintenant initiés au mystère calédonien, la solution de cette antinomie de la férocité des Calédoniens contre M. Feillet, croissant proportionnellement aux progrès de la félicité publique. Cette solution, M. Roume m'engagea à la communiquer à M. Trouillot, ministre des Colonies.

Pourquoi suis-je allé chez M. Trouillot? En vérité, je me le demande. J'étais sûr de ne pas trouver la foi chez lui, et je ne pouvais prétendre l'y créer, ne pouvant même pas l'y porter. J'avais en effet reçu la clef de l'antinomie calédonienne, et c'était une clef toute simple : l'entreprise de M. Feillet était le plus audacieux et le plus dangereux des bluffs. Nous-mêmes, dans tous nos comptes en pièces de cuivre, nous ajoutions, je l'ai dit, un zéro à tous les chiffres du *Doit*, et nous en retranchions un aux chiffres de l'*Avoir*. M. Trouillot me tira d'embarras. Il voulut bien recevoir le professeur de son fils en partance pour l'Eldorado de M. Feillet, mais ce fut pour le remettre aux mains de son premier secrétaire. N'ayant rien à dire à celui-ci, je tâchai de lui faire comprendre combien nous étions sensibles, dans l'Université, au grand honneur d'avoir parfois pour élèves les enfants des hauts dignitaires de la République : il me promit de transmettre à M. Trouillot l'expression de ma reconnaissance.

Le 9 octobre, je m'embarquai, avec ma femme et mes trois enfants, à bord du *Polynésien*.

*
* *

Voyage, à beaucoup d'égards délicieux, de trente-huit jours.

Trente-huit! Mon Dieu! oui; j'en ai même mis quarante-quatre à revenir, sans doute, comme eût dit Alphonse Allais, parce que « çà monte » au retour. On acquiert à bon compte, sur un beau paquebot des Messageries Maritimes, voyageant vers l'Extrême-Orient ou l'Australie, une petite auréole d'héroïsme.

Si vous désirez connaître notre traversée de la mer Rouge, lisez *Dans l'Inde* de M. Chevrillon. Je n'eusse point si bien dit. Mais, grâce à M. Chevrillon, je n'ai rien perdu de ce que

je ressentais. Ce que j'ajouterais à sa peinture de Colombo ne vaut point que je m'arrête : M. Chevrillon a vu et Colombo et Ceylan et l'Inde. Lisez son très beau livre.

Parce que j'ai touché à quatre ports australiens, King Georges, Adélaïde, Melbourne et Sydney, vais-je découvrir l'Australie et vous la décrire? Je n'y ai point perçu, vous pensez bien, en quelques heures, les plus curieuses particularités du pays du *Socialisme sans doctrine*, qui appartient aujourd'hui chez nous à M. Albert Metin.

Si, passager du *Polynésien*, je n'ai pas été toujours tout entier à la Calédonie, j'y serai ici tout entier. La Calédonie y était d'ailleurs elle-même presque au complet : un officier et sa famille, un magistrat et sa famille, un fonctionnaire retour de congé, une famille de commerçant retour de voyage de fantaisie, un ancien déporté de la Commune devenu résident de je ne sais quelle île française du Pacifique, un collégien, qui venait d'achever ses études en France, une trentaine d'émigrants, et cinq ou six forçats, condamnés de droit commun, mais, il est vrai, Annamites. Si notre collectivité avait compris un mineur calédonien, je pourrais dire que le *Polynésien* contenait toute la Calédonie qui voyage. Il ne manquait que la classe des agriculteurs. Je m'en étonnai.

« L'agriculture calédonienne ne voyage pas, me dit obligeamment un officier du bord. Selon toute vraisemblance, nous reverrons ce magistrat, sa femme et ses cinq enfants dans cinq ou six mois, cet officier dans trois ans, cette famille de commerçant dans quatre ans, ce fonctionnaire du service local dans cinq ans. Dans un délai indéterminé, nous pouvons revoir aussi ces forçats. Nous ne voyons jamais d'agriculteurs calédoniens. De tous les passagers du *Polynésien* qui vont le devenir, nous ne reverrons que ceux qui *auront cessé de l'être*, et sans doute en un tel état que nous ne les reconnaîtrons pas. On va à l'agriculture calédonienne, on en revient même quelquefois. Le *Polynésien* n'a jamais eu de planteur à son bord. »

O *Guide de l'Émigrant*, combien vous étiez sage de mettre la foi candide et ardente des néophytes en garde contre l'influence délétère des paquebots des Messageries Maritimes! Vous traitiez ces élus de la grâce comme des lévites dont la vocation va courir les dangers de la promiscuité militaire. Vos

lévites, à vous, étaient invités à tenir note des propos malséants dont leur religion aurait à souffrir. On raconte que le sous-secrétariat des Postes, de qui relève le service postal des Messageries, a rédigé plusieurs circulaires pour interdire à bord de nos paquebots nationaux tout blasphème du personnel contre le caféier calédonien. Le mal n'a été aucunement exagéré dans les doléances officielles : cette épreuve de la vocation était terrible.

Non point, assurément, que le personnel des Messageries Maritimes manquât à ses devoirs, ou tout simplement aux convenances, Au contraire, nous n'avons eu qu'à nous louer des prévenances de toute sorte dont nous avons été comblés pendant trente-huit jours par l'état-major du *Polynésien*, et je n'ai pas ouï dire qu'un seul de nos compagnons de route ait eu à se plaindre d'aucun acte ou mot répréhensible. C'est l'air surtout qui était désagréable à respirer.

Le commandant B... était la bête noire de M. Feillet, connu comme tel et nullement fâché de l'être. Il n'avait rien à dire aux émigrants, et aussi il ne leur disait rien d'ordinaire. Sa raide et muette silhouette d'officier, absorbé dans son commandement, était, pour de pauvres êtres inquiets, celle d'un ordonnateur de pompes funèbres, nullement celle d'un évêque conduisant un pèlerinage à Lourdes. Il nous a régalés à part, avec une très courtoise cordialité, de ses meilleures boutades ; nous en avons bien ri. Mais on sait maintenant de reste que nous étions immunisés contre toutes les piqûres, et c'était avec lui un jeu, où la riposte ne lui déplaisait pas. Beaucoup de gens l'ont détesté : je n'ai pas eu lieu d'éprouver envers le remarquable officier ce sentiment, au contraire.

L'incrédulité des mathurins et du personnel subalterne, quand même elle fût restée silencieuse autant que celle du commandant, n'aurait pas laissé d'être encore fort impressionnante. Ce raisonnement saisissait à la gorge les pèlerins les plus échauffés, aussitôt qu'ils avaient casé leur malle sous leur couchette : ce n'étaient pas des millionnaires, ni des repus, tous ces Marseillais bruyants et grognons, dont les longs balais, tous les matins, à cinq heures, maniés en cadence, nettoyaient le pont du *Polynésien* ruisselant d'eau. Hé! quoi, il restait dans l'Eldorado des places, sur lesquelles ne s'étaient pas rués

ces forçats du balai, et ces damnés de l'astiquage? Par quel sortilège l'or calédonien, dont l'éclat avait ébloui les yeux des uns à cinq mille lieues de distance, restait-il invisible aux yeux des autres, qui s'en approchaient tous les quatre mois à le toucher de la main? Si c'était miracle, tout était bien; mais si c'était féerie, qui était le jouet de l'illusion?

Ces impudents mathurins, cyniques sous leur vareuse dédaigneuse, ne se bornaient pas à ne pas voir : ils niaient le miracle, comme des sacripants. Le silence des balais était méprisant et gouailleur; leur parole, quand quelque inquiet ahuri la provoquait, se chargeait de compassion blasphématoire.

— Eh! bien, mon vieux colon, tu parles, que je fais un métier de chien! N'empêche que je suis né tout nu, et qu'à l'heure qu'il est, j'ai une chemise sur le corps. Tu me diras, dans deux ans, si tu as gagné autant en Nouvelle-Calédonie.

J'ai vu de pauvres yeux, pleins d'angoisse, qui chaviraient sous ces coups d'aviron, tandis que la bouche grimaçait le sourire de la foi béate avec avec un effort désespéré.

— Les poules de Nouméa, pas plus que celles de Marseille, ne t'ont pas attendu, mon vieux, pour apprendre à pondre.

On relisait l'Évangile, pour se raffermir le cœur, notamment les feuillets sacrés où ces sarcasmes des pharisiens et de la populace étaient prévus, et celui plus consolant encore où luisait le verset décisif : Quiconque ayant cinq mille francs aura crû en moi, recevra annuellement en revenu 80 p. 100 de son capital.

Le nom d'un des disciples de la première heure était en particulière vénération parmi les pèlerins de cette époque, et plusieurs d'entre eux portaient dans leur poche, cemme une autre *Imitation*, une plaquette de l'apôtre, honorée d'une préface du Maître. La légende des paquebots s'était emparée du pauvre diable, et drapait de belle façon le personnage et son histoire :

— Il ne sera pourtant point, ajoutait-on, le premier canonisé. La première auréole est assurée à un de ses voisins, qui habite depuis deux ans aux premières branches d'un banyan.

Parmi ces propos encourageants, notre paquebot navigua environ quarante jours. Sous des regards écarquillés, passèrent le grouillement de Port-Saïd, l'orgie de végétation tropicale,

gonflée d'eau, de Ceylan, l'australienne Adélaïde en fièvre de croissance, et les deux métropoles énormes de Melbourne et de Sydney. Les émigrants, en général, n'emportaient pas en Nouvelle-Calédonie, comme M. Feillet, une « prévention créée par des connaissances géographiques », et Melbourne et Sydney donnaient à leur admiration un avant-goût de Nouméa.

— Pardi ! disaient impudemment les mathurins, c'est Nouméa qu'il faut voir !... qu'il faudrait voir, pour mieux dire, si le catéchisme n'enseignait pas que Nouméa est pour la « vocation » presque aussi malsain que le pont du *Polynésien*.

Je trouve, dans mon carnet, cette note sur l'arrivée, écrite le 18 novembre à une heure du matin :

« Devant nous des masses se dessinent confusément peu à peu. On me nomme ces fantômes, l'île Nou (l'île du Bagne), l'île aux Lapins. Les becs de gaz de Nouméa sont maintenant allumés au ras de l'eau. Un coup de canon — peu bruyante, l'artillerie du *Polynésien !* — annonce à la ville endormie notre nocturne entrée.

« Je suis demeuré sur le pont jusqu'au bout, moins par curiosité sans doute que parce que je suis un peu nerveux. En somme, depuis que nous avons quitté Marseille, pendant quarante jours nous avons pu nous croire des touristes, jetant des regards amusés ou curieux sur les villes et les peuples que nous rencontrions en chemin. Mais sur la terre, où nous allons, moi et les miens, poser le pied au lever du soleil, ce qui nous attend, ce n'est pas l'auberge, ni un logis de fortune, c'est la maison. Sans doute là-bas, dans le petit coin calédonien de Nassirah, deux frères et un ami sont déjà sur le terrain depuis plusieurs mois, et nous savons qu'ils y prennent racine sans trop de peine. Toutefois l'épreuve est courte encore, et on nous a si souvent et si vivement représenté comme téméraire l'entreprise de transplanter dans la brousse d'une région tropicale quatre bourgeois de France et trois Françaises !...

« La nuit ne permet de rien reconnaître de l'aspect de cette île où je transporte mes pénates. Nous avons stoppé au milieu de la rade. Une ligne de feux dont la lueur danse sur l'eau, au pied d'une noire montagne. Je puis croire notre paquebot à l'ancre près de quelqu'une de ces abruptes et hautaines Lipari, que nous aperçumes dans la Méditerranée. Puisque celui de

mes frères qui doit être venu nous chercher à Nouméa ne montera pas à bord avant le jour, allons nous coucher. »

Voilà qui continue à ne vous point promettre un conquistador dans le héros (puisque c'est le mot) de ce livre!

A la première heure, un fonctionnaire du service du Domaine, ancien gendarme, en cette tenue coloniale civile qui donne à tout le monde un air d'officier, montait à bord, et faisait l'appel des émigrants.

Le prospectus de la colonisation s'engageait à conduire l'émigrant par la main, du pont du paquebot jusque sur le terrain de sa concession. Cette promesse était tenue à la lettre.

Elle l'était avec un tour de main spécial, qui faisait aussitôt, d'un troupeau de gens jusque-là sans cohésion, une escouade de « bleus » ou une bande de séminaristes. Aimable certes, mais impérieux, l'adjudant comptait son monde, le numérotait presque, procédait militairement à l'enregistrement des bagages, lisait à haute voix l'ordre de service :

A huit heures, visite de la Douane;

A huit heures trente, visite du local mis par l'administration à la disposition des émigrants; les émigrants qui préféreront aller loger en ville devront donner leur adresse;

A neuf heures, audience collective, donnée par M. le Gouverneur;

A neuf heures trente, M. le chef du service du Domaine fera connaître les centres agricoles ouverts aux émigrants, et les concessions disponibles, etc, etc.; les colons qui sont désireux de faire des emplettes en ville sont invités à se faire désigner les maisons de confiance par les soins de l'Administration, et, autant que possible, à ne se rendre dans les magasins et même à ne se promener dans la ville qu'accompagnés d'un des employés que l'Administration attache à leur service, etc.

Ainsi débarquent militairement, en recrues, il est vrai, plutôt qu'en troupiers, les conquérants de la Nouvelle. Un ancien clerc d'huissier, qui a peut-être à cette heure le pressentiment du marécage où on le mène, mais ne soupçonne pas les étranges revanches que lui ménage la fortune, fait la grimace en entrant dans le rang, et pourtant se résigne, le visage cramoisi..., *ad augusta per angusta* ». Il laissera quelque jour ses souliers

englués dans les argiles de Hanaïlou, s'inscrira au barreau de Nouméa, aura son siège dans les deux premières assemblées de la colonie. Les mathurins qui, pendant quarante jours, l'ont fait monter à l'échelle, n'en croiront pas leurs oreilles, et, pour employer leur langage imagé, cela leur en bouchera un coin.

Nous sommes retenus à bord par le commandant B..., qui a convié avec nous à sa table mon frère Isidore. Dernières escarmouches amicales sur la Nouvelle-Calédonie. Le commandant boit à la prospérité de Nassirah, et nous... en reconnaissance de l'hospitalité du *Polynésien*...

Je vous épargne la douane et le tran-tran de notre débarquement... Si j'ai vu des forçats ? Oui : c'est une des premières choses que j'ai vues. Notre canot, en se rendant à terre, a croisé une sorte de chaland du service pénitentiaire. Une douzaine de forçats courbés sur les rames ; une vingtaine de forçats debout au fond du bachot haut de bords. Bourgerons écrus, yokohamas, faces glabres et cafardes, regards qui se détournent : une collection de crimes dont on a fait un monceau de vices. Debout, et dominant les damnés, deux gardes-chiourme en kaki, le revolver dans l'étui à la ceinture, et deux Canaques à galon rouge sur veston bleu, une zagaie dans une main, et le casse-tête sur une épaule. Sensation physique et morale : un frisson. Je remets à plus tard de penser.

Adossée à des collines arides et dénudées, la ville de Nouméa impressionne désagréablement l'émigrant à l'égard du pays tropical, dont elle est le vestibule. Il rêvait de Colombo, et c'est à Aden qu'il descend. Le touriste et même le Nouméen peuvent être d'une autre opinion. La lumière est si belle, l'air si léger, le cadre qui entoure la ville si grandiose et si séduisant à la fois que l'incroyable douceur de la nature fait oublier la pauvreté de la région et la médiocrité de la ville. Du sémaphore de Nouméa, on a devant les yeux un des plus beaux panoramas qui soient au monde.

L'aspect fort médiocre de Nouméa ne laisse point soupçonner tout ce que représente de travail et d'argent l'établissement de cette métropole, bien et commodément aménagée après tout, parmi des mamelons qu'il a fallu raser, et des marais qu'il a fallu combler. Ces efforts financiers n'ont d'ailleurs doté Nouméa d'aucun édifice public digne d'une cité neuve et active.

La cathédrale se voit de partout; mais elle n'est pas belle. L'initiative privée n'a pas fait mieux que l'initiative publique : des bicoques basses, en bois et tôle ondulée, s'alignent sans grâce dans les rues du chef-lieu. Sur le pourtour même de la place des Cocotiers baillent des palissades vermoulues, derrière lesquelles, en une courette mal tenue, s'ouvre un taudis. L'administration locale est logée en des masures délabrées et sans prestige : les services du Secrétariat général, notamment, sont installés à faire honte. Seule, l'Administration pénitentiaire, ancienne souveraine de l'île, a établi ses services divers dans des locaux sans caractère, mais dont la solidité du moins témoigne de sa foi en ses destinées. L'Administration coûte fort cher à ce pays. Nouméa compte un certain nombre de maisons opulentes. On ne le dirait pas. Tout est précaire, provisoire, pauvre et laid.

Nous rencontrons un troupeau de nos compagnons de route, qui déambulent par les rues, sous la conduite d'un berger. La vue du chef-lieu ne semble pas les réconforter. Leurs yeux vont avec une égale inquiétude des baraques de la ville aux collines pelées qui la dominent. Mais le Maître lui-même n'a-t-il pas enseigné que Nouméa était encore une cité impie et impure? Quelques autres, qui ont déjà vu leurs chambres à l'hôtel, et se sont rafraîchis dans quelque bar, ayant perdu « le contact », sont atteints d'une nostalgie qu'ils ne dissimulent pas. Nous-mêmes, nous n'avons pas encore été séduits par Nouméa; mais au moins nous n'avons pas été déçus.

Ni la colonie ni Nouméa ne sont à feu et à sang, comme le redoutait le fonctionnaire calédonien qui avait été, pendant quarante jours, notre voisin de table. « Si je me permets de vous donner un conseil, me répétait sans cesse cet excellent garçon, soyez prudent, soyez réservé, soyez circonspect... Si j'ai un conseil à vous donner, plantez vos caféiers à Nassirah bien tranquillement, occupez-vous de votre bétail. C'est très joli, Nassirah... Soyez prudent. » Ces conseils, adressés à ma personne, étaient très sages, ils étaient prophétiques : que ne les ai-je suivis jusqu'au bout! Mais les terreurs qu'inspirait à mon jeune mentor l'impétuosité du sang de ses concitoyens étaient vaines. La victoire qu'il ne comprenait pas, la victoire que M. Roume n'espérait pas, M. Feillet l'avait remportée, au

mois d'août, foudroyante et décisive. Seize conseillers généraux, sur dix-huit, étaient des sectateurs du culte nouveau.

... Les traces d'une bataille ardente se voient encore sur les murs dans les lambeaux des affiches. « Vous clouerez au pilori les mauvais citoyens... La Mission Mariste, âpre à défendre le fief que l'aveuglement de nos gouvernants lui a abandonné... » — « Citoyens, il en a menti par la gorge... La bande d'intrus qui nous exploite, nous affame et nous opprime... » — « Citoyens, un vieux Calédonien, le plus brillant champion aussi de la Calédonie Nouvelle, notre éminent concitoyen, M. C..., vient d'être victime d'une sauvage agression de la part d'adversaires résolus à tout... Frappé au front d'un coup de matraque... »

Tout cela n'est pas nouveau à qui vient de France, et tout cela n'est plus neuf : cela date de trois mois. Il n'a point éclaté de guerre civile.

Il n'en éclatera point, bien que la municipalité de Nouméa soit encore au pouvoir des rebelles. Peut-être la place se défendra-t-elle ; on n'en est pas sûr. Mais on est sûr qu'elle tombera.

Les « mauvais citoyens » (car nous savons notre catéchisme) sont vaincus, et bien vaincus, et ce nous est une joie, vous devez le croire. Pour qu'elle fût complète, nous voudrions qu'ils fussent convaincus. Ils ne le sont pas. Après quatre ans de lutte, le bras de M. Feillet est vainqueur ; mais il est visible que son idée n'est pas victorieuse.

Les mauvais citoyens ne nous racontent pas, mais ils se racontent entre eux, devant nous, avec d'hypocrites étonnements, les scandales du jour. « M. Feillet fait pourtant tout ce qu'il peut pour ses colons ! Bien sûr qu'il n'épargne pas à leur service l'argent de la colonie. Il n'en est pas toujours récompensé. Et c'est bien triste de voir, au départ de chaque paquebot, les braillards qu'il a le plus généreusement obligés faire de fort vilains esclandres dans les bureaux du Gouvernement.... Au dernier courrier, vous vous rappelez le départ de X... et de sa femme ? La femme hurlant, et le mari voulant cravacher le chef du Domaine ! M. Feillet avait tout fait pour ce ménage, qui n'a seulement pas pu s'en retourner d'où il venait sans l'agonir de sottises ! Aujourd'hui Z..., oui, le colon artilleur, il s'en va : son caisson est vide de tout ce qu'il y a mis, l'excellent M. Feillet. Il crie à tue-tête dans la rue que le Gouverneur

est un bandit, que son acolyte, le père E..., est une fripouille, et il aurait joué du revolver au Bureau de l'Immigration, si un Canaque ne l'avait pas désarmé. Ils ne vivent plus, savez-vous! les pauvres gens dans les bureaux, pendant la semaine du courrier.... Vous n'avez pas vu depuis quelque temps le bureau de l'Immigration? C'est très bien imaginé; ça n'a pas l'air, mais les tables, les chaises, les liasses de papier, c'est une fortification bien comprise. Les boys canaques sont stylés à rester sur l'œil. Il faut ça, avec ces possédés-là! M. Feillet a bien du tourment. »

(Soyons historien sincère : ni cette complainte n'est une invention, ni les détails qu'elle contient ne sont imaginés. Mais le bastion de l'Immigration est postérieur au mois de novembre 1898 : il m'a été décrit d'ailleurs par l'ingénieur lui-même, peu de temps après le départ de M. Feillet.)

***

En route pour la Brousse.

Pour la Brousse, qu'ignore et que craint même un peu le Nouméen, mais où, dans des solitudes encore mystérieuses, grandit la Calédonie nouvelle.

Le dimanche matin, 20 novembre, à six heures, nous nous empilons huit voyageurs dans une guimbarde, qui décemment n'en devrait admettre que six. La guimbarde reçoit pourtant, par surcroît, une infinité hétéroclite de colis, pains, aloyaux, blocs de glace, paires de souliers, que le postillon doit distribuer en cours de route. Quand elle serait chargée seulement de ce qu'elle peut honorablement contenir, elle ne serait pas très confortable. Mais ne soyons pas si difficiles. Pour nous rendre à Nassirah, nous avons une route et une voiture publique. On va chez les Canaques en patache.

La route est bonne, presque très bonne.

Les environs immédiats de Nouméa sont d'une désolante aridité, mais le paysage est de toute beauté. La chaleur n'est point trop âpre encore : la promenade a du charme, malgré l'extrême incommodité de la voiture.

Dernier adieu sur la route au commandant du *Polynésien*

qui est venu pédaler de ce côté pour nous serrer la main. Puis nous rencontrons trois officiers du paquebot, qui s'en vont, en voiture, déjeuner chez des amis à la Dumbéa. Nous montons ensemble pédestrement le pittoresque col de Tonghoué. Au bas de l'autre versant, à l'entrée de la plaine de Koé, ultime séparation, poignées de main, échange de souhaits, casquettes et mouchoirs agités, et notre dernière attache avec la France est rompue : nous sommes livrés à la Brousse.

Si la sérénité de mon frère ne me rassurait pleinement, je serais plus qu'ébranlé par cette première traversée de la Brousse. Plus tard, je l'espère, je serai sensible autant qu'il convient à la beauté de ces panoramas, J'admirerai le hautain profil de ces abruptes montagnes violettes, où le pic du prospecteur a pratiqué de rouges saignées, et la baie de Saint-Vincent, lumineuse et nacrée, toute semée d'îlots, et le col de la Pirogue, où des cultures canaques s'étagent en une gorge alpestre, et même l'océan de niaoulis qu'on appelle la plaine de Saint-Vincent.

Le niaouli, c'est l'arbre symbolique de l'ancienne Calédonie, comme le caféier l'est de la future. On appelle niaoulis les jeunes Européens qui naissent dans l'île. On attribue, à tort peut-être, aux émanations odorantes de son pâle feuillage la salubrité de cette terre, salubrité qui est absolue même dans les plus marécageuses régions. Le niaouli sent bon. Il est joli souvent, et parfois beau. Jeune et grêle, avec son mince tronc blanc et son feuillage léger, ce qu'il rappelle le plus naturellement, c'est le bouleau. Il peut acquérir la majesté du chêne. Il est même utile. Mais l'immense forêt blanche qu'il forme dans la plaine est monotone et spleenétique. Et surtout qui dit terre à niaoulis dit terre qui ne vaut rien. Cela, je le sais déjà.

Nous traversons d'immenses stations de bétail. Deux mille hectares à gauche, quatre mille hectares à droite. Certes, je vois bien l'étendue, et des kilomètres de barrières, faites en barres de niaouli pelé, et des myriades de niaoulis, et des hectares d'herbe séchée sur pied, et d'autres hectares sans herbe, et d'autres hectares hérissés d'une brousse, où je commence à reconnaître les jolis buissons de lantana, et les

vilains fourrés de l'herbe bleue (ainsi désigne-t-on une espèce de verveine), également détestés des éleveurs calédoniens. Mais du bétail, j'en vois si peu ! Où sont les prairies de plantes fourragères, la luzerne promise par la géographie scolaire, et qui fournit de six à huit coupes par an ? Où les chevaux, les bœufs et les moutons, pour lesquels la Nouvelle-Calédonie perpétue les délices de la terre, telle que l'homme la connut avant sa faute ?

Quoi que je fasse, je suis surtout, et sans doute sottement, surpris que le désert soit si désert. Pas un économiste qui ne m'ait enseigné qu'une route crée la vie. Je ne vois la vie naître nulle part autour de cette route que je suis, et qui a vingt ans. Païta a une église : il semble qu'il y ait peu de choses au bourg de Païta, en dehors de la Mission ; Saint-Vincent, Tomo, dont les noms rayonnent sur les cartes de la Nouvelle-Calédonie, ne sont même pas des hameaux. On attendrait de voir sortir des poules, plutôt qu'un sac postal, par le guichet du bureau de poste de Saint-Vincent. Rencontré, dans les environs de Païta, quelques douzaines de Canaques endimanchés, qui vont à la messe ; dans tout le reste du parcours, deux libérés d'assez mauvaise mine, cheminant à pied, leur « barda » sur l'épaule. Trois ou quatre auberges, qui prennent le nom d'hôtels et ne le méritent que par le prix du repas ; des gendarmeries, des masures postales, quelques rares bicoques interlopes. Sur vingt lieues d'une région occupée et aménagée depuis quarante ans, moins d'une demi-douzaine d'établissements qui sentent la vie civilisée. Je ne vois nulle part la brousse reculer, mais ici ou là l'homme. Cette plaine assez spacieuse, où le lantana et l'herbe bleue foisonnent parmi les inutiles goyaviers, c'est la plaine de Koé, dont le rhum est demeuré fameux dans les annales de l'agriculture calédonienne. Je cherche les conquêtes du labeur humain : *etiam periere ruinae.*

Aussi, quand mon frère nous signale au loin le cône du Ouitchambo, qui domine notre Nassirah, je ne suis pas sans inquiétude : ce simili-volcan, qui garde un port assez fier dans le voisinage de cimes plus élevées, m'a l'air passablement chauve.

Nous débarquons, à cinq heures du soir, à Bouloupari, qui est la ville pour Nassirah. Bouloupari vaut un peu moins que Païta, un peu plus que Saint-Vincent.

A la diligence succède la carriole, à la grande route le chemin de brousse. Nous pénétrons au cœur des steppes. Niaoulis, lantana, herbe bleue, gazon rarissime et recuit. La route a de terribles raidillons ravinés; nous serrons de nos mains crispées le bois des carrioles.

Aux approches de Nassirah, un ouragan de feu a récemment dévoré la brousse. L'herbe est calcinée, les fûts des niaoulis sont noirs et leur feuillage roussi, et le lantana brûlé forme d'inextricables fouillis de verges sèches.

Au détour d'un mamelon, Nassirah apparaît, se détachant sur le fond sombre de sa forêt. Dieu soit loué! A mes yeux de Normand sa verdure rend l'espérance et la paix.

C'est dimanche et jour de chômage. Une cohue de jaunes, de nègres, de négresses et de négrillons, entoure nos deux carrioles. Toutes ces figures sourient, mais cela peut n'être que badauderie. L'arrivée de cinq blancs, de cinq patrons, dans une plantation, c'est presque aussi curieux que le passage d'une voiture à quatre roues, il y a quinze ans, dans certains hameaux de France. Ce qui a réjoui davantage mon cœur sensible, c'est, à Bouloupari, tandis que nous descendions de la diligence, les yeux brillant d'une bonne joie naïve, avec lesquels deux de nos jeunes Canaques de Nassirah ont accueilli le retour de mon frère Isidore. Si, d'ailleurs, des Canaques n'aimaient pas ce jeune maître-là, c'est que tout ce qu'on raconte des sauvages serait faux!

Les quinze colons de Nassirah étaient enfin réunis, et chez eux.

En deux convois espacés de dix mois, nous avons parcouru environ six mille lieues de terre et de mer, quatre hommes, trois femmes, et des enfants de douze à deux ans. Nous avons voyagé en carriole, en fiacre, en tramway, en chemin de fer, en paquebot, en canot, en char à buffles, en pousse-pousse, à pied, à cheval. Nous nous sommes enfoncés dans la Brousse calédonienne. Et, partis de Marseille quatorze Français, nous avons franchi au nombre de quinze le portail de Nassirah, notre colonie s'étant augmentée d'un « niaouli ». Quelques-uns ont maigri, d'autres ont pris de l'embonpoint; tout le monde se porte bien. C'est, je crois, ce qui peut s'appeler une mobilisation réussie.

C'est très joli, Nassirah, comme me l'avait dit mon mentor du *Polynésien*. Joli nom, joli site.

A deux lieues de la mer, au fond de la plaine de Bouloupari, au pied des premières hauteurs forestières, nettement dessinés par des contours précis, les six cents hectares de Nassirah occupent le petit bassin de la Oua Tomboué, affluent de l'Oua-Ia ou Oya.

Avant l'insurrection de 1878, une assez nombreuse population canaque vivait en ce coin de terre, établie en trois ou quatre petits villages le long de la Oua Tomboué, et d'autres ouas qui se déversent, lorsqu'elles ont de l'eau, dans cette rivière, qui elle-même n'en a pas toujours.

L'insurrection fut sauvage en ces parages, et la répression terrible. Un de nos Hébridais, qui connaît cette tragique histoire, la résume ainsi, en frissonnant :

— Beaucoup soldats venus, mon vieux, — (mon vieux, c'est un des patrons, ou même une des patronnes) — beaucoup chevaux, canons, fusils. Beaucoup taïos (Canaques) crevés! oh! là là!

Des habitants, il ne survécut que quelques jeunes gens, qui furent déportés à l'île des Pins, et des plantations il est demeuré debout une dizaine de cocotiers. C'est à Nassirah, le plus proche de nous de ces villages canaques, que fut dansé le grand pilou-pilou, par lequel les insurgés de la vallée se préparèrent rituellement à massacrer les blancs. Des crânes blanchis, rangés sur un des rocs de notre plus haute caféérie, rappellent aujourd'hui aux Canaques le devoir de la soumission, et sans doute aussi aux blancs le devoir de la justice.

— Bonita bonita, c'est une des sentences favorites de notre Hébridais,... toi bon, moi bon.

Ce pourrait bien être la philosophie de cette sanglante affaire.

Nassirah est très joli : un vallon alpestre, dominé par le sévère Ouitchambo, qui s'attache à des crêtes verdoyantes. Au sud, la plaine de Bouloupari, où l'Oua Tomboué va rejoindre la Oua Ia. Apre pâturage de montagne, vastes et denses forêts, mamelons et ravins, torrent ombreux, rien ne nous manque pour nous croire en Dauphiné.

Gustave Doré eût voulu dessiner cette folie végétale de nos

forêts, et ces arbres de rêve qu'on appelle banyans. Troyon eût passé ses jours, de l'aube au crépuscule, dans notre fraîche, lumineuse et opulente prairie, nourricière de bœufs. Il est, sur la Tomboué, près d'un pont de bois où mène une verte allée, un coin d'ombre et de silence, saturé de parfums capiteux, où Loti aurait aimé Rarahu. Et dans nos paddocks même, malgré la raideur britannique de ce nom, parmi les troncs sveltes et blancs et les feuillages grêles et pâles de nos niaoulis, parmi les lantanas fleuris, Puvis de Chavannes eût pu promener ses chastes muses et ses poètes mystiques.

Nassirah est un beau site calédonien, et qui serait beau ailleurs qu'en Calédonie. Ce n'est pas, il est vrai, la cage qui nourrit l'oiseau, comme aimait à me le répéter une sage et cossue commère de mon pays. On ne saurait pourtant trouver mauvais que je sois satisfait d'avoir, pour cadre de nos géorgiques tropicales, une campagne qui est un enchantement pour les yeux.

La nuit est plus belle que le jour, et la lune embellit ce pays que le soleil brutalise. Des buées flottent dans les ravins et sur les mamelons de notre hémicycle de montagnes. Dans le ciel profond les étoiles pâlissent. Quelques flocons blancs nagent au-dessus du cône cendré de notre Ouitchambo. Dans la plaine, tout ce qui frissonne au souffle du vent nocturne, larges feuilles du bananier, palmes du cocotier, gerbe colossale des massifs de bambous, est bruissement et ruissellement. C'est l'heure idéale du blanc niaouli.

J'ai parlé à tort du Dauphiné : ni ce soleil ni cette lune ne sont français.

Ce n'est pas seulement la lumière qui me dépayse. Mes poumons sont comme surpris de la nouveauté de l'air que je respire, et peut être bien tout mon être de la nouveauté du milieu dans lequel je me plonge. La sensation n'est pas pénible, ni agréable, elle est étrange.

Le jour est un peu trop dur, la nuit un peu trop délicieuse. Cette volupté inconnue est presque gênante. Les Canaques, pour qui le soleil et la lune sont deux astres également souverains, crient au soleil, chantent à la lune. Nassirah retentit parfois, aux heures où l'air est de plomb, de féroces clameurs de sauvages saouls de soleil ; au clair de lune, ce sont de fous

rires de bien-être, des éclats de voix féminines qui s'égrènent comme des perles.

Simple, mais confortable et agréable habitation tropicale. Dans la région, on appelait Nassirah le Château, quand il était habité par le célibataire, de qui nous l'avions acheté. C'était, d'ailleurs, moins à la maison même qu'était donné ce nom, qu'à l'ensemble assez impressionnant de la petite cité que notre prédécesseur avait audacieusement fondée là. Le château du célibataire était exigu et étroit pour quinze personnes; mais c'était beaucoup mieux que les installations de l'un ou l'autre Robinson. La Calédonie a vraisemblablement reçu sur ses rivages des naufragés, qui ont renouvelé les miracles de courage et d'ingéniosité du Selkirk immortalisé par de Foë. Elle comptait à cette heure des pionniers héroïques, dont un logeait au premier étage d'un arbre, comme un héros suisse. J'ai vu moi-même un piano sublime, c'est le mot propre, grimpé aux lointains ravins de Sarraméa, et dont l'endurance à la peine eût fait l'admiration de Bas-de-cuir. Nous n'étions pas des naufragés, j'ai déjà dit et répété que nous n'étions pas des héros. Nassirah, bourgeoisement acquis par-devant notaire, était une maison bourgeoise... aux puces près. Et encore nous eûmes bientôt fait d'éliminer de notre existence cet élément de romanesque, qu'on respecte un peu trop en Nouvelle-Calédonie.

Non, en vérité, nulle privation dont je puisse faire parade.

J'ai gardé le souvenir de quelques périodes où le menu était d'une monotonie peu réjouissante. C'est ma pire misère physique, d'autant moins noble qu'elle me valait parfois de grossières consolations.

J'étais venu trop tard dans un monde trop neuf, et mon estomac bientôt quadragénaire a toujours répugné à la nourriture des peuples jeunes, à la viande de conserve. Le bœuf de conserve d'Australie ou de Nouvelle-Zélande est le fond de l'alimentation dans la Brousse, partout où le nombre des employés ne permet pas d'abattre régulièrement le bétail de la propriété, c'est-à-dire presque partout. Le cuisinier annamite de Nassirah, qui accommodait aux sauces les plus diverses cette carne saumâtre, ne parvenait point à me la rendre appétissante. J'en aspirais le fumet, et je me rejetais sur le pain, les radis, les

choux, les haricots. Toute ma famille mangeait du plus bel appétit le bœuf salé. J'étais bien à plaindre!

Aussi dissimulais-je de mon mieux la part très vive que je prenais à la joie générale d'un jour de boucherie à Nassirah. C'était presque une fête, ma parole!

Je vois, dans le stock-yard, le bœuf abattu par une balle de Winchester, qui lui a troué le front. Le canaque Raymond coupe la carotide de la bête palpitante, et l'hébridais Tarigagasse, notre garçon d'intérieur, qui surveille l'opération une tasse à la main, recueille précieusement la chaude liqueur, qu'il lape.

— Beaucoup bon, mon vieux, tu sais, çà!

Dépouillé, mis en quartiers, le bœuf est transporté à la maison, dépecé, soigneusement salé. Pas tout entier. La provision de deux ou trois jours est réservée. Filet, entre-côtes, pot-au-feu, tripes à la mode de Caen, que de délices! La conserve d'Australie m'a bien fait connaître de quelle épaisse matière je suis composé. Positivement, la perspective de déguster un aloyau cuit à point m'a parfois plus occupé qu'il ne convient à un honnête homme de l'être par son appétit.

La grossièreté de cet appétit était habile à inventer des masques, car je trouve dans mon carnet une note où elle prend un déguisement esthétique.

« Le canaque Raymond (c'était notre grand veneur) a tué — de huit coups de Winchester! — un superbe taureau sauvage, qu'il a poursuivi quelques centaines de mètres, à travers les forêts qui couronnent les crêtes de notre enceinte. Une douzaine de taïos sont envoyés pour rapporter sur leurs épaules les quartiers de l'animal. J'accompagne les taïos.

« Certes ce taureau était sauvage, pour fréquenter l'étrange pâturage que nous traversons. Le pied sûr de la chèvre lui était nécessaire, pour circuler par ces pentes à pic et ravinées; mais il fallait la foulée puissante de son front et de son poitrail pour éventrer ces fourrés, et rompre ces lianes grosses comme des câbles. Quelle galopade fantastique a dû être la fuite de ce monstre blessé! Ce qui m'en donne une idée, c'est la trouée au bout de laquelle il a agonisé. Blessé enfin mortellement, il a, sur ses jambes fléchissantes, dévalé une pente, rompant tout sur son passage, et s'est arrêté, après une culbute, les quatre pieds en l'air, le cou tordu contre un tronc d'arbre.

« La besogne de boucherie est vite faite. La bête est dépouillée par les spécialistes, tandis que les aides coupent les branchages, où les quartiers saignants sont d'abord étendus, et coupent les barres à l'aide desquelles on rapportera la viande. Les chiens, qui ont pris part à la chasse, sont aussi à la curée : quelques paresseux même y sont accourus, flairant une aubaine. Des vapeurs fades de viande chaude, des Canaques en sueur, des chiens qui se disputent des lambeaux de chairs sanguinolentes, un trémoussement d'étoffes crues et criardes, des hurlements canaques, dans une forêt qui ne laisse pas voir le ciel, c'est à contempler une fois.

« De même le retour des porteurs, le défilé des taïos courbés sous le faix des chairs saignantes. Assurément un boucher, qui enlève sur son épaule une cuisse de bœuf enveloppée dans des serviettes, est, pour l'œil, un spectacle truculent. Mais voir notre vieux et hirsute Kapoa, vêtu, comme d'un sayon, d'un court et étroit manou terreux qui lui colle aux jambes, gravement et hiératiquement porter sur son épaule un quartier de taureau, c'est voir un de nos ancêtres rentrant de la chasse à l'auroch. Et ce n'est pas dire que nos pères fussent ragoûtants. »

Cela, c'est de la littérature... Mais Nassirah a un jardin potager qui fournit à peu près tous les légumes de France. Nassirah a un poulailler, a des pigeons, des lapins, des porcs et même des cochons d'Inde. On « voit » du poisson.

Voici le menu d'un déjeuner — de fête, il est vrai, d'un cacaille. Kakaï ou cacaille, dans la langue de nos taïos, signifie nourriture; nous réservons ce nom pour les repas qui sortent du commun :

« Crevettes de rivière (grosses et succulentes autant que des écrevisses) — cantalou — côtelettes d'agneau panées — salmis de notou (gros pigeon des forêts) et de canard sauvage — gigot d'agneau — artichauts à l'huile — ananas — pâtisserie de famille — café de Nassirah. »

Comme on le voit, il est possible de ne pas retomber au cannibalisme dans la Brousse.

Voilà notre cage, pour parler comme ma commère normande. Je vous ai même décrit la mangeoire !

MARC LE GOUPILS

(A suivre.)

LA

CIVILISATION GAULOISE

EN EUROPE

A dix siècles de distance, l'histoire des Gaulois ou des Celtes, de leur nom et de leurs conquêtes, présente d'étranges analogies avec celle des Francs et de leur empire.

Les Francs ne furent à l'origine, au temps des empereurs romains, que quelques bandes d'hommes perdus dans la Basse-Allemagne. Ils durent à la faiblesse du monde latin de pouvoir s'établir de ce côté du Rhin. Un concours de circonstances heureuses fit d'un de leurs rois, Clovis, le maître de la Gaule presque entière. Après un temps d'arrêt, leur ambition et leur force reprirent avec Charles Martel, Pépin et Charlemagne. De la France, désormais leur domaine indiscuté, leur nom et leurs armes se répandirent bien au delà de ses frontières, et une grande partie de l'Occident fut annexée à leur État : on leur obéit au sud des Pyrénées et des Alpes ; ils apparurent sur les bords de l'Elbe, ils descendirent jusque dans les plaines du Danube. Leur vaste empire faillit rendre et donner l'unité à l'Europe, et il n'y eut que les péninsules extrêmes qui échappèrent à leur domination.

Un millénaire auparavant, et davantage, les Celtes avaient

été simplement une peuplade des bords de l'Elbe inférieur, de la Frise et du Jutland. Chassés un jour de ces terres lointaines, ils émigrèrent vers le sud et franchirent le Rhin. La force des armes les rendit maîtres du pays qui allait porter leur nom, la France ou la Gaule : l'antique population de cette contrée, celle des Ligures, se mêla et se fondit avec ses vainqueurs, comme les Gallo-Romains du temps de Clovis se transformèrent en Francs. Puis, vers l'an 400 avant notre ère, les Gaulois partirent à la conquête de nouvelles terres. On les vit franchir les Alpes, enlever aux Étrusques leur bel empire du Pô, y fonder une nouvelle Gaule, essayer de pousser plus loin, et d'escalader même le Capitole (390). D'autres descendirent le Danube, laissant partout de puissantes colonies, en Franconie, en Bavière, en Bohême, en Hongrie et jusque dans le bassin d'Andrinople; les plus hardis pillèrent Delphes et allèrent au delà du Bosphore, fonder l'État galate de Phrygie (277). Au sud-ouest, d'autres bandes s'établissaient dans l'Espagne centrale. Au nord-ouest, des cités gauloises se créaient dans l'île de Bretagne. Il ne resta, à l'abri de leurs convoitises, que les terres extrêmes baignées par la mer, l'Espagne des rivages, l'Italie au sud des Apennins, la Grèce des héritiers d'Alexandre (400-277).

Alors, une grande peur assaillit les hommes de la Méditerranée, Italiens et Hellènes. Les Celtes se montraient partout à la fois. Des marchands de l'Extrême-Occident les avaient vus sur les rivages des plus lointaines mers du nord. On retrouvait leur nom dans l'arrière-pays de Marseille et sur les bords de l'Adriatique. La prise de Rome par ces Hyperboréens était connue de la Grèce entière. Des Celtes provoquèrent Jupiter dans son Capitole et Apollon à l'ombilic de Delphes. D'autres interpellèrent Alexandre au début de ses campagnes. Ils s'étaient rapprochés de Cadix, ils avaient menacé Éphèse et Byzance; les plus hardis avaient rêvé de conquérir l'Égypte.

Tous ces envahisseurs portaient le même nom. Les bandes qui surgissaient aux points les plus opposés de l'horizon se disaient, toutes, celtiques, gauloises ou galates. Il semblait qu'elles eussent pris naissance dans une même terre mystérieuse, inépuisable réservoir de conquérants et de bandits. Les hommes du sud se figuraient cette terre très loin dans le cou-

chant du nord, bordée par une mer implacable, que n'affrontaient jamais les vaisseaux : quand le Grec, marin de naissance, vit des Celtes qui ne connaissaient que la terre, qui s'énervaient comme des enfants sur les tillacs des navires, il s'imagina que la mer était leur mortelle ennemie et que ces hommes étaient sortis, comme les géants d'autrefois, des entrailles du sol : ils devinrent pour l'Hellade « les dernier-nés des Titans ». Mais des Titans qu'on voyait et dont on sentait les coups. Ils recommençaient les combats des temps légendaires dont parlaient les plus vieux poètes. On les disait venus pour déclarer la guerre aux Dieux Immortels qui, depuis les victoires de Jupiter et d'Apollon, jouissaient paisiblement de leurs sanctuaires. La bataille de Delphes fut présentée par les conteurs comme un duel entre Phébus et Brennos. Lors de l'escalade du Capitole, ce ne furent que les oies sacrées de Junon qui sauvèrent le temple. Le Gaulois regardait les dieux du Midi, dans les enveloppes de marbre, d'or ou d'ivoire où la statuaire enfermait leurs esprits, comme des ennemis personnels, ridicules et outrecuidants : avant de les détruire, il commençait par les accabler de railleries et d'injures.

Les hommes souffrirent plus encore que les dieux. On racontait sur les Celtes de terribles choses, sur leur cruauté et leur luxure. A Milet, trois jeunes filles s'étaient tuées pour ne pas tomber entre leurs mains, et elles avaient laissé, de ce chaste suicide, une plainte émouvante. A Éphèse, une Grecque leur avait livré la citadelle en échange de parures, et, comme la Tarpéia du Capitole, elle avait péri ensuite sous le poids de l'or de la trahison. Une riche floraison de crimes et de martyres naquit dans l'imagination populaire, comme celle qu'inspirèrent aux chrétiens les invasions germaniques et les persécutions impériales. L'Esprit du Mal semblait devenir le maître du monde : les Gaulois violaient les tombes, n'enterraient pas leurs morts, ne consultaient pas les devins, enlevaient, outrageaient, massacraient à plaisir les femmes et les enfants; ils avaient de faux poids, ils ne connaissaient que la raison du plus fort et le tranchant de leur épée.

A ces hommes du crime, les dieux grecs et romains opposèrent des miracles pour protéger leurs cités et se sauver eux-mêmes. L'arrivée des Gaulois provoqua une merveilleuse

épopée d'apparitions divines. Dans une ville de Phrygie, Hercule, Hermès et Apollon révélèrent aux magistrats la caverne où les citoyens pouvaient trouver un refuge contre l'invasion. A Rome, une voix divine, sortie des profondeurs du bois de Vesta, conseilla de réparer les portes et les murailles, et menaça de la prise de la cité. Enfin, à Delphes, les combattants virent soudainement Apollon descendre dans son temple, accompagné d'Artémis et d'Athéné et d'un cortège de héros; ils entendirent le frémissement des armes divines, ils furent éblouis par la lumière des éclairs.

Les poètes et les rois entretenaient soigneusement ces légendes, ceux-là par métier, ceux-ci par intérêt. A rendre les Gaulois si redoutables, on accroissait d'autant le mérite d'une victoire. Le moindre succès sur les Celtes devint, chez les Grecs, l'occasion de louanges sans mesure : les statues, les dédicaces, les hymnes se multipliaient en l'honneur des vainqueurs. A côté des légendes de l'effroi, on vit se développer la littérature des actions de grâce. Les combats contre les Galates remplacèrent, dans la Grèce des Épigones, les luttes athlétiques : ceux qui en sortaient victorieux leur durent la royauté ou la gloire, Sosthène le Macédonien, Antigone Gonatas, Antiochus Soter, Attale, Pyrrhus. Savamment exploitée, la défaite des Gaulois fut une des raisons de la rapide fortune du royaume de Pergame et de l'empire de Rome.

En réalité, les Celtes de ces invasions ne furent ni les atroces brigands, ni les stupides profanateurs que les Grecs se plaisaient à dépeindre. Ils méritaient moins d'injures et moins de craintes. C'étaient des barbares assez semblables à bien d'autres; les civilisés eux-mêmes pouvaient reconnaître chez eux la plupart des usages que leurs propres ancêtres avaient pratiqués. La force des Gaulois était toute apparente; la peur qu'ils inspiraient, fort irraisonnée. Les hommes qui réfléchissaient pensaient comme Polybe : il n'y avait pas à laisser s'émouvoir son âme par cette multitude de corps humains, et cela ne valait pas la peine, pour le monde civilisé, de renoncer à une seule de ses espérances.

C'étaient sans doute des corps admirables, et les sculpteurs de Pergame trouvèrent, en les étudiant, un genre de beauté u'avaient ignoré les contemporains de Phidias et de Praxitèle.

Pour la première fois, l'art grec put s'inspirer de modèles barbares pour réaliser un idéal de la nudité virile. Jusqu'alors, la barbarie lui avait fourni surtout des Asiatiques, à la figure terne, aux regards fuyants, aux gestes mous, aux lignes du corps dissimulées sous l'ampleur féminine des vêtements. Elle lui présentait maintenant, chez ces Occidentaux, des statures superbes, hautes et carrées, des corps droits et bien découpés, des muscles lourds et puissants, avec cette tendre blancheur que donnent des chairs plus pleines. Une sorte de grâce calme et alanguie tempérait l'aspect farouche de la grande taille et de la forte carrure. Et les statuaires de l'Asie grecque ont bien su rendre ce mélange de vigueur et de mollesse.

Les ornements naturels de ce corps accentuaient ce contraste. Une chevelure blonde, longue et touffue, une forte moustache de même nuance et aux extrémités légèrement pendantes, parfois une épaisse barbe, donnaient aux Gaulois l'air d'hommes terribles, de Faunes armés. Mais des yeux bleus, très ouverts et très clairs, ajoutaient une douceur pénétrante à cette physionomie du Celte; elle avait quelque chose de tendre et d'humain, que le type purement grec de la statuaire antique présenta rarement.

Sur le champ de bataille, bien des guerriers gaulois se présentaient à cheval, ce qui faisait paraître leurs corps plus grands, plus droits, plus superbes encore. L'homme et l'animal formaient un ensemble magnifique dans la parade, une masse redoutable dans le choc d'un combat.

Au reste les Gaulois avaient l'orgueil de leurs formes et de leur chair; à cet égard, passé le premier frisson de terreur, le Grec put reconnaître en eux des frères de sentiments. De sévères précautions étaient prises par eux contre l'obésité qui enlaidit et déforme. On voyait souvent les plus grands et les plus beaux d'entre eux s'avancer au premier rang des combattants, étaler leur torse et leurs membres entièrement nus, comme possédés d'un dieu ou comme si leur corps, tel que celui d'Achille, était invulnérable : cette aveugle confiance dans la nudité militaire disparut d'assez bonne heure chez les Celtes italiens, au contact des épées et des javelots de l'Étrurie et de Rome; mais elle fut toujours conservée par leurs frères des régions barbares et lointaines.

Le type classique des Gaulois, consacré par les sculpteurs, les poètes et les chroniqueurs, n'était sans doute pas celui de toutes les myriades d'hommes qui suivirent Brennos ou ses émules. Beaucoup d'écuyers ou de fantassins ne devaient point avoir les cheveux blonds et une grande taille : les masses de vaincus, de marchands, d'aventuriers, que les Celtes traînaient après eux, ne leur ressemblaient pas. On a parlé, écrivait Pausanias, de la grandeur étonnante de certains Gaulois : « J'ai vu les cadavres, et je n'ai rien remarqué d'exceptionnel ». Il y avait, dans la littérature historique des anciens, aussi bien que dans leur poésie et leur art, des généralisations commodes, dont nous sommes très souvent les dupes.

La supériorité physique constituait l'apanage des guerriers de profession ou de la classe dominante; je me demande si les longues chevelures n'étaient pas la conséquence ordinaire des vœux faits lors de la prise d'armes, et si leur teinte dorée ne fut pas souvent artificiellement produite pour la gloire des chefs ou la joie des dieux; car l'or passe toujours pour un symbole de force ou de sainteté.

Par malheur pour les Gaulois, leurs beaux corps avaient d'insurmontables faiblesses. Faits pour les galopades capricieuses, ces hommes n'aimaient pas l'effort continu et le travail régulier. Dès qu'une difficulté physique se présentait, ils lâchaient pied, ou la torpeur alourdissait leurs membres. L'escalade d'une montagne, la continuité d'une marche étaient pour eux des causes d'une rapide lassitude. Habitués aux climats plus rudes de la Gaule, des Alpes ou des vallées danubiennes, la chaleur du Midi, au delà des Apennins et des Balkans, leur devenait intolérable. Ils perdaient, en été, le meilleur de leur énergie ; ils manquaient de cette force de résistance au soleil et au travail que possédaient les corps secs et souples des montagnards ligures : s'il fallait, aux abords du solstice d'été, continuer à se battre, à aller et venir, ils se laissaient vite tomber de fatigue, et leurs corps fondaient dans des sueurs épuisantes.

L'appétit de ces gros corps étonnait les Romains et les Grecs, qui furent longtemps très sobres; ceux-là se gorgeaient de viandes comme des bêtes fauves toujours affamées; leur goinfrerie et leur ivrognerie les faisaient ressembler au Cyclope d'Ulysse, que les mythographes finirent par leur donner

pour ancêtre. La chaleur et l'action déterminaient chez eux un besoin irrésistible de boire : ils oubliaient tout, et leur sûreté même, pour ces longues beuveries dont ne se déshabitue jamais un homme du Nord. Et comme, sur les terres qu'ils pillaient, un vin fort capiteux fut leur boisson, et d'autant plus dangereuse qu'elle leur était plus nouvelle, chaque expédition vers le Midi devenait l'occasion d'ivresses formidables qui assuraient à leurs adversaires un avantage de plus : quand le Celte cuvait son vin, les Grecs et les Romains n'avaient que la peine de le saigner. Et ces hommes qui, dans le premier élan de leur course, paraissaient des demi-dieux augustes et indomptables, finissaient par devenir plus faibles que des femmes, plus veules que du bétail.

Leur tempérament moral reproduisait les qualités et les défauts de leur corps. Courageux, belliqueux, comme tous les barbares de l'Occident, ils ne valaient ni plus ni moins que les Ligures, les Thraces ou les Scythes, les Cantabres ou les Lusitans. Si l'on cite des Gaulois, Celtes ou Belges et de leurs guerriers ou de leurs femmes, d'admirables traits de bravoure, de mort méprisée, de vaillance militaire, d'héroïsme familial, il n'est pas de nation antique qui n'en présente de semblables. Mais le courage chez eux était fait surtout d'élan, de confiance, de colère et d'orgueil. Ils allaient droit à l'ennemi, sans attendre et sans réfléchir. Cela leur paraissait une honte, que d'être attaqués les premiers. Leur intrépidité s'exprimait surtout par la provocation et le défi. Elle était une sorte de rage. Aussi ne persistait-elle pas avec cette froide et muette opiniâtreté que les montagnards des Alpes ou des monts Cantabriques montraient sur les champs de bataille. La résistance d'un adversaire, une difficulté imprévue leur faisaient perdre tout sang-froid; la défaite les décourageait au point de leur faire désirer la mort. Ils étaient sujets à des terreurs paniques, qui ôtaient toute vigueur à leurs membres, toute netteté à leur intelligence, ou à des crises de rage qui ressemblaient à des accès de peur. A une audace d'exalté succédait un abattement d'enfant malade.

De l'enfant, les Gaulois avaient aussi la vanité, le caractère indomptable, le besoin de l'emportement, le goût des querelles, l'absence de jugement, le bavardage continu, l'inconstance des

désirs et l'impuissance à la discipline. Ils étaient criards, rieurs, hâbleurs : « La passion, disait Polybe, régnait en souveraine dans leurs âmes, le raisonnement n'avait aucune prise sur elles; on ne pouvait jamais les décider à obéir. » Le repos et le travail étaient également impossibles à ces agités; le calme et la monotonie de la vie en mer les exaspéraient. Il leur fallait s'enivrer sans cesse, à défaut de vin, de bruit, de gestes et de désordre. Ils étaient le peuple aux corps et aux pensées mobiles, une espèce d'hommes qui ne durent pas; Polybe, qui les dépeint ainsi, finit par les considérer, en sa qualité de raisonneur méticuleux, comme une humanité méprisable, incapable de vouloir et de se conduire.

C'était exagération pure. Ces ivrognes, ces écervelés et ces querelleurs ont su créer en Galatie, dans les vallées du Pô et du Danube, des États consistants et réguliers : car, lorsqu'ils se sont établis à demeure, ils ont choisi, pour leurs empires et leurs villes, des situations d'excellent rapport. Les plus folles de leurs expéditions, celles de Rome et de Delphes n'ont pas été trop mal conduites, et ils ont su prendre à temps, l'une et l'autre fois, le chemin de la retraite. Brennos trouva plus d'une fois des mots d'esprit et il savait fort bien mener ses hommes et manœuvrer à travers les défilés de la Grèce. L'orateur des mercenaires carthaginois, au temps de la guerre inexpiable, était un Gaulois qui pérorait en punique comme dans sa langue maternelle. Le vainqueur de l'Allia était un orateur disert et prompt à la riposte : son « Malheur aux vaincus! » est une trouvaille et si le mot n'est peut-être pas de lui, on jugea tout naturel de l'attribuer à un Celte. Les hommes de ce nom cultivaient l'hyperbole, l'apostrophe et les figures de rhétorique. Ils répondirent en un beau langage à Alexandre. Ce sont des gens, dira plus tard Caton, qui ont un goût particulier pour les habiletés de la parole.

Avant de combattre, les chefs vantaient les exploits de leurs ancêtres et de leur peuple, et, comme les héros d'Homère, lançaient des invectives à leurs adversaires. On ne peut affirmer qu'il existât déjà, chez les Gaulois, des poésies populaires ou des épopées militaires; mais cela est très vraisemblable. Le souvenir des migrations lointaines et celui de la conquête du Capitole ne se seraient point conservés s'ils n'avaient été pieu-

sement entretenus par des récits ou par des chants. Les Celtes avaient de la mémoire et tenaient à leur passé. Ils aimaient à en parler souvent, avec fierté et abondance.

Il est enfin des vices qu'on ne leur a jamais reprochés que par accident : nul n'a dit d'eux, de manière formelle, qu'ils fussent méchants et fourbes. La légèreté de leur humeur les mettait à l'abri de ces pires défauts de l'âme. A quelques exceptions près, les Gaulois négligeaient à la guerre l'emploi du stratagème, si honoré chez les Grecs. Ceci est encore à noter : ils ne peuvent souffrir l'injustice. Leurs accès de colère viennent parfois d'une très noble indignation. La tradition rapportait que les Sénons marchèrent contre Rome pour venger le droit des gens, violé par les sénateurs. Ce droit, ils le respectaient chez eux; ils étaient, disait-on, les meilleurs hôtes. Les plus belliqueuses de leurs nations passaient aussi pour les plus sages, et quand Rome voudra négocier avec elles, elle n'aura pas à se plaindre de l'accueil fait à ses ambassadeurs.

Qu'ils aient convoité l'or avec passion, qu'ils aient violé des tombes pour en prendre, profané des temples pour en voler, qu'ils aient aimé la guerre par-dessus tout, et qu'ils aient été, en la faisant, des pillards et des meurtriers éhontés : ils n'ont fait en cela que leur métier, on peut dire leur devoir de conquérants barbares, ce que Platon et Aristote rappelaient à ceux qui sans doute traitaient les Celtes en sauvages exceptionnels. Au surplus, Grecs et Romains, qui leur adressaient ces reproches, n'ont jamais agi autrement après toutes leurs victoires. « Malheur aux vaincus! » n'était que l'expression très franche du droit quasiment sacré que le dieu des vainqueurs accordait à son peuple sur leurs ennemis et sur les siens. Mais il s'agit de savoir si les Celtes étaient propres à autre chose qu'à voler et à détruire, et si leurs usages faisaient d'eux les ennemis irréconciliables de toute civilisation.

*
* *

Il est vrai que, durant ces deux siècles, les Grecs et les Italiens connurent les Gaulois surtout comme des ennemis, et ne

les virent presque jamais que sur des champs de bataille. Celtes et Belges avaient trois façons de combattre.

Le char de guerre fut sans doute autrefois en usage chez leurs nobles : presque aucune aristocratie du monde primitif ne l'a ignoré. Le Gaulois combattait debout sur la plate-forme, lançant la pique-javelot de la main. Mais c'était là une vieille coutume que les Celtes émigrants laissèrent tomber en désuétude : ni les vainqueurs de Rome ni les pillards de l'Orient n'y ont d'ordinaire recours dans les rencontres sérieuses. Le char n'est destiné qu'aux jours de parade ou à des troupes auxiliaires.

Les bandes celtiques comprenaient une nombreuse infanterie. Brennos, quand il partit contre Delphes, avait cent cinquante mille hommes de pied. On peut supposer que ces fantassins, d'ordinaire maladroits et faciles à repousser ou à refouler, étaient les populations vaincues que les Gaulois conquérants entraînaient à leur suite, et sans doute la plupart d'entre eux appartenaient à des classes inférieures. Mais les plus nobles et les plus braves des Celtes et des Galates n'ont jamais regardé la lutte à pied comme indigne de leur qualité ou de la gloire. Ils ont su se tenir corps et boucliers serrés fort solidement, opposant sans broncher la muraille de leurs lignes aux décharges des javelots ou à l'attaque des épées. C'est comme fantassins que les champions d'une armée celtique acceptent les combats singuliers : c'est à pied encore que les Galates s'avancent sur le front des batailles, lorsqu'ils étalent devant l'ennemi la nudité de leur poitrine.

Cependant, la cavalerie devenait peu à peu l'arme principale du Gaulois : monter, parader, galoper et combattre à cheval mettait si bien en valeur la beauté de ses membres et l'ardeur de son tempérament! Entreprenant, fougueux et passionné, il trouva dans les chevauchées l'emploi naturel de ses qualités et de ses défauts. L'équitation fut pour le noble une manière de commander aux hommes et de leur paraître d'une autre race : il ne se figurera pas autrement qu'à cheval les héros de son panthéon. A la guerre, la tribu celtique apparut de plus en plus sous la forme d'un escadron, et sa façon d'être en dehors des foyers fut surtout la charge en rangs rapprochés. L'élite de l'armée de Brennos était formée de vingt mille quatre cents

cavaliers, suivi chacun de deux serviteurs montés ; sur le champ de bataille les écuyers se tenaient à portée du maître : était-il démonté, l'un d'eux lui présentait aussitôt une nouvelle bête ; était-il blessé ou tué, un des suivants prenait sa place, et toujours à cheval. Il ne fallait pas qu'il y eût jamais un seul vide dans l'escadron. Cela faisait une muraille vivante et mobile, toujours homogène et compacte, où les brèches étaient réparées sur-le-champ. Grecs et Romains, qui étaient surtout des fantassins de trait ou d'arme blanche, durent leurs principales défaites à la surprise ou à l'épouvante que leur causèrent ces milliers de cavaliers, arrivant et grondant comme les flots d'une marée montante : aucune ligne d'infanterie ne semblait pouvoir résister à leur choc subit ou à leur poussée continue. A la bataille de Sentinum (295), par deux fois, Décius essaya d'abord, avec ses soldats montés, de rompre la barrière des escadrons gaulois : il dut reculer, au moment où il tentait une troisième charge. Alors la masse ennemie s'ébranla à son tour avec un bruit formidable, et tout chez les Romains, bêtes, hommes et armes, fut rompu, brisé et disloqué en un instant. Le désordre et la peur gagnèrent les premiers rangs des légions, et quand les chevaux des Gaulois eurent achevé leur élan et ne purent plus écraser les soldats, leur infanterie se présenta pour combattre les manipules en fuite.

Mais le Gaulois s'armait mal. Il avait trop de confiance dans l'élan de sa bête et la force de son corps. Aucune arme défensive, vraiment sérieuse : le casque et la cuirasse sont l'apanage de quelques chefs, et encore y voient-ils plutôt un ornement qu'une protection. L'usage du bouclier est universel ; mais les cavaliers ne s'en servent point ; et, comme il est très long et très lourd, qu'il est destiné à couvrir le corps dans toute sa hauteur, il n'a pas cette précieuse mobilité du bouclier rond ou convexe des Méditerranéens qui, rivé au bras, s'agitant avec lui, rapidement présenté au moment utile, abrite sans trêve la partie menacée. La force et l'obstination du soldat grec ou romain tenaient beaucoup à l'excellence de ses moyens de défense : avec sa cuirasse collée au corps, la tête abritée sous le casque, le bouclier en perpétuel mouvement, le légionnaire ou le phalangite faisait l'effet d'une forteresse mobile, douée d'intelligence et de vie. Le Celte mettait son honneur à ne se

couvrir que de ses larges braies et de ses sayons flottants, et quelques-uns d'entre eux n'avaient pas encore renoncé à se dévêtir à l'heure de la bataille. Même au second siècle, même dans ce milieu d'Asiatiques où régnait, avec la peur des blessures, le culte de la cuirasse, plus d'un Gaulois phrygien regardait comme un devoir de se présenter au combat sans arme défensive, et le torse nu.

Pour l'attaque, les Gaulois avaient trouvé l'arme qui convient le mieux à des cavaliers ou à des fantassins de grande taille : la longue épée de fer, sans pointe, large, plate, au double tranchant, celle qui permet à un bras vigoureux, manié du haut d'un cheval, d'entamer et d'abattre d'un seul coup le corps d'un adversaire. Ils tenaient beaucoup à cette arme; ils en forgèrent, pour leurs multitudes, d'énormes quantités; c'est à cause d'elle qu'ils occupèrent si souvent en Europe les gisements de fer et qu'ils devinrent, au détriment du bronze, les principaux propagateurs du nouveau métal. La grande épée leur assura peut-être la victoire sur certaines populations encore peu habituées aux armes de contact; sa force tranchante a dû être pour beaucoup dans le premier émoi du monde méridional, qui n'était familiarisé qu'avec les courtes épées de pointe. Véritable sabre de cavalerie, l'arme celtique semblait avoir ce double avantage de tenir l'ennemi à distance et de pouvoir l'atteindre.

Mais les adversaires des Gaulois reconnurent vite les défauts de cet instrument redoutable. Contre le péril de la taille, les Romains renforcèrent l'armature de leurs boucliers et de leurs casques; et l'épée gauloise, se faussa aux premiers coups. Elle ne frappait pas d'estoc : pour l'écarter, les soldats latins n'eurent qu'à s'armer de longues lances. Lourde et encombrante, il était malaisé au bras de la manier avec rapidité et précision; le Gaulois frappait sans viser, avec un mouvement de tout son corps, comme un bûcheron qui voudrait fendre un billot. Rien de plus facile, pour un adversaire averti, que d'éviter de tels coups : l'arme du barbare frappait alors dans le vide, et il demeurait lui-même ébranlé et démonté par l'inutile effort qu'il avait fait, incapable de répondre à une riposte un peu vive.

Enfin, aucun engin sérieux n'appuyait, dans l'armée gau-

loise, le jeu des épées. Les lances, longtemps chères aux Méditerranéens, n'ont joué sur les champs de bataille celtiques qu'un rôle insignifiant. Archers et frondeurs n'y apparaissent presque jamais : la pierre et la flèche ne sont plus, chez les Celtes, des armes de guerre, mais des instruments de chasse : on dirait qu'ils les méprisent comme indignes du vrai combattant. L'emploi des armes de jet à main, javelots, piques, hastes ou pieux, n'était plus fréquent que chez les Belges et les Gaulois des Alpes, et peut-être est-ce pour cela que les Celtes de la Circumpadane ont appelé si souvent à leur aide leurs congénères transalpins. Mais l'arme favorite de ces auxiliaires, le *gaesum*, sorte de pique-javelot, était trop longue et trop lourde, maladroite et capricieuse, assez facile à éviter; lancée à distance, elle ne faisait peut-être pas de très profondes blessures : quelle différence d'avec le javelot romain, plus court, plus léger, acéré et résistant, qui, toujours fidèle à la direction qu'on lui imprime, conservait à vingt-cinq mètres sa force meurtrière. Le légionnaire n'a à redouter, s'il est de sang-froid, ni le choc du cheval ou la course de l'homme, ni la longue épée ou la pique de jet : il a, avec son javelot, une arme d'avant-garde qui le protège sûrement.

La victoire des Barbares sur les Méridionaux ne sera donc jamais que le résultat d'une surprise ou, comme disaient les Anciens, d'une terreur venue des dieux. Ce qui dispersa les Romains sur les bords de l'Allia (en 390), ce fut non pas l'attaque même des ennemis, mais leur terrifiante apparition. Ils virent soudain des milliers d'hommes à la taille gigantesque, dansant et gesticulant, agitant leurs chevelures, heurtant en cadence leurs boucliers et leurs épées, hurlant des chants en une langue inconnue, tandis que des instruments aux formes fantastiques faisaient entendre des mugissements pareils à ceux des fauves : il semblait que bêtes et humains se fussent réunis dans cet amas formidable de vie et de bruit. Puis, de cette masse confuse, dominant toutes les autres, la clameur jaillit d'un coup, le cri de guerre, poussé par la multitude, accompagné par les trompettes, répercuté au loin par l'écho des vallées. Et ce cri, appel magique et tout-puissant au dieu de l'ennemi, chassa des âmes romaines tout courage et

toute espérance; il ne resta plus aux Celtes qu'à tuer les corps de leurs adversaires.

Mais lorsque les Grecs et les Romains se furent habitués à ces monstruosités militaires, et qu'ils purent leur opposer des procédés scientifiques de défense et d'attaque, ce fut un jeu pour eux de remporter des victoires gauloises. Lors de la bataille de Télamon, en 225, les Latins virent d'abord la même « chose effrayante » que leurs ancêtres autour du ravin de l'Allia. Au premier rang de l'armée barbare s'avançaient les Galates transalpins, le corps nu, tous admirables de beauté et de jeunesse, faisant ressortir la blancheur de leurs chairs sous l'éclat des colliers et des bracelets d'or. Les Gaulois hurlaient ensemble, au son des trompettes et des cornes de guerre : « la terre elle-même semblait crier avec eux ». Les Romains eurent un moment de stupeur. Mais la panique de l'Allia ne fut point répétée. Les légionnaires s'avancèrent et lancèrent le javelot. Contre la décharge, les Galates avaient leurs boucliers; mais les traits, se succédant sans relâche, traversaient, glissaient, pénétraient partout, et ce fut chez les Barbares une telle rage de ne pouvoir leur échapper qu'ils se laissaient frapper et tuer sans combattre : « le javelot romain brisa la fierté gauloise ». Derrière eux alors, les Celtes italiens s'avancèrent, la grande épée à la main : les légionnaires firent comme eux, les deux troupes prirent contact, et le corps à corps s'engagea. « Certes, le courage était égal de part et d'autre, mais les meilleures armes devaient donner la victoire. » Le sabre celtique, qui ne frappait que de taille, qui se manœuvrait lentement, rencontrait toujours devant lui le bouclier mobile des Romains. Après chaque coup d'épée, le Gaulois devait chercher et prendre du champ pour redresser et brandir son arme trop longue : pendant ce temps le glaive du légionnaire arrivait, piquant droit au visage ou au cœur, et il lui suffisait d'une blessure de quelques lignes pour en finir avec son ennemi. L'infanterie gauloise se fit tuer, homme par homme.

Un des graves reproches que les Grecs vaincus adressèrent aux Gaulois fut celui d'impiété. Ils firent de Brennos le type du sacrilège, méprisant ou raillant les dieux, les devins et les morts. Mais, tout en volant l'or d'Apollon et en réveillant les

oies du Capitole, les Gaulois avaient des dieux et des fétiches; leur piété n'était pas moins vive que celle des Hellènes et des Latins. Quand les Grecs se mirent à les étudier au lieu de les craindre, ils reconnurent qu'ils étaient pieux, et ils finirent même par les déclarer les plus religieux des hommes, ce qui était exagérer encore. Les peuples du Nord n'étaient ni plus ni moins férus de superstitions que les Achéens d'Agamemnon ou que les compagnons de Josué. Toutes les nations d'autrefois se sont ressemblées en matière de dévotion, et la lecture de l'*Iliade* ou du *Pentateuque* n'est pas un mauvais moyen pour comprendre sous quelles formes religieuses les Celtes des temps conquérants avaient modelé leurs pensées et leur vie.

Toutes ces bandes appartenaient à leurs dieux : ils les avaient fait se lever, quitter leurs foyers, marcher et s'établir; ils les avaient protégées et conduites et, leur montrant les terres promises, ils les leur avaient données.

D'ordinaire, chaque peuple avait son grand dieu, invisible et toujours présent, sorte d'Esprit national, violent, despote, puissant et capricieux, très fort et très exigeant, être de colère qui aimait le feu, le fer, l'or et le sang. Chez les uns, il ressemblait au Mars italiote; chez les autres, au Vulcain destructeur qu'avaient adoré les Romains du premier âge. Nulle part, il n'avait l'attitude calme et solennelle d'un Jupiter ou d'un Apollon, domiciliés depuis longtemps dans leurs temples. On lui associait le plus souvent une compagne pareille à lui, déesse de guerre et de victoire, qui rappelait à la fois Bellone, Athéné ou Minerve. Et ce couple divin, batailleur et sanguinaire, était fait à l'image de son peuple. Ces dieux étaient du reste en relation continue avec les chefs, comme Jahveh avec Moïse. Car ils leur fournissaient mille moyens de connaître et d'interpréter leur volonté. C'est mentir comme un poète grec que nier l'existence d'une divination celtique. Le vol des oiseaux, le tirage des sorts, les hasards des rencontres, les apparitions du sommeil, les phénomènes de l'air, les entrailles des victimes, formaient le langage infiniment varié que les dieux parlaient aux Celtes et que ceux-ci croyaient comprendre. Les interprètes des signes divins, rois ou aruspices, pullulaient dans le monde gaulois.

Des actes ou des formules de religion y accompagnaient

l'existence publique ou privée. La guerre, surtout, était pour un peuple une longue communion, sanglante, inquiète et bruyante, avec son dieu national. Avant la bataille, les chefs cherchaient dans les entrailles des victimes l'expression de la faveur ou de la colère de leur maître souverain; et, s'ils le jugeaient irrité contre eux, ils lui offraient comme victimes leurs femmes et leurs enfants, ainsi que Moab à son Baal. Puis, au moment du combat, la danse des armes, la musique, les chants, le cri de guerre étaient pour eux des moyens d'appeler leur dieu et de faire descendre la terreur de sa présence ou de son nom sur les rangs des ennemis. Vainqueurs, ils lui apportaient sa part de la victoire : des bijoux énormes, fondus avec l'or du butin; des armes, qu'on brûlait en un monceau colossal; des coupes faites avec les crânes des chefs vaincus; et surtout, beaucoup de cadavres, égorgés pendant et après la bataille, et dont les têtes, transportées au chant des hymnes, allaient orner le grand temple de la nation. Et le dieu, toujours invisible, qu'aucune image ne figurait, savait la manière de recevoir ces diverses offrandes, grossières et brutales comme lui et comme son peuple.

Coupeurs de têtes, fouilleurs d'entrailles humaines, sorciers et devins, les Celtes auraient été hébétés par cette religion, si elle ne leur avait aussi inculqué le mépris de la mort. Cela, sans doute, sauva leurs âmes de la dégradation. Ils n'évitaient pas plus de périr que de tuer. La volonté de leur dieu leur inspira quelques-uns des plus beaux suicides de l'antiquité. Quand Brennos crut qu'Apollon était le plus fort et ne pardonnerait pas l'outrage fait à son temple, il assura d'abord la retraite et le salut des siens; puis, comme pour apaiser la colère du dieu ennemi par la fin du plus coupable, il se tua. Lorsque leur dieu faisait signe aux Gaulois de venir, ils étaient prêts sur-le-champ. Contre le flux des grandes marées, ils marchaient l'épée à la main, allant au-devant de la mer qui semblait les chercher; l'incendie de leur maison, le tremblement du sol étaient pour eux comme un appel de la mort, et ils ne s'enfuyaient pas. Vaincus, ils préféraient toujours s'entre-tuer à se montrer vivants et sans armes devant les dieux. Ils ne redoutaient qu'une chose, la chute du ciel, c'est-à-dire la fin du monde et de tout, des dieux, des vivants et des morts. Car

les morts, pensaient-ils, vivent ailleurs, dans le ciel ou sur des terres lointaines; sinon tous, du moins ceux qui avaient été les plus braves. Aussi les Celtes regardaient-ils comme un privilège de mourir sur le champ de bataille; et leur désir de mourir ressemblait à un furieux besoin de vivre.

*
* *

L'organisation politique de ce monde celtique était fort simple. Les familles se groupaient en tribus, dont la population moyenne devait être de deux à trois mille hommes. Chaque tribu avait ses enseignes et son chef, qui était le plus souvent un roi héréditaire.

Dans la saison des combats, les tribus voisines ou de même nom, Boïens, Insubres, Cénomans, Sénons ou Scordisques, s'unissaient sous les ordres d'un chef de guerre, choisi sans doute parmi les chefs ou les rois des tribus. En règle générale, la conduite de l'armée n'était confiée qu'à un seul; il était rare que le commandement fût partagé entre deux ou trois hommes. Brennos, roi de la tribu des Prauses, était le chef unique des deux cent mille individus qui marchèrent contre la Grèce. L'expédition sur Rome, les grandes migrations venues de la Celtique propre, le retour vers le Danube, la conquête de la Thrace furent conduites par un seul prince. Il est vrai qu'il ne devait être qu'un conducteur de guerriers. Les rois ou les chefs des autres tribus l'assistaient dans les affaires et formaient son conseil. Ce qui le désignait aux suffrages, c'étaient peut-être son courage, sa beauté ou sa haute taille. Et son devoir était de combattre au premier rang comme un être d'élection représentant l'armée tout entière.

Si nous connaissons assez bien les chefs de guerre, nous ne savons rien des chefs religieux : les anciens ne nous ont jamais montré des prêtres au milieu des bandes gauloises, et ils semblent même douter qu'il y en eût dans l'armée de Brennos. Peut-être en effet les Celtes de ce temps n'avaient-ils de prêtres en titre que les desservants attachés au service d'un sanctuaire. Le vrai ministre du culte était sans doute le chef

ou le roi : c'est lui qui recevait les avis des dieux et qui les transmettait à son peuple.

Dans le pays où elle avait établi son domaine, la tribu ne vivait pas isolée. Toutes les tribus qui avaient une même origine ou qui avaient émigré ou combattu ensemble, sous les auspices d'un seul chef, demeuraient unies par un lien fédéral; elles tendaient à former de véritables nations, pourvues d'institutions communes : un dieu d'alliance présidait à leurs destinées; elles ressortissaient à un grand sanctuaire; des enseignes propres, conservées immobiles dans une demeure permanente, symbolisaient leur union. C'est ainsi que les quatre groupes de tribus de la Celtique italienne, Insubres, Cénomans, Boïens et Sénons, constituèrent des unités politiques, stables et homogènes, dès le temps de la conquête. Les bandes qui s'établirent en Thrace demeurèrent groupées en un seul royaume. Celles qui revinrent de Delphes et s'arrêtèrent sur le Danube continuèrent à vivre unies et rapprochées, sous le nom de Scordisques qu'elles se donnèrent comme nation. Enfin, les Galates d'Asie se composaient de douze tribus, ayant leur chef souverain et leur autonomie, mais associées en trois grandes nations, Trocmes, Tectosages et Tolistoboïens, et chacune de ces dernières peuplades finit par former un État durable, obéissant à un seul maître.

Ce qui contribuait à rapprocher ces tribus et à unifier ces nations, ce fut l'importance que prenait très vite la bourgade, sanctuaire ou marché, qui servait de centre de ralliement. Polybe raillait ces Celtes italiens qui vivaient dispersés dans des villages ouverts ou des forteresses d'occasion : habitué à la Grèce et à l'Italie centrale, où les grandes villes fortifiées s'entassaient presque porte à porte au point de se gêner ou de se ruiner l'une l'autre, l'historien grec regarda volontiers les Gaulois comme des vagabonds ou des demi-nomades, impropres à la vie régulière et aux cultes domestiques des cités fermées. Il ne s'aperçut pas que, pour être moins nombreuses et plus laides, les villes celtiques n'en exerçaient pas moins sur leurs peuples la même puissance d'attraction qu'Athènes sur l'Attique et que Rome sur le Latium. Il n'y avait pas de nation ou de fédération gauloise sans un lieu central et souverain, sans une sorte de foyer commun à toutes les tribus. Que ce

fût surtout une résidence royale, un champ de foire, un lieu de refuge ou un sanctuaire, chaque État gaulois eut sa capitale. Elle fut, si l'on peut dire, sa première et plus durable raison d'être.

Quand les Galates arrivèrent en Asie, ils cherchèrent d'abord une ville pour leur servir d'asile et ils songèrent un instant à Troie : mais ils l'abandonnèrent parce qu'elle était mal fortifiée. La pensée d'avoir une ville à eux n'a jamais abandonné les compagnons de Brennos. Ce que le roi des Gaulois de Thrace désira d'abord, ce fut de se donner une cité. A peine arrêtés au delà du Tessin, les Insubres fondèrent Milan, Mediolanum, c'est-à-dire, en leur langue, « le milieu » de leur empire. Brescia joua le même rôle chez les Cénomans, Bologne chez les Boïens. Les Celtes du Danube n'ignoraient pas davantage la force et le prestige que donne une cité souveraine; Noreia fut la capitale des Taurisques en Styrie, et les Scordisques eurent Belgrade (Singidunum) comme principale ville. Or Milan, Bologne, Belgrade, sont dans d'admirables situations au centre de campagnes très riches, au carrefour de grandes routes, à proximité de belles voies fluviales : elles étaient prédestinées à la maîtrise des régions environnantes. En s'y établissant ou en les créant, les Celtes ont su trouver l' « ombilic » naturel de leurs différents domaines, et ils ont, par là même, assuré à leurs nations des principes d'entente, de force et de richesse.

Ces nations ont-elles songé à s'unir à leur tour pour former un empire plus grand et plus puissant encore, pour constituer une Celtique du Danube ou une Celtique du Pô? Rien ne l'atteste pour l'une ou l'autre région. S'il y a des alliances entre les quatre États italiens, elles sont le plus souvent passagères, et faites en vue d'une guerre déterminée. D'ordinaire, chacun d'eux agit pour son compte : les Cénomans sont en conflit presque continu avec les Insubres. On ne signale aucun traité d'amitié entre le royaume de Thrace, les Scordisques et les Galates d'Asie. Seules, les trois nations qui portaient ce dernier nom ne perdirent jamais le souvenir de leur fraternité de guerre : isolées et bloquées en Asie, elles demeurèrent toujours unies. Chaque année, un seul corps religieux, dans un bois consacré, centre moral de la Galatie, un conseil solennel et

souverain réunissait trois cents délégués des familles gauloises : juges et prêtres à la fois, ces conseillers statuaient en dernier ressort sur les crimes capitaux commis par leurs concitoyens. Ces jours-là, le nom galate régnait seul au-dessus de toutes les tribus et de toutes les peuplades.

Ainsi, en dépit de leur humeur aventureuse, les Celtes ont su fonder très loin des États capables de vivre, et leur assurer une réelle stabilité politique. Qu'il y ait eu, dans ces peuplades, des causes nombreuses de dissension, cela va de soi. Mais elles n'étaient pas plus irrémédiables que dans la Rome patricienne.

La nation ou la tribu gauloise a, comme Rome, ses familles royales ou princières, sa noblesse, son conseil des anciens, sa multitude ; elle a aussi parfois ses chefs plus puissants que des magistrats, groupant autour d'eux une armée personnelle d'écuyers, d'amis, de fidèles, de clients ou de serviteurs. Mais tout aussi bien que les plèbes latines, les foules celtiques ont su se faire entendre et redouter des chefs de leur nation, et, de même que la plèbe de Rome s'unissait au patriciat dans les comices militaires du Champ-de-Mars, celle des peuples gaulois se mêlait à la noblesse aux jours solennels des « conseils armés ». Toutes les institutions politiques de ce monde barbare se retrouvaient dans les cités souveraines de l'Europe méridionale.

***

L'histoire de leur royaume de Thrace montre ce que les Gaulois pouvaient faire. Fortement appuyé sur l'Hémus, en relation avec la Scythie danubienne, il parut d'abord fort dangereux pour les Grecs de Byzance, des détroits et des rivages. Ils ne tardèrent pas à se rassurer. Une fois installés, pourvus d'or, de bonnes terres et de routes passagères, les Celtes se montrèrent bons voisins. Dans leur ville royale de Tylé, les chefs se déclaraient presque philhellènes. Ils frappaient monnaie aux types d'Alexandre, se bornant à graver leur nom au lieu et place de celui du héros macédonien. Des flatteurs grecs surent trouver le chemin de leur résidence. L'un des rois, Cavaros, vint à Byzance, avenant, officieux, plein du désir de

plaire à tous : comme il y avait guerre entre les Byzantins et le roi de Bithynie, il s'interposa et fit conclure la paix (219). Cet héritier de Brennos était devenu un arbitre entre les Grecs. Cavaros nous est représenté par Polybe, peu suspect de sympathie pour les Gaulois, comme un homme de bien, ayant l'âme haute et vraiment royale; son seul tort fut d'écouter ses courtisans, qui étaient Grecs. Mais il protégeait le commerce et les marchands, et, tant qu'il vécut, les routes qui avoisinaient le Bosphore et le Pont furent très sûres.

Les trois peuplades galates d'Asie s'assouplirent avec la même rapidité (après 276). Si les descendants des conquérants gardèrent leur idiome national et leurs noms traditionnels avec une assez longue fidélité, ils n'entravèrent jamais l'action de l'hellénisme : il semble même qu'elle ait été plus rapide et plus énergique en Phrygie du jour où ils s'y sont établis. Le grec est devenu assez tôt la langue officielle de la nation. On ne toucha pas aux grandes villes, aux lieux de marché ou de pèlerinage; Ancyre, Tavium et Gordium subsistèrent comme par le passé sous la nouvelle domination. La population indigène ne souffrit pas; elle se mêla si complètement avec ses maîtres que quatre-vingts ans après le passage du Bosphore on appelait les Galates une « race de métis ». Dans leurs vieux sanctuaires, les dieux locaux ne furent pas inquiétés, même ceux qui avaient reçu la forme humaine. L'Artémis asiatique reçut les hommages des barbares, et les femmes de leurs chefs acceptèrent de desservir ses autels et de paraître à ses processions. Quand on eut rattaché aux Tolistoboïens le territoire de Pessinonte, la Grande Mère qui y régnait les eut pour dévots, et le prêtre-roi fut bientôt pris parmi les Celtes eux-mêmes. Ces hommes avaient une étonnante facilité à se mêler à toutes les races, à se plier à tous les usages, à se convertir à toutes les religions. Une culture gallo-grecque se développait en Phrygie, curieux mélange de vieilleries asiatiques, de raffinement hellénique et de vigueur barbare.

Un des rois de ce pays, Ortiagon, fut un homme supérieur : il unissait le courage militaire du Gaulois à la prudence de l'Hellène; il était généreux et éloquent, le plus séduisant des parleurs dans les colloques, le plus expérimenté des princes dans la gestion des affaires, une nature sympathique, faite de

bonté et de grandeur d'âme. Sa femme Chiomara était digne de lui par son courage, sa noblesse et sa sagesse, et l'on citait d'elle un trait d'une rude vertu qui en fit la plus célèbre des héroïnes de son temps : prisonnière d'un Romain, violée par lui, elle le fit tuer et rapporta la tête à son mari; et Ortiagon la félicitant d'être fidèle : « Il ne fallait pas, lui dit-elle, que deux hommes vivants m'eussent approchée ». Polybe la vit à Sardes; il connut Ortiagon : il nous a laissé l'expression du sincère enthousiasme que ce couple lui inspira. Or ce roi, qui n'avait d'abord commandé qu'à une seule des trois nations, tenta de réunir en un seul Empire, uni et solide, tous les Galates d'Asie. Il eût réussi, sans le Sénat et sans Pergame : un État fondé et gouverné par un tel homme, constitué de tels peuples, eût relevé d'un élément jeune et vigoureux ce monde asiatique qui se traînait dans les trahisons et les lâchetés (189-185?).

Les États celtiques de la Cisalpine et de la Circumpadane ne demeuraient pas en arrière de leurs congénères orientaux. En temps ordinaire, les routes des Apennins, des Balkans et des Alpes étaient assez sûres et assez connues pour leur amener, de Marseille, d'Étrurie et de Grèce, des marchands, des aventuriers, des ambassadeurs. Vaincus et mutilés par les Gaulois, les Étrusques et les Grecs n'abandonnèrent pas plus la partie qu'ils ne devaient quitter la place devant la conquête romaine : le trouble de l'invasion apaisé, ils recommencèrent à visiter le pays, et à chercher fortune auprès de ses nouveaux maîtres. Et les Celtes, quand ils les eurent battus, ne demandèrent plus qu'à accepter leurs services et leurs marchandises. Ces hôtes ou ces transfuges du Midi n'arrivaient jamais sans un bagage fourni par l'industrie ou l'élevage méditerranéen. Les Barbares, de leur côté, n'ignoraient pas les chemins du Sud, et, quand ils y allaient pour des voyages pacifiques, ils savaient en rapporter de fort belles choses. L'influence gréco-italienne, après un temps d'arrêt, agit de nouveau dans les vallées du Pô et du Danube, et, comme ces deux grandes régions celtiques étaient en relation continue et très facile par les seuils des Alpes Juliennes et les antiques sentiers du Brenner, elles se transformèrent vers le même temps, et de manière semblable. Une civilisation commune se développa dans l'Europe cen-

trale, pour rayonner de là dans tous les recoins de la Barbarie du Nord, le long des fleuves et des routes innombrables qui descendaient du massif alpestre.

Polybe nous dit des Gaulois de l'Italie qu'ils ignoraient toute industrie et toute science, sauf la guerre et l'agriculture, et l'on peut croire que ce furent leurs tâches préférées. Mais c'était déjà un grand mérite à leur actif que d'aimer la terre et de s'entendre à la cultiver; à en juger par l'enthousiaste description que les Anciens ont fait de la Gaule padane, ses maîtres celtiques n'ont pas laissé dépérir entre leurs mains les admirables campagnes qu'ils avaient conquises. Les petits-fils des soldats de Brennos eux-mêmes ont su, dans la région des Balkans, devenir d'excellents agriculteurs, très appréciés des Grecs.

Mais il y eut aussi, chez tous ces Celtes, de très bons ouvriers, quelle que fût du reste la classe d'hommes qui restât vouée aux besognes manuelles. Bronziers, orfèvres ou forgerons, tous les travailleurs du métal, y étaient nombreux et fort habiles, puisque la tradition parlait d'un artisan de ce genre, venu de la Gaule du Nord pour exercer son art à Rome même. On a vu que les Celtes se sont souvent établis près de gîtes métalliques, et ce ne peut être le résultat d'un hasard. Ils ont fort contribué, selon toute vraisemblance, à propager dans l'Europe barbare, du Centre, du Nord et de l'Occident les gros ustensiles d'airain, seaux, chaudrons ou trépieds, dont raffolèrent à leur tour les religions septentrionales; plus que les Méditerranéens eux-mêmes, ils ont recherché les fibules ou les agrafes de bronze, pour lesquelles ils désiraient des ornements variés et compliqués; les épais colliers d'or à torsades étaient la parure favorite de leurs guerriers et de leurs dieux. C'est chez eux, sans doute, que la grande épée de fer a pris naissance : l'expérience de la défaite leur apprendra à l'améliorer plus tard, et l'arme se rapprochera peu à peu des dimensions et de la solidité du glaive romain.

Ateliers et demeures s'ouvraient aux œuvres et aux influences du voisinage civilisé. Grecs, Étrusques ou Romains importaient des vêtements et des harnais de luxe, des miroirs de bronze, des vases et des coupes de prix, en métal et en terre cuite, de belles cuirasses ornées de figures et de grands

casques d'airain surmontés de cimiers fantastiques : les chefs barbares se firent gloire de se parer de ces armes dans les jours de combat, et à la dangereuse parade de leur chair nue ils préférèrent bientôt la protection du bronze étincelant.

Dans le pays même, les artistes indigènes se mirent à leur tour à fabriquer des casques, à perfectionner leur âpre céramique, à enrichir de nouveaux types leur métallurgie un peu monotone. Il est possible que plus d'un artisan étranger, prisonnier ou transfuge, soit venu travailler chez les dynastes riches et orgueilleux du monde celtique, et que ces hôtes aient donné des leçons de facture aux rudes mains des barbares; mais en tout cas, sauf les plus belles pièces, c'est, je crois, des manufactures indigènes que sortaient ces innombrables quantités de chariots, de colliers d'or, de vases de bronze et d'argent que les généraux du sénat ramassaient sur les champs de bataille et étalaient dans leurs triomphes celtiques; les Romains, en les regardant, s'étonnaient de voir que ces argentiers barbares n'étaient point des artisans maladroits.

Ils s'habituaient, en effet, aux choses de goût et aux recherches de l'imagination. L'ornementation de leurs produits devint moins uniforme. Les lignes géométriques ou les pointillés dont ils se plaisaient à les décorer gagnèrent en variété, en régularité, en finesse. A l'art du Midi, qu'il fût représenté près d'eux par des ouvriers ou par des œuvres, ils empruntèrent des combinaisons nouvelles de lignes, de cercles et de spirales; eux-mêmes surent en trouver d'originales. Ils inventèrent par exemple, pour encadrer et relever la poignée de leurs épées et de leurs poignards, ces saillies en forme d'antennes qui sont d'un effet sobre et décoratif. L'imitation de la Grèce ne fut pas longtemps chez eux machinale et irréfléchie, comme elle le demeura chez d'autres barbares, qui copiaient sans choisir ni comprendre. Ils ne prirent pas à l'art hellénique les figures qui répugnaient à leurs principes religieux : ils ne copièrent pas ses dieux, ses héros, ses scènes de la vie courante, sans doute parce qu'ils s'interdisaient de reproduire des êtres divins ou humains. Plus tard, quand les Celtes s'aventurèrent en dehors des motifs d'ornementation pure, ils eurent l'imagination assez déliée pour trouver dans leurs habitudes ou leurs croyances nationales les emblèmes dont ils décorèrent les pommeaux ou les poignées de

leurs armes, les pièces de leurs casques, les fibules de leurs vêtements, et les monnaies de leurs trésors, et alors parurent dans l'industrie gauloise les têtes coupées, fétiches de guerre, les mufles cornus des animaux monstrueux, auxiliaires dans la bataille, et surtout les oiseaux, messagers divins. Or, du jour où la religion et les sentiments d'un peuple lui suggèrent des formes d'art, il acquiert de grandes chances pour devenir créateur de belles choses.

En même temps, les Celtes de l'Italie apprenaient des Étrusques à se servir de l'écriture. Ils leur empruntèrent, sans trop les déformer, les lettres de leur alphabet. Ceux de l'Europe centrale frappèrent d'assez bonne heure des monnaies d'or, copiées d'abord sur celles de Macédoine. Les pièces grecques et romaines avaient cours chez tous, apportées par les pillages, le commerce ou la solde des mercenaires. Il y avait, sur les routes tracées par leurs grands fleuves, une circulation incessante d'hommes et de numéraire. Ces peuples, qui n'avaient été longtemps que des agriculteurs ou des guerriers, qui ne se réunissaient, disait-on, que dans des bourgades ouvertes ou des lieux de foires, imitèrent vite les Étrusques et les Grecs leurs voisins, en se bâtissant de vastes cités entourées de murailles, rendez-vous permanents de vie laborieuse et pacifique. Milan en Cisalpine parvint à être une ville très grande et très peuplée, objet de respect et d'affection pour la nation entière des Insubres.

Plus rapprochés que la Celtique propre des influences intelligentes, les pays gaulois de la conquête, plutôt que leur mère-patrie, pouvaient donner naissance à une civilisation nouvelle. Jadis les colonies grecques avaient précédé, dans la vie policée, leurs métropoles elles-mêmes : de la même manière, la Gaule du dehors devait être la première à s'éloigner de la rudesse primitive. C'était du Pô et du Danube que les produits ou les leçons des artisans méridionaux gagnaient les Belges de la Basse-Allemagne et la Celtique de la France, mère de ces heureux émigrants. La situation de ces peuples d'Illyrie et d'Italie était même, à certains égards, plus avantageuse que celle de leurs congénères de la Loire et du Rhône : excellemment placée, au cœur du continent, dominée et protégée par le plus formidable de ses massifs montagneux, s'étalant dans ses deux plus larges et plus riches vallées, à égale distance de la Gaule

océanique et de la Galatie phrygienne, confinant à la fois aux plus barbares du Nord et aux plus civilisés du Midi, la Celtique padane et danubienne était le centre naturel de tout le monde gaulois, s'il savait se fixer et s'unir.

Je ne dissimule pas que les Celtes n'aient mis fin, dans leurs courses rapides, à de très belles choses. Ils ont supprimé des empires illyriens dans la vallée du Danube, la domination étrusque dans celle du Pô, mais il n'est aucune nation du passé et du présent qui soit indemne de tels crimes, et ceux-là sont peu de chose à côté des ruines, savamment méditées, de la conquête romaine. Puis, à la différence de bien d'autres, les Gaulois ont reconstitué aussitôt les États qu'ils avaient détruits : c'est ainsi que les Francs de Clovis, de Pépin et de Charlemagne tenteront de réparer le mal des invasions germaniques et de sauver les traditions romaines compromises par leurs ancêtres.

*
* *

Par malheur, une entente durable ne s'établit jamais entre des peuplades celtiques, même voisines. L'amour-propre, l'individualisme de chacune d'elles étaient incorrigibles.

Chaque État italien ou danubien se considérait comme isolé, indépendant et souverain. A plus forte raison n'y avait-il aucun lien politique entre les différents groupes, et peut-être la jalousie les sépara plus que la parenté ne les rapprochait. Le royaume gaulois de Thrace succombera au milieu de l'indifférence de ses voisins du même nom. En face de leurs plus grands dangers, Insubres et Boïens ne reçurent aucun secours public de leurs parents du Danube. Enfin, aucun lien politique n'unissait la Celtique propre, celle de France, aux colonies qu'elle avait créées autour d'elle. Pas une seule fois elle n'intervint officiellement pour les protéger ou les aider : il n'y a point trace, à notre connaissance, d'ambassades périodiques ou de traités en bonne forme. Une fois le signal du départ donné, les émigrants étaient un nouveau peuple, comme les Phocéens qui partirent pour fonder Marseille étaient une cité en puissance dès l'instant où ils levèrent l'ancre.

Aussi le monde gaulois ne constitua jamais ni un État ni une fédération. C'était l'opposé même de l'empire romain, dont la principale force fut l'existence d'une capitale et de la sujétion inconditionnée des colonies à la métropole. Il ressembla surtout à l'ensemble des royaumes fondés par les invasions germaniques et il ne fut pas non plus sans analogie avec le nom hellénique.

Chaque cité grecque vivait d'elle-même et pour elle-même; quelle que fût son origine, elle n'avait aucune alliance politique, naturelle et nécessaire. Sa métropole n'était son alliée politique que par suite d'un contrat. Le sentiment de la solidarité morale, et le souvenir d'une origine commune, les relations littéraires, religieuses, commerciales, les pèlerinages de culte, les rendez-vous de jeux et de marchandises, furent pendant longtemps les seuls éléments d'unité du monde hellénique.

Ces éléments se retrouvaient, quoique moins actifs, chez les peuples celtes. Ils ne perdirent jamais la mémoire de leur patrie primitive : les récits populaires conservèrent en Italie et sur le Danube les noms des conquérants, fondateurs d'empires. Les hauts faits des vainqueurs de Rome et de Delphes ne furent jamais oubliés : on se les raconta, de proche en proche, jusque sur les bords de l'Elbe; il se créa comme un patrimoine de légendes commun à tous les Gaulois. La similitude de leur langue, des noms de leurs villes ou de leurs peuples, et des noms propres de chefs entretenait chez eux la pensée de leur parenté. Ils invoquaient cette parenté pour éviter une guerre ou quand ils cherchaient des secours d'alliés ou de mercenaires. Lorsque les Boïens furent subjugués par Rome, quelques-uns trouvèrent un refuge chez leurs congénères d'Allemagne. Les relations que Marseille avait avec les Celtes du Rhône l'accréditèrent auprès des Galates de Phrygie. On raconta plus tard que les pillards de Delphes envoyèrent ou apportèrent en hommage une part de leur butin au dieu de Toulouse, et ce n'est pas absolument invraisemblable. Tous les hommes de nom celtique se sont considérés, à certains moments de leur vie, comme les membres d'une seule famille.

Mais à cela s'est bornée, comme chez les Grecs, l'unité de ce nom. Elle était du domaine des poètes plus que de celui des

politiques; elle facilitait surtout des levées d'aventuriers et les voyages des marchands.

Puis ces ressemblances entre les peuples gaulois s'atténuaient peu à peu, au fur et à mesure qu'ils eurent contact avec des voisins différents et que leurs intérêts ou leurs relations divergèrent. Tout État gaulois prit insensiblement une physionomie propre. Les Insubres, dans les belles plaines de Milan, devinrent les plus pacifiques et les plus industrieux des Transalpins; les Sénons, entre Ravenne et Ancône, pressés entre les Apennins et un rivage peu accueillant, restèrent toujours assez sauvages; les Scordisques, perdus entre les Thraces et les Illyriens, finirent par vivre surtout en brigands, tandis que les Galates de Phygie s'humanisèrent sans regret. Dans chaque nation, les dieux nationaux du nom celtique acceptaient des habitudes différentes. Chez les Scordisques, le couple divin continua à être féroce et à exiger du sang humain; chez les Insubres, la souveraine déesse se rapprocha du type d'Athéné, et les Galates la transformèrent en Artémis.

Il en fut donc des peuplades gauloises comme des cités ou des ligues helléniques : chacune arrivait à avoir ses dieux et ses jalousies propres. La colonisation celtique des terres européennes donna naissance à un monde aussi divers et aussi divisé que la colonisation grecque des rivages méditerranéens. Elles se suivent dans le temps, elles se touchent sur la terre, elles se ressemblent, elles auront de pareilles destinées. Ni l'une ni l'autre n'ont réussi à faire l'unité des terres ou des mers qu'elles ont conquises.

CAMILLE JULLIAN

« RIGOLETTO[1] »

Une demi-heure après, son père frappa à la porte : ne recevant pas de réponse, il entra de son air timide, avec un léger sourire.

— Concettella, regarde ce qu'on vient d'apporter pour toi... Jésus ! — s'écria-t-il, effrayé, — tu pleures encore ?

La jeune fille se redressa sur son lit, hébétée. Elle avait le teint jaune, le visage tiré par la fatigue.

— Oh ! — fit-elle, surprise.

Raffaele tenait religieusement un bouquet de fleurs bien modestes : une gerbe de narcisses et de mimosas.

— Qui m'envoie cela ?

— Je n'en sais rien, — répondit le candide petit homme sans trop d'étonnement. — C'est un gamin qui me l'a remis, un de Castellamare. Il m'a dit que tu saurais.

Concettella, hésitante, allongea la main :

— De Castellamare ?

Le vieux fit signe que oui et ajouta, un peu craintif, en levant sur sa fille des yeux interrogateurs :

— Et puis, Concettella, j'ai pensé que ça te ferait plaisir... Je lui ai donné deux sous.

1. Voir la *Revue* du 1er octobre.

Fort troublée, elle tournait et retournait entre ses doigts le mystérieux bouquet.

Son cœur lui suggérait un nom que repoussait sa raison. En somme, qui pouvait lui envoyer ces fleurs qui ne valaient pas plus de cinquante centimes et dont la modestie paraissait révéler une intention si aimable? Les narcisses et les mimosas fleurissaient à profusion tous les jardins de la côte, à la fin de février. Le frais bouquet était si peu prétentieux! il semblait sortir à l'instant de mains inhabiles, mais non grossières... Le cœur a de ces pressentiments. Immacolata Concezione vit, comme si elle le suivait des yeux, le beau blond devenu sentimental qui, tout en se promenant par les allées de la Villa Mina, se penchait pour cueillir dans les plates-bandes les simples fleurs chargées d'exprimer une discrète sympathie à la charmante enfant digne de cet hommage parfumé. Dans un élan de passion, elle porta le bouquet à son visage et y plongea ses lèvres.

Raffaele, rassuré au sujet du pourboire, était enchanté de lui voir cette mine rayonnante.

— Te voilà contente? — lui demanda-t-il pour dire quelque chose.

Elle lui répondit oui avec un sourire qui éclaira toute sa figure.

— Alors tu peux venir un moment par là?

Concettella se pendit à son bras tendrement, et ils allèrent voir des pommes de terre que Raffaele avait voulu cuisiner à sa façon. Mais il dut renoncer aux compliments de sa fille, car, en son absence, les pommes de terre avaient brûlé : cela n'eut pas l'air de contrarier ni lui ni elle. Il s'agissait, avant tout, de trouver un vase convenable pour mettre les narcisses dans l'eau; puis le père et la fille s'embrassèrent, émus; ensuite ils mangèrent en silence, et, lorsque Concettella se disposa à descendre pour travailler à sa dentelle, le petit homme ne s'était jamais senti aussi profondément heureux.

Justement, ce premier jour de carême était pour lui un jour de vacances : liberté complète, le droit d'aller flâner sur la plage avec Sciosciammocca qui se roulait dans le sable, — et sans la fameuse clarinette en bandoulière! — S'il avait pu emmener la *piccerella* et faire une longue promenade tous les deux seuls, au bord de la mer!... Il sourit à cette pensée,

comme il sourirait plus tard à la grande bleue ; en attendant, il se hâtait de laver le peu de vaisselle en fredonnant sa chanson favorite :

Si vuò venì cumme mieze 'a lu mare...

Avant de sortir, il fit une apparition dans la pièce où Concetta restait assise toute la journée avec son métier sur les genoux et qui, du temps de Rusinella, avait été la chambre *dei signori* : — celle qu'on louait, l'été, à des baigneurs peu riches, et, l'hiver, quand l'occasion se présentait, à quelque étranger original, ennemi des hôtels... Les bonnes occasions n'avaient pas manqué, et Raffaele s'attendrissait encore en songeant à l'aspect qu'offrait leur maisonnette, à cette époque, alors que la chambre, piètrement meublée, mais luisante de propreté, avait l'honneur d'être habitée par quelque personnage exotique sur qui s'exerçaient les langues des voisins.

Une fois, il y avait eu un peintre, un jeune homme pâle et mince, qui s'était épris du pays et ne voulait plus le quitter. Dans tous ses tableaux il mettait Rusinella, et, en partant, outre l'horloge, il avait laissé à son hôte le portrait de sa belle hôtesse et une « Immaculée Conception »... Le pauvre homme était navré de voir ces chers objets aux mains de compère Luca.

— Je m'en vais, — dit-il à sa fille en lui souriant comme s'il savait des choses extraordinaires.

— Amusez-vous bien, papa ! — répondit-elle, mélancolique.

Il lui suffisait de pénétrer dans cette maison où elle avait été la maîtresse pour que tout son orgueil souffrît. Après la scène avec la vieille, ses joues s'empourpraient à la seule idée de revoir cette femme. Mais il fallait courber la tête : la misère les talonnait, là-haut, dans le grenier ; on devait trois mois de loyer à compère Luca, et ces dentelles exigeaient tant de soin ! Les dames n'étaient jamais contentes ; elles voulaient des dessins compliqués, et, si elles se montraient exigeantes pour la livraison, elles ne se pressaient guère de payer.

— Ah ! quelle vie ! — soupira la jeune fille.

Des comptes en retard, elle en vint à penser à madame Mayer qui payait toujours ponctuellement, et, passant de la mère au fils, elle se remit à rêver à cette poignée de narcisses et de

mimosas que Friedrich Mayer avait chargés de le rappeler à sa mémoire...

Commère Lucia entrait en marchant sur la pointe des pieds, selon son habitude. Sur sa grosse face rouge, pas l'ombre de rancune.

— Déjà à l'ouvrage, mon cœur?

La voix était franche et gaie.

Concettella n'en crut pas ses yeux. Elle répondit en hésitant :

— Il y a ce volant à terminer pour dimanche.

Commère Lucia se pencha pour examiner. La fine dentelle, une imitation d'un vieux point de France, était sur le métier depuis deux mois.

— Quand l'as-tu commencé? — demanda-t-elle, feignant de ne pas se souvenir.

— Aussitôt après Noël.

— Ah! oui... Tu venais de finir de raccommoder cette dentelle ancienne pour madame Mayer, — reprit-elle avec une indifférence calculée.

Et, clignant ses paupières flasques, elle observa l'effet que produisait ce nom jeté là comme par hasard. Concetta la devinait bien : elle ne broncha pas.

— Encore fâchée contre moi? — demanda la vieille d'un ton aimable.

La jeune fille leva ses yeux voilés d'une douceur nouvelle.

Toute sa colère s'était évanouie devant un petit bouquet de fleurs. Un trouble profond la rendait faible, faible et sans résistance contre un piège tendu sous le couvert de la bienveillance. Confuse, craignant d'avoir été injuste en ses accusations, elle balbutia :

— C'est vous qui devez être fâchée...

Commère Lucia eut un geste magnanime.

— Qu'est-ce que tu dis?... je désire ton bonheur comme si j'étais ta mère.

Concetta la regardait, indécise et reconnaissante, prête à fondre en larmes, sans savoir au juste si elle pleurerait pour la réalisation d'un rêve ou par pressentiment d'un malheur. Tout cœur moins enfoui dans la graisse que celui de la mégère eût été touché à la vue de cette jeunesse sans défense.

Commère Lucia se caressa le menton comme elle avait

coutume de faire dans les moments d'intime satisfaction et changea de discours adroitement :

— Tu as veillé tard hier, tu dois être fatiguée : veux-tu faire un tour avec moi, ma chérie?

— Il faut que je travaille.

— Il faut surtout soigner tes yeux... Regardez comme ils sont rouges, ces pauvres grands yeux!

C'était trop de bonté de la part de la vieille. Commère Lucia exagérait, et la jeune fille entra de nouveau en défiance.

— Non, je n'y vais pas, — décida-t-elle.

— Allons nous promener tout doucement sur la route de Castellamare, — insinua l'autre, mielleuse.

— Encore bien moins! — répliqua sèchement Concetta.

La vieille hocha la tête, avec cet air indulgent que l'on prend devant les caprices des enfants.

— A tantôt, ma mignonne! Travaille bien.

Sur la porte, elle se retourna pour lui adresser un geste d'adieu amical, et la jeune fille vit ses yeux briller dans sa face rougeaude, signe d'une émotion quelconque chez commère Lucia.

« Elle ne m'en veut pas », — se dit-elle. — Puis : « Chacun a ses idées. Elle voit les choses comme cela... »

Elle demeura pensive, les mains inertes sur son métier, se demandant comment elle, Concettella, elle voyait les choses... La question resta sans réponse. La jeune fille soupira : elle renonçait à lire clairement, ce jour-là, dans son cœur bouleversé...

Elle travaillait depuis une heure environ, maniant lestement ses fuseaux et se laissant aller à une douce rêverie, quand un coup frappé à la porte la fit tressaillir. Machinalement elle se dressa et descendit le petit escalier pour lever le loquet.

Friedrich Mayer était debout sur le seuil. Concetta eut une envie folle de lui refermer la porte au nez, et de courir se cacher dans le coin le plus sombre du grenier, seule avec son désespoir; mais elle se domina et attendit, fixant les yeux sur le visiteur.

Déconcerté par commère Lucia (elle lui avait annoncé que la jeune fille l'attendait, et l'avait planté là, au milieu de la rue, avec cette phrase : « Elle vous adore, le pauvre ange! » qui lui

avait fait perdre la tête), Mayer oubliait déjà le prétexte suggéré par la dentellière. Il salua gracieusement et resta devant Concettella comme en face d'une dame.

— Pardon, mademoiselle, — fit-il avec hésitation, — je cherchais votre patronne. Non! — s'empressa-t-il d'ajouter, en lui voyant faire un geste. — C'est vous que je cherchais. Ma mère m'a chargé d'une commission. Une dentelle...

N'étant pas habitué à mentir, il s'embrouillait. Il lui vint alors une inspiration : il leva sur l'aimée deux yeux bleus d'une limpidité parfaite.

Incapable de soutenir ce regard, elle murmura :

— Montez.

Et elle le précéda dans l'escalier.

Friedrich Mayer, raffermi, exposa le motif de sa visite : commère Lucia lui avait parlé d'une dentelle que l'on était en train de faire d'après un vieux point de France. Il voulait offrir à sa mère une garniture pour un costume d'intérieur : volant, col et manchettes... Il décrivait la parure et se révélait très expert en ces détails de toilette féminine.

Concetta écoutait, muette, bercée par cette voix douce et câline comme les yeux.

Quand il demanda à voir le travail, la jeune fille défit le rouleau enveloppé de papier blanc qui pendait au métier, et glissa le bras sous la fine dentelle pour la faire mieux ressortir sur le noir de sa robe. Friedrich se pencha pour regarder. La chevelure blonde semblait attendre une caresse de femme; et Concettella, qui voulait d'abord se sauver, fut prise alors d'un désir insensé de saisir la chère tête entre ses mains et de la serrer sur son cœur.

Elle continuait à expliquer, très calme :

— ... En voici neuf mètres pour deux volants. Madame en aura peut-être assez de cinq. On fait le col plat, du même dessin, avec les pointes sur les épaules.

— Combien de temps vous faudra-t-il? — murmura Friedrich Mayer, anxieux, paraissant attacher une grande importance à la réponse.

La jeune fille réfléchit un instant.

— J'ai d'autres commandes à livrer... Je puis vous donner cela pour Pâques.

— Je viendrai voir quelquefois... — dit-il, presque suppliant.

Concettella demeura silencieuse.

— Pourquoi ne feriez-vous pas aussi deux volants pour ma mère? — demanda-t-il.

— Pas pour Pâques, alors! — s'excusa la jeune fille.

— Cela m'est égal, ne la finissez même jamais, — avoua Friedrich ingénument, — pourvu que vous me permettiez de venir de temps à autre.

Il mit tant de ferveur dans ses paroles, il sourit d'une telle manière, comme un grand enfant gâté, que cette fois Concettella n'eut pas le courage de refuser.

— Que vous êtes drôle! — murmura-t-elle en changeant à peine de physionomie.

— Je vous aime, — déclara-t-il, convaincu.

Puis il regarda autour de lui avec curiosité :

— Vous travaillez ici?

Il s'approcha de la fenêtre et resta un moment à considérer la route qu'il ne parcourrait plus inutilement.

— Vous me voyiez quand je passais?

La question était naïve. Concettella se remit à sourire. Maintenant qu'elle le voyait de près, le bon Fritz ne lui faisait plus peur. Elle se tenait devant lui comme une égale, sans timidité, prête à écouter avec indulgence tous ses enfantillages, et retrouvant la grâce indolente qui marquait ses mouvements.

Friedrich Mayer tournaillait dans la pièce chichement meublée, content d'être auprès de cette belle créature qui le dominait inconsciemment, et découvrant en lui-même, par un singulier phénomène d'atavisme, un penchant à la simplicité, presque des goûts rustiques. Son grand-père n'avait-il pas été garçon brasseur à Berlin avant de devenir le grand fabricant, une sorte de prince de la blonde cervoise allemande?

Il se rappelait encore sa bisaïeule, une bonne vieille qui n'avait jamais voulu quitter sa maison des bords du Rhin, son genre de vie modeste et son costume national. Sa grand'mère était du même acabit : une petite bourgeoise qui laissait engraisser les chevaux à l'écurie et sortait à pied pour ses affaires. C'était sa mère qui avait introduit dans la famille les

habitudes de luxe et la rigide étiquette, — cette fière Mina Mayer dont Fritz n'avait rien que l'apparence frêle et élégante.

Le jeune homme s'arrêta pour regarder les toiles accrochées au mur dans leurs simples cadres noirs à filets d'or. Il ne les trouva pas ordinaires et fut curieux d'apprendre comment elles étaient venues s'échouer là. Il examina la signature et poussa un cri de sincère étonnement :

— « V. Soarez »... Le peintre fameux ?

Concettella haussa les épaules :

— Je l'ignore... c'est tellement vieux !... Tenez, voici notre barque, et voilà le portrait de ma mère. C'est un de nos locataires qui les a peints, du temps que nous n'étions pas pauvres...

La voix eut une inflexion orgueilleuse comme savent en trouver les nobles déchus en parlant de leurs blasons.

— « V. Soarez » : Vicente Soarez... ça ne peut être que lui, — répétait le jeune homme, intéressé. — Combien y a-t-il d'années ?

— L'année d'avant ma naissance, — dit Concetta ; — j'aurai dix-huit ans au mois de mai.

Alors Fritz oublia le peintre et se passionna pour les dix-huit ans de sa belle. Il la prit par la main et l'entraîna vers un des tableaux pour voir si elle ressemblait à sa mère. Elle ne lui ressemblait nullement... et à son père non plus. Comment faisait-elle pour être si belle ?... Pour demander ces choses insignifiantes, il mettait dans son regard une telle douceur tenace que Concettella en avait le vertige, le sentiment presque douloureux d'un bonheur dépassant de beaucoup son désir. Qui donc l'avait jamais regardée ainsi ? Pas son père, l'homme timide et taciturne, dont les yeux étaient toujours pleins d'une crainte vague, et qui entourait sa fille d'une suprême adoration, mais seulement par la pensée.

La voix câline reprit :

— Pourquoi ne me regardez-vous pas ?

S'arrachant brusquement au charme, Concetta s'était retournée vers l'image de sa mère et la contemplait, songeuse.

— C'est vrai, je ne lui ressemble point... Elle était bonne... A qui puis-je ressembler ? — soupira-t-elle en se passant la main sur le front et ouvrant de grands yeux pleins d'effroi. —

Et maintenant, je vous en prie, monsieur Mayer, allez-vous-en, — murmura-t-elle.

— Concetta! — fit le jeune homme.

Il lui saisit les deux mains et les étreignit fiévreusement dans les siennes.

Mais elle ne put savoir, ce jour-là, ce que Friedrich Mayer voulait lui dire avec cette fougue passionnée, car la porte bâilla et dans l'embrasure apparut la figure craintive du petit homme : il souriait, étonné, et, déjà embarrassé par l'étranger, regardait autour de lui avec un commencement d'inquiétude.

— Mon père, — dit la jeune fille en se reculant.

Le musicien ambulant avait ôté respectueusement son chapeau : on vit alors ses cheveux blancs, qui donnaient un air vénérable à ce corps presque difforme. En même temps, Raffaele redressa ses épaules voûtées et retrouva son beau sourire d'orgueil paternel.

— Ah! — s'était écrié Friedrich, surpris.

Il fit un petit salut de la tête, en rougissant légèrement; puis, s'adressant à la jeune fille :

— Je compte sur vous pour ces dentelles.

— Vous les aurez à Pâques, — assura Concetta, redevenue calme.

— Pardon...

Et Friedrich Mayer parut avoir l'intention de causer avec le vieillard. Il se ravisa et dit simplement :

— Au revoir...

Et il voulait ajouter : « mon brave homme », mais il changea encore une fois d'idée, resta en suspens, comme s'il attendait une réponse.

— Raffaele, — suggéra le petit homme devinant la question.

— Eh bien, au revoir, Raffaele! — répéta Fritz rasséréné.

Il sortit alors, suivi de Concettella, laissant le vieillard absorbé dans ses célestes visions.

***

Par une fraîche matinée de printemps, Raffaele et Sciosciammocca cheminaient à pas lents sur la route qui va des ruines de Pompéi au Sanctuaire, — le chien pensif, flairant

gravement le sol, le petit homme concentré en lui-même, le menton sur la poitrine, comme aux heures de grave perplexité.

Il pouvait être neuf heures. Le menu peuple qui a coutume d'assister aux premières messes s'était dispersé; les voitures pleines d'étrangers n'arrivaient pas encore de Naples, et le train avait déjà débarqué à la gare de Pompéi les voyageurs qui avaient aussitôt disparu, entrant à l'église ou se dirigeant vers les ruines. Quelque pépiement de moineau, quelque bruissement de feuilles remuées par la brise, — nul autre bruit ne troublait le silence recueilli de la campagne.

Raffaele s'abrita les yeux avec la main et regarda en haut le ciel clair, débarrassé de nuages. Il sembla satisfait de son examen et partagea son contentement avec Sciosciammocca :

— Une journée comme on n'en voit plus!... Je crois que nous ferons enfin des affaires, Sciosciammò!

Il avait fait un temps désastreux pendant tout le carême : le ciel, toujours brumeux, répondait par une pluie fine et persistante à l'enthousiasme anticipé des touristes. Plus d'un fils d'Albion, venu en pèlerinage pour adorer le beau ciel d'Italie, avait regagné avec horreur la fumeuse ville de Londres, prêt à écrire des volumes pour contredire les anciens récits et prouver à tous que le mensonge était inné chez les gens de ce pays. Mais on ne voyait pas déserter les vieux amis de Naples, qui connaissent les caprices de son climat et attendent avec patience le retour du soleil.

Donc Raffaele, qui maintenant observait le ciel, en songeant à son métier, n'avait pas eu de chance pendant ce mois de mars, ordinairement profitable.

Les fêtes du carnaval étant finies, durant tout le carême il ne reste aux musiciens ambulants que les étrangers; et il n'en manque certes pas sur les routes de Resina, Torre del Greco et Castellamare, les uns curieux de contempler de près la masse imposante du Vésuve, les autres attirés par les ruines historiques, ou simplement de passage le long de cette côte merveilleuse.

— Pas le moindre nuage, — répéta Raffaele, rayonnant. — Aujourd'hui, Sciosciammò, tout Naples viendra là-bas.

Justement, c'était un jeudi, jour où l'entrée des ruines est libre. Le petit homme, ravi, passa le cordon de sa guitare

à son cou et entonna une chanson de l'année qu'on lui réclamait sans cesse et qu'il n'arrivait pas à apprendre.

Il s'était appuyé le dos contre un arbre et chantonnait, de sa voix fêlée, se trompant toujours dans les notes élevées et reprenant patiemment le motif jusqu'au refrain, où il roulait avec un naïf plaisir ses notes de basse profonde. Il s'arrêta entre deux couplets, regarda son chien assis sur le derrière et lui dit :

— Hein, sommes-nous heureux, Sciosciammocca?... D'abord, aujourd'hui nous avons du soleil et nous en aurons un mois de suite. Les étrangers reviendront, et, avec cette chanson que nous savons pas mal, nous attraperons beaucoup de sous. Et puis nous n'aurons plus froid sur les routes, nous ne pataugerons plus dans la boue.

» Mais ça n'est rien... Qui est-ce qui nous attend à la maison? Notre chère Concettella... Et qui est devenue si gentille... Et on l'aime encore plus qu'elle n'est gentille... Elle nous fait mille caresses et nous dit une foule de jolies choses qui font rire et pleurer!

» Hier, justement, qu'est-ce qu'elle nous disait?...

» — Papa, vous m'aimerez toujours bien, quoi qu'il arrive?...

» Et elle s'est mise à fondre en larmes.

» Bon petit ange! en voilà une question!

» Si nous l'aimerons toujours bien, Sciosciammò?...

» On mourrait volontiers pour la voir contente... Mais elle l'est maintenant, tu sais. Le *signorino* vient tous les jours : les fleurs, c'est lui qui les avait envoyées. A présent, il continue à en envoyer, parce qu'il aime Concettella... Et il est beau et bon comme saint Janvier en paradis... La commère prétend que c'est comme dans une histoire où l'on racontait que les rois épousaient des bergères... C'est une excellente femme, commère Lucia! Et compère Luca! Tous des braves gens qui nous veulent du bien!.. Le monde est grand et beau, et nous sommes heureux, Sciosciammò... hein?

Le chien ne comprit sans doute pas tout ce qu'il y avait de merveilleux dans la longue pause qui suivit l'exclamation, mais il aboya joyeusement; et maître et confident jubilèrent tous les deux.

Puisque le monde était si beau et les gens si bons, il ne restait à Raffaele qu'à aller se poster vers l'entrée des ruines, avec sa fameuse chanson, pour récolter des applaudissements et des sous à gogo... Si beau que fût le monde, il fallait toujours manger, problème difficile depuis que Concettella était occupée à cette interminable dentelle qui lui faisait négliger toutes les autres commandes. Le *signorino* avait bien offert de payer d'avance; mais Concettella refusait obstinément, et le vieillard croyait avoir deviné que sa fille méditait de porter elle-même l'ouvrage à madame Mayer pour se montrer à la riche cliente et, qui sait? pour l'attendrir...

Commère Lucia le lui avait dit, à Raffaele, en grand secret : « Il y aurait des difficultés énormes. Le jeune homme était amoureux, cela se voyait, et, dame! les amoureux épousent... Il fallait agir avec prudence. Et lui, Raffaele, ne devait en parler à personne; surtout à Concettella!... Elle était singulière, cette fille! Il n'y en avait pas deux comme elle, heureusement. Elle serait capable de lui faire une scène, s'il ouvrait la bouche! »

Le bonhomme s'était bien gardé de souffler mot, se fiant aveuglément à compère Luca, qui lui répétait d'un air sérieux : « Dans ces affaires-là, cède la place aux femmes. Elles en savent plus que le diable, mon cher compère, et nous ne sommes que des imbéciles... »

Le pauvre était dans des transes perpétuelles, et, en outre des secrètes conférences avec la patronne, — souvent optimiste, mais quelquefois énigmatique et toujours très circonspecte, — il ne lui restait que les expansions affectueuses avec son compagnon de travail et de promenade. Oh! les oreilles de Sciosciammocca, tantôt dressées pour exprimer l'attention, tantôt renversées en signe d'approbation, tantôt palpitantes d'émotion, quel réconfort pour le maître!... Ce jour-là encore, en trottinant sur la route déserte, Raffaele lui raconta minutieusement ses tracas, lui énuméra les dettes qu'ils avaient chez le boulanger, le charcutier, le charbonnier... Ils devaient un second mois de loyer à compère Luca, mais cet excellent ami les priait de ne pas s'en inquiéter. La patronne avait été pareillement accommodante à propos de l'échéance d'un prêt sur gage...

— Eh bien, mon Sciosciammò, je ne veux pas me tourmenter. Que nous ayons seulement beaucoup de journées comme celle-ci, et que Concettella finisse sa dentelle! Si la *piccerella* va chez la dame et que l'autre l'entende parler...

Il coupa l'air d'un geste hardi, qui était un prodige d'assurance, d'adoration et d'innocence.

Toutes les promesses de la nuit mémorable, où tant de figures amies lui souriaient du haut des réverbères dansant au milieu du brouillard, se résumaient en ce geste que suivit un vigoureux sifflement. Raffaele avait livré bataille à toutes les puissances adverses de la terre et, naturellement, les avait mises en déroute, quand il arriva au petit hôtel voisin de la station de Pompéi.

— Dites donc, maître Raffaele, avez-vous gagné un ambe[1], que vous êtes si pimpant?

Celui qui l'interpellait, c'était le garçon de cuisine, jadis compagnon de jeu de Concettella, aujourd'hui son adorateur méconnu, — celui-là même qui l'avait accompagnée au café-concert, le dernier soir de carnaval.

— Mieux que cela, mon ami Carluccio! — répondit le pauvre homme, distrait, pris au dépourvu, incapable de retenir le premier cri de triomphe.

— C'est donc vrai?

Le garçon était devenu cramoisi jusqu'aux oreilles. Raffaele se traita furieusement d'idiot : après les recommandations de commère Lucia, il avait été sur le point de se compromettre, de trahir son enfant!...

Il eut grand'peine à revenir de sa frayeur et, tandis qu'il continuait à s'agonir de sottises, il parvint à masquer d'un sourire niais sa drôle de petite figure franche.

— « Vrai », quoi? — demanda-t-il, s'arrêtant net et semblant fort surpris.

Le garçon passa du rouge cramoisi à une couleur plus humaine.

— On dit, à Torre del Greco, que Concettella se laisse courtiser par un richard qui se moquera d'elle, — répondit-il tout d'un trait, en se déchargeant l'estomac d'un grand poids.

— Hein? — fit le *pazzariello*, dissimulant avec habileté, soutenu par le prodigieux instinct de l'affection.

1. Deux numéros sortis ensemble à la loterie.

Et il regarda Carluccio comme s'il ne réussissait positivement pas à comprendre.

— Vous ne savez rien? — reprit l'autre, encore soupçonneux.

Le petit homme hocha la tête en écarquillant les yeux.

— Je l'ai toujours dit, que vous êtes un brave homme et qu'il y a des choses où vous ne voyez rien! — déclara Carluccio, plein de commisération.

Même au temps de sa prospérité, maître Raffaele passait déjà pour un homme sans cervelle, et tous en avaient profité, tout en continuant à le plaindre charitablement de sa bonasserie.

Le garçon, qui paraissait décidé à lui parler franc, n'eut pas le courage de malmener la créature misérable qui lui souriait, à lui, à son chien, à la claire journée d'avril, avec un si simple enjouement.

Pourtant il se crut en devoir de le mettre en garde contre les pièges qu'on pourrait lui tendre : il lui donna des conseils avec un air d'autorité.

— Vous ne savez rien, mais... méfiez-vous quand même! Commère Lucia est une bonne chrétienne et vous ne devez avoir confiance qu'en elle... Pour Concettella, n'oubliez pas que je suis toujours là. En ce moment, j'ai la nourriture, le logement et les pourboires. Le patron m'aime bien, et, si je peux devenir chef!... Allons, c'est entendu... Commère Lucia est au courant de tout, et Concettella aussi.

Un rappel prolongé arriva des cuisines :

— Ohé, Carluccio!

Carluccio se sauva, en criant au vieillard abasourdi :

— Bonjour de ma part à Concettella!

Raffaele se gratta l'oreille gauche : une façon d'exprimer sa profonde stupeur.

— Sciosciammò? Celui-là aussi est amoureux de Concetta! Qui s'en serait douté?

Pas lui, naturellement, pauvre bonhomme qui ne voyait rien par ses propres yeux, quitte à voir tout ce qu'on voulait par les yeux des autres.

— Moi, je te le dis, cette fille-là, ils en sont tous fous, rien qu'à la regarder... Je le regrette pour Carluccio, mais...

Il compara mentalement l'aide cuisinier joufflu avec le jeune homme élégant qui laissait sa voiture à mi-chemin et

descendait vers Torre del Greco, tout parfumé, un bouquet de violettes à la boutonnière. Raffaele le rencontrait quelquefois dans le voisinage de la maison ; plus souvent il le voyait passer près de lui, rapidement, dans son tilbury, ou, de bon matin, à cheval, sur la route de Castellamare, toujours beau, à toute heure, et de toutes les manières, avec sa figure de benjamin faite exprès pour enamourer les filles. Le petit homme ôtait son chapeau avec déférence, et Friedrich Mayer lui souriait, d'un air affectueux, au fond très content de ne jamais le trouver au logis.

Raffaele se surprit, un instant, à penser qu'il vaudrait peut-être mieux pour lui avoir comme gendre le brave Carluccio : celui-là ne rougirait pas du *pazzariello* et le respecterait encore en se souvenant des petites tapes amicales qu'il avait reçues du pêcheur, au temps où il lui était permis de s'amuser avec la fillette dans le jardinet, derrière la maison. La *piccerella*, une fois mariée à un grand seigneur, par une insigne grâce de la Madone de Pompéi, était perdue pour lui. La commère le lui avait fait comprendre dans leurs brefs entretiens qui devaient rester secrets pour Concettella : ce n'était pas pour le froisser, mais un richard comme M. Mayer ne devait pas être flatté de s'apparenter à un musicien ambulant, cela se concevait ; la mère, encore bien moins !...

Le mieux qu'il pouvait faire, lui, Raffaele, s'il aimait son enfant, c'était de rester à l'écart, très à l'écart, en ce moment surtout.

— Vous comprenez, se voir toujours dans les jambes un homme comme vous... honorable tant que vous voudrez, mais pauvre diable... et avec ce métier-là, par-dessus le marché !... Il vaut mieux se tenir à distance, les premiers temps, et montrer que vous ne comptez pas vivre aux crochets de votre fille... Est-ce vrai, Luca ?

Commère Lucia parlait clair et elle avait de la raison à revendre : le pauvre abandonné approuvait de la tête, la gorge étranglée par les sanglots. Compère Luca, pour l'achever, avait mis les points sur les i :

— Les malheurs sont les malheurs, mon cher compère, mais les riches n'en veulent rien savoir... et celui qui en a, fait bien de les garder pour lui.

— C'est juste! — balbutiait la victime, en ravalant ses larmes.

— Ainsi donc, — reprenait la grosse femme en pointant sur lui ses petits yeux verdâtres qui le magnétisaient, — je vous le recommande : sortez aussitôt déjeuner, occupez-vous de vos affaires, ne soufflez mot à qui que ce soit, et faites semblant de ne jamais rien voir, de ne jamais rien savoir. Vous m'entendez, maître Raffaele?

L'autre fourbe déclarait, d'un air important :

— Des intérêts de la plus haute gravité sont en jeu, mon cher compère!

Quand Luca parlait en ces termes pompeux, le petit homme se sentait accablé de terreur et de respect. Si même il avait eu des velléités de résistance (et il n'en avait pas, l'infortuné), elles seraient tombées devant ce langage sentencieux d'avocat, qui lui avait toujours imposé, dès l'époque des « spéculations ».

Les deux coquins, bien résolus à ne pas voir échouer leurs desseins par quelque intervention de Raffaele, qu'ils jugeaient, avec raison, incapable d'entrer dans leurs larges vues, l'avaient quitté cette fois-là sur un formidable : « Voulez-vous ruiner cette enfant? » qui lui avait glacé le sang dans les veines et l'avait tenu éveillé toute la nuit, comme si la ruine était imminente et certaine. Il fut pris d'une telle frayeur qu'il n'osait presque plus manger, se trouvant continuellement en défaut, aspirant à mourir, afin d'échapper aux tourments de cette accusation qui persisterait tant qu'il vivrait.

Maintenant, sur la route où il demeurait accablé par les révélations de Carluccio, l'homme crédule repassait dans son esprit ses chagrins, le supplice de cette idée héroïquement voilée d'allégresse : la *piccerella* n'étant plus à lui, jamais, jamais, sa fillette adorée!... Il se révoltait, il écoutait l'exigeante voix du sang :

— Pour nous, mon Sciammò, ça vaudrait mieux comme cela...

Le son de ses paroles le réveilla. Comment « comme cela?... » A travailler à sa dentelle, à s'enfermer dans la grande pièce noire, avec des mioches qui auraient toujours faim?... Le malheureux suça les grosses larmes qui s'étaient arrêtées entre les

poils rares de sa moustache et regarda autour de lui, épouvanté. Si quelqu'un l'avait entendu? Que penserait-on de lui, vieil idiot qui avait déjà un pied dans la tombe, et qui se préoccupait encore de lui-même?

Mais personne ne l'avait entendu, — même pas Dieu.

Non, en vérité, — se dit le petit homme découragé, en reprenant son chemin, — les gens qui passaient et qui le croyaient un bon père ne pouvaient s'imaginer à quel point il était, au fond, un féroce et misérable égoïste. Sciosciammocca le lui disait avec ses yeux ronds et humides fixés sur lui; et tous, le gardien des ruines, qui lui tourna brusquement le dos, le soleil qui le frappa en pleine figure et l'aveugla, parurent lui reprocher âprement ses coupables hésitations. Le monde n'était plus si beau, et la vie était quelquefois trop amère.

Il n'était pas seul, lui, Raffaele, au monde, il y avait aussi les envieux et les jaloux; il y avait Carluccio, qui se croyait digne de Concettella et qui écoutait les cancans du pays; il y avait les bavardes commères qui trouvaient toujours à blâmer la jeune fille parce qu'elle était jolie et ne fréquentait personne, — et maintenant elles se vengeaient en suspectant le bon *signorino* et en doutant de l'aubaine survenue à la *piccerella*. Le petit homme fit les cornes bien vite. Si on la lui « jettaturait »?... Jésus!

Tout son bonheur s'était évanoui et le sourire de triomphe qui semblait un reflet du soleil sur sa figure chétive était changé en une sorte de consternation visible au froncement de ses sourcils en accents circonflexes. Plongé comme il l'était dans une douloureuse stupeur, il n'aperçut même pas une voiture qui déposait trois gros Américains à l'entrée des ruines, et il en vint à ne pas croire aux fameuses recettes prédites à Sciosciammocca dans sa joie exubérante.

« La journée se gâtera! » — se dit-il mélancoliquement, en regardant un petit nuage de fumée sur le Vésuve.

Une autre *carrozzella* s'arrêtait devant la porte et deux jeunes mariés en descendaient. Machinalement, le pauvre homme porta sa clarinette à ses lèvres et joua une valse. Les jeunes mariés se donnaient le bras et entraient en hâte : ils disparurent dans le labyrinthe de verdure qui mène aux ruines. Deux Allemands sortaient en parlant très haut : ils tenaient

leur Bædeker et portaient des lunettes noires. Raffaele jugea d'après leur mine qu'ils devaient préférer une polka et il en attaqua une aussitôt, tandis que Sciosciammocca se dressait gracieusement sur ses pattes, la sébile entre les dents. Les Allemands demandèrent à un gardien l'heure du train pour Naples et entrèrent à l'hôtel.

— Un sale métier, hein, Raffaele? — dit le gardien bourru qui rudoyait parfois le musicien, mais qui, au fond, ne le voyait pas d'un mauvais œil et s'était habitué à ce bourdonnement de guitare grâce auquel il s'était souvent endormi dans les chaudes après-midi de l'été.

— Et la chanson, l'avez-vous apprise? — ricana le cocher, qui le connaissait; — voilà le bon moment!

Une bande de jeunes Anglaises arrivait à pied du Sanctuaire. Raffaele fourra sa clarinette dans sa poche, et, empoignant sa guitare, entonna le premier couplet hardiment. Le cocher riait, les jeunes misses passèrent en courant presque, en babillant et faisant tapage.

— La journée se gâte! — murmura le vieillard en voyant le soleil s'obscurcir.

Personne ne lui prêtait plus attention : découragé, il remit sa guitare en bandoulière, quitta la place tout doucement et reprit la route du Sanctuaire, le long de la ville morte. En regardant, par distraction, vers le haut talus qui masque le terrain inégal où gît une partie de la ville encore ensevelie, il crut entrevoir la silhouette de Friedrich Mayer. Il observa mieux et le reconnut, tandis que le jeune homme s'éloignait parmi les ruines :

— Tiens, le *signorino*!

Et il en fut tout réjoui...

C'était la matinée des rencontres. Un peu plus tard, il se demanda s'il avait la berlue : n'était-ce pas Concettella qui marchait, tête basse, au milieu de la route, enveloppée dans son châle noir, son foulard descendu sur les yeux?

— Ohé! — cria le petit homme, à qui la surprise donnait une audace inaccoutumée.

Et, tout ragaillardi, il pressa le pas en sautillant.

La jeune fille l'avait entendu : elle releva la tête et lui envoya, de loin, un fugitif sourire, mais elle ne parut pas enchantée de la découverte. Le vieux s'imaginait, au contraire,

que le monde avait changé encore une fois; il arrêta sa fille, et, d'une voix tremblante :

— Pourquoi ne me l'as-tu pas dit?...

Concettella était allée à la messe à Valle di Pompei, et lui n'en savait rien!... Elle expliqua vivement :

— Je me suis décidée à la dernière minute. J'y suis allée pour un vœu.

— Un vœu à la Madone? — répéta-t-il, saisi de vénération.

— Si elle m'accordait cette grâce!... — soupira Concetta, peu convaincue.

Il y eut une pause, pleine de ferveur pour le père, de trouble pour l'enfant.

— Mais vous, mon père, que faites-vous là? Ne m'aviez-vous pas dit que vous iriez à Naples aujourd'hui?

— Aujourd'hui tout Naples viendra ici, — affirma-t-il, retrouvant sa confiance du matin.

Et il tambourina sur le bois de sa guitare.

— Nous gagnerons beaucoup d'argent. Tu ne vois pas quelle belle journée?

La jeune fille resta un instant pensive et silencieuse; elle reprit en hésitant :

— Il y avait beaucoup de monde à l'église : si vous alliez par là?...

Raffaele, qui se préparait à l'accompagner un bout de chemin, s'imagina qu'elle ne voulait pas se montrer avec lui ainsi affublé.

Il courba docilement la tête et se disposa à obéir. Cependant il fut incapable de résister à la tentation de lui confier tout d'abord une chose qui lui ferait sûrement plaisir :

— Tu ne sais pas? j'ai aperçu le *signorino*. Il est là-haut.

Il indiqua le talus, en clignant des yeux éblouis par le soleil, pour tâcher de le découvrir encore; il ne vit pas que sa fille pâlissait.

— Pourquoi me dites-vous cela, mon père? — murmura-t-elle d'une voix mal assurée.

Le petit homme la regardait avec son air candide comme toujours.

Commère Lucia avait raison : lui ne savait rien, ne comprenait rien, ne devinait rien; c'était un être simple et inoffensif,

qui voyait tout, seulement pour s'en étonner, comme les enfants, ne demandant qu'à vivre tranquille, à causer avec Sciosciammocca, à savoir tout le monde content et à gagner quelques sous en faisant des excentricités dans les rues. Il l'aimait bien, oui, mais c'est tout ce qu'il pouvait faire pour elle. Si, un beau jour, elle s'en allait, puis revenait le voir quelquefois, lui assurant qu'elle était heureuse, c'est tout ce qu'il lui faudrait. Ils se quittèrent. Elle marcha vers son destin, rassurée, mais gardant au fond du cœur un vague regret de ne pas entendre cette faible voix s'élever et l'arrêter sur la route où l'appelaient tant d'autres voix puissantes. Lui trottina vers le Sanctuaire, encore tout bouleversé du danger couru, et bénissant intérieurement sa commère Lucia qui lui avait toujours conseillé la prudence.

— Cette fois-ci, nous l'avons échappé belle! — confia-t-il bas à Sciosciammocca. — Mais dis-moi donc pourquoi cette mâtine ne veut pas que nous sachions jamais rien, nous autres pauvres diables?...

Le problème était compliqué. Le chien grogna et Raffaele sifflota entre ses dents. Une dame qui entrait à l'église, un ex-voto d'argent à la main, déposa une pièce de quatre sous dans la sébile. Cela commençait bien : somme toute, le métier n'était pas aussi mauvais que le prétendait le gardien bourru. La question était de savoir se contenter...

A la même heure, — pendant que Concettella, se dirigeant parmi les ruines, jugeait tristement que son vieux père se ramollissait; que Raffaele tremblait encore pour avoir transgressé les ordres de commère Lucia, et que Carluccio, devant ses poêles où il faisait frire les poulpes commandés par les Allemands, bâtissait des châteaux en Espagne, en comptant sur les promesses de la rusée commère, — la placide grosse femme, assise dans l'atelier, sous le portrait de Rusinella, trouvait encore une fois le motif d'admirer sa propre grandeur d'âme, en se disposant à écorcher une autre victime de ses petites industries et en soutenant hardiment l'honneur de cette famille attaqué par les mauvaises langues.

— Ma chère dame Fortunata, c'est des calomnies... Des calomnies, madame Fortunata, des calomnies...

C'était un mot de compère Luca, et elle y appuyait avec une évidente complaisance.

— Moi, je suis une honnête femme, vous me connaissez, et je considère Concettella comme ma fille : croyez-vous donc que je voudrais?... Ah!

Elle eut un mouvement de dignité incomparable : elle reprit, en scandant les syllabes et en fixant sur madame Fortunata, la fruitière, ses petits yeux verdâtres, dont les pupilles dilatées avaient une influence magnétique :

— Le *signorino*, entendez-vous? a des intentions sérieuses... très sérieuses, madame Fortunata, très sérieuses.

— *Madonna!* pour cette pimbêche? — fit l'autre, abasourdie — Compère Luca le disait hier chez maître Strucia. Mais on ne voulait pas y croire.

— Quand je vous le dis, moi, vous pouvez en être sûre, — affirma la matrone, — Concettella est née coiffée. Sa mère, la bonne âme, que Dieu l'ait en paradis! (et elle leva vers le portrait une figure endolorie) sa mère a prié pour elle.

— *Madonna!* — s'écria de nouveau la fruitière incrédule, — mais c'était une femme frivole!

— Madame Fortunata!...

Les yeux verdâtres lancèrent à l'imprudente un regard foudroyant.

— Il ne faut pas me conter ces choses-là, je suis honteuse de les entendre : j'habite la maison depuis que Concettella était haute comme cela et cette sainte femme est morte dans mes bras!

Cette dernière assertion n'était pas vraie du tout, mais, avec la voix pathétique de commère Lucia, cela produisait toujours de l'effet.

Cependant la fruitière voulut s'entêter :

— Oui, je ne dis pas, mais d'abord...

— Si nous parlions de nos affaires? — interrompit mielleusement la prêteuse sur gages.

La bavarde cliente frissonna : les yeux de la dentellière, froids et décolorés, disparaissaient entre les paupières plissées.

— Ne m'en veuillez pas, — murmura humblement la fruitière, — j'étais venue pour vous dire que je ne pourrai pas vous payer à l'échéance.

— Bien, bien! — repartit la voix doucereuse.

— Que fera-t-on de ma chaîne, commère Lucia? — demanda la femme, guettant une lueur quelconque dans les pupilles rapetissées.

— On la vendra, — répondit la vieille en fermant les paupières, — à moins que...

L'autre, qui était restée sans haleine, respira :

— Tout ce que vous voudrez!

— Ce métier-là, vous savez, je le fais par bonté d'âme, pour aider les gens, et je me contente d'un honnête bénéfice. Il faut que tout le monde vive, chère madame Fortunata! Si j'avais toujours une bonne vue, je ferais encore de la dentelle. Je n'en serais pas là, et...

— Oh! vous vous la coulez douce, à présent! — fit observer la fruitière, ironique.

— Dieu merci! Dieu merci! grâce au petit héritage qui est arrivé à Luca et que nous avons dépensé à acheter cette maisonnette, une baraque, pour aider maître Raffaele... On a un peu de cœur! Enfin, inscrivez seulement votre nom ici, et allez en paix.

Elle tira de son corsage un papier mal plié, et un bout de crayon : madame Fortunata signa sans difficulté.

— C'est peu de chose, peu de chose, — répétait la grosse femme en remettant la reconnaissance dans son corsage. — Je m'en doutais, que vous ne seriez pas en état de payer à l'échéance. Mais, vous me connaissez, je ne sais pas ce que je ne ferais pas pour plaire au monde!

La fruitière la remercia, toute confuse, et s'apprêta à partir.

— C'est entendu, hein, madame Fortunata? Si Raffaele vous interroge, vous ferez l'ignorante...

— Soyez tranquille! D'ailleurs je ne le vois jamais. Qui est-ce qui s'occupe de ce pauvre diable à Torre del Greco, si ce n'est vous?

En descendant l'escalier, madame Fortunata ne put s'empêcher de lancer une pointe. L'autre lui répondit d'un ton solennel :

— « En bouche close, les mouches n'entrent pas[1]. »

1. Dicton italien.

La fruitière s'en fut vers Torre del Greco, en grommelant entre ses dents :

— Il faut la ménager!

Mais, rencontrant une fidèle amie, elle se soulagea : Concettella était une effrontée, Raffaele un imbécile, commère Lucia une femme pendable, et compère Luca, oh! celui-là était un gros malin qui voulait gagner de l'argent.

L'amie partagea cette opinion, et lui assura qu'à Torre tout le monde pensait de même. A Torre, au contraire, sauf quelques boutiquiers bavards et quelques mauvaises langues, on ne s'occupait guère des allées et venues mystérieuses du jeune élégant. La maison de Raffaele était au bout du pays, et, depuis que le camorriste se l'était adjugée, la plupart la regardaient avec un insouciant mépris, les autres avec une salutaire frayeur. Et puis chacun devait songer à ses affaires et à ses ennuis, et on n'avait pas le temps de s'intéresser à ceux des autres.

Commère Lucia, restée seule, très contente d'elle-même, alla aussitôt à la cuisine préparer le déjeuner, en faisant intérieurement les plus agréables calculs.

Lorsque Concetta s'en irait, — et, au point où en étaient les choses, elle ne pouvait manquer de prendre son vol, — elle louerait encore aux étrangers la chambre sur le devant. En été, compère Luca et elle monteraient au grenier, feraient la popote avec Raffaele, et on pourrait céder l'appartement à une famille. Concettella fournirait l'argent pour le meubler d'une façon convenable; Concettella paierait une pension pour son père; Concettella ferait ceci, Concettella ferait cela...

Et si Concetta ne voulait pas s'en aller?... Des histoires! Commère Lucia connaissait un moyen qu'elle réservait en dernier lieu pour chasser tous ses scrupules.

On frappait à la porte : la grosse dondon, qui avait déjà fortune faite et se retirerait en ville, où elle aurait une femme de ménage, — son rêve continuel d'ancienne servante, — descendit ouvrir.

— Comme tu es blanche, mon cœur! — s'écria-t-elle avec un affectueux intérêt. — Tu as marché trop vite.

Concettella, taciturne, monta en s'appuyant au mur. Dans l'atelier, elle ôta son châle, prit son métier et s'assit auprès de

la fenêtre, toujours en silence. Une minute après, ses mains habiles travaillaient lestement à l'ouvrage habituel.

— Voudrais-tu bien me dire ce qui est arrivé? — demanda la vieille, devenue soucieuse.

— Il est arrivé — répondit Concetta d'un ton sec — que je me suis disputée avec lui.

— Miséricorde!

— Oui, miséricorde! La Madone de Pompéi ne m'a pas accordé la grâce que j'implorais... Sa mère est partie pour un pays, je ne sais lequel, un pays où ils sont nés, eux... Il y a longtemps qu'elle est partie, et il ne m'en a jamais rien dit. A présent, il veut voyager aussi et il veut m'emmener.

Elle avait parlé tout d'un trait, la figure mauvaise.

— Y a-t-il de quoi tant se tourmenter? — insinua la mégère, rassurée.

— Il y a de quoi se tourmenter, parce que j'espérais... ou plutôt je n'espérais rien... Mais enfin, voilà, je ne pars pas.

— Je croyais — fit observer hypocritement la femme — que tu l'aimais.

— Si je l'aime!... — sanglota Concetta, en s'abandonnant sur son métier, dans un accès de désespoir.

— Alors il n'y a pas grand mal. Nous ferons la paix. Querelles d'amoureux sont vite oubliées. Tais-toi, tais-toi...

Elle vint la caresser, lui lissant les cheveux sur le front.

— Mais mon père!... — gémit la jeune fille.

— Lui, le pauvre homme, il ne se doute de rien.

— C'est vous qui le dites! répliqua-t-elle avec désolation. Ce matin, je l'ai rencontré; il était si heureux de me voir! Il me regardait, il me regardait...

— Il t'a demandé où tu allais?

— Non...

— Tu vois! il ne s'en inquiète pas. Pauvre homme, ce n'est pas sa faute. Il t'adore, sois-en sûre! Mais il a toujours été comme cela : sa guitare, son chien, et dehors, toute la journée, à se balader sur les routes. Avec ce vilain métier, il lui semble qu'il est un roi. Et lorsqu'il te sait contente et qu'il a deux sous pour son tabac... Car il n'est pas égoïste, oh! non. Il mourrait de chagrin s'il apprenait que tu t'es sacrifiée pour lui.

Les idées recommençaient à se brouiller dans la tête de

Concettella; elle n'était plus certaine d'envisager les choses clairement. Effet de cette voix mielleuse qui n'arrêtait pas, qui changeait tout d'aspect et savait tout concilier, — ses deux affections si contraires, les angoisses de sa piété filiale et les exigences de son amour déjà terrible comme une fatalité.

— Ma pauvre maman! — soupira-t-elle encore avant de s'avouer vaincue.

La vieille prit un air inspiré :

— Elle serait la première à te plaindre. Si tu savais, ma chérie, quel ange c'était! Mais l'amour rend tout le monde fou. Si je n'avais pas été là, moi (et elle baissa la voix pour lui révéler le secret), quand elle s'est amourachée du peintre, elle aurait fait comme toi.

Concetta leva les yeux sur la sorcière, comme un être qui se sent précipiter au fond d'un abîme et qui appelle au secours. L'autre continua sans pitié :

— Et elle se perdait, tu sais?... Parce que cet homme-là était un sans le sou et un sans cœur... Vous me devez un beau cierge toutes les deux... Elle est morte dans mes bras, la sainte femme... Tu te souviendras de la commère, n'est-ce pas, Concettella?

La jeune fille n'écoutait plus : un froid glacial lui tombait sur la nuque, sur les épaules, lui donnait un frisson, mortel... Elle était précipitée dans l'abîme; elle sentait le courant vertigineux l'emporter au loin. Et il était inutile de lutter.

*
* *

Un soir, en rentrant, le petit homme ne la trouva plus.

Elle était allée reporter de l'ouvrage à Naples, lui dit la commère, et elle coucherait chez une sœur de compère Luca.

Le lendemain, Raffaele ne voulut pas sortir et l'attendit toute la journée, en trépignant; il se mettait sans cesse à la fenêtre du grenier, avec Sciosciammocca inquiet, qui sautait sur le bord de la croisée et redescendait en gémissant.

La nuit venue, compère Luca l'avertit que Concettella resterait deux ou trois jours à Naples.

C'était la première fois qu'elle s'absentait ainsi. Le père

n'eut plus de repos, s'imagina mille choses funestes qui pouvaient lui arriver dans la grande ville, loin de lui. Il demandait à la commère :

— Les voleurs n'iront pas là-bas?

— Les voleurs? Assuntina demeure à Foria[1], dans une belle maison où il y a beaucoup de locataires.

Le jour suivant, Raffaele trouva sa guitare en mauvais état.

« Comment! — se dit-il, avec chagrin, — hier elle n'avait rien de cassé! »

Il avait espéré pouvoir aller à Naples voir comment se portait sa fille. Au lieu de cela, il dut rester au logis pour réparer son instrument.

Le troisième jour, il fit observer avec candeur :

— On ne voit plus le *signorino*.

— Dame! — répliqua la commère, — puisque Concettella n'est pas ici...

C'était vrai. Le *signorino* allait probablement à Naples. Si Raffaele attendait de bon matin sur la route de Castellamare, il se contenterait de le voir, lui, à défaut de Concettella.

Il rencontra de nombreux équipages; Sciosciammocca récolta dix sous; mais du cheval gris attelé au tilbury, pas même l'ombre. Vers midi, Raffaele reprit le chemin de la maison et annonça aux deux époux, qui mangeaient la soupe, son intention de se rendre à Naples pour avoir des nouvelles de son enfant :

— Je parie que la *piccerella* est malade, et qu'on ne veut pas me le faire savoir.

Les deux époux se consultèrent du regard. Le lui permettre? Compère Luca poussa le coude à sa femme. On aurait moins d'ennuis : au retour, il serait complètement renseigné, et l'on n'aurait qu'à le consoler en lui répétant ce que Concettella les avait chargés de lui dire...

Raffaele ôta son chapeau défoncé et son long pardessus couvert de poussière pour revêtir ses habits du dimanche, raccommodés par sa fille.

— En avant les jambes, Sciosciammò! on va voir notre Concettella.

1. Quartier de Naples.

C'était une route bien longue. Mais il avait à réfléchir, et le temps passe vite à penser, à ruminer, tant de choses. Ce furent d'abord les plus terribles suppositions sur l'absence de Concettella : elle était malade, elle avait la fièvre, le délire, elle avait attrapé une fluxion de poitrine, elle mourait, elle était morte, on l'emportait au cimetière, elle était enterrée. Lui et Sciosciammocca, seuls sur la terre fraîchement remuée, avaient l'idée de se laisser mourir aussi... La douleur de se voir prosterné, pleurant sur la tombe de son enfant, fut trop violente; elle lui serra la gorge, lui fit monter aux yeux deux grosses larmes qui roulèrent dans sa moustache.

— On ne meurt pas si vite! — grommela-t-il pour se rendre courage.

Mais si, au contraire, on a bientôt fait de mourir! Il se souvint d'une jeune fille qu'on avait portée au cimetière de Torre del Greco, quelques jours auparavant.

— Marchons! — cria-t-il hors de lui à Sciosciammocca, qui galopa derrière ses talons.

A cette heure-là, presque tout le monde était rentré pour déjeuner. Peu de gens, sur la route, se retournèrent pour regarder ce petit homme qui courait en gesticulant comme un fou. Bientôt il fut tout essoufflé; à Resina, il dut ralentir son allure. Un tramway passait : il tâta ses poches, désolé, sachant d'avance qu'il n'y trouverait rien; les sous étaient restés dans son pardessus. Cette recherche le détourna, un instant, de ses préoccupations : il put réfléchir à son aise. Si Concettella était malade, Assunta en aurait avisé le compère. On le lui aurait dit à la maison, ou bien on l'aurait accompagné. Ils le laissaient aller seul : donc ils étaient tranquilles. Concettella était restée à Naples parce qu'elle s'y amusait.

Le pauvre homme se rassurait peu à peu. A cette dernière réflexion, il sourit franchement. Qu'il était toujours bête! Il se rappela le soir de carnaval où la *piccerella* était allée au théâtre et avait ri si fort, si fort, que les gens se retournaient! La voiture s'était arrêtée là, devant le marchand de tabac; et lui, il était monté, avec Sciosciammocca entre ses jambes. Il y avait un brouillard qui rendait tout confus; la nuit n'était pas très claire et les becs de gaz s'agitaient comme des personnes dans cette brume...

Que d'événements depuis cette soirée! Qui le lui aurait dit, à lui, Raffaele, que les prédictions extraordinaires se réaliseraient? C'était un vrai miracle. Tout, point pour point, comme on l'avait annoncé. Pasquale et l'agent qui lui frappait sur l'épaule, et ce vieil employé, avec ses yeux luisants derrière ses lunettes, devaient déjà savoir quelque chose. Il l'avait deviné tout de suite, le lendemain, en voyant le beau *signorino* à la maison. Aussi, lorsqu'il rencontrerait Pasquale, il lui dirait : « Eh, eh, tu le savais, brigand!... » Justement, il y avait un bout de temps qu'il pensait à aller le trouver pour lui raconter la chance extraordinaire que sa fille avait eue, et le remercier de bien des choses. Il voulait aussi remercier l'agent et le vieillard respectable qui lui avaient narré l'histoire de Rigoletto. Quels braves gens il y avait au monde! Il irait aujourd'hui même, après sa visite à Concettella. Quant à elle, c'était un trésor d'enfant. L'autre matin encore, elle s'était pendue à son cou, et l'on aurait cru qu'elle ne pouvait pas se détacher de lui.

Le souvenir de cette tendre caresse lui inspira le désir de revoir sans tarder ces jolies mains blanches. Et, ragaillardi, il hâta le pas :

— Allons, mon Sciosciammò!

Le chien remua la queue.

— On va la voir, on va la voir! — dit le petit vieux dans un accès de bonne humeur, en sautant comme un gamin, avec une envie folle de faire des excentricités.

Il siffla, regarda effrontément les passants avec un air de se ficher d'eux qui était très drôle sur cette figure chafouine, et il invita Sciosciammocca à se livrer à la joie. Il ne sentait plus le poids de ses soixante ans de tristesse et d'épuisement; ce naufragé de la vie, agrippé à la dernière planche de salut, chantait gaiement en allant au devant du péril... Oh! les visions de cette soirée mémorable!

C'étaient les maisonnettes enguirlandées de glycine, les villas et les jardins qui apparaissaient derrière les grilles; la sémillante Portici avec ses demeures enchantées que les êtres privilégiés avaient seuls le droit d'habiter... Une blonde enfant lui sourit au passage, instinctivement, comme seuls les enfants savent sourire...

Puis ce furent les maisons de San Giovanni à Teduccio, moins fleuries, plus noires, mais agréables tout de même. La lanterne rouge du marchand de vins ne lui rappela pas la grosse face joviale du brigadier; néanmoins elle lui sembla beaucoup plus belle parce qu'il se souvenait de l'avoir vue, ce soir-là, dans le brouillard.

Il marchait plus vite, toujours plus vite, en stimulant Sciosciammocca, qui grognait de plaisir, et sans plus regarder personne. Les tramways passaient complets. L'approche de la grande ville donnait à la rue un aspect animé. Parfois Raffaele devait se faufiler à travers les voitures.

Et nul ne faisait attention à lui ; et le ciel était si serein sur la tête de ce pauvre père qui allait en quête de sa fille, le pied leste et la figure joyeuse au milieu de l'indifférence générale, uniquement accompagné du sourire d'une enfant qui lui avait témoigné une instinctive sympathie comme seuls les enfants savent le faire!...

Quatre heures sonnaient à l'horloge d'une église, quand Raffaele se faufila dans un dédale de ruelles pour arriver à Foria. Il eut peine à reconnaître la maison indiquée; il finit par la découvrir. C'était un grand bâtiment sombre, criblé d'un nombre incroyable de fenêtres et de lucarnes, avec des boutiques et deux portes basses. Sur les marches de la première porte, était assise une jeune femme qui peignait un moutard.

— Eh! qui cherchez-vous, mon brave homme?

— Assunta, la couturière, — répondit-il, impatient.

— Elle est en journée! — repartit une autre femme, qui sortait du corridor.

— Ma fille doit être là, — dit le vieux d'un air sûr.

— Quelle fille? (Les femmes se regardèrent, surprises.) Assunta vit toute seule.

— Oh! je le sais bien! — reprit le vieux; — mais, en ce moment, elle a chez elle ma fille, Concettella, de Torre del Greco, qui est venue ici, il y a quatre jours.

Les femmes se mirent encore à se regarder.

— Alors, il s'agit d'une autre Assunta, — déclara la plus jeune.

— Comment? — fit Raffaele qui commençait à se troubler, —

Assunta, de Torre, la sœur de compère Luca, ne demeure plus ici?

— Mon Dieu, si, elle y demeure, — dit celle qui était sortie du corridor, — mais elle n'a personne chez elle.

— Concettella, de Torre del Greco, qui est venue, il y a quatre jours?... — répéta l'infortuné dont les jambes flageolaient.

Les femmes étaient de plus en plus étonnées.

— Madame Maria, venez donc un peu! — cria la jeune.

Et une petite vieille s'avança.

— Vous qui êtes sa voisine, avez-vous vu chez Assunta une fille nommée Concettella, qui est venue de Torre del Greco?...

— Il y a quatre jours... — gémit Raffaele, en mettant toute sa vie dans son regard.

La vieille fit signe que non : chez Assunta, il n'y avait personne.

— Une belle fille, au teint blanc, — insista le père, avec un filet de voix.

Les femmes fixaient sur lui des yeux pleins de pitié.

— Non! personne... personne? Mais alors...

Il chancela, perdant pour un instant la notion des choses environnantes. La tête lui tournait : il dut s'appuyer au mur, et il resta là, les yeux clos, respirant à peine, ayant un grand bourdonnement dans les oreilles.

— C'est sa fille? — demanda à mi-voix la femme qui était arrivée la dernière.

D'autres sortaient du corridor et des boutiques, attirées par ce rassemblement. La femme donnait tout bas des explications :

— Il ne la trouve plus... elle est venue il y a quatre jours... on ne sait pas où elle est, elle est égarée.

Dans ce bruit confus de voix curieuses et charitables, il demeurait immobile, adossé au mur.

La femme le secoua doucement, tâcha de lui adresser un mot de consolation :

— Elle aura été chez une autre. Pourquoi ne la cherchez-vous pas?

Le vieillard ouvrit des yeux qui ne distinguaient plus rien. Ah! oui, il fallait la chercher.

— J'y vais, — dit-il comme en rêve.

Et il avança en titubant, suivi de son chien. Les femmes se mirent à discuter, en regardant s'éloigner ce pauvre homme écrasé qui décrivait des zigzags dans la ruelle tortueuse...

Combien de temps il marcha et par quels chemins, il ne le sut jamais. Il aboutit à une longue rue qui serpentait entre deux files de magasins remplis de choses différentes, et où il y avait tant de voitures et tant de gens qui allaient en tous sens! Il passait beaucoup de dames, mais il passait aussi des filles en cheveux, ou coiffées d'un foulard : en aucune de celles-ci il ne reconnut Concettella.

Il suivit les voitures, et s'engagea dans une autre rue plus tumultueuse que la première, marchant droit devant lui, d'un pas automatique, sans hésitation, comme sachant où il allait. A chaque instant, les chevaux manquaient de l'écraser : les passants devaient le prendre par un bras et le tirer contre les maisons. Il ne remerciait pas, ne s'apercevait de rien.

Il arriva sur une place, aperçut du vert, du bleu : — la mer. — Dans la large rue les voitures couraient en quatre files serrées : Raffaele ne vit pas de jeunes filles avec un foulard sur la tête. Alors il entra dans la *Villa*[1], il regarda machinalement les enfants jouer, il regarda les canards sur le petit lac. Lui, que faisait-il là, dans ce jardin? Où allait-il comme cela, toujours droit devant lui?...

Chercher Concettella : il se rappelait, maintenant. Et il ne fallait pas s'arrêter, il fallait marcher, marcher toujours. Où était la *piccerella*, il ne le savait pas encore, personne ne pouvait le lui dire. Concettella était perdue; mais il la trouverait.

Il s'enfonça encore dans une rue, erra longtemps, s'égara dans un lacis de ruelles; il vit une quantité de filles en cheveux sur le seuil des boutiques : aucune ne ressemblait à Concettella.

Il se retrouva sur le boulevard qui longeait le bord de la mer : les becs de gaz commençaient à briller dans la clarté du crépuscule. Il continua de marcher derrière les voitures le long de la mer; il passa devant les étalages des marchands d'huîtres, à Santa Lucia; il vit des groupes de jeunes filles qui riaient et babillaient : Concettella n'y était pas.

Il monta la rue en pente, buttant dans les rails des tramways,

1. La *Villa Reale*, grand parc au bord de la mer, où l'on va comme au Bois de Boulogne.

reconnut la place, entra dans la Galerie Umberto. Son chien le suivait, automatique, lui aussi, cheminant fidèlement sur les traces du maître. La Galerie était pleine de promeneurs, mais Concettella n'y était pas. Raffaele ne la cherchait plus : Concettella était perdue. Il déboucha dans Santa Brigida, avec Sciosciammoca sur ses talons, et ne se souvint pas de leur arrestation, à cet endroit, un soir de carnaval. L'instinct le fit tourner dans la rue del Municipio, prendre par la place et descendre au port.

La nuit l'enveloppa. Le ciel était constellé. Il continua de marcher, sous les étoiles, sans voir les gens, les réverbères ni les maisons. Il n'eut pas l'idée de s'arrêter un instant, de se jeter sur un seuil quelconque, de se reposer.

La fatigue était si grande qu'il ne la sentait même pas. Ses oreilles ne percevaient plus les sons; ses jambes se mouvaient l'une après l'autre comme si elles n'obéissaient pas à des muscles humains, mais à des ressorts d'acier; ses yeux se fermaient, à l'ombre de son vieux chapeau qui lui avait glissé sur le front.

Bien des gens virent passer cet endormi ou cet ivrogne. Personne ne se douta qu'il n'était plus qu'une machine remontée et lancée à travers les rues pour marcher jusqu'à l'arrêt du mécanisme...

Le tragique voyage avait duré sept heures.

Onze heures sonnaient à l'ancienne horloge lorsque commère Lucia qui guettait à la fenêtre, agitée par de funestes pressentiments et par un commencement de remords, poussa un soupir de soulagement et dit :

— C'est lui.

Elle et son mari descendirent lui ouvrir. Le vieillard ne les regarda point; il se traîna jusqu'à son grenier, suivi des deux époux consternés, entra dans la chambre de Concettella, s'effondra sur la chaise à côté du petit lit intact et déclara tout bas :

— Elle est morte.

« Il est devenu fou! » — pensèrent-ils en se regardant en face.

La lumière de la bougie l'éclaira tout à coup et le ravage de cette figure de vieux apparut dans toute son horreur.

Raffaele, Raffaele ! — cria la femme en le secouant. Raffaele, Raffaele !...

Ils ne trouvèrent pas autre chose à dire. Ils criaient, épouvantés, tremblant au son de leur propre voix.

— De l'eau, de l'eau ! — balbutia-t-elle.

Compère Luca saisit la cuvette : ils la lui vidèrent sur le crâne.

— Elle n'est pas morte... Raffaele, entendez-vous ? elle n'est pas morte... Regardez-nous, Raffaele !... elle se porte mieux que nous, Concettella ; elle est partie... elle n'est pas morte, Raffaele !...

Le vieillard tourna les yeux dans ses orbites cadavéreuses :

— Elle n'est pas morte ? — murmura-t-il, ayant l'air de demander à quelqu'un d'invisible s'il était possible qu'il fût capable de refaire en sens inverse la route parcourue, ce vrai chemin de croix.

— Mais non, quand je vous le dis !... Elle va mieux que vous et que nous ; elle est partie avec le *signorino*, votre Concettella, elle est contente : ils s'aiment tant !...

Le vieux ne se remettait pas, trop frappé, trop las, tendant jusqu'au spasme toutes ses facultés physiques et morales dans l'effort surhumain de s'obstiner à se tenir debout et à réfléchir, alors qu'il aurait été si bon de clore les yeux et de s'affaisser dans l'obscurité !...

Compère Luca s'impatienta : la scène durait depuis un certain temps, et il avait sommeil.

— Eh ! dis-lui qu'ils se sont mariés ! — suggéra-t-il d'un ton furieux.

— Ils se sont mariés, mariés, mariés ! — cria la femme dans l'oreille du martyr.

— Ah ! — fit-il en hochant doucement la tête.

Il avait compris. Il ne pensa pas à son abandon : il ne se souvint pas que Concettella était partie sans l'embrasser. Il oublia qu'il pourrait se plaindre un peu. Un calme presque céleste l'inondait. Le mécanisme s'arrêtait maintenant : ses nerfs se détendirent, il n'eut plus de sang dans les veines, et il ressentit une fatigue mortelle, une douleur physique lourde comme un manteau de plomb. Puis ce fut l'apaisement : un bonheur et comme un droit de s'endormir, des images flottant

vaguement... Concettella souriait... Quel bavardage à côté de lui! Mais il pouvait dormir.

Il ferma les yeux, pencha la tête sur l'oreiller.

Commère Lucia poursuivait son interminable récit :

— ... et Concettella m'a aussi chargée de vous dire...

— Tu ne vois pas qu'il dort?

L'usurier eut un rire narquois. La femme, apitoyée, prit Raffaele entre ses bras robustes. Il pesait si peu! Elle l'étendit sur le lit, en le couvrant avec le châle de Concettella, posa bien sur l'oreiller sa tête inerte, et sortit sur la pointe des pieds.

Le pauvre délaissé reposa, son chien fidèle couché près de lui, sous la garde des étoiles.

TERESAH

(La fin au prochain numéro.)

(Traduit de l'italien par ALBERT LÉCUYER.)

LA JOURNÉE DE HUIT HEURES

Au cours de la discussion sur le travail des femmes et des enfants, à la séance du 23 juin 1896, M. Jules Guesde et plusieurs de ses collègues déposaient sur le bureau de la Chambre l'amendement suivant :

« Il est interdit de faire travailler plus de huit heures par jour et plus de six jours par semaine dans les mines, manufactures, usines, chemins de fer, chantiers et magasins[1]. »

Quatre jours après, M. Édouard Vaillant et plusieurs de ses collègues déposaient le même amendement, mais avec une variante : « Les ouvriers et ouvrières adultes ne peuvent être employés à un travail effectif de plus de huit heures comptées par l'entrée et la sortie de l'usine. Ces huit heures de travail seront coupées par un ou plusieurs repos dont la durée ne pourra être inférieure à une heure et pendant lesquels tout travail, de quelque nature qu'il soit, sera interdit. La durée du travail du jeune ouvrier et de la jeune ouvrière de treize à vingt ans ne pourra jamais excéder la moitié de la durée de la journée fixée par la loi pour l'ouvrier et l'ouvrière adultes. » Après débat, le premier amendement ne recueillit que 96 voix contre 430, et le second 64 voix contre 430[2], après une discus-

1. *Journal officiel.* Chambre des députés. Séance du 23 juin, n° du 24 juin, p. 1046.

2. *Journal officiel.* Chambre des députés. Séance du 27 juin, n° du 28 juin, p. 1092.

sion assez longue, fort passionnée, à laquelle prirent part des membres de tous les groupes. Longue, elle ne fut guère instructive, car c'est moins à la question des huit heures que pensaient les orateurs, qu'à défendre ou à attaquer « la solution collectiviste du problème social ». C'est donc un débat plutôt académique que pratique qui fut institué le 23 et le 27 juin 1896 ; mais cependant les orateurs ne purent pas, à de certains moments, échapper à l'obligation d'être précis, et, en quelque sorte, expérimentaux. Depuis cette époque, la journée de huit heures a été l'objet de trois autres projets de loi. L'un, en date du 29 mars 1900, repris le 3 juillet 1905[1], dû à l'initiative de M. Basly, député du Pas-de-Calais, ne visait que le travail dans les mines. Un autre, de M. Éd. Vaillant, en date du 13 janvier 1905[2], tendait à l'établissement de la journée de huit heures et d'un salaire minimum pour tous les ouvriers, ouvrières, employés et employées des travaux, emplois et services de l'État. A la date du 27 novembre suivant, M. Vaillant reprenait sa proposition, mais sans garder la partie relative à la réglementation du salaire[3].

Cette revendication, MM. Éd. Vaillant, Basly et Jules Guesde l'avaient trouvée dans les traditions ouvrières : formulée pour la première fois au premier Congrès de l'Internationale des travailleurs, en 1866, elle fut votée, la dernière fois, au Congrès corporatif ouvrier d'Amiens, en 1906. Au Congrès de Genève, la discussion fut assez vive entre les délégués ; finalement, on décida que « la réduction des heures de travail devait être le premier pas en vue de l'émancipation de l'ouvrier, qu'en principe, un travail de huit heures par jour doit être considéré comme suffisant, et que le travail de nuit ne doit être permis qu'exceptionnellement[4] ». Ce vote fut confirmé au Congrès de Bruxelles, en 1868, dans les termes suivants :

« Une résolution ayant été prise unanimement par le Congrès de Genève : que la diminution légale des heures de travail est une condition préliminaire, indispensable pour toutes les

1. Annexe à la séance du 3 juillet 1905, *Journal officiel* du 4. Document parlementaire, n° 2547.

2. Annexe à la séance de ce jour. Document parlementaire, n° 2198.

3. Document parlementaire, n° 2787.

4. Oscar Testut, *L'Internationale* (1871), p. 125.

améliorations sociales et ultérieures, le Congrès est d'avis que l'époque est arrivée de donner un effet pratique à cette résolution et qu'il est du devoir de toutes les sections, dans tous les pays, d'agiter cette question partout où l'Association internationale des Travailleurs est établie [1]. »

Au Congrès des syndicats ouvriers tenu à Calais en 1890 fut décidé le chômage pour le 1er mai 1891 en vue de réclamer la journée de huit heures : c'est le même projet qui avait été voté au Congrès international de Paris, en 1889 (rue de Lancry). Effectivement, il y eut dans tous les pays, un vaste chômage à cette date : la revendication des huit heures prenait un caractère international. Quant aux autres Congrès, il faut se borner à les énumérer pour montrer quelle vie intense a la réclamation de la journée de huit heures dans la vie ouvrière : les Congrès régionaux du Centre de 1885 et 1886 ; le Congrès national des syndicats, tenu à Lyon en 1886 ; les deux Congrès socialistes tenus à Paris en 1889 ; le Congrès possibiliste tenu à Châtellerault en 1890 ; les Congrès internationaux de Paris, 1889, de Bruxelles, 1890, de Zurich, 1893, de Paris, 1900, le VIe congrès des Bourses du Travail, tenu à Nîmes, en 1895, les VIIe, VIIIe, Xe, XIIe Congrès corporatifs nationaux tenus à Limoges, en 1895, à Tours, en 1896, à Rennes, en 1898, à Lyon, en 1901, enfin, pour la dernière fois, à Amiens, en septembre 1906. Notons qu'en 1889, trois Congrès votèrent le principe de la journée de huit heures : c'est l'année de la fondation de *la Journée de huit heures*, journal éphémère de propagande ouvrière.

Le XIVe Congrès national corporatif, tenu à Bourges en 1904 [2], discuta comme le Congrès d'Amiens, moins le principe que les moyens de réalisation : devait-on obtenir la réforme par la loi ou par l'action syndicale? Ce fut pour cette dernière tactique que se décida le Congrès : il est intéressant de rapporter les raisons et les votes des congressistes : « Jusqu'ici, disait le rapporteur Duberos, l'action syndicale s'est exercée d'une façon incohérente, embrassant toutes les revendications à la fois et n'en menant aucune à bonne fin. Jamais,

1. James Guillaume, *L'Internationale*, t. I (1905), p. 70.

2. *Compte rendu du Congrès*, p. 204 et suiv.

avant la campagne contre les bureaux de placement, il n'y avait eu un mouvement d'ensemble des organisations syndicales sur un point déterminé. Il s'agit d'organiser, pour l'obtention de la journée de huit heures, un mouvement semblable, qui aura une importance bien plus considérable, attendu que tous les travailleurs y seront intéressés et que tous devront y prendre part. »

Le Congrès décida la création d'un comité spécial : une cotisation de 10 centimes par 100 membres et par mois fut prévue pour les Fédérations nationales, et une autre de 50 pour 100 devait être prélevée sur les cotisations globales des sections des Bourses et Fédérations, qui, à elles deux, constituent la Confédération générale du Travail. De grandes réunions furent fixées au 1er mai 1905, et la fin du mouvement arrêtée au 1er mai 1906 : « Le 1er mai 1906, les travailleurs cessent d'eux-mêmes de travailler plus de huit heures ».

La proposition ne fut pas votée sans quelque résistance : le délégué de la Fédération du Livre, notamment, préconisa la journée de neuf heures; et c'est, en effet, pour cette journée que fit campagne cette importante fédération, ainsi que la Fédération du Textile[1]. Mais, dans l'ensemble, l'opinion était unanime : c'est la vieille revendication, avec laquelle les ouvriers étaient depuis si longtemps familiers, qui l'emporta sur des avis inutilement modérés.

A la suite de ce Congrès, une agitation[2] à l'américaine fut organisée : tous les Congrès particuliers de métiers votèrent en faveur de la journée de huit heures, des conférenciers furent envoyés dans un très grand nombre de villes, des affiches placardées, des articles et des brochures publiés; il y eut une vente de six millions d'étiquettes gommées et la première brochure, d'ordre général, fut tirée à 150 000. L'affiche intitulée : *Nous voulons la journée de huit heures*, fut tirée à 100 000 exemplaires, et, imprimée en forme de circulaire fut tirée à 400 000 exemplaires. Le repos hebdomadaire était lié

1. VIIe Congrès de la Fédération nationale du Textile, tenu à Rouen en août 1905.

2. Rapports des Comités et des Commissions pour l'exercice 1904-1906, présentés au XVe Congrès corporatif tenu à Amiens du 8 au 13 octobre 1906. p. 12 et suiv.

aux huit heures comme « son corollaire logique » : une affiche spéciale fut tirée à 50 000 exemplaires. En outre, furent publiées des brochures particulières pour les ouvriers du bâtiment, les coiffeurs, les blanchisseurs, les ouvriers agricoles, ceux-ci réclamant la journée de six heures.

Au 1er mai 1906, il y eut arrêt dans le travail; Paris fut, en fait, en état de siège : le secrétaire et le trésorier de la Confédération générale du Travail furent arrêtés; des patrouilles parcoururent les rues. La Bourse de Brest fut fermée. Partout des précautions extraordinaires avaient été prises. Le mouvement, qui fut énorme et général, échoua cependant dans son ensemble : mais, comme les propagandistes le firent remarquer, ce n'était qu'un essai, une manœuvre qui, répétée, en tenant compte des indications de l'expérience, est destinée à réussir, comme elle a réussi plus ou moins complètement aux États-Unis et dans la colonie de Victoria.

Si importante dans la vie ouvrière française, la journée de huit heures n'a cependant pas une origine ouvrière française : elle vient d'Angleterre, et remonte à la période que les historiens du trade-unionisme appellent « révolutionnaire [1] ». L'idée des huit heures fut lancée par l'Association nationale pour la protection du travail, qu'avait fondée en 1829 le secrétaire de l'Union nationale des fileurs de coton, Doberty, et la Société pour la régénération nationale, dont le fondateur était Owen. Le promoteur en fut Fielden, cotonnier et membre du Parlement; mais l'idée de l'étalon revient à Owen, qui l'avait proposé dès 1817 dans son projet de communauté. L'agitation se fit de 1833 à 1834. Les cotonniers du Lancashire firent grève, mais furent vaincus. L'un des agitateurs écrivait à un de ses amis : « Le plan est que vers le premier mars prochain [2], le jour où le bill susdit (maintenant Act) limite la durée du travail pour les enfants au-dessous de douze ans à huit heures par jour, ceux au-dessus de cet âge, jeunes gens et adultes, devraient réclamer la journée de huit heures pour durée maximum de leur travail, et que leurs salaires hebdomadaires actuels pour une semaine de soixante-neuf

1. Sidney et Béatrice Webb, *Histoire du trade unionisme* (trad. Métin), p. 133 et suiv. — Joh Rae, *La journée de huit heures*, p. 233 et suiv.

2. Il s'agit de la loi Hobhouse, qui entra en vigueur le 1er mars 1834.

heures fussent les salaires minima pour une semaine de quarante-huit heures, après cette date. » Un groupement, appelé les Vieilles Filles, réclama la journée de huit heures à Oldham, en 1834. Au cours de cette campagne, lord Althorpe conseilla aux fileurs de cotons de « faire un bill de diminution de la durée de travail par eux-mêmes, et non en s'adressant au législateur ». C'était un appel à ce que l'on nomme aujourd'hui « l'action directe ». Finalement fut voté le bill sur la journée de dix heures (1847).

Adam Smith, dans ses *Recherches sur la richesse des nations*, Jars, dans *Metallurgische Reisen*, Arthur Young, dans *Tour in North of England*, rapportent que la journée de huit heures était connue en Angleterre à la fin du XVIIIe siècle, avant qu'Owen en fît l'objet d'une propagande spéciale, dans les mines d'Angleterre et d'Écosse; que même était connue la journée de six et sept heures chez les mineurs de Newcastle [1]; de son temps, huit heures de travail étaient une habitude assez normale dans les mines. Mais les journées s'allongèrent peu à peu dans toutes les industries, sous l'influence du machinisme. A l'augmentation des frais de construction et des frais généraux devait correspondre chez les industriels le désir de produire beaucoup, presque sans interruption, pour obtenir de leurs capitaux le maximum de rendement. Cette exagération du temps de travail nécessita la réclamation d'Owen qui trouva dans les traditions et usages récents de la classe ouvrière un temps de travail dont il fit l'étalon-type, non seulement dans certaines mines, mais chez les ouvriers agricoles, dans les chantiers de construction de navire, dans les travaux publics.

La propagande fut admirablement organisée : des comités spéciaux furent créés; Owen rédigea un catéchisme que M. John Rae nous fait connaître. Aux questions sur la nécessité des huit heures, il était ainsi répondu :

1° Parce que c'est la durée de travail la plus longue que l'espèce humaine, — en tenant compte de la vigueur moyenne et en accordant aux faibles le droit à l'existence comme aux forts, — puisse endurer et rester en bonne santé, intelligente et heureuse;

1. John Rae, *La journée de huit heures* (trad. fr. Geo. T. Strak), p. 1.

2° Parce que les découvertes modernes en chimie et en mécanique suppriment la nécessité de demander un plus long effort physique;

3° Parce que huit heures de travail et une bonne organisation du travail peuvent créer une surabondance de richesses pour tous;

4° Parce que personne n'a le droit d'exiger de ses semblables un plus long travail que celui qui est en général nécessaire à la société, simplement dans le but de s'enrichir en faisant beaucoup de pauvres;

5° Parce que le véritable intérêt de chacun est que tous les êtres humains soient bien portants, intelligents, contents et riches.

Ce qui est intéressant à noter, c'est que les promoteurs de ce vaste mouvement étaient tous de grands industriels, de grands bourgeois, Owen et William Cobbet, Fielden, tous trois membres du Parlement, John Wood, le plus important manufacturier de Bradford, le curé Bull, le seul prêtre qui fût sympathique au mouvement : celui-ci, dans son zèle sincère, appliqua immédiatement la journée de huit heures, avec le maintien des salaires de la journée de onze heures, qu'il avait précédemment introduite, alors que ses confrères continuaient à faire travailler douze heures.

La Société de la Régénération humaine adressait une pétition aux Communes, en février 1834, et fondait un journal spécial : tout s'annonçait bien; mais des divergences entre l'Écosse et l'Angleterre, puis entre comtés, obligèrent à reporter la date d'exécution du 1er mars au 2 juin; vain effort, le dernier numéro du journal paraissait le 10 mai, et avec lui se terminait le mouvement. L'union avait manqué aux ouvriers : comme le dit le curé Bull, leur solidarité n'avait été qu'une « corde de sable ».

C'est dans la colonie de Victoria[1] que fut appliquée pour la première fois la journée de huit heures, mais longtemps après la campagne d'Owen, de Cobbett et de leurs amis : depuis 1856 ne travaillent que huit heures les maçons, carriers, poseurs de briques, charpentiers, plâtriers, plombiers, peintres

1. John Rae, *La journée de huit heures* (trad. fr. Geo. T. Strak) pp. 245 et suiv.

et manœuvres; depuis 1859, les mécaniciens, les chaudronniers, les mouleurs; de 1869 à 1879, les matelots, les briquetiers, les ouvriers du gaz et des scieries. Des lois de 1874 et 1885 fixèrent à huit heures la journée de travail des femmes dans les usines. Des lois de 1883 et 1886 ont étendu cette courte journée aux mineurs, le corps de métier le plus nombreux de la colonie. Dans le cortège du 21 avril 1891, qui célébra à Melbourne le 34e anniversaire de cette réforme, il y avait soixante corps de métiers : cet anniversaire est devenu la fête nationale de la colonie. D'après John Rae, un tiers des métiers comprenant la moitié de la population ouvrière ne travaille que huit heures; il n'y a plus qu'environ un quart de cette population qui travaillerait plus de huit heures. Ce dernier quart comprend notamment les ouvriers agricoles.

C'est la journée de huit heures qui a déterminé, dès 1856, la fondation de l'organisation centrale de la colonie : *l'Amalgamated Trades Association* ; à elle s'agrègent tous les métiers, dès qu'ils ont obtenu la réduction. C'est donc la réduction de la journée qui est la base du mouvement ouvrier. La réforme est restée ouvrière de forme. La loi n'a joué qu'un rôle peu important, comme le fait remarquer l'historien de la journée de huit heures, M. John Rae : « Le régime des huit heures, à Victoria, ne dépend donc guère de la loi, mais presque entièrement de l'opinion, de l'opinion de la classe ouvrière, de l'opinion d'hommes qui demandent la courte journée par amour de la courte journée et qui sont disposés à l'acheter, s'il le faut, même par une réduction des salaires ». Et il ajoute que les conducteurs de machines et les boulangers inscrivirent sur une bannière le « secret de leur succès » : « Ceux qui veulent être libres doivent eux-mêmes prendre l'initiative ».

En Amérique, le premier mouvement en faveur des huit heures est postérieur à 1865 : 5 000 ouvriers, réunis à San-Francisco (Californie) votèrent à cette époque en faveur des huit heures une résolution qui, présentée, ne fut votée qu'à la législature de 1868. Reconnue inconstitutionnelle, la loi fut tournée par les patrons qui engagèrent les ouvriers à l'heure. Le Congrès fédéral, saisi à son tour, fit la loi du 25 juin 1865, applicable aux ouvriers employés par l'État, mais, inappliquée ;

elle dut être renouvelée par une loi du 18 mai 1872, l'année même où se constitua une Ligue des huit heures.

La Fédération américaine des Trade-Unions (fondée en 1881) tenta un mouvement pour obtenir la journée de huit heures, conformément au vote de son quatrième Congrès tenu à Chicago en 1884 [1]. Ce mouvement, dont l'aboutissement était fixé au 1er mai 1886, ne réussit que très partiellement : quelques métiers passèrent de seize heures à huit heures, de douze et quatorze heures à dix et neuf heures, de quatorze à dix-huit heures à douze heures. M. Louis Vigouroux écrit que l'on estima à trois millions le nombre d'heures « épargnées » aux travailleurs : c'est pendant cette campagne qu'eut lieu une grève monstre du bâtiment à Chicago.

La Fédération américaine du Travail (fondée en 1886), qui succéda à la précédente organisation, reprit la question, avec des moyens plus puissants et une méthode plus concentrée : la fin du mouvement, décidé au Congrès de 1888, était fixée au 1er mai 1890, en laissant d'ailleurs toute latitude au Conseil exécutif. Le 22 février 1889, il y eut des meetings dans 210 villes, le 4 juillet dans 311 villes, le 2 septembre dans 420, le 22 février 1890 dans 526, avec 300 organisateurs, 60 000 brochures et 250 circulaires ; des contributions extraordinaires furent imposées aux unions.

Il ne fut pas question de faire un mouvement d'ensemble : les différences entre les organisations rendaient l'unanimité impossible. Aussi le Congrès avait-il laissé au Conseil exécutif le soin de choisir un métier sur lequel l'effort serait concentré : on prit la Fraternité unie des charpentiers et menuisiers de l'Amérique du Nord : en un an, 47 197 charpentiers, dans 137 villes, bénéficièrent d'une réduction de la journée de travail. L'État de Nebraska, en 1891, fixa la journée de travail à huit heures, pour tous les ouvriers, sauf les agricoles ; mais la Cour suprême de l'État déclara la loi inconstitutionnelle. Malgré un grand nombre de grèves l'agitation décrut jusqu'au XIVe Congrès, tenu à Denver, qui décida de reprendre la tactique du début (1894). Enfin, au XXVe Congrès de la

1. Sur la question, Louis Vigouroux, *La Concentration des forces ouvrières dans l'Amérique du Nord*, 1899, pp. 125, 145 et suiv., 242 et suiv. — E. Levasseur, *l'Ouvrier américain*, 1898, t. I, p. 159 et suiv.

Fédération américaine du Travail, tenu à Pittsburg, en 1905, la décision des précédents Congrès fut renouvelée. Le président, M. Gompers, invita les ouvriers à être d'autant plus énergiques que les circonstances ne peuvent leur permettre d'espérer un bill fédéral : « Il faut que l'établissement de la journée de huit heures pour tous soit le principal sujet de discussion dans toutes les assemblées de nos organisations, que cette revendication soit soumise aux employeurs en vue d'un accord entre eux, et, si l'entente ne peut pas se faire, que des mesures soient préparées pour imposer la journée de huit heures[1]. »

Dans son livre sur *l'Ouvrier américain*, M. Levasseur signale une évolution certaine vers la diminution progressive de la durée du travail, et il estime entre neuf heures et demie et dix heures le temps moyen de travail[2]. Une enquête récente du Département du travail américain donne les renseignements suivants, plus récents : « Bien que la journée de huit heures ou huit heures et demie soit encore relativement peu fréquente, il ressort néanmoins que, sauf de rares exceptions, la durée du travail hebdomadaire est allée en diminuant depuis 1890, dans toutes les industries... Presque partout la journée de onze et douze heures tend à disparaître au profit de journées plus courtes ou que l'on généralise ou augmente le demi-congé du samedi[3]. »

En Angleterre, pour la première fois, le Congrès des Trade-Unions, tenu à Liverpool en 1890, se prononça en faveur de la journée de huit heures par 193 voix contre 155 : ce fut le début d'une campagne économique et politique. Aux Congrès suivants, en 1891 puis en 1892 et en 1893, la décision fut maintenue, mais les réclamations de certains métiers (notamment les mineurs de Durham et de Northumberland) firent ajouter cet amendement que les ouvriers pourraient à leur gré rejeter l'application de la réforme, l'amendement disparut au Congrès de 1894, qui le remplaça par la faculté de choisir entre la journée de huit heures ou la semaine de quarante-huit heures. Cette faculté disparut l'année suivante, remplacée par une clause excluant de la réforme les mineurs, qui réclamaient une

1. *Bulletin de l'Office du travail*, octobre 1906, p. 1050.
2. *L'Ouvrier américain*, 1898, t. I, p. 180.
3. *Bulletin de l'Office du travail*, janvier 1906, p. 66.

législation spéciale. Au Congrès de Birmingham (1897), toutes les distinctions disparurent définitivement dans la résolution suivante : « la journée de travail dans toutes les professions et industries doit être fixée par la loi à huit heures ». Enfin le XXXIIe Congrès, tenu à Liverpool (1906), a maintenu ses votes antérieurs.

En 1887, un projet de loi sur les huit heures dans les mines fut repoussé par 159 voix contre 54 ; repris en 1888 et dans les sessions suivantes, il obtint quatre fois la discussion de la seconde lecture, par 275 voix en 1893 et 281 en 1894. A cette dernière date, le vote favorable ne fut acquis que grâce à l'acceptation par Gladstone, premier ministre, de la clause du Congrès de Newcastle, dite *local option clause*. Enfin, en 1897, le Parlement, en majorité conservateur, rejeta le projet par 227 voix.

La journée de huit heures fut appliquée par le Gouvernement anglais dans les ateliers de construction de la Guerre et de la Marine, en 1894 ; aux ports, en 1895 : à cette date, elle était en vigueur dans 42 établissements privés et 15 établissements dépendant de l'État ou des villes ; en 1898, elle était étendue à plus de 200 établissements, et à un tiers des 288 000 ouvriers souterrains du Royaume-Uni. De 1893 à 1897, 77 927 ouvriers l'ont obtenue, sous la forme soit de huit heures journalières, soit de la semaine de quarante-huit heures : mais ces gains ne sont jamais définitifs, et tel métier qui l'a réalisé est impuissant à le garder ; cependant « on peut prédire, sans exagération aucune, que la journée de huit heures dans les usines et les ateliers du Royaume-Uni deviendra, sinon la règle générale, du moins la règle prédominante, avant la fin de la génération actuelle[2] ».

Depuis longtemps la question des huit heures de travail, revendication des ouvriers de tous les pays, a donc perdu son caractère théorique : elle a déjà dans certains pays un caractère parlementaire ; elle est internationale ; et, comme l'a fait remarquer M. de Morsier, elle domine tout le problème de la production, partant de la civilisation.

1. John Rae, *La journée de huit heures* (trad. fr., Géo. T. Strak, pp. 326 et suiv.

2. John Rae, *op. laud.*, p. 354.

*
* *

Au point de vue économique, si les heures de travail sont diminuées, ne faut-il pas craindre une diminution dans la production, un appauvrissement? D'autre part, travaillant moins, l'ouvrier devra-t-il se contenter d'un salaire moindre? Et peut-il se contenter d'un salaire inférieur à celui qu'il reçoit aujourd'hui pour la journée de dix ou douze heures?

Diverses expériences ont été faites sur le rendement de la journée de huit heures; la plus célèbre par MM. Mather et Platt, constructeurs de machines à Salford [1].

Le 20 février 1893, la journée fut réduite à huit heures trois quarts pendant cinq jours et à quatre heures et quart le samedi, avec un repos au milieu pour le déjeuner : soit quarante-huit heures de travail par semaine au lieu de cinquante-trois. La mesure atteignait 1200 ouvriers, appartenant à des métiers très différents : mouleurs en fer et en cuivre, forgerons, ajusteurs, monteurs, mécaniciens, électriciens, tourneurs, fondeurs en bronze, chaudronniers. MM. Mather et Platt firent connaître les résultats d'une année d'essai, comparés avec ceux des six années précédentes. Ils remarquèrent d'abord que la « production dans les deux périodes fut la même », et « en ce qui concerne la quantité produite, celle de l'année d'expérience a été plus grande ». Les salaires ne baissèrent pas; les patrons y gagnèrent toute la différence de la plus grande production; ils y gagnèrent aussi sur les frais généraux, sur les dépenses d'éclairage et de chauffage, et « même en ce qui concerne les dépenses fixes, dues à l'intérêt du matériel, des machines, du loyer et des impôts, du corps permanent des employés à salaires fixes, qui travaillaient cinq heures de moins par semaine ». Enfin le nombre des absences sans autorisation diminua considérablement : de 2,46 p. 100 sous le régime ancien, elles tombèrent à 0,46. Et leur conclusion, au point de vue économique, tient en cette ligne : « la balance des crédits et des débits est incontestablement en faveur de l'année d'expérience ».

En recherchant les raisons de ce succès, MM. Mather et

1. John Rae, *La journée de huit heures*, p. 11 et *appendice*.

Platt les trouvèrent dans « l'énergie constante et joyeuse » des ouvriers. « Il semble que nous avons agi conformément à une loi naturelle au lieu de lui avoir résisté, comme cela se passe lorsque les ouvriers commencent à travailler sans avoir déjà la provision réclamée par la nature [1] pour l'exercice des facultés intellectuelles et des forces physiques ».

C'est à des constatations semblables qu'arrivèrent les propriétaires de la Salford Iron Works dans l'examen du salaire des ouvriers travaillant aux pièces, résultats d'autant plus intéressants que les ouvriers soumis à ce mode de travail donnent le maximum d'efforts pour atteindre un salaire correspondant. « Pour mieux juger..., l'année fut divisée en trois fractions à peu près égales. Dans la première période, le travail à la journée était inférieur au salaire aux pièces de 1,76 p. 100; dans la deuxième période il était de 1,58; dans la troisième de 0,78, soit en moyenne, pour les douze mois, 1,41 p. 100. Ces chiffres montrent qu'avec le temps il se faisait une adaptation croissante aux nouvelles conditions, et l'on peut s'attendre à ce que la petite différence qui reste à la fin de l'année disparaisse bientôt. »

L'expérience la plus ancienne en date fut faite par MM. William Allan et Cie [2], dans leurs ateliers de Sunderland. Le 1er janvier 1892, la semaine de travail fut réduite de cinquante-trois heures à quarante-huit heures : huit heures trois quarts pendant quatre jours, huit heures et demie le cinquième jour et quatre heures et demie le samedi. M. Allan jugea ainsi son expérience, qu'il avait entreprise avec de grands doutes : « Si paradoxal que cela puisse paraître, j'obtiens vraiment plus de travail qu'autrefois, je suis très étonné de voir comment le travail avance, car j'ai pensé comme tous les autres industriels qu'il y aurait une diminution correspondante dans la production ». Une constatation imprévue fut faite : « sous le régime de neuf heures, chaque machine produisait une certaine quantité de travail par jour; si incroyable que cela puisse paraître, il est constant que cette même machine travaillant seulement pendant huit heures

1. Les ouvriers ne venaient qu'après avoir pris leur déjeuner du matin.

2. MM. Mather et Allan, membres du Parlement.

fournit la même production ». M. John Rae résume ainsi l'expérience : « Les ouvriers ont une santé meilleure, ils travaillent davantage, le coût de la production est donc moindre[1]. »

La confirmation a été donnée même par les ateliers de l'État, dans la fabrique de cartouches de l'arsenal de Woolwich. M. Campbell Bannermann déclara aux Communes qu' « on avait fait un examen approfondi des résultats obtenus ailleurs, et on était arrivé à cette conclusion (confirmée par l'expérience faite par le département de la Guerre) que, s'il y avait une augmentation des salaires, elle serait compensée par une épargne de combustible, etc., par la productivité plus grande des ouvriers, et enfin, avec la suppression du repos consacré au premier déjeuner, par le gain du temps jusque-là perdu[2] ». Les expériences ont été nombreuses : dans l'ensemble, elles sont toutes concordantes d'abord au point de vue des intérêts ouvriers et patronaux, ensuite au point de vue du rendement économique.

Une autre expérience très concluante a été faite dans les célèbres ateliers Zeiss[3]. En 1900, à la suite d'un vote qui donna six septièmes de réponses affirmatives, la journée de huit heures fut essayée pendant une année. Des comparaisons faites entre le produit du travail aux pièces de l'ancien régime et celui du nouveau, il résulta que le travail avait augmenté de 4 p. 100, et le salaire de 16 p. 100. Il est intéressant d'ajouter que les ouvriers ne s'étaient pas rendu compte de l'effort qu'ils avaient fourni : croyant avoir moins produit que sous le régime de neuf heures, parce qu'ils étaient moins fatigués, ils demandèrent le retour à ce régime.

*
* *

Le rendement économique des journées réduites a été examiné par les inspecteurs du travail dans leurs rapports sur la

1. *Op. laud.*, pp. 55 et 56.

2. John Rae, *op. laud.*, p. 63.

3. *Étude sur les procédés techniques et les institutions sociales de la Fondation Zeiss, à Iéna* (Paris, 1906). Cf. L.-G. Fromont, *Une expérience industrielle de réduction de la journée de travail.* (Bruxelles, 1906).

loi du 30 mars 1900 qui organisait la diminution de la journée de travail par paliers dans les manufactures et usines où travaillent des femmes et des enfants : journée de onze heures de 1900 à 1902, journée de dix heures et demie de 1902 à 1904, journée de dix heures de 1904 au 1er avril 1905.

La Commission supérieure de l'inspection du travail a divisé, pour 1902, les industries en deux groupes, pour donner à ses conclusions une précision nuancée : les industries où « les qualités personnelles de l'ouvrier concourent pour une faible part à l'intensité de la production », les industries où ces qualités « sont un facteur plus important de la production [1] ».

« Dans les filatures, notamment, où l'outillage mécanique est tenu au courant des derniers perfectionnements, la production est en proportion presque mathématique avec la durée du travail, et toute diminution de cette durée amène, avec une augmentation de frais généraux, une diminution proportionnelle du rendement. » Dans la seconde catégorie d'industrie, c'est la règle inverse : « la production à l'heure augmente lorsque le nombre d'heures diminue ». Ces industries comprennent : les ateliers de construction mécanique, la bonneterie, la fabrication de chaussures, la fonderie. C'est aux mêmes conclusions que la Commission supérieure aboutit en 1903. L'inspecteur divisionnaire de Bordeaux s'exprime ainsi et son opinion est celle de la grande majorité de ses collègues : « Il ne paraît pas qu'il y ait, dans la région, à envisager l'influence de la réglementation de la durée du travail sur la production industrielle [2] ».

M. Grillet, inspecteur en Bretagne, comme conclusion d'une enquête qu'il fit sur les industries tant manuelles que mécaniques, a posé cette loi : « A condition de ne pas descendre au-dessous d'une certaine limite dans la durée de la journée (huit, neuf ou dix heures par jour, selon les diverses industries), la réduction de la journée de travail n'a amené aucune diminution sensible dans la production et, d'autre part, il en est

1. Cf. *La durée légale du travail*, publication de l'Ass. nat. franç. pour la protection légale des travailleurs (1905), p. 41 (V. la communication de M. Fagnot).

2. Rapports de 1903, p. xxx.

résulté une amélioration parfois notable de la qualité des produits obtenus[1] ».

Il ajoutait : « Il est un fait certain, c'est qu'à mesure que la durée du travail journalier augmente, la production à l'heure diminue. Que demande l'industriel à son ouvrier ? Ce sont des heures de travail et non des heures de présence. Que désire-t-il ? C'est arriver à la meilleure utilisation des facultés de cet ouvrier. Or, il faut pour cela que les repos soient assez longs pour que l'ouvrier puisse complètement réparer ses forces[2]. »

Il donnait du phénomène cette explication : « L'ouvrier, plus dispos, en raison de la moindre durée de son séjour à l'usine, est plus agile, plus alerte ; il perd moins de temps dans le réglage de son métier lorsqu'un travail déterminé doit être remplacé par un travail un peu différent, il va plus vite dans l'alimentation de la machine-outil, et cela sans s'en rendre compte, tout simplement parce qu'il est plus dispos[3] ».

Ces expériences tendent à prouver que la réduction du temps de travail ne diminuera pas la productivité de l'ouvrier ; mais alors que devient l'argument aux termes duquel la diminution des heures de travail aurait pour effet de permettre l'embauchage d'un plus grand nombre d'ouvriers. M. Léon Donnat a signalé la contradiction dans le *Nouveau Dictionnaire d'économie politique*[4], et il semble, à première vue, difficile d'y répondre : une brochure de la Confédération générale du Travail l'a essayé[5]. Il faut tout d'abord faire remarquer que, pour de nombreuses professions, la réduction du temps de travail entraînera une réduction de production correspondante. « Ainsi, un conducteur d'omnibus, un cocher, un coiffeur, un employé de magasin, de restaurant, etc., ne peuvent songer à accélérer leur travail. » En général, malgré quelques exceptions, c'est dans l'industrie mécanique seulement que la multiplication des machines et leur accélération pourra permettre l'équivalence.

1. Grillet, *Étude sur l'influence de la réduction de la journée de travail sur le rendement industriel* (*Bulletin de l'Inspection du travail*, 1902, nos 5 et 6, p. 425).

2. *Op. laud.*, p. 428.

3. Gillet, *op. laud.*, p. 428.

4. *Réglementation du travail*, p. 1101.

5. *La journée de huit heures*, pp. 29 et suiv.

Au surplus, la Confédération générale du Travail demande que la diminution du temps de travail suive proportionnellement le chômage, c'est-à-dire le progrès du machinisme qui tend constamment à augmenter le nombre des bras inoccupés; le secrétaire de la Fédération des peintres, M. Robert, engage l'ouvrier du bâtiment à « n'exécuter en huit heures que les quatre cinquièmes du travail qu'il faisait en dix ou les deux tiers de ce qu'il produisait en douze[1] ». En même temps, la Confédération du Travail fait remarquer que « le loisir entraîne pour le travailleur le désir de consommation ; avec la réduction à huit heures du travail, l'ouvrier accroîtra ses besoins, et leur satisfaction aura une répercussion sur la production, qu'il faudra accroître proportionnellement. Ainsi soit directement, soit par ricochet, la réduction de la journée de travail à huit heures aura pour conséquence d'enrayer le chômage. »

L'État, de son côté, a appliqué la journée de huit heures. M. Millerand, ministre du Commerce et des Postes, accorda la journée de huit heures aux divers ouvriers des postes : le 16 septembre 1899, appliquée, à titre d'essai, aux ateliers du boulevard Brune (atelier de fabrication des timbres-poste, agence comptable, dépôt central et vérification du matériel, ateliers de construction et de réparation du matériel postal), la réduction étendue peu après au magasin régional, puis le 1er juillet 1900 à l'atelier central, fut rendue définitive par les arrêtés du 9 février 1901 et du 24 septembre. Enfin les arrêtés des 1er mars et 16 juillet 1901 l'accordaient, à titre d'essai, au personnel ouvrier des services d'installations et d'entretien des appareils téléphoniques de la région de Paris et au personnel de l'atelier de force motrice de l'Hôtel des Postes. M. Lavy rapporte dans son livre *l'Œuvre de Millerand* : « Les ouvriers, qui avaient soutenu, contrairement aux affirmations de leurs chefs immédiats, la possibilité économique et technique de cette réforme, se sont employés de toute leur bonne volonté à en assurer le succès : redoublant d'activité dans leur travail, ils ont si bien fait qu'elle n'a eu pour l'État aucune conséquence onéreuse[2] ».

1. *La journée de huit heures dans le bâtiment*, p. 27.
2. P. 263, n. 1.

La même règle ne fut pas appliquée aux ouvriers des équipes départementales : par l'arrêté du 15 janvier 1901 « la durée maximum de la journée de travail du personnel des équipes télégraphiques et téléphoniques dans les départements est de onze heures (au lieu de douze), y compris la durée du parcours aller et retour pour se rendre en commun du lieu de la résidence sur les chantiers ». De la circulaire explicative du sous-secrétaire d'État des Postes, en date du 16 janvier 1901, il résulte que la durée effective du travail sur les chantiers, repas non compris, peut désormais s'abaisser jusqu'à huit heures en été, et même sept heures en hiver [1].

Par circulaire en date du 21 octobre 1902 [2], le ministre de la Marine, M. Pelletan, décida de fixer à huit heures, à titre d'essai, la journée de travail dans les ateliers de la petite chaudronnerie à Toulon et à la direction d'artillerie navale de Lorient. La décision était exécutoire à partir du 1er novembre 1902 [2]. « En raison des résultats très satisfaisants obtenus » par les essais, le ministre étendit la réduction, par sa circulaire du 7 janvier 1903, à « tous les arsenaux et établissements hors des ports » [3]. « Depuis cette époque, écrit un commissaire de la marine, M. Jean Royer-Collard, il ne semble pas que le département ait eu à se repentir de sa bienveillance. Aucun arrêt, aucun retard même ne sont intervenus dans l'exécution des programmes navals. Les mises à flots, lancements et armements se sont effectués aux dates précises que les plans avaient prévues. Enfin le rendement est resté le même... Il est évident que les huit heures à l'atelier sont effectives. Le temps de la mise en train, celui, parfois considérable, employé à rallier et à quitter l'atelier ne rentrent pas dans la durée réglementaire [4]. »

Le 3 juillet 1903, M. Pelletan déposa un projet de loi sur la réglementation des effectifs et du travail à bord des navires de commerce [5] qui comprenait un article sur la journée de

1. Cf. *op. laud.*, p. 264.

2. *Bulletin du Ministère de la Marine*, 1902, t. II, p. 354.

3. *Bulletin de l'Office du Travail*, 1903, p. 58.

4. *Les ouvriers des arsenaux* (thèse, 1905), p. 41 et 42. V. dans les *Notes sur la journée de huit heures dans les établ. ind. de l'Etat*, publiées par l'Office du Travail (1906), les divers documents sur la question.

5. *Document parlementaire*, n° 1165, annexe à la séance du 3 juillet 1903.

huit heures : « A la mer, aucun homme de l'équipage ne pourra refuser ses services, quelle que soit la durée des heures de travail qui lui sont commandées. Mais, hors des cas où le salut du navire ou de la cargaison serait en jeu, toute heure de travail commandée au delà de onze heures pour les hommes de pont et de huit heures pour le personnel de la machine, donnera lieu à allocation supplémentaire égale au huitième de la solde journalière ». (Art. 6.) — « Au mouillage, en rade et dans les ports, il est interdit d'exiger, par jour, des matelots de ponts plus de neuf heures de travail et du personnel de la machine plus de huit heures. » (Art. 7.)

Le ministère de la Guerre ne fit qu'un essai partiel de la journée de huit heures à l'arsenal de Tarbes, du 1er septembre au 1er décembre 1903, qui fut prolongé jusqu'au 1er juin 1904. L'essai n'ayant pas été concluant, la journée fut portée à neuf heures, à titre d'essai, dans tous les établissements de l'artillerie ressortissant à la direction des fabrications. Par un ordre du jour du 20 février 1904, la mesure fut généralisée à tous les ateliers relevant du département de la Guerre. Il atteignait environ 22 000 ouvriers et ouvrières. Il appliquait l'avis donné par la Commission d'études des revendications du personnel civil des établissements militaires : « 1° Qu'il n'y a pas lieu d'adopter la réduction immédiate et générale de la journée de travail à huit heures; 2° qu'il y a lieu de procéder à des diminutions progressives dans le sens indiqué ci-dessus[1]. »

La loi du 14 novembre 1905 a ouvert au ministère des Finances, sur l'exercice 1905, un crédit supplémentaire de 508 200 francs en vue des dépenses occasionnées par la réduction de dix à neuf heures, à partir du 16 décembre, de la journée de travail dans les manufactures de tabac et d'allumettes; au budget de 1906 fut prévu un crédit de 1 968 380 francs. Sans tenir compte des indications fournies par les expériences précédemment tentées, l'administration admet une réduction de production d'un dixième et une égale réduction dans le salaire des ouvriers payés aux pièces.

La loi du 20 décembre 1905 permit d'étendre la réduction au personnel des médailles et monnaies, à partir du 2 jan-

1. *Op. laud.*, 1904, pp. 209 et suiv.

vier 1906; mais la réduction est plus importante en fait qu'aux termes du règlement, car les ouvriers ne font que huit heures vingt de travail. Sous le régime précédent de dix heures, on déduisait les délais extrêmes de retard de dix minutes aux entrées du matin et de l'après-midi, et les dix minutes de toilette avant la sortie : ce qui fait neuf heures vingt de travail, mais le salaire correspondait à dix heures. Les ouvriers de la monnaie ont donc aujourd'hui la journée de huit heures.

L'administration a prévu une augmentation de crédit d'un dixième pour les salaires et une diminution correspondante de la production, malgré l'engagement pris par le syndicat de la monnaie de fournir la même quantité de travail. Dans son rapport sur le budget des monnaies et médailles, M. Ernest Boulanger [1] a fourni des renseignements qui semblent bien justifier la manière de voir de l'administration : « Le rendement unitaire des presses est moindre à l'atelier de monnayage, tout au moins pour une coupure. A l'atelier de vérification, le débit des balances automatiques et le tonnage de l'or sont réduits ». L'administration estime cependant que le nombre des ouvriers ordinaires sera suffisant; elle ajoute : « Toutes les appréciations qui peuvent être tentées ont nécessairement à l'heure actuelle un caractère conjectural. C'est seulement à la fin de l'année que l'on pourra porter un jugement sur les conséquences budgétaires de la réduction de la journée de travail [2] ».

*
* *

La Direction du travail, au commencement de novembre 1905, a fait procéder par les inspecteurs du travail à une enquête sur les applications dans l'industrie privée de la journée de huit heures, « comme base du régime de travail » [3]. Cette enquête, quoique très compréhensive, n'a porté ni sur les industries extractives (mines et carrières), ni sur les industries de

1. *Journal officiel*. Sénat. Documents parlementaires, n° 158 (session 1906), p. 479.

2. *Bulletin de l'Office du travail*, juin 1906, p. 592.

3. *Id.*, mai 1906, p. 462.

l'alimentation, ni sur les industries de transport, qui ne sont pas soumises à la surveillance de l'inspection du travail, ni enfin sur les industries de manutention, dans lesquelles sont compris le travail des ports et docks « bien que la journée de huit heures paraisse relativement répandue dans ces professions [1] ». L'enquête a été bornée, par souci de méthode, aux industries dans lesquelles les inspecteurs du travail sont appelés à contrôler la durée du travail : produits chimiques, imprimerie, industries textiles proprement dites, industries du vêtement, du bois, des métaux, verreries.

L'enquête donne les renseignements suivants pour les fabriques de produits chimiques :

Siège des établissements.	Nombre d'hommes adultes faisant huit heures.	Proportion sur l'ensemble du personnel pour 100.
Rassuen (Bouches-du-Rhône). . .	18	12
Salindres (Gard)	59	7
Livet et Gavet (Isère).	48	64
Notre-Dame-de-Briançon (Savoie).	42	18
Total.	167	

Dans une fabrique de bougies de Marseille, 551 ouvriers (30 hommes adultes, 500 femmes et 21 enfants), soit 35 p. 100 du personnel ne font que huit heures. Les ouvriers y sont divisés en trois équipes (comme dans les quatre établissements ci-dessus), la première travaillant de cinq heures du matin à une heure du soir, la seconde de une heure à neuf heures du soir, la troisième de neuf heures du soir à cinq heures du matin : le travail de chaque équipe est coupé par un repos d'une demi-heure.

De renseignements fournis par la chambre syndicale typographique de Paris sur les linotypistes composant les journaux quotidiens, la journée de sept heures est pratiquée par 190 hommes adultes, répartis en 13 équipes composant la nuit à la machine 14 journaux quotidiens. La journée de huit heures est pratiquée dans 4 journaux par 28 hommes adultes répartis en 3 équipes, dans 3 maisons par 34 linotypes, à

1. La journée de huit heures existe notamment sur le port du Havre pour trois catégories d'établissements.

l'imprimerie communiste parisienne, l'*Émancipatrice*; à Marseille, dans cinq imprimeries de journaux, pour 102 ouvriers et ouvrières.

Huit établissements textiles du département du Nord ont réparti leurs ouvrières en deux équipes travaillant successivement huit heures consécutives, sans repos, la première de cinq heures du matin à une heure de l'après-midi, la seconde de une heure de l'après-midi à neuf heures du soir : cette répartition a l'avantage de faire fonctionner l'usine pendant seize heures, tout en restant dans les limites légales du travail de jour; elle s'applique à 740 ouvrières, 31 hommes et 104 enfants.

La journée de huit heures est appliquée dans six autres établissements textiles, notamment dans une fabrique de bonneterie de Dinan, dont le directeur, rapportent les enquêteurs, « estime que la journée de huit heures est celle qui lui assure non seulement le meilleur rendement à l'heure, mais aussi le meilleur rendement quotidien ». Les salaires des ouvrières toutes payées aux pièces, malgré la réduction du temps de travail, n'auraient pas varié, bien que le tarif des pièces soit resté le même.

Dans l'industrie du vêtement, à signaler trois établissements de vêtements et trente-cinq orphelinats; trois dans les industries du bois; huit établissements métallurgiques, dont quatre appartenant à la Société anonyme des forges de Franche-Comté.

L'application de la journée de huit heures dans les forges du Jura remonte à 1895. Elle est particulièrement intéressante : si les ouvriers travaillent huit heures, ce temps n'est pas exclusivement occupé à la production, car il en faut défalquer une heure de nettoyage. Il s'agit donc d'une journée de sept heures, au point de vue du rendement industriel : cependant la production de chaque équipe serait restée sensiblement la même que sous le régime de onze heures, grâce à l'accélération de la vitesse de rotation des laminoirs; une nouvelle équipe (3 au lieu de 2) ayant été instituée, la production quotidienne aurait augmenté de moitié. Les salaires n'auraient pas bougé.

La journée de huit heures est enfin appliquée, depuis avril 1905, par l'Association des ouvriers en instruments de

précision de Paris (50 ouvriers), avec maintien du salaire payé pour la journée de dix heures (9 fr. 50). Cette diminution du temps de travail a coïncidé avec une augmentation des bénéfices, qu'attribue le rapport des intéressés, au travail plus soutenu des ouvriers, à la diminution des frais généraux par suite de la moindre dépense de force motrice et de la suppression complète de l'éclairage.

Enfin, au moment de l'enquête, la journée de huit heures était appliquée dans 47 verreries, occupant 10 756 ouvriers.

En résumé, au commencement de 1906, les inspecteurs du travail signalaient 14 744 ouvriers[1] répartis dans 140 établissements industriels auxquels la journée de huit heures était appliquée, soit totalement, soit partiellement.

Dans son rapport sur le budget du ministère des Affaires étrangères pour l'exercice 1906, M. A. Gervais[2] demanda que la « France généreuse » prît l'initiative d'une conférence internationale « en vue de l'abaissement simultané de la durée de travail à huit heures ». M. A. Gervais, quoique sympathique à cette revendication, estime cependant que les chefs d'industrie « résistent... avec quelque justesse », parce que « l'abaissement de la journée de travail entraînera, pour toute nation dont le Parlement aura pris cette initiative, des conséquences qui grèveront lourdement son commerce extérieur, et la placeront en état d'infériorité vis-à-vis des nations concurrentes ».

*
* *

S'il n'y a en France aucun texte de loi sur la journée de huit heures, le principe de la réduction du temps de travail est depuis longtemps devenu légal : la loi du 22 mars 1841, la première en date d'une importante législation réglementaire, a partiellement admis la journée de huit heures. En ce temps, au rapport de Villermé, dont le célèbre *Tableau* parut en 1840,

1. Sans compter, bien entendu, les 35 884 ouvriers de l'État. (*Notes sur la journée de huit heures*, p. 7.)

2. *Journal officiel*, Documents parlementaires. Chambre, 1905, n° 2661, p. 55. — M. Jean Grillon, député de Meurthe-et-Moselle, a déposé un projet de loi dans ce sens. (Annexe au procès-verbal de la séance du 5 novembre 1906; doc. parlem. n° 739.)

la durée de la journée de travail était de quinze heures à quinze heures et demie[1]. Un pareil surmenage était déplorable pour les adultes, meurtrier pour les femmes et les enfants : la loi de 1841 ne s'occupa cependant que des enfants qu'elle divisa en deux catégories, les mineurs de huit à douze ans, qui ne devaient travailler que huit sur vingt-quatre heures, les mineurs de douze à seize ans, qui ne devaient travailler que douze heures. La loi, quoique très partielle, ne fut pas appliquée : ce ne fut qu'une série de discours à la tribune. Le 2 mars 1848, le Gouvernement provisoire promulguait le décret suivant : « Considérant qu'un travail trop prolongé non seulement ruine la santé du travailleur, mais encore, en l'empêchant de cultiver son intelligence, porte atteinte à la dignité de l'homme... décrète : La journée de travail est diminuée d'une heure. En conséquence, à Paris, où elle était de onze heures, elle est réduite à dix, et en province, où elle avait été jusqu'ici de douze heures, elle est réduite à onze. »

Le 4 avril suivant, un décret prévoyait une amende de 50 à 100 francs pour la première fois, de 100 à 200 francs en cas de récidive et, s'il y avait double cas de récidive, un emprisonnement qui pourrait aller de un à six mois contre les chefs d'ateliers qui contreviendraient à la nouvelle règle. Ainsi fut « portée atteinte au droit le plus sacré de tous qui est le droit de travailler », comme dit l'économiste Wolowski dans une proposition d'abrogation déposée sur le bureau du comité du travail de l'Assemblée nationale, le 30 juin 1848.

Le décret, accueilli avec enthousiasme par les ouvriers, suscita des difficultés de la part des patrons, d'autant plus insurmontables qu'il n'y avait pas de corps d'inspecteurs : l'Assemblée constituante l'abrogea et le remplaça par la loi du 14 septembre, qui releva à douze heures la journée de travail, mais alors que le décret était général la loi ne s'appliqua qu'aux salariés des manufactures et usines. Manifestation oratoire, la loi de 1848 ne fut pas plus appliquée que celle de 1841.

Autres lois du 22 février 1851 et du 19 mai 1874, enfin du 2 novembre 1892.

La loi du 2 novembre 1892 était destinée aux enfants et aux

1. *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie*, t. II, p. 85.

femmes adultes : les enfants ne peuvent travailler plus de dix heures par jour; les jeunes ouvriers et ouvrières de seize à dix-huit ans, pas plus de onze heures et de soixante heures par semaine; les femmes de plus de dix-huit ans ne peuvent travailler plus de onze heures. En outre, étaient prévus des repos dont l'ensemble devait représenter au moins une heure. La loi s'étendait à ces trois catégories dans tous les ateliers où se fait un *travail industriel*, mais non aux ateliers de famille; elle ne concernait pas les établissements commerciaux, ni certaines industries : pâtissiers, restaurateurs, cuisiniers, boulangers; enfin elle prévoyait de nombreuses dérogations.

La loi manqua à sa destination : les fraudes furent nombreuses, quelquefois légales, le plus souvent irrégulières, si persistantes, si générales que les inspecteurs du travail furent impuissants à les combattre. M. Waddington, qui avait joué un rôle important dans la préparation de la loi, dut reconnaître l'insuccès de l'effort législatif : « Quant à moi, dit-il à la tribune du Sénat, je déplore que la loi de 1892 n'ait pas reçu son application [1] ». En fait, c'est la journée de onze heures qui se généralisa, rendue légale par une circulaire du ministre du Commerce, plus respectueuse de l'état de fait que des injonctions législatives.

Une nouvelle loi parut nécessaire : la loi du 30 mars 1900, dite loi Millerand-Colliard, unifia à dix heures le travail des femmes, des enfants et des adultes travaillant dans les mêmes locaux, non point immédiatement, mais progressivement de deux ans en deux ans : d'abord onze heures, puis dix heures et demie, enfin dix heures.

Dans son exposé du projet qui devint la loi du 30 mars, M. Millerand, ministre du Commerce, avait fait espérer que la journée de dix heures deviendrait la journée type de travail. Il se fondait sur la statistique : 158 000 établissements étaient soumis à la loi du 2 novembre 1892 (celle qu'il s'agissait de modifier) et 36 500 à la loi de 1848. Les faits n'ont pas répondu à cet espoir, qui s'était déjà manifesté pendant la préparation de la loi de 1841 [2]. En 1900, c'est le plus faible

1. Séance du 26 mars 1900.

2. R. Jay, *La limitation légale de la journée de travail* (*Rapp. au Congrès int. pour la protection légale des travailleurs*), p. 2.

contingents d'établissement qui a influencé le plus fort : l'équilibre s'est fait au profit de la plus longue journée.

Dans l'exposé des motifs de son projet de loi relatif à la réglementation du travail[1], M. Doumergue, ministre du Commerce, remarque, en effet, que « la loi du 30 mars 1900, tout en ramenant à dix heures la journée de travail d'un assez grand nombre d'adultes, est loin d'avoir eu un effet aussi général que l'espéraient ses promoteurs. La jurisprudence de la Cour de cassation, par l'interprétation stricte qu'elle a été obligée de donner aux mots : *employés dans les mêmes locaux*, a permis de maintenir dans beaucoup d'industries la diversité de régime dont on avait paru se plaindre. Aujourd'hui, si l'on veut réellement assurer à tous les ouvriers cette journée de dix heures de travail effectif qui paraît suffisante et pour les besoins de l'industrie et pour les forces de l'homme, il est pratique de le dire sans détours et de l'inscrire dans la loi pour tous les établissements industriels. »

Le projet de M. Doumergue pose le principe de la journée de dix heures dans les manufactures, fabriques, usines, ateliers et chantiers, mines, minières et carrières, entreprises de chargement et de déchargement, non immédiatement, mais après une période transitoire de quatre ans : à partir de la promulgation, ceux des adultes qui ne sont pas compris dans la loi de 1900 ne devront plus faire que onze heures par jour, et en deux périodes de deux ans passer de dix heures et demie à dix heures. La règle n'est pas sans exception : pendant soixante jours par an, la durée du travail pourra être élevée à douze heures, et pendant quatre-vingt-dix jours pour les industries de plein air.

Aux termes de l'article 3 « la journée de travail devrait être coupée par un ou plusieurs repos dont la durée ne peut être inférieure à une heure et pendant lequel le travail est interdit; les repos doivent être fixés de façon que le personnel protégé ne puisse être employé à un travail de plus de six heures consécutives sans une interruption dont la durée serait au moins d'une demi-heure. Cependant si le travail effectif de la journée

1. Annexe au procès-verbal de la séance de la Chambre du 10 juillet 1906. Documents parlementaires, n° 236. — Le projet a été renvoyé à la Commission du travail.

ne dépassait pas sept heures, il pourrait être fait sans interruption ».

La réduction n'est pas prévue pour les employés de magasins, boutiques, bureaux du commerce et de l'industrie et leurs dépendances : l'article 5 fixe seulement qu'ils ont droit à un « repos ininterrompu, dont la durée ne peut être inférieure à dix heures ». Le gouvernement rejette ainsi l'avis du Conseil supérieur du travail qui, dans sa session de 1901, avait proposé l'application de la loi du 2 novembre 1892 aux établissements commerciaux, sous la réserve de quelques exceptions (autorisation des relais, prolongation de la journée de travail jusqu'à dix heures du soir). Pour rejeter cet avis, il se borne à dire que la réduction n'est possible que dans l'industrie, « où le travail est continu et ne dépend point des heures où se présente la clientèle ». Une note fait prévoir une modification prochaine : « On ne saurait se dissimuler que ce prudent essai de réglementation doit être considéré comme un premier pas dans une voie où l'expérience indiquera la meilleure forme à donner à une intervention légale plus étendue et plus précieuse ».

Les ouvriers et employés des transports par terre et par mer (exception faite pour ceux qui travaillent dans des entreprises publiques) sont laissés tout à fait en dehors de la réglementation : la défense de leurs intérêts est confiée aux ministres des Travaux publics et de la Marine, l'un devant préparer un projet, l'autre ayant déjà déposé un projet, à la date du 2 juillet 1903.

Malgré la loi de 1900, la situation actuelle est donc très trouble, et les partisans de la réglementation, comme ses adversaires, demandent une simplification. Les ouvriers adultes travaillant dans les usines et manufactures sont protégés par le décret-loi du 7 septembre 1848, corrigé par le décret du 28 mars 1902, aux termes duquel ils travaillent douze heures par jour; les ouvriers adultes travaillant seuls sont régis par la loi du 30 mars 1900, qui, arrivée à son dernier terme, fixe leur journée à dix heures; quant aux ouvriers qui travaillent dans des établissements sans moteur mécanique et occupant moins de vingt ouvriers, leur journée n'est pas limitée. Les ouvriers sont donc répartis en trois catégories,

dont le chevauchement rend l'inspection de leur travail particulièrement difficile : la première catégorie comprend 298 571 ouvriers, la seconde 2 315 072 ouvriers et ouvrières, la troisième (sans réglementation) 357 068 ouvriers, mais ce dernier chiffre, déterminé seulement par le nombre des ouvriers soumis à la loi de 1893 sur l'hygiène et la sécurité, doit être relevé, comme le fait remarquer M. Fagnot, à 2 millions par l'adjonction des boulangers, bouchers, charcutiers, cuisiniers, etc [1].

Le dernier projet de revision a été voté par le Sénat, le 24 mars 1904 [2], sur un rapport de M. R. Waddington [3]. Pour les établissements énumérés par la loi du 2 novembre 1892, il ramène la journée de travail à onze heures pendant cinq jours; le sixième jour elle ne serait que de sept heures : la semaine serait ainsi de soixante heures; seuls les jeunes ouvrières et ouvriers de douze à quinze ans auraient la journée de dix heures. D'ailleurs le patron pourrait faire travailler tous les jours dix heures, soit en tout soixante heures par semaine. Ce système permettrait, suivant leurs auteurs, le repos de la moitié du samedi et de la journée du dimanche. Le ministre du Commerce avait demandé dix heures et demie de travail pendant cinq jours et sept heures et demie le samedi.

Le système du Sénat supprimant l'enchevêtrement des lois, augmenterait la durée actuelle du travail, pour tous les ouvriers protégés par la loi de 1900, bien loin de contribuer à l'abaisser, comme les ouvriers le demandent; s'il simplifie la situation au point de vue juridique, il l'aggrave en fait pour 2 315 072 ouvriers et ouvrières. L'association nationale française pour la protection légale des travailleurs, qui a examiné ce projet, l'a d'ailleurs rejeté par le vœu suivant :

« La durée légale du travail devrait être fixée à dix heures par jour pour tous les travailleurs, enfants, femmes et hommes adultes, dans tous les établissements énumérés par l'article 1er de la loi du 2 novembre 1892, c'est-à-dire dans les usines,

1. La durée légale du travail, *op. laud.*, p. 29.

2. Sénat. Documents parlementaires, n° 364 (1903). Le projet a été transmis à la Chambre, pour la dernière fois, le 12 juin 1906 (*Doc. parlem.*, Chambre, n° 78).

3. Sénat. Documents parlementaires, n° 65 (annexe au procès-verbal de la séance du 8 mars 1904).

manufactures, mines, minières et carrières, chantiers, ateliers et leurs dépendances de quelque nature que ce soit, publics ou privés, laïques ou religieux, même lorsque ces établissements ont un caractère d'enseignement professionnel ou de bienfaisance. Cette proposition ne vise pas les ateliers de famille. En ce qui concerne le travail des hommes adultes, elle ne vise pas non plus les usines à feu continu. »

Telle est la règle générale à laquelle l'Association apporte d'importantes exceptions, en laissant à un règlement d'administration publique le soin d'en déterminer les bénéficiaires : « *a*) Pendant cinq jours, journée de dix heures et demie, sauf pour les enfants de moins de seize ans dont la journée ne dépasserait pas dix heures; *b*) Le sixième jour, six heures et demie de travail continu pour tout le personnel, et repos complet le lendemain[1]. »

*
* *

Les expériences ont démontré que la journée pouvait être réduite « sans désavantage pour la direction de l'usine et sa production ». Cependant c'est moins la productivité économique que la capacité musculaire de l'ouvrier qui, nous semble-t-il, devrait être étudiée; il est certainement intéressant de savoir que la production restera égale; mais fût-elle inférieure, la diminution de la journée de travail devrait encore être réclamée; et, même diminuée, il y a à prévoir un danger, c'est le surmenage : à quoi servirait une diminution du temps de travail, si pendant ce temps réduit l'ouvrier doit forcer sur sa résistance, condenser son effort? Il y a donc à empêcher ce que M. Jules Guesde a appelé la « banqueroute physiologique[2] ».

Le travail est une nécessité, une nécessité bienfaisante, bien loin d'être une déchéance, une punition héréditaire. C'est non seulement une nécessité pour l'homme obligé de se nourrir et de se vêtir, c'est encore la discipline indispensable au développement de la civilisation. Trop peu de travail comme

1. *Op. laud.*, p. 277.
2. *Journal officiel*, 1894. Déb., ch., p. 1070.

trop de travail est une calamité, et si l'excès dans le repos doit être, pour certains, l'aboutissement nécessaire de la réglementation du travail, nous devons dire que des deux excès, le plus préjudiciable serait encore l'exagération dans la paresse.

Si l'on suit le travail dans son histoire, on voit qu'il s'est imposé, de plus en plus, comme la discipline nécessaire au perfectionnement des sociétés ; c'est lui qui a vaincu les forces dans lesquelles l'homme était tout d'abord confondu, en créant le capital, réserve d'efforts, qui, par contre-coup, a institué toute l'organisation politique. Mais à aucun moment le travail n'est également réparti entre les hommes, d'abord tâche servile, imposition légale, puis, dans notre régime d'industrie moderne, obligation qui, dans sa nouvelle forme, continue l'asservissement des travailleurs politiquement libres. On constate ainsi, à travers l'histoire, une augmentation constante de la durée et du produit du travail, mais inégalité dans la répartition de son obligation et de son produit, pour aboutir à la formation de nos sociétés actuelles, partiellement oisives et partiellement surmenées.

En cherchant à diminuer la durée du temps de travail, les ouvriers ont donc pour obligation de penser à ne pas affaiblir cette habitude, difficilement acquise, qui, après avoir été l'agent de leur servitude, tend maintenant à la libération de tous les hommes, en confondant des intérêts naguère antagonistes. Ils n'arriveraient pas à ce résultat s'ils exigeaient certaines réductions réclamées par les théoriciens : six heures, dit M. Éd. Vaillant; quatre heures, dit M. Hyndman; trois heures, dit M. Paul Lafargue; deux heures, disent MM. Reinsdorf et J. Noble (de New-York) ; une heure et demie, dit le Dr Joynes; une heure vingt, dit M. Jules Guesde [1]. Aussi réduit, le travail cesserait d'être une discipline, le seul agent de solidarité qui soit à la disposition des hommes : que feraient les hommes après avoir travaillé deux heures, trois heures? Lire, se promener, vivre en famille, évidemment : mais si une élite est capable de trouver des occupations spontanément, combien d'hommes, l'énorme majorité, vivront en retraités, bassement, prendront des habitudes de paresse, de dissipation, avec toutes

1. *Nouveau Dictionnaire d'économie politique*, 1892, t. II, p. 1101. Voir Travail (Règlement du).

leurs suites, désastreuses pour la civilisation, au développement de quoi est nécessaire l'énergie constamment à l'épreuve. Tant d'efforts dans le passé, tant de souffrances auraient été certainement inutiles, car tout ce que ces efforts ont créé disparaîtrait entre les mains d'hommes dont toute l'ambition serait le repos; car une heure, trois heures, quatre heures de travail, c'est vraiment l'inoccupation.

Une partie de cette crainte est contenue dans l'objection faite par les économistes : la journée de huit heures diminuera la production. Si la production devait être diminuée, ce serait évidemment la civilisation atteinte et son développement arrêté si moins de machines ou de maisons étaient construites, moins de routes creusées, moins de livres imprimés, moins de houille extraite, alors que la production actuelle est déjà insuffisante pour généraliser les conditions de liberté, d'hygiène et de confort. Mais cette objection des adversaires de la limitation se heurte à l'objection des partisans de cette limitation : le surtravail est, lui aussi, fatal à la civilisation, en faisant des êtres inférieurs, sans culture, sans beauté physique, vieux avant l'âge. C'est donc entre les deux objections que se meut la solution que le temps apportera : un travail approprié aux forces humaines et aux nécessités de la production. Il est vrai d'ajouter que le nombre des ouvriers qui devront travailler augmentera jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'oisifs, car si de dix à neuf et à huit heures, il n'y a pas réduction de la production individuelle, il y aura certainement réduction individuelle si l'on descend jusqu'à cinq ou six heures de travail par journée : l'emploi de tous les hommes, tous travailleurs, permettra de récupérer la valeur productrice perdue par chaque homme, en même temps que d'augmenter la puissance relative de travail de chacun, suivant la loi révélée par les expériences sur la journée de huit heures.

Des hommes maintenus par un travail effectif, sérieux, qui ne soit pas un simple *bricolage*, mais non excédés par leur travail, auront une vie plus énergique que ceux qui travaillent trop ou trop peu : ils consommeront plus ; ils auront plus de besoins ; déjà nous voyons que les ouvriers les moins satisfaits ne sont pas ceux qui ont les plus bas salaires et les plus exténuantes conditions de travail. C'est donc là, dans cet échange entre

l'énergie procurée par le travail normal et l'accroissement des besoins, rendu possible par le loisir, que finira par se trouver l'équilibre entre les nécessités de la production et de la santé, pour le plus grand profit de ce que l'on peut appeler civilisation, d'un mot clair, quoique mal définissable. Quant au temps *normal* de travail, c'est l'expérience qui le fera connaître : cette fixation ne saurait être le fait d'une vue abstraite de l'esprit, ni même d'une statistique. Chaque profession, nous le voyons, fait des efforts pour arriver à cette fixation qui sera le résultat des nécessités techniques et de son énergie.

Les craintes sur l'oisiveté future pourront peut-être paraître vaines, car il est certain que le travail cessera d'être une charge et une cause de désordre à mesure qu'il sera mieux organisé, et généralisé : on peut dire qu'il deviendra un besoin spontané chez l'homme, aussi naturelle qu'est aujourd'hui la paresse, contre laquelle s'épuise en efforts toute la réglementation coercitive de la société.

La formule des huit heures n'est pas une « formule mathématique », comme on l'a écrit, prescrivant une règle invariable : à notre avis, elle ne doit être retenue que comme base de discussion. Certains métiers échappent à la réglementation étroite.

La formule n'indique qu'une moyenne : c'est à l'obtenir que les efforts doivent tendre, en vue de tout lui subordonner. Au cours de leur argumentation à la Chambre, MM. Jules Guesde et Éd. Vaillant se défendirent contre le reproche de vouloir appliquer une règle uniforme à des industries de nature diverse, dans des régions différentes : « Dans le maximum légal de huit heures, disaient-ils, il y aurait place pour une inégalité d'heures de travail fondée précisément sur ce qu'on nous reproche, de négliger la diversité des industries et de l'effort qu'elles exigent, ainsi que des circonstances auxquelles plusieurs sont encore soumises, mortes-saisons, emploi des forces mécaniques, etc.[1] »

MAXIME LEROY

1. *Journal officiel* du 27 juin, Ch. des députés, p. 1071.

AUTOUR DU LOGIS

I

LA GRANDE ALLÉE

Tout droit, du vieux portail à la vieille maison,
Unie et bien sablée,
Feuillue ou dépouillée au gré de la saison,
Monte et s'étend la Grande Allée.

Elle coupe d'un bout à l'autre le jardin
De ses lignes rigides,
Et ses ormeaux géants toisent avec dédain
Les pauvres arbrisseaux timides.

La Grande Allée est belle et noble assurément :
Tout le monde s'accorde
A vanter sa largeur et son prolongement
Raide et tendu comme une corde.

Mais sa froide beauté ne charme pas les yeux
Épris de poésie,
Et son aspect sévère et cérémonieux
Est dénué de fantaisie.

On songe, en la voyant, à la cour des Valois
Où les dames guindées,
Dans l'encadrement sec des cols au rude empois,
Dressaient leurs figures fardées.

Tout en elle est prévu, correct et solennel,
Et, lorsque le soir tombe,
Elle a l'air, s'étirant, pâle sous le grand ciel,
D'être le chemin de la tombe...

***

Oh! combien j'aime mieux les fantasques détours
Des petites allées
A travers le jardin s'entrecroisant toujours
Comme des bandes déroulées!

Dans leur intimité charmante et sans apprêts
On peut, à l'aventure,
Errer, tout en rêvant, tout en prenant le frais,
En simple amant de la nature.

Je les connais si bien, ces modestes chemins
Où l'on marche sans crainte;
Où des mains tant de fois s'unirent à des mains
En une brève ou longue étreinte;

Où, par les jours heureux, notre cœur a bondi
D'une joie enfantine;
Où, par les jours de deuil, notre front alourdi
Se voilait d'une ombre chagrine;

Où l'on vit se dresser jadis des vieux parents
La forme périssable;
Où les petits d'alors, qui maintenant sont grands,
Faisaient des pâtés dans le sable!...

Aux plus humbles circuits de ces pauvres sentiers
Notre vie est mêlée :
On s'attarde, en suivant leurs tournants familiers ;
On passe par la Grande Allée !

II

LA CLOCHE

Sa forme est bien ancienne et sa voix bien usée ;
Son vif drelin-drelin n'est pas toujours très pur ;
Mais voilà soixante ans et plus qu'on l'a posée,
La bonne vieille cloche, à l'angle du vieux mur.

Pendant huit ou neuf mois elle reste muette,
Son battant inactif pend lamentablement ;
Aucune main ne vient, d'une secousse nette,
Interrompre un seul jour cet assoupissement.

Mais dès que la maison, longtemps abandonnée,
Ainsi qu'un grand rucher s'emplit du haut en bas,
Dansant, se démenant comme une forcenée,
La bonne vieille cloche annonce les repas.

Le premier coup, d'abord, indulgent, doux et sage,
Laissant un grand quart d'heure à l'hôte peu pressé ;
Puis le second, despote, impérieux, sauvage,
Hurlant que le quart d'heure est bel et bien passé !

On l'entend résonner dans la campagne proche :
Le paysan, guidé par les fins carillons,
Sait l'heure au tintement régulier de la cloche
Dont la fidèle voix glisse sur les sillons.

Elle connaît sa tâche et, toujours en mesure,
Accomplit son travail sous le ciel gris ou clair ;
Et, par les soirs brumeux, sa chanson vous rassure
Et jette allègrement de la gaîté dans l'air.

*
* *

Hélas! combien de mains qui la rendaient sonore
Dans l'ombre des cercueils croisent leurs doigts raidis!
Combien en reste-t-il — en reste-t-il encore? —
De ceux qu'elle appelait aux repas de jadis!

Les vieux s'en sont allés, d'autres ont pris leur place;
Après les cheveux blancs, voici les cheveux bruns...
Mais la cloche vaillante, et qui point ne se lasse,
Sonne pour tout le monde, y compris les défunts :

Car, vibrant seulement quand la table est servie,
A l'angle du vieux mur bornant son horizon,
Elle ne sait jamais, vivant peu de sa vie,
Si la joie ou le deuil entre dans la Maison.

III

LE PUITS

Jadis il eut ses jours de domestique gloire,
Ce puits qui dort en paix
Sous le soleil, ouvrant ainsi qu'une mâchoire
Sa margelle effritée où grimpe un lierre épais.

Toute l'année, au cours de la journée entière,
Nonchalamment tirés,
Les seaux hors du trou noir montaient dans la lumière,
Pleins d'une eau tremblotante aux chatoiements dorés.

On proclamait cette eau salubre et délectable :
Lorsque sonnait midi,
Elle arrivait, puisée à l'instant, sur la table,
Dans la grosse carafe au ventre rebondi.

Bêtes et gens buvaient de cette eau bienfaisante,
Claire comme un cristal,
Et, s'il en faut juger d'après l'heure présente,
N'en mouraient pas plus tôt, n'en vivaient pas plus mal.

L'été, quand sévissait la grande sécheresse,
Répandant ses bienfaits,
Le bon puits prodiguait aux voisins en détresse
Son humide trésor qui ne tarit jamais.

On l'aimait à l'égal d'un vénérable ancêtre
Fort soucieux d'autrui,
Distributeur béni de joie et de bien-être
Et souriant à ceux qui se penchaient sur lui.

*
* *

Aujourd'hui l'hygiène et sa règle inflexible
Ont changé tout cela :
De bienfaisant, le puits est proclamé nuisible;
Au lieu de la santé, la maladie est là.

Une vague terreur autour de lui rayonne :
Autrefois adoré,
Il voit chacun le fuir... car chacun l'abandonne
Comme on fait d'un coupable ou d'un pestiféré!

Son eau ne paraît plus à la table du Maître :
Par crainte du danger,
On fait venir de loin, sans les trop bien connaître,
Des bouteilles au nom plus ou moins étranger;

On amène à grands frais des montagnes voisines,
Par un travail savant,
Une source qui vient tout droit dans les cuisines,
Mais vient quand elle veut, et ne veut pas souvent.

Le puits n'est employé qu'aux besognes vulgaires,
Et seuls les animaux
S'abreuvent de cette eau que les hommes naguères
Buvaient sans l'accuser de si terribles maux...

Aussi, près de son mur, dans la cour solitaire,
Le puits discrédité,
Philosophe oublieux des grandeurs de la terre,
S'endort dans le silence et la sérénité.

Mais, quand le grincement rare d'un seau qu'on tire
L'arrache à ce sommeil,
Le souverain déchu croit ressaisir l'empire
Pendant les courts instants d'un fugitif réveil,

Et, tel un capitan bien campé sur sa hanche,
Le vieux puits, noble à voir,
Dresse le hausse-col de sa margelle blanche
Et se drape dans son manteau de lierre noir.

IV

LE TENNIS

Dans le vieux jardin,
Près de la citerne,
Le tennis badin
Est un coin moderne.

Les joueurs actifs,
Levant leurs raquettes,
Ont des gestes vifs,
Des poses coquettes :

On « sert », les pieds joints,
La taille dressée ;
On compte les points
D'une voix pressée ;

Plus d'airs soucieux
Ni de fronts moroses;
Brillants sont les yeux,
Les visages roses.

Pour un coup malin,
Rude à l'adversaire,
On a le cœur plein
D'un orgueil sincère;

Pris du désespoir
D'un pauvre novice,
On rage d'avoir
Manqué son « service »;

On goûte l'attrait
Et la grâce ailée
D'un « revers » discret
Ou d'une « volée »;

Entre camps rivaux
On s'appelle, on crie;
On veut les bravos
De la galerie;

Comme un écolier
Leste et fort aux barres,
On cherche à briller
En prouesses rares...

Bref, ce jeu vivant,
Innocent et bête,
Vous refait enfant
Des pieds à la tête :

Jouons, mes amis!
Car l'enfant, en somme,
Est — à mon avis —
Le meilleur de l'homme!

V

LES LAMPES S'ALLUMENT...

Fidèle avant-coureur de la nuit qui s'avance,
Le soir tombe, un soir gris de novembre, en Provence.
Le soleil s'est couché, rouge comme un tison ;
Un rayon oublié s'attarde à l'horizon,
Pâlit, puis disparaît. Légères mousselines,
De fins brouillards gris perle embrument les collines.
C'est l'heure du retour au logis. Le portail,
Le vieux portail usé s'entr'ouvre en éventail,
Non sans gémir un peu sous ma main bien connue.
Et j'aperçois là-bas, au bout de l'avenue,
Derrière les ormeaux dépouillés à demi,
La maison qui m'accueille avec un air ami.
Dans la pénombre elle est très nette, presque blanche.
On ferme les volets. Une forme se penche,
Vague; un bras étendu les détache, un par un,
De la muraille, où vire un long rectangle brun :
Chaque fenêtre semble, en son cadre de pierre,
Clore, pour s'endormir, une double paupière...

Mais on veille au logis, et pour longtemps encor;
A travers les volets, un mince rayon d'or
Filtre : on vient d'apporter les bonnes lampes douces,
Les lampes d'autrefois, qui sans heurts, sans secousses,
Sans fâcheux « courts circuits », sans fils insidieux,
Prodiguent leurs clartés en épargnant les yeux.
Depuis longtemps déjà, je sais pour qui chacune
S'allume honnêtement, juste à l'heure opportune;
Dans les cercles précis par leurs rayons tracés
Je sais quel front s'incline et quels yeux sont baissés;
Je sais quels doigts actifs tirent l'aiguille sage;
Quels autres, indolents, s'attardent sur la page
D'un livre, au texte fin et serré que je vois...
Et je les vois, ces fronts, et ces yeux, et ces doigts,

Sous votre lueur calme, ô lampes familières!
Je vois tel coin obscur que dorent vos lumières;
Telle tenture ancienne et tel pâle miroir
Que vous vivifiez d'un sourire, le soir;
Tel vase auréolé de jaunes chrysanthèmes;
Tel meuble, tel tapis, — objets toujours les mêmes
Où depuis si longtemps mon regard chaque jour
Se pose, et qu'il saisit en leur moindre contour...
Et je sais que là-haut, compagne respectable,
Une lampe m'attend, éclairant une table
Où s'épand le fouillis de cent objets divers :
La plume et l'encrier complices de mes vers;
Les papiers à classer, les « lettres à répondre »;
Les volumes nouveaux, nombreux à vous confondre;
L'agenda; la pendule, où de son pas pressé
L'heure marche, ajoutant sans cesse à mon passé;
Les portraits où se dresse — hélas! mal rappelée —
La forme des absents dont l'âme est envolée
Et semble revenir auprès de nous un peu;
Puis, devant cette table, et tout voisin du feu
Qui pousse allègrement sa première flambée,
Le fauteuil débonnaire, à la panse bombée,
Aux bras enveloppants, fidèles et berceurs,
Où Paresse et Travail trouvent mêmes douceurs...

Mais je rêve, et, rêvant, je laisse passer l'heure :
Rentrons et retrouvons, dans la vieille demeure,
Derrière les volets que la nuit a fermés,
Et les objets connus et les êtres aimés.

JACQUES NORMAND

AU PAYS DES MOÛLAYE HAFÎD[1]

II

20 décembre 1906.

C'est une triste ville que Merrâkech quand il pleut : au cours de nos précédents séjours, nous ne l'avions connue que par le beau temps : quelle misère de circuler l'hiver dans ces rues fangeuses, encombrées d'immondices et semées de lacs boueux! Des chameaux avec leurs bâts, de petits troupeaux d'ânes obstruent le passage; des chérifs, sur leurs mules richement harnachées, éclaboussent les passants ; dans les *soûks*, rues commerçantes et couvertes de claies en roseaux, la foule grouille compacte, et le chrétien à cheval ne doit la fendre qu'avec mille précautions ; sous les voûtes qui recouvrent çà et là les rues, se réfugient les mendiants et les loqueteux, accroupis le long des murs; ici, un trou au milieu de la rue indique que la maçonnerie de l'égout s'est effondrée et il faut surveiller sa monture; là, une gouttière se déverse sur la tête du passant... Aussi bien notre voyage n'a comme but que de recueillir des impressions en tribu et nous ne séjournerons à Merrâkech que le temps nécessaire pour refaire notre caravane.

Notre première visite est pour le docteur Mauchamp, médecin du dispensaire français ; nous le trouvons au milieu de ses préparatifs de départ : il doit quitter incessamment Merrâkech

1. Voir la *Revue* du 1er octobre.

pour Paris. Néanmoins nous avons pu causer longuement avec lui : plein d'ardeur, il nous entretient avec enthousiasme de ses œuvres philanthropiques, des difficultés qu'il a rencontrées, du mauvais vouloir du pacha, de son désaccord avec le médecin Holzmann, de sa faveur auprès du jeune vice-roi Moûlaye Hafîd. Il va rendre compte en France de l'étonnant succès de son dispensaire et compte ramener ici avec lui M. Gentil, le géologue bien connu, qui s'installera avec sa famille, pour rayonner dans le Hoûz et y continuer ses belles explorations scientifiques.

Les deux principales œuvres pleinement désintéressées qui aient été entreprises à Merrâkech l'ont été par deux Français : le dispensaire où Mauchamp est en permanence depuis le matin jusqu'à deux heures de l'après-midi, donnant souvent une cinquantaine de consultations gratuites aux Marocains avec une affabilité qui ne se dément pas; et l'école française de l'Alliance Israélite, établie au mellâh juif après des difficultés sans nombre et dirigée par M. Falcon, avec l'assistance courageuse de sa femme, la première Française qui ait habité Merrâkech d'une façon permanente. Trois autres de nos nationaux, établis dans cette ville, méritent de n'être pas oubliés : M. Bouvier, commerçant avisé et judicieux qui s'impose aux indigènes par ses allures mesurées; M. Lassallas, récemment victime d'un odieux attentat, qui apporte dans les affaires l'énergie de la jeunesse; M. Vaffier-Pollet, qui entretient avec tel grand personnage du Hoûz de précieuses relations d'amitié.

La ville de Merrâkech est si grande et les maisons des Européens tellement éloignées les unes des autres que l'on s'y voit très peu : nous habitons celle de M. Lassallas; actuellement absent de Merrâkech, il l'a très aimablement mise à notre disposition. On sait combien cette question des logements est difficile à résoudre dans les villes marocaines : le makhzen, dans toutes les cités, possède quelquefois un tiers de la ville; mais lorsqu'il s'agit de mettre une de ses maisons à la disposition d'un chrétien, même moyennant paiement, il y apporte la plus mauvaise volonté, aussi bien que lorsqu'il s'agit d'un contrat de louage ou de vente entre Européen et propriétaire indigène. Chacun des chrétiens établis à Merrâkech n'a pu trouver à se

loger convenablement qu'après de multiples démarches, négociations, intrigues et pots de vin.

Les colonies d'Européens se fréquentent très peu et se connaissent à peine. Le principal trait d'union entre les Français d'une part, les Allemands et les Anglais de l'autre, est le docteur Holzmann, dont la presse s'est tant occupée cet été et que l'on a accusé de pousser Moûlaye Hafid au séparatisme. Nous étions impatients de voir ce personnage dont nous entendions parler en termes contradictoires : nous avons eu le plaisir de lui causer à plusieurs reprises.

M. Holzmann est un homme de quarante et quelques années, petit, barbu, aux yeux extrêmement vifs derrière ses lunettes : la voix est un peu âpre et le geste est énergique. D'origine israélite, sujet ottoman, il porte avec aisance le costume musulman. Il a fait ses études de médecine à Berlin et il a gardé pour l'Allemagne une grande sympathie, ce qui ne peut que l'honorer. Son savoir étendu rend sa conversation instructive et agréable : il parle le français, l'espagnol, l'italien, l'anglais, l'allemand, le magyar, le turc, le russe, et, dans le domaine des langues sémitiques, il connaît l'arabe, l'hébreu, le chaldéen, le syriaque, même l'éthiopien. A l'occasion de la mort du grand rabbin Zadoc-Kahn il a prononcé au mellâh, quartier juif de Merrâkech, un discours en hébreu qui a été fort remarqué.

Il a plu à Moûlaye Hafîd, qui est un lettré délicat, par sa connaissance de la littérature arabe et il est en somme fort explicable qu'il ait cherché à faire bénéficier de sa faveur la nation envers laquelle il pense avoir une dette de reconnaissance. Il semble bien qu'il se soit réclamé de la protection allemande; l'Allemagne, désireuse de se défendre des intrigues qu'on imputait à ses représentants, a reconnu officiellement qu'il n'était ni sujet allemand, ni agent allemand. A-t-il vraiment inspiré les visées séparatistes que l'on a prêtées à Moûlaye Hafîd au cours de l'été dernier? M. Holzmann, à qui nous posons franchement cette question, nous répond sans détour que Moûlaye Hafîd, dans l'entourage duquel il est constamment admis, n'a jamais eu les moindres tendances autonomistes.

Cependant nous faisons observer à notre interlocuteur qu'il faut bien que ces bruits aient quelque origine, et il nous répond

qu'ils ne peuvent en avoir que deux : ou bien le makhzen les mis lui-même en circulation pour faire croire à des complications dont il invoquerait la persistance, afin de reculer l'application des réformes décidées par la conférence d'Algésiras; ou bien c'est une puissance étrangère qui a propagé ces bruits en y cherchant son intérêt, et M. Holzmann n'est pas éloigné de dire que les Français les ont lancés et ont poussé au séparatisme dans l'espoir d'en profiter.

Point n'est besoin d'imaginer tant de machiavélisme : on sait très bien à Merrâkech et dans tout le Hoûz que les deux grands caïds des Glaôua et des Mtoûgga ont, pendant l'été dernier, exhorté Moûlaye Hafîd à se proclamer sultan, dans l'espoir d'agrandir et de consolider leur situation à la faveur de ce coup d'Etat. Il semble bien que Moûlaye Hafîd ait été tenté par la perspective du sultanat, et ce n'est certes pas M. Holzmann qui l'aurait déconseillé; mais sans doute le chérif s'est rendu compte des difficultés d'une usurpation et n'a point osé se lancer dans une pareille aventure.

Il est certain, d'autre part, que M. Holzmann, quels que soient ses désirs, se rend compte que l'Allemagne, qui s'attribue le rôle de protectrice du makhzen, ne saurait soutenir un chérif à Fez et un autre chérif à Merrâkech; mais il n'est guère douteux que les Allemands auraient vu avec plaisir la France s'engager ostensiblement dans cette voie et desservir le makhzen dans le sud du Maroc, de façon à perdre tout crédit à Fez; de ce désir à l'affirmation qu'il en est ainsi il n'y a qu'un pas et on l'a franchi. Or il est bon qu'on sache que la France, dans sa politique marocaine, n'a pas deux poids et deux mesures, et que nous ne montrions pas à Merrâkech un autre visage qu'à Fez. Cette politique de factieux, qu'on nous a déjà perfidement attribuée vis-à-vis du Rogui, donnerait à nos concurrents de trop belles armes. Moûlaye Hafîd nous est plutôt sympathique par le libéralisme éclairé avec lequel il accueille les Européens, mais nous n'avons point de conseils à lui donner sur ses relations avec le makhzen.

La charge de *khalîfa* ou vice-roi du Hoûz est fort lourde; cinq grands caïds, qui rivalisent d'influence et d'intrigues, disposent d'une autorité effective souvent plus considérable que celle de khalîfa lui-même, sont en réalité au moins aussi

puissants que lui et il ne lui reste que le prestige du chérifat pour asseoir son autorité. Ce serait insuffisant, si Moûlaye Hafîd ne comptait sur les désaccords de ces grands seigneurs : c'est surtout au Maroc qu'il faut diviser pour régner. Moûlaye Hafîd, d'esprit cultivé et délié, est dépourvu d'une témérité qui n'offrirait que des dangers. D'intelligence ouverte, il reçoit les Européens avec affabilité, sans distinction de nationalités et les tentatives faites pour accaparer exclusivement sa bienveillance sont restées vaines. Avec une clairvoyance qui lui fait honneur, il a spontanément désapprouvé les fauteurs de troubles en emprisonnant le caïd des Tekna, dont la tribu est responsable de l'affaire Lassallas : il a ainsi rendu un grand service au makhzen auquel il a facilité les négociations de cette affaire.

L'influence directe de Moûlaye Hafîd s'étend assez loin aux environs de Merrâkech, principalement sur les tribus makhzen, comme les Ouled Delîm : il est moins connu dans les tribus éloignées, mais il est soutenu par un fort parti dans les Rehâmna. Les Rehâmna, grande tribu du Hoûz, qui touche à Merrâkech d'une part et aux Doukhâla de l'autre, ont été de tout temps les tyrans de la capitale du Sud marocain. Non seulement leur immense territoire s'étend jusqu'aux portes de la ville, mais en outre ils y possèdent un grand nombre de maisons. Par là même, autant que par leur caractère turbulent, ils se trouvent en opposition traditionnelle avec le parti des commerçants qui, ici comme en tout pays, n'aspire qu'à la tranquillité et à la paix. Ces deux partis ont trouvé leurs représentants dans les deux principaux personnages politiques de Merrâkech. L'un, Si el Hâjj Abdesselâm el Ouarzâzi, le caïd intérimaire de la ville, représente les commerçants. Il n'y a pas de caïd titulaire depuis Abdelhamîd, qui était à la fois caïd de Merrâkech et des Rehâmna. Ceux-ci, ou du moins une fraction de ceux-ci, reconnaissent au contraire, comme nous venons de le dire, l'autorité de Moûlaye Hafîd. L'autre fraction relève davantage de l'influence de Si Aïssa ben Omar et de celle de Si Taïeb, caïd du Goundafi : du moins en est-il ainsi actuellement; tous ces groupements sont extrêmement flottants.

23 décembre.

Moûlaye Hafîd m'a fait prévenir qu'il nous recevrait aujourd'hui. Un *mkhâzni* est venu nous chercher : à travers les cours immenses de la casba, les murs croulants, les portiques qui s'effondrent, les portes délabrées, nous allons vers une *benîka*, chambre qui sert de bureau, où doit avoir lieu la réception. Nous passons sous des voûtes, sur des terrains vagues, dans d'étroites ruelles, au milieu d'un amas immense de constructions élevées suivant les caprices du jour et abandonnées suivant ceux du lendemain, entassées sans ordre, sans mesure et sans goût. Des *mkhâznia*, des *bouâkher* noirs et à la tête féroce, des négrillons avec, sur leur crâne rasé, une petite mèche de cheveux, vaguent çà et là ; dans la cour où nous nous arrêtons, tout près de l'*agdâl*, jardin du sultan, errent de jolies chèvres, que l'on trait. Sur cette cour s'ouvre, par une porte à deux battants dont les intempéries ont effacé la décoration, une petite *benîka*. Elle est fermée avec un cadenas : naturellement au dernier moment on n'en retrouve pas la clé ; on essaye de le briser ; il est solide. Les *mkhâznia*, sentant que le maître va venir, s'affolent, envoient chercher un serrurier qui arrive : mais il est d'une maladresse incroyable. Tout le monde s'y met ; à force de taper à tort et à travers, la porte démolie cède enfin et nous entrons : c'est une pièce longue, comme toutes les pièces de ce pays, avec des nattes en sparterie, un tapis de Rabat aux vives couleurs et une *mketba*, c'est-à-dire un petit bureau très bas, à la hauteur d'un homme assis par terre les jambes croisées. Pas d'autre ameublement.

Le *khalîfa* arrive : nous le saluons, il s'assied et nous fait asseoir devant lui ; la conversation commence. Moûlaye Hafîd est un homme de quelque vingt-quatre ans, figure ovale, yeux noirs, beaux, bien taillés, sourcils accusés ; le nez fin et recourbé a quelque chose de circassien ; le teint est mat et révèle un peu de sang nègre ; quelque épaisseur des lèvres trahit aussi le croisement : la bouche est petite et reste souvent un peu ouverte, ce qui donne un air réfléchi à la physionomie ; on ne peut dire que le regard soit fuyant. L'ensemble de la physionomie est au premier abord impassible, puis s'éclaire quelque peu : il annonce de la distinction, une intel-

ligence mesurée, un caractère égal. Une barbe noire frisée encadre le visage : il y a dans l'expression une pointe de cette confiance en soi qui est nécessaire à tout homme d'État. L'allure de la conversation semble indiquer une volonté apte à se plier aux nécessités de l'action politique et un esprit parfois mobile, mais curieux et investigateur. L'homme est de taille plutôt grande : il se présente avec la simplicité et avec l'aisance d'une personne de race, sans aucune affectation; il est vêtu d'une *jellâba* de laine blanche, sous laquelle on aperçoit un caftan vert.

Il me demande quel est le but de mon voyage; je lui expose que j'étudie la civilisation musulmane et que je serais désireux de me rendre à Aghmât, ancienne capitale du Sud du Maroc, où se trouvent des ruines intéressantes, que j'ai d'ailleurs déjà visitées il y a plusieurs années. Il s'émerveille de ce que je connaisse El Motamid, le roi andalou, mort à Aghmât, et les poésies qui sont attribuées à ce malheureux prince; il me demande où j'ai puisé ces informations : je lui réponds que c'est dans l'ouvrage d'El Merrâkchi; il m'assure que le tombeau d'El Motamid se trouve encore à Aghmât. Puis nous parlons des Algériens musulmans, et il nous demande si, dans notre colonie, ils ont accès aux emplois publics : Si Allâl lui donne comme exemple l'armée, où des officiers musulmans commandent à des Français; il lui explique encore que tout fonctionnaire a droit à une retraite; tout cela semble le surprendre; visiblement on lui a tenu sur notre administration des propos bien différents.

Puis nous parlons de la langue arabe : il me demande si je sais des vers arabes par cœur et me prie de lui en réciter. Je récite le commencement de la *Hamzia*, poème d'El Boûcîri à la louange de Mahomet, puis un fragment d'une poésie amoureuse de *Moutanabbi*. Il me questionne sur la grammaire, qu'il a l'air de priser par-dessus tout, puis sur la métrique arabes. Ensuite il s'informe de la poésie française : je lui apprends que les vers français riment, mais qu'il n'y a point de distinction des syllabes en longues et en brèves, sur quoi il me prie de lui réciter quelques vers français. Je récite ce qui me vient au hasard à la mémoire et il se trouve que ce sont des vers de la *Nuit de Mai* de Musset : il observe que l'alexandrin possède un

rythme analogue au *taouîl*, un des mètres arabes. Puis la conversation s'égare sur la littérature arabe, sur la recherche des manuscrits : je lui donne des détails sur les bibliothèques d'Europe; je lui cite le nom d'un ouvrage d'histoire relatif à Merrâkech, dont je recherche les copies, le *Houlal*, mais il ne m'offre pas de m'en faciliter l'acquisition. On en vient ensuite à parler des Berbères, des *Chleuh*, berbères du sud marocain, des Kabyles d'Algérie, des Mozabites, du schisme des Kharedjites, de son origine, de la bataille du Chameau : il m'entreprend sur les démêlés d'Ali et de Moaouia au premier siècle de l'Hégire.

Près de lui, se tient Bel Hâjj Mennou, homme à la figure intelligente et énergique, dont le père fut un vaillant capitaine de Moûlaye Hassan, mais passa la dernière partie de sa vie sous les verrous comme prisonnier politique. Nous demandons à nous retirer; le chérif nous retient un instant encore, puis il se lève. Nous le saluons : à ce moment il fait un signe et on amène devant nous un joli cheval isabelle. C'est le cadeau du prince : je le remercie et il s'éloigne.

En face de la figure sympathique de Moûlaye Hafîd, le *khalîfa* du Hoûz, se dresse celle du gouverneur de la ville, El Hâjj Abdesselâm. Le premier est de tendances relativement libérales; le second est le type du fonctionnaire « vieux makhzen », radicalement hostile aux chrétiens. Son attitude intransigeante dans l'affaire Lassallas a été caractéristique à cet égard : il suffit de rappeler l'affront fait à l'agent consulaire chargé de l'enquête et la déclaration officielle du gouverneur disant qu'il ne voulait plus correspondre avec le consul de Mogador et ne connaissait que le sultan son maître. Il nous est difficile de demander à être reçus par ce fonctionnaire : nous risquerions un nouvel affront. Sa haine, d'ailleurs, s'étend aux chrétiens de toutes les nationalités : l'agent consulaire allemand fut, l'automne dernier, grossièrement insulté chez le gouverneur par un individu de la horde de Mâou l'Aïneïn et aucune satisfaction ne put être obtenue.

El Hâjj Abdesselâm, ancien et fidèle serviteur du makhzen, est de ceux qui ne peuvent se résigner à voir le Maroc s'orienter vers des destinées nouvelles et suivre les autres pays musulmans dans leur évolution vers une civilisation plus parfaite.

Géronte conservateur, il pense qu'aucune concession ne doit être faite aux « gentils », *ahl el jounoûs*, les gens des nations, et il est pour la résistance à toute innovation.

Cette défense désespérée, si elle sert évidemment mal les véritables intérêts du sultan Abd-el-Azîz, ne manque pourtant pas d'une certaine grandeur, et El Hâjj Abdesselâm est un caractère. Agé d'environ soixante-cinq ans, d'assez grande taille, les joues creuses, les yeux châtains et sans franchise, le nez aquilin, la barbe pointue, le menton recourbé, mâchant perpétuellement une chique d'opium, marmottant l'incessante oraison de son chapelet, il donne l'impression d'un vieillard têtu et fanatique : il est, dit-on, affilié à l'ordre des Kettânia, connu pour son hostilité envers les chrétiens. Instruit et d'une honnêteté relative, car on ne peut guère ajouter foi aux racontars qui le représentent comme protégeant des faux monnayeurs, El Hâjj Abdesselâm jouit d'une réelle influence sur les commerçants de Merrâkech : il est lui-même le plus grand commerçant de la ville et s'est rendu maître du marché des grains et de celui de l'huile. Son fils, cadi à Merrâkech, et son neveu, *methaceb*, actuellement prévôt des marchands, à Mogador, tous deux très animés contre les chrétiens, l'ont aidé à faire sa fortune et il passe pour extrêmement riche. Il entretient de bonnes relations avec tous les grands caïds du Hoûz qui, possédant d'importantes maisons à Merrâkech, ne peuvent négliger l'amitié du gouverneur.

El Hâjj Abdesselâm a donc incontestablement une part de responsabilité dans la formation des sentiments hostiles à l'Europe qui animent actuellement les indigènes de la ville. N'ayant pas vu Merrâkech depuis deux ans, je suis frappé du changement : les indigènes sont arrogants, parfois agressifs. Dans ces rues étroites qu'obstrue continuellement une circulation très active, les petits incidents sont continuels : froissements, bousculades, injures adressées aux chrétiens, petites pierres lancées par les enfants avec l'approbation tacite de la foule, gestes de mépris, — on sent de l'hostilité autour de soi. Seulement les causes n'en sont pas exactement les mêmes qu'en tribu : les habitants de la capitale du Hoûz, mieux informés que leurs congénères des campagnes sur la politique européenne, ont été depuis dix-huit mois fortement impressionnés par les événements diplomatiques.

Le premier sujet grave de mécontentement fut la mission de notre ministre à Fez; l'exposé général des réformes à introduire au Maroc, développé en un vaste programme dans une série de conférences solennelles aux notables marocains, fut interprété comme une menace à l'indépendance du Maroc; cet exposé dut effrayer le makhzen : les notables en portèrent ensuite dans tout le Maroc l'impression fâcheuse. Facilement exploitée par nos concurrents, cette impression fut exaspérée par la venue du Kaiser à Tanger. Mais ce qui est tout à fait remarquable, c'est que cette campagne violemment anti-française a abouti à un état d'esprit anti-européen. Ce ne sont pas les seuls Français que les indigènes méprisent ostensiblement aujourd'hui, ce sont tous les Européens. On a exploité la haine religieuse contre nous : elle se retourne contre tous.

On sait comment ce fanatisme a été excité, il y a quelques mois, par le passage de Maou l'Aïneïn et de sa bande, connue chez les Européens sous le nom d'*hommes bleus* parce qu'ils sont vêtus de *khent*, sorte de cotonnade bleue indienne, qui est fournie à toutes les populations méridionales du Maroc par l'Angleterre. El Hâjj Abdesselâm a ouvertement favorisé les excès de toutes sortes auxquels se sont livrés les hommes bleus ; M. Niehr, agent consulaire allemand, a été, comme nous le disions plus haut, injurié chez lui par un de ceux-ci; un autre Allemand, M. Holsten a été renversé par terre en face de la *zaouia* de Maou l'Aïneïn; le facteur de la poste allemande Marx a été jeté en bas de sa mule; M. Meir Ohayon, agent de la maison Andrews, de Casablanca, a été battu; on connaît les menaces dont a été l'objet le docteur Mauchamp; pendant plusieurs semaines, la ville a été terrorisée par les faméliques compagnons du marabout de la Saguiet el Hamra, avec l'approbation ouverte du gouverneur.

La presse française a fait beaucoup de bruit autour de ces incidents; plus disciplinés, les commerçants allemands de Merrâkech ont observé le silence, avec un sens politique qui secondait les efforts de leur légation pour rester en bons termes avec le makhzen. Les musulmans marocains, en effet, sont d'une extrême sensibilité aux appréciations de la presse; ils se font traduire les journaux européens et lisent avec avidité

le petit journal arabe *Es Saâda*, publié à Tanger. Le temps n'est pas loin où une presse musulmane, analogue à celle de l'Égypte, deviendra un des facteurs de la politique du Maroc.

26 décembre.

Avant-hier, par un temps maussade, nous sommes sortis de Merrâkech pour nous rendre dans l'Atlas ; notre première étape devait être la casba du caïd des Glâoua, Si el Madani. La plaine caillouteuse, parsemée de jujubiers, s'étend devant nous ; nous sortons bientôt de la palmeraie, mais des palmiers isolés continuent à dresser leurs sveltes silhouettes. Nous traversons maintenant, à son extrémité, le territoire des Rehâmna ; mais on sent que nous approchons du pays des *Chleuh* : c'est ainsi qu'on nomme les Berbères du Sud du Maroc. Déjà les maisons de terre caractéristiques de ces populations se montrent de tous côtés : d'innombrables canaux d'irrigation coupent le terrain et rendent la marche très difficile. Des troupeaux de bœufs paissent de tous côtés dans la campagne, des bouquets d'oliviers alternent avec des dattiers qui, repoussant du pied, semblent sortir d'un buisson de palmes : au fond, les premiers contreforts du Haut-Atlas offrent à l'œil l'étrange contraste du rouge de la terre dénudée, que plaquent le vert tendre de quelques pâturages et l'éclatante blancheur de la neige récemment tombée çà et là.

Vers deux heures et demie, nous avons traversé la rivière qui sépare les Rehâmna des Mesfioua : nous passons ainsi du domaine de la langue arabe dans celui du berbère qui, du reste à d'autres endroits, arrive aux portes mêmes de Merrâkech. A ce moment un grain violent nous assaille : pluie, grêle, éclairs, tonnerre mettent notre petite caravane dans le plus piteux état. La nuit tombe et nous laisse pataugeant dans les terres détrempées. Il nous faut encore passer une rivière, grossie par les crues, et ce n'est que vers sept heures que nous atteignons la casba du caïd.

Nous faisons passer nos lettres de recommandations, mais on nous laisse attendre à la porte une grande heure. Enfin nous entrons, à la lumière de quelques maigres lanternes : la casba est d'aspect misérable, tout entière en terre. On nous introduit

dans une chambre au premier : le sol est en terre battue; au milieu de la pièce sont trois pierres où est un restant de feu. Nous allumons quelques bougies dans ce triste logis. Presque aussitôt, un *mkhâzni*, qui est en quelque sorte le *khalifa*, l'adjoint du caïd, Si Omar, vient nous faire des reproches véhéments : il eût fallu prévenir le caïd à l'avance, ne pas arriver de nuit, etc., etc. Il ne prononce qu'à regret le sacramentel *merhaba bik*, « sois le bienvenu » et se retire. Nous avons su plus tard que Si Omar, qui était à Merrâkech ces jours-ci, était avant-hier même parti au-devant de nous, porteur d'instructions d'El Hâjj Abdesselâm, pour rentrer chez le caïd quelques heures avant nous et préparer l'affront qui nous était réservé.

Le caïd nous reçut à midi; après avoir traversé des cours assez misérables nous entrâmes dans une maison très ordinaire : le caïd avait près de lui un *fkîh*, savant, maître d'école à figure ouverte et intelligente : il se leva, nous tendit la main avec cordialité, nous fit exposer nos projets et nous promit de nous aider à faire notre voyage. Dans la petite pièce carrée où il nous recevait, se tenaient de nombreux Berbères, ses parents, conseillers ou compagnons. Avec eux quelques individus des Mtoûgga, dont une députation remplissait la casba : on les reconnaissait à leur air rude, à leur crâne rasé, complètement nu et fortement dolichocéphale. Après une courte conversation avec le caïd, nous nous retirions et rentrions dans notre chambre : deux heures après, il nous faisait jeter à la porte sans autre explication, avec l'ordre de rejoindre Merrâkech, accompagné de menaces publiquement proférées devant une foule d'indigènes dont ce spectacle flattait le fanatisme.

L'influence de Si El Madani, Mohammed ben Mezouar, appelé chez les *Chleuh* Ould Tibibet, du nom de sa mère, caïd des Glâoua, est fort grande : elle s'étend assez loin dans la direction du Tafilelt et lui permet des communications directes avec ce groupe d'oasis, bien que les grandes tribus des Brâber et du Sahara, comme les Aït Segherouchen, les Aït Atta, ne reconnaissent nullement son autorité; mais enfin sa force et son crédit vis-à-vis du makhzen lui viennent de ce qu'avec ses fidèles montagnards Glâoua, il commande les cols qui mènent au Tafilelt et de ce que son influence est reconnue par plusieurs

groupes des populations d'outre-Atlas. Dans ces derniers temps, à la faveur du désordre qui a régné dans le Hoûz, il a usurpé les caïdats de tribus de la plaine, petites tribus du pied de l'Atlas, et surtout les Mesfioua. Ces derniers sont le joyau de la plaine de Merrâkech : une terre féconde et que fertilisent incessamment les alluvions de la montagne, un climat très chaud l'été et cependant une abondance d'eaux limpides que les neiges éternelles du Haut-Atlas déversent en toutes saisons, en font véritablement le grenier de la capitale. Toute cette prospérité devait tenter le caïd des âpres montagnes; après maints combats sanglants, moissons brûlées, arbres coupés, il a réduit les Mesfioua et leur commande aujourd'hui. Il n'est pas remonté dans sa montagne : au pied des derniers contreforts, à l'entrée de défilés difficiles qui mènent à sa grande casba, derrière une rivière au cours torrentueux, il s'est construit une résidence provisoire. De là, il surveille ses nouveaux territoires et, avec ses montagnards, guerriers redoutables, les maintient sous le joug. Cette résidence, amas de constructions à la manière des Chleuh, est assez délabrée : le caïd demeure dans une petite maison où il nous a reçus.

Si El Madani est un homme de trente-cinq ans environ, assez grand, maigre, au teint hâlé; je suis assez embarrassé pour parler de son caractère, étant donnée la perfidie toute marocaine dont il a usé envers moi. Cependant le regard est bon, l'attitude paraît franche et les manières civiles mais sans raffinement; il semble assez autoritaire et on le prétend cruel, mais on dit qu'il est de relations sûres et que son caractère a plus de consistance que le caractère fuyant des Marocains de la plaine. En un mot, c'est un Berbère et, en vérité, son extérieur négligé, un fond de rudesse que l'on devine aisément et aussi son langage décèlent le Chleuh : il a les qualités de la race berbère, sans la culture plus fine de l'esprit arabe. Il supporte les inconvénients de cette origine berbère au regard de l'opinion populaire, je veux dire le manque de prestige pour commander aux tribus dites arabes; aussi ses voisins les Rehâmna et les Seràghna, qui se prétendent de purs Arabes, sont-ils ses irréconciliables ennemis.

Mais il serait téméraire de dire que cela l'empêchera de réaliser le rêve qu'il semble avoir fait avec le Mtoûggui : tous

deux seraient devenus les maîtres du sud du Maroc, le Mtoûggui de Mogador à l'oued Nefîs, le Glaoui de l'oued Nefîs au Tafilelt, sous la royauté et avec la garantie de Moûlaye Hafîd auquel ils offraient leurs services pour se rendre indépendant : ils abandonnaient les plaines du nord de Merrâkech à Si Aïssa ben Omar; quant au Goundafi, il était supprimé. Le loyalisme de Moûlaye Hafîd fit avorter ces projets. Aujourd'hui le Glaoui continue à s'entendre avec le Mtoûggui : une députation de Mtoûgga emplissait sa casba lorsqu'il nous mit à la porte. Cependant l'orage gronde autour de lui; les tribus arabes le pressent, le makhzen le suspecte. Il cherche, à la vérité, à s'en rapprocher en intriguant avec Si Aïssa. Mais les combats qu'il ne cesse de livrer au Goundafi, fidèle au makhzen; son refus de rendre au titulaire officiel le caïdat des Mesfioua, le fait qu'il n'est pas venu porter la *hedia* à Moûlaye Hafîd à l'Aïd Seghîr, tout cela indique qu'à moins d'un de ces revirements si fréquents dans la politique intérieure du Maroc, il est acculé à la position de rebelle; aussi a-t-il vidé sa maison de Merrâkech et se tient-il à l'entrée des gorges qui mènent dans ses montagnes où il s'enfuira à la première alerte et d'où il négociera à prix d'or sa rentrée en grâce. Si, au contraire, la faiblesse du makhzen croît encore, peut-être arrivera-t-il à décider Moûlaye Hafîd à usurper le sultanat : appuyé sur les énormes contingents du Glaoui et du Mtoûggui, Moûlaye Hafîd pourrait se maintenir longtemps malgré Si Aïssa et le Goundafi, derniers soutiens d'Abdelazîz, auquel le Hoûz échapperait entièrement s'ils se ralliaient à Moûlaye Hafîd. Actuellement peu populaire, celui-ci ne tarderait pas à voir croître son prestige, qui ne pourrait, en pareil cas, être balancé que par celui de Moûlaye Mahammed, le frère du sultan, prisonnier à Fez, dans lequel le peuple place avec obstination toutes ses espérances.

Hier soir, la nuit nous a encore surpris : les deux gendarmes qui nous accompagnaient voulaient nous faire coucher chez les Mesfioua, soumis au commandement du Glaoui : eux-mêmes étaient des Mesfioua. Nous voulions au contraire coucher chez les Rehâmna, de l'autre côté de la rivière, parce que nous savions que ces ennemis irréconciliables du Glaoui nous recevraient bien. Finalement nous traversons la rivière et les deux

cavaliers du caïd qui nous escortaient n'osent pas nous suivre et passer la nuit chez leurs ennemis.

Nous campons donc dans une nzâla des Rehâmna où nous sommes reçus à bras ouverts, fêtés ici uniquement parce que nous fûmes vilipendés là-bas. Ces Rehâmna rendent presque précaires les communications du Glaoui avec Merrâkech : ils ne lui laissent guère de libre que la route même. Encore y ont-ils installé deux postes qui cherchent à prélever un droit sur les caravanes de Glaoua : ils arrivent ainsi à percevoir souvent une peseta par mulet et une demi-peseta par âne. Naturellement nous sommes exempts de ces ennuis et nous rentrons à Merrâkech ce matin.

1er janvier 1907.

Avant-hier nous avons de nouveau quitté Merrâkech en sortant par Bâb er Robb et nous dirigeant au sud-est, vers la zaouia de Tameçloht, à trois heures de la ville. Devant nous se déroule la plaine alluvionnaire, parsemée de jujubiers, avec les lignes de trous des *khettâra* et les monticules formés par la terre provenant de leur creusement. Au loin des troupeaux de moutons paissent; des laboureurs achèvent leur travail; quelques bouquets de grêles palmiers piquent leur silhouette sur le ciel. A notre gauche, par un soleil radieux, sur plus de cent kilomètres, l'admirable panorama de l'Atlas, que les neiges recouvrent : un peu devant nous, la trouée de l'oued Nefis, route du Goundafi, interrompt le massif atlantique. A droite, les Jbîlêt, parallèlement à l'Atlas, dessinent leur silhouette toute bleue.

Bientôt nous arrivons à l'*agdâl* du chérif de Tameçloht, immense verger enclos d'une longue muraille et entièrement planté d'oliviers : le chérif est le plus grand producteur d'huile de la région. Sur cette terre féconde et abondamment irriguée, les récoltes sont en grande avance : un champ de fèves est en fleurs; voici de l'orge complètement épiée, au premier janvier! On va la faucher en vert, elle repoussera du pied et, en mars et avril, donnera une deuxième récolte avec des épis encore plus forts. Mais nous voici à la maison du chérif; après Si Aïssa, le grand seigneur; après Moûlaye Hafîd,

le prince, nous allons voir Moûlaye el Hâjj, le célèbre santon, dont la renommée s'étend de l'Océan au Tafilelt et que les pèlerins viennent visiter de plusieurs centaines de kilomètres.

La demeure de Moûlaye el Hâjj est, comme toutes les grandes constructions marocaines, un amas confus de bâtisses irrégulières et délabrées : auprès de la maison est un jardin arabe, d'où s'élancent de grands cyprès, des ifs; il y a dans tous ces arbres des quantités énormes de pigeons et un oiseau noir qui imite avec une grande facilité tous les cris. Le chérif, devant lequel on nous mène aussitôt, se tient en ce moment dans une petite pièce qui n'a pour ameublement qu'un vieux tapis : il nous souhaite la bienvenue avec effusion. Protégé anglais, il est connu pour l'amabilité avec laquelle il accueille les Européens; arrivé au degré supérieur de la sainteté, il est au-dessus du fanatisme habituel des musulmans.

Le chérif est un type vraiment original. La figure est ronde, entourée d'un collier de barbe blanche, les joues grosses, les yeux un peu obliques, en amande, d'un brun clair; les cheveux ont dû être châtains, l'œil est vif et malicieux, le nez aquilin et fin. La voix, très enrouée, est empreinte d'une bonhomie mordante. Ses membres sont bien faits, leurs attaches très fines, les doigts fuselés, les ongles très longs. Il est vêtu d'une *jellâba* de laine blanche, vêtement en forme de chemise à manches larges et très courtes, et sa tête est ceinte d'un énorme turban blanc. Sa taille est moyenne, il a de l'embonpoint et marche courbé : il doit avoir de soixante-cinq à soixante-dix ans.

Moûlaye el Hâjj ne porte jamais ostensiblement de chapelet; sa sainteté l'affranchit de ces pratiques extérieures du culte. Il boit du vin et en fabrique même d'excellent. Tous les grands marabouts font de même; dans le Soûs et le Drâ, c'est pis, ils boivent de l'eau-de-vie et fument du *kîf*; on sait que feu le chérif d'Ouezzân sablait fort bien le champagne. Ces grands saints sont porteurs de la bénédiction divine, *baraka*, quoi qu'ils fassent. Comme je dis en riant à Moûlaye el Hâjj que, ne buvant habituellement que de l'eau, je suis en apparence plus strict musulman que lui, il me répond que l'Islâm est dans le cœur.

Moûlaye el Hâjj nous fait entrer dans sa *koubba*, c'est-à-dire

dans son salon. C'est une pièce carrée, dont les murs sont décorés d'arcades ogivales et d'un délicat revêtement de plâtre moulé suivant des motifs d'arabesques bien connus. Par terre, un joli tapis berbère aux dessins naïfs à côté d'un tapis de Rabat aux couleurs vives et d'une moquette européenne des plus ordinaires. De très grands matelas sont étendus autour de la pièce; nous y prenons place.

Le soir, le chérif a fait venir des chanteurs arabes, qui nous chantent les vieilles chansons de Merrâkech. Le chanteur principal qui se place au milieu est un vieux à figure de forban, aux dents blanches et qui, lorsqu'il chante, tord sa bouche et roule des yeux terribles; il s'accompagne d'une *taarîja*, manchon en terre dont une des ouvertures est tendue d'une peau que l'on frappe. Des deux autres chanteurs, l'un a aussi une *taarîja* et l'autre un petit violon de fabrication européenne; ils donnent la réplique au premier ou chantent avec lui à l'unisson,

Au milieu de la séance musicale, on apporte un grand pot en terre plein de vin, puis une jardinière en faïence fabriquée en Europe et un joli verre à boire bleu avec des dorures, comme j'en gagnais dans mon enfance aux loteries à deux sous des foires champenoises. On verse avec respect le vin qui a une couleur brune dans la jardinière, puis le chérif remplit avec soin le verre avec une tasse à thé, l'élève en regardant tout le monde et, saluant de la tête, il dit : *Liçahhatkoum*, à votre santé; nous lui répondons de même et il boit une rasade; ensuite il remplit de nouveau le verre et me le passe. Chacun boit à son tour, on cause, et puis on recommence.

Moûlaye el Hâjj nous parle de la situation politique : sa zaouia touche au commandement du Mtoûggui, qu'il redoute un peu; il a une grande amitié pour le Goundafi, de qui releva jadis pendant quelque temps l'administration de la *zaouia*, c'est-à-dire de l'agglomération qui dépend spirituellement du marabout et qui est groupée autour du tombeau de son ancêtre Moûlaye Abdallâh ben Hocéïn. Le caïd du Goundafi d'ailleurs, dont les administrés sont presque tous des serviteurs religieux de Moûlaye el Hâjj, doit nécessairement compter avec la puissance religieuse de notre hôte. Les relations de Moûlaye el Hâjj avec le Glaoui sont plus délicates pour le moment.

Il y a peu de temps encore la zaouia de Tameçloht dépen-

dait du pacha de la casba de Merrâkech, nommé Ben Kebboûr. Mais Moûlaye el Hâjj s'étant plaint d'abus qui lui paraissaient criants, elle devint du ressort administratif d'El Hâjj Abdesselâm, gouverneur de la ville. Les rapports de celui-ci avec le marabout furent d'abord cordiaux, puis le gouverneur ayant délégué son neveu pour juger les différends, des conflits se sont élevés; le marabout est aujourd'hui très échauffé contre El Hâjj Abdesselâm et regrette vivement le temps où l'administration de Tameçloht dépendait directement du sultan, sous le règne de Moûlaye Hassan.

Le village de Tameçloht, objet de tous ces conflits, est une agglomération de douze cents feux environ, que rend célèbre au Maroc la présence du tombeau de Moûlaye Abdallâh ben Hocéïn, qui vivait au xe siècle de l'Hégire, vers le xvie de notre ère. De ce chef, la *zaouia* (et par ce mot on désigne tout le village) est *horm*, c'est-à-dire que c'est un asile, inviolé jusqu'ici, pour tout individu, même criminel, qui s'y réfugie. Toutes les zaouias du Maroc jouissent de ce privilège exorbitant, mais on comprend facilement que le makhzen le leur ait souvent contesté, surtout lorsqu'il s'agit de réfugiés politiques, et il en est peu dont l'asile n'ait jamais été violé. Une bonne partie de l'impopularité d'Abdelazîz provient des nombreuses violations d'asiles qu'il a ordonnées ou tolérées.

Moûlaye Abdallâh ben Hocéïn ben Saïd, nous raconte notre aimable et saint amphitryon, vivait au temps de Moûl el Kçoûr, célèbre saint de Merrâkech, qui donna son nom à un des quartiers de la ville, et de Sidi Ahmed ou Moûssa, le grand marabout de l'extrême Sud-Ouest marocain. Il possédait une vache et une ânesse; à cette époque le village de Tameçloht n'existait pas et le pays était très boisé. Pendant une chasse que fit le sultan Moûlaye Abdallâh es Saadi, les serviteurs du sultan prirent la vache de notre marabout; celui-ci se plaignit à son maître Moûl el Kçour, qui, du reste, était mort, mais qui lui apparut en rêve et lui dit d'aller l'attendre à Bâb el Djedîd (aujourd'hui Bâb er Robb). En même temps, Moûl el Kçour apparut aussi en rêve au sultan, pointant une lance sur la gorge de celui-ci et lui disant : « Rends cette vache ou tu es transpercé ». Le sultan s'étant renseigné découvrit le voleur et ramena lui-même la vache au marabout, à Bâb el Djedîd, en

lui disant : « Pourquoi habites-tu, sans ma permission, un pays qui m'appartient? » Moûlaye Abdallâh ben Hocéïn répondit : « La terre est à Dieu qui la donne à qui lui plaît ». Le sultan ordonna de l'arrêter; alors le marabout ordonna à la terre d'arrêter le sultan. La terre s'entr'ouvrit et le sultan y disparut avec son cheval; on ne voyait plus que sa tête, lorsqu'il demanda grâce. Alors Dieu le délivra à la prière du marabout; Moûlaye Abdallâh es Saadi fut convaincu que Moûlaye Abdallâh ben Hocéïn était un chérif (descendant du prophète) et le constata dans un *dâhir* (acte officiel) où il lui donnait la propriété de Tameçloht qu'il reconnaissait comme un asile inviolable; ce *dâhir* a été renouvelé aux marabouts de Tameçloht par tous les souverains, jusqu'à Moûlaye Abdelazìz.

Hier, toute la journée, le chérif nous a dévidé la légende dorée des Beni Amghâr, la famille maraboutique dont lui-même et Moûlaye Abdallâh ben Hocéïn sont des membres. L'ancêtre commun, Moûlaye Abdallâh Amghâr el Kebîr est enterré à Tît, petite ville berbère, aujourd'hui ruinée et où il ne reste plus que la zaouia et de nombreux gourbis, près de Mazagan. Un autre membre célèbre de la famille est Moûlaye Ibrahîm, enterré à l'entrée des gorges qui mènent au Goundafi : son tombeau jouit d'une grande célébrité.

Le chérif nous raconte que Moûlaye Abdelazìz, le sultan actuel, fut jadis envoyé par son père, Moûlaye Hassan, en pèlerinage à Tameçloht; c'était dans les derniers temps du règne de ce sultan. Abdelazìz refusa de passer par Tameçloht et descendit chez le caïd des Souktâna, près de Moûlaye Ibrahîm : au cours de son séjour un tas de poudre qui était devant lui s'enflamma et lui brûla le visage.

Comme nous demandons très discrètement au chérif si lui-même n'a jamais reçu des témoignages matériels de la faveur divine, il nous raconte qu'étant malade, il y a peu de temps, il se rendit au *hammâm* de Moûlaye Abdallâh ben Hocéïn et là il s'écria : « Mon Sidi Yakoûb, c'est toi, ô Moûlaye Abdallâh! » Il faut savoir que Sidi Yakoûb est une source thermale des environs de Fez très réputée pour ses vertus thérapeutiques. A peine avait-il prononcé ces mots qu'un chat s'échappa de sa bouche et s'enfuit par la porte entr'ouverte. Et le chérif fut guéri.

Longuement nous causons de ce monde mystique des saints qui pullulent dans le Maghrib. Le chérif nous parle de ce Sîdi Zouîn, que nous avons mentionné plus haut, comme ayant prédit la chute d'Abdelazîz. Ce santon a prédit aussi la venue des chrétiens et il a dit : « Lorsqu'ils arriveront, donnez-leur du lait ». Au surplus, toute cette région est fertile en élus de Dieu. L'autre jour encore on a déterré à Tameçloht le corps d'un saint et on a constaté que son cœur était aussi frais que de son vivant.

Pour préciser quelques noms et quelques dates, le chérif va chercher des livres, ouvrages d'hagiographes locaux qui relatent minutieusement d'interminables détails sur les pieux personnages des Beni Amghâr et décrivent longuement leurs miracles. Notre hôte a aussi un manuscrit du *Kartâs,* célèbre ouvrage d'histoire du Maroc, et il fait devant nous des recherches dans le vieux livre au parchemin jauni et effrangé, relié dans une antique peau de mouton. Autour de nous, les chanteurs qui sont encore là aujourd'hui et les serviteurs du marabout le regardent avec vénération feuilleter ce grimoire qui leur inspire un respect superstitieux. Et nous goûtons, dans le calme de cette sainte retraite, la douceur de la foi naïve des vieux âges.

La journée s'écoule ainsi, avec quatre repas, sans que nous changions presque de place. Vers dix heures seulement nous sommes descendus, avec le pieux chérif, dans son jardin et là nous sommes restés assis des heures, à l'ombre des cyprès et des orangers; près de ces constructions délabrées, dans l'air frais et fluide, devant l'imposante simplicité de ce vieillard, nous goûtons une paix exquise.

Puis nous sommes remontés dans le salon et, le soir, le chérif, qui sait que c'est demain notre jour de l'an, a voulu nous fêter : « Nous mangerons un dindon », a-t-il dit; et ce dindon, *bibi*, fut exquis : ô Moûlaye El Hâjj, que Dieu vous bénisse et nous fasse profiter de vos faveurs, comme disent les musulmans!

Ce matin, avant notre départ, le chérif a voulu nous donner une preuve de confiance et il nous a montré sa bibliothèque. Il nous mène dans un petit salon situé au deuxième étage, qui donne sur une cour pavée de faïence, *zellîj*, et entourée d'une colonnade. Les murs de la pièce sont tendus d'un *haïti*, pièce d'étoffe dessinant des arcades multicolores, et par terre sont

des tapis et des matelas. Moûlaye el Hâjj fait apporter plusieurs coffres en bois peint, décorés de clous en cuivre, et une grande malle européenne. Ses livres et ses archives sont là dedans : il les tire peu à peu; nous jugerions cela incommode parce que c'est long, mais ici le temps n'est rien. Il retire d'une des caisses la calotte de son père et la baise dévotement; puis une multitude d'actes, de lettres, de documents, de quoi faire le bonheur d'un historien...

La conversation s'engage de nouveau sur l'histoire du pays, puis sur l'histoire contemporaine. Décidément, nous ne partirons que cet après-midi. Le chérif n'aime pas les confréries religieuses; il traite Maou l'Aïneïn de farceur. Ensuite nous parlons longuement du caïd du Goundafi.

Ce pays du Goundafi est situé en plein cœur de l'Atlas; je ne le visiterai pas cette fois-ci, car le caïd est bloqué par son ennemi le Mtoûggui. Si El Madani, en effet, s'est emparé de toutes les petites tribus du pied de l'Atlas, dans le pays de l'oued Nefîs et occupe la vallée qui mène à l'âpre résidence de Si Taïeb el Goundafi. Tous les jours on annonce que ses troupes sont arrivées à la casba de celui-ci, mais tous les jours cette nouvelle nous laisse aussi incrédules. Je suis allé, il y a cinq ans, au Goundafi, que j'ai pu visiter grâce à la bienveillance de Si Taïeb, et j'ai la conviction que l'accès en est impossible à des troupes comme celles du Glaoui. La haute vallée est défendue en effet par Tagadirt el Boûr, casba située dans un étranglement et où cent hommes tiendraient une armée en échec.

J'ai jadis rencontré le caïd Si Taïeb à Merrâkech et j'ai gardé un bon souvenir de cette physionomie agréable, ouverte et franche : les yeux bleu-cendré, les sourcils châtains, le nez droit et fin, la bouche petite, la barbe grise et très courte, le caïd est de taille moyenne et d'une corpulence moyenne : il doit avoir actuellement environ quarante-sept ans. Appartenant, comme la plupart de ces grands caïds, à l'ordre des Tidjânia, il porte presque toujours son chapelet au bras, mais n'affecte pas de le réciter; il est d'ailleurs très pieux et prie, paraît-il, beaucoup. Son air annonce un homme extrêmement sérieux, intelligent et réfléchi et c'est de beaucoup, pour nous, le plus sympathique des grands caïds. Bien qu'il tienne, comme tous ces grands seigneurs, sa tribu avec une rigueur extrême

et qu'il en confie l'administration à un *khalîfa* dont la main est très dure, Si Taïeb est cependant très généreux et fait beaucoup d'aumônes. Il est toujours vêtu d'une jellâba blanche et ne sort qu'avec une escorte de nègres, dont il possède un très grand nombre.

Le caïd Si Taïeb, comme le caïd Si Aïssa, est resté fidèle au makhzen. Mais celui-ci l'a traité indignement dans ces dernières années : retenu un temps indéfini à la cour, il y a été odieusement pressuré et a dû verser d'énormes sommes pour conserver son caïdat. Son loyalisme, néanmoins, ne s'est pas démenti, mais il serait vraiment excusable de se lasser, et peut-être finira-t-il par s'entendre avec le Glaoui et le Mtoûggui : pour le moment ceux-ci, qu'il a refusé de suivre dans leurs menées pour pousser Moûlaye Hafid à l'usurpation, l'assiègent dans ses montagnes et lui coupent le chemin de Merrâkech. C'est à grand'peine qu'il peut s'approvisionner de munitions.

Pendant que le chérif nous entretient de cette situation, on a fait les préparatifs de voyage et à midi nous quittons notre vénérable hôte : « Que Dieu vous bénisse! que Dieu vous accorde la santé! que Dieu rougisse votre joue! que Dieu vous laisse glorieux! » Et notre petite caravane prend le chemin des Aït Imoûr, à travers les murs en terre plus ou moins croulants de Tameçloht, puis en plaine, cependant que sur notre chemin les tas de pierres sacrés, élevés en l'honneur de Moûlaye Abdallâh ben Hocéin, se succèdent pendant près de vingt minutes. A droite s'étend toujours la sierra dentelée des Jbîlêt; à gauche le massif de l'Atlas, par-dessus lequel une fumée rousse se tord : ce sont des nuages de sauterelles qui traversent la chaîne, à plusieurs kilomètres de hauteur.

Après une petite heure, nous franchissons l'oued Nefîs, très large, mais presque sans eau, et nous entrons dans les Aït Imoûr. Cet oued Nefîs sépare actuellement les territoires soumis au caïd du Glaoui de ceux qui relèvent du Mtoûggui. Ce dernier a sa résidence à Tîggi, dans le pays des Mtoûgga, à deux fortes journées d'ici. Ce pays des Mtoûgga est une terre âpre et montueuse, propice à la culture de l'amandier. Les Mtoûgga sont des Berbères durs comme le sol qu'ils habitent et très redoutés dans le sud du Maroc par leur bravoure. Ce sont les ennemis séculaires des Hâha, qui les séparent de l'Océan.

J'ai vu il y a quelques années le caïd des Mtoûgga, Si Abdelmalek, et je campai à sa casba, venant d'Imin Tanoût. Il était à cette époque déjà fort excité contre le makhzen, dont il est maintenant complètement indépendant. C'est un homme qui doit avoir environ cinquante-cinq ans, petit, les épaules voûtées, le visage un peu renfrogné; ses yeux sont grands, ses sourcils noirs, sa bouche large, son teint très blanc. Il marche généralement appuyé sur un bâton, le chapelet toujours en main, récitant continuellement son *dhikr*. Il paraît fort dur, mais on dit que, bon avec sa tribu, il ne se résout à sévir que difficilement et après avoir pris conseil. Toujours habillé d'un *selhâm*, burnoûs blanc, sous lequel il porte une jellâba, la tête ceinte d'une *rezza*, turban, blanche et brodée de soie jaune, il ne sort de sa résidence qu'avec une forte escorte de nègres armés de fusils. Si Abdelmalek est plutôt un homme de conseil qu'un homme de combat; moins grand seigneur que Si Taïeb, par exemple, il est aussi plus rusé diplomate, et il excelle à brouiller les tribus entre elles pour les dominer toutes.

Pour le moment, grand ami du Glaoui, il partage avec lui presque tout l'empire du sud du Hoûz. Ainsi le sultan Abdelazîz a laissé perdre en quinze ans tout le fruit de la politique obstinément suivie par Moûlaye Hassan pendant son long règne : diviser les caïdats et ne pas laisser se former une aristocratie de grands seigneurs. Cette politique était cependant la bonne : c'est celle que nous avons suivie en Algérie pendant le dernier tiers de ce siècle passé. Les grands commandements sont inséparables d'une foule d'abus et ne rendent de véritables services que dans les pays où la sécurité est fort précaire ou au voisinage de frontières dangereuses.

Les Aït Imoûr où nous camperons ce soir sont une belle tribu berbère; la campagne est charmante : des orges vertes, des troupeaux, des bergers, des laboureurs, des bois de petits oliviers, des bosquets de peupliers blancs, de l'eau partout, bref un pays fertile et laborieusement cultivé. De beaux villages se succèdent à de courts intervalles, les gens sont moins intraitables, et au douar où nous campons nous recevons un accueil agréable. Nous retrouvons chez eux les bonnes qualités de cette race berbère en qui est le plus clair espoir de l'Afrique du

Nord : la cordialité, la fidélité, le sens des intérêts économiques, l'absence de fanatisme aigu.

4 janvier.

Avant-hier nous sommes sortis des Aït Imoûr pour aller coucher chez les Tekna, passant d'une tribu berbère chez une tribu arabe : les Tekna, en effet, ne sont autres qu'une fraction de la célèbre tribu du même nom qui se trouve près de la Saguiet el Hamra, au sud du Maroc, sur la côte du Sahara et où habite le fameux Maou l'Aïneïn. Cette fraction des « hommes bleus », comme on les appelle, a été amenée là par je ne sais quel sultan qui leur a concédé leur territoire actuel. Quel contraste avec le pays que nous quittons ! Nous laissons les figures sympathiques et ouvertes, les champs cultivés avec soin, les gros villages avec de belles maisons en terre surmontées de magasins à grains de forme cylindrique, pour le pays inculte et désert, où de maigres douars se montrent de loin en loin et où de rares individus de visage rébarbatif paissent dans l'immensité des pâtis leurs troupeaux de moutons et de chameaux. En un quart d'heure nous passons du Maghrib berbère et laborieux au Sahara improductif et fanatique : on ne peut rêver une illustration plus caractéristique des différences qui séparent le nomade du sédentaire.

Le triste territoire des Tekna est ondulé, absolument nu et plein de cailloux : une petite mousse et un petit lichen gris recouvrent la terre où l'herbe est très rare ; çà et là les touffes sèches du *chîh*, armoise, alternent avec les buissons épineux du *guendoûl*, calycotome. On n'aperçoit de loin en loin que de rares et pauvres cultures ; dans les seuls bas-fonds quelques *retem*, genêts jonciformes, et quelques jujubiers arborescents offrent un peu de verdure.

Vers trois heures de l'après-midi, nous traversons successivement deux douars où l'on nous regarde très curieusement ; nous sommes en effet les premiers Européens qui passons dans le pays depuis l'affaire Lassallas : Si Allâl, qui fut chargé d'enquêter sur cet incident, dans des conditions où ce rôle était loin d'être exempt de périls, nous montre de loin l'endroit où fut blessé M. Lassallas, à côté de la zaouia de Bellahouel, dont les maisons s'amassent au loin en un village blanc. Là habitent

des marabouts, établis depuis fort longtemps en cet endroit et dont l'ancêtre, Bellahouel Bou Derbâla, est enterré en Algérie, sur les bords du Chéliff, près de Mostaganem. Ces marabouts, établis dans la localité probablement bien avant que les Tekna n'y vinssent, sont nécessairement en lutte avec les serviteurs religieux de Maou l'Aïneïn, qui représente une puissance spirituelle nouvelle, à forme de confrérie et d'esprit zélateur très opposé au libéralisme relatif des vieux marabouts locaux. Or M. Lassallas voulait précisément accorder la protection à un membre de la zaouia, qui eût puisé dans cette situation de nouveaux éléments de résistance au caïd Tekni : c'est pourquoi celui-ci laissa les gens de sa casba s'ameuter contre notre compatriote et essayer de le tuer. Le caïd fut du reste puni par Moûlaye Hafîd et emprisonné pendant quelques jours. Toutefois, aucune autre satisfaction n'a pu être obtenue jusqu'ici dans cette affaire. Nous avons justement décidé d'aller camper devant la casba de ce caïd.

Voici un village, le seul que nous ayons traversé de l'après-midi. Bel exemple de Sahariens devenus sédentaires : quelques cabanes en branches et des maisons en terre à la mode des *Chleuh*; mais l'aspect délabré des constructions indique une grande négligence chez ces anciens nomades. Sur les terrasses sèchent des monceaux de sauterelles, provisions qui à l'occasion seront dévorées avec gourmandise. Quelque temps après nous traversons l'Acîf el Mâl, grande rivière, sans eau à ce moment, mais très dangereuse au moment des crues; puis nous recommençons à cheminer sur l'éternel plateau couvert de chîh; un chacal se sauve devant nous; il y en a de grandes quantités; de nombreux troupeaux de gazelles errent aussi dans ces solitudes : c'est ici un pays de grande chasse.

Enfin, peu de temps avant le coucher du soleil, nous sommes à la casba du caïd, qui est, paraît-il, absent. On nous offre, mais pour la forme seulement, de camper dans une cour de la casba : l'accueil est glacial. Un certain nombre d'hommes vêtus de bleu, disciples de Maou l'Aïneïn nous entourent : ce sont de beaux hommes sous leurs misérables cotonnades, le teint bronzé, les yeux ardents, les dents éblouissantes de blancheur. Leurs regards fanatiques s'allument de haine dans l'encadrement sombre de leur haïk et ils nous

accablent de témoignages de mépris. Tous portent au cou, dans une gaine de cuir, un petit couteau qui leur sert à se raser et à se couper les ongles; ils ne cessent pas de mâcher le *souâk*, cette écorce de la racine de noyer que prescrit la religion pour l'hygiène de la bouche : elle rougit les lèvres et blanchit les dents. Un *mokaddem*, chef religieux, passe, farouche, marmottant un chapelet. Quelques-uns de ces fanatiques que nous voyons ne cessent de répéter toute la journée, assis, debout, marchant, vaquant à toutes leurs occupations, la formule de la *chehâda :* « Dieu seul est Dieu et Mahomet est son Prophète! » C'est le fanatisme aigu et haineux, devenu, à ce degré, obsession et manie furieuse.

On comprend devant ce spectacle que Maou el Aïneïn parcourant le Hoûz avec des bandes de piétistes de ce genre ait pu réveiller les sentiments de haine contre l'infidèle qui couvent au fond du cœur des musulmans. Sans doute Maou el Aïneïn est un étranger et il est en général peu sympathique aux populations marocaines, mais il représente la pure orthodoxie. Maou el Aïneïn habite actuellement la Saguiet el Hamra, jadis pépinière de marabouts pour tout le Maghrib; l'attitude piétiste de ses compagnons, sa réputation de grand savant font illusion à beaucoup et, lorsqu'il passe dans une région, les Européens s'en ressentent immédiatement. C'est ainsi qu'à Casablanca, les menées de l'agitateur Bou Azzaoui ont été en rapport plus ou moins direct avec le passage des hommes bleus, et la presse européenne a publié par le menu le récit des incidents de Merrâkech; la susceptibilité des musulmans a été aussi observée sur la côte pendant le séjour de Maou el Aïneïn qui vient de se rembarquer pour le cap Juby.

Fort heureusement les exigences des hommes bleus, qui ravagent les pays où ils passent, véritables sauterelles venues du Sahara, fatiguent les populations et excèdent les fonctionnaires du makhzen. L'antipathie des sédentaires pour les nomades, celles des Berbères pour les soi-disants Arabes, sont cause que Maou el Aïneïn n'est pas et ne risque pas de devenir bien populaire. La science de parade dont il éblouit le sultan, le vulgaire l'appelle sorcellerie; en vérité cette science est courte. Les éditions lithographiées de ses œuvres qui se succèdent à Fez avec une lamentable abondance ne doivent

pas faire illusion sur la valeur médiocre de ces livres : si tant est que tous soient son œuvre et qu'il ne les fasse pas rédiger par d'autres, ce ne sont que des plagiats ou de mauvais pastiches d'ouvrages déjà connus sur les sciences musulmanes et sur le soufisme.

Peu populaire au Maroc, il ne l'est peut-être guère plus chez lui. On est mal renseigné sur ce point, mais, bien qu'il soit fixé chez les Tekna du cap Juby, il est vraisemblable qu'il n'y a pas une autorité sans limites. Peut-être ne s'y maintient-il qu'avec l'argent que lui donne le makhzen chaque année. C'est du temps de Ba Ahmed que datent les relations qu'il entretient ainsi avec le gouvernement marocain. Ba Ahmed, après la cession du cap Juby par les Anglais, avait rêvé de se servir de Maou el Aïneïn pour l'opposer à l'influence française dans le Sahara, et Maou el Aïneïn a exploité la situation. Il a fait nommer par le makhzen des caïds dont l'autorité est précaire, mais suffisante pour lui assurer le passage dans son exode annuel vers le Gherb. Toutefois le caïd de l'oued Noûn, Dahman ould Birouk, lui est hostile et l'eût razzié à son retour ces jours-ci si Maou el Aïneïn n'eût prudemment pris le parti de retourner chez lui par mer.

Voilà le peu de pouvoir de l'homme qui terrorise les Européens à Merrâkech : il est urgent d'aviser aux moyens d'empêcher ces excitations périodiques du fanatisme musulman. On ne peut pas demander au sultan une action quelconque à la Saguiet el Hamra, car il n'y a aucun pouvoir : les caïds du cap Juby et de l'oued Noun ou bien n'ont qu'une autorité nominale, ou bien ne la mettent pas au service du makhzen. Mais on doit demander au gouvernement marocain de ne plus tolérer chez lui le passage de ces énergumènes.

Toute la soirée, les gens de la casba et du douar voisin environnent nos tentes : le *khalifa* du caïd désigne des *assâs* pour les garder pendant la nuit, car il craint, s'il nous arrivait quelque chose, d'avoir sur les bras une nouvelle affaire Lassallas ; et c'est en vain que nous lui représentons que nous nous garderons bien nous-mêmes ; il nous impose les gardiens, qui nous font payer cette corvée : ils nous empêchent de dormir en causant à très haute voix et leur conversation est faite des propos les plus injurieux pour nous. Enfin las de

parler, ayant épuisé le vocabulaire de leurs imprécations, ils se calment et nous finissons par goûter quelque repos dans cette atmosphère de haine.

Aussi est-ce sans déplaisir que nous avons quitté ce campement hier matin. Pendant deux ou trois heures nous marchons encore sur le territoire de cette tribu de chenapans : ces Tekna sont de hardis voleurs qui sèment la terreur au loin et le caïd passe pour toucher une part de leurs rapines. Zélateurs fanatiques, pillards éhontés, ces nomades évoquent le souvenir des Sahariens dont les hordes envahirent cette même région du Hoûz au xe siècle : les Tekna d'aujourd'hui sont des Almoravides, conservés purs pour la joie des historiens.

Peu à peu cependant le pays change : les jeunes touffes de l'asphodèle, d'un vert tendre, se mêlent à perte de vue aux touffes grises et sèches du *chîh*; çà et là des buissons de jujubier ont leurs rameaux chargés d'hélices au test blanchâtre. La profondeur des ravins augmente peu à peu : en voici un grand, au fond duquel il y a quelques mares d'eau; on y voit de la verdure, des tamarins, des lauriers roses; c'est, dans ce pays, au milieu des plateaux nus montrant une terre verdâtre et rouge, un petit coin de paradis. Enfin, à midi, apparaît, comme une terre promise, la grande et fertile vallée de Chichaoua.

Les passants deviennent plus nombreux et leurs figures sont moins patibulaires. Ils sont même accueillants et rapidement, sans s'arrêter, s'informent, en quelques brèves paroles qui amènent une réponse non moins brève, de la sécurité du chemin de Merrâkech et du prix de l'orge dans cette ville. Tout passant pour les campagnards de ces pays est un nouvelliste : c'est le secret de la surprenante rapidité avec laquelle sont connues les nouvelles, de ce que les Algériens ont appelé le « télégraphe arabe ».

Devant nous se dresse la maison du caïd de Chichaoua, Bel Kâdi, qui relevait de Si Aïssa ben Omar, car Chichaoua dépend des Ahmar, mais qui s'est séparé du caïd des Abda pour se soumettre à l'influence de Si Abdelmalek, le caïd des Mtoûgga. La casba, perchée sur un contrefort et qui serait imprenable si elle avait de l'eau, a vraiment grand air de loin. Une véritable petite ville s'étage sur la colline au sommet de laquelle elle

s'élève et de grands bois d'oliviers s'étendent devant elle dans la vallée.

Celle-ci traversée, nous voyageons sur un vaste plateau, couvert à perte de vue par les fleurs d'une petite crucifère jaune. Çà et là des troupeaux noirs et blancs, moutons et chèvres, que de jeunes bergers gardent dans l'immense solitude. De temps en temps un pauvre douar de tentes avec quelques cabanes en branchages, appelées *nouâla* : c'est maintenant le pays des Ouled bou Ceba, encore une tribu d'origine saharienne et qui prétend descendre du Prophète. L'accueil qu'on nous fait est peut-être pire encore que celui des Tekna : dans presque tous les douars que je traverse, je suis copieusement hué par les femmes et les enfants : « Oh! le chrétien! Que Dieu maudisse tes parents! Que Dieu fasse brûler ton père! »

Nous campons près d'un douar, où se sont rencontrés trois caïds des Ouled bou Ceba. Celui sur le territoire de qui nous sommes, Si Ali Berkatou, un vieux maigre et d'aspect rébarbatif, nous accueille avec un souverain mépris. Ses gens, très fanatiques, consentent à peine à nous vendre quelques vivres hors de prix et nous font payer jusqu'à l'eau, chose monstrueuse chez des Arabes. Quelle différence avec l'accueil que je recevais il y a quatre ans dans ce même pays! Là où il était accueilli sans enthousiasme, il est vrai, mais poliment, le chrétien est aujourd'hui conspué et c'est tout juste si on le laisse camper.

Ce matin nous avons repris notre marche sur le plateau, pour atteindre vers le milieu du jour le territoire des Chiâdma : nous pénétrons dans un territoire soumis à l'influence du caïd Anfloûs. Vers quatre heures nous sommes à la casba du caïd, amas de constructions blanches, d'un aspect vraiment pittoresque au milieu d'une vaste pelouse verte. Le caïd déteste les Européens : aussi ne songeons-nous pas à lui demander l'hospitalité; nous gagnons la maison d'un musulman auquel nous sommes recommandés et où nous sommes assurés d'une aimable réception.

C'est la dernière fois que nous parlerons politique au cours de notre excursion ; nos études ultérieures ne porteront plus que sur les questions d'ordre scientifique qui ont motivé ce voyage, entrepris sous les auspices du comité du Maroc. Nos hôtes de

ce soir nous entretiennent d'abord du caïd Anfloûs. Si Ahmed Anfloûs est un moins grand seigneur que le Mtoûggui, le Goundafi, le Glaoui et l'Abdi : son influence est avant tout locale. Mais, totalement indépendant du makhzen comme ceux que nous venons de nommer, il commande à la plus grande partie des Hâha. De plus Anfloûs commande dans les Kouréimât, tribu des Chiâdma, mais ces Kouréimât sont séparés de lui par les Meskâla, ralliés au Mtoûggui, ennemi mortel d'Anfloûs. Anfloûs enclave Mogador, et Mogador est l'objet des convoitises du Mtoûggui. Mais il semble qu'il y a peu de chances pour que celui-ci obtienne un débouché sur la mer : Anfloûs, virtuellement maître de la ville, ne s'en laissera pas déposséder. Actuellement Anfloûs est désireux d'être nommé gouverneur de Mogador, comme Si Aïssa l'a été de Saffi.

Il y a vraiment une grande différence entre le grand seigneur qu'est Si Aïssa et le Berbère à peine dégrossi qu'est Si Ahmed Anfloûs. J'ai jadis passé une nuit à sa casba où je fus fort mal reçu. Le caïd est un homme de taille moyenne, brun, un peu corpulent ; le nez est droit, les sourcils bruns ; il louche et le regard est mauvais. L'ensemble de la physionomie respire la cruauté ; sa parole est brutale et grossière. Il tient à la main son chapelet qu'il égrène constamment : comme les *Chleuh* ses frères, il porte la jellâba blanche et un turban blanc, avec le milieu de la tête nu. C'est un chef audacieux, mais trop peu diplomate pour arriver jamais à étendre son influence sur une aire considérable.

Nos hôtes, situés à la limite des zones d'influence des caïds, et par suite exposés à être tiraillés, souhaiteraient vivement la fin de l'anarchie dans laquelle se débat la région. Ici comme dans tout le Hoûz sans exception, c'est Abdelazîz que l'on accuse de ce désordre. Rarement souverain fut plus injustement détesté : on lui reproche de s'être livré à des ministres incapables, d'avoir attiré les chrétiens dans son entourage et surtout d'avoir persécuté les marabouts. Abdelazîz est en partie victime de la politique anticléricale inaugurée par feu son vizir Ba Ahmed qui cherchait à mettre la main sur les biens possédés par les zaouias et à leur enlever le droit d'asile, qu'il considérait, non sans raison, comme une atteinte à la souveraineté de son maître.

Actuellement qui pourrait prendre en main les rênes du pouvoir et rétablir l'ordre? Moûlaye Hafîd est en situation de le faire et les caïds des Glaoua et des Mtoûgga l'y ont convié, mais sa popularité n'est pas bien grande : c'est de Moûlaye Mahammed que l'on attend le salut. C'est lui qui, successivement interné à Merrâkech, à Méquinez, à Fez, est devenu pour la masse le « chérif attendu ». La plus grande force du Rogui, sa seule force peut-être vint, au début, de ce qu'il se laissait prendre pour Moûlaye Mahammed. On sait du reste combien cette supposition de personne a trouvé de crédit, même chez les Français de l'Oranie. Aujourd'hui encore nous constatons qu'une grande partie des habitants du Hoûz persistent à identifier Bou Hemâra et Moulaye Mahammed : cette opinion s'impose avec la force irrésistible des croyances messianiques.

Mais Moûlaye Mahammed est prisonnier à Fez. « Qu'importe, répond-on, c'est un saint : ne peut-il à la fois être à Fez et ailleurs? » Les saints sont légion qui avaient le don d'ubiquité, et que l'on voyait à deux endroits à la fois; pourquoi n'en serait-il pas ainsi de Moûlaye Mahammed? D'autres disent que le Moûlaye Mahammed de Fez est un personnage supposé que l'on exhibe à la mosquée pour tromper le peuple : en réalité, si le vrai Moûlaye Mahammed n'a pas encore été empoisonné, c'est que le makhzen tient à prouver qu'il est toujours prisonnier, car si on le faisait périr, il se trouverait de suite quelque imposteur qui se donnerait pour lui, comme fit le Rogui, et se poserait en prétendant.

Qui l'emportera dans l'avenir du faible sultan actuel, du jeune prince de Merrâkech, si l'on parvient à le décider, ou du prisonnier de Fez si jamais il s'évade? Qui aura assez de force pour contenir les intrigues de ces grands caïds et arrêter enfin leurs exactions? Qui se souviendra qu'au-dessous des seigneurs ambitieux et des agitateurs fanatiques, il y a l'honnête masse du peuple berbère qui ne demande pour se développer et pour travailler qu'un peu d'ordre et de justice?

EDMOND DOUTTÉ

L'administrateur-Gérant : H. CASSARD.

TABLE DU CINQUIÈME VOLUME

Septembre-Octobre

LIVRAISON DU 1er SEPTEMBRE

		Pages.
NOËL LAFONT	Pour être admise (*1re partie*)	5
Dr ARMAND BEAUVY	Épidémies et Endémies	42
JEAN LEMOINE	Madame de La Fayette et Louvois	65
ÉMILE GUILLAUMIN	Rose et sa « Parisienne » (*2e partie*)	87
Lt-COLONEL PÉROZ	Le dernier grand Pirate. — II	138
RÉGIS MICHAUD	Bernard Shaw	165
COMMt ERNEST PICARD	La Route de Sedan (*fin*)	182
D. PASQUET	La Décadence du Port de Londres. — I	205

LIVRAISON DU 15 SEPTEMBRE

ALEXANDRE MORET	Autour des Pyramides	225
ÉMILE GUILLAUMIN	Rose et sa « Parisienne » (*3e partie*)	253
LÉON SÉCHÉ	Hortense Allart, Sainte-Beuve et madame d'Agoult	289
D. PASQUET	La Décadence du Port de Londres (*fin*)	331
NOËL LAFONT	Pour être admise (*2e partie*)	348
JACQUES RICHEPIN	Poèmes	393
Lt-COLONEL PÉROZ	Le dernier grand Pirate (*fin*)	398
***	Le Tireur de guerre	422

LIVRAISON DU 1er OCTOBRE

		Pages.
ANDRÉ SUARÈS	Les Bourdons sont en fleur	449
EDMOND DOUTTÉ	Au Pays des Moûlaye Hafid. — I.	481
TERESAH	« Rigoletto » (*1re partie*)	509
CAPe VICTOR-DURUY	L'Éducation du Soldat	545
Dr ÉTIENNE BURNET	Le Tétanos	573
C. BOUGLÉ	Le Progrès des Castes dans l'Inde	605
ÉMILE GUILLAUMIN	Rose et sa « Parisienne » (*fin*)	621
MAURICE WILMOTTE	L'Influence allemande en Belgique	653

LIVRAISON DU 15 OCTOBRE

REINE HORTENSE	Lettres à Alexandre Ier	673
RENÉ BOYLESVE	Mon Amour (*1re partie*)	711
MARC LE GOUPILS	Un Normalien colon. — I.	732
CAMILLE JULLIAN	La Civilisation gauloise en Europe	761
TERESAH	« Rigoletto » (*2e partie*)	789
MAXIME LEROY	La Journée de huit heures	823
JACQUES NORMAND	Autour du Logis	855
EDMOND DOUTTÉ	Au Pays des Moûlaye Hafid (*fin*)	864

GENERAL LIBRARY,
UNIV. OF MICH.
NOV 5 190

14e Année. N° 20. 15 Octobre 1907.

LA REVUE DE PARIS

SOMMAIRE

		Pages.
Reine Hortense	*Lettres à Alexandre Ier*	673
René Boylesve	*Mon Amour*[1] (1re partie)	711
Marc Le Goupils	*Un Normalien colon.* — I.	732
Camille Jullian	*La Civilisation gauloise en Europe*	761
Teresah	« *Rigoletto* » (2e partie)	789
Maxime Leroy	*La Journée de huit heures*	823
Jacques Normand	*Autour du logis*	855
Edmond Doutté	*Au Pays des Moûlaye Hafid* (fin)	864

1. *Published, October fifteenth, nineteen hundred and seven. Privilege of copyright in the United States reserved, under the Act approved March third, nineteen hundred and five, by* Calmann-Lévy.

PRIX DE LA LIVRAISON : 2 fr. 50

PARIS
85bis, FAUBOURG SAINT-HONORÉ, 85bis

1907

LIVRES NOUVEAUX

CLARISSE ET L'HOMME HEUREUX, par **Paul Adam.**

Ce n'est pas un roman, mais une série d'ingénieuses chroniques, reliées par un fil ténu, que l'on trouvera dans ce volume. Les lecteurs ne trouveront pas ici la suite à *l'Année de Clarisse* que le titre pourrait leur faire espérer : c'est partie remise. Mais, en attendant, ils se plairont à ces pages, souvent paradoxales, mais jamais ennuyeuses. Quand il s'agit d'écrivains comme M. Paul Adam, tout peut, tout doit intéresser le public. Et ce livre, fait de pièces et de morceaux, apparaîtra plus curieux que bien des romans composés et écrits plus ambitieusement.

PHILIPPE-ÉGALITÉ ET MONSIEUR CHIAPPINI, par **Maurice Vitrac.**

Depuis 1830, on a beaucoup discuté sur cette énigme de l'histoire. Il s'agit d'une romanesque substitution. Une lady Maria Stella New Borough, née, d'après son acte de baptême, en Italie, d'un geôlier nommé Chiappini, s'efforça plus tard d'établir et fit admettre par un tribunal qu'elle était en réalité fille du duc de Chartres (plus tard Philippe-Égalité) et de la duchesse, voyageant incognito en Italie. Le jour de sa naissance, on lui aurait substitué un garçon né vers la même époque, des époux Chiappini. Cet enfant ne serait autre que Louis-Philippe. Si la prétention de Maria Stella était reconnue vraie, il n'y aurait plus de maison d'Orléans. L'histoire est curieuse.

LES CAGNEUX, par **Robert Launay.**

Les « cagneux », en argot de lycéens, ce sont les candidats à l'École normale supérieure et, par extension, les forts en thème, ceux qui vivent et meurent toujours penchés sur de gros volumes aux titres rébarbatifs. M. Robert Launay, dans ce roman cruel, met en scène quelques érudits ridicules : la satire est poussée au noir, mais le romancier croque, d'un style alerte, les types divers qu'il nous présente; et, dans cette œuvre un peu touffue, on reconnaît souvent la griffe d'un véritable écrivain.

LA PLAIDOIRIE SENTIMENTALE EN FRANCE, par **Vital Mareille.**

« Ce livre, dit l'auteur, ne s'adresse pas seulement au monde judiciaire... Au delà des professions spéciales qui vivent des querelles d'autrui, les amateurs de lettres et les curieux pourront voir... la nature singulière des sentimentalités anciennes et la façon dont fut interprété, suivant les âges, le pathétique que fournissent toujours, malheureusement, les drames fréquents de la vie. » Tour à tour le raisonnement du XVIIe siècle, la sensiblerie de l'époque de Jean-Jacques Rousseau, la majesté de l'Empire, la fougue romantique, la psychologie et le sens dramatique des avocats contemporains apparaissent dans les plaidoiries analysées ou citées.

PAUL Ier DE RUSSIE AVANT L'AVÈNEMENT, par **Pierre Morane.**

« Il avait consumé la première moitié de sa vie à déplorer de ne pas régner assez tôt et le reste fut empoisonné par la crainte de ne pas régner assez longtemps pour regagner le temps perdu », dit de Paul Ier son contemporain Golovkin. Étrange figure que ce fils de la grande Catherine, petit homme mal bâti qui se consumait en efforts de haute dignité, humilié avant l'avènement, égaré après qu'il fut devenu tsar à quarante-deux ans, Hamlet moscovite qui meurt égorgé au bout de quatre années de règne pendant lesquelles, tremblant à l'idée d'un vaste complot tramé contre lui, il fait trembler son peuple.

MADAME L'AMBASSADRICE, par **Daniel Lesueur.**

Tout ce que sa sensibilité si affinée a pu mettre de grâce tendre, de touchante délicatesse et de grave poésie à nous montrer l'éclosion d'une petite personnalité, madame Daniel Lesueur en a paré l'exquis Tiénot, qui évoque en notre souvenir les charmants et émouvants modèles de Dickens. Ce Tiénot touche à « Madame l'Ambassadrice » par les liens tout ensemble les plus étroits et les plus mystérieux. Comment? C'est tout le roman, si on y ajoute pourquoi celle-ci donne le meilleur d'elle-même pour se rapprocher de celui-là. Roman romanesque, au sens le plus vrai du mot. Ajoutons aussi roman d'une belle venue littéraire, ce qui ne surprendra aucun des lecteurs de madame Daniel Lesueur.

NOUVEAUX ZIGZAGS EN FRANCE, par **Henri Boland.**

Ce volume sans prétentions, mais qui veut être léger et amusant, abuse, nous semble-t-il, des zigzags, — zigzags d'itinéraires, puisqu'il nous mène d'Arcachon à Bastia et au cap Corse en passant par la Seine, de Rouen au Havre, et encore par le pays d'Armor, par Noirmoutiers, les Vosges, Chamounix et Tarascon; — zigzags d'idées, puisqu'il passe des notions générales sur une région à des anecdotes de tables d'hôte et à des renseignements de guide. N'importe! l'essentiel n'est-il pas que les Français de toutes classes soient excités à visiter leur pays?

HISTOIRE DE LA PEINTURE — ÉCOLE FRANÇAISE — DES ORIGINES AU XVIIIe SIÈCLE, par **Jacques Baschet.**

En ce tout petit volume de moins de deux cents pages, M. Jacques Baschet, le distingué secrétaire de l'École des Beaux-Arts, a su faire tenir sur les peintres de l'École française, des origines au XVIIIe siècle, une foule de renseignements et d'anecdotes. C'est là un précis, non seulement commode, mais intéressant. De nombreuses illustrations accompagnent le texte et donneront aux lecteurs désir de connaître les chefs-d'œuvre qu'elles reproduisent.

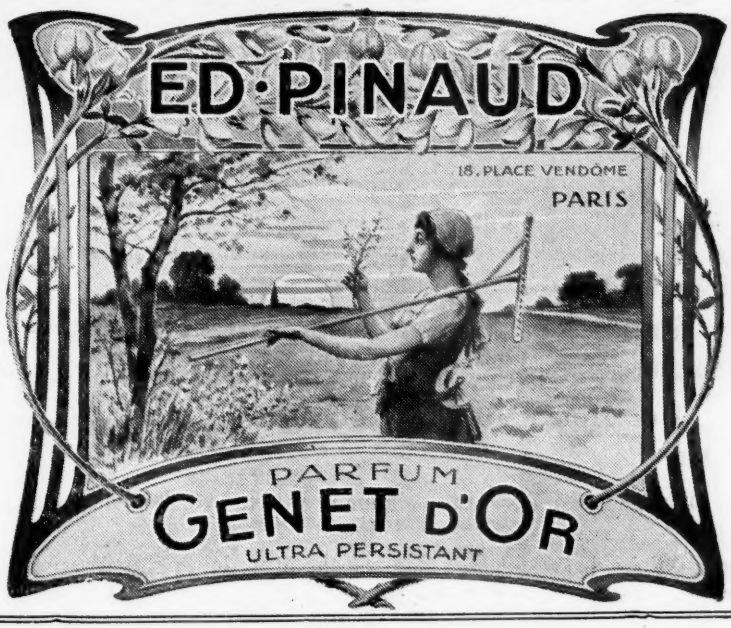

Les Lorraine-Dietrich
Les Panhard et Levassor
Les Georges Richard Unic
Les Renault Frères
SE VENDENT A
l'Auto-Palace
77bis, Avenue de la Grande-Armée, 77bis
TÉLÉPHONE : 524.27 - 524.00

FROID et GLACE
Compagnie Industrielle des Procédés RAOUL PICTET
28, rue de Grammont, Paris
Appareils industriels à produire le FROID et la GLACE
PRODUCTION GARANTIE
Même dans les pays les plus chauds (Envoi Franco, du Prospectus)

A. DE LUZE & FILS
88, Quai des Chartrons
BORDEAUX
VINS
et Eaux-de-Vie de Cognac
Pour tous renseignements et prix courants s'adresser directement à la maison
OU A SES REPRÉSENTANTS
A PARIS. — M. J. VAGNAIR, 1, rue du Guet, Sèvres.
A LA HAYE. — M. L.-J. VAN DER MANDELE, 27, Hooge Nieuwstraat.
AU HAVRE. — M. G. DURAND-VIEL, 1, place Carnot.
A ANVERS. — M. Aug. FIÉVÉ, 131, avenue des Arts.
A BERLIN. — M. C.-A. MÜLLER junior, Nettelbeckstrasse, 24, Berlin W. 62.

PRINCIA
SAVON ✻ PARFUM ✻ EAU de TOILETTE ✻ POUDRE de RI
VIOLET, Parfumeur
29, Boulevard des Italiens, 29, PARIS.
A

VOYAGES

en ÉGYPTE et au SOUDAN

Services des Bateaux Cook sur le Nil (établis depuis 37 ans)

Départs fréquents entre Le Caire, Louqsor, Assouan et la Seconde Cataracte permettant de visiter à loisir et avec confort les principaux **Temples, Monuments, Tombes et Antiquités de la Haute Égypte**.

Prix : Le Caire à Assouan et retour

Par bateau de touriste, depuis. . . . . **884** fr.

Service pour la Seconde cataracte :

Par bateau touriste. . . . . **505** fr.

Steamers et Dahabiehs en acier, nouvellement et luxueusement aménagés pour excursions particulières.

Voyages combinés à prix spéciaux par les chemins de fer Égyptiens et Soudanais et les steamers de la Maison **COOK** pour toutes les villes de la Haute Égypte ainsi que Karthoum et Gondokoro. Renseignements détaillés et Programme du Nil sur demande.

TH. COOK et FILS, 1, place de l'Opéra, PARIS

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS, DU MIDI ET DE MADRID-SARAGOSSE-ALICANTE

RELATIONS DIRECTES

ENTRE

PARIS (Quai d'Orsay) & BARCELONE

Viâ LIMOGES, MONTAUBAN, TOULOUSE

Il est délivré, au départ de *Paris-Quai d'Orsay*, des billets directs de 1re, 2e et 3e classes pour Barcelone aux prix de **129** fr. **60** en 1re classe, **89** fr. **15** en 2e classe et **57** fr. **95** en 3e classe.

Enregistrement direct des bagages de PARIS à BARCELONE

Voitures directes — Lits-toilettes — Compartiments-couchettes — Wagons-restaurant.

Aller :

Paris (Quai d'Orsay).	DÉP. :	10h15 *m.*	7h » *s.*	8h36 *s.*
Barcelone.....	ARR. :	7h51 *m.*	(a) 2h48 *s.*	7h26 *s.*

Retour :

Barcelone..... ..	DÉP. :	1h50 (b) *s.*	6h31 *s.*	10h » *m.*
Paris (Quai d'Orsay).	ARR. :	10h41 *m.*	(c) 5h22 *s.*	8h56 *m.*

(*Service au 1er Juillet 1907.*)

(*a*) Au départ de Narbonne, ce train circulant les **Dimanches et Jeudis** seulement est exclusivement composé de wagons-lits et ne prend que les voyageurs de 1re classe ayant payé un supplément de **14** fr. **10** à la Compagnie des Wagons-lits. (*Nombre de places limité.*)

(*b*) Jusqu'à Narbonne, ce train circulant les **Lundis et Vendredis** seulement est exclusivement composé de wagons-lits et ne prend que les voyageurs de 1re classe ayant payé un supplément de **14** fr. **10** à la Compagnie des Wagons-lits. (*Nombre de places limité.*)

(*c*) Viâ Bordeaux avec billets scindés.

CRÉDIT LYONNAIS
Siège social à LYON. — Siège central à PARIS
CAPITAL : 250 MILLIONS
Entièrement versés
AGENCE DE BRUXELLES
DÉPOTS DE TITRES
LOCATION DE COFFRES-FORTS

CRÉDIT LYONNAIS

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Le **Crédit Lyonnais** met à la disposition du Public des Coffres-forts entiers ou des compartiments de Coffres-forts, pour la garde des **Valeurs, Papiers, Bijoux, Argenterie, Dentelles, Objets d'Art,** etc.

Ces Coffres-forts sont situés dans les sous-sols du CRÉDIT LYONNAIS; leur construction et leur installation présentent les plus complètes garanties contre les risques d'incendie et de vol.

Chaque locataire reçoit une **Clé spéciale,** dont il n'existe pas de double, et il peut faire varier les combinaisons de la serrure à son gré. Il peut **seul** ouvrir le Coffre qu'il a loué.

Tarif de location très réduit, à partir de 5 fr. par mois, suivant les dimensions.

Le **Crédit Lyonnais** accepte aussi **en garde Coffrets, Cassettes, Caisses, Malles** et autres objets.

S'adresser : Au Siège Central, 19, boulevard des Italiens ou dans les bureaux de quartier.

BANQUE CANTONALE DE BERNE
(Suisse)

BANQUE D'ÉTAT
CAPITAL : FR. **20 millions** ENTIÈREMENT VERSÉS.

L'État de Berne garantit tous les engagements de la Banque.

Garde et gérance de titres, en dossiers simples ou conjoints; achat et vente de toutes valeurs aux Bourses suisses et étrangères; comptes courants productifs d'intérêts, nets de commission.

Les valeurs déposées par des étrangers résidant hors de Suisse sont exemptes de tout impôt suisse.

Pour tous renseignements s'adresser à la Banque.

HYGIÈNE DE LA TOILETTE

Les qualités désinfectantes, microbicides et cicatrisantes qui ont valu au **COALTAR SAPONINÉ LE BEUF** son admission dans les Hôpitaux de la ville de Paris, le rendent très précieux pour les soins sanitaires du corps, lotions, lavages des nourrissons, soins de la bouche qu'il purifie, des cheveux qu'il débarrasse des pellicules, etc.
Le flacon, 2 fr.; les 6 flacons, 10 fr. Dans les Phies
SE DÉFIER DES CONTREFAÇONS

VIN DE G. SÉGUIN
TONIQUE. RECONSTITUANT. FEBRIFUGE.
PHcie SEGUIN 165 R. St HONORE PARIS

LES CAPSULES D'**APIOL** DES Drs
JORET & HOMOLLE
PRÉVIENNENT LES MALAISES PÉRIODIQUES des DAMES & des JEUNES FILLES
Le flacon : 4f50 *franco.* — Phie SEGUIN, 165, R. St-Honoré, Paris

EAU DE LECHELLE
Arrête les PERTES, CRACHEMENTS de SANG, HÉMORRHAGIES INTESTINALES, DYSSENTERIES, etc. — Flacon 5 fr. Franco.
PARIS - Phie SÉGUIN, *165, Rue St-Honoré.*

HUILES FINES DE TABLE
MAISON CHARLES
8, rue des Saussaies, PARIS, téléphone, 227.21

Fournisseur depuis 1890
du **CERCLE DE L'UNION ARTISTIQUE**

Huile fine de table, supérieure, le kilo. .	2.60
Huile fine de table, — . .	2.30
Huile pour la table, — 1.60 et	1.80
Savon noir supérieur, prix unique, le kilo	0.45

HENRY BINDER

M. COTTENET et Cie Successeurs

PARIS, 31, RUE DU COLISÉE, PARIS

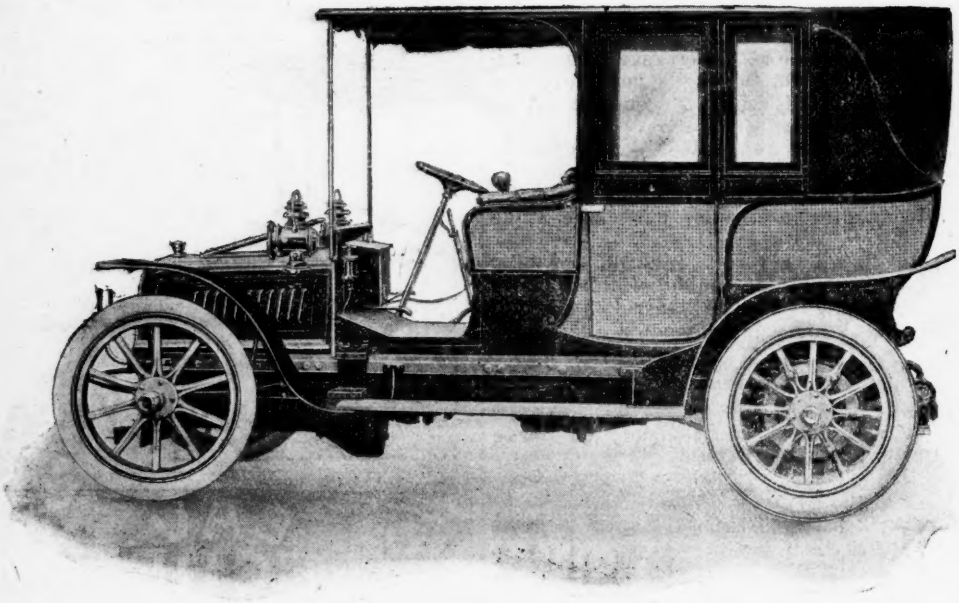

CARROSSERIE DE LUXE

Pour Voitures à Chevaux et Automobiles

TÉLÉPHONE 516-49

Adresse Télégraphique : BINDERCAR — PARIS

Société Anonyme des Anciens Établissements

PANHARD & LEVASSOR

AU CAPITAL DE 5.000.000

19, Avenue d'Ivry - PARIS

Exposition Universelle de Bruxelles 1897 : GRAND PRIX

Expositions Universelles de Paris 1889-1900 :

HORS CONCOURS - MEMBRE DU JURY

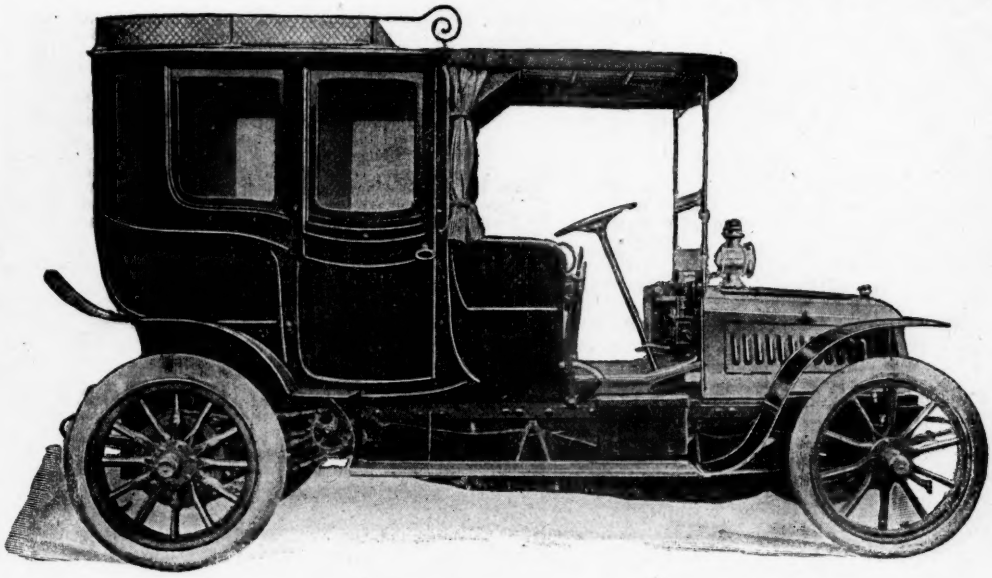

VOITURE DE VILLE COUPÉ LIMOUSINE

Voitures Automobiles

MUES PAR MOTEURS A PÉTROLE

de 10, 15, 18, 24, 35 et 50 chevaux

Voitures de Course

Voitures de Ville

Voitures d'Excursions

et de Grand Tourisme.

VOITURES DE LIVRAISONS EN TOUS GENRES

Envoi Franco du Catalogue illustré.

L'ÉCONOMISTE FRANÇAIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE SAMEDI

RÉDACTEUR EN CHEF : **M. PAUL LEROY-BEAULIEU**, MEMBRE DE L'INSTITUT

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU SAMEDI 5 OCTOBRE 1907

PARTIE ÉCONOMIQUE. — Les finances des communes. — Le commerce extérieur de la France pendant les huit premiers mois de l'année 1907. — Le commerce extérieur de la Grande-Bretagne pendant les huit premiers mois de l'année 1907. — La crise viticole méridionale et les canaux d'irrigation dérivés du Rhône. — La fabrication et le travail du verre. — Le manque d'élasticité de l'administration des postes. — Lettre de Suisse : vingt ans d'assurances en Suisse : vie, accidents, incendie, bris de glace, vol, grêle, etc. — Le régime pénal des assassins en France et en Suisse. — Revue économique : opérations des Caisses d'épargne ordinaires avec la Caisse des Dépôts et Consignations du 21 au 30 septembre 1907; le produit de l'octroi de Paris pour le mois de septembre 1907; Chambre de compensation des banquiers de Paris : mouvement général des opérations du mois de septembre 1907; le commerce des automobiles aux États-Unis d'Amérique pendant l'année 1906-1907. — Nouvelles d'outre-mer : Jamaïque.

PARTIE COMMERCIALE. — Revue générale. — Sucres. — Prix courant des métaux sur la place de Paris. — Correspondances particulières : Bordeaux, Lyon, le Havre, Marseille.

PARTIE FINANCIÈRE. — Banque de France. — Banque d'Angleterre. — Tableau général des valeurs. — Marché des capitaux disponibles. — Conseils généraux pour le placement d'une fortune. — Marché anglais, chemins de fer anglais et chemins de fer américains. — Rentes françaises. — Obligations municipales. — Obligations diverses. — Obligations des chemins de fer austro-hongrois et autrichiennes diverses. — Obligations des chemins de fer de Santa-Fé. — Actions des chemins de fer. — Institutions de crédit. — Fonds étrangers. — Valeurs diverses : Compagnie des Voitures; Métropolitain; Phosphates de Gafsa. — Mines d'or et valeurs des pays aurifères; Mines d'or du Transvaal; Mines de l'Ouest de l'Australie et de l'Ouest-Africain. — Assurances; Cours des changes. — Renseignements financiers : Recettes des Omnibus, du Canal de Suez, des chemins de fer de Porto-Rico, des Chemins de fer français et étrangers.

BUREAUX : RUE BERGÈRE, 35, A PARIS

ABONNEMENTS. — Paris et Départements : Un an, 40 fr.; six mois, 20 francs.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société anonyme au Capital de 150.000.000 de francs, entièrement versés

SITUATION au 31 Août 1907

ACTIF :		PASSIF :	
Caisse et Banque	75.653.511 56	Capital	150.000.000 »
Portefeuille	596.679.113 99	Réserves	19.920.385 95
Reports	56.894.253 65	Comptes de Chèques et Comptes d'Escompte	504.347.298 21
Correspondants « Effets à l'Encaissement »	55.497.982 56	Comptes Courants créditeurs	332.949.420 88
Comptes Courants débiteurs	94.941.494 96	Bons à Échéance fixe	61.867.281 80
Rentes, Obligations et Valeurs diverses	14.579.435 32	Acceptations	136.866.734 65
Participations financières	12.296.477 83	Comptes d'Ordre et Divers	41.996.189 16
Avances garanties	149.098.166 73		
Comptes débiteurs par Acceptations	138.537.786 »		
Agences hors d'Europe	6.075.284 23		
Comptes d'Ordre et Divers	33.434.033 82		
Immeubles	14.259.770 »		
Fr.	1.247.947.310 65	Fr.	1.247.947.310 65

OFFICIERS MINISTÉRIELS

Les annonces sont reçues aux bureaux de la Revue de Paris.

8 PAVILLONS à Bagnolet, r. Hoche, nos 40 à 48 et 53. Rev. 360f à 1.410f. A adj. en 6 lots à Bagnolet, salle Mairie, par Me Corpechot, n. à Noisy-le-Sec, le 20 Oct. à 2h préc. M. à p.: 4000f à 16000f.

VILLE DE PARIS

A adjer sur 1 ench. ch. des not. Paris, 5 Novembre 1907.
TERRAIN r. Falguière. Sce 568m07. M. à p.: 100f le m. S'ad. Mes Mahot de la Quérantonnais, 14, r. de Pyramides, et Delorme, r. Auber, 11, dép. de l'ench.

VENTE au Palais, le 26 Octobre 1907, à 2 heures.
Immeuble à Paris **66, BOULEV. de la GARE**
Conten. 768 m. envir. Revenu brut, envir. 21.000 fr. Mise à prix : **150.000** francs. — S'adresser à MMes Marquis-Boudaille et Beaugé, avoués.

VENTE au Palais, le 31 Octobre 1907, 2 heures.
2 IMMEUBLES RUE **DOMBASLE, 50** et **52**
et **Rue Dantzig**. Cont. 2.280 m. env. Mise à prix : **63.117** fr. S'adresser à Mes Plaignaud, Delasalle, et Beaugé, avoués, Nottin; notaire, et Ménage, liquidateur judiciaire.

VENTE, Palais de Justice, 24 Octobre 1907, à 2 h. :
NUE-PROPRIÉTÉ. TERRAIN A PARIS
RUE HOPITAL-St-LOUIS, 8
Cont. environ 1079 m. *Usufruitier âgé de 65 ans.* Mise à prix : **20.000** fr. S'adresser à Me Pierre Launay, avoué.

VILLE DE PARIS

A adjer sur 1 ench. ch. des not. Paris, 22 Octobre 1907.
2 TERRAINS : 1° BOUL. RASPAIL,
près r. de Sèvres. Sce 408m12. M. à p.: **1.000** fr. le m.
2° ANGLE rues LA BOÉTIE ET Fg-St-HONORÉ
Sce 200m60. M. à p. : **900f** le m. S'ad. Mes Mahot de la Quérantonnais et Delorme, r. Auber, 11, dép. de l'ench.

BELLE VILLA ET DÉPENDANCES
et 2 hect. 72 ares de bois à Montmacq (forêt de Compiègne), **chasse et pêche**. A vendre judiciairement, 27 Octobre, 2 h. en mairie de Montmacq, par Me Corbeau, not. à Ribecourt. Mise à prix : **15.000** fr. S'adresser au notaire vendeur ou à Me Rollero, avoué à Compiègne et à Me Lecouvey, notaire à Noyon.

VENTE au Palais, samedi 9 Novembre 1907, à 2 h.
UN IMMEUBLE sis à PARIS **PASSAGE LIGNER, n° 26**
et **rue de Bagnolet, n° 55** (XXe). Mise à prix : **40.000 francs**. S'adresser à Mes de Biéville et Simette, avoués.

VENTE au Palais, le jeudi 7 Novembre 1907, à 2 h.
Propriété à Paris, 33, RUE PIAT (20e arrondissement). Ensemble constructions industrielles, sur terrain loué, avec promesse de vente. **Mise à prix : 25.000** francs. S'adresser à MMes Garnier, Delinon, Thellier et Beau, avoués à Paris, et à Me Albert Meunié, notaire à Paris.

En Vente :

Table décennale
de la
Revue de Paris
(1894-1903)

I. TABLE ALPHABÉTIQUE PAR NOMS D'AUTEURS.
II. TABLE ANALYTIQUE PAR MATIÈRES.
III. TABLE GÉOGRAPHIQUE PAR RÉGIONS.

Prix. . . . . **2 fr. 50**

Envoi franco contre mandat ou timbres-poste
85bis, Faubourg Saint-Honoré, PARIS

LA SEULE BICYCLETTE
RÉALISANT UN PROGRÈS
La Paris-Brest
DE LA SOCIÉTÉ "LA FRANÇAISE"
Marque DIAMANT avec le nouveau Pédalier à roulements rationnels
16, Avenue de la Grande-Armée — TÉLÉPHONE : 523.58
6bis, Rue du 4-Septembre - TÉLÉPHONE : 304.66

DÉMÉNAGEMENTS
BEDEL & Cie
TÉLÉPHONE 259-24
18, Rue Saint-Augustin, 18, PARIS

Maison KRIEGER

H. DAMON * et COLIN *, Succrs

HORS CONCOURS. Exposition Universelle, 1900. Membre du Jury.

GRAND PRIX. Exposition Universelle 1889.

PARIS + 74, Faubourg Saint-Antoine, 74 + PARIS

SUCCURSALES :

PARIS, 27, *Rue du Quatre-Septembre*, 27, PARIS
(*Anciennement 13, Boulevard de la Madeleine*)

NICE, 5, *Boulevard Victor-Hugo*, 5 ✤ BUCAREST, 4, *Strada Pitar Mosu*, 4

LE CAIRE, "*Sharia Kasr El Nil*"

Ameublements complets

Envoi Franco en communication du Catalogue Illustré.

4.000 km. } CONCOURS DE LA COUPE

6.000 km. } COUPE DU MATIN

SUCCÈS DU

PNEU CUIR **VULCAN**

PREMIERS PRIX

P. BUCHILLET & Cie, 47, rue St-Ferdinand, PARIS

Maison KRIEGER

A. DRIDOUX & CORTIX, Succ.

HORS CONCOURS, Exposition Universelle, Paris, Mai et Juin

GRAND PRIX, Exposition Universelle, Paris, Mai et Juin

PARIS, 14, Faubourg Saint-Antoine, 74 — PARIS

SUCCURSALES

PARIS, 22, Rue du Grand-Sentiment, 22, PARIS

[illegible]

[illegible]

Ameublements complets

[illegible]

4.000 Km. — CONCOURS DE LA COUPE

6.000 Km. — COUPE DU MATIN

SUCCÈS DU

BNEU GUIR — VULCAN

PREMIERS PRIX

P. BUCHILLET & Cie, 47, rue St-Ferdinand, PARIS

Pour avoir une **BELLE POITRINE**

prenez les **PILULES ORIENTALES** qui, en deux mois, effacent les saillies osseuses des épaules, développent, raffermissent, reconstituent les Seins en donnant au Buste un gracieux embonpoint. Approuvées par les célébrités médicales, *bienfaisantes pour la Santé*, elles conviennent aux tempéraments les plus délicats. — Traitement facile, Résultat durable. — Renommée universelle. Le Flacon avec Notice, 6f35; Envoi discret et franco (contre remboursement 0f15 en plus). — Ecrire à M. J. RATIÉ, Pharmacien, 5, B-M, Passage Verdeau, PARIS, 9e.

Dépôts : *Bruxelles*, Phie St-Michel ; *Genève*, Drogrie Cartier & Jorin

Saint-Jean. Maux d'estomac, appétit, digestions.

Précieuse. Foie, calculs, bile, diabète, goutte

Dominique, Désirée, Magdeleine, Rigolette, Impératrice. Très agréables à boire. Une bouteille par jour.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE des EAUX, VALS (Ardèche).

Il est indispensable de bien désigner la source.

VOYAGES EN ESPAGNE

A PRIX RÉDUITS

Il est délivré, pendant toute l'année, par le *Bureau Commun des Compagnies de chemins de fer espagnols*, 20, rue Chauchat, à Paris, et par les principales Agences de voyage :

1° Des *Billets circulaires à itinéraire fixe*, comportant l'entrée en Espagne par Irun et la sortie d'Espagne par Port-Bou ou vice versa.

2° Des *Billets à itinéraire tracé à l'avance par le voyageur* sur une formule fournie gratuitement sur sa demande (minimum de perception : 1.500 kilomètres, 124 fr. 30 en 1re; 93 fr. 50 en 2e; 56 fr. 10 en 3e.

3° Des *Carnets kilométriques individuels* pour parcourir 2.000km, 2.600km, 3.200km, 3.800km, 4.400km, 5.000km, 6.000km, 7.000km, 8.000km, 9.000km, 10.000km, 11.000km et 12.000km et *collectifs* (à l'usage des personnes d'une même famille ou des associés et employés d'une même maison de commerce ou entreprise industrielle).

Les carnets de 3.200km, sont valables pour deux personnes;
— — 3.800km, — — — trois —
— — 4.400km, — — — quatre —
— — 5.000km, à 12.000km sont valables pour cinq personnes. A la demande, doit être jointe la photographie des intéressés (dimensions $\frac{0^m,10}{0^m,08}$ au maximum, $\frac{0^m,08}{0^m,05}$ au minimum).

Ces billets peuvent être délivrés par les principales *Agences de voyage*, conjointement avec des billets français à itinéraire facultatif, qui jouissent, en ce cas, de l'exemption de la clause du minimum de perception.

PATE ÉPILATOIRE DUSSER

Employée une ou deux fois par mois, elle détruit les poils follets disgracieux sur le visage des Dames, sans aucun inconvénient pour la peau, même la plus délicate. Sécurité, Efficacité garanties. — 50 Ans de Succès. — (Pour la barbe, 20 fr.; 1/2 boîte, spéciale pour la moustache, 10 fr. *franco* mandat.) — Pour les bras, employer le **PILIVORE** —— DUSSER, 1, Rue J.-J.-Rousseau, PARIS.

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

L'Hiver à la Côte d'Azur

BILLETS d'ALLER et RETOUR COLLECTIFS de 2e et 3e Classes

VALABLES JUSQU'AU 15 MAI 1908

Du 1er Octobre au 15 Novembre 1907, les gares P.-L.-M. délivrent, aux familles d'au moins trois personnes voyageant ensemble, des billets d'aller et retour collectifs de 2e et 3e classes pour *Toulon* et toutes les gares P.-L.-M. situées au-delà vers *Menton*. Le parcours simple doit être d'au moins 400 kilomètres.

(Le coupon d'aller de ces billets n'est valable que du 1er Octobre au 15 Novembre 1907.)

Le prix s'obtient en ajoutant au prix de 4 billets simples ordinaires (pour les 2 premières personnes), le prix d'un billet simple pour la 3e personne, la moitié de ce prix pour la 4e et chacune des suivantes.

ARRÊTS FACULTATIFS

Faire la demande de billets 4 jours au moins à l'avance à la gare de départ.

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

Stations Hivernales

(NICE, CANNES, MENTON, etc...)

BILLETS d'ALLER et RETOUR COLLECTIFS de 1re, 2e et 3e Classes

VALABLES 33 JOURS

Du 15 Octobre au 15 Mai, la Compagnie délivre, dans toutes les gares de son réseau, sous condition d'effectuer un minimum de parcours simple de 150 kilomètres, aux familles d'au moins trois personnes voyageant ensemble, des billets d'aller et retour collectifs de 1re, 2e et 3e classes pour les stations hivernales suivantes : *Toulon, Hyères* et toutes les gares situées entre *Saint-Raphaël-Valescure, Grasse, Nice et Menton inclusivement.*

Le prix s'obtient en ajoutant au prix de 4 billets simples ordinaires (pour les 2 premières personnes), le prix d'un billet simple pour la 3e personne, la moitié de ce prix pour la 4e et chacune des suivantes.

La durée de validité des billets peut être prolongée une ou plusieurs fois de 15 jours, moyennant le paiement, pour chaque prolongation, d'un supplément de 10 0/0.

ARRÊTS FACULTATIFS

Faire la demande de billets 4 jours au moins à l'avance à la gare de départ. Des trains rapides et de luxe composés de magnifiques et confortables voitures à boggies desservent, pendant l'hiver, les stations du *Littoral Paris-Nice* (1 087 kilomètres) en 13 h. 45 par le *Côte d'Azur-Rapide.*

CHEMIN DE FER DU NORD

Services directs entre Paris et Bruxelles

Trajet en 5 heures

Départs de Paris à 8 h. 20 du matin, midi 40, 3 h. 50, 6 h. 20 et 11 heures du soir.
Départs de Bruxelles à 8 h. et 8 h. 57 du matin, 1 h. et 6 h. 4 du soir et minuit 15.

Wagon-salon et wagon-restaurant aux trains partant de Paris à 6 h. 20 du soir et de Bruxelles à 8 heures du matin.

Wagon-salon-restaurant aux trains partant de Paris à 8 h. 20 du matin et de Bruxelles à 6 h. 4 du soir.

Services directs entre Paris et la Hollande

Trajet en 10 heures

Départs de Paris à 8 h. 20 du matin, midi 40 et 11 heures du soir.
Départs d'Amsterdam à 8 h. 28 du matin, midi 20 et 6 h. 7 du soir.
Départs d'Utrecht à 9 h. 6 du matin, 1 h. 8 et 6 h. 46 du soir.

Services directs entre Paris, l'Allemagne et la Russie

CINQ EXPRESS SUR COLOGNE, *Trajet en 9 heures*

Départs de Paris à 8 h. 20 du matin, midi 40, 6 h. 20, 9 h. 25 et 11 heures du soir.
Départs de Cologne à 4 h. 40, 9 h. 3 du matin, 1 h. 45 et 11 h. 21 du soir.

QUATRE EXPRESS SUR BERLIN, *Trajet en 19 heures*
(Par le Nord-Express, en 17 heures.)

Départs de Paris à 8 h. 20 du matin, midi 40, 9 h. 25 et 11 heures du soir.
Départs de Berlin à 1 h. 5, 10 h. et 11 h. 55 du soir.

QUATRE EXPRESS SUR FRANCFORT-SUR-MEIN, *Trajet en 13 heures*

Départs de Paris à midi 40, 6 h. 20, 9 h. 25 et 11 heures du soir.
Départs de Francfort à 8 h. 25 du matin, 5 h. 50 et 11 h. 5 du soir et 1 heure du matin.

DEUX EXPRESS SUR SAINT-PÉTERSBOURG, *Trajet en 56 heures*
(Par le Nord-Express, en 46 heures.)

Départs de Paris à 8 h. 20 du matin et 9 h. 25 ou 11 heures du soir.
Départs de Saint-Pétersbourg à midi et 8 h. 30 du soir.

DEUX EXPRESS SUR MOSCOU, *Trajet en 62 heures*

Départs de Paris à 8 h. 20 du matin et 9 h. 25 du soir.
Départs de Moscou à 5 h. 15 et 10 h. 30 du soir.

CHEMINS DE FER DE L'EST

Services les plus directs entre Paris, Wiesbaden, Francfort-sur-Mein et Coblence

PARIS, WIESBADEN-FRANCFORT-SUR-MEIN

a. — *Viâ Metz-Mayence.*

Aller.		1re, 2e cl. (*) (W. R.)	1re, 2e cl. (**)
Paris-Est	dép.	9.00 mat.	8.37 soir.
Metz	arr.	3.57 soir.	5.17 mat.
	dép.	4.07 —	5.27 —
Wiesbaden	arr.	9.22 —	11.28 —
Francfort-sur-Mein.	arr.	9.37 —	11.30 —

Retour.		1re, 2e cl. (*)	1re, 2e, 3e cl. (**)
Francfort-sur-Mein.	dép.	7.12 mat.	8.18 soir.
Wiesbaden	dép.	7.09 —	8.33 —
Metz	arr.	Midi 34 matin	1.51 mat.
	dép.	Midi 44 —	1.59 —
Paris-Est	arr.	6.28 soir.	8.40 —

(*) Voitures directes de 1re et 2e classe entre Paris et Francfort-sur-Mein. — (**) Voitures directes de 1re et 2e classe et Wagons-Lits entre Paris et Francfort-sur-Mein. (W. R.) Wagon-restaurant de Paris à Nancy.

Durée du trajet : 12 heures environ.

b. — *Viâ Avricourt-Carlsruhe.*

En utilisant les trains de luxe ci-dessous, on atteint Francfort-sur-Mein en 11 heures 1/2.

		Orient-Expr.	Carlsbad-Exp. 13 juin-27 sept. (***)
Paris-Est	dép.	7.20 soir.	7.22 soir.
Carlsruhe	arr.	5.02 mat.	5.55 mat.
	dép.	Train express 5.15 mat.	Train express. 6.55 mat.
Francfort-sur-Mein.	arr.	7.45 —	9.30 —

		Train express (***) 7.55 soir.	
Francfort-sur-Mein.	dép.	(***) 10.11 —	
Carlsruhe	arr.	Carlsbad-Exp. 16 juin-30 sept.	Orient-Expr.
	dép.	10.51 soir.	11.02 soir.
Paris-Est	arr.	7.27 mat.	7.33 mat.

(***) Un wagon-lits circule directement dans ce train entre Paris et Francfort-sur-Mein. — Le supplément à payer est de 21 fr. 10 pour le trajet simple de Paris à Francfort-sur-Mein.

Dans les trains d'Orient et Carlsbad-Express, le nombre des places est limité, les voyageurs qui désirent s'assurer des billets pour ces trains, doivent s'adresser à l'avance à la Compagnie Internationale des wagons-lits, 3, place de l'Opéra, à Paris.

Le supplément perçu directement par cette Compagnie est de 17 fr. 50 pour le trajet simple entre Paris et Carlsruhe.

c. — *Paris, Coblence et Ems par Metz-Trèves ou par Longwy-Luxembourg.*

		Viâ Luxembourg 1e, 2e, 3e classe (c)	1e, 2e, 3e classe (c)	1e, 2e, 3e classe (d)	Viâ Metz 1e, 2e, classe (a) W.-R. Paris à Nancy.	1e, 2e, classe (b)
Paris-Est	dép.	8.12 m.	1.55 s.	9.45 s.	9. m.	8.37 s.
Trèves	arr.	5.42 s.	11.23 »	8.02 m.	7.17 s.	8.12 m.
	dép.	6.07 »	11.48 »	8.31 »	7.25 »	8.31 »
Coblence	arr.	7.58 »	2.23 m.	10.22 »	9.05 »	10.22 »
Ems	arr.	8.55 »		11.03 »	9.37 »	11.03 »

		Viâ Luxemb. 1e, 2e, 3e classe (c)	1e, 2e, 3e classe (c)	Viâ Metz 1e, 2e, classe (a)	1e, 2e, 3e classe W.-R. Nancy à Paris	1e, 2e, 3e classe (b)
Ems	dép.	8.04 m.	10.12 m.	7.58 m.	10.12 m.	7.56 s.
Coblence	dép.	8.47 »	11.11 »	8.38 »	11.03 »	8.43 »
Trèves	arr.	11.23 »	2.26 s.	10.25 »	1.01 s.	10.41 »
	dép.	11.40 »	2.42 »	10.39 »	1.12 »	10.55 »
Paris-Est	arr.	6.16 s.	11.30 »	6.28 s.	11.02 »	8.40 m.

Durée du trajet de 10 h. 1/2 à 13 heures pour Coblence et de 11 h. 1/2 à 14 heures pour Ems.

(a). — Voitures directes entre Paris et Metz d'une part, Metz et Ems d'autre part.
(b). — Wagon-lits et voitures directes entre Paris et Metz, et voitures directes entre Metz et Ems.
(c). — Voitures directes entre Paris et Luxembourg.
(d). — Voitures directes entre Paris et Luxembourg d'une part, Luxembourg-Ems d'autre part.

ERNEST FLAMMARION, Éditeur, 26, rue Racine, PARIS.

NOUVEAUTÉS

BIBLIOTHÈQUE DE PHILOSOPHIE SCIENTIFIQUE
Dirigée par le Dr GUSTAVE LE BON

M. CHARLES DEPÉRET
Correspondant de l'Institut
Doyen de la Faculté des Sciences de Lyon

LES
Transformations du Monde Animal

Ce livre est destiné à exposer ce que nous savons à l'heure actuelle des lois qui ont présidé aux incessantes transformations du monde animal depuis la première apparition de la vie sur le globe jusqu'à nos jours. Après un exposé historique du développement des idées en matière d'évolution, on y étudie la *variation* de l'*espèce* dans l'espace et dans le temps, la constitution des séries de formes ou rameaux phylétiques, le mécanisme de l'extinction des espèces, les procédés de formation des types nouveaux, enfin le rôle fondamental des phénomènes de migration dans les changements de faunes.

Un volume in-18. Prix. . . . . **3** fr. **50**

CAPITAINE DANRIT
(*Commandant DRIANT*)

De Samarcande à Lhassa
ORDRE DU TZAR
Illustrations de G. DUTRIAC

Un volume in-18. Prix. . . . . **3** fr. **50**

NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE CLASSIQUE DES ÉDITIONS JOUAUST

P. SCARRON
Le Roman Comique
Publié par les soins de D. JOUAUST avec une Préface par Paul BOURGET

Deux volumes in-16 elzévir. Prix. . . . . **6** francs.

COLLECTION IN-18 JÉSUS

Les Meilleurs AUTEURS CLASSIQUES Français & Étrangers

DANIEL DE FOË : Robinson Crusoé

Un volume : broché, **95** centimes; relié toile, **1** fr. **75**

Envoi contre Mandat-Poste

HACHETTE et Cie, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

COLLECTION DES VOYAGES ILLUSTRÉS

MAJOR SYKES

A TRAVERS LA PERSE ORIENTALE

Ouvrage illustré de 50 gravures d'après des photographies de l'auteur

Un volume in-16, broché . . . . . 4 fr.

La Perse est, dans son ensemble, un pays plus célébré que connu. Mais ses provinces orientales sont assurément l'une des régions du monde qu'on a le moins explorées, dont on a le moins parlé et le moins écrit.

L'accord anglo-russe qui vient d'être signé, et qui consacre l'abandon par la Russie de toute velléité d'expansion à travers la Perse, qui limite son influence à la frontière territoriale de l'Asie russe, tandis que, en avant de la frontière territoriale anglaise, l'Afghanistan constitue une zone d'influence réservée à l'action anglaise, prouve cependant que l'Orient est la partie de la Perse qu'il importe aux Européens de connaître avant toute autre.

Le livre de M. le Major Sykes en donnera l'idée la plus exacte, car lui l'a parcourue tout entière; il y a séjourné à plusieurs reprises, mêlé aux grandes affaires que la diplomatie de sa patrie y a débattues, plus séduit, à chaque séjour, par le pays lui-même. Nul n'avait donc plus de titres à nous le révéler et personne n'en fera jamais une description plus complète, plus précise et plus sincère. A travers ces pages si riches de faits et de renseignements, nous suivons l'auteur jour par jour, étape par étape, tour à tour émus et charmés de tant d'épisodes gracieux ou dramatiques. Et cette impression de pittoresque exactitude est encore renforcée par les magnifiques gravures qui illustrent ce beau volume : elles réalisent sous nos yeux avec la dernière perfection les scènes que nous fait vivre le récit de l'auteur et les étranges paysages au milieu desquels elles se déroulent.

DIX-SEPTIÈME ANNÉE

L'ANNÉE CARTOGRAPHIQUE

SUPPLÉMENT ANNUEL

A TOUTES LES PUBLICATIONS DE GÉOGRAPHIE ET DE CARTOGRAPHIE

DRESSÉ ET RÉDIGÉ SOUS LA DIRECTION DE

F. SCHRADER

Directeur des travaux cartographiques de la Librairie Hachette et Cie

Cette 17e Année contient les modifications géographiques et politiques de 1906

TROIS CARTES DOUBLES TIRÉES EN CINQ COULEURS, AVEC TEXTE EXPLICATIF AU DOS

Prix : 3 francs

I. — **ASIE**, par MM. D. Aïtoff et Ch. Bonnesseur

Itinéraire du major C.-D. Bruce de Leh à Péking, 1906. — *Traité franco-siamois* (23 mars 1907); la nouvelle frontière entre Siam et Cambodge. — *Régions de la Perse*, explorées par A. F. Stahl, 1895-1906. — *Chine occidentale* : itinéraires de MM. de Marsay et de Las-Cases, 1906.

II. — **AFRIQUE**, par M. M. Chesneau

Sahara central, d'après les plus récents travaux. — *Les Frontières nord et nord-est de la Nigeria* (convention franco-anglaise du 29 mai 1906 et accord anglo-allemand du 16 juillet 1906). — *Région entre Kanem et Borkou*, d'après les explorations du capitaine Mangin : 1904-1906. — *Mauritanie et Ferlo*, d'après les travaux des capitaines Gérard et Vallier. — *Congo et Bahr el Ghazal* (levés du commandant Lemaire, 1902-1905; itinéraires du capitaine Roulet en 1900). — *Frontière turco-égyptienne* (accord du 1er octobre 1906).

III. — **AMÉRIQUE**, par M. V. Huot

Rio Pilcomayo du rio Paraguay au 22e parallèle, par G. Lange. — *Traversée du passage du nord-ouest*, par le capitaine Amundsen (1903-1906); *Expédition vers le Pôle* du commandant Peary (1905-1906). *Réseau hydrographique du versant oriental des Andes péruviennes*, d'après les plus récentes explorations. — *Labrador oriental*, d'après les levés de Mme Léonidas Hubbard (1906). — *Les Nouveaux États de la Colombie*, 1906.

HACHETTE et Cie, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

F. BALDENSPERGER

ÉTUDES D'HISTOIRE LITTÉRAIRE

COMMENT LE XVIIIe SIÈCLE EXPLIQUAIT L'UNIVERSALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE
YOUNG ET SES " NUITS " EN FRANCE, LE GENRE " TROUBADOUR "
" LÉNORE " DE BÜRGER DANS LA LITTÉRATURE FRANÇAISE
LES DÉFINITIONS DE L'HUMOUR

Un volume in-16, broché . . . . . 3 fr. 50

Un lien étroit donne son unité à la réunion de ces études, consacrées à des sujets assez différents : on peut dire que la préparation, l'affirmation ou l'affaissement du Romantisme se trouve en cause, à quelque degré, dans chacune d'elles. L'auteur s'est efforcé d'y faire moins de la critique que de l'histoire, et s'explique franchement sur ce point dans sa preface. Il a tenu aussi à laisser subsister dans ses exposés — de même qu'ils ont existé dans la réalité des faits — ces indices d'influences entre les principales littératures européennes que la critique des différents pays est parfois tentée de négliger.

DU MÊME AUTEUR :

Gottfried Keller, sa vie et ses œuvres. — Un vol. in-8, broché. . . . . 7 fr. 50
Gœthe en France, Étude de littérature comparée. — Un vol. in-8, broché. . . . . 7 fr. 50
Bibliographie critique de Gœthe en France. — Un vol. in-8, broché . . . . . 7 fr. 50

H. BARCKHAUSEN

Professeur honoraire à la Faculté de Droit de Bordeaux
Correspondant de l'Institut

MONTESQUIEU

SES IDÉES ET SES ŒUVRES

D'APRÈS LES PAPIERS DE LA BRÈDE

Un volume in-16, broché . . . . . 3 fr. 50

Les manuscrits de Montesquieu que ses descendants conservaient à la Brède, et dont ils ont résolu, il y a quinze ans, de faire bénéficier le public, renferment outre les œuvres nouvelles publiées par la Société des Bibliophiles de Guyenne, des renseignements précieux sur les ouvrages les plus célèbres du grand écrivain.

M. Barckhausen a su en profiter fort heureusement dans cette étude. C'est ainsi qu'il rétablit le texte des *Lettres Persanes* que l'auteur avait arrêté quelques mois avant sa mort; pour les *Considérations sur la Grandeur des Romains*, il nous découvre le sens politique de ce livre, qui est tout autre chose qu'un résumé de l'histoire de Rome; il nous instruit encore sur la composition de l'*Esprit des Lois*, en citant bon nombre de passages et même de chapitres retranchés du texte imprimé.

L'ouvrage comprend, en outre, les préfaces spéciales aux éditions des œuvres de Montesquieu publiées naguère à Bordeaux, en utilisant les papiers de la Brède.

CALMANN-LÉVY, Éditeurs, 3, Rue Auber, Paris.

RENÉ BAZIN

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Le Blé qui lève

Roman

Un volume in-18. Prix. . . . . 3 fr. 50

LÉON DE TINSEAU

La Clef de la Vie

Roman

Un volume in-18. Prix. . . . . 3 fr. 50

COLETTE YVER

Princesses de Science

Roman

Un volume in-18. Prix. . . . . 3 fr. 50

LIVRES NOUVEAUX

LE DUC DE LAUZUN ET LA COUR DE MARIE-ANTOINETTE. — LE DUC DE LAUZUN ET LA COUR INTIME DE LOUIS XV.
par **Gaston Maugras**.

Cette nouvelle édition rendra populaire ce curieux ouvrage que l'Académie française a couronné. Il n'est rien de plus divertissant que cette vie de Lauzun, racontée, pour ainsi dire, par lui-même, — puisque M. Gaston Maugras y a largement mis à contribution des mémoires de Lauzun que d'aucuns déclarent apocryphes, mais qui ont bien des chances d'être authentiques. De tous les séducteurs du XVIIIe siècle, Lauzun est peut-être le plus connu : le théâtre et le roman lui ont créé une légende; sans détruire cette légende, M. Gaston Maugras nous montre en ces deux volumes un Lauzun toujours charmeur, mais plus tendre peut-être que roué, plus souvent victime des femmes que leur bourreau. Il ne manque plus à Lauzun même la grâce suprême d'avoir été crédule et faible.

DANS LE GOLFE DE SIAM,
par **Pierre Rey**.

La dédicace de ce livre est touchante : « Aux femmes des officiers, des colons et des fonctionnaires qui vaillamment suivent leurs maris dans les parties perdues des lointaines colonies; qui passent là des années d'isolement, à éclairer de leur gaîté la pauvre cabane du douanier ou le blockhaus du lieutenant, — à remonter le courage de l'ami que le travail, l'exaspération des soleils brûlants et ses marais fiévreux font glisser parfois aux noires désespérances; aux saintes compagnes de nos jours d'exil, qui, dans la solitude des postes de brousse distribuent à plein cœur le réconfort de leurs yeux rieurs et la lumière de leurs robes claires, qui nous sourient de leur pauvre cher sourire pâli par l'anémie, — et qui meurent! » Il suffit de citer ces quelques lignes pour donner le désir de lire ce roman pittoresque et poignant.

LES RÉGIMES POLITIQUES AU XXe SIÈCLE, LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE,
par **Albert Soubies** et **Ernest Carette**.

Dans le régime républicain, nos auteurs distinguent trois espèces : le régime républicain représentatif, où le peuple exerce le pouvoir par délégués, mais où Gouvernement et Assemblées sont respectivement indépendants : — exemple, les États-Unis; — le régime républicain parlementaire, où le peuple exerce le pouvoir par délégués, mais où Gouvernement et Assemblées sont rapprochés par un Cabinet responsable devant les Chambres : — exemple, la France; — enfin le régime républicain démocratique, où le peuple exerce par lui-même, et non par délégués, une part des fonctions du Gouvernement ou des Assemblées. C'est de ce troisième type, du type suisse, qu'il est question dans le présent ouvrage.

ÉTUDES DE MORALE POSITIVE,
par **Gustave Belot**.

Cet ouvrage débute par un essai intitulé *En quête d'une Morale positive* et se termine par l'*Esquisse d'une Morale positive*. Cette morale indépendante de systèmes et de dogmes, détachée de la métaphysique et « adaptée aux exigences de la neutralité scolaire », notre auteur la dégage de l'observation courante et de la pratique de la vie. Essai intéressant et qu'il convient de ranger à côté des travaux de M. Lévy-Bruhl sur *la Morale et la Science des Mœurs* et de M. Rauh sur l'*Expérience morale*.

L'ARGOT ANCIEN (1455-1850),
par **Lazare Sainéan**.

« La présente étude est la première qui traite de l'argot dans son développement chronologique. Chez Fr. Michel, le passé et le présent se confondent; les remarques faites par Schwob s'appliquent exclusivement à la phase contemporaine de l'argot. Le *Dictionnaire d'Argot* de Lorédan Larchey porte, il est vrai, sur son titre le mot *historique*, mais les sources citées par l'auteur ne remontent pas au delà du XIXe siècle. » M. Lazare Sainéan, lui, nous donne un tableau d'ensemble de l'histoire de l'argot. Son ouvrage vient combler une lacune, et il intéressera, non seulement les curieux de la langue verte, mais aussi les grammairiens et les érudits.

HYGIÈNE,
par le **professeur Debove**
et le **docteur A.-F. Plicque**.

Le public n'a pas à se plaindre des spécialistes en matière d'hygiène : que de livres, et qui prodiguent avertissements, conseils, remèdes ! Longtemps encore, malheureusement, l'activité des hygiénistes s'exercera plus utilement à imposer des lois qui mettent le public en garde et le protègent, malgré lui, contre les imprudences qu'à essayer de parler à sa raison. Il convient toutefois d'essayer de ces deux méthodes simultanément, et l'on ne peut que recommander ce nouveau traité d'hygiène.

LA CIVILISATION PHARAONIQUE,
par **Albert Gayet**.

« Toute la raison d'être de ce petit livre est d'essayer de présenter au lecteur l'esquisse de cette civilisation, de l'aurore de l'époque fabuleuse, alors que, selon les légendes, l'Égypte est gouvernée par les dieux, jusqu'à l'heure où, pour toujours, elle cesse d'être personnelle, et subit l'influence gréco-romaine, sous les Ptolémées, puis les Empereurs. » Nos lecteurs savent, par les articles publiés dans cette *Revue* par M. A. Moret, quelle actualité et quel attrait conservent pour nos esprits et nos consciences modernes les idées et les croyances de la vieille Égypte. Ce nouveau précis sera le bienvenu.

LA REVUE DE PARIS

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX DE L'ABONNEMENT :

	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
PARIS	48 »	24 »	12 »
SEINE ET SEINE-ET-OISE	51 »	25 50	12 75
DÉPARTEMENTS	54 »	27 »	13 50
ÉTRANGER (UNION POSTALE)	60 »	30 »	15 »

On s'abonne aux bureaux de la Revue de Paris, *85 bis, faubourg Saint-Honoré (téléphone 516-20), dans toutes les librairies et dans tous les bureaux de Poste de France et de l'Étranger.*

Sans aucuns frais supplémentaires, la Revue de Paris *est fournie rognée aux abonnés qui en font la demande.*

Les abonnements partent du 1er ou du 15 de chaque mois.

Les mandats ou valeurs à vue doivent être au nom de M. l'administrateur-gérant de la Revue de Paris, *85 bis, faubourg Saint-Honoré.*

Les annonces sont reçues aux bureaux de la Revue de Paris, *85 bis, faubourg Saint-Honoré.*

La reproduction et la traduction des œuvres publiées par la Revue de Paris *sont, à moins d'indication spéciale, complètement interdites dans tous les pays y compris la Hollande.*

La première Table Décennale *(1894-1903) est mise en vente au prix de* 2 *fr.* 50 *c.*

Coulommiers. — Imprimerie Paul BRODARD

PUBLICATIONS NOUVELLES

DE LA

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

Boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

Aventuriers et Femmes de qualité, par M. *Ch. Gailly de Taurines*. — Un volume in-16, illustré de 8 planches hors texte, broché, 3 fr. 50.

Une Fredaine de Bussy-Rabutin — Poisson et Pompadour — Bagatelle et ses hôtes — La fille du Maréchal de Saxe.

Des aventuriers, on en trouvera de diverses sortes en cet amusant volume d'histoire pittoresque et dramatique, depuis les héroïques aventuriers de guerre, Maurice de Saxe et Bussy-Rabutin, jusqu'au louche aventurier de finances, François Poisson, père de Mme de Pompadour, à la fois bon vivant et cynique, époux tolérant et père tendre, dont la tête, après avoir entrevu la potence, finit, grâce aux mérites de sa fille, par s'orner d'une couronne de marquis.

Quant aux « femmes de qualité », elles sont également ici de qualités très diverses : les austères vertus de Mme de Miramion, presque une sainte, offriront quelque contraste avec la galanterie raffinée, élégante et précieuse de la Maréchale d'Estrées, de la Marquise de Monconseil, de la Princesse d'Hénin qui, durant tout le XVIIIe siècle, occupèrent le joli pavillon de Bagatelle et l'ornèrent de l'éclat de leur beauté et de l'ingéniosité de leur esprit.

D'une lecture facile, ce livre de M. Gailly de Taurines, sous des apparences légères, est toutefois une étude d'histoire très consciencieuse et très documentée, d'où peuvent se déduire de fort utiles et sérieuses instructions.

Francisque Bouillier, *LE DERNIER DES CARTÉSIENS*, par M. *C. Latreille*, avec des lettres inédites de VICTOR COUSIN. — Un vol. in-16, broché, 3 fr 50.

On sait que Francisque Bouillier fut l'un des plus brillants disciples de Victor Cousin ; ce que l'on connaît moins, c'est qu'il fut, dans sa chaire de la Faculté des lettres de Lyon, le champion résolu du rationalisme, à l'époque où se déchaînait la lutte du parti ultramontain contre l'Université. M Latreille nous retrace le tableau de ces âpres querelles, qui faillirent amener la destitution du jeune professeur.

Le volume contient de nombreuses lettres adressées par Victor Cousin à Francisque Bouillier : c'est un document précieux pour l'histoire de cette école qui, pendant un demi-siècle, a représenté la pensée française.

DU MÊME AUTEUR :

Joseph de Maistre et la Papauté. — Un vol. 3 fr. 50.
(*Bibliothèque variée*, 1re *série*.)

Au Seuil de la Vie, par M. *Antonio Beltramelli*, roman traduit de l'italien par HENRY L. DE PÉRÉRA. — Un volume in-16, broché, 3 fr. 50.

M. A. Beltramelli, qui est un des plus brillants écrivains de la jeune école italienne, nous montre dans la forme attachante de l'autobiographie une âme qui contre elle-même et contre la société lutte pour la vraie vie. « Tour à tour cheminau sur les routes infinies et contrebandier avec les pêcheurs de l'Adriatique, son héros, Duccio della Bella, préfère aux commodités d'une profession servile l'âpre combat pour le pain et pour la liberté. Mais son cœur, devenu libre, est prêt pour un autre esclavage : l'amour unit sa destinée à celle de Serenella, la fille des pêcheurs... Puis, c'est à Rome, où il a dû fuir à la suite d'un drame, la lutte émouvante d'un homme jeune et intelligent mais fier contre la sottise ou l'indifférence de la société. Et quand Duccio est parvenu à vaincre la fortune, c'est pour subir le honteux esclavage du plaisir. Mais Serenella reparaît, Serenella la douce amoureuse, qui a failli mourir de l'amour, et Duccio découvre enfin dans l'amour la certitude du bonheur. » Pour faire entendre ce cantique de liberté et d'amour, l'auteur a trouvé des accents d'un lyrisme pénétrant et magnifique. Mais, mieux encore qu'il ne nous séduit par les prestiges de sa poésie, il nous émeut par la sincérité d'un récit dramatique à force de simplicité. C'est une âme qui s'ouvre à nous, ardente et consciente à la fois, une âme vivante et pareille à la nôtre.

(*Bibliothèque des meilleurs romans étrangers*, 1re *série*.)

*
* *

A travers la Perse orientale, par M. le Major *Sykes*. — Un volume in-16, illustré de 50 gravures d'après des photographies de l'auteur, broché, 4 fr.

La Perse est, dans son ensemble, un pays plus célébré que connu. Mais ses provinces orientales sont assurément l'une des régions du monde qu'on a le moins explorées, dont on a le moins parlé et le moins écrit.

L'accord anglo-russe qui vient d'être signé, et qui consacre l'abandon par la Russie de toute velléité d'expansion à travers la Perse, qui limite son influence à la frontière territoriale de l'Asie russe, tandis que, en avant de la frontière territoriale anglaise, l'Afghanistan constitue une zone d'influence réservée à l'action anglaise, prouve cependant que l'Orient est, au

CALMANN-LÉVY, Éditeurs, 3, Rue Auber, Paris.

RENÉ BAZIN

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Le Blé qui lève

Roman

Un volume in-18. Prix. . . . . 3 fr. 50

LÉON DE TINSEAU

La Clef de la Vie

Roman

Un volume in-18. Prix. . . . . 3 fr. 50

COLETTE YVER

Princesses de Science

Roman

Un volume in-18. Prix. . . . . 3 fr. 50

LIVRES NOUVEAUX

LE DUC DE LAUZUN ET LA COUR DE MARIE-ANTOINETTE. — LE DUC DE LAUZUN ET LA COUR INTIME DE LOUIS XV.
par **Gaston Maugras**.

Cette nouvelle édition rendra populaire ce curieux ouvrage que l'Académie française a couronné. Il n'est rien de plus divertissant que cette vie de Lauzun, racontée, pour ainsi dire, par lui-même, — puisque M. Gaston Maugras y a largement mis à contribution des mémoires de Lauzun que d'aucuns déclarent apocryphes, mais qui ont bien des chances d'être authentiques. De tous les séducteurs du XVIIIe siècle, Lauzun est peut-être le plus connu : le théâtre et le roman lui ont créé une légende; sans détruire cette légende, M. Gaston Maugras nous montre en ces deux volumes un Lauzun toujours charmeur, mais plus tendre peut-être que roué, plus souvent victime des femmes que leur bourreau. Il ne manque plus à Lauzun même la grâce suprême d'avoir été crédule et faible.

DANS LE GOLFE DE SIAM,
par **Pierre Rey**.

La dédicace de ce livre est touchante : « Aux femmes des officiers, des colons et des fonctionnaires qui vaillamment suivent leurs maris dans les parties perdues des lointaines colonies; qui passent là des années d'isolement, à éclairer de leur gaîté la pauvre cabane du douanier ou le blockhaus du lieutenant, — à remonter le courage de l'ami que le travail, l'exaspération des soleils brûlants et ses marais fiévreux font glisser parfois aux noires désespérances; aux saintes compagnes de nos jours d'exil, qui, dans la solitude des postes de brousse distribuent à plein cœur le réconfort de leurs yeux rieurs et la lumière de leurs robes claires, qui nous sourient de leur pauvre cher sourire pâli par l'anémie, — et qui meurent! » Il suffit de citer ces quelques lignes pour donner le désir de lire ce roman pittoresque et poignant.

LES RÉGIMES POLITIQUES AU XXe SIÈCLE, LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE,
par **Albert Soubies** et **Ernest Carette**.

Dans le régime républicain, nos auteurs distinguent trois espèces : le régime républicain représentatif, où le peuple exerce le pouvoir par délégués, mais où Gouvernement et Assemblées sont respectivement indépendants : — exemple, les États-Unis ;— le régime républicain parlementaire, où le peuple exerce le pouvoir par délégués, mais où Gouvernement et Assemblées sont rapprochés par un Cabinet responsable devant les Chambres : — exemple, la France; — enfin le régime républicain démocratique, où le peuple exerce par lui-même, et non par délégués, une part des fonctions du Gouvernement ou des Assemblées. C'est de ce troisième type, du type suisse, qu'il est question dans le présent ouvrage.

ÉTUDES DE MORALE POSITIVE,
par **Gustave Belot**.

Cet ouvrage débute par un essai intitulé *En quête d'une Morale positive* et se termine par l'*Esquisse d'une Morale positive*. Cette morale indépendante de systèmes et de dogmes, détachée de la métaphysique et « adaptée aux exigences de la neutralité scolaire », notre auteur la dégage de l'observation courante et de la pratique de la vie. Essai intéressant et qu'il convient de ranger à côté des travaux de M. Lévy-Bruhl sur *la Morale et la Science des Mœurs* et de M. Rauh sur l'*Expérience morale*.

L'ARGOT ANCIEN (1455-1850),
par **Lazare Sainéan**.

« La présente étude est la première qui traite de l'argot dans son développement chronologique. Chez Fr. Michel, le passé et le présent se confondent; les remarques faites par Schwob s'appliquent exclusivement à la phase contemporaine de l'argot. Le *Dictionnaire d'Argot* de Lorédan Larchey porte, il est vrai, sur son titre le mot *historique*, mais les sources citées par l'auteur ne remontent pas au delà du XIXe siècle. » M. Lazare Sainéan, lui, nous donne un tableau d'ensemble de l'histoire de l'argot. Son ouvrage vient combler une lacune, et il intéressera, non seulement les curieux de la langue verte, mais aussi les grammairiens et les érudits.

HYGIÈNE,
par le **professeur Debove**
et le **docteur A.-F. Plicque**.

Le public n'a pas à se plaindre des spécialistes en matière d'hygiène : que de livres, et qui prodiguent avertissements, conseils, remèdes ! Longtemps encore, malheureusement, l'activité des hygiénistes s'exercera plus utilement à imposer des lois qui mettent le public en garde et le protègent, malgré lui, contre les imprudences qu'à essayer de parler à sa raison. Il convient toutefois d'essayer de ces deux méthodes simultanément, et l'on ne peut que recommander ce nouveau traité d'hygiène.

LA CIVILISATION PHARAONIQUE,
par **Albert Gayet**.

« Toute la raison d'être de ce petit livre est d'essayer de présenter au lecteur l'esquisse de cette civilisation, de l'aurore de l'époque fabuleuse, alors que, selon les légendes, l'Égypte est gouvernée par les dieux, jusqu'à l'heure où, pour toujours, elle cesse d'être personnelle, et subit l'influence gréco-romaine, sous les Ptolémées, puis les Empereurs. » Nos lecteurs savent, par les articles publiés dans cette *Revue* par M. A. Moret, quelle actualité et quel attrait conservent pour nos esprits et nos consciences modernes les idées et les croyances de la vieille Égypte. Ce nouveau précis sera le bienvenu.

LA REVUE DE PARIS

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX DE L'ABONNEMENT :

	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
PARIS	48 »	24 »	12 »
SEINE ET SEINE-ET-OISE	51 »	25 50	12 75
DÉPARTEMENTS	54 »	27 »	13 50
ÉTRANGER (UNION POSTALE)	60 »	30 »	15 »

On s'abonne aux bureaux de la Revue de Paris, *85 bis, faubourg Saint-Honoré (téléphone 516-20), dans toutes les librairies et dans tous les bureaux de Poste de France et de l'Étranger.*

Sans aucuns frais supplémentaires, la Revue de Paris *est fournie rognée aux abonnés qui en font la demande.*

Les abonnements partent du 1er ou du 15 de chaque mois.

Les mandats ou valeurs à vue doivent être au nom de M. l'administrateur-gérant de la Revue de Paris, *85 bis, faubourg Saint-Honoré.*

Les annonces sont reçues aux bureaux de la Revue de Paris, *85 bis, faubourg Saint-Honoré.*

La reproduction et la traduction des œuvres publiées par la Revue de Paris *sont, à moins d'indication spéciale, complètement interdites dans tous les pays y compris la Hollande.*

La première Table Décennale *(1894-1903) est mise en vente au prix de* 2 *fr.* 50 *c.*

Coulommiers. — Imprimerie Paul BRODARD

PUBLICATIONS NOUVELLES

DE LA

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

Boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

Aventuriers et Femmes de qualité, par M. *Ch. Gailly de Taurines*. — Un volume in-16, illustré de 8 planches hors texte, broché, 3 fr. 50.

Une Fredaine de Bussy-Rabutin — Poisson et Pompadour — Bagatelle et ses hôtes — La fille du Maréchal de Saxe.

Des aventuriers, on en trouvera de diverses sortes en cet amusant volume d'histoire pittoresque et dramatique, depuis les héroïques aventuriers de guerre, Maurice de Saxe et Bussy-Rabutin, jusqu'au louche aventurier de finances, François Poisson, père de Mme de Pompadour, à la fois bon vivant et cynique, époux tolérant et père tendre, dont la tête, après avoir entrevu la potence, finit, grâce aux mérites de sa fille, par s'orner d'une couronne de marquis.

Quant aux « femmes de qualité », elles sont également ici de qualités très diverses : les austères vertus de Mme de Miramion, presque une sainte, offriront quelque contraste avec la galanterie raffinée, élégante et précieuse de la Maréchale d'Estrées, de la Marquise de Monconseil, de la Princesse d'Hénin qui, durant tout le XVIIIe siècle, occupèrent le joli pavillon de Bagatelle et l'ornèrent de l'éclat de leur beauté et de l'ingéniosité de leur esprit.

D'une lecture facile, ce livre de M. Gailly de Taurines, sous des apparences légères, est toutefois une étude d'histoire très consciencieuse et très documentée, d'où peuvent se déduire de fort utiles et sérieuses instructions.

Francisque Bouillier, *LE DERNIER DES CARTÉSIENS*, par M. *C. Latreille*, avec des lettres inédites de Victor Cousin. — Un vol. in-16, broché, 3 fr 50.

On sait que Francisque Bouillier fut l'un des plus brillants disciples de Victor Cousin ; ce que l'on connaît moins, c'est qu'il fut, dans sa chaire de la Faculté des lettres de Lyon, le champion résolu du rationalisme, à l'époque où se déchaînait la lutte du parti ultramontain contre l'Université. M Latreille nous retrace le tableau de ces âpres querelles, qui faillirent amener la destitution du jeune professeur.

Le volume contient de nombreuses lettres adressées par Victor Cousin à Francisque Bouillier : c'est un document précieux pour l'histoire de cette école qui, pendant un demi-siècle, a représenté la pensée française.

DU MÊME AUTEUR :

Joseph de Maistre et la Papauté. — Un vol. 3 fr. 50.
(*Bibliotheque variée*, 1re *série.*)

Au Seuil de la Vie, par M. *Antonio Beltramelli*, roman traduit de l'italien par Henry L. de Péréra. — Un volume in-16, broché, 3 fr. 50.

M. A. Beltramelli, qui est un des plus brillants écrivains de la jeune école italienne, nous montre dans la forme attachante de l'autobiographie une âme qui contre elle-même et contre la société lutte pour la vraie vie. « Tour à tour chemineau sur les routes infinies et contrebandier avec les pêcheurs de l'Adriatique, son héros, Duccio della Bella, préfère aux commodités d'une profession servile l'âpre combat pour le pain et pour la liberté. Mais son cœur, devenu libre, est prêt pour un autre esclavage : l'amour unit sa destinée à celle de Serenella, la fille des pêcheurs... Puis, c'est à Rome, où il a dû fuir à la suite d'un drame, la lutte émouvante d'un homme jeune et intelligent mais fier contre la sottise ou l'indifférence de la société. Et quand Duccio est parvenu à vaincre la fortune, c'est pour subir le honteux esclavage du plaisir. Mais Serenella reparaît, Serenella la douce amoureuse, qui a failli mourir de l'amour, et Duccio découvre enfin dans l'amour la certitude du bonheur. » Pour faire entendre ce cantique de liberté et d'amour, l'auteur a trouvé des accents d'un lyrisme pénétrant et magnifique. Mais, mieux encore qu'il ne nous séduit par les prestiges de sa poésie, il nous émeut par la sincérité d'un récit dramatique à force de simplicité. C'est une âme qui s'ouvre à nous, ardente et consciente à la fois, une âme vivante et pareille à la nôtre.

(*Bibliothèque des meilleurs romans étrangers*, 1re *série.*)

*
* *

A travers la Perse orientale, par M. le Major *Sykes*. — Un volume in-16, illustré de 50 gravures d'après des photographies de l'auteur, broché, 4 fr.

La Perse est, dans son ensemble, un pays plus célébré que connu. Mais ses provinces orientales sont assurément l'une des régions du monde qu'on a le moins explorées, dont on a le moins parlé et le moins écrit.

L'accord anglo-russe qui vient d'être signé, et qui consacre l'abandon par la Russie de toute velléité d'expansion à travers la Perse, qui limite son influence à la frontière territoriale de l'Asie russe, tandis que, en avant de la frontière territoriale anglaise, l'Afghanistan constitue une zone d'influence réservée à l'action anglaise, prouve cependant que l'Orient est, au

contraire, la partie de la Perse qu'il importe aux Européens de connaître avant toute autre.

Le livre de M. le Major SYKES donnera de cette contrée l'idée la plus exacte, car lui l'a parcourue tout entière; il y a séjourné à plusieurs reprises, mêlé aux grandes affaires que la diplomatie de sa patrie y a débattues, plus séduit, à chaque séjour, par le pays lui-même. Nul n'avait donc plus de titres à nous le révéler et personne n'en fera jamais une description plus complète, plus précise et plus sincère. A travers ces pages si riches de faits et de renseignements, nous suivons l'auteur jour par jour, étape par étape, tour à tour émus et charmés de tant d'épisodes gracieux ou dramatiques. Et cette impression de pittoresque exactitude est encore renforcée par les magnifiques gravures qui illustrent ce beau volume : elles réalisent sous nos yeux avec la dernière perfection les scènes que nous fait vivre le récit de l'auteur et les étranges paysages au milieu desquels elles se déroulent.

(*Collection de Voyages illustrés*).

*
* *

L'Europe et la Résurrection de la Serbie (1804-1834), par M. *Grégoire Yakschitch*, docteur de l'Université de Paris. Avec une préface de M. ÉMILE HAUMANT, chargé de cours à la Sorbonne. — Un volume in-8°, avec une carte, broché, 10 fr.

La résurrection de l'État serbe, le premier État chrétien qui se soit reconstitué dans la péninsule des Balkans, est un des faits essentiels de la question d'Orient au XIXe siècle. Il est l'un des plus imparfaitement connus même des historiens de profession, dans l'Europe occidentale. Les livres, tout au moins les livres français, où jusqu'ici ont été racontées les origines de la Serbie contemporaine, ont été composés d'après des ouvrages étrangers, bien souvent écrits eux-mêmes sur de simples traditions orale set sans recours aux documents. Au contraire, tous les éléments du présent volume ont été directement puisés aux sources, et l'on trouvera en appendice le texte de tous les actes internationaux concernant la résurrection de la Serbie.

L'auteur s'est proposé à la fois de raconter les luttes des Serbes contre les Turcs et d'exposer la politique des grandes puissances en face de ce peuple renaissant. Pour cette dernière étude, l'auteur a utilisé outre les documents serbes tout ce qui a été publié jusqu'ici des archives de Russie et d'Autriche; il a lui-même retrouvé à Paris, dans les conditions les plus curieuses, une partie capitale des archives russes. Il a, d'autre part, complètement exploré les dépôts français, spécialement les Archives des Affaires étrangères.

En sorte que ce livre consacré à l'histoire de l'affranchissement de la Serbie jette en même temps un jour tout nouveau sur la politique orientale de la France et de la Russie de 1804 à 1834. On ne pourra rien écrire désormais sur la question d'Orient au XIXe siècle, sans l'avoir préalablement consulté.

*
* *

Histoire de l'Enseignement primaire et secondaire en Écosse, plus spécialement de 1560 à 1872, par M. *Thomas Pettigrew Young*, docteur ès lettres. — Un volume in-8°, avec illustrations, broché, 8 fr.

Parmi sa riche littérature pédagogique, la France ne compte encore aucun ouvrage qui nous fasse connaître l'histoire curieuse de l'éducation en Écosse.

Prenant à la lettre le mot de Thierry : « Aucune histoire ne mérite à un plus haut degré d'être lue avec attention et étudiée à ses sources originales que celle de ce petit royaume d'Écosse », l'auteur s'est efforcé d'établir le développement d'un humble côté de cette histoire, côté d'où cependant on peut voir le courant inspirateur d'une grande partie de cette histoire en tout ce qu'elle a de plus national.

Répertoire Encyclopédique du Pianiste, par Mlle *Hortense Parent*, Fondatrice-Directrice de l'École Préparatoire au professorat du piano. *Analyse raisonnée d'œuvres choisies pour le piano du XVIe siècle au XXe siècle, avec renseignements pratiques : Degré de difficulté, nombres de pages, éditeur et prix.*

Tome Deuxième : *Auteurs modernes.* — Les œuvres classées par noms d'auteurs. — Un volume in-8°, broché, 3 fr. 50.

On ne saurait trop recommander à quiconque s'occupe du Piano, amateurs ou professeurs, cet ouvrage appelé à rendre des services considérables.

Jusqu'à présent, bon nombre de pianistes ne savaient quel morceau exécuter pour mettre en valeur leurs qualités; il fallait prendre à l'abonnement les œuvres de tel ou tel compositeur, puis les parcourir; il fallait encore, pour les auteurs classiques, examiner les différentes éditions. Grâce au *Répertoire encyclopédique du Pianiste*, il n'en sera plus de même puisqu'il contient un Catalogue donnant toutes les indications nécessaires pour leur permettre de choisir un morceau, *même sans le connaître.*

Dans ce tome deuxième, comme dans le tome premier, le lecteur trouvera tous les renseignements concernant chaque œuvre et une notice historique substantielle consacrée à chaque auteur. La musique étrangère y est largement représentée à la fois dans ses écoles traditionnelles et ses écoles avancées. Les noms d'artistes tels que Brahms et Brückner, Rubinstein, Borodine et Arensky, Heller et Liszt, Dvořák et Fibich, Kjerulf, Macfarren, Leken, pour n'en citer que quelques-uns (il y en a 323), s'y rencontrent avec ceux de nos compositeurs nationaux.

EN VENTE :

Répertoire encyclopédique du Pianiste. Tome I (*Auteurs classiques*). — Un vol. in-8°, broché, 3 fr. 50.

EN PRÉPARATION

Répertoire encyclopédique du Pianiste. Tome III. (*Auteurs classiques*). — Les œuvres classées par genre de composition et par degrés de difficulté. — Un volume in-8°, broché, » ».

Vacances d'Artiste, par M. *Augustin Filon.* — *La Pension Cosmopolis* — *La Malle du Capucin* — *Rappelle-Toi* — *Un Grand Homme à Chésières* — *Le Cœur qui parle* — *Le Secret de la Gemmi.* — Un vol. in-16, broché, 1 fr.

Au seuil de ce charmant recueil de nouvelles, l'auteur évoque le souvenir de l'aimable Töpffer — non sans raison, mais avec trop de modestie.

C'est ici le pays de Töpffer (toutes ces jolies histoires ont la Suisse française pour théâtre), et c'est aussi sa fine bonhomie et sa sensibilité discrète.

Mais en vérité, que de mérites originaux s'y ajoutent ! la diversité, la rapidité de l'action, le don de l'émotion dramatique souvent intense et parfois tout à fait poignante, une ironie sans fiel mais pénétrante dans la peinture des travers contemporains, une justesse frappante dans l'observation des caractères et des physionomies. Du vaudeville à la tragédie, que de notations, que de couleurs différentes dans ces agiles et vivants récits ! Seul le talent du narrateur demeure pareil et toujours égal à lui-même : la noce de Mlle Josselin, le crime inconnu de la Gemmi, la turbulente équipée du pensionnat cosmopolite de Mme Bonnet-Bontemps, autant de scènes inoubliables et qui ne resteront pas moins fameuses que les inventions les plus réussies du conteur genevois.

About (Edm.) : Le roi des Montagnes. *Nouvelle édition.* — Un volume in-16, broché, 1 franc.

EN VENTE :

Alsace, 1 vol. ; — *Les Mariages de Paris*, 1 vol. ; — *Les Mariages de province*, 1 vol. ; — *L'Infâme*, 1 vol. ; — *Le Fellah*, 1 vol. ; — *Le Turco*, 1 vol. ; — *Trente-et-Quarante*, 1 vol. ; — *Tolla*, 1 vol. ; — *La Vieille Roche*, 3 volumes : *Le Mari Imprévu*, 1 vol. ; *Les Vacances de la Comtesse*, 1 vol. ; *Le Marquis de Lanrose*, 1 vol. ; — *Germaine*, 1 vol. ; — *Maître Pierre*, 1 vol. ; — *Théâtre Impossible*, 1 vol.

Chaque volume in-16, broché, 1 fr.

(*Romans, Nouvelles et Œuvres diverses.*)

Statistique annuelle de Géographie comparée (3e année, 1907), par M. ***Jean Birot***, professeur au lycée Carnot. — I. *Population.* — II. *Agriculture.* — III. *Commerce.* — IV. *Finances, Forces militaires.* — Broch. in-8°, 90 cent.

PUBLICATIONS CLASSIQUES

La Composition française aux concours des Écoles militaires d'Élèves-Officiers (Saint-Maixent, Saumur, Versailles et Vincennes), par M. ***L. Chaplain***, sous-intendant militaire, breveté d'État-major. — Un vol. in-16, broché, 1 fr. 50.

Cours abrégé de Géométrie, par M. ***Carlo Bourlet***, docteur ès sciences, professeur au Conservatoire des Arts et Métiers, publié avec de nombreux exercices théoriques et pratiques et des applications au dessin géométrique, avec la collaboration de M. Paul Baudoin, professeur de Mathématiques et de Dessin géométrique au lycée Voltaire. — II. **Géométrie dans l'Espace.** *Troisième B.* — Un vol. in-16, avec figures, cart. toile, 1 fr. 80.

EN VENTE :

I. *Géométrie plane.* — *Classes de Sixième, Cinquième, Quatrième* B, *Quatrième* A, *Troisième* A. — Un volume in-16, avec figures, cart. toile, 2 fr. 50.

Cahiers d'Exécution de Dessins Géométriques, par M. ***Paul Baudoin***, professeur de Mathématiques et de Dessin géométrique au lycée Voltaire, d'après le *Cours abrégé de Géométrie* de M. Carlo Bourlet.

Premier Cahier. — 24 dessins gradués avec texte (Usage de la règle et de l'équerre). *Classes de Sixième, Cinquième et Quatrième* B. — Un volume, 1 fr. 50.

Deuxième Cahier. — 35 dessins gradués avec texte (Translation, rotation, symétrie, cercles tangents, courbes usuelles). *Classes de Cinquième, Quatrième et de Troisième* B. — Un volume, 2 fr.

EN PRÉPARATION :

Troisième Cahier (Géométrie dans l'espace). 1 vol. » »

Précis de Physique, rédigé conformément aux programmes officiels du 31 Mai 1902, et à l'Arrêté ministériel du 27 juillet 1905, par M. ***Chassagny***, professeur de physique au lycée Janson-de-Sailly. — **Classe de Philosophie A et B.** — Un volume in-16, avec figures dans le texte, cartonnage toile, 4 fr.

EN VENTE :

Précis de Physique. — Classe de Seconde A et B. — Un vol. in-16, cart. toile, 3 fr.

Classe de Première A et B. — Un vol. in-16, cart. toile, 4 fr.

Premiers éléments de Physique. — Un vol. in-16, cart. toile, 4 fr.

Cours élémentaire de Physique. — Un vol. in-16, broché, 7 fr. 50 cart. toile, 8 fr.

Corrigés des 556 Exercices et Problèmes des Eléments de Trigonométrie, par M. ***Henri Ferval***, ancien élève de l'École normale supérieure, proviseur du lycée de Brest, avec la collaboration de M. J. Hulot, licencié ès sciences, ancien élève de l'École normale supérieure. — **Second Cycle.** — Un volume in-16, cartonnage toile, 5 fr.

EN VENTE :

Éléments de Trigonométrie (2e *Cycle*), avec 556 exercices et problèmes, par M. H. Ferval, 3e édition. Un vol. in-16, cartonnage toile, 2 fr. 50.

Through English Literature, par M. ***Maurice Rancès***, professeur agrégé d'Anglais, au lycée Condorcet. An anthology of the chief British and American writers, with brief literary sketches. — **A Travers la Littérature anglaise.** *Classes de Première et de Philosophie et 5e Année des Jeunes Filles.* — Un volume in-16, cartonnage toile, 2 fr.

Résumés aide-Mémoire d'Histoire et de Géographie, à l'usage de l'enseignement secondaire.

CLASSE DE PREMIÈRE — BACCALAURÉAT 1re PARTIE

I. **Histoire moderne**, par M. ***J. Isaac.***
II. **Géographie de la France**, par M. ***F. Maurette.***

CLASSES DE PHILOSOPHIE ET DE MATHÉMATIQUES
BACCALAURÉAT 2e PARTIE — SAINT-CYR

I. **Histoire contemporaine**, par M. ***J. Isaac.***
II. **Géographie des principales Puissances du Monde**, par M. ***F. Maurette.***

Chaque partie, un volume petit in-16, cartonné, 1 fr. 50.

Texte-Atlas de Géographie, par M. ***F. Schrader*** et M. ***L. Gallouédec***, membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique, professeur au lycée Louis-le-Grand. — **Classe de Huitième.** *Notions élémentaires de Géographie générale.* — Un vol. in-4°, contenant 19 cartes en couleurs et 85 cartes et gravures en noir, cartonné, 1 fr. 50.

EN PRÉPARATION :

Classe de Septième. — Un volume in-4°, cartonné. » »

Morceaux choisis des Grands Écrivains Français du XVIe au XIXe siècle, suivis de pages célèbres des littératures étrangères, publiés conformément aux programmes des Écoles primaires supérieures avec des notices et des notes par M. ***Albert Cahen.*** — Un volume in-16, cartonné, 2 fr.

Cent Dictées expliquées des examens du Brevet élémentaire, suivies de questions et de réponses, par M. ***G. Manuel.*** — Volume in-16, broché, 1 fr. 20.

Cent Compositions françaises des examens du Brevet élémentaire, suivies de plans, de développements et de conseils aux candidats, par M. ***G. Manuel.*** — Vol. in-16, br., 60 cent.

Deux cents Problèmes et questions de Théories des examens du Brevet élémentaire, avec solutions ou réponses, par M. ***G. Manuel.*** — Volume in-16, broché, 1 fr.

Cinquante leçons de Sciences Physiques et Naturelles, avec des applications à l'hygiène, à l'agriculture et à l'industrie, rédigées conformément aux programmes de l'Enseignement primaire, par M. ***P. Ledoux***, ancien instituteur public, professeur aux Écoles Arago et Turgot, docteur ès sciences. 100 *Expériences*, 308 *Figures*, 80 *Devoirs du Certificat d'Études*, 43 *Lectures*. **Cours moyen, Certificat d'Études.** — Un volume in-16, cartonné, 1 fr.

Histoire de la Bourgogne, à l'usage de l'Enseignement primaire, par M. ***A. Renaud***, directeur d'École publique à Chalon-sur-Saône. — Supplément au cours d'Histoire de MM. Gauthier et Deschamps. — Brochure in-16, 20 cent.

Ce supplément se vend également, sur demande, cartonné avec le cours moyen d'Histoire de MM. Gauthier et Deschamps, moyennant un supplément de 10 centimes, soit 1 fr. au lieu de 90 centimes.

Paris. — Imp. E. Capiomont et Cie, rue de Seine, 57.

Librairie **HACHETTE** et Cie, 79, boulevard St-Germain, à PARIS

F. SCHRADER

ATLAS DE POCHE

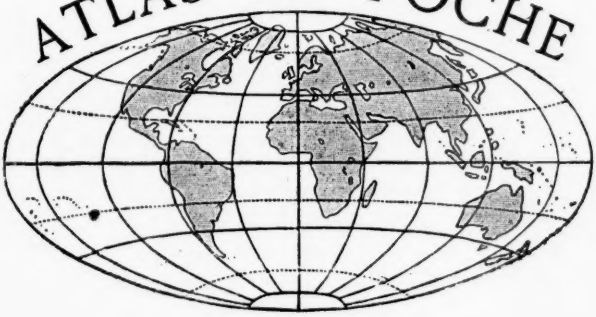

1907

NOUVELLE ÉDITION CORRIGÉE

et mise au courant des derniers changements géographiques

CONTENANT 70 CARTES ET CARTONS EN COULEURS
DES NOTICES GÉOGRAPHIQUES, ÉCONOMIQUES ET STATISTIQUES
SUR TOUS LES PAYS, ET UN INDEX ALPHABÉTIQUE
DONNANT LES 15.000 NOMS CONTENUS DANS L'ATLAS AVEC RENVOI AUX CARTES

Un vol. in-16, cartonnage toile. . . . . 3 fr. 50

PRIME GRATUITE

à tout acheteur de la Nlle édition de l'Atlas de poche.

UNE MAGNIFIQUE CARTE DU MAROC *en cinq couleurs* avec notice explicative *illustrée*, pliée dans une couverture. . . . . *1 fr. 50*

Cette carte, que les récents événements du Maroc ont rendue nécessaire, continuera à avoir un intérêt au moment où il faut espérer que va commencer la pénétration pacifique du Maroc, un des pays (nous disent les récents explorateurs) les plus capables de se transformer et de devenir le " Grenier de l'Europe ". (Voir notre notice au dos de la carte.)

La Carte prime ne sera distribuée que jusqu'au 31 Décembre 1907.

SPÉCIMEN DES NOTICES DE L'ATLAS DE POCHE

NOTICES

GÉOGRAPHIQUES & ÉCONOMIQUES

GÉNÉRALITÉS

(Pages 2-5.)

Superficie de la sphère terrestre. — 510 064 916 k. c. Terres : 135 millions ; océans : 375 m.

Population. — 1 600 000 000 hab.

Européens	414 000 000 hab.
Asiatiques	810 000 000 —
Africains	196 000 000 —
Australiens et Océaniens	7 000 000 —
Américains	145 000 000 —
Chrétiens	600 millions
Musulmans	210 —
Israélites	11 —
Hindous	210 millions
Bouddhistes	450 —
Païens	159 —

Chemins de fer. — 900 000 kil.

Télégraphes. — Lignes, 2 100 000 k. ; fils, 6 000 000 k.

Flotte marchande. — 150 000 navires, jaugeant 30 000 000 tonnes, dont : 15 000 vapeurs jaugeant 10 000 000 tonnes.

Divisions politiques. — 26 républiques, 7 empires, 18 royaumes, 1 grand-duché, 4 principautés, plusieurs Etats non policés en Asie et en Afrique.

EUROPE

(Pages 6-7.)

Superficie. — 9 730 270 k. c.

Population. — 414 000 000 hab., 42 par k. c. (Germains, 115 mill. ; Latins, 105 mill. ; Slaves, 120 mill. — Catholiques, 157 mill. ; protestants, 87 mill. ; grecs orthodoxes, 100 mill.

Agriculture. — Blé, 420 millions d'hectolitres. — Seigle, 450. — Avoine, 550. — Maïs, 150. — Pommes de terre, 900. — Vigne, 115 millions d'hectolitres de vin.

Mines. — Or, 20 tonnes. — Argent, 300. — Houille, 500 000 000. — Fer, 17 000 000.

Industrie. — Soie, 4 500 000 kilogrammes. — Laine, 350 000 000. — Chanvre, 360 000 000. — Lin, 610 000 000. — Tabac, 225 000 000. — Sucre (betteraves), 20 millions de quintaux.

Marine marchande. — 85 000 navires, jaugeant 20 000 000 tonnes.

Chemins de fer. — 320 000 kil.

Télégraphes. — Lignes, 1 000 000 k. ; fils, 3 000 000 k.

Divisions politiques. — 4 républiques, 4 empires, 12 royaumes, 4 principautés, 1 grand-duché.

Armée. — 3 650 000 hommes en temps de paix.

Budget de la guerre. — 4 500 000 000 fr.

Colonies européennes (Sans compter l'Asie russe et les possessions turques). — Les Etats européens possèdent en dehors de l'Europe : 42 000 000 k. c. environ de colonies ou de protectorats avec 460 000 000 d'hab. environ.

FRANCE

(Pages 8-19.)

Superficie. — 536 891 k. c.

Population. — 39 252 267 hab. (1906). — 73 par k.c.

Agriculture (1905). — Froment, 118 600 000 hectol. ; seigle, 20 000 000 ; orge, 14 000 000 ; avoine, 95 000 000 ; maïs, 9 000 000. — Pommes de terre, 122 000 000 ; betteraves, 286 000 000 de quint. métr. — Tabac, 244 000 q. m. — Vigne, 58 000 000 hectolit. — Olivier, 100 à 150 000 hectares. — Prairies et pâturages, 5 964 000 hectares. — Chevaux, 3 169 000 ; ânes et mulets, 564 000 ; espèce bovine, 14 300 000 ; moutons, 17 700 000 ; chèvres, 1 467 000 ; porcs, 7 559 000.

Industrie. — Houille et lignite, 34 500 000 tonnes. — Minerai de fer, 7 595 000. — Cuivre, 5 068. — Fer et acier, 669 841 ; — Acier ouvré, 1 442 000. — Sel, 1 150 000.

Commerce. — Importation, 5 229 millions ; exportation, 5 044 millions (1906).

Principales transactions en 1905 :

Importation de		Exportation en	
Gde Bretagne	595 mill.	Gde Bretagne	1256 mill.
Belgique	515 —	Belgique	764 —
Espagne	180 —	Allemagne	629 —
Etats-Unis	512 —	Etats-Unis	295 —
Allemagne	477 —	Suisse	303 —
R. Argentine	260 —	Italie	215 —
Russie	275 —	Espagne	111 —

Marine marchande. — 15 057 voiliers, jaugeant 655 268 tonnes ; 1457 vapeurs, jaugeant 696 059 tonnes (1904).

Ports. — Entrées, 109 665 nav., jaugeant 27 154 615 tonnes ; sorties, 110 174 nav., jaugeant 27 545 185 tonnes (1904).

Routes nationales. — 38 308 kil. en 1905.

Chemins de fer. — 46 000 kil. (1907).

Télégraphes. — Lignes, 159 200 k. ; fils, 595 000 k. (1904).

Divisions administratives. — 86 départements et 1 territoire ; chaque département divisé en arrondissements (362), en cantons (2 908) et communes (36 192).

Circonscriptions militaires. — 19 corps d'armée.

Divisions ecclésiastiques. — 17 archevêchés, 67 évêchés.

Divisions universitaires. — 17 universités.

Organisation judiciaire. — 1 Cour de cassation ; 26 Cours d'appel ; 1 Cour d'assises par dép. ; 1 tribunal de première instance par arrond., 1 juge de paix par canton.

Armée. — **Effectif de paix en 1907 :**

État-major supérieur et autorités	4 826	hommes
Infanterie	326 130	—
Cavalerie	61 029	—
Artillerie	74 291	—
Génie	15 635	—
Equipages militaires	7 845	—
Troupes d'administration	10 751	—
Troupes coloniales en France	27 568	—
Ecoles militaires	2 989	—
Total	529 062	hommes

Effectif de guerre : 4 350 000 hommes.

Flotte (1907). — 464 navires (dont 30 cuirassés, 52 croiseurs, 335 torpilleurs et contre-torpilleurs, 49 sous-marins) avec 1 905 officiers de marine, 1 426 officiers mécaniciens, 50 496 hommes d'équipage. — Gendarmerie maritime, 16 officiers, 498 sous-officiers et hommes.

Villes principales (Dénombrement de 1906) :

Paris	2 763 393	Nîmes	80 184
Marseille	517 498	Montpellier	77 114
Lyon	472 114	Rennes	75 640
Toulouse	149 438	Dijon	74 113
St-Etienne	146 788	Grenoble	73 022
Nice	134 232	Orléans	68 614
Nantes	133 247	Tours	67 601
Le Havre	132 450	Calais	66 627
Roubaix	121 017	Le Mans	65 467
Rouen	118 459	St-Denis	64 790
Nancy	110 570	Levallois-Perr.	61 920
Reims	109 859	Clermont-Ferr.	58 563
Toulon	103 549	Besançon	56 168
Amiens	90 920	Versailles	54 820
Limoges	88 597	Troyes	53 447
Brest	85 294	Béziers	52 268
Angers	82 935	St-Quentin	52 251
Tourcoing	81 671	Boulogne-s.-Mer	51 201

Principauté de Monaco.

Superficie. — 21,6 k. c.
Population. — 15 180 hab. (1900).

COLONIES FRANÇAISES
et Pays de Protectorat.

(Pages 21-25.)

Afrique Française

Superficie. — 10 200 000 k. c.
Population. — 34 092 540 hab.

Algérie (pages 22-23).

Superficie. — 890 000 k. c.
Population. — 5 231 850 hab. (1906). — 358 174 Français, 242 857 étrangers (dont 71 795 naturalisés), 4 200 464 indigènes, 57 132 israélites naturalisés (1901).
Agriculture. — Céréales (2 794 021 hectares, 15 720 734 quintaux en 1905), vignes (7 051 824 hectolitres en 1905), alfa, oliviers, tabac, colza, coton, bétail, chanvre, lin, fruits, forêts (2 816 000 hectares).
Industrie. — Huileries, vin, alcool, minerai de fer, lièges, laines.
Commerce. — Imp., 385 887 000; exp., 228 763 000 (1905).
Ports. — Entrées, 4 537 navires, jaugeant 3 370 477 tonnes ; sorties, 4 605 navires, jaugeant 3 801 970 tonnes (1905).
Chemins de fer. — 3 124 kil. (1905).
Divisions administratives. — 3 départements et 4 territoires.
Armée. — 1 Corps d'armée (19e), 55 858 hommes.
Télégraphes. — Lignes, 11 955 k. ; fils, 34 825 k. (1905).
Villes principales. — Alger, 138 240 hab. ; Oran, 100 499 ; Constantine, 46 806 ; Mustapha, 37 187 ; Bône, 36 004 ; Sidi-Bel-Abbès, 24 494 ; Tlemcen, 24 060 ; Mostaganem, 19 528 ; Mascara, 18 989 ; Blida, 16 866 ; Philippeville, 16 539 ; Sétif, 12 261 ; Bougie, 10 491.

Tunisie (page 23)
(Protectorat).

Superficie. — 167 000 k. c.
Population. — 1 900 000 hab., 14 par k. c. (1901).
Commerce. — Imp., 90 954 618 ; exp., 58 276 583 (1905).
Ports. — Entrées, 11 602 navires, jaugeant 3 148 286 tonnes (1904).
Chemins de fer. — 962 kil.
Armée française. — 20 202 hommes.
Télégraphes. — Lignes, 3 872 k. ; fils 10 500 k.
Ville principale. — Tunis, 250 000 hab., dont 40 000 Européens.

Sahara (page 21).

Superficie. — 5 000 000 k. c.
Population. — 800 000 habitants.

Afrique occidentale française :

Sénégal, Guinée française, Côte d'Ivoire, Dahomey, Haut Sénégal et Niger.
Superficie. — 1 757 000 k. c.
Population. — 15 107 000 hab.
Climat. — Tropical.
Agriculture. — Arachides, graines oléagineuses, gomme, caoutchouc, noix de kola, beurre végétal.
Commerce. — Imp. ; 96 867 453 fr. ; exp., 56 207 918 fr. (1905).
Chemins de fer. — 837 kil.

Sénégal (page 21).

Superficie. — 189 280 k. c.
Population administrée directement ; env. 101 000 hab.
Population totale : Indéterminée.
Commerce. — Imp., 49 846 739 fr. ; exp., 29 920 893 fr. (1904).
Villes principales. — Saint-Louis, 24 070 hab. ; Dakar, 18 447 ; Rufisque, 12 446 ; Gorée, 1 560.

Guinée française (page 21).

Superficie. — 243 000 k. c. (environ).
Population. — 2 200 000 hab. (environ).
Commerce. — Imp., 18 924 814 fr. ; exp., 16 373 671 fr. (1905).
Ville principale. — Konakry.

Côte d'Ivoire (page 21).

Superficie. — 297 000 k. c.
Population. — 2 000 000 hab. (environ)
Commerce. — Imp., 15 585 382 fr. ; exp., 10 286 743 fr. (1904).
Ville principale. — Grand Bassam.
Industrie. — Bois d'acajou, caoutchouc, poudre d'or.

Dahomey et dépendances (page 21).

Superficie. — 153 000 k. c. (environ).
Population. — 1 000 000 d'hab. (environ).
Commerce. — Imp., 10 681 000 fr. ; exp., 11 156 000 fr. (1904).
Industrie. — Amandes de palme (exp., 4 842 000 fr.), huile de palme (exp., 4 725 000 fr.).
Villes principales. — Porto-Novo, Kotonou.

Haut-Sénégal et Niger (page 21).

Superficie. — 1 000 000 k. c.
Population. — 8 000 000 d'hab.

Congo français (page 21).

Superficie. — 3 000 000 k. c. (environ).
Population. — 10 000 000 d'hab. (environ).
Climat. — Tropical.
Agriculture. — Café, cacao, palmiers, coton.
Industrie. — Ébène, santal, caoutchouc, huile de palme, ivoire, bois d'ébénisterie.

Librairie HACHETTE et Cie, 79. boulevard St-Germain, à PARIS

VIVIEN DE SAINT-MARTIN ET F. SCHRADER

ATLAS UNIVERSEL
DE GÉOGRAPHIE

90 cartes en couleurs format 67 × 55
Gravées sur cuivre sous la direction de MM. E. Collin et Delaune
Chaque carte, protégée par une couverture et accompagnée d'une notice, se vend . . . . . **2** fr.
EN VENTE : **75 cartes**

F. SCHRADER F. PRUDENT E. ANTHOINE

ATLAS DE
GÉOGRAPHIE MODERNE

OUVRAGE CONTENANT
64 grandes cartes, 53 petites cartes et cartouches en couleurs et 524 cartes ou figures en noir, 128 pages de notices in-folio sur double colonne, un glossaire géographique et un index de 40.000 noms.
NOUVELLE ÉDITION
MISE AU COURANT DES DERNIERS CHANGEMENTS GÉOGRAPHIQUES
Un volume in-folio relié. . . . . **25** fr.
Chaque carte se vend séparément. . **50** fr.

DIX-SEPTIÈME ANNÉE

L'ANNÉE CARTOGRAPHIQUE
Supplément Annuel
A toutes les Publications de Géographie et de Cartographie
PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE **F. SCHRADER**
3 cartes in-folio en 5 couleurs avec texte au dos, sous une couverture de papier fort. . . . . **3** francs

F. SCHRADER

ATLAS DE
GÉOGRAPHIE HISTORIQUE

PAR UNE RÉUNION DE PROFESSEURS ET DE SAVANTS
Sous la direction géographique de M. F. Schrader
OUVRAGE CONTENANT, EN 55 GRANDES FEUILLES DOUBLES, 167 CARTES EN COULEURS ACCOMPAGNÉES D'UN TEXTE HISTORIQUE AU DOS ET DE 117 CARTES, FIGURES ET PLANS EN NOIR, AVEC UN INDEX ALPHABÉTIQUE DES NOMS CONTENUS DANS L'ATLAS
Un volume in-folio relié. . . . . **35** fr.
Chaque carte se vend séparément. . **60** cent.

60427. — Imprimerie Lahure, 9, rue de Fleurus, à Paris.